HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IV[e] SIÈCLE A NOS JOURS

A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire générale du IVe siècle à nos jours, publiée sous la direction de Ernest Lavisse et Alfred Rambaud :

Tome I. **Les Origines** (395-1095).
Tome II. **L'Europe féodale; les Croisades** (1095-1270).
Tome III. **Formation des grands États** (1270-1492).
Tome IV. **Renaissance et Réforme; les Nouveaux Mondes** (1492-1559).
Tome V. **Les Guerres de Religion** (1559-1648).
Tome VI. **Louis XIV** (1643-1715).
Tome VII. **Le XVIIIe Siècle** (1715-1788).
Tome VIII. **La Révolution française** (1789-1799).
Tome IX. **Napoléon** (1800-1815).
Tome X. **Les Monarchies constitutionnelles** (1815-1847).
Tome XI. **Révolutions et guerres nationales** (1848-1870).
Tome XII. **Le Monde contemporain** (1870-1900).

Chaque volume in-8, broché. . . . . **16** fr.
Relié demi-chagrin, tête dorée. . . . . **20** fr.

100-05. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 5-05.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IVE SIÈCLE A NOS JOURS

Ouvrage publié sous la direction de

Ernest LAVISSE & **Alfred RAMBAUD**

de l'Académie française, Professeur à l'Université de Paris.

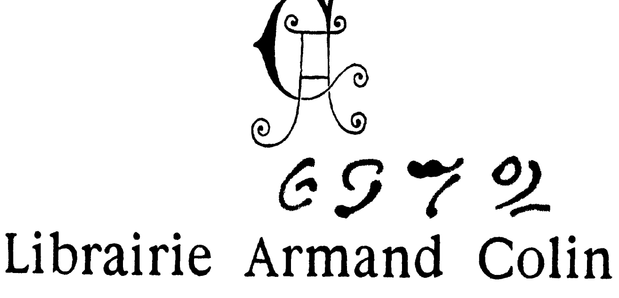
Membre de l'Institut, Professeur à l'Université de Paris.

TOME XI

Révolutions et Guerres nationales

1848-1870

DEUXIÈME ÉDITION



Librairie Armand Colin

Paris. 5, rue de Mézières

1905

RÉVOLUTIONS ET GUERRES NATIONALES

1848-1870

CHAPITRE I

LA RÉVOLUTION DE 1848
ET LA RÉACTION EN FRANCE

1848-1852

I. — La Révolution de février.

Manifestation du 22 février. — La campagne des banquets en faveur de la réforme électorale [1] avait produit en France et surtout à Paris une agitation politique qui brusquement amena une révolution. A toutes les demandes de réforme le roi et le ministère avaient opposé un refus systématique; à la campagne des banquets ils répondirent par une phrase du discours du trône où le roi dénonçait au pays l'agitation « que fomentent les passions ennemies ou aveugles » (28 décembre 1847). La majorité ministérielle de la Chambre prit parti contre la réforme, par un projet d'adresse en réponse au discours du trône rédigé dans le même esprit. La discussion du projet fut longue et vive; l'opposition, formée de la gauche et du centre gauche, proposait un amendement. La majorité le repoussa et vota l'adresse (12 février 1842).

Un banquet avait été organisé à Paris par le comité du

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 404.

XII[e] arrondissement (faubourg Saint-Marceau); d'abord fixé en janvier, puis retardé, il fut interdit par le ministère. L'opposition, au nom de la liberté de réunion, contestait au gouvernement le droit d'interdire un banquet privé; 87 députés promirent d'assister à ce banquet. La commission du banquet donna rendez-vous pour le 22 février, à midi, à la Madeleine; elle convoquait les gardes nationaux à venir en uniforme, sans armes, recevoir les députés qui se formeraient en cortège pour aller à la salle du banquet; ce serait une manifestation contre l'interdiction de réunion.

Dans la nuit du 21 au 22 février le gouvernement fit afficher une proclamation qui interdisait la marche projetée et défendait tous les rassemblements; les députés, tout en protestant, déclarèrent renoncer à assister au banquet. Mais le public qui attendait la manifestation se rassembla autour de la Madeleine; il tombait une pluie fine et le temps était sombre. Les étudiants arrivèrent d'abord, venant de la rive gauche; puis les ouvriers occupèrent la place de la Concorde. On se poussait, on chantait la *Marseillaise* et le *Chant des Girondins*; on criait : Vive la Réforme ! Les dragons et les municipaux firent plusieurs charges pour déblayer la place, mais sans violence; au crépuscule, la foule commença à dresser quelques barricades, elle pilla une boutique d'armurier et le soir fit, dans le jardin des Tuileries, un feu de joie avec des chaises et des arbres.

Ce n'était pas encore une insurrection ni même une émeute, c'était une foule venue pour manifester, qui s'agitait sans chefs et sans but. L'ancien état-major républicain qui avait dirigé les insurrections pendant les premières années du règne était resté désorganisé depuis l'échec de Barbès et de Blanqui en 1839. Il n'y avait plus que de petites sociétés secrètes déshabituées de combattre; la principale, *les Saisons*, n'avait pas plus de 600 membres. Le journal du parti, *la Réforme*, dirigé par Flocon et Ledru-Rollin, végétait avec moins de 2000 abonnés. Le 21 février au soir, les chefs du parti, réunis aux bureaux de *la Réforme*, avaient décidé de s'abstenir de la manifestation pour ne pas donner au gouvernement l'occasion de les écraser. Le 22 au soir, après la manifestation incohérente du premier

jour, ils tombaient d'accord que l'affaire n'était pas de nature à tenter une révolution.

Chute de Guizot (23 février). — L'émeute commença dans la nuit du 22 au 23; ce furent les ouvriers des vieux quartiers républicains de l'Est (Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Marceau) qui firent des barricades et s'armèrent. On commença à tirer des coups de fusil.

Le gouvernement ne voulut pas d'abord employer l'armée, il fit battre le rappel de la garde nationale. On vit alors que depuis 1840 la bourgeoisie de Paris s'était détachée du roi. Les gardes nationaux se réunirent, mais, sauf la première légion, ils refusèrent de marcher contre les insurgés et crièrent : Vive la Réforme! Quelques-uns même crièrent : A bas Guizot! et empêchèrent les troupes de marcher; d'autres allèrent au Palais-Bourbon demander aux députés de réclamer la réforme.

Louis-Philippe prit peur; il fit venir le ministre de l'Intérieur Duchâtel, puis Guizot. Le résultat de la discussion fut qu'il fallait ou dissoudre la garde nationale ou accorder la réforme. Le roi ne voulut pas du premier moyen, Guizot ne pouvait accepter le second. Louis-Philippe se décida à se séparer de Guizot et fit appeler son ami personnel, Molé, pour former un ministère. Molé demanda son concours à Thiers, qui déclara « ne vouloir plus siéger dans un cabinet dont il ne serait pas le chef ». Après plusieurs heures de tentatives inutiles, dans la soirée du 23, Molé revint dire au roi qu'il n'avait pu constituer un ministère.

La démission de Guizot, annoncée dès l'après-midi à la Chambre, avait été accueillie avec acclamations par la foule et la garde nationale; le soir, on illumina; la révolte semblait terminée. Le préfet de police disait : « C'est une émeute qu'il faut laisser mourir d'elle-même. »

Insurrection républicaine (24 février). — Jusque-là il n'y avait eu lutte qu'entre deux partis royalistes : le ministère Guizot, et l'opposition dynastique soutenue par la garde nationale; la chute de Guizot n'était que la victoire du parti de la réforme. Mais les barricades étaient encore debout et les insurgés en armes. Le parti républicain profita de l'excitation pour la tourner contre Louis-Philippe et la monarchie.

Dans la soirée du 23 février, une bande venue des quartiers de l'Est descendit les grands boulevards en chantant : « Des lampions! » Elle ramassa en route un groupe qui manifestait devant *le National* avec des torches. Arrivée rue des Capucines, devant l'hôtel du ministère des Affaires étrangères, où demeurait Guizot, elle cria : A bas Guizot! L'hôtel était gardé par une rangée de soldats; un inconnu qui marchait dans la bande des manifestants tira sur la troupe; les soldats répondirent par une décharge sur la foule compacte; une cinquantaine de personnes tombèrent : il y avait plus de vingt morts.

Les républicains, probablement les gens du *National*, employèrent aussitôt ces cadavres pour organiser une manifestation. On en chargea cinq dans un tombereau attelé d'un cheval; un jeune garçon était posté en avant sur le brancard avec une torche pour éclairer la scène, un ouvrier se tenait dans le tombereau; de temps à autre il soulevait le cadavre d'une jeune femme pour montrer à la foule son cou et sa poitrine couverts de sang, et criait : « Vengeance! on égorge le peuple ». Le cortège suivait les boulevards, ameutant le public sur son passage. Les assistants se répandirent partout, disant que le gouvernement avait trahi le peuple pour le massacrer.

Dans la nuit du 23 au 24, tous les quartiers Est de Paris s'étaient hérissés de barricades; dès six heures du matin il était impossible de circuler dans les rues. Cette fois, les républicains se montraient ouvertement; ils ne criaient plus comme la veille : « Vive la réforme! » mais déjà « Vive la république! »

Louis-Philippe inquiet avait envoyé chercher Thiers avant deux heures du matin. Thiers, après avoir traversé les barricades, arriva aux Tuileries dans la nuit[1]. — « Eh bien! dit le roi, m'avez-vous fait un ministère? — Fait un ministère, Sire! je viens seulement de recevoir les ordres de Votre Majesté. — Ah! vous ne voulez pas servir dans le règne? — Non, sire, je ne veux pas servir dans votre règne. — C'est bien, parlons raison. Qui pouvez-vous avoir pour collègues? — Odilon Barrot. — Bon, répondit le roi; c'est un niais, mais il est bon homme

1. Le dialogue qui suit a été publié par un Anglais, Nassau Senior; il le tenait de Thiers et lui avait fait revoir sa rédaction.

— M. de Rémusat. — Passe pour lui. — Duvergier de Hauranne. — Je ne veux pas en entendre parler. — Lamoricière. — A la bonne heure! Maintenant, allons aux choses. — Il nous faut une réforme parlementaire. — C'est absurde, vous aurez une Chambre qui nous donnera de mauvaises lois et peut-être la guerre. — Je ne demande pas plus de 50 à 100 000 électeurs nouveaux, et (ce n'est pas une grande concession) il faut dissoudre la Chambre actuelle. — Impossible! je ne puis me séparer de ma majorité. — Mais si vous refusez à la fois les mesures que je propose et les instruments avec lesquels je dois opérer, comment puis-je vous servir? — Vous aurez Bugeaud pour commandant en chef. Il réprimera l'émeute; et après ça nous verrons. — Bugeaud ajoutera à l'irritation. — Non, il inspirera la terreur, et c'est de terreur que nous avons besoin. — La terreur n'est utile que soutenue par une force suffisante. L'avons-nous? — Allez, mon cher, trouver Bugeaud, parlez-lui, réunissez vos ministres, revenez me voir à huit heures du matin, et nous verrons. — Nous ne sommes pas encore ministres. — Non, vous n'êtes engagés à rien, ni moi. Mais quel que soit l'arrangement, vous devez être le chef... Maintenant, il nous faut insérer dans le *Moniteur* que vous et Barrot êtes nos ministres. — Mais nous ne le sommes pas, nous ne le serons peut-être jamais. — Cela ne fait rien, il me faut vos noms. — Le mien est au service de Votre Majesté, mais je ne peux disposer de celui de Barrot. — Nous ne dirons pas que vous avez accepté, mais qu'on vous a chargé de la mission de former un cabinet. » Le roi écrivit de sa main une note disant que MM. Thiers et Odilon Barrot étaient chargés par le roi de former un nouveau cabinet.

Bugeaud, nommé dans la nuit commandant en chef de l'armée et de la garde nationale de Paris, arriva vers quatre heures du matin à son quartier général, place du Carrousel (cette place était alors en grande partie couverte de rues tortueuses). Sur le chiffre des troupes disponibles les rapports diffèrent; le ministère croyait en avoir 40 000, Thiers dit qu'il n'y en avait pas 20 000. Les soldats, dit Bugeaud, « étaient démoralisés, ayant été tenus depuis soixante heures sac au dos, les pieds dans la boue froide, avec seulement trois rations de biscuit,

à regarder sans intervenir les émeutiers attaquer les municipaux, couper les arbres, briser les réverbères et brûler les guérites. La plupart n'avaient que dix cartouches... Les chevaux étaient fourbus, ils n'avaient pas d'avoine, et les hommes étaient restés plus de deux jours sur leur dos. » Bugeaud ajoutait : « J'aurai le plaisir de tuer beaucoup de cette canaille, c'est toujours quelque chose ». Il envoya trois colonnes occuper le Panthéon, l'Hôtel de ville, la Bastille; la troisième fut arrêtée par la foule au boulevard Montmartre.

Thiers fit sa tournée pour réunir ses ministres, Barrot accepta, mais en protestant contre la nomination de Bugeaud. « Si nous devons concilier le peuple, ne nous encombrons pas de l'homme le plus impopulaire de Paris. » A quoi Thiers répondit : « Nous aurons probablement une bataille furieuse; ne nous privons pas des services du premier soldat de l'Europe ». Thiers et Barrot se mirent en route à travers les rues; à chaque barricade, ils disaient que le ministère était changé, qu'on allait faire droit au peuple. Mais la fusillade du boulevard des Capucines avait laissé une défiance invincible; la foule répondait : « Le roi nous trompe! on va nous mitrailler. — Non, disait Thiers, nous sommes ministres, nous ne sommes pas des égorgeurs. — Mais Bugeaud? » criait-on. A la fin, Odilon Barrot fut ébranlé. « Bugeaud, disait-il à Thiers, va bien avec Guizot, mais pas avec nous. »

Aux Tuileries, Thiers trouva le roi qui venait de se lever et déclara accepter tous les ministres. « Il nous faut une dissolution, dit Thiers. — Impossible, je ne puis me séparer de ma majorité qui comprend si bien ma politique. — Il nous faut une réforme. — Nous verrons, quand cette crise sera passée. Ce n'est pas de ces éventualités que j'ai besoin de vous parler. Que faut-il faire aujourd'hui? — Nous ne sommes pas vos ministres, Sire, et si nous l'étions nous ne sommes pas des ministres de répression. M. Guizot est encore ministre. Lui et Bugeaud sont gens à réprimer l'émeute, je n'ai pas le droit de vous donner un avis. — Ne parlons pas des bêtises constitutionnelles. Vous savez bien que Guizot est hors de la question. Que dois-je faire? — Tout d'abord, je pense que Lamoricière serait un com-

mandant de la garde nationale plus populaire que Bugeaud. »

Lamoricière, présent à l'entretien, accepta le commandement de la garde nationale sous les ordres de Bugeaud, qui gardait le commandement en chef. Le roi envoya à Bugeaud l'ordre de concentrer les soldats sur les Tuileries. On espérait décider les gardes nationaux et on craignait d'employer la ligne, devenue trop impopulaire. Bugeaud, mécontent, transmit l'ordre aux troupes postées sur le boulevard. Mais, en revenant par les boulevards, la troupe, qui marchait sur une ligne mince avec ses canons à l'arrière, fut coupée par les émeutiers, séparée de ses canons, et démoralisée; plusieurs bataillons mirent la crosse en l'air et passèrent au peuple.

Lamoricière partit alors en tournée avec Odilon Barrot, sur les boulevards, pour essayer de calmer les gardes nationaux. Thiers retourna trouver le roi; il était dix heures. « La marée monte, monte, dit-il, dans deux heures nous serons tous engloutis. » Et il proposa au roi de sortir de Paris, de se retirer à Saint-Cloud, de faire venir l'armée et de reconquérir Paris (c'est le plan qu'il devait plus tard exécuter contre la Commune). Louis-Philippe rentra dans sa chambre pour aller consulter la reine et Guizot. Au lieu d'accepter la proposition de Thiers, il décida d'aller se montrer aux troupes.

Abdication de Louis-Philippe. — Louis-Philippe sortit à cheval; mais, sur la place du Carrousel, il trouva des gardes nationaux qui l'accueillirent par les cris de : Vive la Réforme! et croisèrent leurs baïonnettes au-dessus de son cheval. Il répondit : « Elle est accordée. » Mais cet accueil l'avait visiblement démoralisé; il s'arrêta brusquement et rentra au château. La fusillade commençait des fenêtres des maisons de la place du Carrousel.

Pendant que le roi hésitait, les républicains avaient pris l'offensive. En vain O. Barrot annonçait que le roi avait cédé, qu'on avait un ministère centre-gauche, la dissolution, l'ordre de cesser le feu. La foule refusait de le croire. Un placard affiché par les gens de *la Réforme* disait : « Louis-Philippe nous fait massacrer, comme Charles X; qu'il aille rejoindre Charles X. » Vers dix heures, les insurgés, sortant des quartiers

de l'Est, occupèrent le Palais-Royal, défendu par deux compagnies de soldats; le poste du Château-d'Eau (aujourd'hui disparu) leur barrait le passage pour arriver aux Tuileries. Entre ce poste et les insurgés, par-dessus la place du Palais-Royal, la fusillade dura longtemps; ce fut le seul combat de toute cette révolution; il arrêta la marche sur les Tuileries et donna au roi le temps de délibérer, puis de s'enfuir.

Revenu aux Tuileries avec Thiers, le roi y avait trouvé plusieurs députés de l'opposition. Tout d'un coup, Crémieux entra : « Je viens de traverser une grande partie de Paris. Tout n'est pas perdu. Le peuple n'acceptera pas Bugeaud ou Thiers, mais un ministère Barrot, avec des collègues tous pris dans la gauche, et Gérard commandant en chef, sera reçu avec acclamation. — Au nom du ciel, Sire, dit Thiers, faites-en l'expérience. » Louis-Philippe céda, il signa la nomination de Barrot et du maréchal Gérard. Mais on n'eut pas le temps de la faire connaître. Un messager venu pour apporter à Thiers des nouvelles de sa famille déclara que la foule allait arriver, qu'il ne restait plus qu'une ressource, l'abdication de Louis-Philippe; à ce prix on sauverait peut-être le trône du comte de Paris. Le duc de Nemours s'approcha du roi. « On vous dit, Sire, qu'un terrible sacrifice est nécessaire. — Mon abdication? Je suis prêt à vous remettre le gouvernement. — Je crains, répondit Nemours, que ce sacrifice soit insuffisant. Je suis plus impopulaire que Votre Majesté. C'est la duchesse d'Orléans qui doit être régente. » Louis-Philippe discuta un moment avec ses deux fils, puis passa dans le salon de la reine, où étaient réunis la reine, les duchesses d'Orléans, de Nemours, de Montpensier, leurs enfants, les dames d'honneur, Guizot et Broglie. Il y eut une scène de pleurs et de soupirs qui dura dix minutes. Louis-Philippe revint avec les dames de la famille royale et s'assit. La duchesse d'Orléans s'écria : « Sire, n'abdiquez pas! La couronne est trop lourde pour nous, vous seul pouvez la porter. » Dans l'antichambre on entendait crier : « L'abdication! l'abdication! » La reine, se penchant sur Louis-Philippe, l'embrassa : « Vous ne méritez pas un si bon roi. »

A la fin, cédant aux instances des assistants et du duc de Montpensier, Louis-Philippe se décida; il écrivit son abdication,

malgré la reine et Bugeaud. Le comte de Paris, son petit-fils, devenait roi sous le nom de Louis-Philippe II ; la mère du jeune prince, la duchesse d'Orléans, serait régente. Mais on n'eut pas le temps de publier l'abdication. Les insurgés avaient mis le feu au poste du Château-d'Eau et arrivaient enfin devant les Tuileries. Louis-Philippe et sa famille montèrent dans deux carrosses couverts et s'en allèrent par les quais, sous une escorte de cuirassiers. Les troupes se dispersèrent. La foule pénétra dans le château sans résistance, démolit le trône et jeta par les fenêtres les meubles du roi, mais sans rien voler.

Création du Gouvernement provisoire. — La duchesse d'Orléans, suivant le conseil de son secrétaire, se retira avec son fils au Palais-Bourbon. Elle entra dans la Chambre des députés ; la majorité l'accueillit avec des acclamations et la proclama régente au nom du comte de Paris.

Mais bientôt la foule en armes envahit la salle en criant : La déchéance ! Le président se couvre et déclare la séance suspendue. Ledru-Rollin, l'unique député du parti socialiste, s'adressant à la foule, dit : « Au nom du peuple que vous représentez, je vous demande le silence ». Il proteste contre la régence, puis il propose un gouvernement provisoire nommé non par la Chambre, mais par le peuple. Lamartine monte à la tribune, fait l'éloge du « peuple glorieux qui combat depuis trois jours pour redresser un gouvernement perfide », et demande un gouvernement provisoire qui « aura pour mission de préparer à l'instant les mesures nécessaires pour convoquer le pays tout entier et pour le consulter ».

Une nouvelle bande armée entre dans la salle en criant : « A bas la Chambre ! Pas de députés ! » Le président déclare la séance levée. Mais une partie des députés de gauche reste dans la salle. Lamartine lit une liste de noms ; la foule répond à chacun tantôt par des acclamations, tantôt par des protestations. Ainsi fut adoptée par le peuple la liste des membres du gouvernement provisoire, préparée par les républicains du *National* : Dupont (de l'Eure), François Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Crémieux, Marie, Garnier-Pagès, tous députés.

Pendant que le gouvernement se constituait à la Chambre,

les républicains socialistes, réunis aux bureaux de *la Réforme*, avaient dressé une liste; c'était la liste du *National*, augmentée de quelques-uns des leurs : Flocon, secrétaire de *la Réforme*, Louis Blanc, auteur de *l'Organisation du travail*, Albert, ouvrier mécanicien, chef de la société secrète des *Saisons*. Puis, suivant la tradition du parti, ils venaient s'installer à l'Hôtel de Ville et y proclamaient la République; Caussidière prenait la préfecture de police, Etienne Arago les postes.

Il y eut alors, comme en 1830, deux gouvernements insurrectionnels dans Paris; comme en 1830, le gouvernement proclamé au Palais-Bourbon traversa les rues insurgées et vint s'établir à l'Hôtel de Ville; c'est là qu'il se constitua en se partageant les ministères. Mais il n'osa pas comme en 1830 se débarrasser du gouvernement de l'Hôtel de Ville par de bonnes paroles; il se résigna à accepter les hommes de *la Réforme*. Comme les ministères étaient distribués, on les ajouta sur la liste avec le titre de *secrétaires*. Et tous ensemble restèrent à l'Hôtel de Ville sous la surveillance des ouvriers.

II. — Le Gouvernement provisoire.

Premières mesures du Gouvernement provisoire. — Les deux groupes du *National* et de *la Réforme*, qui avaient opéré ensemble pour renverser Louis-Philippe, se trouvaient coalisés dans le gouvernement provisoire. Tous deux étaient républicains. Ils furent d'accord pour prendre le titre de *Gouvernement provisoire de la République française*, qui devint officiel dès le 25 février. — Par une application de leurs principes communs, ils décrétèrent — outre l'abolition des titres de noblesse — la liberté de la presse avec l'abolition du timbre, la liberté de réunion politique, le droit pour tous les citoyens d'entrer dans la garde nationale. Ces trois mesures bouleversèrent les conditions de la vie politique dans Paris. — Il se fonda aussitôt plus d'une centaine de journaux politiques à bon marché, vendus au numéro, qui se répandirent parmi les ouvriers et créèrent une

opinion favorable aux socialistes. — Il se fonda dans presque tous les quartiers des clubs où les ouvriers vinrent chaque soir assister aux discussions politiques; le plus actif, les *Droits de l'homme*, fut dirigé par les chefs des anciennes sociétés secrètes, Sobrier et Blanqui, sorti de prison. — Les ouvriers entrèrent en masse dans la garde nationale; le chiffre des gardes nationaux de Paris, qui était de 56 751 au 1er février, était au 18 mars de 190 000. — Ainsi par les journaux populaires, les clubs et la garde nationale, en quelques jours, s'organisa une force nouvelle suffisante pour dominer Paris.

Dans le Gouvernement provisoire la division persista entre les deux groupes disparates qui avaient fait ensemble la révolution. — Les hommes du *National*, républicains parlementaires, voulaient s'en tenir à une révolution politique; ils désiraient le plus tôt possible une assemblée qui organiserait la république : c'était le parti de la République démocratique, avec le drapeau tricolore. — Les hommes de *la Réforme* ne voyaient dans la révolution politique qu'un moyen d'arriver à une révolution sociale; ils voulaient employer leur pouvoir à améliorer la condition des ouvriers, et, pour avoir le temps de faire leurs réformes, retarder le plus possible la convocation de l'Assemblée : c'était le parti de la « République démocratique et sociale », familièrement appelée *démoc-soc*; il adoptait le drapeau des sociétés secrètes, le drapeau rouge. Ledru-Rollin appartenait à la fois aux deux partis et hésitait.

Pendant les premiers jours il n'y avait encore entre les deux groupes qu'une opposition sourde. Chacun des deux faisait prendre les mesures conformes à sa politique, le parti de *la Réforme* pour satisfaire les ouvriers de Paris, le parti du *National* pour rassurer le reste de la France.

La révolution avait été accueillie dans les départements avec stupeur, mais sans résistance; les villes avaient reçu sans protestation la proclamation de la République; l'armée n'avait pas bougé et les officiers les plus connus, Bugeaud, Changarnier, avaient envoyé au gouvernement l'assurance de leur dévouement. Les bourgeois et les fonctionnaires s'effrayaient du nom de République, qui, dans les imaginations, restait associé à la

Terreur; mais ils faisaient étalage de sentiments républicains, précisément pour détourner la persécution qu'ils croyaient imminente. Pour les rassurer le gouvernement décréta l'abolition de la peine de mort en matière politique. Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur, révoqua les préfets et envoya à leur place des commissaires du gouvernement chargés d'installer la république, mais dans les autres services les fonctionnaires restèrent en place. — Une bande d'ouvriers venus à l'Hôtel de Ville, le 25 février, pour faire remplacer le drapeau tricolore par le drapeau rouge, symbole de la République sociale, fut reçue par Lamartine qui sauva le drapeau tricolore en prononçant un discours célèbre. « ... Le drapeau rouge que vous nous apportez n'a jamais fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans le sang du peuple en 91 et en 93, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie. »

Pour rassurer l'Europe, Lamartine, ministre des Affaires étrangères, envoya aux agents de la France à l'étranger la circulaire du 2 mars. « La guerre n'est pas le principe de la République française, comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792. La République française n'intentera la guerre à personne. Elle ne fera point de propagande sourde et incendiaire chez ses voisins. »

Le parti de la République sociale, de son côté, obligeait le gouvernement à prendre les mesures réclamées par les ouvriers.

Dès le 25 février une bande armée entrant dans la salle où délibérait le gouvernement, déclarait qu'il fallait au peuple des réformes, et Louis Blanc, avec l'assentiment de ses collègues, rédigeait sur-le-champ un décret conforme à sa propre doctrine : « Le gouvernement de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail. Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens. Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail. Il rend aux ouvriers auxquels il appartient le million de la liste civile qui va échoir. » — Le lendemain, le décret du 26 février mettait en action ce principe : « Le gouvernement décrète l'établissement immédiat d'*ateliers nationaux* ». C'était la formule même de Louis Blanc.

Le 28 février, une grande manifestation d'ouvriers arrivait à l'Hôtel de Ville avec des drapeaux portant la devise *Organisation du travail* (c'était le titre de l'ouvrage qui avait fait la popularité de L. Blanc), et réclamait la création immédiate d'un ministère du Progrès. Louis Blanc soutint la demande, ses collègues refusèrent; il hésita à se servir de la force que lui donnait en cet instant la foule de ses partisans, et accepta un compromis. Le décret du 28 février reconnut en principe les revendications des ouvriers. « Considérant que la Révolution faite par le peuple doit être faite pour lui, qu'il est temps de mettre un terme aux longues et iniques souffrances des travailleurs, que la question du travail est d'une importance suprême, qu'il n'en est pas de plus haute, de plus digne des préoccupations d'un gouvernement républicain; qu'il appartient à la France d'étudier ardemment et de résoudre un problème posé aujourd'hui chez toutes les nations industrielles de l'Europe... » Mais, en pratique, au lieu du ministère demandé, on n'accorda qu'une « *Commission du gouvernement pour les travailleurs*..., avec mission expresse et spéciale de s'occuper de leur sort ». Louis Blanc et Albert, nommés membres de cette commission, allèrent s'installer au Luxembourg; la conséquence fut de les tenir éloignés de l'Hôtel de Ville, ce qui ruina le pouvoir du parti socialiste dans le gouvernement.

Puis on régla la question capitale, la convocation des électeurs chargés d'élire l'assemblée souveraine qui aurait à organiser la France. Les deux partis étaient d'accord sur le principe; Lamartine avait dit, le 24 février, à la Chambre : « Le gouvernement provisoire aura pour mission... de convoquer le pays tout entier, tout ce qui porte dans son titre d'homme les droits de citoyen. » Sans discussion, on admit le *suffrage universel*, qui faisait d'un seul coup passer le pouvoir politique d'un corps de 250 000 privilégiés à une masse de 9 395 000 électeurs. Le décret du 4 mars convoqua tous les citoyens majeurs à élire les 900 représentants du peuple, au scrutin de liste par département et à la majorité relative, sans ballottage. L'élection fut fixée au 9 avril, malgré le désir du parti socialiste.

Les manifestations. — La bourgeoisie de Paris, d'abord

déconcertée par la révolution, reprit peu à peu courage et travailla à secouer la domination des ouvriers. La lutte prit la forme de manifestations devant l'Hôtel de Ville, destinées à agir sur le gouvernement.

En réorganisant la garde nationale on avait supprimé les compagnies d'élite, voltigeurs et grenadiers, formées de bourgeois. Les membres de ces compagnies vinrent en masse à l'Hôtel de Ville (16 mars) demander le droit de garder leur ancien uniforme. (De là le surnom de *manifestation des bonnets à poil.*) Le lendemain, les ouvriers, croyant le gouvernement menacé par les bourgeois, se réunirent au Champ de Mars, et, sous la conduite des clubs, marchèrent en masse sur l'Hôtel de Ville, où leurs chefs présentèrent au gouvernement leurs réclamations : ils trouvaient le terme des élections trop rapproché, et demandaient l'ajournement indéfini, pour donner aux socialistes le temps de convertir le peuple. Le gouvernement céda, il ajourna la convocation au 23 avril. La manifestation du 17 mars fut une victoire des ouvriers.

Mais le parti socialiste n'était qu'une petite minorité, toute parisienne; et même il avait contre lui la moitié de Paris. Le Gouvernement provisoire lui devenait de plus en plus hostile, à mesure que la résistance augmentait dans les départements. Contre les gardes nationaux ouvriers il s'appuya sur les gardes nationaux bourgeois et sur les 24 bataillons de la *garde mobile*, formée de tout jeunes gens engagés à 30 sous par jour

La manifestation du 16 avril fut la journée décisive. Les clubs et les délégués du Luxembourg avaient convoqué au Champ de Mars les ouvriers pour aller en masse porter à l'Hôtel de Ville une pétition au Gouvernement provisoire : « Le peuple veut la République démocratique, l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme, l'organisation du travail par l'association. » Il s'agissait d'obtenir encore l'ajournement des élections. 40 000 manifestants, marchant en rangs derrière les bannières des clubs, traversèrent Paris, se dirigeant sur l'Hôtel de Ville. Mais Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur, jusque-là resté hésitant entre les deux partis, venait de se décider pour la

bourgeoisie; il avait fait battre le rappel dans Paris; les gardes nationaux hostiles aux socialistes étaient accourus en armes. Les manifestants trouvèrent devant l'Hôtel de Ville les gardes nationaux armés qui les accueillirent aux cris de : « A bas les communistes! » Le gouvernement les reçut très mal, et les obligea à se retirer en défilant entre deux rangs de gardes nationaux. De ce jour le parti de la révolution sociale perdit toute action sur le Gouvernement provisoire.

Les actes du Gouvernement provisoire. — Pendant ces luttes intérieures et jusqu'à la réunion de l'Assemblée, le gouvernement provisoire appliqua les principes communs du parti républicain sous forme de décrets. Il abolit l'esclavage des nègres dans les colonies françaises. Il supprima l'impôt du timbre sur les écrits périodiques. Il éleva à 5 p. 100 le taux de l'intérêt des caisses d'épargne, « considérant que la justice commande impérieusement de rétablir l'égalité entre le produit des capitaux du riche et celui des capitaux du pauvre ». Il abolit l'impôt du sel en France (15 avril), l'octroi sur la boucherie et les vins dans Paris (19 mars).

La Révolution avait produit une crise brusque qui arrêtait les affaires. Le trésor était vide. Le gouvernement essaya d'un emprunt, il ne put le faire couvrir; il fit appel aux dons patriotiques : ce ne fut qu'une occasion de manifestations patriotiques. Enfin, suivant le principe de l'économie politique libérale qui réprouvait les impôts indirects, il décréta un impôt extraordinaire (de 45 centimes par franc) additionnel aux contributions directes. Ce furent les fameux *45 centimes* qui brouillèrent la République avec les paysans.

Commission du Luxembourg et ateliers nationaux. — Les promesses faites aux ouvriers par le gouvernement avaient abouti à deux institutions, la commission du Luxembourg et les ateliers nationaux. Toutes deux, organisées à contre-cœur, furent privées des moyens de fonctionner et déformées de façon à compromettre le parti qui les avait réclamées.

La « Commission du gouvernement pour les travailleurs » siégea au Luxembourg, dans le local de la Chambre des pairs, sous la présidence de Louis Blanc. Il commença par convoquer

les délégués des ouvriers des différents métiers, pour entendre les requêtes urgentes et « préparer la solution des questions du travail ». Il en vint 200. Ils demandèrent d'abord les réformes qui les touchaient le plus directement; la Commission recommanda leurs demandes au gouvernement provisoire qui aussitôt les convertit en décrets (2 mars). « Considérant qu'un travail manuel trop prolongé non seulement ruine la santé du travailleur, mais encore, en l'empêchant de cultiver son intelligence, porte atteinte à la dignité de l'homme; que l'exploitation des ouvriers par les sous-entrepreneurs dits marchandeurs ou tâcherons est essentiellement injuste, vexatoire et contraire au principe de la fraternité », le gouvernement réduisit la journée de travail de une heure (10 heures à Paris au lieu de 11, 11 heures en province au lieu de 12) et abolit le marchandage. — Ce décret ne fut qu'une manifestation de bienveillance; il ne fut pas appliqué.

La commission, privée de moyens pratiques d'action, devint une société de discussion. Louis Blanc y convoqua des économistes de différentes écoles, quelques-uns vinrent (J. Reynaud, Vidal, Pecqueur, Dupont-White, Wolowski, Considérant).

Il y eut une réunion générale de délégués des ouvriers (10 mars, 242 élus) et une réunion de délégués des patrons (17 mars, 231 élus) où furent tenus des discours conciliants. Puis on créa (20 mars) une commission mixte de 10 ouvriers et 10 patrons auxquels on adjoignit les économistes; elle publia « l'Exposé général de la Commission », plan de réformes sociales rédigé par Vidal et Pecqueur. — On essaya d'organiser un arbitrage entre patrons et ouvriers. — On voulut même fonder des associations de production entre ouvriers; mais tout se réduisit à réunir les tailleurs sans travail dans la prison pour dettes de Clichy, devenue vacante, pour faire les uniformes de gardes nationaux commandés aux frais de l'État. De la commission du Luxembourg il ne resta qu'un comité d'ouvriers créé par Louis Blanc le 28 mars pour préparer les élections; ce fut le « Comité central des délégués du Luxembourg », qui allait devenir un des organes de direction des ouvriers mécontents.

Les *ateliers nationaux* avaient été créés par le ministre du

Commerce, Marie, adversaire de Louis Blanc. Il s'agissait d'occuper les ouvriers sans travail, très nombreux à Paris où la révolution avait fait fermer la plupart des usines (il en arrivait aussi beaucoup de province). Louis Blanc aurait voulu les employer chacun suivant son métier dans de véritables ateliers de production, subventionnés par l'État. Le gouvernement adopta le nom, mais non la chose. Aux ouvriers sans travail réunis en *ateliers nationaux* on fit faire des travaux de terrassement dans Paris. Un élève de l'École centrale, Thomas, fut chargé de les diriger; il organisa les ouvriers militairement en *escouades* de 10 hommes, *brigades* de 5 escouades, *lieutenances* de 4 brigades, *compagnies* de 16 brigades. Le salaire fut fixé à 2 fr. par ouvrier (2 fr. 50 pour le chef d'escouade, 3 fr. pour le brigadier).

Mais bientôt il ne resta plus de travail utile à faire et le nombre des ouvriers s'accrut : de 25 000 le 16 mars, à 66 000 le 16 avril, 100 000 en mai. On réduisit chacun à deux journées de travail par semaine à 2 fr., avec un salaire d'inactivité de 1 franc (8 fr. par semaine en tout); et on les envoya au Champ de Mars remuer de la terre[1]. Ainsi se forma une masse de mécontents réduits presque à l'indigence, qui passaient leurs journées ensemble à discuter et à écouter la propagande socialiste.

Les deux institutions, la commission du Luxembourg et les ateliers nationaux, paralysées systématiquement par le gouvernement, ne produisirent aucune réforme sociale; mais en groupant les ouvriers elles leur donnèrent des chefs qui en firent une force de combat. Ce fut le comité du Luxembourg qui organisa la manifestation du 16 avril et c'est des ateliers nationaux du Champ de Mars qu'elle partit.

1. E. Thomas raconte qu'il avait demandé à Marie d'employer l'argent à subventionner les industriels pour leur permettre de conserver leurs ouvriers chacun dans son métier, et que Marie refusa en ajoutant « que l'intention bien arrêtée du gouvernement avait été de laisser s'accomplir cette expérience, qu'en elle-même elle ne pouvait avoir que de bons résultats, parce qu'elle démontrerait aux ouvriers eux-mêmes tout le vide et toute la fausseté de ces théories inapplicables et leur ferait apercevoir les conséquences désastreuses qu'elles entraîneraient pour eux-mêmes; qu'alors désabusés pour l'avenir, leur idolâtrie pour M. Louis Blanc s'écroulerait toute seule, et que désormais il perdrait ainsi tout son prestige, toute sa force et cesserait d'être jamais un danger ».

III. — L'Assemblée Constituante.

Réunion de la Constituante. — L'*Assemblée nationale*, élue au suffrage universel le 23 avril et réunie le 4 mai, fut républicaine démocratique. On avait rétabli la pratique révolutionnaire de l'indemnité parlementaire, soigneusement évitée par la monarchie censitaire; les *représentants du peuple* recevaient 25 francs par jour. Un personnel presque entièrement nouveau arrivait au pouvoir; sur 900 représentants près de 800 républicains. Mais une assez forte minorité de propriétaires, élus sous l'influence du clergé, sans se déclarer ouvertement contre la République, voulait une politique de *réaction* (le mot n'était pas encore employé avec une nuance défavorable) contre les tentatives des démocrates socialistes.

La grande majorité était hostile aux ouvriers de Paris, elle voulait la république démocratique et pas de révolution sociale. Elle le manifesta en déclarant que le Gouvernement provisoire avait bien mérité de la patrie; en élisant (9 mai) une commission exécutive de cinq membres chargée du pouvoir exécutif (Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru-Rollin), anciens membres du Gouvernement provisoire et hostiles à Louis Blanc; en refusant de créer un ministère du Travail.

Le 15 mai et les journées de juin. — Les ouvriers de Paris, très mécontents des élections et de l'Assemblée, refusèrent de prendre part à la fête de la Concorde. Les clubs décidèrent d'aller en masse à l'Assemblée présenter une pétition pour l'intervention de la France en faveur de la Pologne opprimée

Le 15 mai, une foule énorme d'ouvriers et de gardes nationaux armés se porta sur l'Assemblée. Il semble que les chefs de la manifestation n'avaient pas tous les mêmes intentions : le Comité du Luxembourg, Louis Blanc et Albert ne pensaient qu'à une démonstration pacifique. Mais les chefs des clubs, les vieux révolutionnaires (Blanqui, Barbès) voulurent profiter de l'occasion pour faire une révolution. Le Palais-Bourbon étant

mal gardé, la foule y entra et envahit la salle des séances en criant : Vive la Pologne! Un des chefs, Huber, dit : « Au nom du peuple l'Assemblée nationale est dissoute »; puis on proclama un gouvernement provisoire où L. Blanc et Albert, malgré leurs protestations, figuraient à côté de Barbès et Blanqui. Une autre bande s'était emparée de l'Hôtel de Ville. Mais la révolution fut courte. On battit la générale. La garde nationale et la garde mobile accoururent et délivrèrent l'Assemblée. Albert et Barbès furent arrêtés (et condamnés plus tard par une Haute Cour à Bourges); Louis Blanc, menacé, s'exila.

L'Assemblée irritée décida de détruire les ateliers nationaux, et nomma une commission qui prit pour rapporteur Falloux, légitimiste catholique. Les ouvriers, menacés de perdre leur unique moyen d'existence, étaient organisés pour résister; le 15 mai leur avait enlevé leurs chefs politiques; mais ils avaient encore le comité du Luxembourg et les délégations des ateliers nationaux; ils étaient encadrés par leurs chefs d'escouade des ateliers nationaux et, comme gardes nationaux, ils étaient armés. Aussi l'Assemblée hésita-t-elle quelque temps à engager la lutte.

Enfin le rapport de la commission conclut à la suppression des ateliers nationaux. Le 21 juin, le ministre des Travaux publics, par un arrêté, déclarait les ateliers nationaux dissous et invitait les ouvriers à s'enrôler dans l'armée comme soldats ou à se tenir prêts pour aller faire des terrassements en province.

Une délégation de 1 200 à 1 500 membres avec leurs bannières, envoyée par le comité du Luxembourg et les ateliers nationaux, vint réclamer auprès du gouvernement. Le ministre Marie répondit : « Si les ouvriers ne veulent pas partir, nous les y contraindrons par la force » (23 juin).

Le soir même, à 6 heures, une assemblée d'ouvriers se réunissait au Panthéon; Pujol, séminariste devenu soldat, prononçait un discours. — Le lendemain, à 6 heures du matin, Pujol réunissait 6 000 ou 7 000 ouvriers devant la Colonne de la Bastille; ils s'agenouillaient et criaient : « La liberté ou la mort! » Une jeune fille apportait un bouquet à Pujol qui l'attachait à la hampe d'un drapeau, et la guerre civile commençait.

Les ouvriers retirés dans leurs quartiers s'y barricadèrent et envoyèrent demander au gouvernement le rétablissément des ateliers nationaux et la dissolution de l'Assemblée. L'Assemblée proclama l'état de siège, puis donna pleins pouvoirs au général Cavaignac, ministre de la guerre. La Commission exécutive démissionna, Cavaignac resta seul maître. Il avait 20 000 soldats, la garde mobile et la garde nationale des quartiers de l'Ouest. Puis arrivèrent les gardes nationaux de la banlieue et des départements.

La bataille dura quatre jours (du 23 au 26 juin). Les insurgés se maintinrent sur la défensive; il fallut les forcer dans leurs quartiers sous une fusillade meurtrière. Le 24 on leur prit les faubourgs du Nord (Poissonnière, Saint-Denis) et le quartier du Panthéon; le 25 le faubourg Saint-Marceau; on les cerna alors dans leur principal quartier, le faubourg Saint-Antoine[1], où, le 26, les derniers combattants furent pris. Des deux côtés la lutte avait été acharnée; on s'accusa mutuellement d'avoir massacré des prisonniers ou des blessés. Les insurgés prisonniers (11 000 environ) furent entassés et maltraités, puis l'Assemblée décréta la transportation en masse. Les journées de juin, qui devaient laisser un long souvenir de haine entre les ouvriers et la bourgeoisie, achevèrent la ruine de l'organisation socialiste. Le gouvernement supprima 32 journaux.

La Constitution de 1848. — L'Assemblée conserva l'état de siège jusqu'au 29 octobre. Cavaignac, maître du pouvoir exécutif, constitua un ministère de républicains anti-socialistes et prit pour commandant en chef de la garde nationale de Paris un officier royaliste, Changarnier.

Puis l'Assemblée fit la Constitution. Elle commença par voter une déclaration des droits. « En présence de Dieu et au nom du peuple français, l'Assemblée proclame : La France s'est constituée en République ».... « La République française est démocratique. » Un légitimiste, La Rochejacquelein, dit : « Je désire que ce mot soit entendu de telle façon qu'il ne soit pas

1. C'est le 25 qu'au faubourg Saint-Marceau fut massacré le général Bréa, et qu'au faubourg Saint-Antoine l'archevêque de Paris, Affre, en allant parler aux insurgés, reçut une balle qui le tua.

un prétexte à coups de fusil. » Et Dupin expliqua : « Ce qui interprète le mot, c'est le suffrage direct et universel. »

« La République a pour principes : Liberté, Égalité, Fraternité, pour bases la famille, le travail, la propriété, l'ordre public. » La Déclaration reconnaît le droit de « s'associer, s'assembler, pétitionner, manifester ses pensées par la voie de la presse ou autrement » ; il ne doit y avoir « ni arrestation arbitraire, ni visite domiciliaire, ni tribunaux extraordinaires, ni peine de mort, ni esclavage, ni censure ». On promet même des réformes sociales, enseignement primaire gratuit, éducation professionnelle, égalité de rapports entre patrons et ouvriers, institutions de prévoyance, de crédit, d'assistance (aucune de ces réformes ne fut faite).

La principale discussion porta sur l'article 8, relatif au travail. Le premier projet rédigé par la commission avant l'insurrection (20 juin) reconnaissait « le *droit de tous les citoyens au travail* et à l'assistance ». On le remplaça (en août) par une formule vague qui fut votée à une grande majorité[1]. Ainsi disparut le « droit au travail » proclamé par le Gouvernement provisoire.

La Constitution de 1848 organisait le gouvernement sur deux principes théoriques : 1° « Tous les pouvoirs publics *émanent du peuple*, ils ne peuvent être délégués héréditairement ; 2° La *séparation des pouvoirs* est la première condition d'un gouvernement libre. » En conséquence on créait deux pouvoirs, délégués tous deux par le peuple français. Il déléguait le *pouvoir législatif* à une *Assemblée* unique de 750 représentants élus au suffrage universel ; le *pouvoir exécutif* à un citoyen élu pour quatre ans *Président de la République* et non rééligible. Un Conseil d'État élu par l'Assemblée devait préparer les lois. Grévy avait proposé de ne créer qu'un président du conseil des ministres élu par l'Assemblée ; son amendement fut rejeté.

Avec le gouvernement centralisé de la France pourvu d'une

1. « La République doit protéger le citoyen dans sa personne, sa famille, sa religion, sa propriété, son travail et mettre à la portée de chacun l'instruction indispensable à tous les hommes. Elle doit, *par une assistance fraternelle*, assurer l'existence des citoyens nécessiteux soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler. »

armée irrésistible et d'un corps nombreux de fonctionnaires habitués à dominer les particuliers, le Président recevait seul la force réelle qui le rendait maître du pays; en face de lui, l'Assemblée, avec son pouvoir législatif tout théorique, était impuissante et sans défense. Le sort de la République dépendait donc d'une question pratique : comment serait élu le Président? Une partie des républicains voulaient le faire élire par l'Assemblée; la Constituante eût élu Cavaignac, ce qui assurait l'avenir de la République. Mais la majorité trouvait plus conforme au principe démocratique de faire élire le Président par le suffrage universel. Lamartine, qui s'imaginait être assez populaire pour se faire élire par le peuple, prononça un discours célèbre : « *Alea jacta est!* Que Dieu et le peuple prononcent! Il faut laisser quelque chose à la Providence. » L'Assemblée, par 602 voix contre 211, vota l'élection au suffrage universel. Après quoi, pour retenir le Président dans le devoir, elle décida qu'il jurerait d'observer la Constitution et régla la procédure à suivre par la Haute Cour au cas où il violerait son serment.

Élection de Louis-Napoléon. — Le chef de la famille Bonaparte, Louis-Napoléon, réfugié en Angleterre, avait profité de la révolution pour revenir en France. Arrivé dès le 25 février à Paris, et renvoyé aussitôt par le Gouvernement provisoire, il avait laissé ses amis faire de l'agitation sur son nom. Il n'y avait pas encore de parti impérialiste. Aux élections d'avril pour la Constituante, on ne vota pas pour Louis-Napoléon, personne ne prit au sérieux une bande qui parcourut les rues de Paris en criant sur l'air des Lampions : « Poléon, Poléon, nous l'aurons! » Mais le nom de Napoléon était resté populaire. Aux élections complémentaires de juin, Louis-Napoléon fut élu par 84 000 voix dans la Seine et passa dans trois autres départements. On commença alors à crier : Vive l'Empereur! et il se fonda des journaux napoléoniens.

L'élection du Président de la République était fixée au 10 décembre; les candidats étaient Cavaignac, Louis-Napoléon, Ledru-Rollin, candidat des socialistes, Lamartine, Raspail. Cavaignac était l'homme du parti républicain non socialiste. Le parti royaliste catholique, surnommé le « parti de l'Ordre »,

venait de s'organiser sous la direction du « Comité de la rue de Poitiers », dominé par les chefs des trois fractions : Thiers orléaniste, Berryer légitimiste, Montalembert catholique. Il offrit à Cavaignac de le soutenir, à quatre conditions : il ferait voter une loi pour interdire les clubs (ils n'étaient fermés que provisoirement), il maintiendrait 50 000 soldats à Paris, il refuserait de reconnaître l'Assemblée de Francfort (Thiers était l'ennemi violent de l'unité allemande), il soutiendrait le roi de Sardaigne contre les républicains. Cavaignac refusa de s'engager. Le Comité décida d'accepter pour candidat du parti de l'Ordre Louis-Napoléon, qui promit tout ce qu'on voulut.

Louis-Napoléon eut pour lui les royalistes et les catholiques; il eut aussi la masse des électeurs paysans et ouvriers qui, n'ayant jamais reçu d'instruction politique, ne connaissaient d'autre nom que celui de Napoléon. Il fut élu par 5 434 226 voix, avec une énorme majorité, même dans les départements les plus républicains (Saône-et-Loire, Isère, Drôme). Cavaignac n'en eut que 1 498 000, Ledru-Rollin 370 000 et Lamartine 7 910.

Fin de la Constituante. — Louis-Napoléon, installé à l'Élysée, forma un ministère pris dans la droite de l'Assemblée, présidé par O. Barrot [1], avec le catholique Falloux à l'Instruction publique. Il nomma préfet de police Carlier, un bonapartiste militant, et dans les départements des préfets qui commencèrent à faire la guerre aux emblèmes républicains, arbres de liberté et bonnets phrygiens.

La Constituante, en grande majorité républicaine, assistait impuissante aux actes du pouvoir exécutif, et la minorité royaliste lui déclarait qu'ayant terminé sa mission, elle devait faire place à la Législative. C'était le sens de la proposition Rateau, qui, malgré les comités, fut prise en considération à 3 voix de majorité (8 janvier).

Puis il fut question « d'en finir avec l'Assemblée » par la force. Changarnier, le général de confiance du parti royaliste,

1. D'après un récit de Thiers (à Nassau Senior), il aurait refusé le ministère et c'est lui qui aurait désigné à Louis-Napoléon ses ministres : il lui aurait conseillé de s'habiller en civil, de s'entourer de maîtres des requêtes et d'affecter la simplicité américaine; mais le président prit une attitude opposée.

commandant des gardes nationales de la Seine et des troupes de Paris, disposait de toutes les forces militaires de la capitale. Le 29 janvier au matin, il faisait battre le rappel et remplissait de soldats les rues de Paris. Le bureau de l'Assemblée, inquiet, manda Changarnier qui, deux heures plus tard, fit répondre qu'il était retenu auprès du Président de la République et que les troupes étaient réunies pour combattre une insurrection. L'incident ne fut jamais expliqué. O. Barrot prétendit qu'il s'agissait d'une émeute de la garde mobile. Il est probable que c'étaient les préparatifs d'un coup d'État. Le soir, à l'Élysée, Louis-Napoléon tint une réunion secrète avec Changarnier, Thiers, Molé, de Broglie. Changarnier voulait en finir avec l'Assemblée par un coup de force; Thiers déclara l'idée absurde : « Laissez crier l'Assemblée, Barrot est aussi criard qu'elle; il est fait pour ça; c'est son métier et il le fait bien ». Et il conseilla de « réserver l'opération, héroïque mais pénible, d'un coup d'État, jusqu'à ce que le mal fût assez invétéré et dangereux pour justifier le remède ». Louis-Napoléon, silencieux suivant son usage, approuva l'ajournement du coup de force. Et Changarnier, en s'en allant, dit à Thiers : « Avez-vous vu la mine qu'a fait le Président? Après tout, c'est un j... f... »

Le conflit entre la Constituante et le Président éclata sur une question de politique italienne. La majorité républicaine voulait soutenir le royaume de Sardaigne menacé par les Autrichiens; Louis-Napoléon, pour plaire à la droite catholique, voulait rétablir le Pape et détruire la République romaine. L'Assemblée intervint par un ordre du jour (30 mars) : « Si pour mieux garantir l'intégrité du territoire piémontais et pour mieux sauvegarder les intérêts et l'honneur de la France, le pouvoir exécutif croit devoir prêter à ses négociations l'appui d'une occupation partielle et temporaire en Italie, il trouvera dans l'Assemblée le plus entier concours. » Le Président, sur le conseil de Thiers, accepta l'intervention en Italie, mais la détourna contre la République romaine. Il fit voter à l'Assemblée un crédit extraordinaire pour une expédition de trois mois; Barrot promit qu'il s'agissait seulement de « maintenir l'influence française et défendre la civilisation ». Mais le corps d'armée envoyé

sous Oudinot à Civita-Vecchia, marcha sur Rome et fut repoussé. La majorité républicaine vota aussitôt la résolution : « L'Assemblée invite le gouvernement à prendre sans délai les mesures nécessaires pour que l'expédition d'Italie ne soit pas plus longtemps détournée du but qui lui était assigné. » Au lieu d'obéir, le Président écrivit (8 mai) à Oudinot : « Nos soldats ont été reçus en ennemis, votre honneur militaire est engagé. »

L'Assemblée refusa pourtant la mise en accusation des ministres et même une déclaration de défiance (par 329 voix sur 620); mais le ministre de l'Intérieur ayant annoncé ce vote officiellement aux départements, l'Assemblée vota un ordre du jour qui le força à se retirer. La Constituante aurait pu prolonger sa durée en attendant d'avoir voté les lois organiques complémentaires de la Constitution; mais elle s'était laissé entraîner par la droite à accepter un amendement qui équivalait à la proposition Rateau; elle se sépara le 26 mai.

IV. — L'Assemblée Législative.

Élection et réunion de la Législative. — L'Assemblée législative de 750 membres, élue le 13 mai 1849, à la majorité relative et au scrutin de liste par département, et réunie le 28 mai, représentait une proportion des partis toute différente de la Constituante. — L'ancienne majorité républicaine, le parti de Cavaignac, était tombée à 70 membres. — L'extrême gauche, qui prenait le nom traditionnel de *la Montagne*, s'était organisée pour les élections sous la direction de comités électoraux, la *Solidarité républicaine*, les *Amis de la Constitution*, qui avaient fait appel au sentiment démocratique dans la lutte contre les ennemis de la République. Le manifeste des 55 représentants de la Montagne (rédigé par Félix Pyat) contenait même quelques promesses de réforme sociale : réforme du service militaire (pour abolir l'inégalité), abolition des impôts sur les objets de première nécessité, impôt progressif sur le revenu net, exploitation par l'État des chemins de fer, mines, canaux, assu-

rances, crédit d'État[1]. La Montagne eut 180 représentants, élus surtout par l'Est, le Midi et Paris. — Contre les 250 républicains, la coalition monarchiste et catholique de la rue de Poitiers avait fait élire environ 500 représentants du « parti de l'Ordre », orléanistes, légitimistes, partisans de la fusion; les bonapartistes n'étaient qu'en petit nombre.

Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif étaient d'accord contre le parti républicain; ils allaient travailler à l'écraser en détruisant ses moyens de propagande et d'action, les journaux républicains, les sociétés politiques, les écoles laïques et le suffrage universel.

Le 13 juin et la défaite de la Montagne. — A la nouvelle des combats devant Rome, le parti de la Montagne prit l'offensive. Les comités organisés pour les élections rédigèrent des protestations contre le gouvernement qui venait de violer l'article 5 de la Constitution : « La République française respecte les nationalités étrangères... et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple ». Ledru-Rollin demanda à l'Assemblée de mettre en accusation le Président de la République et ses ministres; aux explications d'O. Barrot, puis aux cris de la droite, il répondit par cette déclaration qu'il répéta : « La Constitution a été violée, nous la défendrons même les armes à la main » (11 juin). L'Assemblée rejeta la proposition. Le lendemain, Ledru-Rollin et quelques représentants organisés en commissions lançaient une proclamation qui dénonçait la conspiration monarchique contre la République, et convoquaient les gardes nationaux à la mairie du 5e arrondissement pour se rendre en masse, sans armes, à l'Assemblée.

Il ne vint que quelques centaines de gardes nationaux et des ouvriers; le 13 juin, à onze heures du matin, ils partirent du Château-d'Eau en criant : « Vive la Constitution! Vive l'Italie! » et arrivèrent jusqu'à la rue de la Paix. Changarnier avait massé des troupes qui chargèrent les manifestants et les dispersèrent.

1. « Nous voulons reconnaître à tous le droit à la propriété par le droit au travail. Qu'est-ce que le droit au travail? C'est le droit au crédit. Qu'est-ce que le droit au crédit? C'est le droit au capital, c'est-à-dire aux instruments de travail... Il faut que l'État prête au lieu d'emprunter, qu'il prête sur immeubles comme sur meubles. »

Les organisateurs de la manifestation furent cernés dans le Conservatoire des Arts et Métiers; les soldats allaient les fusiller, quand l'ordre vint de les faire prisonniers. Ledru-Rollin s'échappa et se réfugia à Londres.

L'Assemblée profita de l'occasion pour désorganiser le parti de la Montagne. Elle mit 33 représentants en accusation. Le gouvernement, par décret, avait supprimé les journaux du parti. L'Assemblée vota une loi contre la presse qui rétablissait un cautionnement de 24 000 francs et donnait pouvoir à l'administration d'interdire la vente sur la voie publique. Elle vota une loi qui interdisait les réunions publiques politiques pendant un an. Elle vota l'état de siège à Paris par une loi qui donnait aux conseils de guerre le jugement de tous les crimes et délits « contre la sûreté de la République, la Constitution, la paix et l'ordre ». Grévy dit : « C'est la dictature militaire ». Dufaure répondit : « C'est la dictature parlementaire ».

Formation d'un parti bonapartiste. — Après avoir écrasé leur ennemi commun, le Président et la majorité commencèrent à se diviser. Les anciens parlementaires qui dominaient l'Assemblée méprisaient Louis-Napoléon; ils lui reprochaient son passé de conspirateur, ses amis aventuriers, ses dettes, sa vie privée. Lui ne se contentait plus d'être l'instrument de la majorité, il cherchait à se former un parti personnel. Il devint moins docile à Thiers, s'entoura d'hommes nouveaux, s'attacha beaucoup d'officiers. Il voulut avoir une politique étrangère personnelle. Après le retour du Pape à Rome, il écrivit une lettre publique à son ami Ney pour se plaindre de la réaction et dire que la restauration du Pape devrait être accompagnée d'une amnistie et d'une réforme laïque du gouvernement. La majorité catholique, en votant les crédits pour l'expédition de Rome, lui reprocha cette ingérence dans les affaires du Saint-Père.

Le ministère O. Barrot, composé d'orléanistes, refusa de prendre parti contre l'Assemblée. Le conflit resta d'abord latent. Mais tout d'un coup Louis-Napoléon, agissant, suivant sa coutume, sans avoir prévenu, publia le message du 31 octobre. C'était une déclaration de rupture avec le régime parlementaire

et un manifeste de gouvernement personnel. « La France inquiète, parce qu'elle ne voit pas de direction, cherché la main, la volonté de l'élu du 10 décembre. Or cette volonté ne peut être sentie que s'il y a communauté entière de vues, d'idées, de convictions entre le Président et ses ministres et si l'Assemblée s'associe elle-même à la pensée nationale dont l'élection du pouvoir exécutif a été l'expression. » — En conséquence le Président renvoya ses ministres et les remplaça par des partisans personnels, encore presque inconnus, Rouher à la Justice, Fould aux Finances, Parieu à l'Instruction publique.

Le préfet de police Carlier créait la Société du 10 décembre, qui se donnait pour but de protéger la religion, le travail, la famille, la propriété, et de combattre « le socialisme, l'immoralité, le désordre, les mauvaises publications, l'endurcissement des factieux ». Elle se recruta de bonapartistes militants qui allaient, armés de bâtons, attaquer les réunions démocratiques.

Loi sur l'enseignement et loi du 31 mai (1850). — L'Assemblée et le Président se remirent d'accord pour lutter contre les républicains. La Constitution promettait l'instruction gratuite; il fallait donc faire une loi organique de l'enseignement; le Conseil d'État la préparait lentement. Le ministre Parieu présenta une loi provisoire et, dans la discussion, appela les instituteurs « officiers généraux de la République démocratique et sociale », les accusant de « vulgariser au fond des campagnes les principes de subversion ».

L'Assemblée vota (15 mars 1850) une loi générale sur l'enseignement préparée par Falloux, qui mettait l'instituteur sous la surveillance du curé et l'obligeait à enseigner le catéchisme. Il n'était plus question d'instruction gratuite. L'enseignement secondaire, qui depuis Napoléon Ier était resté le monopole de l'Université d'État laïque, devenait libre; les particuliers avaient le droit d'ouvrir des écoles privées, secondaires ou primaires. En fait, les congrégations profitèrent presque seules de la *liberté d'enseignement* en fondant des collèges et des écoles primaires. Les municipalités eurent le droit de choisir des congréganistes pour leurs écoles, et les congrégations de femmes eurent le pri-

vilège de remplacer l'examen d'institutrice (exigé pour ouvrir une école) par une *lettre d'obédience* émanée de l'évêque.

L'Université et l'Église commencèrent à se disputer l'éducation de la jeunesse, préparant le partage de la bourgeoisie française en deux sociétés hostiles élevées suivant des principes opposés. Montalembert avait indiqué le sens de la loi : « La majorité a été envoyée pour combattre le socialisme... Il faut choisir entre le catholicisme et le socialisme. » Il faut, disait-il, « faire une *expédition de Rome à l'intérieur* ». Ce fut le surnom qui resta à la campagne catholique contre la démocratie.

Aux élections complémentaires d'avril, où il s'agissait de remplacer surtout les républicains proscrits en 1849, la plupart des candidats de la Montagne furent élus (27 sur 37). L'Assemblée prit peur et décida « d'épurer le suffrage » ; le Président laissa faire ou même approuva [1].

Ainsi fut votée d'urgence en quelques jours la loi du 31 mai (rédigée par Broglie). Sans abolir ouvertement le principe du suffrage universel, elle exigeait pour être électeur *trois ans* de domicile constatés par l'inscription à la taxe personnelle et enlevait le suffrage aux hommes condamnés pour délit politique (rébellion, outrage à l'autorité, participation à un club ou une société secrète). C'était une diminution de 3 millions d'électeurs, qui portait surtout sur les ouvriers des villes, électeurs du parti républicain (64 0/0 à Paris).

L'Assemblée acheva la répression par la loi sur la presse (16 juillet 1850) qui élevait le cautionnement à 50 000 francs et imposait l'obligation de signer les articles. Puis elle partit en vacances (8 août), laissant une commission de permanence de 25 membres, tous monarchistes.

Conflit entre le Président et l'Assemblée. — Le Président profita des vacances pour faire une tournée dans les départements, se donnant pour le défenseur de l'ordre. Il com-

1. Thiers raconte que le Président le pria de sauver la nation des rouges et des socialistes; puis il réunit à l'Élysée les chefs monarchistes, Thiers, Molé, Broglie, Berryer, Montalembert et Saint-Priest, et on arrêta le plan de campagne. Thiers se vante d'avoir accepté la charge de faire voter la suppression du suffrage universel et d'avoir annoncé qu'il emploierait dans la discussion l'expression insultante, *la vile multitude*, calculée exprès pour exaspérer la Montagne et lui faire commettre une faute de tactique.

mençait à faire crier : Vive l'Empereur ! et demandait la revision de la Constitution. — Pendant ce temps les orléanistes et les légitimistes essayaient de se fondre en un seul parti ; le comte de Chambord (Henri V) aurait été roi constitutionnel avec le comte de Paris pour successeur. La *fusion* avorta, Henri V ne voulut pas accepter de conditions. Mais la crainte de voir rétablir la monarchie affaiblit la résistance des républicains contre le Président

Entre le Président et l'Assemblée le conflit s'engagea à propos de l'armée. A la revue de Satory (10 oct.) passée par Louis-Napoléon, la cavalerie, en défilant devant lui, cria : Vive l'Empereur ! L'infanterie ne cria rien, le général Neumayer lui avait rappelé que les règlements militaires interdisent de crier sous les armes. Le gouvernement disgracia Neumayer (31 oct.) ; Changarnier prit parti pour lui. A la rentrée de l'Assemblée (12 nov.), le Président parut reculer ; il envoya un message conciliant et changea le ministre de la guerre.

Mais le conflit reprit bientôt et ne cessa plus. Le Président voulait avoir à sa disposition l'armée de Paris ; il y avait introduit peu à peu des officiers dévoués à sa personne, ennemis du gouvernement civil, prêts à un coup de force (Fleury, Saint-Arnaud, Espinasse, etc.). Le commandant en chef Changarnier était l'homme de l'Assemblée ; le Président lui retira son commandement (5 janv. 1851). L'Assemblée répondit par un ordre du jour de défiance contre le ministère, qui passa par 417 voix contre 286, mais avec les voix des républicains ; la majorité monarchiste s'était divisée. L'Assemblée était coupée en trois tronçons presque égaux, le parti républicain, les monarchistes ralliés au Président, les monarchistes ennemis déclarés du Président. Désormais il n'y eut plus que des majorités de coalition et l'Assemblée ne put s'entendre sur aucune mesure positive.

Louis-Napoléon, alléguant l'absence de majorité, prit « un ministère de transition » formé de ses partisans personnels (24 janv.). Il demanda une augmentation de traitement de 1 800 000 francs. Montalembert, au nom des catholiques, l'acceptait. Elle fut rejetée par une coalition des républicains et des

légitimistes, par 396 voix contre 294. — Puis les orléanistes demandèrent l'abrogation de la loi qui exilait les membres des anciennes familles régnantes. Elle fut rejetée par la même coalition, les légitimistes refusant de voter une loi dont leur prétendant ne voulait pas faire usage.

La lutte décisive s'engagea sur la revision. La Constitution de 1848 interdisait de réélire le président sortant. Louis Napoléon, pour être réélu, demandait de reviser la Constitution. Il avait fait organiser par les préfets un pétitionnement et fait présenter un vœu (d'ailleurs illégal) par les conseils généraux (51 en 1850, 80 en 1851). Mais avec la procédure établie par la Constituante, la revision était presque impossible : elle devait être votée par les trois quarts de l'Assemblée, trois fois de suite, et être faite par une assemblée élue exprès. Les légitimistes et la plupart des orléanistes voulaient la revision. Mais un groupe orléaniste s'unit aux républicains. Il y eut 446 voix pour, 278 contre, ce n'était pas la majorité des trois quarts : la revision fut rejetée (26 juillet). On commença, dans l'entourage du Président, à parler de se débarrasser de l'Assemblée par un coup d'État; mais ses hommes de confiance, les généraux Saint-Arnaud et Magnan, conseillèrent d'attendre [1]. Le Président changea de ministère et prit pour ministre de la guerre Saint-Arnaud. Pendant les vacances de l'Assemblée les partis se préparèrent.

Les pouvoirs de l'Assemblée allaient expirer en mai 1852, ceux du Président en décembre 1852. Les républicains comptaient sur les élections pour revenir au pouvoir. Les sociétés politiques étant interdites, les démocrates avaient organisé des sociétés secrètes, surtout dans le Sud-Est et le centre. Quelques-unes avaient des cérémonies secrètes d'initiation à la mode des francs-maçons (serment sur un poignard), des emblèmes (le niveau, l'équerre, le bonnet phrygien, la hache) et un mot de passe (« Connaissez-vous la mère Marianne? ») [2]. Elles

1. Magnan se borna à avertir les officiers généraux de Paris dans une allocution : « Il peut se faire que d'ici à peu de temps votre général en chef juge à propos de s'associer à une détermination de la plus haute importance. Vous obéirez passivement à ses ordres. »

2. Il restait aussi des débris du groupe socialiste de Karl Marx, scindé en deux

étaient en relations avec les réfugiés français à Londres et en Suisse et les révolutionnaires étrangers. Le gouvernement les accusait d'avoir des dépôts d'armes, des listes de suspects, et de préparer pour les élections de 1852 des coups de force sur les préfectures et la création de tribunaux révolutionnaires. Il cherchait à effrayer l'opinion [1]. Le Président lui-même, dans le message de rentrée, déclara à l'Assemblée : « Une vaste conspiration démagogique s'organise en France et en Europe. »

A la rentrée, pour compromettre la majorité royaliste, le Président lui proposa d'abroger la loi du 31 mai et de rétablir le suffrage universel. La coalisation monarchique s'y refusa.

Les orléanistes sentaient l'Assemblée à la merci d'un coup de force. Ils soutinrent la *proposition des questeurs* : faire afficher dans les casernes l'article du décret de 1848 qui donnait au président de l'Assemblée le droit de requérir directement la force armée. (Le ministre de la guerre Saint-Arnaud avait fait arracher l'affiche du décret.)

Les républicains eurent peur d'un coup d'État royaliste et, coalisés avec les bonapartistes, firent rejeter la proposition [2] par 408 voix contre 300 (17 nov.). L'Assemblée était impuissante même à se défendre.

V. — Établissement de l'Empire.

Le coup d'État du 2 décembre. — Louis-Napoléon se décida enfin au coup d'État militaire préparé depuis longtemps, et choisit le 2 décembre, anniversaire d'Austerlitz. Le 1er décembre il donna une soirée à l'Élysée. Dans la nuit, le ministre de l'Intérieur Maupas réunit les commissaires de police; avant le jour les représentants chefs des partis, républicains ou royalistes,

sociétés : l'*Union des communes* et l'*Alliance communiste*; des débris du parti blanquiste (*Amis de l'Égalité*) et du parti de L. Blanc, sans importance électorale.

1. C'est dans cet esprit que fut écrit le fameux *Spectre rouge* de Romieu : « Entre le règne de la torche et le règne du sabre, vous n'avez plus que le choix. »

2. Dans la discussion, Michel (de Bourges) prononça le mot célèbre : « Il n'y a point de danger et je me permets d'ajouter que s'il y avait un danger, il y a aussi *une sentinelle invisible* qui nous garde; cette sentinelle, c'est le peuple. »

étaient arrêtés dans leur lit et les soldats occupaient la salle des séances. Une proclamation du Président au peuple annonçait que le Président avait dissous l'Assemblée et « rendait le peuple entier juge entre elle et lui ». Une proclamation aux soldats leur disait qu'il comptait sur eux pour faire respecter la première loi du pays, la souveraineté nationale, et les appelait à « voter librement comme citoyens ». Théoriquement le coup d'État était fait au nom de la République et du droit souverain du peuple. En fait, c'était une révolte du pouvoir exécutif et de la force armée contre les représentants réguliers de la nation.

L'Assemblée, désorganisée par l'arrestation de ses chefs, essaya pourtant de résister. Plusieurs groupes de représentants se formèrent; le principal, composé de 217 représentants, la plupart monarchistes, se réunit à la mairie du X[e] arrondissement [1]. L'Assemblée s'y constitua, vota la déchéance du Président, suivant la procédure de la Constitution (car on avait prévu le cas) et nomma un commandant de l'armée. Puis les soldats arrivèrent et arrêtèrent les représentants. La Haute Cour créée par la Constitution pour juger le Président se réunit aussi au Palais et commença une procédure. Elle fut dispersée. Le 3 décembre, une réunion des représentants républicains décréta aussi la déchéance.

La résistance au coup d'État ne s'organisa que les jours suivants; les ouvriers de Paris ne s'intéressaient pas à l'Assemblée [2]. Le gouvernement avait besoin d'une émeute à réprimer. Le 3 décembre, il fit charger la foule par les lanciers. Le 4 décembre, il distribua de l'argent aux soldats et les envoya sur les boulevards où ils tirèrent sur les maisons et sur la foule sans armes. Enfin les ouvriers des quartiers de l'Est ayant fait quelques barricades, il y eut des combats, on fusilla des insurgés, on arrêta les suspects et on les entassa dans les casemates des forts, où on les laissa plusieurs jours avant de trier ceux qu'on déporta.

1. Rue de Grenelle, près de la Croix-Rouge. Le général Lauriston, colonel de la légion de garde nationale de ce quartier, représentant du peuple, y avait convoqué ses collègues.

2. C'est en essayant de décider les ouvriers à défendre une barricade au faubourg Saint-Antoine (le 3 déc.), que le représentant Baudin fut tué.

En province, les républicains seuls résistèrent; ils affichèrent la déchéance du Président et, au nom de la Constitution, marchèrent sur les chefs-lieux. L'insurrection se réduisit à une douzaine de départements du Sud-Est et du centre; il y eut des agitations dans une vingtaine d'autres. Les insurgés étaient surtout des paysans dirigés par les membres des sociétés secrètes. Le gouvernement en profita pour se poser en défenseur de la société contre la *jacquerie* et les *communistes*. Il mit en état de siège 32 départements et fit de nombreuses arrestations.

La répression fut organisée de façon à détruire le parti républicain. 80 représentants, la plupart républicains, furent exilés. Le Président s'attribua par décret (8 décembre) le droit de déporter tous les membres des sociétés secrètes. Il créa des *commissions mixtes* de 3 membres, un préfet, un général, un procureur général, qui jugeaient sans appel; ils pouvaient renvoyer au conseil de guerre ou décider l'internement, l'expulsion, la déportation. D'après un document signé de Maupas (trouvé aux Tuileries en 1870), le « nombre total des individus arrêtés ou poursuivis à l'occasion de l'insurrection de décembre 1851 » aurait été de 26 642; « mis en liberté 6 501, soumis à la simple surveillance 5 108, condamnés 15 033, dont 915 pour délits de droit commun ». Il y aurait eu : déportés à Cayenne 239, en Algérie 9 530, expulsés 1 545, internés 2 804.

Le plébiscite. — Pour ratifier son coup d'État, le Président avait convoqué (3 déc.) les citoyens et les soldats à voter par *oui* ou *non* sur cette question : « Le peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une Constitution sur les bases proposées dans sa proclamation du 2 décembre ». Ces « bases d'une Constitution que les Assemblées développeront plus tard » étaient : 1° un chef responsable nommé pour dix ans; 2° des ministres dépendant du pouvoir exécutif seul; 3° un conseil d'État fourni par les hommes les plus distingués, préparant les lois et en soutenant la discussion devant le Corps législatif; 4° un Corps législatif discutant et votant des lois, nommé par le suffrage universel sans scrutin de liste, qui fausse l'élection; 5° une seconde assemblée... gardien du pacte fondamental et des libertés

publiques. » On devait voter en inscrivant son nom sur un registre à la mairie. Mais un nouveau décret rétablit le vote secret.

Le scrutin, ouvert sous la terreur, donna 7 481 280 *oui* et 647 292 *non* (dont 39 359 dans l'armée). Le chef du parti catholique, Montalembert, avait approuvé le coup d'État.

Constitution de 1852. — La Constitution de 1852 (14 janv.) organisa le gouvernement sur le modèle donné par Napoléon Ier. La proclamation du 2 décembre disait : « Ce système créé par le Premier Consul a déjà donné à la France le repos et la prospérité. »

Le Président, élu pour dix ans, a seul le pouvoir exécutif. Il nomme à tous les emplois. Il a une part du pouvoir législatif; il fait *seul* les traités, déclare la guerre, proclame l'état de siège, a seul l'initiative des lois.

Il est assisté de trois corps. Le Conseil d'État, nommé par le Président, prépare les lois. Le Corps législatif, de 251 députés, élu au suffrage universel, sous la direction du Président qui désigne les candidats officiels, vote les lois qu'on lui présente. Le Sénat, de 150 membres viagers, nommé par le Président, est gardien de la Constitution; il peut rejeter les lois inconstitutionnelles et modifier la Constitution, d'accord avec le Président. — Les ministres sont choisis par le Président, révoqués par lui, et ne sont plus responsables.

Il ne reste qu'un seul pouvoir responsable, c'est le Président; mais il n'est responsable devant aucun corps réel, il n'est responsable que devant le peuple, qui n'a aucun moyen d'exercer son droit. — Il ne reste qu'un seul pouvoir effectif, c'est le Président, qui exerce tous les pouvoirs, l'exécutif directement, le législatif par le moyen des corps composés de ses créatures. — Cependant, de la Révolution de 48 il se conserve une institution, le suffrage universel direct, qui s'exerce par les élections de la Chambre et le plébiscite. C'est un gouvernement personnel déguisé sous la forme d'un régime représentatif démocratique.

Proclamation de l'Empire. — Le coup d'État supprima en France toute vie politique. Le *Prince-Président* conserva la dictature jusqu'en mars et acheva de faire le silence. Il établit

pour la presse [1] le régime de l'autorisation et des avertissements (17 févr.); il soumit les cafés, les débits de boissons et toutes les réunions publiques à l'autorisation préalable, toujours révocable, de façon à tenir tous les moyens de propagande à la merci de l'administration. Il confisqua les domaines de la famille d'Orléans et lui interdit de garder des propriétés en France. Il réorganisa la garde nationale de façon à l'annuler. Il vint s'établir dans la résidence royale des Tuileries.

L'année 1852 se passa en installations et en cérémonies. Le Corps législatif élu en mars ne se composa guère que de députés officiels. Les républicains élus à Paris ne voulurent pas prêter le serment de fidélité au Président, imposé par la Constitution. Les fonctionnaires de tout genre et les officiers furent astreints au même serment; ceux qui refusèrent furent destitués

Puis le Prince-Président fit un voyage triomphal à travers la France. On le reçut aux cris de : Vive l'Empereur! Lui-même à Bordeaux parla du rétablissement de l'Empire, en disant : « L'Empire, c'est la paix. » Au retour, il convoqua le Sénat qui par un sénatus-consulte décida de faire voter le peuple français sur le « rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte ». Le plébiscite (20 nov.) donna 7 839 000 *oui*, 253 000 *non*. Le Prince-Président fut proclamé Empereur sous le nom de Napoléon III.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Les documents législatifs et parlementaires sont dans des recueils officiels : *Le Moniteur universel* (séances des assemblées), la *Collection des lois et décrets* (actes législatifs). Publiés à part : *Recueil des décrets et actes financiers du Gouvernement provisoire*, 1848; *Rapport de la Commission d'enquête sur l'insurrection... du 23 juin et du... 15 mai 1848*. 3 vol., 1848.

Pour les événements les principales sources sont les journaux, très nombreux dans cette période; la bibliographie en est donnée dans le *Catalogue de l'Histoire de France* de la Bibliothèque nationale, t. IV. — On trouvera un sommaire chronologique des faits dans l'*Annuaire historique*,

1. Voir ci-dessous, chap. V.

1848-52 (très conservateur). Une source importante est **Nassau Senior**, *Conversations with Thiers, Guizot*, etc., 2 vol., 1878 (recueil d'interviews avec Thiers et d'autres hommes d'État français de 1852 à 1860). — On ne peut que glaner quelques renseignements — et encore avec beaucoup de précautions critiques — dans les histoires de la Révolution publiées par des contemporains, dans les écrits de circonstance et dans les mémoires. Les principaux sont **Caussidière**, *Mémoires*, 2 vol., 1849 (détails sur la police du Gouvernement provisoire). — **De la Hodde**, *La naissance de la République*, 1850 (l'auteur était un espion introduit dans les sociétés secrètes). — **L. Blanc**, *La Révolution de février au Luxembourg*, 1849; *Histoire de la Révolution de 1848*, 2 vol , 1870. — **E. Thomas**, *Histoire des ateliers nationaux*, 1848. — **O. Barrot**, *Mémoires posthumes*, 4 vol., 1875-76. — **De Tocqueville**, *Souvenirs*, 1893. — **Proudhon**, *Confessions*, 1849. — Le marquis de **Normanby** (ambass. d'Angleterre à Paris), *Une année de révolution*, 2 vol. 2e édit., Paris, 1860. — **Lamartine**, *Hist. de la Révolution de 1848*, 2 vol., 1849. — **Garnier-Pagès**, *Hist. de la Révolution de 1848*, 10 vol., 1861-72. — **A. Delvau**, *Hist. de la Révolution de février*, t. I, 1850 (l'auteur était secrétaire de Ledru-Rollin). — **H. Carnot**, *Le ministère de l'instr. publique et des cultes... en 1848*, 1849. — **A. Lucas**, *Les clubs et les clubistes...*, 1851. — *Enquête sur le 2 décembre 1852* (anon.; attribué au col. Charras). — **Pascal Duprat**, *Les tables de proscription de L. Bonaparte*, 3 vol., 1852. — **Belouino**, *Hist. d'un coup d'État*, 1852. — *Hist. des conseils de guerre de 1852* (anon.), 1869. — **G. Bapst**, *Le Mar. Canrobert*, t. I, 1898.

Travaux d'ensemble. — Il n'existe encore aucune histoire scientifique de cette période. L'histoire de la Révolution et du Gouvernement provisoire est la seule qui soit à peu près faite.

Pour la Révolution, le meilleur récit est **K. Hillebrand**, *Geschichte Frankreichs...*, t. II, 1879 (voir aussi **Thureau-Dangin**, *Histoire de la monarchie de Juillet*). — Pour le gouvernement provisoire, **Daniel Stern** (pseudon. de la comtesse d'Agoult), *Histoire de la Révolution de 1848*, 2 vol., 1850, et **L. Stein**, *Geschichte der sozialen Bewegung in Frankreich*, 1850, n'ont pas encore été remplacés. — On peut consulter **V. Pierre**, *Hist. de la République de 1848*, 2 vol., 1873-78 (conservateur). — **P. de la Gorce**, *Histoire de la seconde république française*, 2 vol., 1887; *Hist. du sec. Empire*, t. I, 1894 (très conservateur, très prolixe). — **E. Spuller**, *Histoire parlementaire de la 2e République*, 1891 (républicain, vulgarisation). — **Taxile Delord**, *Hist. du 2e Empire*, 5e éd., t. I, 1869 (républicain, remonte jusqu'en 1818). — **Thirria**, *Napoléon III avant l'Empire*, t. II, 1895 (impérialiste).

Monographies. — **E. Tenot**, *La Province en décembre 1851*, 1865; *Paris en décembre 1851*, 1868 (républicain, assez critique). — **A. Debidour**, *Hist. des rapports de l'Église et de l'État en France*, 1898 (républicain, bon chapitre sur l'Expédition de Rome et la loi Falloux). — **G. du Puynode**, *L'administration des finances en 1848-49*, 1849.

OUVRAGES PUBLIÉS DEPUIS NOTRE 1re ÉDITION (1899). — **Karl Marx**, *La lutte des classes en France* (1848-1850); *Le XVIII brumaire de Louis Bonaparte*, trad. fr. de **L. Rémy**, 1900. — *La Société de l'Histoire de la Révolution de 1848*, fondée en 1904, publie un bulletin sous le titre *La Révolution de 1848*; dans le t. I, intéressante étude de **H. Michel**, sur les travaux de la commission qui rédigea le projet de constitution (*Note sur la constitution de 1848*). — **Quentin-Bauchart** père, *Études et souvenirs* (édit. posthume), 2 vol., 1901-1902. — **Pierre Quentin-Bauchart**, *Lamartine homme politique*, 1903.

CHAPITRE II

RÉVOLUTION ET RÉACTION EN ITALIE

(1848-1849)

I. — Les réformes libérales et les manifestations nationales (1846-1848).

Caractère général de cette période. — Pendant les années 1848 et 1849, l'Italie devint successivement le théâtre de révolutions intérieures entreprises par les peuples pour obtenir la liberté, d'une guerre nationale conduite par les princes pour conquérir l'indépendance, d'une réaction à main armée opérée par les puissances voisines pour rétablir l'ancien régime; mais si elle passa par les mêmes crises que les autres États européens, elle traversa auparavant une période de tranquillité et d'espérance qui semblait devoir les rendre impossibles. Il se rencontra en effet trois souverains pour comprendre à quels dangers le maintien des systèmes absolutistes exposait leurs couronnes et pour essayer de prévenir les violences d'une révolution par l'accomplissement de réformes : pour la première fois depuis 1815 on vit des princes italiens répondre aux demandes de leurs sujets par des concessions et non par des rigueurs. Aussi ce changement d'attitude suffit-il pour exciter parmi les peuples un enthousiasme universel, et pour provo-

quer une agitation pacifique qui se traduisit par des manifestations extérieures, des fêtes en plein air, des banquets et des discours. Ce mouvement présenta un double caractère : libéral, il eut pour représentants le pape Pie IX et le grand-duc de Toscane; il aboutit à des réformes politiques et administratives; national, il fut dirigé par le roi de Piémont, Charles-Albert, qui se proposa d'expulser les Autrichiens de l'Italie.

Le mouvement libéral. — Rome. — Le mouvement libéral commença du jour où un nouveau pape fut monté sur le trône pontifical. A la mort de Grégoire XVI (juin 1846), le conclave réuni pour désigner son successeur écarta le cardinal Lambruschini, candidat de l'Autriche, pour choisir Jean Mastaï Ferretti, évêque d'Imola, qui était soutenu par l'ambassadeur de France Rossi, passait pour libéral, et avait laissé à Spolète et à Imola la réputation d'un prêtre sans tache, d'un politique sans passion, d'un esprit sans parti pris. Saurait-il rompre avec les errements de ses prédécesseurs, et serait-il le pape idéal rêvé par Gioberti? Telle était la question que soulevait sa nomination et à laquelle ses premiers actes devaient apporter une réponse. Ils ne trompèrent pas l'attente des libéraux. C'étaient : le licenciement des gardes suisses réunis par Grégoire XVI pour contenir la population (1er juillet); une amnistie générale aux condamnés politiques (15 juillet); enfin la désignation du cardinal Gizzi, connu pour ses tendances libérales, comme secrétaire d'État (8 août). Ces mesures présentaient un tel contraste avec la politique suivie jusqu'alors pas les papes, qu'elles produisirent, à Rome, en Italie, et en Europe une impression profonde. A Rome, Pie IX ne pouvait plus sortir sans voir sa voiture entourée d'une foule qui l'acclamait et lui demandait sa bénédiction; dans le reste de l'Italie son nom devint le cri de ralliement de tous ceux qu'avait séduits le néo-guelfisme de Gioberti; en Europe enfin il excitait le même intérêt et, tandis qu'il recevait des encouragements de France, d'Allemagne, d'Irlande et même d'Amérique, le vieux prince de Metternich déclarait, dans une lettre à l'ambassadeur d'Autriche auprès du pape, que les derniers événements de Rome marquaient le commencement d'une ère nouvelle. — Toutefois,

les premiers actes de Pie IX n'étaient guère que des indications, et on attendait de lui beaucoup mieux; les revendications qui se mêlèrent bientôt aux acclamations le décidèrent à opérer des réformes. Il fut successivement amené à accorder à son peuple : la liberté de la presse, au moins relative, par l'édit du 14 mars 1847, qui adoucissait la sévérité de la censure; l'établissement d'un système représentatif par la formation d'une *consulte* d'État composée de laïques nommés par le gouvernement et chargée de présider à l'élaboration des lois (14 avril); l'autonomie communale par l'institution d'un *sénat* à qui était remise l'administration de Rome. Enfin il donnait à ces réformes une sanction effective en organisant un ministère chargé de les compléter (14 juin), en autorisant la formation d'une garde civique propre à les défendre (5 juillet), en désignant enfin un nouveau secrétaire d'État plus disposé que le précédent à les appliquer (8 août).

La politique de Pie IX répondait donc aux espérances qu'avaient éveillées ses premiers actes, et l'année 1847 s'achevait sans qu'il eût cessé de rechercher et d'obtenir la confiance de ses sujets. Certains indices pourtant semblaient de nature à montrer que cet accord n'était qu'éphémère. Pie IX, en effet, était placé entre les résistances des absolutistes, qui retardaient les concessions sans les empêcher, et les exigences des révolutionnaires qui les obtenaient sans s'y arrêter. Les uns essayaient de les rendre inutiles en opposant à la politique pontificale une insurmontable force d'inertie; ils faisaient appel à l'Autriche, qui occupait la ville de Ferrare (janvier 1847), afin de trouver un prétexte à conflit diplomatique et à intervention armée. Les autres, ne se servant de ce qu'accordait Pie IX que pour réclamer ce qu'il refusait, mesuraient leurs prétentions à sa condescendance, et mêlaient aux manifestations faites en son honneur des démonstrations contre les jésuites ou contre les vaincus du Sonderbund. Pour pouvoir résister à ces deux partis extrêmes, il eût fallu opérer les réformes nécessaires avec décision, les circonscrire avec fermeté et former un parti moyen qui, satisfait de ses nouveaux droits, se ralliât à un gouvernement modéré et juste; mais cette tâche exigeait une décision d'esprit et une vigueur de résolution

dont Pie IX était dépourvu. « On veut faire de moi, disait-il, un Napoléon, et je ne suis qu'un pauvre curé de campagne. »

La Toscane. — Si la popularité de Pie IX tendait à diminuer à Rome, son prestige demeurait intact en Italie et son exemple y devenait communicatif. Le premier à le suivre fut le grand-duc de Toscane, qui attendit d'ailleurs près de dix mois avant de décréter les réformes déjà effectuées dans les États pontificaux. Tandis que Metternich le menaçait d'une intervention militaire, il assistait au développement et aux progrès d'une opposition libérale qui restait constitutionnelle à Pise avec Montanelli, mais qui prenait une allure révolutionnaire à Livourne, où elle était dirigée par le romancier Guerrazzi. Une démonstration tumultueuse qui eut lieu dans cette dernière ville le détermina à céder : le 8 mai 1847 paraissait une loi qui permettait « de discuter respectueusement les actes du gouvernement ». Malgré sa timidité, cette réforme fut accueillie avec enthousiasme par les libéraux, qui ne la regardaient que comme le prélude de concessions plus importantes. « La tactique, dit Montanelli, était de prendre ces réformes comme des acomptes, de les louer plus qu'elles ne le méritaient, de tenir pour virtuellement accordé ce qui n'était pas dans les intentions du pouvoir, de s'ingénier en somme à lui arracher le plus de liberté qu'on pourrait. » A la suite de la loi du 8 mai, plus de vingt journaux furent fondés qui réclamèrent l'institution d'une garde civique propre à défendre l'indépendance nationale contre l'Autriche. Le grand-duc, à qui répugnait cette idée, essaya d'abord de tromper l'attente de ses sujets en décrétant la formation d'un corps consultatif analogue à celui qu'avait créé Pie IX; l'agitation qui se déclara dans ses États et le soulèvement qui éclata à Livourne à la nouvelle de l'occupation de Ferrare le forcèrent à céder (3 septembre 1847).

La Toscane était désormais dotée des mêmes institutions que les États de l'Église; elle possédait la liberté de la presse, un gouvernement consultatif et une force nationale. Presque en même temps l'abdication du duc de Lucques en faveur de Léopold II étendit aux États de ce prince le bénéfice des mêmes bienfaits.

Le Piémont. — De tous les souverains italiens, le roi de Piémont Charles-Albert devait être le dernier à entrer dans la voie des réformes. Il avait semblé ignorer jusqu'en septembre 1847 le mouvement qui remuait l'Italie centrale et gagnait peu à peu ses États. A ce moment, des démonstrations répétées à Turin en l'honneur du nonce, et une agitation dangereuse dans la turbulente et démocratique Gênes vinrent lui montrer quels dangers son obstination faisait courir à son trône. Il se résigna donc à accorder d'un seul bloc à ses sujets tous les droits qui avaient été successivement conquis par les peuples voisins : le 30 octobre paraissait un édit qui décrétait la réorganisation du conseil d'État, augmenté à l'avenir de députés des provinces, l'adoucissement de la loi sur la censure, et la formation d'une garde civique; ces concessions opportunes ramenèrent à Charles-Albert l'affection de ses sujets.

Le mouvement réformiste devait s'arrêter aux frontières du Piémont : dans les duchés de Parme et de Modène il fut facilement annulé par les souverains, grâce à l'appui de l'Autriche; dans les Deux-Siciles, il se manifesta par des troubles qui éclatèrent à Reggio et à Messine, et que Ferdinand II réprima facilement. Dans trois grands États italiens, il n'en avait pas moins abouti à un résultat qui, trois ans auparavant, était imprévu et eût semblé inespéré : si le peuple n'avait pas conquis sa souveraineté, l'opinion publique avait une existence légale et elle disposait d'une presse libre pour se faire connaître, de corps élus pour se faire agréer, d'une force nationale pour triompher.

Le mouvement national. — Dans le même espace de temps, se posait la question de l'indépendance. Elle fut soulevée par un souverain qui jusque-là ne s'était distingué que par une déférence aussi aveugle qu'intéressée aux volontés de l'Autriche : c'était Charles-Albert. Pendant toute sa vie, ce prince avait été hanté par l'idée de devenir le libérateur de l'Italie du Nord, mais il n'avait jamais osé rompre avec la puissance qui avait oublié son passé de révolutionnaire et permis son avènement. Il s'y décida pourtant dans le courant de 1846. A propos d'un conflit économique, il engagea avec l'Autriche une

guerre de tarifs qui attira sur lui l'attention de tous les patriotes.* A dater de ce moment le mouvement national, né, comme le mouvement libéral, de l'initiative d'un prince italien, provoqua chaque jour de nouvelles et bruyantes manifestations : ce fut, en décembre 1846, le congrès des savants italiens à Gênes, qui se termina par des fêtes solennelles destinées à célébrer le centenaire de l'expulsion des étrangers de cette ville : ce fut, en septembre 1847, le banquet de la Société agraire de Casale, à la fin duquel le roi fit lire par son secrétaire Castagneto une lettre qui souleva les acclamations unanimes des assistants. Elle se terminait par ces mots : « Si Dieu me fait un jour la grâce de pouvoir entreprendre la guerre pour l'indépendance, je commanderai seul l'armée et je ferai pour la cause guelfe ce que Schamyl a fait contre l'immense empire russe. Heureux sera le jour où nous pourrons pousser le cri de l'indépendance nationale! » Enfin les sujets italiens de l'Autriche semblaient supporter avec une répugance chaque jour plus visible tous les inconvénients qu'entraînait sa domination : la lourdeur des charges financières et militaires, la disproportion entre les sacrifices exigés et les services reçus, les lenteurs d'une administration tracassière, l'incompatibilité de caractère et d'esprit entre les fonctionnaires et les administrés. Les Milanais manifestèrent d'abord leur mécontentement par des démonstrations pacifiques, destinées à affirmer leurs sentiments de nationalité : telles furent les fêtes qui célébrèrent le retour des cendres de Confalonieri, mort en exil, ou l'installation d'un nouvel archevêque, Romilli, qui remplaçait un Allemand sur le siège de Milan (septembre 1847). Après l'occupation de Ferrare par les troupes impériales, l'agitation augmenta et les rapports entre gouvernants et gouvernés prirent un caractère marqué d'hostilité; tandis qu'à Milan et à Venise les congrégations centrales donnaient le signal de l'opposition légale en présentant au vice-roi un exposé de leurs griefs et de leurs vœux, la population milanaise semblait décidée à recourir à la violence pour faire écouter ses demandes : ayant résolu de ne plus fumer à partir du 1er janvier 1848, pour faire un vide dans le trésor autrichien, elle voulut imposer la même abstention aux soldats et aux fonc-

tionnaires, assaillit à main armée ceux qui sortaient avec le cigare à la bouche, et provoqua des représailles qui coûtèrent la vie à un grand nombre d'Italiens (3 janvier 1848); la rupture était désormais complète entre le cabinet de Vienne et ses sujets transalpins.

Au début de l'année 1848, toutes les grandes questions dont dépendait le sort de la Péninsule avaient donc été nettement posées. Elles pouvaient être formulées ainsi : dans le Piémont, la Toscane et les États pontificaux, où des réformes avaient été opérées, les peuples s'en contenteraient-ils ou réclameraient-ils l'établissement d'un gouvernement constitutionnel? Dans le royaume de Naples, où l'ancien régime était resté intact, pourrait-il être maintenu? Enfin dans le royaume Lombard-Vénitien, où la domination étrangère était devenue intolérable, les populations se résigneraient-elles à la subir ou chercheraient-elles à la faire disparaître, même au prix d'une guerre? Dans l'espace de six mois, tous ces problèmes allaient recevoir une solution.

II. — Les insurrections et les constitutions.

Le double mouvement d'émancipation politique et nationale qui agitait l'Italie depuis l'avènement de Pie IX devait, en effet, changer de caractère pendant les premières semaines de l'année 1848. Il était resté pacifique, il devint violent; il n'avait poursuivi que des réformes partielles, il aboutit à des révolutions intérieures et à une guerre nationale. Il suffit pour amener cette transformation de deux insurrections qui éclatèrent aux extrémités de la Péninsule : la première eut lieu à Palerme et provoqua l'établissement du régime représentatif dans tous les États italiens; la seconde ensanglanta Milan et eut pour conséquence l'union des peuples et des princes dans une croisade contre l'Autriche.

Insurrection de Palerme et constitution de Naples. — De tous les États italiens, le royaume de Naples était le seul

dont le souverain n'eût pas cédé au mouvement réformiste. Les Napolitains, habitués au despotisme, semblaient résignés aux maux qu'il entraîne; les Siciliens le supportaient plus impatiemment parce qu'il heurtait chez eux, non seulement les aspirations libérales de la bourgeoisie, mais encore le vigoureux esprit d'indépendance locale dont étaient animées toutes les classes de la société. Le signal de la révolution partit de Palerme, où elle fut préparée de longue main et presque annoncée. Dans la première semaine de janvier 1848, un placard anonyme est affiché sur les murs de la ville qui menace le gouvernement d'une insurrection si, le 12 du mois, il n'a pas accordé des réformes. Au jour dit, un jeune homme, nommé La Masa, parcourt les rues, un drapeau tricolore à la main, réunit un groupe de libéraux et engage quelques escarmouches avec les troupes royales, qui ripostent mollement. Le lendemain, la bataille continue, les habitants des campagnes s'y mêlent, et un comité d'insurrection se forme sous la présidence du vieil amiral Ruggiero Settimo; le 27 enfin, la ville, après avoir été vainement bombardée par la flotte napolitaine, est définitivement évacuée, le mouvement s'étend à l'île tout entière, et les Siciliens déclarent qu'ils ne poseront pas les armes avant qu'un parlement sicilien, réuni à Palerme, rétablisse, en la modifiant, la constitution de 1812.

Il était difficile que les événements de Sicile, en montrant la faiblesse réelle du gouvernement absolutiste, n'eussent pas un contre-coup à Naples. Dans le cours de l'année précédente, des manifestations y avaient eu lieu en l'honneur de Pie IX, et l'une d'elles s'était terminée par une collision sanglante (14 décembre 1847). A la nouvelle du soulèvement de Palerme, l'attitude des libéraux devint presque menaçante et la concession de quelques réformes de détail ne put les désarmer. Enfin, le 27 janvier 1848, eut lieu dans les rues de Naples une grande manifestation qui effraya le roi et le décida, sur les conseils de ses généraux, à se rendre aux vœux de ses sujets. Il leur donna une première satisfaction en leur sacrifiant son ministre de la Police, l'odieux Delcaretto, et en formant un nouveau ministère sous la direction des chefs libéraux Bozzelli et Poerio; puis, se

rappelant avec quelle facilité son aïeul avait endormi les défiances de son peuple par l'octroi d'une constitution, il en promit une, le 29 janvier, et la promulgua le 10 février. Cette constitution, modelée sur le type qui avait prévalu en France et en Europe depuis 1815, confiait le pouvoir législatif à un parlement composé de deux Chambres, l'une viagère, l'autre élective, consacrait la liberté de la presse, l'égalité devant la loi, l'amnistie pour les délits politiques et remplaçait, en vue de prévenir une réaction absolutiste, les troupes étrangères par une garde nationale.

Les constitutions piémontaise, toscane et romaine. — En se décidant à des concessions dont l'étendue était si peu en rapport avec ses idées absolutistes, Ferdinand II n'avait pas seulement cédé à la crainte d'être débordé par le mouvement libéral, il désirait se venger des souverains réformateurs dont on lui avait opposé l'exemple, en les forçant à suivre le sien. Les événements montrèrent la justesse de ses prévisions. — A Turin, un groupe de libéraux, à la tête desquels se trouvait le jeune comte de Cavour, avait déjà fondé un journal appelé le *Risorgimento* et destiné à demander l'établissement d'un régime représentatif. Quand on sut qu'une constitution avait été proclamée à Naples, leurs instances devinrent plus pressantes, et les magistrats municipaux allèrent, sur le conseil de Cavour, prier le roi d'imiter Ferdinand II. Charles-Albert, qui n'était monté sur le trône qu'en promettant à l'Autriche de maintenir le régime absolutiste, hésitait à violer son serment et ne s'y décida qu'après avoir consulté son confesseur et demandé conseil à ses ministres réunis en séance extraordinaire; il publia la fameuse proclamation du 8 février, dans laquelle il jetait les bases d'un statut constitutionnel analogue dans ses dispositions principales à la constitution napolitaine. Ce statut parut un mois après (4 mars 1848) et régit encore l'Italie actuelle. — Quelques jours avant sa promulgation, le régime représentatif avait été étendu à la Toscane, où Léopold II, effrayé par les troubles de Livourne, accorda à ses sujets une constitution semblable à celle de la France (17 février).

Un seul État italien restait, à ce moment, privé des garanties

constitutionnelles : celui d'où était autrefois parti le signal des réformes. Pie IX, partagé entre ses scrupules religieux et ses intérêts politiques, répugnait à opérer dans le gouvernement de ses États un changement qui devait enlever au pouvoir spirituel une partie de sa souveraineté ; quand les demandes impérieuses des libéraux le forcèrent à accorder une constitution, il s'efforça du moins d'en rendre la préparation insuffisante, l'octroi tardif, les dispositions illusoires. Élaboré par une commission d'ecclésiastiques peu familiers avec la science de l'État, le *Statut fondamental pour le gouvernement temporel des États du Saint-Siège* ne fut publié que le 14 mars 1848. Il instituait, comme dans les autres statuts italiens, deux Chambres, l'une viagère, l'autre élective pour voter les lois, un conseil d'État pour les préparer, un ministère pour répondre de leur exécution ; mais il interdisait aux Chambres toute proposition relative aux questions spirituelles, ou simplement mixtes, et soumettait leurs décisions au veto du Sacré Collège, érigé ainsi en cour suprême. Quelqu'incomplètes qu'elles fussent, ces concessions paraissaient extrêmes à Pie IX, qui déclarait ne pouvoir accorder davantage.

La promulgation du statut pontifical terminait en Italie la période des constitutions, comme l'édit piémontais du 30 octobre 1847 avait terminé la période des réformes. Le mouvement d'opinion qu'avait suscité l'avènement de Pie IX était arrivé désormais à son terme logique : l'absolutisme avait fait place au régime représentatif et la souveraineté était passée des princes aux peuples.

Les insurrections de Milan et de Venise. — Dans la Lombardo-Vénétie, les sujets de l'Autriche, convaincus par son attitude que le maintien de sa domination était incompatible avec l'établissement des libertés nécessaires, étaient également persuadés que toute tentative d'insurrection ne pouvait qu'aboutir à un désastre. Du jour où ce sentiment de crainte et d'impuissance disparut de leurs cœurs, ils se levèrent pour conquérir leur indépendance.

Ce moment arriva lorsqu'on connut à Milan la révolution de Vienne. A cette nouvelle, le vice-roi, épouvanté, s'enfuit à Vérone et les Milanais, résolus à profiter du désarroi gouverne-

mental, se formèrent en cortège pour aller demander à son remplaçant, O'Donnell, la création d'une garde civique. Un coup de fusil tiré sur eux par une sentinelle transforma cette manifestation pacifique en démonstration violente; le palais royal est envahi, O'Donnell fait prisonnier, et la ville se hérisse de barricades où flotte le drapeau tricolore italien et où retentit le cri de « Vive Pie IX! » La lutte s'engagea entre le peuple et les troupes de Radetzki, concentrées autour du château. Elle dura cinq jours (18-22 mars 1848), fut dirigée par quelques jeunes gens intrépides, Cattaneo, Cernuschi et Correnti, marquée par l'assaut des principaux établissements publics et la conquête de l'une des portes, et terminée par la retraite de Radetzki. Manquant de vivres, et craignant d'être bloqué dans Milan par le soulèvement des villes et des campagnes lombardes, le vieux maréchal regagna avec son armée les places du quadrilatère.

Il y arriva pour apprendre le soulèvement de la Vénétie. Les nouvelles de Vienne avaient produit à Venise le même effet qu'à Milan, et provoqué une révolution moins sanglante, mais aussi complète. Les principaux épisodes en furent : le 13 mars, la délivrance de Manin, jeune avocat qui prit la direction du mouvement; le 18 et le 19, la formation d'une garde civique, malgré la résistance du gouverneur; le 22, l'occupation de l'arsenal, que Manin réussit à faire évacuer sans effusion de sang par les troupes autrichiennes, et la signature d'une capitulation qui les éloignait définitivement de la ville; le 23, enfin, l'institution d'un gouvernement provisoire, et la proclamation de la République vénitienne, à laquelle se rallièrent peu à peu toutes les villes de la Terre-Ferme. Les ducs de Parme et de Modène ayant au même moment pris la fuite, les possessions, directes ou indirectes, de l'Autriche en Italie se trouvèrent réduites au territoire qu'occupait son armée, concentrée autour de Vérone et de Mantoue.

L'intervention piémontaise. — Elle allait y subir l'assaut de l'Italie tout entière coalisée sous la conduite du roi de Piémont. Charles-Albert hésitait à intervenir dans la lutte engagée en Lombardie, quand de pressantes sollicitations vinrent lui rendre l'abstention impossible; c'étaient les Milanais qui, aus-

sitôt après leur victoire, lui envoyaient une députation pour le conjurer de passer la frontière avec son armée; c'étaient les étudiants de Turin, les habitants de Gênes, les « mazzinistes » de tout le royaume qui demandaient la guerre à grands cris; c'étaient enfin les modérés qui, trouvant l'occasion unique d'agrandir ses États et de remplir la mission historique de sa maison, le suppliaient d'en profiter. L'un d'eux, Cavour, résumait la situation lorsqu'il écrivait dans le *Risorgimento* : « L'heure suprême a sonné pour la monarchie sarde... En présence des événements de Lombardie et de Vienne, l'hésitation n'est plus possible... Nous, gens de froide raison habitués à écouter plutôt les commandements de la raison que les mouvements du cœur, nous le disons hautement, il n'y a qu'une voie ouverte pour le gouvernement, la nation, le roi : la guerre immédiate. » Charles-Albert le comprit, et, le 26 mars 1848, il partait pour l'armée. L'ère des insurrections était close, la guerre nationale commençait.

III. — La guerre royale.

La lutte que Charles-Albert engageait ainsi contre l'Autriche allait durer jusqu'au mois d'août. Toute l'Italie devait y prendre part; mais elle fut jusqu'au bout conduite par le roi de Piémont, soutenu par le parti monarchique constitutionnel; elle se divisa en trois phases : heureuse au début (avril), elle devint indécise en mai et se termina en juillet par un désastre.

Première phase de la guerre (24 mars-6 mai 1848). Succès politiques. — Au début de la guerre, Charles-Albert fut récompensé de son initiative par une série de succès politiques et militaires plus rapides qu'il n'avait osé l'espérer. A Rome, Pie IX, intimidé par de tumultueuses démonstrations populaires, dut envoyer sur la frontière du Pô une division de 17000 hommes commandée par Durando. A Florence, le grand-duc Léopold, malgré ses attaches autrichiennes, appelait ses sujets à prendre les armes pour la cause

italienne. A Naples enfin, le roi, après avoir vainement tenté de résister au mouvement national, était forcé de céder, d'appeler au ministère l'historien Carlo Troja, et de publier une proclamation où il disait : « Chaque prince et chaque peuple sont tenus de s'associer à une lutte qui doit assurer l'indépendance, la liberté, la gloire. Nous entendons y concourir avec toutes nos forces de terre et de mer... »; et il promettait d'envoyer contre l'Autriche un corps de 40 000 hommes sous le commandement de Pepe, un des vétérans du premier Empire. Dans toutes les grandes villes se formaient des bataillons de volontaires, recrutés parmi les étudiants et dans la classe moyenne, et qui apportaient à la cause nationale, sinon leur expérience, au moins leur enthousiasme. Il semblait que Charles-Albert fût destiné à mener l'Italie tout entière à l'assaut de la puissance autrichienne.

Succès militaires. — Il montra au début de la campagne qu'il était à lui seul capable au moins de l'ébranler. Bien qu'il ne disposât d'abord que de 25 000 hommes, il remporta une série d'avantages partiels qui semblèrent lui présager pour l'avenir un triomphe complet. Après avoir suivi, avec plus de prudence peut-être qu'il n'était nécessaire, l'armée autrichienne dans sa retraite, il arrivait devant le quadrilatère et forçait le passage du Mincio à Goïto, dans une brillante affaire d'avant-garde (8 avril). Puis il s'établissait entre Peschiera et Mantoue et envoyait des détachements reconnaître ces deux places (13 et 19 avril). Résolu à aborder la ligne de l'Adige, il s'élançait, le 30, à l'assaut de la position de Pastrengo, qui, située au nord de Vérone, commandait la route du Tyrol; il s'en emparait après une lutte acharnée, qui eût pu être décisive s'il eût osé la prolonger pendant la nuit. Le 6 mai enfin, il emportait Santa-Lucia, une des positions avancées de Vérone, mais ne pouvait forcer le corps de la place. A cette date, il jugea prudent de s'arrêter et de faire à l'ennemi une guerre de position, Radetzki lui paraissant trop fortement retranché dans le quadrilatère pour qu'on pût l'en déloger avant de s'être emparé des places sur lesquelles il s'appuyait.

Il arrêta donc le mouvement offensif et en profita pour réor-

ganiser les troupes dont il avait le commandement suprême. Elles occupaient à ce moment les positions suivantes : au nord, 5 000 volontaires lombards, sous les ordres d'Allemandi, bloquaient les passages du Tyrol, du Tonale au Stelvio, et menaçaient la haute vallée de l'Adige ; au centre, l'armée piémontaise, qui avait été portée à 55 000 hommes, faisait le siège de Peschiera et de Mantoue; elle était renforcée sur sa droite par une division toscane de 5 000 hommes, campée devant Mantoue ; Durando, avec 7 000 pontificaux, avait franchi la frontière sans ordre et était venu prendre position au sud du quadrilatère, entre le Pô et le bas Adige; 15 000 volontaires vénitiens occupaient les défilés du Frioul et les principales villes de la Terre-Ferme; enfin 14 000 Napolitains étaient parvenus sur le bas Pô. La position de Radetzki, bloqué dans le quadrilatère, semblait désespérée, et le prince Eugène de Savoie, régent du Piémont, se faisait l'écho des espérances italiennes quand il inaugurait les séances du premier Parlement (8 mai) en disant : « Nous avons le ferme espoir qu'un commun accord liera bientôt des peuples destinés par la nature à former une seule nation. »

Seconde phase de la guerre (6 mai-30 mai). Défection de Pie IX. — Les événements qui se déroulèrent en Italie pendant le mois de mai allaient donner un démenti à ces prévisions optimistes : ils marquèrent pour Charles-Albert, sinon le terme de sa gloire, au moins l'arrêt de sa fortune; pour la cause italienne, sinon la fin des succès, au moins le commencement des difficultés. Elle fut en effet compromise par une série d'échecs qui changeait à son désavantage les forces respectives des belligérants; ce furent la défection de Pie IX, la révolution de Naples et la perte de la Vénétie.

La guerre contre l'Autriche avait rendu fort délicate la position de Pie IX, placé entre ses intérêts de prince italien et ses devoirs de pontife. Le prince italien avait cédé aux vœux de ses peuples en envoyant une armée sur la frontière; le pontife, alarmé des menaces de l'ambassadeur d'Autriche, qui lui faisait craindre un schisme dans l'empire, lui avait défendu de la franchir. Le moment vint de choisir entre les adversaires et les défenseurs de l'Italie, sous peine de s'aliéner les uns et les

autres; et les ministres de Pie IX le lui firent comprendre dans une note qu'ils lui remirent le 25 avril. La réponse ne se fit pas attendre : c'était une allocution prononcée le 29 dans un consistoire secret, et presque aussitôt rendue publique; elle contenait ces mots : « Nous n'avons confié à nos soldats d'autre mission que de défendre l'intégrité des États pontificaux... Nous déclarons clairement et ouvertement que la guerre contre l'Autriche est tout à fait éloignée de notre pensée, étant, quoique indigne, le vicaire de Celui qui est auteur de toute paix et principe d'amour. » Aussitôt un mouvement éclata à Rome, où la garde nationale bloqua le château Saint-Ange. Pie IX, effrayé, dut céder, constituer un nouveau ministère, dont il confia la direction à un patriote éprouvé, Mamiani, et écrire à l'empereur d'Autriche pour le supplier de renoncer à ses provinces italiennes (3 mai). Il ne put ni effacer l'impression produite par sa déclaration, ni retrouver la popularité que lui avaient value ses premiers actes.

Révolution de Naples (15 mai 1848). — Au moment même où la cause italienne perdait ainsi le prestige moral qu'elle devait aux sympathies de Pie IX, la défection de Ferdinand II lui enlevait la supériorité matérielle qui seule eût pu la rendre triomphante. La réunion du Parlement napolitain devint, en effet, le signal d'une révolution absolutiste. Le roi, qui avait juré d'observer la constitution, voulait imposer la même obligation aux députés; ceux-ci s'y refusaient, afin de pouvoir la changer, une fois réunis,et voyaient dans la formalité qu'on exigeait d'eux une limitation à leur toute-puissance législative. Ce conflit constitutionnel dégénéra en lutte armée le jour de la convocation des Chambres (15 mai). Dans la nuit, les chefs libéraux élevèrent des barricades dans les principales rues, et le roi répondit à ces menaces en faisant occuper par ses troupes les points stratégiques. Bien qu'il leur eût ordonné de ne tirer qu'à la dernière extrémité, elles perdirent patience en face des provocations dont elles étaient l'objet, marchèrent à l'assaut des barricades, et s'en emparèrent après un combat sanglant auquel succédèrent des scènes de pillage. La Chambre fut dissoute, la garde nationale licenciée et le roi acclamé par les

lazzaroni, restés absolutistes. Ferdinand II usa d'ailleurs de sa victoire avec modération : il conserva la constitution et décréta de nouvelles élections pour le 15 juin. Mais il jugea indispensable la présence à Naples de toutes les forces militaires dont il pouvait disposer. 20 000 hommes étaient prêts à partir pour la Lombardie : ils restèrent dans la capitale. L'escadre napolitaine était allée opérer de concert avec l'escadre sarde le blocus de Trieste : elle fut rappelée, et le blocus dut être levé (27 mai). Enfin une division de 13 000 hommes, sous les généraux Pepe et Statella, était parvenue à Ferrare; elle reçut, le 22 mai, l'ordre de revenir. Pepe, qui aimait mieux désobéir que trahir la cause nationale, ne parvint à en conduire à Venise qu'une faible partie.

Perte de la Vénétie. — La détermination du roi de Naples permit à Radetzki de dégager ses derrières, de recouvrer la Vénétie et de rétablir ses communications directes avec Vienne. A la nouvelle de ses désastres, une armée de secours de 20 000 hommes s'était en effet formée en Istrie pour aller le délivrer. Nugent, qui en avait le commandement, franchit l'Isonzo le 16 avril, envahit le Frioul, entra dans Udine le 23, après un violent bombardement, enleva la forteresse de Palmanova, défendue par Zucchi, laissa Trévise et Venise à sa gauche, essaya de tourner par le nord la ligne de la Piave et la força, le 9 mai, à la Cornuda, malgré la résistance des volontaires romains de Ferrari. Le 20 mai, il apparaissait devant Vicence, qu'il ne pouvait enlever, mais il contournait la place, et, le 23 mai, il réussissait à opérer sa jonction avec Radetzki, auquel il amenait 15 000 hommes, 30 canons et un énorme convoi de vivres. Cette courte campagne avait été conduite avec une vigueur et une rapidité qui contrastaient avec la lenteur des opérations italiennes.

Les dernières victoires. Goïto. — Deux succès importants, l'un d'ordre militaire, l'autre d'ordre politique, vinrent heureusement rendre confiance à Charles-Albert et retarder le désastre qu'il commençait à prévoir. Il dut le premier à une tentative prématurée de son adversaire pour reprendre l'offensive. Le 28 mai, Radetzki sortait de Vérone et se portait à

Mantoue avec 15 000 hommes, afin de tourner par sa gauche l'armée italienne. Le 29, il surprenait les 6 000 Toscans et Napolitains campés devant cette place, à Curtatone et à Montanara, et les écrasait à la suite d'une lutte acharnée, puis il marchait le 30 sur Goïto, où il se heurtait au gros des troupes piémontaises accourues pour le repousser. Le soir venu, elles le contraignaient à la retraite, apprenaient la prise de Peschiera et saluaient Charles-Albert roi d'Italie sur le champ de bataille.

Les annexions. — Presque en même temps une heureuse nouvelle parvenait à ce dernier : celle du vote d'annexion de la Lombardie au Piémont. Une importante question s'était en effet posée le jour où il avait pris les armes Les populations qu'il allait secourir se constitueraient-elles en États indépendants ou préféreraient-elles s'adjoindre aux siens? Serait-il pour elles un chef militaire ou un chef politique, un libérateur ou un souverain? Il sembla tout d'abord ne poursuivre d'autre but que l'expulsion de l'Autriche. Mais bientôt l'arrivée et la propagande républicaine de Mazzini à Milan, le danger de laisser derrière lui un dangereux foyer d'agitation, la nécessité de pouvoir disposer en maître de toutes les ressources militaires que présentait la Lombardie, enfin l'ambition de devenir le souverain d'un grand royaume de la Haute Italie, le déterminèrent à adopter une politique moins désintéressée et à provoquer un mouvement annexionniste dans les provinces affranchies de la domination autrichienne. Les habitants des duchés, trop faibles pour constituer un État indépendant, déférèrent les premiers à ses désirs, et, dès le début de mai, Plaisance, Parme, Modène et Reggio votèrent leur réunion sans conditions au Piémont. La Lombardie, où le parti républicain était plus nombreux et l'esprit fédéraliste plus vivace, montra d'abord une certaine répugnance à se laisser absorber dans la monarchie sarde; il fallut pour l'y déterminer lui promettre qu'à la paix elle nommerait de concert avec le Piémont une constituante chargée d'établir un régime nouveau commun aux deux provinces; à cette condition seulement elle consentit à abdiquer entre les mains de Charles-Albert l'indépendance qu'elle avait conquise,

et vota, à la presque unanimité des voix, sinon l'annexion, du moins la fusion avec le Piémont (29 mai).

A la suite de ce vote, le mouvement annexionniste se communiqua à la Vénétie. Il gagna d'abord les villes de la Terre-Ferme. Padoue, Trévise, Vicence, Rovigo menacèrent la métropole d'une sécession si elle ne suivait pas l'exemple donné par Milan. Après de longues hésitations, Manin finit par comprendre qu'en persistant à vouloir conserver à sa patrie une existence indépendante il lui enlèverait les sympathies de l'Italie et perdrait lui-même sa popularité. Il laissa donc l'Assemblée constituante de la République vénitienne voter dès sa première séance, par 127 voix sur 133, l'annexion au Piémont (4 juillet).

Toutes les provinces de l'Italie du Nord avaient ainsi successivement fixé la forme de leur existence future et décrété leur fusion en un seul royaume sous le sceptre de la maison de Savoie. Mais si elles avaient résolu la question politique qui les divisait, la question militaire restait indécise et le sort de l'Italie dépendait de la lutte suprême que Charles-Albert allait soutenir contre l'armée autrichienne.

Troisième phase de la guerre (30 mai-9 août 1848). — La bataille de Goïto devait être la dernière victoire des armes italiennes. La première phase de la guerre avait été pour elle celle des succès, la seconde celle des difficultés, la troisième devait être celle des erreurs et des désastres. Charles-Albert, après avoir marché en avril de triomphe en triomphe, après avoir cessé en mai, sinon de vaincre, au moins d'avancer, fut forcé en août de reculer jusqu'à la frontière de ses États. Il commit en effet pendant les mois de juin et de juillet quelques fautes assez graves pour rendre une catastrophe inévitable.

La première fut de ne pas tirer parti de sa victoire de Goïto. Au lieu de poursuivre hardiment Radetzki avec ce qu'il avait de troupes sous la main, il perdit quatre jours à les rassembler toutes, et se mit en mouvement trop tard pour joindre son adversaire (4 juin) et occuper à son extrême gauche la position redoutable, mais excentrique, de Rivoli, qui commandait le cours de l'Adige (10 juin); au lieu de rester en observation devant l'armée autrichienne pour l'immobiliser dans Vérone, il la laissa

s'éloigner pour aller s'emparer de Vicence. Cette place, dont Nugent n'avait pu s'emparer, pouvait être considérée comme la clef de la Vénétie ; Radetzki, sorti de Vérone avec 25 000 hommes et 60 canons, vint surprendre la division romaine de Durando qui la défendait, et après l'avoir écrasée sous les feux de son artillerie, la contraignit à capituler (11 juin). Désormais la Vénétie était privée de ses meilleurs défenseurs et Radetzki n'avait plus aucun danger à redouter sur ses derrières ; il revint avec la même rapidité réoccuper ses positions primitives (13 juin). Charles-Albert n'avait donc su ni remporter de nouveaux avantages, ni mettre obstacle aux entreprises de son adversaire, et les manœuvres stériles qu'il venait d'ordonner n'avaient eu d'autre résultat que de briser l'élan et d'épuiser les forces de ses troupes.

A cette première faute il en ajouta une seconde. Passant d'un extrême à l'autre, il fit succéder à cette activité désordonnée un mois de funeste inaction. Trente jours se passèrent (14 juin-13 juillet) sans qu'il entreprît aucune opération importante. Il les employa à se demander s'il ferait une guerre défensive en se fortifiant sur le Mincio, ou une guerre offensive en attaquant la ligne de l'Adige. Il adopta un moyen terme en mettant le siège devant Mantoue (13 juillet).

Cette brusque immobilité lui devint aussi funeste qu'une bataille perdue. Elle mit en lumière toutes les causes de désorganisation et tous les éléments de faiblesse qui devaient empêcher la cause italienne de triompher. Ces faiblesses étaient nombreuses : elles tenaient surtout au caractère du roi et à la composition de son armée.

Charles-Albert était, au témoignage de l'un de ses admirateurs, aussi incertain dans le conseil que brave dans le combat : portant dans la conduite de la guerre les mêmes tendances spéculatives et le même esprit d'indécision que dans le gouvernement de ses États, il se perdait en d'interminables considérations quand il eût fallu prendre rapidement un parti, ne voyait que le mauvais côté des combinaisons qui lui étaient proposées, même quand il les adoptait, et, après les avoir acceptées sans confiance, les mettait à exécution sans vigueur : sa lenteur à

se décider l'empêchait de profiter des occasions favorables, sa timidité à agir de transformer en victoires complètes les avantages qu'il remportait. — Les qualités de l'armée pouvaient-elles au moins suppléer aux défaillances du chef? On pouvait y distinguer deux éléments : les troupes piémontaises et les volontaires. Dans les troupes piémontaises, les soldats étaient braves, solides, obéissants, résistants aux fatigues, les officiers valeureux et énergiques ; mais les généraux, affaiblis par l'âge, ignorants en stratégie, manquaient d'activité et de résolution. Quant aux volontaires qui s'étaient levés au début de la guerre pour chasser l'Autriche du sol de l'Italie, ils étaient également insuffisants par leur nombre et par leurs qualités militaires; d'une part, ils n'avaient pas dépassé le chiffre de 20 000, alors qu'il en aurait fallu 100 000 pour décider du sort de la guerre; d'autre part, s'ils possédaient des qualités d'enthousiasme et d'élan, précieuses dans une insurrection, ils étaient dépourvus de l'expérience militaire et de la force de résistance nécessaire dans une longue campagne.

Le désastre (juillet-août 1848). — L'armée autrichienne au contraire ne pouvait que gagner à la prolongation de la guerre; des renforts successifs la portèrent à 120 000 hommes et, en juillet, son chef jugea le moment venu de justifier les espérances qui reposaient sur lui. Profitant de l'état de dissémination où se trouvaient les Piémontais, échelonnés de Mantoue jusqu'à Rivoli, il attira leur attention vers leur droite par une démonstration vers Ferrare (14 juillet), les força sur leur gauche d'évacuer le plateau de Rivoli, et se mit en marche avec le gros de ses forces pour tourner leur centre et gagner avant eux le Mincio. Il y réussit le 23, mais dut s'arrêter le 24 et repousser l'attaque de Charles-Albert accouru de Mantoue pour lui couper la retraite. La lutte suprême se livra autour de Custozza et de Somma-Campagna et dura deux jours (24-25 juillet); elle se termina par la défaite de Charles-Albert, qui dut battre en retraite en toute hâte, abandonner sans combattre les lignes de l'Oglio et de l'Adda et gagner Milan à la tête de 25 000 hommes de troupes démoralisées. Il espérait d'abord défendre cette ville : il y trouva des ressources et des fortifications insuffisantes, des

milices indisciplinées et put se convaincre, dans un combat d'arrière-garde, que toute tentative de résistance n'aurait d'autre résultat que de l'exposer au bombardement et au pillage. Il signa donc le soir même (4 août) une capitulation qui lui permettait de l'évacuer pacifiquement. Le lendemain (5 août) il eut à se défendre contre les menaces et les violences d'une partie de la population milanaise, indignée de ce qu'elle considérait comme une trahison, et dut recourir à la force pour recouvrer sa liberté. Le 6 août enfin, il abandonnait définitivement la ville et reculait jusqu'au Tessin, limite de ses États. A ce moment, jugeant que la guerre était désormais sans objet, il fit signer par son aide de camp, Salasco, un armistice dont les conditions étaient aussi favorables qu'il pouvait l'espérer : il stipulait l'évacuation par les troupes piémontaises des places qu'elles occupaient encore en Lombardie et le rétablissement du *statu quo ante bellum* (9 août).

Ainsi se terminait la première guerre de l'indépendance italienne : par une déception proportionnée à l'ardeur des espérances qu'elle avait éveillées. La Lombardo-Vénétie, un instant délivrée, retombait sous le joug de l'Autriche ; les anciennes frontières étaient relevées et l'ancien régime était rétabli. Mais si la guerre nationale avait cessé, les passions politiques qu'elle avait soulevées n'étaient pas éteintes et allaient prolonger pendant huit mois encore l'ère de troubles et d'agitations ouverte en Italie par le soulèvement de Palerme.

IV. — Les révolutions.

Nouvelle orientation de la politique italienne. — L'armistice du 9 août 1848 ouvre une nouvelle période dans l'histoire des révolutions italiennes. Il marque le moment où le parti modéré perd la direction du mouvement national et où le parti avancé cherche à s'en emparer. Le premier, monarchique et fédéraliste, avait jusqu'alors fait prévaloir son influence et poursuivi d'abord l'expulsion de l'Autriche, puis la formation d'une union italienne sous l'égide du roi de Piémont

et du Pape; il avait failli à toutes ses promesses, Charles-Albert s'étant montré incapable, Pie IX hésitant, les autres princes réfractaires à l'union, et l'Autriche invincible. Le parti républicain et unitaire, qui était resté dans l'ombre pendant les derniers événements, et n'en acceptait pas la responsabilité, devait naturellement profiter du discrédit qu'ils avaient jeté sur les programmes et sur les chefs des modérés. Il entra alors en scène, en proclamant que l'indépendance serait obtenue, non par des demi-mesures que l'expérience avait démontrées insuffisantes mais par des moyens radicaux. Il fallait, suivant lui, résoudre la question politique avant la question nationale, et ne marcher contre l'Autriche qu'après avoir renversé les princes, abattu les frontières, et fait de tous les États italiens une république unitaire. A la fin de l'année 1848 une évolution s'accomplit donc dans l'histoire intérieure de l'Italie, que tous les contemporains prévirent et annoncèrent. « Quiconque, s'écriait Mazzini, se livrerait encore aux illusions dynastiques, n'aurait ni intelligence, ni cœur, ni amour véritable de l'Italie, ni aucune espérance d'avenir. » « Le parti libéral, écrivait à son gouvernement lord Napier, ministre d'Angleterre à Naples, qui comprend la plus grande partie des personnes honnêtes et éclairées des haute et moyenne classes, semble n'avoir plus tout l'appui, tout l'espoir qui le soutenait encore pour prendre part à la conduite des affaires publiques. » D'Azeglio enfin résumait les changements qui allaient s'opérer en Italie lorsqu'il disait : « La guerre des princes est finie, celle du peuple commence. »

Les premières conséquences de la défaite du Piémont. — Cette évolution se dessina au lendemain même de Custozza. La nouvelle de la défaite avait, dans toute l'Italie, surexcité des esprits mal préparés à la recevoir et provoqué les explosions d'un patriotisme que les meneurs mazziniens cherchèrent à égarer. Ils ne purent y réussir à Venise et à Turin, mais furent plus heureux à Florence et à Rome. Venise, qui avait été abandonnée par Charles-Albert, se borna à rétablir la république, sous le pouvoir dictatorial de Manin (13 août), à demander le secours de la France et à faire des préparatifs de

défense contre l'armée autrichienne. A Turin, le Parlement, agité par les mêmes passions que la population, restait fidèle au principe monarchique, mais ne pouvait se résigner à la paix; il renversa successivement les cabinets Casati et Revel, qu'il ne trouvait pas assez belliqueux. En Toscane, la situation était plus grave encore; une révolte, fomentée par le romancier Guerrazzi, éclata à Livourne et prit en quelques jours de telles proportions que le grand-duc dut recourir pour l'apaiser à l'homme même qui la dirigeait (29-30 août); bientôt après, Léopold II se voyait forcé par de nouvelles manifestations d'appeler au ministère les deux chefs du parti radical, Guerrazzi et Montanelli, qui réclamaient la réunion d'une constituante.

Les mêmes idées commençaient à se faire jour à Rome. Les rapports du Pape avec son gouvernement et avec la population y étaient devenus plus tendus à mesure que les événements se précipitaient. La nouvelle de Custozza amena la démission de Mamiani (2 août). Quelques jours après, on apprit que le général Welden avait passé la frontière pontificale et attaqué inutilement la ville de Bologne, défendue par le courage de ses habitants. Le Pape, pressé de répondre à cette provocation par une déclaration de guerre, se contenta de protester contre la violation de son territoire. Cette attitude pacifique n'ayant eu d'autre résultat que d'augmenter encore l'irritation des esprits et l'impopularité de son nom, il chercha à satisfaire l'opinion en appelant au ministère l'homme qu'il jugeait le plus propre à le réconcilier avec ses sujets; c'était le comte Rossi, ancien ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, administrateur de talent et libéral convaincu (6 septembre).

Dans le royaume de Naples. Ferdinand II profita de la défaite du Piémont pour proroger deux fois le parlement et pour revenir au gouvernement personnel. Puis il tourna ses forces contre la Sicile, qui avait maintenu son indépendance et élu comme roi le duc de Gênes, second fils de Charles-Albert. Par ses ordres, une armée sous le commandement de Filangieri débarqua devant Messine, écrasa la ville sous une pluie de bombes et l'emporta d'assaut (8 septembre). Mais les hostilités furent arrêtées par la médiation du gouvernement français, qui

fit conclure un armistice entre le roi et ses sujets (16 septembre). Les Deux-Siciles n'en étaient pas moins soustraites au mouvement qui entraînait le reste de l'Italie.

La République romaine et la République toscane. — Ce mouvement démocratique, que les princes avaient cru pouvoir arrêter ou ralentir par leurs concessions, allait au contraire être précipité, à Rome, par un événement tragique : ce fut le meurtre de Rossi. A peine arrivé au pouvoir, le nouveau ministre de Pie IX l'avait exercé en administrateur habile et en politique prudent. Comme administrateur, il travailla à la réorganisation civile de l'État romain, en réformant les principaux abus, en restaurant les finances, en obtenant du clergé un prêt de 4 millions d'écus. Comme politique, il annonça et négocia à Turin, à Florence et à Naples, la formation d'une confédération qui unissait les États italiens, fixait leurs rapports en temps de paix et déterminait leurs contingents militaires en temps de guerre; il espérait ainsi prouver qu'il n'était besoin ni de la république pour établir un régime libéral dans les États pontificaux, ni de l'unité pour rendre à l'Italie son indépendance. Tandis qu'il déplaisait aux modérés par sa raideur doctrinaire et ses manières hautaines, il s'attirait par là la haine des exaltés; ils se débarrassèrent de lui par un crime. Le 15 novembre 1848, il devait exposer ses projets à la Chambre des députés romaine. Malgré les lettres de menaces qu'il avait reçues, il se rendit sans escorte au palais du Capitole, dans lequel elle se réunissait, et fut frappé par le poignard d'un inconnu au moment où il en franchissait le seuil. Ce crime, auquel la garde civique assista sans l'empêcher, et que les députés apprirent sans s'émouvoir, devint le signal de désordres plus graves encore. Le lendemain, une démonstration tumultueuse parcourt les rues de Rome, puis va assiéger le Pape dans le Quirinal, en lui demandant un ministère démocratique, la convocation d'une constituante italienne, et la guerre contre l'Autriche. Sur son refus, un combat sanglant s'engage entre les Suisses de garde et le peuple; vers le soir Pie IX céda, en prenant à témoin les ambassadeurs étrangers de la violence qu'il subissait, consentit à appeler au pouvoir les

agitateurs Galetti et Sterbini. Mais à partir de ce jour, il ne chercha plus qu'à s'échapper d'une ville où il jugeait sa liberté compromise et sa position intenable ; il y réussit le 24 novembre et se réfugia à Gaëte.

La rupture était désormais complète entre le Pape et ses sujets ; elle devint bientôt irréparable. De Gaëte, il écrivit qu'il ne renonçait pas à ses droits, nomma par deux fois une commission exécutive qui refusa d'entrer en fonctions, et ne consentit pas à recevoir une délégation venue pour lui demander de rentrer dans sa capitale. La Chambre des députés lui répondit en nommant une junte d'État chargée provisoirement du pouvoir exécutif : un bref pontifical traita aussitôt d'attentat sacrilège la création de cette junte. Cette attitude intransigeante, en rendant inutile toute tentative d'arrangement, enleva aux modérés l'autorité morale qu'ils avaient jusqu'alors possédée et permit aux républicains avancés, dont l'influence était désormais prépondérante, de réclamer la convocation d'une assemblée nommée par le suffrage universel. Le parlement romain, déférant à leurs vœux, se déclara dissous et fixa les élections pour une constituante au 21 janvier 1849. Le 8 février, la nouvelle assemblée se réunit : composée presque uniquement de mazziniens, elle comptait même dans son sein les principaux chefs du parti démocratique étrangers à l'État romain. Son premier acte fut de voter après une longue discussion, et par 143 voix contre 11, la déchéance temporelle du Pape, avec garantie de son indépendance spirituelle, et de proclamer la République romaine (9 février). La première partie du programme de Mazzini était désormais réalisée à Rome : le régime théocratique avait fait place à la République.

Après la république, restait à fonder l'unité. Ce furent les démocrates toscans qui en comprirent les premiers la nécessité. Ils reconnaissaient en effet pour chef l'auteur même du projet de constituante italienne ; depuis la malheureuse issue de la guerre royale, Montanelli ne cessait de répéter que le seul moyen de sauver la cause nationale était de réunir à Rome une assemblée unique élue au suffrage universel par tous les habitants de la Péninsule. Il ne se servit du pouvoir que

pour faire triompher son idée favorite : de nouvelles élections lui permirent de compter sur une majorité complaisante, des manifestations populaires intimidèrent le grand-duc, et, le 10 janvier 1849, le parlement décidait que la Toscane nommerait 39 députés chargés de la représenter à la constituante italienne qui se réunirait à Rome. Le grand-duc, comprenant quels dangers une pareille décision pouvait faire courir à sa couronne, s'enfuit à Sienne. Aussitôt Mazzini accourt à Florence, où il est reçu en triomphe; un gouvernement provisoire est formé, proclame la république et convoque une constituante (18 février). Deux républiques étroitement unies par la communauté des principes et des espérances étaient donc nées au centre de l'Italie, entre l'armée autrichienne et l'armée napolitaine.

La seconde guerre d'indépendance. — Les événements de Rome et de Florence avaient eu dans toute l'Italie un retentissement trop profond pour qu'on n'en ressentît pas le contrecoup à Turin. Mais les passions qu'ils soulevèrent en Piémont prirent une forme nationale et y provoquèrent, au lieu d'une révolution politique, une guerre contre l'Autriche.

Cette guerre, les chefs du parti avancé et les réfugiés lombards n'avaient cessé de la réclamer depuis la conclusion de l'armistice. Ils obtinrent une première satisfaction (15 décembre 1848) en portant au ministère Gioberti, dont le nom signifiait à la fois la reprise des hostilités contre l'Autriche et l'établissement d'un pacte fédératif entre tous les États italiens. A la nouvelle de la déchéance du Pape et de l'intervention probable de l'Autriche, leurs demandes devinrent tellement pressantes que Charles-Albert craignit de perdre sa popularité et sa couronne s'il résistait plus longtemps à leurs vœux. Le 12 mars 1849, il dénonça l'armistice; le 20, il franchit la frontière à la tête de 65 000 hommes dont il avait confié le commandement au général Chrzanowski, renommé comme stratégiste. Chrzanowski passa le Tessin à Buffalora et se dirigea sur Milan. Il dut dès le lendemain arrêter sa marche en avant, opérer un changement de front et faire face à Radetzki, qui avait forcé le passage du Tessin à Pavie, grâce à la négligence de Ramorino, et remontait la rive droite du fleuve pour couper la retraite à l'armée. La lutte

suprême se livra en avant de Novare, le 23 mars; elle sembla d'abord tourner à l'avantage des Piémontais; mais, à quatre heures du soir, un furieux assaut leur enleva le hameau de la Bicocca, qui était la clef de leurs positions et, à la nuit, ils se repliaient en désordre sur Novare, après avoir perdu 5 000 hommes. La démoralisation de l'armée ne permettant plus à Charles-Albert de continuer la guerre, et les conditions que Radetzki mettait à la conclusion de la paix lui paraissant inacceptables, il pensa que sa personne était un obstacle au salut du Piémont, abdiqua le soir de la bataille en faveur de son fils, et partit pour Oporto, où il comptait terminer ses jours. Le nouveau roi Victor-Emmanuel II signa, le 26 mars, un armistice avec Radetzki.

La seconde guerre d'indépendance avait duré cinq jours. Elle eut un épilogue sanglant à Brescia et à Gênes. A Brescia, la population se souleva en apprenant la reprise des hostilités, et résista pendant dix jours aux troupes de Haynau envoyées pour reprendre la ville (23 mars-2 avril). A Gênes éclata, à la nouvelle de Novare, une insurrection républicaine qui dut être reprimée par la force (11 avril). La paix était désormais rétablie dans le nord de l'Italie.

V. — Les Restaurations.

La bataille de Novare marqua le terme extrême du mouvement ascendant révolutionnaire et le commencement de la réaction. Les événements de Rome et de Florence avaient en effet transformé la question italienne en question européenne. D'une part, les États monarchiques regardaient l'apparition de deux nouvelles républiques comme un danger pour les trônes; d'autre part, les puissances et les personnes catholiques, qui considéraient le pouvoir et l'exercice du pouvoir temporel comme des conditions nécessaires de l'indépendance du Souverain Pontife, se croyaient lésées par la déchéance de Pie IX. La cause démocratique, déjà affaiblie par les fautes et les divi-

sions de ses défenseurs, succomba, dans tous les pays où elle avait triomphé, à l'intervention ou à l'hostilité de l'étranger : et la période des restaurations succéda à celle des révolutions.

La réaction en Sicile. — La première et la plus facile s'accomplit en Sicile, où les troupes napolitaines n'occupaient encore que Messine. Encouragé par la nouvelle de la victoire de l'Autriche dans le nord, Ferdinand II rompit l'armistice conclu en septembre 1848 : Filangieri marcha contre les volontaires siciliens commandés par le Polonais Mierolawski, s'empara de Taormina le 4 avril 1849, de Catane le 6, et parut le 8 devant Palerme : la ville dut capituler le 15 mai, après une résistance acharnée. La Sicile était désormais soumise, et le régime absolutiste rétabli dans le sud de l'Italie.

La réaction en Toscane. — Restaient les trois républiques de Venise, de Rome et de Florence. Celle de Florence n'eut, grâce aux fautes de ses chefs, qu'une existence éphémère. Le premier acte de l'Assemblée constituante toscane, réunie le 25 mars, avait été de mettre fin aux pouvoirs du triumvirat, et de confier la dictature à Guerazzi : ce dernier ne s'en servit que pour essayer de la conserver, s'entoura de volontaires livournais qui se rendirent odieux au peuple par leur indiscipline, et provoqua par ses maladresses, à Florence et dans les campagnes, une double insurrection monarchique (11-12 avril). La municipalité florentine, composée de libéraux constitutionnels, s'empara alors du pouvoir au nom du grand-duc, qu'elle pria de revenir. Léopold II se fit précéder d'une armée de 18 000 Autrichiens qui occupa Florence et Livourne (15-22 mai) et lui permit de suspendre le statut, contrairement à ses promesses, et d'emprisonner les principaux chefs du parti démocratique. La restauration s'était donc accomplie en Toscane, grâce à une perfidie, mais sans effusion de sang.

La réaction à Rome. — Il n'en fut pas de même à Rome. Tout contribuait en effet à rendre longue et sanglante la lutte qu'allaient livrer les défenseurs et les adversaires de la jeune république. C'était à Rome, en effet, que s'étaient réfugiés les chefs ou les défenseurs du parti démocratique italien, chassés de leur patrie par la réaction. On avait vu successivement y

accourir Mazzini, qui n'avait joué qu'un rôle restreint dans les événements de 1848 et qui trouvait pour la première fois un champ d'action favorable à ses idées; Garibaldi, jeune général génois que de brillants combats contre l'Autriche avaient rendu populaire; enfin une foule de volontaires, toscans, génois ou siciliens qui venaient défendre à Rome le dernier boulevard de l'indépendance. Les proscrits entretenaient l'enthousiasme du peuple et stimulaient le zèle de la Constituante, qui sur leurs instances, ordonnait de sérieux préparatifs de défense et déléguait le pouvoir exécutif à un triumvirat composé de Mazzini, Saffi et Armellini.

D'autre part, Pie IX ne restait pas inactif et trouvait sans peine des alliés. Dès le 18 février il s'était adressé aux puissances catholiques pour leur demander leur concours contre la république. La France, l'Autriche, l'Espagne et le royaume de Naples répondirent à son appel, mais ne purent s'entendre, à la conférence de Gaëte (mars-avril 1849), sur les conditions de l'intervention. Comme l'Autriche semblait décidée à agir seule, Louis-Napoléon, Président de la République française depuis décembre 1848, résolut de brusquer les choses et de la devancer à Rome, afin de ne pas lui permettre d'acquérir une influence prépondérante dans le centre de l'Italie. Après avoir obtenu un vote favorable de l'Assemblée constituante, il envoya un corps de 7000 hommes, sous Oudinot, débarquer à Civitâ-Vecchia (25 avril). Cette petite armée avait une mission assez mal définie : elle devait « se trouver présente aux événements dans le double intérêt de l'influence française et de la liberté qui pourrait courir des dangers ». Quand elle se présenta devant les murs de Rome, où elle comptait être reçue en libératrice, elle fut attaquée et battue (30 avril) et dut conclure une suspension d'armes.

La république romaine avait marqué nettement son intention de repousser par la force toute tentative d'intervention. Elle vit aussitôt ses frontières envahies : au nord par les Autrichiens, qui s'emparèrent de Bologne (8 mai); au sud par les Napolitains. que Garibaldi put arrêter et battre à Velletri (19 mai); à l'ouest par les Espagnols, qui débarquèrent à Terracine. Enfin le général Oudinot, sur l'ordre de Louis-Napoléon soutenu par la

nouvelle Assemblée législative, reprit les hostilités (3 juin) et se disposa à investir Rome, à la tête de 30000 hommes. Il commença les travaux de siège le 4, le bombardement le 13 et s'empara le 30 d'une partie des murs. La défense était désormais impossible, et Garibaldi, qui commandait l'armée, sortit de Rome avec 5000 volontaires pour continuer la lutte dans les Apennins (2 juillet). L'Assemblée constituante, reculant devant une guerre des rues, reçut la démission de Mazzini, laissa à la municipalité le soin de traiter avec l'ennemi et se sépara lors de l'entrée des troupes françaises, en promulguant, comme suprême protestation, la constitution républicaine qu'elle avait élaborée pendant le siège. Le 14 juillet, le général Oudinot proclamait la restauration de la souveraineté temporelle du pape. Garibaldi, traqué de tous côtés par les troupes autrichiennes, réussissait à leur échapper et à s'embarquer pour Gênes.

Chute de Venise. — Le drapeau de l'indépendance italienne ne flottait plus que sur les murs de Venise. Les habitants de cette ville, bloqués depuis le mois de septembre 1848, allaient donner à l'Italie un admirable exemple d'héroïsme, de concorde et d'union. Quand la nouvelle de Novare leur eut enlevé tout espoir d'être secourus, l'Assemblée nationale publia ce simple décret : « Venise résistera à tout prix; Manin est investi de pouvoirs illimités ». Elle fit un emprunt forcé, et confia le commandement de ses volontaires au Napolitain Ulloa; à l'investissement succéda le bombardement, quand les Autrichiens se furent emparés du fort de Malghera sur la Terre-Ferme (26 mars); au bombardement s'ajoutèrent bientôt la famine et le choléra. Quand la ville n'eut plus que pour dix-huit jours de vivres, Manin comprit que l'heure était venue, laissa la municipalité négocier la capitulation avec le général Gorzkowski, déposa le pouvoir et s'embarqua pour la France le jour même de l'entrée des Autrichiens à Venise (27 août 1849).

L'Italie républicaine succombait donc comme avait succombé l'Italie monarchique, et les deux partis qui avaient pris successivement la direction des événements s'étaient montrés impuissants à réaliser leur programme : l'un avait trop compté sur les princes, réfractaires à l'idée italienne, l'autre sur le peuple,

inapte encore à se gouverner lui-même. De l'expérience tentée ressortaient pourtant des motifs d'espérance en même temps que des leçons. Si le Pape avait trompé l'attente des Giobertistes, un prince s'était rencontré qui s'était fait le soldat et était devenu le martyr de l'indépendance. Si le peuple avait paru dépourvu des qualités politiques que lui attribuaient les Mazziniens, il avait prouvé par son héroïsme, à Milan et à Venise, à Rome et à Palerme, qu'il était accessible au sentiment national, et il avait pour la première fois pris part au mouvement patriotique autrement qu'en spectateur. L'immense effort qu'avait tenté l'Italie en 1848 et en 1849 n'était donc pas resté complètement infructueux; il lui avait donné conscience d'elle-même en prouvant que la cause nationale avait désormais une dynastie pour la représenter et un peuple pour la défendre.

BIBLIOGRAPHIE

Sur l'histoire générale de l'Italie en 1848-1849, consulter outre les ouvrages cités ci-dessus, t. X, p. 590 : *Archivio triennale delle cose d'Italia dall' avvenimento di Pio IX all' abbandono di Venezia*, Capolago, 1850 (important recueil de documents). — **D'Azeglio**, *L'Italie de 1847 à 1865* (lettres publiées par M. E. Rendu), Paris, 1867. — **G. Pepe**, *Les Révolutions et les guerres d'Italie en 1847-48-49*. — **Perrens**, *Deux ans de révolution en Italie*. Paris, 1857. — **V. Bersezio**, *Trente anni di vita italiana*, t. I-IV, Turin, 1889. — **C. Fabris**, *Gli avvenimenti militari di 1848-1849*, 2 vol., Turin, 1900 (publication de l'état-major italien). — **C. Tivaroni**, *Storia critica del Risorgimento*, 9 vol., 1891-1893. — **J. Zeller**, *Pie IX et Victor-Emmanuel*, Paris, 1879.

La *Rivista storica del Risorgimento italiano*, périodique paru à Turin de 1876 à 1900, contient un grand nombre de monographies curieuses; on en trouvera également dans la *Biblioteca storica del Risorgimento* (Rome), collection dont la publication se poursuit encore.

Sur le Piémont. — **Costa de Beauregard**, *La Jeunesse de Charles-Albert*, 1888; *Les dernières années du roi Charles-Albert*, Paris, 1890. — **Della Rocca**, *Autobiographia di un veterano*, 2 vol., Turin, 1897. — **Ulloa**, *Hist. de la guerre de l'indép. italienne*, Paris, 1859.

Sur la Lombardie. — **Ottolini**, *La rivoluzione lombarda del 1848 e 1849*, Milan, 1887. — **Von Helfert**, *Die Anfänge d. ital. Einheitsbeweg.*, Vienne, 1903.

Sur Venise. — **Manin**, *Lettere*, 1859.

Sur la Toscane. — **Montanelli**, *Memorie sull' Italia e specialmente sulla Toscana*, 2 vol., Turin, 1853 (trad. fr. par Arnaud, Paris, 1857).

Sur Rome. — **Garibaldi**, *Autobiography* (en anglais), 3 vol., 1887.

Sur les Deux-Siciles. — **Massari**, *I casi di Napoli dal 29 gennaio 1848 in poi*. — **Nisco**, *Ferdinand II...*, 1884.

Consulter, ci-dessous, la bibliog. du chap. VII, p. 301.

CHAPITRE III

REVOLUTION ET RÉACTION EN ALLEMAGNE

(1848-1852)

Effondrement de l'ancien régime. — A la nouvelle des événements de Paris, les journaux officieux en Allemagne essayèrent tout d'abord de réveiller le chauvinisme germanique et de détourner contre la France l'agitation qu'ils prévoyaient. « Dans le cas, écrivait la *Gazette universelle* de Prusse, où nos frontières seraient menacées par de nouvelles convoitises, peut-être dissimulées sous le prétexte d'assurer le bonheur des autres peuples en leur imposant les théories françaises, que l'Allemagne soit debout, prête à repousser toutes les attaques, même par les armes si c'est nécessaire! » Ces exhortations firent long feu; avant même les circulaires de Lamartine, personne ne soupçonnait le Gouvernement provisoire de vouloir reprendre la politique belliqueuse de la Convention : comme les diverses classes sociales, les nations semblaient vouloir se confondre dans un enthousiasme bruyant et un optimisme tumultueux. La conviction que l'ancien ordre de choses ne pouvait se maintenir était d'ailleurs si générale que les plus intéressés à sa durée renoncèrent à le défendre, et la révolution s'étendit sans effort, presque sans lutte.

Le 27 février 1848, les libéraux réunis à Offenbourg et à Mannheim résolurent de présenter à la Diète de Carlsruhe une

pétition qui résumait leurs griefs et leurs désirs : liberté religieuse, abolition du régime féodal et réforme financière, jury, responsabilité ministérielle, garde nationale, suppression des lois d'exception, liberté de la presse, établissement d'un parlement populaire à Francfort. Le grand-duc Léopold s'était compromis en soutenant le ministre Blittersdorf, et, bien que la politique modérée du nouveau ministre Beck (1847) eût quelque peu apaisé les colères, l'opinion publique demeurait hostile au gouvernement; dans les districts les plus voisins de la France ou de la Suisse, les radicaux étaient nombreux; l'armée était médiocre et peu sûre, l'administration divisée et déconcertée. Quelques discours véhéments appuyés par les cris d'une poignée de manifestants entraînèrent la Chambre; le grand-duc appela aux affaires les chefs de la gauche et se déclara prêt à donner satisfaction aux désirs populaires. Dans la Hesse-Darmstadt, Louis II nomma président du ministère Henri de Gagern, que le parti constitutionnel allemand considérait volontiers comme son chef. En Bavière, où les esprits étaient encore fort excités à la suite des épisodes provoqués par la chute du ministère catholique et l'influence de Lola Montez, Louis Ier essaya d'apaiser l'agitation en appelant au pouvoir les chefs de l'opposition; puis, désespéré de voir l'autorité glisser peu à peu de ses mains, il abdiqua en faveur de son fils Maximilien II (19 mars).

Dans la Hesse-Électorale, le Nassau, le Wurtemberg, la Saxe, à Hambourg, à Brême, les gouvernements, après quelques timides velléités de résistance, cédèrent à la pression populaire. Le courant parut irrésistible, parce qu'il ne rencontra nulle part d'obstacle sérieux : les fonctionnaires pactisaient ou conspiraient avec l'émeute, « les souverains attristaient jusqu'à leurs ennemis par leurs défaillances »; en quelques semaines, le pouvoir se trouva partout aux mains des chefs de la gauche, Pfitzer, Römer, Hergenhahn, Wippermann, Stüve, Pfordten; et tel était le découragement de leurs adversaires qu'ils semblèrent libres d'exécuter tout leur programme. Une ivresse idyllique gagna les cerveaux les plus solides. Il n'était pas de pays et de bourgade qui n'eût ses griefs et ses désordres, ses manifestations dramatiques ou grotesques : « On nous a déjà demandé

impérieusement tout ce qu'on peut demander, écrivait le 15 mars le duc Ernest de Saxe-Cobourg, jusqu'à la santé et au don de longue vie ». Trop longtemps comprimés, les instincts d'indépendance se déchaînaient avec une exubérance en général plus bruyante que redoutable, mais qui, en se prolongeant, risquait de dégénérer en guerre civile et de provoquer un retour offensif de la réaction, bientôt remise de sa panique. Pour empêcher que l' « année folle » ne devînt l'année sanglante, quelques chefs prirent la direction du mouvement : ils tentèrent de donner à tout cet enthousiasme sans emploi un objet, et une discipline à ces bandes de volontaires.

Le mouvement unitaire. — Pour assurer leurs conquêtes, les vainqueurs sentirent la nécessité de se rapprocher; l'unité de l'Allemagne leur parut la condition de sa liberté. Metternich avait fait de la Diète de Francfort l'instrument de la réaction; depuis un quart de siècle, c'est à elle qu'allaient les rancunes et les rancœurs; il fallait qu'elle disparût; le moment était venu de déblayer le sol de ce débris du passé qui arrêtait le progrès social, économique, politique et moral. Les classes pauvres, aigries par les misères des dernières années, avaient surtout salué dans la révolution l'espoir d'une vie moins dure; dès le lendemain du combat, elles se divisèrent. Les souverains et les nobles, très émus de l'agitation rurale, se hâtèrent de désarmer leurs paysans par des concessions dont ceux-ci furent en général satisfaits. Les ouvriers des villes étaient encore relativement fort peu nombreux, la plupart soumis à l'influence des patrons; la grande industrie naissait à peine; le parti socialiste n'avait ni chefs ni programme. La direction revint ainsi tout naturellement à la classe moyenne et surtout aux professeurs, aux écrivains, aux étudiants, qui lui imprimèrent son caractère particulier. Depuis la crise de 1840, les désirs d'unité, un moment oubliés, avaient pris une vigueur nouvelle; la liberté essentielle, primordiale, que réclamait l'Allemagne, c'était le droit de régler ses destinées, de disposer de ses forces; de toutes les servitudes, celle qu'elle ressentait avec le plus d'amertume, c'était l'anarchie gouvernementale qui paralysait son action en face de l'étranger. Sur ce terrain aussi,

le mouvement fut servi par les hésitations et la faiblesse des pouvoirs constitués, et le premier élan fut si universel et si puissant qu'il faillit emporter toutes les résistances.

Le 5 mars, cinquante et un représentants du parti libéral se réunirent à Heidelberg et chargèrent une commission de sept membres de convoquer à Francfort un « parlement préparatoire » (*Vorparlament*). La Diète, brusquement tirée de sa torpeur, reconnaissait la légitimité de ces revendications en invitant les gouvernements à déléguer auprès d'elle des représentants qui prépareraient une nouvelle constitution; le roi de Prusse acceptait la pensée d'une réforme fédérale et envoyait à Vienne un de ses confidents les plus aimés, Radowitz, pour en fixer les bases; Gagern et les libéraux modérés essayaient de s'entendre avec lui. Leurs projets furent déjoués par les événements de Berlin.

Le 18 et le 19 mars à Berlin. — Les fantaisies politiques de Frédéric-Guillaume IV et ses concessions incomplètes et lentes avaient peu à peu déconsidéré le pouvoir et mécontenté la population; les incidents de Paris et de l'Allemagne méridionale eurent presque aussitôt leur contre-coup dans les provinces rhénanes, en Silésie et en Saxe; à Berlin, dans les premiers jours de mars, quelques réunions publiques s'organisèrent; on pérora sous les Tilleuls et au *Thiergarten;* l'émotion, très superficielle, aurait été facilement calmée ou contenue. Mais le pouvoir était désorganisé par des divisions intestines; le ministre Bodelschwingh demandait des réformes rapides; le roi hésitait, partagé entre sa haine pour la révolution et le désir de s'attirer les sympathies de l'Allemagne. Pendant qu'on discutait, les meneurs prenaient confiance; la crise économique jetait sur le pavé des milliers d'ouvriers, les manifestations devenaient plus tumultueuses; la police était débordée; l'armée, à qui on avait eu recours, s'énervait; quelques victimes tombèrent. Le roi, plein de confiance dans sa popularité, conçut à peine quelque alarme quand il apprit que Metternich avait abandonné ses fonctions (13 mars) et que la révolution était maîtresse de Vienne. Même alors, pourtant, il ajourna ses résolutions. Le 18 mars seulement, il se décida à

promettre la convocation immédiate de la Diète, l'établissement d'un régime constitutionnel, et annonça l'intention de prendre en mains la réforme fédérale.

La foule, rassemblée devant le château, accueillit par des acclamations la proclamation royale; mais, peu à peu, de nouveaux manifestants apparurent, sombres, hostiles; les applaudissements se changèrent en huées; au milieu du désordre, deux coups de feu partirent des rangs des soldats. Il y a une mode pour les révolutions : la foule se dispersa dans les rues en criant vengeance, pilla les boutiques d'armuriers, éleva des barricades; un combat sanglant s'engagea.

Malgré la résistance acharnée des insurgés, les troupes gagnaient peu à peu du terrain et, si le combat avait repris le lendemain, leur victoire n'était guère douteuse. Mais la conscience du roi était inquiète et ses nerfs troublés; autour de lui, la confusion était extrême; il adressa un « appel à ses chers Berlinois », s'engagea à faire retirer les troupes dès que les barricades auraient été évacuées; puis il consentit à ce que les soldats abandonnassent les premiers leurs postes de combat. Soit que l'ordre du roi eût été mal compris, soit qu'il ait paru impossible de maintenir en face du peuple les régiments ébranlés par le combat et la retraite, le général de Prittwitz les ramena d'abord dans leurs casernes, puis évacua la ville. Berlin était aux mains de la révolution. Le représentant de la République française, M. de Circourt, s'est vanté depuis d'avoir sauvé à ce moment la dynastie des Hohenzollern en refusant tout encouragement aux radicaux. Un mouvement républicain n'aurait eu en réalité aucune chance de succès. L'insurrection, quoi qu'en ait pensé le roi lui-même, était née beaucoup moins d'un complot longuement médité que de l'échauffement progressif des esprits; les vainqueurs ne songèrent pas un instant à renverser la monarchie; ils se contentèrent de l'humilier. Les cadavres des victimes furent portés dans la cour du château, puis la foule appela le roi avec des cris furieux; il parut au balcon, blême, ayant à son bras la reine Élisabeth, malade, livide, et salua les corps.

Le nouveau ministère déclara que le roi allait se mettre à la

tête du mouvement allemand. Le 21 mars, le roi, entouré de princes, de généraux, de ministres, parcourut la ville, portant le brassard tricolore (noir, rouge et or) : « Je prends à l'heure du danger la direction suprême, dit-il dans une proclamation célèbre. Mon peuple ne m'abandonnera pas et l'Allemagne s'unira à moi avec confiance; à partir d'aujourd'hui la Prusse se confond avec l'Allemagne. » L'effet de cette manifestation ne fut pas heureux. L'Autriche, qui, malgré les difficultés où elle se débattait, n'abandonnait aucune de ses traditions, vit dans les déclarations du roi une menace d'usurpation et se hâta de réserver ses droits. Dans l'Allemagne de l'Ouest et du Sud, l'antipathie très vive des populations contre la Prusse avait été réveillée par la catastrophe de mars; la presse radicale, très habilement inspirée par la diplomatie autrichienne, se déchaîna contre le « roi mitraille ». Tout l'effort de Gagern et des unitaires libéraux allait se briser contre ces résistances : ils avaient raison sur le fond des choses, et l'unité allemande ne pouvait se faire que par une union étroite avec la Prusse; seulement, ni le roi n'était disposé à accepter la couronne qu'ils lui réservaient, ni les peuples ne voulaient du chef qu'ils lui indiquaient. Pour le moment, ils ajournèrent les solutions décisives, et leurs lenteurs, qu'ils n'étaient pas libres d'éviter, laissèrent à l'Autriche le temps de se relever, en même temps que la force de la révolution s'usait rapidement.

Le parlement de Francfort. — Le parlement préparatoire s'était réuni à Francfort le 31 mars, au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste. Ses pouvoirs réguliers étaient nuls, sa composition bizarre : l'Autriche n'y était pas représentée, les Allemands du Sud, Badois et Hessois surtout, y avaient la majorité; en réalité, ce n'était qu'une réunion publique de qualité supérieure. Ses résolutions n'en furent pas moins acceptées sans protestation. Elle ordonna la convocation d'une Assemblée constituante, élue au suffrage universel par toutes les provinces qui avaient fait partie de l'ancienne Confédération, et de plus par le Schleswig, la Prusse royale et la partie allemande de Posen. Les radicaux avaient demandé à l'Assemblée de se déclarer permanente et de saisir l'autorité : battus,

ils en appelèrent aux armes. Struve et Hecker essayèrent de soulever le grand-duché de Bade; aussitôt les troupes bavaroises et hessoises accoururent au secours de Léopold; dans le combat qui s'engagea à Kandern, le général badois Gagern fut tué, mais les insurgés furent facilement dispersés (20 avril); Fribourg, qu'ils avaient occupé, fut enlevé; le poète Herwegh, qui amenait quelques centaines de combattants italiens, polonais, français, hongrois, se heurta, à Dossenbach, aux Wurtembergeois et perdit la moitié de ses volontaires; en dix jours, l'ordre fut rétabli dans tout le pays. L'insurrection qui, vers la même époque, avait éclaté dans le grand-duché de Posen avait eu pour cause les haines qui ont si souvent mis aux prises dans ces marches orientales les Slaves et les Germains; malgré leur héroïsme, les bandes de Mieroslawski ne résistèrent pas longtemps aux forces trop supérieures de Pfuel (29 avril-13 mai). Ces échauffourées eurent des conséquences graves : elles rendirent à la réaction quelque confiance, accrurent les inquiétudes de la partie la plus modérée de la bourgeoisie, atteinte déjà dans ses intérêts et effrayée des revendications ouvrières; elles révélèrent et aigrirent les divisions qui minaient le parti libéral.

Ces résultats n'apparurent pas sur-le-champ. Sauf en Bohême, où Palatsky dans une lettre admirable protesta contre les projets d'usurpation des pangermanistes qui prétendaient rattacher à l'Allemagne un royaume séparé d'elle par son histoire et la volonté de sa population, et où les districts tchèques refusèrent d'envoyer des représentants au parlement de Francfort, les élections se firent sansopposition : le 18 mai, l'Assemblée tint sa première séance dans l'église Saint-Paul. Pendant plusieurs mois, la confusion y fut extrême; pas de partis organisés, de chefs reconnus, de programme précis; les professeurs, extrêmement nombreux, apportaient volontiers à la tribune leurs habitudes de discussion doctrinale et pédantesque et ne résistaient pas facilement à la tentation de placer un discours. Ils formaient le noyau du groupe le plus important, le centre droit, que l'on appelait, du lieu de ses réunions, le parti du Casino; leur libéralisme sincère avait des exigences assez modestes et ils étaient prêts à bien des sacrifices pour s'assurer

le concours de la Prusse; comme pourtant ils ne disposaient pas à eux seuls de la majorité, en face des Autrichiens, des ultramontains et de l'extrême-gauche, qu'unissaient des haines communes, ils étaient obligés d'acheter l'appui du centre gauche par des concessions qui leur aliénèrent vite les sympathies flottantes de Frédéric-Guillaume IV.

Gagern, le chef des unitaires constitutionnels et le président du parlement, revendiqua nettement pour l'Assemblée une autorité souveraine : « Nous avons à faire une constitution pour l'Allemagne, pour l'empire entier : nos titres, nos pleins pouvoirs, nous les trouvons dans la volonté du peuple ». Hautaines déclarations qui ne répondaient ni aux sentiments intimes de l'orateur ni à la réalité des choses. En attendant le vote d'une constitution définitive, on organisa un gouvernement exécutif provisoire et, sur la proposition de Gagern, on élut Vicaire impérial, administrateur de l'empire, le frère du dernier empereur d'Autriche François I[er], l'archiduc Jean (29 juin). Le nouveau Vicaire était un homme heureux; désigné à l'Assemblée par un de ces phénomènes étranges de popularité spontanée qui ne reposent sur aucune raison sérieuse, il cachait sous une rondeur bonhomme beaucoup de finesse et de calcul; il s'appliqua à tirer pour lui-même ou sa maison le meilleur parti possible de la situation où l'avait poussé une fortune imprévue; très bien servi par son ministre, Schmerling, il regardait comme sa principale mission de déjouer les complots de la Prusse, et il n'était pas aisé de le déloger d'un poste où l'avait appelé l'inexplicable imprudence des partisans de Frédéric-Guillaume.

Comme d'ailleurs la majorité, pour le moment, n'aurait pas accepté les projets du centre droit, on ajourna les questions sérieuses et on se mit à discuter les *droits fondamentaux*, qui devaient former comme la préface de la constitution. Le thème était vaste, les orateurs passèrent en revue toutes les questions politiques, religieuses, sociales, économiques; il n'y avait pas de raison pour que cela ne durât pas plusieurs années. Pendant que les orateurs de Francfort s'abandonnaient à leur faconde, l'enthousiasme révolutionnaire autour d'eux commençait à tomber; les journées de juin avaient provoqué une sorte de

terreur chez tous les capitalistes, et l'écrasement des socialistes français relevait le courage des réactionnaires; les princes, revenus de leur surprise, cherchaient un appui dans les préjugés particularistes. Le parlement de Francfort ne représentait qu'un pouvoir d'opinion, et sa puissance s'effondrait à mesure que le peuple s'éloignait de lui ou qu'une raison plus froide succédait à l'ivresse des premiers jours. Il ne disposait d'aucune force matérielle, n'avait ni finances ni armée : quand il ordonna aux régiments des divers États de prêter serment au Vicaire impérial et d'arborer la cocarde tricolore, ni l'Autriche ni la Prusse ne lui obéirent. Son impuissance apparut nettement dans la question des Duchés.

L'agitation provoquée dans le Schleswig et le Holstein par les lettres patentes de Christian VIII s'était encore accrue quand le roi de Danemark avait appelé au ministère le parti de l'Eider, qui voulait rattacher plus étroitement le Schleswig à la couronne. Les unitaires allemands, convaincus dès lors en majorité qu'ils devraient se séparer de l'Autriche, cherchaient une compensation sur la Baltique; impuissants à absorber le Danemark, ils entendaient au moins le démembrer en resserrant les liens qui rattachaient entre eux les deux Duchés. Aussi, quand, sur le refus de Frédéric VII d'accorder au Schleswig et au Holstein une constitution commune, un gouvernement provisoire se fut constitué à Rendsbourg, l'opinion publique allemande se prononça avec passion en faveur des insurgés. Le parlement de Francfort accueillit les députés élus dans le Schleswig, et le ministère prussien décida Frédéric-Guillaume à faire entrer une armée dans les Duchés. Wrangel repoussa devant lui les Danois et occupa le Jutland méridional. Ses succès furent bientôt arrêtés par l'attitude de la Suède et l'intervention de l'Angleterre et surtout de la Russie. Nicolas Ier ne pouvait abandonner la Baltique à la Prusse, et Frédéric-Guillaume IV avait trop besoin de sa bienveillance pour ne pas tenir compte de ses observations; il n'avait lui-même que des sympathies mitigées pour les rebelles, dans lesquels il voyait surtout des révolutionnaires; il prêta une oreille favorable aux doléances des négociants prussiens à qui la guerre maritime infligeait des pertes graves, et accepta la

trêve de Malmö qui suspendait pour sept mois les hostilités (26 août 1848).

Les conditions de l'armistice, qui semblaient annoncer l'abandon des insurgés et la perte définitive du Schleswig pour l'Allemagne, provoquèrent dans le parlement de Francfort une indignation générale. Aux rancunes nationales se joignait le sentiment que l'existence même de l'Assemblée était en jeu. La Prusse avait dépassé ses pouvoirs, signé sans l'aveu du parlement un traité qui intéressait l'Allemagne entière. Dahlmann, qui avait fait de la défense de la nationalité germanique dans les Duchés le but de sa vie, demanda à l'Assemblée de ne pas ratifier l'armistice. Il fut abandonné par ses amis du centre qui redoutaient une rupture avec la Prusse, mais soutenu par la gauche, qui défendait le principe de la souveraineté populaire; le Vicaire impérial voyait sans tristesse un conflit qui diminuait l'influence de Frédéric-Guillaume IV. Dix-sept voix de majorité acceptèrent la proposition de Dahlmann, et il fut chargé de former un ministère. La coalition, qui avait emporté le vote, était composée d'éléments trop hétérogènes pour constituer un gouvernement; après trois jours de négociations inutiles, Dahlmann renonça à sa mission; Schmerling reprit le pouvoir et obtint de l'Assemblée la ratification de l'armistice (16 septembre). C'était un échec grave pour le parlement, sa faiblesse réelle avait éclaté à tous les yeux; les républicains essayèrent de profiter de son discrédit pour saisir le pouvoir et coururent aux armes.

Le ministère avait pris ses précautions : les émeutiers se heurtèrent à des troupes prussiennes et autrichiennes, accourues des garnisons voisines, et, après un combat de quelques heures, ils furent obligés de faire leur soumission (18 septembre). Les républicains badois, qui se préparaient à soutenir le mouvement, furent déconcertés par cette prompte défaite; ils réussirent à enlever Lörrach et s'avancèrent par la Forêt-Noire vers la vallée du Rhin; mais ils furent rapidement dispersés par le général Hoffmann à Staufen. Les troubles qui se produisirent dans quelques villes du centre ou de l'ouest furent réprimés plus facilement encore. Il était manifeste que le parti révolutionnaire perdait du terrain; les réactionnaires, qui pendant les derniers

mois avaient commencé à s'organiser, prirent l'offensive. Négligeant pour le moment le parlement de Francfort, qui poursuivait avec une lassitude mélancolique ses discussions académiques, ils s'attachèrent d'abord à restaurer le pouvoir en Autriche et en Prusse; dès qu'ils seraient les maîtres de Berlin et de Vienne, Francfort serait à leur merci.

La révolution en Prusse. — L'Assemblée constituante qui s'était réunie en Prusse au mois de mai était en grande majorité modérée, et elle eût volontiers suivi la direction du gouvernement s'il avait montré quelque sincérité et quelque vigueur : mais le roi se repentait de ses concessions; il n'avait renoncé à aucune de ses préventions et il était fortifié dans ses haines par le groupe vieux-prussien, « le petit parti, mais puissant », que dirigeait le général de Gerlach et qu'appuyait énergiquement la reine Élisabeth. A la fin de juillet, une réunion de grands propriétaires s'était assemblée à Berlin sous la direction de Bülow-Cummerow pour défendre les droits de la noblesse; ce « parlement des hobereaux » eut son organe dans la *Nouvelle Gazette prussienne*, si célèbre depuis sous le nom de *Gazette de la Croix*; le pays se couvrit de *cercles prussiens*, qui devinrent le centre des rancunes réactionnaires. Stahl était le théoricien du parti; Bismarck, Senfft de Pilsach, Kleist-Retzow, le président Louis Gerlach, Stolberg, Wagener, Massow, Niebuhr en furent les membres les plus actifs ou les plus influents. Il s'appuyait sur l'église orthodoxe et sur la Russie. Il se fût volontiers arrangé d'institutions constitutionnelles, à condition que la noblesse occupât une situation prépondérante. Camphausen, Hansemann, Pfuel, qui dirigèrent successivement les affaires, n'avaient pas l'oreille du souverain; ils ne purent présenter à la Chambre aucune des lois qu'elle désirait; leur impuissance fut taxée de trahison, et, devant l'attitude du roi, la majorité chercha un appui dans la démocratie. La bourgeoisie, trompée dans ses espérances, n'opposa de son côté qu'une résistance indécise au parti radical qui, trop faible pour conquérir le pouvoir, était assez fort pour entretenir dans les rues une agitation bruyante.

Le mois de mai et les premières semaines de juin avaient été

marqués par diverses manifestations tumultueuses. Dans la nuit du 15 au 16 juin, quelques milliers d'ouvriers se jetèrent sur l'arsenal dont ils commencèrent le pillage. Les provinces n'étaient pas beaucoup plus calmes. A Schweidnitz, la maladresse et l'insolence du gouverneur provoquèrent des troubles qui aboutirent à un massacre. La Chambre vota un ordre du jour où elle invitait le ministère à rappeler aux officiers qu'ils avaient le devoir de respecter l'ordre constitutionnel nouveau et que, si leur conscience le leur défendait, ils devaient donner leur démission. Le roi fut très vivement froissé de ce qu'il regardait comme une usurpation et une offense, et il admit dès lors la nécessité d'un coup d'État.

La Chambre réclamait le pouvoir constituant, rayait la formule : « Par la grâce de Dieu », appelait à la présidence les chefs de la gauche, von Unruh et Waldeck. L'émotion grandissait dans les rues. Les nouvelles de Vienne, qu'une intrigue venait de livrer à la révolution (octobre) et qu'assiégeaient les armées de Jellacic et de Windischgrætz, portèrent l'agitation à son paroxysme : l'avenir de l'Allemagne entière dépendait du combat engagé en Autriche. Rodbertus et Waldeck invitèrent le gouvernement à défendre par tous les moyens la liberté menacée à Vienne, et la foule se rua sur le théâtre où siégeait la Chambre, pour appuyer leur proposition (31 octobre). Le lendemain, les journaux annonçaient la capitulation de Vienne; la *camarilla* obtint alors de Frédéric-Guillaume qu'il confiât le pouvoir à son oncle le comte de Brandebourg, fils de Frédéric-Guillaume II et de la comtesse Dönhoff. Brandebourg accepta par obéissance : comme son expérience politique était faible, on lui donna Manteuffel pour « cornac ». Manteuffel représentait la tradition bureaucratique; il n'avait aucun goût pour la violence et il réussit à comprimer la révolution sans effusion de sang. La Chambre avait protesté contre la formation du nouveau ministère (2 novembre). Le ministère l'ajourna et la convoqua pour le 27 novembre dans la ville de Brandebourg. La majorité refusa d'obéir, sans oser aller jusqu'à l'insurrection. La *résistance passive* ne pouvait être que ridicule; le peuple, qui avait d'abord fait mine de défendre l'assemblée, se détourna bientôt d'elle.

Wrangel, qui était rentré à Berlin avec les troupes, désarma la garde bourgeoise. Les classes moyennes étaient partagées entre des sentiments contradictoires, le regret de la liberté et la joie d'échapper à l'anarchie. La gauche de la Diète fit mine de reprendre à Brandebourg son petit jeu d'obstruction : elle avait lassé tout le monde. Quand Manteuffel lança le décret de dissolution (5 déc.), il ne surprit et n'indigna personne. Très habilement, il publia une constitution libérale, promulgua une série de lois qui supprimaient les tribunaux d'exception, abolissaient le régime féodal, établissaient le jury; les nobles se croyaient joués, le roi lui-même avait longtemps hésité à signer la charte. Manteuffel les calma : à chaque jour suffit sa peine. En effet, quand la nouvelle Chambre montra quelque velléité d'indépendance, on se débarrassa d'elle (27 avril 1849), et l'on édicta une nouvelle loi électorale, la fameuse « loi des trois classes », qui est encore en vigueur. Dans chaque district, les électeurs primaires étaient distribués en trois groupes dont chacun représentait la même somme d'impôts et élisait le même nombre d'électeurs secondaires; les classes riches étaient ainsi maîtresses de l'élection; comme, de plus, « rien n'est si nécessaire à un peuple libre que le courage d'exprimer publiquement sa conviction », le scrutin était public et oral. La Diète, élue suivant cette loi, fut l'instrument docile du ministère, et la réaction se donna libre carrière. Fatiguée par de longs désordres, l'opinion publique n'était pas exigeante et elle trouvait une consolation dans le maintien apparent des formes parlementaires. Plus perspicace que les féodaux de Vienne, le ministère prussien avait su, sans rien abandonner des droits de la royauté, ménager les scrupules libéraux de l'Allemagne.

Grande et Petite Allemagne. — Sur ces entrefaites le parlement de Francfort avait voté dans ses lignes générales une constitution qui réduisait singulièrement le pouvoir des divers princes et créait un État fédéral assez étroitement centralisé; il se trouvait maintenant en présence des questions capitales qu'il avait jusqu'alors ajournées : à qui remettrait-on le pouvoir central? quelles seraient les provinces comprises dans la nouvelle Allemagne? Le centre droit avoua alors ses desseins : il

voulait confier la direction à la Prusse et, comme il était évident que les Habsbourgs ne se résigneraient pas à subir l'hégémonie de leurs rivaux, il acceptait la nécessité d'exclure l'Autriche du nouvel État fédéral, sauf à rattacher les deux pays par une alliance internationale perpétuelle. Ce plan, parfaitement raisonnable en principe, présentait de frappantes analogies avec celui qui a été exécuté par M. de Bismarck; il en différait cependant parce qu'il attribuait en fait plus encore qu'en droit l'hégémonie morale à l'Allemagne de l'Ouest et du Sud et imposait ainsi à la Prusse des sacrifices que ni son roi ni son peuple n'étaient disposés à subir. Le centre droit, de son côté, n'était pas libre de réduire ses exigences parce qu'il eût été abandonné par les groupes libéraux dont l'appoint lui était indispensable à Francfort. Sans se dissimuler les difficultés de la situation, il comprit qu'il ne lui était plus possible de reculer davantage, sous peine de sombrer dans le ridicule; d'ailleurs l'attitude nouvelle de l'Autriche ne lui permettait pas de nouveaux délais.

Pendant tout l'été de 1848, la cour de Vienne avait été détournée des affaires d'Allemagne par les guerres qui avaient mis aux prises les races réunies, mais non fondues, sous le sceptre des Habsbourgs. L'armée cependant était demeurée solide et lui avait ramené la fortune. A la fin de l'année, les difficultés n'avaient certes pas disparu, mais les plus redoutables dangers étaient conjurés : l'Italie était vaincue, l'insurrection hongroise faiblissait et on espérait qu'elle ne résisterait pas longtemps aux forces combinées de Jellacic et de Windischgrætz; la révolution avait été écrasée à Vienne; le parlement, transféré à Kremsier, était docile; enfin, le 2 décembre, l'empereur Ferdinand Ier avait abdiqué en faveur de son neveu François-Joseph, libre de tout engagement, jeune, et qui avait dans le prince de Schwarzenberg un guide énergique et audacieux. Schwarzenberg, qui apportait dans la diplomatie les allures d'un officier de cavalerie, n'admettait d'autre réforme fédérale que celle qui transformerait en dictature perpétuelle et incontestée l'influence morale qu'avait peu à peu conquise la politique discrète de Metternich. Ses projets, qu'il ne dissimulait pas, for-

cèrent le centre droit à révéler plus nettement ses intentions : Gagern prit la présidence du ministère à la place de Schmerling et pria l'assemblée de l'autoriser à ouvrir des *négociations diplomatiques* avec l'Autriche pour régler avec elle ses rapports internationaux avec l'Allemagne. La question était ainsi nettement posée : en face du parti prussien ou de la Petite Allemagne se forma le parti de la Grande Allemagne; malgré l'échec définitif du centre droit, il n'en est pas moins évident que les unitaires-prussiens représentaient déjà la grande majorité de l'opinion publique, puisque, à eux seuls, ils suffirent à balancer la coalition des Autrichiens, des particularistes, des ultramontains et des radicaux.

Les premiers votes du parlement de Francfort furent indécis, mais l'attitude de Schwarzenberg, dont les plans se dévoilaient plus clairement à mesure que les nouvelles de Hongrie et d'Italie devenaient plus favorables, ramenèrent au parti de Gagern quelques hésitants. Une fraction de la gauche, satisfaite des résolutions qui, en établissant le suffrage universel et en n'accordant au futur chef de la Confédération que le véto suspensif, donnaient à la constitution un caractère démocratique, se rallia au centre droit. Le 27 mars 1849, l'assemblée par 267 voix contre 263 décida que la direction de l'Allemagne confédérée appartiendrait à un empereur héréditaire, et, le lendemain, 290 voix élurent empereur Frédéric-Guillaume IV. La majorité était faible; mais, pour en apprécier justement l'importance, il faut tenir compte des quelque cent députés autrichiens qui avaient grossi la minorité.

Ruine du parti démocratique. — Le président du parlement, Édouard Simson, partit aussitôt pour Berlin à la tête d'une députation, afin de demander au roi de Prusse d'accepter la couronne et la constitution. Auprès du roi, un parti peu nombreux, assez influent, Bunsen, Radowitz, le pressait d'accueillir favorablement les délégués; le prince de Prusse, le futur empereur Guillaume Ier, s'il ne goûtait guère les doctrines démocratiques, était fort sensible aux vastes perspectives qui s'ouvraient pour les Hohenzollern; Manteuffel lui-même aurait désiré un compromis : il s'agissait de mettre la main sur la

couronne impériale, on trouverait bien ensuite quelque moyen pour amener les libéraux à composition. Le roi fut intraitable; il désirait une réforme fédérale, mais il voulait l'accomplir avec le concours de l'Autriche et des souverains : « Je n'ai à dire ni oui ni non, écrivait-il à Bunsen, car vous n'avez rien à m'offrir; c'est une chose à régler avec mes égaux; contre les démocrates, il n'y a de recours que dans les soldats! » Il répondit le 3 avril à Simson que le vote de l'assemblée lui créait un titre dont il savait apprécier la valeur, mais qu'il trahirait la confiance qu'on lui montrait s'il prenait la couronne sans le libre aveu des princes; c'était à ceux-ci d'examiner ensemble la valeur de la constitution et les modifications qu'il était nécessaire d'y apporter. — Le roi n'abandonnait pas l'espoir de réunir l'Allemagne sous la haute direction de la Prusse, mais il repoussait le présent qui l'eût lié aux libéraux.

L'attitude du roi mettait le parlement de Francfort dans la plus fausse des situations, et son autorité, depuis fort longtemps très ébranlée, ne survécut pas à cet échec. Vingt-huit États avaient accepté ses décisions, mais le Hanovre, le Wurtemberg, la Saxe et la Bavière prirent une position nettement hostile. Pour vaincre leurs résistances il n'y avait d'autre espoir que dans l'intervention populaire : le centre refusa de recourir à la révolution; ses membres les plus influents quittèrent l'assemblée, qui ne compta plus bientôt qu'une centaine de députés de l'extrême-gauche. Ils avaient combattu la constitution; maintenant qu'elle était rejetée par les gouvernements, ils en prirent la défense : ce qui était en jeu désormais, c'était le principe de la souveraineté du peuple; victorieux, ils eussent fatalement abouti à la république; leur tort fut de ne pas oser le reconnaître sur-le-champ. Il était déjà bien tard pour engager avec succès la lutte contre la réaction : cependant les forces dont disposait le parti avancé étaient sérieuses.

Ses divers échecs lui avaient prouvé la nécessité de s'organiser. A côté des *communistes* dont le *Nouveau Journal du Rhin* de Karl Marx était l'organe le plus important, et que l'on rencontrait surtout en Saxe, en Silésie, dans la Westphalie et la Prusse rhénane, les démocrates étaient puissants dans le grand-

duché de Bade, le Wurtemberg et la Bavière rhénane : les *cercles de mars* couvraient de leur réseau toute l'Allemagne centrale. Les libéraux modérés, fort irrités contre les gouvernements, n'étaient nulle part disposés à prêter aux souverains un appui bien efficace; dans les petits États, l'armée était peu nombreuse, travaillée par les sociétés secrètes. Avec quelque décision, la gauche de Francfort aurait peut-être rallié à elle la plus grande partie de l'Allemagne en dehors de la Prusse et de l'Autriche. Déjà le roi de Wurtemberg, Guillaume Ier, très jaloux de ses prérogatives, pliait devant l'émeute et reconnaissait la constitution; à Munich, Nuremberg, Wurzbourg, Mannheim, Heidelberg, Mayence, Darmstadt, etc., l'émeute grondait sourdement; en Prusse même, les démocrates causaient au gouvernement de très sérieuses inquiétudes. Les républicains du parlement hésitèrent, perdirent du temps. Ils transportèrent à Stuttgart le lieu de leurs séances, se laissèrent jouer par le ministre Römer qui dispersa les débris de l'assemblée (18 juin 1849). La révolution, sans chef, se réduisit dès lors à une série d'épisodes isolés.

En Prusse, où des troubles avaient éclaté dans plusieurs endroits, le ministère rétablit aisément l'ordre, et, rassuré sur le danger intérieur, mit ses troupes à la disposition des autres princes. La lutte ne fut sérieuse qu'en Saxe, dans le grand-duché de Bade et la Bavière rhénane. A Dresde, les ministres réactionnaires Beust et Rabenhorst avaient dissous la Diète qui leur avait demandé de reconnaître la constitution; la ville se couvrit de barricades, le roi s'enfuit à Königstein, un comité provisoire prit la direction de la défense : le Russe Bakounine était l'âme de l'insurrection. Il fallut deux jours de combat à la garde prussienne pour reprendre la ville (9 mai); les soldats, excités par leurs officiers, se montrèrent sans pitié.

Dans le grand-duché de Bade, la garnison de Rastatt se souleva (9 mai); son exemple entraîna la plus grande partie de l'armée, et un comité révolutionnaire, dont les principaux membres étaient Brentano, Struve et Fickler, saisit le pouvoir. Au lieu de pousser vivement en avant, il attendit paisiblement l'attaque des Prussiens qui accouraient Le prince Guillaume,

qui les commandait, soumit d'abord le Palatinat bavarois, puis franchit le Rhin à Germersheim et marcha sur les révoltés que menaçait d'autre part le général Peucker à la tête de régiments venus de la Hesse, du Mecklembourg, du Wurtemberg et du Nassau. Les insurgés, qui disposaient de 25 à 30 000 hommes, de valeur fort inégale, avaient confié le commandement au Polonais Mieroslawski. Battu à Waghäusel et sur les bords de la Murg, les débris de ses troupes se réfugièrent en Suisse; Rastatt capitula (23 juillet). La répression fut terrible et, depuis lors, la dynastie, inquiète des sourdes rancunes qu'elle sentait dans le peuple, chercha son appui au dehors. Le parti démocratique allemand ne s'est pas relevé de son désastre.

L'union prussienne et le parti de Gotha. — Les victoires de l'armée prussienne, sans ajouter beaucoup de gloire à ses drapeaux, avaient grandi la situation de Frédéric-Guillaume IV. Il était apparu comme le restaurateur de l'ordre, le sauveur de la société, et il avait le droit de compter sur la reconnaissance de ceux qu'il avait secourus. Dans une note du 28 avril, il avait invité les princes à une conférence où l'on s'entendrait sur les modifications qu'exigeait la constitution de Francfort; les négociations s'ouvrirent à Berlin le 17 mai : les représentants de l'Autriche, de la Bavière, du Hanovre et de la Saxe y assistaient seuls. L'envoyé autrichien déclara dès la première séance que l'Autriche n'avait rien à faire dans l'union que projetait la Prusse, et se retira; l'ambassadeur bavarois protesta contre la nomination d'un chef fédéral unique. La Saxe et le Hanovre n'avaient pas accueilli avec plus de chaleur les ouvertures de Frédéric-Guillaume; mais, moins libres de leurs mouvements, ils firent à mauvais jeu bonne figure et s'appliquèrent seulement à se ménager une porte de retraite; le 26 mai, ils signèrent avec la Prusse une alliance d'un an et invitèrent les autres souverains allemands à adhérer à la nouvelle confédération, dont ils fixèrent les bases : la Prusse aurait avec la présidence la direction exclusive des affaires diplomatiques et militaires; elle serait assistée par un collège de six princes; les propositions du gouvernement seraient présentées à deux Chambres, la Chambre des États formée de 160 délégués

des gouvernements, et la Chambre des députés; le chef fédéral pourrait opposer son véto à toutes les résolutions du parlement. En attendant l'entrée en vigueur de la constitution définitive, l'expédition des affaires communes était remise à un conseil d'administration dont la Prusse avait la présidence; un tribunal arbitral était chargé de régler les conflits qui s'élèveraient entre les confédérés.

Dès le premier jour, il était permis, sans pessimisme, de n'avoir qu'une médiocre confiance dans la réalisation de ces projets compliqués. Le ministre saxon, M. de Beust, qui n'avait aucun goût pour les sacrifices volontaires, s'était réservé le droit de dénoncer l'alliance si la Bavière persistait dans son opposition, et les sentiments de Maximilien II ne laissaient aucun doute sur ce point; la Prusse était trahie d'avance par les alliés qu'elle traînait à sa remorque. L'Autriche ne dissimulait pas son hostilité. M. de Radowitz avait présenté à Schwarzenberg une convention pour régler à l'avenir les rapports entre l'Autriche et les États réunis sous la présidence de la Prusse. Le prince se borna à lui répondre qu'il lui était impossible de signer un traité avec un État fédéral « qui n'existait pas encore, et sur la nature de la constitution duquel on ne pouvait porter par conséquent aucun jugement »; il refusa nettement de déclarer que l'empereur ne ferait aucune opposition au développement de cet État et laisserait les mains libres à la Prusse; il insista sur la nécessité de créer en Allemagne un pouvoir central intérimaire. Le cabinet autrichien avait sur son adversaire une incontestable supériorité : il savait nettement ce qu'il voulait et il ne reculait pas devant les conséquences naturelles de ses actes; il n'entendait pas se laisser bénévolement expulser de l'Allemagne et, pour défendre ses droits, il était prêt à accepter la guerre; maintenant que la démocratie était vaincue, les rois allemands n'hésiteraient pas à le soutenir, et leurs rancunes contre la Prusse, plus fortes que leur prudence, les livreraient aux Habsbourgs.

Radowitz, à qui Frédéric-Guillaume venait de confier la direction des affaires allemandes, ne s'alarma pas de ces difficultés. Il avait beaucoup d'imagination et, comme le roi lui-

même, un fonds d'optimisme; beau parleur, il se grisait de ses arguments et ne désespérait jamais de convaincre ses adversaires; c'était un esprit faux, qui dissimulait sous des apparences de rigueur mathématique le vague de ses conceptions fumeuses et fuyantes. Il avait pour lui les embarras de l'Autriche. Schwarzenberg, qui faisait volontiers blanc de son épée, eût été quelque peu embarrassé si on eût relevé ses rodomontades. La monarchie avait été fort éprouvée par la récente crise; le Piémont restait menaçant; l'insurrection hongroise défiait toutes les attaques et François-Joseph en était réduit à faire appel contre elle aux régiments russes. La fortune qui, pendant ces années, ne se lassait pas d'offrir ses faveurs à la Prusse, lui fournissait une dernière occasion de mettre la main sur l'Allemagne, lui accordait au moins un dernier répit pour sortir avec honneur et profit de la situation fausse où l'avait engagée l'ambition timorée de son roi.

Les unitaires allemands ne discutaient plus ses conditions. Ils avaient espéré fonder l'unité sur la liberté; une expérience cruelle avait borné leurs désirs et rabattu leurs prétentions; pourvu qu'un gouvernement fort assurât à la patrie une situation respectée et redoutée au dehors, ils ne chicanaient pas sur les détails. Chez ces professeurs et ces fonctionnaires, l'idée de l'État était plus forte que celle de la liberté. Les principaux chefs de l'ancien centre droit, Gagern, Dahlmann, Mathy, Hergenhahn, convoquèrent leurs amis à Gotha pour délibérer sur l'attitude à adopter en face des propositions de la Prusse. 150 députés répondirent à leur appel. Quelques-uns relevèrent avec amertume les imperfections de la constitution que Frédéric-Guillaume offrait à l'Allemagne, le peu de confiance que méritaient les hommes qui prétendaient constituer l'unité nationale, après avoir tout fait pour entraver dans son œuvre le parlement populaire. — Ces raisons étaient difficiles à réfuter, et Gagern, Beckerath ou Jacques Grimm ne l'essayèrent pas; ils se bornèrent à plaider les circonstances atténuantes : la situation était grave; il était fort à craindre que l'on ne retombât purement et simplement dans la même misère politique qu'avant la révolution; il fallait se hâter, tant que l'Autriche avait encore

les mains liées; les ministres prussiens, si même leur foi était hésitante, seraient entraînés par les adhésions et prisonniers de leurs conquêtes; ne pas vouloir accepter l'unité de la main des princes serait commettre la même faute que les princes qui avaient refusé de l'accepter de la main du peuple. — Après des débats passionnés, 130 députés déclarèrent que « convaincus comme auparavant que l'assemblée nationale, quand elle avait voté la constitution du 28 mars, avait agi conformément à la situation que lui créait l'ordre des choses en Allemagne, ils reconnaissaient cependant l'impossibilité de la mettre en vigueur » et ne marchanderaient pas leur concours aux souverains qui essayeraient de réaliser l'unité par d'autres moyens (28 juin). On a depuis lors désigné sous le nom de *parti de Gotha* les unitaires allemands : sans rancune pour la désinvolture avec laquelle la Prusse avait dédaigné leurs offres, ils se livraient à elle pieds et poings liés.

Sans vouloir exagérer l'effet de cette déclaration, il faut reconnaître qu'elle pesa de quelque poids sur la décision des petits princes; plusieurs d'entre eux avaient depuis longtemps l'habitude de chercher leur inspiration à Berlin, d'autres étaient trop faibles pour résister à l'opinion publique; quelques-uns enfin ne tenaient guère au pouvoir si fragile et si médiocre qu'ils exerçaient; les vingt-huit États qui avaient accepté la constitution de Francfort adhérèrent à l'alliance prussienne, qui comprit dès lors l'Allemagne entière moins l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg, le Luxembourg, la Hesse-Hombourg et le Lichtenstein. Le roi de Prusse ne sut tirer aucun avantage de ce retour de fortune, et l'événement montra bientôt combien la minorité de Gotha avait été clairvoyante quand elle avait refusé de croire à l'énergie et à la sincérité des hommes qui avaient pris en mains la direction de l'Allemagne. L'Autriche ne reconnaissait pas à tous ces souverains le droit de se donner ainsi à la Prusse; pour la contraindre à renoncer à ses anciens titres, une guerre était nécessaire, et Frédéric-Guillaume reculait avec effroi devant cette perspective, moins encore par timidité et médiocrité d'âme, que parce qu'il y voyait une sorte de fratricide. Il ne tenait guère à son œuvre; à côté de lui, Gerlach

et les Vieux-Prussiens insistaient sur les embarras et peut-être les dangers qui en résulteraient. N'avait-on pas assez à faire avec la Diète prussienne et convenait-il de se mettre encore sous la surveillance d'une assemblée hétéroclite qui gênerait la politique royale? La médiocre augmentation de forces que l'on tirerait de ces alliances serait plus que compensée par la complication des pouvoirs, les rivalités intestines, les discussions interminables. Leurs arguments répondaient aux secrètes préoccupations du roi qui ne se résignait pourtant pas à renoncer à ses mystiques projets. Il attendait une sorte de miracle qui lui amènerait ses rivaux repentants et soumis; malheureusement l'âme de Schwarzenberg était moins pitoyable et moins tendre que celle des libéraux de Francfort, et la Prusse allait peu à peu être acculée à une impasse d'où elle ne pourrait s'échapper que par une guerre redoutable ou une retraite humiliante.

Dissolution de l'Union. — Tout l'été de 1849 s'écoula sans que le roi secouât son inertie, et ses indécisions achevèrent de ruiner son influence. L'opinion publique avait accueilli avec plus de résignation que d'enthousiasme le pis aller qu'on lui offrait; l'attitude de Frédéric-Guillaume navrait les plus optimistes : depuis deux ans, on avait passé par de trop brusques alternatives; maintenant on n'attendait plus rien; puisque aussi bien il fallait en revenir à l'ancien régime, mieux valait encore en finir le plus tôt possible; on n'aspirait plus qu'au repos. Les souverains avaient désormais leurs coudées franches et tous ceux qui n'avaient adhéré à l'alliance que par peur des radicaux ou de la Prusse, s'aperçurent qu'ils avaient tremblé devant des fantômes et s'apprêtèrent à rejeter leurs chaînes.

Frédéric-Guillaume semblait les y inviter. Sa femme était la sœur de l'archiduchesse Sophie, la mère de François-Joseph; elle avait pour son neveu une affection maternelle. Ces liens de famille avaient toujours eu une grande action sur l'âme sensible du roi; dans une entrevue à Pillnitz (sept. 1849), on l'amena facilement à signer un *intérim* par lequel la Prusse et l'Autriche prenaient jusqu'au 1er mai 1850 la direction des affaires communes de l'Allemagne. Il n'y avait vu que le moyen de préparer tranquillement une réforme fédérale; l'Autriche, au con-

traire, amorçait ainsi le rétablissement de l'ancienne Diète de Francfort. Les peuples et les princes ne s'y trompèrent pas : le gouvernement de Vienne rompait avec la révolution, ne reconnaissait d'autre base légale que les traités de 1815; les résistances particularistes, qui avaient un moment faibli, devinrent plus acerbes, parce que le succès leur parut plus probable. Quand le conseil d'administration de « l'alliance prussienne » proposa de convoquer les électeurs pour ouvrir enfin le parlement, le Hanovre et la Saxe protestèrent bruyamment, et, comme le conseil passa outre, les deux rois rappelèrent leurs ambassadeurs; ils furent énergiquement soutenus par l'Autriche. Le 27 février 1850, la Saxe signa avec la Bavière et le Wurtemberg le *traité des quatre rois*; le Hanovre n'avait pas adhéré officiellement, mais ses intentions n'étaient pas douteuses : d'après ce traité, la Confédération germanique serait gouvernée par un directoire de sept membres (la Prusse, l'Autriche, les quatre royaumes et les deux Hesses) assisté d'un parlement de 300 députés répartis également entre l'Autriche, la Prusse et le reste de l'Allemagne. L'Autriche accepta aussitôt les propositions de la Bavière et de la Saxe, demanda seulement que toutes ses provinces fussent comprises dans l'Allemagne réorganisée. C'était la ruine définitive des espérances prussiennes. Livrée à la coalition de ses adversaires, elle eût cessé en quelque sorte d'exister comme puissance indépendante; on lui proposait d'user ses forces à soutenir sa rivale.

Le prince Louis-Napoléon, qui cherchait des alliés, avait envoyé à Berlin son confident Persigny pour étudier le terrain et nouer des relations. A demi Allemand, très bien disposé pour un pays où il avait passé une partie de sa jeunesse, il ne voyait aucun inconvénient à ce que la Prusse arrondît son territoire; il lui offrait d'appuyer ses projets moyennant un léger « pourboire », Landau par exemple. Persigny, diplomate improvisé et plus ardent que perspicace, mit dans ses offres quelque indiscrétion; elles indignèrent Frédéric-Guillaume. Les souvenirs de la Sainte-Alliance étaient très vifs chez lui, la France était restée à ses yeux l'ennemie héréditaire; la pensée qu'une rupture avec l'Autriche le condamnerait peut-être

à accepter la main que lui tendait le Prince-Président le disposa encore plus à la conciliation. Cependant les provocations de la Bavière et de la Saxe fouettèrent son amour-propre, et Radowitz obtint de lui deux mesures devant lesquelles il avait reculé jusqu'alors.

Depuis plusieurs mois, il marchandait à la Diète prussienne la confirmation définitive de la constitution qu'il avait octroyée au royaume et qu'il trouvait trop entachée de radicalisme. La minorité libérale luttait avec plus de courage que de succès pour sauver quelques-unes des conquêtes de mars; elle avait abandonné successivement la liberté de la presse, le serment des soldats à la Charte, le droit de refuser les impôts déjà existants; le gouvernement avait été autorisé à publier des ordonnances avec force de loi; toutes ces concessions n'avaient pas suffi; le roi exigea la revision de quinze articles; la Diète se soumit encore. Il n'est pas sûr malgré tout qu'elle eût obtenu la récompense de son humilité, sans les événements extérieurs : il était sage, si un conflit s'ouvrait, de ne pas s'aliéner les sympathies populaires au dehors. Frédéric-Guillaume se décida non sans angoisse à prêter serment à la constitution : après tout, la Chambre n'était plus guère autre chose qu'une assemblée consultative, et l'autorité du monarque n'avait rien à craindre de sa vague et lointaine surveillance. La conscience du roi n'en restait pas moins tourmentée et les agitations de son âme se manifestèrent clairement dans son discours : « Moi et ma maison, dit-il, nous voulons servir le Seigneur! Aujourd'hui pour la première et la dernière fois, je me présente devant les députés du pays, non pas couvert par la responsabilité de mes conseillers, mais seul, en personne, comme un homme d'honneur qui veut donner ce qu'il a de plus précieux, sa parole, prononcer un « oui » énergique et réfléchi. La constitution est née dans une année que la fidélité des générations futures voudra effacer de l'histoire de la Prusse à force de larmes, et partout encore elle porte le stigmate de son origine. Amendée comme elle l'est, cependant, je puis la jurer; je le puis, dans l'espoir qu'on me rendra possible de gouverner avec elle, que la fidélité du peuple me soutiendra contre les méchants qui voudraient abriter leur

perversité derrière la liberté accordée par le roi et voir dans cette charte la suppression de la divine providence » (6 février 1850). — C'était un des traits les plus marquants du caractère de Frédéric-Guillaume qu'avec lui rien n'était jamais acquis; ni les conseils ni les événements n'avaient prise sur lui; s'il ajournait quelquefois ses desseins, il ne les abandonnait jamais. Au moment même où il jurait ainsi fidélité à la constitution, il songeait à la modifier encore, et il comptait avec raison sur la docilité lasse de ses sujets et leur complaisance presque inépuisable. Du moins, il avait renoncé à la pensée d'en revenir à l'absolutisme pur et, dans l'état d'affaissement et de désespoir où étaient réduits les libéraux en Allemagne, il leur suffisait que l'avenir ne leur fût pas absolument fermé pour que la Prusse conservât leurs préférences.

En même temps avaient lieu, dans les États groupés sous l'hégémonie prussienne, les élections si longtemps ajournées. Le parlement se réunit à Erfurt le 20 mars. C'est un spectacle à la fois touchant et comique que l'abnégation de ces députés qui, pour décider le souverain de leur choix à les accepter parmi ses sujets, s'efforçaient de prévenir toutes ses fantaisies; la majorité appartenait au parti de Gotha; ils étaient plus royalistes que le roi, et il faut ici prendre le mot à la lettre. On leur avait présenté avec la constitution du 26 mai 1849 certaines modifications rendues nécessaires par la défection de la Saxe et du Hanovre; on substituait le mot d'« Union » à celui de « Confédération »; on réduisait le collège des princes à cinq membres; sur aucun point, ils ne soulevèrent d'objections. Ils s'aperçurent bientôt que leur empressement déplaisait et que leur docilité était taxée de maladresse; le roi désirait qu'ils modifiassent la charte fondamentale : dans quel sens? sur quel point? On leur laissa le soin de le deviner. Radowitz les avertit : trop de zèle risquait de compromettre le succès de l'œuvre, puis se renferma dans un silence d'oracle. La majorité essaya d'un biais, résolut d'accepter d'abord en bloc la constitution — afin de créer un fait accompli, de lier définitivement Frédéric-Guillaume à l'Union, — puis de recommander aux gouvernements l'adoption d'une série d'amendements qui avaient été proposés. Malgré tout, elle ne réussit

pas à satisfaire le roi; elle se sépara tristement, avec le sentiment qu'elle avait été dupe d'une comédie que personne ne prenait au sérieux, le regret d'avoir sacrifié ses convictions à un souverain qui, sans se douter de l'amertume de ces renoncements, avait déjà résolu de s'entendre avec l'Autriche.

Quelques enragés n'abandonnaient pas la partie : le prince Ernest de Saxe-Cobourg, en particulier; il jouait un peu la mouche du coche, très suspect à Élisabeth et au parti de la Croix qui connaissait les faiblesses du roi et sa facilité à se laisser surprendre par son imagination. Pour l'arracher aux « Vieux-Prussiens » qui le chambraient, il lui proposa de réunir autour de lui les princes de l'Union dans un congrès à Gotha. Il y avait là de quoi flatter la fantaisie romantique de Frédéric-Guillaume : au milieu de ce cortège de souverains, il croirait voir revivre l'ère des Hohenstaufen, et on obtiendrait peut-être de lui quelque déclaration irréparable. La reine et la camarilla parèrent le coup; le Congrès eut lieu, mais à Berlin (mai 1850), et perdit dès lors toute son importance. Sous des prétextes plus ou moins spécieux, on ajourna encore la constitution de l'Union; personne ne se faisait plus illusion sur l'avenir qui l'attendait, et la plupart de ses membres ne guettaient plus qu'un prétexte pour reprendre leur place dans la clientèle de l'Autriche. Schwarzenberg avait maintenant ses coudées franches : le 13 août 1849, Görgey avait rendu les armes à Vilagos, et le 27 septembre, la capitulation de Klapka à Komorn avait marqué la fin de l'insurrection hongroise. Venise avait fait sa soumission (août), le parlement de Turin avait ratifié la paix conclue par Victor-Emmanuel (décembre), l'Italie gisait aux pieds de Radetzky. Ces succès rapides avaient quelque peu grisé les hommes d'État de Vienne, et ils entendaient traiter la Prusse comme le Piémont.

La crise. — Avant de donner l'assaut à l'Union, Schwarzenberg s'était occupé de la démanteler : il sollicitait l'abdication du grand-duc de Bade, trop engagé vis-à-vis de la Prusse; appuyait la chevalerie du Mecklembourg contre son souverain, offrait son appui à l'Électeur de Hesse qui n'avait accueilli qu'à son corps défendant les avances de Frédéric-Guillaume et,

depuis longtemps, préparait sa défection; Guillaume Ier de Wurtemberg, sûr d'être soutenu par la Hofburg, dénonçait dans l'unité allemande la plus dangereuse des chimères et dans l'alliance du 26 mai 1849 une tentative de Sonderbund et un suicide de l'Allemagne. Quand les esprits furent préparés, Schwarzenberg démasqua ses batteries, et, le 26 avril 1850, il invita les gouvernements allemands à envoyer leurs ambassadeurs à Francfort pour remplacer la commission intérimaire austro-prussienne dont les pouvoirs expiraient; en rétablissant ainsi de sa propre autorité l'ancienne Diète fédérale, il adressait à Frédéric-Guillaume un ultimatum menaçant; si elle ne voulait pas accepter un conflit redoutable, la Prusse n'avait plus d'autre moyen que de reprendre modestement sa place au milieu des confédérés, aigris par ses projets et qui triompheraient insolemment de sa reculade. L'Allemagne se divisa en deux camps : d'un côté les partisans de la Prusse, de l'autre tous ceux qui refusaient de se courber sous son hégémonie.

Le 10 mai 1850, à l'ouverture de la Diète, les quatre royaumes, la Hesse-Hombourg et le Luxembourg étaient seuls représentés; mais la trahison éclaircit bientôt les rangs des alliés de la Prusse; les deux Hesses, le Schaumbourg, le Strelitz, envoyèrent leurs délégués à Francfort; sans se laisser arrêter par les protestations de Frédéric-Guillaume, le président déclara (2 septembre) que la Diète était régulièrement constituée et que tous les membres de la Confédération étaient tenus d'en accepter les résolutions. Le roi releva le gant et nomma Radowitz ministre des Affaires étrangères. Il avait laissé passer le moment où il eût été possible d'obtenir quelques concessions : il s'entêtait maintenant par une sorte de point d'honneur bizarre. Gerlach et Bismarck lui représentaient avec raison qu'il était puéril de s'exposer à une guerre terrible pour retenir dans sa clientèle une douzaine de princes qui ne lui apportaient aucun secours réel et qui, par la force des choses et en dehors de tout traité, étaient nécessairement ses vassaux : le roi n'en disconvenait pas, et il était absolument décidé à ne pas aller jusqu'au bout. Il lui était cependant extrêmement douloureux de renoncer à tous ses desseins; l'ambition chez lui était

d'autant plus tenace qu'il ne s'avouait pas ses convoitises qui prenaient la forme du dévouement à la patrie commune; il ne voyait aucun inconvénient à prolonger ses résistances parce qu'il pensait que Schwarzenberg, comme lui-même, reculerait avec horreur devant une lutte civile; il fermait obstinément les yeux à l'évidence, se refusait à reconnaître que, sous quelque formule qu'il les déguisât, les combinaisons prussiennes ruinaient l'influence de l'Autriche en Allemagne, et il ne se lassait jamais de présenter des plans obscurs et impraticables. On le soupçonnait de mauvaise foi; il est plus exact de dire qu'il se trompait lui-même, qu'il se complaisait dans les situations fausses et les idées vagues, et qu'il ne réussit jamais à mettre d'accord sa conscience et ses cupidités ataviques. L'histoire, malgré les lumières qu'elle a trouvées dans la correspondance du roi ou dans les confidences de quelques-uns de ceux qui l'ont approché de plus près, Bunsen, Gerlach, Reumont, Ranke, se trouble devant cette personnalité mystérieuse et flottante; mais on ne saurait s'étonner qu'il ait exaspéré ses adversaires.

Les cours secondaires poussaient en avant Schwarzenberg; à Munich, à Dresde, Pfordten et Beust nourrissaient de vastes projets; le mot que l'on prête au prince : « Il faut avilir la Prusse, puis la démolir », n'est peut-être pas absolument authentique; du moins il résumait avec une clarté incontestable les désirs des petits souverains; il leur plaisait de faire rentrer dans le rang ce parvenu entre les États qui depuis un siècle les rejetait dans l'ombre, de rayer de l'histoire d'Allemagne l'épisode des Hohenzollern. Des troupes autrichiennes se concentraient en Bohême, Maximilien II renforçait ses effectifs; il eut une entrevue à Bregenz, sur le bord du lac de Constance, avec Guillaume Ier et François-Joseph : « Un vieux soldat tel que moi, dit le roi de Wurtemberg, ne fait pas de phrases; il lui suffit de dire qu'il est prêt à suivre les ordres de son Empereur, où que celui-ci l'envoie. » François-Joseph répondit qu'avec de tels camarades, il ne redoutait aucun adversaire (oct. 1850).

En réalité Schwarzenberg n'était pas sans inquiétude. Une trop longue période de paix avait ébranlé l'armée prussienne; l'économie un peu excessive de Frédéric-Guillaume III, la direc-

tion souvent négligente et fantasque de son successeur avaient eu des conséquences fâcheuses : les chefs étaient trop âgés, les cadres trop peu nombreux, les hommes, qui ne faisaient qu'un service de deux ans, n'avaient pas toujours une instruction bien solide. Les défauts de l'organisation militaire, dont les événements de 1848 à 1850 révélèrent seuls la gravité, préoccupaient sérieusement les généraux. Ils n'étaient pas tels cependant que le prince Guillaume de Prusse, qui n'était plus un jeune homme, qui connaissait fort bien les questions militaires et qui n'était pas un enthousiaste, ne crût pas la victoire possible. Il comptait sur le patriotisme de la population très exaltée. La cour de Vienne ne se dissimulait pas qu'il s'agissait de tout autre chose que d'une marche triomphale, telle que l'imaginait Beust. Une partie importante de ses troupes était immobilisée en Italie et elle n'osait pas les rappeler par crainte d'une nouvelle insurrection. Dans les divisions cantonnées en Bohême, les Hongrois étaient nombreux et leur dévouement suspect; le régime de Stadion et de Bach avait irrité toutes les races; le trésor était vide, le crédit nul. Pour que, dans ces conditions, la victoire fût certaine, il fallait à l'Autriche l'appui décidé de la Russie.

L'autorité du tsar Nicolas en Europe, à cette époque, était extraordinaire et très supérieure à sa puissance réelle. Le flot révolutionnaire s'était arrêté impuissant aux limites de son empire, et son prestige avait grandi de toute la faiblesse des autres rois : il avait sauvé l'Autriche; c'est vers lui que se tournaient les prières de tous ceux qu'épouvantait la révolution. Comme il arrive assez souvent, ses sentiments naturels s'étaient exagérés sous l'effet des haines et des espérances qui montaient vers son trône, et ses convictions tournaient en attitude. Il se plaisait à paraître comme le défenseur de la légalité et de l'ordre. Il avait sévèrement jugé les coquetteries de son beau-frère avec la révolution; il avait eu même un moment la pensée de l'arracher par la force aux intrigues des libéraux. Un jour que le général Dohna, qui assistait à des manœuvres en Russie, le félicitait sur la belle condition de ses troupes : « Elles vous plaisent, lui répondit brusquement le tsar; eh bien, je vous les donne; prenez-les, marchez sur Berlin et délivrez le roi. » — Dohna,

un peu gêné, répondit froidement qu'un officier prussien ne marchait que sur les ordres de son souverain. La politique de Radowitz n'avait certes pas calmé la mauvaise humeur qu'inspirait à Nicolas l'attitude cauteleuse et ondoyante du cabinet de Berlin; mais il y avait loin de cette maussaderie à une rupture ouverte; il avait une réelle affection pour Frédéric-Guillaume. Il était venu à Berlin au mois d'août 1850 et les rapports des deux cours avaient repris, au moins en apparence, leur ancienne cordialité. Le roi lui avait donné une preuve de déférence à laquelle il avait été fort sensible. A l'expiration de l'armistice de Malmö, les hostilités avaient repris dans les Duchés (avril 1849) et les Prussiens avaient refoulé d'abord les Danois dans une série de combats; mais ils s'arrêtèrent à la frontière du Jutland et les insurgés, qui assiégeaient Frédiricia, surpris par les Danois (juillet), furent complètement battus. Les puissances européennes intervinrent de nouveau et imposèrent un armistice aux belligérants. Frédéric-Guillaume, après de longues négociations, signa avec le Danemark un traité qui rétablissait le *statu quo ante bellum* (2 juillet 1850); les clauses en étaient équivoques et la Prusse s'était réservé les moyens d'en faire sortir un nouveau conflit. Le tsar, qui désirait avec une véritable passion le rétablissement de l'ordre dans les Duchés, n'en fut pas moins très reconnaissant à Frédéric-Guillaume de la condescendance qu'il lui avait montrée, tandis que les difficultés que souleva la Diète à ce propos lui inspiraient quelque mauvaise humeur.

Schwarzenberg était fort alarmé, et il fit des avances à la Prusse : le pouvoir exécutif dans la Confédération appartiendrait aux deux grandes puissances allemandes; chacune d'elles aurait à tour de rôle la présidence de la Diète; l'Union prussienne, limitée à l'Allemagne du Nord, serait reconnue par l'empereur. — Ces velléités de conciliation ne durèrent pas; dans une entrevue avec Nesselrode à Ischl, Schwarzenberg regagna les bonnes grâces du tsar en adhérant au protocole de Londres (2 août 1850), par lequel la France, l'Angleterre, la Russie et la Suède garantissaient l'intégrité du Danemark, tandis que Frédéric-Guillaume s'aliénait de nouveau bénévolement la Russie.

La Hesse électorale était alors gouvernée par Frédéric-Guillaume Ier, que Radowitz comparait à Caligula : c'était une exagération. L'Électeur n'était qu'un petit tyranneau, aigri, misanthrope, taquin et brutal; son mariage avec la femme divorcée d'un capitaine de réputation douteuse, la comtesse de Schaumbourg, l'avait mis dans une situation fausse dont il souffrait; ses enfants ne pouvaient lui succéder : il eût voulu du moins les enrichir, mais la constitution soumettait les finances au contrôle sévère de la Diète; pour s'en affranchir, il préparait un coup d'État quand survint la révolution. Le premier effroi passé, il reprit ses projets et appela au ministère un ambitieux sans scrupules qui, forcé une première fois de quitter le pays, avait cherché fortune en Prusse, Hassenpflug (fév. 1850). Volontairement, Hassenpflug provoqua un conflit avec les États, refusa de leur présenter le budget. Les Hessois sont obstinés et procéduriers; les libéraux, qui avaient de bonnes raisons pour se défier de leur prince, avaient fort habilement rédigé la constitution : l'Électeur ordonna aux employés de percevoir les contributions malgré le refus de la Diète; les tribunaux le leur interdirent et ils obéirent, l'Électeur ordonna l'exécution militaire : 241 officiers donnèrent leur démission. Frédéric-Guillaume courut à Francfort pour y demander le secours de la Confédération contre ses sujets; sa requête fut aussitôt accueillie et un corps austro-bavarois se disposa à entrer en Hesse. Radowitz protesta bruyamment. La Prusse n'avait pas reconnu la Diète de Francfort, lui contestait par conséquent le droit de prendre des résolutions légales; surtout était-il possible qu'elle laissât pénétrer une armée autrichienne dans une région que la géographie et l'histoire rattachaient à sa politique, qu'elle permît la marche de bataillons étrangers qui allaient s'établir au cœur de la monarchie entre les provinces rhénanes et la capitale?

La question du Holstein aigrit encore le débat. Les insurgés, abandonnés officiellement par la Prusse, avaient refusé de se soumettre; l'article 4 du traité de Berlin permettait au Danemark « de réclamer l'intervention de la Confédération germanique pour rétablir l'exercice de son autorité légitime dans le duché »; l'Autriche lui avait promis son concours, tandis que

le gouvernement de Berlin, sans oser prendre ouvertement parti pour les rebelles, soulevait des difficultés de forme et de compétence qui leur permettaient de continuer la résistance. Nicolas était fort mécontent; le comte de Brandebourg courut à Varsovie pour essayer de l'apaiser. Sybel, qui dans son *Histoire de la fondation de l'Empire allemand* a pu consulter les archives de Berlin, a prouvé que la légende qui nous représente le ministre comme une victime expiatoire de la faiblesse du roi, mourant de la douleur que lui avait causée l'humiliation de son pays, ne repose sur rien. Brandebourg n'eut pas grand sacrifice à faire pour accepter les conditions que lui imposait le tsar. Pas plus que le roi lui-même, il n'avait de sympathie pour les Holsteinois ou les Hessois; il n'attachait aucune importance à l'Union qui ne représentait plus qu'une poignée de principicules; il eût jugé absurde de courir les risques d'une guerre, dans les conditions les moins favorables, pour une difficulté de procédure. Il est moins évident, quoi qu'en dise Sybel, qu'il n'y eût pas quelque humiliation à aller prendre ainsi les ordres d'un souverain étranger. Mieux eût valu évidemment s'entendre directement avec Schwarzenberg quelques mois plus tôt. Le tsar n'avait aucune raison d'inimitié personnelle pour Brandebourg, et il est très vraisemblable qu'il chercha à lui adoucir les amertumes de la situation; il ne désirait pas non plus un éclat, mais il fit clairement entendre que si la Prusse continuait à favoriser indirectement les révolutionnaires du Holstein ou de la Hesse, il n'hésiterait pas à soutenir l'Autriche : il exigeait ainsi, en fait, la reconnaissance de la Diète de Francfort et imposait à Frédéric-Guillaume l'abandon de tous ses projets sur l'Allemagne. François-Joseph était venu à Varsovie avec son ministre : sûrs de la bonne volonté de la Russie, ils se montrèrent nettement inflexibles sur tous les points essentiels (28 octobre 1850), et Brandebourg repartit pour Berlin afin de décider ses collègues et le roi aux concessions qu'il jugeait inévitables.

Les esprits y étaient fort animés. Radowitz ne reculait pas devant la pensée d'une rupture; Frédéric-Guillaume cherchait un moyen terme; il voulait sauver les apparences et rejeter

sur ses ministres la responsabilité de résolutions pénibles; même alors, il ne prenait pas très au sérieux les menaces de Schwarzenberg, conservait des illusions sur les sentiments du Tsar et espérait lasser ses adversaires et leur arracher quelques concessions. Cet optimisme impénitent ne pouvait avoir pour effet que de rendre la défaite plus éclatante. Brandebourg n'eut pas de peine à montrer que, puisque l'on était résigné à accepter sur les points essentiels les conditions de l'Autriche, il était absurde de jouer sur une question de forme et de point d'honneur l'existence même de la monarchie. Dans la séance du conseil du 2 novembre, la majorité, malgré l'énergique résistance du prince royal, repoussa la mobilisation et accepta un projet de note à Schwarzenberg, très conciliant : la Prusse abandonnait l'Union et ne s'opposait pas, en principe et sous certaines garanties, à l'exécution fédérale en Hesse. Le roi, avec une correction constitutionnelle qu'on ne lui connaissait guère et qui, dans son esprit, n'excluait pas toute pensée de revirement, s'inclina devant le vote de la majorité. Radowitz donna sa démission et Brandebourg se retira pour rédiger la note; les émotions et les fatigues de ces derniers jours avaient ébranlé sa santé; son état s'aggrava rapidement; le délire commença et il mourut sans avoir repris connaissance (6 nov. 1850).

L'humiliation d'Olmütz. — La mort tragique de Brandebourg accrut l'émotion publique et fit, semble-t-il, quelque impression sur le roi, qui crut y voir un signe céleste et revint à ses velléités belliqueuses. Suivant sa pratique constante, il s'efforçait de reprendre pas à pas le terrain qu'il avait perdu; les troupes prussiennes restaient en Hesse en présence de l'armée fédérale et leur barraient le passage. La rupture ne parut ainsi jamais plus probable qu'au moment où l'on s'était mis d'accord sur la plupart des questions en litige (novembre 1850). Schwarzenberg n'avait accepté qu'à son corps défendant un compromis qui laissait les choses en état et permettait à la Prusse de reprendre ses projets à la première occasion; les ministres des petites cours, Beust surtout, le poussaient vivement en avant; les contradictions du gouvernement de Berlin, qui enguirlandait de protestations amicales et de supplications humbles une obsti-

nation invincible, achevèrent de l'irriter; il était d'ailleurs convaincu qu'au dernier moment Frédéric-Guillaume se déroberait, et il n'avait aucune raison pour le ménager; ses notes devinrent de plus en plus hautaines et pressantes et il les appuya par des mouvements de troupes. En présence des armements de l'Autriche et de l'hostilité bruyante de la Bavière et de la Saxe, Manteuffel, qui, après la mort de Brandebourg, avait pris la présidence du conseil, avait ordonné la mobilisation de l'armée, tout en se défendant d'intentions hostiles; Schwarzenberg, qui n'avait en effet aucun doute sur ce point, n'en poussa que plus hardiment sa pointe et somma Frédéric-Guillaume d'ouvrir le passage aux troupes fédérales en Hesse. Grœben, qui y commandait les forces prussiennes, avait reçu les instructions les plus pacifiques, « étant donnée l'extrême considération que le gouvernement doit montrer au gouvernement russe ». Il n'évita pas une petite escarmouche à Bronzell (8 novembre); mais les officiers se hâtèrent d'arrêter le combat, et Manteuffel, très ému, s'empressa de donner à Schwarzenberg des preuves décisives de sa bonne volonté; il déclara aux princes qui étaient restés fidèles à la Prusse qu'elle renonçait à ses projets d'union, exprima ses regrets de l'échauffourée de Bronzell : « La victoire est complète, écrivait l'ambassadeur autrichien à Berlin, Prokesch-Osten; le gouvernement d'ici est dans la situation la plus pénible; le fiasco est si gigantesque que tous les déguisements ne trompent personne. » Pourtant, même alors le roi, en même temps qu'il « priait Schwarzenberg de la façon la plus instante de lui donner la possibilité d'exister devant les Chambres », réservait ses droits et adressait à la Diète de Berlin un message belliqueux : « il ne menaçait personne, mais demandait une organisation de l'Allemagne conforme à la situation de la Prusse dans le monde. » Schwarzenberg, poussé à bout et entraîné par ses alliés, répondit par un ultimatum : l'armée d'exécution ne pouvait suspendre plus longtemps son mouvement; Grœben avait-il reçu l'ordre de lui ouvrir le passage? — Il exigeait une réponse dans les quarante-huit heures. Le roi, mis au pied du mur, ordonna à Manteuffel de demander une entrevue à Schwarzenberg, et comme celui-ci, qui ne voyait avec

raison dans la conférence qu'un nouveau moyen dilatoire, ne montrait aucun empressement à l'accepter et ne se hâtait pas de répondre aux dépêches qui lui arrivaient de Berlin, le ministre prussien, sur l'ordre de son maître, partit à tout hasard pour Olmütz; il y rencontra le prince, qui n'y était venu que malgré lui et sur la volonté formelle de François-Joseph (28 novembre). L'envoyé de Frédéric-Guillaume était en mauvaise posture pour négocier, et les conditions qu'on lui dicta n'étaient pas glorieuses : la Prusse ne faisait aucune opposition à l'exécution fédérale en Hesse, abandonnait la régence insurrectionnelle du Holstein, remettait son armée sur le pied de paix; en échange de ces promesses, elle obtenait que des conférences s'ouvriraient à Dresde pour y discuter la réforme fédérale.

La convention d'Olmütz souleva en Prusse des colères furibondes. « On a enterré la Nouvelle Prusse », écrivait la femme de l'héritier présomptif, la princesse Augusta. « On ne trouverait rien de comparable dans notre histoire, écrivait à Bunsen le comte Pourtalès,... il y a là quelque chose de si écrasant que je ne trouve pas d'expression pour le traduire. » On parlait couramment d'un nouvel Iéna. « L'échec d'un plan a toujours quelque chose de douloureux, avait dit Manteuffel au parlement de Berlin, mais l'impression n'est pas la même sur les faibles et sur les forts; le fort recule d'un pas, mais ne perd pas le but des yeux et cherche par quel autre moyen il pourra l'atteindre. » Ces consolations lointaines ne persuadèrent pas la majorité, et il fallut ajourner la Chambre.

Le parti vieux-prussien avait pris plus facilement son parti d'un échec qui scellait la défaite de la révolution. « L'armée prussienne, répondait M. de Bismarck aux orateurs qui attaquaient le traité d'Olmütz, n'a pas besoin de faire ses preuves de vaillance; l'honneur de la Prusse ne demande pas, j'en suis convaincu, qu'elle joue les Don Quichotte en Allemagne. » — Quant au roi, il était satisfait d'avoir renoué de bonnes relations avec la cour de Vienne et il persistait à envisager l'avenir avec confiance. Le prince de Schwarzenberg, fort marri d'avoir vu lui échapper une victoire qu'il jugeait certaine, ne ménageait guère ses illusions, et le ton de ses dépêches n'était rien

moins que conciliant : « Toutes les explications officielles que donnent les journaux sont misérables, écrivait-il le 19 décembre ; il n'y a là ni sincérité, ni honnêteté et tout se résume dans vouloir et ne vouloir pas, pouvoir et ne pas pouvoir... Si l'on continue à Berlin à parler divers langages, à dire d'une manière à droite et de l'autre à gauche, on verra bientôt que l'harmonie est purement apparente. » Il relevait vertement les paroles de Manteuffel qui avait cherché à atténuer l'impression produite par le traité d'Olmütz : « L'Autriche, disait-il dans une circulaire à ses agents, qui fut publiée, a voulu prouver qu'il lui répugnait d'user de ses immenses avantages pour humilier la Prusse, mais elle n'a fait aucun sacrifice à sa politique fédérale ni à celle de ses alliés » ; il racontait ensuite le désarroi de la cour de Berlin, les « dépêches affolées » de Manteuffel, son départ précipité pour une conférence qu'il n'était pas sûr d'obtenir : « L'Empereur, mon auguste maître, n'a pas cru pouvoir repousser des demandes si modestement formulées. »

La conférence de Dresde et le retour à l'ancien régime. — Ces insolences étaient maladroites et le caractère impérieux du ministre autrichien ne suffit pas à les expliquer ; il éprouvait le besoin d'étaler sa victoire parce qu'il la sentait incomplète et fragile. La Prusse, obligée de renoncer à ses projets, avait évité une catastrophe et demeurait assez forte pour contenir ses ennemis ; les petits princes, furieux contre Schwarzenberg à qui ils reprochaient de leur avoir dérobé leur vengeance, avaient bien vite repris leur politique de bascule, et tous leurs desseins n'allaient désormais qu'à rétablir entre les deux grandes puissances un équilibre qui assurait leur indépendance. Dans les conférences de Dresde (23 décembre 1850), ils se rangèrent instinctivement autour d'Alvensleben, l'envoyé prussien, qui demandait le retour pur et simple à l'ancienne Confédération ; Schwarzenberg proposait l'établissement d'un Directoire exécutif dont les pouvoirs auraient été assez étendus et où l'Autriche eût été sûre de la majorité ; il voulait que toutes les provinces de la monarchie fussent admises dans la Confédération, afin d'être couvert par l'Allemagne s'il était attaqué par quelque puissance étrangère. Manteuffel le prit de

haut : la Prusse n'accepterait de semblables réformes que si elle obtenait le partage de la présidence à la Diète de Francfort. Il se sentait soutenu par l'Europe. Le tsar, qui songeait dès lors à attaquer la Turquie et redoutait l'opposition de l'Autriche, ne tenait pas à ce qu'elle fût trop forte en Allemagne; il blâmait sa politique intérieure, la trouvait rebelle à ses conseils et préoccupée de se libérer de la reconnaissance qu'elle lui devait; les puissances occidentales s'étaient émues, et le gouvernement français présentait un Mémorandum où, en s'appuyant sur les traités de 1815, il combattait avec une extrême énergie les prétentions de la cour de Vienne; l'Angleterre, où le prince Albert était fort hostile à l'Autriche, n'était pas moins ferme. Schwarzenberg dut bientôt s'avouer qu'il ne réussirait pas à convaincre la majorité et ferma mélancoliquement les conférences : pas plus que le parlement de Francfort ou que la Prusse, il n'avait réussi à transformer la Confédération : les essais d'unification, de quelque côté qu'ils vinssent, avaient échoué devant l'impossibilité de concilier les ambitions rivales, comme devant les résistances particularistes des princes et des peuples et les défiances de l'Europe. Le 13 juin 1851, la Diète fédérale fut complétée par l'entrée du Waldeck, le dernier opposant, et elle reprit régulièrement ses séances.

La Hofburg chercha une revanche sur un autre terrain : le Zollverein expirait le 1er janvier 1854, et elle espérait bien en empêcher le renouvellement; elle demandait, en attendant les transformations intérieures qui permettraient plus tard à l'Autriche d'entrer dans l'Union douanière, à signer avec celle-ci un traité de commerce : à l'avenir aucun changement de tarifs ne pourrait être accepté qu'après entente des deux partis; c'était enlever à la Prusse l'hégémonie qu'elle possédait jusqu'alors dans le Zollverein, et Schwarzenberg avait sur ce point l'appui des cours secondaires, heureuses de secouer une vassalité dont elles apercevaient les périls. La Prusse déjoua fort habilement ces combinaisons en signant un traité d'union avec le *Steuerverein* (Hanovre, Oldenbourg et Schaumbourg-Lippe), de manière à assurer dans tous les cas la libre communication des deux parties de la monarchie. Les États du Sud jetèrent feu

et flamme, tinrent conférences sur conférences, firent mine de se rapprocher de l'Autriche qui leur proposait de conclure une union douanière avec eux. La Prusse assista avec beaucoup de calme à cette levée de boucliers : la dénonciation du Zollverein eût gravement compromis les budgets de tous les petits princes : ils demandèrent à l'Autriche de leur garantir les revenus qu'ils abandonneraient; c'était un sacrifice de 50 000 000 de francs; elle recula. Dans tous les cas, elle ne les eût pas aisément décidés à un changement de front qui eût profondément troublé les intérêts et les habitudes de leurs peuples. La Prusse, par son traité avec le Hanovre, tenait les bouches des grands fleuves de l'Allemagne et les routes du commerce vers le nord et le nord-est; les États de l'intérieur étaient à sa merci. Toute l'habileté et l'énergie de Schwarzenberg n'auraient pas suffi à triompher de ces considérations. Quand il mourut subitement, le 5 avril 1852, son successeur, le comte Buol-Schauenstein, crut prudent de ne pas continuer une querelle d'où il n'avait aucune chance de sortir victorieux, et, le 8 avril 1853, le Zollverein fut renouvelé pour douze ans : il comprenait maintenant 9046 milles carrés et 35 000 000 d'habitants. Si la Prusse, un moment compromise par les fautes de son roi, n'avait pas réussi à grouper l'Allemagne sous son hégémonie, elle sortait en définitive plus forte de la crise; les humiliations subies n'avaient pas ébranlé sa confiance, mais avaient laissé dans les cœurs un ardent désir de revanche en même temps qu'elles avaient attiré l'attention sur la nécessité d'une réforme militaire qui permettrait d'accepter les risques d'une guerre décisive; le parti unitaire s'était convaincu, de son côté, qu'il était impuissant sans son alliance et, pour la mériter, il était prêt à subir toutes ses conditions; la ruine du parti démocratique l'avait débarrassée de rivaux redoutables, en même temps que la pusillanimité des petits souverains et leur despotisme tracassier relâchaient les liens qui rattachaient les peuples aux dynasties locales.

La Diète de Francfort, à peine restaurée, déployait une ardeur fébrile à détruire jusqu'au souvenir de la révolution. Dès le 23 août 1851, elle avait aboli les « droits fondamentaux » et invité « les gouvernements à prendre immédiatement les mesures

nécessaires pour effacer de leurs institutions les dispositions qui ne s'accorderaient pas avec les lois fédérales ou avec le but de la fédération ». Partout les nouvelles constitutions disparurent; les princes qui montraient quelque scrupule à violer les promesses faites à leurs sujets furent menacés d'exécution fédérale et s'inclinèrent avec plus ou moins de bonne grâce; la presse fut muselée, le droit d'association restreint dans des limites étroites; la pression ministérielle assura l'élection de majorités parlementaires dociles. Contre l'esprit nouveau, les gouvernements firent appel à l'Église, signèrent avec Rome des concordats où ils abandonnaient tous les droits de l'État, favorisèrent une orthodoxie tracassière et intolérante. Nulle part la réaction ne s'étala avec plus de violence que dans la Hesse-Cassel. Ces mesures de compression prouvaient surtout combien avait été profonde l'épouvante des souverains; ils avaient perdu toute confiance dans l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

Documents officiels. — Les grands recueils périodiques, *Annual Register*, *Annuaire historique universel*, *Annuaire des Deux Mondes* (depuis 1850). — **Weil**, *Quellen und Aktenstücke*, 1850. — **Roth** et **Merck**, *Quellensammlung z. deutschen öffentl. Rechte seit 1848*, 1852. — *Offizieller Bericht über die Verhandlungen z. Gründung eines d. Parl.*, 1848. — **Jucho**, *Verh. d. deutsch. Parl.* (Parlem. préparatoire, Comité des 50), 1848. — *Stenogr. Berichte uber die Verhandl. der ersten Konstit. Nationalvers.*, édités par Wigard, 9 vol. 1849. — *Verhandl. des Verfassungsauschusses*, éd. par Droysen, 1849. — **Völderndorff**, *Deutsche Verfassungen u. Verfassungsentwürfe*, 1890. — **Bleich**, *Verhandl. des vereinigten Landtages*, 1848. — *Stenograph. Berichte uber die Verhandl. der z. Vereinbarung d. preuss. Staatsverfassung berufenen Vers.*, 1848. — **Rauer**, *Protokolle der Verfassungskommiss.*, 1849. — *Aktenstücke betreffend das Bündnis von 26. Mai und die deutsche Verfassungsangelegenheit*, 2 vol. 1849-1851. — *Stenog. Bericht uber die Verhandl. des deutschen Parl. zu Erfurt* (s. d.), f°. — *Der deutsche Fürstenkongress zu Berlin : Aktenstucke und Betrachtungen*, 1850. — *Kurhess. Urkundenbuch*, 1861. — *Aus den Papieren des Ministerpräsidents* **O. v. Manteuffel** (*Deutsche Revue*, 1883). — **Samwer**, *Die Dresdener Konfer., mit Urkunden*, 1851. — **M. Duncker**, *Vier Wochen auswärtiger Politik, mit Urkunden*, 1851.

Correspondances et Mémoires. — **Ranke**, *Aus dem Briefwechsel Fr.-Ws. IV und Bunsen*, 1873. (Analysé dans **Saint-René Taillandier**, *Dix ans de l'hist. d'Allemagne*, 1875.) — **Ranke**, *Biographie de F.-G. IV*, dans *Allgem. deutsche Biogr.* — **Reumont**, *Aus K. F.-Ws. IV gesunden u. kranken Tagen*, 1885. — **Wagener**, *Die Politik F.-Ws. IV*, 1883. — **Leop. v. Gerlach**, *Denk-*

würdigkeiten, 1891. — **Bunsen**, *Aus seinen Briefen geschildert*, 1868. — **Radowitz**, *Gesam. Schriften*, 1852. — **Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha**, *Aus meinem Leben* (1er vol.), 1887. — **Natzmer**, *Unter den Hohenzollern*, 1888. — **Général v. Brandt**, *Aus dem Leben*, t. III, 1882. — **Wagener**, *Erlebtes* (1890). — **Metternich**, *Nachgelassene Papiere*, 1880. — **Prokesch-Osten**, *Aus den Briefen* (*1849-55*), 1896. — **Vitzthum d'Eckstædt**, *Berlin u. Wien in den Jahren 1845-52*, 1886. — **Beust**, *Aus drei Vierteljahrh.*, 1887. — **Stockmar**, *Denkwürdigkeiten*, 1872.

Sur le parlement de Francfort : Mémoires ou Histoires écrites d'après les souvenirs personnels de **Haym** (1848-50); **Duncker** (1849); **Laube** (1849); **Wurm** (1849); **Heller** (1849); **Biedermann** (1849). — *Correspondance* de **Mathy** et **Bassermann** avec **Beckerath** (*Deutsche Revue*, t. VII); des frères **Grimm** et **Dahlmann** avec **Gervinus**, 1885. — **Ruge's**, *Briefwechsel und Tagebücher*, 1886. — **Raumer**, *Briefe von Frankfurt u. Paris*, 1849. — **Iochmus**, *Gesammelte Schriften*, 1883. — **Beseler**, *Erlebtes u. Erstrebtes*, 1884. — **Reyscher**, *Erinnerungen*, 1884. — **Wichmann**, *Erinner. aus der Paulskirche*, 1888. — **Arneth**, *Aus meinem Leben*, 1893.

Sur les assemblées prussiennes : *Mémoires de* **v. Unruh** (centre gauche), 1849, et 1881 (*Deutsche Revue*); de **Reichensperger** (catholique), 1882; de **Temme**, 1883; de **Gneist**, 1849. — **Riedel**, *Die Reden des Abg. v. Bismarck-Schönhausen 1847-52*, 1885. Pour les lettres, discours, mémoires de Bismarck, voir ci-dessous, p. 348. — **J. Stahl**, *Siebzehn parlam. Reden*, 1862.

Sur les mouvements révolutionnaires et l'opinion publique : **Bekk**, *Die Bewegung in Baden*, 1849. — **Becker** et **Esselen**, *Gesch. der süddeutschen Revol.*, 1849. — Les Mémoires de **Bluntschli**, 1884; **Staroste**, 1852; **Menzel**, 1865; **Hartmann**, 1884; **Bodenstedt**, 1890; **Corvin**, 1880; **Œtker**, 1877. — **L. Haüsser**, *Denkwürdigkeiten*, 1851.

Livres. — **Treitschke**, *Deutsche Gesch. im XIX Jarh.*, 5 vol., 1886-1895 (très prussien). — **Sybel**, *Die Begründung des deutschen Reiches* (version officielle prussienne), t. I et II, 1889. — **Flathe**, *Das Zeitalter der Rest. u. d. Revol.*, coll. Oncken, 1883. — **Bulle**, *Gesch. d. neuesten Zeit.*, 2e édit., 1886-87 (bon résumé). — **Klüpfel**, *Gesch. der deutschen Einheitsbestreb.*, t. I, 1872. — **J. Mucke**, *Die pol. Beweg. in Deutschland* (1830-1835), 2 vol., 1875. — **J. Dresch**, *Gutzkow et la Jeune Allemagne*, 1904. — **Schmidt**, *Preussens deutsche Politik*, 1867. — **Bernstein**, *Revolutions und Reaktionsgesch.*, 1882. — **Blos**, *Die d. Revol.*, 1891. — **Biedermann**, *Gesch. Deutschlands v. 1815 b. 1871*, 1891. — **Fischer**, *Die nation u. der Bundestag*, 1880; *Preussen am Abschlusse der ersten Hälfte des XIXen Jahrh.*, 1876. — **Springer**, *Berlin's Strassen, Kneipen u. Klubs im J. 1848*, 1880. — **Schlüter**, *Beiträge zur soz. Gesch. des J. 1848* (dans la *Neue Zeit.*), 1885. — **Dullo**, *Berliner Plakate d. J. 1848*, 1893. — **Adler**, *Die Gesch. der ersten sozialpolit. Arbeiterbeweg. in Deutschland*, 1885. — **Falkson**, *Die liber. Bewegung in Königsberg 1840-48*, 1888. — **Becker**, *Die Revolution in Deutschland*, 1867. — **Fr. Müller**, *Kassel seit 70 J.*, 1876. — **Knorr**, *Die polnischen Aufstände seit 1830*, 1880. — **E. Denis**, *L'Allemagne* (1810-1852), s. d.

Bibliographies de *Maximilien II*, par **Söltl**, 1865; de *Radowitz*, par **Fischer** (*Hist. Taschenbuch*), 1874; de *Mathy*, par **Freytag**, 1872; du *général de Gagern*, par **Gagern**, 1855; de *Schwarzenberg*, par **Berger**, 1853; de *Robert Blum*, par **Blum**, 1879; de *Schmerling*, par **Arneth**, 1896; de *Waldeck*, par **Oppenheim**, 1873. — Compléter par la bibliographie du chapitre VIII, p. 347.

CHAPITRE IV

RÉVOLUTION ET RÉACTION EN AUTRICHE

1848-1859

I. — La Révolution (1848-1849).

La Révolution à Vienne. — Les premières nouvelles de Paris arrivèrent à Vienne le 29 février 1848. La police crut, à son ordinaire, venir à bout de l'agitation en arrêtant quiconque parlait en public de ce sujet dangereux. Mais une campagne d'opposition commença immédiatement. Pétition des libraires : ils demandent que la censure autrichienne cesse de se montrer dans ses prohibitions plus rigoureuse que l'Index romain. Adresses des étudiants, en faveur de la liberté d'écrire et de parler, d'enseigner et de s'instruire. Réunion de l'Association industrielle de la Basse-Autriche : à mots couverts, elle présente à son protecteur, l'archiduc François-Charles, frère de l'empereur, les doléances — politiques — du commerce et de l'industrie. Pétition de la société de lecture juridico-politique, qui est le centre de réunion de l'élite intellectuelle de Vienne; l'avocat Alexandre Bach dresse ce programme des vœux de la bourgeoisie libérale, qui comprend l'abolition de la censure, la publicité de la procédure judiciaire, l'institution d'une représentation nationale; parmi les signataires se trouvent plusieurs hauts fonctionnaires. Des membres de la famille impériale, des cour-

tisans influents conseillent de faire quelques concessions à l'opinion. Mais, le premier émoi passé, la Conférence d'État a repris confiance : on tient les Viennois pour incapables d'une révolution. Metternich fait savoir, le 8 mars, au président du Cercle de la librairie, que de quelques semaines il ne pourra s'occuper de la pétition.

« La Révolution est fixée au 13 mars. » Moitié ironie, moitié espoir vague, ce mot, qui courait dans les cercles politiques, indiquait ce qu'on attendait des États de la Basse-Autriche, convoqués pour le 13. Les pétitionnaires, défiants de leurs propres forces, voulaient confier le sort de leurs demandes à « l'organe constitutionnel des vœux du peuple ». La foule, massée d'abord autour du Palais provincial et dans les cours, mais bientôt excitée par les discours d'orateurs improvisés, agitée par des bruits de complot, par l'annonce de la marche des troupes, envahit les salles du Palais : alors seulement les États se résignent à aller faire entendre à l'empereur la voix du peuple. Pendant qu'ils se rendent au Château, les troupes de l'archiduc Albert, poussées, pressées, énervées par les quolibets, bombardées enfin du haut des fenêtres, font feu. Les fuyards portent dans les quartiers les plus éloignés la nouvelle du massacre, et entraînent les ouvriers dans la Révolution. Cependant, au Château, la Conférence d'État, harcelée de délégations, par l'Université, les États, la bourgeoisie, accorde la liberté de la presse, la formation d'une garde bourgeoise; Metternich, instruit enfin des sentiments du peuple, donne sa démission. Après une courte velléité de résistance — le 14, la dictature militaire est confiée au général prince de Windischgrætz, — la cour se décide : le 15 mars, une proclamation impériale promet aux Viennois la convocation d'une assemblée « en vue de la constitution de la patrie ».

La Révolution dans les provinces autrichiennes. — Vienne n'était guère un centre que pour les provinces allemandes. Dans ces provinces seulement elle donna l'impulsion aux mouvements révolutionnaires, au reste fort anodins. En Galicie, les souvenirs de 1846, la haine invétérée des paysans contre leurs maîtres, préservèrent l'administration autrichienne

de graves embarras : sans songer à profiter de la chute de Metternich et de l'anarchie qui s'ensuivit, l'aristocratie polonaise se hâta de se mettre dans les villes à l'abri des redoutables faux des paysans. En Bohême, au contraire, où une noblesse frondeuse, une bourgeoisie allemande libérale, un peuple en majorité tchèque s'accordaient dans l'opposition au système de Metternich, la Révolution présenta dès le début un aspect original. A la nouvelle des événements de Paris et de leur répercussion en Allemagne, un comité s'organisa spontanément à Prague; une assemblée populaire convoquée pour le 11 mars vota d'acclamation l'envoi à Vienne d'une pétition qui demandait la liberté de réunion, la garde nationale, l'abolition des droits féodaux, et de plus, en termes très vagues, une union plus intime entre la Bohême, la Moravie et la Silésie, les trois pays de la couronne de saint Venceslas. Au lieu de la réception triomphale à laquelle elle s'attendait, la délégation qui rapportait la réponse favorable du gouvernement rencontra à Prague un accueil presque hostile. En son absence, le mouvement était devenu démocratique, et par là même — car les classes inférieures de la population surtout étaient tchèques — plus national. Une seconde pétition est portée à Vienne : elle réclame un ministère spécial pour la Bohême, responsable devant la Diète, une large autonomie législative et administrative, le droit pour la Diète d'examiner la future constitution autrichienne, pour la mettre en harmonie avec les intérêts de la province, enfin l'égalité complète des langues tchèque et allemande. L'ordre impérial du 8 avril donne satisfaction à toutes ces demandes.

A Vienne, les exigences des Tchèques et les menées de la Prusse en Allemagne suscitent une réaction du sentiment national allemand. Vienne veut rester capitale de l'Autriche et le redevenir de l'Allemagne, s'indigne à la fois des velléités séparatistes de la Bohême — « un fief de l'Empire allemand » — et des prétentions de Frédéric-Guillaume IV à l'hégémonie en Allemagne. Au « bourreau » de Berlin on oppose Ferdinand le Bon, « qui ne laisse pas tirer sur ses Viennois »; au souvenir de Frédéric II, celui de Joseph II; à l'usurpation des

Hohenzollern, le droit des Habsbourg. Le 2 avril, une immense oriflamme noir-rouge-or — symbole de l'Allemagne nouvelle — flotte sur le clocher de la cathédrale Saint-Étienne. Bientôt, les couleurs impériales, noir et jaune, seront proscrites à Vienne; à Prague, au contraire, on affectera de les étaler et de bannir le drapeau tricolore allemand.

La Révolution en Hongrie. Les lois de 1848. — Réunie en novembre 1847 à Presbourg, la Diète s'était trouvée en face d'un gouvernement tout nouveau. L'archiduc palatin Joseph était mort depuis quelques mois; Georges Apponyi avait remplacé à la chancellerie aulique Antoine Majláth, et décidé son ami Széchenyi à entrer aussi au service de l'État. On pouvait attendre du gouvernement plus d'intelligence des besoins du pays, un programme moins purement négatif que par le passé. Mais les exigences de l'opposition aussi avaient grandi. Le discours du trône fut accueilli avec enthousiasme, car il était pour la première fois en langue magyare. Mais il fallait à l'opposition de tout autres concessions : elle demandait expressément le respect de l'indépendance constitutionnelle de la Hongrie et l'établissement d'un gouvernement parlementaire. Le 3 mars, Kossuth, intervenant dans une discussion sur la Banque, éleva le débat : la plaie qui nous ronge, le danger permanent qui menace nos libertés, c'est l'absolutisme autrichien : il nous faut exiger à la fois, pour la Hongrie, un gouvernement national et un ministère responsable, pour les autres États de l'empereur des institutions constitutionnelles. Les magnats, inquiets pour leurs privilèges politiques et sociaux, essayèrent de traîner les choses en longueur. Mais les nouvelles de Prague, de Vienne, de Pest, où l'agitation nationale-radicale prenait un caractère chaque jour plus menaçant, eurent raison de leur résistance. Pendant qu'une députation porte à Vienne la représentation enfin votée, Kossuth, sans en attendre le succès, donne le coup de grâce à la vieille constitution aristocratique : le temps presse, il n'y a plus à attendre le consentement des magnats : il suffit de leur communiquer nos décisions. La Chambre basse, entraînée, décrète ainsi, presque d'acclamation, l'égalité de tous devant l'impôt, l'abolition contre

indemnité des charges féodales — l'avènement d'une Hongrie nouvelle.

La cour avait dès le 16 mars accédé en principe à toutes les demandes que formulait la représentation. Mais il fallut encore des négociations et des menaces pour la convaincre que le temps des paroles en l'air était passé, et qu'ayant promis il fallait tenir. Ce n'est que le 30 mars qu'elle se rendit définitivement. Sauf le paiement d'une contribution aux dépenses de la cour et de la diplomatie, et le droit pour le souverain de disposer de l'armée en temps de guerre, la Hongrie devenait un État entièrement souverain. Le ministère autrichien, représentant des provinces cisleithanes, qui avaient bien acquis dans les siècles précédents quelque droit d'être entendues en cette affaire, apprit par le bruit public l'accord intervenu entre le roi de Hongrie et la nation hongroise. Le 10 avril, Ferdinand, entouré d'une cour brillante, vint clore en personne la session, et donner sa sanction aux lois organiques de la Hongrie nouvelle. Réformes constitutionnelles : ministère indépendant et responsable, union complète avec la Transylvanie, Diète convoquée annuellement, suffrage élargi et, en principe, universel, liberté de la presse, jury; — réforme nationale : la langue magyare reconnue seule langue d'État; — réforme sociale : abolition des rapports féodaux, égalité devant l'impôt — telle est l'œuvre de la dernière Diète qui ait siégé à Presbourg. Pest, la capitale nationale, devenait désormais le siège de l'assemblée, transformée d'un Congrès de délégués des comitats en un Parlement de députés du peuple.

La politique de la cour. — L'ancienne Autriche n'existait que par la dynastie : le loyalisme de tous les sujets tenait lieu de patriotisme autrichien. La Révolution, donnant la liberté aux aspirations nationales, déchaîne partout un conflit entre le patriotisme national tchèque, allemand, etc., et le loyalisme. En 1848, il ne reste plus d'Autrichiens — au sens de l'ancienne Autriche — que parmi les grandes familles attachées à la dynastie, et, dans l'armée, le corps des officiers impériaux. Mais, à la cour et dans l'armée, la foi en l'avenir de l'Autriche reste entière. Pour elles, il y a avant tout une puissance de la

maison d'Autriche, fondée sur une influence prépondérante en Italie et en Allemagne, en Italie surtout. C'est cette influence qu'il faut avant tout reconquérir. Le ministre de la guerre, Baillet-Latour, aristocrate et soldat, dégarnit Vienne, malgré les menaces de révolution, pour renforcer l'armée de Radetzky, qui tient en ses mains le sort de l'empire. En attendant que l'armée ait soumis l'Italie, la diplomatie leurre l'Allemagne : l'explosion à Vienne du sentiment national allemand, qu'elle condamne en secret, sert ses calculs. La note du 21 avril revendique pour l'Autriche le droit d'examiner, du point de vue de son intérêt, les décisions du futur Parlement allemand, avant de leur reconnaître force de loi sur son territoire; mais Pillersdorf, malgré les protestations des Tchèques, fait procéder aux élections pour Francfort : il faut que l'Autriche y figure. Dans toute cette période, la politique extérieure ne s'écarte pas de sa ligne droite; l'intérieure se fait sa servante; l'une est le but, l'autre le moyen.

Triomphe de la démocratie à Vienne. — Des concessions du 13 mars, la plus précieuse paraissait à la population de Vienne être l'armement des étudiants et des bourgeois. La Légion académique et la garde nationale s'organisèrent en toute hâte; non contentes de jouer aux soldats, elles constituèrent des comités politiques, qui intervinrent dans toutes les affaires publiques et privées : celui des étudiants surtout était regardé par le peuple comme un bureau de consultations sur tous sujets. Les ministres mêmes dépendaient moins de la cour que de l'*Aula* — c'est le nom qu'on donnait aux assemblées d'étudiants — et de la foule. Le comte Taaffe, ministre de la justice, auteur d'une loi sur la presse qui déplut à l'Université, démissionna. Le comte de Fiquelmont, ministre des Affaires étrangères, passait pour un agent de la Russie; un charivari populaire le chassa. De tous les ministres — d'ailleurs la plupart survivants de l'ancien régime, — le seul en possession de la confiance publique était Pillersdorf, chargé de l'Intérieur, et en même temps de toutes les affaires politiques : mais cette confiance même le désignait aux soupçons et aux intrigues de la camarilla. Bientôt dégoûté d'une responsabilité sans initia-

tive et sans liberté, il ne conservait son poste que par dévoûment à la dynastie et en l'absence d'un successeur possible. Le 25 avril, il promulgua la première constitution autrichienne, copie de la constitution belge, avec un parlement de deux Chambres, un suffrage indirect et censitaire. Elle ne s'étendait ni à la Hongrie, ni à la Lombardo-Vénétie; mais la Bohême, au nom de sa charte du 8 avril, la Galicie, au nom de ses droits naturels et de ses intérêts, refusèrent de la reconnaître. A leur résistance, inspirée par des motifs d'ordre national, se joignit, pour des raisons politiques, l'opposition du peuple de Vienne. Les comités de la Légion et de la Garde jugeaient la constitution trop peu démocratique : pour en obtenir le retrait ou la modification, ils décidèrent d'unir leurs forces et de constituer un Comité politique central. Le ministère, qui y voyait le germe d'un comité de salut public, en prononça sur l'heure la dissolution. Mais la ville était dégarnie de troupes; le comité résista, obtint de Pillersdorf sa reconnaissance, et en même temps la promesse que la Constitution serait soumise à revision par le futur parlement, réduit à une seule Chambre (15 mai).

Les Viennois furent arrachés à la joie de leur triomphe par une nouvelle qui les terrifia : l'empereur était parti! Le 17, il était sorti, sans préparatifs extraordinaires, pour sa promenade quotidienne en voiture; le 18 au matin, la population, et en même temps le ministère, recevaient la nouvelle qu'il s'était, pour raisons de santé, décidé à passer quelque temps dans les montagnes du Tyrol. L'empereur était parti sans avertir ses ministres : des provinces arrivait la nouvelle que des courtisans en vue cherchaient à soulever une agitation contre la capitale; la camarilla était dévoilée. Le 18 mai, deux journalistes qui, dans la stupeur générale, s'avisaient de proclamer la République, avaient failli être écharpés par les ouvriers. Le 25, quand le gouvernement, pour remplir la première condition mise par l'empereur à son retour, prononça la dissolution de la Légion académique, des barricades s'élevèrent dans Vienne : par milliers, les ouvriers accoururent à la défense de la Légion. Le ministère, désorienté, sans appui et sans forces, céda de nouveau : il s'engagea à ne pas quitter Vienne, à obtenir de

l'empereur son retour ou la nomination d'un lieutenant, à laisser subsister la Légion académique. Un comité de conseillers municipaux, de gardes nationaux et d'étudiants, constitué sous le nom de Comité de sûreté et déclaré par Pillersdorf entièrement autonome, assumait la charge du maintien de l'ordre, mais aussi des concessions du 15 mai, solennellement confirmées. Le 26 mai marque le triomphe de la démocratie à Vienne. Triomphe en réalité funeste à la cause de la Révolution. Sur les premières barricades de l'année, la bourgeoisie avait aperçu le spectre de la République et le spectre du socialisme. Effrayée, elle se rejette en arrière : les premiers transfuges passent au camp de la réaction. La camarilla va exploiter ces terreurs et l'indignation soulevée dans les provinces par le traitement « infligé » à l'empereur.

La Bohême; les élections au Parlement de Francfort; le congrès slave de Prague; premiers succès de la réaction. — La formation du Comité politique central avait été, pour partie, une réponse aux menées du Comité national de Prague. Constitué dès la publication de l'ordre impérial du 8 avril, présidé, sans danger pour son indépendance et au grand profit de son prestige, par le gouverneur de Bohême, ce comité était en fait un gouvernement provisoire révolutionnaire pour la Bohême; d'ailleurs aussi peu obéi que les autorités impériales, et bientôt réduit au rôle de représentant d'un parti, les Tchèques. La question allemande brouilla les deux nationalités. Invité à venir siéger à Francfort, dans la Commission des Cinquante, au nom de l'Autriche, Palacky répondit par une lettre bientôt publiée, programme national accueilli avec enthousiasme par les Slaves, avec fureur par les Allemands. Il y revendiquait les titres de Tchèque et de Slave; il contestait que l'ancienne union de la Bohême avec l'Allemagne, simple affaire de princes, engageât le peuple bohême; il refusait de collaborer à la constitution d'une Allemagne nouvelle, qui ne pouvait qu'affaiblir l'Autriche au profit de la monarchie universelle russe. Fidèles à ce programme, les Tchèques se mirent en devoir d'empêcher les élections au parlement allemand : deux tiers des circonscriptions de Bohême s'abstinrent de procéder à l'élection.

Cette sorte de résistance passive ne suffit pas aux Tchèques. Après le 26 mai, le gouverneur, le comte Léon Thun, d'accord avec les Tchèques, se déclara indépendant du ministère asservi, disait-il, aux caprices de la foule de Vienne : mais la cour même désavoua ces défenseurs maladroits. Pour se donner courage à eux-mêmes autant que pour inspirer du respect à leurs ennemis, les Slaves organisèrent en face du Parlement allemand le Congrès slave. Ce devait être avant tout une assemblée des Slaves d'Autriche, mais les Slaves non autrichiens étaient admis à y participer : en fait, on y vit à côté d'une grande majorité d'Autrichiens, des Polonais de Posen et de Varsovie, et quelques Russes, parmi lesquels Bakounine. Le Congrès s'ouvrit le 2 juin. Ses délibérations devaient porter sur la condition des Slaves en Autriche et hors de l'Autriche, et sur leurs rapports avec les nationalités non slaves ; comme dernier point, une véhémente protestation contre le parlement de Francfort. Mais, dès les premières séances, l'influence des Polonais fit prévaloir un programme plus démocratique et internationaliste : Palacky (prononcer : Palatski) fut chargé de rédiger un manifeste aux peuples de l'Europe. Ce fut le seul résultat positif du Congrès.

Le 12 juin, une émeute provoquée, semble-t-il, par des émissaires hongrois, éclata à Prague. Des barricades s'élevèrent. Après quatre jours de combats, Windischgrætz était maître de la ville. Il n'était plus question de Congrès ni de Diète constituante : la principale des concessions du 8 avril était perdue. Le ministère exigea qu'il fût procédé en Bohême, tout comme dans les autres provinces, aux élections pour le parlement autrichien. — La victoire de Windischgrætz, pour facile qu'elle eût été, rétablit le prestige des troupes, fort atteint depuis les journées de mars, et accrut démesurément l'orgueil militaire. Au même moment, Radetzky et ses officiers, encouragés par leurs premiers succès, décidaient la cour à répudier toute entente pacifique avec les populations italiennes, et à ne plus rien attendre que des armes. Le parti de la résistance remportait un double triomphe : l'armée devenait le sauveur désigné de l'empire en lutte contre la révolution.

La Constituante autrichienne. Abolition des droits féodaux. — Par un rescrit du 3 juin, l'empereur avait confirmé ses concessions du 15 mai, et exprimé « son ardent désir » de voir s'ouvrir bientôt le parlement. Pillersdorf allait se trouver isolé en face des députés. Doblhoff, ministre du commerce, était à Innsbruck, délégué par ses collègues auprès de l'empereur; Wessenberg, ministre des affaires étrangères, y avait suivi les ambassadeurs. Latour continuait à administrer le département de la guerre, mais en déclinant toute collaboration avec ses collègues, toute participation aux conseils de cabinet. Pillersdorf, pour couvrir le ministère, pria l'empereur de se faire suppléer pour la durée de son absence par un des membres de la dynastie. L'archiduc Jean, le seul populaire d'entre eux, fut investi de cette mission : pour son début, il eut à donner un successeur à Pillersdorf lui-même, démissionnaire sur un vote de défiance du Comité de sûreté. Doblhoff, désigné par le Comité, fut chargé de former le nouveau cabinet. Il garda Krauss, à qui nul n'enviait le portefeuille des finances, Wessenberg, nécessaire pour négocier avec l'Allemagne, Latour, soutenu contre les attaques du Comité par l'armée et la cour, et il leur donna pour collègues les hommes de confiance de la démocratie viennoise : Hornbostel, grand industriel de Vienne, le journaliste Schwarzer, et enfin, à la demande expresse du Comité, l'ambitieux et peu scrupuleux avocat Alexandre Bach.

Le 22 juillet, l'archiduc, revenu de Francfort, ouvrit solennellement le premier parlement autrichien. Dans le discours du trône, il était question des droits égaux de toutes les nationalités autrichiennes, de l'union désirable avec l'Allemagne, de l'entente nécessaire avec la Hongrie, des besoins extraordinaires du Trésor, de la haute mission du parlement. Celui-ci, en réponse, pria énergiquement l'empereur de revenir dans sa capitale : le 12 août, la cour rentra à Schönbrunn. Son retour consola un peu les Viennois de la déception que leur avaient causée les députés : la majorité était slave! Les journaux avancés n'en revenaient pas; leurs invectives contre les « Barbares » trouvaient des oreilles complaisantes, et plus d'un

député eut maille à partir avec le peuple de Vienne. Dès la première séance, le privilège de fait qui donnait à l'allemand rang de langue d'État fut attaqué; la majorité, si elle hésita à proclamer le droit égal de toutes les langues, refusa du moins de consacrer expressément les prétentions de l'allemand. Un député de Vienne fut élu président, mais les vice-présidents furent un Tchèque, Strobach, et un Polonais, Smolka.

Le groupement des partis était assez lâche. La droite se composait en majorité de Slaves; les Tchèques en formaient le noyau; leur programme était nettement fédéraliste. Palacky était leur tacticien, Rieger leur orateur. Le centre était conservateur, pour partie clérical : il comprenait des députés de nationalités diverses, mais surtout des Allemands « noir et jaune », c'est-à-dire Autrichiens avant d'être Allemands, et ministériels par nature, quel que fût le ministère. A gauche siégeaient les Allemands démocrates, radicaux dans les questions politiques et nationales, Allemands plus qu'Autrichiens, centralistes au nom de la supériorité du germanisme : parmi eux la plupart des héros de la révolution, entre autres Fischhof, le premier orateur du 13 mars, et Füster, l'aumônier de la Légion académique.

Les paysans dominaient le parlement. Un bon quart des députés étaient de leur classe; dans les élections, ils avaient fait écarter les nobles, les propriétaires, les seigneurs féodaux, représentés seulement par quelques aristocrates de Galicie. Ils avaient manifesté ainsi leur intention d'en finir avec le régime féodal. Tous ils étaient d'accord sur ce point, aussi bien les paysans allemands, plus cultivés, que ceux de Galicie et de Bukovine, que l'on voyait, ignorants de l'allemand, se grouper autour de leurs prêtres orthodoxes plus savants, pour recevoir le mot d'ordre. Le Reichstag, à peine réuni, était assailli de pétitions et de plaintes ayant toutes ce même objet. Aussi, dès la troisième séance, le 26 juillet, le plus jeune des députés, Hans Kudlich, déposa cette proposition : « Les rapports féodaux sont abolis ainsi que tous les droits et charges qui en découlent; le droit à une indemnité, et le taux de celle-ci sont réservés. » La question n'était pas si facile à résoudre en deux lignes. Les droits à abolir étaient divers d'origine, les uns acquis à juste

titre, les autres usurpés. Mais l'impatience des paysans ne laissait pas de répit. A les faire attendre, on eût provoqué des jacqueries; en fait, déjà, tous les services féodaux étaient suspendus. Grâce au ministère, qui posa au dernier moment la question de cabinet, l'abolition fut votée, sans indemnité pour les droits attachés à la personne — suzeraineté, justice, — avec indemnité pour les droits qui reposaient sur la terre — corvées, dîmes, etc. — Aussitôt le principe de l'abolition adopté à l'unanimité, les députés paysans se levèrent de leurs places et parcoururent les bancs de leurs collègues, serrant toutes les mains, exprimant leur reconnaissance. Sans doute la loi, telle qu'elle fut promulguée le 7 septembre, ne répondait pas à toutes les espérances de ses auteurs; Kudlich avait rêvé d'une nuit du 4 août. Les classes rurales, en possession de la seule réforme qui les touchât, se désintéressèrent de la lutte entre la cour et le parlement. Après la bourgeoisie terrifiée, les paysans satisfaits désertèrent, au moment où les adversaires de la révolution, encouragés par leurs succès à l'extérieur, se préparaient à lui donner l'assaut.

Luttes des nationalités en Hongrie. — Les concessions du 15 mars et la sanction des lois de 1848 répondaient au vœu des Magyars, mais nullement des autres peuples de la Hongrie. Les Slovaques au nord-est, les Croates et les Serbes au sud, les Roumains en Transylvanie, avaient accueilli avec méfiance ces nouveautés, qui leur offraient des libertés politiques au prix de l'oppression nationale par les Magyars. *Les nationalités étaient résolues à la résistance.* Gaj, l'inventeur de l'agitation illyrienne, conduisit à Vienne, dans les premiers jours d'avril, une députation qui réclamait l'autonomie croate vis-à-vis de la Hongrie comme de l'Autriche, la constitution du royaume triunitaire de Dalmatie-Croatie-Slavonie, comme centre destiné à grouper, d'abord tous les Slaves du Sud autrichiens, ensuite ceux qu'on arracherait certainement au joug turc. Le parti illyrien obtint du gouvernement la nomination d'un nouveau ban : c'était un officier croate, le colonel Jellacic, chef d'un régiment des Confins. Les Serbes, de leur côté, fondaient sur les privilèges qui leur avaient été accordés par l'empereur

Léopold Ier, lors de leur immigration sur le territoire autrichien à la fin du XVIIe siècle, leurs prétentions à une existence nationale indépendante : ils réclamaient le respect des libertés de leur Église orthodoxe, et le rétablissement du duché serbe — la Voïvodie — sous une administration nationale et un voïvode élu. Le clergé prit la direction du mouvement, à sa tête le métropolite de Karlowitz, Rajacic. Le congrès national de Karlowitz (13 mai) acclama le métropolite patriarche, et élut un voïvode : il déclara en outre les Serbes nation indépendante sous le sceptre autrichien, reconnut les droits nationaux des Roumains qui vivent parmi eux, et institua un gouvernement provisoire. En Transylvanie, les Roumains, plus nombreux que les Magyars et les Saxons réunis, et guidés par leur clergé orthodoxe, réclamèrent pour leur nationalité les droits dont jouissaient les autres, et, de plus, le rejet de l'union avec la Hongrie. Leur assemblée de Blasendorf (15 mai) formula ces demandes ainsi que celle de réformes en faveur des paysans. L'union fut cependant acceptée, par une Diète où les Roumains ne comptaient aucun représentant, et sanctionnée par le roi le 18 juin; mais déjà le premier sang avait coulé, dans une lutte entre paysans roumains et soldats hongrois.

La cour, au premier moment, hésita sur son intérêt. Jellacic, pour début, avait interdit à toutes les autorités de Croatie d'obéir à d'autres ordres que les siens. Sur les représentations venues de Pest, l'empereur rappela le ban à l'obéissance qu'il devait au ministère hongrois. La cour avait encore peur de tout mouvement fédéraliste. Jellacic était soldat autrichien plus encore que patriote croate, et, par suite, dévoué avant tout à la dynastie : mais, pour ne pas s'isoler et perdre toute influence, il était obligé d'acheter l'appui du parti illyrien. Aussi, malgré la défense formelle venue de Pest, laissa-t-il la Diète de Croatie se réunir le 5 juin. Les Confins militaires, pour la première fois, y étaient représentés : des députés des autres provinces slaves de la monarchie assistèrent aux séances, sans prendre part aux votes. La Diète acclama le plan d'un grand État slave du Sud, membre d'une sorte de fédération autrichienne où les affaires communes se réduiraient à la guerre, aux

finances et à la politique extérieure. Mais des signes de désunion étaient visibles ; la Dalmatie avait refusé de se faire représenter à Agram ; le clergé romain, dans les campagnes, répandait le bruit que l'assemblée, qui tendait la main aux Serbes de la Voïvodie, projetait de livrer tous les Slaves du Sud à l'orthodoxie. La cour, persévérant dans ses illusions, condamna par les manifestes du 10 juin la conduite de Jellacic. Le 16 juin, le ban, formellement déclaré rebelle et suspendu de tous ses emplois, arrivait à Innsbruck pour se justifier. Il n'y réussit pas entièrement du premier coup, mais un manifeste qu'il adressa aux soldats croates de l'armée d'Italie, pour leur recommander de ne pas déserter le poste où l'empereur les avait appelées, fut favorablement accueilli par la cour ; d'autant que, au même moment, le ministre de la Guerre hongrois excusait presque les soldats magyars qui quittaient leurs garnisons pour rentrer en Hongrie, les trouvant coupables seulement d'un « patriotisme excessif ». Jellacic, de retour à Agram, calma l'effervescence provoquée par les manifestes du 10 juin et décida la Diète à se séparer (9 juillet) en lui confiant une dictature provisoire.

Rupture de la Hongrie avec la cour. — Le premier ministère constitutionnel hongrois comprenait à la fois des conservateurs réformistes et des radicaux : d'un côté, Batthyány, le président du conseil ; Deák, ministre de la Justice, Eötvös, ministre des Cultes ; de l'autre, Szemere, ministre de l'Intérieur, et surtout Kossuth, à qui avaient été attribuées les Finances. Les premiers, sincèrement loyalistes, considéraient la révolution comme terminée au 10 avril, et ne songeaient qu'à développer en paix les institutions nouvelles. Les seconds voulaient l'existence d'un État hongrois absolument indépendant. Leur présence compromettait le ministère aux yeux de la cour ; Kossuth publiait des articles-programmes peu propres à calmer les défiances du gouvernement de Vienne. Aux Finances, il prenait une série de mesures destinées à marquer l'opposition des intérêts de l'Autriche et de la Hongrie, en matière de banque, de monnaie, etc. D'autre part, il avait été, à raison de son influence sur les députés, choisi par ses collègues comme

orateur du ministère devant le nouveau parlement réuni le 5 juillet. De l'ancienne Chambre des magnats, il ne restait qu'une ombre : la plupart des grands seigneurs, effrayés par la révolution, s'étaient retirés dans leurs terres. La nouvelle Chambre des députés était en vérité tout le parlement. Dès le 11 juillet, elle votait une levée de troupes et un emprunt de 42 millions de florins, après un discours où Kossuth avait dénoncé l'alliance du gouvernement et des Croates. Il eut l'occasion de découvrir encore plus ses desseins dans la discussion des questions italienne et allemande. Au nom du ministère, mais sans entente avec ses collègues, il se laissa entraîner à exiger de l'Autriche l'abandon de la Lombardie. Le cabinet le força à se rétracter; mais la résolution définitivement votée restait équivoque : la Hongrie promettait de soutenir la politique autrichienne en Italie, à la condition que le gouvernement de Vienne prêtât ses bons offices en vue de la soumission de la Croatie, et s'engageât à donner lors de la paix satisfaction à ce qu'il y avait de légitime dans les demandes nationales des Italiens. « Une victoire autrichienne en Italie, avait dit un député de l'opposition, va contre l'intérêt hongrois; car, l'Italie soumise, la dynastie réunira toutes ses forces pour venir en Hongrie aussi à bout du libéralisme. » D'un autre côté, la Hongrie cherchait à engager le plus possible l'Autriche dans les affaires d'Allemagne, à la fois pour l'occuper et pour l'empêcher de se transformer en un empire slave. Kossuth, toujours sans l'aveu de ses collègues, s'associa à une motion de l'opposition, qui refusait à l'Autriche, pour le cas d'une guerre avec l'Allemagne, l'appui de la Hongrie. Les magnats eurent beau amender cette résolution, l'effet en subsista. En même temps, Kossuth, malgré la protestation du ministre de la guerre, faisait décider qu'une partie des nouvelles recrues serait organisée en armée nationale indépendante. Les Serbes avaient déjà, sous le commandement d'un ancien lieutenant de hussards, Stratimirovic, pris les armes, battu les troupes hongroises, imposé à leurs chefs un armistice. Quand il fut expiré, des officiers impériaux reçurent du ministre de la guerre de Vienne l'autorisation de servir parmi les Serbes; d'autres refusèrent de marcher

contre les révoltés loyalistes; des régiments des Confins passèrent en entier à l'insurrection, que protégeait le consul impérial à Belgrade. Les Serbes, groupés dans des camps fortifiés, harcelaient leurs adversaires de petits combats. Le 19 août, retranchés dans le plus fort de ces camps, à Szent-Tamas, ils repoussèrent 10000 hommes de troupes régulières. Cet échec tombait doublement mal pour le gouvernement hongrois : le 3 août, Radetzky était rentré en vainqueur dans Milan, la victoire des Autrichiens en Italie était assurée. La camarilla ne tarda pas à montrer quel profit elle entendait tirer de ces événements : les pouvoirs extraordinaires conférés au palatin en l'absence du roi lui furent retirés; l'empereur, usant aussitôt de ses droits recouvrés, refusa sa sanction aux lois sur l'organisation de l'armée nationale et sur l'emprunt. Contre le gouvernement hongrois, la cour mit en avant le gouvernement autrichien, qui, au nom de l'intérêt cisleithan et de la Pragmatique Sanction, contesta la légitimité des concessions de mars et des lois d'avril. A une députation du parlement hongrois, chargée de lui demander une déclaration précise contre les Croates et le transfert immédiat de sa résidence à Buda, l'empereur fit une réponse évasive (9 septembre). Le même jour était publié un ordre impérial restituant à Jellacic tous ses honneurs et toutes ses dignités. Batthyány démissionna. Kossuth, reconnu dictateur (11 septembre), fit adopter et promulguer sans sanction — donc d'une manière révolutionnaire — deux lois qui autorisaient une émission de papier-monnaie et une levée de troupes. Le même jour, Jellacic, ayant terminé les armements qu'il poursuivait depuis l'échec de ses derniers pourparlers avec les Hongrois (27 juillet), passait la Drave et envahissait le territoire hongrois. La Hongrie était de fait en état de guerre. Le palatin, ayant en vain essayé d'obtenir de Jellacic une entrevue, quitta furtivement Pest, s'enfuit à Vienne, où il remit, le 24 septembre, ses pouvoirs aux mains de l'empereur. La cour nomma le général Lamberg, qui commandait à Presbourg, commissaire extraordinaire avec pleins pouvoirs sur toutes les troupes qui se trouvaient en Hongrie. Son premier acte fut de courir à Pest, demander à Batthyány,

redevenu ministre, le contreseing constitutionnel pour sa nomination. Batthyány, au même moment, le cherchait à l'armée; et dans Pest régnait seul le comité de six membres que la Chambre venait d'élire pour aider et surveiller les ministres. Sur son initiative, la Chambre, réduite aux seuls radicaux, interdit à Lamberg de remplir sa mission (27 sept.), sous peine d'être déclaré traître à la Constitution. Le peuple, excité par cette proclamation et par de fausses nouvelles sur la marche des Croates, se jette sur Lamberg, dans une rue de Pest, et le met en pièces (28 septembre). Un manifeste du roi (3 octobre) déclara le Parlement dissous et la Hongrie en état de siège, et nomma Jellacic commandant général des troupes et lieutenant du roi en Hongrie.

Siège et prise de Vienne. Abdication de l'empereur Ferdinand. — L'empereur, en revenant à Vienne, n'avait pas retiré les conditions mises à son retour. Le ministère obtint par ruse la démission du Comité de sûreté; les efforts des démocrates pour provoquer une émeute, le 13 septembre, n'aboutirent point. Désespérant dès lors de triompher par ses propres forces, la démocratie recherche une alliance avec les Magyars. Sur l'initiative de Kossuth, le parlement hongrois avait envoyé à Vienne une députation chargée d'intéresser à sa cause l'assemblée autrichienne : la majorité, d'accord avec le ministère, refusa de la recevoir; mais les comités démocratiques lui firent un accueil enthousiaste. Lorsque, sur l'ordre de Latour, la garnison dut être dirigée sur la Hongrie, pour renforcer les troupes impériales en lutte contre la révolution, le peuple s'opposa par la force au départ : un général qui voulait entraîner les soldats fut tué. La foule victorieuse revint alors sur la ville intérieure, réclamant la tête du ministre de la guerre traître à la liberté. Latour, saisi dans son hôtel, arraché aux députés qui voulaient le protéger, fut pendu à un réverbère. L'empereur, le lendemain (7 octobre), s'enfuit à Olmütz, cherchant un refuge au milieu d'une population slave; les membres les plus influents de la droite et du centre du parlement, réunis à Prague, protestèrent contre les décisions de leurs collègues restés à Vienne, et leur dénièrent le droit d'agir au nom du parlement.

La guerre était ouverte entre la révolution de Vienne et le gouvernement impérial. Windischgrætz, nommé maréchal et chef de toutes les armées autrichiennes, sauf celle d'Italie, fut chargé de réduire la capitale rebelle. Vienne ne pouvait résister : la bourgeoisie n'aspirait qu'au triomphe de l'ordre; les plus clairvoyants parmi les chefs de la démocratie avaient fui, pour ne pas affronter une lutte inégale. L'armée de la révolution hongroise, sur le secours de laquelle Vienne comptait, fut repoussée. Il ne resta plus, après trois jours de lutte, qu'à se soumettre (31 octobre). Des exécutions assez nombreuses furent ordonnées mais avec méthode. Robert Blum et Fröbel étaient venus porter à la démocratie de Vienne les encouragements des démocrates allemands. Ils se croyaient couverts par l'inviolabilité que l'assemblée de Francfort avait conférée à ses membres. Windischgrætz voulait se borner à les expulser pour éviter un conflit; mais son beau-frère, le prince Félix Schwarzenberg, ministre désigné des Affaires étrangères, insista au contraire pour qu'ils fussent traduits devant un conseil de guerre; condamnés tous deux, Fröbel fut gracié, Blum exécuté. La nomination de Schwarzenberg parut le 21 novembre. Fatigué, blasé, ayant abusé de la vie, il trouvait un intérêt à jouer avec les difficultés, à intimider ses adversaires par une audace froide, à faire tout plier sous une autorité absolue. Son programme protestait de ses sentiments constitutionnels, glissait sur les questions italienne et hongroise, insistait sur l'unité de l'Empire, annonçait que l'Autriche rajeunie traiterait avec l'Allemagne de puissance à puissance : c'était d'un mot donner congé au parlement de Francfort et refaire de la question allemande une simple question diplomatique. Le Reichstag, transporté à Kremsier, petite ville de Moravie, et instruit par les événements de Vienne, accueillit favorablement ce programme (27 novembre). Cinq jours après, convoqué en hâte dans une séance extraordinaire, il apprenait avec stupéfaction que le jour même, à Olmütz, l'empereur Ferdinand avait abdiqué, son frère et héritier présomptif renoncé à la couronne, son neveu François-Joseph pris possession du trône. Le ministère prétendant que les concessions consenties par un souverain dispa-

raissent avec lui, le nouvel empereur était libre de tout engagement dans la question hongroise : sa première proclamation annonça l'intention de réunir tous les pays de la monarchie en un grand État. Non seulement les lois de 1848, mais la constitution hongroise entière étaient menacées.

Le Parlement à Kremsier. La Constitution octroyée. — Il n'y avait à Kremsier ou dans les environs aucun élément de vie politique : les députés y étaient coupés du peuple. Faute de mieux, ils s'absorbèrent dans la discussion de leur projet de constitution. Les partis étaient restés, à très peu près, les mêmes qu'à Vienne, ils s'étaient seulement groupés plus étroitement. Dans les questions purement politiques, où la nationalité n'était pas en jeu, la plupart des Polonais votaient avec les Allemands radicaux. Le ministère se désintéressait des débats : il n'intervint avec énergie qu'une seule fois, le 4 janvier, pour opposer à la souveraineté du peuple, que l'assemblée voulait inscrire en tête des « droits fondamentaux des Autrichiens », la pure doctrine monarchique. Il eut gain de cause, mais le parlement s'était montré fort irrité de cet empiétement de l'exécutif sur les droits de la Constituante : et le cabinet — qui d'ailleurs résidait à Olmütz — se tint désormais à l'écart.

Après des mois de discussions, la commission de constitution soumit au parlement son projet, le meilleur qui ait jamais été proposé en Autriche. Un parlement, composé d'une Chambre des provinces — concession justifiée aux fédéralistes — et d'une Chambre du peuple, devait représenter la nation. L'égalité des droits de toutes les nationalités était assurée par une très large autonomie accordée aux communes, et à des subdivisions nouvelles des provinces, les cercles, qui devaient être créés aussi homogènes de nationalité que possible.

Le 2 mars, la commission avait terminé ses travaux. Le 15, devait commencer la discussion générale. Dans la soirée du 6, Stadion arriva à l'improviste à Kremsier, et, faisant appeler les principaux membres de la droite et du centre, leur annonça que l'empereur, prenant en considération les événements de Hongrie et l'incompétence du parlement à l'égard de ce pays, avait de son autorité propre octroyé une constitution à tout

l'empire. Les députés protestèrent. Stadion promit de réfléchir, d'en référer à ses collègues. Le lendemain matin, à la première heure, les députés pouvaient lire sur les murs de Kremsier les manifestes impériaux, dont l'un promulguait la Constitution datée du 4 mars, et l'autre dissolvait le parlement en l'accusant de remettre en question, par ses discussions de pure théorie, l'ordre rétabli. La salle des séances était fermée; dans la nuit, les plus compromis des députés de gauche avaient quitté Kremsier pour passer à l'étranger.

La Constitution n'a jamais été appliquée. Elle créait un appareil centraliste qui enveloppait la Hongrie comme l'Autriche : une Chambre basse, élue par un suffrage censitaire, une Chambre haute, où les trois quarts des sièges étaient réservés à la propriété, c'est-à-dire en fait à la noblesse. Elle accordait aux citoyens la liberté personnelle et religieuse, mais avec des restrictions capitales. Elle proclamait l'égalité des droits de toutes les nationalités, sans en établir aucune garantie. Elle laissait subsister la constitution hongroise « dans toutes celles de ses dispositions qui ne sont pas en contradiction avec la présente constitution », c'est-à-dire qu'elle l'abolissait. Schwarzenberg avait accepté l'œuvre de Stadion sans y prendre au sérieux autre chose que la stricte centralisation; elle servait ses plans dans la question allemande. Il l'opposa comme un fait accompli à la majorité de Francfort qui prétendait régler à sa façon l'union de l'Autriche et de l'Allemagne; quand l'Assemblée eut passé outre, il rappela les députés autrichiens (5 avril). La constitution, disait-il, avait fait de l'Autriche un État unitaire indivisible. Cependant la dictature militaire régnait en Bohême, en Galicie, en Lombardie, et la Hongrie était le théâtre d'une véritable guerre.

La guerre de Hongrie. Fin de la révolution. — Le parlement hongrois refusa de reconnaître François-Joseph comme roi : le roi constitutionel de Hongrie ne peut abdiquer sans le consentement du pays; il n'y a de roi légitime que celui qui a été couronné et qui a signé le diplôme inaugural. Kossuth avait déjà, plusieurs semaines auparavant, tonné contre la dynastie « qui ne devait qu'à la magnanimité du parlement de

n'être pas encore déposée », mais les républicains étaient rares, et l'Assemblée s'en tenant aux formes légales continua de considérer Ferdinand V comme roi. Pour la sauvegarde des droits du roi, illégalement empêché d'exercer son pouvoir, un Comité de sûreté de six membres, présidé par Kossuth, remplissait les fonctions de l'exécutif.

Aux 150 000 soldats impériaux et insurgés slaves, la Hongrie ne pouvait opposer que 100 000 hommes en grande majorité inexercés. Il fallait, depuis la chute de Vienne, les disperser sur une ligne circulaire très étendue : de Moravie, de Galicie, de Styrie, du Sud, des armées se dirigeaient sur Pest. Sans l'incroyable incapacité des généraux autrichiens, la guerre n'aurait pas duré deux mois. Mais Jellacic, dès la fin de septembre, s'était fait battre près du lac Balaton; Windischgrætz, à qui il céda le commandement, dut au nombre de ses soldats et à la prudence excessive de sa marche quelques succès; il occupa, dans les premiers jours de janvier, Buda et Pest. Le parlement et le Comité exécutif s'étaient enfuis à Debreczin; Görgey, le général des troupes hongroises, s'était retiré derrière le Danube. Le journal officiel de Vienne célébrait déjà « la glorieuse fin de la campagne ». Un corps d'armée formé en Galicie, sous les ordres de Schlick, avait envahi la Haute-Hongrie, et, refoulant sans peine les troupes révolutionnaires, menaçait Debreczin. Mais un jeune général, Klapka, ancien officier d'artillerie autrichien, reforme les troupes hongroises : Görgey s'avance à sa rencontre, et Schlick, pour échapper au danger, rejoint à marches forcées l'armée de Windischgrætz. Les troupes hongroises, réunies sous le commandement du Polonais Dembinski, s'avancent sur Pest. Mais leurs chefs n'avaient pas confiance dans ce général étranger, que Kossuth leur avait imposé : et en effet, par sa lenteur et ses tergiversations, Dembinski fit d'un engagement indécis une bataille perdue (Kápolna, 26 février). Huit jours après, la constitution du 4 mars était promulguée.

La cour triomphait trop vite. En Transylvanie, Bem, qui, après la chute de Vienne, était venu offrir ses services à la Hongrie, avait pendant tout l'hiver déjà harcelé l'armée impériale;

vaincu dans toutes les batailles rangées, il avait pourtant conservé toujours l'avantage. Par une série de marches rapides et habiles, il surprend ses adversaires, pourtant renforcés d'un corps russe venu de la Valachie, et s'empare de Hermannstadt (11 avril). Les Autrichiens et les Russes se retirent en Valachie. Dans le Banat, le nouveau général hongrois, Perczel, prend d'assaut Szent-Tamas, qui avait si longtemps résisté aux efforts des Maygars, chasse les Serbes jusqu'à Karlowitz, établit les communications avec Bem. Cependant Windischgrætz, sorti de Pest après trois mois d'inaction, se fait battre par Görgey à Gödölö, et se retire sous les murs de la capitale (7 avril); Klapka débloque Komorn d'où la garnison magyare, depuis le début de la révolution, inquiétait les impériaux et menaçait Vienne. C'était aux impériaux maintenant de reculer. Windischgrætz décidément trop incapable fut rappelé à Olmütz le 12 avril. Son armée évacua Pest, laissant seulement dans la forteresse de Buda une forte garnison. Malgré Kossuth et Klapka, qui préconisaient une offensive hardie, Görgey vint mettre le siège devant Buda. La belle défense du général Hentzi, tué le 21 mai au dernier assaut, donna à la cour le temps de se ressaisir et de rassembler toutes ses forces pour écraser l'ennemi sous le nombre.

La victoire de Gödölö donna à Kossuth le courage de faire un pas décisif. Le 14 avril, dans une séance solennelle, le Parlement de Debreczin proclama la dynastie de Habsbourg déchue du trône et bannie à perpétuité du territoire hongrois. « Dieu peut m'accabler de tous les maux », s'était écrié Kossuth, « mais il y en a un qu'il ne peut pas m'infliger : celui de redevenir jamais sujet de la maison d'Autriche ». L'insurrection pour la défense du droit se transformait en une lutte pour la révolution. On n'osa pourtant pas proclamer la République : la majorité du pays était monarchiste ; on la leurrait de l'espoir qu'un prince d'une dynastie européenne se trouverait un jour pour accepter la couronne. En attendant, Kossuth, sous le titre de gouverneur, devint chef du pouvoir exécutif.

Le triomphe de Radetzky sur les Sardes (20-24 mars) rendit disponible pour la guerre de Hongrie une partie de ses

troupes, les meilleures de l'Autriche. La nomination au commandement suprême, avec pleins pouvoirs civils et militaires, de Haynau, moins fameux par ses talents de général que par sa terrible cruauté — il rapportait d'Italie le surnom de « hyène de Brescia », — marqua la résolution du gouvernement d'en finir à tout prix.

Le 1er mai, le journal officiel de Vienne annonça que le tzar mettait à la disposition de l'empereur d'Autriche une armée pour concourir à la soumission de la Hongrie. Il y avait un an que Nicolas avait pour la première fois offert ce concours. Son général, Paskievitch, ne chercha pas à ménager les susceptibilités autrichiennes, affecta de jouer le rôle de sauveur. Toutes les tentatives de Kossuth auprès des puissances occidentales et de la Turquie pour provoquer une contre-intervention restèrent vaines. La discorde se mit entre les généraux, et entre l'armée et le gouvernement. Görgey, par ambition, intriguait contre Kossuth et contre ses propres collègues. Battu à Raab et à Komorn, le gros de l'armée hongroise se retira sur Szegedin; Haynau, lancé à sa poursuite, l'anéantit à Temesvar (9 août).

Le gouvernement révolutionnaire qui avait reculé avec l'armée de Pest à Szegedin, de Szegedin à Arad, apprit en même temps cette défaite et celle de Bem, en Transylvanie. Le 11 août, Kossuth, abandonné de ses ministres, céda la dictature à Görgey, et prit le chemin de l'exil. — Görgey avait déconseillé l'acte du 14 avril et la rupture avec la dynastie : il s'empressa d'accepter la capitulation que les Russes lui avaient plusieurs fois offerte : le 13 août, à Világos, 23 000 hommes rendirent leurs armes aux troupes du tzar. Komorn, la forteresse imprenable, résista le plus longtemps; le 27 septembre seulement, Klapka en sortit libre avec sa garnison. Venise était tombée quelques jours après Világos : l'Autriche se retrouvait, triomphante, telle qu'avant la Révolution.

II. — La réaction (1849-1859).

Le retour à l'absolutisme. — L'armée avait sauvé l'empire. Par la seule vertu de la centralisation et de la discipline, Tchèques et Allemands, Polonais et Croates, et des Magyars mêmes réunis autour des drapeaux noir et jaune, étaient devenus des soldats autrichiens, autrichiens uniquement, pliés à une obéissance passive aux ordres indiscutés de l'empereur. La centralisation absolutiste était la loi de l'armée. Pendant dix ans, elle va devenir celle de toute l'Autriche. Bach, nommé ministre de l'intérieur quand Stadion fut devenu fou, présida à la restauration complète de l'absolutisme. Le 20 août 1851, un ordre de cabinet impérial déclara le ministère responsable de ses actes devant la couronne seule, et l'invita en même temps à soumettre à un examen approfondi la constitution du 4 mars, en vue de décider si son maintien était compatible avec le bien de l'État. Comme de juste, l'incompatibilité parut évidente. Des ordres de cabinet du 31 décembre 1851 abrogèrent formellement la constitution et firent connaître les principes qui devaient la remplacer, « principes d'institutions organiques dans les provinces de l'Empire autrichien ». Schwarzenberg, ayant triomphé de la Prusse à Olmütz et contresigné l'abrogation de la constitution, avait achevé son œuvre de restauration de l'autorité. Il mourut peu après, et la première place dans le gouvernement revint à Bach, dont le nom reste accolé pour toujours à cette tentative de réaction : le « système de Bach ».

Le « système de Bach ». — Bach n'avait pas à procéder à une restauration pure et simple. Deux nouveautés devaient inspirer toute sa conduite politique : l'abolition des droits féodaux. la suppression du dualisme. La première lui imposait une double tâche : d'une part, régler définitivement les modalités du rachat des charges féodales, achever la grande transformation économique et politique qui donnait à l'Autriche une classe de paysans entièrement indépendants et libres; de l'autre, créer de toutes pièces des organes d'État pour remplir les fonctions autrefois dévolues aux seigneurs, des tribunaux impériaux pour

remplacer les justices patrimoniales, une police d'État. Le dualisme étant aboli par la constitution du 4 mars, et plus expressément encore par l'ordonnance impériale du 17 octobre 1849, dont l'exposé des motifs disait : « L'ancienne constitution de la Hongrie a été abolie par la révolution elle-même », il fallait que la nouvelle organisation fût introduite aussi au delà de la Leitha : les barrières étaient tombées entre les deux moitiés de l'empire, la ligne de douanes qui les séparait fut supprimée en 1850.

Très attaché au pouvoir, et s'y sentant toujours menacé, Bach était prêt à toutes les concessions pour s'y maintenir; la seule qu'il ne voulût pas faire, parce qu'il savait ne pas la pouvoir faire, c'était de revenir sur l'émancipation des paysans. La noblesse, inconsolable de la perte de ses anciens droits, lui fit une guerre acharnée. Ce fut une des raisons pour lesquelles l'Autriche, durant cette période, fut soumise à un régime strictement bureaucratique. L'ordre du 31 décembre 1851 contenait bien la promesse d'institutions représentatives : non point au centre, mais dans les provinces, des députés de la noblesse, de la propriété foncière grande et petite, de l'industrie devaient être appelés à assister de leurs conseils les fonctionnaires impériaux. Mais la noblesse eût été prépondérante dans ces assemblées, et elle eût suscité par ses réclamations des embarras au gouvernement. Aussi cette promesse ne fut-elle jamais tenue. Bach appartenait à l'école centraliste de Vienne, il ne connaissait pas par expérience les diversités provinciales et nationales de l'Autriche. Il croyait pouvoir, à l'aide des seuls moyens de l'administration, venir à bout de cette tâche impossible : faire de l'Autriche un État unitaire allemand.

Dans l'intérêt de l'État — non point par tendance germanisatrice, affirmaient les défenseurs du système, — l'allemand avait été élevé partout au rôle de langue d'État : dans la justice, dans l'administration, en fait aussi dans l'instruction. Mais par là même la portée des réformes était amoindrie, le nombre de ceux qui pouvaient en profiter diminué. En 1860, Benedek, prenant possession du gouvernement général de la Hongrie, restait stupéfait d'apprendre que, dans tout le haut personnel de la police de Pest, un seul fonctionnaire parlait

magyar; comment la police pouvait-elle donc remplir son rôle, rester en communication avec le public? Pour prendre goût à leur tâche et se mettre en état d'y suffire par eux-mêmes, il manquait aux fonctionnaires de Bach la sécurité. Tout était provisoire autour d'eux, et ils le sentaient.

L'administration fut réorganisée de haut en bas, suivant un plan rigoureux. Les petites provinces, autrefois réunies aux grandes, recouvrèrent leur autonomie; les trop grandes, comme la Galicie, furent divisées. Le territoire hongrois fut démembré : non seulement la Croatie garda sa situation privilégiée et la Transylvanie reprit la sienne, mais encore la Voïvodie serbe et le Banat de Temesvar furent constitués en provinces distinctes; le reste du territoire fut partagé en cinq lieutenances impériales; l'unité de la Hongrie n'était plus représentée que par le gouverneur général militaire et civil. Les instances inférieures furent constituées, dans toutes les provinces, par des autorités de cercle, et, au dernier degré, de district, celles-ci chargées de l'administration, de la justice, de la police et d'une partie des finances. La police, comme de juste, prit une importance considérable : elle fut dirigée par un ministre spécial, auquel ressortit le corps nouvellement créé de la gendarmerie; mais on demandait aux gendarmes, durant cette période, moins de veiller à l'exécution des lois que d'espionner les sujets. La méfiance du gouvernement s'étendait à tout. L'industrie, par exemple, souffrait d'une réglementation trop minutieuse : des projets de réforme fondés sur le principe de la liberté furent esquissés; mais ils ne purent aboutir qu'en décembre 1859, alors que Bach était déjà renversé.

Le mécontentement public. — Le souvenir des dix années de réaction est resté haï en Autriche. Les nationalités et les classes moyennes sentaient d'autant plus lourdement le joug, qu'elles avaient en 1848 goûté à la liberté. Les Slaves haïssaient le système de Bach pour ses allures germanisatrices, et les Allemands pour son strict absolutisme. Impossible à une voix populaire de se faire entendre. La loi sur les associations et réunions, après avoir imposé à toutes les sociétés la nécessité de l'autorisation gouvernementale et un rigoureux contrôle,

interdisait encore en termes exprès toute association « dont l'objet serait du domaine de la législation ou de l'administration publiques ». La presse, depuis la loi du 27 mai 1852, était soumise à un régime rigoureux : un exemplaire de chaque journal devait être remis aux autorités une heure avant la publication; le colportage dans les rues, l'affichage étaient interdits; tous les journaux étaient tenus de fournir une caution. La loi de 1852, dira plus tard un jurisconsulte éminent, faisait regretter la censure préventive. Le jury avait disparu avec la constitution; mais, même avant qu'il eût disparu, le gouvernement corrigeait les verdicts qui lui déplaisaient. Havlitchek, le grand journaliste tchèque, acquitté par le jury, fut interné sans plus de façons, par mesure administrative.

Le mécontentement public se fit jour d'abord par des complots; surtout dans les premières années (1851-1853), ils furent nombreux et donnèrent lieu à des procès monstres, principalement en Hongrie et en Transylvanie. La Hongrie était la partie de tout l'empire la plus éprouvée : elle avait le plus souffert du rétablissement de l'ordre; Haynau, après sa victoire, y avait tiré des révoltés de terribles vengeances : en un seul jour, treize des généraux de la révolution avaient été pendus, à Arad. Elle avait aussi le plus perdu à la nouvelle organisation politique. Quoique les nouveaux fonctionnaires valussent souvent mieux que leurs prédécesseurs, quoique les paysans surtout trouvassent auprès d'eux un autre accueil et une autre justice, les « hussards de Bach », Allemands ou Tchèques vernis de germanisme, eurent à souffrir de l'opposition unanime des Hongrois. Ils ne comprenaient pas la langue de leurs administrés ou l'écorchaient à peine : les paysans, par dérision de leur perpétuel embarras, les avaient surnommés « Monsieur qu'est-ce qu'il dit? » La société où ils auraient pu fréquenter les tenait à l'écart : la haute noblesse vivait dans le regret de l'ancienne constitution aristocratique et l'espoir de la voir rétablie; la petite noblesse, le bas clergé catholique, tout le clergé protestant, dans le souvenir de 1848 et l'attente de la revanche. Pour solliciter les emplois du gouvernement, il ne se trouvait dans le pays que deux sortes de gens : des espions volontaires au

compte de l'opposition et des nobles ruinés, qui rendaient avec usure à leurs collègues allemands le mépris dont leurs compatriotes les accablaient eux-mêmes; l'adjoint magyar d'un juge de district n'appelait jamais son chef que « ce chien de Bohême ». Les Hongrois ne s'étaient jamais piqués d'être des contribuables fort exacts; ils mettaient maintenant leur honneur à frauder; augmenter les embarras de l'oppresseur, n'était-ce pas faire acte de patriotes? Kossuth et les autres chefs de la révolution entretenaient de l'étranger, par des agents attitrés, l'agitation nationale. Pour être moins unanime ou moins apparente, l'hostilité des autres nationalités n'était pas moins vive. L'état de siège en Galicie, dans la Voïvodie serbe, en Transylvanie, ne fut levé, comme en Hongrie, qu'en 1854. Le régime de Bach avait réalisé son but, l'union des peuples autrichiens, mais l'union dans le mécontentement. Une anecdote du temps raconte qu'un Magyar, interrogé par un Croate sur le sentiment public dans son pays, répondit, faisant allusion aux souvenirs de la Révolution : « Nous? très satisfaits; le traitement qu'on nous inflige pour châtiment, on vous l'accorde pour récompense. »

Le concordat. Réformes dans l'instruction publique. — A moment où le parlement de Kremsier, dans son projet de constitution, remettait en honneur les principes du joséphinisme, les prélats autrichiens, dans des déclarations et des pétitions à l'empereur, avaient revendiqué pour l'Église la liberté la plus complète et réclamé la conclusion d'un concordat. L'attitude des évêques, qui, dans une conférence épiscopale tenue à Vienne en 1849, avaient condamné les prétentions des nationalités et proclamé que la différence des langues était un reste du paganisme et une suite de la chute, montra au gouvernement quel parti il pourrait tirer pour sa politique d'une alliance avec l'Église. Le concordat du 18 août 1855 scella l'union du trône et de l'autel. Trente-six articles publics et des annexes secrètes règlent les rapports de l'Église avec l'État. Le catholicisme est reconnu religion d'État. L'Église doit jouir à perpétuité d'une entière autonomie, de la liberté absolue d'acquérir et de posséder, de tous les privilèges qui résultent de son institution divine et de ses lois. Les évêques

peuvent correspondre sans aucune entrave avec Rome, exercer sur les fidèles et les clercs la juridiction que leur attribue le droit canonique; veiller à ce que l'instruction soit donnée à la jeunesse catholique par des catholiques, et conforme aux doctrines de l'Église; les inspecteurs de l'enseignement doivent être agréés par eux. Ils peuvent censurer et condamner les écrits dangereux, dont le gouvernement s'engage à empêcher alors la propagation. Les autorités civiles peuvent poursuivre les clercs pour toute infraction aux lois civiles et pénales, mais en prévenant l'évêque, et en observant les égards dus au caractère ecclésiastique. — Le concordat fut promulgué comme loi de l'État le 5 novembre 1855. A dater du 1er janvier 1857, le titre « du mariage » du droit civil autrichien fut abrogé pour les catholiques. Dans la remise des causes de mariage aux juridictions ecclésiastiques, l'opinion aigrie, excitée, soupçonneuse, vit le symbole d'une remise des titres mêmes de la société civile aux mains de son éternelle ennemie.

Nul autre acte de la période absolutiste n'a soulevé de haines plus vives, ni laissé de rancunes plus durables. Un tel abandon des droits de l'État parut ne pouvoir s'expliquer que par une trahison. Bach aurait acheté au prix du concordat l'appui des évêques et des jésuites, moins pour sa politique que pour sa personne. A la cour, pourtant, le concordat, malgré les concessions exorbitantes qu'il exigeait de l'empereur, ne souleva pas d'objections, mais parmi les hauts fonctionnaires de la vieille école, imbus des principes du joséphinisme, jaloux des droits de l'État, il rencontra des adversaires acharnés. Et pourtant on n'en connaissait pas toute la portée. Un des articles secrets contenait la promesse de l'empereur de ne régler aucune question confessionnelle, comprise ou non dans le concordat, que d'accord avec le pape.

Léon Thun, ministre des cultes et de l'instruction publique, livra, en exécution du traité, l'école primaire au clergé; ce qui rendit l'opinion injuste pour ses mérites réels. Il n'est pas uniquement l'homme du concordat et de l'obscurantisme. Il s'appliqua au contraire à modeler l'organisation des universités autrichiennes sur celle des universités alle-

mandes, de façon qu'elles cessassent d'être simplement, comme sous l'ancien régime, des collèges d'un rang plus élevé, avec même discipline et même méthode; il modifia l'esprit même des études : il rendit aux recherches de théorie pure une place à côté de la préparation mécanique aux carrières libérales; il favorisa, dans les facultés de droit et de philosophie, le développement des études historiques; surtout, en mettant fin au régime étouffant des examens semestriels obligatoires, il rendit aux étudiants la liberté de s'instruire, aux professeurs celle d'enseigner. Pour l'instruction secondaire, classique et scientifique, il fit, sur les conseils d'Exner, prévaloir un plan d'études resté en honneur jusqu'aujourd'hui.

Les finances. Le ministère de Bruck. — Les charges contractées pour les grandes guerres du début du siècle pesaient encore en 1848 sur les finances autrichiennes. D'autre part, les deux banqueroutes avaient laissé dans le public une méfiance extrême. La révolution porta au comble les perturbations et les embarras financiers. La monnaie, bravant toutes les défenses, s'enfuit hors de l'Autriche, bien que le titre en eût été abaissé à dessein; le gouvernement dut émettre de petites coupures de papier et des particuliers mêmes créèrent du billon fiduciaire. Jusqu'en 1854, on garda les anciens coins à l'effigie de Ferdinand; inutile d'en faire de nouveaux; à peine frappé, le métal était drainé. En 1854, un emprunt national de 500 millions fut conclu, pour être affecté au rétablissement de la circulation métallique; mais les complications orientales survinrent et les 500 millions passèrent à des dépenses militaires au lieu de servir au rachat du papier-monnaie. Le gouvernement autrichien avait depuis 1815 renoncé à ce ruineux moyen de crédit, et chargé la Banque de retirer ce qui en restait en circulation. Mais la révolution, les guerres d'Italie et de Hongrie, avec leurs dépenses considérables, exigèrent de nouvelles émissions. Le public, par malheur, ne s'y laissa pas prendre : sous quelque nom qu'on lui présentât les nouveaux billets, bons du Trésor ou emprunt sur les revenus hongrois, et malgré le cours forcé, il se montra récalcitrant : l'agio sur la monnaie métallique, de 9,36 p. 100 en 1848, monta en 1851 à 26, en 1854 à près

de 28 p. 100. La circulation fiduciaire était démesurément enflée. Le commerce souffrait de cet état de choses : les variations perpétuelles du cours du change entravaient ses opérations; le taux de l'escompte, pour les meilleures signatures, était de 10 p. 100; seuls les spéculateurs de la Bourse de Vienne profitaient des embarras du Trésor et du public pour faire leur fortune. L'emprunt de 1854 devait permettre à la Banque de retirer tout le papier d'État, et de le remplacer par ses billets. Mais l'opération ne se fit pas, et la Banque, déjà créancière de l'État pour de grosses sommes, dut encore lui faire une nouvelle avance de 100 millions de florins pour les frais de la politique orientale. De 1848 à 1854, l'Autriche avait fait des dettes, sans s'inquiéter des suites. Or les suites devenaient trop visibles : l'emprunt « national » de 500 millions ne put être placé que grâce à une pression violente; les capitalistes étaient taxés par le gouvernement, et, s'ils ne payaient pas, saisis comme des contribuables négligents. On se décida alors, en haut lieu, à changer de système. Bruck, l'ancien ministre du Commerce, depuis ambassadeur à Constantinople, fut appelé aux Finances en janvier 1855. A la seule nouvelle qu'il avait soumis ses plans à l'empereur, et sans que rien eût transpiré de leur teneur, l'agio baissa de 10 p. 100. Bruck, homme d'idées et de volonté, diplomate-né. méritait la confiance que l'opinion lui témoignait. Pourtant tous ses efforts étaient d'emblée condamnés à échouer. Le régime absolutiste n'offrait aucune des garanties d'ordre et de sécurité qu'exigeait la restauration des finances. Du premier jour, Bruck vit nettement qu'il ne pourrait faire d'économies sérieuses et sans danger que sur les dépenses militaires. Jusqu'au bout, il se laissa leurrer de l'espoir de les obtenir, décevoir par les promesses des chefs militaires; il ne vit pas qu'il n'arriverait jamais de ce côté à une réduction de dépenses. La coterie aristocratique et militaire n'était-elle pas toute-puissante dans l'entourage du souverain? L'une des premières mesures de la réaction avait été de supprimer le ministère de la Guerre et d'en réunir les attributions à celles du premier aide de camp de l'empereur : les affaires militaires étaient ainsi mises hors du

ressort de l'administration de l'État, et constituées en domaine réservé du souverain. En 1855, le déficit prévu était de 175 millions : les frais de la mobilisation et de l'occupation des Principautés le triplèrent. De 1848 à 1859, 2 milliards furent dépensés pour l'armée. D'autres difficultés encore contrecarrèrent les efforts de Bruck. Si la guerre de Hongrie avait chargé l'État d'une lourde dette, l'abolition du dualisme avait eu pour conséquence l'introduction en Hongrie du système fiscal autrichien. De ce chef les recettes annuelles auraient dû augmenter de 50 millions de florins. Mais les mécomptes furent considérables : pour le seul impôt foncier, la Hongrie accusait déjà à la fin de 1851 une moins-value de 13 millions. La réorganisation générale des services publics accroissait considérablement les dépenses : de 1850 à 1859, les besoins du ministère de l'intérieur doublèrent; de même ceux de la police. Bruck, pour se procurer des ressources, dut recourir à des mesures qu'il blâmait lui-même, comme la vente, à des conditions extrêmement défavorables, des chemins de fer de l'État. Sa politique douanière, qui visait à l'établissement d'une union austro-allemande, était contrecarrée par la politique étrangère inspirée des idées du Concordat : il réussit du moins à faire adopter un nouveau tarif des douanes, sur la base duquel il conclut avec la Prusse le traité de commerce de 1853. La rupture définitive avec le système prohibitionniste, loin de nuire à l'industrie autrichienne, excita son activité. Bruck diminua la dette de l'État vis-à-vis de la Banque, en cédant à celle-ci pour 156 millions de florins de domaines. Il signa la convention monétaire austro-allemande de 1857, pour préparer l'abolition du cours forcé et la reprise des paiements en espèces et dégager par là même la situation de la Banque. A peine commençait-il à entrevoir les résultats de son œuvre, la guerre d'Italie survint : pour subvenir à ses besoins, il fut forcé de porter atteinte de nouveau au crédit de la Banque, qu'il venait lui-même de restaurer.

La politique extérieure. Guerre de Crimée et guerre d'Italie. Fin de la période absolutiste. — De grands succès auraient seuls pu rendre populaire ou tout au moins faire accepter un régime qui sacrifiait tous les intérêts des peu-

ples de l'Autriche à la grandeur de la dynastie. Depuis la mort de Schwarzenberg, qui avait à son actif l'humiliation de la Prusse à Olmütz, la politique étrangère subissait échec sur échec. Le comte de Buol-Schauenstein avait hérité du programme de Schwarzenberg, mais non de ses qualités. La guerre de Crimée en donna la preuve. La Russie et les puissances occidentales firent des efforts égaux pour entraîner l'Autriche. Le tsar offrait la Serbie, la Bosnie, l'Herzégovine; mais l'Autriche n'y trouvait pas l'équivalent des plaines danubiennes. L'intérêt poussait à une alliance avec l'Angleterre et la France; mais la tradition, toujours si puissante à la cour de Vienne, s'y opposait; et d'ailleurs, quoi qu'en eût dit Schwarzenberg, François-Joseph hésitait à étonner le monde par son ingratitude. D'autres raisons encore rendaient le choix difficile. L'Autriche expiait maintenant son ambition démesurée : engagée partout à la fois, elle ne savait où se tourner d'abord. Elle voulait n'agir que de concert avec la Prusse, pour se garantir contre toute surprise en Allemagne, et la Prusse mettait ses conditions; à prendre le parti de la Russie, on s'exposait à des soulèvements révolutionnaires en Italie, en Pologne, surtout en Hongrie. Napoléon III n'eût pas reculé devant l'alliance avec la révolution, et le système de Bach avait merveilleusement travaillé à lui assurer le succès. La Hongrie, dont on eût pu attendre, en d'autres temps, le concours le plus actif contre la Russie, escomptait une défaite de l'Autriche et ne se fût point fait scrupule d'y aider. On commençait à mesurer l'étendue de la faute commise en 1849; des mémoires furent soumis à l'empereur contre le « jacobinisme niveleur » de la centralisation, en faveur d'un retour à la tradition autrichienne, qui tenait compte des diversités historiques et nationales. En haut lieu on commença à songer à un changement de système.

Buol obtint de la Prusse, non sans peine, la convention d'alliance du 20 avril 1854, « alliance d'un genre tout particulier », dit M. de Sybel, « entente cordiale entourée des plus grandes précautions, confiance fraternelle sous toutes réserves. Dans l'intention de l'Autriche l'alliance faisait front à l'Est; dans l'intention de la Prusse, à l'Ouest. » Buol s'en aperçut bientôt : pen-

dant qu'il poussait de toutes ses forces l'Allemagne à prendre parti contre la Russie, la Prusse contrecarrait avec succès son action. Aussi, le 8 août, accéda-t-il au programme des puissances occidentales, les « quatre points », sans consulter son alliée. Le 2 décembre, dans les mêmes conditions, il signa une alliance formelle avec l'Angleterre et la France. Il gagna à cette politique la rancune de la Prusse, et la haine du tsar; tandis que sa tardive résolution fut accueillie sans grand enthousiasme par les puissances occidentales. A force de finesses, il avait réussi à se brouiller avec tout le monde. Il put recueillir au Congrès de Paris les fruits de sa politique : l'union des Principautés fut admise, malgré son opposition (il avait protesté contre la création aux portes de la Hongrie d'un nouveau Piémont, jouet de l'influence française) et la question italienne posée devant l'Europe. L'Autriche s'était isolée, pour le seul profit d'occuper quelques mois les Principautés, et d'achever la ruine commencée de ses finances. M. de Beust résume ainsi les conséquences de cette politique : « La Russie profondément blessée, désormais aux aguets; le Piémont grandi, désormais provocant; la France gâtée, désormais dangereuse; l'Angleterre à moitié gagnée, désormais hésitante; la Prusse négligée, désormais dans l'attente d'une occasion, voilà la situation qui se dessina deux ans après le traité de Paris. » La révolte menaçait en Hongrie : un changement de régime s'imposait; le 22 août 1859, Bach fut renvoyé du ministère.

BIBLIOGRAPHIE

I. **Période révolutionnaire.** — DOCUMENTS OFFICIELS. — Comptes rendus des séances des Assemblées de Vienne, Kremsier, Presbourg, Pest, Francfort, du Comité des 50. — **Springer**, *Protokolle des Verfassungsausschusses des öst. Reichstages 1848-9*, 1885; *Ergebnisse der... Untersuchung wider die Mörder des... Grafen Baillet v. Latour*, 1850 (partial).

JOURNAUX ET REVUES. — *Wiener Zeitung* et *Közlöny* (magyar). — *Constitution* de Vienne; *Narodni novin*, de Prague; *Lloyd*, de Trieste; *Novine dalmatske-horvatske-slavonske*, d'Agram; *Kossuth Hirlapja; Augsburg. Allg. Zeitung;* les *Grenzboten.*

MÉMOIRES ET RÉCITS CONTEMPORAINS. — **Metternich,** *Nachgelassene Papiere*, 1880, et *Mémoires*, etc., 8 vol., 1883-1884. — **Prokesch-Osten,** voir ci-dessus, p. 108. — **Pillersdorf,** *Rückblicke über die polit. Bewegung 1848-9*, 1849, et *Handschriftlicher Nachlass*, 1863. — **Fiquelmont,** *Die Zeit von 20. Mars bis zum 4. Mai 1848*, 1850. — (**Hartig**), *Genesis der Revolution in*

Oesterreich, 1850. — **Schuselka.** *Das Revolutions Jahr*, Vienne 1850. — **Hübner,** *Une année de ma vie*, édit. française et édit. allemande, 1891. — *Mémoires* de **Füster**, de **Kudlich.** — **Silberstein,** *Gesch. der Aula*, 1850. — **Violand,** *Soziale Gesch. der Revol. in Oesterreich*, 1850. — **Moritz Hartmann,** *Brüchstücke revolutionärer Erinnerungen*, 1861. — **K. Marx,** *Revolution und Kontrerevolution in Deutschland* (écrit en 1851, traduit par Kautsky, 1896). — En tchèque : *Mémoires* de **J.-V. Fritch**; *Discours* de **Rieger**; **Palacky,** *Explications des députés tchèques sur leur conduite dans les parlements de Vienne et de Kremsier, 1848-9*; **Havlitchek,** *Œuvres choisies*, Kutna Hora, 1885. — *Mémoires* de **Kossuth,** de **Görgey,** de **Klapka.** — **Szemere,** *Polit. Charakterskizzen*, 1853. — **Kossuth,** *Die Katastrophe in Ungarn*, 1849. — **Szilagyi,** *Les hommes de la révol. hongroise*, 1850 (en magyar); *Les jours de la révol. hongroise*, 1849 (id.). — *Erlebnisse eines k. k. Offiziers im öster.-serb. Armeekorps*, 1861; *Die serbische Bewegung in Südungarn*, 1851; *Geheimarchiv der ung. Revolution*, 1850. — *Der Winterfeldzug des Revolutions Krieges in Siebenbürgen*, 1861. — **Th. Pulszky,** *Aus dem Tagebuche einer ung. Dame*, 1851. — **Chassin,** *Le poète de la révol. hongroise, Alex. Petœfi*, Bruxelles, 1860.

OUVRAGES D'ENSEMBLE.— **Springer,** *Gesch. Oesterreichs*, Lpz., 2 vol. 1863-1865 (tout le second volume). — **Helfert,** *Gesch. Oesterreichs vom Ausgange des Wiener Oktober Aufstandes*, 7 vol., Lpz., 1869; Prague, 1870-1871. — **Reschauer,** *Das Jahr 1848*, 1870. — **M. Bach,** *Die Wiener Revolution 1848*, 1898 histoire sociale de la Révolution). — **E.-V. Zenker,** *Die Wiener Revolution 1848 in ihren sozialen Voraussetzungen*, 1897. — **Iranyi** et **Chassin,** *Histoire politique de la Révolution de Hongrie*, 2 vol., 1859. — **Krones,** *Grundriss d. österr. Gesch.*, 1882, et *Gesch. d. Neuzeit Oesterreichs*, 1870. — **L. Leger,** *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, 4e édit., 1895. — **A. Beer,** *Gesch. d. österr. Finanzen im XIXten Jahrh.*, 1877. — Les ouvrages généraux et biographies indiqués ci-dessus, p. 107-108.

II. **Période de réaction.** — DOCUMENTS OFFICIELS. — Outre le *Bulletin des lois* autrichien (*Reichsgesetzblatt*), on trouvera sur cette période un assez grand nombre de renseignements dans les comptes rendus parlementaires de la période postérieure, en particulier ceux du Reichsrath renforcé et du Reichsrath de 1861 à 1865. Journaux et revues : *Pester Lloyd; Augsb. Allg. Zeitung; Grenzboten; Unsere Zeit*, de Leipzig.

MÉMOIRES ET ÉCRITS DE POLÉMIQUE CONTEMPORAINS. — **Springer,** *Oesterreich nach der Revolution*, 1850. — (**Andrian**), *Denkschrift über Verfassungs- u. Verwaltungsfrage in Oesterreich*, 1859. — *Mémoires* de **B. v. Meyer,** 1875. — **Schuselka,** *Politische Charaktere in Oesterreich*, 1850. — **Somssich,** *Das legitime Recht Ungarns und seines Königs*, 1850. — (**B. v. Meyer**), *Rückblick auf die jüngste Entwicklungsperiode Ungarns*, 1857.—(**Et. Széchenyi**), *Blick auf den anonymen Rückblick*, 1859. — **Czörnig,** *Die Neugestaltung Oesterreichs*, 1859. — *Acht Jahre Amtsleben in Ungarn, von einem k. k. Stuhlrichter in Disponibilität*, 1861. — **Flir,** *Briefe aus Rom*, 1864 (sur le Concordat).

OUVRAGES ULTÉRIEURS. — **Luschin v. Ebengreuth,** *Oesterreichische Reichsgeschichte*, 1896. — **A. Beer,** *Die orientalische Politik Oesterreichs*, 1883. — **Rogge,** *Geschichte Oesterreichs von Világos bis zur Gegenwart*, I, 1872. — **Sybel,** *Begründung des deutschen Reichs*, II, 3e éd., 1890. — **H. Schmid,** *Geschichte der katholischen Kirche Deutschlands*, III, 1874. — **Andrassy,** *Ungarns Ausgleich mit Oesterreich*, 1897.

OUVRAGES PUBLIÉS DEPUIS NOTRE PREMIÈRE ÉDITION (1899). — **Szögyenyi-Márich,** *Mémoires*, (en magyar), 1903. — **L. Eisenmann,** *Le compromis austro-hongrois de 1867*, 1904. — **E. Denis,** *La Bohême depuis la Montagne Blanche*, 1903. — **E. Denis,** *l'Allemagne de 1810 à 1852*, s. d. (1902).

CHAPITRE V

LA FRANCE

LE SECOND EMPIRE

POLITIQUE INTÉRIEURE

(Du 2 décembre 1852 au 21 mai 1870)

I. — L'Empire autoritaire.

Napoléon III; accroissement de son pouvoir. — Au lendemain de son avènement, Napoléon III parut préoccupé surtout d'étendre son pouvoir et d'assurer l'avenir de sa dynastie.

Ce n'était pas vers la liberté que s'orientait pour lors sa politique. « La liberté, disait-il peu après, n'a jamais aidé à fonder d'édifice politique durable; elle le couronne quand le temps l'a consolidé. » En attendant ce couronnement, il fit voter le sénatus-consulte du 25 décembre 1852, qui réduisait en fait à peu près à rien les attribution financières du Corps législatif. Cet acte portait en effet que les traités de commerce conclus par le souverain auraient force de loi même pour les modifications de tarifs qui y seraient stipulées; que les travaux d'utilité publique et les entreprises d'intérêt général seraient autorisés et ordonnés par décret de l'empereur; enfin que le budget serait voté non par chapitres, mais par ministères et que la répartition des crédits par chapitres serait réglée par le

souverain, qui pourrait, du reste, autoriser des virements d'un chapitre à un autre. En outre, les rapports des grands corps de l'État entre eux et avec le chef du gouvernement devaient être déterminés par ce dernier (qui y pourvut peu après par le décret du 31 décembre). Si à ces nouvelles restrictions des libertés publiques on ajoute les lois et décrets portés, de 1853 à 1855, pour la répression des crimes ou attentats politiques, pour la formation des listes du jury, pour la nomination des maires, pour celle des présidents des conseils de prud'hommes et pour le rattachement du personnel de l'enseignement primaire aux administrations préfectorales, on se rendra compte de ce que le principe d'autorité, déjà si favorisé par la constitution de 1852 et les décrets-lois de la dictature, gagna encore à l'établissement de l'Empire.

La Cour, la famille impériale, l'impératrice. — Malgré son origine populaire et bien qu'il se réclamât hautement de la Révolution, le nouvel Empire ne manqua pas, comme le premier, de tomber dans l'imitation des anciennes mœurs monarchiques. Installé aux Tuileries comme son oncle et pourvu comme lui d'une liste civile de vingt-cinq millions [1], Napoléon III s'entoura bientôt d'une cour fastueuse, où il s'efforça d'attirer des nobles et où l'étiquette reprit ses droits. Non content de multiplier les maréchaux de France, il eut, dès le début, un grand maréchal du palais, un grand chambellan, un grand écuyer, un grand veneur, un grand aumônier et nombre de dignitaires de moindre importance. Il eut, un peu plus tard, une garde impériale privilégiée. Il eut une famille *civile*, placée sous son autorité personnelle, et une famille *politique*, dans laquelle le sénatus-consulte du 7 novembre l'autorisait à désigner son successeur. Cette dernière ne comprenait que l'ex-roi Jérôme et ses deux enfants, la princesse Mathilde et le prince Napoléon. Dans le décret du 18 décembre 1852, l'hérédité impériale fut attribuée à Jérôme et après lui à son fils, dans le cas où l'empereur n'aurait pas d'enfants. Le premier de ces princes

1. Par le sénatus-consulte du 12 décembre 1852, qui lui assurait en outre la jouissance des forêts, palais et manufactures de l'État et accordait à sa famille une dotation annuelle de 1 500 000 francs.

était déjà fort âgé et il ne semblait pas probable qu'il dût jamais monter sur le trône. Mais le second n'avait que trente ans. C'était un esprit fort libre, et violent à ses heures; il avait siégé à l'Assemblée législative sur les bancs de la Montagne et, malgré sa dignité nouvelle, gardait des allures démocratiques et anticléricales qui gênaient l'empereur, parce qu'elles offusquaient le monde conservateur. Napoléon III ne l'avait sans doute adopté que dans l'espoir de le contenir et peut-être aussi d'exercer par son entremise une certaine influence sur le parti avancé. En tout cas, après avoir édifié l'Empire, il aimait mieux l'avoir dedans que dehors. Du reste, il ne tenait pas plus à lui laisser la couronne que les grands corps de l'État (et particulièrement le Sénat) ne tenaient à le voir devenir empereur. Ce qu'il voulait, c'était un héritier direct. Aussi, à peine monté sur le trône, s'était-il préoccupé d'un mariage pour lui-même. Mais ses ouvertures à cet égard n'avaient pas été accueillies très favorablement par les vieilles cours européennes, qui, si elles avaient bien voulu le reconnaître empereur [1], n'avaient encore ni beaucoup de considération pour sa personne ni beaucoup de confiance en son avenir. Il n'avait pu épouser ni une princesse de Hohenzollern ni une princesse Wasa. Ce que voyant, comme il était homme à coups de tête, il s'était décidé à faire un mariage d'amour. Le 22 janvier 1853, il annonça son intention de prendre pour femme Mlle Eugénie de Montijo, jeune Espagnole de famille noble, mais non souveraine, dont il s'était épris depuis quelque temps, et se déclara — un peu tard — très fier de n'être qu'un « parvenu ». Il l'épousa effectivement peu de jours après (30 janvier). La nouvelle souveraine, en qui devaient, disait-il, revivre « les vertus de l'impératrice Joséphine », allait rehausser par sa beauté, sa grâce et son luxe l'éclat des fêtes qui dès lors se succédèrent aux Tuileries presque sans interruption. Mais ignorante, fantasque et frivole, elle ne fut jamais vraiment populaire. Il faut

1. Encore les cours de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg y avaient-elles mis une mauvaise grâce manifeste. Elles ne l'avaient reconnu que sous des réserves presque comminatoires; la lettre hautaine et dédaigneuse que le tsar Nicolas Ier lui avait adressée à cette occasion l'avait profondément offensé.

ajouter qu'inféodée par éducation au parti ultramontain elle s'attacha d'autant plus passionnément à lui que le prince Napoléon se montrait plus disposé à le combattre, et que ce personnage, qu'elle éloignait du trône, devint à ses yeux un adversaire. Ainsi de bonne heure se formèrent autour de Napoléon III deux partis inconciliables, entre lesquels l'âme vacillante de l'empereur ne sut jamais se prononcer sans retour, au grand dommage de sa politique et pour le malheur de la France.

Progrès de la richesse publique. — Les moyens violents par lesquels il avait acquis le pouvoir et les fautes qu'il commit comme empereur ne doivent pas faire méconnaître ses sentiments humanitaires , son désir de développer la richesse publique et d'accroître surtout le bien-être des classes laborieuses. Il était et voulait paraître homme de progrès. Sa prétention était d'être un despote éclairé et de faire le bonheur du peuple, à condition de le faire seul, sans conseils comme sans contrôle, et d'avoir à peu près carte blanche. Pendant les premières années de son règne, son activité brouillonne et mal réglée, mais après tout féconde, put se donner libre carrière, et l'histoire, qui doit à tant d'égards lui être sévère, ne peut dissimuler le bien qui fut accompli par son initiative ou sous son impulsion. On voit à cette époque se multiplier en France les institutions de bienfaisance, les crèches, les asiles d'enfants et de vieillards, les sociétés de secours mutuels (dont le nombre est augmenté d'un tiers en moins de trois ans). L'établissement de cités ouvrières dans les grands centres industriels est partout encouragé. Le gouvernement essaie d'organiser l'assistance médicale dans les villes et dans les campagnes. D'autre part, la création du *Crédit foncier* (1852), qui devient en 1854 une véritable institution d'État, permet aux propriétaires, grands ou petits, aussi bien qu'aux communes et aux départements, de se procurer à bon marché les capitaux nécessaires pour leurs entreprises. Les grandes voies ferrées, à peine ébauchées sous Louis-Philippe, sont rapidement terminées. Il en est créé d'autres de toutes parts, et des services réguliers de paquebots transatlantiques seront établis au Havre, à Saint-Nazaire, à Bordeaux, en 1857. Grâce à ces facilités nou-

velles de communication, la circulation commerciale s'accélère et se ramifie de toutes parts. Les industries du fer, de la houille, du gaz à éclairage, etc., se transforment et se développent à vue d'œil. Paris, sous la dictature administrative du préfet Haussmann (à partir de 1853), s'embellit, s'assainit, s'approprie par ses voies et ses constructions nouvelles aux nécessités de la vie moderne; et les autres grandes villes ne tarderont pas à suivre son exemple. L'Exposition universelle de 1855 permet de constater les progrès remarquables accomplis en peu d'années dans notre pays par le travail national, progrès qu'il ne faut point sans doute attribuer exclusivement au gouvernement impérial, mais qu'il a sans conteste puissamment activés.

Premiers symptômes de malaise. — Tout n'est cependant pas splendeur et prospérité dans l'Empire, même aux premières années, et là médaille a bien son revers. L'exemple de la cour et la formation ou l'accroissement trop rapides de certaines fortunes développent dans la bourgeoisie, bientôt aussi dans les classes populaires, avec le goût du bien-être celui du luxe, et la recherche effrénée du plaisir. Les grandes opérations de Bourse auxquelles donnent lieu les emprunts d'État et les émissions de valeurs industrielles ou financières, surexcitent chez les particuliers le désir des gains rapides. La moralité publique s'altère visiblement; l'agiotage devient un besoin. Vainement l'empereur applaudit-il aux écrits qui le dénoncent et le flétrissent [1]; le mal sévit jusque dans son entourage, et ses platoniques objurgations ne l'atténueront nullement. L'affluence et la rapide circulation des capitaux, ainsi que l'embellissement des villes, amènent en peu de temps un renchérissement de toutes choses dont la classe ouvrière, les rentiers, les fonctionnaires ont bientôt particulièrement à souffrir. Si l'on ajoute à cette crise économique des calamités accidentelles (disette, choléra) qui désolent la France de 1853 à 1855, les inondations qui la dévastent en 1855 et 1856, enfin la prolongation meurtrière de la guerre de Crimée, qui attriste à cette époque tant de familles et où le peuple ne voit pas très bien

1. La comédie de *La Bourse* de Ponsard, et la brochure intitulée : *Les Manieurs d'argent*. Ces deux ouvrages datent de l'année 1856.

ce que le pays peut avoir à gagner, on se rend compte que, dès cette époque, l'optimisme et la confiance de la nation n'étaient plus tout à fait sans mélange de malaise et de mécontentement.

Les partis d'opposition (Légitimistes, Orléanistes, Républicains) de 1852 à 1857. — Ce mécontentement, il est vrai, le peuple n'en avait presque pas conscience. Du reste, les moyens légaux de le faire connaître lui manquaient presque entièrement, et quant aux autres, l'idée ne lui venait pas de les employer. La foule ne manifestait pas. Sans doute les partis hostiles à l'Empire n'avaient ni complètement désarmé ni renoncé à leurs espérances. Mais ils n'avaient pu encore se remettre du désarroi et du découragement où le coup d'État les avait jetés. Leurs soldats se cachaient. Leurs chefs seuls continuaient à se montrer; et la faiblesse de leurs moyens d'action, aussi bien que la défectuosité de leur tactique, semblait les condamner pour longtemps encore à une complète impuissance.

Le moins redoutable, à coup sûr, était le parti légitimiste, qui n'était dans la nation qu'une minorité imperceptible et impopulaire. Le gouvernement lui faisait cependant beaucoup d'avances, à cause de son étroite alliance avec le clergé dont il avait lui-même tant besoin. Aussi un certain nombre de royalistes s'étaient-ils ralliés à l'Empire sans trop de peine et avaient-ils accepté de lui des emplois ou des honneurs [1]. Les autres boudaient en paix ou aiguisaient des épigrammes qui froissaient Napoléon III, mais ne pouvaient lui faire grand mal. Les plus médisants voyaient parfois leur domicile envahi et leurs papiers saisis par la police. Quelques-uns organisaient une *Ligue fédérale* qui n'exista jamais que sur le papier (1853). Les importants du parti allaient à Frohsdorf et en rapportaient le mot d'ordre, qui était invariablement l'abstention. Le comte de Chambord, de tous les prétendants le plus intransigeant et le plus inerte, semblait prendre à tâche de décourager ses amis par la dignité toute négative et toute expectante de sa politique.

L'orléanisme, qui comptait dans ses rangs de véritables

1. Citons notamment le duc de Mouchy et les marquis de La Rochejacquelin et de Pastoret, qui étaient entrés au Sénat.

hommes d'État, des administrateurs, des généraux, des écrivains de talent, inspirait à Napoléon III, malgré son impuissance de fait, de persistantes inquiétudes. Le très prudent *Journal des Débats*, qui lui servait d'organe, l'exaspérait moins par ce qu'il disait que par ce qu'il ne voulait pas dire. Exilés, dépouillés, les princes d'Orléans gardaient une clientèle riche, éclairée, dont l'opposition, pour être circonspecte et mesurée, n'en était pas moins irréductible. Toutefois, cette famille, qui, elle non plus, n'agissait guère, ne fût devenue un véritable embarras pour l'Empire que si la politique de la *fusion* eût amené une réconciliation sincère et complète entre les deux branches de la dynastie de Bourbon. Mais cette politique équivoque se heurtait d'une part à la loyale résistance du comte de Chambord, qui exigeait de ses cousins une soumission sans réserve et la reconnaissance de son droit divin, de l'autre aux invincibles répugnances d'orléanistes qui, comme Thiers, Rémusat, Duvergier de Hauranne, etc., ne voulaient pas sacrifier au drapeau blanc les principes de 1789. Le duc d'Aumale, le prince de Joinville, la duchesse d'Orléans et ses enfants se refusaient pour leur compte à ce sacrifice. Aussi ce fut en vain que le duc de Nemours alla saluer à Frohsdorf, vers la fin de 1853, le « chef de la Maison de France », et que ce dernier rendit visite (en 1854) à la reine Marie-Amélie. Le profond ressentiment et les rancunes qui séparaient les deux familles n'en subsistèrent pas moins; et la constatation que le comte de Chambord fit publiquement de leur désaccord, en 1857, rendit pour longtemps inutile toute nouvelle tentative de rapprochement.

En attendant la fusion des deux dynasties ou la restauration de l'une d'elles, orléanistes et légitimistes formaient une sorte de coalition dite *libérale* pour la revendication des franchises parlementaires abolies par le régime de 1852. C'était une coterie considérable par les talents et par l'honorabilité de ses membres, mais condamnée à l'impuissance justement parce qu'elle était une élite, parce qu'elle dédaignait le suffrage universel et se tenait à l'écart de la foule. Son principal organe, le *Correspondant*, n'était lu que dans les salons. Son quartier général

était l'Académie française, où les *anciens partis*, comme on disait, étaient maîtres du terrain. Les Guizot, les Thiers, les Cousin, les Montalembert y faisaient la loi, de 1854 à 1857; ils y appelèrent coup sur coup Dupanloup, Berryer, Sylvestre de Sacy, le duc de Broglie, le comte de Falloux. Chacune de ces élections était regardée par la nouvelle Fronde comme une grande victoire; et chaque réception donnait lieu à des discours soigneusement limés, dont les allusions, soulignées par un auditoire aristocratique et pieux, atteignaient en plein cœur l'Empire et ses tenants, mais ne les empêchaient pas de se bien porter.

Le parti républicain, plus nombreux, plus résolu, plus porté à l'action que les partis monarchiques, était naturellement celui que Napoléon III craignait et surveillait le plus. Mais il était pauvre et ne possédait en France qu'un petit nombre de ses chefs, les autres (et non les moindres) étant alors ou déportés ou dispersés par l'exil en divers pays (Suisse, Belgique, Angleterre, etc.). Ceux des hommes de 1848 qui avaient pu rester ou rentrer en France étaient réduits à se taire ou à ne servir leur cause qu'avec une extrême prudence. Cavaignac, très surveillé, vivait dans la retraite; Jules Favre prononçait d'éloquents plaidoyers que le gouvernement ne permettait pas de publier; Jules Bastide instruisait en secret la génération nouvelle de ses droits et de ses devoirs; Goudchaux recueillait péniblement quelques souscriptions pour les proscrits. Les seuls journaux où l'opposition démocratique pût se manifester (le *Siècle*, le *Charivari*, la *Presse*) se faisaient petits, humbles et respectueux pour échapper aux foudres administratives. Quand il mourait quelque représentant illustre de l'idée républicaine, comme Marrast, Arago, en 1853, ou Lamennais en 1854, le peuple était écarté de ses funérailles par la force armée. Quelques attroupements d'étudiants, quelques huées, comme celles qui accueillaient en 1855 Sainte-Beuve et Nisard au Collège de France et à la Sorbonne, c'était tout ce que se permettait publiquement cette jeunesse des Écoles qui avait fait autrefois des barricades. Dans l'ombre, il est vrai, et dans le mystère — mystère percé à jour par la police impériale — les émis-

saires ou les correspondants des réfugiés de Londres ou de Bruxelles, sans appui, sans ressources, échafaudaient complots sur complots. Il s'agissait tantôt d'enlever l'empereur, tantôt de le tuer. Les procès qui en résultaient, comme ceux de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique, de la *Commune révolutionnaire*, etc., avaient invariablement pour résultats de nouvelles transportations (1853-1854). Parfois aussi avaient lieu des attentats isolés à la vie du souverain, comme ceux de Pianori et de Bellemare (avril-septembre 1855). Mais la tranquillité publique n'en était guère troublée; et la foule ne s'indignait pas que le gouvernement en prît prétexte pour incarcérer de nouveaux suspects et les déporter sans jugement (comme il fit d'Arthur Ranc en 1855). La masse du peuple demeurait en somme fort docile; et sauf l'insignifiante échauffourée de *la Marianne* (à Angers, en août 1855), on ne peut signaler aucune tentative populaire de soulèvement pendant les premières années du second Empire.

Le Corps législatif et les élections de 1857. — Le nouveau régime paraissait donc, en somme, à l'abri des orages. Son avenir sembla surtout assuré en 1856, époque où, la guerre de Crimée s'étant glorieusement terminée pour la France, Napoléon III au Congrès de Paris fut comme l'arbitre de l'Europe. Dans le même temps la fortune lui donnait un fils [1], dont le pape Pie IX tint à honneur d'être le parrain. Après cet événement, il put croire assuré l'avenir de sa dynastie. En tout cas, il attendit sans crainte le premier renouvellement du Corps législatif, qui devait avoir lieu l'année suivante.

Cette assemblée, composée de créatures du gouvernement, n'avait jamais fait d'effort sérieux pour sortir du rôle fort humble, fort effacé, auquel la condamnait le régime de 1852. Subordonnée au Conseil d'État, elle délibérait à peu près en secret [2],

1. Eugène-Louis-Jean-Joseph, prince impérial, né à Paris le 16 mars 1856, tué à Ulundi, dans le Zoulouland, le 1er juin 1879.

2. Depuis 1852, il n'était pas publié de compte rendu *in extenso* des débats législatifs. Les journaux ne pouvaient les faire connaître que par un procès-verbal officiel très court et tout à fait insignifiant à force de sécheresse. — Montalembert, qui faisait alors partie du Corps législatif, a dit plus tard : « Nul ne saura jamais ce que j'ai souffert dans cette cave sans air et sans jour, où j'ai passé six ans à lutter avec des reptiles. »

adoptait en bloc des projets de loi qu'elle n'avait pas faits et qu'elle ne pouvait librement amender, votait le budget par ministères, subissait tous les faits accomplis, ne demandait pas d'explications au gouvernement sur sa politique et, à plus forte raison, n'osait jamais la blâmer. Une seule voix discordante et libre s'était élevée dans son sein, celle de Montalembert, qui, après s'être associé à la politique du coup d'État, s'était ressaisi et était devenu l'adversaire du nouveau régime. Ses collègues ne l'avaient entendu qu'avec effroi revendiquer la liberté perdue, et ils l'avaient même un jour livré aux tribunaux de l'empire [1]. Le président Billault et après lui le président Morny n'avaient eu, on le comprend, nulle peine à diriger les débats d'une pareille Chambre; le gouvernement ne devait pas souhaiter qu'elle fût modifiée. De fait, à l'exception d'un très petit nombre de députés qui, comme Montalembert, furent privés du patronage administratif, le personnel de cette assemblée fut, grâce aux candidatures officielles, presque entièrement réélu (22 juin 1857). La liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté individuelle n'existant pas, les adversaires du gouvernement, pour le plus grand nombre, s'abstinrent d'affronter la lutte électorale. Les candidats orléanistes ou légitimistes furent extrêmement rares. Quelques *indépendants*, comme Brame ou Plichon, qui n'étaient pas, au fond, des ennemis de l'Empire, représentèrent seuls les *anciens partis* dans la nouvelle Chambre. Quant à l'opposition démocratique, elle n'avait de chances de succès que dans les très grandes villes, particulièrement dans la capitale. Mais là même elle se fit du tort par manque d'homogénéité et de discipline. Du fond de l'exil, les proscrits républicains prêchaient l'abstention complète ou le refus de serment. A Paris, on ne put s'entendre sur le choix des candidats. Le résultat fut que l'opposition l'emporta seulement dans cinq circonscriptions sur dix, avec Cavaignac, Goudchaux, Carnot, Émile Ollivier et Darimon. Des trois premiers, du reste, l'un,

1. Pour une lettre — quelque peu satirique à l'égard de l'Empire — qu'il avait adressée à Dupin aîné et qui avait été publiée en Belgique. Le gouvernement, du reste, satisfait d'avoir obtenu la faculté de le traduire en justice, ne poussa pas plus loin cette affaire (avril 1854).

Cavaignac, mourut fort peu après (28 octobre 1857); les deux autres, comme en 1852, refusèrent le serment. Des élections complémentaires firent, il est vrai, quelques mois plus tard (avril 1858) entrer au Corps législatif Jules Favre et Ernest Picard. Ces deux nouveaux venus, unis à Ollivier et à Darimon, ainsi qu'à Hénon, député du Rhône, constituèrent ce groupe des *Cinq* qui seul dans la nouvelle assemblée devait, jusqu'en 1863, représenter l'opposition démocratique. Malgré la puissance ou la dextérité oratoire de Jules Favre, d'Émile Ollivier et d'Ernest Picard, ce n'était pas assez pour faire échec à l'Empire, et les persistants efforts des *Cinq* n'eussent pas suffi à l'ébranler, si Napoléon III ne s'était aliéné quelque temps après une partie considérable de ses anciens amis, qui, sans souhaiter sa chute, allaient de fait, pendant la seconde moitié du règne, seconder dans leurs attaques les adversaires déterminés du régime impérial.

C'est pour avoir rompu avec le monde clérical et avec le monde protectionniste, c'est-à-dire avec les deux éléments principaux du parti conservateur sur lequel il s'appuyait depuis le coup d'État, que Napoléon III fut amené en 1860 à se rapprocher de la démocratie et à évoluer, sans profit pour l'Empire, du principe d'autorité vers le principe de liberté. L'histoire doit attacher la plus grande importance à cette double rupture, sans laquelle l'œuvre de 1852 se fût sans doute longtemps encore maintenue intacte.

Désaccord naissant entre Napoléon III et la cour de Rome. — Après l'expédition de Rome et la loi Falloux, le parti de l'Église avait été longtemps l'auxiliaire ardent et le fidèle de la politique napoléonienne. L'épiscopat français avait applaudi au coup d'État et pris une part considérable au rétablissement de l'Empire. A l'exception d'un petit groupe de catholiques, dits *libéraux* (les Dupanloup, les Montalembert, les Broglie, les Cochin, etc.), que le Saint-Siège désavouait, les amis du pape s'étaient déclarés les amis de l'empereur. Les évêques avaient salué en Napoléon III un autre Constantin. Le plus violent et le plus intransigeant des ultramontains, Louis Veuillot, s'était mis, lui et son journal l'*Univers*, au service du nouveau régime. Durant plusieurs années il n'avait eu que com-

plaisance et admiration pour le souverain qui maintenait le pouvoir temporel du pape par la force des armes, laissait l'Église reprendre la direction de la jeunesse et favorisait les progrès des congrégations. Mais, peu à peu, l'étroite union des deux pouvoirs s'était relâchée. On sait maintenant (ce que la plupart des contemporains ignorèrent) que de 1852 à 1854 Napoléon III fit de vaines instances pour que Pie IX vînt à Paris le sacrer, comme Pie VII y était venu jadis sacrer Napoléon I[er]; et que dans le même temps le pape s'efforça sans succès d'obtenir l'abolition des articles organiques et celle de la loi qui interdit la célébration du mariage religieux avant celle du mariage civil. A ces premiers froissements avaient succédé l'accueil plus que froid fait par le gouvernement impérial au dogme de l'*Immaculée Conception*, et le procès de la Salette, dont l'éclat, fâcheux pour l'Église, n'avait pas été empêché par ledit gouvernement (1854-1855). Mais la confiance du clergé dans l'empereur avait été surtout ébranlée par l'alliance franco-piémontaise, conclue au cours de la guerre de Crimée (26 janvier 1855) et par les encouragements manifestes que Cavour avait reçus de l'empereur au Congrès de Paris (1856). En s'unissant à un gouvernement qui aspirait à reprendre pour son compte la révolution italienne avortée en 1849, Napoléon III avait fait comprendre à l'Église qu'il ne s'était point donné tout entier à elle et que le *carbonaro* de 1831 pouvait encore se retrouver en lui. Après le Congrès de Paris, l'attitude de l'empereur à l'égard du pape, qu'il pressait d'accorder des réformes à ses sujets, et à l'égard de Victor-Emmanuel, qu'il enhardissait chaque jour davantage, devint plus significative encore. A l'intérieur, il faisait célébrer aux frais de l'État les funérailles de Béranger et réintégrait le vieux gallican Dupin dans son siège de procureur général à la Cour de cassation (juillet-novembre 1857). Pourtant il oscillait toujours et n'avait point encore fait de pas décisif. Ce furent les conspirateurs italiens et leurs attentats qui l'entraînèrent enfin dans la voie où jusque-là il n'avait osé ouvertement s'engager.

Les patriotes italiens; attentat d'Orsini et loi de sûreté générale. — Les anciens défenseurs de la république

romaine ne lui avaient pas pardonné l'expédition de 1849. Vu ses antécédents de jeunesse, ils avaient autrefois compté sur son concours et voyaient en lui non seulement un ennemi, mais un traître. Beaucoup d'entre eux croyaient que sa mort affranchirait non seulement la France, mais l'Italie. L'un d'eux, Pianori, l'avait essayé en 1855. Plus récemment (juillet 1857), un autre, nommé Tibaldi, avait été arrêté et condamné pour un complot tendant au même but. L'insuccès de ces tentatives n'en empêcha pas le renouvellement, et le 14 janvier 1858, quatre patriotes italiens, dont le chef, Félix Orsini, était un ancien membre de l'Assemblée constituante romaine, vinrent lancer contre la voiture de l'empereur, au moment où il arrivait à l'Opéra, des bombes qui tuèrent ou blessèrent 156 personnes sans atteindre Napoléon III.

Échappé à cet attentat, qui souleva une réprobation universelle, ce souverain en prit d'abord prétexte pour renouveler ses rigueurs contre les républicains français, qui n'étaient pour rien dans le crime d'Orsini. La terreur fut de nouveau à l'ordre du jour La France fut divisée en cinq grands commandements militaires, comme si elle eût été en état de siège (27 janvier) et une nouvelle loi des suspects fut présentée au Palais-Bourbon sous le titre de « loi de sûreté générale » (1er février). Cette loi, que le Corps législatif vota docilement encore, mais non sans quelque répugnance, permettait au gouvernement d'interner, déporter ou expulser, par simple mesure administrative, non seulement les auteurs de provocation *non suivie d'effet* à des attentats contre le gouvernement, *de manœuvres ou d'intelligences à l'intérieur ou à l'étranger*, de fabrication, débit, distribution ou détention de matières explosibles, mais aussi les citoyens condamnés pour réunions illicites, sociétés secrètes, détention d'armes de guerre, attroupements et autres délits, enfin jusqu'à ceux qui avaient été déjà l'objet de mesures de rigueur pour participation aux insurrections de juin 1848, du 13 juin 1849 et à la résistance contre le coup d'État du 2 décembre. Pour l'appliquer, l'empereur confia le portefeuille de l'Intérieur au général Espinasse, connu pour sa participation audit coup d'État, et ce singulier ministre somma chaque préfet d'avoir à lui livrer

un nombre déterminé de victimes. Plus de deux mille républicains furent arrêtés et plus de trois cents furent encore déportés sans jugement au fond de l'Algérie.

La conspiration de Plombières. — Après l'attentat du 14 janvier, le clergé et ses amis espéraient que l'empereur renoncerait à toute compromission avec le Piémont et se rejetterait du côté du pape. Quelques manifestations de zèle catholique qu'ils obtinrent de lui les entretinrent dans cette illusion pendant une partie de l'année 1858. Au fond, c'était au contraire la Révolution qui l'avait ressaisi. Par un de ces revirements psychologiques dont sa nature impressionnable et romanesque était coutumière, il regardait comme une nécessité cette guerre d'Italie devant laquelle, tout en la souhaitant, il avait si longtemps reculé. Sa résolution de la commencer au plus tôt était prise, et ce qu'il y avait de plus étrange, c'est qu'il l'avait prise à la prière d'Orsini. On sait que ce malheureux avait, de sa prison, adressé à l'empereur une lettre touchante pour l'adjurer de réparer ses torts envers l'Italie en rendant la liberté à vingt-cinq millions d'hommes qui, au lieu de le haïr et de souhaiter sa mort, béniraient à jamais son nom et sa mémoire. Il lui donnait du reste à entendre que, s'il persistait à refuser satisfaction à ses compatriotes, les complots recommenceraient. Napoléon III permit que cette lettre fût lue au procès par le défenseur d'Orsini, Jules Favre, et ce dernier la commenta dans des termes auxquels il ne fut pas non plus insensible. Peu après, le préfet de police Piétri alla trouver le condamné dans son cachot et obtint de lui qu'il écrivît une seconde lettre, pour engager ses amis politiques à renoncer aux moyens violents tels que l'assassinat, et leur faire entendre que l'affranchissement de l'Italie était à ce prix. Orsini écrivit, puis, payant sa dette, monta sur l'échafaud (13 mars 1858) ; d'un trait de plume il venait de changer les destinées de son pays.

C'est peu après que Napoléon III ouvrit avec le comte de Cavour la négociation mystérieuse qui aboutit à l'accord secret de Plombières (21 juillet 1858). Ce fut une vraie conspiration par laquelle fut rendue inévitable la guerre de 1859 (dont le lecteur trouvera le récit dans une autre partie de cette histoire). Il fut

convenu que la France aiderait le Piémont à expulser les Autrichiens de l'Italie et obtiendrait pour prix de son concours la Savoie avec le comté de Nice. Victor-Emmanuel se contenterait d'annexer à ses États les territoires du nord de la péninsule, et l'Italie deviendrait une confédération sous la présidence honoraire du pape. Mais il ne fallait pas être prophète pour affirmer d'avance qu'après avoir déchaîné la révolution au-delà des Alpes, Napoléon III ne pourrait plus la contenir, que le pape serait dépouillé comme les autres souverains de la péninsule et que l'unité italienne résulterait logiquement de cette aventure.

Premiers effets de la guerre d'Italie. — Ni le souverain pontife ni le clergé français ni leurs amis ne s'y trompèrent. Aussi leurs alarmes devinrent-elles très vives dès les derniers mois de 1858, époque où Napoléon III commença à faire connaître par ses complaisances pour le parti national italien et pour la presse anticléricale [1] sa nouvelle évolution politique. Bientôt, le mariage du prince Napoléon avec la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel (30 janvier 1859), rendit l'alliance franco-piémontaise manifeste et la guerre devint imminente. Au dernier moment (avril 1859), des explications furent demandées au gouvernement, en plein Corps législatif, par les députés les plus dévoués à l'Église, sur les suites que pourrait avoir la guerre pour la cause temporelle du Saint-Siège. Les vagues protestations du ministre Baroche en faveur du pape ne rassurèrent qu'à demi le parti ultramontain. Puis les événements se précipitèrent. Après la bataille de Magenta (4 juin) toute l'Italie centrale, appelée aux armes par Napoléon III lui-même, se souleva. La Romagne s'insurgea contre le Saint-Siège. L'empereur, qui aurait dû le prévoir, ne tarda pas à s'effrayer de la

1. Notamment pour les journaux le *Siècle*, dont le directeur, Havin, avait été dès le mois de juin secrètement encouragé à poursuivre sa campagne en faveur de la révolution italienne, et la *Presse*, où Guéroult, protégé du prince Napoléon, soutenait la même cause. La *Patrie*, dont les attaches gouvernementales étaient connues, demanda ouvertement la guerre contre l'Autriche. Le *Moniteur*, organe officiel de l'Empire, publia sous la signature d'Edmond About une série de lettres où les pratiques surannées du gouvernement pontifical étaient dénoncées avec une verve toute voltairienne, c'est-à-dire fort irrévérencieuse pour l'Église.

tournure que prenaient les événements. L'impératrice et le ministre Walewski, émus du mécontentement du clergé, le supplièrent d'enrayer la révolution. C'est pour obéir à ces suggestions, beaucoup plutôt que pour prévenir une attaque fort peu probable des Allemands, qu'au lendemain d'une nouvelle victoire (Solferino) le versatile souverain se hâta de signer les préliminaires de Villafranca (11 juillet).

Mais on sait que ces préliminaires, non plus que le traité de Zurich, ne terminèrent rien ; que la révolution refusa de s'arrêter à moitié chemin ; que l'Italie centrale, y compris la Romagne, déclara hautement vouloir s'annexer au Piémont, et qu'après de molles remontrances Napoléon III se décida, par une nouvelle volte-face, à la laisser faire. En décembre, il remontrait au pape, d'abord dans une retentissante brochure rédigée par un de ses familiers[1], puis dans une lettre écrite par lui-même, que le meilleur parti à prendre était pour lui de renoncer de bonne grâce aux Légations. Pie IX lui répondit par des refus indignés et même par des injures (janvier 1860). Aussi, bientôt après, l'empereur, qui s'était mis d'accord avec l'Angleterre sur les affaires d'Italie, conclut-il avec Victor-Emmanuel le traité de Turin (24 mars 1860) et prit-il enfin possession de Nice et de la Savoie.

Attitude menaçante du parti ultramontain. — Ce nouveau pacte avec Cavour redoubla la mauvaise humeur du clergé français, qui par des mandements furieux avait déjà donné le signal d'une sorte de croisade contre le souverain. L'évêque d'Orléans, Dupanloup, s'était surtout fait remarquer par la violence de ses attaques. Les catholiques *libéraux* faisaient, à ce propos, cause commune avec les ultramontains. Montalembert ne parlait plus autrement que Veuillot. L'*Univers* était devenu si agressif que le gouvernement avait cru devoir le supprimer (janvier 1860). Un groupe d'opposition cléricale s'était formé au Corps législatif pour protester contre la nouvelle politique de l'empereur. Après le traité de Turin, des pétitions en faveur du pouvoir temporel du pape furent soutenues au Sénat avec une

1. Arthur de la Guéronnière. Il s'agit ici de l'opuscule intitulé *Le Pape et le Congrès*.

grande vivacité (29-30 mars 1860). Au Palais-Bourbon, si les *Cinq* blâmèrent Napoléon III d'avoir laissé Venise à l'Autriche et de continuer à occuper Rome malgré les Romains, les mécontents catholiques, bien plus nombreux (Lemercier, Plichon, Flavigny, Keller, etc.), se plaignirent de ses complaisances pour la révolution et demandèrent de nouvelles garanties en faveur du pape. Baroche ne put leur en donner que d'équivoques. A ce moment (avril 1860), Napoléon III préparait le rapatriement de la garnison de Rome; et il l'eût effectué, si l'expédition de Garibaldi (mai), qui annonçait l'intention de révolutionner non seulement la Sicile et Naples mais Rome elle-même, n'eût donné pour un temps un autre cours à ses idées.

Les troupes françaises continuèrent à protéger le pape. Mais Napoléon III s'était mis dans la situation la plus fausse et ne pouvait que mécontenter tout le monde. Si les Italiens ne lui savaient plus aucun gré des services qu'ils avaient reçus de lui, l'Église ne croyait plus lui devoir aucune reconnaissance, aucun égard pour ceux qu'il lui avait rendus et qu'il lui rendait encore. A ce moment il soutenait par les armes les intérêts catholiques jusqu'en Chine et s'apprêtait à les soutenir de même en Syrie. Et juste dans le même temps le pape confiait le commandement de ses troupes à Lamoricière, proscrit de décembre, ardent ennemi de ce souverain, enrôlait à grand bruit de jeunes légitimistes français, tolérait enfin qu'en présence des troupes impériales et du drapeau tricolore on arborât le drapeau blanc et on acclamât Henri V. Ulcéré par ces mauvais procédés, endoctriné du reste par les émissaires de Cavour qui alléguait la nécessité de contenir la révolution et d'empêcher Garibaldi de venir proclamer la république au Quirinal, Napoléon III finit par autoriser l'armée piémontaise à marcher sur Naples et à prendre possession de presque tout l'État pontifical. De là la journée de Castelfidardo (18 septembre 1860) et les nouveaux plébiscites qui firent Victor-Emmanuel roi d'Italie.

Ces événements ne s'accomplirent pas sans redoubler en France l'exaspération du clergé contre l'empereur. Au lendemain de Castelfidardo, toutes nos églises retentirent de cris de douleur et de haine. Les victimes de cette journée furent célé-

brées par les évêques comme des martyrs et comme des saints. Les mandements épiscopaux atteignirent vers la fin de 1860 un tel degré de violence que le ministre de l'Intérieur crut devoir soumettre au dépôt légal et au timbre ceux qui étaient distribués en brochures. Des associations s'étaient formées en dépit de la loi pour provoquer et recueillir des souscriptions en faveur du pape; elles furent dissoutes et menacées de poursuites. Mais les évêques n'en continuèrent pas moins leurs agissements, et l'agitation cléricale ne diminua pas.

Traité de commerce de 1860; mécontentement du parti protectionniste. — Napoléon III n'avait pas seulement contre lui le monde religieux. Il venait aussi de se mettre à dos le monde protectionniste, c'est-à-dire la classe des grands industriels, qui lui reprochaient amèrement de les avoir trahis par sa politique libre-échangiste.

L'auteur du coup d'État s'était proposé *in petto* dès 1852 non seulement de servir la cause des nationalités, mais de travailler au triomphe des économistes qui souhaitaient l'abaissement des barrières internationales et la libre concurrence sur tous les marchés. L'intérêt des consommateurs lui était plus cher que celui des producteurs et, dès les premières années de son règne, il avait pris prétexte de la disette pour décréter certaines modifications de tarifs douaniers qui n'avaient pas été sans exciter les alarmes des manufacturiers français. Il avait ensuite proposé (en 1856) au Corps législatif un projet de loi qui eût aboli les prohibitions et réduit de beaucoup tous les droits protecteurs. Mais les manufacturiers avaient protesté si haut qu'il l'avait retiré de bonne grâce. C'était là du reste de sa part un simple ajournement, et, depuis cette époque, ce « doux entêté » qui ne renonçait jamais à ses théories, avait attendu pour y revenir des circonstances plus favorables. Il crut les avoir trouvées quand les libre-échangistes anglais, dont le concours lui était nécessaire pour renverser le ministère Derby, peu favorable à sa politique italienne, l'aidèrent à faire remonter Palmerston au pouvoir (juin 1859). Cette fois il n'initia ni le public ni le Corps législatif à ses desseins. Ce fut dans le plus grand mystère que son ministre Rouher élabora, de

concert avec l'Anglais Cobden, le traité de commerce du 23 janvier 1860 entre la France et la Grande-Bretagne. Cet acte, sur le modèle duquel beaucoup d'autres devaient être conclus dans les années suivantes, stipulait de la part de notre pays l'abandon des prohibitions, remplacées par des droits d'entrée qui ne pouvaient dépasser 30 pour 100 de la valeur des objets. La France obtenait la franchise pour certains de ses produits à l'importation en Angleterre, ainsi qu'une réduction de droits en faveur de ses vins et spiritueux. Ce traité fut accueilli par une bonne partie des manufacturiers français comme celle d'un coup d'État et d'un désastre national. Quatre cents d'entre eux demandèrent à l'empereur une audience qui leur fut refusée. Mais l'énergique Pouyer-Quertier fit retentir le Palais-Bourbon de leurs réclamations (24 avril, 2 mai 1860); et l'agitation ne fit que s'accroître quand furent connues les conventions spéciales qui déterminaient les nouveaux tarifs (octobre-novembre).

Décret du 24 novembre 1860. — Napoléon III sentait grandir autour de lui des haines redoutables. Il cherchait depuis une année à se rapprocher du parti démocratique, naguère encore objet de ses rigueurs. Il avait, à son retour d'Italie, publié une amnistie grâce à laquelle la plupart des proscrits de décembre étaient rentrés en France [1]. Sans renoncer à son autorité dictatoriale sur la presse, il avait, de fait, laissé une certaine latitude aux feuilles libérales, surtout pour leurs attaques contre l'obscurantisme et l'ultramontanisme. De nouveaux journaux d'opposition (*l'Opinion nationale*, *le Temps*, *le Courrier du dimanche*, etc.) avaient été autorisés à naître. Napoléon III commençait à être effrayé de la responsabilité de sa politique, qu'il portait seul devant la France. Des conseillers avisés, ou qui se croyaient tels, comme Morny, lui représentaient qu'il était temps pour lui de la partager avec les représentants du pays, ou du moins d'en avoir l'air. C'est alors qu'il décréta (24 novembre 1860) que le Sénat et le Corps législatif

1. Quelques-uns, et non les moins illustres (Victor Hugo, Charras, Louis Blanc, Schœlcher, etc.), refusèrent avec éclat cette sorte de grâce et ne voulurent pas, l'Empire étant encore debout, rentrer en France, où d'ailleurs, bien qu'amnistiés, ils seraient encore restés sous le coup de la loi de sûreté générale.

pourraient chaque année, au moyen d'une adresse librement discutée, en réponse au discours du trône, examiner et apprécier la politique du gouvernement; que des *ministres sans portefeuille* seraient chargés de la défendre devant eux et que les débats parlementaires seraient désormais reproduits *in extenso* par le *Moniteur*. Ainsi, sans sacrifier aucune de ses prérogatives césariennes, l'empereur semblait associer la nation à sa politique, puisqu'il semblait la prendre pour juge. Il ne doutait pas que deux assemblées, dont l'une était nommée par lui et dont l'autre ne comptait guère que des députés élus sur la recommandation des préfets, ne fussent disposées à couvrir tous ses actes de leur approbation. Il ne désespérait même pas de gagner les *Cinq* et de désarmer ainsi l'opposition démocratique naissante au Corps législatif. Dès lors, si le clergé lui reprochait d'avoir trahi le pape, si les grands industriels persistaient à incriminer sa politique économique, il lui serait facile de se défendre en rejetant toutes ses fautes sur le pays. Il était fort loin de se douter qu'il jouait là un jeu de dupe et de soupçonner que la liberté, fatale à l'Empire, pût sortir un jour tout armée du décret du 24 novembre.

II. — L'Empire libéral.

L'opposition démocratique au Corps législatif. — Les *Cinq* virent très bien le parti qu'ils pouvaient tirer du nouveau régime. Sans doute ils ne pouvaient pas plus que par le passé revendiquer la République (deux d'entre eux, d'ailleurs, n'y songeaient plus guère) ou remettre en question les principes fondamentaux de l'Empire. Pas plus que précédemment, ils ne pouvaient entraîner avec eux la majorité ni mettre matériellement Napoléon III en échec. Mais désormais, du moins, leur voix, étouffée jusqu'alors dans les murs du Palais-Bourbon, allait être entendue de toute la France. Il leur était permis de dénoncer hautement les abus de pouvoir du gouvernement, ses fautes de tout genre, naguère ignorées, et de demander l'abrogation ou la réforme profonde de lois politiques sans lesquelles

la constitution de 1852 eût été bientôt arrêtée dans son fonctionnement. Ils ne s'en firent pas faute. Aussi, grâce à eux, l'esprit public ne tarda-t-il pas à se réveiller en France. A partir de 1861, les débats parlementaires, qui, depuis dix ans, n'intéressaient plus le pays, recommencèrent à le passionner. La nation reprit peu à peu conscience de ses droits. La génération de 1848 releva la tête; et il se forma une génération nouvelle pour l'aider à reconquérir la liberté.

Pendant les trois sessions de 1861, 1862 et 1863, les députés de la gauche furent sans cesse sur la brèche. Trois d'entre eux surtout, Jules Favre, Émile Ollivier, Ernest Picard, se signalèrent par leur éloquence, aussi bien que par la vivacité et la continuité de leurs attaques. Si la discussion des lois nouvelles et celle du budget ne leur permettaient de faire connaître leur politique qu'incidemment et par fragments, en revanche la discussion de l'adresse leur donnait l'occasion de développer méthodiquement leur programme, dont la portée, lointaine, mais manifeste, ne pouvait échapper au public. Chaque année ils demandaient que le suffrage universel cessât d'être tenu en tutelle par le pouvoir qui s'honorait d'être sorti de lui; que le gouvernement renonçât au droit de déterminer à sa guise les circonscriptions électorales; que le système des candidatures officielles fût abandonné; que le droit de réunion et d'association fût restitué aux citoyens français; que la liberté de la presse fût rétablie et garantie; que l'arbitraire administratif ne fût plus protégé par l'article 75 de la Constitution de l'an VIII; que la loi de sûreté générale fût rapportée; que la liberté individuelle ne pût plus être méconnue; qu'une responsabilité réelle, celle des ministres, fût substituée à la responsabilité illusoire du chef de l'État; que le souverain ne disposât plus à son gré des finances de l'État; qu'il ne réglât plus sans contrôle les relations extérieures de la France, économiques et politiques; qu'il n'employât plus les armes françaises à opprimer les peuples comme il le faisait à Rome depuis 1849, comme il l'entreprenait au Mexique en 1862. Ils voulaient aussi que les communes recouvrassent le droit d'élire leurs maires; enfin que Paris et Lyon, qui n'avaient plus de

conseils municipaux élus, rentrassent dans le droit commun.

Il va sans dire que leur voix, si elle portait loin dans le pays, n'était jamais écoutée au Palais-Bourbon. Si les ministres sans portefeuille, Billault, Magne, Baroche, prenaient la peine de leur répondre, c'était moins pour convaincre une assemblée convaincue d'avance que pour faire ressortir par l'ampleur même du débat la liberté que le souverain voulait lui laisser. Au fond, Napoléon III et ses conseillers ne redoutaient point encore l'opposition démocratique, au Palais-Bourbon. Elle leur paraissait inoffensive en fait. Ils la jugeaient même utile, car elle leur permettait de ressusciter le *spectre rouge*. Dès 1861, du reste, les manœuvres de Morny pour désagréger ce petit groupe commençaient à porter leurs fruits. C'est en effet à cette époque qu'Émile Ollivier, circonvenu depuis longtemps par ce grand corrupteur, fit ses premières avances publiques à l'Empire. Dominé par sa confiance en lui-même et par le désir de jouer un grand rôle, ce républicain, fils de proscrit, se laissait peu à peu persuader qu'il ne serait pas impossible de réconcilier le césarisme avec la liberté, et surtout que cette gloire lui était réservée. Aussi, sans cesser de revendiquer les conditions essentielles d'un gouvernement libre, se déclarait-il dès 1861 prêt à se rallier à l'Empire si Napoléon III voulait bien entrer dans ses vues. C'est ce qu'il répéta depuis maintes fois, en se proclamant ennemi de toute opposition comme de toute approbation systématique. Et un de ses collègues, Darimon, se montrait prêt à le suivre dans son évolution.

L'opposition cléricale. — Le gouvernement ne jugeait donc pas pour le moment que le péril fût à gauche. Il le voyait plutôt à droite, et l'agitation cléricale justifiait jusqu'à un certain point ses appréhensions.

Tout le parti catholique français, sans distinction d'ultramontains et de libéraux, dénonçait Napoléon III à la chrétienté comme un ennemi et comme un traître. Les évêques l'outrageaient publiquement dans leurs mandements, le comparaient à Ponce Pilate, et c'est à peine s'il osait employer contre eux l'arme inoffensive et presque ridicule de l'*appel comme d'abus*. Au Sénat, en 1861, la complaisance de l'empereur pour la

révolution italienne fut blâmée avec énergie non seulement par les cardinaux, mais par des orateurs laïques, tels que La Rochejacquelein, Heeckeren, etc. Le discours du prince Napoléon, qui attaqua sans ménagements la papauté temporelle et revendiqua sans réserve Rome capitale pour les Italiens, fit à la haute assemblée l'effet d'un long blasphème. L'orateur du gouvernement, Billault, n'obtint qu'à grand'peine le rejet d'un amendement en faveur du pouvoir temporel (61 voix, presque la moitié du Sénat, l'avaient soutenu). Au Palais-Bourbon, un grand nombre de députés reprochèrent avec aigreur à Napoléon III d'avoir trahi ses engagements et l'invitèrent à faire recouvrer au pape ce qu'il avait perdu. L'un d'eux (Keller), dans une harangue retentissante, ne craignit pas de dire que la condescendance de l'empereur pour les patriotes italiens s'expliquait par sa peur d'être assassiné. C'était, d'après lui, *la lettre d'Orsini qui avait fait reculer la France*. Malgré les efforts de Billault et de Morny, 91 voix — plus d'un tiers de la Chambre élue — se prononcèrent pour la cause pontificale.

L'adresse de 1862 amena des débats analogues et plus violents encore. L'empereur venait de reconnaître officiellement le royaume d'Italie. Il cherchait à refréner à l'intérieur les menées des congrégations. Le ministre de l'Intérieur, Persigny, par sa circulaire du 16 octobre 1861, avait revendiqué pour l'État le droit de surveiller et de dissoudre certaines associations qui constituaient pour l'Église de véritables armées. Il s'agissait surtout de la *Société de Saint Vincent de Paul*, qui recevait de Rome son mot d'ordre et qui, disposant d'un gros budget, comptant 4 000 *conférences* (dont plus de 1 500 en France), hiérarchisée savamment, gouvernée par son conseil général de Paris, véritable comité de direction politique, commençait à rappeler par ses allures provocantes la *Sainte-Ligue* du XVIe siècle. Le ministre l'avait mise en demeure d'accepter un président général nommé par l'empereur. Elle avait refusé, et son comité central avait dû disparaître (ou en avoir l'air). Persigny fut dénoncé au Sénat comme le Polignac de l'Empire; il méritait, au dire de certains orateurs, d'être mis en accusation. Au Corps législatif les Lemercier, les Kolb-Bernard, les Plichon, les

Keller, ne se montrèrent pas moins violents. Le gouvernement répondit en représentant les progrès des congrégations, de leurs richesses, de leurs moyens d'action ; et, tout en continuant à protester de son dévouement pour le Saint-Siège, il ne craignit pas de déclarer que *nous méconnaissions chez les Romains le principe qui nous régissait en France*, c'est-à-dire la souveraineté nationale et le suffrage universel.

Mais l'âme ondoyante de l'empereur ne se laissait jamais ni saisir tout entière ni retenir bien longtemps. L'impératrice et le parti de l'Église le reprirent vers la fin de 1862, quand le gouvernement italien, après avoir arrêté Garibaldi, qui marchait sur Rome, mit Napoléon III en demeure de lui laisser prendre cette capitale. On représenta à l'empereur que la majorité gouvernementale au Corps législatif pouvait être ébranlée, désagrégée par l'opposition cléricale ; que les élections générales de 1863 approchaient, qu'il ne fallait pas en compromettre le succès en capitulant une fois de plus devant la révolution italienne. Napoléon III fit, en conséquence, une nouvelle volte-face en appelant au ministère des Affaires étrangères le conservateur Drouyn de Lhuys et en repoussant nettement la dernière demande du cabinet de Turin (octobre 1862).

Question économique, question financière. — Les cléricaux l'en remercièrent, mais, au fond, demeurèrent inquiets et méfiants. D'ailleurs leurs chefs étaient presque tous d'ardents protectionnistes en matière économique, et, à cet égard, aucune satisfaction n'avait été donnée aux intérêts lésés ou menacés par le traité de commerce de 1860. Vainement d'éloquentes protestations s'étaient fait entendre. La volonté personnelle de l'empereur continuait à faire loi. L'industrie française commençait à ne plus supporter qu'en frémissant cette dictature. Quant à l'omnipotence financière du souverain, tout ce qu'il y avait d'éclairé, de prévoyant dans le pays comprenait bien depuis quelque temps où elle conduisait le pays. L'obligation pour le Corps législatif de voter le budget par ministères, la faculté pour le gouvernement d'opérer des virements de crédits, surtout le droit qu'avait l'empereur de décréter les travaux d'utilité publique et d'ouvrir des crédits extraordinaires par

simples décrets portaient les fruits qu'on pouvait attendre d'un pareil régime. En dix ans le budget des dépenses s'était élevé de quinze cents millions à deux milliards. Les impôts s'étaient accrus dans la même proportion. Il y avait eu pour près de trois milliards de découvert, et de gros emprunts grevant l'avenir avaient dû être contractés. Le déficit annuel était d'environ cent millions. A la fin de 1861, la dette flottante atteignait presque un milliard. Il fallait de nouveau recourir à l'emprunt. Il régnait dans le monde des affaires un malaise et un mécontentement sourd dont un des confidents de l'empereur, le financier Fould, s'était fait l'interprète en révélant toute la gravité de la situation à Napoléon III par un rapport confidentiel que ce dernier avait publiquement approuvé. Par une lettre célèbre (14 novembre 1861) ce souverain avait déclaré qu'il renonçait à la faculté d'ouvrir des crédits en l'absence des Chambres et au vote du budget par ministères. Fould avait été appelé au ministère des Finances et, le 1er décembre suivant, l'empereur avait décidé qu'aucun décret pouvant avoir pour effet d'ajouter aux charges budgétaires ne serait désormais soumis à sa signature sans être accompagné de l'avis du ministre des Finances. Malheureusement, ces mesures n'avaient été transformées en sénatus-consulte (31 décembre 1861) qu'avec des réserves qui les rendaient illusoires. Il avait été établi que le budget serait voté non plus par ministères, mais par *sections* comprenant *plusieurs chapitres* et par conséquent assez larges pour que l'administration ne fût pas réellement gênée par le contrôle parlementaire; de plus le gouvernement avait conservé le droit d'effectuer des virements de chapitre à chapitre et même de section à section, dût-il en résulter un supplément de crédit; enfin l'empereur pouvait toujours ordonner souverainement de grandes entreprises de travaux publics. Aussi la réforme n'avait-elle été qu'un trompe-l'œil. Les crédits extraordinaires s'étaient encore élevés à 300 millions en 1862, et le déficit, comme la dette flottante, avait augmenté.

L' « Union libérale » et les élections de 1863. — Tous les mécontentements que l'Empire avait fait naître se rapprochèrent et firent coalition pour le combattre aux élections

générales de 1863. Les chefs de l'opposition cléricale (Kolb-Bernard, Lemercier, Keller, de Flavigny, de Jouvenel, etc.), exclus du bénéfice de la candidature officielle, se posaient maintenant en amis de la liberté et revendiquaient le régime parlementaire. Les protectionnistes purs, qui s'étaient autrefois fort bien accommodés de la dictature impériale, la trouvaient maintenant fort répréhensible. Sans doute ce n'étaient pas là des adversaires irréconciliables de l'Empire. Mais beaucoup d'entre eux marchaient pour le moment à peu près d'accord avec les anciens chefs du parti catholique-libéral, qui travaillaient de leur mieux à le renverser. Ceux-ci, de leur côté, faisaient cause commune avec les meneurs de l'orléanisme et de la légitimité, qui, las d'une abstention inutile, se décidaient à rentrer dans la politique militante et à prêter serment pour entrer au Palais-Bourbon. Thiers, plus vivant et plus ambitieux que jamais, reparaissait dans la mêlée électorale et, moins soucieux au fond de relever la royauté que de préparer son propre avènement au pouvoir, très désireux de complaire à la majorité catholique du pays, alarmé d'ailleurs dans son patriotisme par la rapide formation de l'unité italienne, prélude de l'unité allemande, enfin plein d'aversion pour la politique libre-échangiste de Napoléon III, inscrivait en première ligne sur son programme le maintien du pouvoir temporel du pape et le retour au régime protecteur. Quant aux démocrates de toute nuance, qui approuvaient la révolution italienne et les traités de commerce ,comme ils tenaient avant tout à détruire l'Empire ou à l'obliger à passer par leurs conditions, ils jugeaient politique de faire campagne avec les *anciens partis* contre l'ennemi commun. Ainsi se forma cette *union libérale* grâce à laquelle des républicains firent triompher à Paris la candidature de Thiers, à Marseille celle de Berryer, à Nantes celle de Lanjuinais, pendant que des monarchistes ou des cléricaux fournissaient leur appoint à celles de Jules Favre, de Jules Simon, de Marie, de Glais-Bizoin, de Guéroult et d'Havin.

Les élections générales du 31 mai et du 1er juin 1863 furent pour l'opposition un avantage notable et un sérieux encouragement. Sans doute elles donnèrent encore à l'Empire

une grosse majorité, mais une majorité moins docile, moins confiante, moins dévouée que celle des premières années. D'autre part, à la place des *Cinq*, se dressait maintenant un groupe résolu de trente-cinq opposants (dont dix-sept républicains), presque tous hommes de grand talent et populaires, qui ne pouvaient pas tarder à faire des recrues. Tout le monde savait bien, du reste, que ce nombre eût été dépassé de beaucoup si, par d'habiles remaniements de circonscriptions, le gouvernement n'eût à l'avance neutralisé le vote des villes, qui lui étaient hostiles, par celui des campagnes, qui lui restaient encore attachées. Paris, qui en 1857 avait encore élu cinq candidats officiels (sur dix), n'en avait pas élu un seul cette fois. En somme, les suffrages accordés dans l'ensemble de l'Empire aux candidats combattus par l'administration s'étaient élevés au chiffre de *deux millions*. Et cela dans un pays où la presse restait bâillonnée, où le droit de réunion n'existait pas, où le gouvernement exerçait encore de fait une autorité discrétionnaire.

C'était pour Napoléon III un avertissement grave de la fortune. Mais il ne parut pas le comprendre et se borna pour le moment à déposséder de son portefeuille le maladroit ministre de l'Intérieur, Persigny, dont les excès de zèle n'avaient pas peu contribué au succès relatif de l'opposition; à confier le département de l'Instruction publique à l'anticlérical Duruy, ce qui devait plaire aux démocrates, mais exaspérer les ultramontains; enfin à décider qu'il n'y aurait plus de ministres sans portefeuille et que le principal orateur du gouvernement devant les Chambres serait désormais le ministre d'État. Cette dernière mesure était-elle de sa part une concession faite aux partisans de la responsabilité ministérielle? Les naïfs seuls purent le croire un instant. En réalité, l'empereur avait simplement par là créé un premier ministre, pour donner une direction plus uniforme, plus serrée, plus autoritaire aux rapports du gouvernement avec les Chambres. Il entendait bien que son porte-parole demeurât sous sa dépendance exclusive, suivant la lettre et l'esprit de la constitution de 1852. Et de fait il y resta. Le nouveau ministre d'État, Billault, n'eût pas eu, s'il eût vécu, d'autre rôle au Palais-Bourbon que celui d'avocat irresponsable

de l'empereur, qu'il y jouait depuis 1860. Il mourut peu après (octobre 1863). Son successeur, Rouher, ancien complice du coup d'État, allait comme lui tenir cet emploi sans autre préoccupation que de louer toujours et quand même la politique impériale, dût-il pour cela se contredire et se déjuger radicalement, comme elle, du jour au lendemain.

Origine du « tiers parti ». — L'opposition reprit vigoureusement au Palais-Bourbon, en 1864, sa campagne contre le césarisme et sa politique. Les orateurs de la gauche démocratique parlaient plus haut et plus ferme qu'autrefois. Ils se savaient approuvés par la grande majorité de la population des villes et c'était surtout pour elle qu'ils parlaient, car ils n'espéraient point encore attirer à eux la majorité du Corps législatif. Mais les auxiliaires puissants que leur avaient fournis les anciens partis monarchiques commençaient déjà à désagréger moralement cette majorité qui, ne voyant pas en eux des représentants de l'esprit révolutionnaire, subissait avec une certaine complaisance le prestige de leur éloquence. Quand des hommes comme Berryer et Thiers, peu suspects d'indulgence pour la démagogie, montraient les finances et les intérêts nationaux compromis, l'armée désorganisée, le prestige et l'autorité de la France diminués au dehors, le tout faute de ces *libertés nécessaires* que l'ancien ministre de Louis-Philippe revendiquait avec tant de modération, mais aussi d'énergie et de conviction, les représentants du pays, jusque-là volontairement sourds, non seulement écoutaient, mais, sans l'avouer, n'étaient pas loin d'approuver. Beaucoup faisaient déjà intérieurement leur *mea culpa*. Il n'en était guère qui, dès 1864, ne déplorassent au fond du cœur la folie du Mexique, tout en persistant à l'innocenter de leurs votes.

Quant à l'empereur et à ses ministres, ils ne paraissaient pas se douter encore que le régime de Décembre fût sérieusement ébranlé. Ils n'en rendaient le fonctionnement ni moins vexatoire ni moins arbitraire. L'empereur, après avoir plusieurs fois donné à entendre que le décret du 24 novembre n'était que le commencement d'une ère de liberté, ne paraissait guère porté à de nouveaux sacrifices, et le *couronnement de l'édifice* conti-

nuait à se faire attendre. Si quelques impatients représentaient que les élections de 1863 signifiaient liberté, le ministre d'État répondait que le véritable promoteur de la liberté, c'était Napoléon III. « N'est-ce pas l'empereur, s'écriait-il, qui a arboré le premier ce drapeau, non pour le laisser ensuite tomber dans la misère et dans la boue, mais pour en fixer la hampe dans les lois? » Or la seule preuve que le souverain donnât, à ce moment, de ses intentions libérales était de soumettre au Corps législatif un projet de loi sur les coalitions ouvrières qui autorisait les grèves sans reconnaître les associations et qui, par conséquent, n'était pour les grévistes qu'un véritable piège, comme le démontra Jules Favre. Un peu plus tard (août 1864), le procès des *Treize*, intenté aux principaux membres du comité qui venait de soutenir avec succès les candidatures législatives de Garnier-Pagès et de Carnot, donna la mesure de la liberté que le gouvernement entendait laisser à ses adversaires en matière de propagande électorale. Enfin voici en quels termes décourageants l'empereur, ouvrant la session de 1865, parlait des réformes si impatiemment attendues : « Maintenons avec fermeté les bases de la constitution; opposons-nous aux tendances exagérées de ceux qui provoquent des changements dans le seul but de saper ce que nous avons fondé. L'utopie est au bien ce que l'illusion est à la vérité; et le progrès n'est point la réalisation d'une théorie plus ou moins ingénieuse, mais l'application des résultats de l'expérience consacrés par le temps et acceptés par l'opinion publique. » La théorie ingénieuse à laquelle il faisait allusion était celle que Thiers avait exposée avec tant d'éclat l'année précédente au Palais-Bourbon, c'est-à-dire celle du gouvernement parlementaire.

La Convention du 15 septembre et le Syllabus. — Si Napoléon III ravivait ainsi l'irritation du parti démocratique et du parti libéral, il réveillait d'autre part, par ses paroles et par ses actes, celle du parti clérical, un peu assoupie depuis 1862. A l'extérieur, ses maladroits et inutiles efforts en faveur de la Pologne et du Danemark avaient eu pour résultat de lui aliéner presque toutes les grandes puissances. Il n'y avait plus pour lui, à cette époque, qu'une alliance possible, celle de l'Italie.

Voilà pourquoi il venait de conclure la convention du 15 septembre 1864, par laquelle il s'engageait à retirer ses troupes de Rome dans un délai de deux ans, en retour de l'engagement pris par Victor-Emmanuel de ne pas attaquer les possessions actuelles du Saint-Siège. Pie IX, exaspéré, n'avait eu dès lors rien plus à cœur que d'aggraver, autant qu'il dépendait de lui, les embarras politiques au milieu desquels se débattait l'empereur des Français. De là l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* qui la résumait (8 décembre 1864), double profession de foi qui semblait renouvelée du moyen âge et qui était la négation explicite de toutes les libertés issues de la Révolution. Par ce manifeste le pape condamnait non seulement les droits de la conscience, de la philosophie et de la science, mais les principes les plus élémentaires du droit public que la France de 1789 a proclamés et qu'à son exemple la plus grande partie de l'Europe a fini par adopter. Il déclarait que l'Église est une société parfaite, indépendante en droit à tous égards de l'autorité temporelle; qu'elle est supérieure à l'État; que le droit de diriger l'éducation lui appartient exclusivement; il réprouvait la doctrine de la souveraineté nationale et du suffrage universel; il n'admettait ni la liberté des cultes non catholiques, ni celle de la presse, ni celle de la parole; il revendiquait pour l'Église le pouvoir coercitif; il réclamait pour l'autorité ecclésiastique, en cas de conflit avec l'autorité civile, les droits que les gouvernements modernes ne reconnaissent qu'à cette dernière; il voulait qu'elle eût le droit de s'immiscer dans la législation civile, par exemple pour en effacer tout ce qui peut être favorable aux protestants et aux juifs; il condamnait le mariage civil. Et il terminait en réprouvant cette dernière proposition : « Le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. »

Les théories du *Syllabus* étaient d'une telle intransigeance et d'une si énorme exagération, elles étaient en si parfait désaccord avec la moyenne de l'opinion publique qu'aucun gouvernement ne pouvait sérieusement en avoir peur. Mais Napoléon III, qui se réclamait sans cesse du suffrage universel et se glorifiait d'être le représentant attitré de la Révolution sur le

trône, prit ce manifeste fort au sérieux. Aussi se donna-t-il le ridicule d'interdire au nom de la loi la propagation d'un document que toute la France avait déjà lu. Plusieurs évêques lui désobéirent sans hésitation et le firent lire en chaire, au risque de l'inoffensif « appel comme d'abus ». Tous en reproduisirent la substance dans leurs mandements et le commentèrent avec respect. La plupart l'approuvèrent sans réserve[1]. Pendant plusieurs mois l'empereur ne put dissimuler sa mauvaise humeur. On le vit confier au prince Napoléon la vice-présidence du Conseil privé, autoriser la manifestation — du reste pacifique — qui accompagna les funérailles de Proudhon (janvier 1865), encourager Rouland, naguère encore son ministre, à combattre au Sénat les doctrines de l'encyclique avec toute la raideur d'un magistrat gallican de l'ancien régime, enfin permettre à Duruy, la bête noire du clergé, de publier dans le *Moniteur* un rapport mémorable concluant à décréter la gratuité et l'obligation de l'enseignement primaire (février 1865).

Mais Napoléon III ne savait jamais vouloir qu'à demi et pour peu de temps. Le rapport de Duruy, à peine imprimé, fut désavoué. Le prince Napoléon, pour avoir affirmé dans un discours retentissant que l'Empire ne trahirait jamais la Révolution, fut réprimandé publiquement et donna sa démission (mai 1865). L'empereur voyait avec inquiétude la convention de septembre battue en brèche non seulement par les défenseurs attitrés de l'Église, mais par des politiques qui la dénonçaient comme un acte funeste à la France. Le discours très étudié que Thiers, adversaire résolu de l'unité italienne, venait de prononcer au Corps législatif sur cette question[2], avait fait grand bruit dans tout le pays, et Napoléon III semblait se demander si, en signant le traité, il n'avait pas commis une grave imprudence.

Émile Ollivier, le « tiers parti » et l'amendement des 45. — La majorité du Corps législatif se sentait chaque jour un peu plus ébranlée, sinon dans sa fidélité, du moins dans

1. Les plus habiles, comme Dupanloup, s'efforcèrent d'en atténuer le sens et la portée par leurs commentaires. Quelques-uns à peine, comme Lecourtier, évêque de Montpellier, et Darboy, archevêque de Paris, se permirent de le critiquer.
2. En avril 1865, dans la discussion de l'adresse.

sa confiance et dans son optimisme. L'excellence du césarisme ne paraissait plus à tous ses membres un dogme intangible. Entre l'opposition persistante des hommes qui voulaient renverser l'Empire et la docilité tenace de ceux qui ne reconnaissaient pas la nécessité de l'améliorer, il y avait place pour une opposition constitutionnelle, et déjà commençait à se former ce *tiers parti* qui allait bientôt demander à l'Empire de se régénérer par le développement progressif des libertés publiques. Les personnages marquants de ce groupe (Buffet, Chevandier de Valdrome, Martel, le marquis de Grammont, Plichon, Brame, Maurice Richard, Segris, Latour-Dumoulin, etc.) étaient d'anciens parlementaires ou des impérialistes désabusés par les excès et les mécomptes de la politique impériale. Il y avait aussi parmi eux des ambitieux qui trouvaient que le personnel gouvernemental du 2 Décembre avait assez joui du pouvoir, et qu'il était juste qu'un personnel nouveau le remplaçât aux affaires.

Le général en chef de cette petite armée fut Émile Ollivier, qui, en soutenant sans réserve, comme rapporteur, le projet de loi du gouvernement sur les coalitions (avril-mai 1864), avait consommé sa rupture avec les députés de la gauche, et ne leur paraissait plus qu'un traître. Récemment (mars 1865), il s'était rallié à l'adresse de la majorité par un vote « d'espérance », comme il disait, déclarant qu'*il ne regretterait pas d'avoir employé toutes les forces de sa volonté à conclure une alliance durable entre la démocratie et la liberté par la main d'un pouvoir fort et national.* Aussi l'empereur et l'impératrice, avec qui, peu de temps après, il fut mis personnellement en relations, jugèrent-ils bon, sans se livrer à lui, d'entretenir par quelques encouragements ce dévouement de néophyte. Après Morny, qui venait de mourir, le comte Walewski, parent et ami de Napoléon III, le patronnait, moins sans doute par amitié pour lui ou par libéralisme que par aversion pour Rouher, dont la faveur et l'omnipotence l'offusquaient. Bientôt, l'empereur, en appelant Walewski à la présidence du Corps législatif, parut témoigner moins d'éloignement que par le passé pour le programme libéral d'Ollivier. Ce dernier, qui, rejeté par la gauche, était resté quelque temps isolé, trouva des partisans quand on

put croire que sa personne était devenue agréable en haut lieu. Il en put réunir jusqu'à quarante-cinq qui, sous son inspiration, profitèrent de la discussion de l'adresse (en 1866) pour formuler dans un amendement célèbre le programme du *tiers parti*. « La France, était-il dit dans ce texte, fermement attachée à la dynastie qui garantit l'ordre, ne l'est pas moins à la liberté, qu'elle considère comme nécessaire à l'accomplissement de ses destinées. Aussi le Corps législatif croit-il être aujourd'hui l'interprète du sentiment public en apportant au pied du trône le vœu que Votre Majesté donne au grand acte de 1860 les développements qu'il comporte. »

Cet amendement était encore trop hardi pour que la majorité du Corps législatif osât s'y rallier. Le ministre d'État représenta que dépasser les bornes marquées par l'empereur à la liberté, c'était se jeter dans les aventures révolutionnaires. On trouva cette fois encore qu'il avait raison. Mais, au scrutin, le vœu des quarante-cinq réunit 63 suffrages, et quelques jours après un amendement spécial du *tiers parti* en faveur de la liberté de la presse en obtint 65.

Le parti de la résistance et le sénatus-consulte du 14 juillet 1866. — Rouher, effrayé des progrès que l'idée de liberté avait faits depuis peu au Palais-Bourbon, n'épargna rien pour faire partager ses appréhensions à l'empereur. Aidé de tous ceux qui, comme lui, s'étaient trop compromis à servir l'Empire autoritaire pour pouvoir être acceptés par un autre régime, il lui remontrait que se prêter aux vues du *tiers parti*, c'était ouvrir la porte non seulement au parlementarisme, mais à la république. A son sens, il n'était que temps de couper court aux fantaisies de revision constitutionnelle qui se manifestaient de toutes parts. Le droit d'adresse avait ébranlé l'Empire en remettant en question les lois fondamentales de 1852; il serait sage de le supprimer. En tout cas il fallait se hâter d'élever un nouveau rempart autour de la constitution.

Le souverain s'étant rangé à cet avis, le gouvernement répondit à l'amendement des quarante-cinq par un projet de sénatus-consulte qui devint loi de l'État le 14 juillet 1866 et en vertu duquel la discussion de tout changement à la constitution

était désormais réservée exclusivement au Sénat. Tout débat de ce genre était donc interdit au Corps législatif, ainsi qu'à la presse, et ce sous peine d'amende pouvant s'élever jusqu'à dix mille francs. Les pétitions au Sénat en vue d'une modification constitutionnelle ne pouvaient être rapportées en séance publique qu'avec l'autorisation de trois bureaux au moins et ne pouvaient être mentionnées que dans le compte rendu officiel.

Après ce retour en arrière, il semblait bien que les partisans du *statu quo* eussent décidément le dessus. Mais ils ne le gardèrent pas longtemps. Au bout de six mois à peine, Napoléon III crut devoir faire une nouvelle volte-face.

Affaiblissement de l'Empire et progrès de l'opposition. — Après avoir imprudemment favorisé l'alliance de l'Italie et de la Prusse, Napoléon III avait assisté, impuissant et bafoué, au triomphe de cette dernière sur l'Autriche, à ses conquêtes et à l'inféodation de l'Allemagne au cabinet de Berlin. Ses demandes de compensations territoriales avaient été repoussées avec une hauteur presque insultante. Usé avant l'âge et malade au point qu'en juillet 1866 son entourage l'avait cru près de sa fin, il n'avait pas osé recourir aux armes. Du reste, il sentait bien que notre armement suranné ne nous permettait pas d'attaquer les vainqueurs de Sadowa avec des chances sérieuses de succès. Des détournements ou des virements inavouables avaient réduit nos régiments à un effectif presque ridicule. L'expédition du Mexique, qui durait depuis cinq ans, avait consumé le meilleur de nos troupes, épuisé nos arsenaux et démoralisé notre armée. Si encore elle eût réussi! Mais malgré les assurances du ministre d'État, on savait bien que Maximilien, notre protégé, n'était pas maître du Mexique. On n'ignorait pas qu'à ce moment même Napoléon III rappelait de ce pays ceux de nos soldats qui s'y trouvaient encore, et cela sur l'injonction formelle et comminatoire des États-Unis. Ainsi après tant de vies d'hommes sacrifiées, tant de millions détournés du Trésor ou soustraits à l'épargne française [1], cette entreprise, d'ailleurs injuste, n'aboutissait qu'à une humiliante

1. Par les emprunts de Maximilien.

reculade. Le gouvernement, pour dissimuler ses déconvenues, déclarait ne rien voir dans les derniers événements d'Allemagne qui fût de nature à nous inquiéter[1]; la France, à l'entendre, n'était ni diminuée, ni atteinte, ni menacée; et peu après on le voyait non seulement rapatrier en toute hâte avec l'armée du Mexique le corps d'occupation de Rome, mais formuler un projet de loi qui allait doubler les sacrifices imposés au pays par la nécessité de sa défense (12 décembre.)

Les voiles commençaient à se déchirer. Le gouvernement du 2 Décembre n'étant plus heureux, le public était surtout frappé de ses fautes. L'empereur avait cessé d'être populaire en cessant d'être victorieux. La masse rurale, par ignorance et par inertie, lui demeurait encore en majorité fidèle. Mais la classe ouvrière se prononçait contre lui chaque jour avec plus de violence. L'*Association internationale des travailleurs*, fondée en 1864, se répandait dans les villes, principalement à Paris, levait le drapeau du socialisme révolutionnaire et tendait ouvertement à la République. Le clergé et sa clientèle étaient plus disposés à combattre Napoléon III qu'à le servir. La bourgeoisie, enhardie par la décadence de l'Empire, redevenait frondeuse, glosait sur l'empereur et son entourage et préparait aussi, à coups de langue ou à coups de la plume, la revanche du 2 Décembre. La jeunesse lettrée ou savante était en immense majorité hostile au gouvernement. Il s'était formé dans ses rangs un parti républicain déjà tout prêt pour l'action, et qui, par son radicalisme, laissait déjà loin derrière lui la gauche démocratique du Corps législatif. Gambetta était déjà l'idole du « quartier latin ». Rochefort préludait à la *Lanterne* par les *Français de la décadence*. Tridon publiait un livre en l'honneur d'Hébert. Les *Châtiments* de Victor Hugo circulaient et étaient lus partout. Les *Propos de Labiénus*[2], malgré la police, étaient dans toutes les mains. De petits journaux soi-disant littéraires, que l'administration frappait impitoyablement, mais qui ne mouraient pas sans avoir fait du bruit (la *Voix des Écoles*, la *Rive gauche*, *Candide*, la *Morale indépendante*), se montraient

1. Circulaire du ministre des Affaires étrangères La Valette, 16 septembre 1866.
2. Pamphlet de Rogeard publié en 1865.

aussi agressifs et irrespectueux envers l'Empire qu'envers l'Église (et ce n'est pas peu dire). Enfin les étudiants français se faisaient remarquer par leur exaltation dans les congrès internationaux qui commençaient à se multiplier et où l'idée républicaine était glorifiée autant que la libre pensée.

Décret et lettre du 19 janvier 1867. — Napoléon III sentait bien peu à peu grandir autour de lui la désaffection et même le mépris. Affaibli par la maladie, inquiet, irrésolu, ballotté entre plusieurs partis contraires, il penchait une fois de plus vers celui des réformes. Le chef du *tiers parti*, dont il partageait à certains moments les illusions romanesques, se disait sûr de le sauver s'il voulait se confier à lui. C'est alors que l'empereur écrivit le décret et la lettre du 19 janvier, où Émile Ollivier crut voir le prélude de son prochain triomphe.

Ces deux documents ne renfermaient pourtant pas, tant s'en faut, toutes les concessions qu'il avait souhaitées. On voyait bien que Rouher avait retenu la main de l'empereur pour l'empêcher de donner trop. Le décret portait que dorénavant tout député ou tout sénateur pourrait interpeller le gouvernement sur sa politique. Mais, par contre, le droit d'adresse était supprimé ; et d'autre part le droit d'interpellation était soumis à une procédure préalable qui, dans un grand nombre de cas, devait le réduire à néant. Il fallait en effet que toute demande d'interpellation fût signée de cinq membres au moins et adoptée par quatre bureaux (sur neuf au Corps législatif, et par deux sur cinq au Sénat) pour pouvoir donner lieu à un débat public. La discussion, du reste, ne devait pas être suivie d'un ordre du jour motivé et ne pouvait avoir pour effet que le rejet pur et simple ou le renvoi au ministre compétent. D'autre part, l'empereur annonçant que chacun des ministres pourrait être chargé par lui de représenter le gouvernement dans les débats du Luxembourg ou du Palais-Bourbon, on pouvait croire, à première vue, qu'il se ralliait par là, dans une certaine mesure, au principe de la responsabilité ministérielle. Mais il n'en était rien. La lettre au ministre d'État, qui accompagnait le décret, expliquait fort bien que, comme précédemment, les ministres ne dépendraient que du souverain, qu'ils ne pourraient pas plus

que par le passé être membres du Corps législatif, qu'il n'y *aurait aucune solidarité entre eux, et qu'en vertu de la délégation spéciale du chef de l'État, ils seraient simplement ses porte-paroles devant les Chambres.*

La même lettre annonçait deux projets de lois, l'un qui affranchirait les journaux du bon plaisir administratif, mais qui les soumettrait à la juridiction des tribunaux correctionnels et non pas à celle des cours d'assises; l'autre qui rétablirait le droit de réunion publique, mais de telle sorte que les réunions ayant un caractère politique ou religieux pussent toujours être interdites par l'administration, et que les autres pussent être dissoutes à volonté par la police.

Hésitations de Napoléon III; lutte de Rouher et d'Émile Ollivier. — Les sacrifices que faisait Napoléon III n'étaient pas en rapport avec les espérances et les désirs de l'opinion publique, qui, dès cette époque, dépassaient de beaucoup un pareil programme. En tout cas, pour que l'Empire pût en bénéficier, il eût fallu que l'empereur appliquât avec largeur d'esprit les principes nouveaux qu'il paraissait avoir adoptés et se hâtât d'appeler aux affaires des hommes nouveaux. C'est ce que son incurable versatilité l'empêcha de faire.

Rouher, que tout le monde s'attendait à voir renvoyé, parut au contraire consolidé au pouvoir, puisque, sans cesser d'être ministre d'État, il fut nommé par surcroît ministre des Finances. Peu après, avec son ordinaire assurance, il se vantait devant le Corps législatif de s'être associé depuis longtemps aux pensées libérales de l'empereur et revendiquait l'honneur d'avoir contribué de toutes ses forces aux nouvelles réformes (qu'il avait retardées de son mieux et qu'il se proposait de faire avorter). La majorité de l'assemblée, qui le préférait de beaucoup à Ollivier et qui le comprenait à demi-mot, applaudissait avec enthousiasme à cette feinte palinodie. Il se formait, sous les auspices du ministre d'État, un groupe nombreux de députés (le « cercle de la rue de l'Arcade ») avec un programme nettement réactionnaire ou conservateur. Le Sénat, comme effrayé de la puissance nouvelle que venait d'acquérir la Chambre élue, sollicitait l'honneur de faire contrepoids en participant à l'exer-

cice du pouvoir législatif. Le gouvernement lui donnait satisfaction en lui faisant voter le sénatus-consulte du 12 mars, qui lui donnait le droit non plus seulement d'apprécier les lois sous le rapport de leur constitutionnalité, mais de les examiner au fond et de les renvoyer au Palais-Bourbon. Puis Rouher et ses amis obtenaient de l'empereur que Walewski fût contraint de résigner la présidence du Corps législatif. Les projets de lois sur la presse et sur les réunions publiques, systématiquement négligés, ne venaient pas en discussion et paraissaient renvoyés aux calendes grecques. Bref, Émile Ollivier était magistralement joué, et de toutes parts on riait de lui. Tout d'abord il s'était efforcé de dissimuler son dépit. Au bout de quelques mois il perdit patience, et dans un discours violent prit personnellement à partie le *vice-empereur*, qu'il représentait comme le mauvais génie de l'Empire et de la France. Il ne réussit qu'à rendre plus éclatante la faveur de Rouher, à qui l'empereur adressa le lendemain la lettre la plus amicale, en lui envoyant la plaque en diamants de grand-croix de la Légion d'honneur, pour le dédommager des « injustes attaques dont il était l'objet » (12 juillet).

Les « points noirs » en 1867. — Cependant le décret du 19 janvier, malgré le mauvais vouloir du gouvernement et des *mamelucks* [1], commençait à porter ses fruits, en ce sens que certaines demandes d'interpellation ne pouvaient être écartées et que les abus et les fautes de l'Empire étaient signalés avec plus d'éclat que par le passé. La politique extérieure de Napoléon III prêtait particulièrement aux critiques de l'opposition. En mars 1867, Thiers retraçait au Palais-Bourbon, avec son habituelle lucidité, les phases de cette révolution allemande, si menaçante pour la France et que l'empereur n'avait su ni prévenir, ni diriger, ni mettre à profit. « Il n'y a plus une faute à commettre », s'écriait-il tristement en terminant. Rouher répliquait en vain *qu'il n'y avait pas eu une seule faute commise*. La majorité même. tout en applaudissant à cette

1. On appelait ainsi les bonapartistes intransigeants qui, comme Granier de Cassagnac, repoussaient toute réforme libérale et trouvaient toujours la constitution de 1852 sans défauts.

affirmation, n'y croyait pas et partageait au fond l'avis de Thiers, qui était celui de presque toute la France.

L Exposition universelle qui eut lieu peu après (1er avril-1er novembre 1867) et qui attira tant de souverains à Paris, ne put, malgré ses splendeurs, faire oublier à la France son prestige amoindri, son honneur compromis, sa sécurité menacée. Les fêtes qui l'accompagnèrent furent troublées soit par de nouveaux échecs de la politique impériale, comme l'avortement de la négociation relative à l'acquisition du Luxembourg; soit par des incidents de nature à compromettre nos relations, comme les manifestations hostiles et la tentative d'assassinat dont l'empereur de Russie, Alexandre II, fut l'objet pendant son séjour à Paris [1]; soit enfin par de mortifiantes nouvelles, comme celle de l'exécution de l'empereur Maximilien, notre protégé, qui, pris par les Mexicains après le départ des troupes françaises, fut condamné à mort et fusillé le 19 juin. La popularité de Napoléon III, déjà réduite à bien peu de chose, s'évanouit tout à fait à la suite de ce dernier événement. Aussi se laissa-t-il aller, dans un moment de découragement, à reconnaître publiquement que nous avions subi des revers et à signaler *les points noirs qui assombrissaient notre horizon* (discours de Lille, 27 août 1867).

Seconde expédition de Rome et nouvelles exigences du parti ultramontain. — Ses embarras étaient encore aggravés par une violente recrudescence d'opposition cléricale. Si les républicains et les libéraux se plaignaient toujours qu'il méconnût les principes de la Révolution, les ultramontains lui reprochaient au contraire avec aigreur de leur sacrifier les intérêts de l'Église. En vain, pour leur complaire, Napoléon III laissait, au mépris de la convention de septembre, des soldats et des officiers français passer au service du pape. Ils voulaient une seconde expédition de Rome et s'efforçaient d'entraîner l'empereur dans des compromissions nouvelles qui, en face du

1. La cause de la Pologne était encore très populaire en France. Le souvenir de l'insurrection de 1863 était dans toutes les mémoires. Des cris de : *Vive la Pologne!* furent poussés sur le passage du tsar, et un coup de pistolet fut tiré sur lui par un jeune Polonais, Bereszowski, que peu après le jury de la Seine ne déclara coupable qu'avec admission de circonstances atténuantes (juin 1867).

parti révolutionnaire, chaque jour grandissant, ne pouvaient que l'affaiblir et le discréditer davantage.

L'Univers, leur principal organe, autorisé depuis peu à reparaître, était plus arrogant que jamais. Certains évêques (Dupanloup, Pie, Plantier, etc.) harcelaient sans relâche le gouvernement et, quelle que fût sa condescendance, ne le trouvaient jamais assez bon catholique. Le ministre Duruy, qui travaillait avec zèle à démocratiser l'instruction publique [1], était particulièrement en butte aux attaques du parti ultramontain. On ne pouvait lui pardonner de vouloir multiplier les écoles, éclairer le suffrage universel, et surtout de revendiquer pour l'État le droit de prendre part à l'éducation des femmes. Son projet de loi sur l'enseignement primaire, discuté en 1867, était dénoncé comme attentatoire à la religion parce qu'il tendait à faire rentrer dans le droit commun les membres des congrégations enseignantes, privilégiés par la législation antérieure. Au Sénat, on reprochait au gouvernement de ne pas faire respecter la loi du dimanche et de laisser à peu près libre une philosophie qui avait la prétention de ne tenir aucun compte de la théologie. Des pétitions adressées à la haute assemblée demandaient que les bibliothèques populaires fussent expurgées, que les ouvrages de Voltaire, de Rousseau, de Michelet, de Renan, de Jean Reynaud, de George Sand et bien d'autres en fussent exclus. Sainte-Beuve s'attirait, pour avoir pris la défense de la libre pensée et de la science, les huées et les outrages du Sénat presque tout entier. L'École normale supérieure, pour l'avoir loué de son courage, était licenciée, par la volonté de l'impératrice (juillet 1867).

Bientôt l'attaque du petit État romain par les bandes garibaldiennes rendit plus impérieuses et plus pressantes les exigences des ultramontains français. Napoléon III, sommé de retourner au secours du pape, mit d'autant plus d'empressement à s'exécuter qu'avant de prendre le commandement de ses volontaires, Garibaldi était allé présider à Genève le *Congrès de la*

1. Il favorisait de toutes parts la fondation des bibliothèques populaires, les conférences publiques, organisait dans les lycées et collèges l'*enseignement spécial* et donnait à l'instruction primaire la plus vigoureuse impulsion

paix qui, d'accord avec l'*Association internationale*[1], avait convié tous les peuples à marcher sous le drapeau de la République. Ce fut donc à la fois pour regagner les bonnes grâces du parti catholique et pour intimider le parti révolutionnaire que, à la fin d'octobre, Napoléon III fournit au pape le corps de troupes dont les chassepots, peu de jours après, « firent merveille » à Mentana (3 novembre). Grâce à lui le Saint-Père put encore demeurer quelque temps souverain de Rome.

Après ce nouveau service rendu au pape, Napoléon III eût bien voulu reprendre sa liberté d'action. Le parti clérical ne le lui permit pas. Dès le 29 novembre le gouvernement fut interpellé au Sénat et invité à prendre de nouveaux engagements envers le Saint-Siège. Soutenu par le vieux gallican Bonjean et par l'archevêque de Paris Darboy, il n'eut pas trop de peine, cette fois, à esquiver la difficulté. Mais il n'en fut pas de même au Corps législatif, où les affaires d'Italie furent discutées le 5 décembre avec beaucoup plus d'éclat. L'opposition démocratique reprocha au gouvernement d'être retourné au secours du pape. Mais elle n'avait pas pour elle la majorité de la Chambre, qui, foncièrement conservatrice et catholique, marchait en cette occasion derrière Thiers et Berryer, ennemis déclarés de l'Empire, et ces orateurs sommaient au contraire Napoléon III de ne pas quitter Rome. L'ancien ministre de Louis-Philippe fit une fois de plus le procès de la révolution italienne; il représenta la chute du pouvoir temporel du pape comme le plus grand malheur que la France pût redouter, et cela en termes si émus, si passionnés, que la plus grande partie de l'assemblée fut subjuguée. Rouher ne trouva d'autre moyen de reconquérir la majorité que de renchérir sur la doctrine que Thiers venait d'exposer et il prit au nom de son souverain le plus imprudent des engagements : « Nous le déclarons au nom du gouvernement français, l'Italie ne s'emparera pas de Rome. Jamais, jamais la France ne supportera cette violence faite à son honneur et à la catholicité. » Et deux cents voix répétaient frénétiquement avec lui : « Non, jamais, jamais! »

1. Dont le Congrès annuel se tenait dans le même temps à Lausanne.

Dès lors et jusqu'à la fin de son règne, Napoléon III allait demeurer prisonnier de l'Église. Enhardi par sa faiblesse, le clergé lui parlait de plus en plus haut et plus que jamais prétendait régenter l'État. En 1868, les évêques multipliaient leurs attaques contre l'Université et dénonçaient les membres de ce grand corps, élèves et maîtres, comme des propagateurs de doctrines perverses et immorales. Ils reprochaient violemment à Duruy d'avoir institué des cours secondaires pour les jeunes filles, qui ne devaient être élevées, au dire de Dupanloup, que « sur les genoux de l'Église ». Ils réclamaient, sous le nom de liberté de l'enseignement supérieur, le droit d'imposer silence à leurs adversaires; c'est ce que démontra Sainte-Beuve dans son dernier discours au Sénat (mai 1868). Enfin le pape ayant convoqué le concile général qui devait s'ouvrir à Rome au mois de décembre de l'année suivante[1], ils faisaient assez connaître déjà qu'ils ne s'y rendraient, en grande majorité, que pour proclamer l'*infaillibilité* pontificale et ériger en dogmes les principes du *Syllabus*.

Nouvelles lois sur l'armée, la presse et les réunions publiques. — Le gouvernement impérial, que de pareils alliés discréditaient sans le servir, achevait de s'effondrer sous la poussée des oppositions de tout genre au milieu desquelles il se débattait, et ne savait plus s'orienter. Ses intentions étaient incriminées même quand il avait raison, et parfois sa politique n'était pas moins contrariée par ses amis que par ses ennemis. Il eut beaucoup de peine à faire voter le projet de loi militaire grâce auquel il espérait mettre la France en état de lutter contre la Prusse à armes égales (loi du 1er février 1868). Les républicains, en haine du militarisme, le combattirent de toutes leurs forces. Les libéraux du *tiers parti* et même les *mamelucks* ne l'acceptèrent qu'à contre-cœur, à cause des sacrifices qu'il imposait à la bourgeoisie; la masse du peuple ne l'accueillit qu'avec répugnance, parce qu'elle n'y vit qu'un surcroît de charges pour elle. Voilà pourquoi le gouvernement intimidé recula devant l'application immédiate de la loi nouvelle, et com-

1. Sans y convier, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, les ambassadeurs des grandes puissances catholiques.

ment la garde nationale mobile, qui devait doubler l'effectif de notre armée, n'existait encore à peu près que sur le papier au moment de la déclaration de guerre à la Prusse en 1870.

L'empereur se dérobait depuis un an à l'obligation de tenir sa promesse relativement à la liberté de la presse et au droit de réunion. Mais le public en réclamait si impérieusement l'exécution que Napoléon III et ses ministres jugèrent sage de ne pas lui refuser plus longtemps cette satisfaction. La loi sur la presse, promulguée le 11 mai, affranchit les journaux en ce sens qu'elle mit fin au régime de l'autorisation préalable, des avertissements, des suspensions et suppressions administratives. Il est vrai qu'au lieu de les déférer au jury en cas de poursuites, elle les soumettait aux tribunaux correctionnels, dont l'indépendance politique était fort contestée; et qu'elle laissait subsister, avec les entraves fiscales les plus gênantes (timbre, cautionnement, etc.), les pénalités excessives d'autrefois, l'immunité des fonctionnaires et ces vagues définitions de délits qui, dans la pratique, pouvaient rendre l'usage de la liberté impossible ou du moins fort dangereux. D'autre part, la loi du 6 juin 1868 autorisa bien en principe les réunions publiques, mais sous des réserves telles que l'administration et la police restaient, en fait, maîtresses de les interdire ou de les dissoudre à volonté. Quant au droit d'association, depuis si longtemps confisqué, elle n'en dit pas un mot.

Le parti républicain en 1868. — Ces concessions incomplètes, faites de mauvaise grâce, venaient trop tard et dénotaient trop d'arrière-pensées de revanche et de réaction. L'opposition n'y vit que la restitution forcée et partielle d'un bien frauduleusement ravi à la France le 2 Décembre; non seulement elle n'en témoigna aucun gré à l'Empire, mais elle n'employa les armes qu'il lui rendait qu'à le combattre avec plus d'acharnement et d'efficacité.

La loi nouvelle sur la presse donna bientôt naissance à une foule de journaux qui, sans souci des poursuites et des condamnations, et les recherchant même pour accroître leur popularité, prirent ouvertement pour programme la destruction de l'Empire et la restauration de la république. Jusque-là les

feuilles d'opposition ne s'étaient en général attaquées aux choses et aux hommes de l'Empire qu'avec une certaine déférence apparente et des ménagements infinis dans la forme. Il n'en fut plus de même quand Henri Rochefort, déchirant tous les voiles et déshabillant toutes les idoles, criant en pleine rue ce que la veille encore on se bornait à chuchoter à huis clos, se fut donné pour tâche de rendre l'empereur, ses proches, ses ministres, non seulement odieux, mais ridicules, et y eut réussi par la verve — irrespectueuse jusqu'à l'outrage — de sa *Lanterne*. Ce petit pamphlet hebdomadaire eut un succès prodigieux. Vainement la justice essaya de le supprimer. L'auteur, pour éviter la prison, s'enfuit en Belgique, où sa violence de plume ne fit que croître, et la *Lanterne*, introduite en contrebande, continua de circuler en France avec l'attrait du fruit défendu. Dans le même temps, des milliers de réunions publiques avaient lieu dans les grandes villes, principalement à Paris, où les socialistes et les républicains avancés, s'assemblant librement sous couleur de traiter simplement des questions économiques, mettaient chaque jour en question, avec la religion et la propriété, les institutions impériales. Ces réunions, fort tumultueuses et fréquemment troublées par des rixes violentes, étaient presque toujours dissoutes par les commissaires de police, ce qui ne les empêchait pas de se reproduire et les rendait chaque jour plus agitées. La classe ouvrière et la jeunesse des écoles vivaient dans une exaltation qui grandissait à la lecture des feuilles nouvelles ou d'ouvrages historiques passionnants, comme le *Paris en décembre* d'Eugène Ténot. On attendait, on demandait la revanche du coup d'État. On commença bientôt à la provoquer par des manifestations en plein air. Le 2 novembre 1868, la tombe de Baudin[1], qu'on avait découverte au cimetière Montmartre, fut l'objet d'un pèlerinage républicain qui donna lieu à de véritables appels à l'insurrection. Une souscription fut organisée par plusieurs journaux pour élever à ce représentant un monument digne de lui, et le gouvernement eut la maladresse d'en poursuivre les

1. Membre de l'Assemblée législative, qui avait péri le 3 décembre 1851 sur une barricade, victime de son dévouement à la loi.

auteurs, dont le procès eut dans tout le pays le retentissement le plus fâcheux pour l'Empire. Les débats de cette cause eurent surtout pour effet de mettre en lumière la personnalité de Léon Gambetta, qui, la veille encore inconnu du grand public, se révéla tout à coup à la France nouvelle, par son éloquence vengeresse, comme le plus puissant de ses orateurs.

Élections générales de 1869. — L'empereur devait d'autant moins se faire illusion sur la gravité de sa situation que, sans parler de ce qu'il pouvait lire dans les journaux, il recevait depuis longtemps du préfet de police Pietri les rapports les plus alarmants sur l'évolution de l'esprit public[1]. Aussi constatait-il avec tristesse, à l'ouverture des Chambres (le 18 janvier 1869), que *des esprits aventureux et subversifs cherchaient à troubler la tranquillité publique*. Il ajoutait, il est vrai, avec une confiance affectée, que *la nation restait insensible* à cette *agitation factice*, parce qu'*elle comptait sur la fermeté du gouvernement pour maintenir l'ordre*. C'étaient là des mots et rien de plus. L'opposition continuait à gagner du terrain au Corps législatif. Elle obligeait par exemple le gouvernement à résigner l'autorité discrétionnaire qu'il exerçait depuis si longtemps sur les finances de la ville de Paris[2]. Hors du Palais-Bourbon, ses progrès étaient chaque jour plus manifestes. Les élections générales, qui étaient proches, s'annonçaient si mal pour le gouvernement que certains députés, qui lui devaient leurs sièges, déclinaient son patronage, et que les candidats officiels, dissimulant leur titre, prenaient maintenant celui de *conservateurs libéraux*.

Le renouvellement du Corps législatif eut lieu le 23 et le 24 mai 1869 et, comme on pouvait s'y attendre, ne fut guère profitable à l'Empire. Les efforts désespérés de l'administration furent neutralisés dans un grand nombre de circonscrip-

1. Dès le mois de septembre 1867 et depuis, à plusieurs reprises, ce fonctionnaire lui avait signalé l'hostilité systématique de la classe *dirigeante*, c'est-à-dire de la bourgeoisie, et exprimé la crainte que les masses populaires ne se laissassent bientôt entraîner dans l'opposition. (Voir ses rapports dans les *Papiers secrets et correspondance de la famille impériale*.)

2. La loi de 1869 établit en effet qu'à l'avenir le budget extraordinaire de la ville de Paris, voté d'abord par le Conseil municipal, serait soumis ensuite au Corps législatif et qu'il en serait de même du règlement définitif de ce budget.

tions par la propagande républicaine et libérale des journaux, des réunions publiques, des comités électoraux, des sociétés secrètes. Il n'y eut pas entre les partis hostiles à l'Empire de coalition semblable à celle qui s'était formée en 1863. Chacun d'eux se sentait maintenant assez fort pour conquérir par lui-même un certain nombre de sièges. Tous eurent leurs victoires. Mais celui dont les succès eurent le plus de retentissement et parurent avoir le plus de portée fut, comme en 1863, le parti républicain qui, cette fois, combattit à visage tout à fait découvert et sans ménagements constitutionnels. Paris fit mine un moment de ne vouloir élire que des candidats *insermentés*[1]. En fin de compte il n'élut que des adversaires résolus de l'Empire, des *irréconciliables*, qui se proclamaient tels ou qui étaient connus pour l'être. Il rejeta avec éclat Émile Ollivier, qui ne parvint à se faire élire que dans le département du Var, et le remplaça par Bancel, proscrit de Décembre. Les candidats *agréables* que l'administration soutenait à Paris n'obtinrent au scrutin que de très faibles minorités. La somme des suffrages qu'ils recueillirent à eux tous ne dépassa pas 74 000, tandis que les autres en réunirent 231 000. Si, dans l'ensemble du pays, le gouvernement l'emporta matériellement, ce ne fut pas cette fois de beaucoup, car le total des voix obtenues par ses partisans ne s'élevait qu'à 4 636 713, tandis que ses adversaires en comptaient 3 266 366. On voit par de tels chiffres quels énormes progrès avait faits l'opposition depuis 1863. Elle n'était plus seulement maîtresse des villes; elle avait profondément entamé les campagnes. Un pareil scrutin était pour l'Empire une défaite morale qui, décourageant profondément ses amis, devait au contraire enhardir et fortifier ses ennemis, déjà si audacieux et si puissants. Dès lors beaucoup de bons esprits le jugèrent perdu, à moins qu'après s'être refait une popularité par une guerre heureuse il ne recourût de nouveau à l'expédient d'un coup d'État.

Les dernières élections faisaient entrer au Palais-Bourbon à peu près 90 opposants. Sur ce nombre, quarante environ

1. C'est-à-dire qui n'eussent pas prêté le serment préalable imposé aux candidats depuis 1858.

étaient pour Napoléon III et pour sa dynastie d'irréductibles ennemis. Les autres pouvaient à la rigueur être gagnés; mais il fallait pour cela que l'empereur capitulât sans réserve et de bonne foi devant leurs exigences constitutionnelles et rétablît de ses propres mains ce régime parlementaire détruit par lui-même au 2 Décembre, anathématisé, raillé depuis, tant de fois, par lui ou par ses ministres. S'il s'y refusait, il sentait bien que, des bancs de la gauche, l'opposition gagnerait rapidement ceux du centre et absorberait sans peine une majorité depuis longtemps ébranlée dans son dévouement à l'empire autoritaire. Mais il ne voulait s'y résoudre qu'à la dernière extrémité et se réservait de reprendre un jour d'une main ce qu'il aurait été contraint d'abandonner de l'autre.

Avant de céder, il essaya une fois encore de ramener le pays à lui en lui faisant peur du spectre rouge. Les journaux bonapartistes remontrèrent au public que la révolution et l'anarchie étaient à nos portes. Il est certain qu'il régnait dans la classe ouvrière, particulièrement à Paris, une agitation de nature à inquiéter la bourgeoisie, comme les populations rurales. Le socialisme, que les agents provocateurs de l'Empire surexcitaient de leur mieux, s'y manifestait par les formules les plus extravagantes et les théories les plus subversives. Dans certaines circonscriptions les républicains de 1848, pour cause de modérantisme, étaient traités en suspects. Jules Favre n'avait été élu cette fois qu'au second tour de scrutin. Gambetta avait dû, pour obtenir les suffrages des électeurs de Belleville, accepter un programme impliquant, entre autres réformes, la séparation de l'Église et de l'État, la nomination de tous les fonctionnaires par l'élection et la suppression des armées permanentes. Enfin des scènes de désordre avaient lieu dans plusieurs villes, mais surtout dans la capitale, au lendemain des élections. Le gouvernement les favorisait par l'emploi de faux émeutiers chargés d'exciter la foule [1] et les rendait ainsi plus brutales, partant plus effrayantes. Puis il en profitait pour ordonner des perqui-

1. C'étaient de prétendus ouvriers vêtus de blouses blanches, qui, malgré leurs violences de toute nature, n'étaient jamais saisis par la police ou demeuraient toujours impunis.

sitions, des arrestations, et se poser aux yeux de la France comme le sauveur nécessaire de la société menacée.

Le tiers parti et le programme des 116. — Mais cette tactique n'eut pas tout le succès qu'il aurait souhaité. Les républicains ne firent qu'en rire et, au bout de peu de jours, surent se garder de tous les pièges. L'opposition modérée se montra bien, il est vrai, disposée à se rapprocher d'un gouvernement qui se faisait fort de rétablir la paix intérieure et l'ordre social. Mais si elle ne refusait pas son concours aux partisans de l'Empire, c'était à la condition qu'ils s'associeraient à ses revendications libérales. Elle l'obtint sans peine de beaucoup d'entre eux et il se forma bientôt au Corps législatif un *tiers parti* plus nombreux, plus compact et plus résolu que celui de 1866, avec un programme très net, que le gouvernement ne put pas longtemps feindre d'ignorer. Cette assemblée ayant été réunie le 28 juin, *cent seize députés* signèrent presque aussitôt une demande d'interpellation « sur la nécessité de donner satisfaction aux sentiments du pays, en l'associant d'une manière plus efficace à la direction de ses affaires. *La constitution d'un ministère responsable*, était-il ajouté dans ce manifeste, *le droit pour le Corps législatif de régler les conditions organiques de ses travaux et ses communications avec le gouvernement seraient des mesures essentielles pour atteindre ce but.* »

Transformation constitutionnelle de l'Empire. — Napoléon III, n'osant pas repousser une pareille requête, mais ne voulant pas laisser discuter au Palais-Bourbon des questions constitutionnelles qui étaient du ressort exclusif du souverain et du Sénat, se tira d'embarras en prorogeant le Corps législatif (12 juillet). Le 17 juillet, il constitua un ministère qualifié de libéral, où le général Niel avait la Guerre, mais qui ne formait réellement pas un cabinet, car il n'y avait pas de président du Conseil. Puis, s'exécutant avec une bonne grâce plus apparente que réelle, il supprima le ministère d'État, nomma Rouher président du Sénat, et soumit à cette assemblée un projet de sénatus-consulte qui paraissait devoir donner aux 116 la plus large satisfaction.

Ce projet, adopté le 6 septembre, promulgué le 8, portait que

le Corps législatif aurait, comme l'empereur, l'initiative des lois, et qu'il élirait son président et tout son bureau. Il affranchissait de leurs entraves les plus gênantes les droits d'interpellation et d'amendement. Il rétablissait le vote du budget par chapitres et même par articles. Il soumettait au vote de la Chambre élue les traités de douanes et de postes. Quant au Sénat, dont les séances dès lors seraient publiques, il lui confirmait le droit de renvoyer les lois à une seconde délibération. Il portait aussi que les rapports constitutionnels entre l'empereur et les Chambres ne pourraient être modifiés que par un sénatus-consulte. Mais la clause la plus importante qu'il renfermât était à coup sûr celle par laquelle les ministres étaient déclarés responsables. Il y était dit en outre qu'ils pourraient être membres de l'une ou de l'autre Chambre et qu'en tout cas ils y auraient droit d'entrée et de parole. C'était là toute une révolution. Le sénatus-consulte ajoutait, il est vrai, que les ministres *dépendaient de l'empereur*. Comment cette dépendance pouvait-elle se concilier avec leur responsabilité devant les Chambres? C'est ce que demanda, non sans malice, le prince Napoléon, toujours porté à faire étalage de ses sentiments démocratiques, dans un discours que les impérialistes purs trouvèrent « affligeant et scandaleux » et qu'un ministre appela le « programme de la branche cadette ». Le Sénat passa outre. Il n'en était pas moins vrai qu'au moyen d'une pareille réserve l'empereur espérait bien conserver personnellement la direction des affaires et se jouer au besoin de la volonté des Chambres.

Au fond, toutes ses sympathies étaient encore pour le parti des *mameluks*; ce parti avait pour lui l'impératrice, dont l'influence grandissait à mesure que diminuait l'énergie physique et morale du souverain. La disgrâce de Rouher n'était qu'apparente Rouher était toujours consulté, toujours écouté aux Tuileries. Il en allait être ainsi jusqu'à la fin de l'Empire, et le ministère Ollivier, dont le *tiers parti* attendait l'avènement, ne devait être qu'un trompe-l'œil.

L'exaltation des esprits ne diminuait pas, loin de là. Un moment on put craindre dans la capitale une *journée* révolutionnaire, que les chefs du parti républicain — et même quel-

ques libéraux — parlaient d'organiser pour le 26 octobre [1]. Elle n'eut pas lieu; mais Paris resta disposé à saisir toute occasion de manifester son hostilité au gouvernement. Il le prouva bien quand, grâce aux élections complémentaires du 21 et du 22 novembre, il envoya au Palais-Bourbon le plus violent détracteur de l'Empire, Henri Rochefort, dont l'élection pouvait être considérée comme un outrage personnel à Napoléon III.

Quelques jours après (29 novembre), le chef de l'État, ouvrant la session législative ordinaire, adjurait les Chambres — non sans tristesse — de l'*aider à sauver la liberté*. Quant à l'ordre, il ajoutait bien *qu'il en répondait*; mais cette feinte assurance dissimulait mal son inquiétude et son impuissance. Le *tiers parti* était las de lui faire crédit et, après lui avoir arraché la nouvelle constitution, voulait être appelé au pouvoir pour la mettre à l'épreuve. Il était à craindre, si on lui faisait trop attendre cette satisfaction, qu'il ne fût débordé, entraîné par la gauche, qui déjà, par l'organe de Jules Favre, demandait pour le Corps législatif le pouvoir constituant.

Le ministère E. Ollivier. — Napoléon III se décida donc à faire un pas de plus dans la voie des concessions. Depuis plusieurs mois il négociait secrètement avec Émile Ollivier et ce dernier était même venu de nuit, en grand mystère, se concerter avec lui à Compiègne. Le 28 décembre 1869, la France apprit que l'ancien collègue de Jules Favre dans le groupe des *Cinq* était chargé de former un ministère, et le 2 janvier suivant ce ministère était constitué [2]. L'*Empire libéral* était fondé. Le tiers parti le salua comme un régime durable et qui devait régénérer l'Empire. Ses adversaires de droite n'y virent qu'un expédient, bon pour gagner du temps et préparer le retour de

1. Pour protester contre le retard, inconstitutionnel, suivant eux, que le gouvernement mettait à réunir de nouveau le Corps législatif.

2. Justice et cultes : E. Ollivier. — Aff. étr. : Nap. Daru (puis le duc de Gramont). — Intérieur : Chevandier de Valdrôme. — Guerre : général Le Bœuf. — Marine et colonies : Amiral Rigault de Genouilly. — Finances : Buffet (puis Segris). — Instr. publique : Segris (puis Mège). — Travaux publics : marquis de Talhouet (puis Plichon). — Agriculture et commerce : Louvet. — Maison de l'Empereur : maréchal Vaillant. — Beaux-arts : Maurice Richard. — Ministre président le conseil d'État : de Parieu.

l'Empire autoritaire. Aux yeux de ses adversaires de gauche, c'était un simple acheminement à la République [1].

L'incident d'Auteuil et troubles qui s'ensuivirent. — Le ministère « libéral » se trouva tout à coup aux prises avec la situation la plus dangereuse. Le prince Pierre-Napoléon Bonaparte, un fils de Lucien, était en polémique avec la *Revanche* de Bastia et la *Marseillaise* : Paschal Grousset, représentant de l'une à Paris, et Henri Rochefort, directeur de l'autre, alors député, lui adressèrent des témoins. Le 10 janvier, ceux de la *Revanche*, Victor Noir et Ulric de Fonvielle, arrivèrent les premiers à Auteuil et furent admis dans la maison du prince. Très peu de temps après on vit en ressortir d'abord Victor Noir, qui s'abattit mort sur le pavé, puis Fonvielle, un revolver à la main, lè paletot troué d'une balle. Du prince ou des témoins, qui avait commencé à employer la violence? Le point resta douteux. Le soir du même jour une note officieuse annonçait que le prince Pierre était arrêté et que l'instruction était déjà commencée. Cela n'apaisa point le soulèvement de l'opinion publique; d'ailleurs on sut presque aussitôt qu'en vertu de la législation napoléonienne, le prince serait déféré à une juridiction d'exception : une Haute-Cour, avec un jury de conseillers généraux, siégeant à Tours. Un violent article de Rochefort, de nombreuses réunions publiques portèrent au comble l'exaspération des masses. Le 12, jour marqué pour les obsèques de Victor Noir, une foule immense environna sa maison à Neuilly et plus de cent mille Parisiens se mirent en devoir de suivre le cercueil. A moitié chemin, les plus exaltés voulurent empêcher le convoi de se rendre au cimetière de Neuilly et le diriger, par les boulevards de Paris, sur le Père-Lachaise. C'était s'exposer à une sanglante collision, car le gouvernement avait mis sur pied des forces imposantes. Il fallut que la famille du défunt intervînt à plusieurs reprises et que Rochefort lui-même luttât avec la foule. Les plus sages finirent par l'emporter. Le 17, le gouvernement demandait à la Chambre l'autorisation de poursuivre Rochefort pour son article de la *Marseillaise*. Elle fut accordée,

1. Ici s'arrête la partie de ce chapitre rédigée par M. A. Debidour.

mais des rassemblements se formèrent autour du Palais-Bourbon et sur d'autres points de Paris, acclamant Rochefort et chantant la *Marseillaise*. Il fallut employer la force pour les disperser. Le 22, la sixième chambre condamna l'écrivain en six mois de prison et 3 000 francs d'amende. Le 7 février seulement, le ministère se décida à le faire arrêter : ce fut dans la rue de Flandre, presque à la porte d'une salle immense où Gustave Flourens avait convoqué une réunion nombreuse et très animée. Flourens, en apprenant l'arrestation, braqua un revolver sur le commissaire de police chargé d'assister à la réunion, le déclara prisonnier et proclama l'insurrection. Cette tentative échoua : des charges de police suffirent pour enlever les quelques barricades qui s'étaient ébauchées. Le 8, une descente de police eut lieu à la *Marseillaise*, dont tous les rédacteurs furent arrêtés. Les troubles continuèrent : le 11, un ouvrier mécanicien, Mégy, déchargea son revolver sur un inspecteur de police venu pour l'arrêter et l'abattit mourant. A l'école de médecine, il y avait grand tapage au cours du professeur Tardieu, pour une déposition qu'il avait faite lors du procès de Tours; le ministère suspendit les cours et examens pour deux mois et demi. La Haute-Cour venait, le 27 mars, de prononcer l'acquittement du prince. La *Marseillaise*, le *Démocrate*, le *Rappel* furent l'objet de saisies. L'agitation se propagea dans les provinces : au Creusot, sous les excitations d'un nommé Assy, commençait une grève qui dura 23 jours et à la suite de laquelle intervinrent de sévères condamnations. Gustave Flourens, désespérant de provoquer une insurrection, se jetait dans les complots et venait ainsi, sans le vouloir, en aide à la police.

Le plébiscite. — Le 28 mars, E. Ollivier avait déposé sur le bureau du Sénat un projet de sénatus-consulte apportant de nouvelles modifications à la Constitution. Le lendemain, à la Chambre, Ernest Picard, affirmant que le Corps législatif ne pouvait rester étranger à une discussion si importante, déclara vouloir interpeller le gouvernement. L'ajournement fut voté par 106 voix contre 46. Bientôt la France eut une nouvelle surprise. L'empereur, sans faire part de ses réflexions à personne, mais très sensible à certains échecs de sa politique

étrangère comme aux difficultés de la politique intérieure, pensait à relever son prestige par quelque coup de théâtre. Il était plus que jamais impénétrable; Fleury, un de ses intimes, écrivait à Clément Duvernois : « Laisse-t-il faire? ou agit-il franchement? » Il restait une énigme pour ses propres serviteurs. Enfin, au Conseil des ministres du 30 mars, il interrompit la discussion en cours pour annoncer qu'il entendait soumettre à un plébiscite les modifications constitutionnelles projetées ou déjà exécutées. Les parlementaires ralliés à l'Empire, comme Buffet, Daru, furent très désagréablement surpris de la proposition; même Ollivier se joignit à eux pour la combattre. Ils n'eurent aucune prise sur le « doux entêté » qu'était Napoléon III. Le 5 avril, il y eut, au Corps législatif, une interpellation de Jules Grévy sur le plébiscite projeté. Grévy n'eut pas de peine à démontrer que si l'empereur conservait le droit d'en appeler au peuple toutes les fois qu'il le jugerait à propos, on n'aurait plus d'assemblée constituante, plus de représentation législative, mais rien que le plébiscite, c'est-à-dire l'invitation aux citoyens isolés à répondre simplement par *oui* ou par *non* sur une question posée comme il plairait au pouvoir et les plaçant « entre l'abîme et l'acceptation du fait accompli ». Le principal argument d'Emile Ollivier, dans sa réponse, était celui-ci : « Nous n'avons pas introduit dans la Constitution le droit d'appel au peuple; nous l'avons respecté. » Malgré les vigoureuses interventions de Gambetta, d'Ernest Picard, de Jules Favre, de Martel, d'Andelarre, le Corps législatif, par 225 voix contre 34, exprima sa confiance dans le « dévouement impérial et parlementaire » du Cabinet. Bientôt les ministres qui désapprouvaient le plébiscite, Buffet, Daru, de Talhouet, donnèrent leur démission.

Le 20 avril, Ollivier prononça au Sénat un éloquent discours, où il dit, entre autres choses : « Nous avons l'espérance que, après quelques années, ceux mêmes qui nous auront combattus, reconnaîtront, vaincus par l'évidence, que la démocratie et la liberté ne pouvaient espérer d'aucun gouvernement les satisfactions obtenues du gouvernement impérial. » Il emporta le vote du sénatus-consulte. Le 23 avril, paraissait un

décret soumettant à l'acceptation du peuple français, pour le dimanche 8 mai, la formule suivante : « Le peuple approuve les réformes libérales opérées dans la Constitution, depuis 1860, par l'empereur, avec le concours des grands corps de l'État, et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870. » Et aussitôt la lutte s'engagea. Le signal en fut donné par le manifeste du 23 signé de l'empereur sans contre-seing des ministres.

Un comité anti-plébiscitaire se réunit chez Crémieux; il créa dans nombre de départements des comités en correspondance avec lui; il lança lui aussi un manifeste, dont le sens peut se résumer en cette phrase : « Voulez-vous, sous les apparences du système parlementaire, consolider le gouvernement personnel? » Au lieu d'insister sur la nécessité de voter *non*, il admettait le vote à bulletin blanc ou même l'abstention pure et simple : « Tous les modes de protestation apporteront leur part à l'actif de la liberté. » Il lança également une adresse à l'armée, puisqu'elle était appelée à voter, et Garibaldi y ajouta une exhortation aux soldats de Magenta et de Solférino. Dans la presque unanimité des journaux d'opposition, le *Rappel* et le *Réveil* se tinrent à l'écart, se plaignant que, dans le manifeste, le mot de République ne fût pas prononcé. Les feuilles libérales montrèrent beaucoup d'hésitation : certaines se résignèrent à conseiller le *oui*. Des journaux catholiques, l'*Union* recommandait le vote négatif et la *Gazette de France* se contentait de l'abstention. Il y eut plus de résolution, plus d'ensemble, dans le « comité central plébiscitaire de 1870 », où figurèrent toutes les notabilités et tous les journaux des partis impérialistes.

Ce fut surtout le gouvernement qui déploya une dévorante activité. Les ministres ne se contentèrent pas d'adresser aux fonctionnaires de tout ordre une proclamation où ils affirmaient que « voter *oui*, c'est voter pour la liberté ». Ils exercèrent sur tous ceux qui dépendaient du pouvoir, même sur les juges, une pression inouïe, invitant ceux-ci à entrer dans les comités plébiscitaires. Ils semèrent la terreur en multipliant les procès à la presse, en traquant les sections de l'*Internationale*. Les imprudences de Flourens leur permirent de dénoncer,

le 5 mai, un complot avec emploi de bombes Orsini. La veille même du scrutin, ils faisaient saisir le *Siècle*, le *Rappel*, l'*Avenir national*.

Le vote acquis, le recensement des suffrages et la proclamation des chiffres devaient être faits par le Corps législatif. Les chiffres proclamés furent les suivants : 7 358 786 *oui* contre 1 571 939 *non* et 113 978 bulletins nuls. Dans ce total, l'armée comptait pour 275 657 *oui* contre 46 210 *non* : chiffres qui révélèrent à la Prusse la faiblesse réelle de nos effectifs. La marine avait donné 31 136 *oui* contre 8 774 *non*. Inutile d'ajouter que soldats et marins avaient dû voter sous l'œil vigilant de leurs chefs.

Le sénatus-consulte du 21 mai. — Quant à la Constitution nouvelle, que consacrait par avance ce plébiscite, et qui fut le sénatus-consulte du 21 mai, il suffira d'en citer les articles essentiels : « Art. 10. L'Empereur gouverne avec le concours des ministres, du Sénat, du Corps Législatif et du Conseil d'État. — Art. 11. La puissance législative s'exerce collectivement par l'Empereur, le Sénat et le Corps Législatif. — Art. 12. L'initiative des lois appartient à l'Empereur, au Sénat et au Corps Législatif... — Art. 19. L'Empereur nomme et révoque les ministres. Les ministres délibèrent en Conseil sous la présidence de l'Empereur. Ils sont responsables. » Avec la responsabilité des ministres, il semble bien qu'on ait affaire à un vrai régime parlementaire. Mais voici un article qui suffit à dissiper cette illusion : « Art. 13. L'Empereur est responsable devant le peuple français, auquel il a toujours le droit de faire appel. »

Le plébiscite, aux yeux de Napoléon III, avait rétabli à l'intérieur le prestige impérial. Par malheur, il voulut aussi le rétablir à l'extérieur. A peine les brillants résultats du scrutin du 8 mai venaient-ils d'être proclamés que de sombres nuées se levaient sur nos frontières du Rhin et même des Pyrénées[1].

1. Voir ci-dessous, chap. XXI, p. 774 et suiv.

BIBLIOGRAPHIE

Actes officiels et documents parlementaires. — *Bulletin des Lois.* — *Moniteur universel* (journal officiel de l'Empire jusqu'en 1869). — *Journal officiel* (à partir de 1869). — *Annales du Sénat et du Corps législatif* (à partir de 1860). — Il a été publié des recueils des discours parlementaires de Thiers, Jules Favre, Berryer, Jules Simon, Ernest Picard, Gambetta, etc. — **Faustin Hélie**, *Les constitutions de la France*, avec amples commentaires, 1879.

Journaux et revues. — 1° IMPÉRIALISTES. — *Le Constitutionnel.* — *Le Pays.* — *La Patrie.* — *La France* (à partir de 1861). — *L'Époque* (à partir de 1865). — *La Situation* (à partir de 1868). — *L'Étendard* (id.). — *Le Parlement* (à partir de 1869). — *Revue contemporaine.* — *Revue européenne* (de 1859 à 1862).

2° LÉGITIMISTES. — *La Gazette de France.* — *L'Union.*

3° ORLÉANISTES. — *Journal des Debats.* — *Journal de Paris* (à partir de 1867). — *Revue des Deux Mondes.*

4° INDÉPENDANTS (DÉMOCRATES OU LIBÉRAUX). — *La Presse.* — *Le Courrier du dimanche* (de 1858 à 1866). — *L'Opinion nationale* (à partir de 1859). — *La Liberté* (à partir de 1865). — *Le Figaro* (à partir de 1867).

5° RÉPUBLICAINS MODÉRÉS. — *Le Siècle.* — *Le Charivari.* — *Le Temps* (à partir de 1861). — *L'Avenir national* (à partir de 1865). — *L'Électeur libre* (à partir de 1868). — *La Cloche* (id.).

6° RÉPUBLICAINS RADICAUX OU SOCIALISTES. — *Le Courrier français* (de 1866 à 1868). — *Le Nain Jaune* (à partir de 1867). — *Le Réveil* (à partir de 1868). — *La Lanterne* (id.). — *Le Rappel* (à partir de 1869).

7° CATHOLIQUES. — *L'Univers* (supprimé en 1860, reconstitué en 1867). — *Le Monde* (à partir de 1860). — *L'Ami de la religion* (fondu en 1862 dans le *Journal des villes et des campagnes*). — *Le Correspondant.*

Annuaires. — *Annuaire historique* (ancien annuaire Lesur), de 1852 à 1861 (inclus.). — *Annuaire des Deux Mondes*, jusqu'en 1867 (inclus.).

Mémoires et correspondances. — Dr **Véron**, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, 6 vol., 1854. — Maréchal **Randon**, *Mémoires*, 2e édit., 1872 (voir **Rastoul**, *Le maréchal Randon*, 1890). — *Papiers et correspondance de la famille impériale*, 2 vol., 1870-1872. — *Papiers sauvés des Tuileries* (publiés par **R. Halt**), 1871. — **Mérimée**, *Lettres à une inconnue*, 2 vol., 1873; Id., *Lettres à Panizzi*, 2 vol., 1881. — **Odilon Barrot**, *Mémoires*, 4 vol., 1875. — **Proudhon**, *Correspondance*, 8 vol., 1874-1875. — **H. de Viel-Castel**, *Mémoires*, 6 vol., 1881-1884. — **De Maupas**, *Mémoires*, 2 vol., 1884. — **De Falloux**, *Mémoires d'un royaliste*, 2 vol., 1888. — **Haussmann**, *Mémoires*, 4 vol., 1890. — *La Censure sous Napoléon III* (1852-1866), *rapports sur la censure dramatique*, 1892. — Général **du Barail**, *Souvenirs*, 3 vol., 1894-1896. — **De Hübner**, *Neuf ans de souvenirs*, 1904. — **H. Rochefort**, *Les aventures de ma vie*, s. d. (1895). — Duc **de Persigny**, *Mémoires*, 1896. — **Jules Ferry**, *Discours et opinions*, édit. par **P. Robiquet**, t. I, 1893.

Ouvrages historiques. — **Granier de Cassagnac**, *Histoire de Louis-Philippe, de la révolution de février et du rétablissement de l'Empire*, 1857. — **Taxile Delord**, *Histoire du second Empire*, 6 vol., 1869-1876. — **Beaumont-Vassy**, *Histoire intime du second Empire*, 1874. — **P. de la Gorce**, *Histoire du second Empire*, 6 vol., 1894-1899. — **Quentin-Bauchart**, *Études et sou-*

venirs, etc., t. II, *La présidence décennale et l'Empire*, 1902. — **S. Denis**, *Hist. contemporaine*, t. I, *La chute de l'Empire*, 1904. — **A. Rambaud**, *Jules Ferry*, 1903 (les trois premiers chapitres). — **E. Bavoux**, *La France sous Nap. III*, 2 vol., 1871. — **De Nervo**, *Les finances de la France de 1852 à 1860*, 5 vol., 1851. — **Eug. Ténot**, *Les suspects en 1858*, 1869. — **Émile Ollivier**, *Le 19 janvier*, 1869; *L'Église et l'Etat au concile du Vatican*, 2 vol., 1878; *L'Empire libéral* (en cours de publication), t. I-IX, 1895-1904. — **Darimon**, *Histoire de douze ans (1857-1869)*, 1883; Id., *A travers une révolution (1847-1855)*, 1884; Id., *Histoire d'un parti, les Cinq sous l'Empire (1857-1860)*, 1885; Id., *Le Tiers parti sous l'Empire (1863-1866)*, 1887; Id., *Les Irréconciliables sous l'Empire (1867-1869)*, 1888; Id., *Les Cent seize et le ministère du 2 janvier (1869-1870)*, 1889; Id., *L'Agonie de l'Empire*, etc. — **J. de Chambrier**, *La cour et la société du Second Empire*, 2 vol., 1904. — **Th. Duret**, *Histoire de France* (depuis 1870), t I, 1893.

CHAPITRE VI

LA QUESTION D'ORIENT

La guerre de Crimée. L'empire ottoman et les nations chrétiennes des Balkans.

I. — La Turquie, la Russie et l'Europe.

La révolution moldo-valaque. — Les révolutions de 1848 eurent leur contre-coup dans l'empire turc, dans les provinces vassales de Moldavie et de Valachie. Les mouvements y présentèrent les mêmes caractères que dans le reste de l'Europe. Ils furent à la fois constitutionnels, libéraux, nationaux et unitaires. En Moldavie tout se borna à une réunion tenue à Iassy, le 27 mars, presque sous les yeux de l'hospodar Michel Stourdza; on y prépara un projet de constitution qui lui fut soumis et qu'il promit de prendre en considération. Le soir même il faisait arrêter les chefs du mouvement, et tout rentra dans l'ordre.

Les événements furent plus graves en Valachie. En dépit d'utiles réformes, le prince Georges Bibesco s'était rendu très impopulaire surtout par ses étroites relations avec la Russie. Un parti d'opposition s'était formé, composé de jeunes hommes imbus des idées françaises, hostiles avant tout à l'influence russe et qui, pour délivrer le pays « du fléau du protectorat », étaient prêts à « se rallier sincèrement à la Porte[1] ». Ils

1. Mémoire présenté à Talaat effendi, commissaire ottoman, publié dans les *Mémoire justificatif de la Révolution roumaine*, Paris, 1849, p. 74.

rêvaient pour l'avenir l'union de la Valachie et de la Moldavie, même de la Transylvanie roumaine; pour le présent, l'abolition du règlement organique de 1831, une constitution qui assurât l'égalité civile et politique, la liberté de la presse, l'indépendance administrative et législative sous le seul contrôle de la Turquie. Plusieurs sociétés secrètes, notamment la *Société des frères*, créée en 1844, propageaient ces idées et groupaient les mécontents. Lorsque les libéraux, d'abord désireux d'agir par les moyens légaux, eurent acquis la certitude qu'ils ne devaient rien espérer de Bibesco, ils se résolurent à un coup de force. Le 21 juin, à Islaz, « *au camp de la régénération* », ils proclamaient une constitution. A Bucarest les soldats déclarèrent « qu'ils ne se battraient pas contre leurs frères », et, le 23, le prince se résigna à signer la constitution. Le 25 juin, « sentant que ses forces n'étaient point en rapport avec les exigences des circonstances », il abdiquait, laissant la place à un gouvernement provisoire aussitôt constitué. La révolution s'était accomplie sans qu'on eût versé une goutte de sang.

Intervention russo-turque. — Dès lors que les libéraux demandaient le rétablissement du protectorat unique de la Turquie, le sultan eût peut-être reconnu le nouvel état de choses. Mais le tsar Nicolas, outre son horreur instinctive de tout mouvement révolutionnaire, ne pouvait admettre une transformation d'où résulterait un amoindrissement d'influence pour la Russie dans les Balkans. Aussi, dès le 28 juin, 12 000 Russes avaient pénétré en Moldavie et s'avançaient sur la Valachie. Leur marche fut un instant suspendue sur la protestation de la Porte, et une demande d'explications de la France et de l'Angleterre. Mais le tsar renforça l'armée et la tint prête à agir. De son côté, le sultan portait 20 000 hommes au delà du Danube, se refusait, à l'instigation de la diplomatie russe, à reconnaître le gouvernement provisoire et chargeait un commissaire extraordinaire, Soliman pacha, de rétablir l'ordre légal. Soliman, d'esprit très modéré, invita les Valaques à nommer eux-mêmes un *lieutenant* (caïmacan) conformément au règlement organique, mais promit, une fois « le pays ramené

à son état antérieur, de prendre en considération les griefs fondés qu'on serait dans le cas d'exposer ».

Le 4 août fut élue une « lieutenance princière de la terre roumaine ». Fidèle à sa promesse, Soliman examina avec la plus grande bienveillance les demandes de réforme, et ce travail aboutit à l'adoption, à quelques détails près, de la constitution proclamée au camp de la régénération. L'entente étroite entre les Valaques et le représentant de la Turquie déplut aux Russes. Le sultan fut invité à rappeler immédiatement Soliman et à nommer un nouveau commissaire qui devrait agir de concert avec le commissaire russe, le général Duhamel. Le sultan, isolé, dut céder. Fuad effendi et Omer pacha que surveillait le commissaire russe entrèrent à Bucarest; la lieutenance fut remplacée par un caïmacan, Constantin Cantacuzène; les chefs du parti libéral furent arrêtés et expulsés. Pour être plus sûr que ses volontés seraient exécutées, le tsar envoyait, à la fin de septembre, 60 000 hommes à Bucarest. Le gouvernement se trouva en fait aux mains du général Duhamel, qui fit arrêter, emprisonner, exiler sans jugement tous les adversaires du protectorat russe.

Convention de Balta-Liman. — Le 1er mai 1849 les deux puissances signaient à Balta-Liman une convention réglant les nouvelles conditions d'existence des Principautés. Les hospodars, nommés pour sept ans par le tsar et le sultan, ne seront plus que des lieutenants gouverneurs; les assemblées générales sont supprimées; des comités nommés par les commissaires russe et ottoman auront à remanier l'ancien règlement organique; l'occupation durera jusqu'au complet rétablissement de l'ordre et jusqu'à l'achèvement des travaux des comités. En vertu de cette convention le prince Stirbey, client de la Russie, fut nommé hospodar de Valachie; en Moldavie l'on nomma le candidat des Turcs, le prince Ghika.

Ainsi le seul résultat de la paisible révolution valaque avait été le retrait des libertés importantes concédées par le traité d'Andrinople : les Principautés perdaient le droit de nommer elles-mêmes leurs hospodars, et d'avoir des assemblées générales élues. La politique réactionnaire de Nicolas triomphait

à Bucarest et à Iassy comme elle allait triompher quelques semaines plus tard en Hongrie. L'effort des Moldo-Valaques pour échapper à l'influence et à l'ingérence de la Russie aboutissait pour celle-ci à l'accroissement de ses moyens d'action légaux dans les Principautés. C'était aussi une victoire du tsar sur le sultan, un nouveau progrès dans la lente conquête des Balkans, un nouveau pas en avant dans la marche patiente et continue vers Constantinople.

Soulèvements en Bosnie et en Bulgarie. — Sur d'autres points de l'empire turc la politique russe fut moins heureuse. On ne peut guère mettre en doute l'intervention de ses agents dans les troubles de Bosnie et de Bulgarie de 1849 à 1851. En Bosnie, au mois de juillet 1849, le sentiment national réunit pour la première fois dans une même pensée ceux dont les différences de religion avaient toujours fait des frères ennemis, begs renégats et raïas chrétiens. Ce soulèvement devait paralyser toute velléité d'intervention de la part des Turcs dans les affaires de Hongrie. Les insurgés avaient proclamé la *confédération slave*, inscrit sur leurs étendards le nom du ban de Croatie, Jellacic, et pris pour chef un cousin de ce dernier. Ils comptaient sur la coopération de la Serbie et du Monténégro. Mais en Serbie le prince Alexandre Karageorgevitch, en haine de la Russie, déclara vouloir remplir fidèlement ses devoirs de vassal du sultan, et les Monténégrins en haine des begs renégats se jetèrent sur les insurgés. Le sultan rappela Omer pacha de Bucarest et le lança sur la Bosnie au printemps de 1850. Aussitôt les agents russes, exploitant les souffrances intolérables des raïas bulgares, les soulevèrent contre leurs bourreaux, les spahis. Leur échec certain devait fournir un prétexte à l'intervention du tsar. Les malheureux paysans, armés pour la plupart de faux et de bâtons ferrés, ne purent tenir. Une répression sauvage commença, assez vite interrompue pour que les Russes ne pussent agir, par le brusque retour d'Omer pacha. Celui-ci, nommé gouverneur général de la Turquie d'Europe, accorda une amnistie sans restriction aux insurgés[1] et profita des circonstances pour imposer aux spahis

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 944-945.

de Bulgarie l'application du *tanzimat*. Il l'imposa de même aux begs musulmans de la Bosnie, contre lesquels il avait immédiatement repris la campagne. Les libertés promises par le tanzimat amenèrent la soumission rapide des raïas qui aidèrent même les réguliers turcs à pourchasser les begs rebelles. Omer pacha se hâta d'appliquer lui-même les dispositions les plus importantes pour le relèvement de la puissance turque. Il fit percevoir les taxes sur les begs comme sur les raïas et leva ses recrues parmi les chrétiens comme parmi les musulmans. Il tira de là quelques-uns des meilleurs éléments de l'armée qui peu de temps après devait arrêter les troupes russes au pied des Balkans.

Russie et Turquie. — La répression rapide de ces deux soulèvements, l'énergie avec laquelle le sultan refusait au tsar et à l'empereur d'Autriche l'extradition des réfugiés hongrois, le fait qu'il venait d'imposer même au vice-roi d'Égypte l'application du tanzimat (mai 1852), témoignaient chez les Turcs d'un retour de vigueur dont il était impossible que Nicolas ne s'émût pas. Depuis son avènement il attendait l'heure d'ouvrir et de recueillir, soit par la force, comme au moment du traité d'Andrinople, soit par la diplomatie, comme au temps de la convention d'Unkiar-Skelessi, la succession de celui qu'il allait appeler « l'homme malade ». Et voilà que les réformes d'Abdul-Medjid, l'énergie de Réchid pacha modifiant ses conditions d'existence, le malade se reprenait à la vie. Il fallait donc brusquer les événements. Le règlement d'un conflit d'influence engagé depuis 1851 avec la France, à propos des Lieux-Saints, allait fournir à Nicolas le prétexte d'une rupture.

Question des Lieux-Saints. — Une tradition plus de douze fois séculaire, confirmée par de nombreux firmans, assure aux Catholiques ou *Latins*, tous protégés de la France, la garde des Lieux-Saints à Jérusalem et à Bethléem. Ce privilège leur est envié et contesté de temps immémorial par les Arméniens et les Grecs. A différentes reprises, les Grecs avaient essayé de déposséder les Latins. En 1757, ils étaient arrivés à occuper quelques-uns des sanctuaires. En dépit des protestations et des réclamations de la France, l'incident n'était pas réglé en 1789.

La Révolution et l'Empire s'étaient désintéressés de la question, si bien qu'en 1808 les Grecs, puissamment soutenus par les Russes orthodoxes, avaient achevé de déposséder les catholiques.

Politique de Napoléon III. — La Restauration et la Monarchie de Juillet, si importante que fût l'affaire pour notre prestige et notre influence en Orient, n'avaient rien tenté auprès du sultan. Les choses avaient changé avec Napoléon III, dès le temps de la présidence : il entendait ne laisser prescrire aucun des droits historiques de la France, surtout lorsque la prescription profiterait au tsar Nicolas. D'autre part, pour le succès de sa politique intérieure il avait besoin du clergé, et c'était une façon de se le rendre favorable que de prendre la défense des intérêts catholiques en Terre-Sainte. Enfin, dans la suite, il parait avoir vu dans un conflit en Orient, où les intérêts de l'Autriche et de la Russie étaient nécessairement opposés, un moyen de séparer ces deux puissances et d'isoler l'Autriche en vue d'une campagne d'Italie arrêtée déjà dans son esprit. Au mois de mai 1851, l'ambassadeur de France, marquis de La Valette, réclamait de la Sublime Porte, pour les Latins à Jérusalem, le monument et la coupole du Saint-Sépulcre dans l'église du même nom, la possession mixte de la pierre de l'Onction; au Calvaire, les tombeaux des rois francs et la possession mixte de l'autel du Calvaire; l'église de Gethsémani, le tombeau de la Vierge; l'église supérieure de Bethléem avec les jardins et les cimetières qui en dépendent. Le sultan reconnut la légitimité des réclamations de la France; mais, en présence des protestations de la Russie, il maintint le *statu quo*

Alors s'engagea à Constantinople un véritable duel entre la France et la Russie, duel qui devint particulièrement ardent par suite de l'attitude de Nicolas à l'endroit de Napoléon, après le rétablissement de l'Empire. Voyant dans cette restauration une violation flagrante des traités de 1815, irrité de ce que le nouvel empereur se réclamait des plébiscites et du principe révolutionnaire de la souveraineté populaire, le tsar aurait voulu que les vieilles monarchies refusassent de le reconnaître, à tout le moins qu'elles le tinssent à l'écart. Mais lui-même,

aux premiers jours de janvier 1853, avait dû reconnaître Napoléon III. Il l'avait fait de la plus mauvaise grâce, substituant dans sa lettre l'expression « *bon ami* » à la traditionnelle qualification de « *frère* », les explications de son ambassadeur soulignant encore l'intention désobligeante.

Les projets de Nicolas et l'Angleterre. — L'empereur, blessé de ces procédés, devait être moins que jamais disposé à céder, si peu que ce fût, aux prétentions du tsar en Palestine. D'autre part celui-ci, encouragé par l'attitude timide du sultan, était décidé à pousser ses avantages, et à frapper un grand coup : s'il réussissait, il retrouverait sur l'heure la situation privilégiée que lui avait un moment assurée la convention d'Unkiar Skelessi, et son protectorat serait réellement établi sur la Turquie; s'il échouait, il aurait enfin le prétexte tant cherché de déclarer la guerre. Seulement le tsar Nicolas commit la faute de dévoiler trop tôt au gouvernement britannique un plan dont il sentait l'exécution difficile sans l'assentiment et la complicité de l'Angleterre.

Au cours d'une fête à Saint-Pétersbourg, le 9 janvier 1853, le tsar abordant l'ambassadeur d'Angleterre, sir Hamilton Seymour, s'était félicité de la bonne entente entre les deux gouvernements : « Lorsque nous sommes d'accord, avait-il dit, je suis tout à fait sans inquiétude quant à l'occident de l'Europe : ce que d'autres pensent ou font est de peu d'importance. » Cinq jours après il faisait appeler l'ambassadeur et abordait la question turque. La Turquie était tombée « dans un tel état de décrépitude » que « le malade » pouvait subitement mourir et « rester sur les bras » des puissances. Le tsar pensait qu'il serait imprudent de « se laisser prendre au dépourvu », de ne point avoir à l'avance « esquissé quelque système », de n'avoir point établi « un concert préalable ». « Je veux vous parler en ami et en *gentleman*, ajoutait-il : si nous parvenons, l'Angleterre et moi, à nous entendre sur cette affaire, peu m'importe le reste : je tiens pour indifférent ce que pensent et font les autres. » Il rappelait en outre que lors de son voyage à Londres, en 1844, il avait essayé déjà d'établir, sur ce point, ce concert préalable. Toutefois il n'entra pas dans le détail de son projet. Il se

découvrit à fond dans un troisième entretien, le 21 février. Il n'avait pas hérité « des visions où se complaisait l'impératrice Catherine »; il ne voulait pas « de l'occupation permanente de Constantinople par les Russes »; mais il ne voulait pas davantage que Constantinople fût jamais occupée ni par les Anglais, ni par les Français, ni par aucune des grandes puissances. Il ne permettrait pas davantage la reconstitution d'un empire byzantin, ni un agrandissement de la Grèce qui en pût faire « un État puissant ». Il souffrirait encore moins le partage de la Turquie en petites républiques, « asiles tout faits pour les révolutionnaires ». On laisserait les Principautés danubiennes indépendantes sous sa protection. « La Serbie pourrait recevoir une forme de gouvernement analogue; la Bulgarie de même. » « Quant à l'Égypte, continua-t-il, je comprends parfaitement l'importance de ce territoire pour l'Angleterre... Si, en cas de partage après la chute de l'empire ottoman, vous preniez possession de l'Égypte, je n'aurais pas d'objection à faire. J'en dirai autant de Candie : cette île pourrait vous convenir, et je ne vois pas pourquoi elle ne ferait pas partie des possessions anglaises. » L'entretien se terminait sur ces mots : « Engagez votre gouvernement à m'écrire sur ces matières. Ce n'est point un engagement, une convention que je lui demande, c'est un libre échange d'idées et, au besoin, une parole de *gentleman*. Entre nous cela suffit. »

Ces déclarations causèrent la plus vive émotion à Londres. Le tsar avait bien protesté « qu'il serait déraisonnable à lui de vouloir plus de territoire », qu'il y aurait danger à étendre encore son empire « déjà trop étendu » ; il avait bien insisté sur son désir « de prolonger l'existence du malade ». Si certains ministres, comme Aberdeen, affectaient d'attacher la plus grande importance à cette dernière déclaration, d'autres pensaient, avec Hamilton Seymour, « qu'un souverain qui insistait avec une telle opiniâtreté sur la chute imminente d'un État voisin, avait décidé dans son esprit que l'heure était venue non pas d'attendre sa dissolution, mais de la provoquer. »

Mission du prince Menchikof à Constantinople. — Il n'y avait pas moins à s'inquiéter de l'envoi à Constantinople

d'un ambassadeur extraordinaire dont la mission avait été annoncée et assez vaguement définie par le tsar à sir Hamilton Seymour : « Vous voyez comme j'agis envers le sultan. *Le Monsieur* manque à sa parole et se conduit avec moi d'une façon singulièrement déplaisante ; cependant je me contente d'envoyer à Constantinople un ambassadeur pour demander réparation. » L'importance du personnage choisi, ministre de la Marine, gouverneur de la Finlande, amiral prince Menchikof, ne permettait pas de croire qu'il s'agît d'une simple « démonstration ». On ne le pensait pas en France, où l'on ne connaissait rien encore des confidences du tsar, mais où l'on suivait avec la plus scrupuleuse attention toutes ses démarches, les mouvements de ses troupes sur le Pruth. Napoléon III et son ministre Drouyn de Lhuys étaient persuadés que l'heure de la crise était proche. La conduite de Menchikof à Constantinople allait promptement leur donner raison.

Arrivé le 28 février, l'ambassadeur avait affecté de prime abord les allures les plus cassantes, se refusant à rendre la visite d'usage au ministre des Affaires étrangères Fuad effendi, personnage « fallacieux » avec qui il lui était impossible de traiter ; il avait forcé de la sorte le ministre à se retirer. Quinze jours après il faisait connaître l'objet de sa mission. Ouvertement, il réclamait un règlement définitif de la question des Lieux-Saints, affaire où il n'avait à craindre que la France. Il demandait ensuite, ceci dans le plus grand secret, et sous forme d'ultimatum, la signature d'un traité secret assurant à la Russie le protectorat effectif sur tous les orthodoxes grecs de l'empire turc. Si cette proposition était acceptée, c'était pour le tsar un droit permanent d'intervention. En échange il offrait une alliance offensive et défensive pour garantir le sultan contre une attaque possible de la France. Menchikof exigeait le silence absolu parce que pareille demande devait susciter, si elle était connue, et l'opposition de la France, et celle de l'Angleterre et de la plupart des puissances. Mais l'ambassadeur anglais lord Stratford Redcliffe allait contraindre Menchikof à se démasquer.

Se mettant en devoir de l'aider à obtenir satisfaction pour l'affaire des Lieux-Saints, il manœuvra si bien, de concert avec

le représentant de la France, que, le 4 mai, l'affaire était réglée à la satisfaction des trois intéressés, le sultan, le tsar, l'empereur, et que Menchikof n'avait plus qu'à se retirer ou à s'expliquer publiquement sur l'objet réel de son ambassade. L'ambassadeur prit ce dernier parti. Le 5 mai, il réclamait du sultan dans un délai de cinq jours, « sous la forme d'un engagement solennel ayant force de traité, des garanties inviolables pour l'avenir ». Le 10, les ministres ottomans, réconfortés par les ambassadeurs de France et d'Angleterre, répondaient que le sultan « protégerait la religion orthodoxe, respecterait ses immunités », mais qu'il ne pouvait à ce sujet conclure avec la Russie un traité qui « compromettrait les principes fondamentaux de son indépendance et de sa souveraineté ». Le 18 mai, Menchikof déclarait sa mission terminée : « le refus d'une garantie pour le culte orthodoxe devrait désormais, disait-il, imposer au gouvernement impérial la nécessité de la chercher dans sa propre puissance. » Le 21, il quittait Constantinople.

Le Tsar rompt avec la Turquie. — Le tsar donna aussitôt à ses troupes l'ordre d'entrer dans les Principautés : « il sentait sur sa joue, disait-il, les cinq doigts du sultan ». Une note du chancelier Nesselrode, le 31 mai, expliquait cependant qu'il n'y avait pas là un fait de guerre, mais qu'il s'agissait seulement de garanties matérielles à prendre en vue d'obtenir du sultan « ramené à des sentiments plus équitables » « des sûretés morales ». Le gouvernement anglais crut néanmoins qu'il était temps de prendre des précautions et, le 2 juin, la flotte de Malte dut joindre l'escadre française qui, postée à Salamine depuis le mois de mars, allait mouiller le 13 juin à Besika à l'entrée des Dardanelles. Les ambassadeurs des deux pays étaient autorisés à appeler les escadres à Constantinople pour la défense du sultan.

Les hostilités ne devaient commencer que près de cinq mois plus tard. La Turquie n'était pas prête, le tsar était déconcerté par le rapprochement, tout à fait inattendu pour lui, de la France et de l'Angleterre. Si Palmerston inclinait à une politique d'action, lord Aberdeen, le ministre dirigeant, tenait pour la paix. Napoléon, satisfait d'avoir isolé Nicolas, ne voulait pas risquer en pressant les événements d'éveiller les méfiances qu'il sentait

toujours autour de lui, et proposait de soumettre le litige à l'arbitrage des cinq puissances signataires de l'acte de 1841. L'empereur d'Autriche, que le souvenir des services rendus en Hongrie attachait au tsar, mais qui redoutait toute rupture d'équilibre en Orient, adhéra volontiers au projet; le tsar parut y souscrire. A la fin de juillet, les ambassadeurs réunis à Vienne avaient préparé une note conciliatoire, dont le tsar se déclara satisfait parce qu'elle était rédigée en termes assez vagues, et que le sultan repoussa parce qu'il voulait au contraire des déclarations très précises. Pendant ces négociations le fanatisme musulman s'était éveillé, excité par la publication en Russie d'une sorte d'appel à la croisade lancé par Nicolas. Les ulémas sommaient le sultan de déclarer la guerre ou d'abdiquer. Le 25 septembre, un conseil composé de 163 personnes invitait le sultan à ouvrir les hostilités. Le 8 octobre, Omer pacha sommait le prince Gortchakof d'évacuer les Principautés sous quinze jours. Le 23, les hostilités commençaient sur le Danube.

La guerre : intervention franco-anglaise. — A cette même date les escadres française et anglaise étaient venues mouiller dans le Bosphore. Cependant l'intervention armée des deux puissances occidentales ne devint certaine qu'après le désastre du 30 novembre. Ce jour-là douze bâtiments turcs, attaqués dans la rade de Sinope par le vice-amiral Nakhimof, furent coulés après trois heures de combat. Les flottes anglo-française pénétrèrent alors dans la mer Noire avec ordre d'y interdire la navigation à tout bâtiment russe : « Nous conserverons la mer Noire comme un gage jusqu'à l'évacuation des Principautés et au rétablissement de la paix », écrivait Drouyn de Lhuys. Les relations diplomatiques furent rompues le 4 février 1854. A une lettre personnelle de Napoléon III proposant un armistice immédiat et l'évacuation simultanée des Principautés et de la mer Noire, Nicolas répondait le 8 février par un refus et proclamait que « la Russie saurait se montrer en 1854 ce qu'elle avait été en 1812 ». Le 27 février, les cabinets de Londres et de Paris sommaient le tsar d'avoir à retirer ses troupes avant le 30 avril. Le 18 mars, Nesselrode répondait que « l'empereur ne jugeait pas convenable de faire aucune

réponse ». Le 27, la guerre était annoncée aux parlements de France et d'Angleterre.

Traités de Constantinople et de Londres; protocole de Vienne. — Les deux puissances, par un traité signé le 12 mars à Constantinople, s'étaient liées à la Turquie. Elles s'engageaient à la défendre par les armes jusqu'à la conclusion d'une paix garantissant l'indépendance de l'empire ottoman et les droits du sultan. La Porte s'engageait de son côté à modifier les institutions de l'empire de façon à assurer à tous les sujets ottomans, sans distinction de religion, l'égalité complète devant la loi et devant les tribunaux, l'admission à tous les emplois, une perception équitable de l'impôt.

Le 10 avril, à Londres, l'Angleterre et la France s'engageaient à ne pas traiter séparément avec la Russie, à ne rechercher dans la guerre aucun avantage particulier, à mettre à la raison la Grèce, où l'on préparait une insurrection de l'Acarnanie, de la Thessalie et de la Macédoine.

La veille, à Vienne les représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse avaient signé un protocole fort important qui déterminait les principes fondamentaux, les conditions *sine qua non* des négociations futures. C'étaient : l'intégrité de l'empire ottoman, l'évacuation des Principautés, l'indépendance du sultan, octroyant de lui-même les libertés et les privilèges nécessaires à ses sujets chrétiens. Les puissances s'engageaient à demeurer unies pour le règlement des difficultés pendantes et à ne contracter avec la Russie aucun engagement particulier, sans que les conditions en eussent été examinées en commun. Ce protocole avait une importance morale considérable; il constatait et consacrait l'isolement de la Russie, et rassurant les alliés sur les dispositions de l'Europe centrale, il leur permettait de s'engager à fond, dans une guerre que l'éloignement des théâtres d'opération allait rendre singulièrement difficile.

I. — *La guerre de Crimée : la lutte.*

Caractères de la guerre. — La guerre de Crimée, au point de vue militaire, doit compter parmi les plus étranges et les plus difficiles. Les puissances adverses se trouvaient aux deux extrémités de l'Europe, sans point de contact, ne pouvant s'atteindre que par mer, en sorte que les armées franco-anglaises étaient séparées de leurs magasins et de leur principal centre de ravitaillement par plus de 4000 kilomètres. Les transports, pour la plupart à voile, mettaient au moins douze jours, souvent trente, pour aller de Marseille à Gallipoli; de là à Sébastopol l'on comptait six à sept jours de navigation. Le ravitaillement était presque aussi difficile pour les Russes, en raison de l'immensité du territoire, de la rusticité des moyens de transport, de l'absence des routes ou de leur mauvaise qualité.

D'autre part entre les Alliés il n'y avait pas eu d'entente préalable, de plan étudié, arrêté à l'avance, et les projets militaires de la France et de l'Angleterre étaient fort différents. On partit d'abord pour arrêter les Russes sur le Danube ; puis lorsque ceux-ci eurent évacué les Principautés, Napoléon songeait à une campagne continentale, les Anglais visaient une expédition en Crimée et la destruction de l'arsenal maritime de Sébastopol. L'expédition en Crimée décidée, l'on n'était pas d'accord sur la façon de mener la campagne dans la péninsule. Pour ménager les amours-propres et les susceptibilités nationales, il n'y eut jamais un commandement unique. Il n'y eut pas en Crimée une armée, mue par une volonté; il y eut trois armées juxtaposées, trois états-majors distincts, délibérant, négociant, échangeant des notes, envoyant des mémorandums, signant des protocoles, préparant chaque opération de guerre comme des diplomates préparent un traité de paix. Les chefs mêmes changèrent pour chaque armée : l'armée française eut tour à tour pour chefs Saint-Arnaud, Canrobert, Pélissier; l'armée anglaise Raglan et Simpson; chacun ayant ses idées propres qu'il lui fallait essayer d'accommoder à la situation héritée de ses prédécesseurs.

Une très sérieuse complication vint des gouvernements, chefs d'États et ministres prétendant non seulement contrôler mais diriger, opposant projets à projets, essayant — vainement, du reste — d'imposer aux généraux des conceptions stratégiques qui, pour celles émanées de Napoléon III et relatives à la campagne principale, paraissent bien avoir été les plus logiques et les seules conformes aux vrais principes de la grande guerre; mais elles se produisirent trop tard et les affaires engagées. Si déterminés que fussent les généraux à ne pas abandonner l'œuvre en cours, ils ne pouvaient brutalement passer outre aux instructions du souverain : il leur fallait garder les apparences, biaiser, louvoyer, chercher à gagner du temps, autant dire en perdre. Ajoutez l'un des rudes hivers du siècle, qui mit jusqu'à 9000 hommes, un huitième de l'effectif français, dans les hôpitaux, en janvier 1855; les maladies, choléra, scorbut, typhus, et surtout un adversaire doué des plus rares vertus militaires, intrépide, tenace, incapable de découragement, et dont l'énergie grandissait dans la lutte et s'exaltait à chaque échec.

Saint-Arnaud et Raglan. — Les premières troupes françaises quittèrent Marseille le 18 mars, sous le commandement de Canrobert, et vinrent préparer à Gallipoli les cantonnements du gros des troupes. L'armée d'Orient — ce fut le titre officiel du corps expéditionnaire — devait à l'origine comprendre quatre divisions dont une de réserve, soit 30 000 hommes environ. Les Anglais pensaient envoyer 25 000 hommes. Les commandants en chef étaient le maréchal de Saint-Arnaud et lord Raglan : le premier jeune encore, brillant soldat d'Afrique, célèbre par la conquête de la Petite-Kabylie, acteur important du coup d'État, officier très actif, capable par ambition, par désir de vraie gloire, de mener audacieusement et vivement la campagne, très simple en même temps, par là très propre à entretenir de bons rapports avec son collègue, un Anglais de soixante-six ans, vétéran des guerres de Portugal et d'Espagne, blessé de Waterloo, un peu lent, froid, raide, soupçonneux, très jaloux de son autorité et de son indépendance d'action.

Silistrie; la Dobrudcha, Bomarsund. — Lorsque les généraux arrivèrent à Constantinople, les armées russes, quelque

temps retenues dans les Principautés par les manœuvres d'Omer pacha, avaient pris l'offensive et franchi le Danube, le 23 mars. Le 14 avril, les Russes avaient ouvert la tranchée devant Silistrie. Après une conférence avec Omer pacha, à Varna, Saint-Arnaud et Raglan avaient décidé d'entrer immédiatement en campagne (10 mai). Mais quand il fallut passer à l'exécution on s'aperçut qu'à Gallipoli rien n'était prêt; les troupes, expédiées en hâte par vapeurs, manquaient du matériel le plus indispensable embarqué sur des voiliers : « Ni pain, ni souliers, ni marmites, ni bidons », écrivait Saint-Arnaud qui déclarait ne pouvoir atteler plus de 24 bouches à feu. Il fallut se borner d'abord à envoyer à Varna une division anglaise et une brigade française. Lorsque les alliés furent en mesure d'agir, les Russes, après six assauts inutiles, avaient levé le siège de Silistrie, le 23 juin, moins par suite de la concentration de 30 000 Français et de 20 000 Anglais à Varna, qu'en raison de l'attitude franchement hostile prise par l'Autriche. Le 2 juin elle avait sommé le tsar d'évacuer les Principautés et elle concentrait des forces importantes en Transylvanie. D'autre part elle signait, le 23 juin, avec la Turquie une convention l'autorisant à occuper la Valachie et la Moldavie jusqu'à la conclusion de la paix. Une campagne sur le Danube était désormais inutile. La seule opération tentée consista en une vaine exploration dans la Dobrudcha et en tirailleries avec des kosaks; pendant la marche le choléra s'abattit sur la division Canrobert et en vingt jours tua 1900 hommes.

Les vrais combats avaient été livrés ailleurs. Dans la mer Noire, le 21 avril, une escadre anglo-française avait bombardé et détruit le port d'Odessa en épargnant soigneusement la ville. Dans la Baltique, une flotte anglaise avait bombardé Bomarsund, place forte de l'île d'Aland qu'un corps français commandé par Baraguay d'Hilliers enlevait le 16 août.

L'expédition de Crimée. — Dès lors que, par la retraite des Russes, Constantinople et la Turquie d'Europe se trouvaient hors de danger, quel objectif allait-on donner aux armées concentrées à Varna? Comment contraindrait-on le tsar à signer la paix aux conditions déterminées par le protocole de Vienne?

Les Autrichiens, en annonçant qu'ils allaient occuper la Valachie, avaient exprimé le désir d'une coopération de l'armée française : c'était en ce cas une prochaine campagne sur le Pruth, et l'idée souriait à Napoléon. Mais à Londres, dès le 29 juin, l'on avait adressé à lord Raglan l'ordre de se tenir prêt à rembarquer et l'on avait proposé au gouvernement impérial une expédition en Crimée.

Sébastopol. — A l'extrémité sud-ouest de la péninsule, dans sa partie montueuse, au centre d'une sorte de plateau rocheux connu sous le nom de plateau de Chersonèse, la mer pénètre par une rade profonde, dite rade du Nord. Sur la rive méridionale de cette rade s'ouvre perpendiculairement une baie plus étroite et plus courte, la baie du Sud : l'ensemble des deux articulations forme une sorte de T ramassé. Entre ses branches les Russes avaient créé un puissant arsenal maritime : à l'est, l'arsenal proprement dit formait le quartier de Karabelnaïa; à l'ouest se développait la ville. Dans la rade s'abritaient, depuis que les escadres alliées avaient franchi le Bosphore, 14 vaisseaux de ligne, 7 frégates, 11 vapeurs moindres, toute la flotte de guerre de la mer Noire. C'était là une force qui pouvait quelque jour surprendre Constantinople : les Anglais entendaient la détruire et rendre sa réfection impossible par l'anéantissement total de Sébastopol. D'autre part, en occupant la Crimée on déterminerait sans doute le tsar à la paix, on s'assurerait dans tous les cas un gage fort important pour le jour des négociations. Les Anglais croyaient que l'affaire pourrait être promptement menée à bien. En France, on ne partageait pas cette illusion. « Une occupation de la Crimée ne sera acceptée par la Russie que de guerre lasse et après les plus grands sacrifices, écrivait le maréchal Vaillant à Saint-Arnaud. Il faut donc nous attendre à tout et ne nous faire aucune illusion sur l'étendue des sacrifices auxquels nous devons nous résigner nous-mêmes. » L'expédition, malgré cette vue très juste des difficultés à venir, n'en fut pas moins résolue.

Le corps expéditionnaire. — On procéda à d'énormes préparatifs. Les Anglais emmenaient cinq divisions d'infanterie, une division de cavalerie, neuf batteries de campagne, un parc

de siège, soit 21 500 hommes; les Français embarquaient 30 000 hommes en quatre divisions, — une cinquième restant à Varna avec la division de cavalerie, — douze batteries de campagne et 65 pièces de siège. Une division turque de 6000 hommes complétait l'effectif. On emportait 13 000 gabions, 24 000 fascines, 180 000 sacs à terre, des rations de vivres et de fourrages pour 45 jours. Les flottes, commandées par les vice-amiraux Hamelin et Bruat, Dundas et Lyons, comprenaient 89 navires de guerre et 267 transports, au total 356 bâtiments à vapeur ou à voile. L'appareillage eut lieu le 7 septembre.

Le débarquement; l'Alma. — Canrobert avait dès le mois de juillet reconnu les côtes de la Crimée et déterminé les points de débarquement. Pour éviter la marche en pays accidenté, dans une région dépourvue de routes, on se décida à débarquer dans la partie plate de la Crimée, au nord de Sébastopol, un peu au-dessous d'Eupatoria, qui se rendit à première sommation, le 13 septembre. Le 14, sur une large plage de sable, on commença la mise à terre. Les Russes ne firent rien pour entraver l'opération. Le 19, commençait la marche sur Sébastopol.

Le débarquement des Alliés fut presque une surprise pour les Russes. Malgré les indiscrétions répétées de la presse anglaise, en raison même de ces indiscrétions, ils n'avaient pas cru que l'ennemi attaquerait Sébastopol; ils pensaient que son objectif serait Odessa. Aussi, tandis qu'ils concentraient 180 000 hommes en Bessarabie, 32 000 entre Odessa et Nikolaïef, ils en avaient à peine groupé 51 000 en Crimée sous le commandement du prince Menchikof. S'il se produisait une attaque, elle ne serait rien, pensaient-ils, qu'un bombardement par mer, et de ce côté la place était puissamment défendue, couverte par sept forts et deux batteries, ouvrages casematés, à plusieurs étages de feu, armés de près de six cents canons. Rien ou presque rien n'avait été préparé du côté du continent; à peine quelques ouvrages en terre, des barricades en pierre sèche, avaient-ils été commencés, et les sept kilomètres de l'enceinte ébauchée offraient à peine 145 bouches à feu.

Le débarquement des Alliés surprenait donc Menchikof. Très audacieusement il essaya de les arrêter.

Portant au nord de Sébastopol toutes les forces dont il pouvait disposer, soit 40 000 hommes environ, il vint s'établir sur la route d'Eupatoria, au penchant d'une sorte de terrasse qui, tombant à gauche sur la mer en une falaise presque à pic et d'apparence inaccessible, était couverte sur son front par le ravin de l'Alma. Or ce fut précisément par la falaise escaladée avec entrain que, le 20 septembre au matin, les zouaves et une batterie de la division Bosquet, soutenus du feu d'une escadrille française, débordèrent la gauche de l'armée russe. La victoire décidée de ce côté dès avant midi ne fut achevée qu'à quatre heures sur la droite par suite de la marche très lente des Anglais. « J'ai couru, disait Saint-Arnaud, les Anglais ont marché. » Aussi laissaient-ils sur le terrain 2000 hommes, un dixième de leur effectif, perte triple de celle des Français. Les Russes avaient près de 6000 hommes hors de combat, ce qui montrait assez la vigueur de leur résistance.

Les défenses de Sébastopol : Todleben. — La victoire de l'Alma ouvrant la route de Sébastopol, Menchikof dut prendre les suprêmes mesures pour parer à la défense de la place. On ne peut qu'admirer la promptitude et l'énergie de ses résolutions. Tandis que lui-même, au lieu de s'enfermer dans Sébastopol, se disposait à gagner le large pour tenir la campagne et maintenir les communications avec la Russie, il donnait le soir même de l'Alma à l'amiral Kornilof l'ordre de barrer la rade aux flottes ennemies en coulant dans la passe une partie de son escadre. Cinq vaisseaux de ligne et deux frégates furent ainsi sabordés. Les autres bâtiments, ramenés dans la baie intérieure, mirent à terre leurs équipages, leur artillerie, leurs munitions de toutes sortes : c'était sept mois de vivres, 3000 canons et 18000 matelots, soldats de premier ordre, aussi merveilleux de discipline et d'héroïsme dans leurs bastions que sur leur bord. Les chefs, les amiraux Kornilof et Nakhimof, étaient dignes de leurs hommes. L'organisation intérieure de la défense se trouvait facilitée par ce fait que Sébastopol, selon l'expression de M. Rousset, était « moins une ville qu'une colonie militaire » : sur 42 000 habitants la population civile comptait à peine 7000 personnes.

Pour organiser la défense extérieure, Menchikof trouva dans

son état-major le lieutenant-colonel de Todleben. D'une ville à peu près ouverte l'ingénieuse activité de ce novateur fit en peu de temps une place de guerre redoutable, où les fascines et les sacs à terre remplaçaient le moellon et le mortier, et dont les fronts pour ainsi dire mobiles, aisément bouleversés par la bombe et le boulet, se relevaient en revanche presque aussi facilement, si bien que le lendemain d'un combat trouvait fermées déjà les brèches ouvertes la veille. Les Alliés eurent la preuve de la valeur de ces retranchements en terre dès la première attaque : l'ouvrage du Grand Redan, a peu près rasé par l'artillerie anglaise dans la journée du 17 octobre, était reconstruit et réarmé le 18 au matin. Avec Todleben la défense devint une sorte d'offensive : loin de s'enfermer derrière les lignes primitivement tracées, il ne cessa, jusque sous le feu des Alliés, de travailler à s'étendre par de continuelles approches, et c'est au plus fort du siège qu'il édifia en avant de Malakof le fameux ouvrage du Mamelon Vert. Le général Pélissier dans une lettre à l'empereur, le 29 juin 1855, devait parfaitement définir le caractère extraordinaire que l'audace de Todleben donna à ce siège sans précédent : « Qu'est-ce que le siège de Sébastopol? disait-il. C'est la lutte persistante de deux armées marchant l'une contre l'autre en remuant de la terre, construisant des batteries et se disputant la possession du champ clos qui les sépare depuis le début, comme on se dispute les positions décisives du terrain dans une bataille. C'est un combat continu de huit mois... Chaque fois que nous nous sommes arrêtés, l'ennemi a marché immédiatement contre nous... » On remua tant de terre qu'à la fin du siège les Alliés avaient ouvert plus de 80 kilomètres de tranchées.

Les Alliés devant Sébastopol. — Canrobert. — Lorsque le 26 septembre les Alliés débouchèrent sur le plateau de Chersonèse, à l'est et au sud de Sébastopol, la place était déjà à l'abri d'un coup de main. Ils ne bloquèrent du reste que la partie méridionale, et les communications au nord restèrent constamment libres. Les Anglais s'établirent à l'est, en face de Karabelnaïa que couvraient l'ouvrage Malakof et le Grand Redan. A l'ouest, devant la ville gardée par le bastion du Mat et le Bastion

Centra., s'installèrent les Français. Saint-Arnaud n'était plus à leur tête. Atteint par le choléra, il avait dû résigner le commandement aux mains de Canrobert. Embarqué le 29 septembre, il mourut le soir même à bord du *Berthollet*.

Le nouveau commandant de l'armée française était célèbre par sa bravoure, très aimé du soldat auquel il témoignait un constant intérêt et dont il ménageait le sang. Mais il manquait de fermeté de caractère; il se troublait devant la grandeur de la tâche et les responsabilités qui lui incombaient. Se méfiant trop de lui-même, il était hésitant, incertain, défauts d'autant plus graves que son collègue lord Raglan n'était que trop porté déjà à temporiser. En brusquant les attaques, l'on pouvait, au dire de Todleben et du maréchal Niel, rendre rapide la chute de Sébastopol. La tranchée ne fut ouverte que le 9 octobre. Le 17, 53 pièces françaises, 73 pièces anglaises ouvrirent le feu. Malgré le concours de la flotte, l'attaque française échoua complètement. Les Anglais qui avaient ruiné le Grand Redan n'eurent pas l'audace de pousser leur avantage : l'occasion perdue par eux ce jour-là ne devait plus se retrouver.

Balaklava; Inkermann. — Les Alliés étaient à peine établis sur le plateau que déjà il leur fallait songer à se défendre. Le 25 octobre, Menchikof tentait de faire enlever par le général Liprandi le petit port de Balaklava où les Anglais avaient établi leurs magasins. La tentative échoua, mais il en coûta aux Anglais la meilleure partie de leur cavalerie légère, jetée par lord Raglan dans une charge « impossible à comprendre » (Canrobert). Ce n'était là du reste pour Menchikof qu'une sorte de combat d'avant-garde : il préparait ailleurs un effort décisif, et la supériorité numérique que lui assuraient les renforts accourus de Bessarabie devait lui faire espérer le succès. Contre les 65 000 hommes dont les Alliés disposaient, il allait pouvoir en engager 100 000.

Le 5 novembre, bien avant l'aube, par un épais brouillard succédant à une pluie torrentielle, les avant-postes anglais étaient soudainement attaqués sur le plateau d'Inkermann. L'attaque venait à la fois de Karabelnaïa et de la vallée de la Tchernaïa, prenant les Anglais de front et de flanc. Ils tinrent trois

heures avec une admirable ténacité, sans vouloir recourir à l'aide des Français qui, dès l'ouverture du feu, avaient pris les armes et se tenaient à portée, prêts à agir au premier signal. A neuf heures cependant, ramené à vingt pas de ses tentes, un sixième de son effectif gisant dans la boue sanglante, n'ayant plus un homme en réserve, écrasé, débordé sur sa droite, lord Raglan appela Bosquet à la rescousse.

A la même heure, à l'autre extrémité des lignes alliées, en face de la ville, les Russes tentaient une sortie sur les travaux français. Cette diversion vivement repoussée retarda de peu l'arrivée du gros de nos forces à Inkermann. Bourbaki, accouru au pas de charge, avait une première fois, avec deux bataillons, arrêté l'élan des Russes. A onze heures, pressés par les chasseurs à pied, les zouaves, les tirailleurs algériens, les soldats de Menchikof ramenés au bord de l'escarpement du ravin de la Tchernaïa étaient jetés par-dessus les crêtes. Sur 40 000 hommes engagés les Russes avaient 11 800 hommes et cinq généraux hors de combat. Les Anglais avaient eu 12 000 hommes engagés, les Français 4000. Les premiers avaient neuf généraux et 2000 hommes atteints, les seconds 1700 hommes sur les deux champs de bataille. Rien ne saurait dire mieux que ces chiffres combien acharnée fut la lutte. C'est que les Alliés avaient combattu non pour la victoire, mais pour la vie.

L'hiver. — Le siège de Malakof. — Les Russes battus n'en avaient pas moins atteint ce résultat que les Alliés, rudement éprouvés, ne purent donner l'assaut projeté : il leur fallut attendre des renforts. Mais si les Français eurent rapidement plus de 50 000 hommes, les troupes expédiées aux Anglais ne suffisaient même pas à réparer leurs pertes quotidiennes. Le froid était arrivé, brusque et sévère, avec de longues pluies d'abord, puis la neige, les grandes rafales du nord et les gelées : les Anglais habitués à beaucoup de confort, dépourvus d'esprit d'initiative et de belle humeur, n'étaient nullement préparés à ces rigueurs du climat; à la fin de novembre les hommes étaient encore en pantalon de treillis. La mortalité était énorme : sur 53 000 hommes envoyés d'Angleterre il restait 12 000 hommes valides. Malgré les secours de toute sorte apportés par les Fran-

çais, qui mettaient tout en commun, l'armée anglaise fondait : en 1855, en une semaine, 2000 hommes entraient dans les hôpitaux.

Aussi lord Raglan fut-il réduit, si pénible que cela fût pour l'amour-propre anglais, d'abord à décliner une proposition d'assaut combiné, puis à demander à Canrobert de venir renforcer sa droite devant Karabelnaïa et de se charger de l'attaque contre un ouvrage jusqu'alors négligé, la tour Malakof. Le 13 janvier (1855), les Anglais nous abandonnaient le plateau d'Inkermann et le terrain en avant de la tour. Désormais l'armée française encadrait l'armée anglaise. Comme le disait le chef du génie français, le général Bizot, auquel n'avait pas échappé l'importance stratégique de Malakof, c'était un nouveau siège à entreprendre et l'attaque finale remise au printemps. Bizot se trompait dans ses prévisions : pour se rendre maître de Malakof et par là de Sébastopol, il n'allait pas falloir moins de neuf mois.

Malgré l'hiver les opérations ne chômèrent pas. L'armée russe, où le prince Gortchakof avait remplacé Menchikof, échoua dans une tentative contre Eupatoria gardée par les Turcs d'Omer pacha (17 février). La mort du tsar Nicolas, le 2 mars, donna quelques espérances aux pacifiques : espérances vite évanouies. Dans un manifeste à ses peuples, le nouveau tsar Alexandre II protestait de sa foi dans l'avenir et de son espoir de réaliser « les vues et les désirs de ses illustres prédécesseurs Pierre, Catherine, Alexandre le bien-aimé et son auguste père d'impérissable mémoire ». Il redoublait d'efforts pour fournir de nouveaux secours aux héroïques défenseurs de Sébastopol.

De leur côté les Alliés ne négligeaient rien pour accroître leurs forces. Le 26 janvier, une alliance avait été signée avec le roi de Sardaigne Victor-Emmanuel, et 15 000 Sardes partaient avec La Marmora pour la Crimée. Napoléon envoyait une partie de sa garde et préparait la formation d'une armée de réserve dont il se proposait d'aller lui-même prendre le commandement : « Sa présence, écrivait-il à Palmerston le 26 février 1855, assurerait l'unité de vue et d'action : c'était le seul moyen de terminer rapidement l'entreprise. » Ce projet, qui déplaisait aux Anglais autant qu'aux intimes du souverain, ne fut pas

réalisé. Les forces alliées, au printemps, montaient à plus de 140 000 hommes.

Pélissier; le Mamelon Vert; l'assaut du 18 juin. — A ce moment, pris entre les plans de l'empereur qui, pour rendre possible l'investissement complet, voulait déblayer la Crimée de toute armée russe, et lord Raglan qui s'enracinait sur ses positions, Canrobert, le 16 mai, donna sa démission. Il fut remplacé par Pélissier, homme de volonté tenace et de prompte décision, très résolu du reste à ne rien tenter des manœuvres extérieures préconisées par l'empereur, parce qu'il les tenait pour dangereuses, déterminé à presser l'attaque directe, à une offensive incessante et hardie. Il eut, dès le début, son plan « irrévocablement arrêté dans son esprit », et sans détours il écrivait à l'empereur : « Je me sens les épaules assez fortes pour le fardeau dont je me suis chargé : mais je le porterai d'autant mieux que je me sentirai une certaine liberté d'allure. » Comme on ne lui accordait pas cette liberté relative, il la prit, et passa outre aux ordres les plus formels. Le 25 mai, il faisait occuper Kertsch à l'entrée de la mer d'Azow, coupant de la sorte aux Russes l'une de leurs deux lignes de ravitaillement. Le 7 juin, il enlevait le Mamelon Vert qui couvrait Malakof et tous les ouvrages extérieurs des Russes.

Grisés par ce premier succès, Pélissier et Raglan donnèrent l'assaut à Malakof et au Grand Redan, le 18 juin, jour anniversaire de Waterloo. L'attaque, insuffisamment préparée, commencée de trop loin, opérée sans ensemble, échoua sur tous les points : 5500 hommes avaient été sacrifiés inutilement. L'échec de cette tentative faillit amener un nouveau changement dans le commandement de l'armée française : « Ma patience est à bout, écrivait l'empereur à Pélissier, et je ne puis tolérer plus longtemps que mes ordres soient méconnus » ; il le sommait ou de s'incliner ou de remettre le commandement au général Niel. Le maréchal Vaillant réussit à faire retirer cette lettre. Le 28 juin, Raglan mourait du choléra : il fut remplacé par Simpson.

Traktir; prise de Malakof. — Les travaux d'approche avaient été repris avec une nouvelle vigueur. Le prince Gort-

chakof sentant que la chute de Sébastopol ne pouvait plus guère être retardée, tenta cependant avec l'armée de secours une diversion suprême. Le 16 août, il fit attaquer sur la Tchernaïa, au pont de Traktir, trois divisions françaises et une division sarde : il perdit là 8000 hommes.

A partir du 17 août, les Alliés ouvrirent sur Sébastopol un feu incessant, qui écrasant les ouvrages, tuant de 7 à 800 hommes par vingt-quatre heures, avait à moitié désorganisé la défense, quand, le 5 septembre, la parallèle étant poussée à 25 mètres de Malakof, commença le dernier bombardement, « le bombardement infernal ». Trois jours durant, 803 bouches à feu « pilèrent » la place sous les bombes et les boulets : 70 000 projectiles furent lancés dans la seule journée du 7; 7500 Russes avaient péri dans ces trois jours.

Le 8 septembre, 20 000 Franco-Sardes aux attaques de la ville, 25 000 Français devant Karabelnaïa et Malakof, 11 000 Anglais au Grand Redan devaient assaillir la place, où Gortchakof disposait encore de 50 000 hommes. Ce ne devait pas être un assaut mais, selon le dire de Bosquet, une lutte généralisée « armée contre armée ». A midi, les batteries se taisaient soudain et le 1er zouaves s'élançait sur Malakof. A deux heures la division Mac-Mahon occupait entièrement l'ouvrage. Vainqueurs sur tous les autres points, les Russes firent jusqu'à cinq heures les efforts les plus désespérés pour reprendre Malakof dont la perte entraînait la perte de la ville. Il y eut à la gorge de l'ouvrage une lutte sans merci, à la fin de laquelle tirailleurs algériens et zouaves de la garde combattaient derrière un vrai mur de cadavres. Quand Gortchakof eut reconnu l'inutilité de tout nouvel effort, il donna l'ordre d'évacuer Sébastopol. La retraite s'effectua par un pont jeté en travers de la rade du Nord. Le passage dura toute la nuit, tandis que un à un sautaient bastions et magasins et que dans la rade flambaient les derniers vaisseaux russes incendiés par leurs équipages. De Sébastopol, au jour naissant, il ne restait rien qu'un monceau de ruines informes et fumantes, pour lesquelles dans la dernière journée les Alliés avaient sacrifié 10 000 hommes, les Russes 13 000.

Les Russes n'abandonnèrent pas la Crimée; pourtant la guerre était implicitement terminée. Bien que les Alliés eussent près de 200 000 hommes et que l'on ne cessât de renforcer les armées, ils ne tentèrent rien contre Gortchakof établi vers Simferopol avec 150 000 hommes environ. Les Anglo-Français se bornèrent à l'occupation de Kinbourn sur le liman du Dniepr (17 octobre). A Sébastopol les Anglais exigèrent la destruction systématique des ports, de la rade, des casernes, des docks, des écluses et des bassins de radoub, besogne de Vandales qui répugna singulièrement à nos troupes. A Londres, où l'amour-propre national réclamait une revanche de l'échec subi devant le Grand Redan, on préparait un formidable armement contre Cronstadt. Mais les derniers coups de canon furent tirés en Asie Mineure, autour de Kars. La place, assiégée par les Russes depuis le mois d'août, et qu'Omer pacha ne sut pas débloquer, dut capituler faute de vivres, le 25 novembre. Ce succès rendant un peu de prestige aux armes russes devait disposer le tsar à entrer en pourparlers avec ses ennemis et facilita l'ouverture des négociations.

III. — La guerre de Crimée; la diplomatie; le traité de Paris.

La politique autrichienne. — Pendant toute la durée de la guerre les diplomates n'avaient pas cessé d'agir. La France et l'Angleterre, après la signature du protocole de Vienne, s'étaient efforcées d'amener l'Autriche et la Prusse à une action armée contre la Russie. L'Autriche, dans toute cette période, pratiqua la politique louche des impuissants chez qui la conscience de leur faiblesse n'empêche pas les âpres convoitises, et qui ne voulant rien risquer n'en voudraient pas moins tout obtenir. Ce qu'elle voulait d'abord c'était l'évacuation des Principautés danubiennes par l'armée russe : ce qu'elle espérait ensuite c'était l'occupation de ces mêmes provinces par l'armée autrichienne. Mais elle ne disposait que de forces médiocres, peu

nombreuses, trop dispersées, difficiles à concentrer, — détails soigneusement dissimulés aux diplomates anglais et français et qui leur échappaient. Aussi ne voulait-elle s'engager qu'avec le concours assuré de la Prusse.

La politique prussienne; la Confédération germanique. — Or la cour de Berlin, grâce à la perspicacité de son attaché militaire à Vienne, le prince de Reuss, connaissait bien la faiblesse de l'armée autrichienne : aussi se refusa-t-elle à signer autre chose qu'un traité de garantie, pour le cas, jugé avec raison invraisemblable, où l'Autriche serait attaquée par la Russie (20 avril 1854). Elle ne consentait à l'offensive que si des intérêts *allemands* étaient en jeu; elle demandait même que la Confédération germanique fût invitée à accéder au traité. Connaissant l'inclination de toutes les petites cours pour la Russie, la Prusse était certaine qu'ainsi mêlées à l'affaire elles serviraient, selon l'expression de Bismark, « de sabot pour enrayer les idées belliqueuses de l'Autriche ». Ces prévisions se trouvèrent justifiées. Les États germaniques n'entrèrent dans l'alliance que le 24 juillet, après de longues conférences à Bamberg, et prétendirent qu'aucune démarche ne fût tentée sans leur assentiment. Elles allèrent même jusqu'à proposer des actes hostiles aux Alliés, comme de les contraindre à s'arrêter sur le Danube : en sorte que pour avoir voulu trop prendre ses sûretés, l'Autriche se trouvait paralysée, en passe même de prendre parti pour la Russie et de se brouiller avec la France et l'Angleterre.

Les conférences de Vienne; protocole des « quatre garanties ». — Mais celles-ci menaçant de créer des difficultés en Italie, le chancelier Buol se hâta de provoquer la réouverture des conférences de Vienne, et bien que la Prusse refusât d'y figurer, il signa avec les cours alliées le protocole du 8 août. Il établissait comme bases nécessaires de la paix l'abolition du protectorat russe sur la Valachie, la Moldavie et la Serbie, auquel serait substituée la garantie collective des puissances; la liberté de la navigation aux embouchures du Danube; la revision de la convention des Détroits; le renoncement pour la Russie à tout protectorat religieux en Turquie, les grandes

puissances devant obtenir de l'initiative du sultan la confirmation et l'observation des privilèges des diverses communions chrétiennes. Ce fut ce que l'on appela les *quatre garanties*.

L'adhésion de l'Autriche à ces stipulations parut le prélude d'une action effective de ses armées. Il n'en fut rien. Depuis le 31 juillet les Russes procédaient à l'évacuation des provinces danubiennes : les Autrichiens les y remplaçaient en vertu d'un traité avec la Porte (3 juin). L'Autriche était arrivée à ses fins : elle jugeait inutile de s'engager davantage.

Cela n'échappa ni au gouvernement français, ni au gouvernement anglais, et comme ni l'un ni l'autre ne voulaient ainsi tirer les marrons du feu pour François-Joseph, très ostensiblement ils reprirent les négociations avec le roi de Sardaigne. La tactique réussit en partie.

L'alliance du 2 décembre 1854. L'alliance Sarde. — Le 2 décembre 1854, l'Autriche signait avec la France et l'Angleterre un traité d'alliance. Les trois puissances s'engageaient à ne conclure aucun arrangement avec le tsar avant d'en avoir délibéré en commun ; l'Autriche se chargeait de défendre les Principautés au cas d'un retour offensif des Russes, la France et l'Angleterre la soutenant de toutes leurs forces ; enfin un article secret stipulait que si la paix n'était pas assurée, avant le 1er janvier 1855, les Alliés « délibéreraient sans retard sur les moyens efficaces pour obtenir l'objet de leur alliance ». Grâce à cette dernière clause l'Autriche espérait pouvoir indéfiniment retarder le moment où il lui faudrait agir, et elle se flattait d'empêcher par ce semblant d'engagement la conclusion de l'alliance avec la Sardaigne.

Mais les puissances ne furent pas dupes. Napoléon tenait d'autre part à ce que la Sardaigne intervînt dans la guerre : c'était en effet le seul moyen pour elle de figurer au congrès où serait réglée la question d'Orient, de prendre rang parmi les grandes puissances et d'appeler solennellement l'attention de l'Europe sur la question d'Italie. Depuis le mois de mai 1854, l'ambassadeur de France Grammont préparait avec Victor-Emmanuel et Cavour une alliance qui fut signée le 26 janvier 1855, et en vertu de laquelle un corps sarde était envoyé en

Crimée. La liberté de l'Italie devait sortir de ce traité. Vainement l'Autriche, pour donner une apparence de satisfaction aux Alliés, présentait à la Prusse et à la Diète germanique une demande de mobilisation. La Prusse fit repousser cette demande qui servit seulement à brouiller les puissances de l'Europe centrale : là encore l'un des résultats poursuivis par Napoléon III se trouvait atteint.

Troisième conférence de Vienne. — Aussitôt après la mort de Nicolas (2 mars 1855), une nouvelle conférence, d'où les Alliés exclurent la Prusse, s'ouvrit à Vienne en vue de préparer la paix (15 mars). Drouyn de Lhuys et John Russell s'y rendirent. On ne put s'entendre ni sur la question de la garantie collective de l'intégrité de l'empire ottoman, ni sur la question de la limitation des forces navales de la Russie dans la mer Noire, et la conférence n'eut d'autre résultat que la retraite de Drouyn de Lhuys et de Russell, désavoués par leurs gouvernements. Et comme rien de décisif ne se produisait en Crimée, comme la victoire des Alliés ne paraissait plus certaine, comme la Prusse et la Confédération manifestaient clairement leurs sympathies pour la Russie, l'Autriche, abandonnant les Alliés, licenciait 60 000 hommes de ses réserves.

L'ultimatum autrichien; préliminaires de Vienne. — La chute de Sébastopol changea ses dispositions. Craignant, si la guerre se prolongeait, que Napoléon III n'usât des procédés révolutionnaires et ne fît appel aux Polonais, sachant d'autre part les Russes à bout de force, et que par suite une attitude très belliqueuse ne l'exposerait pas à de sérieux risques, le cabinet de Vienne se rapprocha de Napoléon et proposa en novembre d'adresser au tsar un ultimatum. La Prusse elle-même, qui commençait à craindre une guerre sur le Rhin, pressa le tsar de s'incliner. Le 16 janvier 1856 Alexandre II envoyait son adhésion, et le 1er février les préliminaires de paix étaient signés à Vienne.

Congrès de Paris; la paix. — En raison du rôle prépondérant joué par la France, le congrès pour la paix se tint à Paris. Il s'ouvrit le 25 février 1856, sous la présidence du comte Walewski, ministre des Affaires étrangères de Napoléon.

L'Autriche était représentée par Buol et le baron de Hübner; l'Angleterre par lord Clarendon et lord Cowley; la Russie par le prince Orloff, la Sardaigne par Cavour, la Turquie par Fuad et Ali pacha. La Prusse ne fut admise à siéger qu'après l'ouverture des séances et sur les très vives instances de Napoléon. Le traité fut signé le 30 mars. On avait remarqué l'extrême courtoisie des rapports entre les plénipotentiaires de France et de Russie : la guerre n'avait laissé entre les deux pays qu'un sentiment de commune estime, né de la bravoure déployée sur les champs de bataille; une même rancune contre l'Autriche allait faciliter un rapprochement que beaucoup dès lors prévoyaient.

Bien que les puissances ne dussent pas intervenir dans l'administration intérieure de la Turquie, le traité définitif ne pouvait être signé avant que des garanties eussent été assurées aux chrétiens par un acte solennel du sultan. La France et l'Angleterre l'avaient du reste contraint de prendre des engagements fermes à cet égard. Le 18 février 1856 parut un *hatti-humayoun* qui garantissait les privilèges et immunités accordés de toute antiquité à toutes les communautés chrétiennes, renouvelait les dispositions du tanzimat, proclamait l'égalité de tous les cultes et de toutes les nationalités, l'admissibilité des chrétiens à tous les emplois, et leur assurait une représentation dans le conseil d'État.

Ce hatti-humayoun fut transmis au congrès. Par l'article 9 du traité de Paris, les puissances donnaient acte de cette communication et en reconnaissaient « la haute valeur ». Il était « bien entendu qu'elle ne saurait en aucun cas donner le droit aux puissances de s'immiscer soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de S. H. le sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de l'Empire ». Ainsi se trouvait sauvegardé le principe de l'indépendance du sultan. L'article 7 garantissait « l'intégrité territoriale » de son empire; « tout acte de nature à y porter atteinte serait considéré comme une question d'intérêt européen ». Au cas de difficultés entre la Turquie et quelqu'une des puissances contractantes, avant tout recours à la force, il serait fait appel à la médiation des signataires du traité (article 8). Les articles suivants stipulaient le

renouvellement de la convention de 1841 relative aux Détroits, neutralisaient la mer Noire où la Russie et la Turquie ne devraient avoir ni flottes de guerre, ni arsenaux; proclamaient la liberté de la navigation du Danube dont les embouchures seraient aménagées sous la surveillance de délégués des sept puissances. La frontière russe en Bessarabie était modifiée de façon à ce que le delta du Danube appartînt en entier à la Moldavie. En Asie, la frontière russo-turque était rétablie telle qu'elle était avant la guerre. Les privilèges et les libertés des Principautés danubiennes maintenues sous la suzeraineté de la Porte, étaient garantis par toutes les puissances; tout protectorat russe ou turc était aboli; leur administration serait indépendante et nationale. Les mêmes garanties étaient assurées à la Serbie.

Les résultats. — Telles furent les dispositions principales du traité de Paris. Pour la première fois au XIXe siècle le sultan signait un traité qui ne consacrait aucun démembrement de son empire, aucun affaiblissement de sa puissance. La Turquie obtenait ce qui lui avait été refusé à Vienne, en 1815, sa place dans le concert des puissances et son entrée dans le droit public européen. Il lui était même fait une situation privilégiée, puisque l'intervention bienveillante, la médiation des autres États était assurée, en vue d'éviter la guerre, chaque fois que naîtrait un conflit où elle se trouverait impliquée. Bien plus, on la proclamait intangible à l'avenir et l'on faisait du principe de l'*intégrité de l'empire ottoman*, comme du principe de son *indépendance intérieure*, deux dogmes du droit international et de la diplomatie. Enfin la France et l'Angleterre en détruisant la puissance militaire de la Russie sur la mer Noire, l'Europe en se portant garante que cette puissance ne serait pas reconstituée, assuraient la sécurité de la Turquie : c'est elle qui retirait le plus clair bénéfice de la guerre.

L'Autriche, en apparence au moins, et l'Angleterre étaient après la Turquie les gros bénéficiaires : l'une voyait la Russie exclue des Principautés, écartée du Danube; l'autre avait anéanti une force navale qui aurait pu quelque jour intervenir dans la Méditerranée et y contrecarrer la politique anglaise.

Mais la première avait exaspéré et la Russie par son ingratitude, et les Alliés par sa politique hypocrite. C'est elle qui au congrès avait réclamé avec acharnement la cession de la Bessarabie à la Moldavie. « Il ne sait pas, M. le plénipotentiaire d'Autriche, disait le comte Orloff, il ne sait pas combien de larmes et de sang cette rectification de frontière coûtera à son pays. » La Russie devait tenir sa vengeance trois ans plus tard, en Italie. Quant à l'Angleterre, en exigeant qu'aucun arsenal ne fût créé, qu'aucune flotte ne fût construite par la Russie sur la mer Noire, elle avait outrepassé la mesure. Momentanément abattue, la Russie pouvait subir ces conditions : mais à la première occasion favorable elle déchirerait un traité humiliant et dont le maintien n'importait en somme qu'à l'Angleterre seule.

Le gain de la France était purement moral : c'était, en Europe, son prestige recouvré; en Orient, sa prépondérance rétablie; d'avantages matériels elle n'en avait point cherché : « elle était assez riche pour payer sa gloire ». Mais Napoléon avait atteint un résultat qui échappa d'abord à beaucoup; il avait disloqué la coalition des États absolutistes, Russie, Prusse, Autriche : par là se trouvait facilitée et préparée la réalisation de son idée favorite, l'émancipation de l'Italie. Le fait apparut clairement lorsqu'à la fin du congrès, à la suite d'une entente entre l'empereur et Cavour, le comte Walewski, à propos de l'occupation du Pirée par les troupes françaises, en vint à parler des États italiens occupés par des troupes étrangères, signala l'irrégularité et les dangers de la situation dans les États de l'Église et le royaume des Deux-Siciles, et conclut à la nécessité d'adresser aux souverains des « avertissements ». Les plénipotentiaires autrichiens se trouvèrent seuls à protester. S'il ne fut pris aucune résolution ferme, il n'en resta pas moins, comme devait le dire Cavour, que « la question italienne était désormais entrée dans l'ordre des questions européennes ». Ce ne fut pas le moindre résultat de la guerre d'Orient.

Sur la proposition de la France le congrès adopta dans sa dernière séance une déclaration en quatre articles, inspirée des règles qu'avaient suivies les Alliés pendant la guerre. « La course est et demeure abolie. Le pavillon couvre la marchan-

dise ennemie à l'exception de la contrebande de guerre. La marchandise neutre, à l'exception de la marchandise de guerre, n'est pas saisissable sous pavillon ennemi. Les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs. » Il y avait près d'un siècle que la France luttait pour l'adoption de ces principes.

IV. — La Turquie et les Chrétiens des Balkans.

Le hatti-humayoun de 1856. — Le *hatti-humayoun* du 18 février 1856, s'il eût pu être appliqué loyalement et intégralement, aurait changé sans doute les destinées de l'empire ottoman. C'était sur le papier une véritable révolution, un 89 impérial. Proclamant l'égalité de tous les cultes et de toutes les nationalités, l'égalité de tous ses sujets devant l'impôt et le service militaire, l'admissibilité des chrétiens à tous les emplois (art. 8), le sultan bouleversait l'organisation traditionnelle de son empire, où tout reposait depuis des siècles sur le principe de la sujétion du Chrétien au Turc, de l'oppression du raïa par le musulman. Le hatti-humayoun spécifiait en outre qu'il serait créé des tribunaux mixtes et que les chrétiens auraient une représentation dans le conseil d'État. Il promettait une prompte codification des lois civiles et criminelles, une réforme de la police et du système pénitentiaire, la réorganisation des administrations provinciales, l'amélioration des voies de communication, la création d'établissements de crédit pour le commerce, la refonte du système monétaire, voire même l'établissement d'un budget annuel des recettes et des dépenses. Tous ces beaux projets devaient rester lettre morte par suite de l'opposition des intéressés, chrétiens aussi bien que musulmans. Les musulmans estimaient qu'il y avait danger à armer les raïas; ils admettaient moins encore que ces raïas pussent dans les régiments commander aux fidèles du Prophète. A l'obligation du service personnel les chrétiens préféraient l'ancien système du *kharadj*, véritable taxe d'exonération : l'impôt en argent leur allait mieux que l'impôt du sang. On admit d'abord le remplacement, et l'on en revint ensuite à la taxe

sous un nom nouveau (*bedel-i-askeriyeh*). D'autre part la proclamation de l'égalité entre tous les sujets du sultan devait entraîner la suppression, tout au moins la revision des privilèges accordés aux communautés religieuses : de là une vive opposition des patriarches et des évêques, qui savaient bien que ces privilèges leur donnaient seuls quelque sécurité, et que le régime de l'égalité serait immédiatement pour eux le régime de l'arbitraire. Si bien que la réforme générale promise en 1856 n'eut d'autre résultat que la création de quelques fonctionnaires nouveaux et de deux ministères, celui de la Justice et celui de l'Instruction publique. Vainement en 1859 la Russie réclama une enquête sur la situation faite aux Chrétiens, et les divers gouvernements européens exprimèrent officiellement le regret que le sultan « ne procédât pas à une application graduelle et soutenue des réformes ». L'enquête commencée en 1860 par le grand-vizir n'aboutit pas.

Les affaires du Liban. — Le massacre des consuls de France et d'Angleterre à Djedda (15 juillet 1858) — massacre immédiatement suivi du bombardement de la ville par notre flotte — avait prouvé que le fanatisme musulman demeurait le même. Les affaires de Syrie (mai à juillet 1860) prouvèrent que la Porte se ferait toujours complice de ce fanatisme. Les Druses dans le Liban et l'Anti-Liban se jetèrent sur les Maronites et se livrèrent à d'effroyables massacres. A Damas (9 au 14 juillet), l'héroïsme d'Abd-el-Kader, qui avec ses Algériens se jeta dans la mêlée et fit de son palais un asile, empêcha seul l'égorgement total de la population chrétienne. Les autorités turques, le maréchal Ahmed pacha, gouverneur de Damas, et le gouverneur de Syrie Kurchid pacha n'avaient rien fait pour empêcher ces atrocités, auxquelles sur certains points, spécialement à Damas, les troupes ottomanes avaient même participé. Le gouvernement français n'oublia pas que la protection des Maronites lui appartenait. Tandis qu'il préparait l'envoi à Beyrouth d'un corps expéditionnaire, il exigea justice à Constantinople dans les termes les plus énergiques. La Porte prit peur et sévit. Fuad pacha envoyé en Syrie fit fusiller Ahmed pacha et exécuter 185 musulmans complices ou auteurs des

massacres. Une commission internationale réunie à Beyrouth, en 1861, essaya de réorganiser l'administration de la *montagne*; une convention signée à Constantinople le 9 juin établit un gouverneur unique, pris parmi les chrétiens, relevant directement du sultan, nommant les fonctionnaires et les juges, percevant l'impôt, assurant l'ordre au moyen de milices locales, les troupes turques étant exclues.

Abdul-Asiz. — Fuad et les finances. — Le 25 juin 1861, Abdul-Medjid mourait. Son successeur Abdul-Asiz était l'espoir du parti *Vieux Turc* et des ennemis de toute transformation. Il parut devoir tromper ces espérances. Son premier acte fut d'adresser au grand-vizir un hatti-cherif où il annonçait sa volonté de poursuivre l'œuvre des réformes; puis il supprima le harem et déclara qu'il n'aurait qu'une femme. En fait, le pouvoir fut presque constamment exercé par deux des hommes de la *Jeune Turquie*, Fuad pacha jusqu'à 1866, puis Ali pacha, l'un et l'autre anciens plénipotentiaires au congrès de Paris, le second célèbre dans tout l'Empire, parce que — fait presque unique — il n'avait jamais voulu accepter un pot-de-vin. L'un et l'autre se vouèrent à la double tâche d'essayer de rétablir les finances et de réaliser au moins en partie les promesses de 1856.

Fuad s'occupa plus particulièrement des finances, que les malversations des fonctionnaires, les dépenses exagérées du sultan, particulièrement celles du harem, les insurrections, les guerres, le trouble causé par les essais de réforme, avaient mises dans le plus lamentable état. Mahmoud II en recourant le premier, en 1830, aux émissions de papier-monnaie (*caimé*), avait aggravé le mal : comme tous les gouvernements ignorants de la science financière, le gouvernement turc avait abusé de ce moyen si commode en apparence de se procurer de l'argent. Pour parer au déficit, qui monta à 80 millions en 1860, on avait multiplié les émissions; puis on avait établi le cours forcé, croyant ainsi remédier au discrédit du papier, qui tomba à deux septièmes de sa valeur nominale. Par malheur le sultan avait promptement oublié ses bonnes résolutions premières : il eut bientôt un harem de 900 femmes avec 3000 serviteurs, et chaque jour on y servait 500 tables à douze plats. On essaya vaine-

ment d'emprunts à l'étranger, au taux de 8 p. 100, même de 12 p. 100 en 1865. Les projets de réforme profonde échouèrent; on arriva seulement à l'établissement du grand livre de la dette publique (1865), et, avec le concours de financiers français et anglais, à la création de la Banque ottomane.

Ali pacha et les réformes administratives. — En 1864, Fuad fit une tentative pour séparer la justice de l'administration en créant un tribunal et un conseil de notables dans chacune des subdivisions administratives, *vilayet* (gouvernement), *sandjak* (département), *kaza* (district). Les événements de Crète amenèrent les puissances à protester de nouveau contre l'inexécution du hatti-humayoun de 1856. Elles constatèrent qu'aucune des promesses n'avait été tenue, que les chrétiens n'étaient guère plus admis aux emplois que par le passé, que la justice leur était toujours aussi mal rendue, que l'organisation financière demeurait déplorable. Ali pacha ne dédaigna pas cette protestation; il essaya réellement d'appliquer les conseils de la France et d'opérer la fusion entre les divers éléments constitutifs de l'empire. Il faisait créer un conseil d'État mi-partie et le sultan, à la séance d'inauguration (juin 1868), déclarait « qu'il n'existait pour lui aucune distinction entre les musulmans et les chrétiens ». « La religion et les droits des chrétiens, ajoutait-il, étaient sauvegardés jusqu'à ce jour, mais les chrétiens n'étaient pas appelés aux grandes fonctions de l'État. C'était l'ancien système : maintenant la porte de toutes les fonctions, y compris celles de grand-vizir, est ouverte aux chrétiens. Le seul mérite décidera des fonctions publiques. » Pour recruter des administrateurs instruits à l'européenne et déterminés à appliquer les réformes, on créa le lycée français de Galata. Un ministère de l'Intérieur fut organisé en 1869; la même année on publia les premiers éléments d'un code civil; enfin en 1870 on autorisa l'usage du système décimal des poids et mesures. Mais Ali pacha mourut en 1871, — Fuad était mort en 1869; — d'autre part les événements de 1870-71 détournèrent l'attention de l'Europe. La Turquie retomba à l'impuissance, et tandis que la Russie obtenait de la conférence de Londres (13 mai 1871) l'abolition des clauses du traité de 1856 qui neutralisaient la

mer Noire, son influence se substituait à Constantinople à celle de la France vaincue.

Deux insurrections, en Herzégovine et en Crète, entraînant l'une et l'autre des complications avec des États voisins, avaient rendu plus difficile encore la tâche des ministres réformateurs.

Le Monténégro. — Le soulèvement herzégovinien se produisit en 1861 et tout de suite amena un conflit avec le Monténégro. Dans le petit État serbe orthodoxe de *Tsernagora* (Montagne Noire), une transformation politique importante pour l'avenir, avait été opérée en février 1852. Le gouvernement de la Tsernagora était, depuis 1499, une sorte de théocratie, le pouvoir y étant exercé par un prince-évêque (*vladika*) pris dans la famille des Niegosch, le neveu succédant régulièrement à l'oncle. A la mort de Pierre II (1851), son neveu Danilo sécularisa la dignité princière. Comme depuis 1830 la Tsernagora était à peu près entrée dans la clientèle de la Russie, Danilo avait sollicité et obtenu l'approbation de Nicolas. Contre cette transformation le sultan protesta : les Turcs, bien que n'ayant jamais pu prendre pied dans cette inaccessible citadelle de rochers, prétendaient en effet y exercer une véritable suzeraineté. Omer pacha reçut l'ordre d'attaquer : après une lutte de trois mois et trois défaites subies par les Turcs, l'Autriche força le sultan à suspendre les hostilités (1853). Cette intervention et l'action du consul de France déterminèrent Danilo à résister au mouvement d'opinion de son peuple, tout dévoué aux Russes, et à garder pendant la guerre de Crimée une stricte neutralité. Au congrès de Paris Ali pacha n'en prétendit pas moins faire reconnaître par l'Europe que le Monténégro était « partie intégrante de l'Empire Ottoman »; Danilo protesta aussitôt, réclamant la reconnaissance officielle de son indépendance, une rectification de frontières et la cession d'Antivari et de son port. Les puissances répondirent à Danilo en l'engageant à reconnaître la suzeraineté du sultan. Seul Napoléon prit parti pour les Monténégrins. En 1857 il recevait Danilo aux Tuileries et tenait son héritier présomptif sur les fonts baptismaux. Lorsqu'en 1858, sans déclaration de guerre, les Turcs envahirent la Montagne Noire, l'amiral Jurien de la Gravière vint bloquer

Antivari. Le 13 mai, le prince Mirko Petrovitch, frère de Danilo, infligeait aux 20 000 hommes d'Hussein pacha, à Grahovo, dans un terrible combat à l'arme blanche, une sanglante défaite : 3000 Turcs étaient tués, et toute l'artillerie tombait aux mains des montagnards. Le sultan admit alors les décisions d'une commission européenne dont Napoléon avait provoqué la réunion et qui devait procéder à une délimitation de frontière entre les deux pays. Un délégué monténégrin y figura officiellement. Le travail n'était pas achevé quand à Cattaro, le 13 août 1860, Danilo fut assassiné par un banni. N'ayant pas de fils, il avait désigné pour lui succéder son neveu Nicolas, fils du prince Mirko. Le nouveau prince était âgé de dix-neuf ans : ce fut son père qui dirigea réellement les affaires.

Soulèvement de l'Herzégovine. — La victoire de Grahovo avait eu un extraordinaire retentissement parmi les Serbes d'Herzégovine, et réveilla chez eux les espérances de liberté. Exaspérés par les exactions des begs et les brigandages des bachi-bouzouks, les Herzégoviniens se soulevèrent. Les puissances craignant qu'une intervention du Monténégro n'amenât dans les Balkans un bouleversement total d'où pourrait sortir une guerre européenne, pressèrent Nicolas de garder une stricte neutralité. Il écouta ces conseils au point d'autoriser le passage à travers la Tsernagora de convois destinés à ravitailler la citadelle de Niktchitch. Mais il ne pouvait empêcher ses montagnards de courir par bandes au secours de leurs frères, frères de religion, frères de sang puisqu'ils sont tous Serbes. La Porte organisa d'abord le blocus de la principauté; puis lorsqu'Omer pacha eut écrasé les insurgés à Piva, il somma Nicolas de désarmer : sur son refus, les Turcs passèrent la frontière au printemps de 1862. Omer disposait de 60 000 hommes. Les 20 000 montagnards tinrent quatre mois. Mirko, « l'épée de la Tsernagora », admirable d'activité et d'énergie, partout présent, fit un moment hésiter la fortune. Sur leur passage les Turcs faisaient littéralement le désert. L'Europe divisée restait inerte. Napoléon III commençait à s'engager dans l'affaire du Mexique. Palmerston déclarait cyniquement à la Chambre des communes « que ce serait aux applaudissements de l'Angleterre

que les rebelles de la Tsernagora seraient châtiés par les troupes du sultan ». Seul le pape Pie IX agit en faveur des Monténégrins; par une encyclique adressée aux évêques d'Albanie, il défendit aux catholiques de cette province de prêter un concours quelconque aux Turcs. A la fin le nombre l'emporta. Pour arrêter une marche directe d'Omer pacha sur Cettinié, Mirko, sans canons, avec les derniers montagnards, livra un suprême et sublime combat, le 25 août, à Rieka, et ne céda qu'après six heures de lutte, écrasé sous les projectiles de l'artillerie turque. Pourtant Omer pacha ne put entrer dans Cettinié. Une note collective avait été présentée par les puissances à Constantinople : un ultimatum fut adressé à Nicolas qui y acquiesça sur les conseils du consul de France. Le prince Mirko devait quitter la Tsernagora et n'y pourrait rentrer. La route d'Herzégovine à Scutari, à travers le Monténégro, serait gardée par des blockhaus qu'occuperaient les troupes ottomanes; l'importation des armes et des munitions de guerre serait interdite. Les Monténégrins n'élèveraient pas d'ouvrage sur leurs frontières.

Les stipulations de cet ultimatum ne furent du reste pas exécutées. La Porte renonça d'elle-même à l'expulsion de Mirko. Elle fit bien élever neuf fortins sur la route de Scutari; mais la France et la Russie réclamèrent et en obtinrent l'évacuation et la démolition (protocole du 3 mars 1863); la route devait seulement rester constamment ouverte au commerce. Quant à l'interdiction d'importer des armes, elle ne fut jamais respectée. Le gouvernement de Napoléon III, après avoir envoyé des approvisionnements de grains pour sauver le pays de la famine consécutive à la guerre, autorisa en France l'émission d'une loterie dont le produit servit à l'achat de 12 000 carabines. La Russie fournit des munitions. La défaite de la Tsernagora avait entraîné la soumission de l'Herzégovine, qui fut durement châtiée et retomba sous le joug odieux des begs.

La Grèce. Le roi Othon. — Le soulèvement de la Crète devait être plus long à réprimer et faillit amener la guerre avec la Grèce.

L'avènement d'Othon de Bavière en 1832 n'avait pas donné la tranquillité intérieure au jeune royaume. La régence bava-

roise, les troupes étrangères sur lesquelles elle s'appuyait, avaient excité des mécontentements qu'exploitèrent certaines des puissances protectrices, notamment l'Angleterre et la Russie, jalouses d'établir leur influence sur le pays. En 1843, l'Angleterre et la Russie, en exigeant le règlement des intérêts de l'emprunt émis par le gouvernement grec à l'avènement d'Othon, amenèrent une crise financière qui contraignit le roi à renvoyer ses troupes bavaroises. Il se trouva dès lors désarmé, et l'armée grecque soulevée (3 septembre 1843) le força de convoquer une assemblée nationale, chargée de préparer une constitution. La Grèce eut désormais (mars 1844) deux Chambres : un Sénat composé de membres à vie nommés par le roi, une Chambre des députés élue au suffrage universel; le ministère était responsable. La conversion à la foi grecque était la condition d'hérédité de la couronne.

L'établissement du régime parlementaire ne mit nullement fin aux luttes intérieures et aux rivalités d'influence des puissances. Le parti français avec Coletti domina jusqu'à 1847, combattu par la Russie et l'Angleterre. Pour amener sa chute, celle-ci favorisa et suscita même le soulèvement de l'Achaïe, de la Messénie et de l'Eubée en 1846-47. Elle alla plus loin en 1850. A propos de Pacifico, juif portugais, protégé anglais, dont la maison avait été pillée dans une émeute, Palmerston envoya une flotte anglaise bloquer le Pirée (15 janvier). Un ultimatum d'une brutalité odieuse fut présenté : la France offrit vainement sa médiation et rappela même son ambassadeur de Londres. La Grèce dut céder ; mais le but poursuivi par l'Angleterre et qui était de faire éclater un soulèvement contre Othon, ne fut pas atteint. Ce fut le tour de la Russie d'intriguer. En 1852 le gouvernement ayant proposé l'organisation d'un synode national, et d'autre part ayant reconnu la suprématie du patriarche de Constantinople, répudiée depuis la guerre de l'indépendance, un moine fanatique, Christophoros Papoulakis, souleva la Magne (Morée) et fut soutenu par les agents russes. Cette fois encore la tentative échoua.

La guerre de Crimée fut une nouvelle cause d'agitation. Les patriotes voulurent profiter du conflit où se trouvait engagée la

Turquie pour étendre les frontières ridiculement étroites du royaume. Des armes furent fournies aux insurgés de Thessalie et de nombreux volontaires vinrent combattre dans leurs rangs. Mais la France et l'Angleterre ne pouvaient admettre une diversion favorable aux Russes sur la mer de l'Archipel, tandis qu'elles engageaient leurs forces sur le Danube et dans la mer Noire. D'autre part, elles avaient proclamé le principe de l'intégrité de l'empire ottoman, et s'en étaient portées garantes. Une division française fut donc débarquée au Pirée le 26 mai 1854 : elle y demeura jusqu'à 1857 et contraignit les Grecs à la paix. Cette intervention de la France et de l'Angleterre, la connaissance des sentiments réels des Russes à l'endroit des Grecs, par suite de la publication des entretiens de Nicolas et d'Hamilton Seymour, ruinèrent les partis français, anglais et russe, et le roi Othon devint tout à fait impopulaire pour n'avoir pas voulu tenter une folle équipée et la résistance à l'Europe. L'hostilité contre le roi devint particulièrement vive dans l'armée : en 1861 deux conspirations militaires furent découvertes. Le 1[er] février 1862 une insurrection militaire éclatait à Nauplie. Il fallut un siège en règle pour reprendre la place, où l'autorité royale ne fut rétablie qu'au bout de deux mois et demi (20 avril). Pendant les opérations un soulèvement s'était produit dans l'île de Syra. Les sociétés secrètes, les hétairies étaient réellement maîtresses du pays. Pendant un voyage du roi sur les côtes de Grèce, la garnison de Missolonghi s'insurgea (19 octobre). Le mouvement gagna Athènes, les soldats y pillèrent le château royal, et le 26 octobre Othon, sentant toute résistance impossible, abdiqua.

Le roi Georges. — Un gouvernement provisoire fut institué, composé de Kanaris, Boulgaris et Roufos. Ils convoquèrent une Constituante où siégèrent des députés nommés par les colonies grecques établies à l'étranger. L'assemblée dut s'occuper d'abord de trouver un roi, l'idée de l'organisation d'une république ayant été écartée par l'énorme majorité des députés.

Pour se gagner l'appui de l'Angleterre et tâcher d'en obtenir la cession des Iles Ioniennes qui, à diverses reprises, notamment

en 1859 et en 1862 même, avaient demandé leur annexion à la Grèce, on nomma le prince Alfred, second fils de la reine Victoria. Mais le protocole de Londres (1830) excluait du trône de Grèce les membres des dynasties des États protecteurs. Napoléon et Alexandre refusèrent d'admettre le prince Alfred, puis le prince de Leuchtenberg, leur parent. Palmerston prit alors l'affaire en main, comptant bien, s'il réussissait à donner un souverain à la Grèce, que celui-ci, par reconnaissance, deviendrait le client de l'Angleterre. Il annonçait du reste que les Iles Ioniennes serait le don de joyeux avènement du nouveau souverain à la Grèce, si ce souverain était au gré du gouvernement de Londres. Après une inutile tentative auprès de Ferdinand de Saxe-Gotha, père du roi de Portugal, on élut un neveu du roi de Danemark, Guillaume-Georges, dont la sœur avait épousé le prince de Galles (30 mars 1863). Il n'accepta la couronne que le 18 juin. Par un traité signé à Londres (14 novembre), l'Angleterre céda les Iles Ioniennes moyennant la neutralisation de Corfou et la démolition des fortifications.

Pendant les négociations pour le choix du souverain, l'anarchie était arrivée à son comble. Dès le mois de février 1863 un nouveau mouvement militaire avait amené la retraite des membres du gouvernement provisoire. Le pouvoir appartint dès lors tout entier à l'Assemblée, où l'ambition des individus, l'intervention de l'armée, divisée elle-même en divers partis, provoquaient le plus honteux désordre. Le 30 juin, après même la nomination du roi Georges, une insurrection militaire éclatait à Athènes et trois jours durant l'on se battit dans les rues. Le brigandage — la plaie des premières années de l'indépendance — réapparaissait par tout le pays. Il n'en pouvait guère être autrement quand l'Assemblée réhabilitait jusqu'à des assassins, comme le régicide Donsios, tandis qu'elle privait de leurs droits politiques pour dix ans les membres du ministère qui, faisant son devoir, avait réprimé l'insurrection de Nauplie (1862).

L'arrivée du roi Georges (30 octobre 1863) ne modifia en rien la situation. Dans sa première proclamation à son peuple, le roi promettait de consacrer sa vie à faire de la Grèce « le

modèle des royaumes en Orient ». On put se demander en 1864 si le royaume n'allait pas se détruire lui-même. L'Assemblée siégeait toujours sous prétexte de préparer la constitution nouvelle : les députés portaient pistolets et poignards. Une nouvelle amnistie avait fait mettre en liberté des malfaiteurs de droit commun, qualifiés pour le besoin de la cause de « victimes de la tyrannie ». Les mutineries militaires éclataient de tous côtés. Aux portes mêmes d'Athènes, au bourg de Minidi, le conseil municipal votait la mort du maire et de cinq de ses enfants, et la populace exécutait la sentence. Les crises ministérielles se succédaient presque de mois en mois. A la fin le roi pensa qu'il aurait la majorité de son peuple avec lui s'il essayait de mettre un terme à l'anarchie. Par un message, le 18 octobre, il invita l'Assemblée à terminer sous dix jours la discussion de l'acte constitutionnel. L'Assemblée obéit : le 29 octobre, un an après l'arrivée de Georges, l'ensemble de la Constitution était voté à une forte majorité.

La Constitution de 1864. — Légiférant pour un pays dont l'éducation politique était entièrement à faire, l'Assemblée était allée du premier coup à l'application presque complète des doctrines radicales extrêmes. Outre que l'on accordait l'absolue liberté d'association et de réunion et la complète liberté de la presse, on remettait le pouvoir législatif à une Chambre unique, la *Boulè*, élue pour quatre ans au suffrage universel, les ministres étant responsables devant elle. Le Sénat était supprimé. Le roi n'avait obtenu qu'à une majorité de douze voix la création d'un conseil d'État, chargé de l'étude des projets de lois. Mais ce conseil d'État fut supprimé dès la première législature (1865). Le roi avait le droit de dissolution sous réserve de faire procéder à des élections et de convoquer la nouvelle Chambre dans un délai de trois mois.

Dès lors les partis politiques, qui n'étaient en réalité que des coteries de personnes et de clochers, se disputèrent le pouvoir avec fureur. Les Comoundouros, les Delyanni, les Deligeorgis, les Boulgaris, les Zaïmis, les Roufos se succédaient, tombaient, se relevaient, passaient, disparaissaient comme dans un tourbillon. Chacun, traînant après lui sa clientèle, révoquait en

masse les fonctionnaires, faisait place nette pour les siens, selon l'usage des États-Unis. Du mois de mai au mois de décembre 1865, cinq ministères passèrent. Il y en eut onze en trois ans et deux mois, du 30 octobre 1863 au 17 décembre 1866. L'esprit de l'armée demeurait détestable, le trésor était vide, la sécurité intérieure était de plus en plus précaire. Bref, les trois puissances protectrices finirent par s'alarmer et menacèrent d'intervenir. C'est au milieu de ce désordre sans nom qu'éclata, au mois d'août 1866, l'insurrection de la Crète.

L'insurrection de la Crète. — En Crète, comme dans la plus grande partie de l'empire ottoman, une majorité de chrétiens est opprimée par une minorité musulmane. Dès 1770, puis en 1821, en 1841, en 1858, les Crétois avaient essayé de secouer un joug rendu plus odieux encore par le spectacle de leurs frères de Grèce affranchis. La publication du *hatti-humayoun* de 1856 leur avait donné l'espérance, bientôt déçue, de quelque adoucissement à leur sort. En 1866 un comité rédigea et adressa au sultan une supplique où il exposait les griefs des Crétois et les réformes qu'ils désiraient. La Porte répondit par de vagues promesses, le refus d'examiner les griefs et la menace des derniers châtiments pour ceux qui ne se soumettraient pas aux volontés du sultan et tenteraient de s'assembler malgré les défenses du gouverneur Ismaïl pacha. Les Crétois se soulevèrent aussitôt, et leur assemblée générale à Sphakia, le 23 septembre, proclama « l'union indissoluble de la Crète à la Grèce sa mère ». Dans le dédale des montagnes, les Ottomans furent écrasés, puis rejetés sur Candie et la Canée. La Porte expédia aussitôt 40 000 hommes avec Omer pacha. Celui-ci échoua contre le massif de Sphakia, la citadelle historique et de tout temps inaccessible des insurrections crétoises. La France, l'Italie, la Prusse et la Russie, pensant que ces échecs répétés auraient fait comprendre au sultan la nécessité de la pacification, intervinrent et proposèrent l'envoi en Crète d'une commission internationale chargée de constituer une administration. L'égoïsme de l'Angleterre et de l'Autriche, qui ne voulurent pas s'associer à cette démarche, la rendit inutile. Le sultan, sentant l'Europe divisée et que par suite il n'avait rien à

craindre, déclina la proposition des puissances. Il envoya toutefois le grand-vizir Ali pour essayer de négocier avec les insurgés (octobre 1867). Il échoua.

L'insurrection de la Crète mit fin pour un temps aux divisions en Grèce, et le sentiment national, le désir d'agrandir la patrie et d'assurer l'émancipation des frères de la grande île, réalisèrent l'union de toutes les coteries. Des bandes de volontaires s'étaient organisées qui furent transportées dans l'île, avec des convois d'armes et de munitions achetées par le ministère Comoundouros. Aux réclamations de la Porte le roi répondit habilement, d'abord en arguant de l'impuissance où le laissait la constitution d'empêcher les enrôlements de ses sujets à l'extérieur, puis en signalant les charges qu'imposaient les troubles à la Grèce. En effet plus de 60 000 personnes s'étaient réfugiées à Athènes, et leur entretien avait nécessité l'établissement d'un impôt spécial.

Ces habiletés ne trompèrent personne. A Athènes, l'opinion réclamait chaque jour plus violemment la guerre à la Turquie. Lorsque le sultan fut certain que les puissances, par crainte d'un conflit général, ne soutiendraient pas la Grèce, il adressa au roi Georges (11 décembre 1868) un ultimatum le sommant d'avoir à disperser les rassemblements de volontaires et à fermer ses ports aux bateaux qui ravitaillaient les insurgés. L'ambassadeur turc était rappelé, et tous les sujets hellènes habitant l'empire étaient expulsés. La Grèce se préparait à relever le défi, quand l'Europe intervint. Sur l'initiative de la France et de la Prusse, une conférence fut ouverte à Paris où la Grèce dut être admise, mais seulement à titre consultatif. Aussi son représentant refusa-t-il de siéger (janvier 1869). On signifia à la Grèce d'avoir à ne plus tolérer sur son territoire des agissements contre la Turquie. Elle s'inclina. Quant aux Crétois, privés de tout secours, leurs ressources épuisées, ils furent écrasés (janvier, février 1869). Toutefois, le 10 janvier 1868. le sultan avait publié un firman, véritable règlement organique, qui devait améliorer quelque peu la situation de la Crète. Les habitants chrétiens devaient être exemptés de la contribution pour le rachat du service militaire aussi longtemps que les

musulmans seraient exempts de ce service; le grec devenait langue officielle comme le turc; on créait des tribunaux mixtes, dont les membres étaient élus par les justiciables, des conseils d'administration en partie électifs, pour siéger à côté des fonctionnaires du sultan, depuis les kaïmakans jusqu'au gouverneur général. Le sang versé par les Crétois ne l'avait pas été cette fois en pure perte.

La fin des troubles de Crète marqua le renouvellement des désordres en Grèce. Les finances étaient désorganisées par les secours fournis aux insurgés et les préparatifs de guerre; des bandes d'aventuriers s'étaient abattues sur le royaume. En 1870, à Marathon, des brigands enlevèrent deux secrétaires des légations d'Angleterre et d'Italie et cinq voyageurs, puis massacrèrent quatre de leurs prisonniers. L'indignation soulevée par ce crime aida Comoundouros à faire voter une série de mesures qui devaient permettre d'en finir avec l'anarchie, et de préparer le retour à l'ordre, le rétablissement de la sécurité intérieure.

La Serbie. Alexandre Karageorgevitch. — Si, après la guerre de Crimée, le sultan réussit à maintenir son autorité sur ses sujets chrétiens immédiats, en revanche les liens de vassalité qui lui rattachaient la Serbie et les principautés moldo-valaque se relâchèrent singulièrement.

En Serbie, après la révolution de 1842, le prince Alexandre Karageorgevitch, « élu, emmené et salué prince, sans avoir eu le temps de comprendre parfaitement ce qui se passait », avait suivi par tempérament et par intérêt une politique pacifique et très déférente envers le sultan, son suzerain et son protecteur. En effet, tandis que l'investiture avait été accordée à titre héréditaire à Miloch et à son fils, le *berat* adressé à Alexandre ne lui donnait même pas l'investiture viagère. Le prince de Serbie n'était donc rien qu'un haut fonctionnaire révocable au gré de la Sublime-Porte. Il y avait là un recul de la Serbie dans la voie de l'indépendance. Le fait n'avait pas échappé aux patriotes, et la popularité du prince en avait été diminuée dès le début. Alexandre ne se montra pas moins docile aux directions autrichiennes, et là encore il froissait le sentiment national serbe. En 1848, lorsque les Serbes hongrois de la Voïvodie

avaient réclamé leur autonomie sous l'autorité de la maison d'Autriche et pris les armes contre les Hongrois, le prince leur avait fourni d'abord un secours en argent, puis un corps d'armée auxiliaire. Il agissait de la sorte conformément aux sentiments de son peuple, mais il servait en même temps les intérêts de François-Joseph. On le vit bien quand, la révolution hongroise vaincue, l'empereur lui conféra les plus hautes décorations autrichiennes « pour avoir contribué au maintien de la dynastie et de l'intégrité de l'empire ». Alexandre avait, au contraire, dans le même temps, empêché tout envoi de secours aux insurgés bosniaques : le sultan l'en récompensait de son côté en lui conférant la grand'-croix du Nicham-Iftikar et la dignité de *mouchir* (maréchal).

Lorsque commença le conflit d'où devait sortir la guerre de Crimée, Alexandre avait pour ministre des Affaires étrangères Élie Garaschanine, un homme de haute valeur, dont l'éducation politique avait été complétée en Occident. Il avait compris que, prise entre l'Autriche, la Russie et la Turquie, haïe par l'une, jalousée par les deux autres, qui voulaient bien la laisser vivre, mais non la laisser grandir, la Serbie devait chercher son appui en Occident et particulièrement en France. Cela n'avait pas échappé à la Russie, et Menchikof, pendant sa mission à Constantinople, somma le prince Alexandre d'avoir à renvoyer son ministre dans les vingt-quatre heures, sous peine de rupture diplomatique. Le prince céda. Cette intervention brutale de la Russie lui aliéna le peuple serbe, ce qui permit à Alexandre de garder une stricte neutralité pendant toute la durée de la guerre. Cette politique très sage eut sa récompense au traité de Paris. La Serbie était soustraite au protectorat russe, et ses libertés, confirmées solennellement, étaient placées sous la garantie collective des grandes puissances. Il semble que cet heureux résultat eût dû affermir le prince. Il n'en fut rien. L'ingérence non déguisée de l'Autriche dans le gouvernement irritait le peuple, mécontent d'autre part qu'on le tînt éloigné des affaires, aucune assemblée n'ayant été convoquée depuis 1842; plus mécontent encore de ce que le prince ne fît rien pour obtenir du sultan l'exécution complète du *hatti-chérif* de

1830 et des articles qui interdisaient aux Ottomans le séjour hors des citadelles.

Au mois d'octobre 1857, on découvrit un complot où figuraient les présidents du Sénat et de la Cour de Cassation. Après une instruction secrète, les conspirateurs furent condamnés à mort. Les puissances interdirent l'exécution; le prince commua la peine en celle des travaux forcés, puis en exil sur l'intervention de la Porte, poussée par la France et la Russie. Un attentat commis à Belgrade par un Turc sur le consul général d'Angleterre (7 juin 1858) nécessita la convocation d'une *skoupchtina.* Ce fut non plus une assemblée de milliers de Serbes, une sorte de congrès général, mais une véritable Chambre élue. Elle se réunit le 30 novembre 1858, jour de la Saint-André. En grande majorité hostile au prince, la *skoupchtina de la Saint-André* — c'est le nom qu'elle porte dans l'histoire serbe — rédigea d'abord un exposé des griefs, puis nomma une commission de dix-sept membres, chargée « de veiller au salut de la Patrie ». La commission somma aussitôt Alexandre d'abdiquer. Celui-ci se réfugia dans la citadelle occupée par les Turcs. L'assemblée prononça la déchéance et nomma séance tenante prince de Serbie Miloch Obrenovitch, « avec l'hérédité à lui accordée jadis par la Porte Ottomane ». Elle indiquait par cette dernière phrase la volonté de relever la dignité de la Serbie et de mettre la dignité princière au-dessus des caprices du sultan.

Miloch Obrenovitch. — Miloch, qui était à Bucarest, fut aussitôt reconnu par Napoléon et par le tsar. La Turquie suivit. L'Autriche, qui allait perdre son influence à Belgrade, manifesta son hostilité d'une façon puérile : elle interdit à la Compagnie Danubienne de mettre aucun bateau à la disposition du prince. Son entrée à Belgrade (2 janvier 1859) fut un véritable triomphe. On avait oublié la tyrannie passée : « Mon unique soin à l'avenir sera de vous rendre heureux, vous qui êtes mes seuls frères, dit-il, vous et vos enfants qui sont aussi mes enfants et que j'aime autant que mon fils unique, *votre héritier présomptif du trône*, le prince Michel ». Dès les premiers mots, Miloch proclamait ainsi sa volonté de rétablir le principe de

l'hérédité, quelle que pût être la détermination du sultan à cet égard. La *skoupchtina* proclama de son côté (septembre 1859) l'hérédité de la dignité princière dans la famille des Obrenovitch, le droit d'adoption pour le prince dans le cas d'extinction de la famille; elle fixa la majorité du prince à dix-huit ans, et régla la question de régence et de gouvernement au cas de minorité. Ainsi la Serbie, au lieu d'attendre du suzerain des règlements organiques, se faisait elle-même sa loi ; elle se contentait d'en demander la ratification au sultan. Celui-ci la refusa. Miloch, au lieu de rompre, répliqua, le 7 mai 1860, par un mémorandum où, tout en demandant de nouveau la ratification, il réclamait l'application rigoureuse du *hatti-chérif* de 1830 en ce qui concernait le séjour illégal des Ottomans en Serbie. La Porte repoussa la demande. Alors, le 22 août, Miloch proclama solennellement que « jamais ni lui, ni le peuple serbe ne cesseraient de regarder comme droits irrévocablement acquis toutes les dispositions contenues dans le mémorandum du 7 mai ». Pareille déclaration rendait de fait la Serbie indépendante. Un mois après, le 26 septembre, Miloch mourait. Son fils Michel prit le pouvoir « spontanément, en sa qualité de prince héréditaire, en vertu des vœux de la nation serbe, *conformément à la loi de 1859* ». C'était braver ouvertement le suzerain, qui n'accorda pas moins l'investiture.

Le prince Michel. — Le prince Michel avait trente-sept ans. Sa très haute intelligence s'était développée, son esprit s'était mûri pendant les seize années de son exil. Il avait visité les principales villes de l'Europe, Berlin, Londres, Paris, s'était pénétré des idées occidentales et s'était donné la tâche d'achever l'émancipation de son pays, d'obtenir la retraite des troupes turques casernées encore dans les citadelles, de préparer et de réaliser la restauration de l'ancien royaume serbe, en arrachant au sultan ceux des Serbes encore soumis à sa domination, les Herzégoviniens et les Bosniaques. Le soulèvement de 1862 eût pu fournir une occasion de réaliser partie de ce plan si la Serbie eût été militairement prête. Le prince Michel dut se borner à prendre des mesures en faveur des malheureux qui fuyaient la vengeance des Turcs et à promulguer une loi les

autorisant à s'établir dans la principauté (17 avril 1862). En même temps, il faisait voter une loi organisant la milice nationale, comme réserve de l'armée active. Les protestations de la Turquie à ce sujet, approuvées par l'Angleterre, furent mal accueillies de la France et de la Russie, qui ne ménagèrent pas les témoignages de sympathie au prince.

Question des citadelles. — La diplomatie française allait prendre énergiquement parti pour lui dans une circonstance particulièrement grave. Des rixes fréquentes se produisaient à Belgrade entre les musulmans qui y demeuraient malgré les traités, les soldats turcs, et les habitants. Le 16 juin 1862, un sergent turc tuait un enfant serbe près d'une fontaine. La population prenait les armes. Un combat s'engageait, combat que l'intervention énergique de Garaschanine et du consul de France Tastu réussissait à arrêter. Les Serbes laissèrent, à la suite d'une convention écrite, les habitants turcs rentrer dans la citadelle. Le lendemain à neuf heures, alors que l'incident semblait réglé, la citadelle ouvrait le feu sur la ville qu'elle couvrait de bombes et de boulets cinq heures durant. Cet acte de sauvagerie indigna l'Europe, et Drouyn de Lhuys proposa immédiatement la réunion d'une conférence à Constantinople. L'ambassadeur de France, M. de Moustier, appuyé par les ambassadeurs russe et italien, réclama l'évacuation des citadelles encore occupées par les Turcs. L'Autriche s'y opposa et l'Angleterre, encore plus hostile aux Serbes, osa proposer un protocole qui légitimait le bombardement passé et autorisait les bombardements à venir. Le protocole signé le 8 septembre stipula la démolition des deux citadelles de Sokol et d'Oujitsa. En outre, les Ottomans qui résidaient encore dans les villes durent se retirer en abandonnant leurs biens immobiliers au gouvernement serbe moyennant indemnité. C'était l'exécution, vainement réclamée par Miloch, du *hatti-chérif* de 1830.

Ce n'était encore là qu'une solution incomplète; il était clair que l'on n'aurait point de repos en Serbie que les soldats turcs n'eussent évacué les citadelles : « Tout progrès réel est interdit à la Serbie, disait la skoupchtina dans une adresse au prince, aussi longtemps que les forteresses entretiennent le pays dans

des craintes continuelles ». En 1867, l'Autriche, sous Beust, cessa de s'opposer à cette évacuation que réclamait sans trêve la diplomatie française. Les derniers soldats turcs furent rappelés, et il ne resta plus comme signe visible de la vassalité de la Serbie que le drapeau turc flottant sur la citadelle de Belgrade à côté du drapeau tricolore serbe.

Mort du prince Michel. — Le prince Michel n'en continuait pas moins les armements, organisait ses milices avec le concours du colonel français Mondain. Le but avoué était la conquête de la Bosnie. On commençait à s'inquiéter à Paris, à Vienne et à Londres de l'activité et de l'ambition de la jeune principauté, « un Piémont oriental ». Des remontrances furent même adressées qui n'empêchèrent rien. Pour éviter le conflit, on songeait à faire donner à titre viager et moyennant tribut le gouvernement de la Bosnie au prince Michel, quand, le 10 juin 1868, pendant une promenade au parc de Kochutniak (parc des cerfs), il fut massacré par une bande d'assassins sortis d'un fourré. Le chef du complot, qui avait recruté ses affiliés jusque dans le bagne de Belgrade, était en relations avec le prince Alexandre Karageorgevitch : mais il déclara au procès n'avoir conspiré que « pour la République ».

La mort du prince Michel était le pire malheur qui pût atteindre la Serbie. Elle servit cependant à prouver une fois de plus que la principauté était de fait complètement indépendante. Bien que le sultan n'eût pas reconnu la loi successorale de 1859, on proclama sur l'heure prince de Serbie le plus proche parent de Michel, son petit-neveu, Milan Obrenovitch, un enfant de quatorze ans, alors élève au lycée Louis-le-Grand, à Paris.

L'œuvre de la civilisation avait été poussée activement en Serbie pendant les règnes d'Alexandre et de Michel. En 1856 avaient été créées les caisses des écoles (*fonds scolaires*), pour l'enseignement primaire; en 1863, on organisait l'enseignement secondaire (*gimnazija*), en 1858-1865 l'enseignement pratique (*realka*), et l'on réorganisa l'enseignement supérieur (*Grande École, velika chkola*). Les codes, civil, pénal et commercial, la loi sur l'organisation judiciaire furent promulgués

de 1844 à 1865. En 1864 était publiée la loi sur les contributions. Pour l'armée, en 1853, avait été créée l'École militaire (*vojna akademija*); en 1861, on organisait le ministère de la Guerre; deux lois, l'une en 1861, l'autre en 1864, avaient constitué une armée qui, en cas de mobilisation complète, comptait cent cinquante mille hommes, le pays ayant environ un million d'habitants.

Les Principautés danubiennes. — Tandis que la Serbie, aidée de la France et de la Russie, prenait entièrement possession d'elle-même, les Principautés danubiennes, soutenues par les mêmes puissances, réalisaient leur unité.

Le traité de Paris abolissant la convention de Balta-Liman, il devait être procédé à une réorganisation de la Moldavie et de la Valachie, placées sous le protectorat des grandes puissances. Ce soin fut confié à une commission européenne que devaient assister deux *divans* élus par les habitants.

Parmi les puissances, la France, la Russie, la Prusse étaient favorables à l'union ; la France l'avait déjà proposée au congrès, et l'on savait que les députés des deux pays la réclameraient si les élections étaient faites librement. La Turquie, l'Autriche et l'Angleterre désiraient le maintien du *statu quo* : l'Angleterre, par crainte qu'un État un ne fût un allié des Russes redoutable à la Turquie; l'Autriche parce qu'elle craignait pour les Roumains de Transylvanie la contagion de l'exemple, et qu'ayant jusqu'au mois de novembre 1856 occupé les Principautés, elle rêvait de les voir quelque jour passer sous sa domination définitive. Aussi, en juin 1857, l'Angleterre et l'Autriche se lièrent-elles par un traité secret pour s'opposer à l'union. Faites sous la surveillance de caïmacans nommés par la Porte, les élections (juillet 1857), grâce à une pression éhontée, furent entièrement favorables aux adversaires de l'union : la France, la Russie, la Prusse, la Sardaigne en réclamèrent l'annulation et ne l'obtinrent du sultan qu'après avoir rompu les relations diplomatiques à Constantinople (6 août 1857). Les *divans* élus en septembre demandèrent l'union sous un prince étranger, un gouvernement représentatif et la neutralité du nouvel État. Le sultan prononça la dis-

solution. Mais, à la suite d'une entrevue à Stuttgard, une entente étroite s'était établie entre le tsar et Napoléon III; ils provoquèrent la réunion d'une conférence à Paris (mai-août 1858). Elle aboutit à un compromis; les deux principautés auraient chacune leur assemblée et leur hospodar élu par l'assemblée parmi les nationaux. Mais elles auraient en commun, à Foksany, une Commission centrale, une Haute Cour de justice, et un tribunal de cassation. Elles prenaient le titre de *Principautés Unies*.

Le prince Couza. La Roumanie. — Les Moldaves et les Valaques trouvèrent dans cette décision le moyen de réaliser l'union. Les deux *divans* élurent le même hospodar, le colonel Alexandre Couza (janvier 1859). Il y eut naturellement protestation de la Turquie, une seconde conférence à Paris, et, en fin de compte, « à titre exceptionnel », double investiture accordée par le sultan au prince Couza (septembre 1859). Le prince avait du reste constitué deux ministères distincts, à Iassy et à Bucarest. Cette comédie dura deux ans. Mais en mai 1861, les deux *divans* émirent le vœu que les deux assemblées s'unissent pour délibérer en commun sur la question des rapports entre paysans et propriétaires, et, à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution de 1848, une manifestation de quarante mille personnes à Bucarest réclama l'union complète. La Porte céda une fois de plus : elle consentit en décembre à l'union législative et administrative. Comme elle avait admis le prince unique, elle admit l'assemblée et le ministère uniques. Toutefois elle limitait l'union au règne du prince Couza. Celui-ci n'en avait pas moins le droit de dire dans une proclamation à ses peuples que « la nation roumaine était fondée » (23 décembre 1861).

Les deux *divans* se réunirent en une seule assemblée à Bucarest, devenue capitale de la principauté, le 15 février 1862. Un conflit éclata presque aussitôt entre le prince qui entendait gouverner à sa guise, en dictateur, et la majorité composée de nobles qui réclamaient l'application du régime constitutionnel. L'assemblée conspirait, le prince préparait un coup d'État. L'assassinat du président du conseil, Barbo-Catardji, à la porte même de l'assemblée, changea un moment les dispositions de la majo-

rité, qui vota pour six mois des pouvoirs dictatoriaux au prince (10 juin 1862).

Affaires des « couvents dédiés ». — Les difficultés internationales suscitées par la question des *couvents dédiés* amenèrent même un accord presque complet dans un sentiment de patriotisme. Il y avait en Roumanie un grand nombre de couvents, très riches. Beaucoup d'entre eux, étant mal administrés par la communauté qui les occupait, avaient été placés, par des actes de dédicace émanant des princes, sous la surveillance de couvents étrangers, monastères de Jérusalem, de l'Athos et du Sinaï, jouissant d'une grande réputation. Les revenus de leurs propriétés auraient dû être employés « à remplir des actes de charité et de bienfaisance dans le pays »; seul le superflu aurait dû être appliqué à des besoins étrangers. En fait, les revenus passaient presque entièrement dans les caisses du patriarcat à Constantinople ou dans celles des moines grecs. Or c'était, au dire d'une commission européenne réunie en 1857, la huitième partie du sol moldo-valaque qui se trouvait ainsi aux mains des étrangers. La commission avait conclu que « l'état de choses était déplorable » et que les moines grecs, en échange d'une rente annuelle, devaient abandonner au gouvernement roumain les biens des couvents dédiés. Celui-ci devait trouver dans les terres ainsi restituées et mieux mises en valeur les ressources nécessaires à l'organisation de son système financier et à l'amélioration du sort d'une partie des paysans, simples tenanciers dont il s'agissait de faire des propriétaires. Mais la Russie, dont les moines grecs servaient la politique, s'éleva contre les conclusions de la commission, et la Porte appuya les réclamations du tsar.

En 1863, la question n'était pas tranchée. Le prince Couza décida alors la mise sous séquestre des biens des couvents dédiés; il offrit de payer une indemnité aux moines grecs. Ceux-ci firent échouer les négociations entre le prince et la Porte. Alors la Chambre vota (15 décembre) la sécularisation de tous les couvents, dédiés ou non. Presque en même temps la France déclarait qu'elle s'opposerait à toute mesure de coercition contre la Roumanie. La Porte accepta l'indemnité offerte

aux moines grecs, qui déclarèrent ne pouvoir admettre ni expropriation ni indemnité (septembre 1864).

Le prince profita de la crise pour organiser l'Église roumaine en Église nationale et la rendre indépendante du patriarcat œcuménique de Constantinople. Il s'attribua d'abord la nomination des métropolitains et des évêques diocésains; puis il les déclara justiciables du synode national pour les délits spirituels, et de la cour de cassation pour les autres. Le premier synode national tint sa première séance le 13 décembre 1865. C'était encore un des liens qui rattachaient la Roumanie à la Turquie qui tombait.

Coup d'État du 14 mai. — L'entente entre le prince et la Chambre, faite à propos des couvents dédiés, n'avait même pas duré jusqu'à la solution. Une première fois, en 1863, la Chambre avait voté une adresse de blâme à l'endroit du prince. Composée presque uniquement de nobles représentant la minorité de la nation, elle était opposée à tous les projets de réformes démocratiques qui auraient touché aux intérêts égoïstes et aux préjugés de la noblesse. Le vote d'un blâme au ministère pour avoir présenté un projet de loi rurale destinée à transformer les paysans tenanciers en propriétaires, détermina le prince à un coup d'État dès longtemps prévu. Le 14 mai 1864, la Chambre était dissoute et la liberté de la presse suspendue; le prince promulguait une loi électorale établissant le suffrage universel, et un acte additionnel à la constitution, comportant la création d'un Sénat à côté de la Chambre. Le peuple, appelé à se prononcer, ratifia les actes du prince par 713 285 *oui* contre 57 *non* et 70 000 abstentions. Ce coup d'État, imité du coup d'État du 2 décembre, valut au prince Couza l'appui énergique de Napoléon III et, par suite, l'approbation de la Turquie, puis de l'Europe. Le protocole du 27 juin reconnut même à la Roumanie le droit de modifier son administration intérieure, sans avoir à en référer au suzerain. La Roumanie, plus heureuse que la Serbie, obtenait donc en droit comme en fait l'autonomie intérieure absolue que la Serbie avait conquise de fait mais qui, en droit, ne lui appartenait pas. Le prince Alexandre gouverna dès lors à coups de décrets. Il opéra de la sorte la plus urgente des réfor-

mes, la réforme rurale. Le paysan fut d'abord affranchi de la corvée ; puis, de tenancier qu'il était, on le changea en propriétaire. Pour cela l'État expropria, moyennant indemnité, environ les deux tiers des biens nobles, et les distribua à 400 000 familles qui durent lui payer pendant quinze ans une annuité.

Il créa ensuite un système complet de conseils communaux et de districts, calqué sur le système français, comme étaient calqués aussi sur les codes Napoléon, le code civil, le code pénal, le code de procédure ; il institua le jury en matière criminelle, établit les registres de l'état-civil, déclara obligatoire l'instruction primaire, créa des comices agricoles et des haras, modifia la loi du recrutement. Enfin il put conclure, à des conditions très favorables, l'emprunt nécessaire au payement de l'indemnité promise aux communautés religieuses dépossédées. Tout cela fut accompli en sept mois. La Chambre, élue en décembre, réunie quelques jours après, ratifia tous les actes du prince et, pendant près d'une année, émit docilement à peu près tous les votes qu'on lui demanda. Mais les réformes, lésant bien des intérêts particuliers, le régime de la dictature, les jalousies des grands de Roumanie à l'endroit de l'un d'entre eux devenu prince, avaient fait à Couza de nombreux ennemis. L'accroissement des impôts, des scandales financiers où se trouvèrent mêlés des gens de l'entourage du prince, accrurent le nombre des mécontents. Il y eut des émeutes réprimées de façon rigoureuse.

Le prince Charles de Hohenzollern. — Dans la nuit du 22 au 23 février 1866, à Bucarest, le prince, surpris dans sa chambre à coucher par un groupe de conjurés militaires que menait le député-journaliste Rosetti, fut obligé d'abdiquer. On créa un gouvernement provisoire et l'on se mit à la recherche d'un souverain. Les Roumains tombèrent d'accord pour n'offrir la couronne qu'à un prince étranger. Ils proclamèrent d'abord le comte de Flandre, frère du roi des Belges; celui-ci refusa sur l'invitation personnelle de Napoléon III. La Russie intriguait en Moldavie contre l'union; il fallait donc trouver un candidat que Napoléon fût disposé à soutenir et par qui l'union provisoire pût être ainsi maintenue.

On choisit le prince Charles de Hohenzollern, parent de

Napoléon et neveu du roi de Prusse, lieutenant au 2e dragons de la garde prussienne. La conférence européenne réunie à Paris repoussa, contre l'avis de la France, cette candidature, déclarant ne vouloir accepter qu'un Roumain. Le roi de Prusse, blessé à l'idée qu'un Hohenzollern pût être vassal du sultan, engageait son neveu à attendre. Mais Bismarck lui conseilla « de prendre une résolution audacieuse et de partir directement pour la Roumanie ». Il fallait mettre les puissances « en face d'un fait accompli ». Le même avis fut transmis par Napoléon. Le 22 mai, le prince était à Bucarest. La Turquie prépara une intervention armée; mais les puissances, tout en désapprouvant la conduite du prince, s'opposèrent au projet turc. En fin de compte, le sultan, conseillé par la France, reconnut le prince Charles, qui vint à Constantinople (octobre 1866) recevoir l'investiture. L'union des deux principautés était définitivement consacrée et la dignité princière devenait héréditaire.

La Constitution de 1866. — Les Chambres avaient préparé et voté une nouvelle constitution, imitée de la constitution belge. Elle comportait l'organisation d'une garde nationale, la liberté de réunion et de la presse. Deux Chambres détenaient le pouvoir législatif : le *Sénat*, élu par deux collèges de censitaires; la *Chambre des députés*, élue par quatre collèges qui comprenaient tous les contribuables. Les ministres, choisis par le roi, étaient responsables devant les Chambres. Pour l'administration, on adopta le système français centralisé et la division en préfectures et sous-préfectures.

L'application du régime parlementaire n'alla pas sans de nombreuses crises ministérielles. Trois partis se disputaient ardemment le pouvoir : parti *blanc* ou conservateur, composé des grands propriétaires, hostile aux réformes et partisan de l'alliance russe; parti *rouge* ou libéral, formé des bourgeois et partisan de l'alliance allemande et autrichienne; ce parti eut naturellement l'appui du prince. Il eut pour chef Jean Bratiano, « le Bismarck roumain », mais ne tarda pas à se diviser, et un groupe important se forma sous la direction de Rosetti qui réclamait le suffrage universel. Il y avait enfin une *jeune droite*, ennemie déclarée de Bratiano. A partir de décembre 1867, Bratiano, ayant

fait procéder à de nouvelles élections, disposa d'une majorité fidèle et de plus fut soutenu par le prince qui appréciait son énergie.

De graves difficultés provinrent en 1868 de la question juive en Moldavie, la presse juive internationale ayant ameuté l'opinion en Europe à propos d'incidents de peu de gravité à Bacau; puis de la formation de bandes d'insurgés bulgares à Giurgevo. Les puissances soupçonnèrent la Roumanie de préparer quelque attaque contre la Turquie occupée par les affaires de Crète et de Grèce : le vote d'une loi militaire (13 juin) qui, par un système analogue à celui de la Prusse, devait donner 150 000 hommes en temps de guerre, des commandes d'armes à Berlin, l'envoi d'une mission en Russie en vue d'un rapprochement, parurent légitimer ces soupçons : la Turquie, l'Autriche, la France, l'Angleterre prirent une attitude hostile, et le ministère Bratiano démissionna à la fin de l'année 1868. Ce fut le début d'une nouvelle série de crises ministérielles — il y en eut deux en 1869, quatre en 1870, — de dissolutions répétées, au milieu desquelles la situation du prince ne s'affermissait pas, en sorte que les événements de 1870, en raison des sympathies de la Roumanie pour la France, faillirent amener la chute du prince Charles.

Les résultats; l'influence française de 1848 à 1870. — A considérer dans son ensemble l'histoire des États balkaniques de 1848 à 1870, les faits à retenir seraient les suivants.

D'abord, dans l'État principal, la Turquie, il a été fait un effort pour transformer le caractère traditionnel religieux et sectaire de son gouvernement. Les résistances des conservateurs turcs, les méfiances légitimes des chrétiens, ont rendu vain cet effort. On a achevé d'énerver les institutions anciennes sans parvenir à leur en substituer de nouvelles, logiques, saines, vigoureuses. Le résultat a été l'anarchie administrative et un extraordinaire désordre financier.

Les États secondaires ont tendu vers une double fin. Ceux qui étaient vassaux, Serbie et Principautés danubiennes, ont cherché à rendre de plus en plus ténu le lien de vassalité, à tranformer l'autonomie en indépendance. Sur ce point, ils ont trouvé dans la diplomatie française un concours absolu et très efficace. Grâce à elle ils ont acquis le droit de régler en toute

liberté, sans contrôle, leur régime intérieur. L'investiture donnée par la Porte à leurs princes n'est plus qu'une formalité.

Tous ont ensuite cherché à compléter leur unité. Seules la Moldavie et la Valachie ont obtenu gain de cause : elles ont formé la Roumanie. L'assassinat du prince Michel empêcha l'union, sous une forme quelconque, de la Bosnie à la Serbie. Les puissances, particulièrement l'Angleterre et l'Autriche, ont empêché l'union de la Crète à la Grèce. Ici la politique française fut plus hésitante. Théoriquement, elle était favorable au développement des nationalités. *En Crimée, nos armées combattirent non point pour la Turquie, mais contre la Russie.* Pour barrer la route de la Méditerranée à la Russie, Napoléon III, à la place de la Turquie tombant à la décrépitude, aurait voulu placer des États neufs et forts et les grouper en une confédération[1]. La constitution de la Roumanie n'entraînant aucun démembrement de la Turquie, on pouvait soutenir et faire triompher la cause des unionistes roumains : l'empereur n'y manqua pas. Mais il en allait autrement ailleurs. La France se fût heurtée à l'Angleterre et à l'Autriche, hostiles à toute modification dans les Balkans : l'Angleterre, par opposition systématique et traditionnelle à la politique française ; l'Autriche, *parce qu'elle est elle-même une Turquie de l'Europe centrale,* que certaines provinces des États balkaniques en formation sont soumises à son joug, et que le jour où l'empire ottoman serait démembré, Serbes et Roumains indépendants se tourneraient contre elle. La France fut contrainte de se tenir à des encouragements platoniques, à des marques de bon vouloir, d'autant mieux qu'aux heures où la Serbie eût pu tenter l'attaque, de 1867 à 1868, la puissance impériale déclinait et le souci de prochaines complications en Occident absorbait entièrement l'empereur. Il n'en reste pas moins que, de 1848 à 1870, la France eut une politique dans les Balkans, une politique généreuse et intelligente, qu'elle l'a suivie fidèlement et que, pendant longtemps, elle a été là, suivant le mot du roi Charles de Roumanie, « le pivot de la situation[2] ».

1. Voir sur ce point une brochure de M. V. Urechia, *L'alliance des Roumains et des Hongrois en 1859*, Bucarest, 1894.

2. *Notes sur la vie du roi Charles de Roumanie*, par un témoin oculaire, page 5 de l'édition française.

BIBLIOGRAPHIE

Il a été publié un *Essai d'une notice bibliographique sur la question d'Orient de 1821 à 1897*, par **G. Bengisco**. D'autres renseignements bibliog. dans **A. Rambaud,** *Histoire de la Russie*, 5e édit., 1900; **L. Leger,** *Hist. de l'Autriche-Hongrie*; **A. Debidour,** *Hist. diplomatique de l'Europe*, t. II, 1891; **Seignobos,** *Hist. pol. de l'Europe contemporaine*, 1897, etc.

Les documents officiels et le récit des faits se trouvent dans les annuaires : *Annuaire Lesur*, continué de 1850 à 1861 par l'*Annuaire historique*, *Annuaire des Deux Mondes*, *Annual Register*, *Europ. Geschichtskalender* de **Schulthess**, 1 vol. par an depuis 1860, et dans les **Livres** Jaunes, Bleus, Verts, etc.

Histoire générale et diplomatique. — **Jomini**, *Etude dipl. de la guerre de Crimée*, 2 vol., Paris, 1877. — **Un ancien diplomate,** *Hist. diplom. de la g. de C.* (en fr.), 2 vol., S.-Pét., 1878. — **Geffcken,** *Zur Gesch. d. Orientalischen Krieges*, Berlin, 1881. — **G. Bapst**, *Le maréchal Canrobert* (moins biographie qu'histoire générale), t. II et III, 1901 et 1904. — **S. Tatichtchef,** *La politique extérieure de l'emp. Nicolas Ier* et *L'Emp. Nic. et les cours étrangères*, S.-Pét., 1887 et 1889 (en russe). -- **Em. Ollivier,** *Napoléon III*, dans *R. des D. Mondes*, mars 1898 (d'après les papiers du maréchal Vaillant). — **De Hübner** (amb. d'Autriche à Paris), *Neuf ans de souvenirs*, 1904. — **Zablotski-Dessiatovski**, *Le comte Kisselef* (amb. de Russie à Paris), en russe, 4 vol., S.-Pét., 1882. — **Thouvenel,** *Nicolas Ier et Napoléon III*, 1891. — **G. Rothan,** *La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée*, 1888. — Duc de **Morny,** *Une ambassade en Russie* (1856), 1892.

Histoire militaire. — Baron de **Bazancourt**, Paris, 1858 (officieux). — **Bogdanovitch**, *Hist. de la g. d'Orient* (en russe), 5 vol., 1876-1877. — **Kovalevski,** *Guerre avec la Turquie et rupture avec les gouv. européens* (en russe), S.-Pét., 1871. — **C. Rousset**, *Hist. de la g. de Crimée*, 2 vol. avec un atlas, 1877. — **Niel,** *Le siège de Sébastopol*, 1858. — *Siège de Séb., service de l'artillerie*, 2 vol. in-4 avec Atlas (officiel), 1859. — **Todleben,** *La défense de Sévastopol* (trad. fr.), S.-Pét., 1866.

MÉMOIRES, CORRESPONDANCES, BIOGRAPHIES, etc. — Lettres adressées au maréchal de Castellane, par divers généraux, 1898. — Maréchal **Bosquet,** *Lettres*, 1894. — Maréchal **St-Arnaud,** *Lettres*, 1855. — Comm. **Grandin,** *Le général Bourbaki*, 1897. — *Bourbaki*, par un de ses anciens off. d'ordonnance, 1885. — **G. Bapst,** *Le maréchal Canrobert*, t. II, 1904. — **Schilder,** *Todleben, sa vie et son rôle* (en russe), 2 vol., S.-Pét., 1885, 1886. — **A. Rambaud,** *Français et Russes*, 1re édit., 1876; comprend des récits de témoins oculaires empruntés au *Sevastopolskii Sbornik* (*recueil de Sévastopol*) (en russe), publié par ordre du grand-duc Alexandre, depuis Alexandre III, 3 vol., S.-Pét., 1872-1874. — Le gén. **Fay,** *Souvenirs*, 1889. — Le gén. **Herbé,** *Français et Russes en Crimée*, 1892, etc.

Les chrétiens de la péninsule des Balkans.— Voir ci-dessus, t. IX, p. 755 et suiv. — **Petrescu** et **Stourdza,** *Actes et documents relatifs à l'hist. de la régénération de la Roumanie* (partie en français, partie en roumain), 9 volumes, Bucarest, 1888-1901. -- **G. Bibesco,** *Règne de Bibesco*, 2 vol., Paris, 1893-1894. — **Xénopol,** *Hist. des Roumains*, t. II, 1895. — **Nicolas Pétrovitch,** *Essai de bibliogr. française sur les Serbes et les Croates*, Belgrade, 1900. — **Nil Popof,** *Russie et Serbie* (en russe), 2 vol., Moscou, 1869.

CHAPITRE VII

FORMATION DE L'UNITÉ ITALIENNE

(1850-1870)

I. — Victor-Emmanuel. Cavour et Napoléon III (1850-1859).

État de l'Italie en 1850. — Après l'explosion révolutionnaire de 1848 et la réaction de 1849, l'Italie semblait être redevenue ce que le congrès de Vienne avait voulu qu'elle fût : une expression géographique. Pour n'avoir pas su marcher unie à la conquête de l'indépendance nationale et de la liberté politique, elle paraissait presque aussi éloignée qu'en 1815 de ce double objectif. Morcelée et garrottée comme au temps de Metternich, elle obéissait de nouveau presque tout entière à l'étranger. L'Autriche, après avoir repris Venise et Milan, avait rétabli sa prépondérance dans la Péninsule, où les souverains étaient comme autrefois ses esclaves en même temps que les tyrans de leurs sujets. La terreur militaire régnait dans les provinces lombardes et vénitiennes, où les généraux de François-Joseph se comportaient comme en pays conquis et n'épargnaient pas plus les biens que les personnes. Le duc de Parme, Charles III, et le duc de Modène, François V, n'étaient que des espèces de podestats, aussi durs pour leurs peuples que respectueux pour la cour de Vienne. En Toscane, Léopold II, moins violent dans ses vengeances, n'en avait pas moins aboli

toute liberté constitutionnelle, emprisonné ou exilé les plus purs patriotes et remis en honneur les persécutions religieuses. Pour plus de sûreté, il se faisait garder par 12 000 soldats autrichiens. Dans les Deux-Siciles, Ferdinand II (le roi *Bomba*), avait supprimé la constitution de 1848, rétabli les privilèges et le bon plaisir; la police était souveraine, les exécutions politiques étaient encore nombreuses, les galères et les prisons regorgeaient de bons citoyens, le peuple restait ignorant et misérable. Dans l'État pontifical, les Autrichiens occupaient la Romagne, où les légats du pape étaient sans pitié pour les patriotes (dont plus de cinq cents furent condamnés à mort et exécutés, en huit années). A Rome la présence des troupes françaises (que Louis-Napoléon n'osait pas rappeler de peur de perdre l'alliance de l'Église) ne permettait pas de pareils excès, — mais même en cette ville le gouvernement se montrait fort rigoureux et ne se relâchait en rien de l'absolutisme théocratique dont Pie IX s'était fait, depuis son exode à Gaëte, comme un dogme intangible. Vainement le chef du gouvernement français, qui rougissait de paraître complice d'une telle réaction, suppliait ou sommait le Saint-Père de se montrer plus clément, de séculariser son administration, de moderniser les lois, de faire une part raisonnable à la liberté. Sous l'influence autoritaire d'Antonelli, Pie IX se refusait à toute concession ou n'en faisait que de pure forme [1], gardait le droit de nommer à tous emplois et de décider en toutes matières, maintenait avec les juridictions ecclésiastiques une législation odieuse, surannée, et ne montrait qu'aversion pour les idées de progrès ou d'innovations. Il n'avait de sympathie et de complaisance que pour l'Autriche. Aussi le pontife que l'Italie entière avait salué de ses acclamations en 1846, parce qu'elle le croyait patriote et libéral, avait-il depuis longtemps cessé d'être populaire.

Victor-Emmanuel, ses débuts. — Ce n'était plus de Rome que les Italiens attendaient leur affranchissement, c'était de Turin. Là régnait depuis 1849 le seul prince italien qui fût resté fidèle à la cause nationale et n'eût pas rétabli le

1. Par le *motu proprio* du 12 septembre 1849 et les édits du 10 septembre 1850.

pouvoir absolu. Au lendemain de Novare, Victor-Emmanuel [1], à peine assis sur le trône chancelant que lui abandonnait Charles-Albert, avait pris vis-à-vis de l'étranger, comme de son peuple, l'attitude la plus digne, la plus loyale et la plus ferme. Ce roi jeune et brave, sans être un grand esprit, cachait sous la rondeur toute militaire de ses façons et de son langage beaucoup de bon sens et de sagacité. Il comprenait qu'adossé aux Alpes, appuyé sur la France, qui en haine de l'Autriche devait tôt ou tard lui venir en aide, le Piémont pouvait devenir pour les patriotes italiens un foyer d'attraction et un point de ralliement. Pour cela, que fallait-il? — Que le chef de ce petit État restât en communion de cœur avec son peuple, respectât le régime constitutionnel, méconnu et détruit par les autres souverains de la péninsule, enfin et surtout regardât l'Autriche en face. Aussi s'était-il gardé d'abolir le *Statut fondamental* de 1848 et les libertés qui en assuraient le fonctionnement. Vainement la cour de Vienne, en concluant avec lui la paix du 6 août 1849, lui avait-elle offert d'en rendre les clauses moins onéreuses pour le Piémont s'il voulait supprimer cette constitution et renoncer ouvertement aux revendications nationales dont Charles-Albert s'était fait le champion. Victor-Emmanuel avait mieux aimé subir toutes les exigences du vainqueur, pour qu'on ne pût lui reprocher aucune compromission avec l'étranger, et, au lieu de reprendre le drapeau particulier du royaume de Sardaigne, il avait fièrement conservé le drapeau italien aux trois couleurs, symbole de revanche et d'affranchissement. Grâce à lui et à son intelligent ministre d'Azeglio [2], le Piémont servait d'asile à un grand nombre de proscrits venus de tous les points de la Péninsule et dont le dévouement et les promesses entretenaient sa foi dans l'avenir. La patrie italienne semblait s'être pour un temps resserrée dans les limites de ce petit État. On sentait bien qu'elle les briserait quelque jour pour porter de nouveau son drapeau jusqu'à l'Adriatique et à la Sicile. En attendant, le Piémont grandissait par le développement rapide

1. Né à Turin le 14 mars 1820, roi de Sardaigne par l'abdication de son père Charles-Albert, le 23 mars 1849, roi d'Italie en 1861, mort à Rome le 9 janvier 1878.
2. Président du conseil depuis 1849.

du commerce, de l'industrie, fortifiait ses places, améliorait son organisation militaire, soutenait ses droits avec fermeté [1] et ne se laissait pas intimider, même par l'Autriche. D'instinct il se rapprochait du gouvernement français, dont le chef, malgré l'expédition de Rome, gardait une inaltérable sympathie pour la nation italienne et entretenait le désir, comme l'espoir, de la soustraire un jour à l'influence autrichienne. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, Victor-Emmanuel, sans cesser de jouer son rôle de roi constitutionnel, ne refusa pas certaines marques de complaisance à Louis-Napoléon [2], qui s'en montra fort touché. Peu de mois après, il mit l'empressement le plus amical à le reconnaître empereur. Aussi, dès la fin de 1852, Napoléon III ne craignait-il pas de dire au marquis de Villamarina, qui représentait auprès de lui la cour de Sardaigne : « Il viendra un temps où les deux pays se trouveront compagnons d'armes pour la noble cause de l'Italie ». Un peu plus tard, en février 1853, ce diplomate recevait de l'empereur l'avis suivant : « Il faut attendre qu'une menace de l'Autriche au Piémont fournisse une occasion favorable ». Et en mars de la même année, Napoléon III parlait à Villamarina de *grands remaniements territoriaux qui permettraient de faire revivre la nationalité italienne* ».

Cavour et sa politique. — Les bonnes dispositions de ce souverain à l'égard du Piémont allaient être entretenues avec soin et merveilleusement exploitées par un homme d'État de premier ordre, qui s'était d'abord fait connaître comme collaborateur du marquis d'Azeglio et que Victor-Emmanuel avait eu le bon esprit d'appeler au poste de premier ministre, le 4 novembre 1852. C'est principalement à ce grand politique qu'était réservée la gloire de réaliser le rêve de l'unité italienne.

Camille Benso, comte de Cavour, né en 1810 d'une vieille famille piémontaise, avait d'abord servi comme officier du génie, mais s'était dégoûté de bonne heure de l'état militaire et,

1. Notamment contre la cour de Rome, qui, en 1850, s'opposa vainement à la loi Siccardi, abolissant le *foro ecclesiastico*, ou privilège judiciaire du clergé. Le ministre du Commerce, Santa-Rosa, étant mort peu après sans vouloir rétracter son adhésion à cette loi, l'archevêque de Turin lui refusa les prières de l'Église. Il eut pour successeur le comte de Cavour.

2. Il fit notamment voter une loi enlevant au jury le jugement des délits d'insulte envers les gouvernements étrangers.

après avoir passé de longues années tant à voyager pour son instruction qu'à pratiquer l'agriculture et à étudier l'économie politique, avait en 1847 fondé avec Balbo le journal le *Risorgimento*. Membre de la Chambre des députés en 1849, il était entré l'année suivante dans le cabinet d'Azeglio comme ministre de l'Agriculture et du Commerce. A ce titre il avait négocié des traités fort profitables à son pays, dont il s'était efforcé, non sans succès, de développer les ressources naturelles et d'étendre les relations. Le parlement sarde lui devait un esprit de discipline et de suite faute duquel ses grands desseins auraient été inexécutables. C'est grâce à lui que s'était établi le *connubio* du centre droit, dont il était l'âme, avec le centre gauche, que dirigeait Rattazzi, et que s'était formée une majorité capable de comprendre à demi-mot, de travailler avec abnégation pour l'avenir et d'imposer au pays tous les sacrifices que sa politique à longue portée rendait nécessaires. Aussi, écarté un moment du ministère (16 mai 1852), n'avait-il pas tardé à y rentrer comme président du conseil. A dater de cette dernière époque, la cause de l'Italie parut vraiment incarnée en lui.

Sous des dehors de bonhomie, d'enjouement et de simplicité qui l'avaient de bonne heure rendu populaire, Cavour était un diplomate sans égal, sachant aussi bien brusquer les événements que les attendre ou les préparer, pliant ou rompant avec le même à-propos. Sa présence d'esprit n'était jamais en défaut. Nul n'a jamais su avec plus de promptitude que lui tirer parti des faits qui le contrariaient et les tourner à l'avantage de sa politique. Aussi audacieux que souple et sagace, peu gêné par les scrupules, dévoué corps et âme au parti de l'unité, il n'était certes pas difficile sur le choix des moyens. Mais il faut reconnaître qu'il n'en employa tout d'abord que d'honorables et de légitimes. Faire du Piémont non seulement un État bien gouverné, mais un État riche et bien armé, qui pût inspirer confiance à ses protecteurs, telle fut tout d'abord sa préoccupation capitale. Aussi donna-t-il la plus vigoureuse impulsion à l'agriculture, à l'industrie, au commerce et sans s'arrêter aux calculs d'une économie mal entendue, pourvut-il à grands frais son pays d'un réseau de chemins de fer qui devait en peu d'années doubler

ses revenus. Dans le même temps, il mettait les places fortes en état de défense, remplissait les arsenaux et grossissait notablement l'armée sarde, qui, sous La Marmora, devenait bientôt sinon une des plus nombreuses, du moins une des plus solides de l'Europe. Non moins attaché à la liberté qu'à l'autorité, il revendiquait plus fermement encore que d'Azeglio les droits de la société civile contre l'Église et ne craignait pas de heurter de front la cour de Rome par la suppresson des ordres mendiants (1854). Cette énergique attitude vis-à-vis du Saint-Siège était d'autant plus remarquée des Italiens qu'à la même époque le gouvernement autrichien semblait s'inféoder au Saint-Siège et s'apprêtait à conclure le concordat de 1855, véritable abdication de l'autorité laïque en faveur de l'autorité religieuse. Il s'abstenait d'autre part prudemment d'encourager le parti révolutionnaire qui, poussé par les réfugiés de Londres (Mazzini et autres), avait encore parfois recours aux moyens violents, comme l'insurrection ou l'assassinat[1]. Il voulait que les chefs des grands États européens et particulièrement l'empereur des Français fussent bien convaincus que sa politique tendait non point à ébranler leurs trônes, mais à les consolider en contenant et dirigeant la révolution.

Rôle joué par le Piémont dans la guerre de Crimée. — L'Autriche, qui voyait où il tendait, ne tarda pas à le menacer, sans réussir à l'intimider. Dès 1853, la protection que le Piémont accordait aux réfugiés lombards amena la rupture des relations diplomatiques entre les cours de Vienne et de Turin. Mais Cavour s'en émut d'autant moins qu'à cette même époque il méditait de procurer au Piémont la protection de deux puissances de premier ordre contre l'Autriche. La France et l'Angleterre étaient à la veille d'entreprendre en faveur de la Turquie une grande guerre contre la Russie. Si l'empereur d'Autriche, qui leur laissait espérer son alliance (malgré le grand service que le tsar Nicolas lui avait rendu en 1849), s'unissait à elles, Cavour souhaitait que Victor-Emmanuel en fît autant, dans l'espoir que François-Joseph, pourvu en Orient

1. En 1853, une tentative de soulèvement eut lieu, et l'année suivante le duc de Parme périt victime des sociétés secrètes.

de grandes et riches provinces, serait amené à céder au roi de Sardaigne le royaume lombard-vénitien. Si au contraire ce souverain ne se laissait pas entraîner dans cette guerre, l'offre de concours du Piémont n'en serait que mieux accueillie par les puissances occidentales et serait plus tard d'autant mieux payée que ces puissances auraient eu moins à se louer de l'Autriche.

On sait que la France et l'Angleterre, après avoir ouvert les hostilités contre la Russie (avril 1854), ne furent pas secondées par la cour de Vienne, dont la politique équivoque et astucieuse obligea leurs armées à s'éloigner du Danube pour aller s'épuiser pendant une année entière devant Sébastopol. Après de longues et décevantes négociations, les Alliés, se voyant joués par cette puissance, résolurent de mettre à profit le bon vouloir de la Sardaigne. Dès le mois de novembre 1854, un confident de Napoléon III, Persigny, s'était rendu à Turin et n'avait pas eu de peine à se mettre d'accord avec Cavour, qui ne demandait qu'à traiter. Le ministre de Victor-Emmanuel se disait qu'en se faisant l'auxiliaire des puissances occidentales en Crimée, la Sardaigne acquerrait le droit de siéger au congrès qui serait convoqué après la fin de la guerre; qu'elle y pourrait poser devant l'Europe la question italienne; qu'elle y serait appuyée par la France et l'Angleterre; qu'elle n'y serait pas contrariée par la Russie, trop heureuse de punir l'Autriche de son ingratitude; quant à la Prusse, il était bien évident qu'elle ne viendrait pas en aide à cette dernière puissance. Bref, l'alliance fut conclue le 26 janvier 1855. Pour pouvoir réclamer par la suite un plus haut prix de ses services, la Sardaigne voulut entrer dans la coalition non point comme simple auxiliaire aux gages des Alliés (ainsi que le proposait l'Angleterre), mais comme l'égale en droit des autres parties contractantes, à ses frais, risques et périls. Elle offrit donc un beau corps de 15 000 hommes, qui dut rester sous les ordres d'un général piémontais, et elle n'accepta qu'à titre de prêt les avances de l'Angleterre pour l'entretien de cette petite armée. L'unité italienne, on peut le dire, est née de ce traité.

Le parlement piémontais en comprit la portée patriotique et s'associa sans trop de résistance à l'audacieuse politique de

Cavour. Bientôt après (avril 1855), les troupes commandées par La Marmora s'embarquèrent pour l'Orient. Elles y firent bonne figure, notamment au combat de la Tchernaïa (16 août) et contribuèrent à l'heureuse conclusion de la guerre. Aussi, quand l'Autriche, tremblant que Napoléon III ne déchaînât la révolution en Italie pour lui faire pièce, eut enfin par ses menaces déterminé la Russie à poser les armes, le Piémont ne put-il être écarté du congrès de Paris. Dès le mois de juillet 1855, Napoléon III avait annoncé son intention de le faire participer aux profits comme aux risques de la guerre : « Dangers, honneurs, avantages, avait-il dit, tout sera partagé ». Plus récemment, Victor-Emmanuel et Cavour avaient été reçus à Paris, comme à Londres, avec une bienveillance significative, et le carbonaro couronné les avait invités à lui exposer ce qu'il pourrait faire pour l'Italie (novembre-décembre 1855).

Cavour au Congrès de Paris. — Au congrès, qui s'ouvrit en février 1856, la Sardaigne tint une place sans proportion avec son importance réelle. Bien des difficultés y furent aplanies par la dextérité de Cavour, qui vit rapidement grandir son crédit et, par suite, celui de son pays. Toutes les puissances, sauf l'Autriche, finirent par lui faire des avances[1]. On n'ignorait pas que ses espérances secrètes étaient encouragées par Napoléon III. Aussi ne fut-on pas surpris quand, après la signature du traité de Paris, le président du congrès, Walewski, ministre de ce souverain, s'inspirant d'une note que Cavour lui avait adressée le 27 mars sur la triste condition de l'Italie, crut devoir signaler à la haute assemblée ce qu'il y avait d'irrégulier et de fâcheux dans la situation présente des États romains. Il était urgent, disait-il, que le pape pût se passer des troupes autrichiennes, aussi bien que des troupes françaises, et, pour cela, qu'il consolidât son gouvernement par de bonnes institutions. Examinant ensuite les autres États de la Péninsule, il déclarait qu'en certains d'entre eux, et notamment dans les Deux-Siciles, les excès de la réaction absolutiste et de l'arbitraire rendaient inévitables de nouvelles révolutions. Il fallait que des avertis-

1. Il gagna notamment la bienveillance du gouvernement russe, qu'il rapprocha du gouvernement français, sans se brouiller avec l'Angleterre.

sements fussent donnés par les puissances du congrès aux souverains qui, comme le roi de Naples, abusaient de la compression à l'égard d'esprits « égarés et non pervertis ». Ces propositions, soutenues par Cavour, furent, comme on pouvait s'y attendre, combattues par l'Autriche, et le congrès n'osa prendre à cet égard aucune décision. Mais Walewski put résumer le débat en constatant que les plénipotentiaires autrichiens n'avaient pas contesté la nécessité de faire évacuer les États pontificaux par les troupes étrangères dès que cette opération serait sans danger pour le Saint-Siège ; et que *la plupart* des plénipotentiaires avaient reconnu l'efficacité qu'auraient des mesures de clémence prises d'une manière opportune par les gouvernements de la Péninsule et surtout par celui des Deux-Siciles (8 avril 1856).

Peu après, et au moment où le congrès prenait fin (16 avril), Cavour adressait au cabinet de Paris une note très vive, où il posait nettement la question italienne et remontrait que l'Europe ne pouvait, sans compromettre son repos, la négliger plus longtemps. La situation de la Péninsule était, disait-il, plus grave que jamais, grâce à la réaction politique et à l'occupation étrangère. Le mal était surtout imputable à l'Autriche. Cette puissance ne voulant pas qu'on le guérît, une recrudescence d'agitation révolutionnaire allait certainement se produire au delà des Alpes. La cour de Vienne avait détruit en Italie l'équilibre créé par les traités de 1815. Elle menaçait le Piémont. Elle l'obligeait à des armements ruineux et pouvait d'un instant à l'autre le mettre dans la nécessité de prendre des « mesures extrêmes ». Cet État était le seul en Italie qui eût su à la fois contenir la Révolution et demeurer indépendant. S'il venait à tomber, rien ne s'opposerait plus dans la Péninsule à l'omnipotence de l'Autriche. Les puissances occidentales, si intéressées à prévenir cette éventualité, étaient invitées à aviser. Et Cavour savait bien qu'elles aviseraient. Aussi fut-il compris à demi-mot au Parlement de Turin, quand il vint (6 mai 1856) rendre compte de sa politique et affirma que si Victor-Emmanuel n'avait, pour le moment, retiré de sa participation à la guerre aucun avantage palpable, le Piémont n'avait pourtant versé en pure perte ni son or ni son sang.

Napoléon III et la politique des nationalités. — « Tranquillisez-vous, avait dit Napoléon III à Cavour en le quittant; j'ai le pressentiment que la paix actuelle ne durera pas. » Effectivement, ce théoricien romanesque et aventureux, chez qui le principe des nationalités devenait une véritable monomanie, rêvait de mettre à néant les traités de 1815 et de refaire la carte politique de l'Europe. Ce qui lui paraissait le plus urgent, c'était de constituer en corps de nation cette Italie pour laquelle il avait une irrésistible prédilection. Il y avait jadis conspiré pour la liberté. Il partageait encore, au fond, les sentiments des vieux carbonari de 1831. Ses parents, presque tous Italiens, les Canino, les Pepoli, les Cipriani, etc., le sollicitaient à l'envi en faveur de leur malheureuse patrie. Des influences d'alcôve agissaient aussi sur lui dans le même sens. Son cousin germain, le prince Napoléon, autant par ambition personnelle[1] que par instinct révolutionnaire, le poussait à prendre le parti de l'Italie. Il sentait bien du reste qu'au delà des Alpes, depuis l'expédition de Rome, la plupart de ses anciens amis le regardaient comme un traître. Quelques-uns le jugeaient digne de mort. S'il ne réparait dans une certaine mesure le mal qu'il leur avait fait, échapperait-il longtemps au fer de leurs sicaires[2]?

Napoléon III se disait bien, d'autre part, que donner le signal de la révolution en Italie, c'était alarmer et irriter le pape, dont il avait restauré par les armes le pouvoir temporel et qu'il avait promis de ne pas abandonner. Ne risquait-il pas ainsi de s'aliéner le clergé catholique, dont le concours lui était si précieux? Ne mécontenterait-il pas par là le suffrage universel, qui était la base de l'édifice impérial? C'est ce que pensaient, avec l'impératrice, plusieurs de ses ministres, une bonne partie du Corps législatif et la grande majorité du Sénat. Mais le rêveur couronné croyait avoir trouvé un infaillible moyen de concilier ses préférences avec son intérêt. Dans sa pensée, l'Italie

1. Depuis la naissance du prince impérial (16 mars 1856), ce personnage n'était plus l'héritier présomptif de la couronne. Aussi rêvait-il un établissement au dehors et ne dissimulait-il pas que la Toscane, par exemple, lui eût fort convenu.
2. Plusieurs complots, organisés à Londres ou à Paris par les réfugiés italiens, avaient déjà menacé sa vie. L'attentat de Pianori (1855) était encore tout récent.

affranchie devait former non pas un État unitaire, mais une confédération dirigée par le Piémont, indépendante de l'Autriche, rattachée à la France par la reconnaissance et la politique. Ainsi le pape, dépouillé à peine de la Romagne, resterait sur le trône et la France n'aurait plus à le garder. Mais croire que les souverains de la Péninsule d'une part, et le peuple italien, d'autre part, se prêteraient à une pareille combinaison, que les princes inféodés à la cour de Vienne se laisseraient médiatiser au profit du Piémont, ou plutôt de la France; que la nation, appelée à se constituer, s'arrêterait au milieu de son œuvre; qu'on empêcherait à volonté la question de se compliquer par l'intervention de puissances jalouses; faire la tempête et imaginer qu'on saurait ensuite lui fixer des bornes, c'était une naïveté que Napoléon III et son pays avec lui devaient plus tard cruellement expier.

Signes précurseurs de la révolution italienne. — Peu après le congrès de Paris, les nuages s'amoncelèrent du côté de l'Italie. Le roi de Naples, dont l'Angleterre et la France n'avaient guère eu à se louer pendant la guerre de Crimée, reçut de ces deux puissances des remontrances sévères au sujet de son système de gouvernement, et l'invitation de le modifier. Sûr de l'appui de l'Autriche, il répondit que cette ingérence dans ses affaires était injustifiable, qu'il n'en tiendrait nul compte et qu'il redoublerait même de rigueur envers ses sujets mécontents. Aussi, après un échange de dépêches fort aigres entre Naples, Paris et Londres, les deux gouvernements français et britannique rappelèrent-ils des Deux-Siciles leurs ambassadeurs (octobre 1856). Napoléon III, d'autre part, ne pouvait obtenir du pape aucune des réformes dont l'adoption loyale eût, à son sens, rendu possible l'évacuation des États pontificaux. Entretenu dans sa résistance par Antonelli, enhardi de plus par les progrès incontestables qu'avait faits récemment dans le monde chrétien l'autorité pontificale [1], Pie IX n'accueillait pas mieux que le roi de Naples les con-

1. Rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre et en Hollande (1850-1851); liberté de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire établie en France au profit du clergé (1850); reconnaissance du dogme de l'Immaculée conception (1854); concordat autrichien (1855), etc.

seils qu'osait lui donner le cabinet des Tuileries et que l'Autriche n'appuyait guère auprès de lui. Cette dernière puissance ne tenait pas, on le comprend, à évacuer les Légations. Mais on conçoit aussi que son mauvais vouloir augmentât chaque jour l'hostilité sourde que nourrissait à son égard l'empereur des Français.

La cour de Vienne ne voulait à aucun prix perdre sa situation prépondérante en Italie. Aussi le royaume de Sardaigne, qui seul dans la péninsule résistait à son influence et qu'enhardissait l'appui de la France, était-il plus que jamais l'objet de sa surveillance et de ses soupçons. Cavour ayant fait entendre en plein parlement que le jour de la guerre sacrée ne tarderait pas à venir (mai 1856), le gouvernement autrichien protesta et dénonça le hardi ministre comme un fauteur de révolution. Cavour, sans s'émouvoir, continua son œuvre de propagande. C'est en 1856 que Manin [1], Pallavicino et La Farina fondaient sous ses auspices la *Société nationale*, qui allait rallier toutes les forces vives de la nation en vue de la lutte prochaine. C'est alors qu'il créait un grand arsenal maritime à la Spezzia, hâtait la construction du chemin de fer du Mont-Cenis, fortifiait Alexandrie et faisait organiser, pour armer cette place de canons, une souscription publique dont le succès à Milan et à Venise était d'un sinistre augure pour le gouvernement autrichien. Aussi le cabinet de Vienne était-il exaspéré contre celui de Turin. Il reprochait avec aigreur à Cavour de laisser les journaux piémontais attaquer l'empereur François-Joseph et ses ministres. Le conseiller de Victor-Emmanuel lui répondit froidement que le *Statut fondamental* ne permettait pas au gouvernement piémontais de bâillonner la presse. Bientôt les relations diplomatiques furent rompues entre les deux cours et la guerre parut tout à fait imminente (mars 1857).

Si elle n'éclata pas dès cette époque, ce fut parce que Napoléon III n'était pas prêt et que certaines complications (affaires de Neufchâtel et des Principautés danubiennes), survenues

1. Qui vivait alors exilé en France, mais qui, de même que beaucoup de républicains italiens, se ralliait par abnégation patriotique à la maison de Savoie, seule capable à cette époque de réaliser leur rêve d'indépendance et d'unité nationales.

depuis le congrès de Paris, le détournaient alors quelque peu des affaires d'Italie. Ce retard fut du reste merveilleusement mis à profit par le gouvernement piémontais. L'état de la Péninsule s'aggravait. L'irritation était générale en Italie contre l'Autriche et les souverains absolus. Le parti révolutionnaire, vaincu et proscrit en 1849, reparaissait de toutes parts; Cavour fermait les yeux sur ses agissements en Piémont. Sa tactique était d'effrayer et d'entraîner Napoléon III en lui représentant que, s'il ne se hâtait de donner le signal de la guerre, il serait devancé par les agitateurs populaires de la Péninsule; que lui, Cavour, et son roi, seraient débordés par la démagogie et que la république, une fois déchaînée en Italie, ne tarderait sans doute pas à passer en France. Garibaldi [1], rentré d'Amérique depuis quelques années, devenait ostensiblement un des chefs de la *Société nationale* et lui donnait la plus belliqueuse impulsion. Mazzini, l'éternel conspirateur, était à Gênes, où il se dissimulait à peine. En juin 1857, un soulèvement était tenté dans cette ville à son instigation. Plusieurs expéditions quittaient ce port par ses ordres, et des descentes révolutionnaires avaient lieu à Livourne, à Terracine et sur le littoral napolitain. Toutes échouèrent, il est vrai. Mais de pareilles tentatives renouvelaient l'agitation dans toute l'Italie. Cavour en profitait pour l'entretenir. Le navire sarde qui avait porté les amis de Mazzini dans le royaume des Deux-Siciles ayant été capturé par les autorités napolitaines, il eut l'audace de le réclamer, et, sur le refus de François II, prit à l'égard de ce souverain une attitude menaçante, comme s'il eût voulu provoquer un *casus belli* (fin de 1857).

1. Garibaldi (Joseph), né à Nice le 4 juillet 1807, avait servi d'abord dans la marine sarde. Compromis dans une conspiration patriotique (1834), il passa en France, fut employé quelque temps par le bey de Tunis, puis s'embarqua pour l'Amérique (1836), combattit longtemps pour la République de Rio-Grande et, en 1843, s'attacha à la République de l'Uruguay, qu'il servit sur terre et sur mer contre Rosas. Passionnément dévoué à l'idée de l'indépendance et de l'unité italiennes, il vint, dès le mois d'avril 1848, offrir son épée au comité de défense de Milan et, à la tête d'une légion de volontaires, prit part à la première campagne de Charles-Albert contre l'Autriche. Général de l'armée romaine en 1849, il dut, après l'écrasement de son parti, quitter de nouveau l'Italie, se rendit aux États-Unis, où il s'adonna à l'industrie, puis en Chine (1852), puis au Pérou, revint à Gênes en 1854, et à partir de cette époque commanda quelque temps un navire de commerce.

La conspiration de Plombières. — Les affaires d'Italie en étaient là quand l'attentat d'Orsini (14 janvier 1858), qu'avaient précédé beaucoup d'autres complots des sectes révolutionnaires italiennes contre Napoléon III [1], détermina ce souverain à ne plus attendre. On a vu dans une autre partie de cette histoire [2] quelle impression cet événement fit sur Napoléon III; comment la lettre par laquelle Orsini, avant de monter sur l'échafaud, l'adjurait de rendre la liberté à sa patrie, reçut grâce à lui la plus éclatante publicité [3]; comment enfin Cavour fut formellement invité par les agents secrets de l'empereur à venir se concerter avec lui sur l'avenir de l'Italie. C'est à Plombières qu'eut lieu (20-21 juillet 1858) entre le ministre de Victor-Emmanuel et le souverain français la conspiration d'où devait résulter la grande guerre de 1859. Napoléon III et Cavour y convinrent que la France et le Piémont s'uniraient pour expulser les Autrichiens de l'Italie, que les hostilités éclateraient au printemps suivant, que le Piémont serait agrandi de la Lombardie, de la Vénétie, probablement aussi des duchés de Parme et de Modène ainsi que de la Romagne, de façon à former un État de dix à douze millions d'âmes; que la France obtiendrait Nice et la Savoie; que la Toscane pourrait bien être grossie de quelques provinces pontificales; et que l'Italie, réduite à quatre États, deviendrait une confédération sous l'hégémonie réelle du roi de Sardaigne et sous la présidence honoraire du pape, respecté comme souverain de Rome. Le prince Napoléon (que l'empereur avait l'arrière-pensée de donner comme souverain à la Toscane) devait épouser la fille aînée de Victor-Emmanuel. Enfin la France seule aurait à donner le signal de la guerre.

A ces combinaisons singulières Cavour ne fit point d'objections. Il pensait bien que, la révolution une fois commencée, Napoléon III ne pourrait la contenir. Il savait, du reste, comment s'y prendre pour l'encourager, la propager, la rendre

1. Et notamment le complot Tibaldi en 1857.
2. Voir ci-dessus, p 157.
3. Non seulement il permit que Jules Favre, avocat d'Orsini, l'intercalât dans sa plaidoirie, mais il la fit publier dans le *Moniteur* et, ce qui était plus significatif encore, dans le journal officiel du royaume de Sardaigne.

irrésistible. La *Société nationale* était toujours à ses ordres. Le ministre de Victor-Emmanuel voyait donc nettement où il allait. Comment son impérial complice ne voyait-il pas où il se laissait lui-même entraîner?

Préludes de la grande guerre. — Cavour en quittant Plombières se rendit en Allemagne, s'assura que la Prusse n'était pas disposée à se compromettre en faveur de l'Autriche, puis rentra plein d'espoir à Turin, où il mena de front, à la fin de 1858, les préparatifs de guerre et les négociations secrètes avec la France. Quant à Napoléon III, sa complaisance pour les journaux qui demandaient la guerre contre l'Autriche et l'émancipation de l'Italie fit bientôt soupçonner au public ses véritables intentions. Bientôt, du reste, il prit la peine de les révéler lui-même. Le 1er janvier 1859, recevant aux Tuileries le corps diplomatique : « Je regrette, dit-il à l'ambassadeur d'Autriche, que nos relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé... » Ces paroles causèrent à Vienne le plus grand émoi. Plusieurs corps d'armée autrichiens furent dirigés vers le royaume lombard-vénitien. Peu de jours après, Victor-Emmanuel parlait devant les Chambres piémontaises du ciel qui s'assombrissait, des obligations patriotiques qui incombaient à la Sardaigne, et déclarait ne pouvoir rester insensible au *cri de douleur* qui s'élevait dans toutes les parties de l'Italie opprimée. Le 30 janvier avait lieu à Turin le mariage du prince Napoléon avec la princesse Clotilde. Dans le même temps paraissait sous ce titre : *Napoléon III et l'Italie*, une brochure inspirée par l'empereur des Français et qui n'était guère que la paraphrase de l'accord secret de Plombières. Enfin l'on ne put douter que la guerre ne fût imminente quand on vit Cavour faire voter par le parlement sarde un emprunt de 50 millions destinés à la défense du Piémont (9 février). Les troupes s'accumulèrent rapidement en Italie. Il y eut bientôt près de 200 000 Autrichiens sur les bords du Tessin.

Il ne tint pas à l'Angleterre que les hostilités ne s'ouvrissent pas. Cette puissance craignait que la France ne voulût trop gagner à la guerre. Mais sa proposition de médiation fut déjouée par Napoléon III et par l'empereur de Russie (alors

très désireux d'abaisser l'Autriche). Ces deux souverains proposèrent vers le milieu de mars de soumettre la question italiènne à un congrès. C'était vouloir la rendre insoluble. La cour de Vienne, qui se croyait sûre de la victoire[1], émit en effet la prétention d'exclure la Sardaigne de ce congrès (tout en y admettant les autres gouvernements italiens) et d'obliger cette puissance à un désarmement immédiat. La cour de Turin n'épargna rien pour porter la mauvaise humeur de l'Autriche à cet état d'exaspération où l'on ne raisonne plus et où l'on se jette tête baissée dans tous les pièges. Cavour adressa un appel retentissant aux patriotes italiens, encouragea les audaces de la presse piémontaise, confia officiellement à Garibaldi le soin de former un corps de volontaires. Bref, dès le commencement d'avril, la cour de Vienne prit l'irrévocable résolution d'attaquer, et les efforts de l'Angleterre ne la retinrent que peu de jours. Cavour, une fois assuré qu'elle allait commettre cette irréparable faute, crut pouvoir sans péril prendre une attitude conciliante. Le 21 avril, il déclarait adhérer au principe du *désarmement général* mis en avant par le cabinet de Londres[2]. A ce moment même il savait qu'on venait de décider à Vienne l'envoi d'un ultimatum par lequel le gouvernement sarde serait invité à désarmer *seul*, sous menace d'attaque immédiate. Effectivement cette sommation lui fut remise dès le 23. Il ne lui était accordé que trois jours de délai, au bout desquels il répondit fermement : non. C'était la guerre. Le gouvernement français déclara aussitôt qu'il n'abandonnerait pas son allié. Une dernière tentative de médiation, faite par l'Angleterre, n'eut aucun succès, et dès le 29 avril (1859) les troupes autrichiennes, sous Giulay, franchissaient le Tessin. Mais juste dans le même temps les premières colonnes de l'armée française franchissaient les Alpes. De toutes façons l'Autriche avait mal engagé la partie. Elle était fatalement destinée à la perdre.

1. Elle comptait sur le concours de la Confédération germanique, ainsi que sur la neutralité bienveillante et peut-être même sur l'alliance de l'Angleterre. De plus elle se croyait prête pour l'offensive et était persuadée, grâce aux bruits répandus par ses adversaires, qu'ils ne l'étaient pas.

2. Le Piémont tenait à se faire attaquer, parce que, s'il eût pris lui-même l'offensive, l'Autriche eût été fondée à réclamer l'assistance de la Confédération germanique.

II. — *Formation du royaume d'Italie.*

Napoléon III à Milan. — Giulay tâtonna quinze jours et n'avança guère au delà de Novare. Quand il voulut pousser plus loin, déjà quatre corps d'armée français formant un effectif de 100 000 hommes, unis aux 50 000 soldats de Victor-Emmanuel, couvraient la capitale du Piémont. Un cinquième corps, sous le prince Napoléon, partait pour la Toscane, d'où il devait se rabattre sur les bords du Pô. Enfin l'empereur annonçait fièrement par sa proclamation du 3 mai son intention d'affranchir l'Italie *jusqu'à l'Adriatique*, puis quittait Paris pour aller se mettre à la tête de son armée (10 mai). Dès qu'il fut arrivé en Italie, les alliés prirent l'offensive. Au nord, Garibaldi, avec ses *chasseurs des Alpes*, tourna la droite des Autrichiens, enleva Varèse et en quelques semaines parvint victorieusement jusqu'à Côme. Mais les grands coups furent portés ailleurs. L'armée française ayant feint de se concentrer au sud du Pô et de menacer Plaisance, Giulay se porta au-devant de cette place avec le gros de ses forces et vint prendre contact avec l'ennemi, à Montebello, où il subit un premier échec (20 mai). Par cette fausse manœuvre il avait découvert la route de Milan. Aussitôt, les Franco-Piémontais, par une rapide conversion à gauche, se jetèrent sur la Sesia, qu'ils forcèrent à Palestro (31 mai), et deux jours après parvinrent à franchir le Tessin à Turbigo et à Buffalora. L'Autrichien, qui avait lui-même ramené ses troupes vers le nord, s'efforça de les arrêter à Magenta où, pendant une partie de la journée du 4 juin, il eut l'avantage sur Napoléon III qui, presque isolé avec sa garde, fut un moment en grand danger. Mais l'arrivée opportune du général de Mac-Mahon, qui tomba vers le soir sur le flanc droit de l'ennemi, changea la défaite de l'empereur en une éclatante victoire. Quatre jours après, tandis que Baraguey-d'Hilliers culbutait à Melegnano les débris de l'armée vaincue et les réduisait à fuir jusque derrière le Mincio, Napoléon III et Victor-Emmanuel entraient à Milan, et le premier de ces souve-

rains, grisé par le succès, lançait imprudemment à la nation italienne un appel auquel elle n'était que trop disposée à répondre. « Unissez-vous, disait-il aux habitants de la Péninsule, dans un seul but, l'affranchissement de votre pays. Organisez-vous militairement, volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel... et, animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats; demain vous serez citoyens libres d'un grand pays. »

Soulèvement de l'Italie centrale. — Dans le même temps Napoléon III parvenait à renverser en Angleterre le ministère Derby (11 juin 1859), que remplaça le ministère Palmerston, beaucoup plus favorable à l'affranchissement de l'Italie. Il se concertait avec Kossuth pour provoquer un soulèvement en Hongrie. Bref il semblait avoir le vent en poupe. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que ses victoires pourraient lui être plus nuisibles que des défaites. Après avoir déchaîné la révolution en Italie, il constatait maintenant avec stupeur qu'elle gagnait le centre de la Péninsule, qu'elle ne l'écoutait plus, qu'il ne pouvait la ramener en arrière, et que Cavour, comme tous les patriotes ses amis, tendait non point à la *confédération*, mais à l'*unification* italienne. Dès la fin d'avril, la Toscane s'était soulevée et avait chassé le grand-duc Léopold; elle témoignait d'une façon non douteuse qu'elle ne voulait pas le prince Napoléon pour souverain. A Parme comme à Modène, les populations forcèrent aussi leurs princes à prendre la fuite (mai-juin 1859). Les Légations, évacuées par les Autrichiens après Magenta et Melegnano, prirent feu et en quelques jours secouèrent la domination pontificale. Le pape et le jeune roi de Naples François II, qui venait de succéder le 22 mai à son père Ferdinand II, étaient tenus en respect par la garnison française de Rome. Napoléon III n'avait pas le droit de s'opposer à des soulèvements qui avaient pour premier résultat de grossir l'armée franco-piémontaise. Mais il ne pouvait se dissimuler qu'ils devaient avoir pour conséquence l'annexion à la Sardaigne des pays soulevés. A Parme, à Modène, à Bologne, tous les pouvoirs étaient maintenant exercés par des agents de Cavour[1].

1. Buoncompagni à Florence, Farini à Modène, d'Azeglio à Bologne.

L'empereur des Français était effrayé, presque consterné. L'impératrice et le ministre Walewski lui adressaient les rapports les plus alarmants sur l'état de l'empire, où, sous l'influence du clergé, les classes riches et les populations rurales commençaient, disaient-ils, à se montrer fort mécontentes d'une politique si contraire aux intérêts du Saint-Siège, et sur les dispositions de l'Europe, où de redoutables complications menaçaient suivant eux de se produire, l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France devenant tout à fait menaçante.

Solférino et Villafranca. — Sur ces entrefaites, l'armée autrichienne, renforcée et commandée par François-Joseph en personne[1], s'était reportée en avant du Mincio, sur les hauteurs qui s'étendent de Castiglione à San-Martino. C'est là que les alliés vinrent, presque sans s'en douter, se heurter contre elle et que s'engagea le 24 juin 1859 la bataille de Solférino, où 350 000 hommes furent engagés sur une ligne de 5 lieues d'étendue. Après quinze heures de résistance, les Autrichiens, enfoncés au centre et à gauche par les Français, à droite par les Piémontais, furent encore vaincus et se retirèrent avec des pertes énormes.

C'était là certainement pour les alliés un glorieux succès. Mais Napoléon III n'en profita que pour se hâter d'offrir à François-Joseph une paix qui stupéfia toute l'Europe. Attristé par le sang qu'il avait fait couler[2], effrayé d'avoir en face de lui le Mincio et ce redoutable quadrilatère[3] où l'Autriche pouvait longtemps encore défier ses efforts, alarmé par l'attitude du tsar qui ne voulait pas d'insurrection en Hongrie, et de la Confédération germanique, qui commençait à mobiliser ses troupes, épouvanté surtout de l'irritation que le parti ultramontain manifestait contre lui dans toute la France, il n'hésita pas à faire les premières avances à l'empereur d'Autriche, qui, vaincu et ne voulant pas se mettre à la merci de la Prusse, alliée douteuse et par trop exigeante, n'eut garde de les repousser. Dès le 8 juillet

1. Du moins nominalement; elle avait maintenant pour chef réel le feld-maréchal de Hess.
2. La journée de Solférino avait coûté 10 000 hommes à l'armée française.
3. C'est-à-dire les quatre places fortes de Vérone et Legnago sur l'Adige, de Peschiera et Mantoue sur le Mincio.

un armistice fut conclu. Trois jours après, les deux souverains se rencontraient à Villafranca et concluaient des préliminaires de paix portant que la Lombardie serait cédée à la France et rétrocédée à la Sardaigne; que l'Autriche garderait la Vénétie; que cette province ferait partie de la confédération italienne, laquelle serait placée sous la présidence honoraire du pape; que le grand-duc de Toscane, et le duc de Modène rentreraient dans leurs États; que le Saint-Père serait invité à introduire dans les siens des *réformes indispensables*; enfin qu'une amnistie serait accordée de part et d'autre aux personnes compromises à l'occasion des derniers événements.

Napoléon III débordé par la révolution italienne. — Cette convention fut pour l'Europe, et surtout pour la nation italienne, le coup de théâtre le plus imprévu. L'opinion générale fut que l'Autriche sortait peu amoindrie de la guerre, qu'à l'égard de la Péninsule sa position restait aussi menaçante que par le passé, puisqu'elle gardait le quadilatère de Vénétie et qu'elle allait entrer dans la confédération, où elle retrouverait la clientèle princière d'autrefois. Elle encourageait le grand-duc de Toscane, le duc de Modène, et leur fournissait des moyens d'action. Le peuple italien regardait Napoléon III comme un traître et demandait de toutes parts l'annexion au Piémont. A la nouvelle du traité, Cavour avait manifesté la plus violente colère. Dès le 13 juillet il avait bruyamment renoncé au ministère, où Rattazzi fut appelé à le remplacer. Au fond il gardait tout son sang-froid. Simple particulier, il recouvrait toute sa liberté d'action et il en usa largement. C'est sous son inspiration que furent institués avant la fin de juillet les gouvernements provisoires de Florence, de Modène et de Bologne, indépendants en apparence, mais en réalité dirigés par la cour de Turin et qui, encouragés par le gouvernement anglais, plus favorable maintenant que Napoléon III à la cause italienne[1], n'hésitèrent pas

1 John Russell, chef du Foreign-Office, posa en principe, par une circulaire du 27 juillet, que les États romains devaient être évacués par les Français et que les populations de l'Italie centrale devaient pouvoir disposer librement de leurs destinées. Il convenait à l'Angleterre d'exploiter le mécontentement des Italiens contre Napoléon III et de favoriser la formation non d'une confédération vassale de la France, mais d'un grand État, indépendant à la fois de l'Autriche et de la France et capable, au besoin, de gêner ou d'inquiéter cette dernière puissance.

à provoquer, du 16 au 20 août, des plébiscistes d'annexion au royaume de Sardaigne.

Napoléon III, ami des Italiens et théoricien du suffrage universel, n'osant ni approuver les révolutionnaires de la Péninsule, ni les combattre, suppliait Pie IX d'entrer dans la confédération, de faire des réformes et d'accorder l'autonomie aux Légations. D'autre part, il envoyait en Toscane et en Émilie des agents diplomatiques pour engager les gouvernements provisoires à se soumettre de bonne grâce aux arrangements de Villafranca. Il publiait des notes dans le *Moniteur*, il écrivait à Victor-Emmanuel (20 octobre). Mais c'était peine perdue. La cour de Rome se refusait à toute réforme tant que les Romagnols n'auraient pas fait leur soumission. Les populations soulevées répondaient qu'on ne les avait pas consultées pour disposer d'elles dans les préliminaires de Villafranca et qu'elles n'avaient que faire de cette convention. Le roi de Sardaigne représentait que, s'il se dérobait aux vœux des patriotes, il serait lui-même emporté par la révolution, que Garibaldi et ses amis feraient la république en Italie et que l'exemple serait peut-être contagieux[1]. S'il ne permettait pas à son parent, le prince de Carignan, de se rendre à Modène, où la Ligue de l'Italie centrale l'appelait à la régence, il y laissait aller à sa place Buoncompagni qui, au su de tout le monde, n'était qu'un agent du gouvernement piémontais. Bref, l'annexion était en réalité effectuée. Et juste à la même époque, les plénipotentiaires de la France, de la Sardaigne et de l'Autriche, réunis à Zurich, concluaient philosophiquement trois traités destinés à assurer l'exécution des préliminaires de Villafranca (10 novembre). Il est vrai que ces conventions ne prescrivaient pas formellement, comme les préliminaires, la rentrée des souverains détrônés dans leurs États. Mais elles réservaient leurs droits en termes exprès. C'était à un congrès, provoqué par l'empereur des Français, à rendre sur

1. En septembre, les gouvernements de Florence, de Bologne et de Modène avaient formé une ligue et mis sur pied une armée qui, sous la direction révolutionnaire de Garibaldi, grossissait chaque jour. En octobre, Garibaldi faisait appel à l'Italie entière, organisait une souscription pour l'achat d'un million de fusils et annonçait son intention de se diriger sur les Marches et sur les Deux-Siciles.

ce point un arrêt définitif. Mais ce congrès se réunirait-il? C'était déjà plus que douteux, l'Angleterre voulant que les Italiens fussent libres de ne pas reprendre leurs princes, les Italiens ne voulant à aucun prix desdits princes, et l'Autriche subordonnant à leur restauration préalable sa participation au congrès.

Napoléon III, Cavour et le traité de Turin. — Napoléon III en rendit lui-même la tenue impossible en se tirant par un nouveau coup de théâtre de la situation ridicule où il s'était placé. Jugeant les annexions inévitables, il pensa qu'il fallait s'accommoder aux circonstances et tâcher au moins d'en tirer quelque profit. Il commença par répandre (décembre 1859) une brochure anonyme (*le Pape et le Congrès*), par laquelle le Saint-Père était invité à renoncer à la plus grande partie de son domaine temporel; puis il lui écrivit pour lui conseiller d'abandonner au moins les Romagnes (31 décembre). Le pape répondit par une violente encyclique où les adversaires de son pouvoir temporel étaient déclarés dignes des mêmes anathèmes que ceux de son autorité spirituelle (19 janvier 1860). Mais à la même époque Napoléon III, sans s'émouvoir, se mettait d'accord avec le gouvernement anglais sur le principe de non-intervention en Italie et sur la légitimité des annexions, au cas où elles seraient demandées par des assemblées régulièrement élues. D'autre part il préparait le retour au pouvoir de Cavour et la réunion à la France de la Savoie et de Nice, qu'il n'avait pas osé réclamer en 1859 et qui allaient être le prix de sa nouvelle complaisance. Bientôt l'homme de Plombières redevint premier ministre à Turin (20 janvier 1860). Dès le 27, il annonça l'intention de convoquer un parlement où les provinces du centre seraient représentées comme les anciennes provinces piémontaises; et, le 3 février, l'empereur exprimait publiquement l'idée que, si l'Italie centrale devait être réunie au Piémont, une rectification de frontières était due à la France du côté des Alpes.

Cette déclaration causa tout d'abord quelque mauvaise humeur en Angleterre, où l'on ne tarda pas, du reste, à s'apaiser, parce qu'on comprit que l'entente de l'Italie et de la France serait certainement refroidie par le sacrifice que cette dernière puissance exigeait de la première. Pour la même

raison l'Autriche ne crut devoir mettre aucun obstacle à l'annexion de la Savoie et de Nice. Napoléon III n'eut donc bientôt plus pour effectuer cette réunion qu'à prendre quelques précautions rendues nécessaires par la position délicate de Cavour vis-à-vis de la nation italienne en général et du peuple piémontais en particulier. Ce ministre, pour ne pas perdre sa popularité dans son pays, voulait avoir l'air d'avoir en cette affaire la main forcée. L'empereur des Français se prêta à ce jeu en invitant, pour la forme, le roi de Sardaigne à renoncer à la Toscane, et à se contenter d'être le vicaire du pape dans les Légations. Le cabinet de Turin répondit en invoquant le principe de la souveraineté et le droit plébiscitaire; les populations de la Toscane, de l'Émilie, des Légations, invitées par ce cabinet à se prononcer, votèrent du 15 au 20 mars, à la presque unanimité, la réunion de leur pays à la Sardaigne. Victor-Emmanuel déclara qu'il acceptait leurs suffrages, et le nouveau parlement fut convoqué le 2 avril. Dès lors il fallait bien que Cavour se décidât à abandonner Nice et la Savoie. Comme il feignait encore d'hésiter, Napoléon III lui envoya un agent spécial, Benedetti, qui avait pour mission de parler haut. Victor-Emmanuel et Cavour eurent l'air de céder à une sorte d'ultimatum et conclurent enfin à Turin (24 mars 1860) le traité qui livrait les deux provinces sous la réserve que les populations seraient consultées. Elles le furent en effet et se donnèrent à la France par les plébiscistes du 15 et du 22 avril suivant.

La nouvelle armée du pape; Lamoricière. — « Vous voilà maintenant nos complices », avait dit gaîment le rusé ministre au plénipotentiaire français en signant le traité du 24 mars. Mot profond que la suite des événements n'allait pas tarder à justifier. Après ce qui venait de se passer en Italie, tout le monde sentait bien que les deux gouvernements de Rome et de Naples n'étaient plus sûrs du lendemain. Napoléon III eût bien voulu les préserver de la ruine; mais il voulait aussi qu'ils fissent eux-mêmes pour cela le nécessaire, et ces gouvernements, frappés de vertige, semblaient courir d'eux-mêmes vers l'abîme. Le pape venait de lancer contre Victor-Emmanuel et ses fauteurs une excommunication qui n'était pas

sans éclabousser quelque peu Napoléon III (26 mars). Il ameutait contre ce dernier l'épiscopat français. Il organisait à grand bruit, pour pouvoir se passer des troupes impériales (que de son côté l'empereur était fort désireux de rappeler), une armée fanfaronne et violente, où affluaient les légitimistes français, où on *manifestait* publiquement en l'honneur de *Henri V*. Il appelait à la commander un proscrit du Deux-Décembre, ardent ennemi de l'empereur, le général de Lamoricière. Il repoussait arrogamment une proposition de subside et de garantie territoriale, qui lui était adressée par le gouvernement français en même temps qu'une nouvelle demande de réformes (avril 1860). Aussi l'empereur, très froissé, paraissait-il sur le point de rappeler ses troupes. Mais une fois qu'elles auraient quitté l'Italie, n'était-il pas à craindre que Cavour ne prît prétexte de quelques nouveaux *cris de douleur* pour procéder à de nouveaux affranchissements et à de nouvelles annexions?

Garibaldi en Sicile. — A Naples, on était encore moins raisonnable et moins accommodant qu'à Rome. Le successeur du roi *Bomba*, jeune homme ignorant et borné, dominé par une camarilla féroce et lâche, ne voyait de salut que dans l'absolutisme, la délation, la terreur. Aussi dédaignait-il depuis un an les conseils de Napoléon III, qui l'engageait à doter ses sujets d'une constitution et à s'allier avec la Sardaigne. La fermentation était très vive dans tout le royaume. Bientôt la révolte éclata en Sicile (5 avril 1860). Ce mouvement fut le signal d'une campagne décisive entreprise peu après par le parti révolutionnaire en faveur de l'unité italienne. Garibaldi organisa ouvertement à Gênes, où les volontaires de tous les pays se rendaient à son appel, un corps expéditionnaire à la tête duquel il se proposait de gagner l'île insurgée. Cavour et Victor-Emmanuel, qui eussent pu l'en empêcher, fermaient les yeux, se réservant ou de le désavouer s'il échouait, ou, s'il réussissait, de substituer leur autorité à la sienne, sous couleur de garantir l'Italie et l'Europe de l'anarchie. Aussi le hardi condottiere put-il, dans la nuit du 5 au 6 mai, embarquer sa petite troupe (moins de 2000 hommes) sur deux navires que l'escadre piémontaise de Persano laissa complaisamment passer et qui, le 11, abor-

dèrent en Sicile. Là, Garibaldi réunit en peu de jours une véritable armée; toute la population était pour lui; il vola de succès en succès. Dès les premiers jours de juin, après une lutte acharnée, il était maître de Palerme, et avant la fin du même mois, l'île entière, à l'exception de Messine et de quelques points sans importance, avait passé sous son autorité.

La révolution à Naples. — A ces nouvelles, plusieurs puissances, la France entre autres, s'émurent et reprochèrent à Cavour ses complaisances pour Garibaldi. Il les nia, mais fit observer que si l'Autriche et la France n'empêchaient pas leurs sujets d'aller s'enrôler au service du roi de Naples ou du pape, il était naturel que la Sardaigne ne se montrât pas plus sévère pour ceux des siens qui allaient soutenir la cause d'un peuple opprimé. Quand le roi de Naples, qui venait d'invoquer les bons offices de Napoléon III, se décida, sur le conseil de ce souverain, à solliciter l'alliance de la Sardaigne, Cavour demanda s'il était raisonnable que Victor-Emmanuel compromît sa popularité en Italie pour consolider le trône chancelant d'un de ses plus cruels ennemis. Toutefois il ne refusait point formellement le traité demandé. Mais il ne voulait le signer que si le roi de Naples accordait une constitution à ses sujets et la mettait effectivement en vigueur. Cette constitution, François II la publia (30 juin), mais personne ne la prit au sérieux. La camarilla du palais dissuadait le jeune roi de tenir sa parole et fomentait des manifestations absolutistes qui provoquaient de toutes parts des troubles de mauvais augure pour la dynastie. Dès la fin de juillet le roi remettait à une date indéterminée les élections parlementaires qu'il avait promises. C'était de sa part comme un suicide. Ses généraux, ses conseillers, ses parents même commencèrent à l'abandonner ou à le trahir. L'immense majorité de ses sujets tournait avec impatience ses regards vers le détroit de Messine.

Le hardi condottiere, invité officiellement par Victor-Emmanuel à s'arrêter, répondait qu'il était contraint, à son grand regret, de lui désobéir (27 juillet). Après ce refus catégorique, le roi se gardait bien d'insister. Le gouvernement français eût volontiers envoyé une escadre au phare de Messine. Mais l'An-

gleterre, ayant reçu du cabinet de Turin l'assurance qu'aucune nouvelle cession de territoire ne serait faite à la France, ne voyait nul inconvénient à ce que le Piémont réalisât de nouvelles annexions. Elle rappela que Napoléon III avait adhéré au principe de non-intervention, et ce souverain, qui, à ce moment même, avait particulièrement besoin de rester en accord avec le cabinet de Londres [1], s'abstint, en fin de compte, de barrer le passage à Garibaldi. Ce dernier put donc, avec les « Mille de Marsala », le 8 août 1860, franchir le détroit. Napoléon III se contenta de rejeter sur l'Angleterre, par une note diplomatique, la responsabilité des événements graves qui pouvaient se produire en Italie. La cour de Londres, qui ne voulait rompre ni avec la France ni avec l'Autriche, se hâta de déclarer qu'elle regarderait comme illégitime toute attaque de Garibaldi contre Rome ou contre Venise. Mais qui pouvait répondre que cette éventualité ne se produirait pas? Garibaldi avançait rapidement vers Naples. François II, trahi de toutes parts, se retirait, le 6 septembre, dans la direction de Gaëte. Dès le lendemain, Garibaldi entrait triomphalement, sans escorte, au milieu d'une foule en délire, dans la ville de Naples, y instituait un gouvernement provisoire et annonçait l'intention de continuer sa marche vers le nord. Il disait qu'il proclamerait Victor-Emmanuel roi d'Italie du haut du Quirinal. Il semblait alors tout à fait dominé par le parti avancé. Mazzini était accouru à Naples. Ses amis affluaient autour du dictateur, et la révolution italienne commencée au nom de la royauté, menaçait de s'achever au nom de la république.

Cavour et son « complice »; — Castelfidardo et ses suites. — Cavour, fort désireux d'arrêter Garibaldi, qui pouvait perdre la cause italienne par ses témérités, avait envoyé devant Naples, avant même que François II s'en fût éloigné, plusieurs navires et 2 à 3000 *bersaglieri*, qui étaient descendus à terre après le départ du roi, mais n'avaient pu songer à barrer la route à l'armée révolutionnaire et à son chef. Il sut bientôt tirer de la complication même qu'il n'avait pu prévenir le plus merveilleux parti. Dès la fin d'août, il avait envoyé

1. A cause des affaires de Chine et de Syrie.

vers Napoléon III, qui visitait alors la Savoie, son collègue le ministre Farini et le général Cialdini pour lui représenter qu'il était urgent d'arrêter Garibaldi, qui ne tarderait pas à marcher sur Rome; que la France, ne pouvant ni tourner ses canons contre la révolution italienne, ni permettre à l'Autriche d'opérer la contre-révolution, et ne voulant pas d'autre part s'engager dans une nouvelle guerre contre cette puissance, devait laisser à la Sardaigne le soin de sauver l'ordre monarchique. Il fallait que l'armée piémontaise se portât sur la frontière napolitaine et pour cela que, traversant les Marches, elle passât sur le corps de Lamoricière. Mais était-ce là une violation du droit des gens? L'armée pontificale ne menaçait-elle pas ouvertement les anciennes Légations et la Toscane? La population des Marches n'appelait-elle pas Victor-Emmanuel? Napoléon III se rappelait les engagements compromettants pris par lui envers Cavour et dont celui-ci avait la preuve; il avait moins que jamais à se louer des procédés du pape. Il donna donc à entendre qu'obligé de désapprouver en paroles la nouvelle politique piémontaise, cependant en fait il ne la contrarierait pas. « *Fate presto*, faites vite », dit-il, et, comme pour échapper au spectacle des événements qui se préparaient, il partit au plus tôt pour un voyage en Algérie.

Faire vite, c'était bien l'intention de Cavour. Dès le 7 septembre, le gouvernement pontifical fut sommé de dissoudre l'armée de Lamoricière et, avant même que son refus eût pu parvenir à Turin, Cialdini franchit la frontière de l'Ombrie. Peu après, les pontificaux étaient mis en déroute à Castelfidardo (18 septembre), puis leur chef, bloqué dans Ancône, était réduit à se rendre (29 septembre). Les Français occupant Rome et le petit territoire connu sous le nom de *patrimoine de Saint-Pierre*, les Piémontais s'abstinrent d'y toucher; mais ils occupèrent l'Ombrie, les Marches, et arrivèrent au commencement d'octobre sur la limite des Deux-Siciles.

Bien que le Piémont ne fût point en guerre avec le roi de Naples, cette limite fut aussitôt franchie. Les allures de Garibaldi inquiétaient de plus en plus le gouvernement sarde. Ce dictateur semblait vouloir retarder le plébiscite des Deux-Siciles

en faveur du Piémont jusqu'après la conquête de Rome. Il gouvernait à tort et à travers, entouré d'une coterie révolutionnaire qui n'avait pour Cavour et même pour son roi qu'un fort médiocre attachement. Lui-même demandait le renvoi du grand ministre sarde. Pour déjouer ses menées, ce dernier venait de faire convoquer le parlement de Turin, dont le premier acte allait être d'autoriser le roi à annexer les provinces pontificales récemment occupées et le royaume des Deux-Siciles. Du reste, Garibaldi, attaqué par les troupes de François II, qui avaient repris l'offensive, venait de subir sur le Vulturne de sanglants échecs. Il n'avait dû sa demi-victoire du 1er octobre, devant Capoue, qu'à l'aide des *bersaglieri* venus de Naples. Il y avait donc, aux yeux de Cavour, doublement urgence à faire marcher Cialdini sur Naples. Dans une circulaire à l'Europe, le ministre sarde se justifia par cet argument que François II, en quittant sa capitale, avait de fait renoncé à sa couronne ; que, par conséquent, on ne lui prenait rien ; et que, d'ailleurs, il fallait bien préserver l'Italie de l'anarchie. A la nation italienne il tenait un autre langage : Victor-Emmanuel devait, disait-il, se conformer au vœu populaire qui l'appelait de toutes parts. Déjà ce souverain était en route pour les Deux-Siciles. Le 21 octobre, ce royaume se donnait à lui, ainsi que les Marches, par un plébiscite solennel. Quelques jours après, il rejoignait Garibaldi, qui, non sans quelque mauvaise humeur, mais très loyalement, lui cédait la place. Pendant ce temps, François II, débusqué du Vulturne par les Piémontais, allait s'enfermer dans Gaëte, la seule place qui lui restât, et faisait mine d'y tenir bon, tout en essayant d'intéresser l'Europe à son sort par de violentes, mais inefficaces protestations.

L'Europe et le royaume d'Italie. — Le gouvernement français, par convenance, manifesta son mécontement en rappelant de Turin son plénipotentiaire ; mais il y laissa un chargé d'affaires, prouvant par là que cette rupture n'était pas sérieuse. Le cabinet de Berlin ne protesta que très platoniquement contre les derniers actes de Cavour et ne s'offensa point quand le ministre sarde lui répondit : « Je donne un exemple que, probablement, dans quelque temps, la Prusse sera très heureuse

d'imiter. » Mais le gouvernement autrichien fit mine de saisir cette occasion pour commencer une guerre de revanche. Il eût certainement attaqué de nouveau Victor-Emmanuel s'il eût été assuré de l'assentiment de la Russie. Mais le tsar, bien que désapprouvant la spoliation du roi de Naples, ne lui eût promis une neutralité bienveillante que dans le cas où Victor-Emmanuel eût pris l'offensive, et *de concert avec l'empereur des Français.* — Napoléon III lui ayant déclaré qu'il n'aiderait point la Sardaigne à attaquer l'Autriche et qu'il se bornerait à lui garantir, quoi qu'il pût arriver, le bénéfice du traité de Villafranca, Alexandre II, dans l'entrevue de Varsovie, détourna François-Joseph de prendre les armes (22-26 octobre) et ce dernier souverain, dont tous les États étaient en fermentation, ne crut pas devoir persister dans ses projets de guerre.

A la même époque (27 octobre), le gouvernement anglais, par l'organe de John Russell, se prononçait en faveur des peuples qui venaient de se donner à Victor-Emmanuel et soutenait cette thèse que les nations ont toujours le droit de changer de gouvernement. Cette profession de foi visait surtout Napoléon III, l'apôtre attitré de la souveraineté nationale et du suffrage universel, que Russell se donnait le malin plaisir de battre avec ses propres armes. L'empereur des Français manifestait encore une certaine sollicitude pour le roi de Naples, par égard pour le pape, qui avait hautement pris parti en faveur de François II, et aussi parce qu'il se réservait, en assurant à ce prince sa liberté personnelle, de troubler quelque peu la sécurité de Victor-Emmanuel. Une escadre française croisait devant Gaëte et ne permettait pas à la flotte sarde de bloquer cette place par mer. Mais au nom du principe de non-intervention, l'Angleterre en demanda bientôt l'éloignement, et Napoléon III, que les affaires de Chine et de Syrie obligeaient encore à de grands égards pour cette puissance, ne crut pas devoir lui refuser cette satisfaction (19 janvier 1861). Dès lors la place de Gaëte était perdue. Elle capitula le 13 février, et François II se retira aussitôt à Rome, auprès de Pie IX, qui tint à honneur de rendre au fils de Ferdinand II l'hospitalité que lui-même avait reçue à Gaëte en 1848.

En contraste avec cette infortune royale, l'Europe contemplait l'inouïe prospérité de la maison de Savoie. Toutes les provinces annexées au Piémont venaient d'être invitées à élire leurs députés; le premier parlement italien se réunissait à Turin (18 février 1861) et, peu après, proclamait Victor-Emmanuel roi d'Italie. La politique de Cavour avait porté ses fruits. L'unité politique de la Péninsule était un fait accompli. Sans doute Venise et Rome manquaient encore à la patrie reconstituée. Mais le grand ministre était plein de confiance dans l'avenir. Aussi ne craignit-il pas, le 27 mars, de faire proclamer en principe par la Chambre des députés que Rome était la capitale de l'Italie.

III. — Venise et Rome.

Pie IX et la politique du « non-possumus ». — Partisan de *l'Église libre dans l'État libre*, Cavour ne désespérait pas d'amener le pape à résigner de bonne grâce ce qui lui restait de pouvoir temporel. Il lui faisait remontrer par l'abbé Stellardi, le docteur Pantaleoni, le P. Passaglia, que le sacrifice d'une étroite et embarrassante principauté serait amplement compensé pour lui par les garanties dont l'Italie entourerait son autorité spirituelle. C'était là une argumentation que le Vatican goûtait peu. Mais elle avait quelque succès aux Tuileries, car Napoléon III était plus que jamais désireux de mettre un terme à l'occupation de Rome. Il est vrai qu'il ne voulait à aucun prix se brouiller avec l'Église.

La mort de Cavour, arrivée presque subitement le 6 juin 1861, étonna l'Europe et consterna l'Italie. L'empereur des Français ne voulant pas aggraver les difficultés qu'une telle perte pouvait causer à Victor-Emmanuel, se hâta de reconnaître officiellement le nouveau royaume. Il l'aida peu après, par la surveillance qu'il exerça dans l'État pontifical, à réprimer dans les provinces napolitaines le brigandage bourbonien, qui s'alimentait à Rome, grâce à François II et au pape, et dont Cialdini eut beaucoup de peine à triompher (juillet-septembre 1861). Ricasoli, successeur de Cavour au ministère, trouva le plus

Benedetti de Turin et La Valette de Rome, donna le portefeuille des affaires étrangères à Drouyn de Lhuys, ministre agréable au Saint-Siège (15 octobre), et fit signifier au cabinet de Turin qu'il n'entendait pour le moment donner aucune suite aux propositions impliquées dans la circulaire du 10 septembre. Le résultat de cette déclaration fut la chute du ministère Rattazzi (5 décembre). Victor-Emmanuel dut former un cabinet d'affaires et prendre l'attitude du recueillement. L'entente franco-italienne sembla de fait rompue.

Nouvelle volte-face; convention du 15 septembre 1864. — Pendant toute l'année 1863 et une partie de la suivante, le gouvernement italien (sous les ministères Farini et Minghetti) ne parut guère préoccupé que de difficultés intérieures (équilibre financier à établir, congrégations religieuses à supprimer, etc.). Dans le même temps, les grandes puissances portaient principalement leur attention sur les affaires de Pologne et de Danemark. On sait ce que ces affaires valurent au gouvernement français de déconsidération et de discrédit. Napoléon III manœuvra si mal qu'il s'aliéna tout à la fois la Russie, la Prusse et l'Autriche et put craindre de voir ces trois cours reconstituer contre lui la Sainte-Alliance. N'ayant, pour bien des raisons, aucune assistance à attendre de l'Angleterre, il ne vit plus à ce moment pour lui qu'une alliance possible, celle de l'Italie. C'est pourquoi il fit de nouveau volte-face et reprit avec le cabinet de Turin, en juin 1864, les négociations interrompues en 1862. Cette fois les agents de Victor-Emmanuel (Nigra, Pepoli, etc.), secondés par le prince Napoléon, par Benedetti, par La Valette, se gardèrent de demander Rome. Mais ils rappelèrent que Napoléon III avait promis de faire l'Italie *libre jusqu'à l'Adriatique*. A cela l'empereur objectait qu'il ne pouvait essayer de lui donner Venise sans s'exposer à une guerre avec les trois puissances du Nord. Pepoli et Nigra n'insistèrent pas. Mais ils firent remarquer que si l'Italie n'attaquait pas, elle serait sans doute attaquée un jour ou l'autre par l'Autriche; qu'en ce cas il lui fallait une capitale vraiment *stratégique*, à l'abri d'un coup de main; que Florence, protégée par le Pô et les Apennins, lui donnerait plus de sécurité que Turin. Le gouvernement fran-

çais n'y contredit pas. Alors ils remontrèrent que la translation du gouvernement en Toscane produirait dans toute la Péninsule un fâcheux effet, et que si les Italiens, qui tenaient tant à Rome capitale, devaient subir encore une déception pareille, il était juste de leur donner une légère consolation en faisant cesser l'occupation de l'État pontifical par des troupes étrangères. Le pape, du reste, n'aurait rien à craindre pour ce qui lui restait de son domaine temporel; Victor-Emmanuel n'y toucherait pas et saurait au besoin le faire respecter. Napoléon III ne demandait qu'à se laisser convaincre. Voilà comment fut conclue la convention du 15 septembre 1864, par laquelle l'Italie s'engageait à ne pas attaquer les possessions actuelles du Saint-Siège et même à les défendre, la France promettant de retirer ses troupes à mesure que l'armée du Saint-Père serait organisée, mais dans un délai maximum de deux ans. Le pape restait libre de constituer cette armée comme il le jugerait bon, à condition pourtant qu'elle ne pût dégénérer en moyen d'attaque contre l'Italie. Enfin l'Italie prendrait à sa charge une part proportionnelle de la dette des anciens États de l'Église. Un tel pacte dénotait bien des sous-entendus et des arrière-pensées. Si une révolution, qu'il lui était si facile de provoquer, éclatait à Rome, le gouvernement italien se proposait évidemment d'occuper cette ville, sous couleur de *rétablir l'ordre*. Mais en vue de cette éventualité le gouvernement français se réservait de son côté toute liberté pour une nouvelle intervention. La convention de septembre semblait pour le moment un gage de réconciliation entre l'Italie et Napoléon III; elle devait plus tard le brouiller sans retour avec cette puissance.

Pie IX et le Syllabus. — Cet acte, que l'empereur avait conclu sans consulter la cour de Rome, devait naturellement exaspérer le pape. Pie IX y répondit par une publication qui devait augmenter notablement les embarras de ce souverain. C'est en effet peu après (le 8 décembre 1864) qu'il lança l'encyclique *Quanta cura*, suivie du *Syllabus*, série de propositions qu'il anathématisait solennellement au nom de l'Église comme impies ou hérétiques. Cette double profession de foi, renouvelée du moyen âge, était la négation explicite de toutes les libertés

modernes. Elle condamnait, avec une franchise aussi brutale que naïve, les principes élémentaires du droit public que la France de 1789 a proclamés et qu'à son exemple la plus grande partie de l'Europe (l'Italie en particulier) a fini par adopter.

L'alliance italo-prussienne. — Ce manifeste, que Victor-Emmanuel affecta de dédaigner, mais dont Napoléon III se montra fort irrité (parce qu'il redoubla l'audace du clergé français à son égard), resserra la nouvelle union franco-italienne. Pour faire prendre patience aux Italiens, dont Rome était toujours le plus cher désir, Napoléon III se montra bientôt assez disposé à leur faciliter l'acquisition de Venise, non point en faisant pour eux la guerre à l'Autriche, mais en leur procurant l'alliance de la Prusse qui, la guerre des Duchés finie, avait hâte de chercher querelle à cette puissance. Victor-Emmanuel venait d'appeler à la tête du ministère le général La Marmora, dont la *prussomanie* était bien connue. Benedetti, ami éprouvé de l'Italie, venait d'être envoyé à Berlin comme ambassadeur de France (octobre 1864). M. de Bismarck et Napoléon III s'étaient entretenus déjà de grands remaniements à faire subir à la carte de l'Europe. Vers le milieu de 1865, le chancelier de Prusse, croyant pouvoir entraîner son maître à la guerre, adressa des propositions formelles d'union à La Marmora. Les conditions d'une alliance entre les cabinets de Berlin et de Florence furent rapidement débattues. Mais au moment de tirer l'épée, le roi Guillaume, retenu par des scrupules légitimistes et conservateurs, aima mieux traiter avec l'Autriche, qui, intimidée par l'entente italo-prussienne, consentit à la convention de Gastein (14 août 1865).

L'Italie, compromise inutilement et si cavalièrement abandonnée, témoigna d'abord une mauvaise humeur que partagea Napoléon III. Ce souverain se mit à négocier secrètement avec l'Autriche et s'efforça de lui faire comprendre que, pour n'avoir pas à lutter à la fois contre la Prusse et contre l'Italie, son intérêt était de céder à l'amiable la Vénétie à cette dernière puissance (septembre 1865). Mais François-Joseph repoussa cette proposition comme déshonorante. Par contre, M. de Bismarck revint peu après à Biarritz tenter l'empereur des

Français, qui, entraîné d'une part par ce grand séducteur, se figurant, d'autre part, qu'il saurait le jouer quand il le voudrait et qu'il lui serait facile de prendre, au moment opportun, entre l'Autriche et la Prusse, la position de médiateur souverain, consentit de nouveau à ce que Victor-Emmanuel s'alliât à Guillaume pour la conquête de la Vénétie. La guerre austro-prussienne parut pour la seconde fois imminente quand on apprit l'arrivée à Berlin du général Govone, que La Marmora venait d'y envoyer sous prétexte d'étudier les fortifications prussiennes, mais en réalité pour traiter avec le gouvernement royal (9 mars 1866). Mais cette fois l'Italie voulut prendre ses sûretés. Le pacte conclu le 8 avril 1866 portait qu'elle attaquerait l'Autriche avec toutes ses forces, mais seulement après que la Prusse aurait pris l'offensive. Cette dernière puissance choisirait son heure pour déclarer la guerre; mais si elle ne l'avait pas commencée dans un délai de trois mois, le traité serait considéré comme nul par le gouvernement italien. Les deux alliés promettaient de ne pas faire de trêve séparée et de ne déposer les armes que lorsque l'un aurait obtenue la Vénétie, et l'autre des territoires équivalents en Allemagne. Enfin, le roi de Prusse devait fournir à Victor-Emmanuel un subside de 120 millions.

Campagne de 1866 et annexion de Venise. — La guerre fut encore retardée par des complications diplomatiques. La politique de Napoléon III devenait de plus en plus confuse et contradictoire. Il s'était remis à négocier mystérieusement avec l'Autriche, et, grâce à un traité secret qu'il conclut avec cette puissance le 12 juin, il espérait amener l'Italie à faire sa paix séparée moyennant la remise de la Vénétie. M. de Bismarck, craignant que le cabinet de Florence ne se détachât de la Prusse, se décida enfin à brusquer l'ouverture des hostilités, qui commencèrent en Allemagne le 16 juin. Aussitôt les contingents italiens s'ébranlèrent, et pendant que Garibaldi, avec un corps de volontaires, allait essayer de pénétrer dans le Tyrol, deux grandes armées régulières attaquèrent de front la Vénétie, l'une par le Mincio, l'autre par le Bas-Pô (20 juin). Mais la première, et la plus considérable, qui marchait fort en désordre (sous La Marmora), subit presque aussitôt un revers éclatant

sur les hauteurs déjà célèbres de Custozza, où l'archiduc Albert l'attaqua et la mit en pleine déroute le 24 juin. Ce début paraissait d'un fâcheux augure pour les Italiens. Mais fort peu de jours après, le triomphe éclatant de la Prusse à Sadowa (3 juillet) leur permit de relever la tête.

Le lendemain même de cette dernière bataille, l'Autriche, éperdue, se hâta de faire la part du feu en invoquant la médiation de Napoléon III et lui offrant la Vénétie pour qu'il la rétrocédât à l'Italie. L'empereur des Français eût bien voulu déterminer cette dernière puissance à poser les armes et dicter aussi la paix à la Prusse. Mais il eût fallu pour cela de sa part une démonstration militaire qu'il ne put ou n'osa faire. L'Italie profita de son inertie — ou de son impuissance — pour rester unie à la Prusse. Elle n'était pour son compte, malgré son échec, nullement disposée à suspendre les hostilités. Si la Prusse eût été vaincue, il en eût été autrement et elle eût accepté avec empressement de Napoléon III la Vénétie, qu'il lui offrait. Après Sadowa, elle croyait devoir parler haut. Le souvenir de Custozza lui était cuisant. Il lui tardait de venger l'honneur de son drapeau. Elle voulait ne devoir la Vénétie qu'à la conquête. Cette province, du reste, ne lui suffisait pas. Les Italiens convoitaient Trente, et même Trieste. Ils reprochaient à la France de vouloir les humilier, les tenir en tutelle. Aussi repoussèrent-ils toute suspension d'armes et, dès le 8 juillet, ils s'empressèrent d'attaquer pour la seconde fois le territoire vénitien (où, du reste, ils ne devaient plus trouver d'ennemis). Mais si rien ne les arrêta sur terre, ils furent moins heureux sur mer, où leur flotte, dont ils comptaient se servir pour un débarquement en Illyrie, fut entièrement défaite à Lissa par l'amiral autrichien Tegetthoff (20 juillet)[1]. Pour comble de déception, ils virent peu de jours après (26 juillet) la Prusse, qui, grâce à la complaisance inespérée de Napoléon III, n'avait plus rien à désirer en fait d'annexions territoriales, conclure avec l'Autriche, sans les consulter, les préliminaires

1. L'amiral Persano, qui la commandait, fut accusé de n'avoir pas fait son devoir dans cette journée, et, traduit plus tard devant un conseil de guerre, fut condamné à la dégradation.

de Nikolsbourg, que suivit bientôt la paix de Prague (24 août).

L'Italie n'apprit pas sans colère ce nouvel abandon. Elle protesta; mais en vain. M. de Bismarck répondit qu'on lui avait promis de l'aider à conquérir la Vénétie, rien de plus. Or la possession de ce pays lui était assurée. Napoléon III y envoyait le général Lebœuf pour en faire, après un plébiscite, remise aux Italiens. Force fut donc à Victor-Emmanuel de signer les préliminaires de la paix (10 août) et, quelque temps après (3 octobre 1866), le traité définitif qui les confirmait. La nation italienne ne dissimula pas sa mauvaise humeur. Elle parut surtout irritée, chose étrange, contre la France; et elle donna le triste spectacle d'un peuple recevant presque comme une offense d'une puissance amie le don d'un territoire qu'il n'avait pas su lui-même conquérir.

La question romaine en 1867. — Le souvenir de ses humiliations la rendait désireuse d'en effacer l'éclat par l'acquisition de Rome, à laquelle elle n'avait jamais renoncé. N'ayant plus que sa capitale à prendre pour compléter son unité territoriale, elle la demandait à grands cris et ne voulait plus attendre. Elle se montrait, au commencement de 1867, d'autant plus âpre et plus hardie dans ses revendications, qu'elle voyait Napoléon III achever de perdre dans de décevantes négociations avec la Prusse le peu de prestige et de crédit politique qu'il gardait encore avant Sadowa. Au plus fort de la crise du Luxembourg[1], Rattazzi remontait au pouvoir à Florence (10 avril 1867). Ce ministre, qui plaisait à l'empereur, ne lui épargnait pas les protestations de dévouement. Mais, invité à s'unir à lui, il ne le payait que de bonnes paroles et déclarait qu'entre ses deux bienfaitrices, la France et la Prusse, il était bien difficile à l'Italie de prendre parti. De fait, il ne voulait servir ni l'une ni l'autre. Son objectif, c'était Rome. Garibaldi agitait ouvertement l'État pontifical, organisait de nouvelles bandes; et le ministre le laissait faire, se disant que le conflit franco-prussien lui fournirait sans doute l'occasion d'aller impunément planter sur les bords du Tibre le drapeau de l'unité italienne.

1. Qui faillit, on le sait, au commencement d'avril 1867, amener une collision entre la France et la Prusse.

Ce conflit fut, il est vrai, retardé par la conférence de Londres (mai 1867), et la maison de Savoie dut ajourner l'exécution de ses projets; mais elle ne renonça pas à ses espérances. Du reste, le mouvement garibaldien ne s'arrêtait pas. Le gouvernement prussien l'encourageait, parce qu'il était de son intérêt d'entretenir la mésintelligence entre le cabinet de Florence et Napoléon III. Rattazzi, pour sa part, ne le contrariait pas et, protestant de son respect pour la convention de septembre, représentait d'autre part à l'empereur des Français qu'il ne pouvait, sans provoquer une révolution, heurter violemment de front sa nation parce qu'elle demandait Rome pour capitale.

Napoléon III voulait en finir avec cette question romaine, son constant cauchemar. Mais personne ne l'y aidait. Il avait sans aucun succès, vers la fin de 1866, proposé un congrès aux grandes puissances pour la résoudre. La cour de Rome persistait à refuser à ses sujets toute réforme sérieuse. Pie IX, en juin 1867, faisait applaudir à 450 évêques les doctrines du *Syllabus* et parlait de convoquer un concile œcuménique pour faire ériger en dogme non seulement cette singulière politique, mais le principe de l'infaillibilité du pape. Tant de provocations ne paraissaient pas lasser la complaisance du gouvernement français, qui, pour servir le Saint-Siège, prenait à cette époque de telles libertés avec la convention de septembre, que la cour de Florence fut bientôt en droit de lui adresser les réclamations les plus amères. Le souverain-pontife avait en effet à son service plusieurs milliers de Français, soi-disant volontaires, mais qui sortaient pour la plupart de notre armée et dont un certain nombre n'étaient même pas encore libérés du service; beaucoup de leurs chefs étaient des officiers attachés encore à nos régiments et qui, sans perdre leurs droits, étaient autorisés par le gouvernement impérial à passer sous les drapeaux du pape. C'était ce qu'on appelait la légion d'Antibes, car cette troupe s'était formée dans cette ville, publiquement; elle y avait son dépôt et continuait à s'y recruter. A ce moment même (juin-juillet 1867), un général français en activité de service [1] la passait ouvertement en revue à Rome, la réorganisait

1. Le général Dumont.

et lui tenait des discours qui ne laissaient aucun doute sur la complicité des Tuileries avec le Vatican [1].

Rattazzi protesta contre cette fraude. Napoléon III promit de se désintéresser de la légion d'Antibes, mais se plaignit des volontaires garibaldiens, qui se rapprochaient chaque jour du territoire romain. Le cabinet de Florence le paya de bonnes paroles, mais n'entrava pas le mouvement. A cette époque les rapports de la France et de la Prusse redevenaient fort aigres. Il ne fallait qu'un signal. Garibaldi se chargea de le donner.

Garibaldi à Mentana. — Le vieux partisan se rendit au commencement de septembre à Genève, où les représentants les plus avancés des idées révolutionnaires en Europe allaient tenir sous sa présidence le *congrès de la paix*. Les populations italiennes se pressaient sur son passage. « Tenez-vous prêts, leur disait-il, à vous guérir du *vomito negro*; mort à la race noire! Allons à Rome dénicher cette couvée de vipères; il faut une lessive énergique. » En Suisse il ne tint pas un langage moins violent : « Vous avez porté les premiers coups au monstre, dit-il aux Genevois; l'Italie est en retard sur vous.... *Nous avons le devoir d'aller à Rome et nous irons bientôt.* »

La cour des Tuileries, que les progrès du parti révolutionnaire commençaient à effrayer fort, voulut couper court à de telles excitations. Aussi exigea-t-elle, quand Garibaldi, de retour en Italie, se fut porté aux confins de l'État pontifical, qu'il fût réduit à l'impuissance. Rattazzi se soumit et fit transporter à Caprera le vieux condottiere, qui, disait-il, y serait bien gardé. Napoléon III n'eut pas, il est vrai, longtemps à se réjouir. Fort peu de jours après (28 sept.), les bandes garibaldiennes pénétrèrent sur le sol pontifical et s'avancèrent en quelques semaines presque jusqu'à Rome. Rattazzi protesta naturellement qu'il n'était pas leur complice et proposa de faire occuper l'État romain simultanément par les troupes italiennes et par les troupes françaises (13 oct.); ce à quoi Napoléon III, dominé alors par le parti ultramontain, ne répondit qu'en le sommant de faire respecter la frontière pontificale. Le ministre italien donna aussitôt sa démission (21 oct.) et, avant que Cialdini,

1. A. Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe*, t. II, chap. IX.

appelé à former un nouveau cabinet, y eût réussi, Garibaldi, s'évadant de Caprera, reparaissait en Toscane, se montrait à Florence, où il lançait des proclamations (22 oct.), partait publiquement, dans un train spécial, pour rejoindre ses troupes, entrait dans l'État pontifical et arrivait en vue de Rome.

Cette fois Napoléon III n'hésita plus. Les troupes réunies à Toulon depuis quelques semaines reçurent l'ordre de s'embarquer; dès le 30 octobre leur avant-garde entrait à Rome. Une grande effervescence régnait en Italie. Après Cialdini, qui avait échoué, le général Menabrea venait de constituer à la hâte un ministère et, pour complaire à l'opinion publique, faisait de son côté pénétrer quelques régiments italiens dans l'État pontifical. Le 3 novembre, les troupes du pape se heurtèrent à Mentana contre les garibaldiens. Presque vaincues, elles furent sauvées par les Français qui infligèrent au chef des *chemises rouges* un échec décisif. « Les fusils Chassepot ont fait merveille », écrivit aussitôt le général de Failly. Allaient-ils maintenant se retourner contre les soldats de Victor-Emmanuel? C'est ce que demandait Antonelli. Mais le général français ne l'écouta pas. Du reste, Menabrea se hâta d'ordonner l'évacuation des points qu'il avait fait occuper sur le territoire de l'Église. En même temps, il faisait arrêter, cette fois sérieusement, Garibaldi, dont les bandes se dispersèrent aussitôt. Mais soucieux de prouver qu'il ne le cédait point en patriotisme au vaincu de Mentana, il écrivit dès le 9 novembre une circulaire par laquelle il affirmait hautement les droits imprescriptibles de l'Italie sur Rome.

Nouveaux embarras de Napoléon III. — Napoléon III se trouva plus embarrassé que jamais. Que faire? Prolonger l'occupation de l'État pontifical? L'Italie ne le lui pardonnerait pas. L'évacuer de nouveau? Dans ce cas le parti clérical lui déclarerait une guerre à mort. Il mit une fois de plus en avant l'idée d'un congrès. Mais trop de puissances (notamment la Prusse et l'Angleterre) étaient intéressées à ce qu'il restât en peine pour que cette proposition eût la moindre chance de succès. Du reste l'engagement imprudent que prit peu après en son nom son ministre Rouher à la tribune, pour complaire à la majorité cléricale du Corps législatif qui l'intimida, rendit

le congrès impossible en préjugeant la solution de la question. « Nous le déclarons au nom du gouvernement français, s'écria cet orateur, l'Italie ne s'emparera pas de Rome. Jamais, jamais la France ne supportera cette violence faite à son honneur et à la catholicité » (5 décembre).

Dès lors il ne pouvait plus y avoir d'entente amicale entre les cours de Paris et de Florence. Il ne pouvait plus être question d'entente européennne et l'on cessa d'en parler. La convention de septembre 1864 ne fut plus qu'un souvenir. Les troupes françaises continuèrent à garder le pape. Et l'Italie, devenue l'ennemie du peuple dont le sang l'avait affranchie, attendit le jour de sa défaillance et de sa ruine pour forcer sans péril les portes de Rome.

L'Italie et la politique austro-hongroise en 1868 et 1869. — Certains politiques ne perdirent pourtant pas l'espoir, non seulement de rapprocher, mais d'unir étroitement les cabinets de Paris et de Florence. Durant les deux années qui précédèrent le conflit franco-allemand de 1870 des efforts sérieux furent à cet effet tentés à plusieurs reprises. Ils le furent tout d'abord par le gouvernement autrichien qui, sous Beust, persévérant adversaire de Bismarck, rêvait une revanche de Sadowa et pour la préparer ne voyait rien de mieux qu'une entente avec la France. Napoléon III, qui, depuis ses déconvenues de 1866 et 1867, méditait de son côté une guerre décisive contre la Prusse, était tout disposé à s'unir avec François-Joseph et lui proposait son alliance. En 1868, la négociation se précisa. Dès cette époque, Beust ne dissimula pas que l'union de la France et de l'Autriche serait impossible si l'Italie n'y participait pas. Seule avec la France, l'Autriche hésitait à entrer en campagne contre la Prusse. Elle craignait d'être prise en flanc par l'Italie, qui, dès 1866, avait émis la prétention de lui enlever le Trentin, Trieste, l'Istrie, et qui était encore prête à revendiquer toutes ces possessions[1]. Si, au contraire, elle parvenait à réconcilier

1. C'est une partie de cette *Italia irredenta* que les *Italianissimes* n'ont pas cessé de réclamer, qu'ils réclament encore à l'Autriche (quelques-uns demandent aussi la Dalmatie), tandis que, d'autre part, ils rêvent d'annexer le canton suisse du Tessin, la Savoie, Nice, la Corse et même l'île de Malte.

Victor-Emmanuel et Napoléon III, si la France et l'Italie formaient avec l'Autriche une triple alliance, il n'y avait plus nul danger à provoquer la Prusse. Or, pour obtenir le concours de l'Italie, que fallait-il? lui laisser prendre Rome. Beust pour sa part n'y répugnait nullement. Il avait à ce moment trop peu à se louer du Saint-Siège pour porter beaucoup d'intérêt au pouvoir temporel du pape.

L'adhésion de Napoléon III à un pareil programme eût paru d'autant plus naturelle que lui-même avait plus que jamais à se plaindre de la politique pontificale. Le 26 juin 1868, Pie IX avait enfin convoqué pour le 8 décembre de l'année suivante le concile général par lequel il entendait faire proclamer comme un dogme l'infaillibilité du pape et faire sanctionner les doctrines du *Syllabus*. Rompant avec le constant usage de l'Église, il s'était abstenu d'y appeler les ambassadeurs des gouvernements catholiques, parmi lesquels l'ambassadeur de France eût dû tenir la première place. Quelques mois après (en février 1869), la *Civiltà cattolica*, organe officieux du Vatican, faisait connaître en termes fort clairs le programme de la future assemblée. « C'était, comme l'a dit un historien contemporain [1], la consécration de l'autorité absolue de l'Église sur la société, la sujétion complète de tous les droits politiques et civils, de toute autorité quelconque à la papauté proclamée infaillible. Rien n'était plus en contradiction avec l'esprit et le texte des lois positives que les citoyens de tous les États civilisés étaient appelés depuis longtemps à pratiquer. »

En France, la démocratie ne pouvait comprendre que Napoléon III, qui se disait fils de la Révolution, continuât à faire garder par ses soldats les auteurs de pareilles théories. Mais ce souverain, oscillant, comme toujours, entre deux politiques contradictoires, n'osait, tout en faisant des avances au parti libéral (surtout après les élections générales de 1869), rompre ouvertement avec le parti ultramontain, dont il était depuis si longtemps le prisonnier. Vers le milieu de 1869, les négociations secrètes tendant à la triple alliance semblaient près d'aboutir à un engagement positif. La pierre d'achoppement qui

1. Jules Zeller, dans l'ouvrage intitulé *Pie IX et Victor-Emmanuel*.

arrêta tout fut la question romaine. Napoléon III ne put se résoudre au vœu de l'Italie. Les trois puissances suspendirent donc la négociation et se bornèrent à se promettre vaguement, en août, de suivre une politique commune, l'Italie et l'Autriche se réservant de déclarer leur neutralité dans le cas où la France prendrait sans opportunité l'initiative de la guerre.

Quelques mois plus tard, Beust, jugeant bien que la guerre franco-allemande était inévitable, et ne voulant pas y être entraîné malgré lui par Napoléon III, imagina de conclure avec le cabinet de Florence un traité de garantie grâce auquel l'Autriche et l'Italie attendaient les événements, pour prendre à l'heure opportune, entre les parties belligérantes, l'attitude de la médiation armée. Napoléon III non seulement n'ignora pas cette négociation, mais se montra disposé à la favoriser. L'archiduc Albert vint à Paris au commencement de 1870 étudier l'état militaire de la France. « Il s'en montra, chose étrange, assez satisfait, ce qui ne contribua pas peu sans doute à l'aveuglement dont Napoléon III devait faire preuve peu après en provoquant les hostilités entre la Prusse et la France. Mais la politique de Beust était toujours arrêtée par l'impossibilité où ce souverain prétendait être de laisser les Italiens s'emparer de Rome. Et c'est ainsi qu'elle devait être paralysée jusqu'à la catastrophe qui allait mettre fin à l'empire [1]. »

Napoléon III et le Concile. — Le Concile s'était ouvert en décembre 1869. Le pape en dirigeait souverainement et despotiquement les travaux, ne lui laissant que ce que l'Église appelle la *liberté du bien*. Il prétendait y faire voter non seulement l'infaillibilité du pape, mais un canon (le schéma *De Ecclesia*) qui, médiatisant tous les évêques au profit du souverain pontife et sanctionnant les principes du *Syllabus*, n'était pas médiocrement attentatoire à l'autorité civile. Le cabinet des Tuileries, qui avait plus qu'aucun autre à redouter de pareils empiétements, songea un moment, sous l'inspiration du comte Daru, ministre des Affaires étrangères, à réclamer l'admission d'un ambassadeur français au Concile et crut devoir inviter les

1. A. Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe*, t. II, chap. x.

puissances chrétiennes à une action commune contre la politique pontificale. Mais, soit indifférence, soit malveillance, elles ne se rendirent pas à son appel. La curie romaine se moqua de lui. Il ne put même pas obtenir d'elle la communication d'un memorandum français au Concile. Il essaya d'émouvoir et d'entraîner au moins l'Autriche et l'Italie. Mais la première de ces deux puissances ne voulait rien faire sans la seconde; et celle-ci persistait à demander Rome. L'idée de se dégager de toute solidarité avec le Vatican fut agitée aux Tuileries. Mais on n'osa la mettre à exécution. Daru se retira (avril 1870). Le gouvernement impérial crut dès lors devoir se renfermer dans l'abstention, déclarant seulement qu'il réservait « la liberté de ses appréciations et de son action ultérieure » (juin). Six semaines plus tard (juillet), le *De Ecclesia* et l'infaillibilité étaient votés. Le pape, devenu le souverain absolu de l'Église, pouvait perdre le coin de terre qui constituait encore son domaine temporel : la moitié du monde était à lui. Il n'était pas un État catholique qu'il ne pût troubler à volonté, grâce à un clergé docile et discipliné, et qui ne fût, plus que jamais, obligé de compter avec lui.

La politique italienne en juillet et août 1870. — C'est à ce moment que Napoléon III, entraîné par la fatalité, déclarait la guerre à la Prusse. Il se jetait dans cette aventure sans alliances. Dès le 11 juillet l'Autriche-Hongrie lui avait signifié qu'elle ne se laisserait pas forcer la main par lui et qu'elle lui laissait l'entière responsabilité de la grave décision qu'il allait prendre. Quant à la cour de Florence, sollicitée de nouveau (16 juillet), elle lui refusa son alliance parce qu'il continuait à lui refuser Rome. Tout ce qu'elle put obtenir de l'empereur, ce fut que les troupes françaises évacueraient enfin le territoire pontifical et que la convention de septembre serait rétablie (20 juillet). Mais elle espérait, par l'entremise du chancelier austro-hongrois, lui arracher le sacrifice qu'il n'avait encore osé lui faire. Beust se donnait à ce moment beaucoup de mal pour réaliser enfin cette alliance austro-italienne qu'il ébauchait avec amour depuis un an et, vers la fin de juillet, il se crut sur le point d'y réussir. Il fut convenu que les deux puissances uniraient leurs forces en vue de la médiation armée

et que l'Autriche enverrait des troupes non seulement en Silésie, mais en Bavière, où des troupes italiennes se rendraient de leur côté. Seulement François-Joseph et Victor-Emmanuel demandaient six semaines pour mobiliser leurs armées, et ne voulaient entrer en ligne que lorsque les Français auraient pénétré dans l'Allemagne du Sud. Enfin il fallait que Napoléon III admît l'éventualité des Italiens à Rome. Cette dernière clause fit tout manquer. Les amis de la papauté temporelle répétaient à l'empereur que, s'il était vainqueur, il aurait l'alliance italienne sans donner Rome; que, dans le cas contraire, il ne l'aurait à aucun prix. Quand il partit pour rejoindre ses troupes (28 juillet), rien n'était encore décidé. Un agent italien, Vimercati, alla le trouver à Metz; le prince Napoléon unit ses efforts à ceux de la diplomatie. Tout fut inutile. L'inerte résistance de l'empereur durait encore le 5 août. Le lendemain, l'armée française était mise en complète déroute à Reichshoffen et huit jours après les Prussiens étaient au cœur de la France.

« Victor-Emmanuel était au théâtre quand on lui annonça la catastrophe. « Pauvre empereur! s'écria le roi *galant homme*, pauvre empereur! mais, f..., je l'ai échappé belle! » On conçoit qu'il ne pouvait plus être question d'alliance. « On ne s'allie pas avec des vaincus », avait dit à Napoléon III un de ses ministres. Vainement l'empereur implora, le 8 août, le concours des souverains dont il avait été si longtemps le protecteur et l'ami. Victor-Emmanuel voulut bien se montrer sensible aux malheurs de la France. Mais il se retranchait derrière ses devoirs de roi constitutionnel. Or son ministère ne voulait pas aller au secours de Napoléon III. Il armait, mais c'était pour prendre Rome, qu'il espérait bien avoir gratuitement[1]. » Pour couper court aux sollicitations françaises, il imagina d'insinuer au cabinet de Londres (10 août) la première idée de la ligue des neutres, qui se constitua rapidement et à laquelle l'Italie adhéra officiellement dès le 19 août. Mais Napoléon III, qui sentait l'empire s'effondrer sous l'invasion d'une part, sous la révolution de l'autre, voulait espérer contre toute espérance.

1 A. Debidour, *Histoire diplomatique*, t. II, chap. x.

Il avait encore foi dans cette Italie, fille de ses rêves, qu'il avait jadis tant aimée et qui eût pu le sauver. Il faisait partir pour Florence (19 août) le prince Napoléon pour tenter un dernier effort sur Victor-Emmanuel. Cette nouvelle démarche échoua comme les précédentes. L'empereur, même à cette heure suprême, n'osait autoriser les Italiens à prendre Rome. Or, ils affirmaient plus haut que jamais, par la plume de Visconti-Venosta (29 août), le droit qu'ils avaient d'occuper *leur capitale*.

Occupation de Rome. — La journée de Sedan et la révolution du 4 septembre leur permirent enfin de s'en emparer sans aucun risque. Déjà les troupes impériales avaient évacué l'État pontifical. Le 6 septembre, le cabinet de Florence signifia au gouvernement de la Défense nationale son intention de ne plus respecter la convention de septembre, et ce gouvernement, sans se prononcer sur la question de droit, le laissa libre d'agir à cet égard comme il l'entendait. Presque aussitôt (8 septembre) un ultimatum fut adressé par Victor-Emmanuel à Pie IX, qui, comme on devait s'y attendre, refusa péremptoirement d'entrer en compromis avec le gouvernement de Florence. Le vieux pape savait bien qu'il ne pourrait empêcher les Italiens d'entrer à Rome. Mais il tenait à honneur de ne pas paraître s'abandonner lui-même et ne voulait céder qu'à la force. Aussi, à l'approche du général Cadorna, chargé de l'exécution militaire dont il était menacé, fit-il fermer et barricader les entrées de la ville. Mais dès que les Italiens eurent enfoncé à coups de canon la porte Pia, il ne voulut pas exposer ses derniers défenseurs à une lutte inutile et il fit arborer le drapeau blanc sur le château Saint-Ange. Cadorna prit donc paisiblement possession de Rome (20 septembre) pendant que Pie IX, prisonnier volontaire, s'enfermait pour toujours au Vatican. Peu de jours après (2 octobre), les populations du petit État pontifical votèrent à la presque unanimité l'annexion de ce territoire au royaume d'Italie. Ainsi s'acheva par le malheur de Napoléon III la grande révolution qui devait tant à sa prospérité et que Victor-Emmanuel, Cavour, Garibaldi n'eussent pu sans lui ni mener à bonne fin, ni peut-être même entreprendre.

BIBLIOGRAPHIE

I. **Documents**. — **Bianchi**, *Storia documentata della diplomazia europea in Italia, dal 1814 al 1861*, 1865-1872. — **Palma**, *Corso di diritto costituzionale*, 1884 1886. — **Sachs**, *L'Italie, ses finances...*, 1859-1885. — **Brusa**, *Staatsrecht d. K. Italien* (collection Marquardsen), 1890. — **Mühlbrecht**, *Wegweiser durch die Litteratur der Rechts und Staatwissenschaften*, 1893.

II. **Annuaires et revues**. — **Mauro Macchi**, *Almanacco*, puis *Annuario storico d'Italia*, 1868-1880. — *Annuaire historique* (continuation de Lesur), de 1850 à 1861 inclusivement. — *Annuaire des Deux Mondes*, de 1860 à 1867 inclusivement. — *Geschichtskalender*. — *Annual register*. — *Rivista contemporanea*, de 1863 à 1870. — *Nuova Antologia*, depuis 1866.

III. **Mémoires, correspondances, discours**. — **Cavour**, *Discorsi*, 1862-1872. — Id., *Lettere edite ed inedite*, 1883-1887 ; Id., *Nouvelles lettres*, 1889. — **M. d'Azeglio**, *Correspondance politique*, 1865. — Id., *Souvenirs*, 1867 (trad. fr., 1876). — Id., *Lettere inedite*, 1883-1884. — **La Farina**, *Epistolario*, 1869. — **Persano**, *Diario*, 1870 (trad. fr. sous le titre de *Journal de bord de Persano*, 1870). — **Mazzini**, *Correspondance*, 1872. — **La Marmora**, *Un peu plus de lumière sur les événements militaires et politiques de l'année 1866* (trad. fr.), 1873. — **G. Manin** et **G. Pallavicino**, *Epistolario politico*, 1878. — **Carrano**, *Ricordanze storiche del risorgimento italiano* (1822-1870), 1884. — **M. Castelli**, *Ricordi* (1847-1875), 1888. — **Ricasoli**, *Lettere e documenti*, 1888-1895. — **Garibaldi**, *Mem. autobiografiche*, 1888. — **Nigra**, *Souv. diplomatiques* (*Biblioth. universelle*, mars 1895). — **Minghetti**, *Miei ricordi*, 1890. — **Visconti Venosta**, *Ricordi di gioventu* (1847-1860), 2e édit., 1904.

Papiers et corresp. de la famille impériale, 1870. — **Benedetti**, *Ma mission en Prusse*, 1871. — **H. d'Ideville**, *Journal d'un diplomate en Italie* (1859-1862 et 1862-1866), 1872-1873. — **Prince Napoléon**, *Les alliances de l'Empire en 1869 et 1870* (*Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1878). — **Thiers**, *Discours parlementaires*, 1879 et suiv. — **J. Favre**, *Discours parlementaires*, 1881. — **P. Mérimée**, *Lettres à Panizzi*, 1881. — **H. de Viel-Castel**, *Mémoires*, 1881-1884. — **Bismarck**, voir ci-dessous, p. 348. — **Metternich**, *Mémoires, documents et écrits divers*, t. VIII, 1884. — **Beust**, *Mémoires*, 1887.

IV. **Histoire générale de l'Italie**. — **L. Zini**, *Storia d'Italia contemporanea dal 1850 al 1866* (continuation de La Farina), 1866-1869. — **Belviglieri**, *Storia d'Italia dal 1804 al 1866*, 1867. — **Mistrali**, *Da Novara a Roma*, 1870-1879. — **C. Cantu**, *Della indipendenza italiana*, 1872. — **Bruneri e Pozzeri**, *Storia d'Italia della pace di Villafranca fino alla morte del re Vittorio-Emmanuele II*, 1868-1880. — **Bersezio**, *Il regno di Vittorio-Emmanuele*, 5 vol., 1878-1890. — **Petrucelli della Gatina**, *Storia d'Italia* (de 1866 à 1880), 1882. — **Chiala**, *Dal congresso di Plombieres al Congresso di Berlino*, 1892. — **Nisco**, *Storia critica del risorgimento*, 1895-1896.

J. Zeller, *Abrégé de l'hist. de l'Italie*, 2e édit., 1865. — Id., *Pie IX et Victor-Emmanuel* (1846-1878), 1879. — **Henneguy**, *Hist. de l'Italie depuis 1815 jusqu'à nos jours*, 1881. — **Elie Sorin**, *Hist. de l'Italie depuis 1815 jusqu'à la mort de Vict.-Emm.*, 1888. — **Bolton King**, *Hist. de l'Unité italienne* (1814-1871), trad. fr., 1901. — **G. Giacometti**, *La question italienne* (de 1814 à 1862), 3 vol., 1893-1898. — **Reuchlin**, *Geschichte Italiens* (collection *Staatengeschichte*), 1859-1873. — **Treitschke**, *Historische und politische Aufsätze*

5e édit., 1886. — **John Webb Probyn**, *Italy from the fall of Napoléon I in 1815 to the death of Victor-Emm. in 1878*, 1884.

V. **Histoire militaire**. — **La Marmora**, *Garibaldi et la conquête des Deux-Siciles*. — **Am. Achard**, *Montebello, Magenta, Marignan, lettres d'Italie*, 1849. — **Adam**, *La guerre d'Italie*, 1859. — Duc **d'Almazan**, *La guerre d'Italie, camp. de 1859*, 1882. — **Dépôt de la Guerre**, *Campagne de l'empereur Napoléon III en Italie*, rédigé par ordre du maréchal Randon, 3e édit., 1865. — **De Moltke**, *Etude de la campagne de 1859*, 1862. — **A. Duquet**, *Hist. de la guerre d'Italie*, 1882. — Col. **Lecomte**, *Relation hist. et crit. de la campagne d'Italie en 1859*, 1868; *Guerre de la Prusse et de l'Italie contre l'Autriche et la Confédération germanique*, 1868. — Cap. **Lemoigne**, *Campagne de 1866 en Italie*, Custozza, 1875. — **De Bénemont**, *La campagne de 1866* (en Allemagne et Italie), 2 vol. — **Etat-major italien**, *La campagne de 1866 en Italie*, trad. fr., 2 vol. et atlas. — **A. de Césena**, *L'Italie confédérée, camp. de 1859*, 1860. — Cte **de Beaufort**, *Hist. de l'invas. des États pontificaux... par l'armée ital. en 1870*. — **G. Bapst**, *Canrobert*, t. III, 1904. — **Rustow**, *La guerre italienne en 1860*, 1861. — Id., *La guerre de 1866*, 1866. — Col. **Mariani**, *Le guerre dell'indep. italiana* (1848-1870), 1882.

VI. — **Ouvrages divers**. — **Bonghi**, *Camillo Benso di Cavour*, 1861. — **Nardi**, *Mazzini*, 1872. — **Massari**, *Il conte di Cavour*, 1873. — Id., *Vita di Vitt.-Emm.* — **Guerzoni**, *Garibaldi, con documenti inediti*, 1882. — **Nisco**, *Ferdinand II*, 1884. — **Mario**, *Mazzini nella sua vita e nel suo apostolato*, 1885. — **Aug. Boullier**, *Vict.-Emm. et Mazzini*, suivi de *M. de Bismarck et Mazzini*, 1885. — Cte **de Schack**, *Mazzini und die italianische Einheit*, 1891. — *Memoire of J. Mazzini* by **E. A. V.** (Mme Ashurst-Venturi), 1877. — **Linton**, *Recollections of Mazzini and his friends*, 1892.

La Guéronnière, *Le Pape et le Congrès*, 1859. — Id., *La France, Rome et l'Italie*, 1859. — Id., *L'abandon de Rome*, 1862. — **Sauzet**, *Rome devant l'Europe*, 1860. — **Ed. About**, *Rome contemporaine*, 1860. — Id., *La question romaine*. — **Arnaud** (de l'Ariège), *L'indépendance du pape et les droits des peuples*, 1860. — Id., *La papauté temporelle et la nationalité italienne*, 1860. — Id., *L'Italie*, 1864. — Cte **de Falloux**, *Question italienne du devoir dans les circonstances présentes*, 1860. — Id., *La Convention du 15 septembre*, 1864. — Id., *Itin. de Turin à Rome*, 1865. — Id., *Mémoires d'un royaliste*, 1888. — **Eugène Veuillot**, *Le Piémont dans les États de l'Église*, 1861. — **Bonjean**, *Le pouvoir temporel de la Papauté*, 1862. — **J. Amigues**, *L'État romain depuis 1815 jusqu'à nos jours*, 1862. — **W. de La Rive**, *Le comte de Cavour*, 1862. — **Ch. de Mazade**, *L'Italie et les Italiens*, 1864. — Id., *Cavour*, 1877. Comte de **Reiset**, *Mes souvenirs*, t. III, L'*unité de l'Italie et l'unité allemande*, 1903. — **Simonin**, *Mazzini, hist. des consp. mazziniennes*, 1870. — **J. Favre**, *Rome et la Rép. française*, 1871. — **A. Sorel**, *Hist. dipl. de la guerre franco-allemande*, t. I, 1875. — **Pougeois**, *Hist. de Pie IX*, 1877-1886. — **E. Ollivier**, *L'Empire libéral*, voir ci-dessus, p. 194. — **Rothan**, *La politique française en 1866*, 1879. — Id., *L'affaire du Luxembourg*, 1882. — Id., *L'Allemagne et l'Italie* (1870-1871), 1884. — Id., *La France et sa politique extérieure en 1867*, 1887. — Mme **Rattazzi**, *Rattazzi et son temps*, 1881-1887. — **B. d'Harcourt**, *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, 1882. — **Thouvenel**, *Le secret de l'Empereur*, 2 vol., 1889. — **A. Debidour**, *Hist. diplom. de l'Europe*, t. II, 1891. — Id., *Hist. des rapports de l'Église et de l'État en France*, 1898. — Histoires du second Empire, voir ci-dessus, p. 173. — Sur le concile du Vatican, v. ci-dessous, p. 995.

CHAPITRE VIII

FORMATION DE L'UNITÉ ALLEMANDE

(1852-1870)

L'Allemagne de 1852 à 1855. — Les chefs du mouvement de 1848 en Allemagne demandaient l'unité et la liberté, et la complexité de leurs vœux avait été une des causes de leur échec. Moins découragés par leur défaite définitive qu'excités par leur victoire momentanée, les unitaires firent leur examen de conscience, reconnurent les limites de leur puissance et bornèrent leurs désirs; la communauté de rancunes prépara entre eux et les Hohenzollern une étroite alliance.

Leurs colères auraient été impuissantes si les vainqueurs n'avaient prétendu qu'à rétablir le *statu quo*. Mais les princes secondaires, mal remis de leur émoi, tirèrent de leurs récentes épreuves la conclusion qu'il fallait donner quelque satisfaction aux passions populaires, et ils réclamèrent pour la Diète un rôle actif auquel ne la prédisposaient ni son origine ni sa nature; ils entretinrent ainsi une agitation qui se tourna contre eux, en encourageant des espérances qu'ils se montrèrent toujours impuissants à satisfaire. L'Autriche, de son côté, gardait des derniers événements une extrême défiance pour la Prusse et des illusions excessives sur ses propres ressources; elle ne se contenta plus de l'autorité morale et indirecte qu'elle avait exercée

sous Metternich et voulut transformer l'Assemblée de Francfort en instrument de domination : quelle que fût la bonne volonté de Frédéric-Guillaume IV, la Prusse ne pouvait se laisser « majoriser » et accepter la situation subordonnée qu'on lui réservait : l'entente cordiale des deux grandes puissances allemandes, qui s'était prolongée de 1815 à 1848, et qui était la condition même du maintien de la Confédération germanique, fit place à une rivalité permanente et rendit un conflit inévitable. Dans cette lutte, la Prusse eut pour elle les sympathies des classes éclairées et ses ambitions furent favorisées par le progrès des idées démocratiques en Europe et le principe des nationalités, dont Napoléon III se fit le représentant. Le génie diplomatique de Bismarck exploita pour la grandeur de son pays ces conditions propices ; Roon et Moltke fournirent à leur souverain les ressources militaires nécessaires pour vaincre les résistances que les traditions et les intérêts opposaient à ses ambitions.

Quelques années furent nécessaires aux libéraux pour se remettre de leur étourdissement : de 1851 à 1859 la réaction exploita sa victoire sans pudeur et sans mesure, et les souverains, unis à la noblesse et à l'Église pour combattre les idées révolutionnaires, crurent assurer leur autorité contre de nouvelles surprises en imitant les procédés de gouvernement du second Empire. Tous les hommes qui de près ou de loin avaient été mêlés aux récents événements, furent suspects et exposés aux plus humiliantes vexations; des milliers de libéraux quittèrent le pays, tandis que les autres, écœurés ou découragés, s'enfonçaient dans une abstention lassée. Les fonctionnaires, soumis à un régime d'espionnage, ne pensèrent qu'à mériter la faveur de leurs chefs à force de basses complaisances; l'esprit public s'avilit et les consciences s'abaissèrent : des procès scandaleux, dont le procès Waldeck à Berlin fut le plus célèbre, prouvèrent la profonde décadence morale de l'administration. La réaction religieuse fut plus vivement ressentie encore par l'Allemagne. Un juif converti, Stahl, qui fut jusqu'à sa mort le théoricien du « parti de la Croix », déclarait que la science « devait faire volte-face », condamnait la tolérance, « qui n'est qu'une

fille de l'impiété », et flétrissait dans la liberté de conscience « une partie de cette œuvre de destruction et de bouleversement qui caractérise l'esprit moderne et menace le repos de l'Europe ». Une orthodoxie hargneuse s'efforça d'étouffer l'esprit de recherche et de libre examen. Un vent de piétisme et de réaction soufflait dans la littérature : Oscar de Redwitz chantait dans des poèmes doucereux et emphatiques un mysticisme béat; Victor de Strauss, dans ses *Lettres sur la politique* (1853), présentait comme l'idéal de l'humanité le Mecklembourg, où les institutions féodales s'étaient conservées dans toute leur pureté; Riehl, sous prétexte d'organiser le peuple, prêchait le retour aux corporations et aux castes.

En Prusse, la réaction ne fut ni moins dure ni moins absurde que dans les autres pays. Frédéric-Guillaume IV, par scrupule de conscience, par désir aussi de ne pas s'aliéner complètement les sympathies de l'Allemagne libérale, retenu d'ailleurs par les conservateurs qu'une constitution garantissait contre les retours possibles de fortune et les caprices d'un souverain, n'avait pas supprimé la charte : il l'avait si bien remaniée qu'elle lui laissait la pleine « liberté de son pouvoir ». La Chambre des députés, qui n'avait pas même le droit de voter l'impôt, n'était guère qu'une assemblée consultative dont les *Landræthe* désignaient les membres aux électeurs intimidés; dans la Diète de 1855, il y avait 72 sous-préfets. Toute l'autorité appartenait aux hobereaux (les *Junker*) et à la coterie de la *Gazette de la Croix*; les Gerlach, le conseiller Niebuhr, Senfft de Pilsach, Kleist-Retzow, Redern, Massow, Léo, le général de Grœben, Stolberg, maîtres de l'esprit du roi et sûrs de la Chambre haute, réussirent à rendre à la noblesse les privilèges qu'avait ébranlés la constitution; ils abusèrent à tel point de leur crédit qu'ils finirent par s'aliéner une partie des fonctionnaires et exaspérèrent les classes moyennes; les passions des partis se manifestèrent avec une extrême violence pendant la guerre de Crimée où les libéraux essayèrent d'entraîner le gouvernement à une alliance avec les puissances occidentales, tandis que les féodaux ne voulaient pas se séparer de la Russie.

Guerre de Crimée. — Le président du conseil louvoya; ce

fut comme un essai timide de la politique que suivit plus tard avec éclat Bismarck. Soucieux de ménager également ses voisins de l'Est et de l'Ouest, Manteuffel manœuvra de façon à mériter la reconnaissance de la Russie, qui lui paraissait à la fois moins redoutable et plus sûre, sans enlever tout espoir à la France et à l'Angleterre. Le roi, bien qu'en somme il partageât ses idées, lui créait quelques embarras; il manquait de sang-froid et faillit à plusieurs reprises se laisser détourner de la ligne de neutralité. Le ministre trouvait au contraire un concours précieux dans Bismarck, qui, nommé délégué de la Prusse à Francfort, était bientôt revenu de ses illusions sur l'Autriche et, convaincu qu'il faudrait un jour ou l'autre lui disputer les armes à la main la domination de l'Allemagne, entendait réserver pour cette lutte décisive les forces du royaume. Il groupa autour de lui les petites cours secondaires qui ne voulaient à aucun prix rompre avec le tsar et s'en servit « comme d'un sabot pour enrayer les idées belliqueuses de l'Autriche »; la Russie se souvint longtemps de ses bons offices, et la France ne pardonna pas à l'Autriche ses hésitations et ses défaillances. « L'Allemagne est trop étroite pour l'Autriche et la Prusse, écrivait Bismarck dans son célèbre Mémoire du 26 avril 1856. Nous aurons donc dans un avenir prochain à défendre notre existence contre l'Autriche, et il ne dépend pas de nous d'éviter une collision; la marche des choses en Allemagne ne comporte pas d'autre issue. » Il avait pressenti dès lors que les positions déterminées par la question d'Orient n'étaient que momentanées; en face de l'Autriche et de l'Angleterre qui représentaient le *statu quo*, la France et la Russie désiraient le remaniement de la carte de l'Europe; Bismarck prévoyait qu'elles chercheraient à se rapprocher et il conseillait « de sauter à pieds joints dans leur alliance ».

Les sentiments de Frédéric-Guillaume IV pour Napoléon étaient complexes. Ses défiances contre la France n'avaient pas disparu, mais il savait gré à l'empereur d'avoir écrasé la révolution et il était attiré vers lui par une certaine communauté d'idées et de tempérament. C'est grâce à lui qu'il était entré au Congrès de Paris : son attitude dans l'affaire de Neufchâtel le

toucha davantage encore. La principauté de Neufchâtel faisait depuis 1814 partie de la Confédération suisse tout en appartenant au roi de Prusse; en 1848, les radicaux avaient proclamé la république, et les protestations du roi contre ce changement étaient demeurées sans résultat. En 1856, quelques royalistes essayèrent un coup de main; ils furent facilement dispersés, et la Suisse entama le procès des plus compromis. Le roi, au désespoir, réclama leur mise en liberté et, sur le refus de la Suisse, s'entêta, parla de guerre. Il était fort mal engagé : tandis que l'Autriche maladroitement lui suscitait obstacles sur obstacles, Napoléon s'entremit, obtint de la Suisse des concessions qui permirent à Frédéric-Guillaume de se retirer avec honneur (mai 1857).

Malgré tout, et bien qu'il fût fort mécontent aussi de l'appui que trouvaient dans l'Autriche les projets de réforme fédérale qu'agitaient les cours secondaires et qui étaient ouvertement dirigés contre la Prusse, il avait pour les Habsbourg un respect tendre et humble qui survivait à toutes les épreuves. Pas plus qu'en 1850, on n'eût obtenu de lui une politique énergique, et la situation intérieure du royaume s'y prêtait mal. Des divisions profondes affaiblissaient l'administration, et les libéraux allemands se détournaient d'un pays livré aux Raumer et aux Gerlach. Depuis les épreuves de 1848, la santé du roi s'était sensiblement altérée; l'irritation nerveuse qui se traduisait par des alternatives de surexcitation et de prostration mélancolique aboutit dans l'automne de 1857 à une série d'attaques qui achevèrent de ruiner chez lui la réflexion et la volonté. Pendant plus d'un an, la reine Élisabeth et les féodaux s'accrochèrent au pouvoir et obtinrent de la piété du frère du roi, Guillaume, qu'il couvrît de son nom leur administration. Cet intérim du pouvoir aggrava la situation. Les réactionnaires, qui sentaient l'autorité leur échapper, redoublaient leurs exigences et leurs provocations; les libéraux, qui s'étaient crus déjà affranchis, rongeaient leur frein avec colère. Guillaume comprit la nécessité de sortir de cette indécision; il exigea qu'on lui remît la conduite réelle des affaires et il prit en mains, avec le titre de régent, le gouvernement du pays (7 oct. 1858).

Le prince Guillaume régent. La guerre d'Italie. — Le prince Guillaume était né en 1797. Ce n'était pas un homme supérieur, et ses panégyristes les plus convaincus ont pu revendiquer pour lui le titre de Victorieux, non celui de Grand; il n'avait ni l'ardente imagination ni le charme séduisant de son frère; en revanche, il avait le goût du travail régulier, la persévérance dans les desseins, la tenue de la volonté, le don de connaître les hommes et de faire servir leurs qualités à ses desseins. Il manquait d'initiative et il eût été incapable d'inventer le plan d'une si large simplicité que lui suggéra Bismarck et les détours subtils par lesquels il le réalisa; une fois qu'il l'eut accepté, ce qui n'alla pas toujours sans luttes, il s'y attacha avec une fidélité et un dévouement inébranlables et apporta à en assurer le succès de rares qualités de constance et de fermeté. La légende qui ne veut voir en lui que le Louis XIII d'un autre Richelieu exagère la vérité au point de la fausser; la part du ministre dans l'œuvre commune fut sans doute prépondérante; il n'est pas sûr que sa victoire définitive eût été aussi décisive sans l'intervention personnelle du souverain qui le soutint et le compléta. Il avait au plus haut degré le sens du réel, le respect du passé et le culte de sa maison; comme tous les hommes de sa génération, il croyait que l'Allemagne était appelée à jouer un rôle prépondérant dans le monde, à condition qu'elle restât sous l'hégémonie de la Prusse, qui en était comme la quintessence, et qu'elle acceptât la tutelle des Hohenzollern, que Dieu avait prédestinés à cette haute mission. Au moment où il arriva aux affaires, âgé déjà de soixante ans, il était un peu las et découragé; il eût voulu pendant la guerre de Crimée punir la Russie de l'assistance qu'elle avait prêtée à Schwarzenberg : il n'avait pas deviné la vengeance plus raffinée de Bismarck, qui réservait à Alexandre II et à Gortchakof le rôle de parrains du nouvel empire germanique. Sa politique lui avait attiré les attaques furieuses du « parti de la Croix ». De là un malentendu dont les conséquences furent graves. Les libéraux saluèrent avec joie son avènement, y virent l'aurore d'un gouvernement constitutionnel. Guillaume avait jadis combattu les projets de réforme de son frère : le fait accompli, comme il n'entrait pas

dans son caractère de s'obstiner à défendre des positions perdues, il s'était résigné, mais il était décidé, de même « qu'à tenir fidèlement ce qui avait été promis, à écarter rigoureusement ce qui ne l'avait pas été ». Il blâmait l'usage que Frédéric-Guillaume avait fait de son autorité plutôt qu'il n'était disposé à laisser affaiblir son pouvoir; il croyait que la royauté doit s'élever au-dessus des partis et il regrettait que son frère fût devenu l'instrument d'une coterie féodale; il n'entendait pas gouverner lui-même au nom de la bourgeoisie et surtout se mettre dans sa dépendance. La Diète n'était à ses yeux qu'une assemblée consultative, et dans toutes les questions importantes le souverain devait garder le dernier mot. Il y avait entre les libéraux et lui une différence de doctrine qui rendait à la longue une rupture inévitable.

Ils s'appliquèrent d'abord à ménager ses scrupules. Aux élections de 1858, le mot d'ordre fut d'écarter les candidats dont le nom lui aurait rappelé quelques souvenirs pénibles. Toute cette bonne volonté ne servit guère : le parti conservateur s'effondra ; le régent en conçut une sorte d'épouvante, s'effara de se trouver par la force des choses prisonnier de la gauche. Déjà des dissentiments apparaissaient sur les questions de politique extérieure. Il avait eu à peine le temps de se reconnaître que commençait la guerre d'Italie. Les libéraux étaient favorables au Piémont, dans lequel ils ménageaient un futur complice; Guillaume craignait de renouveler les imprudences de Frédéric-Guillaume II, dont la défection en 1795 avait permis à la France d'écraser séparément les deux grandes puissances allemandes. Il résolut d'offrir son appui à François-Joseph, mais en le faisant désirer, de manière à ce que les armées françaises ne fussent pas tout d'abord dirigées sur le Rhin, et à se faire payer son alliance. En 1849, il avait parlé de conquérir l'Allemagne; depuis lors, il en était revenu à la pensée d'une entente avec l'Autriche qui lui concéderait bénévolement le commandement militaire dans la Confédération. Le plan était chimérique : plutôt que de lui abandonner la direction de l'armée fédérale, François-Joseph préféra renoncer à la Lombardie. La première campagne diplomatique de Guillaume avait abouti à

un échec complet : il avait mécontenté tout le monde : la France dont il avait arrêté les succès, l'Autriche qui lui reprochait sa défaite, l'Allemagne du Sud qui l'accusait de s'être séparé d'elle, ses propres sujets qui blâmaient ses hésitations et ses incertitudes.

Lui-même attribuait ses déconvenues aux vices de l'organisation militaire de l'Allemagne; il en demanda la réforme à la Diète : les princes repoussèrent ses projets presque sans discussion. Ils sentaient eux-mêmes cependant la nécessité de donner quelque satisfaction à l'opinion publique : Dalwigk, le ministre de la Hesse-Darmstadt, Pfordten en Bavière, Beust surtout en Saxe, se démenaient beaucoup, les conférences succédaient aux conférences et les projets aux projets. La politique des cours secondaires impliquait une contradiction intime : leur faiblesse exigeait le maintien dans la Confédération des deux grandes puissances dont la rivalité était la seule garantie de leur indépendance, et cette rivalité ne permettait pas à l'Allemagne de jouer au dehors le rôle actif qu'ils revendiquaient pour elle; ils voulaient étendre les droits de la Diète, mais tant que l'Autriche y était représentée, la Prusse ne pouvait y consentir, parce qu'elle se fût condamnée à soumettre sa politique à des influences étrangères; la Confédération ne s'était maintenue jusqu'alors qu'en se résignant à une sorte d'inertie politique; si on réclamait d'elle une action positive, elle se disloquait. D'autre part, en face de l'émotion provoquée par ces projets, la Prusse, si elle fût demeurée indifférente, aurait perdu toute action sur les esprits; elle était condamnée à surenchérir sur les autres cours. La politique du roi, qui avait été jusqu'alors une politique d'attente et de laisser-aller, ne suffisait plus aux circonstances nouvelles, en même temps que les difficultés que lui créait à l'intérieur la question de la réforme militaire lui faisaient une nécessité de relever le prestige de la monarchie par une conduite plus énergique et plus claire.

L'Union nationale et l'Union de réforme. — Le silence qui régnait en Allemagne depuis 1851 avait fait place à un bourdonnement tumultueux. La période qui s'écoule de 1859 à 1866 fut des plus agitées et des plus confuses. L'avènement en

Prusse d'un prince qui n'était pas l'agent servile des féodaux, coïncidant avec la guerre d'Italie, avait déterminé la plupart des autres princes à se départir de leur politique de compression. Les Chambres reprirent une vie plus animée; les préoccupations publiques se tournèrent surtout vers les questions de réforme fédérale; les publicistes se prononçaient en général pour une union plus étroite avec la Prusse; des libéraux de divers pays, Braun et Lang, du Nassau; Bennigsen et Miquel, du Hanovre; Schulze-Delitzsch et von Unruh, de Prusse; le Bavarois Brater, le Hessois Œtker, etc., jugèrent le moment opportun pour recommencer leur œuvre de propagande unitaire et libérale; une grande assemblée à Francfort (15 et 16 septembre 1859) fonda le *Cercle national* qui eut pour programme « l'union et le développement de la patrie commune ». Il essaya de ménager les *Grands-Allemands*, qui ne se résignaient pas à abandonner les onze millions d'Allemands-Autrichiens que l'on risquait de livrer, en les excluant de la Confédération, aux Magyars et aux Slaves. « L'Union nationale, disait le manifeste du 4 septembre 1860, reconnaît les provinces allemandes de l'Autriche comme des parties intégrantes de la patrie. Dans le cas cependant où les circonstances et des obstacles invincibles empêcheraient l'union immédiate de ces provinces à l'État fédéral allemand, elle ne se laissera pas détourner pour cela de travailler à l'unification du reste de la patrie. » En dépit des réserves de pure forme, l'Union reprenait donc le programme de Gagern.

Les princes s'émurent; le comité central de l'Union fut chassé de Francfort; dans la Saxe, le Mecklembourg, le Hanovre, les deux Hesses, l'association fut interdite. Cependant Beust ne réussit pas à obtenir de la Diète des mesures générales de répression. « La situation actuelle est sans exemple, écrivait-il; en face d'un mouvement qui poursuit la chute d'une constitution, ou bien on abandonne cette constitution, ou on combat le mouvement : ici, on ne fait ni une chose ni l'autre; la fin ne peut être qu'une révolution subite. » Les autres ministres jugeaient ses craintes exagérées et préféraient des palliatifs aux lois de rigueur. Ils favorisaient la formation d'une *Union de réforme* que dominèrent les particularistes et les ultramontains. L'Union

nationale ne rencontrait dans le Sud que d'assez rares partisans et il fut vite évident que ses efforts ne suffiraient pas pour triompher des résistances des gouvernements et des traditions séculaires. L'erreur serait grande, malgré tout, de supposer que son action fut sans portée. Après deux ans de propagande, elle ne comptait encore que 15 000 adhérents, dont 8 000 en Prusse, mais ils appartenaient aux classes dirigeantes et leur influence était grande. Dans les fêtes qu'ils organisaient, l'idée de l'unité était acclamée par des milliers d'Allemands accourus de tous les coins du pays. L'armée prussienne abattit les dynasties, mais les libéraux l'avaient encouragée à l'attaque et quand les souverainetés particulières s'effondrèrent devant elle, on s'aperçut qu'elles avaient été comme déracinées auparavant.

La réforme militaire en Prusse. — Pour le moment toute entente entre le gouvernement prussien et les libéraux du dehors semblait rendue impossible par le conflit constitutionnel dont la réforme militaire avait été l'occasion. La loi de 1814, complétée et modifiée par les ordonnances de 1820, avait établi le service universel : après trois ans de service actif et deux ans de réserve, les soldats passaient dans la landwehr, qui se divisait en deux bans, et où ils restaient jusqu'à quarante ans. Cependant, depuis 1814, bien que la population eût passé de 11 à 18 millions d'habitants, on continuait à lever 40 000 recrues, si bien que 25 000 jeunes gens échappaient chaque année à la conscription. L'effectif de l'armée s'en trouvait si réduit que, dès que les circonstances exigeaient un certain déploiement de forces, on était obligé de convoquer la landwehr et d'appeler sous les drapeaux des hommes assez avancés en âge, dont la plupart étaient mariés et dont le départ désorganisait la vie économique du pays. Comme de plus la landwehr et l'armée active étaient étroitement unies — chaque brigade comprenant un régiment de ligne et un régiment de landwehr, — tous les vices d'organisation de la landwehr retentissaient sur l'ensemble. Les officiers de la landwehr étaient souvent d'anciens volontaires d'un an dont l'instruction était médiocre et qui n'avaient sur leurs hommes qu'une faible autorité. La nécessité d'une réforme radicale était si bien reconnue par tout

le monde qu'il est difficile de discerner à qui revient vraiment l'idée première des mesures prises. Le lieutenant-colonel Clausewitz et le général Voigts-Rhetz arrêtèrent, semble-t-il, les lignes générales du projet; ils trouvèrent un appui constant dans les conseillers militaires du régent, Alvensleben et surtout Edwin de Manteuffel, dont l'autorité sur lui était grande. Le prince régent, qui depuis sa jeunesse s'était particulièrement consacré à l'étude des questions militaires, encouragea leurs études, se pénétra de leurs idées et fit de la réalisation de leur dessein une question d'honneur personnel.

Le régime nouveau comportait l'incorporation de toute la classe, de manière à rétablir le service universel, et prolongeait de deux ans le temps de réserve; on obtenait ainsi une armée de première ligne de 400 000 hommes, ce qui permettait de ne pas faire immédiatement appel à la landwehr, qui était maintenue, mais seulement jusqu'à trente-deux ans et comme armée de second rang. Après la mobilisation de 1859, qui avait de nouveau montré les défauts de l'ancien système, le régent commença l'exécution de son plan; il conserva les cadres de la landwehr, y versa les recrues nouvelles et demanda aux Chambres les 9 millions et demi de thalers qu'exigeait la réorganisation.

La somme parut forte : n'était-il pas possible de la réduire en ramenant de trois à deux ans la durée du service actif? De plus, la Diète était froissée par l'exclusion de la landwehr, qui semblait comme rejetée hors du service actif. Bien que le régent eût pris soin de déclarer dans l'exposé des motifs « qu'il n'avait pas l'intention de rompre avec l'héritage d'une grande époque et que l'armée prussienne serait après comme avant le peuple prussien en armes », deux conceptions opposées se trouvaient en présence. Boyen, Scharnhorst et les réorganisateurs de la Prusse au commencement du siècle étaient des idéalistes, grandis à l'école de Kant et sous l'influence de la révolution française, et ils croyaient que la nation armée suffisait à garantir contre toute attaque l'indépendance du pays; Clausewitz, Voigtz-Rhetz, Roon et les initiateurs de la réforme de 1859 étaient des réalistes et des professionnels; ils voulaient

« non une armée nationale, mais une nation militaire » (Cherbuliez); ils créèrent une classe de soldats : les autres pays ont une armée, a-t-on dit; en Prusse, c'est l'armée qui a un pays. Les craintes de la Diète étaient d'autant plus éveillées sur ce point que la plupart des postes nouveaux allaient être donnés à des nobles, et la bourgeoisie trouvait dur de s'imposer des charges fort lourdes pour augmenter l'influence d'une caste détestée. Enfin, la majorité était mécontente du ministère qui lui refusait les deux points qui lui tenaient à cœur, une réforme radicale de la Chambre haute où les féodaux embusqués arrêtaient tous ses projets, et une épuration de l'administration. Il est naturel que le conflit, à la longue presque inévitable, se soit ouvert sur la question militaire qui mettait en jeu les passions les plus vives et les intérêts les plus complexes; seulement, les libéraux ne furent peut-être pas très bien inspirés en portant la lutte sur un terrain où ils atteignaient en quelque sorte le souverain dans sa conscience intime.

La Diète accorda « provisoirement » les crédits nécessaires aux nouvelles formations (1860). C'était une maladresse : comment admettre que le gouvernement renoncerait par la suite à une œuvre déjà accomplie? — Les régiments provisoires prirent place dans l'armée régulière, reçurent leurs drapeaux. Quand la Chambre réclama leur suppression, le prince s'indigna contre ce qu'il regardait comme une injustifiable usurpation. Les crédits ne furent votés en 1861 qu'après des débats orageux : l'opposition grandissait, et le débat s'élargissait. La femme du régent, Augusta, son fils, sa bru, fille de la reine d'Angleterre, le suppliaient de ne pas se séparer de la majorité; leurs conseils, sans le convaincre, l'attristaient; il était agité par de cruelles luttes de conscience. Le ministre de la guerre, Roon, pour le rassurer, pour l'apaiser, cherchait à lui prouver la légitimité de sa conduite, déplaçait et étendait peu à peu la question. C'était un officier de mérite et un administrateur de premier ordre : soutenu par son aide de camp Hartrott, par Edwin de Manteuffel, par l'inspecteur général de Peucker, il travaillait à compléter rapidement l'organisation de l'armée nouvelle; le fusil à aiguille (fusil Dreyse) lui assurait déjà

une extraordinaire supériorité matérielle : il lui prépara un corps homogène d'officiers soutenus par un puissant esprit de caste. Moltke, à la tête de l'état-major général depuis 1858, combinait le plan de mobilisation, étudiait l'usage des chemins de fer et créait la guerre scientifique moderne. Guillaume suivait jour par jour les progrès accomplis, voyait s'élever sous ses yeux l'œuvre de la puissance prussienne et supportait avec une impatience croissante les critiques des dilettanti et des laïques; il n'admettait même plus l'idée d'une transaction. Roon, moins absolu peut-être que son maître, apportait dans la discussion des habitudes de raideur et de sécheresse qui envenimaient les débats ; « un air de sévérité et de tristesse » était répandu sur toute sa personne; son regard provocant, sa parole nette et tranchante, son allure raide et compassée (stramm und straff) qui faisaient de lui comme le type même de l'officier prussien, le désignaient d'avance comme le ministre du conflit.

Frédéric-Guillaume IV mourut dans les premiers jours de 1861 : son frère, en prenant la couronne « sur la table du Seigneur », sentit passer en lui quelque chose du souffle mystique qui avait soulevé son prédécesseur. La constitution prussienne était fort incomplète et obscure : les libéraux cherchaient à l'étendre, voulaient, en conquérant le droit de voter l'impôt et le contingent annuels, transformer la royauté tempérée en gouvernement parlementaire. La Prusse, leur répondait Roon, n'est pas une monarchie apparente, comme en Angleterre ou en Belgique; nous voulons « briser les chaînes de l'aigle, pour que le roi par la grâce de Dieu demeure le véritable chef de son peuple, le centre de l'État, le seigneur du pays ». La majorité protestait de son loyalisme et elle ne se rendait pas un compte exact de la portée de ses revendications : qu'elle se l'avouât ou non, ce qui se débattait, c'était bien, non pas sans doute la forme, mais la nature du gouvernement. De là, l'ardeur et la ténacité des passions; de là aussi la gravité de la lutte : à ce moment se fixe le caractère de la monarchie prussienne, telle qu'elle s'est conservée depuis et où le pouvoir souverain du monarque n'est que voilé — et non limité — par le contrôle d'une assemblée consultative.

Guillaume en 1861 était déjà complètement rallié aux opinions de Roon. — « Je suis le premier roi qui prend le pouvoir, dit-il lors du couronnement (octobre), depuis que le trône a été entouré d'institutions modernes, mais je n'oublie pas que la couronne vient de Dieu. » Convaincu « que la puissance militaire renferme en soi la souveraineté » et que les princes assez faibles pour l'abandonner deviennent la victime des révolutions, il était hanté par le souvenir de Charles Ier; malgré tout, il ne s'avançait qu'avec inquiétude dans la voie de la résistance, et ses hésitations pouvaient entraîner des conséquences graves en face d'adversaires dont l'ardeur et les exigences augmentaient à mesure que la lutte se prolongeait. Le parti progressiste qu'avaient formé Schulze-Delitzsch, Jean Jacoby, Forckenbeck, Virchow, Mommsen, réclamait un ensemble de réformes qui eût assuré le triomphe de la bourgeoisie et du régime parlementaire; les élections de 1861 prouvèrent le désarroi des conservateurs; les féodaux étaient en pleine déroute, Stahl était mort; Gerlach, Wagener, Blankenbourg avaient été battus. La majorité se montra intraitable sur les questions militaires : elle fut dissoute. Le pays soutint ses représentants : la loi des trois classes se retournait contre ses auteurs. La pression ministérielle ne servit qu'à irriter les passions, et les élections de 1862 furent plus radicales que celles de l'année précédente. 253 libéraux n'eurent plus en face d'eux que 16 conservateurs. A la suite d'un débat de sept jours, la majorité repoussa un amendement de Sybel et Twesten qui avaient cherché un terrain d'entente, et raya les crédits supplémentaires du budget de la guerre, même ceux qui étaient déjà engagés. Le roi appela Bismarck au ministère.

Bismarck. — Othon-Édouard-Léopold de Bismarck-Schœnhausen était né à Schœnhausen, dans la Vieille-Marche de Brandebourg, en 1815. Après une jeunesse tumultueuse et bruyante, il vivait sur ses domaines quand, en 1847, il avait été envoyé à la Diète réunie, convoquée par Frédéric-Guillaume IV. L'insolence sarcastique avec laquelle il combattit les idées nouvelles, son indifférence pour l'opinion publique, le dédain qu'il affichait pour les lieux communs et les grands hommes du jour,

firent scandale; mais ses adversaires même reconnaissaient la bravoure et la souplesse de son talent; sa parole était heurtée et pénible, mais il trouvait au bon moment le trait qui porte et l'image qui frappe. Il avait les traditions de sa caste, une piété simple et vivante, le mépris de la démocratie et des villes, un sang-froid et un courage que rien ne déconcertait, des idées nettes et précises, une confiance absolue dans son propre jugement. Pendant la révolution de 1848, il fit partie de la camarilla qui, auprès de Frédéric-Guillaume IV, combattait la politique des Camphausen, des Bunsen et des Radowitz. Les contradictions qu'on a souvent relevées depuis entre sa conduite à ce moment et la politique qu'il suivit plus tard sont plus apparentes que réelles. Il ne repoussait pas l'idée de l'unité de l'Allemagne, mais les conditions que le Parlement de Francfort voulait imposer à la Prusse, et s'il blâmait la guerre des Duchés, c'est qu'elle ne pouvait aboutir alors qu'à substituer dans le Schleswig-Holstein à l'autorité du Danemark la souveraineté d'un petit prince qui serait fatalement un voisin défiant et suspect. Il croyait du moins encore à la possibilité d'une entente cordiale avec l'Autriche : ses illusions ne survécurent pas longtemps à l'expérience. Délégué de la Prusse à la Diète fédérale, il fut bientôt en lutte ouverte avec les ministres autrichiens Thun, Prokesch-Osten, Rechberg (1851-1859). Il résuma ses impressions dans un rapport célèbre : « Je vois dans nos rapports fédéraux un vice que tôt ou tard il nous faudra guérir *ferro et igne.* »

De ce point initial, la nécessité d'une rupture avec l'Autriche, il déduisit toute sa politique. Aucun homme ne fut plus réaliste et moins asservi aux préjugés et aux sentiments : les souvenirs de 1806 ne le gênaient pas plus pour rechercher les bons offices de Napoléon que ceux d'Olmütz pour briguer les bonnes grâces de Gortchakof. Les dettes qu'il contractait ainsi ne le tourmentaient guère : il se savait assez d'ingéniosité pour se dérober à ses obligations; à la rigueur, si ses créanciers fussent devenus trop exigeants, comme il était encore « plus Prussien qu'Allemand », il n'eût pas nié leurs créances, pourvu que son propre gain fût suffisant. La partie était grosse, il mettait le plus de

chances de son côté et calculait soigneusement les coups; pour le reste, il s'en remettait à la fortune, et comme les grands joueurs, aimait à coudoyer le péril et à sentir l'abîme. La puissance d'imagination et la hardiesse d'entreprise qui sont la marque même des politiques de haute marque étaient corrigées chez lui par beaucoup de finesse, de prudence et de bon sens. Les scrupules ne l'arrêtaient pas plus que les rancunes; les traités n'étaient pour lui que des combinaisons momentanées, et il les jugeait épuisés aussitôt qu'il en avait tiré les avantages désirés. Dès son arrivée aux affaires, il s'expliqua nettement avec l'ambassadeur autrichien : « Il faut que nos rapports avec l'Autriche deviennent meilleurs ou pires; nous désirons la première solution, il faut que nous nous préparions à la seconde. » Et comme le comte Karolyi plaidait les circonstances atténuantes, remontrait que les difficultés dont se plaignait Bismarck avaient leur origine dans l'histoire et dans le rôle que depuis des siècles l'Autriche jouait en l'Allemagne : « Portez votre centre à Pesth », lui répliqua son interlocuteur. Le ministre d'Autriche, Rechberg, releva aigrement cette invite. Sa mauvaise humeur ne surprit probablement pas Bismarck : il n'était pas assez naïf pour supposer qu'il atteindrait par la persuasion pure le but de ses ambitions. Il s'attacha dès lors à préparer en Europe une constellation politique favorable.

Ses adversaires l'accusaient de chercher au dehors une diversion à ses embarras intérieurs : ils exagéraient. Il n'avait aucune sympathie pour les libéraux, moins encore parce qu'il les redoutait que parce qu'il les jugeait un peu niais, avec leur manie de prendre des formules pour des forces. Il reconnaissait cependant à leurs griefs quelque fondement légitime; s'ils refusaient rageusement au gouvernement les crédits militaires, c'est qu'ils ne croyaient pas à son énergie; le meilleur moyen de désarmer leur opposition était de satisfaire l'orgueil national; il n'avait pas oublié la révolution de 1848 et comment les doctrinaires de Francfort avaient renié leur programme pour se ranger autour de Frédéric-Guillaume IV; il comptait à force de gloire acheter leur abdication. Le roi, fort ému, songeait à quitter le pouvoir; Bismarck se déclara prêt à gouverner sans majorité,

sans budget; aux députés qui lui reprochaient de violer la constitution, il répliqua qu'elle n'avait pas prévu le cas où l'assemblée refuserait au souverain les ressources nécessaires, que la vie était faite de compromis, et que si l'une des parties s'y refusait, il se produisait des conflits : alors, celui qui avait la puissance marchait de l'avant. Le comte Schwerin précisa sa formule dans la phrase célèbre : la force prime le droit. La Chambre déclara que le ministre n'avait pas sa confiance (1863); elle fut de nouveau dissoute. Une ordonnance permit aux fonctionnaires de suspendre les journaux après deux avertissements. Dans le pays, l'émotion était extrême, divers conseils municipaux supplièrent le roi de rétablir l'entente entre la dynastie et le peuple; leurs adresses furent fort mal accueillies : ils s'abstinrent de paraître aux cérémonies officielles, ne célébrèrent plus la fête du souverain. Bismarck, au fond, ne désirait pas la fin d'un conflit qui assurait son influence auprès du roi. Les menées du ministre de l'intérieur, Eulenbourg, n'empêchèrent pas les électeurs de renvoyer à la Chambre les députés de l'opposition; les sessions de 1863 et de 1864 furent des plus orageuses.

Le Congrès de Francfort et les affaires de Pologne. — Cette crise constitutionnelle déconcertait les partisans de la Prusse en Allemagne, et ses adversaires essayèrent de profiter de leurs embarras. Le ministre autrichien, Rechberg, qui jadis à Francfort avait eu maille à partir avec Bismarck et qui l'avait même provoqué en duel, était un sanguin, mais il avait l'esprit droit; il connaissait les faiblesses de l'Autriche et son isolement en Europe : la prudence ordonnait d'éviter les grands projets et les vastes ambitions. Malheureusement, tous ses collègues n'avaient pas la même sagesse. Schmerling, qui en 1848 avait été ministre du Vicaire impérial, avait, avec une extrême confiance dans son génie, beaucoup de désinvolture et de hardiesse; pour assurer en Autriche la domination de l'élément germanique, il voulait établir solidement l'autorité de François-Joseph en Allemagne, sans s'apercevoir que c'était un cercle vicieux. Il avait pour lui les directeurs même du ministère des Affaires étrangères, Meysenbourg, Biegeleben surtout, instruit, éclairé, mais dominé par des idées préconçues et des préjugés confession-

nels. L'adjudant militaire de l'empereur, Maurice Esterhazy, plein d'esprit, fort séduisant, mais mal pondéré, hésitant, reculant avec épouvante devant les « microbes de la goutte d'eau qu'il étudiait au microscope », jaloux de toute influence rivale, minait sourdement Rechberg. Le parti clérical, à la suite des événements d'Italie, était fort animé dans toute l'Europe et il combinait une croisade dont l'Autriche aurait l'initiative.

François-Joseph, qui n'abandonnait à personne la conduite de la politique étrangère, n'était pas toujours garanti contre les imprudences par son bon sens naturel; très consciencieux, servi par une mémoire remarquable, il se perdait un peu dans les détails. Napoléon III l'accusait de manquer d'énergie; il serait peut-être plus exact de dire qu'il manquait de constance. Il se réservait la décision dans les affaires importantes, c'est-à-dire qu'il choisissait parmi ses conseillers un confident dont il suivait les inspirations; mais il ne lui pardonnait pas cet empiétement sur sa personnalité et se séparait secrètement de lui au moment même où il lui donnait la preuve décisive de sa faveur; de là dans sa politique une certaine incohérence qu'expliquent aussi en partie le découragement et la tristesse laissés dans l'esprit de l'empereur par les épreuves qu'il avait traversées.

Schmerling le décida à prendre l'initiative d'une réforme fédérale qui eût réduit la Prusse à une situation subordonnée en Allemagne, et comme un exemple récent prouvait qu'on ne l'obtiendrait pas de la Diète, il s'adressa directement aux souverains. Il les convoqua au congrès de Francfort (17 août 1863). La réunion fut très brillante. François-Joseph révéla des talents inattendus de président de Parlement, fort bien secondé par le roi de Saxe, qui conduisait la majorité. Le roi de Prusse, retenu par Bismarck, ne parut pas, et son abstention frappait de nullité les résolutions de Francfort. Quand Rechberg, qui n'avait d'ailleurs accepté le projet de Schmerling qu'à son corps défendant, demanda aux princes de passer outre, ils se dérobèrent. L'Autriche, une fois de plus, faisait l'expérience de la valeur réelle de ses alliances.

Bismarck ne s'était pas ému un seul moment de tout ce tapage et, pendant que ses adversaires couraient après des

ombres qui s'évanouissaient entre leurs bras, il s'assurait la reconnaissance de la Russie. Au commencement de 1863, une insurrection avait éclaté en Pologne. Le ministre prussien avait besoin pour ses projets de la connivence des cabinets de Paris et de Pétersbourg. Mais une entente cordiale entre eux l'eût paralysé ; la France et la Russie alliées n'avaient aucun besoin de la Prusse et aucune raison pour accepter les bouleversements qu'elle préparait. Tandis que Napoléon se laissait entraîner par l'Angleterre et l'Autriche dans des négociations qui irritèrent profondément la Russie, la spontanéité avec laquelle Bismarck offrit son appui à Alexandre II toucha vivement le tsar. Napoléon III, de son côté, quand il eut reconnu l'inanité de l'appui que lui offrait l'Autriche, se montra plus irrité de sa faiblesse, qui frisait la perfidie, que de la réserve loyale et nette de la Prusse. A la fin de 1863, la situation politique générale de l'Europe était ainsi très favorable à une initiative hardie de Bismarck : l'Autriche, découragée par sa tentative avortée de Francfort, était fort effrayée des déclarations de principes qui partaient de Paris; la France s'était aliéné la Russie et gardait rancune à l'Angleterre de sa déloyauté; la Prusse avait pour elle l'amitié de Gortchakof et elle ne rencontrait en face d'elle que des ennemis déconcertés et divisés. La mort du roi de Danemark, Frédéric VII (15 novembre 1863), fournit au ministre prussien l'occasion d'engager la partie.

La guerre de Danemark. — Jamais Bismarck n'a donné de preuves plus remarquables de la souplesse et de la vigueur de son esprit, comme de son indifférence absolue pour le droit écrit et la morale traditionnelle, que dans la façon dont il exploita la question des Duchés. Le traité de Londres (8 mai 1852) n'avait été qu'un armistice; la Prusse et l'Autriche, en reconnaissant l'intégrité de la couronne danoise et la succession de Christian de Glücksbourg, avaient obtenu des *éclaircissements* qui leur permettaient de rouvrir la querelle, quand elles le jugeraient bon. En réalité, deux principes se trouvaient en présence; le sentiment national, qui réclamait des territoires en grande partie occupés par des Allemands, s'inscrivait en faux contre les traités qui reconnaissaient les titres du Danemark.

Les plaintes aigres de la Diète maintenaient la question à l'ordre du jour; la prévoyance de Bismarck s'en réjouissait : « Il y a là, écrivait-il, un cas de guerre que l'on peut invoquer dès que la situation européenne sera favorable. »

A la mort de Frédéric VII, le duc Frédéric d'Augustenbourg, malgré la renonciation de son père, réclama les duchés; l'opinion publique allemande se prononça pour lui avec fureur et la Diète suivit, bien que la plupart des gouvernements eussent adhéré au traité de Londres. Le Schleswig, à cheval sur la Baltique et la mer du Nord, avec la magnifique rade de Kiel, était une proie tentante pour la Prusse : « J'ai toujours pensé, disait plus tard Bismarck, que l'annexion était la meilleure des solutions. » Pour ne pas effaroucher l'Europe, il feignit de blâmer l'intempérance de la Diète, ne reconnut pas Augustenbourg, se plaignit seulement que le Danemark eût violé les conditions du traité de Londres et le somma d'accorder aux Duchés les garanties et l'autonomie qu'ils réclamaient. La Chambre prussienne s'indigna de sa faiblesse, lui reprocha de livrer à l'étranger les Marches du nord. En revanche, les puissances étrangères, dupes ou complices, le laissèrent agir, et l'Autriche, où Rechberg, à la suite de ses dernières déconvenues, désirait un rapprochement avec la Prusse, mais qu'aurait effrayée une solution révolutionnaire, le suivit : « Nous avons éprouvé en 1849, disait Bismarck, qu'il n'est pas bon d'être un contre quatre; deux contre trois, la proportion est plus favorable. » Les avis n'avaient pas manqué à Rechberg; on chasserait les Danois des Duchés, mais comment en chasserait-il ensuite les Prussiens? Sans nier le danger, il jugeait plus prudent de ne pas laisser Bismarck agir seul.

Au mois de janvier 1864, la Prusse et l'Autriche, se substituant à la Diète malgré ses protestations, attaquèrent le Danemark; puis, après avoir forcé les Danois à évacuer les lignes de Danewirk, qui ferment l'entrée du Schleswig, Bismarck décida l'Autriche à envahir le Jutland; les lignes de Düppel furent enlevées après un siège de six semaines (18 avril), le Jutland occupé presque tout entier. Le roi de Prusse n'était pas éloigné à ce moment de reconnaître les droits de Frédéric

d'Augustenbourg : Bismarck s'y résignait sans plaisir, et pour se mettre en garde contre son ingratitude probable, il exigea de lui des conditions qui l'auraient mis dans la complète dépendance de la Prusse. Frédéric essaya de discuter; ses réserves parurent de mauvais ton. Après tout, les Duchés appartenaient aux puissances qui les avaient conquis. Rechberg, bien qu'il jugeât la théorie dangereuse, n'osa pas protester; les grandes puissances, très divisées, ne lui auraient fourni aucun appui; sa politique, en général raisonnable et sensée, était hésitante et timide; il n'aimait pas aborder les difficultés de front et comptait sur le temps. Le traité de Vienne (30 octobre 1864) céda à la Prusse et à l'Autriche les droits du Danemark sur le Lauenbourg, le Holstein et le Schleswig.

La convention de Gastein. — L'Autriche était fort embarrassée de son acquisition. Rechberg, pour se dégager d'une situation délicate, n'eût pas demandé mieux que d'abandonner ses droits moyennant une très légère concession territoriale, le comté de Glatz par exemple. Mais c'est un principe chez les Hohenzollern que les territoires qui ont eu un moment l'honneur d'être gouvernés par eux ne sauraient passer sous une autre domination. Même des concessions plus modestes lui furent refusées, et Schmerling, heureux de prendre sa revanche, obtint qu'il fût remplacé par Mensdorff-Pouilly. Le comte Mensdorff était un général de cavalerie dont l'expérience diplomatique était faible; il n'avait accepté le poste de ministre des Affaires étrangères que par obéissance, et, comme il se défiait de lui-même, il ne mit pas toujours assez de fermeté à soutenir ses opinions. Ses avis étaient sages; il pensait que, dans les circonstances actuelles, le mieux était de se dégager à tout prix de l'impasse où l'on était acculé, en évitant une rupture; ni Schmerling, ni Esterhazy, ni la cour ne partageaient sa modération.

Les relations de Berlin et de Vienne, au lendemain de la paix de Vienne, n'étaient rien moins que bonnes. Bismarck, qui ne voulait à aucun prix renoncer aux Duchés, s'attendait à l'opposition de l'Autriche, et sans exclure toute pensée de réconciliation, ne la désirait guère. « La guerre de 1866, a

écrit plus tard Moltke, n'est pas née de la nécessité de défendre notre propre existence menacée; ce fut un conflit reconnu nécessaire dans le cabinet, depuis longtemps prémédité et lentement préparé. » Le roi ne les suivait pas sans répugnance. Bismarck se rapprochait de la France, avertissait l'Italie : c'étaient là des alliances suspectes et qui déplaisaient au souverain. La partie à jouer était grosse et le résultat douteux, la campagne du Schleswig ne permettait pas d'augurer les triomphes foudroyants de 1866 : les Autrichiens n'avaient pas fait mauvaise figure et les fautes des généraux prussiens avaient par moments compromis le succès des plans de de Moltke. Bismarck, de son côté, n'était pas sûr de Napoléon III. Quand l'Autriche, qui était en pleine crise de réorganisation intérieure et qui, avant de régler son compte avec la Prusse, voulait se réconcilier avec les Hongrois, lui proposa une transaction, il l'accepta. La convention de Gastein (14 août 1865) était, suivant les paroles du roi, « une victoire qui n'avait pas coûté de sang »; la Prusse et l'Autriche, en réservant leurs droits collectifs de propriété, se partageaient l'administration des Duchés, l'une en Schleswig, l'autre en Holstein. En outre, la Prusse obtenait la pleine possession du Lauenbourg moyennant 2 millions et demi d'écus danois. C'était un précédent grave; surtout l'Autriche se compromettait de nouveau dans un marché d'une moralité douteuse, froissait les autres princes allemands, abandonnait au moins en apparence le duc d'Augustenbourg.

La guerre de 1866. — François-Joseph avait payé cher le répit qu'il jugeait nécessaire. Au lendemain de Gastein, les difficultés reparurent; Bismarck se plaignait âprement de la conduite de Gablenz, qui représentait le gouvernement autrichien dans le Holstein et qui menaçait, disait-il, « les principes monarchiques, l'ordre public et l'union des deux puissances ». Il partit pour Biarritz afin de s'assurer des dispositions de Napoléon III : l'empereur refusa de prendre aucun engagement précis; il voulait garder les mains libres pour tirer de la situation le meilleur parti possible, mais il désirait une rupture entre l'Autriche et la Prusse; son attitude n'avait rien de décourageant, il poussait secrètement en avant le cabinet italien.

L'Autriche, menacée d'être prise entre deux feux, s'alarma, réunit quelques régiments : la Prusse jeta les hauts cris, compléta et hâta ses préparatifs militaires et signa avec l'envoyé de La Marmora, le général Govone, le traité du 8 avril 1866 par lequel l'Italie s'engageait à attaquer l'Autriche si dans un délai de trois mois la Prusse avait commencé les hostilités.

Que ferait la Diète? Malgré leurs griefs récents contre Vienne, les princes penchaient vers l'Autriche. Bismarck leur jeta dans les jambes un projet de réforme radicale de la constitution fédérale, demanda qu'on convoquât un Parlement élu au suffrage universel et où les députés de la nation discuteraient avec les représentants des souverains les bases d'une organisation nouvelle de l'Allemagne. Ce libéralisme subit parut suspect : pourtant, en dépit d'eux-mêmes, en face des perspectives qu'on leur ouvrait, les libéraux se troublèrent et les adversaires de la Prusse furent déconcertés. Les propositions de Bismarck n'empêchèrent pas les cabinets de s'unir à l'Au triche, et il ne l'espérait guère; elles ralentirent leur action, servirent de prétexte à leurs hésitations d'abord, et à leur défection ensuite. De plus, il avait nettement posé la question. « Il ne s'agissait pas de conquérir des territoires, écrira plus tard Moltke, mais de la domination de l'Allemagne. » En fait, l'un n'empêchait pas l'autre; du moins la guerre prenait un caractère moins égoïste et plus rassurant pour ceux dont la faiblesse ne demandait qu'à se laisser convaincre.

Les événements prouvèrent l'énorme supériorité de la Prusse sur ses adversaires, et la confiance des généraux dans le succès était absolue. Au moment de commencer la guerre, il n'est pas étonnant cependant que le roi ait éprouvé quelque angoisse. La Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, même Bade étaient alliés à l'Autriche, et, bien que leurs armées fussent médiocres, il fallait détourner contre eux une partie des bataillons prussiens; les sujets se serraient autour de leurs chefs, et un manifeste du comité central de l'Union nationale protestait contre une guerre « dont les raisons et le but étaient incertains ». En Prusse, l'opinion publique était fort excitée contre le ministre, et le 7 mai, un étudiant, Jules Cohen, tirait sur lui cinq

coups de revolver. De toutes parts arrivaient des adresses pacifiques; dans la Silésie, les curés prêchaient en chaire contre la politique du cabinet; dans les provinces rhénanes, il avait fallu recourir à la force pour faire monter en chemin de fer les hommes de la réserve, et l'archevêque de Mayence, dans une lettre presque menaçante, excusait la mauvaise volonté des soldats qui n'obéissaient « qu'avec mauvaise humeur et répugnance, uniquement par esprit de discipline et sans aucun enthousiasme ». Dans ces dispositions, un échec eût entraîné pour la dynastie les conséquences les plus sérieuses. Les nouvelles du dehors n'étaient pas beaucoup plus rassurantes.

En France, l'opinion déplorait l'abandon des traditions de notre diplomatie, et l'empereur s'alarmait par moments des responsabilités qu'il encourait. Ses sympathies pour la Prusse n'excluaient pas la possibilité d'un revirement. Quand l'Autriche manifesta l'intention de se rapprocher de la France et de céder la Vénétie à l'Italie, il ne repoussa pas ses offres, et, pour gagner du temps, proposa la réunion d'un congrès. Le cabinet de Vienne avait à l'accepter un intérêt manifeste : l'Italie faisait grise mine au cadeau qu'on lui offrait, se déclarait liée par le traité du 8 avril; le 8 juillet, ses scrupules auraient perdu tout prétexte. Par un inexplicable aveuglement, le cabinet de Vienne repoussa le congrès. Mensdorff-Pouilly n'avait plus réellement en mains la direction des affaires et s'abandonnait au courant avec une tristesse lassée. On attribue en général à Maurice Esterhazy la responsabilité d'une décision qui eut pour résultat de livrer l'Autriche isolée aux attaques combinées de la Prusse et de l'Italie. A quelle pensée céda-t-il? A des suggestions cléricales? — Le traité signé par l'Autriche avec la France (12 juin) semblerait l'indiquer : elle s'engageait à céder la Vénétie dans tous les cas et à n'apporter aucun changement à la situation politique et territoriale de l'Allemagne sans le consentement de la France; en revanche, elle obtenait la promesse que les possessions pontificales ne seraient pas menacées. — Plus sans doute que ces influences, ce qui détermina le coup de tête de la cour de Vienne, ce fut le désarroi

dans lequel elle se trouvait, l'exaspération où l'avait réduite son adversaire et comme une sorte de désespoir.

Le 11 juin, les Prussiens prenaient possession du Holstein et l'Autriche demandait à la Diète de Francfort la mobilisation de l'armée fédérale, que votaient les quatre royaumes, les deux Hesse et le Nassau. La Prusse avait devant elle trois groupes d'adversaires : Cassel et le Hanovre à l'ouest, les États du Sud au delà du Mein, enfin l'Autriche, dont la Saxe formait l'avant-garde. Elle avait sur ses adversaires l'avantage de la situation, de l'organisation et de l'armement. Moltke, sans être un stratégiste de génie, avait compris toutes les ressources qu'offraient aux généraux les découvertes modernes et il créa la guerre scientifique. Roon avait préparé pour le seconder des officiers pleins de zèle, de confiance et d'ardeur, dont l'esprit de hardiesse et d'entreprise détermina le succès. Quelques marches rapides mirent hors de combat l'électeur de Hesse et le roi de Hanovre. Les troupes hanovriennes, qui essayaient de se dérober pour rallier les armées méridionales, marchèrent trop lentement et, malgré un succès à Langensalza, capitulèrent (29 juin). Francfort fut occupée, frappée d'une contribution de 25 millions de florins, si durement traitée qu'un des bourgmestres, désespéré, se tua. « Tous les pays au nord du Mein sont aux pieds de Votre Majesté », écrivait à son maître le général Vogel de Falckenstein. Manteuffel, qui le remplaça, poussa vivement devant lui les Badois et les Hessois; Nuremberg ouvrit ses portes; la Vieille-Bavière allait être envahie quand arriva l'armistice.

En Bohême, Benedek avait 250 000 hommes en face des 300 000 soldats que commandaient le prince royal et le prince Frédéric-Charles. Son artillerie était supérieure à l'artillerie prussienne, sa cavalerie, excellente. Mais le fusil Dreyse assurait à l'infanterie prussienne un immense avantage; dans toutes les rencontres, les pertes des Autrichiens furent trois fois plus grandes que celles de leurs adversaires. Après la campagne d'Italie, l'état-major autrichien avait adopté la tactique de l'offensive et les charges à rangs serrés; les Prussiens, qui combattaient en tirailleurs, profitant de toutes les ressources

du terrain, habitués aux mouvements tournants et aux attaques de flanc, arrêtaient les colonnes ennemies par leurs feux convergents, et quand elles se repliaient, les décimaient. Benedek, qu'avaient rendu populaire ses succès en Italie et dont l'opinion publique avait imposé la nomination, était un excellent divisionnaire, mais il ne se sentait pas de taille à conduire une armée; les instances réitérées de l'empereur et de l'archiduc Albert l'avaient seules déterminé à accepter une mission qui l'écrasait, et il mit une modestie peut-être excessive à exécuter sans les discuter les plans de Henikstein et de Krismanic. Ce dernier était un théoricien, de plus de science que de coup d'œil, entièrement dominé par les traditions du XVIIIe siècle; ses lenteurs et sa prudence furent vite désorientées par l'impétuosité de l'invasion. Tandis que Moltke, après avoir initié les généraux à ses projets, leur laissait dans l'exécution une large initiative, le quartier général autrichien entendait tout diriger et les commandants de corps exécutaient mal des ordres qu'on ne leur expliquait pas; parmi eux plus d'un devait sa situation à sa naissance plus qu'à son talent, et ils ne furent pas tous égaux à leur tâche. Il ne faudrait pas d'ailleurs exagérer l'importance de ces considérations personnelles, et il est douteux que le génie d'un général eût réussi à compenser longtemps la supériorité qu'assuraient aux envahisseurs leur armement et leur organisation.

Les retards de Benedek laissèrent aux Prussiens le temps d'occuper la Saxe sans coup férir, mais ils eurent peur d'une invasion en Silésie, et ils y réunirent une armée importante que commanda le prince royal. Quand ils cherchèrent ensuite les Autrichiens en Bohême, ils pénétrèrent par trois lignes assez éloignées. Entre Frédéric-Charles, qui s'avançait par la trouée de l'Elbe et Reichenberg, et le prince royal qui devait déboucher par les défilés des monts des Géants, Benedek avait une position avantageuse, dont il ne tira pas tout le parti possible. Frédéric-Charles, qui n'avait en face de lui que des forces inférieures, franchit l'Iser mal défendu par Clam-Gallas, et après les combats de Hühnerwasser, Liebenau, Podol, Münchengrætz et Jitchin (26-29 juin), rejeta sur Sadowa et Kœnig-

grætz la gauche autrichienne en désordre. Krismanic avait songé à le battre avant l'arrivée du prince royal; il perdit quarante-huit heures et déjà l'armée de Silésie entrait en ligne. Un de ses corps avait été arrêté d'abord par Gablenz à Trautenau (27 juin), mais Gablenz, pris en flanc par la garde, est battu à Burkersdorff (Trautenau-Soor) et se replie en désordre; Steinmetz est victorieux à Nachod (27 juin), à Skalitz (28 juin), à Schweinschædel (29 juin). Les deux armées prussiennes prennent contact et le roi rejoint le quartier général avec Moltke, Roon et Bismarck.

Les derniers combats avaient coûté 40 000 hommes aux Autrichiens; presque toutes leurs divisions avaient été engagées et leur moral avait souffert. — « Je prie instamment Votre Majesté, télégraphiait Benedek (1er juillet), de conclure la paix à tout prix; une catastrophe pour l'armée est inévitable. » La prudence eût ordonné d'éviter une rencontre, de ménager les ressources de la monarchie, en laissant aux puissances étrangères le temps d'intervenir. François-Joseph voulut sauver l'honneur par une grande bataille. L'armée autrichienne occupait, un peu au nord de Kœniggrætz, sur la rive droite de l'Elbe une position très forte, solidement retranchée sur les hauteurs de Lipa et de Tsistovets, que couvrent la Bystritsa et la Trotina. Le 3 juillet, Frédéric-Charles franchit sans grande difficulté la Bystritsa, mais, quand il voulut sortir de Sadowa, il fut arrêté par le feu effroyable de l'artillerie autrichienne établie en étages sur les hauteurs : peut-être si Benedek eût à ce moment lancé ses réserves sur les divisions prussiennes ébranlées, leur eût-il infligé un échec. Il craignait l'entrée en ligne du prince royal, qui dessina son attaque vers midi. A la droite autrichienne, Festetits, Thun et Mollinary, entraînés par le combat, avaient sans ordre attaqué Swiep Wald, héroïquement défendu par le général prussien Fransecky, et leurs troupes étaient déjà épuisées quand elles furent surprises par l'arrivée de nouveaux ennemis. Le prince royal s'avança rapidement jusqu'à Chlum, centre des positions ennemies. Dans un assaut furieux pour reprendre Chlum, une colonne autrichienne de 18 000 hommes perdit le tiers de son effectif. Les

troupes fléchirent et Benedek ordonna la retraite; elle fut couverte par l'artillerie, dont le dévouement fut admirable. Les vainqueurs, très fatigués et qui ne se rendirent pas immédiatement compte de l'importance de leur succès, laissèrent deux jours de répit aux vaincus, et ces retards sauvèrent d'un désastre complet les Autrichiens ; ils avaient perdu 13 000 morts, 18 000 blessés, 13 000 prisonniers; les Prussiens avaient eu 9000 hommes hors de combat.

Les préliminaires de Nikolsbourg et la paix de Prague. — Benedek se replia sur Olmütz et le prince royal l'y suivit tandis que Frédéric-Charles marchait sur Vienne. François-Joseph n'avait plus d'autre espoir que l'intervention de l'Europe. L'archiduc Albert avait battu les Italiens à Custozza (24 juin); de ce côté, par conséquent, l'honneur militaire était sauf : l'empereur céda officiellement la Vénétie à Napoléon et sollicita sa médiation. La diplomatie française, qui avait fondé ses calculs sur la défaite de la Prusse ou tout au moins sur une guerre longue et meurtrière qui épuiserait les combattants, était en plein désarroi. Le plus sage eût été de faire appel à l'Europe, d'accueillir la pensée d'un congrès que proposait Gortchakof. Au lieu de cela, on déclina les offres de la Russie, puis on se laissa attarder à de vaines négociations dont la Prusse profita pour pousser ses avantages. Le 14 juillet, la Moravie tout entière était occupée moins Olmütz, et les avant-postes prussiens arrivaient à Znaym (à dix milles de Vienne); après le combat de Tobitschau (15 juillet), qui prouvait la désorganisation de l'armée autrichienne, Benedek était coupé du Danube, qu'il ne pouvait désormais rejoindre que par un long circuit vers l'est; le quartier général prussien était porté à Nikolsbourg, à douze milles de la capitale de l'Autriche. Dans cette monarchie, qui n'a jamais été qu'une association assez lâche de peuples divers, le malheur public surexcitait les passions particularistes. Les Hongrois refusaient tout secours tant qu'ils ne seraient pas rétablis dans leurs prérogatives. L'Autriche succombait, non moins que sous les forces de son ennemi, sous le poids des fautes séculaires de sa dynastie et de ses faiblesses intimes.

L'espoir que François-Joseph avait placé dans la France se

dissipait rapidement; Drouyn de Lhuys lui conseillait d'accepter les conditions de Bismarck, « parce que la continuation de la lutte dans les conditions actuelles serait la ruine de la monarchie et que Napoléon était résolu à ne pas précipiter la France dans une guerre ». Rassurée de ce côté, la Prusse n'avait rien à ménager. Le roi était fort exigeant : c'était un esprit simpliste, et il tenait moins à étendre son influence qu'à accroître son territoire. Son ministre eut grand'peine à le convaincre qu'on risquait de tout compromettre en voulant trop réclamer. François-Joseph avait envoyé Beust à Paris, pour tenter un dernier effort. Il trouva l'empereur malade, sans volonté, balbutiant comme un enfant : je ne suis pas prêt. « Quand la chaste Autriche se fut décidée à accorder à Napoléon ses dernières faveurs, disait une dame à Vitzthum d'Eckstædt, elle n'a trouvé.... qu'un Abélard après la lettre. »

Les principaux points du traité avaient été fixés à Paris entre l'ambassadeur prussien Goltz et Napoléon : l'Autriche sortait de l'Allemagne; une confédération du Nord serait placée sous la direction militaire de la Prusse, qui recevait les duchés de Schleswig et de Holstein; les États du Sud formeraient entre eux une confédération particulière. Le roi était indigné, il demandait une partie de la Silésie, la Saxe, Ansbach et Bayreuth. Goltz obtint du moins la promesse que la France ne s'opposerait pas à ce que la Prusse s'annexât trois ou quatre millions d'habitants. Les négociations, qui s'ouvrirent à Nikolsbourg le 22 juillet, faillirent échouer sur la question de la Saxe; Bismarck exigeait que le roi Jean entrât dans la confédération du Nord. On discuta encore à ce moment, à Vienne, la pensée de reprendre les hostilités et on s'y fût sans doute décidé si on avait été sûr de l'appui énergique de la France. Moltke a toujours affirmé que la Prusse, qui avait à ce moment-là 600 000 hommes sous les armes, était prête à toutes les éventualités. Bismarck était moins rassuré : l'archiduc Albert défendait le Danube avec 250 000 hommes; il y avait dans l'Allemagne du Sud 100 000 Bavarois, Wurtembergeois et Badois que l'appoint d'un corps d'armée français eût rendus vite formidables; le choléra décimait l'armée prussienne. Était-il

sûr de plus que la Russie eût assisté indifférente à la guerre, ou n'eût-elle pas au moins vendu fort cher sa neutralité? Bismarck fut sans doute bien inspiré en ne poussant point les choses à l'extrême et en obtenant du roi des concessions qui, sans diminuer en rien son triomphe réel, rendirent la résignation plus facile à l'Autriche. Les préliminaires furent signés à Nikolsbourg (26 juillet) et la paix définitive conclue à Prague le 23 août.

Malgré les difficultés qui surgirent à la dernière heure, il était évident que l'Autriche ne tenterait pas la fortune des armes avant d'avoir reconstitué son armée. La France demeurait isolée, atteinte dans son prestige, compromise par ses hésitations et l'incertitude de ses vues. Quand Benedetti présenta à Bismarck une demande de compensations, celui-ci le prit de haut, refusa même une rectification de frontières. Il avait rétabli ses relations cordiales avec la Russie; l'heure était à tout jamais passée de lui imposer un contrat onéreux d'alliance. « Le fusil à aiguille est roi », écrivait le *Times*. Le gouvernement français, qui n'avait à accuser que lui-même de ses déconvenues, garda rancune à la Prusse de ses propres maladresses. Le roi, d'autre part, ne pardonnait pas à Napoléon d'avoir arrêté aux portes de Vienne ses troupes victorieuses. Le sentiment national allemand, si prompt à s'alarmer, s'indignait des ambitions de notre cabinet, et Bismarck, très adroitement, détourna sur nous les colères qu'avait allumées l'ambition prussienne. Il avait d'abord effrayé les rois vaincus par l'étalage de ses prétentions; ils n'en furent que plus empressés à se serrer autour de lui, quand ils aperçurent le moyen de rentrer en grâce.

La nouvelle Prusse et la Confédération du Nord. — Il avait suffi d'une campagne de trois semaines pour modifier la situation de l'Europe et substituer à l'hégémonie française l'hégémonie allemande. On a calculé que les indemnités pécuniaires imposées aux vaincus représentaient environ 300 millions de francs, « ce qui prouve, disait le colonel Borbstædt, qu'une bonne armée n'est pas toujours improductive, quoique prétendent les professeurs d'économie politique ». Gain plus durable,

les nouveaux traités avaient accru le territoire de la Prusse de 1 300 milles carrés et sa population de 4 300 000 habitants. La Bavière lui avait cédé deux petits territoires près d'Orb, dans le Spessart, et l'enclave de Kaulsdorf; la Hesse-Darmstadt lui abandonnait la Hesse-Hombourg, diverses parties de la Hesse supérieure et le droit exclusif de tenir garnison dans Mayence. Surtout, la loi du 20 septembre 1866 sanctionnait la réunion du royaume de Hanovre, de l'électorat de Hesse-Cassel, du grand-duché de Nassau et de la ville de Francfort; le 24 décembre, après que le duc d'Oldenbourg eut consenti à abandonner ses droits moyennant une large indemnité, la Diète vota l'annexion des duchés danois. La Prusse compta alors environ 24 millions d'habitants.

Le gouvernement prussien avait à ce moment, pour constituer l'unité allemande, une tâche triple : il lui fallait à la fois fondre dans la monarchie ses nouveaux sujets, établir solidement son autorité sur les États du Nord qui avaient échappé à la conquête, et préparer les États du Sud,dont les traités garantissaient l'indépendance, à accepter sa suzeraineté. Bismarck fit preuve dans cette œuvre d'une habileté merveilleuse qui disparaît un peu dans l'éclat de ses triomphes diplomatiques, mais qui restera un de ses titres de gloire les plus incontestables. Il est vrai que les victoires de Bohême avaient rendu son œuvre relativement facile.

Quelque légitimes que fussent leurs griefs et tenaces leurs colères, les députés de l'opposition se sentaient depuis 1864 moins solidement soutenus par le pays. Des élections eurent lieu le 3 juillet 1866, le jour même de la victoire de Sadowa; on ne saurait s'étonner que les progressistes, vivement combattus par le gouvernement, soient revenus moins nombreux; parmi les libéraux, beaucoup n'avaient refusé au ministère les ressources qu'il demandait que parce qu'ils n'avaient pas confiance dans son énergie et son habileté; d'autres craignaient de pousser à bout le roi, qui, grisé par la victoire, pouvait prêter l'oreille aux absolutistes et supprimer la constitution. Le 24 octobre, quelques-uns des orateurs les plus écoutés et des chefs les plus respectés de l'ancien parti progressiste,

Twesten, Forckenbeck, Lasker, von Unruh, décidèrent de soutenir le gouvernement dans la politique extérieure et de se maintenir pour les questions intérieures sur le terrain d'une opposition vigilante, mais loyale. Ils formèrent le groupe *national-libéral*, auquel se rallia l'ancien centre gauche, et que renforcèrent des libéraux venus des provinces annexées, qui n'avaient pas connu les anciennes querelles : Gumbrecht, de Francfort, Œtker, de Cassel, le président de la diète de Nassau, Braun, surtout deux Hanovriens, Bennigsen et Miquel, qui jouèrent depuis lors dans les Diètes prussiennes un rôle fort important. Par une évolution analogue, les conservateurs libéraux, en général recrutés parmi les grands propriétaires de Silésie, se détachèrent des intransigeants du « parti de la Croix ». Il y avait là les éléments d'une majorité de gouvernement que ses récentes expériences rendraient facilement maniable. Les libéraux tenaient moins à leurs principes politiques qu'à leurs doctrines nationales et économiques; se recrutant en général parmi les classes bourgeoises, ce qu'ils reprochaient surtout à la royauté, c'était de confondre sa cause avec celle de la noblesse. L'aristocratie, qui avait si chaudement soutenu Bismarck, fit bientôt l'épreuve de son ingratitude. L'Allemagne était déjà un grand centre d'activité commerciale et industrielle; pour devenir la redoutable rivale des nations qui avaient jusqu'alors dominé le marché du monde, il suffisait que ses forces d'expansion fussent sollicitées par la disparition des mille barrières qui avaient si longtemps ralenti ses progrès. Il eût été singulièrement dangereux de rejeter dans l'opposition ces classes moyennes dont l'influence grandissait avec la richesse, et on eût risqué de s'aliéner pour longtemps les provinces conquises si on eût voulu les soumettre à la domination des *Junker* de l'Est. Bismarck n'abandonna aucune parcelle de l'autorité, mais il l'exerça dans l'esprit des libéraux, et après la royauté, ce furent les classes moyennes qui profitèrent le plus du nouveau régime.

Au lendemain de Sadowa, le ministre proposa au roi de mettre fin au conflit en demandant à la Chambre un vote d'indemnité pour les exercices budgétaires précédents. Il ne s'agissait pas

de faire amende honorable, et le roi déclara nettement que si des circonstances semblables se renouvelaient, il n'agirait pas autrement que par le passé. De fait, Bismarck contesta toujours au Parlement le droit d'exercer une influence prépondérante sur les affaires publiques, lui refusa impitoyablement l'abrogation du fameux article 109, en vertu duquel les impôts une fois consentis continuaient à être perçus indéfiniment; les libéraux se plaignaient amèrement de l'insolence des officiers, de la faveur que montrait à l'orthodoxie piétiste le ministre de l'Instruction publique, de l'exclusion où on les tenait. Leurs regrets étaient adoucis par les succès de la Prusse au dehors : on souriait en Allemagne des angoisses et des tiraillements de ces « hommes à l'âme double », nationaux et libéraux, plus nationaux que libéraux. Bismarck, qu'impatientaient leurs doléances et qui ne leur ménageait pas ses coups de boutoir, évita une rupture complète et maintint les formes du gouvernement constitutionnel. Elles lui furent fort utiles pour briser les résistances des pays annexés.

Les habitants des duchés danois, où le duc d'Augustenbourg avait eu de nombreux partisans, donnèrent la mesure de leur mauvaise humeur en élisant des progressistes; l'opposition ne prit un caractère intransigeant que dans les districts du Schleswig septentrional, habités par des Danois et que la Prusse retint en dépit de l'article 5 du traité de Prague. Dans le Nassau et la Hesse-Cassel, les anciennes dynasties n'avaient pas laissé de souvenirs très vifs; il n'en était pas de même du Hanovre; Georges V, de sa retraite d'Hietzing, entretenait les espérances de ses partisans, très nombreux dans les campagnes, où l'influence du clergé et de la noblesse était prépondérante; il avait formé avec quelques centaines de soldats qui lui étaient demeurés fidèles une légion des Guelfes; son journal, *la Situation*, poussait à la guerre contre l'Allemagne. L'Électeur de Cassel suivit son exemple. Bismarck confisqua les riches revenus qu'il avait offerts en échange de leur renonciation aux souverains dépossédés, et la Chambre mit ces *fonds guelfes* à sa disposition « pour suivre jusque dans leurs repaires les reptiles qui guettaient haineusement le nouvel État alle-

mand ». Il s'en servit surtout pour travailler l'opinion publique en créant ou en achetant des journaux. Plus que la rigueur et la corruption, les ménagements et le respect des traditions provinciales désarmèrent peu à peu les haines. En avouant qu'une partie seulement des populations reconnaissait la nécessité de l'annexion, Bismarck avait exprimé l'espoir qu'elles prendraient vite leur place dans la communauté nouvelle et plus étendue à la vie de laquelle elles allaient être mêlées. En somme ces prévisions ne furent pas trompées. Les sept députés welfes à la Diète ne purent qu'unir leurs protestations impuissantes aux députés danois et aux treize Polonais de Posen.

Débarrassée ainsi de tout grave souci intérieur, la Prusse était dès lors maîtresse de peser de tout son poids sur les petits princes qu'elle groupa autour d'elle. Le 4 août 1866, elle avait invité les États de l'Allemagne septentrionale à conclure avec elle une alliance d'un an, pendant laquelle on fixerait les bases de la confédération prévue par la paix de Prague. Les grands-duchés d'Oldenbourg et de Weimar, les deux Mecklembourgs, les duchés de Brunswick, d'Anhalt, de Cobourg-Gotha et d'Altenbourg, les principautés de Waldeck, Detmold, Bückebourg, Reuss branche cadette, Rudolstadt et Sondershausen ne firent aucune objection, de même que les villes de Hambourg, Brême et Lubeck. La régente Caroline, de la principauté de Reuss branche aînée, ne montrait pas d'enthousiasme : deux compagnies prussiennes occupèrent le pays; le duc de Meiningen, Bernard, très autrichien, dut abdiquer en faveur de son fils. Le roi Jean de Saxe acceptait son malheur avec une dignité mélancolique : on lui accorda quelques menues faveurs, peu dangereuses. La Hesse-Darmstadt entra dans la Confédération pour les territoires situés au nord du Mein. Qu'auraient pu, en face des 24 millions de Prussiens, ces 6 millions d'Allemands, répartis en 21 États dont beaucoup, sans avenir et sans passé, n'avaient même pas de regrets? Bismarck s'attacha à ménager les apparences, prétendit n'exiger des princes « que le minimum de concessions sans lesquelles l'ensemble ne saurait subsister »; il affectait de fonder « l'association nouvelle sur la confiance, et non sur la violence ». « Mettons l'Allemagne en selle, elle

saura bien galoper », répondait-il aux unitaires qui s'étonnaient de ses scrupules; il « avait assez de confiance dans le génie de son peuple pour croire que sur cette route il saurait bien trouver le chemin qui conduit au but ».

Discrétion habile et peu coûteuse; le projet qui sortit des conférences de Berlin (15 décembre 1866-9 février 1867) n'en établit pas moins solidement l'hégémonie prussienne. Le *Bund* ou Confédération a à sa tête le roi de Prusse qui en est le président, le généralissime; le drapeau fédéral (blanc-noir-rouge) est le drapeau prussien agrandi. La compétence de la Confédération s'étend à toutes les questions militaires, politiques et commerciales; des autorités fédérales relèvent les douanes, les impôts indirects, les chemins de fer, les postes et télégraphes, les monnaies, les poids et mesures, l'organisation sanitaire, le droit commercial et maritime, le droit pénal. Le budget fédéral est alimenté par les douanes, les postes et divers impôts indirects; si ces recettes ne suffisent pas à couvrir les dépenses, les divers États paient des « contributions » calculées au prorata de la population.

Le président représente seul la Confédération vis-à-vis des États étrangers, déclare la guerre, signe la paix. Il a sous ses ordres toutes les forces militaires, les inspecte, nomme leurs commandants, reçoit le serment de fidélité des soldats; la plupart des petits États conclurent avec la Prusse des conventions militaires par lesquelles leurs troupes furent purement et simplement incorporées dans l'armée prussienne; tous durent modeler leurs institutions militaires sur celles de la Prusse. Le président promulgue les lois, convoque et clôture les assemblées fédérales, nomme et destitue les employés. Il est représenté par le chancelier fédéral, dont les fonctions sont très étendues. Les États particuliers restent autonomes et conservent les cultes, l'enseignement, les travaux publics, l'administration de la justice, mais ils sont mal garantis contre les empiétements du pouvoir central, et l'histoire de la Confédération n'est guère faite que de leurs abdications progressives.

Bismarck, pour satisfaire l'opinion publique et pour se garder contre les résistances particularistes possibles, plaça à

côté du président une Diète élue au suffrage universel, mais par une série de combinaisons fort ingénieuses il assura à la royauté un pouvoir absolument prépondérant. Le *Reichstag* ou Diète de la Confédération, en dépit de son droit d'interpellation et d'initiative, n'a sur les affaires qu'une influence des plus limitées; son contrôle financier est restreint aux impôts nouveaux qui lui sont demandés; les lois qu'il vote n'ont de valeur que si elles sont approuvées par le roi et le *Bundesrath*. Ce Bundesrath, ou conseil fédéral, est une création assez étrange, à la fois conseil d'État, collège ministériel et Chambre haute. La Prusse y possède 17 voix sur 43; elle préside les 7 commissions permanentes entre lesquelles il se divise, armée, marine, douanes et contributions, commerce, chemins de fer, postes et télégraphes, justice, comptabilité, et nomme seule les membres des deux premières. Ce mécanisme compliqué était d'une incohérence savante; les divers pouvoirs s'équilibraient et s'annulaient de manière à ne laisser subsister qu'une autorité concrète, celle du roi et de son représentant, le chancelier, pour qui la constitution semblait avoir été faite, de même que la Diète ne paraissait avoir été inventée que pour couvrir les ambitions de la Prusse.

Les libéraux les plus apprivoisés regimbèrent, se plaignirent que la responsabilité du chancelier, dont le pouvoir était trop vaste et trop lointain, fût illusoire, demandèrent un ministère parlementaire. Bismarck refusa, moins encore parce qu'il ne voulait pas étendre les prérogatives de l'assemblée populaire que parce qu'il ne se souciait pas d'avoir à côté de lui des collègues dont il lui faudrait subir les avis; sa conception du pouvoir était purement plébiscitaire; il ne prévoyait pas la naissance des partis nouveaux, directement sortis du peuple, qu'il eut par la suite quelque peine à manier. Sur la question du vote de l'impôt, l'opposition s'entêta. Le ministre fit appel aux grands moyens, parla de se retirer, rejeta sur les doctrinaires l'échec possible de la Confédération : « Que répondrez-vous à l'invalide de Königgrætz qui vous interrogera sur les résultats de ce grand effort? Vous lui répondrez sans doute : oui, l'unité allemande n'est pas consommée, l'occasion se retrouvera, mais

nous avons sauvé le droit de la Diète prussienne de mettre chaque année en question l'existence de l'armée; c'est pour ce droit que nous avons poursuivi jusque sous les murs de Presbourg les armées de l'empereur d'Autriche! Et voilà les consolations que vous offrirez à l'invalide mutilé, à la veuve qui pleure son mari! » Le chancelier de fer n'était pas coutumier des déclamations; les libéraux courbèrent la tête, votèrent une transaction qui, sous des formules obscures, maintenait intactes les prérogatives militaires et financières du souverain. La constitution, une fois adoptée par le Parlement provisoire (17 avril 1867), fut soumise aux diverses Diètes. Dans la Chambre prussienne, les progressistes firent un dernier effort. La majorité ne voulut rien entendre. « Nous sommes aussi vains que les Français, écrivait Bismarck avant de prendre le pouvoir; si nous pouvons nous persuader que nous sommes considérés au dehors, nous supportons bien des choses à la maison. » La Prusse, rassasiée de gloire, ne demandait qu'à abdiquer entre les mains des hommes qui avaient élevé sa fortune. Les amendements de Virchow furent repoussés par 226 voix contre 91. Le 1er juillet 1867, la constitution fédérale fut définitivement promulguée; Bismarck, nommé chancelier, prit pour auxiliaire Delbrück, dont le nom était un programme : il passait pour libéral et était très versé dans les questions de finance et de commerce.

Le Reichstag fédéral. Les socialistes. — Le premier parlement fédéral constitutionnel s'ouvrit dans l'automne de 1867. Les partis extrêmes n'y formaient que d'infimes minorités. Les catholiques, qui allaient trouver dans le hanovrien Windthorst un chef parlementaire de premier ordre, n'étaient pas encore organisés. Les socialistes attiraient davantage l'attention.

Dès 1847, le manifeste des communistes, rédigé par Karl Marx et Engels, renfermait les principes essentiels du parti, et ils avaient joué un certain rôle pendant la révolution. La réaction arrêta leur propagande, leurs journaux furent supprimés, leurs associations dissoutes : ils disparurent jusqu'au moment où Ferdinand Lassalle (1825-1864) leur apporta l'appui de son éloquence colorée et chaleureuse, de son énergie et de son acti-

vité. Fils d'un riche négociant de Breslau, juif d'origine, très ambitieux, de goûts raffinés et d'allure aristocratique, il donna au parti ouvrier son mot d'ordre, — la loi d'airain, — son programme — la formation d'associations de production soutenues par l'État, — son terrain d'action — les cercles ouvriers. Il fonda à Leipzig, en 1863, le *Cercle général des travailleurs allemands* dont les ramifications s'étendirent au loin, et quand il mourut en 1864, le socialisme formait un groupe redoutable. Les ouvriers, qu'avaient moins séduits ses doctrines que sa personne, écartèrent assez vite ses théories relativement modérées pour se rallier au communisme de Karl Marx, qui avait résumé son système dans son livre fameux *Le Capital*, et qui trouva des apôtres pleins de foi et de talent, Liebknecht et surtout Bebel, qui joignait à de rares dons d'orateur le mérite d'être un véritable ouvrier. Dans le congrès de Nuremberg (1868), où 111 cercles ouvriers étaient représentés, 74 se rallièrent à l'Internationale et, l'année suivante, à Eisenach, 262 délégués qui avaient reçu mandat, dit-on, de 150 000 ouvriers, constituèrent le parti socialiste. Ils demandaient le référendum, l'impôt progressif sur les revenus et les héritages, la journée normale de travail; leur but dernier était la suppression de la propriété individuelle. Les socialistes recrutèrent de très nombreux adhérents dans la Silésie, les provinces rhénanes, la Saxe; leurs progrès inquiétèrent bientôt le gouvernement ; mais de 1867 à 1871 ils n'avaient à la Chambre qu'un ou deux députés et leur action politique était nulle.

Les progressistes n'étaient eux-mêmes qu'une vingtaine. Les nationaux-libéraux, unis en général aux conservateurs libres, disposaient donc d'une énorme majorité, et Bismarck s'appuya volontiers sur eux. Les sessions de 1867 à 1870 furent extrêmement fécondes. D'abord, la majorité s'efforça de resserrer l'unité en tirant de la constitution tout ce qu'elle renfermait. L'adoption générale des institutions militaires prussiennes, l'organisation des consulats, la création d'une Haute Cour de commerce, le vote d'un code de commerce et d'un code pénal marquèrent autant de progrès vers la fusion complète; les puissances étran-

gères s'alarmaient : « Les États voisins, écrivait la *Gazette d'Augsbourg*, ont reconnu la Confédération du Nord en tant que composée d'États autonomes, et cette Confédération n'existe plus dès que ces États ne sont plus autonomes que de nom. On sait hors d'Allemagne comme ici que des œufs vidés ne sont plus des œufs. » Les souverains aussi de la Confédération s'inquiétaient de ces empiétements ; — mais que signifiaient leurs plaintes! Les colères des féodaux contre les réformes économiques n'étaient pas moins illusoires. La Prusse ménageait les propriétaires fonciers. Mais elle laissait les libéraux balayer tout ce fatras de monopoles, de prohibitions, de règlements restrictifs, de maîtrises, de jurandes, de corporations, qui gênaient le commerce et l'industrie ; la Diète votait la liberté de l'industrie, la liberté du mariage, la liberté d'établissement, la suppression du taux de l'intérêt, le droit de coalition ; elle se dédommageait de son servage politique en appliquant ses doctrines économiques.

Ces réformes lésaient bien des intérêts et faisaient bien des mécontents. Le nouveau régime aussi soulevait des plaintes nombreuses : on se plaignait du service militaire trop lourd, des impôts, des fonctionnaires, raides, pointilleux, tracassiers. Bismarck avait prévu ces froissements inévitables et c'est pour cela qu'il avait si facilement écouté Napoléon III qui voulait arrêter au Mein la domination prussienne. Peu à peu, malgré tout, l'unité entrait dans les mœurs et le chancelier croyait maintenant son œuvre assez solidement fondée pour songer à la compléter. A la longue, les États du Sud devaient fatalement être englobés dans la Confédération du Nord.

Les États du Sud. — L'article 2 du traité de Prague stipulait que les États allemands situés au sud du Mein formeraient « une union dont les liens nationaux avec la Confédération du Nord feraient l'objet d'une entente ultérieure ». Le gouvernement français attachait une grande importance au maintien de cette scission et prétendait que cette division de l'Allemagne en trois tronçons, — confédération du Nord, confédération du Sud, Autriche, — compensait largement l'agrandissement de la Prusse. Ce fut une question, dès le premier jour, de savoir si les

six millions d'Allemands du Sud comprendraient bien les avantages de l'association qu'on leur vantait. Dans le grand-duché de Hesse, 150 000 habitants sur 800 000 avaient été annexés à la Confédération du Nord, l'administration des postes avait été cédée à la Prusse, et l'armée, organisée à la prussienne, faisait partie de l'armée fédérale : la population n'attachait plus qu'une faible importance à une indépendance ainsi restreinte, et toute la ténacité du ministre Dalwigk ne pouvait guère que retarder un dénouement fatal. Dans le grand-duché de Bade, Frédéric avait épousé la fille du roi de Prusse, dont l'action sur son mari était grande; depuis les événements de 1849, la réconciliation entre la dynastie et le pays n'avait jamais été complète; entre les ultramontains et les radicaux, le grand-duc sentait le besoin d'une protection étrangère.

Même dans la Bavière et le Wurtemberg, Bismarck avait des alliés. Le particularisme très vif y était limité par un patriotisme germanique que la Prusse exploita fort adroitement. Lors des préliminaires de Nikolsbourg, elle se montra généreuse, renonça aux territoires qu'elle avait d'abord réclamés. Par qui fut prononcé le mot d'alliance? Par Bismarck ou le ministre de Wurtemberg, Varnbüler? Quelle part eurent dans les décisions des princes du Sud les projets de Drouyn de Lhuys, qui réclamait pour la France le Palatinat? Il est difficile de le dire avec précision. Il convient seulement de ne pas exagérer l'importance de ces incidents. Les États méridionaux étaient trop faibles pour rester isolés, l'Autriche était battue, la France discréditée; ils signèrent avec la Prusse des traités d'alliance offensive et défensive par lesquels les contractants se garantissaient réciproquement l'intégrité de leur territoire et s'engageaient en cas de guerre à mettre *à cet effet* toutes leurs forces à la disposition les uns des autres.

Les traités furent révélés a l'Europe au moment de l'affaire du Luxembourg, et l'émotion fut générale. Bien que les textes prêtassent à discussion, la Bavière et le Wurtemberg subordonnaient leur politique à celle de la Prusse; ils réorganisaient leurs armées sur son exemple, et par là disparaissait une des plus réelles difficultés de l'union future.

En même temps que par l'armée, Bismark tenait déjà l'Allemagne du Sud par les intérêts commerciaux. En vertu de la convention du 4 juin 1867 qui avait réorganisé le Zollverein, « les lois sur toutes les matières de douanes, sur l'imposition du sucre, du sel et du tabac, sur les mesures nécessaires à la sûreté des frontières douanières communes, étaient élaborées par un organe commun des États contractants et par une représentation commune de leurs populations »; cet organe et ce parlement commun ne furent autres que le Bundesrath et le Reichstag fédéral, auxquels s'adjoignirent pour les questions commerciales les députés du Sud. L'union douanière allemande comprenait désormais 38 millions d'habitants. Les nouveaux traités marquaient un pas décisif dans la voie de l'unité économique et un nouveau progrès de la Prusse; les décisions étaient désormais prises à la majorité et la Bavière avait vainement essayé de réserver son droit de veto; le contrôle réciproque des divers gouvernements était remplacé par l'autorité du président, c'est-à-dire du roi de Prusse, seul chargé aussi de négocier les traités de poste et de commerce.

Les diplomates qui avaient ouvert aux députés du Midi le Parlement fédéral, avaient espéré que de ce contact se dégagerait un enthousiasme patriotique qui triompherait des dernières résistances des souverains et justifierait vis-à-vis de l'étranger de nouvelles annexions. Leurs calculs furent déçus. Un moment déconcertés par les succès foudroyants de la Prusse, ses adversaires commençaient à se reprendre. M. de Beust organisait à Vienne un gouvernement parlementaire qui était favorablement accueilli par l'opinion libérale allemande; François-Joseph se rapprochait de Napoléon III. M. de Moustier s'appliquait à mettre en relief le caractère tout pacifique de l'entrevue de Salzbourg (août 1867), et il avait raison; les Allemands n'auraient pas toléré une ingérence directe de la France, mais leur diplomatie, qui ne se trouvait plus isolée en face de Bismarck, était moins timide Le roi de Bavière, Louis II, qui avait succédé à Maximilien II en 1864, tout entier à ses distractions esthétiques et à sa passion pour la musique de Wagner, ne mettait dans sa politique ni beaucoup de suite ni beaucoup

d'activité; il avait du moins un très vif sentiment de ses droits dynastiques, et il se défiait de la Prusse. Les populations supportaient avec peine les charges que leur imposaient les lois militaires, et les campagnes, que dominait le clergé, étaient fort hostiles aux protestants du Nord. Lors des élections du parlement douanier, les patriotes (particularistes) furent victorieux et ils obtinrent bientôt la majorité dans la Diète de Bavière. Dans le Wurtemberg, les radicaux étaient tout-puissants. La propagande démocratique eut même quelque retentissement dans le duché de Bade : si bien qu'en 1870 l'unité ne semblait guère plus rapprochée qu'en 1866. L'imprudence du gouvernement français permit à Bismarck d'accomplir son œuvre.

La guerre franco-allemande : le nouvel empire germanique. — La guerre servait si bien Bismarck qu'il est naturel qu'on l'ait accusé de l'avoir provoquée. Ce qui est sûr, c'est qu'il la prévoyait. Il ne se dissimulait pas que Napoléon III entraînerait sans peine l'Autriche et l'Italie; comme Frédéric II en 1755, il surveillait « la conjuration européenne », qu'il croyait sans doute plus avancée qu'elle ne l'était réellement. Alla-t-il au-devant d'une crise qu'il jugeait inévitable en offrant au gouvernement français un *casus belli*? Cela rentre assez dans ses procédés ordinaires pour qu'on puisse l'admettre, et les Mémoires du roi Charles de Roumanie semblent confirmer cette supposition.

Les défections qu'avait escomptées M. de Gramont ne se produisirent pas. Même dans le Sud, toutes les résistances particularistes furent emportées par l'élan patriotique. Dès le 19 juillet, Louis de Bavière mettait ses troupes sous les ordres du roi Guillaume; une partie des ultramontains s'étaient prononcés pour la proposition de guerre. Dans le Wurtemberg, elle ne rencontra que deux députés opposants. Dans les autres États du Sud elle fut votée à l'unanimité.

Après la bataille de Sedan[1], les États allemands du Sud ouvrirent avec la Prusse des négociations pour leur entrée dans la Confédération du Nord. Elles furent assez difficiles. La Bavière

1. Voir ci-dessous, p. 774 et suiv.

avait des exigences qui paraissaient excessives. Autour du roi de Prusse, des divergences graves se manifestaient. Le prince royal, grandi sous l'impression des événements de 1848 et plus Allemand que Prussien, eût voulu, en même temps que l'on cimenterait définitivement l'œuvre de l'unité germanique, refondre la constitution, de manière à assurer au peuple une influence plus réelle. Bismarck réussit sans peine à écarter ses projets. La Confédération fut étendue, non modifiée : par les traités du 23 et du 25 novembre, la Bavière et le Wurtemberg, que Bade et la Hesse avaient déjà précédés, prirent en somme purement et simplement place parmi les vassaux de la Prusse; la Bavière avait seulement réservé son autonomie militaire en temps de paix et l'administration de ses postes et télégraphes : l'armée wurtembergoise continuerait de former un corps spécial. La Bavière fut représentée dans le Bundesrath par 6 délégués, le Wurtemberg par 4, Bade et la Hesse chacun par 3; les provinces du Sud envoyèrent au Parlement fédéral 85 députés.

La Confédération eut pour chef un empereur. Le roi Guillaume hésita longtemps à accepter ce titre; le prince royal et Bismarck le décidèrent à « accomplir son sacrifice ». — « Je ne saurais te dire, écrivait-il encore à sa femme le 18 janvier 1871, dans quelles dispositions morales j'ai passé ces derniers jours, en partie à cause des hautes responsabilités que j'ai à assumer, en partie et avant tout à cause de la douleur que j'éprouve à voir reléguer au second plan mon titre de roi de Prusse. Dans la conférence d'hier, j'étais à la fin si morose que peu s'en est fallu que je ne me retire, pour laisser tout à Fritz. » Bismarck avait tout préparé; il demanda à Louis II de prendre l'initiative du rétablissement de l'empire, lui envoya de Versailles la minute de la lettre qui, de Munich, fut communiquée aux autres princes. Le 18 janvier 1871, l'empire allemand fut solennellement proclamé dans la Galerie des glaces à Versailles.

« Bonne chance à ce chaos si laborieusement machiné! » disait le prince royal. Et il est certain que le nouvel empire était une création fort singulière. « Ce *Bund* qui portait désormais le nom de *Reich* » réunissait dans la plus étrange des con-

fédérations des princes qui n'avaient ni les mêmes droits ni la même influence; les souverains conservaient leur autonomie, mais leurs prérogatives n'avaient d'autre garantie que la constitution et il suffisait d'une loi pour la modifier. Le gouvernement reposait sur le principe du suffrage universel, mais le parlement n'avait en réalité qu'une autorité consultative et tous les droits étaient entre les mains de l'empereur. C'était une démocratie sans garantie comme une fédération sans loyauté. L'Allemagne, depuis longtemps éprise d'unité et de grandeur et impuissante à remplir elle-même sa destinée, acceptait sans protestation, sinon peut-être sans tristesse, les conditions des maîtres qui lui avaient donné la victoire. A toutes ces bizarreries de la constitution, la paix de Francfort (20 mai 1871) en ajouta une autre. Avec l'Alsace-Lorraine (1 550 000 habitants) qu'elle livrait à l'Allemagne, on forma une province impériale (*Reichsland*), qui fut placée sous l'autorité directe du gouvernement impérial, c'est-à-dire en fait gouvernée par le chancelier.

L'œuvre commencée en 1864 par l'invasion des Duchés était accomplie. Trois guerres victorieuses — contre le Danemark, l'Autriche et la France — avaient modifié radicalement les conditions de la vie publique européenne. L'Allemagne, qui n'avait vraiment jamais existé comme puissance politique — puisque l'ancien empire romain germanique avait un caractère universel et non national, — devenait l'État prépondérant de l'Europe; elle l'est restée depuis. La Prusse lui avait apporté ce qui lui avait manqué jusqu'alors, l'esprit de discipline et d'organisation; elle avait poursuivi son œuvre sans scrupules et sans pitié. Bismarck et les Hohenzollern n'avaient réalisé leurs projets que parce qu'ils avaient été portés par les sympathies ou les connivences de l'opinion publique. Mais, comme à l'intérieur les idées démocratiques, vis-à-vis des autres peuples le droit des populations de disposer d'elles-mêmes n'avaient été pour eux qu'un moyen de politique; suivant les besoins du moment, ils avaient substitué au principe moderne des nationalités l'autorité de titres plus ou moins historiques, et avaient fini par ne plus reconnaître d'autre dieu que celui de la force. De là, des résistances que trente ans de succès n'ont pas désarmées;

ni les Danois du Schleswig, ni les Polonais de Posen n'ont abdiqué leurs souvenirs. Les Alsaciens-Lorrains gardent à la France un invincible attachement, et la question d'Alsace, toujours ouverte — parce qu'il ne saurait y avoir de prescription contre le droit — empêche toute réconciliation entre l'Allemagne et ceux mêmes des Français qui ont la plus vive admiration pour son génie et qui auraient salué avec joie sa renaissance si elle n'eût elle-même frappé en quelque sorte de nullité ses revendications par l'abus qu'elle faisait de ses victoires. Devenue un danger pour l'équilibre de l'Europe, elle a provoqué des défiances légitimes et imposé au monde un état de paix armée qui arrête le progrès naturel de la prospérité générale. C'est la lourde rançon que l'Allemagne a dû payer de la tutelle prussienne.

BIBLIOGRAPHIE

Voir la bibliographie du chapitre III, ci-dessus, p. 107-108.

Documents officiels. — *Materialien zur Geschichte der Regentschaft in Preussen*, 1859. — *Das Staatsarchiv*, réunion de pièces officielles par Ægidi et Klauhold, depuis juillet 1861. — *Die innere Politik der preuss. Regierung*, 1866. — **VöIderndorff**, *Deutsche Verfassungen u. Verfassungsentwürfe*, 1890. — **Zachariæ**, *Die deutsch. Verfassungsgesetze d. Gegenw.*, 1855. — **Hirth**, *Annalen des nord-deutschen Bundes*, 1868-70. — *Verhandlungen des Reichstags des nord-deutschen Bundes u. d. deutschen Reichs*, 1867. — **Glaser**, *Archiv d. nord-d. Bundes*, 1867. — **Koller**, *Archiv d. nord-d. Bundes und des Zollvereins*, 1867-72. — **Bezold**, *Mater. d. deutsch. Reichsverfas.*, 3 vol., 1873. — **Kohl**, *Dreissig Jahre deutsch. Gesch.*, 1888.

Anon., *Preussen u. d. öst. Bundesreformprojekt*, 1863. — *Enthüllungen an deuts. Volk über den Fürstenparlam.*, 1863. — *Urkundenbuch z. Gesch. der holst.-lauenb. Angelegenheit*, 1858. — *Urkundenbuch z. deuts.-dän. Angeleg.*, 1862. — *Der Gang der preuss. Polit. in der schlesw.-holst. Angeleg.*, 1865. — *Die Londoner Konfer. z. Beilegung des deuts.-dän. Streites*, 1864. — *Aktenstücke z. Wiener Friedensvertr.*, 1865. — *Zum Verständniss der deuts. Frage*, 1867. — **Hahn**, *Zwei Jahre preuss.-deuts. Politik.*, 1868.

Wilhelm I, *Reden, Proclam..., von der Regentschaft*, 1879. — Id., *Polit. Korrespond.*, 1890. — Id., *Milit. Schriften*, 1896, 2 vol. — Id., *Aus dem polit. Briefwechsel mit dem Prinzgemahl*, 1881. — **Moltke**, *Reden* (1867-1878), 1879; *Milit. Korresp.*, 1892; *Gesamm. Schriften u. Denkwürdigk.*, 1891. Voir ci-dessous, p. 349. — **Roon**, *Denkwürdigk.*, 3 vol. 1896. — *Roon als Redner*, 3 vol., 1896.

Sur Bismarck. — *Die Bismarck-Litterat. in Deutschl.*, Leipzig. — *Discours... avec notices, sommaires, notes*, 15 vol., Berlin, Paris, etc., 1885-1889. — **Kohl**, *Polit. Reden, hist.-krit. gesammt-Ausgabe*, 10 vol., 1892-1894. — **Bœhm** et **Dove**, *Bismarck als Redner*, 20 vol., Stuttg., 1885 et suiv. — **Bismarck**, *Briefe* (1844-1871), 1888. — Id., *Lettres polit. confident.* (1851-58), trad. par Lang, Paris, 1885. — Id., *Briefe an Leop. v. Gerlach*, 1896. — Id.,

Politische Briefe (1849-1889), 3 vol. Berlin, 1889-1891. — Id., *Gedanken u. Erinnerungen* (*Pensées et souvenirs*) rédigés par lui-même, 1898, édit. Horst Kohl; trad. fr., 1899. — Id., *Mémoires*, rédigés par Busch; trad. fr., 2 vol, 1899. — **Kohl**, *Regesten z. e. wissensch. Biog.*, 2 vol., 1891. — **Kohl**, *Bism. Jahrbücher*, dep. 1894, plus de 20 vol. — **Poschinger**, *Bism. u. d. Parlamentarier*, 3 vol., 1895. — Id., *Bism. u. d. Bundesrath*, 1894. — Id., *Preussen in Bundesrath*, corresp. diplomatique de **Bismarck** (1851-59), trad. fr. Schmitt, 2 vol., 1883. — **Lefebvre de Béhaine**, *Léon XIII et Bismarck*, 1898. — **Moritz Busch**, *Graf Bismarck und seine Leute während des Krieges mit Frankreich*, 2 vol., Lpz., 1878; trad. fr., Paris, 1879 (reproduit en partie dans les *Mémoires*). — Les biographies de **Bamberger**, 1868; **Hesekiel**, 1873; **Klee**, 1879; **Müller**, 1881; **Hahn**, 5 vol., 1878-1890; **Blum**, 6 vol., 1894-95; —en français, **A. Michiels**, 1871; **A. Proust**, 1877; **E. Simon**, 1887; **Dronsart** (M[lle]), 1887; **Andler**, 1899. — **V. Cherbuliez**, *Profils étrangers*, 1889. — **E. Seinguerlet**, *Propos de table du C[te] de Bismarck* (d'après Busch), 1879. — **J. Klaczko**, *Deux chanceliers* (Gortchakof et Bismarck), 3[e] édit., 1877. — **Hoche**, *Bismarck intime*, 1898. — **Grand-Carteret**, *Bismarck en caricatures*, 1891.

Mémoires. — **Ernest de Saxe-Cobourg**, 1887. — **Beust**, 1887. — **Bernhardi**, 6 vol., 1893. — **Friesen**, 1882. — **Schneider**, l'emp. Guillaume I[er], *Souvenirs intimes*, trad. franç., 3 vol. par Rabany, 1888. — **Karl v. Rumanien**, 3 vol., 1894-1897. — **Léop. de Gerlach**, 2 vol., 1891. — **Henrici**, 1897. — **Unruh**, 1895. — **Bluntschli**, 1884. — **Bodenstedt**, 1890. — **Hegel**, 1891. — **Wagener**, 1884. — **Dammer**, 1890. — Prince de **Hohenlohe-Ingolfingen**, 1897. — **Vitzthum d'Eckstædt**, *St.-Pétersb. u. London in den J. 1852-1864*, 1887; *London, Gastein u. Sadowa*, 1889. — **Fröbel**, *Ein Lebenslauf*, 2 vol., 1890. — **Seherr-Tosz**, *Erinnerungen*, 1881. — **Bernhard v. Meyer**, *Erlebnisse*, 1875. — **Meding**, *Memoiren zur Zeitgesch.*, 1881. — Comte **De Reiset**, voir ci-dessus, p. 302. — Mémoires du comte **De Beust**, trad. fr. par Kohn-Abrest, 2 vol., 1888. — **Benedetti**, *Ma mission en Prusse*, 3[e] édit., 1871. — Col. baron **Stoffel**, *Rapports militaires écrits de Berlin* (1866-1870), 3[e] édit., 1871.

Livres. — **Sybel**, *Die Begründ. des deutschen Reichs*, 7 vol., 1889 (Comparer : **Eberstein**). — **Treitschke**, *Zehn Jahre deutscher Kämpfe* (1865-74), 1874. — **E. Simon**, *L'empereur Guillaume I[er]*, 1886. — **E. Lavisse**, *Trois empereurs d'Allemagne*, 1888. — **Oncken**, *Das Zeitalter d. K. W.*, 1890. — **Oncken**, *Unser Heldenkaiser*, 1897. — **Berner**, *Wilhelm der G.*, 1897. — **Marcks**, dans l'*Allgem. deutsche Biographie*. — **Friedjung**, *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschl.*, 2 vol., 1898. — **Klüpfel**, *Gesch. d. deutschen Einheitsbestrebungen* (1848-1871), 2 vol., 1872-1873. — **E. Véron**, *Hist. de la Prusse*, 1874; *Histoire de l'Allemagne depuis Sadowa*, 1874.

Becker, *Die Reaktion in Deutschl.*, 1873. — **Bernstein**, *Revol. u. Reaktionsgesch.*, 3 vol., 1882. — **Geffcken**, *Z. Gesch. des oriental. Krieges*, 1881. — **Œchsli**, *Bausteine zur schweizer Gesch.*, 1890. — **Jansen-Samwer**, *Schlesw.-Holsteins Befreiung*, 1897. — *Der National-Verein, seine Entstehung u. s. bisherige Wirksamkeit*, 1861. — **Schulze-Delitzsch**, *Die Abgeordnetentage v. 1862 u. 1863*, 1883. — **Simson**, *Beziehungen Nap. III z. Preuss. u. Deutschl.*, 1882. — **Beer**, *Die österr. Handelspolit. des XIX[en] Jahrh.*, 1891. — **Kozmian**, *Polen um das J. 1863*, 1897. — **Hopf**, *Die deutsche Krisis d. J. 1867*. — **Klopp**, *Rückblick auf die preuss. Annexion des Königr. Hannover*, 1868. — **Freytag**, *Der Kronprinz u. die deutsche Kaiserkrone*, 1889. — **Heinemann**, *Gesch. v. Braunschw. u. Hannover*, t. III, 1892. — **Falkenstein**, *Johann, K. v. Sachsen*, 1878. — **Heigel**, *Ludwig II, König v. Bayern*, 1893.

Biographies. — **De Moltke** (par Müller, Wiermann, etc.); *Moltke u. der*

preuss. Generalstab, par **Fircks**, 1879; *M. de Moltke*, par **Ch. Malo**, 1891; — de **Roon** (*Deutsche Revue*, 1889-1891); — de **Max Duncker**, par Haym, 1891; — de **Lothar Bucher**, par Poschinger, 1890; — de **Beckerach**, par Oncken; — de **Schulze-Delitzsch**, par Lippert, 1884; — de **Lassalle**, par Becker (1874), Aarberg (1883), Plener (1884), Brandes (nouv. édit. 1886), Dawson (Londres), 1888.

Guerres. — *Der deutsch-dänische Krieg* (par le grand État-major allem,), 2 vol., 1886, — *Den dansk-tydske Krig* (par l'État-major danois), 1891.

Der Feldzug d. J. 1866 (État-major allem.), 3 vol., 1867-1870. — *Oesterreich's Kämpfe*, édité par le bureau de l'État-maj. autrich., 1867; Adaptation française : **Crousse**, *Les luttes de l'Autriche en 1866*, 3 vol., 1868. — **Moltke**, (grand État-major), *Hist. de la campagne de 1866*, trad. fr. Furcy-Reynauld, 1868. — **Moltke**, *Corresp. militaire*; 1° guerre de 1864; 2° guerre de 1866; trad. fr. 1901. — **Knorr**, *Der Feldzug d. J. 1866 in West. u. Sud-Deutschl.*, 3 vol., 1867. — *Offiz. Berichte über die Kriegsereignisse zwisch. Hann. u. Preuss.*, 1866-67. — **Rustow**, *La guerre de 1866 en Allemagne et en Italie*, 1867. — **Lecomte**, *Guerre du Danemark en 1864; La guerre de Prusse en 1866*, 1868. — **Lettow-Vorbeck**, *Gesch. d. Krieges v. 1866*, 3 vol., 1903. — **Fontane**, *Der deutsche Krieg v. 1866*. — **Kuhne**, *Krit. u. unkrit. Wanderungen üb. die Gefechtsfelder d. preuss. Armee in Böhmen*, 1872. — **Jahns**, *Sadowa*, 1876.

Organisation de l'Allemagne. — **Laband**, *Das Staatsrecht d. deutschen Reiches*, 3 vol., 1876-1882. — **Mohl**, *Das deutsche Reichsstaatsrecht*. — **V. Roenne**, *Staatsrecht der preuss. Monarchie*, 4 vol., 1856-63. — **Bornhak**, *Gesch. des preuss. Verwaltungsrechts*, 4 vol. 1884-1892. — **Lebon**, *Études sur l'Allemagne politique*, 1872. — **Lefébure**, *Études sur la nouvelle Allemagne*. — **Parisius**, *Deutschland's polit. Parteien*, 1878. — **Bazin**, *L'Allemagne cath. au XIX° s.* — *Damenpolitik am Berliner Hofe*, 1895. — Voir la bibliographie du chapitre X, t. XII.

* * *

OUVRAGES PUBLIÉS DEPUIS NOTRE PREMIÈRE ÉDITION (1899). — Les publications relatives à cette période se multiplient tellement qu'on ne saurait songer à indiquer même toutes celles qui sont vraiment intéressantes. Excellentes indications dans **Erich Marcks**, *K. Wilhelm*, 1900, et dans **Klein-Hattingen**, *Bismarck und seine Welt* (1902).

Les **biographies** de Bismarck que l'on regarde en général en Allemagne comme les meilleures sont celles de **Lenz** (1902, tout à fait remarquable), de **Kreutzer** (1900, hagiographique et populaire, mais précise), de **Healn** (en anglais, 1900) de **Ch. Benoist** (Paris, 1900), **de Welschinger** (id.) — *L'Impér. Augusta* par **Petersdorff** (1900) et Mme **Ballestrem** (1902); *Frédéric III*, par **Philippson** (1900) et **Marguerite de Poschinger** (1901); *Georges de Bunsen* par **Marie de Bunsen** (1900); *Camphausen* par **Caspary** (1903), *Forckenbeck* par **Philippson** (1898), *Reichensperger* par **Pastor** (1899); etc. — **E. Berner**, *Der Regierungsanfang d. Prinz-Regenten* (Wilhelm I)... *und seine Gemahlin*, Berlin, 1903. — **H. v. Poschinger**, *Preussens auswärtige Politik*, 1850-1858, 3 vol., Berlin, 1903. — **Ott. Lorenz**, *Kaiser Wilhelm I. und die Begründung d. deutschen Reiches*, Iéna, 1903. — **W. Schultze**, *Die Thronkandidatur der Hohenzollern*, Halle, 1903.

LETTRES ET MÉMOIRES. — **Manteuffel** (par Poschinger), 1900-1904; — **Stosch** (1902); — **Blumenthal** (1902); — **Keyserling** (1902); — **Bray de Steinbourg**, 1901; — **Louis de Gerlach** (1904).

CHAPITRE IX

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL

De 1848 à 1870.

I. — L'Espagne.

Caractère général du règne d'Isabelle II. — Pendant les vingt dernières années du règne d'Isabelle II, l'histoire d'Espagne ne présente au premier abord que désordre et confusion. Théoriquement l'Espagne est une monarchie constitutionnelle, mais le ressort indispensable à un pareil gouvernement, l'opinion publique, est si capricieux et si mobile que la machine électorale sert de jouet à tous les partis. Les Cortès ne représentent jamais que la faction qui les a fait élire. La masse reste ignorante et inféodée au clergé ; de temps à autre un grand courant de passion la traverse, une convulsion la secoue, puis elle retombe dans son inertie. La minorité éclairée qui a lutté pour l'établissement du nouveau régime ne sait pas garder les positions conquises.

Renforcés par les anciens Carlistes, les modérés se pénètrent de plus en plus de l'esprit absolutiste, et, sous le nom de « néo-catholiques », reviennent à la traditionnelle royauté de droit divin. Les progressistes n'osent pas divorcer avec l'Église, ils se vantent d'être aussi catholiques que leurs adversaires ; leurs vœux ne vont pas au delà d'un concordat. Pendant long-

temps ils n'osent divorcer avec la royauté, ils se vantent d'être les plus loyaux des sujets, ce n'est que bien tard que se constitue au milieu d'eux un parti républicain.

Chez les progressistes comme chez les modérés règnent la violence, l'intransigeance, le mépris de la loi. Dans l'un et dans l'autre de ces partis les hommes sont tout et les principes presque rien.

Au milieu de l'anarchie morale trois pouvoirs sont restés debout : l'Église, la cour et l'armée.

L'Église a gardé le gouvernement des âmes. Jusqu'en 1869 tout autre culte que le culte catholique est interdit en Espagne, toute tentative de propagande hétérodoxe est sévèrement réprimée. Le clergé a perdu une partie de ses biens, mais il n'a rien perdu de son ascendant, et comme il lui est permis d'acquérir, il travaille avec ardeur à réparer ses pertes. Son influence se fait sentir dans les conseils, aux Cortès, dans les municipalités, dans l'enseignement, dans la littérature. Les ministres les plus puissants comptent avec lui. L'épiscopat garde vis-à-vis du pouvoir civil une attitude hautaine et défiante, et se montre souvent franchement hostile.

La cour s'est faite l'esclave de l'Église, qui prêche l'obéissance aux peuples. Mal mariée, la reine ne tarde pas à perdre l'estime de ses sujets et finit par s'attirer leurs mépris. Elle s'entoure de prêtres et de nonnes. Elle a pour confidents le P. Cirilo de la Alameda, auteur d'un traité de dévotion intitulé *La clef d'or*; elle le fait archevêque de Tolède. Son confesseur, le P. Claret, n'est ni moins fanatique ni plus raisonnable. La sœur Patrocinio, l'amie inséparable de la reine, a été convaincue d'escroquerie par la justice et n'en jouit pas moins à la cour d'un immense crédit. Dans un coin du palais, végète et intrigue le roi D. Francisco, âme de tous les complots cléricaux; son frère D. Enrique, duc de Séville, plus viril et plus intelligent, aspire à jouer un rôle politique et n'y réussit jamais, faute de mesure et d'esprit de suite. Le duc et la duchesse de Montpensier vivent à l'écart au palais de San Telmo à Séville, mais l'origine française du duc et ses habitudes d'économie l'empêchent de devenir populaire. Les Sévillans l'appellent

le *naranjero*, parce qu'il vend les oranges de ses jardins. L'ex-régente Christine cherche à mettre la paix dans le ménage de la reine; le duc de Rianzarès, son mari, spécule sur les chemins de fer et devient l'homme le plus détesté de Madrid.

Cependant la cour présente un aspect galant et magnifique; la vieille étiquette se relâche; il y a au palais et dans les résidences d'été des bals et des concerts, la reine va au *Principe*, à l'Opéra, aux *Toros*; elle aime à se dire « Espagnole, très Espagnole, de celles du quartier de la Paloma qui portent un poignard à la jarretière ». Elle est d'une prodigalité inouïe, Narvaez reçoit d'elle un cadeau de 8 millions de réaux, elle donne à tout venant, aussi est-elle très aimée des courtisans, que le peuple appelle les *Polacos* et qui poussent la reine dans la voie de l'absolutisme.

L'armée s'est formée pendant la guerre de l'indépendance et a conquis le pouvoir en triomphant des Carlistes. Comme il arrive souvent dans les guerres civiles, chaque général se double d'un négociateur et se croit homme d'État. Espartero, comte de Luchana et duc de la Victoire, a été régent d'Espagne et est resté l'idole des progressistes. Narvaez est comme lui un héros de la guerre de « Sept Ans », mais la jalousie du duc de la Victoire l'a rejeté dans le parti modéré; il passe pour le général le plus actif et le plus énergique de l'armée. O'Donnel, Prim, Serrano l'ont aidé à renverser Espartero, mais O'Donnel garde toujours un caractère plus libéral que Narvaez; Prim et Serrano finissent par accepter la démocratie, sans jamais devenir républicains. Derrière ces chefs incontestés, toute une foule de généraux illustres : Pavia, les frères Concha, Dulce, San Miguel, Echague, Zabala, Ros de Olano, Alcalà Galiano, cent autres qui incarnent aux yeux du peuple la gloire chevaleresque de l'Espagne. Dans un pays où les politiciens seuls se dérangent pour voter, et où la dynastie est sans prestige, l'armée est maîtresse du gouvernement dès qu'elle le veut. Le régime prétorien auquel l'Espagne a été si longtemps soumise s'explique ainsi par des causes profondes, et ne lui a pas été aussi funeste qu'il l'eût été à d'autres nations. L'armée était exclusivement nationale; elle pouvait se vanter de représenter

l'élite de la nation, ce qu'il y avait dans la nation de plus actif, de plus résolu, de plus brave. Il est à regretter seulement pour le bonheur de l'Espagne que l'armée ait trop souvent pactisé avec la réaction et ait marqué un injuste dédain pour l'élément civil. Une alliance loyale entre les chefs militaires et les hommes les plus intelligents du parti libéral eût ôté à la dictature militaire quelque chose de sa rudesse et eût donné plus de solidité aux institutions.

Malgré les incessants changements de ministères, les caprices de la reine, les émeutes, les coups d'État et les révolutions, l'Espagne a accompli de grands progrès de 1847 à 1870, et a commencé à recueillir le bénéfice des douloureux sacrifices qu'elle avait faits pour conquérir sa liberté. Elle a commencé à ressembler à une nation moderne, et si le progrès matériel paraît avoir été accompagné d'un affaiblissement marqué du sens moral, ce fâcheux symptôme n'a pas été particulier à l'Espagne et s'explique mieux chez elle que partout ailleurs par la fréquence des révolutions.

Narvaez. — Du 3 octobre 1847 au 10 janvier 1851, Narvaez présida le conseil des ministres et gouverna l'Espagne sans opposition; il rétablit l'ordre dans le ménage royal, et envoya Pavia pacifier la Catalogne. Après la révolution de février 1848, il eut assez de crédit pour se faire donner pleins pouvoirs par les Cortès et les congédia aussitôt (23 mars). Le parti progressiste essaya de fomenter des émeutes et des pronunciamientos; Narvaez supprima des journaux, exila Olozaga à Cadiz, déporta quelques inculpés aux Philippines, fit fusiller quelques soldats rebelles, et comme l'ambassadeur d'Angleterre semblait encourager les révoltes, Narvaez l'invita à quitter Madrid (17 mai). Cet acte de vigueur le rendit très populaire et lui concilia les sympathies de l'étranger; la Prusse, l'Autriche, le Saint-Siège reconnurent enfin le gouvernement d'Isabelle.

Les Carlistes cherchèrent à profiter des embarras du gouvernement pour recommencer la guerre civile. Tous les mouvements carlistes échouèrent en Navarre, en Estremadure, en Andalousie, à Santander; mais Cabrera réussit à lever 5 à 6000 hommes en Catalogne et tint la campagne jusqu'en jan-

vier 1849. Blessé dans un combat, il dut se retirer en France (25 avril). Le gouvernement français, voyant la victoire des constitutionnels, empêcha le comte de Montemolin, fils de D. Carlos, de passer la frontière. Le 9 juin, Narvaez terminait brillamment la guerre carliste en décrétant une amnistie générale.

Pour montrer que le gouvernement constitutionnel restait dévoué au Saint-Siège, Narvaez envoya 9000 soldats espagnols en Italie pour aider les Français à rétablir le pouvoir temporel du pape. Les Espagnols occupèrent Terracine, puis Velletri, et surveillèrent les corps garibaldiens pendant le siège de Rome. Après la prise de la ville, ils occupèrent Spolète et Narni.

Narvaez était en pleine sécurité quand un inconcevable caprice de la reine le renversa. Le roi, le P. Fulgencio, son confesseur, et la sœur Patrocinio obtinrent le renvoi du cabinet Narvaez et son remplacement par un ministère absolutiste, sous la présidence du comte de Cléonard. Mais en présence de l'émotion générale, la reine eut peur de son œuvre et rappela Narvaez. Le *ministère-éclair* n'avait vécu que quarante-huit heures. Le P. Fulgencio fut exilé à Archidona, la sœur Patrocinio à Talavera, et le roi perdit l'intendance du patrimoine royal et le gouvernement du palais, mais il devint l'irréconciliable ennemi de Narvaez.

Réinstallé au pouvoir, le maréchal essaya de rétablir l'ordre dans les finances, et de lancer l'Espagne dans les grandes entreprises industrielles, mais il fallait équilibrer le budget. Gonzalez Bravo proposa de faire des économies sur l'armée, Narvaez le congédia. Il fallut anticiper 183 millions de réaux sur le budget de 1852, et, pour ne point se déjuger, Narvaez donna sa démission (10 janvier 1851).

La réaction à outrance. — Les trois années qui suivirent la retraite de Narvaez furent marquées par de patientes tentatives de reconstruction de l'ancien régime. La reine avait l'esprit rempli de préjugés, tenait le libéralisme et le parlementarisme pour des hérésies et eût bien voulu supprimer les Cortès; le clergé la poussait dans cette voie, sûr de triompher si la reine triomphait. Les cabinets Murillo, Roncali, Lersundi,

Sartorius ne furent que les instruments de la politique personnelle de la reine.

Bravo Murillo confirma le concordat conclu avec le Saint-Siège : la religion catholique était la seule autorisée en Espagne, les évêques avaient la surveillance des écoles et des livres; les ventes de biens ecclésiastiques étaient légitimées, mais le clergé avait le droit d'acquérir de nouveaux biens. Le nouveau concordat était en somme très avantageux pour l'Église. La naissance de l'infante Isabelle (20 déc. 1851), l'attentat du curé Mérino contre la reine exaltèrent les sentiments loyalistes des Espagnols, et les ministres profitèrent de cette circonstance pour publier dans la *Gazette de Madrid* d'importants projets de réforme constitutionnelle.

Les protestations de la presse entière firent abandonner l'idée d'un coup d'État; le cabinet Roncali essaya d'opérer légalement la réforme et échoua devant l'opposition du Sénat. La reine donna la présidence du conseil à Sartorius, l'un des partisans les plus énergiques de la politique absolutiste. Le Sénat répondit à cette mesure de la reine en déclarant qu'aucune concession de chemins de fer n'aurait lieu désormais sans avoir été votée par les Chambres. C'était viser directement le duc de Rianzarès; la reine prorogea immédiatement les Cortès (10 déc. 1853). Pendant sept mois la cour sembla prendre à tâche de défier l'opinion; le budget fut promulgué par décret et le fait fut signalé à la nation par une feuille volante signée des rédacteurs des sept grands journaux de Madrid. Toute démarche en faveur du rappel des Cortès fut punie de la prison ou de l'exil, Madrid fut mis en état de siège. Le 26 avril 1854 parut le premier numéro d'un pamphlet intitulé *el Murcielago* (la chauve-souris) qui dévoilait le péril politique. Il s'attaqua successivement au banquier Salamanca, au duc de Rianzarès, à la reine Christine, à la reine, au favori du jour, qui fut nommé en toutes lettres. Toute l'Espagne lut ces révélations amères, dues en partie à la plume de D. Antonio Canovas del Castillo, et, le 28 juin, O'Donnell se mit à la tête des régiments de cavalerie en garnison à Madrid pour renverser le gouvernement des *Polacos*.

Vicalvaro. — Le 30 juin 1854, l'infanterie et l'artillerie de la

garnison de Madrid, commandées par le général Blaser, livrèrent bataille à la cavalerie d'O'Donnell à Vicalvaro. La bataille fut indécise, Blaser fit même quelques prisonniers, mais il ne put poursuivre O'Donnell qui opéra sa retraite sur Aranjuez. La situation des rebelles n'en était pas moins dangereuse lorsque Canovas del Castillo eut l'idée de rallier les progressistes à la cause d'O'Donnell. Il apporta au général une déclaration politique toute prête, que celui-ci s'empressa de publier et qui est connue sous le nom de « programme de Manzanarès ». La dynastie était maintenue, mais des Cortès constituantes étaient convoquées, la milice était rétablie, on promettait plus de liberté, plus de justice, et la décentralisation municipale. La reine renvoya Sartorius et le remplaça par Cordova. Le 17 juillet, aux *toros*, les Madrilènes demandèrent l'hymne de Riégo, et dès le soir, l'émeute s'organisa, aux cris de : « Vive la milice! mort à Christine! mort aux voleurs! » L'hôtel de la reine mère fut pillé. Cordova réussit à balayer les principales rues, mais le nord de la ville se couvrit de barricades. Le 18 au matin, la reine remplaça Cordova par le duc de Rivas, et promit de convoquer les Cortès. Madrid ne désarma pas. Un moment, Isabelle songea à s'enfuir à Aranjuez; sur les conseils de l'ambassadeur de France elle resta. Le colonel Garriga, fait prisonnier à Vicalvaro, et condamné à mort, fut gracié, élevé au grade de général, et supplié d'arrêter le feu. Le 19, il y avait dans Madrid plus de 3000 insurgés en armes. Le banquier Sevillano réunit dans sa maison quelques amis appartenant au parti progressiste; ces hommes mirent à leur tête le général San Miguel et résolurent de se porter comme médiateurs entre le peuple et la cour. La reine nomma San Miguel capitaine-général de Nouvelle-Castille et manda à Madrid O'Donnell et Espartero. Pendant huit jours encore Madrid fut en proie à l'anarchie; enfin, le 28 juillet au matin, Espartero arriva à Madrid, et le soir du même jour O'Donnell l'y rejoignit. Un mois plus tard Christine quittait l'Espagne pour se réfugier en Portugal.

Les Cortès constituantes. — Les Cortès comptèrent une majorité de députés libéraux et progressistes qui formèrent l'*Union libérale*, un certain nombre de progressistes intransi-

geants, vingt-trois démocrates et un absolutiste, D. Candido Nocedal. Espartero fut nommé président et le maintien de la monarchie fut voté à une imposante majorité.

La Constitution de 1855 marqua un retour à celle de 1837, mais les Cortès se heurtèrent à d'insurmontables difficultés financières. Pour en finir, elles ordonnèrent la vente de tous les biens de mainmorte. La reine ne sanctionna la loi qu'à contre-cœur, et il fallut encore exiler la sœur Patrocinio qui poussait Isabelle à la guerre civile. Deux curés de Madrid répandirent le bruit que le Christ de l'église Saint-François s'était couvert de sueur; les ministres progressistes les bannirent comme la sœur Patrocinio.

Le 30 mars 1855, la mort de D. Carlos fit passer ses droits à son fils le comte de Montemolin qui prit le nom de Charles VI. Quelques mouvements insurrectionnels en Navarre, en Aragon et en Catalogne furent facilement réprimés, et les Cortès se crurent assez fortes pour suspendre leurs séances du 17 juillet au 1er octobre.

A la reprise de la session, beaucoup de députés, qui avaient visité l'exposition universelle de Paris, revinrent avec des idées plus modérées et plus pratiques; l'esprit public commença à changer, la satire osa s'attaquer au duc de la Victoire, et O'Donnel, qui avait toujours penché vers le parti modéré, entrevit la possibilité de supplanter Espartero. Quelques troubles ayant eu lieu en Vieille-Castille, O'Donnel refusa d'en poursuivre les auteurs, qui appartenaient au parti modéré; les ministres progressistes portèrent leur démission à la reine, qui l'accepta. Espartero comprit qu'il était joué, renonça à la présidence des Cortès, et O'Donnell resta seul maître de la place. Bientôt on put s'apercevoir que l'ambitieux général tenait plus au pouvoir qu'aux principes; après avoir triomphé de quelques émeutes progressistes, il en revint purement et simplement à la constitution de 1845, se bornant à promettre par un acte additionnel une session des Cortès de quatre mois par an, et quelques garanties pour la liberté de la presse et la liberté individuelle. O'Donnell se croyait victorieux; la reine fut encore plus habile que lui. Elle exigea la suspension de la vente des biens ecclé-

siastiques, O'Donnell lui fit cette concession et fut dès lors perdu aux yeux de son parti. Sitôt qu'il eut cessé d'être redoutable, la reine le congédia. Le 12 octobre 1856, Narvaez rentrait au pouvoir et remettait toutes choses sur le même pied qu'avant Vicalvaro.

Progrès économiques de l'Espagne. — Narvaez essaya de consoler l'Espagne de la liberté perdue en lui donnant la prospérité intérieure. Un emprunt de 300 millions de réaux rendit un peu d'élasticité aux finances. L'adduction à Madrid des eaux du Lozoya, la transformation de la Puerta del Sol, la création d'une Académie des sciences morales et politiques et d'une Commission de statistique, l'ouverture d'une exposition agricole à Madrid, prouvèrent l'intelligence et l'activité de Narvaez. Mais ses sévérités le rendirent tellement impopulaire que la reine le congédia le 25 octobre 1857.

Après la naissance du prince des Asturies, D. Alfonso (28 nov.), la reine fit un voyage à Valence et Alicante; elle revint inaugurer à Madrid l'aqueduc du Lozoya, et à cette heure, la plus brillante de son règne, elle sut comprendre qu'elle ne devait point s'engager trop avant dans la réaction. Elle rappela O'Donnell qui arriva au pouvoir avec un ministère homogène et un programme bien déterminé. Les électeurs lui donnèrent des Cortès, des députations provinciales et des municipalités dociles, et il commença sous les meilleurs auspices le long ministère qui fut le plus fécond du règne entier.

O'Donnell et l'Union libérale. — O'Donnell comprit que la faveur de la reine lui était indispensable; il ne parla plus de vendre les biens du clergé, les jésuites furent installés dans le splendide monastère de San Marcos de Leon, la sœur Patrocinio reparut à la cour et fonda des couvents dans toutes les résidences royales; O'Donnell suivit les processions un cierge à la main et, en 1861, refusa de reconnaître Victor-Emmanuel comme roi d'Italie. Cruel envers les démocrates, condamnant à mort le républicain Sixto Camara, envoyant aux galères 400 paysans andalous, coupables d'avoir fomenté une insurrection communiste, O'Donnell se montra au contraire plein de condescendance pour le comte de Montemolin et son frère

D. Fernando, qui furent faits prisonniers le 2 avril 1860 par les troupes que le capitaine-général Ortéga avait cherché à soulever en leur faveur. Ortéga fut fusillé, Montemolin et son frère furent invités à signer une renonciation à leurs droits (23 avril), et remis en liberté. Le 15 juin, les deux princes rétractaient leur renonciation. Mais au mois de janvier 1861, ils mouraient tous les deux du typhus à Trieste, et D. Juan de Bourbon, dernier représentant de la branche, se voyait abandonné par les Carlistes qui acclamaient son fils D. Carlos, alors âgé de douze ans. Pour quelques années au moins le carlisme n'était plus à craindre.

A l'intérieur, O'Donnell suivit une politique de concentration. Soutenu aux Cortès par une majorité compacte qu'on appelait sa « brigade irlandaise », il distribuait les hautes fonctions à ses parents et à ses créatures, et laissait crier les opposants. Quoique la situation financière fût loin d'être brillante et que la dette flottante montât jusqu'à 740 millions, les travaux publics prirent un énorme développement. L'Espagne se couvrit de chemins de fer construits par des ingénieurs français, avec l'appui de capitaux français. En 1867, le réseau espagnol comptait 6000 kilomètres de voies ferrées. Des usines à gaz furent installées dans les principales villes. Des sociétés financières se fondèrent à Madrid, à Barcelone, à Valence, l'exploitation des mines fut entreprise d'après des méthodes scientifiques, les ports furent améliorés, le tonnage de la marine marchande remonta à 400 000 tonnes ; le mouvement commercial passa de 250 millions de francs en 1848, à 896 millions en 1864.

Non content de rendre à l'Espagne la prospérité intérieure, O'Donnell voulut encore lui rendre le prestige de la gloire militaire. Il coopéra avec la France à la prise de Saïgon et de Tourane ; il réincorpora la République de Saint-Domingue à l'Espagne, il profita d'une attaqua des Maures d'Anghera pour déclarer la guerre au Maroc.

Campagne du Maroc. — La guerre du Maroc a été l'œuvre personnelle d'O'Donnell, mais l'Espagne n'y a gagné qu'une gloire stérile, et avant que la campagne commençât, il était

certain qu'elle n'en retirerait aucun profit; inquiet des menaces de l'Angleterre, O'Donnell s'était engagé à ne pas faire de conquêtes. Près de 8000 hommes ont payé de leur vie le don quichottisme du ministre.

La guerre fut déclarée le 12 octobre 1859 et débuta par le blocus de Tanger, de Larache et de Tétuan. Les deux points vulnérables du Maroc sont Tanger et Tétuan, mais la marine espagnole ne pouvait transporter de forces suffisantes, ni sur l'un, ni sur l'autre de ces points. O'Donnell se contenta de réunir 44 000 hommes et 3000 chevaux au camp de San Roque, près de Gibraltar, et de les transporter à Ceuta pour marcher de là sur Tétuan, en suivant la côte. Il prit le commandement en chef: Echague, Zabala, Ros de Olano étaient chefs de corps, Prim commandait la réserve et Alcalà Galiano la cavalerie. La campagne s'ouvrit le 19 novembre par l'occupation d'un ancien palais mauresque appelé *El Serrallo*. Les Espagnols construisirent en avant deux redoutes : *Ysabel II* et *Principe Alfonso*. Après avoir, le 23 et le 24 novembre, repoussé les attaques des Marocains, les Espagnols furent repoussés le 25 sur El Serrallo; mais, dès le 26, O'Donnell arrivait avec Prim et Zabala, reprenait les redoutes et faisait commencer un troisième blockhaus : *Rey Francisco*. Le 9 décembre, une attaque générale de Marocains fut repoussée. Le 12, Ros de Olano débarqua avec le 3e corps, et dans les derniers jours de décembre toutes les attaques marocaines vinrent se briser contre les lignes espagnoles. Le 1er janvier 1860, l'armée espagnole prenait l'offensive et s'emparait de la vallée de Castillejos, où Prim, emporté par sa bouillante valeur, fut sauvé par Zabala. Les Marocains se retirèrent sur une montagne escarpée qui domine la mer; les Espagnols tournèrent la position du Monte Negron, mais leur marche fut lente et pénible; coupés de Ceuta, et ne pouvant être ravitaillés par la flotte, vu l'état de la mer, ils restèrent pendant trois jours sans recevoir de vivres. Après avoir, le 10 et le 12 janvier, repoussé les attaques des Maures, l'armée espagnole doubla enfin le cap Negron (14 janvier) et s'établit en face de Tétuan, sur les bords du Guad-el-Gelu. Le 31 janvier, les Marocains, commandés par un frère de l'empe-

reur, essayèrent vainement de forcer les lignes espagnoles. Le 4 février, les Espagnols attaquèrent à leur tour et entrèrent le lendemain à Tétuan où ils trouvèrent 146 pièces de canon. Le 17 février, Muley-Abbas faisait des propositions de paix. L'Espagne demandait tout le territoire entre Ceuta et Tétuan et 200 millions de réaux. La guerre recommença le 23 février. Le 11 mars, les Arabes tentèrent une attaque infructueuse sur Tétuan et, le 23 mars, ils furent encore battus à la grande bataille de Guad-el-Ras. Mais O'Donnell, effrayé de la résistance qu'il avait rencontrée, signa la paix moyennant une simple indemnité de 100 millions de réaux. L'Espagne recueillit du moins le bénéfice moral de ses efforts. Toute l'Europe admira le courage de ses soldats, et il fut un moment question de l'admettre au rang des grandes puissances. La jalousie de l'Angleterre fit écarter ce projet proposé par la France.

Chute d'O'Donnell. — Napoléon III essaya d'entraîner l'Espagne dans la guerre contre le Mexique, mais Prim signa avec Juarez la convention de La Soledad et laissa le général français Lorencez marcher sur Puebla. Napoléon III se montra vivement irrité de ce qu'il appela une défection. La conduite de Prim fut commentée avec passion en Espagne ; les progressistes virent une bonne occasion d'attaquer le ministère dont la politique devenait de plus en plus réactionnaire. Les modérés, conduits par Gonzalez Bravo, n'avaient pas oublié Vicalvaro et soutinrent mal le ministre. Après plusieurs mois de lutte, O'Donnell se retira (2 mars 1863) et l'Union libérale disparut avec lui : « Elle n'avait, disait Calvo Asensio, ni traditions, ni « principes, ni histoire ; elle ne servait qu'à alimenter les espé« rances des plus candides, à offrir un refuge aux fatigués et « une pâture aux avides. »

Dislocation de l'Union libérale. — Les années qui suivirent la chute d'O'Donnell furent marquées par un retour progressif de la cour vers les idées absolutistes. Cette politique insensée finit par coûter le trône à la reine Isabelle, après cinq ans et demi de luttes intestines et de violences.

Le cabinet Miraflores Concha essaya encore de gouverner légalement, mais les partis longtemps contenus par O'Donnell

reprirent la lutte avec une nouvelle énergie. Obligé de dissoudre les Cortès, le ministère obtint des électeurs une Chambre ministérielle, mais le parti progressiste s'abstint tout entier et dévoila aux électeurs les vices du système électoral. Dès l'ouverture de la session (4 nov. 1863), les absolutistes commencèrent à combattre le cabinet. La condamnation aux galères de quelques pasteurs de l'Église réformée d'Andalousie amena des protestations furieuses par toute l'Espagne. Le 17 janvier 1864, le cabinet Miraflores faisait place au ministère Arazola, bien vu de la reine, appuyé par Prim et par les progressistes. Au bout de six semaines, les ministres, ne pouvant obtenir le renvoi des Cortès, donnaient leur démission et Prim se brouillait définitivement avec la reine. La réaction s'accentua avec le cabinet Mon-Canovas qui revint purement et simplement à la constitution de 1845. Le roi fit un voyage à Paris, lors de l'inauguration de la ligne du Nord; on lui donna quelques conseils de modération, qu'il s'empressa d'oublier, la camarilla redevint toute-puissante, les progressistes furent poursuivis avec un redoublement de rigueur, et, le 3 mai 1864, D. Salustiano de Olozaga déclara que « *les* « *obstacles traditionnels* qui s'opposaient à la liberté de l'Espagne devaient être brisés ». Des tentatives de pronunciamiento eurent lieu le 6 juin et le 6 août et furent réprimées sévèrement. Prim fut interné à Oviedo, Contreras à La Corogne. Les difficultés croissantes effrayèrent la reine à tel point qu'elle rappela Narvaez au pouvoir.

Les dictatures militaires. — Narvaez s'efforça d'abord de gouverner constitutionnellement. Il obtint des élections conservatrices et offrit une amnistie à ses adversaires; mais les progressistes refusèrent de désarmer. Pour remédier aux difficultés financières, on songea à aliéner une partie du domaine de la couronne; le trésor devait encaisser 75 pour 100 du prix de vente, la reine se contentait de 25 pour 100. Castelar, professeur à l'Université de Madrid, éleva la voix au milieu du concert de louanges qui célébrait la générosité de la souveraine. Il montra qu'Isabelle gardait ses palais et ses plus beaux domaines, et versait dans sa cassette particulière le quart de la valeur de certains biens qui appartenaient à la nation. La cour

exigea la destitution immédiate de Castelar; le recteur Montalvan refusa de la prononcer. La cour révoqua le recteur; les étudiants vinrent donner au recteur révoqué une sérénade enthousiaste (8 avril 1865). La police dispersa les manifestants; le lendemain, Madrid était houleux, la police à cheval chargea la foule; il y eut 9 morts et 100 blessés; la municipalité prit parti pour la population contre le gouvernement, et, après deux mois de lutte, Narvaez démissionna (21 juin).

O'Donnell prit sa place et essaya de ramener la reine au libéralisme. Le P. Claret et la sœur Patrocinio quittèrent la cour; la mise en vente des biens ecclésiastiques fut activée; Victor-Emmanuel fut reconnu. Mais O'Donnell ne put parvenir à gagner les progressistes; Prim laissa entendre qu'ils ne s'arrêteraient devant aucun obstacle. Des émeutes militaires éclatèrent sur plusieurs points de l'Espagne; la crise politique s'aggrava d'une crise financière. Le 22 juin 1866, les régiments d'artillerie de Madrid se soulevèrent, O'Donnell réprima l'insurrection, laissa exécuter 60 mutins condamnés par les conseils de guerre, et la cour le trouva encore trop clément. Le 10 juillet, il cédait la place à Narvaez.

Narvaez voulut terrifier l'opposition. La presse fut bâillonnée, tous les corps réfractaires furent dissous. Les Cortès ayant osé protester, le comte de Cheste, capitaine-général de Madrid, fit occuper leur palais. Le président des Cortès, Rios Rosas, voulut présenter une adresse à la reine, et fut exilé. Le président du Sénat, Serrano, suivit son exemple et fut exilé. Le duc de Séville protesta « contre le régime de terreur qui régnait à Madrid » et fut déclaré déchu de tous ses droits de prince espagnol. Le duc et la duchesse de Montpensier tentèrent de faire entendre quelques conseils, et furent exilés. Jamais le palais n'avait offert un spectacle plus scandaleux; la reine osait faire de son favori, D. Carlos Marfori, un ministre des Colonies. Les hommes les plus éclairés se détachaient de la dynastie, et une feuille vengeresse intitulée l'*Éclair* (*El Relampago*) jetait, le 22 juin 1867, le cri de : « A bas les Bourbons! » Le général Dulce, le duc de Montpensier donnèrent leur adhésion au parti révolutionnaire.

Le 5 novembre 1867, O'Donnell mourut. La reine n'envoya même pas une voiture de la cour à son enterrement. Narvaez s'honora au contraire en prenant la tête du convoi, et en prononçant un discours ému sur la tombe de son rival.

Le 22 février 1868, Pie IX décerna la rose d'or à la reine d'Espagne. C'était un mystique témoignage de reconnaissance et d'estime. La cour célébra cet événement par des démonstrations d'allégresse, la nation se montra indifférente ou railleuse. La mort de Narvaez (23 avril 1868) enleva à Isabelle son dernier appui.

Cependant la reine s'entêtait de plus en plus dans ses idées. Elle maria sa fille aînée Doña Isabelle au comte de Girgenti, frère de l'ex-roi de Naples, et donna pour successeur à Narvaez un partisan de l'absolutisme, Gonzalez Bravo, qui chercha à jouer le rôle de dictateur civil : emprisonnements de généraux, bannissement à Lisbonne du duc et de la duchesse de Montpensier, mesures draconiennes contre la presse, rien ne fut oublié pour donner à la dictature le caractère le plus révoltant.

Mais, tandis que la reine allait prendre les bains de mer à Lequeitio, un complot s'ourdissait, qui devait aboutir à la révolution. La reine le devinait et s'en réjouissait! « La petite guerre policière m'ennuie, disait-elle; vienne quelque chose de grave qui me fouette la bile... alors nous tirerons le poignard, nous combattrons face à face, et à mort. »

La Révolution de septembre 1868. — Le 18 septembre 1868, l'escadre à l'ancre en rade de Cadiz, et commandée par l'amiral Topete, se déclara en insurrection aux cris de : « Vive la souveraineté nationale! » Le lendemain, Topete occupa Cadiz, Serrano marcha sur Séville, et Prim, avec trois frégates, alla soulever les ports de la Méditerranée.

Un instant la reine eut l'idée de se rendre à Cadiz, mais l'escadrille des Passages alla se joindre aux insurgés. Isabelle accepta la démission de Gonzalez Bravo et donna pleins pouvoirs à D. José Concha, qui partit pour Madrid et organisa en toute hâte la résistance.

A la fin de septembre, Novaliches franchissait le défilé de Despeña-Perros avec 9000 hommes, 1300 chevaux et 32 canons.

Serrano rassemblait de son côté 18 bataillons, 24 canons et 800 chevaux. La rencontre eut lieu au pont d'Alcoléa, à une étape de Cordoue. Novaliches eut le tort de diviser ses forces et de marcher sur Alcoléa par les deux rives du Guadalquivir. Ses colonnes ne purent opérer leur jonction, il fut grièvement blessé, et son lieutenant Paredes se retira sur El Carpio. Le 2 octobre, Paredes capitulait et se ralliait à Serrano avec son armée. Depuis trois jours, Madrid était en pleine insurrection. Une junte révolutionnaire, présidée par D. Pascual Madoz, prenait le gouvernement de la ville; une junte démocratique distribuait au peuple 40 000 fusils. Il n'était peut-être pas encore impossible à Isabelle de ramener ses sujets, mais il fallait sacrifier Marfori; elle ne put s'y résoudre et quitta Saint-Sébastien, au milieu d'un silence menaçant, emmenant avec elle le P. Claret et Marfori. A Biarritz, elle eut une entrevue avec Napoléon III, qui mit à sa disposition le château de Pau où elle s'installa provisoirement, et d'où elle adressa à la nation espagnole un manifeste passionné, qui fut reçu dans la Péninsule avec la plus complète indifférence.

La Constitution de 1869. — La Révolution de septembre fut accueillie par toute l'Espagne avec une joie indicible. Comme en 1854, la liberté compromise parut sauvée. Mais l'éternel malheur de l'Espagne voulait que la révolution ne fût comprise que d'une élite; la masse y demeurait étrangère, ou devait servir d'appoint aux plus hardis et aux plus violents. Les hommes de septembre étaient divisés entre eux; les uns voulaient proclamer la république, les autres voulaient garder la monarchie avec une dynastie nouvelle, et pendant deux mortelles années, l'Espagne s'épuisa à attendre une constitution, puis un roi.

Le 25 octobre 1868, le ministère révolutionnaire décréta l'établissement du suffrage universel; la liberté des cultes, de l'imprimerie, de l'enseignement; le droit de réunion et d'association. Les Cortès constituantes furent convoquées pour le 11 février 1869; la période électorale fut marquée par d'assez graves désordres à Tarragone, à Badajoz, à Séville, à Cadiz, à Malaga. Madrid vit un meeting monarchiste sur l'esplanade des

Ecuries royales, et une manifestation républicaine au Campo de la Lealtad. Les électeurs nommèrent des Cortès en majorité progressistes; il y eut quelques républicains, quelques Carlistes et deux ou trois modérés seulement.

Le 11 février 1869, Serrano ouvrit solennellement les Cortès constituantes. Elles lui décernèrent le titre de chef du pouvoir exécutif. La commission de constitution commença aussitôt son travail. La grande bataille se livra autour de l'article qui décrétait la liberté religieuse; 9000 pétitions, signées de 3 millions de signatures, demandèrent que le catholicisme fût seul toléré; cependant, malgré cette formidable manifestation, les progressistes inscrivirent le principe de la liberté des cultes dans la constitution. Votée le 1er juin, elle fut promulguée le 6; les membres de la maison de Bourbon étaient exclus du trône et de tous les emplois publics.

C'était beaucoup d'avoir fait une constitution, mais il fallait la faire accepter par la nation. Elle avait contre elle les anciens modérés, les Carlistes et les républicains. Des troubles éclatèrent à Malaga, à Séville et à Alicante. Le gouvernement appliqua la loi rigoureuse du 17 avril 1821, la minorité républicaine protesta et commença à s'agiter. Saragosse, Valence et Barcelone s'insurgèrent. Pi y Margall alla jusqu'à dire en pleines Cortès « que les ouvriers de Catalogne et d'Europe préparaient à leur profit une révolution sociale contre les autres classes ». D'un autre côté, le gouvernement s'irrita de voir le clergé prêcher ouvertement la révolte; il voulut obliger les curés à prêter serment à la constitution; un grand nombre d'ecclésiastiques refusèrent, et dans le nord de l'Espagne se forma un parti important en faveur de D. Carlos, fils de D. Juan de Bourbon.

Les candidats au trône. — Prim voyait dans l'élection d'un roi le remède aux maux du pays. Les prétendants ne manquaient point, mais on ne voulait pas de ceux qui auraient accepté, et ceux que l'on désirait n'acceptaient pas.

Malgré l'abdication de la reine Isabelle à Paris (25 juin 1869), les partisans de son fils D. Alfonso étaient encore peu nombreux.

Le duc de Montpensier était impopulaire et montra une hâte intempestive. Il eut le malheur de tuer en duel son cousin le duc de Séville; il eut contre lui pendant longtemps le gouvernement français. Il fut définitivement écarté.

Ferdinand de Savoie, duc de Gênes, frère de Victor-Emmanuel, refusa toute candidature.

D. Fernando de Saxe, roi douairier de Portugal, était le candidat préféré des partisans de l'union ibérique; Napoléon III voyait sa candidature d'un œil très favorable, mais le roi se déroba d'abord en disant qu'il s'agissait pour lui d'un cas de conscience. Le 5 avril 1869, il refusa par télégramme de recevoir une députation des Cortès. Prim, très mortifié, n'insista plus. Cependant les scrupules du roi venaient moins de sa conscience que du souci de ses intérêts; il craignait de perdre, en cas de révolution en Espagne, la liste civile qu'il touchait en Portugal. Puis, il avait épousé une étrangère, Mme Hensler, que le roi de Prusse avait faite comtesse d'Elda, et il craignait qu'on ne fît pas à son épouse un accueil suffisamment royal.

De guerre lasse, Prim proposa la couronne au roi D. Luiz de Portugal, qui répondit « qu'il était né Portugais, et voulait mourir Portugais » (28 septembre 1869).

Au mois de mai 1870 on revint à D. Fernando, qui refusa encore (15 mai). De nouvelles instances furent faites au mois de juillet. Le 15 juillet, l'ambassadeur d'Espagne à Lisbonne télégraphiait à Prim l'acceptation de D. Fernando. Tout semblait réglé, et, le 22 juillet, Prim offrait officiellement la couronne à D. Fernando qui répondit par de nouvelles exigences. On négocia jusqu'au 30 juillet, sans pouvoir s'accorder, les Portugais ne voulant pas entendre parler de l'union de leur pays avec l'Espagne.

Au cours même des négociations avec D. Fernando, un banquier de Berlin eut la singulière idée de proposer la candidature d'un prince allemand, Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen. Prim envoya à Berlin M. Salazar y Mazarredo pour négocier avec le père du prince Léopold. Le roi de Prusse et Bismarck affectèrent de ne voir en cette négociation qu'une affaire personnelle au prince Léopold : « S'il y a du bruit en

France, écrivait Bismarck, nous demanderons simplement : Que nous voulez-vous? Voulez-vous dicter les décisions de la nation espagnole et d'un particulier allemand? » Cette malencontreuse candidature, indiscrètement ébruitée en juillet, fut la cause de la guerre franco-allemande. En octobre 1870, Prim fit demander à Berlin si le prince Léopold accepterait la couronne dans le cas où les Cortès le nommeraient roi. Le roi de Prusse répondit qu'il ne pouvait intervenir comme chef de la Confédération, mais qu'on pouvait s'adresser au prince. Bismarck fut plus hardi; le gouvernement italien lui ayant demandé si le prince Léopold n'était plus candidat, il refusa de répondre, et ne permit même pas à l'agent italien de se rendre au quartier général allemand pour voir le prince. Le major von Versen vint même demander à Prim la coopération de l'Espagne dans la guerre contre la France. Prim refusa noblement. Quelque temps après, M. de Kératry, délégué par le gouvernement de la Défense nationale, essaya à son tour d'entraîner l'Espagne dans la guerre contre l'Allemagne. Les négociations allèrent, paraît-il, assez loin, mais ne purent aboutir; toutefois le candidat allemand fut écarté. On se rabattit alors sur D. Amédée de Savoie, que les grandes puissances acceptaient. Les Cortès l'élurent roi d'Espagne au mois de novembre 1870, par 191 voix sur 311 votants. D. Carlos et Doña Isabelle protestèrent immédiatement, et, le 30 décembre, le jour même où Amédée débarquait à Carthagène, Prim était assassiné à Madrid au sortir des Cortès. L'Espagne n'en avait pas fini avec la guerre civile.

Les lettres et les sciences en Espagne. — L'enseignement public fut réorganisé en 1845. Les Universités furent ramenées au nombre de dix, installées à Madrid, Barcelone, Séville, Santiago, Valladolid, Valence, Grenade, Saragosse, Salamanque et Oviédo. Elles comptaient en 1860 plus de 9000 élèves. Quelques tentatives fort discrètes furent faites pour émanciper l'enseignement. Un professeur de l'Université de Madrid, D. Julian Sanz del Rio paraphrasa à l'usage de ses compatriotes les œuvres de l'Allemand Krause. L'érudition fut cultivée avec succès par Carlos Aribau, Fernandez Guerra, Agustin Duran et Hartzembusch, qui publièrent des éditions

de *Quévédo*, du *Romancero*, de *Calderon*, d'*Alarcon*, de *Tirso de Molina* et de *Lope de Vega*. Mais le public savant fut toujours très restreint, et les Revues sérieuses ne parvinrent pas à s'acclimater en Espagne.

Le droit eut un vrai maître en la personne de D. Joaquin Francisco Pacheco, dont les *Leçons de droit pénal* sont encore classiques dans l'Amérique du Sud. Le bel ouvrage de Fermin Caballero, intitulé *Fomento de la poblacion rural*, est l'un des meilleurs livres d'économie politique qui aient été publiés en Espagne. Le *Dictionnaire géographique* du catalan D. Pascual Madoz est rempli de renseignements intéressants.

Les sciences marchèrent d'un pas encore plus lent que l'érudition; cependant les découvertes des savants étrangers pénétrèrent peu à peu en Espagne. Ramon Pellico publia un bon *Manuel de géologie*, et Casiano de Prado commença l'étude scientifique détaillée de plusieurs provinces de la péninsule.

L'histoire fit des progrès beaucoup plus sérieux. Les historiens cherchèrent à unir l'exactitude des vieux chroniqueurs nationaux à la méthode des historiens modernes; ils firent aussi de louables efforts pour atteindre à l'impartialité. L'œuvre la plus considérable, sinon la mieux venue, est l'*Histoire générale d'Espagne* de D. Modesto Lafuente, vaste répertoire où se trouvent rangés en bon ordre, mais sans vues supérieures et sans pittoresque, les faits importants de l'histoire nationale. Beaucoup plus attachantes sont l'*Histoire de la civilisation espagnole* de D. Eugenio Tapia, la *Vie d'Arguelles* de D. Evaristo San Miguel, et l'*Histoire du règne de Charles III* de D. Antonio Ferrer del Rio, bien documentée, bien conduite, et racontée d'une façon très intéressante. On n'en peut dire autant de l'*Histoire de la guerre civile* de D. Antonio Pirala, inextricable fouillis de faits minuscules dont l'auteur n'a su que bien rarement voir l'importance relative.

La littérature d'imagination continua à évoluer sous l'influence du romantisme français, et nous offre une multitude de poètes et d'auteurs dramatiques, dont l'ensemble constitue une pléiade d'esprits distingués et charmants, mais chez presque tous on remarque plus d'habileté que d'imagination et une absence

presque complète de sincérité dans l'inspiration. Ils font des tragédies historiques comme *la Rica hembra* (la grande dame) de Tamayo y Baus, *le Prince de Viane* de Doña Gertrudis de Avellaneda, le *Philippe II* de José Maria Diaz et *les Deux favoris* de Rubi. A peine, de temps à autre, voit-on quelques essais de théâtre moderne et original comme *la Croix du mariage* d'Eguilaz, *le Toit de verre* et le *Tant pour cent* d'Alejandro Lopez de Ayala. Vers 1850, le goût du public pour l'opéra-comique (la *Zarzuela*) détermina un Catalan nommé Camprodon à écrire des livrets originaux ou à adapter à la scène espagnole ceux des auteurs étrangers; on applaudit la musique de Barbieri, d'Arieta, de Gaztambide et d'Oudrid, et l'opéra-comique fut définitivement acclimaté à Madrid.

Parmi les poètes, D. Ramon Campoamor s'est fait avec ses *Doloras*, ses *Poesias* et son *Drama universal* un des noms les plus populaires de l'Espagne. Manuel Palacio rappela parfois Quévédo par la hardiesse de ses satires, Arnao fut le poète de la religion, et Antonio de Trueba dans son *Libro de los cantores* donna peut-être le modèle de la poésie populaire castillane.

Nombreux furent les romanciers, mais ils cultivèrent presque tous le genre artificiel et un peu démodé du roman historique et du roman d'aventure. Enrique Perez Escrich a écrit trente volumes, Manuel Fernandez y Gonzalez a poussé ses romans de cape et d'épée à travers tous les siècles de l'histoire d'Espagne. Le roman « à thèse » a été aussi très populaire et a trouvé son principal représentant chez Doña Cecilia Böhl de Faber, connue dans les lettres sous le pseudonyme de Fernan Caballero. Fille d'un négociant de Hambourg établi à Cadiz, elle a été l'amie de la reine Isabelle, et a mis son talent au service des idées absolutistes et réactionnaires de sa royale protectrice. Cette préoccupation politique nuit à la vérité de son œuvre et lui imprime une fatigante monotonie, mais qui voudra bien connaître l'Espagne d'Isabelle II devra lire Fernan Caballero, et, à côté de vieilles idées fausses, il y trouvera de charmantes descriptions, des accents de passion sincère et surtout beaucoup de sel et de grâce andalouse. En 1869 parut un livre écrit par un auteur de vingt-trois ans, *la Fontana de Oro*, de Benito Perez Galdos.

C'était le premier volume d'une série de romans nationaux (*Episodios nacionales*) où l'auteur se proposait de montrer l'évolution politique et sociale accomplie dans ce siècle par sa patrie. Perez Galdos s'annonçait comme un progressiste déterminé; au lendemain de la révolution de septembre, son livre fut comme un signal de guerre, comme l'entrée victorieuse du libéralisme dans la littérature.

A côté des romanciers, une place importante doit être réservée aux polygraphes, tels que Canovas del Castillo, historien et polémiste; Pedro Antonio de Alarcon, journaliste, auteur dramatique et romancier; Emilio Castelar, économiste, historien, esthéticien, romancier et conférencier.

La langue espagnole paraît faite exprès pour la tribune et la chaire; les salles des Cortès et de l'Ateneo de Madrid ont entendu de merveilleux orateurs, comme le conservateur Donoso Cortès, l'absolutiste et sceptique Gonzalez Bravo, le probe et ferme Antonio Ros Rosas, et tous les coryphées du parti progressiste, Olozaga, Maria Rivero, Ruiz Zorrilla, Figueras, Salmeron, Pi y Margall, et Castelar, le prestigieux orateur, l'incarnation même de l'éloquence espagnole.

A tous ces hommes la presse aussi a servi de tribune, et quoique l'instruction primaire soit encore fort peu avancée en Espagne, Madrid se trouvait posséder en 1867 cent trente-quatre journaux, dont dix-sept politiques et trente-deux littéraires. Le *Heraldo* était l'organe des modérés, *la Epoca* celui de l'Union libérale, le *Clamor publico* celui des progressistes. Ce fut dans *la Discussion* d'abord, puis dans *la Democracia* qu'Emilio Castelar publia les premiers manifestes du parti républicain. En province, le *Diario de Barcelona* et l'*Irurac bat* de Bilbao restèrent les interprètes écoutés des patriotes basques et catalans.

Toutes ces publications comptaient, il est vrai, plus de rhéteurs que d'hommes vraiment compétents, et quoique réels, les progrès de l'esprit public ont été moins rapides que ne le feraient supposer le grand nombre et le talent de ses éducateurs. Le sérieux, voilà ce qui manqua trop souvent aux brillantes amplifications des littérateurs, des orateurs et des journalistes de cette période. Les progrès de la culture espagnole leur donne-

ront peu à peu les qualités qui leur manquent encore. Qu'elle garde ses dons merveilleux et qu'elle renonce franchement aux préjugés de son éducation théocratique, l'Espagne sera la plus originale et la plus vivante des nations latines.

II. — Le Portugal.

Le Portugal de 1847 à 1870. — De 1847 à 1870 le Portugal n'eut pas une vie politique beaucoup plus régulière que l'Espagne. Il eut ses pronunciamientos et ses coups d'État, douze présidents du conseil se succédèrent à la tête du cabinet, sans compter d'innombrables changements dans le personnel des ministres. En Portugal comme en Espagne, le régime parlementaire n'était qu'une importation étrangère, une création artificielle, et il est aisé de comprendre qu'en un pays où il n'y avait pas d'opinion publique, un gouvernement fondé sur l'opinion ait eu quelque peine à s'acclimater. Les idées et les principes n'étaient pour la masse que des formules vides de sens, qui servaient de jouet ou d'arme aux partis; à force de passer de main en main, ils perdaient tout relief et toute signification, personne ne les comprenait plus, et les politiciens s'agitaient devant une nation inattentive et lassée, qui ne cherchait que le bien-être matériel. Le Portugal était « une vaste Barataria gouvernée par le roi Sancho ». L'indifférence générale eut du moins ce bon résultat qu'elle réduisit les partis politiques à l'état de simples coteries, et enleva ainsi à leurs luttes beaucoup de leur âpreté. Le pays ne fut pas à chaque instant troublé par des secousses révolutionnaires, et, sous le gouvernement paternel de souverains patriotes et intelligents, le Portugal réalisa d'immenses progrès.

Saldanha et Costa Cabral. — Les années qui suivirent la révolution de 1847 furent remplies par la lutte du maréchal Saldanha et de Costa Cabral. « Homme sans idées, les partis et les programmes n'étaient pour Saldanha que des occasions, rien de plus, et comme les partis et les programmes naissaient, croissaient et se défaisaient constamment, le maréchal, à la fin

de sa vie, comptait presque autant d'opinions successives que d'années. » — Costa Cabral, dur et autoritaire, avait pour lui l'habitude des affaires et la pratique du gouvernement. Pendant deux ans (1847-49) Saldanha réussit à le tenir en échec, puis en 1849 Costa Cabral l'emporta à son tour. En habile politique, il essaya de retenir le vieux soldat et de l'enchaîner à sa cause, mais l'amour-propre parla plus haut chez Saldanha que l'intérêt, il refusa toute proposition d'accommodement et passa à l'opposition. Il mit deux ans à préparer ses batteries, il gagna la confiance des hommes les plus distingués du pays, Ferrer, Soure, Pestana, Herculano, il se fit libéral, pour mieux duper les libéraux, qui espéraient trouver en lui un chef de parade et gouverner sous son nom en le flattant et en le payant bien. Le 17 avril 1851, il souleva Porto avec l'aide d'un riche manufacturier progressiste, Victorino Damasio. La cour ne fit aucune résistance, et, le 15 mai, Saldanha triomphant entrait à Lisbonne au milieu d'une population enthousiaste qui saluait en lui le régénérateur du pays.

La régénération. — La coalition qui avait porté Saldanha au pouvoir était surtout un syndicat de financiers et de gens d'affaires. Saldanha servit d'enseigne à la maison, mais au lieu de la régénération morale que demandait le candide Herculano, ce fut le progrès matériel que décrétèrent Rodrigo, *le pontife*, et Fontes, *le diacre* du nouveau culte. La régénération portugaise ne fut en somme que le règne du capital. Fontes résumait l'esprit du nouveau système en disant « qu'il répondrait du salut du pays s'il était possible de faire une loi qui obligeât tous les Portugais à voyager trois mois par an ».

Don Pedro V. — La mort de la reine Doña Maria (15 nov. 1853) donna la couronne à D. Pedro V, jeune prince de seize ans, qui régna d'abord sous la tutelle de son père D. Fernando de Saxe. Le régent était un prince instruit, de goûts artistiques et d'esprit très moderne, qui se prêtait en philosophe à tous les changements à vue de la politique portugaise. Il avait confié son fils à l'historien Herculano, et pour compléter son instruction il le fit voyager en France, en Angleterre, en Suisse, en Belgique et en Italie. Déclaré majeur en 1855, D. Pedro

apporta à son pays une intelligence cultivée et un vif amour du bien public, mais son savoir l'avait fait trop supérieur à son peuple, et ses voyages le firent étranger, en lui révélant les misères de la société portugaise. Sa complexion délicate, son penchant naturel au mysticisme le portèrent à croire à sa fin prochaine. Il sembla plutôt assister à son règne que vraiment régner. Il vit succéder le parti *historique* au parti *régénérateur*, il vit tomber Saldanha (1856) et passer au pouvoir après lui le duc de Loulé, grand seigneur de naissance, mari d'une infante, chef des révolutionnaires et franc-maçon, portant dans la révolution ses grandes façons et son impassible sérénité de fidalgue du vieux temps, — le duc d'Avila, — le régénérateur Terceira. Il n'aima et n'estima vraiment que Loulé. Il s'attira une immense popularité par le courage dont il fit preuve dans les épidémies de choléra et de fièvre jaune qui désolèrent Lisbonne. Sa femme, la belle et bonne Stéphanie de Hohenzollern-Sigmaringen, fut bientôt aussi populaire que lui. Mais la mort prématurée de la jeune reine augmenta encore la mélancolie du roi. Il se vit accuser de cléricalisme parce qu'il avait introduit les Sœurs de charité en Portugal ; il ne se sentit pas l'énergie nécessaire pour se mettre résolument à la tête du gouvernement, comme son peuple l'y conviait, et il mourut le 11 nov. 1861, regretté de tous ses sujets, qui un moment crurent à un crime et se répandirent dans les rues de Lisbonne en poussant des cris de mort et de vengeance.

Don Luiz Ier. — D. Luiz, duc de Porto, succéda à son frère D. Pedro, et s'entoura d'hommes nouveaux comme Cazal, Serpa, Martens, Sampaio, qui donnèrent à la politique portugaise une tournure progressiste marquée. Mal vues des libéraux et du clergé portugais, les Sœurs de charité furent expulsées du Portugal. Le roi épousa une fille de Victor-Emmanuel.

Les intérêts industriels et commerciaux furent l'objet de la constante sollicitude du roi et des ministres. L'année même où fut inaugurée la ligne de Badajoz à Lisbonne, les passeports furent abolis dans l'intérieur du royaume pour les nationaux et les étrangers. En 1866, une Exposition universelle fut ouverte à

Porto. En 1867, le système métrique fut appliqué aux poids et mesures. La division territoriale du royaume fut remaniée et donna satisfaction aux tendances décentralisatrices. Un code civil fut promulgué. L'esclavage fut aboli dans les colonies portugaises (1868).

Deux graves questions attirèrent l'attention du gouvernement : la question espagnole et la question financière. Nous avons vu comment fut résolue la première; la seconde ne l'est pas encore.

Le Portugal s'était endetté pendant la guerre de l'Indépendance; les guerres civiles lui coûtèrent fort cher, et le fardeau fut encore augmenté par les emprunts usuraires contractés par D. Miguel. En 1852, la dette montait déjà à 34 470 *contos* de reis[1]. Elle fut à cette époque convertie en 3 0/0, mais le développement des travaux publics, le gaspillage et la spéculation portèrent la dette à 137 998 *contos* dès 1863, et tandis que la dette quadruplait de valeur le commerce avait bien de la peine à revenir au chiffre de 1818, avant la perte du Brésil. Le duc de Loulé essaya d'enrayer le mal; le roi donna le bon exemple en réduisant spontanément sa liste civile; mais quand il voulut réduire le nombre des membres du Parlement, une grande agitation se manifesta dans le pays; quand il fit décréter la mise en vente des biens du clergé, le vieux maréchal Saldanha, ambassadeur à Rome, envoya sa démission, et, le 19 mai 1870, une révolte militaire amenait la chute du duc de Loulé, la dissolution des Cortès et la constitution d'un cabinet Saldanha, destiné d'ailleurs à succomber rapidement.

Les lettres en Portugal. — Après les grandes commotions politiques qui marquèrent en Portugal le commencement du siècle, le rétablissement d'une sécurité relative permit aux écrivains et aux penseurs de commencer l'éducation nationale. Ils se mirent à la tâche avec assez d'ardeur pour qu'on ait pu appeler le mouvement qui se produisit alors la troisième renaissance portugaise.

La renaissance eut pour initiateur un littérateur d'un très réel

1. Un *conto* de reïs, c'est un million de *reïs* (il faut 100 reïs pour faire 45 centimes de notre monnaie). 34 470 contos de reïs valent environ 155 millions de francs, 137 998 contos de reïs, environ 611 millions de francs.

talent, le baron J. B. d'Almeida-Garrett, né à Porto en 1799. Garrett passa dix ans de sa vie (1823-1833) en Angleterre et en France, et à son retour publia son *Esquisse de l'histoire et de la poésie portugaise*, qui fut comme le manifeste de la nouvelle école. Citons parmi ses nombreux ouvrages en prose et en vers ses poèmes de *Doña Branca* et de *Camoens*, des drames, des comédies, et ses *Voyages dans mon pays*, l'un des livres les plus populaires de la littérature portugaise. Antonio Feliciano de Castilho (1800-1878), aveugle dès l'âge de six ans, a composé de nombreux poèmes d'une riche couleur et d'un sentiment très intense, où se révèle la mélancolie particulière de l'âme portugaise. Les *Jalousies du Barde*, les *Nuits du Château*, le *Printemps* sont les plus célèbres. Alexandre Herculano et Araujo, né à Lisbonne en 1810, a fait ses études à Paris et s'est préparé à l'histoire par la poésie et le roman historique; après avoir écrit *Maître Gil*, *Arrhas por foro d'Hespanha*, *la Dame au pied de chèvre*, il a composé une vaste *Histoire du Portugal*, malheureusement incomplète, qui lui assure un rang distingué parmi les historiens du XIXe siècle. Plus fécond encore, José de Silva Mendes Leal s'est distingué comme poète, comme auteur dramatique, comme romancier, comme historien, comme journaliste, comme homme d'État. Ses drames *Blanche étoile*, l'*Héritage du Chancelier*, *Pedro*, ont obtenu un succès durable; ses études historiques : *les Deux Péninsules* et *Monuments nationaux*, méritent d'être citées à côté des travaux d'Herculano. Rebello de Silva, Joaõ de Andrade, Corvo de Camoēs, Camille Castelho-Branco, Francisco Gomez de Amorim, Ernesto Biester, Abranches, Tixeira de Vasconcellos, ont aussi écrit des romans et des pièces de théâtre. Latino Coelho a donné une étude sur *le Marquis de Pombal* et une *Histoire politique et militaire du Portugal*. Oliveira Martins a composé une *Histoire du Portugal* et un *Portugal contemporain* d'un ton très passionné, mais d'une lecture très attachante.

La presse portugaise compte dans ses rangs une foule d'écrivains de grand mérite, et le *Cours supérieur des lettres* fondé à Lisbonne par le roi D. Pedro V n'a pas été étranger au développement littéraire du pays.

Les sciences ne présentent pas, il est vrai, un aspect aussi brillant que la littérature; cependant les études géographiques sont cultivées avec succès, l'Université de Coïmbre possède une belle bibliothèque et de magnifiques collections d'histoire naturelle. Lisbonne a une grande école de médecine, et les observatoires astronomiques de Lisbonne, de Coïmbre et de Porto sont pourvus d'un outillage complet. Un Portugais peut recevoir une instruction sérieuse et complète sans sortir de son pays.

BIBLIOGRAPHIE

Voir les ouvrages généraux cités ci-dessus, t. VIII, chap. XVII, p. 750, et X, chap. VI, p. 265.

I. **Espagne.** — HISTOIRE POLITIQUE : **Romani y Puigdengolas,** *Antigüedad del regionalismo español*, Barcelone, 1890 (traité d'un fuérisme exalté respirant la haine la plus vive contre les *politicastros* de Madrid). — **H. Bruck,** *Die geheimen Gesellschaften in Spanien*, 1881. — **Donoso Cortes,** *Ensayo sobre el catolicismo, el liberalismo y el socialismo, considerados en sus principios fundamentales*, Barcelone, 1851. — **Borrego,** *Études sur l'organisation des partis en Espagne*. — **D'Alaux,** *L'Espagne depuis la révolution de Février* (*Revue des Deux Mondes*, 1848, t. II). — **Cristino Martos,** *Histoire de la Révolution de 1854*. — **Castelar**, *La fórmula del progreso*, Madrid, 1858. — **Fernando Garrido**, *L'Espagne contemporaine*, Bruxelles, 1862. — **De Mazade,** *Les révolutions de l'Espagne contemporaine*, Paris, 1869. — **W. Lauzer**, *Geschichte Spanien's von dem Sturz Isabella's*, 1877, 2 vol. — **José Pablo y Angulo,** *Memorias intimas de un pronunciamiento*, Madrid, 1869. — **Victor Balaguer,** *Memorias de un constituyente*. — **Cherbuliez,** *L'Espagne politique* (1868-73), Paris, 1874. — **Angulo**, *Los asesinos del general Prim*, Paris, 1886. — **Houghton,** *Les origines de la restauration des Bourbons en Espagne*, Paris, 1890. — **Pirala,** *Hist. de la guerre civile*, 2e éd., 1868; *Hist. contemporaine* (1843-1875), 6 vol., 1875. — **Hubbard,** *Histoire contemp. de l'Espagne*, 4 vol., 1882-1884. — **Debidour,** *Hist. diplomatique de l'Europe* (1814-1878), Paris, 1891, 2 vol.

POUR L'HISTOIRE DE LA GUERRE DU MAROC . **Francisco Martin Arrue,** *Curso de historia militar*, Tolède, 1897. — On pourra consulter encore l'*Annuaire des Deux Mondes*, l'*Annual Register*, les grandes revues espagnoles : *Revista de España*, *La América*, *Revista Ibérica*, *Revista Bética*, *Revista de Cataluña*; en France, la *Revue des Deux Mondes*.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET LITTÉRAIRE : **Fermin Caballero,** *Reseña geográfico-estadística de España*, Madrid, 1868. — Id., *Fomento de la población rural*. — **Pascual Madoz**, *Diccionario geográfico-estadístico de España*, Madrid, 6 vol. — **E. Barrault,** *Le chemin de fer du nord en Espagne*, Paris, 1858.— **A. Germond de Lavigne**, *Les chemins de fer espagnols*, Paris, 1858. — **Carlos de Ochoa**, *Códigos, leyes y tratados vigentes de España*, Paris, 1885. — **Muro y Martinez,** *Constituciones de España y de las demás naciones de Europa, con la historia general de España*, Madrid, 1881, 2 vol. (le t. Ier donne le texte de toutes les constitutions d'Espagne depuis 1812). — **R. Fraoso,** *Las constituciones de España* (*Revista de España*, Juin-Juillet, 1880). — **Bor-**

rego, *Historia de las Cortes de España durante el siglo XIX*, 2 vol., 1885. — **Colmeiro**, *Derecho administrativo de España* (1876-80), 3 vol. — **Francisco Pacheco**, *Lecciones de derecho penal*, Madrid. — **La Serna y Montalban**, *Elementos del derecho civil y penal de España*, Madrid, 1886, 3 vol. — **Torres Campos**, *Staatsrecht d. K. Spanien* (collection Marquardsen), 1889. — **Segismundo Moret y Prendergast**, *La familia foral*, Madrid, 1863. — Id., *El capital y el trabajo*, Madrid, 1861. — **La Fuente (D. Vicente de)**, *Historia de las Universidades, colegios y demás establecimientos de enseñanza en España*, Madrid, 1884-85, 4 vol. — **Menéndez y Pelayo**, *La ciencia española*, Madrid, 1887. — **Ed. Mailly**, *L'Espagne scientifique*, Bruxelles, 1868. — **Hans Parlow**, *Kultur und Gesellschaft in heutigen Spanien*, Leipzig, 1888. — **Diercks**, *Das moderne Geistesleben Spaniens*, Leipzig, 1883. — **Ch. Seignobos**, *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, 1897.

II. **Portugal.** — **Tavares de Medeiros**, *Das Staatsrecht d. K. Portugal* (Collection Marquardsen), 1892; *Diccionario universal portuguez*. — **Coelho da Rocha**, *Ensaio sobre a historia do governo e da legislação de Portugal*. — **L.-P. Coimbre**, *Estudios sobre a carta constitucional de 1824 e acto addicional de 1852*, Lisbonne, 1878-80, 3 vol., in-8; *Carta constitucional da monarchia portugueza e acta addicional*, Lisbonne, 1860. — **E. Bavoux**, *Costa Cabral, notes historiques sur sa carrière et son ministère*, Paris, 1846. — **Ribeiro**, *Historia dos estabelecimentos scientificos, litterarios, artisticos de Portugal*, Lisbonne, 1882-85, 4 vol. in 8. — **Loiseau**, *Histoire de la littérature portugaise*, Paris, 1887. — *Annuaire des Deux Mondes*, 1850-70.

Ouvrages publiés depuis notre première édition (1899). — **Léonardon**, *Prim et la candidature Hohenzollern*, dans *Revue historique*, 1900, t. LXXIV. — Id., *Prim*, Paris, 1901. — **Fitzmaurice Kelly**, *Littérature espagnole*, trad. Davray, Paris, 1904.

CHAPITRE X

L'ANGLETERRE

De 1846 à 1872.

I. — Russell et Palmerston (1846-1852).

Le ministère whig et Robert Peel. — La dislocation de la majorité conservatrice en juin 1846 avait troublé pour longtemps la vie constitutionnelle. Lord John Russell prit la direction d'un ministère whig, appuyé sur une minorité, et ne vivant que grâce à la scission de ses adversaires en protectionnistes et en « Peelites » : les protectionnistes conduits d'abord par lord Georges Bentinck, ensuite par Stanley et par Disraëli, dont le caractère et les allures excitaient d'ailleurs leur défiance; les » Peelites », parmi lesquels Gladstone, conduits par leur grand chef sir Robert Peel. Tant que celui-ci vécut, arbitre du Parlement et souhaitant fort peu de reprendre le pouvoir, le ministère protégé par lui fut tranquille. Quand il eut succombé aux suites d'une chute de cheval (1850), le cabinet libéral, troublé d'ailleurs par l'humeur indépendante de lord Palmerston, ministre presque dictatorial des Affaires étrangères, subit plusieurs crises plus ou moins déclarées, à moitié conjurées.

Nouveaux progrès du libre-échange. — La question du pain avait converti Peel au *free trade*; elle imposa à Russell, tout converti d'ailleurs, le devoir de continuer dans la même

voie. Même en Angleterre, le blé se vendit plus cher, au commencement de 1847, qu'à aucune autre époque : 102 shellings le *quarter*. Deux ans plus tard, la libre entrée des grains était chose complètement acquise, à la satisfaction générale, pour longtemps sinon pour toujours, car l'agriculture entra dans une nouvelle série de progrès. Cette même année 1849 voyait supprimer l'Acte de navigation, déjà adouci par Canning : désormais les navires de toute provenance pouvaient apporter dans les ports britanniques des marchandises de toute provenance.

Les progrès du *free trade*, associés à ceux de la démocratie, s'affirmaient dans les élections de 1847, qui recrutèrent le parlement « du plus grand nombre d'hommes d'affaires et de représentants des classes moyennes qu'on y eût jamais vus réunis ». John Bright, qui s'exprimait ainsi, avait accepté un mandat des libéraux de Manchester, afin de représenter plus directement « ces grands principes, avec lesquels le nom de Manchester est si glorieusement identifié ». Il avait soutenu sa candidature par un discours radical : « Je ne puis me vanter de mon noble sang ni de mes ancêtres, lesquels travaillaient honorablement comme vous. Mes sympathies sont naturellement pour la classe qui est la mienne, et je désire infiniment plus l'élever que m'élever au-dessus d'elle. » Bourgeois, d'ailleurs, et non pas ouvrier, il déclarait avoir voté, comme député de Durham, contre la journée de travail limitée à dix heures, « ne voulant pas enlever les deux autres heures au manufacturier anglais ».

La détresse irlandaise et les efforts de Russell. — Rien de plus cruel que l'état de l'Irlande de 1846 à 1848, malgré les énergiques et utiles mesures de Peel, qui faisaient vivre 500 000 individus aux dépens de l'État. La récolte des pommes de terre manquant de nouveau, une famine du XIII[e] siècle, disait le ministre, tomba sur un peuple du XIX[e]. Le désespoir excitait les cultivateurs contre des propriétaires presque nécessiteux eux-mêmes, d'autant plus exigeants il est vrai. C'est l'honneur de Russell d'avoir affronté cette situation avec humanité, libéralisme et fermeté, et, malgré certaines illusions, certaines imprévoyances, de l'avoir adoucie dans les

limites, non du possible, mais de ce qui lui était possible. A la noire misère, l'abus des travaux publics remédiait mal. Tel faisait de l'ouvrage de singe bien payé par l'État, gâtait, par exemple, les routes sous prétexte de les entretenir, et refusait de l'ouvrage sérieux qui se présentait commercialement. Le gouvernement rétablit les principes économiques; en revanche il élargit l'assistance publique par les secours à domicile. Insuffisant d'ailleurs tout remède, tant que la population excéderait le maximum que pouvaient nourrir les produits du sol. Aussi, loin de regarder l'émigration comme un malheur, le ministère l'encouragea et la dirigea de son mieux. Pénurie et départs diminuèrent rapidement le nombre des Irlandais d'Europe, pendant que la foule croissante des Irlandais d'Amérique, ennemis acharnés de leurs anciens dominateurs, menaçait sérieusement l'avenir de l'Angleterre.

Entre landlord et tenancier, Russell cherchait un double moyen d'apaisement : rendre le propriétaire moins besogneux, et le cultivateur moins dépendant. Quel tête-à-tête, en effet! un maître écrasé d'hypothèques, dont le total dévorait plus qu'à moitié la rente du sol; un fermier menacé d' « éviction », sans indemnité pour le labeur qui avait fécondé son champ. Le ministre proposa donc un double bill, pour la vente des domaines hypothéqués au delà d'une certaine limite, et pour assurer au tenancier évincé une indemnité en raison de ses travaux. L'état de l'opinion en Angleterre ne permettait pas encore le succès de cette seconde partie; la première réussit seule et prit le titre d'*Encumbered Estates Act*. Isolée, cette loi n'a peut-être pas mérité l'admiration de son auteur, ni le voyage qu'il entreprit pour en assurer l'application. Les vieux propriétaires héréditaires, tenus à certains ménagements par leurs anciennes relations avec des cultivateurs, héréditaires aussi, cédèrent trop souvent la place à des spéculateurs étrangers au pays, et qui le firent exploiter sans merci par leurs agents. Cependant, soit à cause de cet Acte, soit à cause des mesures sévères de lord Grey, ministre de l'Intérieur, le nombre des crimes agraires baissa rapidement, dans la proportion de dix à un pendant une période de vingt années.

La révolution de 1848 et les chartistes. — Ces années si difficiles dans les Iles britanniques comme sur le continent faillirent être ensanglantées par une guerre avec la France, tant les mariages espagnols excitèrent les passions. Les articles, les dessins injurieux contre Louis-Philippe et sa famille remplissaient la presse. Dans les hautes régions, Russell, presque aussi irrité que Palmerston, travaillait avec Wellington à un plan de défense nationale.

La révolution parisienne de février déplut moins qu'elle n'aurait déplu en d'autres circonstances; mais ce brusque renversement d'un trône libéral selon le modèle britannique, ce brusque saut dans l'abîme noir du suffrage universel au sortir d'un régime censitaire trop serré, étaient ce qu'on pouvait imaginer de plus anti-anglais. Aussi, tandis que notre seconde révolution, celle de 1830, analogue à celle de 1688, avait exercé l'influence la plus directe sur l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre, notre troisième révolution, comme jadis la première, produisit plutôt un effet de réaction. La haute Chambre refusa d'admettre les Juifs au Parlement : toute innovation déplaisait.

On s'en aperçut lorsque le chef des chartistes, le député à moitié fou Feargus O'Connor, convoqua un meeting monstre dans Kennington Park pour porter au Parlement une pétition monstre pareillement, chargée, disait-il, de plus de cinq millions de signatures. Le gouvernement rappela qu'il était illégal d'amasser une foule pour présenter une pétition, et offrit le bâton de constable spécial, c'est-à-dire temporaire, pour la journée du 10 avril, à tout homme de bonne volonté. Deux cent mille se présentèrent, véritable démonstration nationale contre la révolution cosmopolite. Quant à la démonstration des chartistes, elle tomba dans le ridicule lorsque la foule des manifestants se trouva très inférieure à celle des constables volontaires, et lorsqu'on vérifia au bas de la pétition les signatures de M. Jambe-de-Bois, de M. Pain-et-Fromage, de Wellington et du prince Albert. En Irlande, ce fut moins comique, mais plus limité : Smith O'Brien attaqua sans succès un poste de police. En Écosse, l'émeute encore moins comique de Glasgow

n'eut pas de résultat. La reine pouvait dire, dans son discours du 5 septembre : « La force de nos institutions a été éprouvée et n'a pas faibli. J'ai travaillé à conserver le peuple confié à ma charge, dans la jouissance de cette liberté tempérée qu'il sait si justement apprécier. »

Palmerston et la cour; le « Civis romanus ». — Les événements continentaux, d'abord les révolutions, puis, à partir de 1849, les réactions, n'étaient pas envisagés de même en haut lieu : le Foreign office et la cour suivaient des penchants contraires, Russell ne sachant que devenir entre le radicalisme européen de son collègue et le conservatisme européen de sa souveraine. Palmerston faisait passer son propre radicalisme européen avant son propre conservatisme anglais : « L'exemple de la France, écrivait-il, va mettre en l'air notre population non votante, et faire crier pour l'extension du suffrage, le vote secret et autres choses pernicieuses. N'importe, pour l'heure présente, vive Lamartine! » Il ne persista pas dans cette admiration, car la constitution française de 1848 ne lui parut pas viable, mais il persista dans une attitude hostile à toute restauration royaliste, et pencha de plus en plus vers le Président. Il soutenait les insurgés des autres pays, même après leur écrasement, et les voyait avec plaisir se réfugier à Londres. La reine, mécontente de ses allures plus dictatoriales que ministérielles, lui infligea le *Memorandum* suivant, qui d'abord resta secret : « La reine exige premièrement que lord Palmerston dise distinctement ce qu'il propose dans chaque cas donné, afin qu'elle sache aussi distinctement ce à quoi elle donne sa sanction royale. Deuxièmement, cette sanction donnée à une mesure, elle exige que cette mesure ne soit point arbitrairement altérée ou modifiée par le ministre. Elle considérerait un tel acte comme un manque de sincérité vis-à-vis de la couronne, et estime qu'elle aurait le droit de le punir dans l'exercice de son droit constitutionnel, en renvoyant le ministre. Elle s'attend à être informée de ce qui se passe entre le ministre et les ambassadeurs étrangers, avant que l'on prenne des décisions importantes, basées sur ces rapports, à recevoir en temps utile les dépêches de l'étranger, à recevoir les copies des réponses

soumises à son approbation assez à temps pour qu'elle puisse en prendre connaissance avant que les réponses soient dépêchées. » Ce texte est capital dans l'histoire du règne actuel.

La même année, Palmerston remporta son plus grand succès d'éloquence chauvine. Depuis longtemps il voyait de mauvais œil le gouvernement grec inféodé, selon lui, à la Russie et à la France. Il mena un bruit terrible à propos d'un marchand juif de Gibraltar, protégé anglais, don Pacifico, dont la populace d'Athènes avait pillé la maison. De là sortirent, non seulement une demande d'indemnité, mais des difficultés diplomatiques et presque la menace d'une guerre générale. Les procédés du ministre justifièrent une discussion pendant laquelle il prononça, sans aucune note, un discours de cinq heures, dont la péroraison excita l'enthousiasme : « A l'exemple des anciens Romains qui se croyaient dignes de tous les respects lorsqu'ils pouvaient dire *Civis romanus sum*, l'Anglais, en quelque pays qu'il soit, pourra avoir cette confiance que l'Angleterre le suit partout de son œil vigilant. »

Les titres ecclésiastiques. — Depuis vingt ans, depuis dix ans surtout, l'anglicanisme ne possédait ni la même puissance légale qu'autrefois ni la même tranquillité intérieure. Les catholiques romains profitaient plus encore que les dissidents de la chute des anciennes barrières; ils faisaient des conversions dans la haute société, et un certain nombre d'anglicans, sans aller jusqu'à eux, se rapprochaient d'eux suivant un mouvement qui a gardé le nom de « puséisme ». En 1851, le pape crut le moment venu de nommer ouvertement des évêques catholiques; il provoqua ainsi une violente réaction nationale. Lord John Russell et le peuple virent dans la publicité donnée ainsi à la hiérarchie romaine un attentat contre les droits de la reine et de l'épiscopat protestant officiel. Une loi, qui resta sans application, déclara nulle toute nomination de ce genre, et toute donation qui serait faite aux évêques du pape. Mécontente de tout ce bruit, la reine écrivait : « Protestante sincère, comme je l'ai toujours été et le serai toujours, je regrette l'esprit intolérant manifesté par un si grand nombre de mes sujets dans les réunions publiques. » Le premier

ministre expliqua plus tard qu'il avait seulement voulu mettre à l'abri de toute contestation la légalité de la hiérarchie nationale.

Crise et Exposition universelle (1851). — Pendant la discussion de cette loi platonique, un changement ministériel faillit se produire. Depuis quelque temps propriétaires et fermiers s'agitaient pour le rétablissement des *corn laws*. Les tories ruraux, toujours dirigés par Disraëli, sommèrent le ministère de prendre des mesures contre le malaise agricole, c'est-à-dire de rétablir la protection; ils échouèrent dans cette tentative, mais ils réussirent à obtenir un vote en faveur de l'extension du suffrage dans les campagnes. Russell se retira, mais devant l'impuissance où se trouvaient ses adversaires de lui succéder, il dut reprendre le pouvoir.

Ce qui sauvait provisoirement le navire ministériel désemparé, c'était la grande entreprise du prince Albert, la première Exposition universelle, sorte d'illustration du Libre-Échange et de la paix générale. Précisément à cause de cela, les patriotes ombrageux la redoutaient. Un député célèbre par ses moustaches, le colonel Sibthorp, y voyait l'invasion du papisme et de l'incrédulité, voire même d'autres périls : « Gardez, disait-il, vos femmes et vos filles, veillez sur vos propriétés, veillez sur vos propres existences. » Le Palais de Cristal devait ruiner et déshonorer l'Angleterre; en réalité il lui valut, ainsi qu'au couple royal, un splendide succès.

Kossuth et le Deux-Décembre; chute de Palmerston. — Deux circonstances aggravèrent le désaccord de la cour et du Foreign office. Palmerston protégeait l'ex-dictateur hongrois Kossuth contre les demandes d'extradition que l'Autriche adressait au sultan. Après un internement de deux ans en Turquie, Kossuth vint à Londres. Très bon orateur en langue anglaise, il donna des conférences à des foules enthousiastes. Le déplaisir de la reine et du prince égalait presque celui de l'ambassadeur d'Autriche. Toujours embarrassé, Russell tomba d'accord avec la reine sur ce point que Palmerston, qui venait de se compromettre par un discours radical en faveur de Kossuth, ne pouvait sans grave danger lui accorder une audience. Il obtint difficilement cette concession.

Les choses restaient fort tendues, lorsqu'eut lieu le coup d'État de Paris. Elles s'envenimèrent grâce à un singulier renversement des rôles. C'était maintenant le césarisme français que Palmerston accueillait avec sa fougue indiscrète, le césarisme blâmé par la cour constitutionnelle aussi bien que par la démocratie. Au fond, rien de plus logique : le grand Anglais détestait les héritiers de Louis-Philippe et les Bourbons d'une branche quelconque, dont il craignait la restauration. De plus, il connaissait l'anglomanie de Napoléon III, augurait de son prochain règne des arrangements utiles à l'Angleterre. Donc, tandis que le gouvernement prenait une attitude froide, presque hostile, le chef de la diplomatie, à lui tout seul, félicitait bruyamment l'ambassadeur français. Les autres ministres répondirent à cette démarche intolérable en excluant Palmerston. Le Parlement s'étant réuni le 3 février 1852, Rœbuck demanda des explications sur ce départ. Au cours de sa réponse, Russell produisit le fameux *Memorandum*. Le démissionnaire se laissa écraser avec une modération et un tact qui assurèrent son prompt retour aux affaires; mais, sur le moment, on le crut fini.

Le premier ministère Derby et l' « enterrement de la Protection ». — Il eut bientôt son « prêté-rendu » avec Russell. Celui-ci présentait un projet de loi sur la milice, motivé par les craintes d'invasion qu'éveillait de nouveau l'avènement d'un Bonaparte. Le projet, critiqué par Palmerston, tomba, et le ministère avec lui. L'expérience s'imposait d'un cabinet conservateur : il n'allait pas durer longtemps. Deux grands orateurs brillaient à sa tête : Stanley devenu comte de Derby, Disraëli, chancelier de l'Échiquier. Lord Malmesbury recevait le dangereux portefeuille des Affaires étrangères à cause de ses relations personnelles avec le futur Napoléon III. Les autres membres jetaient si peu d'éclat que ce nom leur resta : « le ministère des Qui-Qui ». Voici pourquoi : Wellington mourant recevait la visite du nouveau Premier; il lui demanda le nom de ses collègues, et ces noms étaient si peu connus que le vieux guerrier demandait : « Qui? Qui? » De plus, aucune harmonie entre les deux têtes : lord Derby acceptait le pouvoir pour rétablir le

protectionnisme dont Disraëli faisait carrément son deuil, à la grande joie des caricaturistes. Ils le représentaient en caméléon, ou bien en belle Rosamonde à qui la reine Cobden fait boire la coupe du Libre-Échange, ou bien encore en employé des pompes funèbres, qui se grise aux funérailles de Dame Protection. Un des chefs libre-échangistes, Villiers, avait soumis à la Chambre une résolution presque flétrissante pour la doctrine opposée et pour ses champions. Disraëli n'aurait pu subir cette humiliation, mais Palmerston la lui rendit acceptable par une rédaction anodine, que tout le monde put voter (nov. 1852), excepté les protectionnistes les plus déterminés; il ne s'agissait plus que de constater les bienfaits du Libre-Échange.

Sur le budget lui-même succomba l'éphémère cabinet conservateur. Le romancier Disraëli travaillait sérieusement ces matières arides, si bien qu'on le représentait en petit écolier recevant le prix d'arithmétique. L'expérience lui manquait pourtant, et son budget tomba sous les attaques d'un autre littérateur, helléniste et théologien, William Gladstone. Ainsi débutait le long duel parlementaire de ces hommes qui vont se disputer le gouvernement pendant trente ans.

L'année 1852 se termina par la formation d'un cabinet de coalition, whigs et « Peelites » combinés. Ses principaux membres furent : lord Aberdeen, président, lord Russell aux Affaires étrangères, lord Palmerston à l'Intérieur, Gladstone aux Finances.

II. — Palmerston (1853-1865).

Prédominance des questions extérieures. — Une période de douze ou treize ans commence, pendant laquelle une personnalité reste au premier rang, celle de lord Palmerston. Les partis sont désorganisés, et les individus en reçoivent plus d'importance. Ce qui change, c'est l'orientation des esprits : hier encore tout à la paix, tout aux espérances de tranquillité générale, d'améliorations politiques et sociales, les voici rendus par le tsar et l'empereur des Français aux préoccu-

pations belliqueuses. Le diplomate patriote sera donc plus que jamais l'homme nécessaire; on ne le laissera pas longtemps à l'Intérieur, il lui faudra prendre la direction du gouvernement. A la Crimée succédera l'Indoustan, puis la Chine, puis les affaires italiennes, enfin les États-Unis. Sur pied de guerre ou sur pied de neutralité inquiète, le peuple anglais pensera plus au dehors qu'au dedans. Les grandes réformes seront ajournées, surtout celles qui déplaisent à Palmerston. Pourtant l'histoire constitutionnelle, un peu sommeillante, ne tombera pas en catalepsie, et quelques changements importants se produiront dans les mœurs ou dans les lois.

Le ministère Aberdeen (1853), la guerre de Crimée et l'opinion. — Les impressions pacifiques dues à l'Exposition universelle ne s'effaçaient pas. On croyait que le sang des Anglais ni des continentaux ne coulerait plus dans aucune grande guerre; Cobden, Bright, leur Société de la paix, donnaient le ton, et l'on savait presque tous les ministres d'accord avec eux. Le moment paraissait bon pour les réformes : Russell préparait une réforme parlementaire, naturellement; Gladstone inaugurait ses merveilleux exposés de budget. Le remuant Palmerston lui-même, confiné dans son ministère de l'Intérieur, y accomplissait d'excellentes petites réformes.

Quelques mois plus tard, tout respire la poudre. Le tsar Nicolas, dans son voyage à Londres en 1844, et depuis dans ses entretiens et sa correspondance politique, s'était mépris sur les intentions des hommes d'État britanniques, et beaucoup plus encore sur les tendances populaires. Les réfugiés polonais, hongrois, italiens avaient indisposé les masses contre l'autocrate. Avant comme pendant la guerre, dessinateurs et journalistes démocrates font rage contre lui. Le premier ministre, qui détestait la guerre et les Bonaparte, et ses pacifiques collègues ne sont guère mieux traités. Le seul populaire, Palmerston, veut sauver les Turcs, et il le veut de telle manière qu'on n'évitera pas la guerre à outrance. Bright prêchait dans le désert : « Nation chrétienne, peuple protestant voué au culte du Prince de la Paix, votre christianisme est-il un roman, votre profession est-elle un songe? » Les premiers succès en Crimée

excitent l'enthousiasme; le terrible hiver qui suit, l'indignation. Le correspondant du *Times* révèle l'insuffisance administrative qui tue plus de soldats anglais que les balles russes. La puissance de ce journal arrive à son apogée, son tirage à 54 000 exemplaires par jour, le numéro coûtant 60 centimes!

Le ministère Palmerston et les résultats de la guerre (1855-1856). — Le cabinet Aberdeen manquait de cohésion comme de popularité. Palmerston, mécontent de l'inertie de ses collègues et des idées réformistes de Russell, l'avait déjà ébranlé par des menaces de démission. En février 1855, une motion de blâme le renversa, et le seul ministre bien vu du public prit nécessairement le pouvoir. Une apostrophe éloquente de Bright produisit pourtant un grand effet : « Entendez-vous l'ange de la mort qui passe, et le battement de ses ailes? Il prend ses victimes dans le château, dans la maison, dans la chaumière. Au nom de toutes les classes je vous adresse un solennel appel. Le noble lord était ministre avant ma naissance. Il a presque atteint la limite accordée à l'existence humaine. Je l'en supplie, que sa voix arrête les torrents de sang. » On sait que la guerre de Crimée réussit finalement, mais l'armée anglaise n'y avait pas figuré au premier rang, et l'opinion générale trouva la paix de Paris prématurée. Les clauses imposées à la Russie ne paraissaient valoir ni l'argent dépensé ni le sang versé.

La première génération littéraire de l'ère victorienne. — Les historiens anglais ont coutume de s'arrêter ici pour embrasser d'un coup d'œil les écrivains qui ont rempli d'œuvres remarquables les vingt premières années du long règne. Quelques mots sur ces écrivains, au point de vue politique et social. Les romanciers et les historiens surtout attirent l'attention.

La tendance générale des romanciers, sans oublier les romancières, est démocratique en même temps que morale. Ils ne placent plus leurs personnages, sauf exception, dans un lointain féodal; ils les font vivre de leur temps, ou parmi la génération précédente. Ils ne se confinent pas dans un milieu élégant, ils montrent plutôt la vie des classes moyennes ou des

classes humbles; quand ils décrivent l'aristocratie, c'est pour flétrir ses ridicules ou ses vices. Tels Thackeray et Dickens. Les existences souffrantes des classes laborieuses, ouvrières ou bourgeoises, inspirent aussi Mrss Gaskell, Charlotte Brontë. On retrouve la même note chez Bulwer Lytton, Disraëli, des écrivains de haute société ou de haute ambition.

Les historiens aussi sont pratiques et moraux; ils ont une doctrine et un but. Macaulay est un whig, il est le whig, le réformiste de 1832, et juste de 1832, pas plus, pas moins. Il espère conduire le lecteur jusqu'à cette grande date. Vingt ans de plus de vie active lui auraient permis d'y atteindre. Son récit s'arrête à l'année 1700, mais ses admirables essais jalonnent le XVIIIe siècle. Historien orateur, avocat passionné, Macaulay est en butte, depuis sa mort, à une réaction légitime; mais nous ne devons pas oublier, en le contrôlant, que son information est immense. Carlyle lui ressemble plus qu'on ne croit par sa conception historique. Tous deux ont un héros : pour le whig c'était Guillaume d'Orange, pour le puritain c'est Cromwell. Grote serait plutôt un radical utilitaire : personne n'avait encore aussi bien analysé les partis de la république athénienne; chez lui comme chez Macaulay on reconnaît l'Anglais qui a vécu de la vie parlementaire.

Même mélange d'une riche originalité de conception avec un esprit pratique tout national se retrouverait chez un philosophe sociologiste tel que Stuart Mill, et chez plusieurs philosophes, critiques, poètes. Nous avons déjà cité les poètes chartistes. Mrs Browning réclame en faveur des enfants pauvres et des droits méconnus de la femme. Seul, le plus grand poète d'alors fait exception par la nature aristocratique de son génie et de ses sujets. Tennyson, que sa gloire littéraire a élevé à la pairie, chante quelquefois les existences humbles et leurs austères sacrifices, mais il est avant tout le mélodieux évocateur de la chevalerie. Quant aux écrivains de cette génération qui ont seulement du talent, la seule énumération en serait ici trop longue.

Dissolution chinoise et suppression indoue. — Le patriotisme palmerstonien se donna carrière aux dépens du vice-roi

de Canton, Yeh, qui avait arrêté un navire chinois faussement couvert du pavillon britannique. De graves discussions s'engagèrent à ce sujet dans les deux Chambres. Le vieux lord Lyndhurst répondit négativement à cette simple question de Yeh : « Suffit-il à un navire chinois de hisser le pavillon anglais pour devenir un navire anglais? » Mais l'ancien chancelier et lord Derby ne réussirent pas à grouper une majorité tory dans la haute assemblée. Aux Communes, ce furent les libéraux avancés, les pacifiques de l'école de Manchester, qui dirigèrent l'attaque au nom de leurs principes. Les conservateurs de la nuance de Disraëli, coalisés avec eux, mirent le cabinet en minorité. Palmerston prononça la dissolution, et adressa au pays un manifeste contre « l'insolence des barbares ». Mieux que ses adversaires il connaissait le terrain. Les électeurs, non seulement lui donnèrent raison, mais exclurent du Parlement les chefs pacifiques.

Les terribles événements de la révolte indoue, rapportés avec des détails qui renchérissaient encore sur la réalité, soulevèrent en Angleterre, non seulement des colères légitimes, mais des accès de férocité. Quant au résultat, la suppression de la « John Company », il n'est pas dû, comme on l'a dit, à un caprice du Premier, mais à un mouvement général de l'opinion.

Orsini et la crise de 1858. — Les bombes lancées devant l'Opéra de Paris, le 14 janvier 1858, par Orsini, conspirateur italien très connu à Londres, très apprécié comme conférencier politique, tuèrent, non pas l'empereur des Français, mais le ministère britannique. Les adresses, maladroitement insérées au *Moniteur*, qui appelaient l'Angleterre un laboratoire d'assassinats, exaspérèrent l'opinion, et le bill présenté contre les conspirateurs fit l'effet d'une platitude. « Lord Palmerston, écrivait le prince Albert, est l'homme le moins populaire qui soit. Il est risible d'entendre parler de lui ses anciens adorateurs. Dans la Chambre des Communes c'est à peine si on l'a laissé ouvrir la bouche. » Le ministre se défendit avec une violence inutile : une majorité de dix-neuf voix le renversa. Les tories seuls étaient en mesure d'occuper le pouvoir pendant cette singulière éclipse de son prestige.

Intermède conservateur. — Ce second ministère Derby-Disraëli laissa tomber le bill sur les conspirations et accomplit deux réformes importantes. Il supprima l'obligation, pour les députés, de posséder un domaine. Du même coup il supprimait un mensonge, car beaucoup de candidats se déclaraient faussement propriétaires, et tout le monde le savait. Ensuite il régla la question depuis longtemps débattue de l'admission des israélites au Parlement.

Le ministre des Affaires étrangères, lord Malmesbury, et la reine en personne, par une lettre adressée à Napoléon III, firent de vains efforts pour prévenir la guerre d'Italie. La cause italienne n'était pas encore populaire, associée comme on la voyait à la gloire militaire des Bonaparte. Impuissant de ce côté, le cabinet conservateur se rabattit sur cette question aussi inévitable qu'insoluble de la réforme électorale. Disraëli voulait confisquer à son profit, et au profit de son parti, le mouvement réformiste : mais son projet trop étroit n'englobait pas les masses ouvrières. Le patriarche réformiste, lord John Russell, n'eut pas de peine à le faire succomber. Les élections générales de 1859, dans l'effarement des victoires françaises en Italie, ne donnèrent pas au cabinet conservateur la majorité dont il avait besoin, et un jeune whig de grande naissance, le marquis de Hartington, fit ses premières armes en le renversant.

Le dernier ministère Palmerston (1859-1865). — Pour reconstituer un gouvernement un nom s'imposait, celui du vieux diplomate patriote, malgré ses soixante-quinze ans; mais il lui fallait d'éminents collègues, un « ministère de tous les talents », presque de tous les partis. Le chef pouvait passer pour un conservateur quant aux questions intérieures. A ses côtés devaient se ranger un illustre whig et un illustre « Peelite » : Gladstone aux finances, Russell au Foreign office. Celui-ci présentait bien un bill de réforme, sécrétion périodique de son tempérament; mais sa grande affaire était alors « l'Italie aux Italiens ». Elle lui fournit plus d'une sourde revanche des succès napoléoniens.

Les volontaires et le traité de commerce (1860) — L'empereur, si bien vu de Palmerston, et pour lequel il était

tombé deux fois du pouvoir, ne lui inspirait plus que défiance depuis l'annexion de la Savoie et de Nice. Sa grande affaire était de parer à l'invasion française par des travaux de fortification et par l'organisation de corps de volontaires.

Son ministère a pourtant conclu avec Napoléon III le traité de Commerce, mais c'est beaucoup moins son œuvre que celle de Gladstone et de Cobden. Sans aucun titre officiel, Cobden, qui venait de refuser le ministère du Commerce, jouissait dans ses dernières années d'un immense crédit, et les Tuileries l'accueillirent comme le mandataire économique du peuple anglais. Ni celui-ci ni ses représentants parlementaires n'étaient unanimes à approuver le traité. Intérêts industriels lésés, vieux ennemis du libre-échange et de l'école de Manchester, moralistes chauvins effrayés des ravages que le vin de Bordeaux ferait dans les vertus anglaises, se coalisèrent vainement contre l'éloquence financière du chancelier de l'Échiquier, Gladstone.

Le dégrèvement du papier. — Continuant son évolution dans le sens du libéralisme avancé, Gladstone proposa l'abolition d'un impôt imaginé jadis dans une vue moins fiscale encore que conservatrice. Lever des droits considérables sur le papier, cela revenait à rendre impossible le journal à bon marché. Or beaucoup de personnes, même fidèles aux principes whigs, estimaient utile de maintenir la presse à un prix assez élevé pour la préserver de la basse démagogie comme de la basse licence. De plus l'impôt, que les fabricants de papier faisaient payer avec usure au public, les gênait beaucoup moins qu'il ne les aidait à faire fortune, et les représentants de leurs intérêts au Parlement désiraient écarter la concurrence. Aussi, malgré l'avantage que voyaient des personnes également nombreuses à instruire par la lecture des grandes feuilles les acheteurs les plus modestes, la réforme de Glasdstone n'obtint-elle qu'une très faible majorité. Les lords, inspirés par le nonagénaire Lyndhurst, se crurent donc autorisés à la repousser. Sur une question sociale se greffait une question constitutionnelle : la Chambre héréditaire a-t-elle le droit de rétablir un impôt supprimé par la Chambre élective? Les écrivains avancés parlèrent de chasser les lords et de jeter à la Tamise les débris de leur

chambre dorée. La nation ne se monta pas si violemment. Elle débattit la question avec vivacité, mais sans perdre son sang-froid. On tint des réunions publiques, en évitant d'humilier la pairie; et finalement il resta bien entendu que celle-ci ne recommencerait pas. La réforme passa l'année suivante.

Les partis et la Sécession américaine (1861-1865). — Cette époque, dominée par les préoccupations économiques, subit une crise grave, la guerre entre le Nord et le Sud des États-Unis. La haute et la moyenne société, malgré les principes abolitionnistes généralement admis, penchaient pour le Sud. Ce fait s'explique par plusieurs motifs. D'abord on ne croyait pas à la sincérité des Nordistes, à cause de leur énorme mépris pour toute personne conservant une trace noire à la base de l'ongle. De plus, les planteurs Confédérés étaient des gentlemen, et obtenaient, par des moyens qu'on regrettait peut-être, le coton nécessaire à la vie quotidienne de l'Angleterre. Libre-échangistes, ils ouvriraient un large débouché aux articles britanniques, tandis que les Fédéraux devenaient industriels et protectionnistes.

La faute d'un officier américain mit presque le feu aux poudres. Il captura, sur un navire anglais, les négociateurs envoyés en Europe par le gouvernement sudiste. Heureusement le président Lincoln s'empressa de le désavouer. Le prince Albert, sur son lit de mort, rendit un dernier service à son pays d'adoption en demandant qu'on atténuât les termes d'une dépêche trop raide. Mais les Anglais se donnèrent un tort beaucoup plus grave en laissant construire dans les chantiers de Birkenhead un croiseur de guerre au service des États du Sud. Le redoutable *Alabama* fit subir de grandes pertes à la marine marchande du Nord. Cependant la « Famine de Coton » éprouvait cruellement les populations manufacturières du Lancashire. Elles se conduisirent admirablement, refusant d'élever la voix contre la démocratie anti-esclavagiste, dont la cause leur paraissait juste.

Débat sur le Danemark. — Pour le moment, Palmerston se refusait avec un entêtement sénile à toute extension du suffrage, « parce que je ne suis pas une oie », disait-il brutalement.

Résolue à ne pas contrarier ses derniers jours, la nation se résignait à ne s'occuper, comme lui, que des questions extérieures. De graves changements s'accomplissaient : la Pologne succombait dans une dernière insurrection, et les deux grandes puissances allemandes écrasaient le Danemark. L'opinion anglaise, favorable sans doute à la Pologne, ne voulait pourtant pas plus que le ministre intervenir en sa faveur, même avec la France. Par contre, elle serait intervenue, même sans la France, en faveur du Danemark, et surtout elle en voulut au Foreign office d'une attitude capricieuse qui avait pu donner à l'intéressant petit pays de trompeuses espérances. Le 4 juillet 1864, Disraëli attaqua le ministère pour avoir compromis l'honneur britannique. « Nous ne devons pas menacer, pour ensuite refuser d'agir. Nous ne devons pas tromper nos alliés en leur faisant attendre ce que nous ne voulons pas accomplir : on vient nous dire que ce pays n'a pas d'alliés, qu'il ne peut rien. De telles paroles ne doivent se trouver ni sur les lèvres ni dans le cœur d'un ministre anglais. » Le vieux « Pam » prononça alors son dernier grand discours, un des plus habiles, parlant moins du Danemark que du talent financier de Gladstone, et du danger de ramener les tories au pouvoir. Il gagna ainsi les libéraux avancés, et obtint une maigre, mais suffisante majorité.

Symptômes d'une réaction libérale (1864). — La torpeur intérieure, son principe et son mot d'ordre, ne pesa plus d'un poids aussi uniforme pendant la dernière année de son pouvoir et de sa vie. Son principal collègue, Gladstone, tournait de plus en plus au radicalisme. Il donnait le signal d'une réception enthousiaste de Garibaldi, que fêtèrent tous les Anglais, l'un comme patriote, l'autre comme révolutionnaire, tel autre comme ennemi du pape. A propos d'une motion réformiste, Gladstone prononça ces graves paroles : « Ceux qui veulent exclure du scrutin trente-neuf travailleurs sur quarante ont à faire la preuve de l'indignité, de l'incapacité, de l'inconduite des classes ouvrières. Tout homme qui n'est pas reconnu incapable ou dangereux a le droit de contribuer au fonctionnement de la constitution. » A propos d'une motion concernant l'Église d'Irlande, il dit qu'elle ne servait qu'à une faible partie de la

population. Deux questions qui s'imposeront bientôt. Les élections de 1864 amenèrent des recrues libérales considérables, parmi lesquelles le philosophe Stuart Mill; et la fraction du parti dirigée par Bright grandit comme la fraction dirigée par Gladstone.

Le tout-puissant ministre aurait eu quelque peine avec cette nouvelle Chambre. Son heureuse étoile, lui épargnant cette épreuve, arrêta sa carrière en pleine popularité. Le robuste octogénaire, qui la veille encore faisait galoper son cheval, baissa rapidement, souffrit à peine et mourut.

III. — La seconde Réforme et le grand ministère libéral (1865–1872).

La reconstitution des partis et le progrès ouvrier. — Le personnel parlementaire, renouvelé en grande partie, revenait au système traditionnel, mais compromis par la dislocation de 1846, de deux grands partis fortement organisés et disciplinés, l'un libéral, l'autre conservateur. L'ancien « Peelite » Gladstone était décidément le grand chef libéral avancé, sous lequel combattait le libre-échangiste Bright, à côté de nouveaux venus tels que Forster et Stansfeld. Le vieux Russell et le duc d'Argyll, deux illustres noms du vieux whiggisme, fortifiaient l'opinion libérale dans la haute Chambre. Le torysme, très fort chez les lords sous la direction du comte de Derby, s'était puissamment recruté dans la Chambre des communes sous la direction de Disraëli : sir Stafford Northcote, Hugh Cairns, Gatharne Hardy, lord Robert Cecil, le futur marquis de Salisbury.

Et pourtant ce n'était plus la même Angleterre. Depuis vingt ou vingt-cinq ans les ouvriers grandissaient, en force aussi bien qu'en nombre. Le moment venait de leur faire officiellement une place dans le vieil édifice constitutionnel, et de biffer les lois de défiance et de contrainte qui pesaient encore sur eux. Ces deux termes du progrès de la classe manufacturière, pro-

grès économique, progrès politique, la nature des choses les associait étroitement, chacun d'eux étant à la fois une cause et un effet de l'autre. Mœurs et législations marchaient en leur faveur depuis 1844. Mieux vêtus, mieux nourris par suite de l'augmentation des salaires, formant même, chose toute nouvelle, une épargne ouvrière qui grossissait, les travailleurs allégeaient d'autant la besogne de la charité légale et des tribunaux : en vingt ans, la liste des accusés et la liste des assistés avaient l'une et l'autre diminué de plus d'un tiers. D'un bon tiers également avait augmenté, depuis 1832, le nombre des modestes électeurs censitaires.

Les « trade unions » (1832-1871). — Nous avons vu[1] combien peu de sympathie témoignaient au peuple et aux pauvres les classes moyennes arrivées au pouvoir par la première Réforme parlementaire. Les bourgeois, manufacturiers ou autres, et leur gouvernement libéral déclaraient en 1833 que tout syndicat constituait un délit de conspiration illégale. Il s'agissait d'étouffer la *Trades Union* organisée par Owen en fédération maçonnique.

Depuis les réformes de Robert Peel, les ouvriers avaient paisiblement développé leur prospérité en s'entendant avec leurs patrons. Mais ils voulaient surtout s'entendre les uns avec les autres, dans le même métier et dans la même ville, puis d'un métier à l'autre, d'une ville à l'autre, et ils y réussirent envers et contre tous les privilégiés. Déjà tout homme d'État intelligent reconnaissait le moment venu d'accorder le suffrage politique à de larges catégories de travailleurs.

Le ministère Russell-Gladstone et la Réforme. — Avant d'aborder cette grosse question, le ministère libéral devait se reconstituer. Opération laborieuse autant qu'éphémère : un Premier trop âgé, le comte Russell, Clarendon aux Affaires étrangères, Gladstone toujours aux Finances et à la direction des Communes, Forster, Goschen et Layard. Le discours de la couronne attira l'attention sur « les améliorations à apporter dans la législation électorale, afin de fortifier nos

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 542.

libres institutions et de travailler à l'accroissement du bien-être dans le pays. »

Mais le projet Gladstone n'était pas assez large, du côté précisément où il fallait du nouveau. L'abaissement du cens n'eût pas été suffisant pour faire voter un grand nombre d'ouvriers. Ces demi-mesures déplaisaient un peu à tout le monde, et l'on vit les partis se fragmenter d'une façon confuse et stérile. Les ennemis de la démocratie faisaient fête à l'âpre éloquence de Lowe, qui, transfuge lui-même du libéralisme, groupait autour de lui d'autres transfuges, effrayés du progrès des masses. « Comme autrefois David dans la caverne d'Adullam, lui disait Bright, vous avez fait appel à tous les mécontents. » Les libéraux dissidents conservèrent le nom d'*Adullamites*. Finalement, bill et cabinet succombèrent sous l'amendement d'un député ministériel.

Le troisième ministère Derby-Disraëli et l'agitation. — Une dernière fois le comte éloquent et l'ambitieux romancier remontaient ensemble au pouvoir, dans l'absolue nécessité de faire ce qu'ils avaient si passionnément reproché à Robert Peel, de rompre avec les traditions de leur parti.

Une partie du cabinet tory et son chef essayant encore de se dissimuler cette nécessité, le public résolut de la mettre en évidence. Une agitation réformiste commença, ouvrière cette fois plutôt que bourgeoise, organisée à Londres, puis dans tous les comtés par les secrétaires des *trade unions*. Le meeting de Trafalgar Square déclara contraire à l'esprit de la constitution une Chambre élue par une minorité des habitants du pays, flétrit le langage tenu par certains conservateurs ou pseudo-libéraux à l'adresse des classes ouvrières, et réclama le suffrage pour tous les hommes adultes domiciliés. Le gouvernement s'opposant maladroitement à un autre meeting que l'on voulait tenir dans Hyde Park, les grilles furent renversées par la foule, et Londres prit quelques heures durant une physionomie d'émeute. Les ministres, au lieu de s'obstiner dans leur faute, respectèrent de bonne grâce les vieilles libertés bruyantes.

La seconde réforme électorale (1867). — Disraëli, que l'âge et la fatigue de lord Derby laissaient maître du gou-

vernement, comprenait le verdict populaire. Il amusa fort la Chambre et la nation par une méthode originale, laissant la discussion aller son train jusqu'à ce que l'ébullition des idées donnât un certain résultat : alors il ferait la réforme selon ce résultat, le projet numéro un, ou le projet numéro deux, ou le projet numéro trois. Toute une provision qu'il tenait dans sa poche pour en tirer finalement le plus opportun. Or celui qu'il tira, qu'il imposa à ses amis, et que les libéraux durent accepter, dépassait en libéralisme tout ce qu'on avait jamais proposé, excepté le suffrage universel des radicaux et des chartistes. Aussi dessinait-on Disraëli en jockey, dépassant le jockey Gladstone, même le jockey Bright, et gagnant le prix de la course avec son cheval *Reform-Bill*. Ces images étaient justes. Les restrictions tombaient les unes après les autres. L'arrangement final, tout en respectant les bases essentielles des élections britanniques, créa une démocratie anglaise, surtout une démocratie ouvrière.

En effet, d'une part on conservait la différence entre la population rurale et la population urbaine, et avec l'inégalité de représentation : 125 députés de comtés représentaient 12 millions d'âmes, tandis que 158 députés représentaient 7 millions d'âmes. 230 députés des petites villes représentaient 3 millions d'âmes, tandis que 130 députés de grandes villes représentaient 11 millions d'âmes. Beaucoup d'habitants du pays, surtout la majorité des habitants de la campagne, restaient en dehors du privilège électoral. D'autre part, les restes des « bourgs pourris » disparaissaient au profit des comtés et des villes agrandies.

Même à la campagne, l'abaissement du cens à 12 livres de loyer pour les occupants précaires du sol, à 5 livres pour les propriétaires ou les occupants à longs termes, augmentait d'un tiers le nombre des électeurs. Mais, surtout dans les villes, l'inscription de tout habitant payant la taxe des pauvres et de tout locataire d'une maison payant 10 livres par an triplait le nombre des électeurs.

Les Fénians et l'Église d'Irlande. — La satisfaction générale du peuple de la Grande-Bretagne (l'Écosse acquérait

encore plus d'électeurs que l'Angleterre) mettait au premier rang les questions irlandaises qui, vers 1867, reprenaient toute leur gravité. A vrai dire, elles n'avaient fait que sommeiller, pendant que s'organisait sourdement la populaire et menaçante association du *Phénix*. Plutôt anarchistes que catholiques, les Fénians puisaient une grande force dans la guerre de Sécession américaine, où soldats et officiers irlandais avaient joué un rôle brillant. La paix rétablie, plusieurs revinrent déguisés dans leur patrie, ou en Angleterre même, pour nuire à l'ennemie héréditaire. Une tentative de soulèvement n'aboutit qu'à l'exécution de quelques insurgés. Pour en délivrer d'autres, détenus à Londres dans la prison de Clerkenwell, les Fénians de la capitale essayèrent de faire sauter cet édifice.

De ces attentats Gladstone conclut, non pas à l'écrasement de l'Irlande, mais à la satisfaction de ses griefs religieux et économiques. Le député Mill disait : « Si un capitaine de navire punit continuellement ses matelots, ou un maître d'école ses élèves, cela prouve que ni l'un ni l'autre ne sait commander », et il appliquait cette parabole à la politique suivie en Irlande. Gladstone voyait dans l' « Église établie » de cette île le vieil abus qu'il s'agissait avant tout de déraciner.

Disraëli premier ministre (1868). — Cette question allait être la pierre d'achoppement des conservateurs. En février 1868, la retraite de lord Derby, atteint dans sa santé, mettait officiellement à la tête du ministère, Disraëli, enfin Premier après trente ans d'efforts. Russell ayant dit au pouvoir un adieu définitif, Disraëli et Gladstone sont désormais protagonistes. Pendant quinze ans il n'y aura de possible au gouvernement que l'un ou l'autre.

Le 30 mars, Gladstone prit l'offensive en proposant une série de résolutions tendant au « désétablissement » de l'Église protestante épiscopale d'Irlande, dont la conséquence était, pour cette île, le régime américain de la séparation des Églises et de l'État. La majorité lui donnant raison après de longs débats, le cabinet recourut à une dissolution qui, dans tous les cas, n'aurait pu tarder beaucoup : le système électoral de la seconde réforme demandait à fonctionner.

Avènement du grand ministère Gladstone. — Les électeurs appelés à la vie politique par les conservateurs donnèrent raison aux libéraux. Pas tous cependant, ni partout, car Disraëli avait réussi à fonder le torysme démocratique, appelé à grandir plus tard. On remarque dès lors les progrès des conservateurs dans les centres industriels du Lancashire, où naguère les classes moyennes élisaient toujours des whigs. Gladstone en personne y fut battu; les électeurs de Greenwich le recueillirent. L'ensemble du Royaume-Uni lui donna une belle majorité de 120 voix. On pensait généralement qu'après la seconde réforme comme après la première, il fallait une série de lois libérales, et que l'état-major libéral devait en avoir l'honneur comme la responsabilité.

Sans attendre une secousse parlementaire inutile, Disraëli laissa le pouvoir à Gladstone et à son lieutenant Forster (décembre 1868). Bright acceptait le portefeuille du Commerce. Lord Clarendon, le duc d'Argyll, Layard, le chancelier Hatherley étaient après eux les membres principaux de ce cabinet remarquable, qui promettait beaucoup, qui tint plus encore.

Lois irlandaises (1869-1870). — Il fallait d'abord régler la question ecclésiastique, laissée en suspens. Le gouvernement ne proposa point de supprimer brusquement l'Église « établie » d'Irlande en confisquant ses biens, mais de la « désétablir », de lui enlever son privilège officiel, de la mettre sur le même pied que l'Église presbytérienne et que l'Église catholique romaine, celle de la majorité. La loi lui laissait une grande partie de ses biens et tous ses bâtiments; elle se servait du reste pour aider les deux autres Églises, pour soutenir des œuvres d'assistance publique et pour payer des indemnités aux titulaires de certains droits. Ce projet subit des assauts énergiques dans les deux Chambres, où l'opposition le qualifia de spoliateur. Si les anglicans résolus défendaient si vivement « l'arbre exotique, entretenu à grands frais et pourtant stérile », c'est qu'ils redoutaient que l'Église d'Angleterre ne suivît l'Église d'Irlande. « Vous abandonnez, s'écriait lord Derby, ce grand principe que l'Église d'Angleterre est l'Église établie du pays, ce principe vital de notre constitution. Vous faites un pas décisif vers l'égalité de

toutes les sectes. » On crayonnait le clergyman d'une île et le clergyman de l'autre île en frères siamois : le chirurgien Gladstone se prépare à les séparer avec son couteau, et rassure l'inquiet John Bull sur les suites de l'opération. Rassurée ou non, la Chambre des lords après la Chambre des communes se décida à la permettre, non sans un dernier effort de lord Derby mourant, en faveur des protestants d'Irlande « qui sont attachés comme vous à la foi protestante, qui pour cette foi ont versé leur sang sous Guillaume le Libérateur, ces hommes que vous avez appelés à coloniser l'Irlande, et qui ont changé en province florissante le désert de l'Ulster ».

Par un second acte de justice, Gladstone voulut apaiser les griefs économiques des Irlandais. Il fit voter le *Land Act* de 1870 [1].

Loi sur l'Instruction publique. — Un adversaire de la réforme électorale avait dit en la voyant adoptée : « Voilà les travailleurs, les petites gens, c'est-à-dire la majorité, appelés à la vie politique; le moins que nous puissions faire maintenant, c'est d'instruire notre nouveau maître. » Pénétré de cette pensée, le ministre Forster déposa, le 17 février 1870, un projet destiné à assurer la présence à l'école des enfants de cinq à douze ans. Le gouvernement déléguait ses pouvoirs à de nombreux *school boards*, locaux et électifs. Les parents pouvaient envoyer leurs enfants, soit aux *board schools*, où s'appliquait le principe de la neutralité religieuse de l'État, soit aux écoles libres, *voluntary schools*, en général confessionnelles, pourvu que l'inspection de l'État reconnût leur salubrité et leur bon enseignement. Les conseils pouvaient réclamer l'absolue gratuité dans les localités pauvres; mais autant que possible un certain écolage devait pourvoir aux dépenses concurremment avec les taxes locales et avec la subvention de l'État, laquelle s'accordait aussi aux écoles libres.

Les non-conformistes n'admettaient, pour les écoles publiques, que l'absolue laïcité, les Églises, suivant eux, devant donner l'instruction religieuse à laquelle ils tenaient autant

1. Voir ci-dessous, t. XII, chap. *Angleterre*.

que personne. Or la majorité anglicane n'aurait jamais voté ce plan radical. On imagina donc un moyen terme : la lecture de la Bible par l'instituteur, et l'enseignement dogmatique donné par le ministre du culte dans l'école, mais en dehors des heures de classe. L'*Education Act* a ouvert la porte à de longues querelles, non sans réaliser un immense progrès.

Les grades dans l'armée (1871). — Jusqu'alors l'officier, en se retirant de son régiment, cédait son grade à l'un de ceux qui venaient immédiatement après lui, comme chez nous une charge de notaire, et également à prix d'argent : il l'avait du reste acquis de cette façon, et rentrait dans ses débours avec la plus forte plus-value possible. Ce système entretenait l'esprit aristocratique, ou pour mieux dire ploutocratique dans l'armée anglaise, et décourageait l'officier pauvre. Le ministre de la Guerre Cardwell proposa la suppression de cette pratique et le libre accès des grades sans autre condition que la capacité. Le budget supporterait la dépense des indemnités légitimement réclamées par les titulaires. Difficilement acceptée par les Communes, la réforme échoua devant la Chambre des Lords.

Gladstone prit alors un parti fort grave, celui de se passer du Parlement. La couronne, disait-il, avait réglementé la matière sans faire voter de loi par les Chambres; elle pouvait donc défaire son propre ouvrage. Le premier ministre obtint de la reine cet exercice imprévu de la prérogative royale.

Le scrutin secret (1872). — Un autre abus, bien pittoresque, bien national, c'était la publicité du suffrage. Il était impossible de conserver cette mise en scène depuis qu'une série de réformes — on en prévoyait une troisième et prochaine — conféraient le suffrage à des milliers d'électeurs dépendants. Plaisanterie amère de faire un ouvrier électeur pour qu'au lendemain de son vote public son patron, du parti contraire, lui retranche son gagne-pain!

Le *Ballot Act* institua le scrutin secret, l'entourant d'un luxe de précautions pour qu'il fût vraiment secret. On adopta le système imaginé par la colonie démocratique de Victoria, en Australie. Un bulletin commun, imprimé par le bureau électoral, contient les noms des divers candidats. L'électeur reçoit

un exemplaire de ce bulletin et marque au crayon, dans un local où personne ne peut le voir, le nom ou les noms de son choix. Le grand ministère libéral avait démocratisé l'école, l'armée, les élections.

BIBLIOGRAPHIE

Aux recueils et ouvrages indiqués dans les volumes précédents, ajouter :
1° Sur la politique générale : **Martineau** (miss Harriet), *The hist. of England... to the Crimean War*, 4 vol., Lond. et Philad., 1864. — **W.-N. Molesworth**, *The hist. of England from 1830 to 1874*, 3 vol., Lond., 1874. — **Mac-Carthy**, *A Hist. of our own times, from the accession of Q. Victoria to... 1880*, 4 vol., Lond., 1878-1880. — **Th.-H. Ward,** *The reign of Q. Victoria* (avec de nombreux collaborateurs très compétents), 2 vol., Lond., 1887. — **Trotter,** *India under the Q. Victoria*, 2 vol., 1887. — **A. Chevalley**, *Victoria*, Paris, 1902.

2° Sur Disraëli et Gladstone . les publications de **Kebbel**, historien tory : *Selected speeches of lord Beaconsfield*, Londres, 1882, 2 vol. ; *History of toryism*, Londres, 1886, *Life of lord Beaconsfield*, 1888. — **Froude**, *Lord Beaconsfield* (dans la série des *Prime ministers of Queen Victoria*). — **Cucheval-Clarigny**, *Lord Beaconsfield et son temps*, 1879. — Une bibliographie complète sur Gladstone se trouve dans **Marie Dronsart**, *William-Ewart Gladstone*, Paris, 1893.

3° Sur les autres hommes d'État : **Kebbel**, *Life of the earl of Derby*, Londres, 1890. — **Barnett Smith**, *The life and speeches of John Bright*, Londres, 1881, 2 vol. — **Ashley**, *Life of viscount Palmerston*, Londres, 1876, 2 vol., résumé par Laugel (*Rev. des Deux Mondes*, 15 août 1876). — **Trevelyan**, *Life of Macaulay*, et **Reid**, *Life of Forster*. — Lord **Malmesbury,** *Mémoires d'un ancien ministre*, trad. franç., 1885. — **L.-S. Low**, *The Prime ministers of the Q. Victoria*.

4° Sur les questions ouvrières : **Sidney Webb** et **Beatrice Webb,** *The history of Trade Unionism*, Londres, 1894, trad. franç., *Histoire du Trade Unionisme*, 1897. — **Mantoux** et **Alfassa,** *La crise du Trade Unionisme*, 1903. — **Hodder**, *Biographie de lord Ashley, comte de Shaftesbury*, trad. fr., 1890. — **R. Lavollée**, *Les classes ouvrières en Europe*, t. III, *Angleterre*, 1896.

5° Sur les institutions : outre les ouvrages déjà cités ci-dessus (t. X), **A. Todd**, *On parliamentary government in England*, Londres, 1887 (2e éd.), 2 vol. — **Th.-H. Ward**, voir ci-dessus. — **Cox** (Homersham), *A hist. of the Reform Bills of 1866-1867*, Lond., 1868; *Whig and Tory Administrations during the last 13 years*, Lond., 1868. — Sir **Thomas Erskine May**, *The constitutional hist. of England*, 3 vol., Lond., 7e édit., 1882. — **W. Bagehot**, *The English Constit.*, trad. fr., 1869. — Le comte de **Franqueville**, *Le gouv. et le Parlement britanniques*, 3 vol., 1887, *Études sur les Sociétés de secours en Angleterre; Les Institutions politiques, judic. et adm. de l'Angleterre*, 1863; *Les Écoles publiques en Angleterre*, 1869.

6° Sur les questions économiques : **S. Dowell**, *Hist. of taxation*, etc., 1884. — **W. Cunningham**, *The growth of english industry and commerce in the modern times*, 1892. — **Jeans**, trad. fr. du col. **Baille**, *La Suprématie de l'Angleterre, ses causes, ses organes et ses dangers*, 1887.

CHAPITRE XI

LES ROYAUMES DE BELGIQUE ET DES PAYS-BAS

De 1848 à 1870.

Après 1839, les deux royaumes de Belgique et des Pays-Bas sont définitivement séparés. Aux Pays-Bas la période des guerres et des négociations est terminée; l'histoire intérieure devient seule intéressante. Elle est dominée dans les deux royaumes par l'avènement des partis libéraux.

I. — Le Royaume de Belgique.

Les libéraux prennent le pouvoir. — Les élections générales du 8 juin 1847 firent entrer à la Chambre une majorité de libéraux et décidèrent le roi à prendre un ministère complètement libéral, présidé par Charles Rogier[1]. C'était une innovation; l'habitude depuis 1830 avait été de prendre les ministres à la fois dans les deux partis, et la grande majorité des représentants était favorable à cette pratique appelée la « politique d'union ». L'union fut menacée en 1842, quand les Chambres belges adoptèrent à l'unanimité moins trois voix une loi qui déclarait l'enseignement religieux obligatoire dans l'école primaire et le confiait à l'Église : les libéraux, mécontents de la nouvelle loi, s'organisèrent pour conquérir la majorité des élec-

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 366.

teurs. L'*Alliance libérale*, société fondée en 1841, convoqua en 1846 un congrès des associations libérales à l'Hôtel de Ville de Bruxelles. L'initiative de ce congrès venait du grand maître de la franc-maçonnerie belge, Defacqz, conseiller à la Cour de cassation. L'assemblée adopta le programme suivant : 1° réforme électorale par l'abaissement du cens et l'adjonction des capacités au corps électoral, « jusqu'à la limite de la constitution » ; 2° indépendance réelle du pouvoir civil (vis-à-vis de l'Église); 3° organisation d'un enseignement public à tous les degrés, sous la direction exclusive de l'autorité civile, en donnant à celle-ci les moyens constitutionnels de soutenir la concurrence avec les établissements privés et en repoussant l'intervention des ministres des cultes à titre d'autorité dans l'enseignement organisé par le pouvoir civil ; 4° retrait des lois réactionnaires ; 5° augmentation du nombre des représentants et des sénateurs à raison d'un représentant par 40 000 âmes et d'un sénateur par 80 000 âmes ; 6° les améliorations que réclame impérieusement la condition des classes ouvrières et indigentes. — Ce programme, adopté par les candidats libéraux, triompha aux élections de 1847. Léopold Ier n'avait rien fait pour empêcher la propagande libérale. Louis-Philippe lui avait conseillé, après le Congrès de 1846, de dissoudre l'*Alliance*, mais le roi des Belges refusa d'adopter la politique de résistance; il laissa les électeurs se prononcer, et, après les élections de 1847, prit son cabinet dans la majorité libérale.

Contre-coup de la révolution de 1848. — Le ministère libéral présidé par Charles Rogier eut à s'occuper des difficultés suscitées par la révolution française du 24 février 1848. Les libéraux étaient résolus à maintenir le roi et la constitution. Un des leurs déclara au Parlement : « Pour faire le tour du monde, la liberté n'a pas besoin de passer par la Belgique. » Le peuple belge ne bougea pas. Seuls quelques républicains venus de France avec des armes et des drapeaux tentèrent d'apporter la révolution en Belgique; la force armée les empêcha de passer la frontière : ce fut l'échauffourée de « Risquons-tout » (28 mars 1848). Le royaume de Belgique donc évita la révolution, mais il éprouva les effets de la crise qui en résultait. Beaucoup d'ou-

vriers se trouvèrent sans ouvrage; les fonds belges baissèrent de 50 p. 100. Le gouvernement réorganisa la garde civique pour maintenir l'ordre. Il se fit voter 1 300 000 francs de crédits pour des travaux destinés à occuper les sans-travail. Il emprunta en deux fois 12 et 25 millions. Il fit donner cours forcé aux billets des deux principales banques jusqu'à concurrence de 50 millions.

Abaissement du cens pour toutes les élections. — En même temps, le ministère Rogier réalisait l'une des grandes promesses de 1846, la réforme électorale et parlementaire. Le cens fut abaissé à 20 florins ou 42 fr. 32 d'impôts directs (12 mars 1848), et le nombre des électeurs urbains monta de 16 360 à 33 600, tandis que celui des électeurs campagnards n'augmentait que d'un tiers environ. Cette réforme était très favorable au parti libéral, dont la force était dans les villes; déjà même, des libéraux modérés la trouvaient trop démocratique. « A ce taux-là, disait Frère-Orban, vous aurez des serviteurs, et non pas des électeurs indépendants! »

Le 26 mars, les fonctionnaires furent déclarés inéligibles aux Chambres. Une autre loi réduisit à 42 fr. 32 le cens des électeurs pour les conseils communaux et provinciaux, et à six ans la durée du mandat communal. Toutes ces réformes reçurent une application immédiate. Le Sénat, la Chambre des représentants, les conseils provinciaux et communaux furent dissous, puis élus suivant les lois de 1848. A la Chambre nouvelle on comptait 85 libéraux contre 23 catholiques. Au Sénat, les deux partis se faisaient équilibre.

Organisation de l'enseignement supérieur et moyen. — Le ministère Rogier essaya également de réaliser un autre article important du programme libéral, l'organisation de l'enseignement. Il ne revint pas sur la loi de 1842 relative à l'enseignement primaire. Dans l'enseignement supérieur, il n'intervint que par une loi sur les jurys d'examen (4 juillet 1849). Cette loi maintenait la liberté de l'enseignement supérieur; les deux facultés libres de Bruxelles (libérale) et de Louvain (catholique) conservaient leur indépendance; le jury qui examinait les candidats aux titres universitaires était pris par moitié dans les facultés libres et dans celles de l'État, mais ses mem-

bres étaient choisis par le gouvernement. Cette dernière disposition fut combattue par les catholiques. Mais leur opposition fut surtout ardente contre la loi qui organisait l'enseignement moyen (1850). Le projet du gouvernement, qui fut adopté, augmentait le nombre des écoles appartenant à l'État et refusait de reconnaître au clergé sur ces écoles et sur les écoles analogues organisées par les villes les droits que la loi de 1842 lui avait donnés sur les écoles primaires. L'Église catholique obtint par voie administrative ce que le Parlement lui refusait. En 1853, le conseil de l'école moyenne de la ville d'Anvers ajouta à son règlement des articles supplémentaires portant que l'enseignement religieux qui convenait à la majorité des élèves (c'est-à-dire l'enseignement catholique) serait seul donné à l'intérieur, que le clergé catholique aurait une place dans le bureau administratif, que les professeurs devraient se conformer à ses indications dans le choix des livres scolaires, dans leurs paroles et dans leur conduite. Le *règlement d'Anvers* fut approuvé par l'archevêque de Malines. La proposition de laisser à tous les collèges la liberté de l'adopter, faite à la Chambre par le ministère De Brouckère, fut accueillie favorablement (1854), et désormais les collèges qui désiraient un aumônier catholique durent exclure les ministres des autres cultes, imposer silence aux professeurs non catholiques et se soumettre à la surveillance cléricale.

Retraite des libéraux : ministère de transition (1853-1855). — Le gouvernement libéral supprima l'impôt du timbre sur les journaux (1848), abaissa le tarif des lettres, créa une caisse des retraites, une banque nationale (1849), activa la construction des voies ferrées, commencées en 1843, et les diverses entreprises de travaux publics. Il eut bientôt besoin de nouvelles ressources. Dès 1848 il présentait aux Chambres un projet d'impôt sur les successions qui fut adopté seulement en 1851 : encore fallut-il dissoudre le Sénat pour l'amener à voter la taxe. Dans l'année 1851 le ministère Rogier demanda de nouveaux impôts sur la bière, le genièvre, le tabac, ce qui le rendit impopulaire. Les élections partielles de 1852 ayant favorisé les catholiques, le ministère Rogier fit

place en 1853 à un ministère composé de libéraux très modérés présidé par De Brouckère. Le nouveau gouvernement ménagea les catholiques; on a déjà vu qu'il fit adopter par les Chambres le *règlement d'Anvers*. Il rompit avec la pratique libérale du cabinet précédent vis-à-vis des réfugiés politiques français. Pour obtenir le renouvellement du traité de commerce de 1845 entre la Belgique et la France, il fit voter (1853) une loi pour réprimer les offenses envers les souverains étrangers. Alors' commencèrent les condamnations et les expulsions de réfugiés.

Les catholiques au pouvoir (1855-1857). — Les élections de 1854 amenèrent une nouvelle augmentation des représentants catholiques. Le cabinet De Brouckère se retira l'année suivante et le roi prit un ministère entièrement catholique appuyé sur une majorité faible et indécise. Les catholiques de 1855 n'étaient plus libéraux comme ceux de 1831. Le ministère blâma un professeur d'Université qui niait la divinité du Christ; un représentant catholique réclama — sans succès, il est vrai — la révocation d'un autre professeur coupable d'avoir loué la Réforme. L'évêque de Gand interdit aux fidèles de suivre les cours de l'Université, qui était un établissement de l'État. Le grand sujet de bataille entre les deux partis fut le projet que le gouvernement présenta sous le titre de *loi de la liberté de la charité*, et que les libéraux appelèrent « loi des couvents » (1856). D'après ce projet, tout établissement de charité ou d'instruction fondé par donation ou par testament pouvait acquérir la personnalité civile par arrêté royal, et rester sous l'administration, même héréditaire, des personnes choisies par le donateur ou le testateur, sans contrôle des pouvoirs publics. Les libéraux réclamaient le maintien du *statu quo* pour les fondations charitables, c'est-à-dire la nécessité d'une loi pour accorder la personnalité civile, et le contrôle des bureaux de bienfaisance. Ils trouvaient que le résultat de la loi proposée serait d'augmenter la richesse et l'influence du clergé régulier déjà si puissant. Les couvents belges n'avaient cessé de grandir depuis la fin de la domination française. Ils étaient en 1846 aussi nombreux et aussi peuplés qu'avant l'époque où Joseph II

réduisit leur nombre (779 avec 11 968 religieux et religieuses [1]). La discussion fut très vive à la Chambre. Les libéraux qui s'y trouvaient en minorité, firent à Bruxelles et dans plusieurs villes des manifestations qui tournèrent en cris hostiles contre des personnes et en coups de pierre contre des fenêtres. Le roi déclara d'abord qu'il maintiendrait le ministère contre « l'émeute ». Mais les élections communales ayant donné la majorité aux libéraux, Léopold prit un ministère libéral qui fit dissoudre la Chambre et obtint une majorité de 70 membres contre 38 (1857).

Les libéraux reprennent le pouvoir (1857-1870). — Les libéraux gardèrent le pouvoir treize ans; c'est la plus longue des périodes pendant lesquelles ils ont gouverné. Leur *leader* politique est toujours Charles Rogier, chef du cabinet de 1857. La mort de Léopold Ier (10 décembre 1865) et l'avènement de son fils Léopold II n'amènent aucun changement politique. Le nouveau roi continue la tradition du précédent et gouverne avec la majorité parlementaire.

Le cabinet libéral fit des réformes destinées pour la plupart à améliorer les conditions matérielles de la vie : suppression des octrois, étudiée en 1847, réalisée en 1860; abaissement du tarif des chemins de fer; suppression du péage des routes (1866); nouvelle réduction de l'affranchissement postal (1868); remplacement de l'impôt du sel par une augmentation de la taxe sur les eaux-de-vie (1870). Les codes commercial et pénal furent réformés, la liberté de coalition et de grève fut accordée aux ouvriers (1867). Le ministère proposa en outre d'adjoindre les capacités aux électeurs communaux et provinciaux, mais la discussion de cette réforme électorale partielle dura quatre ans (1866-1870), si bien que le ministère perdit sa majorité au moment où son projet, devenu loi, allait être appliqué.

Division et défaite des libéraux. — Le parti libéral n'était qu'une coalition des partis rebelles à l'ultramontanisme. Dès le congrès libéral de 1846 s'était manifestée une division entre les modérés ou *doctrinaires* et les radicaux. Après la victoire de

1. En 1866, leur nombre avait presque doublé (1314 couvents avec 18 162 religieux et religieuses).

1857 l'opposition reparaît : contre les *doctrinaires* s'élève une nouvelle génération qu'on appelle les « jeunes », les « avancés » ou les *progressistes* : ce dernier nom a fini par triompher. Les « jeunes » sont constitutionnels comme les doctrinaires : ils ont le même programme, mais ils sont plus radicaux sur les deux questions de l'enseignement et de la réforme électorale. Ils réclament la fin de la surveillance du clergé sur les écoles (abrogation de la loi de 1842 et du *règlement d'Anvers* de 1853), l'instruction obligatoire (1859), l'abaissement de l'âge requis pour voter à vingt et un ans et du cens à 15 francs (1865). Dans les discussions sur l'adjonction des capacités proposée par le ministère, plusieurs des « jeunes » se déclarèrent partisans du suffrage universel (1866-1867). Les « jeunes » réclamaient encore l'abrogation des lois pour réprimer les injures aux souverains étrangers, lois aggravées en 1858, et une liberté plus grande de la presse. Leur premier représentant fut Louis Defré, élu à Bruxelles en 1858 contre un des ministres libéraux. Ils furent peu nombreux à la Chambre et eurent d'abord peu de partisans hors de la capitale; mais leur nombre s'accrut assez pour menacer la majorité doctrinaire. La ruine du cabinet fut hâtée par d'autres causes de discordes entre ses partisans. La langue flamande, parlée par la moitié des habitants du royaume, mais longtemps considérée comme un patois de paysans, avait été remise à la mode par des écrivains et des publicistes (en 1837, *Wonderjaar* de Henri Conscience). A partir de 1840, on pétitionne pour demander l'égalité du flamand et du français dans les actes publics; les libéraux sont en général hostiles au flamand, langue de paysans catholiques; les catholiques s'emparent du mouvement flamingant dont l'importance grandit à partir de 1857.

Une partie des libéraux se déclare hostile au projet d'augmentation de l'armée que le ministère présentait par crainte de Napoléon III; à Anvers, libéraux et catholiques, mécontents des fortifications élevées autour de la ville, se coalisent contre le ministère.

Déjà, aux élections de 1864, le parti libéral n'avait triomphé qu'à deux voix, et le cabinet avait dû dissoudre la Chambre pour trouver une majorité suffisante. Sa majorité s'était légèrement accrue en 1866 et en 1868 (73 contre 51). Au renouvelle-

ment de juillet 1870, les libéraux furent abandonnés par les deux grandes villes flamandes Anvers et Gand, et par plusieurs villes avancées du pays wallon, Charleroi, Soignies, Verviers. Ils perdirent 12 sièges. Le cabinet Rogier céda la place à un ministère catholique.

Développement économique de la Belgique : le libre-échange. — L'industrie et le commerce de la Belgique se sont prodigieusement développés après la conclusion de la paix définitive avec la Hollande. Le Hainaut et la vallée de la Meuse, produisant beaucoup de houille et de minéraux, se sont couverts de hauts fourneaux et de filatures, tandis qu'Anvers devenait un des grands ports de l'Europe septentrionale. Le parti libéral, qui s'appuyait sur la bourgeoisie industrielle et commerçante, a favorisé ce développement économique par une série de mesures dont les principales sont celles qui ont établi le libre-échange. Par ce côté l'histoire du parti libéral belge ressemble à celle du parti libéral anglais. De 1845 à 1847, à la suite de la maladie de la pomme de terre et d'une mauvaise récolte de blé, le gouvernement belge abolit les droits d'entrée sur les matières alimentaires. L'abolition des droits d'importation sur les produits industriels est l'œuvre propre du parti libéral. Elle a été opérée de 1862 à 1863, à la suite de l'exemple donné par l'Angleterre et la France.

En 1863, le péage établi à l'embouchure de l'Escaut au profit des Hollandais par le traité de 1839, fut racheté à la suite de négociations internationales. L'obligation de payer ce droit détournait les navires étrangers du port d'Anvers; pour les y attirer, le gouvernement belge leur remboursait le péage, mais la somme inscrite pour cet usage au budget avait monté de 500 000 francs en 1840 à 1 600 000 francs en 1858. Le péage fut enfin racheté le 19 juillet 1863 au prix de 36 278 566 francs, dont 12 furent payés par la Belgique, 9 par l'Angleterre, le reste par les autres nations qui participaient au trafic d'Anvers. Cette ville, morte depuis deux siècles, retrouva l'activité et la richesse qu'elle avait eues au temps de Charles-Quint. Anvers et les grandes villes belges ont été reliées entre elles et aux pays étrangers par un réseau de chemins de fer construits et exploités par l'État.

De 1840 à 1871 le nombre des voyageurs et le poids des marchandises transportés par voie ferrée en Belgique, le tonnage des navires entrés dans les ports belges, le commerce du royaume ont décuplé.

II. — Le Royaume des Pays-Bas.

Le parti libéral. — Après la séparation de la Belgique, les anciennes Provinces-Unies conservent le nom de Royaume des Pays-Bas, et restent sous le régime de la *loi fondamentale* de 1815 [1]. Jusqu'en 1848 le royaume des Pays-Bas est une monarchie constitutionnelle où le roi est plus puissant que le Parlement. Les assemblées représentatives désignées sous le vieux nom d'*États généraux* se composent de deux Chambres : la Chambre haute dont les membres sont nommés à vie par le roi, la seconde Chambre dont les membres sont désignés chaque année par les *États provinciaux* élus eux-mêmes par des censitaires. Les États généraux n'ont qu'une partie du pouvoir législatif; ils acceptent ou rejettent les projets de lois présentés par le gouvernement, mais n'ont pas le droit de les amender; ils votent le budget ordinaire pour dix ans, le budget extraordinaire pour deux ans; les nominations des officiers dans l'armée, les monopoles et toute l'administration coloniale sont hors de leur contrôle et abandonnés à l'arbitraire royal. Le roi gouverne avec des ministres qu'il choisit et renvoie, selon son bon plaisir : il est seul responsable et ses ministres ne peuvent être renversés par un vote des Chambres. Ce régime a été attaqué par le parti libéral qui a réclamé, comme en Belgique, une réforme constitutionnelle par des moyens légaux. Le parti libéral néerlandais s'organise après la paix définitive avec la Belgique. En 1844 son chef, Thorbecke, professeur de droit public à l'Université de Leyde, publie des *Observations sur la loi fondamentale*; la même année, à la session des États généraux, huit députés de la seconde Chambre

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 240.

demandent la revision de la constitution; l'idée de revision fait des progrès pendant les années suivantes.

Les libéraux réclament que la première Chambre soit élue par les États provinciaux; que la deuxième soit élue directement par des censitaires; que les séances des États généraux deviennent publiques; que les États aient en matière législative une initiative plus grande et le droit d'amender les projets présentés par le gouvernement; que la responsabilité du roi, fictive à moins d'une révolution, fasse place à la responsabilité parlementaire des ministres, c'est-à-dire l'obligation pour eux de se retirer quand ils auront contre eux la majorité des représentants. Les libéraux demandent encore la suppression de la distinction des ordres dans les États provinciaux, le contrôle des administrations communales par le gouvernement. Ils promettent la liberté de la presse, des économies budgétaires et la réduction des dépenses militaires qui grevaient fortement le budget depuis la guerre avec la Belgique.

La Constitution de 1848. — Les libéraux gagnèrent à leur cause une partie des membres de la seconde Chambre. Dans la session des États généraux de 1847-48, pour éprouver leurs forces, ils essayèrent de faire repousser le budget présenté par le gouvernement, mais les députés catholiques du Limbourg et du Brabant, qui avaient promis leurs votes à l'opposition, changèrent d'avis au dernier moment et le budget fut voté par 34 voix contre 24. En revanche, un projet de réforme électorale proposé par le ministère et combattu comme insuffisant par les libéraux fut rejeté par 31 voix contre 27. Les séances avaient été si animées qu'on ne se rappelait pas en avoir vu de pareilles depuis 1830. Le roi Guillaume II fut impressionné par les progrès du parti libéral : la révolution de février 1848 et l'agitation républicaine et révolutionnaire en Europe achevèrent de le résoudre à céder à l'opposition parlementaire. Il forma en dehors de son ministère une commission chargée de reviser la Constitution : Thorbecke et trois autres libéraux en étaient membres. « Vous voyez, disait Guillaume parlant de sa conversion brusque à un diplomate, un souverain qui est devenu, en vingt-quatre heures, partisan de la réforme constitutionnelle. »

Les États généraux furent convoqués avec un nombre double de députés, et cette sorte de Constituante adopta la nouvelle *Loi fondamentale* qui fut promulguée en novembre 1848.

La responsabilité du roi était remplacée par celle des ministres; aucun arrêté royal ne devait être exécuté s'il n'était contresigné par le ministre compétent. On promettait des lois qui régleraient d'une manière moins arbitraire l'avancement des officiers et l'administration des colonies. Les membres de la première Chambre étaient élus par les États provinciaux et pour neuf ans; ils devaient être choisis parmi les contribuables les plus imposés. On leur laissait l'indemnité de 3000 florins par an que leur avait accordée la Constitution de 1815. La première Chambre eut 39 membres. Les membres de la seconde Chambre étaient élus au suffrage direct par les contribuables payant un minimum d'impôts directs qui variait entre 20 florins dans les campagnes et 160 dans les grandes villes; ils devaient avoir trente ans, sans conditions de cens; ils recevaient 2000 florins par an. On comptait un député par 45 000 habitants; leur nombre devait être modifié après chaque recensement; il s'éleva de 68 en 1849 à 80 en 1869. (L'ancienne Chambre n'avait que 56 membres.) La seconde Chambre était nommée pour quatre ans et renouvelable par moitié tous les deux ans. Le roi pouvait la dissoudre. Une loi particulière déclarait inéligibles les militaires en activité, les membres du clergé, les fonctionnaires dans leur ressort. Les prérogatives des États généraux étaient augmentées. La seconde Chambre avait désormais les droits d'enquête, d'initiative et d'amendement. Le budget devait être voté chaque année. Les débats parlementaires devenaient publics.

A la réforme électorale et parlementaire s'ajoutèrent quelques autres mesures libérales. L'autorisation préalable pour les journaux fut abolie; on promit des lois pour donner une plus grande liberté de réunion et d'association, et pour établir partout des écoles primaires.

Les partis aux États généraux. — En janvier 1849 eurent lieu les premières élections avec le suffrage direct : la session s'ouvrit le 1er février. La majorité appartenait aux libéraux, et leur chef Thorbecke fut chargé de former le pre-

mier ministère responsable des Pays-Bas. Dès lors, le régime devient à peu près parlementaire; c'est presque toujours la majorité qui gouverne; le roi intervient pourtant quelquefois pour maintenir un cabinet en minorité et pour dissoudre la Chambre. Alors s'organisent les partis qui sont au nombre de quatre : 1° le parti libéral, coalition de modérés et de radicaux, tous monarchistes, attachés à la constitution de 1848 et divisés sur l'opportunité ou l'urgence des réformes à faire; 2° le parti conservateur, avec la plupart des nobles et une partie de la bourgeoisie, attaché au régime arbitraire et aristocratique d'avant 1848, opposé à toute réforme nouvelle; 3° le parti chrétien-historique, fondé par des pasteurs calvinistes orthodoxes et dirigé par Groen van Prinsterer; 4° le parti catholique, qui s'appuie sur un tiers de la population néerlandaise et dont les forces sont surtout en Brabant et Limbourg.

Les deux grands partis sont les libéraux et les conservateurs : au début, les premiers ont pour alliés les catholiques, qu'ils protègent contre l'intolérance des chrétiens-historiques, et ceux-ci sont coalisés avec les conservateurs. La lutte s'engage sur plusieurs questions; les libéraux veulent remplacer les impôts indirects sur les objets nécessaires à la consommation (taxe sur la mouture, sur le combustible, etc.), par une augmentation des impôts directs; les conservateurs résistent par crainte de l'impôt sur le revenu. Les libéraux réclament l'augmentation du budget des travaux publics, la construction rapide de chemins de fer, de lignes télégraphiques; les conservateurs veulent qu'on procède avec lenteur et économie. Les libéraux sont presque tous libre-échangistes, les conservateurs s'attachent à l'ancien tarif protectionniste. Les réformes aux colonies, la réorganisation de l'armée, les écoles primaires, les droits des catholiques donnent encore des sujets de conflit. Les libéraux ne sont pas toujours d'accord entre eux sur ces questions, particulièrement sur les colonies et l'armée, et leur parti est parfois divisé, parfois brouillé avec ses alliés temporaires, les catholiques.

Le mouvement d'avril 1853. — Le premier ministère Thorbecke (1849-1853) fit compléter les réformes accordées en 1848. Le minimum du cens électoral dans les grandes villes fut

abaissé de 160 à 120 florins. On vota les lois qui réorganisaient les États provinciaux et les Conseils communaux conformément au programme libéral. Chacune des onze provinces eut des Etats élus par les mêmes électeurs que la seconde Chambre, pour neuf ans, et renouvelables tous les trois ans par tiers. La distinction des ordres fut abolie. Les députés reçurent une indemnité. Ce sont ces États, on l'a vu, qui désignent les membres de la première Chambre. Ils s'occupent des travaux publics dans leurs provinces, et lèvent des impôts sous le contrôle du gouvernement central. Ils siègent deux fois par an et, dans l'intervalle de leurs séances, sont représentés par six de leurs membres désignés par eux et appelés la *Députation des États*. États et Députation sont présidés par le commissaire royal ou gouverneur. Les communes furent administrées par des conseils élus pour six ans, renouvelables par tiers tous les deux ans et nommés par des censitaires qui payent au moins la moitié du cens nécessaire pour être électeur de la seconde Chambre. Le conseil choisit les échevins ou *wethouders* chargés du pouvoir exécutif; le bourgmestre, chef de la police, est nommé par le gouvernement. Les budgets des villes sont approuvés par la Députation des États provinciaux et par le gouvernement. Depuis ces réformes le gouvernement local des Pays-Bas ressemble par beaucoup de points à celui de la Belgique. Ces réformes qui établissaient un contrôle du pouvoir central et qui remplaçaient des corps privilégiés et traditionnels par une administration moderne, sortie du suffrage et établie sur un plan uniforme, furent combattues vivement mais sans succès par les conservateurs (1848-1851).

Leur opposition fut plus heureuse quand le ministère voulut faire voter une loi qui soumettait les établissements d'assistance au contrôle de l'État. Les catholiques, les calvinistes, et les juifs qui voulaient conserver leurs bureaux de bienfaisance, leurs asiles, leurs hôpitaux confessionnels et autonomes s'unirent contre le projet; les États généraux le rejetèrent (1852). Le parti libéral belge avait mieux réussi dans des circonstances analogues. Déjà ébranlé par cet échec, le ministère Thorbecke ne put obtenir des États une augmentation d'impôts qu'il récla-

mait. Sa chute, désormais assurée, fut précipitée par un conflit entre calvinistes et catholiques. Le pape Pie IX, par un bref du 3 mars 1853, avait restauré l'archevêché d'Utrecht et les anciens évêchés des Pays-Bas, supprimés après la Réforme. Le cabinet Thorbecke était alors en négociation avec la cour de Rome pour l'abolition d'un concordat conclu pendant l'union avec la Belgique. Il parut surpris par le bref et se plaignit que le pape ne lui eût donné aucun avis préalable de la restauration des évêchés; mais fidèle à des principes libéraux et désirant conserver le concours des représentants catholiques, il n'agit pas. Les calvinistes s'élevèrent contre le projet de réorganiser les évêchés et le roi reçut un grand nombre de pétitions qui le priaient de « ne pas sanctionner les titres et dignités octroyés dans les Pays-Bas par un prince étranger ». Le mouvement anti-catholique se manifesta avec plus de force au mois d'avril, pendant une visite que le roi fit à Amsterdam. Les pétitions, les adresses, les manifestations redoublèrent. Le 15 avril le roi fit à une députation calviniste une réponse qui était un désaveu de la conduite du cabinet. Le 20 avril les ministres donnèrent leur démission et furent remplacés par des libéraux modérés. Le nouveau ministère essaya d'arrêter le mouvement d'avril en donnant une demi-satisfaction à chacun des deux partis catholique et calviniste. Il déclara qu'il n'avait aucun moyen légal d'empêcher l'institution d'évêques catholiques, mais il obtint que l'archevêque d'Utrecht et trois des évêques résideraient dans de petites localités catholiques et non dans les villes, devenues calvinistes, dont leur diocèse portait le nom. Seul l'évêque de Roermond, ville catholique, put résider dans son chef-lieu. Pour donner une satisfaction plus importante aux calvinistes, le ministère fit adopter une loi qui exigeait pour l'exercice de tous les cultes l'approbation royale et la prestation par les prêtres d'un serment de fidélité et d'obéissance (novembre 1853). En somme le parti catholique s'est organisé aux Pays-Bas à peu près comme il l'était déjà en Belgique, sous la direction du pape, sans concordat et en dehors du gouvernement national. La force du parti catholique néerlandais s'accroît continuellement depuis 1853.

La loi scolaire de 1857. — Les élections de juin 1854 amenèrent une augmentation de la majorité ministérielle et de la minorité catholique (15 membres sur 68), et une défaite des chrétiens-historiques. Le nouveau ministère poursuivit la réforme de l'impôt commencée avant lui. Dès le mois de juillet 1847 le droit sur la mouture, qui rapportait 1 million et demi de florins par an, avait été partiellement supprimé et remplacé par une augmentation des droits sur l'alcool et de la contribution personnelle. En 1855, ce qui restait de ce droit fut aboli; les droits de tonnage furent remplacés par les droits sur l'alcool et sur le sucre. Le ministère modéré reprit la tradition de Thorbecke et essaya d'établir le contrôle de l'administration sur les établissements de bienfaisance. Une loi qui établissait cette surveillance d'une manière très vague fut adoptée en 1854 malgré l'opposition des partis confessionnels. Ensuite le ministère présenta un projet pour établir des écoles primaires conformément à la promesse faite en 1848. La précédente loi sur l'enseignement primaire datait de 1806; elle avait établi le principe que les écoles publiques devaient être ouvertes aux enfants de toutes les confessions. L'école mixte fut défendue par le ministère dans le projet qu'il présenta en 1855; les chrétiens-historiques et une partie des conservateurs la combattirent énergiquement parce qu'ils voulaient que les écoles publiques fussent protestantes; les catholiques se rangèrent du côté du gouvernement contre les calvinistes. Après deux années de discussions et d'agitation, le ministère parvint à faire voter la loi de 1857, qui oblige toute commune à entretenir des écoles publiques non confessionnelles. Le maître d'école ne doit rien « faire ou permettre qui soit contraire au respect dû au sentiment religieux des gens d'une autre foi ». La loi déclare que l'école publique a pour but « de développer les facultés intellectuelles des enfants », et elle ajoute « de les élever dans toutes les vertus *chrétiennes* et sociales ». Les frais de l'école sont payés par le budget communal; la commune a le droit de lever une rétribution scolaire; l'enseignement primaire n'est pas gratuit; l'État vient au secours des communes par des subventions. Les instituteurs sont nommés

par le conseil communal, les inspecteurs par l'État. En théorie cette organisation est pareille à celle de l'Angleterre ; en pratique l'obligation d'élever les enfants dans les vertus *chrétiennes* a été interprétée par les conseils communaux, de manière à transformer l'école publique en école catholique ou calviniste, suivant leur foi. Dans cette intention les députés catholiques ont abandonné les libéraux qu'ils avaient soutenus en 1857 et ils se sont joints aux chrétiens-historiques.

L'esclavage colonial ; le système des cultures aux Indes orientales. — A partir de 1853, les questions coloniales prennent une grande place dans les débats des États généraux. Les libéraux réclament : 1° l'abolition de l'esclavage en Guyane et aux Antilles ; 2° le contrôle du Parlement sur le budget de l'administration des colonies ; 3° l'abolition du système des cultures (corvée des indigènes) dans les Indes orientales (archipel de la Sonde et Moluques). La majorité des représentants était contre l'esclavage, défendu seulement par quelques conservateurs, mais il y avait désaccord sur l'indemnité à payer aux planteurs et sur le degré de liberté qu'on pourrait laisser aux affranchis. En 1854 les États adoptèrent une loi qui promettait l'émancipation des esclaves pour le 1er janvier 1860 au plus tard, contre une indemnité de 15 millions de florins aux planteurs. En 1859 la promesse n'avait pas été réalisée ; tous les ans le ministre des Colonies présentait aux États un projet qui était rejeté. Enfin, en 1862, le deuxième ministère Thorbecke réussit à faire adopter une loi qui déclarait l'esclavage aboli pour le 1er juillet 1868 au plus tard, qui accordait une indemnité aux planteurs et établissait une surveillance sur les affranchis. La loi fut votée à l'unanimité moins deux voix. Elle donnait la liberté à 36 000 esclaves en Guyane (population totale 53 000 hab.) et à 11 000 esclaves dans les Antilles (population totale 31 000 hab.).

Le contrôle des États généraux sur l'administration des Indes néerlandaises fut établi en principe dans la même année 1854, et en fait sous le deuxième ministère Thorbecke (1864).

La solution de la troisième question coloniale, le système des cultures, fut plus longue et plus laborieuse et causa plusieurs crises ministérielles. On appelait système des cultures,

le régime introduit après 1830 par le gouverneur Van der Bosch. Van der Bosch avait reçu la mission de développer la production des denrées tropicales : il ne pouvait y parvenir par la culture privée, car l'esclavage n'existait pas à Java, et les Malais ne voulaient produire que le riz nécessaire à leur consommation. Le gouverneur imagina d'étendre au sucre et à l'indigo le système appliqué dès le XVIII[e] siècle au poivre et au café. A la place de l'impôt foncier, il prit un cinquième des terres cultivées en riz, et comme les indigènes devaient soixante jours de corvée par an, on les fit travailler pendant ce temps à cultiver et à récolter les produits coloniaux sur les terres qu'on leur avait prises. Le gouvernement louait terres et corvéables à des entrepreneurs, qui se chargeaient de nourrir les travailleurs et qui cédaient suivant un prix fixé leurs récoltes à l'administration. Le café, le poivre, le sucre, l'indigo, le thé, le tabac ainsi produits étaient vendus à Amsterdam et procuraient de grands bénéfices au gouvernement. Le budget des Indes se soldait en moyenne par un excédent de 30 millions de florins qui servait à combler le déficit creusé dans le budget métropolitain par la guerre contre la Belgique et par les frais des travaux publics. On réussissait même à économiser une partie de cet excédent pour former un fonds de réserve.

L'excédent de 30 millions de florins, si utile au budget néerlandais, fournissait le principal argument aux partisans du *statu quo*; ils ajoutaient que les Malais ne travailleraient plus s'il n'y étaient pas contraints, qu'ils n'achèteraient plus rien à la métropole, puisqu'ils ne gagneraient plus de salaires, que le marché des produits tropicaux établi à Amsterdam perdrait son importance, que le commerce national baisserait. Tels étaient les arguments des conservateurs et des modérés. D'autre part, les libéraux démocrates réclamaient la suppression du régime des cultures, parce que l'obligation du travail était contraire à leurs principes et parce qu'elle avait amené des abus; ils montraient par exemple que le gouvernement prenait plus d'un tiers des terres fertiles, que les entrepreneurs faisaient travailler les corvéables plus de soixante jours, qu'ils ne les nourrissaient ni ne les payaient, enfin que le revenu colonial et les journées de

corvées étaient absorbés par la métropole au lieu d'être employés à l'amélioration du sort des indigènes, aux travaux publics, à l'instruction. Ils dénonçaient ce système d'exploitation comme indigne d'un État moderne. Les partisans de la réforme l'emportèrent après de longs efforts et en plusieurs fois. D'abord, un ministère conservateur qui avait succédé au cabinet modéré de 1853 fut renversé en 1861 par les libéraux parce qu'il refusait de réformer le système des cultures. L'année suivante le ministre des Colonies du cabinet Thorbecke qui avait remplacé le ministère conservateur, dut se retirer après l'échec d'un projet pour établir la liberté de culture. En 1866, tout le cabinet Thorbecke démissionna parce que le roi avait promulgué le nouveau code pénal des Indes orientales par simple ordonnance au lieu de la soumettre à la discussion des États. Le ministère modéré qui le remplaça tomba bientôt sur la question des cultures. Sous le ministère conservateur qui lui succéda (1866-68), le portefeuille des Colonies changea trois fois de titulaire. Enfin les libéraux, revenus au pouvoir, firent insérer en 1869 dans le budget de l'année suivante une disposition aux termes de laquelle les colonies verseraient à la métropole 10 107 749 florins, c'est-à-dire la somme strictement nécessaire à l'équilibre du budget. Le reste de l'excédent devait être dépensé aux travaux d'utilité publique dans les colonies. En 1870 la corvée fut supprimée pour toutes les cultures auxquelles elle s'appliquait encore, sauf pour le café. Ces réformes eurent d'importantes conséquences budgétaires. Le revenu des Indes occidentales tomba plus bas qu'on ne s'y attendait. Le gouvernement avait absolument besoin, comme on l'a vu, d'un excédent colonial de 10 à 11 millions de florins par an pour équilibrer son budget. Or, en 1868, l'excédent tomba à 2 millions et demi de florins. Le ministre des Finances combla le déficit avec les résidus des excédents antérieurs : mais il fallut désormais prévoir pour chaque année un déficit et imaginer de nouveaux impôts, ce qui rendait difficile la situation du parti au pouvoir.

Les libéraux au pouvoir, malgré le roi. — Pendant la discussion du système des cultures, le pouvoir avait changé plusieurs fois de main. Le deuxième ministère Thorbecke

(1862-66) succéda à un gouvernement conservateur. Il acheva la réforme fiscale; l'impôt sur le combustible et les octrois furent remplacés par une augmentation des droits sur les eaux-de-vie. Il fit adopter en 1862 un tarif de douanes peu élevé, à l'exemple de la France et de l'Angleterre; il fit exécuter de grands travaux publics, amélioration du fleuve à Rotterdam, creusement d'un canal direct d'Amsterdam à la mer pour accroître le commerce des deux grands ports néerlandais (1863), construction par l'État de 888 kilomètres de voies ferrées à faire en dix ans avec les excédents coloniaux (1860), exploitation des chemins de fer nationaux par des compagnies privées (1863). Ces projets furent combattus comme trop coûteux par les conservateurs. Thorbecke garda contre eux sa majorité; mais comme il était mal vu de la cour, il se retira pour des raisons personnelles en 1866. Le roi prit un ministère conservateur (Van Zuylen), et pour lui donner une majorité recourut à la dissolution de la seconde Chambre (28 sept. 1866); les libéraux conservèrent une petite majorité. D'autre part, les partis confessionnels se coalisèrent contre le cabinet conservateur parce qu'il ne voulait pas se déclarer contre la loi scolaire de 1857 et le principe de l'école publique mixte. Le 26 novembre 1867 l'opposition prit prétexte des négociations relatives au Luxembourg pour refuser de voter le budget des Affaires étrangères. Les ministres donnèrent leurs démissions, mais la *Gazette officielle* annonça « qu'il avait plu à Sa Majesté de faire connaître au Conseil des ministres qu'elle n'avait trouvé aucun motif de retirer sa confiance au cabinet, qu'en conséquence elle n'acceptait pas sa démission » (21 déc.). La seconde Chambre fut immédiatement dissoute; les élections de janvier 1868 se firent à la fois sur la question des prérogatives du parlement et sur la loi scolaire de 1857. Les libéraux eurent la victoire : le roi n'osa tenter une troisième dissolution; il accepta la démission du cabinet Van Zuylen (avril), et prit un cabinet libéral dont Thorbecke ne faisait point partie (juin). Le ministère de 1868 se déclara pour le maintien de l'école mixte; il supprima le droit de timbre sur les imprimés et les journaux (1869). Sa majorité s'augmenta légèrement aux élections partielles de 1869.

Le parti libéral s'est heurté, en Belgique, à un parti catholique compact; dans les Pays-Bas, à une coalition de conservateurs. Dans les deux royaumes, les principaux sujets de conflit sont la réforme électorale et la question des écoles. Le régime parlementaire a été introduit dans les Pays-Bas; dans la Belgique, il fonctionne depuis 1831, aussi correctement qu'en Angleterre.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les répertoires et périodiques bibliographiques, voir **Ch.-V. Langlois**, *Manuel de bibliographie historique*, Paris, 1896, in-18. — En outre, la *Revue bibliographique belge* et les *Catalogues* des bibliothèques du ministère de l'Intérieur et du ministère des Affaires étrangères du royaume de Belgique.

Belgique. — Ouvrages de **J.-J. Thonissen**, **Balau** (catholiques) et de **L. Hymans** (continué jusqu'à 1880), **Discailles** (libéraux) déjà cités au tome X). — Deux recueils d'esprit libéral : *Patria Belgica*, Bruxelles, 1873, 3 vol. in-8 (publié sous la direction de **E. v. Bemmel**; et *1830-1880, Cinquante ans de liberté*, Bruxelles, 1880, 4 vol. in-8 (partie politique par **Goblet d'Alviella**).

Jean van Damme (pseudonyme de **Frère-Orban**, représentant libéral), *Les Jésuites, l'enseignement et la convention d'Anvers*, Liège, 1854, in-8. — *La main-morte et la charité*, Bruxelles, 1857, in-8. — **M. Lauer**, *Entwickelung und Gestaltung des belgischen Volkschulwesen seit 1842*, Berlin, 1885, in-8.

La *Statistique générale de la Belgique* parait régulièrement depuis 1841. — Voir **Xavier Heuchling**, *Résumé de la statistique générale de la Belgique de 1841 à 1850*, Bruxelles, 1852, in-8. — *Statistique générale de la Belgique de 1861 à 1875*, Bruxelles, 1876, 2 vol. in-4.

Sur le développement économique de la Belgique : *Enquête commerciale et industrielle* de 1842 et années suivantes, dans le *Recueil des documents de la Chambre*, et ce recueil en général. — *Album du développement progressif du réseau des routes, voies navigables et des chemins de fer de 1830 à 1880*, Bruxelles, 1881, 3 parties, in-f°. — **Dujardin-Beaumetz**, *Histoire graphique de l'industrie houillère en Belgique*, Paris, 1888, in-f°. — **E. van Bruyssel**, *Hist. du commerce et de la marine en Belgique*, Bruxelles, 1861-65, 3 vol., in-8. — **R. de Lavollée**, *Les classes ouvrières en Europe*, t. II, 1884.

La principale revue libérale est la *Revue trimestrielle* (publiée par **E. van Bemmel**), à laquelle succède en 1869 la *Revue de Belgique*.

Pays-Bas. — Outre les histoires générales de **De Bosch-Kemper** (conservateur) et de **Nuijens** (catholique) citées ci-dessus (tome X) : — **Thorbecke** (libéral), *Aanteekening op de Grondwet* (Remarques sur la constitution), Amsterdam, 1841, in-8, et un grand nombre d'articles et de discours. — **G.-J. de Vos** (chrétien-historique), *Groen von Prinsterer en zijn tijd*, t. I, Dordrecht, 1886, in-8. — **Chantepie de la Saussaye** (pasteur), *La crise religieuse en Hollande*, Leyde, 1860, in-8. — **Nippold**, *Die römisch-katholische Kirche im Königreich der Niederlande*, Leipzig et Utrecht, 1877, in-8. — **Alphonse Esquiros**, *La Néerlande et la vie hollandaise*, Paris, 1859, 2 vol. in-12. — **E. de Laveleye**, *Études d'économie rurale. La Néerlande*, Paris, 1865, in-8. — La grande revue libérale est *De Gids*; l'organe des chrétiens-historiques, *De Nederlander*.

CHAPITRE XII

LES ÉTATS SCANDINAVES

De 1848 à 1870.

I. — Le Danemark.

L'histoire du Danemark durant la période qui s'étend de 1848 à 1864 est dominée tout entière par les difficultés relatives aux duchés de l'Elbe. Les crises extérieures que celles-ci provoquèrent à deux reprises furent assez violentes pour suspendre à peu près complètement la vie politique intérieure du pays. D'autre part, telles questions qui dans d'autres pays relèvent uniquement de la politique intérieure, les réformes constitutionnelles notamment, se trouvaient compliquées sans cesse par les rapports singuliers existant entre le royaume proprement dit et les duchés. Tout ramène donc en quelque sorte à ceux-ci, et c'est pourquoi il convient de les mettre constamment au premier plan, quand on doit, en retraçant rapidement l'histoire du Danemark à cette époque, dégager ses traits essentiels.

Avènement de Frédéric VII. Réformes constitutionnelles. — Frédéric VII succéda à son père Christian VIII en janvier 1848. Le nouveau souverain se trouvait, dès son avènement, en présence de deux ordres de questions également graves : le problème constitutionnel et celui relatif aux duchés

de Schleswig et de Holstein. Ni l'un ni l'autre n'était nouveau : nous avons vu, en effet, les progrès et les efforts du libéralisme pendant les règnes précédents [1], en même temps que les essais tentés pour concilier ses aspirations avec les traditions et les désirs de la couronne; les difficultés que soulevait la situation des Duchés remontaient plus haut encore, mais avaient pris, nous l'avons vu aussi, un caractère particulièrement aigu au cours des règnes de Frédéric VI et de Christian VIII. Or, le fait même que ces questions étaient agitées depuis longtemps rendait les solutions chaque jour plus nécessaires, d'autant que le contre-coup des événements de France et d'Allemagne vint bientôt surexciter encore les esprits. Questions constitutionnelles et affaires des duchés étaient du reste étroitement mêlées et réagissaient constamment les unes sur les autres, encore que la nécessité d'être clair oblige, dans un récit abrégé, à les séparer presque complètement.

A peine monté sur le trône, Frédéric VII voulut donner satisfaction aux désirs de ses sujets, et une proclamation du 28 janvier 1848 annonça une constitution dont elle indiquait sommairement les principes essentiels : les États provinciaux institués par Frédéric VI seraient maintenus, mais une Diète commune à toute la monarchie serait créée à côté ou au-dessus d'eux et chargée de délibérer sur les impôts, l'administration des finances et les lois. Une assemblée nommée partie par le roi et partie par les États provinciaux devait étudier ce projet et lui donner une forme définitive. Deux mois plus tard, Frédéric VII faisait un pas nouveau : en même temps qu'il appelait des ministres plus libéraux, il promettait formellement à son peuple de partager le pouvoir avec lui (22-24 mars 1848). Une assemblée constituante élue sur des bases très larges se réunit à Copenhague, le 23 octobre de la même année; ses travaux aboutirent à la constitution promulguée le 5 juin 1849 et qui est encore en vigueur aujourd'hui, au moins dans ses parties essentielles.

Cette constitution de 1849, qui dotait le Danemark d'un véri-

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 683 et suiv.

table système représentatif était, par conséquent, beaucoup plus libérale que le projet annoncé par le roi dans sa proclamation de l'année précédente. D'autre part, elle n'avait pas été imposée par la violence; Frédéric VII se trouvait donc avoir accompli une évolution marquée. Plusieurs causes avaient pu l'y déterminer. Et d'abord, son esprit assez ouvert et intelligent ne répugnait point aux innovations de ce genre. De plus, la vue de ce qui se passait dans d'autres États de l'Europe était de nature à le faire réfléchir. Lors donc que des manifestations libérales se produisirent à Copenhague et que des assemblées populaires y réclamèrent une constitution représentative, il jugea prudent d'accéder à ces vœux. Enfin, une crise venait d'éclater dans les duchés, et tellement grave qu'il ne serait évidemment possible d'en venir à bout qu'avec le concours du peuple danois tout entier. De là, nécessité absolue d'éviter la moindre mésintelligence entre la nation et le gouvernement. Frédéric VII y réussit complètement. Il jouit, dès les premiers mois de son règne, d'une popularité très considérable, et la conserva jusqu'à la fin de sa vie.

Soulèvement dans les duchés [1]. — Le projet de constitution contenu dans la proclamation de janvier 1848 avait causé un certain mécontentement dans le royaume. Certaines dispositions tendaient à faire deux parts dans la monarchie, opposant en quelque sorte le royaume aux duchés. Dans les duchés, ce même projet souleva des récriminations et des colères plus vives encore. On lui reprochait, au nord du Kongeaa, de sacrifier le royaume aux duchés; au sud, de méconnaître les droits légitimes de ceux-ci. Le parti schleswig-holsteinois, qui suivait le duc d'Augustenborg, avait à plusieurs reprises déjà manifesté ses tendances allemandes. L'état d'effervescence qui régnait alors en Allemagne et la nouvelle des événements qui s'y déroulaient l'excitèrent donc et le poussèrent à faire valoir ses revendications. Une réunion tenue à Rendsborg, le 16 mars 1848, décida d'envoyer une députation au roi pour lui demander une constitution commune aux deux duchés et l'incorporation du Schleswig

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 686.

dans la Confédération germanique. Mais avant même que la délégation eût apporté le refus du roi, le 23 mars, à Kiel, quelques soldats se mutinèrent et arrachèrent leurs cocardes danoises; le même soir, un gouvernement provisoire se constituait, et dès le lendemain le duc d'Augustenborg s'emparait de la forteresse de Rendsborg. Les duchés étaient en révolte ouverte et le temps des confuses discussions constitutionnelles était passé.

La première conséquence de ces événements fut de faire taire en Danemark les discussions de partis et de montrer que le roi était parvenu à s'assurer l'appui du pays tout entier. Des mesures furent prises pour réprimer l'insurrection et un corps de 10 000 hommes se concentra dans le Schleswig septentrional; l'armée schleswig-holsteinoise, forte d'environ 7 000 hommes, se composait de quelques régiments qui avaient abandonné la cause danoise, et de nombreux volontaires. S'étant avancée vers le nord, elle rencontra les troupes royales à Bov, et fut mise en déroute. Deux jours après, les Danois réoccupaient la ville de Schleswig. Le roi de Danemark semblait donc devoir rétablir très rapidement son autorité; toutefois, les choses changèrent bientôt de face, car la question des duchés cessa d'être purement danoise pour devenir, en quelque mesure, européenne.

Un des premiers soins du duc d'Augustenborg et de ses partisans avait été de chercher des appuis au dehors. Une députation se rendit à Francfort, auprès du Parlement, et le duc lui-même alla à Berlin. Les délégués furent favorablement accueillis, leurs revendications estimées justes, et la Prusse reçut mandat de les appuyer (12 avril 1848). Frédéric-Guillaume n'avait, du reste, pas attendu cette requête pour agir : quelques jours auparavant, le 6 avril, sans avoir préalablement déclaré la guerre au Danemark, il avait fait entrer une petite armée dans les duchés. D'autres États allemands, le Hanovre notamment, l'imitèrent, et bientôt les 10 000 hommes qui représentaient toutes les forces danoises dans le Schleswig se trouvèrent aux prises avec des adversaires trois fois plus nombreux. La première bataille eut lieu le 23 avril, jour de Pâques, aux portes même de la ville

de Schleswig; l'armée danoise fut battue et se retira sur Flensborg, d'où elle passa ensuite dans l'île d'Als, qui n'est séparée de la terre ferme que par un canal très étroit : elle devait être ainsi en mesure de se porter sur les derrières de l'armée allemande si celle-ci se dirigeait vers le Jutland. Et en effet, les Prussiens marchèrent vers le nord, jusqu'aux environs d'Arhuus, après avoir laissé en observation en face de l'île d'Als les contingents hanovriens; ceux-ci furent culbutés à la bataille de Dybbel (28 mai 1848). Pendant que les opérations se poursuivaient ainsi sur terre, avec des fortunes diverses, les Danois avaient sur mer des avantages marqués. A vrai dire, il n'y avait même pas de lutte, aucun de leurs adversaires n'ayant de marine militaire à opposer à la leur. Ils profitèrent donc de cette situation pour bloquer étroitement les ports et paralyser complètement le commerce prussien.

Intervention des puissances. Armistices de Malmö. — La diplomatie, d'autre part, ne demeurait pas inactive. Les insurgés avaient trouvé des secours en Allemagne, le Danemark essaya d'intéresser l'Europe en sa faveur. Diverses puissances, la France et l'Angleterre notamment, avaient garanti au Danemark la possession du Schleswig. Mais c'étaient là des engagements anciens. La France adressa néanmoins quelques observations à Berlin. et l'Angleterre offrit sa médiation. La Suède, de son côté, se montrait inquiète des avantages de la Prusse et du danger que courait le Danemark. Poussée par le désir de sauvegarder sa propre sécurité, et aussi par les sentiments scandinavistes dont nous avons déjà parlé et auxquels nous aurons encore à revenir, elle fit, dès le mois de mai, des représentations énergiques à Berlin, déclarant qu'elle ne tolérerait point une occupation du Jutland; et, pour donner plus de force à ses réclamations, elle arma une escadre et concentra des troupes. La réponse du cabinet de Berlin ne l'ayant pas satisfaite, elle envoya un corps d'armée dans l'île de Fionie. La Russie protestait de son côté. Estimant, selon les propres expressions de Nesselrode, « que la guerre menaçait... de porter atteinte à la paix générale, au commerce et aux intérêts des puissances riveraines de la Baltique », elle adressa également

des observations à Berlin et les appuya par l'envoi d'une escadre sur les côtes danoises. Des manifestations aussi énergiques disposèrent naturellement le gouvernement prussien à la conciliation. Les négociations pendantes depuis quelque temps déjà s'accélérèrent, et, le 2 juillet 1848, un armistice de trois mois était signé à Malmö, en Suède, sous la médiation de l'Angleterre. Il stipulait, entre autres choses, que le gouvernement des duchés serait confié jusqu'à la paix définitive à des commissaires danois et prussiens qui éliraient un président pris en dehors d'eux et chargé de les départager. Bien que très régulièrement conclu, cet armistice ne fut pas exécuté. En même temps que les négociations de Malmö, des pourparlers se poursuivaient entre l'état-major danois et le général en chef prussien Wrangel. Celui-ci voulut apporter des modifications aux stipulations de Malmö et insérer en outre une clause réservant la ratification par le vicaire de l'Empire. Le général danois s'opposant à ces prétentions, les hostilités recommencèrent le 24 juillet, et le Danemark proclama immédiatement le blocus de tous les ports prussiens. En présence de cette attitude énergique, la cour de Berlin se prêta à de nouveaux pourparlers, et le 26 août la Prusse, munie de pleins pouvoirs du gouvernement fédéral, signait, toujours à Malmö, un nouvel armistice, conclu cette fois sous la médiation de la Suède et la garantie de l'Angleterre. Aux termes de cet acte, conclu cette fois pour sept mois, le Schleswig et le Holstein, évacués par les troupes allemandes et danoises, seraient gouvernés par des commissaires nommés par le roi de Danemark et par le roi de Prusse, ainsi qu'il avait été convenu au mois de juillet.

Reprise des hostilités. Paix de Berlin. — L'armistice, une fois signé, les négociations se poursuivirent en vue d'arriver à la conclusion d'une paix définitive. Celle-ci était difficile, les intentions des partis différant sensiblement. Si la Diète de Francfort vota la ratification de l'armistice, ce ne fut point sans protestations, et ce vote même provoqua chez les patriotes une explosion de colère qui témoignait de leur intention bien arrêtée d'incorporer les duchés à l'Allemagne qu'ils rêvaient. En Danemark, au contraire, on entendait maintenir l'intégrité

absolue de la monarchie, et un ministère qui conseillait au roi de consentir à certaines concessions touchant l'administration du Schleswig, fut obligé de se retirer. Les Danois enfin ne tardèrent pas à s'apercevoir que la prolongation de l'état de choses établi par l'armistice de Malmö était tout à leur désavantage, car leur retraite avait complètement livré les duchés à l'influence allemande. Lors donc qu'à l'ouverture de la Diète, le 23 octobre 1848, le ministère annonça que des négociations étaient en cours, il insista sur la nécessité d'augmenter les armements et, de fait, les préparatifs militaires furent poussés avec ardeur. Enfin, le 21 février 1849, Frédéric VII fit savoir qu'il reprendrait les hostilités à l'expiration de l'armistice, soit le 26 mars. A cette date, le Danemark mit en ligne 33 000 hommes environ; les troupes confédérées envoyées dans les duchés s'élevèrent à plus de 60 000 hommes. Malgré cette disproportion, la campagne se poursuivit avec des fortunes diverses. Les Danois essuyèrent des pertes fort sensibles. Deux de leurs vaisseaux, s'étant approchés trop près des batteries ennemies, furent détruits; un corps dut se réfugier de nouveau dans l'île d'Als. Le reste se replia vers le nord : une partie se maintint dans la forteresse de Frédéricia; une autre passa dans l'île de Fionie, une troisième enfin se réfugia dans la péninsule de Helgenaes. La situation du Danemark était à ce moment très critique. Mais, grâce à sa supériorité maritime, les troupes d'Als et de Helgenaes furent transportées en Fionie, et les 20 000 hommes ainsi concentrés attaquèrent, le 6 juillet 1849, les Schleswig-Holsteinois qui assiégeaient Frédéricia, et leur infligèrent une défaite complète.

Cependant, les mêmes causes qui avaient déterminé la Prusse à signer l'armistice de Malmö continuaient à agir; d'autre part, la situation toujours plus troublée de l'Allemagne lui faisait souhaiter la fin des difficultés. Les négociations entamées depuis quelque temps déjà sous la médiation de l'Angleterre s'activèrent donc brusquement et aboutirent, le 10 juillet, à Berlin, à la signature d'un armistice et d'un protocole arrêtant les préliminaires de paix. Aux termes de l'armistice, les troupes allemandes devaient évacuer le Jutland et le Schleswig septentrional,

qui serait gardé provisoirement par des troupes suédo-norvégiennes; le Schleswig serait administré par une commission de trois membres : un Danois, un Prussien et un Anglais. Le protocole posait les principes de la constitution à donner aux duchés. Il était entendu que tous les liens politiques unissant le Schleswig au Holstein seraient rompus, et cette clause pouvait être considérée comme avantageuse pour le Danemark, puisqu'elle limiterait peut-être l'ingérence de la Confédération. Mais elle était largement compensée par le fait très grave que le Danemark négociait les principes de droit constitutionnel qu'il appliquerait dans le Schleswig et promettait de ne rien décider à cet égard sans l'intervention de la Prusse. C'était préparer toute une ère de difficultés nouvelles : elles ne se firent pas attendre. Les négociations pour la paix définitive à peine engagées, les vues du Danemark et celles de la Prusse touchant la situation future du Schleswig apparurent comme absolument inconciliables : le premier n'entendait concéder qu'une simple autonomie provinciale; la seconde souhaitait un état de choses ressemblant fort à une union personnelle. Les pourparlers se prolongèrent sans aucun résultat. Pendant ce temps, une querelle particulière surgissait entre la Prusse et les pouvoirs fédéraux qui estimaient que les intérêts de la Confédération avaient été sacrifiés dans les actes de Berlin. En même temps, les puissances neutres se montraient de plus en plus disposées à intervenir : leurs représentants se réunissaient à Londres pour s'occuper des affaires du Danemark, que la Russie paraissait vouloir soutenir assez énergiquement. Dans ces conditions, la Prusse voulut se borner pour le moment à réserver l'avenir, et ainsi le traité signé à Berlin, le 2 juillet 1850, se borna à rétablir la paix en laissant pendantes toutes les questions litigieuses.

Répression de l'insurrection des duchés. — La paix de Berlin avait mis fin à l'intervention allemande dans les duchés, mais la paix n'y était pas rétablie par cela même : restaient en effet les insurgés, ceux-là même dont l'Allemagne était venue soutenir les revendications. Ces revendications subsistaient aussi : le Danemark était simplement

assuré maintenant de pouvoir imposer sa volonté dans le Schleswig et réclamer l'intervention des autorités fédérales allemandes pour le rétablissement de l'ordre dans le Holstein. Une nouvelle campagne commença donc. L'armée danoise fut complètement victorieuse à Isted (25 juillet) et l'autorité du roi de Danemark rétablie dans tout le Schleswig. Le roi de Danemark s'adressa ensuite à la Diète; l'Autriche, qui depuis Olmütz reprenait en Allemagne une situation prépondérante, prit en main l'affaire. Ses troupes, appuyées par des corps prussiens maintenus en réserve, occupèrent le Holstein. Le gouvernement holsteinois fut dissous et l'autorité confiée provisoirement à trois commissaires, un Danois, un Autrichien et un Prussien (janvier 1851).

Deux ordres de questions restaient à régler. Les difficultés depuis longtemps pendantes avaient pour origine la situation complexe et bizarre des duchés et l'impossibilité où se trouvait le roi de Danemark de les considérer comme partie intégrante de son royaume : il fallait donc préciser quelle serait leur situation constitutionnelle. D'autre part, Frédéric VII n'avait point d'héritier direct, et bien qu'il fût âgé seulement de quarante-deux ans, on ne devait point compter qu'il en eût jamais d'apte à lui succéder, car il venait de conclure un mariage morganatique. Or la loi de succession en cas d'extinction de la descendance directe était-elle la même dans le royaume et dans les duchés? La question, on s'en souvient, avait été controversée et formait précisément le fond des revendications du duc d'Augustenborg. Pour éviter des complications nouvelles, il convenait donc de désigner immédiatement un héritier pour toutes les parties de la monarchie.

Mais il fallait nécessairement que cet héritier fût reconnu par l'Europe. Le roi de Danemark, d'autre part, ne pouvait trancher les questions constitutionnelles de sa seule autorité. Le Holstein était membre de la Confédération germanique: d'où, nécessité de tenir compte des vues de cette dernière; l'intervention active de la Prusse et de l'Autriche et les assurances qui leur avaient été données rendaient un accord avec elles indispensable; enfin, les diverses puissances qui s'étaient occupées

plus ou moins activement du conflit ne pouvaient se désintéresser maintenant des solutions définitives ; et, en effet, dans une conférence tenue à Londres le 2 août 1850, les plénipotentiaires de Grande-Bretagne, de France, de Russie et de Suède-Norvège, rédigèrent une déclaration à laquelle l'Autriche accéda et qui, posant le principe du maintien de l'intégrité de la monarchie danoise, prenait acte de l'intention du roi de Danemark de fixer à nouveau l'ordre de succession. Deux négociations s'ouvrirent donc pour régler : 1° la succession au trône; 2° la situation constitutionnelle des duchés en appliquant les principes posés dans les actes de Berlin.

Loi de succession. — Le prince désigné pour succéder à Frédéric VII fut Christian de Glücksbourg, qui se trouva réunir en sa personne des droits nombreux. Par lui-même, il descendait de mâle en mâle de Christian III et avait épousé une fille de Louise-Charlotte, sœur de Christian VIII, mariée au landgrave de Hesse. Or, aux termes de la loi admettant pour le royaume la succession cognatique, l'héritier de la couronne aurait dû être le fils de cette même Louise-Charlotte : par un accord de famille, il transmit tous ses droits à son beau-frère. L'empereur de Russie avait, en sa qualité d'Oldenbourg, des droits soutenables, au moins sur certaines parties du Holstein; par un autre acte, il s'en démit, lui aussi, en faveur du prince Christian. Ces divers arrangements furent ensuite solennellement ratifiés et garantis par un traité que les cinq grandes puissances et la Suède-Norvège signèrent à Londres le 8 mai 1852. D'autres États, le Hanovre et la Saxe notamment, accédèrent à cet acte, mais il est à remarquer que la Confédération germanique n'y adhéra point. Enfin, le duc d'Augustenborg, descendant lui aussi de Frédéric III et dont les droits primaient ceux du prince de Glücksbourg au point de vue de la descendance agnatique, fut amené à traiter avec le roi de Danemark. Tous les domaines qu'il possédait en Danemark lui furent achetés 6 000 000 de couronnes, en échange de quoi il signa, le 30 décembre 1852, un acte par lequel il s'engageait à ne plus provoquer de troubles et reconnaissait l'ordre de succession. La nouvelle loi de succession fut promulguée en 1853.

Exécution du Traité de Berlin. — La situation constitutionnelle des duchés était difficile à résoudre à cause de la complexité de leur situation de droit que nous avons indiquée déjà. Il fallait arriver en outre à concilier les désirs légitimes du Danemark d'établir solidement son autorité avec les aspirations du pangermanisme et les susceptibilités des puissances allemandes. Mais ce n'était point tout : la constitution danoise du 5 juin 1849 étant fort libérale, la Prusse et l'Autriche, approuvées en cela par la Russie, la voyaient d'assez mauvais œil et souhaitaient qu'elle ne fût appliquée dans aucune partie des duchés. Le roi de Danemark aurait désiré tout d'abord incorporer complètement le Schleswig à la monarchie, conception que l'on appela dans le jargon politique, celle du « royaume jusqu'à l'Eider » (Eiderstat). Cette conception n'étant pas approuvée, précisément pour les raisons que nous venons de dire, le Danemark y renonça peu à peu et en arriva à admettre le principe dit de « l'État complexe ». Le Schleswig ne conserverait plus aucun lien avec le Holstein, mais ne serait pas non plus absolument réuni au royaume : chacun des duchés, tout en restant séparé à certains égards, serait réuni par une constitution commune. Cette doctrine fut développée dans un manifeste royal du 28 janvier 1852, qui annonça l'élaboration de la constitution commune. L'Autriche et la Prusse se déclarèrent satisfaites; la Diète approuva leur conduite et déclara qu'en ce qui concernait le Holstein et le Lauenbourg le manifeste du 28 janvier ne contenait rien de contraire à la constitution fédérale (juillet 1852). Les duchés furent donc complètement évacués par les troupes allemandes (février 1852).

La « Constitution commune » de 1855. — L'application des principes posés dans le manifeste du 28 janvier ne laissait pas que de présenter des difficultés sérieuses. Il ne s'agissait point simplement de tenir compte des tendances inconciliables de l'opinion publique dans les duchés et dans le royaume, mais les procédures mêmes qu'il fallait appliquer se trouvaient être embarrassantes et compliquées. Avant de doter la monarchie entière d'une constitution commune, force était

bien de donner à chacune de ses parties une constitution séparée en harmonie avec l'œuvre projetée, et pour cela reviser la constitution du 5 juin 1849 en la limitant au royaume, et doter chacun des duchés des lois nécessaires. Le roi soumit des projets aux États du Schleswig et à ceux du Holstein. Les uns et les autres, les derniers surtout, firent des objections très vives; mais comme ils n'avaient que voix consultative, le roi passa outre : la constitution du Schleswig fut promulguée le 15 février 1854, et celle du Holstein le 11 juin suivant. Leur trait essentiel était d'accorder aux États provinciaux voix délibérative en ce qui concernait les affaires locales.

Dans le Danemark proprement dit, les choses allèrent moins aisément. La constitution du 5 juin garantissait à la Diète des pouvoirs étendus et la majorité des députés se montraient mécontents de la solution donnée à la question des duchés, voire de la nouvelle loi de succession. L'opposition devint plus vive encore, à la suite d'incidents de politique purement intérieure. Le ministère alors aux affaires n'avait point les sympathies du parlement; le roi fit une dissolution, mais en même temps composa un nouveau ministère ultra-conservateur qui tenta de profiter de la revision nécessaire de la constitution pour restreindre les libertés publiques. De là naquit un conflit aigu où Frédéric VII perdit même pour un temps sa popularité. Au milieu de cette crise une constitution commune fut promulguée par un décret du 26 juillet 1854, mais sans être toutefois immédiatement et complètement applicable, puisque certains votes nécessaires n'avaient pu être obtenus encore de la Diète danoise. De nouvelles élections n'ayant fait que renforcer l'opposition, le roi changea de politique et composa un ministère plus libéral; la Diète se montra aussitôt traitable, vota les mesures qu'on lui proposait, si bien que la constitution commune fut enfin régulièrement promulguée le 2 octobre 1855. Différant assez sensiblement de la constitution beaucoup moins libérale promulguée l'année précédente, elle instituait une Diète commune aux différentes parties de la monarchie en lui laissant des pouvoirs assez étendus.

La constitution de 1855 ne fut pas une solution. Dès la pre-

mière session de la Diète commune, onze députés des duchés protestèrent contre la situation faite à leurs pays et qu'ils jugeaient insuffisante. Aussitôt la Prusse et l'Autriche appuyèrent diplomatiquement ces revendications et, peu après, la Diète de Francfort, saisie par les députés protestataires, intervint à son tour et déclara qu'en ce qui concernait le Holstein et le Lauenbourg, la constitution commune de 1855 était inadmissible au point de vue du droit public fédéral. La crise recommençait donc. L'Angleterre tenta de s'interposer et parla de soumettre la question à une conférence : le projet échoua devant l'attitude de la Prusse, qui déclarait l'affaire purement allemande (1861). Livré à ses seules forces, le Danemark essaya des concessions. Un décret avait, dès 1858, abrogé dans le Holstein et le Lauenbourg la constitution de 1855. Puis des projets nouveaux furent soumis aux députés de ces provinces, en même temps que des négociations très confuses s'engageaient avec la Diète de Francfort où l'on recommençait à parler d'exécution fédérale (1859-1860). En même temps, les puissances allemandes s'appliquaient à élargir le débat et à remettre en question la situation du Schleswig, qui pourtant ne faisait point partie de la Confédération. De leur côté, les Danois, reconnaissant les inconvénients de la constitution commune, se mettaient en devoir de la modifier. Renonçant à la théorie de « l'État complexe », un manifeste du 30 mars 1863 déclara rompus tous les liens constitutionnels entre le Holstein et le reste de la monarchie, et une nouvelle constitution, s'inspirant de ces principes, fut votée par la Diète commune le 13 novembre suivant : elle ne prononçait pas l'incorporation complète du Schleswig, mais revenait cependant au principe du « royaume jusqu'à l'Eider. » Or c'était là précisément ce que les puissances allemandes ne voulaient pas admettre : la Diète protesta contre le manifeste du 30 mars et réclama le rétablissement de l'ancienne union entre le Schleswig et le Holstein (9 juillet) et, le 1er octobre, somma le Danemark de se soumettre, sous peine d'exécution fédérale. Sur ces entrefaites, le roi Frédéric VII mourait (15 novembre 1863).

Christian IX. Seconde guerre des duchés. — L'avènement du prince de Glücksbourg, sous le nom de Christian IX, ne fit que susciter des embarras nouveaux. Les difficultés constitutionnelles demeurèrent les mêmes; un autre litige vint s'y ajouter. Le duc d'Augustenborg, qui avait renoncé pour lui-même à ses droits, les transmit à son fils qui s'empressa d'en faire usage, annonçant aux habitants des duchés son avènement sous le nom de Frédéric VIII et le notifiant à la Diète fédérale. Celle-ci, qui n'avait jamais reconnu le traité de Londres, décida de le soutenir, refusa de laisser siéger l'envoyé de Christian IX et résolut enfin de faire occuper militairement le Holstein. En même temps, la Prusse et l'Autriche, qui avaient négocié en 1851 et 1852 le règlement des difficultés constitutionnelles et envers qui le Danemark se trouvait avoir pris de ce fait certains engagements, prétendirent que ces engagements n'étaient pas fidèlement exécutés, manifestèrent l'intention d'intervenir de leur côté, et ce, malgré l'opposition de la majorité des membres de la Confédération, qui voyaient une telle démarche avec jalousie. Elles adressèrent un ultimatum au Danemark, l'invitant à abroger la constitution du 13 novembre 1863 dans le Schleswig, ce qui tendait à séparer de nouveau celui-ci du royaume (janvier 1864). Ne jugeant pas la réponse obtenue suffisante, elles firent avancer des troupes. Il se produisit donc à ce moment, en Danemark, deux interventions militaires allemandes, parallèles mais distinctes : des contingents saxons et hanovriens occupèrent le Holstein au nom de la Confédération, une armée austro-prussienne traversa le Holstein pour envahir le Schleswig.

L'issue de la guerre qui commençait ainsi ne pouvait guère être douteuse. Pour des raisons tenant à leur politique particulière, et que l'on trouvera indiquées au moins implicitement dans les chapitres se rapportant à chacune d'elles, aucune des puissances européennes n'était disposée à secourir efficacement le Danemark; le roi de Suède seul fit une démarche que nous rapporterons plus loin en en montrant l'insuccès. Or les forces de Christian IX ne lui permettaient pas de résister longtemps aux efforts combinés de la Prusse et de l'Autriche. Les hosti-

lités commencèrent le 1er février 1864. Quelques jours plus tard, les Danois se voyaient obligés d'évacuer, presque sans coup férir, les positions du Dannevirke; en mars, le gros de leur armée était refoulé dans l'île d'Als tandis que le Jutland était envahi, et le 9 mars un armistice dut être conclu. Depuis quelques semaines déjà, les puissances signataires du traité de Londres, auxquelles se joignit la Diète germanique, avaient entamé des négociations dans l'espoir de trouver enfin une solution définitive de la question des duchés; mais les pourparlers ne servirent qu'à faire ressortir la divergence absolue des opinions. Tandis que l'Angleterre parlait de séparer du Danemark le Holstein et les districts méridionaux du Schleswig, la Diète, la Prusse et l'Autriche se refusaient absolument à admettre un morcellement de ce dernier duché : elles étaient néanmoins loin de s'entendre entre elles, car la Diète tenait toujours pour le duc d'Augustenborg et réclamait pour lui le Holstein et le Schleswig entiers, alors que la Prusse et l'Autriche, hostiles au duc, voulaient unir de nouveau les duchés par un lien déclaré indissoluble et les rattacher ensuite à la monarchie danoise par une union personnelle. Le Danemark, enfin, ne se résignait pas encore à accepter des propositions trop rigoureuses. Les opérations militaires recommencèrent donc à la fin de juin. Au milieu du mois suivant, les troupes austro-prussiennes étaient parvenues à Skagen et, le 1er août, le Danemark, définitivement écrasé, signait à Vienne les préliminaires de paix qui furent confirmés par le traité du 30 octobre 1864; par ces actes, le roi de Danemark renonçait purement et simplement, en faveur de la Prusse et de l'Autriche, à toute souveraineté sur les duchés de Schleswig, de Holstein et de Lauenbourg. La question des duchés était définitivement tranchée en ce qui concernait le Danemark.

La perte des duchés soulevait, en Danemark même, de nouvelles difficultés constitutionnelles. Deux lois fondamentales étaient en vigueur : la constitution commune du 13 novembre 1863 et la constitution du 5 juin 1849. Les duchés abandonnés, une seule suffisait, mais il ne suffisait point de décider que la constitution commune était abrogée, car plusieurs de ses disposi-

tions étaient indispensables, tout ce qui concernait certaines catégories d'affaires ayant été supprimé dans la loi de 1849 au moment de la mise en vigueur de la première constitution commune de 1855 : une revision générale de la constitution s'imposait donc. Elle se poursuivit lentement au milieu des discussions parlementaires, et ce fut seulement le 28 juillet 1866 que la nouvelle loi fondamentale put être promulguée.

II. — Suède et Norvège.

Oscar Ier. — Le règne de Charles-Jean avait été marqué, en Suède comme en Norvège, par d'importants progrès[1] : ils continuèrent sous le gouvernement de son fils Oscar qui lui succéda en 1844. Grâce à d'heureuses mesures législatives, le développement du commerce et de l'industrie se poursuivit. A peu près toutes les branches de l'administration, l'enseignement public, les finances, les affaires ecclésiastiques, furent successivement améliorées. Les lois pénales et le régime des prisons reçurent notamment des améliorations heureuses, car le nouveau souverain s'intéressait très personnellement aux questions pénitentiaires, sur lesquelles il avait écrit un ouvrage. Et l'initiative de la plupart des mesures ainsi prises ne provenant point des Diètes, l'activité réformatrice dont le gouvernement témoignait contrastait assez vivement avec les efforts que Charles-Jean avait toujours faits, durant les dernières années de sa vie, pour éviter les changements. En s'occupant d'améliorer la situation intérieure de ses royaumes, le nouveau roi demeurait cependant fidèle aux traditions paternelles. A un autre point de vue, il s'en écartait complètement.

Bien qu'âgé de quarante-cinq ans lors de son avènement, le roi Oscar avait eu jusque-là un rôle assez effacé. Sauf en de rares occasions, son père l'avait systématiquement écarté des affaires, le tenant, surtout à la fin de sa vie, en véritable suspicion. Par contre, le prince royal jouissait d'une popularité

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 680 et suiv.

considérable parmi les partis d'opposition, qui saluèrent avec enthousiasme son arrivée au pouvoir. Ces deux jugements étaient, à vrai dire, également exagérés. Libéral, Oscar I[er] l'était, sans contredit, plus que son père, néanmoins avec beaucoup de réserve. Mais surtout, ses idées politiques étaient effacées, incertaines et flottantes. Des incidents médiocres pouvaient déterminer chez lui des revirements à peu près complets, et c'est ainsi que son règne se divise en deux périodes caractérisées par des tendances presque opposées. Prenant le pouvoir au milieu des acclamations des libéraux, il fut d'abord libéral. Certaines des mesures législatives auxquelles nous faisions allusions tout à l'heure en pourraient déjà témoigner. Il fit abroger également des mesures politiques auxquelles son père avait toujours attaché grande importance : la loi de 1812, par exemple, qui interdisait toute relation avec les membres de la dynastie détrônée en 1809, et les dispositions des lois sur la presse permettant de supprimer brutalement les journaux. Les intentions du nouveau monarque apparurent du reste clairement au lendemain même de son avènement : la plupart des ministres de Charles-Jean furent éloignés et remplacés par des libéraux modérés.

Mais bientôt survinrent les événements de 1848. La situation générale de la Suède et de la Norvège et les libertés politiques dont elles jouissaient devaient leur éviter les crises violentes qui se produisirent dans nombre d'États. Les événements de France et d'Allemagne eurent cependant des contre-coups, notamment à Stockholm, et il y eut même, du 18 au 20 mars, des bagarres sanglantes dans les rues. Le roi se rapprocha alors des conservateurs et forma un nouveau ministère composé d'hommes d'opinions très variées. La tempête libérale de 1848 fut suivie dans la plupart des États de l'Europe d'une réaction marquée : il en fut de même en Suède, encore qu'elle ne s'y justifiât point. Le roi modifia de nouveau et profondément la composition de son conseil et les conservateurs s'y retrouvèrent en majorité (1852). Les tendances du gouvernement se trouvaient dès ce moment opposées à celles manifestées au début du règne. Ces changements de personne suffisent donc à faire ressortir les variations successives des opinions

d'Oscar Ier : elles apparaissent plus clairement encore lorsqu'on considère l'histoire des projets de réformes constitutionnelles.

Questions constitutionnelles. — Malgré l'opposition de Charles-Jean diverses retouches avaient été apportées sous son règne à la loi fondamentale de 1809. De même, aussitôt après sa mort, dès 1844, l'influence des États se trouva indirectement accrue, une loi ayant décidé que la Diète se réunirait dorénavant tous les trois ans. Mais ces réformes partielles ne pouvaient suffire à satisfaire des libéraux. Ceux-ci ne souhaitaient rien moins qu'une modification radicale du système de la représentation nationale et, depuis près d'un quart de siècle, mettaient périodiquement en avant des projets variés mais tendant tous plus ou moins directement à doter la Suède d'un Parlement analogue à celui des autres États constitutionnels. Aucune de ces tentatives n'avait abouti; toutefois la dernière Diète du règne de Charles-Jean avait pris en considération un projet de ce genre : la première Diète du règne d'Oscar Ier, celle de 1844-1845, se trouva donc appelée à en délibérer. Les discussions auxquelles il donnait lieu manifestèrent clairement le renversement des partis provoqué par l'avènement d'Oscar Ier. Tout le monde étant convaincu qu'en cas d'adoption la sanction royale serait immédiatement accordée, les conservateurs, devenus l'opposition, multiplièrent leurs efforts. Ils finirent, du reste, par l'emporter, car la réforme votée par les bourgeois et les paysans fut rejetée par la noblesse et le clergé.

Au cours des débats, le gouvernement, trompant peut-être dans une certaine mesure les espérances des libéraux, avait gardé une stricte neutralité. Il témoigna toutefois de son intention de faire aboutir les réformes réclamées avec tant d'insistance. Un des membres du Conseil déclara officiellement à la Diète que l'amélioration du système de représentation s'imposait; puis, les États ayant adressé au roi une requête pour le prier d'étudier la question et de prendre l'initiative d'une proposition, une commission spéciale fut instituée en 1846 et élabora un projet qui fut soumis à la Diète suivante, en 1847, mais non point sous forme de proposition royale. Ce projet supprimait la représentation par ordres et remplaçait la Diète

par un parlement composé de deux Chambres, nommées suivant un système censitaire compliqué; elles ne compteraient aucun membre de droit, mais la couronne nommerait à vie une partie des membres de la Chambre haute. Ce projet souleva un mécontentement assez général : les conservateurs étant opposés au principe même de la réforme, et beaucoup de libéraux le jugeant trop timide. Les plus avancés, déçus dans leurs espérances, s'en prirent même au gouvernement et commencèrent contre lui une campagne violente. Sur ces entrefaites se produisirent les incidents de 1848 qui accrurent encore la surexcitation. Le roi ayant alors, comme nous l'avons vu, changé son ministère, profita de la circonstance pour intervenir directement, et un projet élaboré sur son ordre fut déposé le 1er mai 1848. La proposition royale était sensiblement plus libérale que le projet de la commission de 1846 : les dispositions générales étaient à vrai dire les mêmes, mais les conditions d'électorat et d'éligiblité différaient, et la couronne renonçait notamment au droit de nommer des membres de la Chambre haute. Ces concessions ne furent pas suffisantes aux yeux des libéraux avancés; néanmoins le projet fut pris en considération et renvoyé à la Diète suivante.

Celle-ci se réunit à la fin de 1850. L'évolution que nous avons signalée dans les opinions d'Oscar Ier était à peu près accomplie, et ce n'était un mystère pour personne que la couronne se désintéressait à peu près de son propre projet; les conservateurs d'autre part ne l'approuvaient point, et les libéraux avancés le critiquaient également, le jugeant encore insuffisant. Dans ces conditions, l'issue des délibérations n'était guère douteuse; le projet fut repoussé. Dans le discours de clôture de la Diète prononcé le 4 septembre 1851, le roi annonça son intention de n'en présenter aucun autre. Il tint parole. La Diète fut saisie de diverses propositions émanant de l'initiative privée, mais aucune d'elles ne put aboutir, et c'est ainsi que la solution de la question constitutionnelle se trouva renvoyée au règne suivant.

Les dernières années d'Oscar Ier furent uniquement marquées, à l'intérieur, par des réformes administratives ou finan-

cières. Le roi, du reste, tomba bientôt gravement malade et, à partir de l'automne de 1857, la régence fut confiée au prince royal qui, à la mort de son père, survenue le 8 juillet 1859, monta sur le trône sous le nom de Charles XV.

Politique étrangère d'Oscar Ier. — Quand éclata, en 1848, le conflit entre le Danemark et les puissances allemandes, l'émotion fut considérable en Norvège et en Suède. Nous avons parlé déjà du scandinavisme, ce sentiment de solidarité entre les trois peuples du Nord, qui n'avait cessé de se développer malgré la désapprobation du gouvernement de Charles-Jean. Le danger que courait le Danemark fournit à ce sentiment une occasion de se manifester : de nombreux volontaires partirent de Suède et de Norvège pour aller s'engager dans l'armée danoise. Le gouvernement lui-même intervint. Pressé par l'opinion publique et guidé par des raisons de sentiment autant que par le souci de sa propre sécurité, il se décida aux démarches que nous avons exposées plus haut.

Peu après, la Suède et la Norvège se trouvèrent menacées d'un conflit avec la Russie. Des groupes de Lapons norvégiens ayant depuis longtemps l'habitude d'hiverner sur le territoire russe, le gouvernement impérial réclama brusquement, à titre de compensation, le droit pour des Lapons finnois de pêcher sur le territoire norvégien, voire la concession d'un district où ils pourraient s'établir. Ces prétentions, contraires au traité de limites de 1826, étaient en outre inquiétantes, semblant témoigner du désir de la Russie d'avancer vers l'ouest de manière à s'établir sur des fjords norvégiens que les glaces ne bloquent jamais. Le gouvernement suédo-norvégien refusa donc, et, la guerre de Crimée ayant éclaté sur ces entrefaites, se montra disposé à chercher un appui en se rapprochant des puissances alliées. Celles-ci, de leur côté, estimaient que le concours de la Suède faciliterait une attaque en Finlande. Le rapprochement s'opéra donc sans difficulté, et aboutit au traité du 15 novembre 1855 qui garantissait l'intégrité des territoires suédois et norvégiens en échange d'une coopération contre la Russie. Mais la suspension des hostilités, puis la paix, intervinrent avant le terme fixé.

Charles XV : sa politique étrangère. — Peu après l'avènement de Charles XV, la Suède fut de nouveau menacée de complications extérieures. Les événements de Varsovie émurent fortement l'opinion publique, et deux propositions déposées à la Diète invitaient le gouvernement à s'employer en faveur du rétablissement du royaume de Pologne. De pareilles manifestations risquaient naturellement d'amener des complications graves qui ne purent être évitées que grâce à la prudence des ministres et du roi. Celui-ci, toutefois, ne tarda pas à se montrer plus aventureux. Des relations d'amitié personnelle existaient entre Frédéric VII de Danemark et Charles XV. Celui-ci était de caractère chevaleresque, imbu de scandinavisme et très désireux de créer entre les royaumes du Nord des liens de plus en plus étroits. Il se montra donc disposé à soutenir le Danemark dans l'affaire des duchés, de manière à lui assurer la possession paisible de tous les territoires où la population était danoise. Des entrevues eurent lieu entre les deux souverains dans l'été de 1863. Elles aboutirent à un traité négocié et conclu directement par les deux princes et stipulant une alliance défensive, avec la garantie pour le Danemark de la frontière de l'Eider. Peu après, Frédéric VII mourait, et le Danemark se trouvait impliqué dans la crise que nous avons racontée plus haut. La situation de la Suède était délicate. Étant données certaines démarches du Danemark pour le règlement de la question constitutionnelle, le traité pouvait à la rigueur être considéré comme caduc. Charles XV, néanmoins, considérant sa parole comme engagée, aurait désiré intervenir militairement. En cela il était d'accord avec une bonne partie de l'opinion publique : les journaux proclamaient la nécessité de défendre le Danemark et, comme en 1848, de nombreux volontaires allaient s'engager dans l'armée danoise. Le ministère, par contre, qui n'avait été pour rien dans la conclusion du traité, estimait, non sans raison, que la Suède et la Norvège ne pouvaient sans folie intervenir seules, et qu'aucune puissance n'étant disposée à se joindre à elles, le mieux était de s'abstenir. Le roi finit par se laisser convaincre. Il ne renonça pas néanmoins au projet qui lui tenait au cœur et, tandis que

la guerre continuait encore, proposa à Christian IX un nouveau traité créant entre les trois royaumes scandinaves une sorte d'union militaire et diplomatique, mais dont la majeure partie des duchés serait exclue : cette dernière clause détermina le refus du gouvernement danois.

La réforme constitutionnelle. — La conduite de Charles XV dans ses rapports avec le Danemark donne une idée assez exacte de son caractère et de ses façons de gouverner. Il s'occupait activement des affaires de l'État, ne craignait point les initiatives et avait, au contraire de son père, des idées arrêtées et nettes. Il ne s'y obstinait point toutefois outre mesure. Sa préoccupation dominante était de gouverner avec une correction parfaite en appliquant strictement tous les principes du régime parlementaire. De là, en partie, l'influence considérable des ministres; de là aussi le soin constamment pris de les choisir de manière à donner satisfaction aux aspirations légitimes du pays et de ses représentants. Une pareille attitude suffisait déjà pour concilier à Charles XV les sympathies de ses sujets suédois; tout ce que l'on connaissait de son caractère et de sa personne y contribuant aussi, il jouit bientôt d'une popularité très considérable. Le choix de ses ministres avait été particulièrement heureux. Il avait conservé le plus remarquable des conseillers de son père, Gripenstedt; parmi les successeurs donnés aux autres se trouvait un homme hors de pair, le baron De Geer. Ces ministres n'étaient point seulement capables; ils jouissaient de la confiance du pays. Cette confiance s'ajoutant à celle qu'inspirait déjà le souverain, le gouvernement de Charles XV se trouvait dans une situation privilégiée à laquelle il dut de mener à bonne fin l'œuvre délicate qui avait constamment avorté jusque-là.

La réforme constitutionnelle, un peu perdue de vue pendant les dernières années d'Oscar Ier, était de nouveau à l'ordre du jour. Un grand mouvement d'opinion fut organisé dans le pays et, au commencement de 1862, des pétitions revêtues de près de 40 000 signatures demandaient au roi de proposer un nouveau projet. Charles XV, très sagement conseillé par De Geer, n'eut garde de s'opposer à ce désir, et la Diète qui se réunit à l'au-

tomne de la même année fut saisie d'un projet officiel également dû à De Geer. Ce projet supprimait la représentation par ordres et instituait deux Chambres, dont la première serait nommée par les assemblées locales et la seconde directement par les électeurs remplissant certaines conditions de cens. Très favorablement accueilli, ce projet fut pris en considération par la Diète de 1862-1863 et définitivement adopté par la Diète suivante; le dernier vote à l'assemblée de la noblesse eut lieu le 7 décembre 1865. L'ancien système représentatif que la Suède gardait pieusement depuis plusieurs siècles avait vécu, et, grâce à l'habileté de ses gouvernants du moment et particulièrement de De Geer, cette transformation profonde s'accomplit sans difficultés et sans secousses.

Les dernières années du règne de Charles XV ne furent pas marquées d'événements politiques importants. Différentes tentatives pour améliorer le système militaire du pays ne purent aboutir complètement, à cause de l'opposition parlementaire. Une des conséquences de la réforme de 1865 fut en effet de faire prédominer dans la Chambre basse les petits propriétaires fonciers : or ceux-ci avaient, en même temps que les qualités des paysans, leurs défauts habituels : une certaine étroitesse de vues politiques et un désir parfois exagéré d'économies, afin de dégrever autant que possible la terre. Ce parti agrarien ne tarda donc pas à manifester une indépendance très grande à l'égard du gouvernement; d'autre part, les adversaires de la réforme de 1865 lui pardonnaient difficilement de l'avoir fait aboutir. Ces diverses oppositions obligèrent successivement divers membres du conseil à se retirer, et les dernières années du règne furent assombries par des difficultés politiques qui, pour n'être pas très graves, n'en affectèrent pas moins le roi, et d'autant plus profondément qu'il avait conscience de ne les avoir point méritées.

Charles XV mourut à Malmö, le 18 septembre 1872, laissant le trône à son frère Oscar II.

La question norvégienne sous Oscar Ier et Charles XV. — L'histoire proprement norvégienne ne fut pas marquée, au temps d'Oscar Ier et de Charles XV, par des événements bien

caractéristiques. Les rapports avec la Suède primèrent presque constamment la politique purement intérieure. Et dans l'histoire de ses rapports, les avènements des souverains ne marquèrent pas de divisions bien nettes. La situation que nous avons exposée, en parlant de Charles-Jean [1], se développa logiquement et aboutit ainsi, sous Charles XV, à l'apparition d'une véritable « question norvégienne ».

Oscar Ier continua les concessions aux aspirations nationales dont son père avait été contraint déjà de donner l'exemple à la fin de son règne. Ce fut lui, notamment, qui prit des décisions relatives aux armoiries et au drapeau de la Norvège : questions peu intéressantes en elles-mêmes mais auxquelles on attachait cependant une réelle importance. Il s'appliqua ensuite à ménager toujours les susceptibilités norvégiennes, mais ses efforts n'empêchèrent point les esprits de se surexciter chaque jour davantage. La Diète suédoise finit par s'émouvoir et un de ses membres demanda une revision de l'acte d'union (1859).

A peu près en même temps, le Storting prenait une résolution bien autrement grave. La constitution de 1814 avait prévu pour la Norvège un gouverneur général qui pourrait être suédois. Les premiers gouverneurs nommés par Charles-Jean le furent effectivement; plus tard, et ce fut là une première concession faite aux susceptibilités nationales, le choix des souverains se porta sur des Norvégiens. Löwenskiöld, qui se retira en 1856, n'eut point de successeur. Les Norvégiens, qui protestaient contre le principe même d'un gouverneur général, ne se contentèrent point de cette situation de fait. Le Storting prit en considération une proposition supprimant la charge et, à la session suivante, — celle de 1859 — cette proposition fut votée par 100 voix contre 2. La portée d'un tel vote ne laissait pas que d'être considérable, car il soulevait et prétendait résoudre une question fort délicate. La Norvège pouvait-elle, de sa propre initiative et sans accord avec la Suède, supprimer le gouverneur général? Les Norvégiens répondaient par l'affirmative en faisant observer qu'il n'était point question du gou-

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 679.

verneur général dans l'acte d'union ; les Suédois ripostaient en déclarant que cette remarque importait peu, et qu'ils étaient évidemment intéressés dans l'affaire. Il s'agissait donc en définitive de savoir si la Norvège était maîtresse de changer à son gré sa propre constitution, même si de tels changements portaient atteinte aux droits de la Suède. Cette question de principe ne fut pas résolue. Le Storting vota, le 23 avril 1860, une adresse au roi, souvent invoquée depuis, et dans laquelle il réservait solennellement les droits de la Norvège. Mais Charles XV préférait ne pas compliquer une situation qui risquait de devenir grave. Il refusa simplement de sanctionner la décision du Storting, et tout en reconnaissant la nécessité de reviser la situation respective des deux pays, renvoya cette revision à une époque indéterminée. Ce n'était là toutefois qu'un expédient; la « question norvégienne » était nettement posée et une crise fatale : elle continua à se préparer lentement pendant toute la fin du règne pour éclater sous Oscar II.

BIBLIOGRAPHIE

Danemark. — **Allen**, *Histoire de Danemark* (trad. Beauvois), Copenhague, 1878, t. II. — **S.-B. Thrige**, *Danmarks Historie i vort Aarhundrede* (Histoire du Danemark au XIXe siècle), Copenhague, 1889-1890, 2 vol. in-8; *Annuaire historique* de **Lesur**; *Annuaire des Deux-Mondes; Annual Register.* — **Boyesen,** *The hist. of Norway*, 1866 (bon résumé). — **G.-A. Gosch,** *Denmark and Germany since 1815*, Londres, 1862. — *Den Dansk-Tydske krig* (La guerre dano-allemande), publication de l'État-major général danois, v. ci-dessus, p. 349. — *Acktenstücke zur neuesten Schleswig-Holsteinischen Geschichte*, Leipzig, 1861. Nombre de pièces se rapp. aux nég. relatives aux duchés sont insérées dans **Martens**, *Nouveau recueil général des traités*, t. XI à XVII. — **Goos** et **Hansen,** *Staatsrecht Dänemarks*, 1889.

Suède-Norvège. — **Säve**, *Sveriges historia* (Histoire de la Suède, t. VI, 1809-1875), Stock., 1881. — **Hildebrand**, *Svenska statsförfattningens historiska utveckling* (Développement historique de la constitution suédoise), Stock., 1896, 1 vol. in-8. — **Dalman,** *En kort återblick på svenska riksdagarne* (Court aperçu des diètes suédoises), Stock., 1861. — **L. De Geer**, *Minnen* (Souvenirs), Stock., 1892, 2 vol. in-8. — **F. von Qvanten,** *Konung Karl XV's Unionsförslag* (Le projet d'Union du roi Charles XV), dans la Revue *Ur dagens krönika*, Stock., 1889.— **Rydin**, *Föreningen emellan Sverige och Norge* (L'union entre la Suède et la Norvège), Stock., 1863. — **Dalman,** *Några ord om Unions frågan...* (Quelques mots touchant la question de l'union et la manière de la traiter); *Underaanigst betœnkning angaaende revision...* (Rapport relatif à la revision de l'acte d'union... déposé par le comité institué par résolution royale du 6 février 1865), Christiania, 1867. — **Aschehoug,** *Staatsrecht*, etc., 1886. — **Berencreutz,** *Droit constitutionnel du roy. de Suède*, Stock., 1886.

CHAPITRE XIII

ÉTABLISSEMENT DU DUALISME AUSTRO-HONGROIS

1859-1871.

I. — Le centralisme libéral.

Le Reichsrath renforcé. — Le ministre Bach[1] n'avait pas eu d'ennemis plus acharnés que les magnats hongrois du parti qu'on appelait « vieux-conservateur ». Ils méprisaient en lui le parvenu, et haïssaient le révolutionnaire, — c'est-à-dire le défenseur, contre toutes les attaques, de l'émancipation des paysans; plus d'une fois déjà, l'opinion l'avait cru sacrifié à leur rancune. Après Solférino, leur heure avait sonné : le premier auquel on offrit le ministère de l'Intérieur fut un des leurs, le baron Jósika; mais un Hongrois, un partisan du dualisme, un adversaire de la centralisation ne pouvait accepter ce poste : au refus de Jósika, le comte Goluchowski, gouverneur de Galicie, y fut appelé. L'empereur, dans le manifeste adressé à ses peuples après Villafranca, avait officiellement condamné la politique des dix dernières années. Des procès scandaleux révélaient au public les concussions de l'intendance militaire et les tromperies de ses fournisseurs. Un emprunt de 200 millions, émis en mars 1860, ne fut souscrit que pour 75 millions. C'étaient surtout les embarras du trésor qui ren-

1. Voir ci-dessus, p. 132 et suiv.

daient impossible la continuation de l'ancien système. Bruck insistait depuis longtemps pour un changement complet; les demi-mesures ne suffisaient plus. Il avait toujours eu de nombreux ennemis : ceux-ci redoublèrent d'ardeur dans leurs attaques. On venait d'apprendre, grâce à un instant d'inattention des bureaux des finances, que l'emprunt national, autorisé pour 500 millions, avait été en réalité émis pour 611 ; ce dépassement avait été approuvé par le souverain : les ennemis du ministre n'en parlèrent pas moins de manœuvres et de tripotages. Ils réussirent à le faire impliquer comme témoin dans le procès des fournitures militaires, et l'empereur lui fit demander sa démission. Bruck n'avait rien à se reprocher, comme une enquête officielle le prouva bientôt; mais, affolé, il se tua (23 avril 1860).

L'ancien régime avait légué au nouveau un corps — le *Reichsrath* (Conseil de l'Empire) — dont les attributions étaient à peu près celles du Conseil d'État français en matière législative. Il comprenait une douzaine de membres ordinaires : on le renforça de membres extraordinaires, une dizaine nommés à vie par l'empereur, trente-huit qui devaient être élus par les représentations provinciales, mais qui, comme celles-ci étaient encore à naître, furent pour cette fois choisis aussi par le souverain : et ce *Reichsrath renforcé* fut invité à donner son avis sur la situation politique en général. Il comprenait une forte majorité de seigneurs, princes et comtes, quelques rares roturiers, industriels, commerçants, avocats, et un certain nombre d'anciens fonctionnaires. Pour obtenir des membres hongrois leur simple présence, le gouvernement avait dû promettre, par la Patente du 19 avril, la restauration des Comitats et de la Diète hongroise, et s'engager à ne point attribuer au Reichsrath de compétence législative. Il devait avoir uniquement voix consultative en matière de finances; aucune initiative, mais le droit de signaler à l'attention du monarque les lacunes de la législation qui lui apparaîtraient au cours de ses travaux. Quelques semaines après sa réunion, l'empereur lui conféra des pouvoirs financiers qu'il n'eut pas d'ailleurs l'occasion d'exercer.

L'unique session du Reichsrath renforcé — mai-septembre 1860

— fut consacrée à l'examen du budget de l'État et des principes de l'administration. Les Hongrois, à leur tête les comtes Szécsen et Apponyi et Georges de Majláth, s'opposèrent à toute autre discussion : ils ne voulaient pas laisser le Reichsrath empiéter sur les attributions législatives qui, selon eux, appartenaient pour la Hongrie uniquement à la Diète constitutionnelle. Dès la première séance, dans une déclaration lue par Apponyi, ils indiquèrent leur point de vue : « La création d'une représentation centrale de l'Empire innove dans les rapports de la Hongrie avec la monarchie : nous n'avons accepté d'y paraître que pour faire preuve d'esprit de conciliation, et démontrer aux autres parties de la monarchie que nos prétentions n'ont rien de contraire à leurs droits et intérêts, non plus qu'à ceux de la couronne et de la monarchie. » Les Hongrois prirent du premier jour la direction des débats : seuls, ils avaient un programme précis et l'habitude de la discussion parlementaire. A leur suite ils entraînaient les conservateurs féodaux de toutes les provinces, qui espéraient bien gagner au triomphe du droit historique la restauration de quelques privilèges; l'opposition ne comprenait guère, avec les anciens fonctionnaires autrichiens, centralistes par habitude d'esprit, que les roturiers allemands, centralistes par intérêt. L'un d'eux, Maager, osa prononcer le mot de Constitution représentative; il fut désavoué par son parti. Des deux côtés on voulait rester dans le vague. Sans réformes, pas de crédit : tout le monde était d'accord sur ce point — mais non sur les réformes à faire. Le seul résultat de la longue discussion politique qui termina la session fut de montrer en présence l'une de l'autre deux tendances irréductibles : la féodale, qui au nom du droit historique réclamait la reconnaissance des droits de la Hongrie, l'autonomie législative et administrative de chaque province comme « individualité historico-politique », et entendait fonder la force de l'Empire sur son unité morale, sur le contentement des peuples; — la bureaucratique, qui, au nom du droit primordial de l'État, prétendait continuer le régime de Bach, en le transposant simplement de l'absolutisme au constitutionnalisme. L'ordre du jour fédéraliste fut adopté à une forte majorité, et l'empereur promit

de peser mûrement les avis du Reichsrath et de faire connaître bientôt sa décision.

Le Diplôme d'octobre. — Elle fut publiée dans le *Diplôme* du 20 octobre 1860. Cette loi fondamentale, « permanente et irrévocable » se rattache directement à la Pragmatique Sanction : elle s'inspire en outre de la nécessité de modifier les institutions politiques en tenant compte des changements survenus dans l'ordre politique et social depuis la publication de la Pragmatique. L'empereur se déclare résolu à partager dorénavant le pouvoir législatif avec des assemblées élues par les sujets : le Reichsrath, pour les affaires, limitativement énumérées, qui sont communes à toute la monarchie; les Diètes provinciales, pour tout le reste; et, le cas échéant, le Reichsrath réduit aux membres non hongrois, pour les affaires qui par tradition sont communes à toutes les provinces excepté la Hongrie. Le nombre des membres élus du Reichsrath est porté à cent : ils sont choisis par l'empereur sur des listes de présentations dressées par les Diètes, à raison de trois candidats par siège. — Des ordonnances impériales du même jour abolirent les ministères de l'intérieur, des cultes et de l'instruction, de la justice. Goluchowski fut nommé ministre d'État, c'est-à-dire ministre de l'intérieur pour la Cisleithanie; le baron Vay, qui avait servi le gouvernement hongrois légal de 1848, devint chancelier aulique de Hongrie, c'est-à-dire ministre de l'intérieur transleithan, et Szécsen ministre sans portefeuille.

Mais les vieux conservateurs se faisaient illusion sur leur influence en Hongrie. La masse de la nation exigeait avant toute entente la reconnaissance formelle des lois de 1848. Deák, devenu le chef du parti libéral modéré, reçut l'offre des fonctions de *Judex curiæ*, la plus haute dignité judiciaire du pays. « Impossible », répondit-il; « je n'ai pas encore en mains l'acceptation régulièrement contresignée de ma démission de ministre de la justice en 1848. » Il pensait avec raison que laisser toucher à une seule loi légalement votée et sanctionnée — comme étaient les lois de 1848 — c'était exposer toute la Constitution aux coups d'État. Les vieux-conservateurs, au contraire, arrêtaient l'histoire de la Hongrie en 1847, et ne

voulaient point reconnaître les lois « révolutionnaires » de 1848. Mais les comitats, où dominait la petite noblesse, réunis en vertu de la patente du 19 avril, chassèrent les fonctionnaires de Bach, arrachèrent des édifices publics les armes impériales, suspendirent l'exécution des lois autrichiennes, élurent aux emplois municipaux les titulaires de 1848. Malgré les instructions de Vay, le mot d'ordre courut tout le pays : ni impôts ni soldats, tant qu'un Parlement constitutionnel — élu d'après les lois de 1848 — ne les aura pas consentis. Les années de 1849 à 1859 étaient purement et simplement rayées de l'histoire de la Hongrie.

De son côté, Goluchowski semblait rayer 1848 de l'histoire de l'Autriche, tant paraissaient surannés et antiques les statuts provinciaux qu'il élaborait. Les Diètes devaient se diviser en ordres; les députés des villes et des campagnes être élus par un suffrage à deux et à trois degrés; les députés nobles porter l'ancien uniforme des États. Moyen efficace assurément de rétablir le crédit public! Au premier rang des mécontents se trouvait la bourgeoisie allemande : ses intérêts matériels, son orgueil national, son ambition politique étaient également blessés. Plusieurs conseils municipaux de grandes villes démissionnèrent en guise de protestation. Or, à ce moment, les événements extérieurs prenaient une tournure qui rendait dangereuse pour la monarchie l'opposition des Allemands. La restauration du duc de Modène et du grand-duc de Toscane, prévue au traité de Zurich, devenait impossible, par suite des annexions du Piémont, que l'Autriche, manque de forces et surtout faute d'argent, ne pouvait empêcher. Les progrès de l'unité italienne rendaient vain l'espoir jusque-là gardé de rétablir l'influence autrichienne en Italie. Venise cessait d'être une base d'opérations pour devenir un poste avancé que le point d'honneur seul commandait de conserver. Il fallait à la dynastie une compensation, et elle ne pouvait la trouver qu'en Allemagne. Le but de la politique extérieure devait être désormais de fortifier les liens qui unissaient l'Autriche à l'Allemagne, de préparer la voie à une union plus étroite. But impossible à atteindre, si l'Autriche n'offrait en échange que sa faiblesse intérieure, et ne

se recommandait devant l'Allemagne que du mécontentement de ses sujets allemands. — Le 13 décembre 1860, Goluchowski fut relevé de ses fonctions, et remplacé au ministère d'État par Schmerling.

Le système de Schmerling. La Constitution de février. — Grâce aux fautes de Goluchowski, la nomination de Schmerling fut accueillie avec faveur même par les Slaves, même par les Hongrois, qui devaient bientôt devenir ses ennemis irréconciliables. Aux uns il apparaissait comme l'homme de l'ordre et de l'autorité : les vieux conservateurs l'avaient signalé à l'empereur, comme seul capable de mettre un terme à l'anarchie déchaînée par le Diplôme d'octobre; les libéraux de toutes nationalités rappelaient que, ministre de la justice sous Schwarzenberg, il avait donné sa démission pour ne pas souscrire à l'abrogation de la Constitution ; les Allemands, en particulier, se souvenaient avec reconnaissance du rôle qu'il avait joué à Francfort en 1848-1849, de son dévouement à l'unité allemande, mais faite avec le concours et sous la conduite de l'Autriche. En réalité, il y avait entre l'opinion et Schmerling un malentendu, qui dura tout le temps de son ministère. La cour ne l'avait appelé que pour reprendre, sous des formes constitutionnelles, la politique de Bach. Imbu de l'esprit du joséphinisme, qui dominait toujours dans la bureaucratie autrichienne, il prenait pour but l'unité de l'État; les institutions libérales n'étaient pour lui que des moyens. Son système devait forcément soulever bientôt l'opposition de toutes les nationalités non allemandes, et, parmi les Allemands, de tous ceux qui avaient pris au sérieux la promesse d'un régime vraiment constitutionnel.

« La Patente du 26 février 1861 prit la place du Diplôme d'octobre. Mais ce n'est pas ainsi qu'on présenta officiellement le rapport de ces deux statuts : abroger purement et simplement, après quelques mois d'existence, une loi fondamentale solennellement garantie, cela n'allait pas. » On présenta donc la Patente comme le complément du Diplôme. Elle en était exactement le contraire : car elle mettait au premier rang l'État au lieu des provinces; elle créait présomption de compétence en

faveur du Reichsrath, au lieu des Diètes; elle faisait du Reichsrath étroit, prévu dans le Diplôme comme occasionnel, une institution permanente, qui enlevait aux Diètes la plupart de leurs attributions; elle donnait enfin au Reichsrath une composition, et par là une importance, toute nouvelle. Elle le divisait en deux Chambres. L'une, la Chambre des seigneurs, était toute à la disposition de l'empereur : sauf des pairs-nés — les archiducs majeurs, les archevêques, les évêques ayant rang de princes — elle ne comprenait que des membres nommés, à titre héréditaire, parmi les grandes familles de l'aristocratie, à titre viager parmi tous les sujets signalés par leurs mérites. La seconde Chambre, dite Chambre des Députés, se composait de représentants élus par les Diètes des diverses provinces : 203 Cisleithans, d'une part, qui formaient le *Reichsrath étroit*; 120 Transleithans — 85 Hongrois, 9 Croates, 20 Transylvains — et 20 Vénitiens, d'autre part, dont la présence transformait le *Reichsrath étroit* en *Reichsrath plénier*. Des ordonnances du 26 février constituaient à nouveau les Diètes cisleithanes, sur le principe de la représentation des intérêts. Les électeurs, censitaires ou capacitaires, étaient rangés en deux collèges, celui des villes et celui des campagnes : en outre, dans chaque province, les grands propriétaires fonciers constituaient un collège à part, et certaines Chambres de commerce recevaient le droit de nommer un ou plusieurs députés. Ces quatre corps électoraux, ou *curies*, nommaient séparément leurs représentants à la Diète; et la Diète elle-même choisissait dans chaque curie un nombre déterminé de délégués pour le Reichsrath. Le cens était variable suivant les provinces; les villes avantagées au détriment des campagnes; la représentation proportionnelle moins au chiffre de la population qu'à la richesse de la province. Ce système compliqué devait assurer aux Allemands, minorité du peuple cisleithan, mais plus riche et plus instruite que les autres nationalités, une majorité artificielle dans les curies des Chambres de commerce, des villes et des campagnes — et en effet, à la première réunion de l'assemblée, 130 des 203 députés cisleithans étaient ministériels, alors que les Allemands ne formaient guère qu'un tiers de la popu-

lation autrichienne ; — et d'autre part, par la création de la curie de la grande propriété, où dominait l'aristocratie autrichienne avant tout loyaliste, assurer l'influence prépondérante de la cour et de la politique dynastique dans la Chambre basse. Au surplus, pour le cas improbable d'une surprise, la Patente contenait un article 13 qui, en autorisant le ministère en l'absence du Parlement à gouverner par ordonnances, sauf à « en faire connaître au Parlement à sa prochaine réunion les motifs et les effets », suffisait à annuler toutes les autres dispositions de la constitution. — Schmerling ne mérite pas seul tous les reproches qu'on a faits à son œuvre. Il subit souvent, au moment de prendre une décision importante, l'influence directe de la cour, et eût peut-être, laissé à lui-même, adopté certaines dispositions plus libérales. Mais, telle qu'elle se présentait aux peuples de l'Autriche, la Patente de février méritait les reproches, qu'on lui fit bientôt, d'être « hypocrite et immorale », et d'escamoter au profit d'une minorité les droits de la majorité.

La politique allemande : Schmerling et Rechberg. — Le programme de Schmerling comprenait deux parties indissolublement liées : un plan d'organisation de l'Autriche, un plan de campagne en Allemagne. L'ancien ministre de l'empire allemand de 1848, le représentant le plus en vue de la politique de la « Grande Allemagne », avait gardé foi dans son idéal d'autrefois. La transformation de l'Autriche en État constitutionnel, au moins d'apparence, la faveur témoignée aux Allemands, n'étaient dans sa politique que des moyens : le but, c'était de reprendre en Allemagne une action réformatrice de grand style, d'éclipser la Prusse par l'éclat du constitutionnalisme nouveau, de réveiller les sympathies pour l'Autriche qui n'avaient jamais disparu dans les petits États, d'offrir pour appât au sentiment allemand l'unité législative et commerciale, et, comme couronnement de l'œuvre, un Parlement allemand. Pour servir les intérêts autrichiens, Schmerling ne reculait donc pas devant un appel en Allemagne à la puissance révolutionnaire, à l'opinion. Mais la politique allemande de l'Autriche ne relevait pas que de lui. Ministre d'État, il était, par la nature même des choses,

ministre des affaires étrangères, mais pour partie seulement. En arrivant au pouvoir, il avait trouvé installé comme titulaire du portefeuille le comte Rechberg, qui avait succédé en 1859 à Buol. De Rechberg à Schmerling, il y avait toute la différence d'un bon diplomate de carrière à un homme d'État. Schmerling comptait avec et sur le sentiment national allemand; Rechberg ne connaissait que les cours. Il était strictement conservateur dans son programme, d'allures toutes metternichiennes. Il croyait que l'Autriche, occupée en Hongrie et en Italie, n'avait pas la force nécessaire pour entamer en Allemagne une lutte avec la Prusse, et eût préféré établir avec cette puissance une entente qui, laissant reposer la question allemande, eût donné à la monarchie un allié dans les affaires européennes. Le calcul était peut-être mauvais, et le plan de Schmerling d'autre part peut-être trop risqué; la pire des politiques, en tout cas, c'était d'hésiter sans cesse entre l'un et l'autre. C'est précisément ce qu'on fit.

Schmerling l'emporta d'abord. La note du 2 février 1862, le plan du congrès des princes de Francfort en 1863, furent des succès de sa politique, soutenue jusque dans le ministère des affaires étrangères par les plus influents des subordonnés de Rechberg. Mais pour l'exécution c'était à Rechberg que s'adressait l'empereur. Seul, il accompagna François-Joseph à Francfort : Schmerling déplaisait au souverain par sa raideur et ses airs de supériorité. Rechberg, comme de juste, ne fut pas outre mesure marri de l'échec du congrès. A son tour, il fut mis à même d'appliquer ses idées : elles conduisirent l'Autriche à se lancer de concert avec la Prusse dans l'aventure des duchés. L'opinion au Reichsrath était ouvertement hostile à cette politique; le gouvernement de Bismarck, à ce moment en plein conflit, ne lui inspirait ni sympathie ni confiance. Schmerling dut intervenir à plusieurs reprises pour défendre un collègue dont il ne partageait pas les idées. Mais leur collaboration était devenue impossible, et Rechberg se retira le 27 octobre 1864. Il fut remplacé par le général comte de Mensdorff-Pouilly, sans autre titre que sa naissance et son alliance avec des maisons souveraines, sans autre programme

qu'une obéissance passive aux ordres de son souverain. Mensdorff eût été plutôt partisan de la politique de Schmerling; mais il n'était qu'un instrument dans la main du comte Maurice Esterházy, ministre sans portefeuille, le plus influent des conseillers de l'empereur. « Je n'entendais rien à la politique », dit-il plus tard, « et je l'avais dit à l'empereur. Mais j'étais général de cavalerie, mon souverain m'avait commandé de me charger du ministère, il me fallait bien bon gré mal gré me laisser flanquer d'un diplomate de métier, à qui manquait le courage d'accepter la pleine responsabilité. » Or Esterházy n'était entré au ministère que pour renverser Schmerling; et l'échec de la politique allemande du ministre d'État lui rendait la tâche facile, autant que ses fautes dans la question hongroise.

La Hongrie et la Constitution de février. — La Patente du 26 février dénotait la résolution du gouvernement de ne pas tenir compte des résistances des Hongrois, et d'en venir à bout par la force. Vay essaya en vain de détourner ce coup, en cherchant à rétablir un peu d'ordre dans le pays. Par un rescrit du 16 janvier, il rappela les comitats au respect des lois existantes; mais une conférence politique, tenue sous sa présidence à Pest le 14 février, ne donna aucun résultat. Son échec laissa le champ libre aux centralistes purs, et à Szécsen, dont l'influence réactionnaire contrecarrait dans le conseil celle de Vay : la Patente fut promulguée. Elle portait la signature de Szécsen; Vay avait refusé la sienne. Bientôt d'ailleurs tous deux quittèrent le ministère. Sans appui en Hongrie, trop bureaucrate pour s'entendre avec les vieux-conservateurs, trop centraliste pour pactiser avec les libéraux, Schmerling, par entêtement et par orgueil, inaugura en Hongrie une politique de résistance stérile. Peut-être y était-il condamné par son système : car, si les Hongrois étaient venus occuper leurs sièges au Reichsrath, ils auraient pu, de concert avec l'opposition fédéraliste autrichienne, mettre le gouvernement en minorité. Ce danger parut écarté dès que la Diète de Hongrie se réunit, pour la première fois depuis l'écrasement de la révolution, le 6 avril 1861.

A peine lecture donnée du décret qui nommait le président de la Chambre des députés, un membre protesta contre l'ab-

sence du contreseing d'un ministre hongrois responsable : dès le premier pas, l'Assemblée se plaçait ainsi sur le terrain de 1848. A peine si, dans son discours d'ouverture, Apponyi osa faire allusion à la Patente de février, tandis que le président d'âge célébrait Louis Batthyány, le premier président du conseil hongrois et l'une des victimes de Haynau, comme un martyr et le modèle du patriotisme hongrois. Les magnats vieux-conservateurs, instruits par l'expérience de la dernière année, avaient reconnu qu'ils n'avaient quelque espoir de rétablir leur influence dans le pays qu'en rivalisant d'exigences avec le parti libéral; la cour cependant continuait à prendre leurs avis, et à les tenir pour une puissance. En réalité, dans la Chambre des députés, le parti extrême dominait; et c'est grâce à son abstention seulement que Deák réussit à faire adopter par la Chambre une *adresse* au roi ; les extrêmes, conduits par Ghyczy et Tisza, auraient voulu une simple *résolution*, énonçant les droits, les griefs et les conditions du pays, mais sans s'adresser à François-Joseph, roi illégitime puisqu'il n'avait pas été couronné. L'adresse elle-même ne contenait pas le titre de roi, et n'appelait le *souverain de fait* que « sérénissime seigneur ». Mais il ne consentit à la recevoir que quand les Chambres se furent résignées à le traiter en roi. Pour le fond, elle proclamait que la Hongrie s'en tenait à sa constitution dont la Pragmatique Sanction est une partie ; qu'elle était prête même à aller sur certains points au delà de ses engagements légaux et à s'inspirer surtout de raisons d'équité et de politique; mais qu'en tout cas rien ne pourrait la décider à recevoir des lois d'un Parlement central, à partager ses droits législatifs avec une autre puissance que le roi de Hongrie; or il n'y a de roi de Hongrie que le roi couronné, et la condition du couronnement est l'acceptation de la Constitution dans toutes ses parties. Le roi répondit en invitant la Diète à envoyer ses représentants au Reichsrath, pour y exercer l'influence légitime de la Hongrie sur les affaires communes et en ajournant toute entente avec la nation jusqu'au moment où une revision aurait mis les lois de 1848 en harmonie avec les intérêts de la monarchie. La Diète riposta en refusant de

nommer des députés au Reichsrath, en déniant à ce corps toute compétence à l'égard de la Hongrie, en maintenant la pleine validité des lois de 1848, et en déclarant qu'elle considérait les négociations comme désormais sans objet, « Sa Majesté rendant impossible toute entente ». Le 21 août, elle fut dissoute.

Le Reichsrath, sollicité par Schmerling, prit parti par une adresse contre les Hongrois, et tout en déplorant l'interruption en Hongrie de la vie constitutionnelle, proclama la dissolution de la Diète « fondée en droit et commandée par la nécessité ». Il déclara d'autre part que l'abstention d'un des peuples de l'Empire ne pouvait avoir pour effet de priver les autres de l'exercice de leurs droits; et, passant outre à la protestation de la Diète, le Reichsrath étroit, sous quelques réserves de pure forme, vota un budget qui engageait la Hongrie. Mais les Hongrois reprirent leur tactique de grève financière ; le gouvernement se ruina inutilement en frais pour faire rentrer les impôts par l'exécution militaire. La résistance était unanime parmi les Magyars, et prenait des formes dangereuses : le 5 novembre 1861, le gouvernement militaire et l'état de siège furent rétablis en Hongrie. Le pays, suivant la doctrine officielle, avait par la révolution « forfait » sa constitution; l'empereur pouvait consentir à lui en rendre une partie, mais il avait le droit de mettre à cela des conditions : reconnaissance de la Patente, participation au Reichsrath. Chaque année, lors de la discussion du budget à Vienne, un groupe de députés libéraux allemands des plus avancés et des plus clairvoyants interpellait le gouvernement sur sa politique hongroise et sur les dangers qu'elle faisait courir à l'Autriche. « Nous pouvons attendre », répondait dédaigneusement Schmerling. Mais l'opinion se lassa vite de ce jeu; parmi les Allemands, l'opposition à cette politique passive grandit, et, dans le conseil, le silencieux comte Maurice Esterházy attendait le moment de faire triompher la politique des vieux-conservateurs.

Schmerling ne pouvait, comme Bach, jouer contre les Magyars des nationalités slaves. A amener au Reichsrath les Croates et les Serbes, il eût mis en question sa majorité allemande. Il se borna donc à attirer à Vienne les députés de Tran-

sylvanie. Les représentants des Saxons, par sentiment allemand, ceux des Roumains par rancune contre les Magyars, lui procurèrent une majorité à la Diète de Hermannstadt, et celle-ci procéda aux élections pour le Reichsrath. L'entrée des députés transylvains dans l'assemblée, le 20 octobre 1863, fut saluée des applaudissements de la majorité. Le président de la Chambre célébra, dans une allocution, le triomphe de la Constitution; complété désormais par des Transleithans, si petit que fût leur nombre, le Reichsrath devenait plénier, et le gouvernement lui reconnut en effet bientôt cette qualité. A diverses reprises les nouveaux arrivés remirent les choses au point : ils parlaient avec éloquence de la fidélité de la Transylvanie à l'Empire et à la Constitution, mais surtout des vœux du pays en ce qui concernait ses impôts et ses chemins de fer. Au total, c'était un triomphe fort peu triomphal que Schmerling offrait à la cour, tandis que les magnats hongrois, qu'Esterházy représentait dans le ministère, en fêtaient un autrement grand. Deák, instruit des progrès de l'influence d'Esterházy, publia, à Pâques 1865, dans le *Napló*, un programme de conciliation : renonçant à l'union personnelle pure et simple, il convenait de l'existence d'affaires communes à régler d'accord entre l'Autriche et la Hongrie. En juin, Esterházy, qui, à l'insu de Schmerling et sur l'ordre exprès de l'empereur, était tenu au courant de tous les actes du gouvernement en Hongrie, décida le souverain à faire un voyage à Pest. L'accueil enthousiaste de la noblesse et du peuple, qui savaient que la crise était proche, ne manqua pas son effet : l'empereur, dans une allocution, parla de sa volonté de donner aux peuples de la couronne de Hongrie toutes les satisfactions possibles. Le 26 juin, les ministres apprirent, en même temps que le public, que Georges de Majláth était nommé chancelier aulique hongrois; c'était un désaveu formel de leur politique; ils y répondirent par leur démission.

Le Reichsrath de 1861 à 1865. — Les Tchèques, les Polonais, les Slovènes, les Croates avaient protesté dans leurs Diètes contre la Patente de février, comme contraire à l'esprit et à la lettre du Diplôme d'octobre. Ils parurent pourtant au

Reichsrath, mais en renouvelant leurs réserves. Quand il devint évident que les Hongrois ne s'y laisseraient pas attirer, les Tchèques s'en retirèrent à leur tour. Leurs partis politiques se transformaient à ce moment. La noblesse historique et la bourgeoisie, brouillées depuis l'année de la révolution — Rieger, à Kremsier, avait proposé l'abolition des titres de noblesse — faisaient la paix. Dans les premiers jours de 1861, le comte Clam Martinitz et Rieger conclurent l'entente. La bourgeoisie s'engagea à faire sien le programme du droit historique, et la noblesse — qui n'est en vérité ni tchèque ni allemande — à soutenir les revendications des Tchèques en faveur de leur langue. Mais, par contre-coup, une rupture se produisit parmi les Tchèques. Les Jeunes-Tchèques, conduits par Sladkovsky, reprochèrent à Rieger d'avoir trahi l'esprit démocratique et hussite de leur nation, en s'alliant à la noblesse féodale et cléricale. Les choses en vinrent au point qu'ils songèrent un moment à se rapprocher des Allemands. — Privés au Reichsrath de l'appui des voix tchèques, les Polonais et les Slaves du Sud avaient fort à faire pour défendre les droits des nationalités contre les empiètements du gouvernement : à chaque budget, et dans toute occasion favorable, ils énuméraient leurs griefs contre le régime de Schmerling qui, dans les mêmes termes exactement que celui de Bach, germanisait, non point au nom de la supériorité des Allemands, mais au nom de l'intérêt de l'État. Les plaintes contre la violence faite aux populations slaves dans l'instruction, dans la justice, dans l'administration, ne prenaient pas de fin.

La majorité allemande couvrait sur ce point le gouvernement : sur d'autres, elle se séparait de lui. Impossible pour elle d'obtenir des lois vraiment libérales, en particulier sur la responsabilité des ministres et sur les rapports des confessions entre elles et avec l'État, comme premier pas vers l'abrogation du Concordat. La cour n'en voulait point entendre parler : entre l'assemblée, jalouse de ses droits, et l'empereur, jaloux de son autorité, Schmerling se trouvait sans cesse entre deux feux. Les choses se gâtèrent tout à fait dans la troisième session du Reichsrath, en 1864-1865. La Chambre adopta une

motion du député Berger, tendant à modifier l'article 13 de la Patente, quoique Schmerling eût affirmé que cet article ne serait jamais « l'enfant qui dévore sa mère ». Schmerling et son collègue des finances Plener, sans cesse plus vivement attaqués, se montraient irritables, et les députés les payaient de la même monnaie. Le déficit croissait; malgré les protestations du cabinet, la Chambre raya des millions dans les dépenses de la guerre et de la marine, émit la prétention — inouïe en Autriche — de se faire faire chaque année un exposé diplomatique par le ministre des affaires étrangères, et ajourna son consentement à un emprunt jusqu'à ce qu'on lui donnât la certitude de réformes. Cela était sortir de l'hypothèse même du système de Schmerling, qui n'avait voulu sur une pseudo-majorité fonder qu'un pseudo-constitutionnalisme. Les ministres étaient de fait démissionnaires depuis un mois, et la crise était publique. La session du Reichsrath fut close à l'improviste, le 24 juillet. « Je n'étais pas préparé à cette communication soudaine », dit le président Hasner; et le député baron Pratobevera, après avoir, suivant l'usage, adressé les remerciements de l'assemblée à son bureau, ajoutait : « Nous retrouverons-nous dans cette Chambre, et comment? Cela est aujourd'hui pour nous une énigme. » Chacun savait qu'un changement de régime se préparait.

II. — Le dualisme.

Le « ministère des trois comtes ». Suspension de la Constitution. — Comme à la chute de Bach, les magnats hongrois étaient au premier rang des vainqueurs. Mais leur représentant dans le conseil, Esterházy, était trop irrésolu et trop paresseux pour accepter le pouvoir, et d'ailleurs il valait peut-être mieux que la Hongrie ne parût pas trop dicter sa loi à l'Empire. Un haut fonctionnaire cisleithan, de naissance allemande, mais d'attaches féodales, et par suite réputé favorable aux Slaves, le comte Richard Belcredi, devint ministre d'État. Supérieur à sa caste par l'intelligence et l'instruction, il en avait malheureu-

sement les préjugés : l'État, pour lui, se résumait dans la cour et la noblesse. Maurice Esterházy, au moment de la chute de Schmerling, devait au Trésor des droits de succession considérables, qu'il s'obstinait à ne pas acquitter. Plener avait donné l'ordre de procéder contre lui; mais le nouveau ministre des finances, le comte Larisch, avait d'autres façons que son roturier prédécesseur : Esterházy, dont la fortune était énorme, obtint remise d'une bonne partie de sa dette, et terme pour le paiement du reste. Ce fait, qui ne fut connu que plus tard, montre comment les féodaux entendent l'égalité devant la loi. Toute l'administration de Larisch tendit d'ailleurs à favoriser par des mesures législatives ou administratives la grande propriété, la grande exploitation agricole, qui étaient partout aux mains des nobles. Fort riche lui-même, et très bon administrateur de sa fortune, il traita les finances publiques si cavalièrement que l'agio du métal sur le papier, de deux pour cent sous Plener, remonta très vite à cinquante pour cent.

Le programme du *ministère des trois comtes* — surnom qu'il devait à la collaboration de Belcredi, Larisch et Mensdorff — était celui des féodaux : absolutisme dans les affaires extérieures — par conséquent, la diplomatie, l'armée et les finances remises sans contrôle à la disposition du souverain; — à l'intérieur. autonomie provinciale profitant surtout à l'aristocratie. En Hongrie, Esterházy voulait restaurer le régime de 1847; les nouveautés de 1848 lui étaient odieuses, parce qu'elles établissaient un régime démocratique et parlementaire. Belcredi niait l'existence même d'une Cisleithanie : à cette création de la bureaucratie centralisatrice, il opposait les provinces avec leurs droits historiques. Il ne s'agissait donc pas de restaurer le dualisme, mais de créer une sorte de fédéralisme féodal, où, par la force même des choses, l'influence de la Hongrie eût été dominante. — Le 1er septembre 1865, la Diète de Transylvanie qui avait élu les députés au Reichsrath fut dissoute. Une nouvelle Diète, convoquée dans la ville magyare de Kolozsvar, vota sous la pression populaire l'union complète du grand-duché avec la Hongrie, qui avait été une des conquêtes de 1848. Le 20 septembre, la constitution de février, au mépris des enga-

gements formels qu'elle contenait, fut « suspendue », et l'absolutisme rétabli à titre provisoire. La rupture avec le centralisme était complète : la Patente du 20 septembre promettait aux provinces cisleithanes que le projet d'accord avec la Hongrie, une fois arrêté, serait soumis à leurs représentants légaux — ce qui voulait dire aux Diètes. Les Slaves accueillirent la suspension avec enthousiasme, les Allemands par de violentes protestations. Il était assurément difficile de maintenir la Constitution pour une moitié de l'Empire, en même temps qu'on la revisait dans l'autre. En tout cas, le chaos était complet : la Constitution centraliste, suspendue en fait, existait toujours en droit; la Constitution hongroise, qui en était la négation absolue, était reconnue « en principe », sous réserve de revision; les Diètes cisleithanes, élues sous l'empire de la Patente de février, devaient se prononcer sur cette revision; et le gouvernement, en vertu de la Patente de septembre, exerçait un pouvoir absolu.

La Diète hongroise de 1865. Sadowa. Conclusion du Compromis austro-hongrois. — Les élections pour la Diète hongroise donnèrent au parti de Deák une majorité d'une centaine de voix. Les vieux-conservateurs, les seuls partisans du ministère, étaient en nombre infime : à gauche, au contraire, les *résolutionnistes* de 1861 et le parti de l'indépendance étaient en force. Leur présence donnait à Deák une arme contre le ministère, si celui-ci se montrait trop récalcitrant ou trop exigeant. Le discours du trône et l'adresse de la Diète firent paraître clairement combien on était encore loin de s'entendre. Le gouvernement reconnaissait que les lois de 1848, légalement votées et sanctionnées, faisaient partie de la Constitution; mais il prétendait que la Diète les revisât d'abord, de façon à les rendre compatibles avec les droits de l'autorité royale et l'unité nécessaire de la monarchie : le couronnement ne pourrait venir qu'après. La Diète au contraire, à la suite de Deák, réclamait la nomination préalable d'un ministère hongrois responsable, la reconnaissance non pas seulement en paroles, mais par un acte, des lois de 1848; la revision suivrait, le couronnement achèverait l'entente. Deák se refusait obstinément à quitter le terrain du droit, à se laisser entraîner par la cour sur celui

de l'opportunité. Le jeu des adresses et des rescrits recommença donc, comme en 1861. Il n'aurait pas pris fin de sitôt, si « la source bien connue des Constitutions autrichiennes », comme dit l'historien Springer, ne s'était ouverte. Cette source, c'est la défaite.

La perspective du conflit menaçant avec la Prusse retardait le cours des négociations, loin de le hâter. Le gouvernement escomptait une victoire, qui eût fortement augmenté les chances de l'absolutisme; les deákistes, une défaite de l'Autriche, qui les ferait maîtres de la situation. La propagande révolutionnaire travaillait le pays, comme en 1859, et il ne manquait pas de Hongrois décidés à profiter de l'occasion pour reprendre le plan de Kossuth, et en finir une fois pour toutes avec les Habsbourg. Deák, pour parer à toutes les éventualités, rédigea en hâte un projet de loi qui réglait les rapports entre l'Autriche et la Hongrie, et le fit adopter en principe par la commission de la Chambre. Si l'absolutisme triomphait, ce projet resterait comme la base de négociations futures, qui seraient reprises dans des temps meilleurs; si l'Autriche était vaincue, il constituait l'ultimatum de la Hongrie. Deák avait raison de se hâter. Le 24 juin, l'armée du Sud triomphait des Italiens à Custozza; le 27, le ministère, enhardi par la victoire, prorogeait la Diète. Mais Sadowa suivit de près Custozza. Benedek, qui n'avait accepté le commandement qu'à regret, et qui, effrayé des défauts de ses troupes et de l'incapacité de ses lieutenants, avait jusqu'au dernier moment déconseillé de risquer la bataille, fut défait par les Prussiens le 9 juillet. Le 17, Deák était mandé à Vienne; le 19, la décision de l'empereur était prise. Adoptant les vues de Deák et son projet, il résolut d'attendre jusqu'à la conclusion de la paix, et à ce moment de charger, au refus de Deák lui-même, le comte Andrássy, condamné à mort en 1849 comme complice de Kossuth, de former le premier ministère parlementaire hongrois.

Les féodaux se préparaient à la résistance; mais une influence plus forte vint contrecarrer la leur. La guerre de 1866 avait chassé définitivement l'Autriche, non seulement de l'Italie — à laquelle elle avait virtuellement renoncé depuis 1860, — mais aussi de l'Allemagne. La politique extérieure de la monarchie

était désormais désorientée. Mais trop de liens attachaient à l'Allemagne la dynastie de Habsbourg pour qu'elle consentît à céder le champ aux Hohenzollern après une seule passe. La nomination au ministère des affaires étrangères du baron de Beust, jusqu'en 1866 premier ministre du roi de Saxe, annonça au contraire l'inauguration d'une politique de revanche. Mais celle-ci était impossible tant que l'Autriche ne serait pas sortie des provisoires constitutionnels. Esterházy, à son grand étonnement, fut invité à donner sa démission, et Beust se mit d'accord avec les chefs du parti libéral. Ils s'engagèrent à faire adopter définitivement par la commission de la Chambre le projet de Deák, quelque peu amendé dans l'intérêt de l'unité de la monarchie. Dès qu'ils eurent tenu parole, le ministère Andrássy fut formé, le 18 février 1867. Le 8 juin, François-Joseph fut couronné, dans les formes traditionnelles, roi de Hongrie, après avoir juré fidélité à la Constitution. Ainsi le programme de Deák était réalisé; la *continuité du droit* de la Hongrie avait triomphé.

Beust eut moins facilement raison de Belcredi que d'Esterházy, car le souverain voyait avec faveur une tentative dont il espérait la réconciliation des nationalités cisleithanes toujours en lutte. Belcredi avait dû renoncer à soumettre le Compromis aux Diètes; car une seule d'entre elles, par son opposition, eût pu remettre en question l'accord si péniblement obtenu. Par la Patente du 2 janvier 1868, le Reichsrath étroit fut convoqué, mais sous forme de Reichsrath « extraordinaire »; c'est-à-dire que les Diètes, renouvelées dans l'intervalle, pouvaient élire leurs délégués sans avoir égard au système des curies. Par cette seule disposition, toutes les combinaisons de Schmerling étaient renversées; et, le ministère mettant ouvertement son influence au service des féodaux, une majorité anti-allemande était assurée. Le Compromis voté, le gouvernement aurait eu les mains libres. Mais Deák et ses amis s'opposèrent à ce projet, de crainte que le triomphe des Slaves d'Autriche sur les Allemands n'excitât les Slaves de Hongrie contre les Magyars; Beust fit observer qu'une politique extérieure allemande était inconciliable avec une poli-

tique intérieure slave. Belcredi fut congédié le 7 février, Beust le remplaça et convoqua le Reichsrath ordinaire. Les Allemands triomphaient en Cisleithanie.

Le Compromis austro-hongrois. — Le Compromis de 1867 a constitué, à la place de l'ancien empire d'Autriche, la monarchie austro-hongroise. Il est la charte du dualisme qu'il a, non pas créé, mais organisé à nouveau. Il y avait déjà, sous l'ancien régime, et malgré l'union indissoluble proclamée par la Pragmatique Sanction, dualisme entre la Hongrie constitutionnelle et les États héréditaires soumis au gouvernement absolu. Depuis 1867, au contraire, deux États constitutionnels sont en présence avec droits égaux. L'histoire de trois siècles et l'expérience de 1848 à 1866 enseignaient à Deák et à ses amis qu'il n'y a pas de sécurité pour la constitution hongroise tant que l'absolutisme, insatiable dans ses ambitions, règne à Vienne; et l'article XII de 1867 — la loi hongroise du Compromis — stipule en termes exprès que la Hongrie ne traite avec les autres pays de Sa Majesté que s'ils sont et pour aussi longtemps qu'ils seront en possession d'une représentation constitutionnelle. Mais par là même il devenait nécessaire de donner au dualisme une forme nouvelle.

L'Autriche et la Hongrie — Cisleithanie et Transleithanie — ne sont pas deux parties d'un État, mais deux États. La monarchie ne possède pas certains attributs de souveraineté dont ils sont privés; elle exerce pour eux, par délégation, ceux qu'ils ont mis en commun, et uniquement au regard de l'étranger. L'étranger seul a affaire à l'Autriche-Hongrie; les citoyens sont ou Autrichiens ou Hongrois. Les moyens d'action au dehors, diplomatie, politique commerciale extérieure, armée, marine, sont communs aux deux États. A l'intérieur, ils ont réservé leur pleine souveraineté, s'engageant seulement à suivre les mêmes principes en certaines matières d'ordre économique : le maintien de l'union douanière et commerciale, établie en 1850, rend nécessaire l'unité du système des impôts indirects, au moins dans ses grandes lignes. Pour subvenir aux frais de leur union, ils affectent aux dépenses communes les recettes des douanes, et, si elles ne suffisent pas, alimentent les caisses

communes par des subventions directes. L'union politique, en vertu de la Pragmatique Sanction, durera autant que la dynastie de Habsbourg. Les accords commerciaux et douaniers sont décennaux; la convention financière qui fixe la contribution de chacun des deux États aux dépenses communes, est décennale également. Si les deux Parlements ne s'accordent pas pour la renouveler, le souverain est arbitre entre eux : sa sentence ne vaut que pour un an, mais est renouvelable.

Le souverain représente la monarchie au dehors, commande l'armée, dirige la politique extérieure. Il est assisté de trois ministres communs pour les affaires étrangères, la guerre et les finances communes (qui ne comprennent que des dépenses). Le contrôle parlementaire sur ces ministres est exercé par les Délégations. Chaque année, les deux Parlements élisent, chacun de son côté, une grande commission de soixante membres, vingt de la Chambre haute, quarante de la Chambre basse. Ce sont les Délégations : elles siègent alternativement à Vienne et à Pest, sans se réunir, et ne communiquent en règle que par écrit. Leur compétence est uniquement budgétaire : la monarchie comme telle n'a point de pouvoir législatif. Elles votent les dépenses communes; du chiffre admis, une soustraction retranche le montant des recettes des douanes : la somme des contributions à verser par les deux États apparaît aussitôt, et est répartie entre eux, à raison du taux décennal : 70 p. 100 pour l'Autriche, 30 p. 100 pour la Hongrie de 1867 à 1897; 66 et 34 depuis. Ces contributions constituent pour les deux Parlements une dépense obligatoire, qu'ils n'ont plus à discuter, mais simplement à couvrir. Parité des droits, disparité des charges, voilà donc le principe du dualisme. La Hongrie, au moment du grand règlement de comptes de 1867, était moins peuplée, moins développée économiquement, moins prospère que l'Autriche. Avec plus ou moins de raison et de sincérité, elle rendait responsable de son infériorité le régime de compression qui pesait sur elle depuis dix-huit ans — au profit, disait-elle, et avec la complicité de l'Autriche, en tout cas sans opposition de sa part. Peu importe que l'Autriche ait souffert tout autant sous ce régime : la Hongrie avait des

arguments de droit à faire valoir, l'Autriche seulement des faits à alléguer. Cela faisait une grande différence, et il y parut lorsque les deux États eurent à traiter la question de la Dette. Les Hongrois déclarèrent péremptoirement que tous les emprunts contractés sans le concours de leurs Diètes étaient nuls à leur égard, comme inconstitutionnels, et qu'ils faisaient une grande concession à l'équité en acceptant d'en prendre à leur charge une partie. Les Autrichiens remontrèrent en vain que la plupart des emprunts avaient été contractés pour les besoins de la défense commune, et qu'en particulier les frais de la lutte contre la révolution de 1849 avaient été imposés à la monarchie par les Hongrois seuls. Le Compromis ne venait-il pas de légitimer presque la révolution? Il fallut bien en passer par les volontés des Hongrois : ils ne consentirent qu'à contribuer pour une somme fixe d'environ 30 millions de florins au service des intérêts; l'amortissement, l'unification des innombrables emprunts, un préciput annuel de 25 millions de florins restèrent à la charge de l'Autriche. Elle avait l'habitude des déficits, et l'ère constitutionnelle pouvait bien s'accommoder de ce legs de l'absolutisme. Les Hongrois, au contraire, ils ne s'en cachèrent pas, se refusaient à commencer avec un déficit leur gestion financière autonome. Pour leurs grands projets d'essor national, il leur fallait un crédit vierge.

Le Compromis a été conclu par le gouvernement impérial sous la pression de la nécessité. Les Hongrois étaient maîtres de la situation; ils pouvaient dicter leurs volontés; la sage modération de Deák leur rendit le triomphe plus facile, sans l'amoindrir. Après que la cour et le Parlement hongrois se furent mis d'accord, et après qu'un acte décisif, la nomination du ministère responsable, eut sanctionné l'entente, le Reichsrath cisleithan fut appelé à l'approuver. De la modifier, il ne pouvait plus être question. Les récriminations des centralistes impénitents, les plaintes des autonomistes allemands, qui avaient sous Schmerling lutté pour un compromis dont les conditions à ce moment eussent certes été moins onéreuses, étaient justifiées, mais ne pouvaient être qu'infructueuses. Il est certain que l'Autriche fut sacrifiée à la Hongrie; ce sort lui

aurait été évité, si elle avait su, à temps, montrer autant d'énergie, de patience, d'obstination raisonnée que les Magyars. Mais elle s'était absorbée depuis longtemps dans des luttes stériles, et, divisée, elle avait succombé devant un adversaire uni. De même que les Magyars, au moment de la conclusion du Compromis, avaient pris le rôle dominant et paru faire les concessions alors qu'ils les recevaient, de même, et pour les mêmes causes, ils l'ont gardé depuis : le Compromis de 1867 entraînait nécessairement leur prépondérance dans la monarchie, et l'histoire des trente dernières années n'a qu'à en enregistrer les progrès.

La Constitution de décembre. Le « ministère des roturiers ». Lutte contre le Concordat. — Libre de son choix, le Reichsrath eût sûrement rejeté le Compromis. Mais on savait que, faute d'être accepté de gré, il serait octroyé de force : et Beust, pour prix de l'acceptation, promettait le rétablissement de la constitution en Autriche. Aux lois qui organisaient le dualisme, le Reichsrath en ajouta de sa propre initiative qui instituaient en Cisleithanie un régime vraiment constitutionnel, et il les présenta en bloc à la sanction impériale. Celle-ci fut donnée le 21 décembre 1867, et la Patente de février ainsi amendée devint la *Constitution de décembre*. Le fameux article 13 — transformé en article 14 — était modifié de façon à empêcher désormais, semblait-il, toute nouvelle suspension de la Constitution; la responsabilité ministérielle, vainement réclamée sous Schmerling, était établie; les citoyens recevaient la garantie de leurs libertés fondamentales, les juges de leur indépendance, le Parlement de ses droits. L'Autriche eût été désormais en possession d'un régime constitutionnel, s'il ne lui avait manqué un Parlement qui représentât le pays. La majorité allemande n'avait pas osé toucher aux lois électorales de Schmerling, auxquelles elle devait d'exister. Elle n'avait pas vu ou pas voulu voir la contradiction qu'il y a entre ces deux termes : une majorité frelatée, et un régime sincèrement constitutionnel.

Aussitôt constitué, le nouvel État cisleithan reçut un ministère parlementaire. La bourgeoisie célébra son triomphe,

qu'elle croyait définitif : car les collègues du prince Carlos Auersperg, « le premier gentilhomme de l'Empire », étaient en majorité de simples bourgeois, avocats ou professeurs. Au *ministère des trois comtes* succédait le *ministère des roturiers*. Brestel, ministre des Finances, Giskra, ministre de l'Intérieur, Berger, ministre sans portefeuille, sorte de ministre de l'opinion, étaient des parlementaires de 1848. Brestel remit de l'ordre dans les finances embrouillées à nouveau par Larisch : mais il dut recourir à une conversion forcée qui avait tout l'aspect d'une banqueroute partielle. Giskra et Herbst, ministre de la justice, réorganisèrent l'administration et la justice, en les séparant l'une de l'autre à tous les degrés. La presse redevint justiciable du jury. Une loi militaire, élaborée d'accord avec le gouvernement hongrois, fixa pour dix ans le contingent et établit le service obligatoire. Hasner, ministre des Cultes et de l'Instruction, fit triompher par la loi du 14 mai 1868 le principe de l'instruction obligatoire. Mais le « ministère des roturiers » a attaché son nom surtout aux lois de mai 1868, qui, en abolissant les concessions faites à l'Église en ce qui concerne le mariage et l'enseignement, et en restaurant les droits du pouvoir civil, portaient le premier coup au Concordat. Le pape, dans une allocution célèbre, les déclara nulles et de nul effet : le ministère au contraire et les tribunaux professaient que le Concordat était sans valeur partout où il était en contradiction avec la Constitution. L'opinion réclamait une dénonciation pure et simple. Mais les négociateurs que Beust envoyait à Rome se faisaient les porte-paroles de la Curie plus que de leur ministre. Ils se sentaient soutenus par une plus haute influence. L'évêque de Linz, champion fougueux de la domination de l'Église, fut, pour avoir par une lettre pastorale compromis la paix publique, condamné par le jury à douze jours de prison : sans attendre sa supplique, sans prendre l'avis des ministres, le souverain le gracia, avec remise des suites de la peine.

L'empereur n'avait pas accepté sans répugnance la nécessité du « ministère des roturiers ». La politique anti-concordataire n'était pas de nature à le mieux disposer. Une violente agitation cléricale vint seconder l'agitation fédéraliste déjà très

vive. Les Tchèques, précipités par la chute de Belcredi du haut de leurs espérances, publiaient — 22 août 1868 — leur *Déclaration*, qui déniait à la Cisleithanie tout fondement historique ou légal, tout droit à l'existence : la couronne de Bohême a mêmes privilèges que celle de Hongrie, et les rapports entre elle et les autres États de la dynastie ne peuvent être réglés à nouveau que par une entente entre le souverain et la nation politique bohême. La *Déclaration* remise, les Tchèques instituèrent la grève parlementaire : jusqu'en 1870, ils ne parurent ni à la Diète ni au Reichsrath; déchus de leurs mandats, ils furent réélus. Le peuple prenait parti pour eux, avec une ardeur telle que l'état de siège dut être proclamé à Prague. A Lemberg, la fraction démocratique dirigée par Smolka adoptait un programme analogue; soutenue aussi par le peuple, elle eut raison des hésitations de la noblesse, des résistances du groupe gouvernemental qui obéissait à Ziemialkowski, et fit adopter la *Résolution* de septembre 1868, qui demandait la restriction de la compétence du Reichsrath aux seules affaires communes, l'institution en Galicie d'une justice autonome et d'un gouvernement responsable. Les Slovènes s'agitaient de leur côté; les Italiens de Trieste provoquaient des émeutes, et les Serbes des bouches de Cattaro, pour échapper à l'application de la nouvelle loi militaire, commençaient une insurrection armée. C'était bien contre la Cisleithanie elle-même qu'était dirigé le mouvement des nationalités; et il était assez grave pour faire réfléchir le gouvernement et ses partisans. On amadoua les Polonais par la concession, faite à contre-cœur, de l'emploi de leur langue comme langue officielle en Galicie, et d'une extension de la compétence législative de leur Diète; ils prirent cela, et continuèrent de réclamer le reste. On offrit à peu près la même chose aux Tchèques (sauf en ce qui concerne la langue), et de plus un portefeuille : ils ne daignèrent même pas répondre. Le ministère était divisé : Beust travaillait sous main à une entente avec les Tchèques, et ses menées avaient déjà eu pour conséquence la démission de Auersperg. Une minorité dans le cabinet, Taaffe, président du conseil, Berger, Potocki, ministre de l'agriculture, soumit à l'empereur un programme de conci-

liation; la majorité présenta un contre-mémoire qui préconisait la résistance : l'empereur décida en sa faveur, et la minorité se retira. Hasner devint président du conseil, le 1er février 1870. Mais les vainqueurs n'avaient pas confiance en leur triomphe. Giskra, ayant échoué dans ses tentatives de négociations avec les Tchèques, démissionna le 22 mars. Le Reichsrath avait, au début de l'ère nouvelle, voté une loi qui autorisait le gouvernement, dans les provinces où les Diètes se refuseraient à élire les députés au Reichsrath, à faire procéder à des élections directes. Le cabinet présenta une loi qui permettait les élections directes, non pas seulement dans une province entière, mais dans tout arrondissement dont le député refusait d'occuper son siège. Le coup, dirigé contre les *déclarants*, menaçait en même temps les Polonais, dont la *résolution* venait d'être rejetée par une commission du Reichsrath. Un exode général fut la réponse des Slaves. Le Parlement se trouva réduit à une centaine de membres allemands. Sans majorité sérieuse, contraint au même moment de traiter avec les insurgés dalmates, qu'il n'avait pu réduire, le ministère était dans une situation intenable. Il démissionna le 4 avril, pour faire place à la minorité sous la présidence de Potocki.

La Hongrie sous le ministère Andrássy. — La reconnaissance du dualisme dans sa forme nouvelle imposait à la Hongrie une tâche de réorganisation nationale et politique. En vertu du Compromis, la Transylvanie et la Croatie étaient définitivement réunies à la couronne de Saint-Étienne : mais il fallait déterminer quelle serait leur situation dans l'État hongrois. La Transylvanie fut purement et simplement annexée à la Hongrie : elle comptait un demi-million de Magyars, que leurs compatriotes ne voulaient pas abandonner à la domination de la majorité roumaine. Le grand-duché perdit son ancienne autonomie, les Saxons leurs antiques franchises municipales : la Transylvanie ne fut plus qu'une expression géographique. En Croatie, le souvenir de 1848 commandait aux hommes d'État de Pest la prudence : une Croatie mécontente pouvait devenir dangereuse, si quelque jour la cour, par un revirement toujours possible, essayait d'un retour au centralisme ou à l'absolu-

tisme. D'ailleurs, il n'y a que peu de Magyars dans la population de la Croatie, presque entièrement slave. Un compromis fut conclu en 1868. Dans toutes ses affaires intérieures, la Croatie devait être entièrement autonome, ne recevoir ses lois que de la Diète d'Agram : le pouvoir exécutif était confié au ban, responsable devant la Diète, et nommé par le roi sur la présentation du ministère hongrois; le cabinet de Pest comprendrait toujours un ministre croate, chargé uniquement des affaires de la Croatie. Les questions militaires, financières et commerciales sont seules communes entre la Hongrie et la Croatie : elles ressortissent du Parlement hongrois, renforcé spécialement pour ces occasions de délégués de la Diète croate, 29 dans la Chambre basse, 2 dans la Chambre haute (40 et 3 depuis la provincialisation des Confins); 4 des premiers et l'un des seconds doivent faire partie de la Délégation hongroise. 45 pour 100 des recettes de la Croatie — avec un minimum garanti de 2 200 000 florins — sont affectés à ses dépenses intérieures. La majorité de la population était contre toute union avec la Hongrie; il fallut pas mal de pression, d'arbitraire et d'illégalités pour faire voter ce compromis; et la Diète suivante, élue en 1871, se composa en grande majorité de « nationalistes » déclarés, qui en réclamèrent l'abolition. Mais même celle qui l'avait voté éleva à plusieurs reprises des protestations contre la façon injuste dont il était appliqué, et des manifestations anti-hongroises d'un caractère assez grave eurent lieu à Agram. L'agitation nationale croate aboutit à un soulèvement, d'ailleurs vite réprimé, dans les Confins, alors en pleine désorganisation. Ce cordon établi contre la peste et contre les Turcs n'avait plus de raison d'être : entre 1870 et 1872, l'administration militaire fut successivement remplacée par l'administration civile, une partie des Confins incorporée à la Hongrie, l'autre à la Croatie; en compensation de cet accroissement de territoire, la Transleithanie consentit à augmenter d'environ 2 pour 100 sa quote-part dans les dépenses de la monarchie. La loi des nationalités (1868) établit définitivement la prépondérance de la langue magyare, seule langue d'État en Hongrie (la Croatie exceptée) : les autres langues doivent se contenter

d'être admises dans la vie municipale. Les Magyars jugent leur loi très libérale; les nationalités, depuis trente-cinq ans, dénoncent sans relâche la tyrannie magyare.

L'institution définitive d'un régime parlementaire rendait nécessaire de grandes réformes organiques, destinées à assurer plus d'unité à l'État et plus d'autorité à ses organes : en particulier, il importait de restreindre la liberté presque illimitée des comitats, qui prêtait à de grands abus aux dépens de l'ordre et de la légalité. Mais d'autre part la petite noblesse, qui dominait dans les assemblées des comitats et tirait profit de ces abus, était résolue à les défendre; et par tous les moyens elle favorisa les candidats de gauche, opposés aux réformes moins par amour des institutions anciennes que par haine de la droite et du gouvernement. La majorité deákiste sortit diminuée des élections de 1869, mais assez forte encore pour faire triompher son programme. Elle adopta successivement les projets de réformes du ministre de la justice et ceux du ministre de l'intérieur. Les premiers retiraient aux comitats le pouvoir d'élire les juges, et instituaient une magistrature nommée, dont les membres, qui devaient avoir fait preuve de leurs capacités juridiques, étaient entourés de toutes les garanties désirables d'indépendance; les seconds réorganisaient l'administration des comitats, augmentaient quelque peu les attributions des représentants du pouvoir exécutif, restreignaient le droit de remontrances, dont il avait été fait sous l'ancien régime un usage si immodéré. Sur plusieurs points, le ministère échoua devant l'opposition des magnats, et la question de la réforme de la Chambre haute commença dès lors à se poser. Mais il n'était pas encore temps de la soulever : le gouvernement avait assez d'autres embarras. La gauche attaquait à toute occasion le Compromis : elle chercha à exploiter contre lui les souvenirs de 1848, et contre l'influence de Deák celle de Kossuth. Mais d'anciens partisans du « gouverneur » prirent la défense de Deák; Perczel, Klapka, d'autres généraux de la révolution étaient ralliés au gouvernement : ils acceptaient des commandements dans l'armée territoriale des Honvéd, qui en vertu du Compromis ne relevait que du gouvernement et du Parlement hon-

grois. La cour d'ailleurs rendait à Andrássy la défense facile. Les souverains affichaient leur sympathie pour la Hongrie, au point de blesser quelquefois les Autrichiens. 1848 paraissait oublié, et presque plus : les ministres assistaient au service célébré en mémoire de Louis Batthyány, la victime de Haynau. Quelques conflits s'élevèrent, les premiers temps, entre les généraux autrichiens et les autorités hongroises; le dernier mot resta à celles-ci. La Hongrie avait décidément le vent en poupe : on le vit bien à la tournure que prirent les affaires de la monarchie austro-hongroise.

Le dualisme de 1867 à 1871. La politique extérieure de Beust. — En conseillant à son souverain d'accepter le dualisme, Beust avait songé surtout à s'assurer toute liberté de mouvements en Allemagne. Il avait une revanche à prendre sur Bismarck. Il arrivait à la chancellerie plein d'idées et de projets : alliance avec la France, collaboration avec l'Italie, réconciliation, au moins apparente, avec la Russie, protection des chrétiens d'Orient. Le renversement complet des traditions de la politique étrangère autrichienne n'était pas à ses yeux un prix trop haut, s'il permettait d'obtenir, soit une victoire sur la Prusse et la restauration de l'Allemagne d'avant 1866, soit au moins la formation, entre l'Autriche et les trois États du Sud, d'une union qui pût faire contrepoids à la Confédération du Nord. Beust conduisit son maître à Salzbourg, pour tâcher d'établir la collaboration de l'Autriche et de la France; il négocia avec Florence, pour s'assurer, au cas d'une guerre, contre toute surprise du côté de l'Italie; il offrit à la Russie la liberté de la mer Noire, en vain, puisque la Russie était sûre de l'obtenir bientôt à moindres frais grâce à son entente avec la Prusse; il décida la Porte à évacuer la citadelle de Belgrade, et se posa en bienfaiteur de la Serbie. En Allemagne, il prenait à l'égard de la Prusse une attitude presque provocante. Il tolérait les menées de la cour de Hanovre, réfugiée à Hietzing, près de Vienne, d'où, sous l'œil bienveillant de la police autrichienne, elle lançait des émissaires et des pamphlets. Les relations de Vienne avec Berlin étaient par moments très tendues; entre les officieux des deux parts c'était une guerre continuelle. Il était

clair que Beust spéculait sur le prochain conflit franco-prussien, et qu'il se préparait à la lutte. Mais la Hongrie, loin de s'intéresser à ses plans de politique allemande, les combattait sous main. Peu lui importaient les souvenirs qui attiraient les Habsbourg vers l'Allemagne. Elle ne considérait que son intérêt, et celui-ci commandait au contraire de rompre les liens qui unissaient encore la maison d'Autriche à son ancien empire. Un triomphe en Allemagne eût pu trop facilement tourner la tête aux « noir et jaune », et mettre en péril la jeune indépendance de la Hongrie. Supposé même que la cour n'eût point de ces arrière-pensées, c'était déjà trop pour la Hongrie que la politique de Beust regardât vers l'Occident, tandis que les intérêts hongrois sont concentrés en Orient. Mais le dualisme lui offrait des moyens de défense. Andrássy sut jouer de la Délégation hongroise, et se retrancher derrière ses prétendues volontés, que lui-même dictait. La composition des Délégations donne un grand avantage à la Hongrie : les quarante délégués de la Chambre basse transleithane sont élus — sauf les quatre Croates — sur une seule liste par la Chambre entière, et constituent une majorité homogène. Du côté autrichien, au contraire, les délégués sont élus isolément par les députés de chaque province. La Délégation comprend ainsi nécessairement des opposants, non point seulement sur le terrain politique mais sur le terrain national, et se trouve par là même en état d'infériorité. Quand les deux Délégations ne peuvent se mettre d'accord, elles doivent, en vertu des lois du Compromis, se réunir en une séance commune, pour voter, sans aucune discussion, sur les chiffres proposés. Tandis que la délégation hongroise reste compacte, la cour peut toujours détacher de l'autrichienne quelques grands propriétaires ou quelques Slaves qui ont besoin de sa bienveillance, et déterminer ainsi une majorité. L'expérience en fut faite dès 1869. Contre la volonté de la majorité des délégués autrichiens, le budget militaire fut voté tel que le demandait le ministère. Les Hongrois se donnaient ainsi les gants du plus pur loyalisme; ils installaient leurs compatriotes, au nom de la parité, dans les administrations communes, contrecarraient en même temps

les intentions belliqueuses du chancelier, et mettaient la main peu à peu sur la politique extérieure de la monarchie. Les événements de 1870 assurèrent leur triomphe. Déconcerté par l'attaque trop prompte de la France, tenu en respect par les menaces de la Russie, Beust, après Sedan, n'avait plus à espérer de succès en Allemagne. La question allemande définitivement réglée au profit de la Prusse, il ne restait à l'Autriche qu'à se retourner vers l'Orient : la Prusse avait tout intérêt désormais à l'appuyer de ce côté. Du coup, la Hongrie devenait le facteur dominant de la politique extérieure, et la crise intérieure de l'Autriche, en 1871, ne fit que précipiter un dénoûment inévitable.

Le ministère Hohenwart. Triomphe du dualisme. — Le ministère Potocki n'était qu'un cabinet de transition destiné à préparer les voies à un essai plus complet de fédéralisme. Il ne savait point au juste ce qu'il voulait : il rêvait, semble-t-il, d'un essai de réconciliation des nationalités sur la base d'une application loyale de la Constitution. Des négociations furent entamées avec le parti autonomiste allemand, la seule fraction de la gauche qui fût sincèrement libérale. Des pourparlers eurent lieu entre Potocki et les chefs des Tchèques; mais ceux-ci élevèrent des prétentions trop hautes : la noblesse historique, en ce moment même, accédait à la *Déclaration*, qui devenait ainsi le programme de tout ce qui en Bohême n'était pas allemand. En Galicie aussi, les propositions du ministre furent jugées insuffisantes. Il échouait partout. L'empereur reçut avec bienveillance l'adresse de la Diète de Bohême. Il exprima à la députation qui la lui présentait le souhait que la Diète se décidât à élire les députés au Reichsrath : les partis fédéralistes y auraient la majorité, et pourraient légalement modifier la Constitution; seulement, dit-il, « je ne veux plus rien octroyer ». Mais la noblesse historique ne voulait pas entendre parler du Reichsrath; dans l'intérêt de sa domination, il fallait que la Bohême dût la satisfaction de ses vœux, non à un Parlement, mais à la cour et à l'aristocratie seules. Le grand maréchal de la Diète, comte Nostitz, décida les députés à quitter Vienne sans entrer en négociations avec le gouvernement. Comme

dernière ressource, Potocki tenta la chance d'une dissolution de toutes les Diètes : les élections furent favorables, en Bohême aux *déclarants*, en Galicie aux *révolutionnistes*. Sur 203 sièges du Reichsrath, 75, ceux des Tchèques et de quelques autres Slaves, restèrent vides. Potocki fit place le 7 février 1871 au comte Charles Hohenwart. Son ministère n'aurait point laissé de trace dans l'histoire d'Autriche, si le hasard n'avait attaché son nom à un grand acte : la dénonciation du Concordat. Les décrets du concile du Vatican en fournirent l'occasion. Sous le prétexte que la proclamation de l'infaillibilité pontificale modifiait la condition de l'un des contractants au point d'en faire une personne autre que celle avec laquelle le traité avait été conclu, l'empereur, sur le rapport du ministre des Cultes Stremayr, ordonna le 30 juillet que le Concordat fût dénoncé à Rome. Il avait pesé quinze ans sur l'Autriche.

Le comte Hohenwart, gouverneur de la Haute-Autriche, était, comme Belcredi, un excellent fonctionnaire, d'après Giskra « le modèle des gouverneurs » ; mais, comme Belcredi, il était dominé par ses préjugés de caste. Il était Allemand d'origine, mais son ministère fut surnommé par le peuple de Vienne *ministère des Bohémiens*, parce que deux Tchèques, Jiretchek et Habietinek, reçurent les portefeuilles de l'instruction et de la justice : les journaux allemands tonnèrent contre cette audace inouïe de mettre un Tchèque à la tête de l'administration de l'instruction en Autriche, comme si de droit divin le poste revenait à un Allemand, et Jiretchek, en pleine solennité universitaire, fut sifflé par les étudiants. L'homme à idées du cabinet était le ministre du commerce, Schäffle, un professeur de Tübingen à qui son zèle anti-prussien avait coûté sa place en Wurtemberg, et qui avait été bientôt dédommagé par une chaire à Vienne. Il fut, dans son court ministère, l'initiateur d'une politique depuis reprise avec succès. Le parti libéral allemand a sa force dans la bourgeoisie, dans les classes moyennes : pour l'atteindre, il faut ouvrir l'accès du corps électoral à la petite bourgeoisie, aux artisans, dociles à la direction démagogique que ne dédaignent pas de leur donner noblesse et clergé. Noblesse et clergé eussent été les bénéficiaires du

nouveau système, comme ils devaient l'être du système de Belcredi; les nationalités slaves n'étaient là que pour masquer leurs ambitions.

Le Reichsrath, en majorité allemand, témoigna au nouveau cabinet la méfiance la moins déguisée : Schmerling, en prenant possession de la présidence de la Chambre des seigneurs, l'attaqua ouvertement; à la Chambre des députés, on lui prédit l'échec de sa tentative ou la ruine de l'Autriche. Il déposa un projet de loi qui étendait la compétence des Diètes : la question préalable y fut opposée. Un autre projet accordait à la Galicie la plupart des concessions réclamées dans la *Résolution* : toute la législation intérieure devait relever de la Diète, un ministre galicien siéger toujours dans le cabinet autrichien, les délégués de la Diète au Reichsrath avoir droit de vote en toute affaire, même ne concernant pas la province. Cette dernière disposition surtout provoqua les critiques des Allemands : il semblait que le ministère voulût se constituer ainsi une majorité toujours dévouée. Sur une interpellation, Hohenwart se déclara prêt à accorder à la Bohême les mêmes concessions, si elle voulait s'en contenter. La Chambre, par une adresse, dénonça à l'empereur la pernicieuse politique de ses ministres : l'empereur prit parti pour eux. La gauche voulut rejeter le budget : mais les grands propriétaires, dans leur loyalisme toujours inquiet, refusèrent de s'associer à un acte aussi révolutionnaire. A peine en possession de son budget, le ministère prorogea le Reichsrath. Il avait désormais les mains libres. Le programme du compromis bohême fut arrêté : on voulait donner satisfaction au peuple tchèque, pour garantir contre la propagande toujours redoutée de la Prusse la frontière du nord. Le 10 août, le Reichsrath fut dissous, de même que les Diètes des provinces allemandes, de Moravie et de Silésie; la dissolution n'épargna que les Diètes fédéralistes. Les élections, comme toujours, donnèrent la majorité au gouvernement : il était certain désormais d'avoir au Reichsrath les deux tiers des voix, et de pouvoir ainsi reviser à son gré la Constitution. Les minorités allemandes protestèrent et se retirèrent. L'intérêt de la session

se concentrait sur la Bohême. Le rescrit impérial lu à l'ouverture de la Diète contenait la reconnaissance des droits de la couronne de Saint-Venceslas et la promesse de les confirmer par l'acte du couronnement. Mais l'empereur avait des engagements déjà pris vis-à-vis des autres provinces — le Compromis et la Constitution — : il demandait donc à la Diète d'adopter telles mesures qui pussent lui en faciliter l'exécution. La majorité tchèque, restée seule après l'exode des Allemands, adopta sous la conduite de Clam-Martinitz une adresse à l'empereur qui devait accompagner les *Articles fondamentaux*. Ceux-ci réclamaient pour la Bohême une situation identique à celle de la Hongrie : ses représentants dans la Délégation cisleithane devaient être élus par la Diète et non par le Reichsrath; un congrès de délégués des Diètes cisleithanes devait légiférer en matière de commerce et de communications; un Sénat, nommé par l'empereur, exercer les fonctions de gardien et d'interprète de la nouvelle Constitution. Une loi spéciale devait garantir les droits égaux des nationalités, et le règlement électoral de la Diète de Bohême être revisé de façon à assurer leur égalité. La Moravie adhéra aux articles fondamentaux. Mais Beust, dans un mémoire à l'empereur, déclarait que la politique de Hohenwart ébranlait dans ses fondements la monarchie austro-hongroise, et remettait en question le Compromis de 1867. Depuis plusieurs mois, les libéraux allemands travaillaient à obtenir l'intervention des Hongrois. Andrássy, mandé à Vienne par l'empereur, confirma que la Hongrie ne consentirait pas à ce que le Compromis fût soumis, même pour une simple formalité d'enregistrement, à la Diète de Bohême : ayant traité avec la Cisleithanie, elle ne voulait connaître que la Cisleithanie. Les hommes d'État hongrois craignaient surtout le contre-coup du triomphe des Slaves d'Autriche sur ceux de Hongrie. Un grand conseil de la couronne réunit les trois ministres communs et les deux présidents du conseil, le 20 octobre 1871 : le résultat en fut que les Tchèques devaient avant tout reconnaître la Constitution de décembre. Clam-Martinitz et Rieger, appelés à Vienne, s'y refusèrent; le 30 octobre, le ministère démissionna. Beust l'emportait. Huit jours après, l'empereur lui faisait demander sa

démission : son triomphe était trop complet. Le 14 novembre, Andrássy était nommé ministre des affaires étrangères : la Hongrie prenait la direction de la politique extérieure de la monarchie, la période d'essai et de transition était close, le dualisme définitivement établi et reconnu en Autriche, avec toutes ses conséquences.

BIBLIOGRAPHIE

A l'aide des histoires de **Krones** et **L. Leger** (voir ci-dessus, p. 142), on pourra compléter la bibliographie sommaire que voici :

Documents officiels. — Les comptes rendus sténographiques des diverses assemblées : Reichsrath renforcé, Reichsrath 1861-65 et 1867-71; Diètes de Bohême et de Galicie; en magyar, Parlements hongrois de 1861 et depuis 1865. — Supplément au *Staatsarchiv* de Aegidi et Klauhold, 1862.

Journaux et revues. — *Wiener Zeitung* (officiel), *Presse* (officieux), *Neue Freie Presse* (allem. libéral), *Vaterland* (clérical féodal), de Vienne; *Narodni Listy* et *Pokrok*, Prague; *Pester Lloyd*, Pest; *Unsere Zeit*, Leipzig.

Mémoires et correspondances. — **Beust**, voir ci-dessus, p. 318. — **Hasner**, *Denkwürdigkeiten*, 1892. — **Arneth**, *Aus meinem Leben*, 1891. — **B. v. Meyer**, *Erlebnisse*, 1875. — *Dreissig Jahre aus dem Leben eines Journalisten*, 1895. — *Discours de* **Deák**, publiés par Kónyi (en magyar); **d'Andrássy**, publiés par Lederer; *Correspondance*, entre **A. Grün** et **L. Frankl**, publiée par B. v. Frankl-Hochwart; les articles de **E. Kónyi** et **Okolicsanyi**, sur Andrássy, dans la *Deutsche Revue* (avril et mai 1890.)

Écrits de polémique politique. — *Zur Lösung der ung. Frage*, 1860. — **Perthaler**, *Palingenesis* et *Neun Briefe über Verfassungsreform in Oesterreich*, 1860. — **A. v. Kecskeméthy**, *Ein Jahr aus der Geschichte Ungarns*, 1862. — *Drei Jahre Verfassungsstreit*, écrit sous la dictée de **Szécsen**, 1864. — **Palacky**, *L'idée de l'État autrichien* (allemand et tchèque), 1865. — **Lustkandl**, *Ungarisch-österreichisches Staatsrecht*, 1863; *Abhandlungen aus dem österreichischen Staatsrecht*, 1866. — **Deák**, *Ein Beitrag zum ung. Staatsrecht*, 1865. — **Fischhof**, *Oesterreich und die Bürgschaften seines Bestandes*, 1869. — **W. Rogge**, *Oesterreich von Vilagos*, etc., 3 vol., 1872-1873. — **Benedek**, *Nachgelassene Papiere*, 1901. — Voir aussi les ouvrages de **Srb** et **Marczali**, indiqués au tome XII, chap. IV, p. 202.

Ouvrages plus généraux. — Ceux de Luschin v. Ebengreuth, Beer, Rogge (t. II et III), Andrássy, Eisenmann, Denis, cités ci-dessus au ch. IV, p. 142. — **Ulbrich**, *Die rechtliche Natur des öst.-ung. Monarchie*, 1879; *Oest. Staatsrecht*, 1883. — **Tezner**, *Der österr. Kaisertitel*, dans la *Zeitschrift für das Privat-und öffentl. Recht der Gegenwart*, 1898. — **Beksics**, *Der Dualismus...*, dans la *Zeitschrift für ung. öff. u. Privat Recht*, 1895. — **Friedjung**, *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, 1897. — **Biedermann**, *La loi hongroise des nationalités* dans *Revue de droit international*, 1869 et 1870. — **F. v. Krones**, *Moritz von Kaiserfeld*, 1888. — **B. Auerbach**, *Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie*, 1898. — **Eötvös**, *Die Nationalitätenfrage*, 1865.

CHAPITRE XIV

LA RUSSIE

De 1848 à 1870.

I. — La Russie de 1848 à 1870.

Les dernières années du règne de Nicolas Ier (1848-55). — Nicolas Ier apprit la chute de Louis-Philippe avec une très grande satisfaction; il préférait la République à la monarchie de Juillet. Mais sa joie fut vite diminuée par les nouvelles d'Allemagne et d'Italie. Devant l'Europe en feu, la Russie restait la seule force armée au service des principes qui avaient inspiré la Sainte-Alliance. Ce rôle de soldat de la contre-révolution, Nicolas l'accepta sans hésiter. A l'intérieur, il prit les mesures les plus rigoureuses pour empêcher la propagation des idées libérales : à l'extérieur, il intervint partout pour maintenir le *statu quo* politique et territorial de l'Europe de 1815.

La réaction à l'intérieur. — Dans un pays qui n'avait pas d'institutions libérales, la réaction ne pouvait s'attaquer qu'aux doctrines, aux livres et aux journaux qui étaient supposés les propager, aux gens qui écrivaient ou lisaient, c'est-à-dire avant tout, aux professeurs et aux étudiants des Universités. En dehors des mesures prises contre celles-ci et des rigueurs de la

censure, la réaction russe de 1848 n'est marquée que par une seule affaire : le procès de Petrachevski et de ses amis, qui expièrent, le premier par sa condamnation à mort, les autres par leur envoi en Sibérie, le crime d'avoir discuté le problème de l'émancipation des serfs, et peut-être celui de la suppression de l'autocratie. Dostoievski, déjà illustré par ses premiers romans, fut du nombre des condamnés : il ne revint de Sibérie qu'en 1858.

En ce qui concernait les livres et la presse, la censure, déjà si rigoureuse, ne pouvait guère se surpasser elle-même. Pourtant, 1848 ouvre une période nouvelle de son existence. Jusqu'alors les Comités de censure, isolés et indépendants les uns des autres, s'étaient attaqués, sans méthode, à des œuvres de tout caractère, proscrivant, par exemple, les sorties innocentes des slavophiles en faveur du port de la barbe, au même titre que les poèmes licencieux qui pullulaient en Russie. En 1848, ils sont réorganisés, étagés de façon à se surveiller les uns les autres, sous le haut contrôle de la police politique, de la fameuse IIIe section, et une multitude de décisions impériales — il y en a six, rien que pour le mois de juin 1848 — leur indiquent leur nouvelle direction : désormais ce n'est plus seulement aux phrases isolées, aux expressions suspectes qu'ils devront s'en prendre, mais encore et surtout aux opinions politiques, historiques, économiques, exprimées ou sous-entendues, qui pourraient donner lieu à des conclusions sur telle ou telle institution russe, sur le servage surtout — car le gouvernement commence à comprendre que le danger est plus dans les idées de réforme sociale que dans celles de réforme politique. Il va sans dire, d'ailleurs, que la censure est impuissante contre des idées qui se dissimulent, ne sont exprimées nulle part, et pourtant se propagent partout. Affolée par les reproches d'en haut, elle s'en prend à des niaiseries; elle empêche d'écrire la *majesté* de la nature, le mot majesté devant être réservé aux têtes couronnées; elle supprime des tirades patriotiques « qui pourraient être mal interprétées », mais elle laisse passer *Mémoires d'un Chasseur*, de Tourguenief, la satire la plus sanglante qui ait jamais été faite du servage.

Quant aux Universités, le nombre des chaires fut réduit, et aussi celui des étudiants; il ne dut plus y en avoir désormais que 300 par Université, décompte fait pourtant des étudiants en médecine. Le résultat de cette mesure fut qu'en 1853, pour plus de 50 millions d'habitants, il ne restait en Russie que 2900 étudiants, à peu près ce qu'avait, à l'étranger, la seule Université de Leipzig. D'autre part, les professeurs maintenus furent soumis à une surveillance incessante. « Notre position devient chaque jour plus insupportable, écrit l'historien Granovski, en 1850 : chaque mouvement en Occident a pour conséquence, chez nous, de nouvelles mesures répressives. Les dénonciations pleuvent; sur mon compte, en trois mois, on a fait deux enquêtes de police.... Quant aux nouveaux programmes, les jésuites les admireraient. A l'école des Cadets, l'aumônier doit enseigner que la grandeur du Christ consiste surtout dans sa soumission aux autorités; le professeur d'histoire doit exalter les mérites, trop souvent méconnus, de l'empire romain, auquel le principe héréditaire a seul manqué, etc. »

En dépit de cette compression, les idées libérales continuèrent à fermenter dans les classes instruites, tandis qu'à l'autre extrémité du monde russe, dans les campagnes inaccessibles aux idées européennes, les attentats contre les propriétaires se multipliaient, témoignages de l'urgence de cette suppression du servage à laquelle Nicolas Ier avait toujours songé, sans jamais oser l'entreprendre.

La réaction à l'extérieur. — Dès le lendemain de la révolution de Février, Nicolas projeta d'agir contre la France. « Notre commune existence est menacée d'un danger imminent, écrit-il au roi de Prusse. Il faut ne pas reconnaître le gouvernement révolutionnaire de la France, concentrer sur le Rhin une forte armée, etc. » Mais, de même qu'en 1830, l'avant-garde de l'armée russe, l'armée polonaise, s'était retournée contre le corps de bataille; cette fois-ci, l'alliée sur laquelle Nicolas comptait plus que sur toute autre, la Prusse, fit brusquement défection. En mars, éclata la révolution de Berlin, suivie bientôt par celles de Vienne et des autres capitales allemandes. Du coup, le rêve de Nicolas — reprendre le

rôle glorieux et profitable joué par son frère Alexandre, à la tête des armées européennes liguées contre la France — se trouva relégué aux calendes grecques. En mai, le *Journal de Saint-Pétersbourg* annonça que la Russie ne s'ingérerait dans les affaires d'autrui, mais qu'elle ne laisserait modifier par personne, à son détriment, l'équilibre et l'état territorial de l'Europe.

C'est qu'en effet les révolutions allemandes avaient pris, dès le premier jour, un caractère plus inquiétant, pour la Russie, que celle de Paris. A Berlin, les réfugiés de la Pologne russe avaient été accueillis avec enthousiasme : le gouvernement prussien autorisait la réorganisation de la Posnanie dans le sens national polonais. En même temps le Parlement de Francfort posait la question danoise : les revendications allemandes sur les duchés de Schleswig et de Holstein menaçaient de changer l'équilibre des forces dans la Baltique. D'autre part, il était question d'une réorganisation de l'Allemagne dans un sens unitaire, ce qui ne pouvait se faire que par la destruction de la Confédération Germanique et l'exclusion d'une des deux grandes puissances allemandes, Autriche ou Prusse. En Autriche même, les revendications des diverses nationalités menaçaient d'aboutir à la dislocation de la monarchie, et à la formation, en Hongrie et en Galicie, d'États dangereux pour la Pologne russe. Sur le Danube enfin, la révolution de Bucarest préparait la formation d'un État roumain qui barrerait aux Russes la route de Constantinople. Sur toutes ses frontières occidentales, la Russie était menacée de voir disparaître ou s'affaiblir ses alliés héréditaires, et surgir à leur place des États qui seraient tous — on n'en pouvait douter au langage de la presse révolutionnaire — ses ennemis déclarés. La politique d'intervention, à laquelle Nicolas Ier était porté aussi bien par ses convictions que par sa vanité un peu théâtrale, se trouva donc d'accord avec les intérêts de la Russie. Comme jadis, en combattant Napoléon, elle avait paru tirer l'épée pour la liberté des peuples, en 1848, elle eut l'air de combattre pour l'absolutisme : en réalité, elle servait ses intérêts.

En Prusse d'abord, Nicolas Ier use de son ascendant sur

Frédéric-Guillaume pour l'amener à se débarrasser de la constitution qu'il avait octroyée à ses sujets. « Je ne veux pas d'assemblée constitutionnelle à mes côtés », lui écrit-il : et en même temps il met à sa disposition des troupes qui, réunies aux corps prussiens restés fidèles, marcheront sur Berlin pour y écraser la Révolution dans son nid. Il insiste pour que, sans attendre l'intervention russe, le gouvernement prussien se débarrasse « des instruments les plus infâmes de la révolte et de l'anarchie », c'est-à-dire des Polonais, qu'on ne les soutienne plus « dans leur soi-disant nationalité », et qu'on fasse rentrer la Posnanie dans l'ordre des autres provinces prussiennes. Il proteste contre la reconnaissance, par Frédéric-Guillaume, des droits du duc Christian de Schleswig-Holstein-Augustenborg; quelques semaines plus tard, quand les forces prussiennes, unies à celles des autres États allemands, ont envahi les duchés, son ministre à Berlin, Meyendorf, déclare que leur entrée dans le Jutland sera un acte d'hostilité à l'égard de la Russie, et somme le gouvernement prussien de consentir à un armistice. L'armistice obtenu, Nicolas négocie avec l'Angleterre et la France républicaine pour amener un règlement définitif de la question danoise, et le traité de Londres la réglera, en effet, en laissant toutes ses possessions au Danemark.

Dans la question allemande, l'intérêt russe était moins clair. La puissance la plus menacée par la crise révolutionnaire était l'Autriche : les démocrates du Parlement de Francfort travaillaient à l'exclure de l'Allemagne, et la révolte des Hongrois risquait de la démembrer. Or, depuis 1814, la Prusse avait été l'alliée fidèle, presque la vassale des tsars : l'Autriche, au contraire, avait contrecarré leur politique en Orient et, selon toute probabilité, serait contre la Russie le jour où il faudrait liquider l'héritage de « l'homme malade ». Dans ces conditions, l'intérêt russe n'était-il pas de la laisser amoindrir au profit de la Prusse? Nicolas ne le pensa pas. D'abord, une Prusse agrandie serait moins dans sa main que la Prusse des traités de 1814; ses agrandissements ne pourraient se faire qu'aux dépens des petits États allemands, qui subissaient docilement l'influence

russe. Ensuite, une Autriche affaiblie du côté de l'Allemagne, rejetée vers l'Est, n'en serait que plus gênante pour la Russie. Il fallait donc maintenir le *statu quo*. De 1848 à 1850, Nicolas multiplia les instances pour arrêter la Prusse, en même temps qu'il prêtait son armée à l'Autriche pour venir à bout des Hongrois. Quand ceux-ci furent soumis, que Görgey eut capitulé à Világos devant Paskiévitch, et que la Prusse eut abdiqué à Olmutz ses prétentions à l'hégémonie allemande, alors Nicolas intervint pour empêcher l'Autriche de pousser jusqu'au bout son avantage. Il proclama qu'en cas de guerre il ne laisserait pas enlever un village à la Prusse, s'entendit avec elle pour faire échouer le projet de Schwarzenberg, de renforcer le lien fédéral allemand au profit de l'Autriche, et avec la France et l'Angleterre, pour maintenir les vieilles limites de la Confédération, dans laquelle le premier ministre autrichien aurait voulu inclure les États non allemands de son maître. En définitive, si l'Europe centrale se retrouva, en 1852, dans son état de 1815, ce fut à l'empereur Nicolas qu'elle le dut.

A ce moment la Russie était, ou paraissait être, l'arbitre du continent. « L'empereur Nicolas est maître de l'Europe, écrivait le prince Albert au duc régnant de Saxe-Cobourg : l'Autriche est un instrument, la Prusse est dupe, la France est nulle, l'Angleterre moins que rien ». De son côté, le confident du roi Léopold, le baron de Stockmar, constatait que Nicolas avait pris la place de Napoléon Ier; « seulement l'un, pour dicter la loi à l'Europe, faisait la guerre; l'autre maintient sa dictature par la menace ». En réalité, cette apparente dictature était à la merci d'un incident. Les peuples dont la Russie avait comprimé les aspirations lui gardaient une haine sourde : les États qu'elle avait relevés, comme l'Autriche, ne lui pardonnaient pas de ne pas leur avoir livré leurs adversaires. Le gouvernement français était hostile : l'Angleterre voyait avec inquiétude l'accroissement d'influence et de prestige de la Russie. La première tentative de Nicolas pour en tirer parti devait coaliser contre lui ces inquiétudes et ces haines.

Nous n'avons pas à raconter ici la guerre de Crimée. En deux ans, Nicolas vit s'écrouler l'œuvre de son règne. La

Turquie lui résista; la France et l'Angleterre, que depuis si longtemps tous ses efforts tendaient à brouiller, se trouvèrent unies pour protéger les Turcs; la Prusse resta immobile; l'empereur d'Autriche, « d'empereur apostolique devenu empereur apostat », se rapprocha des puissances occidentales. Et pendant ce temps, les armées ennemies envahissaient la Russie: la flotte était détruite : les troupes mangées en route par les maladies, le dénûment, l'impéritie et la malhonnêteté de l'administration, fondaient avant d'avoir abordé l'ennemi. A la mort de Nicolas (28 février / 2 mars 1855), le prestige de la Russie n'existait plus, ni pour l'Europe, ni devant la Russie elle-même, et le règne finissait par une banqueroute.

II. — Alexandre II (1855-1881).

Les débuts du règne. — Quoique âgé de trente-sept ans, le nouvel empereur n'avait jamais eu d'influence sur les affaires. Ce qu'on savait de lui était peu de chose : il avait été élevé par le poète Joukovsky, avait voyagé plus tard dans toute la Russie d'Europe, en Sibérie et au Caucase, où, disait-on, il s'était distingué contre les Tcherkesses. Malgré cet antécédent militaire, il passait pour pacifique, et sur cette réputation, les Bourses des États occidentaux saluèrent son avènement par une hausse générale des fonds publics.

Pourtant il se montra, par ses premiers actes, disposé à continuer la politique de Nicolas. Aux ambassadeurs réunis pour le complimenter, il déclara qu'il persévérerait dans les principes de son père et de son oncle, c'est-à-dire dans ceux de la Sainte-Alliance; que, du reste, il voulait la paix, mais seulement à des conditions honorables. Les négociations continuèrent donc à Vienne, de la même façon que dans les derniers mois de Nicolas, sans avancer. Au fond, malgré ses protestations hautaines, le gouvernement russe souhaitait un accord, que l'épuisement de la Russie rendait chaque jour plus nécessaire; mais il ne pouvait poser les armes avant un événement

militaire décisif. « Prenez d'abord Sébastopol », disait le prince Gortchakof, à Vienne, aux représentants des puissances. Sevastopol fut prise, et quelques semaines plus tard, un succès des Russes, la prise de Kars, vint consoler leur amour-propre et rendre les négociations plus faciles. La paix fut conclue le 30 mars 1856.

Nous n'avons pas à parler ici du traité de Paris. Ce que nous avons à constater, c'est qu'il ouvre une période nouvelle dans l'histoire de la Russie. Le temps de la politique d'intervention est passé : il faut de toute nécessité rester chez soi, refaire ses forces, s'efforcer de remédier aux abus et aux faiblesses révélés par la guerre et, par conséquent, inaugurer une politique intérieure différente de celle de Nicolas. L'opinion publique exigeait l'abandon du système de compression : des multitudes de pamphlets couraient la Russie, sommaient le gouvernement de la mettre au niveau de l'Europe par des réformes libérales. Le terrible *Kolokol* (la Cloche), imprimé à Londres par le réfugié politique Herzen, franchissait la frontière à des milliers d'exemplaires, dénonçait les abus de l'administration et trouvait des recéleurs et des collaborateurs jusque sur les marches du trône. Il faut comparer la Russie de ce temps à la France de 1789 pour se rendre compte de la violence de ce mouvement d'opinion et de l'optimisme naïf des rêves de réforme qui transportèrent la société. Du reste, les *slavophiles*, épris d'un mystique et nuageux passé slave, les *zapadniki*, les Occidentaux imitateurs passionnés de l'Europe, étaient loin de comprendre de même la rénovation de la Russie; mais, à cette heure unique, leurs divergences s'effaçaient dans un élan auquel le gouvernement n'était guère en état de résister.

Alexandre II n'y songea pas. Ce n'était pas qu'il fût un libéral, mais il était convaincu, comme toute la Russie, « de l'intelligence », que la Russie attardée ne pourrait reprendre son rang dans le monde que par une transformation profonde; que cette transformation serait sa gloire à lui, et la restauration du prestige impérial. Le manifeste dans lequel il annonça au pays la conclusion de la paix, parla de conquêtes pacifiques,

de rénovation féconde. Lors du couronnement à Moscou, les proscrits de 1825, les *décembristes*, furent amnistiés; les oukases qui limitaient le nombre des étudiants rapportés; les rigueurs de la censure adoucies. Peu à peu, des hommes nouveaux prirent, dans les ministères, la place des hommes de Nicolas. Mais ces premières mesures n'étaient que la préface des réformes militaires, financières, administratives, politiques, sociales, dont l'accomplissement allait occuper les années de « recueillement » imposées à la Russie par le traité de Paris.

III. — La période des réformes (1857-1863).

L'abolition du servage. — La réforme la plus urgente, c'était la suppression du mal social qui deshonorait la Russie devant l'Europe, compromettait sa sécurité et son développement économique. Nous avons déjà dit que Nicolas Ier avait songé à abolir le servage; mais, pendant son règne, la question fut enterrée dans des commissions : Alexandre, plus hardi, la posa nettement devant les maréchaux de la noblesse, réunis à Moscou, au mois de mars 1856. « Vous le savez, le mode actuel de possession des serfs ne peut rester sans changement. Il vaut mieux abolir le servage d'en haut que d'attendre le moment où il commencera lui-même à s'abolir d'en bas... Je vous prie, messieurs, d'examiner comment cette réforme peut être faite. »

Les paroles de l'empereur furent accueillies avec un enthousiasme médiocre. Les esprits avaient beau être préparés par la littérature à la libération des serfs, c'était là une accoutumance purement livresque, théorique. Les nobles, appelés par l'empereur à résoudre le problème, n'avaient pas de solutions pratiques, et ne se souciaient guère d'en trouver. Il fallut que le gouvernement revînt à la charge. A la fin de 1857, la noblesse des gouvernements lithuaniens ayant demandé l'autorisation de reviser les *Inventaires* qui, depuis le règne de Nicolas, fixaient la position respective des nobles et des paysans, on fei-

gnit de croire, en haut lieu, que les propriétaires lithuaniens étaient disposés à affranchir leurs serfs. L'empereur répondit en les félicitant de leur initiative, et en les autorisant à former un comité pour déterminer les voies et moyens de réaliser la réforme; en même temps, le ministre de l'Intérieur avisa tous les maréchaux de la noblesse, des intentions des Lithuaniens, en ajoutant qu'il accueillerait favorablement les autres demandes de même genre. Cette fois, l'opinion publique prit feu, stimulée par la presse, qui se mit à discuter avec passion les arguments des partisans du servage, des *plantateurs*, comme on les appelait par allusion aux pays à nègres. D'autre part, la noblesse russe n'avait pas l'habitude de l'opposition : elle avait peur du gouvernement, peur des serfs : elle ne se sentait pas sûre des droits de propriété qui lui avaient été conférés jadis sous une condition inexécutée depuis longtemps : à savoir, le service obligatoire de l'État, dont Pierre III avait délivré les nobles en 1762. En définitive, les *plantateurs* se résignèrent à faire contre mauvaise fortune bon cœur, ne fût-ce que pour empêcher les bureaucrates de tourner la réforme à leur guise. La première, la noblesse du gouvernement de Pétersbourg demanda l'autorisation de former un comité pour l'émancipation des serfs : les autres provinces suivirent lentement; celle de Moscou fut une des dernières à se décider.

Du reste, tout en appelant la noblesse à participer à la grande œuvre, le gouvernement n'entendait pas lui en laisser la conduite. Ses délégués furent simplement appelés à assister une commission spéciale, dite *commission de rédaction*, qui devait réunir les avis et rédiger le projet définitif. Le président de cette commission fut le général Rostovtsof, un courtisan; à côté de lui siégèrent des bureaucrates, des *tchinovniks* et, parmi eux, l'homme qui devait être l'âme de la réforme, Nicolas Miloutine, et enfin quelques propriétaires nobles. Il était évident que, dans cette assemblée, on avait cherché à équilibrer les tendances : il y en avait une pourtant qui dominait, la tendance slavophile, que représentaient Miloutine et ses amis et collègues Tcherkasski et Samarine. Ce n'était donc pas sur le modèle de l'Europe que la société russe allait être refaite : les

réformateurs de la Commission de Rédaction désiraient, au contraire, en supprimant le servage, maintenir et renforcer certains traits sociaux — la propriété collective du sol, par exemple — qu'ils considéraient comme caractéristiques de la race slave; et cette tendance ne devait pas peu compliquer une tâche par elle-même déjà très difficile.

Pour certaines catégories de paysans, le problème était relativement simple. Les paysans dits de la Couronne, ceux des apanages, étaient considérés comme des serfs : en fait, leur servage consistait surtout en ce qu'ils payaient, soit à l'État, soit à la famille impériale, des redevances correspondantes — quoique infiniment plus modiques — à celles que les autres serfs payaient à leurs propriétaires particuliers. Pour les affranchir, il suffisait de supprimer ces redevances, de leur reconnaître la propriété des terres qu'ils occupaient, et la faculté de circuler et de travailler librement : ce fut l'œuvre de l'oukase du 20 juin/2 juillet 1858. Une autre catégorie de serfs facile à affranchir était celle des serfs employés au service particulier du maître (*dvorovye*). Ils étaient, en fait, de véritables esclaves, et c'était sur eux surtout que s'étaient exercés les caprices et les cruautés si souvent dénoncées par la littérature : leur affranchissement en bloc, moyennant quelques mesures transitoires, pouvait être réalisé d'un trait de plume. Mais il n'en était pas de même des véritables serfs, des paysans attachés à la glèbe. Pour ce qui concernait leur liberté personnelle, tout le monde était d'accord : les seigneurs consentaient sans trop de peine à abandonner des droits de tutelle, qui souvent n'étaient pour eux qu'une charge désagréable. Mais donnerait-on la liberté à ces serfs, comme le code Napoléon la leur avait conférée en Pologne, en laissant la terre aux seigneurs? Cette solution aurait ruiné les nobles qui, possédant peu de terres, vivaient surtout de l'*obrok*, des redevances payées par ceux de leurs paysans qu'ils avaient envoyés travailler à la ville. D'autre part, les paysans des districts purement agricoles n'auraient pas été réellement affranchis; sans terres, ils seraient restés à la discrétion des seigneurs, à peu près comme au temps du servage. Tous les paysans, du reste, auraient considéré ce

mode d'affranchissement comme une simple spoliation. Ils se croyaient les vrais possesseurs de la terre, et la leur enlever eût provoqué une jacquerie. On ne pouvait pourtant la leur céder sans ruiner et anéantir la classe noble dont l'existence était nécessaire à l'État puisqu'elle lui fournissait l'immense majorité de ses fonctionnaires.

La plupart des comités de la noblesse auraient voulu trancher la difficulté en attribuant aux nobles la propriété de la terre, et aux paysans son usufruit, moyennant des redevances à fixer une fois pour toutes; ils désiraient, en outre, conserver aux seigneurs une partie de leurs droits de police et de justice. Sous l'influence de Miloutine et de ses amis, la Commission de rédaction se rallia à des solutions plus radicales. Elle décida que les communautés paysannes seraient soustraites à l'autorité des anciens seigneurs; que chaque paysan recevrait, en toute propriété, l'enclos où était bâtie sa maison; que la terre cultivée serait partagée entre seigneur et paysans; que le *mir*, la communauté des paysans de chaque village, posséderait collectivement sa portion de terres : que, du reste, pour cette portion de terres, le seigneur recevrait une indemnité en argent, à laquelle l'État contribuerait, si besoin était. Malgré cette dernière clause, les décisions de la Commission se heurtèrent, du côté de la noblesse, à une vive opposition. On leur reprocha d'ébranler le principe sacré de la propriété, d'éveiller dangereusement les convoitises des paysans, de compromettre la sécurité et la prospérité des campagnes, en donnant l'autorité dont avait joui jusqu'alors la classe instruite à des moujiks qui ne possédaient, en dépit des déclamations slavophiles, ni instruction ni moralité. Si vive et si fondée, sur certains points, que fût cette opposition, la Commission de rédaction en eut raison facilement : ceux des délégués de la noblesse dont le langage était par trop libre furent éloignés de Pétersbourg par mesure de police. Le véritable danger était du côté du souverain : Alexandre II avait pris généreusement l'initiative de la réforme; en toute occasion, il s'était montré disposé à aller jusqu'au bout; mais, malgré tout, au dernier moment, il hésitait et concédait en détail aux adversaires de la réforme, nombreux dans son entourage, ce

qu'il avait voulu leur enlever en bloc. Heureusement, la question n'était pas de celles qui peuvent rester longtemps en suspens : le peuple attendait et l'empereur lui-même désirait que tout fût prêt pour l'anniversaire de son avènement. La Commission de rédaction multiplia ses séances de jour et de nuit, rédigea à la hâte un projet, « en tatar », écrit avec humeur Ivan Aksakof, et le manifeste impérial put paraître à la date voulue, en février 1861.

Il débutait par des considérations sur le servage, les causes qui l'avaient fait établir et ensuite l'avaient aggravé, et les efforts de divers souverains pour l'adoucir; l'empereur rendait ensuite au désintéressement de sa fidèle noblesse un hommage qui n'était pas complètement mérité, et proclamait enfin que, grâce à ce désintéressement, les serfs de toute la Russie seraient désormais libres. Mais, dans la pratique, leur affranchissement est subordonné à l'accomplissement de conditions déterminées par dix-sept règlements spéciaux. D'abord les *dvorovye*, les esclaves domestiques, ne seront libres qu'au bout de deux ans accomplis; des précautions sont prises, d'ailleurs, pour que, même au bout de ces deux ans, les propriétaires ne puissent jeter sur le pavé les *dvorovye* vieux et infirmes. Quant aux serfs attachés à la glèbe ou soumis à l'*obrok*, ils recevront la liberté personnelle; le seigneur ne pourra plus ni les vendre, ni leur imposer des redevances et des corvées, ni exercer sur eux aucune espèce d'autorité : de plus, ils deviendront propriétaires, chaque chef de famille, de sa cabane et de son enclos; et le *mir*, d'une portion, variable selon les régions, de la terre jusqu'alors attribuée aux seigneurs. Seulement, avant d'entrer en possession, les paysans devront payer une indemnité à leurs anciens maîtres; ils pourront se procurer l'argent nécessaire en s'adressant au gouvernement qui, capitalisant sur un taux de 6 pour 100 leurs redevances de tout ordre, leur avancera les quatre cinquièmes de cette indemnité, et se remboursera de son avance en quarante-neuf annuités ajoutées aux impôts déjà supportés par le paysan. Pour prévenir toute contestation sur la valeur des terres et des redevances rachetées, il sera procédé, dans chaque domaine, à l'établissement d'un

inventaire. Cette tâche délicate sera dévolue à des magistrats nouveaux, des juges de paix, arbitres élus par la noblesse de chaque district, qui devront assurer le passage paisible et régulier, dans le délai de deux ans, de l'ancien état de choses au nouveau.

En somme, ces dispositions suppriment la tutelle seigneuriale, ce que des légistes d'Occident auraient appelé le *domaine éminent* des nobles; par contre, elles n'entament leur domaine utile qu'avec d'infinies précautions. Le gouvernement n'avait point voulu, en effet, greffer une révolution agraire sur un acte d'émancipation civile, dépouiller une classe au profit d'une autre : il s'était efforcé de trouver un compromis entre des prétentions rivales, de maintenir le *statu quo* des fortunes privées. Cette prudence n'enlève rien à la valeur de l'initiative qui a affranchi 23 millions d'hommes; malgré toutes les restrictions, la réforme russe est encore infiniment plus généreuse que la réforme similaire des pays voisins, de la Prusse et de l'Autriche, où l'on avait donné aux serfs la liberté « toute nue », sans la moindre parcelle de terre.

Naturellement l'enthousiasme ne fut pas universel. Il y eut des mécontents parmi les nobles, en dépit des précautions prises pour dorer leur 4 août. Quant aux paysans, leur déception fut profonde : les mémoires contemporains nous les montrent, pendant la lecture du manifeste, à l'église, baissant la tête, demandant : « Qu'est-ce que cette liberté-là? »

C'est qu'en effet, le trait essentiel de la réforme, pour ses promoteurs, et le plus bienfaisant, l'octroi de la liberté personnelle, n'avait pour les paysans qu'une valeur médiocre. Soumis hier à l'autorité arbitraire du seigneur, ils l'étaient maintenant à celle à peu près aussi arbitraire du mir. Chacun des paysans n'y gagnait pas grand'chose. Ce qui préoccupait le plus les masses, c'était l'octroi, non d'une liberté presque illusoire, mais de la terre. Or, sur ce point, le manifeste impérial trompait cruellement leurs espérances.

Aux yeux des paysans, le noble était, non le propriétaire du sol, mais un usufruitier dont le tsar, pour certains services à lui rendus, leur avait jadis imposé l'entretien. C'était vrai pour

certaines parties de la Russie, ce ne l'était pas pour d'autres, où le noble avait possédé la terre avant les paysans, qu'il y avait amenés et établis à ses frais. Mais quoi qu'il en fût, la conclusion du paysan était toujours la même : que l'abolition du servage, ce serait la disparition du parasite détesté, la suppression de l'*obrok*, de la corvée, des redevances, et, pour finir, la reprise totale du sol : même le terrain sur lequel le noble avait bâti son château, tracé son jardin, creusé son étang, devrait faire retour au domaine de la commune. Les paysans en étaient si convaincus que, dans certains villages, on les vit se réunir et voter qu'en récompense de la bonté montrée par l'ex-seigneur, au temps du servage, la commune lui laisserait son château, sa vie durant.

Il est donc facile de s'expliquer leur surprise et leur colère, quand ils apprirent à quel point la réalité restait en dessous de leurs espérances. Dans beaucoup de provinces, il y eut des troubles; il fallut employer les troupes pour dissiper des bandes conduites, comme à tous les moments critiques de l'histoire russe, par des imposteurs, des *samozvantzy*, se faisant passer, qui pour l'empereur Nicolas, qui pour un prophète inspiré du ciel, etc. Presque partout, pendant plusieurs mois, les paysans opposèrent une résistance têtue, à tous les efforts des juges de paix pour les accommoder avec leurs seigneurs. Ils attendaient le second manifeste, le vrai. Quand enfin ils furent convaincus qu'il n'y avait plus rien à espérer, du moins pour le moment, les arrangements marchèrent assez vite, grâce au désintéressement de beaucoup de nobles, grâce surtout au dévouement et à l'activité des juges de paix. En deux ans, les chartes constitutives de 11 000 domaines, sur 12 000, furent achevées. Quant à la transformation de l'administration des campagnes, dans beaucoup de parties de la Russie, il n'y eut pas immédiatement à s'en préoccuper. Nous avons dit que la suppression de l'autorité du seigneur était subordonnée au payement de l'indemnité du rachat.

Cette immense réforme s'accomplit donc sans secousses. Elle eut pourtant de graves conséquences, mais dont la plupart ne se développèrent qu'à la longue. Les premières années, un

certain nombre de nobles furent enrichis par les indemnités, dont le montant se trouva bien supérieur à la valeur réelle des terres et des redevances qu'elles étaient censées racheter. Il est vrai qu'entre leurs mains imprévoyantes cet argent fondit vite, d'autant plus que le gouvernement, pris de court, l'avançait aux communautés de paysans en titres de rente qui furent tous à la fois jetés sur le marché et perdirent presque moitié de leur valeur. D'autres propriétaires, privés du travail servile dont ils avaient jusqu'alors usé et abusé à volonté, ne se trouvèrent pas en état d'exploiter leurs domaines, déjà grevés d'hypothèques, et furent expropriés par leurs créanciers. Beaucoup de biens nobles passèrent, et continuent à passer entre des mains roturières. Quant aux paysans, souvent leur situation s'aggrava. Du temps du servage, ils jouissaient de droits d'usage qui disparurent le jour où leur terre fut définitivement séparée de celle du seigneur. D'autre part, ils étaient habitués à s'acquitter à l'égard du seigneur, pour une bonne part, en travail et en denrées : il fallut de l'argent pour payer, en sus des impôts toujours plus lourds, les énormes arrérages des indemnités de rachat; or, l'argent étant rare dans les campagnes russes, l'usure s'y développa dans des proportions inouïes. Puis on s'aperçut vite que les lots de terre attribués aux paysans — trois, cinq, sept *dessiatines* de terre (la dessiatine vaut un peu plus que l'hectare), à chaque père de famille, suivant les régions — étaient insuffisants et le deviendraient de plus en plus, en raison du rapide accroissement des familles; il aurait fallu procéder, parallèlement au partage des terres, à l'organisation d'un service d'émigration. Miloutine y avait bien songé, mais il avait été disgracié au lendemain de la réforme, et son œuvre resta inachevée. Enfin l'espèce d'autonomie attribuée aux communes trompa les espérances de ses inventeurs; il n'en résulta, trop souvent, que le désordre et la démoralisation, jusqu'au jour où une réforme en sens inverse, sous Alexandre III, remit l'autorité dans les campagnes entre les mains de la noblesse.

Quoi qu'il en soit de ces conséquences — sur beaucoup desquelles il serait prématuré, même aujourd'hui, de porter un jugement définitif — et tout en reconnaissant leurs erreurs de

détail, il faut rendre hommage aux réformateurs de 1862. En supprimant le servage, ils ont effacé une tache honteuse, supprimé un danger chaque jour plus menaçant; et du même coup, ils ont fait faire un grand pas à cette œuvre d'assimilation de la Russie à l'Europe, qui est, depuis deux siècles, le but principal de l'effort russe.

La réforme judiciaire. — La seconde plaie de la Russie, c'était la justice. Comme l'administration, elle était célèbre par sa vénalité. Toutes les mesures prises pour la rendre relativement honnête, avaient échoué. Ses enquêtes, hérissées de formalités; ses procédures, avec leur multitude de paperasses secrètes; ses jugements, toujours attaquables devant quelque instance supérieure; tout cela n'avait jamais été, pour les juges et les policiers, que l'occasion de pilleries sans fin. Longtemps, l'opinion publique avait vu ce mal avec philosophie : il était admis qu'un juge, mal payé, devait vivre de son casuel, et n'était fautif que s'il prenait, des parties en présence, plus que ne le comportait décemment sa place dans la hiérarchie. Mais, depuis le *Revizor*, de Gogol, la littérature, aussi acharnée contre les concussions que contre le servage, avait changé l'état des esprits. Puis, l'émancipation des serfs, en multipliant le nombre des justiciables des tribunaux, aurait infiniment aggravé les conséquences des vieux abus. De son côté, le gouvernement ne pouvait répugner à une réforme, qu'il avait si souvent entreprise, et on se mit à son élaboration en même temps qu'à la réforme agraire.

Seulement, les deux réformes poursuivies parallèlement s'inspirèrent de principes tout opposés. Tandis que les idées slavophiles inspiraient la nouvelle organisation des campagnes, ce furent les idées des *zapadniki*, des Occidentaux, qui présidèrent à la réforme judiciaire. Il suffirait, pour expliquer cette contradiction, de rappeler le caractère ondoyant d'Alexandre II, et la variété des influences qui s'exercèrent sur lui, mais elle procède aussi d'une autre cause. En matière agraire, les réformateurs trouvèrent devant eux des coutumes populaires dont il leur fallut bien tenir compte : en matière judiciaire, les seuls modèles possibles étaient ceux de l'Europe. Ce fut donc

à elle, à la France et à l'Angleterre surtout, que les réformateurs empruntèrent leurs principes : séparation des pouvoirs administratif et judiciaire; indépendance des magistrats; suppression, devant les tribunaux, des différences de caste; procédure orale et publique, enfin l'institution du jury. Du reste, ils introduisirent dans leur organisation assez de traits originaux pour qu'on ne pût les accuser d'avoir calqué servilement.

D'abord, tout en bas de la hiérarchie, il y eut des tribunaux de canton, élus par les paysans, réservés aux seuls paysans — à moins que d'un commun accord, les deux parties ne voulussent aller devant une autre juridiction — et chargés de juger, non selon la loi écrite, mais selon la coutume orale des villages. La compétence de ces tribunaux rustiques fut naturellement assez restreinte. Ils ne purent connaître, en matière civile, que des causes d'une valeur inférieure à 100 roubles, à moins d'un accord des deux parties pour leur en déférer de plus importantes, et, en matière criminelle, que des disputes, des rixes, des délits d'ivrognerie et de mendicité, des menaces, blessures légères, vols inférieurs à 30 roubles or, etc. Quant aux pénalités mises à leur disposition, ce furent les amendes, jusqu'à concurrence de trois roubles; les arrêts, jusqu'à sept jours; les journées de corvée, au profit de la commune, jusqu'à six ; les coups de verge, jusqu'à vingt.

Une juridiction plus haute fut celle des juges de paix, magistrats choisis par le conseil provincial, le *zemstvo*, sur la liste des propriétaires fonciers qui, dans chaque district, pouvaient justifier d'un cens, variable selon les régions, mais en général peu élevé, de fortune et d'instruction. Ils étaient chargés de juger les causes civiles dont la valeur n'excédait pas 500 roubles, et les affaires criminelles qui ne pouvaient donner lieu à des condamnations de plus d'une année de prison ou de 300 roubles d'amende. Les juges de paix de chaque district, réunis mensuellement au chef-lieu du district, comme en Angleterre, formèrent à eux-mêmes leur juridiction d'appel, soumise, du reste, au suprême contrôle du Sénat.

Enfin, à côté de cette magistrature élective, il y eut une magistrature d'État, sur le modèle de la magistrature fran-

çaise, avec son triple étage de juridictions, tribunal de première instance, cour d'appel, cour de cassation, cette dernière étant représentée par un département spécial du Sénat. Comme en France, les magistrats qui composaient ces tribunaux furent inamovibles; comme en France encore, il y eut à côté d'eux des procureurs, agents directs de l'État et toujours révocables. Mais le système russe eut pourtant des traits particuliers. Le droit de présenter des candidats aux fonctions judiciaires devenues vacantes fut dévolu aux tribunaux eux-mêmes : il est vrai que le ministre de la Justice n'était pas tenu de nommer les candidats des tribunaux. Les juges d'instruction ne furent pas, comme en France, de véritables magistrats, mais, au moins dans les premières années qui suivirent la réforme, des sortes de greffiers révocables. Enfin le ressort des tribunaux fut très étendu : certains d'entre eux eurent tout un gouvernement sous leur juridiction; chaque cour d'appel correspondit à l'une des grandes régions de la Russie : ce qui s'explique, du reste, par la coexistence des tribunaux de paysans et des juges de paix, grâce auxquels les tribunaux d'État furent débarrassés d'une multitude d'affaires.

Enfin, pour les causes criminelles, le jury fut institué, et tous les citoyens purent être appelés à y siéger; à défaut du cens de fortune et d'instruction qu'on ne pouvait exiger des moujiks, un système compliqué de listes et de triages successifs détermina les noms entre lesquels le tirage au sort devait décider.

En apparence, la Russie se trouva dotée d'institutions judiciaires au moins aussi libérales que celles d'Occident. En fait, le bon fonctionnement de la réforme fut souvent entravé par le manque de personnel : on vit des tribunaux dénués de toute instruction juridique, tandis qu'à côté d'eux des jurys se distinguaient par des jugements extravagants. Pourtant, la réforme réussit : si elle ne supprima pas la vénalité, elle la réduisit, et peu à peu elle créa une classe de véritables magistrats. En somme, elle releva le sentiment de la justice dans la magistrature et dans la nation.

La réforme administrative. — A ces réformes, il fal-

lait ajouter une réforme administrative. La guerre de Crimée avait démontré, en effet, combien l'administration était au-dessous de sa tâche : une bonne part des mécomptes et des désastres était due à ses concussions, à sa routine, à son incurie. D'autre part, le gouvernement se savait incapable de la réformer. L'empereur Nicolas, comme tous ses prédécesseurs, s'y était appliqué, et les oukazes les plus sévères, les peines les plus dures, les moyens de contrôle les plus perfectionnés n'avaient abouti qu'à rendre la machine plus lourde, plus vexatoire, plus paperassière, sans rien ajouter à son activité et à sa probité. Le seul moyen d'obtenir un résultat appréciable paraissait être l'association, dans une certaine mesure, des administrés aux administrateurs; l'établissement, dans chaque district et dans chaque gouvernement, d'un contrôle permanent des uns sur les autres : en un mot, l'octroi de l'autonomie provinciale. Aux yeux des réformistes, cette réforme aurait l'avantage, non seulement de vivifier les provinces, jusqu'alors endormies sous la férule de leurs administrateurs, mais encore de préparer les Russes à l'usage de droits de contrôle plus importants. L'autonomie provinciale devait être, dans leur pensée, la préface de la liberté politique.

Sans regarder si loin, le gouvernement avait songé, de longue date, à faire surveiller ses propres fonctionnaires par des fonctionnaires *élus*. Pierre le Grand en avait créé une multitude qui ne lui survécurent guère; plus tard, Catherine II institua des assemblées de la noblesse chargées d'élire certains fonctionnaires locaux, et de reviser les comptes des gouverneurs et sous-gouverneurs. A l'avènement d'Alexandre II, ces assemblées existaient encore avec leurs prérogatives; mais, comme jamais elles n'avaient voulu s'en servir sérieusement, elles ne pouvaient guère être l'instrument de réforme souhaité par l'opinion et le gouvernement. D'ailleurs, elles ne correspondaient plus à l'état nouveau de la propriété et de la société. Il n'y avait plus, comme au temps de Catherine II, une seule classe de propriétaires terriens; maintenant, les roturiers pouvaient posséder la terre; à côté de la propriété individuelle la loi avait reconnu l'existence de la propriété collective des

paysans ; les villes avaient grandi. A ces intérêts nouveaux il fallait une représentation.

Dès 1860, le ministre de l'Intérieur, Lanskoï, ou, pour parler plus exactement, son inspirateur Miloutine, avait préparé un projet qui instituait, dans chaque gouvernement, divers conseils élus. La disgrâce de Miloutine retarda la réforme qui n'aboutit qu'en 1864, après de longs tiraillements, au milieu des embarras causés par l'insurrection de Pologne. Elle créa dans les provinces, mais non dans toutes — en général, les gouvernements de l'ancienne Moscovie furent seuls appelés à en bénéficier — des assemblées, appelées *zemstvo*, mot qui correspond, par son étymologie, au mot allemand *Landtag.* Les *zemstvo* seraient de deux sortes, de district ou de gouvernement, les seconds élus par les premiers, qui devraient eux-mêmes leur origine à un système électoral, variable selon les catégories sociales. Il doit, en effet, y avoir dans le zemstvo des représentants de toutes les classes, des nobles, des paysans, des artisans et des commerçants des villes. Quant à ses attributions, elles sont fort multiples. Le zemstvo nomme les juges de paix, répartit les taxes, veille à l'entretien d'une partie des chemins, est chargé des œuvres d'assistance, d'hygiène, d'une partie des écoles. On peut dire que ses attributions sont celles de nos conseils généraux, plutôt plus étendues, avec cette différence encore que le zemstvo a, ce que n'ont pas nos conseils généraux, une commission permanente, avec des attributions exécutives, qui forme une sorte de ministère.

La création de ces assemblées fut accueillie avec enthousiasme. Pourtant, ici encore, les désillusions ne tardèrent pas à naître. On s'aperçut que certaines élections, celles des députés des paysans par exemple, étaient beaucoup trop soumises à l'influence des fonctionnaires locaux ; que les décisions d'un zemstvo pouvaient être, sinon totalement annulées, du moins considérablement retardées dans leur exécution par le *veto* d'un gouverneur ; que leurs attributions mal définies donnaient lieu sans cesse à des conflits dans lesquels l'administration avait toujours le dernier mot ; enfin, que la loi ne leur avait pas attribué des ressources correspondantes aux charges

dont l'État s'était généreusement dessaisi en leur faveur. Dès leur première réunion, ils se trouvèrent en déficit et durent créer des taxes qui refroidirent singulièrement l'enthousiasme du public, d'autant plus que leur majorité rurale voulut en faire porter le poids, surtout sur la richesse mobilière et la population des villes. De là des conflits et des interventions du gouvernement qui remplissent à peu près complètement l'histoire des zemstvo jusqu'en 1870.

Les réformes agraire, judiciaire, administrative, sont les trois grandes œuvres des dix premières années du règne d'Alexandre II. A côté d'elles, il y en a eu d'autres moins importantes, soit qu'elles n'aient eu rapport qu'à une partie du peuple russe, soit que leurs dispositions n'aient pas duré. Elles tiennent pourtant une place considérable dans l'histoire de cette période du règne.

La réforme universitaire. — Le nouveau règne s'était ouvert par le rappel de quelques-unes des mesures les plus impopulaires de Nicolas Ier, en particulier de celle qui limitait le nombre des étudiants. Mais cette tendance libérale ne dura pas longtemps. Il a toujours suffi, en effet, dans la vie des Universités russes, d'une manifestation des étudiants ou des professeurs pour les désigner aux rigueurs d'un pouvoir soupçonneux, même quand il se pique le plus de libéralisme. L'occasion de la réaction fut, cette fois, l'apparition du livre de Buchner : *Force et Matière*, qui souleva dans la classe instruite, dans l'*intelligence*, un enthousiasme hors de proportion avec sa valeur scientifique. On en prit texte pour accuser les Universités d'être des foyers de matérialisme, et le résultat de cette campagne fut la nomination d'un nouveau ministre de l'Instruction publique, le dévot amiral Poutiatine : avec lui, on revit les examens de fin d'année systématiquement éliminatoires, les renvois de professeurs, la suppression de la publicité des cours, etc.; mais on eut aussi, ce qui ne s'était jamais présenté sous Nicolas, de grandes manifestations d'étudiants, à Pétersbourg et à Moscou, des conflits avec la troupe et des arrestations par centaines. En 1863, Poutiatine, usé par ses rigueurs, fut remplacé par Golovnine, qui rouvrit les Universités fermées, fonda celle d'Odessa,

et leur accorda à toutes, par le statut du 13 juin 1863, une certaine autonomie. Désormais les Universités purent faire elles-mêmes leur règlement intérieur, élire leur recteur, leur conseil de discipline, présenter des candidats aux chaires vacantes, etc. Un peu plus tard, le statut de 1864 réorganisa l'enseignement secondaire et divisa les *gymnases* (collèges) en gymnases classiques, voués à l'enseignement littéraire, et en gymnases réels (*realschule*), le passage par les premiers donnant seul accès aux Universités.

La censure et la presse. — Les mesures libérales prises dans l'enseignement public eurent pour corollaire une nouvelle législation de la presse. Déjà, au début du règne, on avait adouci l'ancienne censure, celle qui défendait, comme injurieuse pour l'autorité, « toute proposition d'améliorer un service public », et la plupart des censures instituées, sous Nicolas, auprès de chaque administration, avaient disparu. Mais il fallut dix ans de tâtonnements pour arriver à la loi de 1865, qui établit pour les journaux russes un régime comparable à celui de la France après 1852. Les journaux purent paraître sans le visa de la censure, mais au risque d'avertissements pouvant entraîner la suppression. Ils eurent, du reste, la faculté de s'en tenir à l'ancien régime, plus sûr pour leurs éditeurs, et presque tous en profitèrent. Quant aux livres, une autorisation préalable ne fut plus nécessaire, mais l'administration conserva le droit de les saisir, quitte à faire décider par les tribunaux si cette saisie devait être levée ou maintenue. Ce régime, médiocrement libéral, qui constituait pourtant un progrès, n'eut qu'une existence éphémère : de nouveaux règlements ne tardèrent pas à l'aggraver.

Telles sont les principales réformes du règne. Il y en eut d'autres par la suite, par exemple la réforme municipale de 1870 et la réforme militaire de 1874; on peut dire pourtant qu'à partir de 1866 la direction du règne change. D'une part, l'état d'esprit unanimement réformiste d'après la guerre de Crimée disparaît : l'opinion se divise; de l'autre, le gouvernement a peur de son œuvre, et l'empereur cesse de prêter aux réformes l'appui de sa volonté généreuse, mais vacillante. Une

période de réaction commence, sous l'influence d'abord des événements de Pologne.

L'insurrection polonaise (1862-1864). — En 1832, Nicolas I[er] avait accordé aux Polonais, à la place de la constitution de 1815, un statut qui établissait un conseil d'État, des conseils de Palatinat, des conseils urbains [1]. Mais ce statut n'avait jamais été appliqué, et pendant les vingt-trois dernières années du règne, la Pologne resta soumise à peu près au régime de la dictature bureaucratique. Elle n'en conserva pas moins sa vie nationale, surtout dans les campagnes. Toutes les fonctions y étaient, en effet, entre les mains de la noblesse, c'est-à-dire de la classe qui conservait le mieux le sentiment national, le souvenir de la grandeur passée, l'espoir de reconstituer le royaume de jadis « d'une mer à l'autre », et la haine du Russe.

Pourtant, la Pologne ne bougea ni en 1848, ni pendant la guerre de Crimée. Au congrès de Paris, il ne fut pas question d'elle. Le bruit courut, du reste, que pour éviter une évocation de la question, les diplomates russes avaient dû faire certaines promesses d'autonomie, d'amnistie, etc. Quoi qu'il en fût de ces promesses, le nouveau régime ne pouvait avoir en Pologne une politique autre qu'en Russie, d'autant moins que la Pologne était le point faible de la frontière russe, et que la dernière guerre venait de montrer l'utilité d'un rapprochement entre Polonais et Russes, dans l'intérêt de la Russie elle-même. Quand il vint à Varsovie, en avril 1856, Alexandre II annonça donc à ses sujets polonais l'ouverture d'une ère nouvelle : « Je vous apporte l'oubli du passé... mais pas de rêverie! Dans ma conviction, vous ne pouvez être heureux que si la Pologne s'attache, comme la Finlande, à la grande famille que forme l'empire russe. » C'était, en somme, la promesse vague d'une autonomie partielle, à la finlandaise. En attendant, le tsar promulgua une amnistie, et nomma un nouveau vice-roi, le prince Michel Gortchakof, l'ancien chef de l'armée de Crimée.

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 328 et suiv.

L'opinion publique russe était favorable à une politique de conciliation; les libéraux, à cause de leurs principes, qui ne comportaient pas d'exceptions ni de restrictions; les slavophiles, parce que les Polonais sont des Slaves, et que ce peuple frère pouvait former, selon l'expression d'Ivan Aksakof, l'État-tampon de la Russie du côté de l'Europe. Mais les Polonais étaient dans de tout autres sentiments : *rouges* ou *blancs*, inspirés par leurs compatriotes émigrés en Occident, ou soumis à l'influence exclusive de la noblesse et du clergé, ils ne concevaient la réconciliation qu'à des conditions irréalisables. L'autonomie, pour eux, c'était la séparation des deux États, polonais et russe, que rattacherait tout au plus un lien dynastique; l'État polonais, c'était, non la Pologne de 1815, la *Kongressovka*, mais la Pologne de jadis, avec ses palatinats lithuaniens, blancs-russes, petits-russes. Pour faire réussir ces revendications, ils comptaient sur les sympathies de l'opinion russe, sur l'Europe, sur Napoléon III, le défenseur attitré du principe des nationalités, sur l'affaiblissement du gouvernement russe, qu'ils supposaient incapable de résister, après les désastres de Crimée, et que, par une singulière contradiction, ils croyaient assez fort pour imposer aux Russes, par simple oukaze, un démembrement de la Russie. Il serait injuste, du reste, d'imputer aux seuls Polonais les difficultés que devait rencontrer un « essai loyal » de réconciliation. L'administration russe elle-même, habituée à traiter la Pologne en pays conquis, devait être un puissant obstacle aux velléités libérales de Pétersbourg et de Moscou.

De 1856 à 1860, le royaume resta tranquille. Toutes les espérances nationales s'étaient concentrées dans la « Société d'agriculture » qui, sous la présidence du comte André Zamoyski, cherchait à réaliser en Pologne à peu près ce que le gouvernement faisait en Russie, sinon l'affranchissement des paysans — ils étaient déjà libres, — du moins l'amélioration de leur sort, et, de cette façon, l'union de toute la nation dans le même mouvement patriotique. En 1860, la crise éclata. La Société d'agriculture s'étant mise à étudier les moyens de transformer les paysans en propriétaires, le directeur de l'Inté-

rieur, Moukhanof, lui interdit de poursuivre son œuvre. Cette défense arbitraire produisit une agitation qui se manifesta lors de la célébration des grands anniversaires de 1830 et 1831. Le 29 novembre 1860, anniversaire du soulèvement de Varsovie, le 25 février 1861, anniversaire de la bataille de Grochov, une foule immense, en habits de deuil, se pressa dans les églises de Varsovie : quand elle en sortit, il y eut, sans qu'elle manifestàt la moindre résistance, des charges de cavalerie, des morts et des blessés. Le 27 février, les mêmes scènes se reproduisirent. Le vice-roi Gortchakof rappela les troupes dans leurs quartiers, permit d'enterrer solennellement les victimes du 27, et laissa circuler dans Varsovie une adresse à l'empereur qui lui demandait le rétablissement, en Pologne, d'un gouvernement conforme aux traditions polonaises.

A Pétersbourg, la nouvelle des répressions inutilement sanglantes de Varsovie avait produit une impression plutôt favorable aux Polonais, et le résultat en fut l'oukaze du 26 mars 1861 qui concéda à la Pologne un conseil d'État distinct, une direction particulière des Cultes et de l'Instruction publique, des conseils de gouvernement, des districts, des municipalités élues, c'est-à-dire à peu près les clauses non exécutées du statut de 1832. La direction de l'Instruction publique fut confiée à un Polonais, le marquis Wiélopolski, partisan de la conciliation; mais, pour atténuer l'effet de ces concessions, le 6 avril, la Société d'agriculture fut supprimée. Ce fut le système du gouvernement — si tant est que l'on puisse appeler cette indécision perpétuelle un système — que de faire alterner les apparences de concessions et les mesures de rigueur, jusqu'au jour où l'opinion russe lui imposa une conduite suivie.

La suppression de la Société d'agriculture devait forcément produire de nouveaux troubles. Le 7 et le 8 avril, des manifestations eurent lieu, demandant le retrait de l'ordonnance de dissolution. Elles finirent comme les manifestations de Février, par une fusillade insensée sur une foule sans armes : la place du Château resta jonchée de morts et de blessés. Mais les manifestations n'en continuèrent pas moins : le 10 octobre, à Horodlo, sur la frontière de la Pologne et de la Lithuanie,

une foule immense, venue des deux pays, célébra l'anniversaire de leur union séculaire. L'humanité du commandant des troupes concentrées à Horodlo empêcha seule un nouveau massacre.

Pendant ce temps, le gouvernement continuait à tergiverser, effrayé successivement et de ses concessions et de ses rigueurs. Au prince Gortchakof, mort à la fin de mai, avait succédé le général Louchmanett, qui lui-même, à la suite de démêlés avec le marquis Wiélopolski, céda la place au général comte Lambert. Celui-ci, catholique, issu d'une famille française, était l'homme de la conciliation; mais on avait eu soin de l'entourer des partisans de la répression à outrance et, le 15 octobre, Varsovie eut une nouvelle journée. La population s'était portée dans les églises pour assister à des services célébrés en mémoire de Kosciuzsko : l'autorité militaire fit bloquer les églises, et la foule épouvantée refusant d'en sortir, finit par les faire évacuer de force, à quatre heures du matin : deux mille arrestations furent opérées. Quelques jours plus tard, après une scène violente avec Lambert, le commandant des troupes, le général Gerstenzweig se brûla la cervelle. Il s'en suivit le rappel de Lambert, la démission de Wiélopolski, une multitude d'arrestations et de déportations. Pourtant la politique de conciliation n'avait pas dit son dernier mot. Au mois de juin 1862, le grand-duc Constantin fut nommé vice-roi, et Wiélopolski reparut à Varsovie, en qualité de vice-président du Conseil d'État et de chef de l'administration civile. Mais il était trop tard pour apaiser les esprits par de simples réformes administratives. A l'appel du grand-duc, les nobles répondirent par la demande de la réunion en un seul corps de toutes les anciennes provinces polonaises; des exaltés attentèrent à sa vie, puis à celle de Wiélopolski. Les mesures de répression recommencèrent : l'une d'entre elles, un recrutement arbitraire, ou, plus exactement, l'arrestation d'un certain nombre de jeunes gens, sous couleur de recrutement, amena l'insurrection. Comme en Vendée, les premiers insurgés furent des réfractaires.

La lutte ne pouvait avoir le même caractère qu'en 1831, alors que la Pologne révoltée disposait d'une armée régulière,

de villes et d'arsenaux. En 1863, il semble bien qu'il n'y ait pas eu, en Pologne et en Lithuanie, plus de six ou huit mille insurgés, partagés en un grand nombre de bandes, qui, en général, ne tenaient pas contre les Russes, toujours plus nombreux, mais se dérobaient à leurs poursuites, grâce aux épaisses forêts, à la complicité de la population et des fonctionnaires originaires du pays. Pendant plusieurs mois, le gouvernement officiel de Varsovie fut tenu en échec par un gouvernement occulte qui, lui aussi, siégeait à Varsovie — on sut plus tard qu'il se réunissait dans une des salles de l'Université, — levait des contributions de guerre, fermait les théâtres, les églises, se tenait en relations constantes avec les chefs de bandes, et faisait exécuter les condamnations à mort prononcées par un tribunal révolutionnaire. Pour venir à bout de ce gouvernement et de sa poignée de soldats, il fallut une armée de 200 000 hommes et la dictature militaire. En juillet 1863, Wiélopolski fut destitué, le grand-duc Constantin rappelé, le général Berg, à Varsovie, Mouravief, à Vilno, investis de tous les pouvoirs, dont ils usèrent avec une énergie sauvage, encouragés d'ailleurs par l'opinion russe, que les menaces de l'Europe et les revendications maladroites des Polonais avaient brusquement déchaînée contre la Pologne. Dans les derniers mois de 1863, les arrestations et les pendaisons se multiplièrent : les bandes furent refoulées vers la frontière de Gallicie, que durent repasser les deux dictateurs successifs de la révolte, Miéroslawski et Marian Langiewicz. En février 1864, le dernier combat digne de ce nom fut livré, près de Wengrow, par le brave Bossak-Hauke — qui devait périr, sept ans plus tard, sur le champ de bataille de Dijon. Quelques bandes firent encore d'héroïques efforts pour prolonger la lutte et donner à l'Europe le temps d'intervenir : elles furent détruites pendant l'été, et, en août, l'arrestation et l'exécution des membres du comité révolutionnaire marquèrent la fin du drame. Le gouvernement pouvait procéder sans obstacle à son œuvre de répression et de réorganisation.

Elle prit un aspect différent selon les provinces. En Lithuanie et en Petite-Russie, la masse de la population rurale était restée

indifférente ou hostile aux révoltés : la noblesse, le clergé catholique et, dans une certaine mesure, la bourgeoisie des villes, avaient sympathisé avec eux. Ce fut donc sur ces classes que tomba tout le poids de la répression. D'une part, on essaya de diminuer leur importance par de larges confiscations de terres nobles et l'établissement, sur les terres des propriétaires coupables seulement d'être Polonais, d'impôts de guerre destinés à leur rendre le séjour du pays difficile et onéreux : on espérait les amener ainsi à céder la place à de nouveaux propriétaires, russes de langue et de religion. On s'efforça, en même temps, de faire disparaître tout ce qui pouvait entretenir, dans une partie des habitants, des sentiments polonais. Le russe devint la seule langue de l'administration et de l'enseignement, même dans les églises catholiques; les librairies et imprimeries polonaises furent fermées. Enfin les derniers *uniates* que le gouvernement de Nicolas I[er] eût laissé subsister en Lithuanie furent ramenés à l'orthodoxie; dans les districts purement catholiques, l'exercice du culte fut soumis à des règlements vexatoires; pour bâtir ou simplement réparer une église catholique, il fallut une autorisation, refusée le plus souvent.

Dans la Pologne proprement dite, le gouvernement s'en prit également à la religion et à la langue. La plupart des couvents furent supprimés, les biens du clergé sécularisés, le concordat abrogé, l'administration de l'église catholique remise à un collège ecclésiastique, à Saint-Pétersbourg. La substitution du russe au polonais, dans tous les ordres d'enseignement, fut opérée ou préparée. Les dernières traces d'autonomie administrative disparurent. Mais la mesure essentielle fut la transformation agraire et sociale entreprise sous la direction de ce même Miloutine qui avait présidé à l'émancipation des serfs. Il croyait, comme tous les slavophiles, que le principal obstacle au rapprochement des Polonais et des Russes était la culture latine dont les classes dirigeantes de la Pologne étaient imprégnées. Pour faire rentrer la masse du peuple polonais dans sa vraie tradition slave, il fallait supprimer l'influence de ces classes dirigeantes, émanciper le peuple moralement et maté-

riellement. Les paysans furent donc rendus propriétaires, aux dépens de leurs anciens seigneurs, de la maison et du terrain dont ils n'étaient jusqu'alors que tenanciers : moyennant une indemnité très modique, les redevances et corvées furent abolies. Les communes furent soustraites à l'influence du curé et du seigneur. On s'arrangea, d'ailleurs, en réglant mal les anciens droits d'usage, de façon à provoquer entre seigneurs et paysans des conflits dont l'administration russe serait l'arbitre. Il y avait là pour elle une source de popularité dont elle entendait largement user.

En définitive, Miloutine accomplit en Pologne la même œuvre qu'en Russie, mais d'une façon infiniment plus radicale. Cette œuvre profita, dans une certaine mesure, au gouvernement russe dont elle affaiblit les ennemis-nés, nobles et prêtres; elle profita surtout au peuple polonais, qui y gagna plus de liberté et de bien-être qu'il n'en avait jamais eu. Quant aux sentiments nationaux que le gouvernement avait voulu affaiblir, il est fort douteux qu'ils aient perdu à cette renaissance des masses polonaises, et la preuve en est dans la série des nouvelles mesures de rigueur qui, jusqu'à une date récente, sont venues aggraver la « réorganisation » de 1864-1866.

La réaction en Russie. — De même que le mouvement réformiste, en Russie, avait eu pour conséquence un essai de libéralisme en Pologne, de même le triomphe en Pologne de la politique de répression amena une réaction en Russie. Du reste, même au moment où le gouvernement avait paru le plus engagé dans les voies libérales, le parti anti-réformiste, celui des hauts fonctionnaires formés à l'école de Nicolas, n'avait jamais désarmé. Les événements de Pologne le fortifièrent en affaiblissant l'influence, sur l'empereur, du grand-duc Constantin et de son entourage libéral, et en détruisant complètement celle des écrivains libéraux et révolutionnaires sur la masse du public. Le jour où Herzen, dans le *Kolokol*, manifesta des sympathies pour les Polonais, vit finir sa popularité: la « dictature de l'opinion » passa à Katkof qui, dans la *Gazette de Moscou*, était l'interprète violent de l'irritation causée par les revendications inconsidérées des Polonais, et du besoin

instinctif de direction ferme, éveillé dans les masses par les longues hésitations du pouvoir.

Pourtant, ce revirement de l'opinion n'aurait pu suffire à donner une autre impulsion au gouvernement. Le système évident d'Alexandre II était de conserver autour de lui, des gens de toutes les opinions; en même temps qu'il encourageait par-dessous main Katkof, il maintenait Valouief, le ministre de l'Intérieur, qui, pris à partie par Katkof comme libéral, s'en vengeait en frappant la *Gazette de Moscou* d'avertissements et de suspensions. Il fallut, pour amener la chute successive des derniers tenants du libéralisme, ou supposés tels, les attentats révolutionnaires et les troubles qui, en Russie même, se succédèrent à partir de 1865.

Beaucoup de Russes avaient trop attendu des réformes. De même que les paysans avaient compté avoir toute la terre avec la liberté, de même les classes instruites avaient cru à un millénaire, à une régénération de la Russie. « C'était un temps si heureux! a écrit Mme Kovalevski dans ses *Souvenirs*; nous étions tous si profondément convaincus que l'état social d'alors ne pouvait plus durer, que nous voyions déjà poindre des temps nouveaux, ceux de la liberté et des lumières universelles! Nous en rêvions; et la pensée qu'ils n'étaient pas loin... nous était plus douce qu'on ne peut le dire. » Aussi la déception fut-elle grande quand on s'aperçut que l'émancipation des paysans s'arrêtait à moitié chemin, que l'octroi des libertés provinciales n'aboutissait pas à l'octroi des libertés politiques; que l'autocratie se servait, contre les aspirations nouvelles, de mesures de rigueur dignes du temps de Nicolas — dans le cas, par exemple, de l'écrivain Tchernychevski, envoyé en Sibérie pour un roman. « Que faire? » qui dut au sort de son auteur la fortune de devenir l'évangile des jeunes générations. Ce mécontentement donna naissance à l'état d'esprit que Tourguénief a dépeint dans *Pères et Enfants*, en le baptisant du nom de nihilisme : état d'esprit indéfinissable, dont on peut dire qu'il est la négation brutale de tout ce qui n'est pas la science, considérée comme seule vraie, comme seule bonne, avec ce corollaire plus ou moins exprimé, qu'elle est l'arme qui détruira les erreurs et les tyrannies.

Le 16 avril 1866, un certain Dmitri Karakozof, un noble, fils de pauvres propriétaires campagnards, qui avait été exclu successivement des Universités de Kazan et de Moscou, faute de pouvoir payer ses inscriptions, tira sur le tsar au Jardin d'été : le coup fut détourné par le paysan Komissarof. Arrêté et interrogé, Karakozof déclara qu'il avait voulu venger le peuple, dupé par un semblant d'émancipation. Il fut jugé et condamné par une commission militaire, malgré la loi qui venait d'instituer le jury; et, par contre-coup, son attentat amena la chute de ministre de l'Instruction publique, Golovnine, qui fut remplacé par le comte Tolstoï, procureur du Saint-Synode. Celui-ci inaugura une période de franche réaction. Dans les Universités, les exclusions d'étudiants recommencèrent; dans les gymnases, l'enseignement des sciences fut rogné au profit de celui des langues anciennes, considérées comme panacées de l'esprit révolutionnaire. Seulement, comme on manquait de professeurs de grec et de latin, il fallut former à grands frais un personnel hétéroclite, où des Allemands et des Slaves d'Autriche, recrutés au hasard, tenaient la première place; et la première conséquence de la réforme des études fut leur abaissement notable.

L'année suivante, un nouvel attentat fut commis contre le tsar, cette fois par un Polonais, Berezowski, et à Paris, où Alexandre II s'était rendu, sur l'invitation de Napoléon III, pour visiter l'Exposition Universelle. Il en résulta la chute du dernier représentant, au pouvoir, des tendances de l'époque précédente, du ministre de l'Intérieur, Valouief, le triomphe de Katkof et l'adoption de la politique répressive qui conduira à la crise de 1878-1881 et à l'assassinat de l'empereur Alexandre II.

IV. — La politique étrangère de la Russie de 1856 à 1870.

Après la guerre de Crimée, la politique suivie par la Russie depuis 1815 avait fait son temps. La Russie restait battue,

isolée, appuyée seulement, dans une mesure très restreinte, par la Prusse, qui ne jouissait d'aucun prestige. A cette situation nouvelle, il fallait un homme nouveau. En 1856, la place tenue si longtemps par Nesselrode passa à l'ambassadeur de Russie à Vienne, le prince Gortchakof. Le nouveau vice-chancelier apporta au pouvoir, avec un esprit peut-être plus brillant que juste, une longue routine des affaires, acquise presque tout entière dans les cours d'Allemagne, et un programme qu'il résuma dans un mot célèbre d'une de ses premières circulaires, le recueillement... jusqu'au jour où des dissentiments inévitables des puissances rendraient à la Russie son influence dans le concert europeen, son prestige en Orient, et la possibilité de se venger de l'ingratitude de l'Autriche.

La période de « recueillement » ne dura pas longtemps. Dès le congrès de Paris, un certain rapprochement s'était opéré entre la France et la Russie. Napoléon III, en effet, avait besoin de la neutralité bienveillante de la Russie, pour l'accomplissement d'un de ses grands projets, l'affranchissement de l'Italie. Le rapprochement s'accentua, lors du couronnement d'Alexandre II, à Moscou, auquel la France fut représentée, avec un éclat tout particulier, par le duc de Morny; et il devint une entente, l'année d'après, à Stuttgard, où les deux empereurs passèrent plusieurs jours ensemble (juillet 1857). D'une part, Alexandre reçut la promesse qu'on ne tiendrait pas la main à l'exécution intégrale du traité de Paris; de l'autre, il prit l'engagement, qui ne lui coûta guère, de ne pas gêner l'action de Napoléon III contre l'Autriche. Du reste, aucune stipulation précise ne fixa la portée de ces engagements : l'entente ne devint pas une alliance.

En attendant les événements d'Italie, les deux puissances commencèrent à marcher d'accord en Orient. La Russie s'associa à toutes les démarches de Napoléon III en faveur des principautés moldave et valaque. Sous la pression des deux puissances, les Autrichiens durent évacuer les positions qu'ils occupaient, le long du Danube, depuis 18[illegible] : des élections entachées de fraude et contraires à la cause nationale furent annulées par la Porte, que les embarras de l'Angleterre, aux prises avec

l'insurrection de l'Inde, laissaient sans appui. Finalement, une conférence européenne, réunie à Paris en 1858, donna aux deux Principautés les mêmes institutions, et prépara leur union, que la double élection du colonel Couza, en 1859, à Bucarest et à Iassy, réalisa en fait. Entre temps, la France et la Russie intervinrent de concert entre la Porte et le Montenegro, puis entre la Serbie, la Porte et l'Autriche. Moins de trois ans après la signature du traité qui avait prétendu exclure son influence de la péninsule des Balkans, la Russie se trouvait y jouer un rôle considérable et tenir en échec les influences hostiles de l'Autriche et de l'Angleterre.

Les événements d'Italie, en 1859, lui fournirent l'occasion de payer les bons offices de la France. A vrai dire, son attitude fut moins énergique qu'on ne l'avait espéré aux Tuileries. Tout en jouissant pleinement des embarras de l'Autriche, le gouvernement russe n'entendait pas se mêler à une grande guerre, pour laquelle il n'était pas prêt, et qui l'inquiétait par certains côtés révolutionnaires. Son intervention resta toute diplomatique. Les États de la Confédération germanique faisant mine de mobiliser leurs contingents, le prince Gortchakof leur rappela (circulaire du 27 mai 1859) que, formant « une combinaison exclusivement défensive », ils n'avaient pas à intervenir dans les conflits des grandes puissances. C'était reprendre, en quelque sorte, et au profit de la France, le rôle que la Prusse avait joué en Allemagne, pendant la guerre de Crimée, au profit de la Russie elle-même. La brusque paix de Villafranca vint à propos dispenser le gouvernement russe d'en faire davantage.

Les années suivantes, la politique russe resta orientée vers l'entente avec la France : pourtant l'intimité des rapports n'était déjà plus la même. Le prince Gortchakof avait beau répudier la politique de la Sainte-Alliance, Alexandre II restait attaché aux principes de légitimité dont son père avait été le champion, et la chute successive de toutes les petites dynasties italiennes le scandalisa et l'alarma. Lors de l'envahissement du royaume des Deux-Siciles par les Piémontais, la Russie rappela de Turin son ministre et se rapprocha de l'Autriche, sans pourtant arriver à s'entendre avec elle ni sur les affaires d'Italie, ni sur celles

d'Allemagne, ni surtout sur celles d'Orient, que le massacre des Maronites vint remettre inopinément à l'ordre du jour de la politique européenne. En somme, grâce surtout aux complications orientales, l'entente franco-russe aurait survécu à la crise italienne, sans les troubles de Pologne.

Dès le début la cause polonaise trouva partout les sympathies les plus vives; en Allemagne, parce que les libéraux, qui y dirigeaient l'opinion, détestaient la Russie; en Angleterre, parce qu'elle était la rivale traditionnelle; en Autriche, parce qu'on y était heureux de voir les Russes, eux aussi, aux prises avec le principe des nationalités, et qu'on espérait en profiter pour les brouiller avec la France; en France, enfin, où, de longue date, pour toutes les nuances de l'opinion, la sympathie pour la Pologne était traditionnelle. Mais, en réalité, la Russie n'avait rien à craindre : d'une part, elle avait l'appui de la Prusse, qui, dès janvier 1863, conclut avec elle une sorte d'alliance offensive et défensive contre les insurgés; de l'autre, elle savait fort bien qu'aucun gouvernement n'était désireux d'en arriver à une rupture, et que si l'Angleterre et l'Autriche manifestaient bruyamment leur polonophilisme, c'était surtout pour forcer la France à sortir le sien, et rompre ainsi l'entente franco-russe. Ce fut, en effet, ce qui arriva : Napoléon III fut forcé par l'opinion à prendre fait et cause pour les Polonais. Le 10 avril, les trois puissances présentèrent au gouvernement russe des notes en faveur de la Pologne. Le résultat immédiat de cette intervention fut d'exaspérer l'opinion russe, qui voyait se reformer — du moins en apparence — la coalition de la guerre de Crimée, et de rendre toute conciliation impossible. Des moyens formidables furent accumulés en Pologne pour étouffer la révolte tandis que Gortchakof demandait aux puissances de lui faire connaître l'arrangement par lequel elles croyaient possible de rétablir la paix en Pologne. Il leur fallut plusieurs semaines pour se mettre d'accord sur les bases de cet arrangement, et quand, enfin (13 juillet), elles présentèrent des notes identiques, demandant pour la Pologne le rétablissement du régime de 1815, le vice-chancelier russe était certain que leur accord en resterait là; d'ailleurs, la

saison était trop avancée pour qu'une action contre la Russie fût possible. Il répondit donc, en demandant à son tour la soumission préalable des insurgés et en excluant des négociations à venir les puissances qui n'avaient pas participé au démembrement de la Pologne. C'était une fin de non-recevoir, sous une forme particulièrement désagréable pour la France.

A ce peu sérieux duel diplomatique, Gortchakof gagna de devenir, pour un temps, l'homme le plus populaire de la Russie après Katkof. En fait, les seules conséquences de la campagne engagée pour la Pologne furent la rupture de l'alliance franco-russe et la formation d'une entente russo-prussienne, à vrai dire, médiocrement avantageuse pour la Russie. Si la Prusse couvrait les frontières de la Pologne russe, qui n'étaient pas réellement menacées, elle était hors d'état de servir la Russie en Orient, à moins d'accroissements qui devaient compromettre les intérêts de la Russie, beaucoup plus que les détrônements opérés en Italie après 1859.

On s'en aperçut quand éclata le conflit germano-danois. Sous une forme à peine différente, il était la répétition du conflit que Nicolas I[er] avait arrêté en 1849 et 1850, au profit du Danemark. L'intérêt russe était toujours le même : il fallait éviter toute atteinte au *statu quo*, tout transfert de territoires qui accroîtrait, sur la mer Baltique, le nombre des ports et l'influence des États allemands. Seulement, on n'était guère en mesure, à Saint-Pétersbourg, d'arrêter la Prusse et l'Autriche puisqu'on ne pouvait plus grouper autour de soi les puissances médiatrices de 1850, la France et l'Angleterre. On intervint mollement, à Copenhague, pour y soutenir une transaction — l'union dynastique du Danemark et des duchés — que le ministère danois repoussa. Entre temps, on se laissa leurrer par l'espoir que les duchés pourraient être attribués au duc d'Oldenbourg, un fidèle client de la Russie. Quand enfin la vraie politique de la Prusse et de l'Autriche se dessina, il était trop tard pour agir efficacement : on se résigna au fait accompli, partie par impuissance, partie par complaisance pour la Prusse, et dans la pensée que la rivalité de plus en plus aiguë des deux grandes

puissances germaniques assoirait plus solidement l'influence de la Russie dans l'Europe centrale.

Le principe traditionnel de la politique russe était, d'ailleurs, de ne pas laisser cette rivalité dégénérer en conflit. Aussi s'efforça-t-on, en 1865, quand il fut visible que Bismarck allait délibérement à la guerre, de le retenir, et même, bien qu'il fût *persona gratissima* à Pétersbourg, depuis son ambassade de 1859-1862, de le faire congédier par le roi Guillaume. Mais on ne s'y appliqua pas sérieusement; le tsar était bien résolu à ne pas contrarier la Prusse, et le prince Gortchakof, qui tenait médiocrement à la politique traditionnelle, voyait venir sans déplaisir des complications dont il comptait faire sortir la revision du traité de Paris. Pourtant, quand le succès foudroyant des Prussiens eut montré clairement qu'on allait à la destruction de cette vieille Allemagne, sur laquelle l'influence russe s'était si souvent et si utilement exercée, le gouvernement fit un effort pour se ressaisir. Le prince Gortchakof proposa aux puissances la réunion d'un congrès. Nous n'avons pas à raconter ici les obstacles auxquels se heurta sa proposition, et lui-même y renonça quand le général de Manteuffel eut apporté à Alexandre II, avec la promesse qu'en Orient la Russie pourrait toujours compter sur la Prusse, l'assurance que les princes allemands auxquels on s'intéressait à Pétersbourg seraient épargnés. En définitive, on se résigna au fait accompli, en essayant de se faire croire que la diminution de l'Autriche et de la France compensait le dommage que faisait subir à la Russie la transformation en un puissant État militaire de la « combinaison purement et exclusivement défensive » de jadis.

De 1866 à 1870, la politique russe reste invariablement attachée à celle de la Prusse. En 1867, Alexandre II ne se décida à recommander à son oncle l'évacuation du Luxembourg, qu'après l'Angleterre et l'Autriche. En 1867, quand il vint à Paris en même temps que le roi Guillaume — l'attentat de Berezowski et les incidents du Palais de Justice ne furent assurément pas de nature à le rapprocher de la France. Avec l'Autriche, en dépit des prévenances de Beust, qui se montrait disposé à reviser le traité de Paris, autant que Bismarck lui-même,

les rapports restèrent d'autant plus froids, que l'établissement du régime dualiste, et la quasi-autonomie qui en résulta pour la Pologne autrichienne, inquiétèrent le gouvernement russe pour sa Pologne : en 1867 on reçut triomphalement, à l'Exposition ethnographique de Moscou, les délégués des Slaves autrichiens non polonais, venus pour protester devant leurs frères de race contre le dualisme et la domination germano-magyare, et on leur recommanda l'absorption dans l'État et la nationalité russe comme le meilleur moyen de sauvegarder leur slavisme. En 1869, l'intimité de la Russie et de la Prusse s'affirma, une fois de plus, par l'envoi solennel au roi Guillaume de la grand'croix de l'ordre de Saint-Georges, dont il était chevalier depuis la campagne de 1813, ce que l'empereur Alexandre rappela dans une lettre d'envoi peu aimable pour la France.

Aussi, quand la guerre franco-prussienne éclata, le gouvernement russe n'eut-il pas d'hésitation sur son attitude. Sans manifester d'hostilité à la France, qu'il fallait ménager en vue d'une revision du traité de Paris, il travailla avec succès à retenir le Danemark et l'Autriche dans la neutralité. On croyait, d'ailleurs, à Pétersbourg, que la guerre serait lente, épuisante pour les deux adversaires, et l'on fut surpris par les succès de la Prusse, comme la France l'avait été en 1866. Néanmoins, et malgré l'opinion publique, tout entière favorable aux Français, on ne changea pas d'attitude : pour atteindre le but visé depuis si longtemps, l'alliance de la Prusse était plus utile que jamais. Quand M. Thiers vint à Pétersbourg, solliciter une intervention, on lui répondit juste ce qu'il fallait de bonnes paroles pour empêcher un rapprochement gênant de la France et de l'Angleterre. On se donna l'air de conseiller la modération au roi Guillaume : en fait, on était préoccupé d'une seule affaire qu'on était pressé de finir avant que la conclusion de la paix eût rendu l'Europe à elle-même. Le 29 octobre, le prince Gortchakof avisa les puissances que « Sa Majesté Impériale ne pouvait plus se considérer comme liée par les obligations du traité de Paris, en tant qu'elles restreignaient ses droits de souveraineté dans la mer Noire ».

Cette abrogation sans phrases d'un traité entré dans le droit public européen, fut mal accueillie à Vienne, à Rome, à Londres surtout. Un moment, on put croire qu'un *conflit en sortirait*. La dextérité de Bismarck l'évita. Grâce à son intervention, l'Angleterre et l'Autriche se bornèrent à demander une conférence européenne. Le prince Gortchakof ne pouvait refuser cette concession de pure forme. Une conférence se réunit donc en janvier 1871, à Londres, où elle poursuivit ses travaux, sans faire beaucoup parler d'elle : la guerre franco-prussienne fixait toutes les attentions. Il n'y eut, et il ne pouvait y avoir aucune contestation : l'Autriche avait tout intérêt à accorder de bonne grâce ce que demandait sa puissante voisine : l'Angleterre était isolée; la France ne fut représentée à la conférence qu'après que tout était décidé. Le 7 février, on arrêta le texte d'une convention qui confirmait certaines clauses du traité de Paris, celles notamment qui concernaient la navigation du Danube et le droit reconnu au Sultan d'ouvrir et de fermer les détroits : la limitation des forces russes dans la mer Noire n'était pas maintenue.

Pour prendre sa revanche de Sébastopol, il ne restait plus à la Russie qu'à reconquérir les districts bessarabiens abandonnés en 1856. Sans verser une goutte de sang, sans dépenser un rouble, elle avait détruit le traité de Paris, en ce qu'il avait de plus blessant pour l'amour-propre national. Il est vrai que, pour arriver à ce résultat, elle avait consenti à un bouleversement de l'Europe qui allait l'obliger, après le succès, aux armements qu'elle n'avait pas eu à faire auparavant.

V. — La politique et les conquêtes coloniales.

Cette politique et ces conquêtes sont, en grande partie, les conséquences de la guerre de Crimée : arrêtée en Europe, la Russie dut chercher en Orient, non seulement des compensations d'amour-propre, mais encore des positions qui lui permettraient, en cas de nouveau conflit européen, de menacer

directement les intérêts de l'Angleterre, la plus obstinée de ses ennemies. De là les négociations avec la Chine, qui aboutirent à l'acquisition du territoire de l'Amour : de là aussi la reprise des opérations déjà tentées, sous Nicolas Ier, contre les souverains musulmans de l'Asie centrale; de là enfin les efforts méthodiquement poursuivis, de 1857 à 1864, pour affermir d'une façon définitive la domination russe dans le Caucase. Nous n'avons à nous occuper ici que de cette dernière province [1].

L'achèvement de la conquête du Caucase. — Au moment où éclata la guerre de Crimée, la domination russe n'était solidement établie, au sud du Caucase, que dans la vallée qui, de la mer Noire à la Caspienne, sépare le massif arménien du massif caucasien. Dans celui-ci, à droite et à gauche de la route militaire du Dariel, les montagnards étaient à peu près indépendants : à l'est, Schamyl et ses Murides étaient maîtres du Daghestan; à l'ouest, les Abkhazes, sur une étendue de trois cents kilomètres le long de la mer Noire, tout en reconnaissant nominalement la suzeraineté russe, communiquaient librement avec la Turquie, y échangeaient des esclaves contre des armes et des munitions qu'ils utilisaient la plupart du temps contre les Kosaks de la ligne du Kouban. Un soulèvement de toutes ces populations, pendant la guerre de Crimée, eût fait courir à la Russie des risques autrement graves que la chute de Sébastopol. Heureusement pour elle, les alliés ne tentèrent rien de sérieux de ce côté : les tribus indisciplinées des Abkhazes ne surent pas s'unir pour la révolte; et quant à Schamyl, il ne bougea pas, par défiance, soit des protecteurs chrétiens qui s'offraient à lui, soit du sultan lui-même, dont l'autorité religieuse lui était suspecte.

La guerre finie, le gouvernement russe se hâta d'en finir avec le péril auquel il venait d'échapper quasi miraculeusement. On commença par Schamyl. Un nouveau gouverneur général, le prince Bariatinski, lui enleva, en 1858, sa résidence fortifiée de Viden (dans le Daghestan occidental). L'année suivante, les

1. Pour l'annexion de la province de l'Amour et la conquête de l'Asie centrale, voir ci-dessous, chap. xx.

colonnes russes, avançant de tous côtés, traçant des routes, établissant des forts à tous les débouchés des vallées, réduisant les tribus les unes après les autres, forcèrent l'Iman à se réfugier à Gounib, dans un *aoul* presque inaccessible qui fut enlevé d'assaut après une lutte acharnée (25 août 1859). Schamyl, fait prisonnier, fut interné, avec sa famille, dans l'intérieur de la Russie, à Kalouga.

Le tour des Abkhazes vint ensuite. De 1859 à 1862, les expéditions se succédèrent, avec leur accompagnement habituel de razzias, de brûleries de villages et de soumissions plus ou moins sincères. Pour fermer cette brèche ouverte sur la frontière russe, il fallait occuper complètement le pays, avancer les *stanitsas* des Kosaks jusqu'au fond des vallées, et reléguer les montagnards dans la plaine. En 1862, on leur assigna de nouveaux territoires sur le Kouban et dans les environs de Piatigorsk. Excités par les prédications clandestines d'émissaires turcs, et confiants dans l'accueil du Padischah, ils préférèrent émigrer en Turquie. De 1862 à 1864, la plupart des Abkhazes, 300 000, croit-on, abandonnèrent leurs champs qui furent aussitôt occupés par des colons russes, moujiks ou Kosaks des *stanitsas*. En 1864, l'émigration fut si brusque, que les nouveaux venus trouvèrent sur pied et n'eurent qu'à récolter les moissons semées par les indigènes qui, pendant ce temps, succombaient par milliers, dans les ports turcs d'Anatolie, au typhus et à la famine.

Dans les autres régions du Caucase, soumises depuis plus longtemps, l'élément russe continuait à se développer, partie par la colonisation officielle et l'octroi de grands domaines à des officiers, des dignitaires, des membres de la famille impériale, partie par la colonisation libre, l'immigration de sectaires russes, *molokanes* et *doukhobortsy*, et de memnonites allemands de la Russie du Sud. Pourtant la vraie russification ne devait commencer qu'après 1870, par l'établissement des chemins de fer, l'exploitation de la vigne et celle des richesses minérales du Caucase.

BIBLIOGRAPHIE

Règne de Nicolas Ier (dernières années). — Voir ci-dessus, t. X, pp. 162-164, l'indication des ouvrages généraux de **Schnitzler, Haxthausen, S. Tatichtchef, A Rambaud,** etc., etc. — *Istoritcheskié Otcherki Rossii* (*Esquisses histor. de la Russie*), Prague, 1879. — *Von Nicolaus I zu Alexander III*, en allemand, Leipzig, 1882. — **Gerebtsof**, *Essai sur l'histoire de la civilisation en Russie*, Paris, 1858. — **Skabitchefski,** *Histoire de la censure russe*, Pétersb., 1892. — Les articles de **Martens** dans le *Messager d'Europe*, de Pétersb., 1898, sur Nicolas Ier et l'Angleterre. — Les articles de **H. Desprez, Tengoborski**, dans la *Revue des Deux Mondes*, de 1830 à 1855.

Pour la g. de Crimée et la paix de Paris, voir la bibl. du chap. VI, p. 253.

A moins d'indication contraire, les ouvrages publiés en Russie sont en langue russe.

Règne d'Alexandre II. — Dans le *Dict. biog. russe*, publié par l'Acad. des sciences de Pétersb., long article de **S. Tatichtchef**, en 500 pages, sur ce règne, 1896. — **S. Tatichtchef**, *L'empereur Alexandre*, t. I, Petersb., 1903. — **Cardonne**, *L'Empereur Alexandre II, vingt-six ans de règne*, Paris, 1883. — *Von Nicolaus I zu Alexander III*, déjà cité. — *Ist. Otcherki Rossii*, déjà cité. — L'ouvrage de **Schnitzler**, déjà cité, etc.

Pour les premières années du règne et la période des réformes : *Russland unter Alexander II*, Leipzig, 1860; *Russische Wandlungen*, 1882. — **Golovatchef,** *Dix années de réformes*, Pétersb., 1872. — **Dianchiévo,** *L'époque des grandes réformes*, Moscou, 1893. — **Mordovtsof**, *Dix années de zemstvo russe*, Péters., 1877. — **N. Séménof**. *L'affranchissement des paysans sous Alexandre II*, Pétersb., 3 vol., 1888-91. — **I. Ivaniouchkof,** *Abolition du servage en Russie*, Pétersb., 1882. — **Engelmann**, *Die Leibeigenschaft in Russland*, Leipzig, 1884. — Articles de **De Mazade**, dans la *Revue des Deux Mondes*, etc. — **An. Leroy-Beaulieu**, *L'Empire des Tsars et les Russes*, 3 vol., Paris, 1881-82.

Pour les événements de Pologne : **Lisicki**, *Le marquis Wiélépolski*, 2 vol., 1880. — **Berg**, *Mém. sur les conjurations et insurrections polonaises*, Moscou, 1873. — Articles de **Spassovitch** sur Wiélépolski, dans le *Messager d'Europe*, Pétersb., 1880-81. — **An. Leroy-Beaulieu**, *Un homme d'État russe, Nicolas Miloutine*, Paris, 1884. — Articles de **De Mazade**, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1861 à 1866. — Prince **Lubomirski,** *L'Italie et la Pologne* (1860-64), 1892. — **J. Klaczko**, *Études de diplom. contemp.* (1861-64), 1866; *Deux chanceliers* (Gortchakof et Bismarck), 1877.

Pour la politique étrangère : les articles de **De Mazade, Saint-Marc Girardin, Julian Klaczko, Legrelle, Laveleye,** dans la *Revue des Deux Mondes;* **E. Simon,** *La Russie et l'Allemagne au XIXe s.*, Paris, 1893.

Pour la politique coloniale : les articles de **Saint-René Taillandier** et de **Dulaurier** dans la *Revue des Deux Mondes*, sur la conquête du Caucase, de 1854 à 1864; les *Lettres de Tiflis* du général **Fadeief**, dans la *Gazette de Moscou* (1864-1865). — **Korolenko**, *Les Cosaques de la Mer Noire;* **Popka**, *Les Cosaques de la Mer Noire, dans leur vie civile et militaire;* le *Sbornik sviédiénii o Kavkazié* (collection de documents sur les provinces caucasiennes). — **Biélavski**, *Affermissement de la domination russe au Caucase*, Tiflis, 2 vol., 1901-1902.

Pour les acquisitions et conquêtes en Sibérie et en Asie orientale, voir ci-dessous, chap. XX, p. 719 et suiv. — Une bibl. très complète des opérations dans l'Asie centrale, au tome III des *Annales de géographie* (pp. 951-954).

CHAPITRE XV

LE MONDE ISLAMIQUE

De 1840 à 1870.

Il est question, dans ce chapitre, des peuples musulmans qui habitent l'Empire ottoman, l'Égypte, la Perse et l'Arabie. Nous laissons de côté les Musulmans de Russie, d'Algérie, de Tunisie, de l'Inde et de la Malaisie; leur histoire ne peut plus être séparée de celle des États européens qui les gouvernent.

Nous examinons l'histoire de chacun de ces peuples au point de vue de ce peuple lui-même, et non de ses rapports avec les gouvernements chrétiens ou les sociétés non musulmanes avec lesquelles il est en contact direct. En Turquie, en Égypte et dans l'Inde, les sociétés musulmanes se sont modifiées sensiblement, entre 1840 et 1870. Nous nous proposons de distinguer, dans les changements survenus chez les peuples musulmans, entre ceux qui sont provenus de leur propre fonds, et ceux qui ont été le résultat du contact avec les peuples chrétiens.

I. — La Turquie.

Les Turcs se donnent à eux-mêmes le nom d'*Osmanlis*, « nation d'Osman » ; ce nom comporte une certaine emphase; autrefois, il signifiait « les gens d'épée, les *sipahis* », par opposition aux

« *rayas* » [1], cultivateurs. Les Turcs Osmanlis [2] se considéraient donc, de tout temps, comme une caste privilégiée, à laquelle étaient réservés les emplois militaires et civils; les non musulmans pouvaient y entrer par la conversion à l'Islamisme et l'admission à un emploi. On conçoit que les Osmanlis n'aient jamais montré de zèle pour faire entrer dans leur caste et participer à leurs privilèges des *rayas*, musulmans ou non. Le prosélytisme n'est d'ailleurs pas dans l'esprit de l'Islamisme, surtout dans celui des Turcs.

Les Osmanlis étaient en minorité dans l'empire ottoman; ils ne le sont plus. En l'absence de cadastre et de recensement régulier, il n'est pas possible de donner un chiffre exact pour la population totale, à plus forte raison pour des groupes particuliers dont chacun, suivant ses tendances et ses intérêts, enfle ou réduit le nombre [3]. Nous donnons comme chiffres approximatifs, d'après les documents recueillis en 1875 par Pavet de Courteille et Ubicini, pour tout l'empire ottoman, y compris l'Arabie, la Tripolitaine, et les provinces séparées en 1878 par le traité de Berlin, *dix-huit millions* de musulmans dont *treize millions* d'Osmanlis, et *neuf millions* de chrétiens.

Il ne faut pas compter tous les musulmans de l'empire ottoman comme faisant partie de la confession musulmane

1. Le terme de *raya*, désignant les sujets chrétiens de l'empire, a été supprimé par le *Khatti-Chérif* de 1856 comme injurieux et remplacé par le mot *Teba*, « sectateur, sujet ».

2. Il y a encore vingt ans, le mot « Turc » se prenait en mauvaise part, dans le sens de « rustre »; depuis quelques années, il a perdu son acception péjorative; on trouve souvent dans les journaux l'expression « *biz Turkler*, nous autres Turcs de vieille race ».

3. Les chiffres suivants, relatifs au nombre des Arméniens en Asie Mineure, donneront une idée des écarts entre les documents statistiques qu'on peut recueillir en Turquie, pour les sept *vilayets* (gouvernements) d'Asie Mineure ci-après : Erzeroum, Van, Bitlis, Mamouret el Aziz, Diarbekir, Sivas et Alep (en nombres ronds).

	Total	Arméniens	Musulmans	Grecs, Nestoriens, etc.
D'après le Patriarchat arménien	1 831 000	780 000	776 000	274 000
D'aprè Trotter	4 247 000	805 000	3 250 000	186 000
D'après Vital Cuinet	4 576 000	705 000	3 461 000	410 000

Les chiffres que donne M. Vital Cuinet pour 1891 sont :

Turquie d'Asie	15 554 186
Turquie d'Europe	4 786 545
Arabie turque	6 000 000
Tripolitaine	1 300 000
	27 640 731

sunnite, du rite *hanéfite*, qui est la religion d'État, dominante et officielle de l'empire. Sous le nom de *Kezel Bach*, « têtes rouges », sobriquet par lequel les Turcs désignaient autrefois les Persans *chiites*, on doit comprendre non seulement les Musulmans de la secte chiite, mais tous les sectaires professant ouvertement la religion musulmane sunnite, et en secret, d'autres doctrines qui se rattachent, de près ou de loin, à l'Islamisme officiel. Ces sectes, en vertu d'une ordonnance qui leur est commune avec les chiites, peuvent, et même doivent, dissimuler leurs croyances, dans certains cas[1]. On conçoit qu'il est difficile d'évaluer le nombre des Chiites et des Kezel Bach dans l'empire ottoman; les musulmans dissidents ou libres penseurs se cachent; ce sont des *Khamichan*, « des silencieux, des morts[2] »; en Europe, le voisinage de chrétiens en masse a maintenu à peu près intacte l'unité d'orthodoxie musulmane, sauf en Albanie.

Les Musulmans orthodoxes et dissidents de l'empire appartiennent à des races différentes, et ne parlent pas tous la même langue. La race qui a le pouvoir politique en main, les Osmanlis, parle un dialecte turc, l'*osmanli*[3], fixé par la littérature; en Turquie d'Europe, ils sont, pour la plupart, propriétaires urbains, fonctionnaires, employés de l'État, artisans, ou appartiennent aux professions dites « libérales » en Occident. En Turquie d'Asie, la grande masse se compose de propriétaires agricoles et de cultivateurs; dans les villes, la plupart sont propriétaires, industriels (dans la mesure où ce mot peut

1. Le gouvernement ottoman reconnaît les religions dissidentes (Christianisme, Judaïsme), mais non les sectes islamites; elles n'ont pas d'existenee légale. et vivent grâce à la fiction dite *Takiié* : « Ce mot veut dire *prudence*, *abstention*, *retenue*; la *Takiié* recommande de se soumettre, en apparence, à toutes les exigences de la religion dominante, et de se faire passer pour un de ses adeptes. Ainsi, tous les Persans, quand ils se trouvent en Turquie, en Égypte, ou même à la Mecque, où un devoir de piété les appelle, se disent Sunnites. »

2. Le *Lehdjé i Osmani*, Dictionnaire de la langue turque osmanlie, par Ahmed Véfyk Pacha, explique *Khamichan* « le lieu où sont enterrés les athées, faux derviches, etc., qui se sont séparés de l'Islamisme ».

3. En Albanie, en Bosnie, en Bulgarie et en Crète, les Osmanlis, qui ne sont pas autre chose que des indigènes convertis à l'islamisme, parlaient le chkipe ou albanais, les dialectes slaves locaux et le grec. Le turc est leur langue littéraire, c'est-à-dire que les littérateurs albanais et bulgares musulmans ont écrit en turc, les chrétiens, en chkipe et en bulgare. Tout récemment les Musulmans albanais ont commencé à écrire en chkipe, en se servant des caractères turcs; plus récemment encore (fin 1898), la première Revue en langue kurde.

être employé en Turquie), artisans de divers corps de métiers, fonctionnaires et employés; d'autres exercent des professions libérales (dans lesquelles je comprends l'état ecclésiastique); un très petit nombre est commerçant.

Il ne faut pas confondre avec les Osmanlis les peuples de race turque, Turcomans, Yuruks, Tatars, qui habitent l'empire. Quoique Musulmans, ils ont été considérés comme *rayas*; un grand nombre compte aujourd'hui comme *achirétis*, « tribu nomade ayant conservé son organisation ». Le groupe musulman le plus nombreux, après celui de langue turque, est l'arabe. Ce groupe comprend les véritables Arabes, en très grande majorité (entre 1840 et 1870, presque en totalité) *Achirétis*, et des populations d'origines diverses, généralement araméenne, qui habitent les villes et cultivent les campagnes, en Syrie, en Mésopotamie, et qui parlent l'arabe. Les statistiques officielles turques, entre 1850 et 1875, évaluent le nombre des *Achirétis* arabes à 1 million, chiffre trop faible aujourd'hui, à plus forte raison pour la période 1840-1870.

La population musulmane de langue arabe, d'origines diverses, qui habite les villes et les villages de Syrie et du pays Aleppin a beaucoup plus d'aptitude que les Turcs pour le commerce; elle montre une tendance marquée à s'établir dans les villes et à exercer des métiers sédentaires. Elle a été longtemps réfractaire à la langue et à la littérature turque; elle parle, lit et écrit l'arabe; avant 1860 elle est restée distincte et en dehors de ce que les Turcs appellent *Osmanliliq*, « l'Osmanlité ».

A la suite des Arabes, il faut placer les sectaires musulmans qui forment des petites républiques en Syrie, où elles ne peuvent être maintenues sous l'autorité, plus nominale que réelle, de l'administration ottomane que par la force armée. Ce sont les Druses, les Metualis, les Yezidis, les Ismaéliens, et les Ansariés. Toutes ces populations sont agricoles; les Ansariés montrent une aptitude particulière pour la culture, les petites industries forestières, et émigrent volontiers comme jardiniers, maraîchers; ils vivent en état d'hostilité déclarée avec les Arabes *achirétis* de la plaine.

Après les Arabes vient le groupe des Kurdes, classé, d'après

sa langue, parmi les Iraniens et à côté des Arméniens. La masse de la nation, dans les vilayets d'Erzeroum et de Diarbekir, se compose d'*Achirétis* nomades ou fixés au sol, mais ayant gardé l'organisation de la tribu et des clans. Elle est partagée en trois castes : *torouns*, « nobles »; *rayas*, « vassaux et cultivateurs »; *zazas*, « plèbe ». Éleveurs de bétail avec les petites industries accessoires (feutre, tapis), ou cultivateurs, les Kurdes émigrent volontiers, soit par clans, soit isolément. Les clans émigrés entre 1840 et 1870 ont rompu la tribu, cessé d'être *achirétis* depuis cette date; au contact des Turcomans, ils se confondent très rapidement avec eux, dès qu'en même temps qu'eux ils se fixent au sol. Isolés, établis dans les villes ou entrés au service de l'État, les Kurdes s' « osmanlisent » et perdent leur langue.

Lazes, Géorgiens, Circassiens, ces derniers, à partir de 1864, ont modifié notablement la population osmanlie. Les Lazes et Géorgiens ne font pas, en réalité, partie de la population musulmane, mais ils se comportent comme s'ils en faisaient partie. Les Circassiens, tous musulmans, s'osmanlisent très vite.

En résumé, les Osmanlis, entre 1840 et 1870, étaient la minorité dans la population totale de l'empire (musulmans et chrétiens compris).

Le mot *Cher'iat*, de l'arabe *Cher'*, « loi d'institution divine », désigne chez les peuples musulmans l'ensemble des lois religieuses et civiles fondées sur le Koran et la *Sunna*, « règle de conduite, coutume, recueil de préceptes d'obligation imitative, c'est-à-dire tirés des pratiques du Prophète, de ses compagnons et des quatre premiers kalifes orthodoxes ». On appelle *Qanoun* l'ensemble des lois et des règlements de l'empire ottoman. La Turquie a été gouvernée d'après les *Qanoun* de ses sultans [1], livres de lois *cher'i*, conformes au *Cher'* et à la *Sunna*, mais qui ne sont pas le *Cher'iat*. Les *Qanoun* ont été rendus *cher'i* par

1. Le *Qanoun Nameh* du sultan Soliman Ier le *Qanouni*, « le législateur ». comprend le *Qanoun i Defter*, lois relatives aux finances; *Qanoun i Djeraïm*, code pénal: *Qanoun i Sefer*, code militaire; *Qanoun i Timar*, dispositions relat. aux fiefs; *Qanoun i Teklifat*, protocole du cérémonial. — *Qanoun* ou *Kanoun*.

le *Cheïkh ul Islam* ou *Mufti* en chef. Ce mot de *Mufti* désigne un magistrat qui rédige des *Fétoua*, « décisions conformes au *Cher'iat*, et créant précédent ». Le *Cher'iat*, d'institution divine, n'est pas modifiable; mais le souverain peut modifier le *Qanoun*, et le *mufti*, rendre la modification *che'ri*. La législation de l'empire ottoman n'a été identifiée avec le *Cher'iat* que par des artifices de casuistique. Elle a, de tout temps, admis un droit coutumier, soit particulier aux Osmanlis, soit spécial à des provinces comme la Bosnie, l'Albanie, droit coutumier en dehors du *Cher'iat*, et souvent en contradiction avec lui. Cette législation est possible dans l'empire ottoman, pays de droit hanéfite; les peuples musulmans de droit hanéfite « professent le respect pour le souverain » et les lois ne peuvent se passer de sa sanction, au lieu qu'en droit *chafeïte* et *hanbalite*, « la permission du souverain est inutile dans tous les cas ». Le bon plaisir du souverain pouvait donc en Turquie, pays de droit hanéfite, décréter par la fiction du *Cher'iat* des lois qui ne sont pas dans le *Cher'iat*, et mettre obstacle à la pratique des lois qui sont dans le *Cher'iat*, puisque les lois ne peuvent se passer de la sanction du souverain selon le droit musulman reconnu dans l'empire ottoman.

Sous l'ancien régime, la législation sur l'état des terres et des personnes était résumée de la manière suivante :

Le monde se divisait en deux régions :

1° *Dâr-ul-islam*, « pays musulman » occupé par les *mouminin*, « vrais croyants », ou *muvahiddoun*, « unitaires »;

2° *Dâr-ul-harb*, « pays de guerre » occupé par les *kuffar* (*kafir*) « mécréants », ou les *muchrikoun*, « qui donnent à Dieu des associés », les chrétiens (trinitaires).

La division agricole du sol musulman était :

1° Terre *âmir* ou *ma'mour*, « productive, cultivée, en rapport;

2° Terre *mévat*, « morte », inculte, abandonnée, sans maître connu. Pour encourager l'agriculture le prince concède cette terre à quiconque veut la revivifier; mais le concessionnaire ne peut en jouir qu'à la condition *sine qua non* de la revivifier.

La division politique du territoire soumis à la domination musulmane était :

1° Terre *uchrïïé*, « non tributaire », soumise à la dîme, comprenant tout territoire conquis par la force partagé entre les vainqueurs, et tout territoire dont les indigènes ont spontanément embrassé l'Islamisme avant la conquête.

Parmi ces terres viennent se ranger les *vaqoufs*, biens de mainmorte, destinés par les fondateurs musulmans à l'érection et à l'entretien des édifices consacrés au culte, à l'instruction ou à l'assistance publique.

2° Terre *kharadjiié*, « tributaire », soumise au *kharadj*, c'est-à-dire sol conquis par capitulation, et qui a été laissé aux indigènes en toute propriété, « *mulk* » ; ou bien territoire qui, ayant été conquis par la force, n'est laissé aux indigènes que pour en faire la culture, et qui, à titre de *vaqouf*, est devenu une propriété nationale, dont le revenu est employé aux besoins de tous.

D'après la fiction qui donne pour base à la propriété la conquête et le partage entre Musulmans des terres occupées par des *kuffar*, infidèles, ou des *muchrikoun*, « chrétiens trinitaires », ceux-ci étaient réduits à la condition inférieure de *zimmis*, « clients » des Musulmans, qui levaient le *djiziié*, « capitation, taxe d'humiliation » sur leurs personnes et le *kharadj* sur leurs terres.

A différentes époques, le territoire avait été classé en une série de subdivisions, dans lesquelles le recouvrement des impôts, à divers titres, était concédé, avec l'exercice des droits seigneuriaux, à la partie militaire de la nation. Cette concession annuelle dans le principe devint ensuite viagère et enfin héréditaire; la transformation des terres *miri*, c'est-à-dire du domaine public, en biens de mainmorte et en fondations pieuses (*vaqouf*, *evqaf*) ruina la petite noblesse osmanlie, qui vivait en grande partie du revenu de ces terres distribuées à titre de fiefs (le revenu moyen des petits fiefs ou *timar* ne dépassait pas 600 à 700 francs). Elle s'appauvrit peu à peu, quitta le service militaire et reflua des campagnes sur les villes ; c'était cette noblesse, très nombreuse, qui représentait la classe des moyens et petits propriétaires agricoles. Les campagnes tombèrent aux mains de grands propriétaires, *Déré Beys* (seigneurs des vallées), qui ne s'occupaient pas de la mise

en valeur de leurs terres, ou furent louées par la mainmorte à des fermiers au cinquième, au dixième, véritables colons, exploités par les usuriers. L'établissement du *guédik*[1] contribua de son côté à l'appauvrissement du moyen et du petit propriétaire osmanli. Le *guédik* est l'acquisition faite par un tiers en toute propriété, en échange d'une rente annuelle, de telle ou telle portion de la propriété d'autrui, à l'effet d'exercer à perpétuité et en droit, un métier quelconque. Pour se créer des ressources fiscales, l'État réglementa cette nouvelle forme de propriété, et fut amené à fixer le nombre des individus qui, seuls, avaient le droit d'exercer tel métier; comme ce nombre ne pouvait être dépassé, les *Esnaf*[2], « corporations », se trouvèrent constituées d'une façon en quelque sorte immuable; chaque maître devint possesseur d'un *guédik* qui lui donnait le droit d'exercer son métier, mais là seulement où le *guédik* avait été constitué. Le *guédik* aboutit à faire absorber un grand nombre d'industries par la mainmorte, la plupart des rentes provenant de ce droit étant affectées à des œuvres de piété ou d'utilité publique; d'autres entrèrent dans la grande propriété.

De l'appauvrissement graduel des particuliers — sauf quelques privilégiés — autant que de la mauvaise administration et des guerres continuelles résulta l'appauvrissement du trésor public. Déjà en 1785, il était question d'un *emprunt à l'étranger*; la proposition n'aboutit pas, et l'on créa la *Dette publique* par la vente ou aliénation de certains revenus de l'État, en faveur de particuliers indigènes, contre des *Sehims*, titres de rente, en échange du capital compté par eux à l'État (1785). Il fallut lever des contributions forcées, puis émettre des monnaies fiduciaires ayant un cours supérieur à leur valeur intrinsèque (1788). C'est surtout de cette détresse économique que sont sorties les réformes; c'est à bout de ressources qu'en 1791 le gouvernement reconnut la nécessité d'un changement radical; dès lors, il se forma en Turquie deux partis, l'un du nouveau, l'autre

1. *Guédik* signifie « brèche », trou; c'est, au figuré, une brèche faite dans le bien d'autrui, donnant à l'acquéreur, dans telle proportion déterminée, droit de propriété dans une autre propriété.
2. Pluriel arabe de *Senf*.

de l'ancien régime. Le parti du nouveau régime l'emporta en 1831, et le résultat de sa victoire fut la promulgation de la Charte ottomane dite « *khatt de Gulkhané* ».

De 1836 à 1856, une série d'édits [1] émanant du bon plaisir des sultans Mahmoud et Abd-ul-Medjid ont modifié les anciennes lois organiques de l'empire ottoman et les rapports de ses populations entre elles; ils ont modifié les rapports de Musulmans à Chrétiens, et ceux de Musulmans à Musulmans. Ces édits ont préparé et suivi les deux rescrits souverains [2] de 1839 et de 1856, considérés comme les chartes de l'empire ottoman. L'ensemble des deux chartes de 1839 et de 1856 et des édits qui s'y rattachent s'appelle *Tanzimat*, pluriel arabe employé en turc comme singulier, du verbe *nazzam*, « mettre en ordre, organiser », d'où le substantif *nizam*, « ordre, organisation ».

Il y avait sans doute, dans cet acte d'autorité du sultan Mahmoud, une part destinée à conjurer l'Europe, à l'empêcher de s'entendre pour partager la Turquie; mais il y en avait une autre destinée à améliorer la Turquie pour l'usage des Turcs et du gouvernement turc, par des réformes dont un certain nombre d'Ottomans proclamaient la nécessité dès le XVIIIe siècle. Le petit nombre des libéraux osmanlis qui collabora au coup d'État du sultan Mahmoud crut sincèrement que les réformes étaient la panacée à tous les maux de la Turquie, et que le pays renaîtrait, du jour au lendemain, en pleine prospérité. Mais le pays n'était aucunement préparé au nouveau régime; le gouvernement n'avait pas de personnel pour l'appliquer; les indigènes n'avaient pas d'instruction pour le comprendre. Dans des provinces habitées par des populations à l'esprit ouvert et disposées à profiter de réformes, elles se heurtaient au particularisme et au droit coutumier.

Pour remplacer d'anciennes forces usées, ou brisées, il eût fallu former une nouvelle génération par l'éducation, et notamment par l'instruction européenne; le *Terdjuman odasi*, « cabinet

1. *Iradé* (de l'arabe; vouloir, décider) : ordre, volonté souveraine.
2. *Khatt-i-chérif*, *Khatt-i-humayoun*, « Écriture impériale, ordre souverain tracé de la main même du sultan ». *Khatt-i-chérif* dit de Gulkhané (1839); *Khatt-i-humayoun* (18 février 1856).

des traducteurs », créé à la suite de l'insurrection grecque, lorsque l'éloignement des Phanariotes des affaires nécessita l'établissement d'un collège pour les rapports internationaux de la Porte, fut un premier collège, d'où sont sortis les hommes qui ont gouverné la Turquie jusqu'en 1870, Ali Pacha, Fuad Pacha, Ahmed Véfik Pacha, Namyk Pacha, Savfet Pacha, etc.

En même temps que le cabinet des traducteurs initiait un certain nombre d'Osmanlis aux choses de l'Occident, la presse commençait à jouer un rôle dans la transformation des musulmans de l'empire ottoman. C'est à des Français que revient l'honneur d'avoir créé la presse en Turquie. En 1825, Alexandre Blacque fondait à Smyrne la première feuille périodique de Turquie, *Le Spectateur de l'Orient*. Appelé par sultan Mahmoud à Constantinople, il y créa le *Moniteur ottoman*, journal officiel du gouvernement (1831), qui parut d'abord en français. L'année suivante (1832) parut simultanément, en turc, le *Taqvim i Vaqaïeh*, « la Table des événements », qui était la reproduction du *Moniteur* [1]. L'édition française, en butte à l'hostilité des ambassades, cessa de paraître en 1843, et fut remplacée par le *Djeridé i havadis*, « Registre des nouvelles », journal polémique gouvernemental, le *Taqvim i Vaqaïeh* restant la feuille officielle. C'est en 1860 que parut le premier journal turc qui tenta de faire sinon de l'opposition, du moins de la discussion, le *Terdjuman i Ahval*, « l'Interprète des circonstances »; puis, en 1861, le *Tasvir i Efkiar* [2], « la Peinture de l'opinion publique », journal à tendances libérales. Le *Tasvir i Efkiar* marque une étape dans l'évolution des idées musulmanes en Turquie; le premier, il introduit une ponctuation dans la phraséologie; il publie en feuilleton et dans le corps du journal des ouvrages d'érudition, l'histoire des Séleucides et des Parthes, par Soubhi Bey, accompagnée de la reproduction

1. Pour la partie officielle. Le *Moniteur* en français contenait une partie non officielle ouverte à la discussion.

2. Fondé par Chinasi Efendi, l'un des hommes qui ont exercé la plus grande action sur l'esprit et la littérature turcs, et contribué à la formation d'une langue nouvelle. Parmi ses élèves européens, je cite l'éminent turcologue Pavet de Courteille.

de médailles à *images*; des études sur Avicenne; un extrait du *Droit des gens* de Vattel, etc.

Trois ans plus tard, il s'est déjà formé en Turquie, parmi les Musulmans, de véritables partis, avec une presse pour soutenir leurs doctrines, le *Baçiret*, « le Perspicace » (conservateur); le *Vaqyt*, « le Temps »; l'*Istiqbal*, « l'Avenir »; le *Çadaqat*, « la Vérité » (progressistes).

Revues, vulgarisation, sociétés. — A la même époque (entre 1860 et 1863), se fondaient, en Turquie, la première société savante et les premiers périodiques, soit scientifiques, soit de vulgarisation, avec des illustrations reproduisant la figure humaine; en 1861, la Société scientifique ottomane (*Djemiiet-i-ilmié-i-Osmaniié*)[1], publiant une revue scientifique (*Medjmoua-i-Funoun*); en 1863, la Société littéraire (*Djemiiet-i-Kitabet*), publiant une revue mensuelle illustrée, puis une revue militaire. Quand on compare les articles publiés par ces revues à ceux qui paraissaient dans les plus anciens journaux turcs, on est frappé du changement des notions sur l'Occident, des idées, et du vocabulaire qui commence à se former pour exprimer ces notions et ces idées. En 1848, le *Taqvim i Vaqaïeh* essaie, en ces termes, d'expliquer à ses lecteurs ce qu'est l'Institut de France : « La plus célèbre des académies en France est la grande maison des différents enseignements, qui comprend cinq académies. La première s'occupe des finesses des différentes langues; la deuxième de différents enseignements, du dessin, de la sculpture, de l'architecture, de la musique, de la poésie, de la rhétorique et des autres arts, qu'on appelle les beaux-arts;... la quatrième, des sciences philologiques; la cinquième, des sciences politiques. » Dès 1865, on trouvera, dans les revues ottomanes non seulement des notions exactes sur l'Institut, mais des comptes rendus partiels, écrits dans un turc barbare au point de vue de l'orientalisme, hérissé de mots français, qui, peu à peu, deviennent indigènes. En cinquante ans, et plus rapidement dans ces trente dernières années, la

1. Avec une bibliothèque ouverte aux lecteurs trois fois par semaine, et des cours publics sur l'économie politique, la langue, l'écriture et la composition française, l'arithmétique, les langues turque, anglaise, italienne et grecque.

langue turque osmanlie s'est profondément modifiée. « Notre code a servi de modèle aux essais de législation formulés dans le *Destour*[1]. Nos écrivains classiques et surtout les deux grands frondeurs du XVIIIe siècle, Voltaire et Rousseau ont été étudiés, traduits, abrégés et souvent mutilés dans toutes sortes de livres et de journaux. Le grand dictionnaire turc *Lehdjé-i-Osmani*, publié en 1875 par Ahmed Véfik-Pacha, fait à un point de vue patriotique, puisqu'il n'admet dans son lexique que les mots vraiment turcs et le petit nombre de vocables arabes, persans et étrangers auxquels l'usage a donné une acception particulière, a codifié cette langue nouvelle; il a frayé une voie nouvelle à la lexicographie ottomane, non sans causer quelque scandale au début[2]. »

Ces modifications dans les idées et dans la langue sont provenues surtout de la presse, de la littérature, du théâtre naissant, des essais de discussion politique et de régime parlementaire; l'instruction publique y a contribué pour très peu de chose. Les intellectuels de Turquie, qui ont écrit ou agi depuis 1850, étaient des autodidactes.

Instruction publique. — La sécularisation de l'Instruction publique en Turquie date de 1846. A cette époque fut créé un « conseil » ou « commission de l'Instruction publique » (*Medjlis-i-Méarif-i-Oumoumiié*), qui figure sur le plus ancien annuaire (*Salnamé*) de l'empire ottoman, publié en 1847. En 1857, ce conseil fut changé en département ministériel (*Méarif-i-Oumoumiié Nazarèté*).

Avant 1846, l'enseignement, concentré tout entier entre les mains des ulémas, était demeuré ce qu'il était au temps des khalifes. Il y avait deux sortes d'écoles : les écoles élémentaires (*Mekteb*) confiées aux imams des quartiers, et les *Medressés* (à la fois séminaires et écoles de théologie) annexées aux grandes mosquées, et entretenues sur le *vaqouf* (fondations de mainmorte). Les professeurs des *médressés* recevaient leurs grades universitaires sous forme de brevets délivrés par leurs maîtres. Le programme de l'enseignement, qui est le même dans toutes

1. Codes ottomans.
2. Barbier de Meynard, *Dictionnaire turc-français* (1881).

les sociétés musulmanes, est représenté exactement par celui de l'université d'El Azhar, au Caire : 1. Sciences rationnelles : Syntaxe. Grammaire. Rhétorique. Versification. Logique. Droit canon. Terminologie de la tradition. — 2. Sciences imposées : les leçons et l'orthoépie du Koran. Les traditions. Exégèse du Koran. Droit, jurisprudence. Succession. — 3. Sciences tenant des deux : Dogmatique.

Bien d'autres obstacles s'opposaient à l'organisation d'un enseignement secondaire en Turquie. Les deux bases sur lesquelles le nôtre est fondé en France, l'internat et la rétribution scolaire, sont contraires à l'esprit et aux usages des musulmans [1]. A ces difficultés s'ajoutait l'obstacle des distances et des voies de communication. D'autre part, il était plus facile aux familles rurales et aux petites gens de procurer à leurs enfants le bénéfice de l'exemption du service militaire et un gagne-pain à peu près assuré, par l'instruction à la mosquée, que d'en faire des fonctionnaires, en cherchant à les placer dans les Écoles du gouvernement. Enfin, le premier de tous les éléments, un corps enseignant indigène, faisait absolument défaut. Ce sont des autodidactes, élevés à l'ancienne manière, puis, curieux des choses de l'Occident, les ayant apprises par fragments, qui ont d'abord formé les esprits, en Turquie, jusqu'à 1870. Le nombre des jeunes fonctionnaires élevés en Europe a été trop petit, et ils ont été trop vite absorbés par leurs fonctions, pour qu'ils aient exercé une action sur les esprits des jeunes gens. Ceux qui ont exercé cette action, comme Chinasi Efendi, Soubhi Bey, Zia Bey, Tahsin Efendi, Djevdet Pacha, Kemal Bey, etc., ne sont jamais venus en Occident, ou, quand ils y sont allés, avaient déjà des idées arrêtées jusqu'au parti pris.

L'éducation comportant des programmes occidentaux était

1. Encore aujourd'hui un musulman de Turquie fort instruit, esprit des plus distingués, M. F... Bey, m'écrit, au sujet d'un projet de fondation de collège dans sa province : « Par collège, je n'entends pas un collège à la façon française; la vie de pensionnat est tellement incompatible avec nos habitudes qu'on l'a déjà essayée plusieurs fois sans succès; mais les élèves externes n'en travaillent pas moins... Les gens, chez nous, sont si peu faits à l'idée *qu'il faut payer pour apprendre*, qu'il est difficile, même lorsqu'ils ont de l'argent, de leur faire donner. »

d'autant plus difficile à organiser que toute partie ittéraire, celle qui est représentée, chez nous, par le grec, le latin, l'histoire et l'esthétique classique, était occupée, pour des Turcs, par l'arabe, le persan, l'histoire et la littérature musulmanes. Les Turcs devaient donc, bon gré mal gré, rester attachés à leur éducation classique orientale, islamique par les textes littéraires, par l'esprit, par la méthode, et en acquérir les éléments, ce que nous appelons chez nous « les humanités », avant de s'initier aux études occidentales. D'ailleurs, les gouvernements musulmans n'ont jamais eu l'idée de fonder des universités distribuant une instruction occidentale. Ce qu'ils ont voulu, c'est former, par les méthodes occidentales, un personnel pour les services publics; ils n'ont pas conçu autre chose que des espèces d'écoles professionnelles, techniques.

« L'enseignement, dépendance directe de l'institution ecclésiastique, se partageait en deux branches : les écoles primaires dites *çibiân* et *ruchdiyés* donnaient l'instruction aux deux degrés inférieurs. L'on apprenait dans les unes l'alphabet turc et la lecture du Coran en langue arabe, dans les autres la lecture et l'écriture turques, quelques notions de calcul et de géométrie, l'histoire et la géographie de l'empire[1]. »

Cette organisation a donné les « écoles pour les commençants, *Mekiatib i iptidayiè* », les « écoles pour les jeunes garçons, *Mekiatib i çibianyiè* », et les écoles primaires supérieures dites « de bonne direction », *Mekiatibi ruchdyiè*. Chaque village, ou bourg d'au moins 600 maisons devait être pourvu d'une école de ce genre, où l'instruction se donnerait gratuitement. On y enseignait, outre les trois langues musulmanes, arabe, persan et turc, les éléments d'histoire, de géographie et des sciences, et la tenue des livres

Le même programme un peu simplifié régit les écoles de filles, qui n'ont jamais rencontré d'opposition sérieuse en Turquie. La durée de l'enseignement dans les écoles *ruchdyiè* était de quatre ans. Dans les *ruchdyiè* spéciales qui servent d'écoles primaires militaires, « *ruchdyiè i askeryè* », on enseignait en plus le français.

1. Engelhardt, *La Turquie et le Tanzimat.*

L'enseignement secondaire a été organisé sur le papier. Théoriquement, dans toutes les villes au-dessus de 1000 maisons, il devait y avoir un collège, *idadyiè*, « préparatoire », et dans les chefs-lieux de *vilayets*, un lycée impérial, *chahanè* ou *sultanyiè*. En réalité, l'enseignement secondaire se réduisait aux écoles préparatoires à la bureaucratie, aux emplois civils et aux écoles du gouvernement civiles et militaires. L'enseignement supérieur a été, avant tout, technique. C'est, d'abord, l'École navale fondée en 1852, réorganisée en 1868, et l'École forestière créée en 1878 sous la direction de deux inspecteurs français des forêts (MM. Tassy et Ithème), l'École télégraphique fondée en 1861, l'École des arts et métiers (420 élèves garçons, et 152 filles en 1874), l'École des mines; l'École impériale recrutée au moyen des *ruchdyïès i askeryiè* élémentaires, et des *idadyiè i harbyè* préparatoires, qui représentent, en réalité, l'enseignement secondaire en Turquie. Aux écoles militaires se rattachait l'École de médecine militaire (33 élèves sortant en 1873), l'École de l'artillerie et du génie. L'école qui a certainement le plus contribué à former les esprits en Turquie a été l'École impériale de médecine, *Mekteb-i-thibbyi-i-Chahané*, créée à l'état rudimentaire en 1826.

Cette école est considérée à juste titre comme le meilleur établissement d'instruction publique que possède la Turquie et celui qui a produit jusqu'ici les meilleurs résultats. Elle forme deux sections : la section préparatoire (*idadyé*), qui peut être assimilée à un établissement secondaire de premier ordre, et la section médicale proprement dite. Les deux sections réunies comptaient 1189 élèves en 1873, savoir, pour la première 887, et pour la seconde 302.

En résumé, dans cette organisation faite de pièces et de morreaux, l'enseignement secondaire était donné dans les écoles préparatoires aux écoles techniques et dans le Lycée français fondé en 1868 à Galata-Seraï, sous l'inspiration de Duruy. Malgré l'opposition des clergés orthodoxe et catholique, ce lycée, dirigé par un Français, M. de Salves, comptait, en 1869, 622 élèves, dont 277 musulmans, 28 Arméniens catholiques, 85 Grecs, 65 catholiques latins, 29 Israélites, 40 Bulgares,

7 protestants. Après 1870, le directeur français se retira. On le remplaça par un directeur grec, sous la gestion duquel l'école, déjà réduite, depuis la guerre, à 471 élèves, en perdit 109.

Livres. — La bibliographie des livres publiés en turc depuis 1856 donne une idée de la manière dont s'est opérée l'évolution des esprits musulmans, et du caractère de cette évolution[1]. Sur 317 ouvrages imprimés à Constantinople de 1856 à 1869 (117 de 1856 à 1860), bien peu sortent de la vieille routine théologique, scolastique, philosophique à la manière du moyen âge, ou de l'amusement littéraire en prose et en vers. Ce sont des essais d'histoire nationale, bien timides d'abord (l'*Histoire de l'empire ottoman*, de Khaïroullah Effendi), puis plus hardis (les premiers volumes de l'*Histoire de l'empire ottoman*, de Djevdet Pacha). Le premier livre pouvant servir à apprendre le français est de 1857; il avait déjà été imprimé en 1849, mais à un très petit nombre d'exemplaires) : « *La clef du langage*, vocabulaire rimé turc-français, mise à l'usage de ceux qui veulent apprendre avec facilité la langue française, par Kercour Effendi, professeur de grammaire française à l'École impériale de médecine, traducteur du Bureau des langues étrangères au ministère de la Guerre, et employé du Cabinet des traducteurs ».

Ce premier manuel coûtait encore 50 piastres (12 fr.). Peu de temps après parut un livre de l'uléma Chinasi, les *Morceaux choisis* (principalement de Racine, de Lamartine, de La Fontaine et de Fénelon), traduits du français en turc. C'est par ce livre que les Turcs ont commencé à se familiariser avec la pensée occidentale. A partir de cette date, les traductions du français et de l'anglais se suivent rapidement, celle de Molière par Ahmed Véfyk Pacha, des fragments de J.-J. Rousseau et de Lamartine par Kémal, des pièces de Shakespeare vendues en édition populaire à 10 paras (deux sous); puis on se met à

1. Les éléments pour faire cette bibliographie entre 1728, date de l'introduction de l'imprimerie en Turquie, et 1856, manquent. De 1822, date de la fondation de l'imprimerie de Boulaq en Egypte, à 1843, la plupart des livres turcs proviennent d'Egypte. De 1843, date de la fondation du journal le *Djeridé* à Constantinople, à 1856, les Turcs ont d'ailleurs imprimé un nombre insignifiant de livres.

traduire au hasard, à tort et à travers, depuis les romans de Voltaire jusqu'à ceux de Xavier de Montépin.

La publication de livres destinés à l'enseignement et à la vulgarisation scientifique a suivi la même marche lente et désordonnée; le plus ancien traité d'Arithmétique est de 1857. A la même date, et successivement, viennent un « Traité relatif à la découverte de l'Amérique », une « Carte des contrées d'Allemagne », une « Traduction des traités de télégraphie », puis un plan de Smyrne, et un traité de cosmographie, puis le premier Atlas[1] « contenant une mappemonde, les dessins de quelques contrées célèbres et les cartes des cinq parties du monde ». Mme Fatma Aliia parlant des livres turcs avec lesquels elle a commencé, toute seule, son éducation à l'occidentale, les appelle « un magasin de bric-à-brac ».

Le théâtre n'a pas manqué, dans ce renouvellement confus de la pensée orientale. En 1858, au théâtre Naoum, à Péra, un Arménien, Hekimian, fait représenter[2], pour la première fois, une pièce en turc, *le Bourru bienfaisant*, adaptée de Goldoni. Le gouvernement et les gens de religion essayèrent, à plusieurs reprises, d'étouffer le goût du théâtre naissant en Turquie. En 1859, les représentations du théâtre Naoum furent interrompues, « faute de l'appui de l'autorité supérieure », dit un journal de Constantinople, en réalité à la requête des ulémas.

La « Jeune Turquie ». — C'est de la presse, et en particulier de la presse d'opposition, qu'est sortie la nouvelle littérature turque. Les jeunes gens (presque tous exilés ou réfugiés en France à cette époque) qui l'ont transformée, vers 1867-1868, écrivaient dans des journaux poursuivis et supprimés, ou clandestins, comme l'*Ittihad*, « l'Union », le *Hurriiet*, « la Liberté », ce dernier publié en turc à Paris, et en traduction arabe au Caire. A leur tête il convient de placer Zia Bey, poète, pamphlétaire, polémiste, et surtout Kemal, dont l'action a été considérable; son roman, *Nazmi*, ses livres d'histoire patrio-

1. Après l'Atlas du Sultan Sélim III, avec a préface de Tacif Efendi.
2. Par des acteurs arméniens. Il existe, actuellement, une littérature dramatique turque; les auteurs sont Osmanlis, mais les acteurs sont Arméniens.

tique, conçus à peu près à la manière de l'*Histoire des Girondins* de Lamartine : *Kanisza* (guerres de Hongrie en 1604), *Sultan Fatih* (prise de Constantinople par Mahomet II), ses essais de critique, d'esthétique, de philosophie politique, ont renouvelé la langue turque.

Ce mouvement des esprits se concentre dans la capitale et dans quelques rares villes de province, Salonique, Smyrne, Alep, Bagdad. Il n'y a pas de vie provinciale turque en Turquie. La vie provinciale à Alep, à Bagdad, est arabe, antiturque; en Albanie, où elle cherche à naître, à Elbassan, à Bérat, elle est albanaise. Le mouvement intellectuel, en Turquie, a bien été créé par des provinciaux jusqu'à 1870 et après, mais il s'est produit à Constantinople, et il ne pouvait pas se produire ailleurs.

A ce mouvement laïque a correspondu un mouvement religieux parallèle, mais d'origine différente. L'Islamisme, de nos jours, est loin de ressembler à l'Islamisme idéal (non réel), que les théologiens se figurent avoir existé au temps des quatre premiers khalifes. Envahi par les doctrines persanes du *Soufisme*, la religion de l'Islam n'a cessé, depuis longtemps, d'évoluer vers le mysticisme. Théoriquement, dogmatiquement, elle n'a pas changé; en fait, elle n'est plus qu'un voile jeté sur les anciennes croyances populaires déformées, et sur des doctrines hétérodoxes qui aboutissent à un véritable panthéisme. Les deux grands ordres religieux les plus influents en Turquie, les Derviches *Bektachis* et les *Mevlevis*, sont des libertaires panthéistes, « des libertins, au double sens dans lequel on l'entendait au XVII[e] siècle », m'écrit un bon observateur. Mes observations personnelles me permettent d'ajouter que ces ordres ont des tendances révolutionnaires qui vont jusqu'au républicanisme socialiste.

En frappant les Janissaires, Sultan Mahmoud frappait l'ordre des Bektachis, auquel ils étaient affiliés; l'approbation des docteurs en théologie officielle, de ce qui représente l'Église dans l'Islamisme, lui était acquise, mais il s'aliénait les sectes mystiques et panthéistes qui professent officiellement l'orthodoxie, et qui se comportent, depuis cinquante ans, comme de véri-

tables sociétés secrètes. La doctrine des Bektachis est le panthéisme, avec une trinité composée d'Ali, de Mahomet, et de saint Bektach (saint Haralambos, chez les Grecs d'Asie), troisième incarnation messianique. L'esprit révolutionnaire que le contact avec l'Europe a développé chez les « Jeunes Turcs », et celui qui a ses racines dans l'Islamisme (soit dans le puritanisme islamique, républicain et collectiviste, soit dans le mysticisme panthéiste et anarchiste), se sont côtoyés pendant quelque temps; c'est vers 1868 qu'ils ont pris contact; à cette date quelques « Jeunes Turcs » sont entrés en rapport avec les Bektachis, et avec les *Babis*, dont nous parlerons plus loin.

Les Turcs s'étaient imaginé sérieusement qu'un certain nombre de réformes à l'européenne, décrétées sur le papier par leur gouvernement, allait ramener l'abondance dans leurs pays, mettre l'ordre dans leur administration, arrêter les projets malveillants des puissances et les velléités d'indépendance des sujets chrétiens de l'empire. Quand ils s'aperçurent que la misère économique allait en augmentant, que l'hostilité de l'étranger n'était pas enrayée, que les réformes aboutissaient aux emprunts et à la guerre de Crimée, c'est à leur gouvernement qu'ils s'en prirent. Le parti d'opposition se forma contre les ministres de la réforme, Ali Pacha et Fuad Pacha, les uns les accusant d'avoir mal réformé, les autres de ne pas avoir assez réformé, et tous ensemble, de rompre avec la tradition nationale, de ne pas être patriotes. Quelques habiles, conseillés par des aventuriers occidentaux, jugèrent qu'ils pouvaient tirer avantage du mouvement, en se donnant en Occident pour des libéraux et pour les initiateurs de ce mouvement qu'ils dénaturaient devant les Occidentaux afin de l'exploiter à leur profit; ce furent eux qui représentèrent le parti avancé dans l'opinion occidentale. Quand on se trouva en présence de la véritable « Jeune Turquie », les Européens furent tout surpris d'avoir affaire à des Turcs, très turcs, très nationaux, très anti-européens parce qu'ils étaient nationaux, et les accusèrent de fanatisme.

Le sentiment constant des « Jeunes Turcs » a été que l'Europe détestait leur pays, et ne cherchait qu'à le duper. Ils ont

admiré l'œuvre scientifique et littéraire de l'Europe, sans réserve; ils se sont, à bâtons rompus, individuellement, chacun suivant son tempérament, enthousiasmés de bonne foi pour des systèmes, ou plutôt pour des révolutions politiques, pour Cromwell, pour Rousseau, pour Robespierre, pour Lamartine; mais ils n'ont jamais songé à adapter telles quelles des institutions politiques européennes à leur pays, et ils ont fait une opposition constante aux copies que leur gouvernement faisait semblant d'introduire chez eux.

Cependant leur éducation se faisait peu à peu, à leur manière décousue — mais originale. Dès 1864, l'opposition avait acquis assez de force en Turquie pour que le gouvernement crût nécessaire de modifier la loi sur la presse, par des dispositions autoritaires empruntées à la législation française de la même époque (autorisation préalable, signature obligatoire, communiqués, avertissements, suspension, interdiction du territoire aux journaux d'opposition, etc.). On vit, pour la première fois, dans un pays musulman, où vingt ans auparavant il n'y avait ni journaux, ni livres, où toutes ces choses pernicieuses étaient considérées comme *bida*, « innovation réprouvée par la religion », on vit des musulmans réclamer la liberté de la presse. En même temps que, dans la capitale, cette opposition, d'apparence européenne, d'allures libérales, prenait corps chez des jeunes gens exaltés par la lecture des livres occidentaux, elle se manifestait en province sous une autre forme, tout à fait orientale. Les sectes mystiques, et avec elles très probablement les Bektachis, sûrement les Babis, prêchaient la réforme religieuse en Anatolie, notamment à Koniah et à Scutari d'Asie. A cette date commence la série des prises d'armes arabes sur l'Euphrate, et des sectaires Ansariés et Druses, au nord et au sud de la Syrie, qui ont plus d'une fois nécessité de la part des Turcs de sérieux efforts militaires. Les jeunes gens osmanlis de l'opposition, mêlant dans leurs rêveries le romantisme révolutionnaire européen et les souvenirs des grandes agitations arabes dont leur éducation classique musulmane les avait imprégnés, bâtirent le roman d'une révolution turque initiée par des Arabes.

C'est ainsi que leur enthousiasme arabophile les conduisit à entrer en relations avec le prince égyptien Moustafa Fazyl, un intrigant à petit cerveau, sec et égoïste, qui vit dans leurs offres une affaire, et dirigea la spéculation comme une combinaison propre à lui faire donner l'investiture de l'Égypte. Assisté d'une camarilla d'intrigants européens, il projeta de se faire passer, en Europe, pour le chef en Orient d'un parti libéral à la manière européenne. Ce fut ainsi que se forma la première « Jeune Turquie », parti de commande, où tout le monde se dupait, à commencer par les vrais « Jeunes Turcs », qui ne voyaient en Moustafa qu'un homme de paille et un bailleur de fonds. C'est ce parti-là que l'Occident a connu.

L'enthousiasme des « Jeunes Turcs » pour les souvenirs arabes les avait amenés à faire entrer, dans le monde fermé de l'*Osmanliliq*, de « l'osmanlité », un certain nombre de Syriens, gens à l'esprit plus ouvert et surtout plus souple que les vrais Osmanlis, toujours un peu gourmés. Pour la première fois, le monde arabe et le monde turc se rapprochaient, dans une pensée à la fois nationale et libérale. Pendant que le prince Moustafa Fazyl subventionnait des journaux en Europe, et amusait les « Jeunes Turcs » avec des projets de constitution, les impatients du parti, les sincères, formaient un complot à Constantinople; leur projet était de s'emparer du sultan, de le remplacer par un autre membre de la famille impériale, sous le nom duquel ils auraient établi un gouvernement constitutionnel d'abord, une république plus tard. Les Arabes, sur lesquels ils comptaient, auraient élu dans les formes un vrai khalife, un pape musulman, qui aurait siégé à la Mecque et donné l'investiture à la République ottomane. Tel était le programme, du moins tel il m'a été communiqué en 1868 par les exilés du parti qui se réfugièrent à Paris, et qui formaient deux groupes : l'un constitutionnel et modéré, dirigé par Zia Bey; l'autre républicain et révolutionnaire, formé de Mehemed Bey, Osmanli de vieille famille aristocratique, des Turcs d'Anatolie Réchad Bey et Nouri Bey, de l'écrivain albanais Kémal, de l'uléma albanais Tahsin, de l'uléma Ali Suavi, du Syrien Anis El Bittar, d'un Arménien que je ne puis pas nommer, etc. Un général de

brigade de la garde, Hussein Pacha, vint rejoindre les exilés, avec un colonel d'origine polonaise. Moustafa Fazyl fournissait les subsides avec lesquels furent fondés successivement l'*Ittihad* (l'Union) et la *Hurriiet* (la Liberté). En somme, le parti n'avait pas de racines profondes dans le pays.

Parallèlement à l'idée, encore rudimentaire, d'une nationalité basée sur la race, la conception d'un Islamisme capable de s'adapter aux circonstances de race, de temps et de milieu, s'est récemment formée en Turquie. Dès 1860, on peut distinguer des traces d'une interprétation rationaliste du Coran, dans des publications turques; nous citerons, à cette date, un petit livre très répandu, écrit d'ailleurs avec l'intention de glorifier l'Islamisme, et dont le titre indique suffisamment l'esprit rationaliste; c'est la « *Médecine du Prophète*, traité des préceptes hygiéniques qui sont contenus dans le Coran ». A cette même époque se sont développées les doctrines du libre examen renouvelées des *Motazélites*, des libres penseurs persécutés sous les Abbasides.

II. — L'Égypte.

Lorsque le Turc macédonien Méhémet-Ali conçut le projet d'organiser l'Égypte à l'aide des méthodes européennes, il ne pensa pas un instant à se servir, pour cette organisation, des véritables indigènes, autochtones parlant arabe, ou assimilés aux autochtones. Il remplaça simplement la classe dirigeante des Mamelouks par une autre classe dirigeante composée de colons turcs, albanais, kurdes, arméniens, grecs, syriens, auxquels il incorpora les esclaves circassiens et géorgiens que possédait la société des Mamelouks. Les souverains de l'Égypte se préoccupaient très peu de former un esprit public parmi les fonctionnaires — c'est-à-dire, dans leur idée, parmi les serviteurs qu'ils employaient pour régir leurs domaines; ils voulaient simplement leur donner des aptitudes égales à celles des fonctionnaires européens, et assurer leur recrutement; ils voulaient créer une classe de Musulmans capables d'administrer et

d'exploiter le pays, sous les ordres du souverain. La première école fondée par Méhémet-Ali avait pour élèves les jeunes esclaves confisqués aux Mamelouks, et pour programme la lecture du Coran, l'écriture, la langue turque et les exercices militaires. La deuxième, qui n'était pas autre chose qu'une école préparatoire aux écoles militaires, ne recevait pour élèves que des Circassiens et Géorgiens, des Turcs, des Kurdes, des Albanais, des Arméniens, des Grecs, dont les parents étaient au service du pacha. Elle ne recevait aucun enfant d'origine égyptienne, et l'enseignement s'y donnait en langue turque.

Cet enseignement comportait, suivant la vieille méthode, le Coran, l'écriture, la grammaire, les littératures turque, persane et arabe; mais en vue de préparer les élèves à entrer à l'École militaire, on avait adjoint à ces études fondamentales des éléments d'arithmétique, de géométrie, d'algèbre, de dessin, et l'étude de la langue italienne, qui était la langue européenne parlée par la majorité des instructeurs à l'École militaire.

Afin de compléter son organisation militaire, Méhémet-Ali créa une École de médecine. Pour celle-ci, le préjugé militaire osmanli contre les Arabes n'existait pas; les élèves furent tous choisis — c'est-à-dire réquisitionnés — parmi les enfants d'origine égyptienne, et parmi les étudiants de l'université à la musulmane, les softas de la mosquée d'El Azhar.

Lorsque les nécessités du service amenèrent le Grand Pacha à créer un ministère et un conseil de l'Instruction publique, le ministre était, ainsi que la plupart des membres du conseil, nouvellement arrivé d'Europe; le reste était français. L'idée, adoptée par ce conseil, dans lequel il n'y avait pas un Arabe (six Français, deux Arméniens et trois Turcs), de fonder un empire arabe en opposition avec l'empire turc, était une théorie européenne, rapportée d'Europe, médiocrement goûtée par Méhémet-Ali. Mais la guerre avec la Turquie gênant le recrutement du personnel en Albanais, Osmanlis, Circassiens, etc., le pacha laissa faire le conseil, qui « obtint la permission d'introduire dans les écoles l'élément égyptien de race en grand nombre, et non plus seulement, comme cela avait été fait jusqu'alors, à titre d'exception.... » Comme une conséquence

naturelle de l'admission en grand nombre, en majorité même, d'enfants de race égyptienne et parlant l'arabe, cette langue fut adoptée pour l'enseignement général. On dut, par suite de cette réforme s'adresser à la mosquée d'El Azhar pour fournir de professeurs les écoles secondaires... ; l'influence de la méthode d'El Azhar continua à agir d'une manière très sensible pendant longtemps encore.

La société musulmane instruite qui s'est formée en Égypte a donc été une caste de fonctionnaires, en grande partie d'origine étrangère; les indigènes qui se sont confondus dans cette caste appartenaient à des familles sans influence dans le pays, et par ce seul fait qu'elles entraient dans la caste, i s se séparaient de leurs familles.

« Tant que Méhémet-Ali n'agit, en introduisant en Égypte l'instruction étrangère, que sur des étrangers, Mamelouks ou autres, la masse du public indigène et l'Université elle-même ne s'émurent pas trop de cette innovation; mais dès que cette instruction profane parut devoir englober toute la jeunesse égyptienne, il se manifesta dans la population une vive opposition contre l'enseignement étranger. Malgré tout, il s'établit à la longue, entre l'Université et les écoles de l'État, un *modus vivendi* qui tend, de jour en jour, à les rapprocher davantage; les femmes musulmanes ont profité de ce rapprochement. »

L'apôtre de l'éducation des filles en Égypte a été l'uléma Rifât Bey, élève et docteur de l'Université d'El Azhar, attaché comme *imam* (aumônier) à la mission égyptienne à Paris, mort au Caire en 1875. Dans un livre publié au Caire (1292 de l'hégire), Rifât a donné tous les arguments théologiques et canoniques de l'Islam, *Hadis* du Prophète, preuves tirées de la *Sunna* et de l'hagiographie musulmane, en faveur de l'éducation des filles. Le gouvernement a été pour peu de chose dans cette innovation. De tous les projets concernant l'instruction des femmes élaborés par le Comité de 1836, le vice-roi s'en tint à un seul, celui de la création d'une École de sages-femmes. « Après quelques années, l'expérience de l'instruction professionnelle de ces jeunes filles donna, pour plusieurs d'entre elles, des résultats si heureux que l'on décida de la continuer;

l'idée qu'une jeune musulmane peut, sans honte, aller à cette école, pour y apprendre les notions nécessaires à l'exercice de cette profession, est aujourd'hui parfaitement admise. »

La caste des musulmans instruits à l'européenne, par ce fait qu'elle était créée, en quelque sorte, administrativement, n'a jamais eu, en Égypte, les instincts de discussion et les tendances révolutionnaires qu'ont eus, dans l'empire ottoman, les musulmans de la « Jeune Turquie ».

III. — L'Arabie.

Dans l'intérieur de la péninsule arabique, l'Islamisme, depuis sa fondation, n'a subi aucune influence étrangère. Les invasions passagères des Turcs et des Égyptiens n'ont pas laissé de dépôt dans la population, qui est restée sans alliage, pure de tout mélange. Les Arabes de la péninsule, dogmes et pratiques islamiques mis à part, sont retournés à l'état moral et social dans lequel ils étaient, non pas après Mahomet, mais avant Mahomet. Le seul changement qui se soit produit parmi eux depuis le siècle dernier a été un retour à un puritanisme idéal, un essai de restauration de la société, telle que les Musulmans se figurent qu'elle était du temps des « quatre bienheureux compagnons », Abou Bekr, Omar, Osman et Ali; c'est le *Ouahabisme* [1].

Le fondateur de la secte, Mohammed Ibn Abd-el-Ouahab, né à Derayèh, dans le Nedjd, en 1691, mort en 1787, rejetait l'autorité des quatre *Imams* ou Canonistes (Abou Hanifa, Hanbal, Chafi et Malik) acceptée par les musulmans orthodoxes, et prêchait le retour au Koran et à la *Sunna*, c'est-à-dire à l'imitation de Mahomet et des « quatre bienheureux compagnons », dont le modèle est conservé par la tradition évangélique (*Hadis*).

1. Je garde ce nom, que les Turcs et les Européens ont donné à la secte, d'après le nom de son fondateur *Abd-el-Ouahab*, « le serviteur de celui qui fait des largesses ». *Ouahab*, celui qui fait des largesses, est un des quatre-vingt-dix-neuf qualificatifs de Dieu. Les Ouahabites s'appellent eux-mêmes *Mouahidoun*, « Unitaires », par opposition aux autres Musulmans qu'ils appellent *Mouchrikoun* (Associeurs d'un autre être à Dieu, polythéistes).

Avec la législation des quatre Imams, et à plus forte raison, le réformateur condamnait les pratiques et les superstitions introduites dans l'islam, les pèlerinages (*Ziaret*) autres que celui de la Mecque (*Hadj*), l'invocation de Mahomet, le culte des saints, des anges, les reliques, les prières surérogatoires, les litanies, le rosaire, et toutes les innovations (*Bida*) à la vie telle qu'on la menait d'après la *Sunna*. Quelques extraits d'un *Riçala* ou traité d'Abd-el-Ouahab donneront une idée de sa théologie.

« Vouloir associer quelqu'un à Dieu, c'est-à-dire faire participer celui-là au culte dont nous ne sommes redevables qu'à celui-ci, serait méconnaître étrangement ce culte, en le marquant au sceau de l'idolâtrie... Ceux qui, dans leurs prières, s'adressent à quelqu'un en dehors de Dieu, dans le but de se faire donner par eux ce que Dieu seul peut accorder, soit pour obtenir un bien ou se préserver d'un mal, ceux-là font entrer dans leurs prières le levain de l'idolâtrie... Ceci s'applique également à tous ceux qui dévouent leur âme au service d'un objet étranger à Dieu (c'est-à-dire aux monuments du culte, aux chapelles, aux tombeaux de saints), qui espèrent en un autre que Dieu (le souverain, imam ou khalife[1]), qui redoutent secrètement le courroux d'une puissance autre que celle de Dieu, qui invoquent une autre assistance que celle de Dieu, tous ceux-là sont autant d'idolâtres. »

Le puritanisme républicain d'Ibn Abd-el-Ouahab trouva crédit parmi les petites républiques du Nedjd, et dans la famille du principal de leurs chefs héréditaires, Mohammed Ibn Saoud (mort en 1765), qui épousa la fille d'Ibn-el-Ouahab. Groupés en confédération autour de la famille des Saoud, qui exerçait une espèce de protectorat à Riadh, les Ouahabis n'ont jamais reconnu à leurs chefs l'*Imamat* ou pouvoir khalifal; ils sont restés une république, choisissant son représentant dans la même famille[2].

1. Fondé sur le *Hadis* d'Omar II : « L'obéissance a la créature est une révolte contre le créateur ».

2. Mohammed Ibn Saoud, mort en 1765; Abd el Azi , assassiné par un Persan en 1803; Saoud Ibn Abd El Aziz, mort en 1814; Abdallah Ibn Saoud, décapité par les Turcs en 1818; Tourki Ibn Saoud, assassiné en 1834; Faïzal, mort en 1865; Abdallah, dépossédé par Saoud, puis dépossédant Saoud en 1875, après avoir fait sa soumission à la Turquie, et avoir accepté de Midhat Pacha le poste de Kaïmakam du Nedjd; 1872, retour de Saoud à Riadh.

La puissance politique et militaire des Ouahabis n'a pas duré longtemps. En 1803, ils s'emparèrent de Médine et de la Mecque, détruisant chapelles et tombeaux de saints, s'acharnant sur toute marque extérieure du culte. « Il n'est pas resté une idole dans la cité pure », disaient-ils. En 1810, Saoud Ibn Abd-el-Aziz pilla le sanctuaire du tombeau de Mahomet à Médine; ses puritains se partagèrent les ex-voto et les reliquaires. C'est à la suite du sac de Médine que les Turcs et les Égyptiens intervinrent [1]. En 1818, Abdallah, pris par Ibrahim Pacha, fut envoyé à Constantinople, où le sultan le fit décapiter. Depuis cette époque, le Ouahabisme, réduit à quelques districts du Nedjd, n'existe plus, en tant que pouvoir politique et se réduit, comme religion, à un simple puritanisme, mais il s'est étendu, en tant que secte, d'un côté, dans l'Inde, où il est devenu, sous une forme nouvelle, une force avec laquelle il faut compter, de l'autre côté, dans l'Irak, à Bassorah, à Bagdad, où il a évolué dans un sens libéral, et tend à se confondre avec le néo-Motazélisme.

Dans l'Inde, le propagateur de l' « unitarisme », Seïd Ahmed, tué par les Sikhs en 1826, a eu pour disciple et successeur Mohammed Ismaïl, qui a fixé les doctrines de la secte dans un livre aujourd'hui très répandu (traduit en turc en 1881), le *Taqviiet el-Iman*, « le raffermissement de la foi [2] ». Délogés de l'Inde où ils étaient traqués à la fois par les autorités anglaises et par l'Église musulmane canoniste, les disciples de Mohammed Ismaïl ont répandu le puritanisme unitaire en Yaguistan [3] parmi les rudes montagnards du Nord-Ouest, aux habitudes républicaines desquels la croyance s'adaptait bien. Déformé par de vieilles croyances locales, l'unitarisme puritain est devenu, depuis 1863, la religion des Momands, des Orakzais, des Çvatis, des Afridis, qui viennent d'opposer une indomptable résistance à l'invasion anglo-indienne.

Dans l'Irak, l'unitarisme a trouvé des adhérents surtout parmi

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 924-925.
2. La formule que donne le *Taqviiet* est : « Deux choses sont nécessaires dans la religion : connaître Dieu comme Dieu et le Prophète comme le Prophète. » Les deux bases fondamentales de la Foi sont la Doctrine unitaire et l'Obéissance à la Sunna. Les deux grandes sources d'erreur sont le *Chirk* (association) et la *Bida* (innovation).
3. Ce mot, d'origine turque, signifie « pays indépendant ».

la population urbaine, arabe de langue et hostile à la domination turque; il est, au sens religieux et politique du mot, un *protestantisme*. Il n'a produit aucun effet sur les Arabes du désert, que leur indifférenee religieuse retient dans une orthodoxie nominale.

IV. — La Perse.

En 1848, l'état intellectuel des populations de la Perse apparaît très inférieur à celui auquel les populations de la Turquie étaient arrivées par suite de leur variété et de leurs contacts prolongés et répétés avec l'Occident. On peut s'en faire une idée d'après une notice dont les éléments ont été recueillis dix ans plus tard par un officier français [1] pendant dix-huit mois d'enseignement au Collège royal de Téhéran, l'unique établissement en Perse où l'éducation européenne fût et soit encore donnée.

« En dehors des *medressehs,* on trouve quelques personnes, mais en petit nombre, capables d'enseigner :

1° La *philosophie naturelle,* physique arriérée dans laquelle on expose que l'eau, la terre, l'air et le feu sont les corps simples de la nature; que l'univers est formé d'une série de sphères concentriques dont la terre occupe le centre; qu'il est limité par une enveloppe solide, dans laquelle sont fixés, comme des clous, des corps lumineux, les étoiles, etc.;

2° La *médecine*. Les livres qui en traitent sont écrits en persan où en arabe;

3° La science qui traite de l'arrangement des nombres pour produire les carrés magiques;

4° L'*Ilm-i-Raml* (sciences des dessins sur le sable). C'est la géomantie;

5° L'*Ilm-i-djafar* (divination au moyen des lettres).

6° La *comptabilité*;

1. *Note sur l'enseignement en Perse,* par M. A. Nicolas, capitaine d'artillerie, envoyé en mission pendant les années 1858-61. *J. A.* juin 1862.

7° *L'arithmétique* décimale au moyen de chiffres arabes, et en langue arabe;

8° La *géométrie d'Euclide*. Elle n'existait en Perse qu'en langue arabe jusqu'à l'arrivée de professeurs français;

9° La *cosmographie*, d'après le système de Ptolémée (livres en langue persane et en langue arabe);

10° La science des pronostics des astres, science astrologique à laquelle les Persans accordent une foi entière. »

On peut donc considérer les origines du mouvement religieux et politique qui a troublé la Perse en 1848 comme totalement indépendantes des influences occidentales. Les initiateurs de ce mouvement, dans un pays de despotisme absolu, étaient des Iraniens ou se considéraient comme tels; ils ne s'inspiraient que de la littérature nationale, de la vieille science arabe, et d'une forme particulière de la religion musulmane, le *Chiisme*[1].

Au commencement du siècle, un Arabe persan de la petite ville de Lehsy (sur la côte sud-ouest du golfe Persique) forma une congrégation; sur la fin de sa vie, il rassemblait ses *mourids* (disciples) à Kerbela, ville sainte par le double martyre de Hassan et de Hussein. De nombreux auditeurs venaient l'écouter. Cheikh Ahmed (c'était son nom) enseignait « que Dieu pénètre tout l'univers qui émane de lui et que tous les élus de Dieu, tous les Imams, tous les justes sont la personnification des attributs divins ».

Un grand nombre des *mourids* du Cheikh Ahmed étaient de la Perse méridionale et de l'Irak; c'est dans ces provinces tant de fois agitées par de grands mouvements religieux et sociaux que le Cheikh avait ses meilleurs *naïbs* (vicaires). Après sa mort, l'un de ses plus intimes *mourids*, Cheikh Seid Kazem, fut élu à sa place pasteur de l'Église naissante de Kerbela; parmi les disciples qui s'attachèrent au nouveau maître, un jeune homme aux allures singulières frappait l'imagination de ce cénacle d'exaltés mystiques; c'était le futur *Bab*.

Le mot arabe *Bab* signifie « porte ». Le nom mystique donné

1. Le mot arabe *Chiah*, dont nous avons fait *Chiite*, signifie « sectateur »; on s'en sert actuellement pour désigner les « sectateurs » d'Ali, cousin et gendre de Mahomet, quatrième khalife, et en particulier ceux de Perse.

par les Chiites à leur premier imam Ali est « Porte de science, Porte de vérité ». Il est certain que ni Ali Mohammed — c'était le vrai nom du *Bab* — n'a jamais pris ce titre, ni ses premiers disciples ne le lui ont donné; dans le peuple on l'appelait d'abord *Medjzoub*, « l'extatique, l'illuminé ». De ses doctrines, d'ailleurs, et de sa prédication on ne sait rien de précis. « Dans le Koran qui lui est attribué, nous rencontrons peu de ses propres idées. Le travail principal et définitif de la première rédaction de ce Koran appartient sans aucun doute à deux disciples de Bab[1], Seïd Hassan et Seïd Husseïn. » Le Bab n'a certainement jamais renié l'Islamisme. Il prêchait cette doctrine admise par beaucoup de musulmans, qu'il faut vivre non selon la lettre de la loi, mais selon l'esprit, et dans la méditation. Constamment, il parlait sur l'abstinence et la prière, sur la chasteté et la charité. Le Babisme s'est formé autour du Bab, au nom du Bab, par ses disciples du premier degré, pendant les deux ou trois années où Ali Mohammed a pu prêcher librement, entre 1840 et 1844[2]. C'est dans la période des persécutions et des emprisonnements, entre 1844 et 1848, que les disciples du second degré, dont la plupart n'avaient jamais vu Ali Mohammed, ont fait, sur les récits de quelques disciples du premier degré, la légende du Bab, et la religion du Babisme.

La carrière de Bab lui-même a été très courte. En 1840, il revenait de Kerbela dans son pays de Chiraz. Le thème de sa prédication était la réforme des mœurs. « Les passions égoïstes ont pris le dessus sur la parole de Dieu. » En 1841, il disparaît; on dit qu'il est parti pour la Mecque. Ses premiers disciples, pendant son absence, annoncent « le commencement d'un heureux temps, le commencement du royaume visible du *Sahib el-Zeman* »[3]. En 1844, Bab reparaît, disant qu'il revient de la Mecque; il est arrêté à Bender-Bouchir et conduit à Chiraz, où il subit un interrogatoire des ulémas. Les *Cheïkhites* (doctrinaires du Cheïkh Ahmed) le font acquitter et partir de Chiraz.

1. Mirza Kazem Beg, *Bab et les Babis*. M. Kazem Beg avait entre les mains un exemplaire du Koran de Bab écrit par Seïd Husseïn.

2. Ali Mohammed était né en 1812, d'après son historien le plus directement informé, M. Kazem Beg. D'autres donnent 1820 comme date.

3. Le « Maître du temps », le *Mahdi* ou Messie.

A ce moment les sociétés anarchistes formant une espèce de *Camorra*, sous le nom de *Loutis*, terrorisaient Ispahan; c'est précisément à Ispahan qu'il vient demander asile au desservant officiel de la mosquée cathédrale, chez lequel il resta, dans une réclusion volontaire, jusqu'en mai 1847; ce personnage mourut à cette date, et Bab disparaît de nouveau pour reparaître à Tauris en avril 1848. A ce moment il était déjà sous l'influence de deux jeunes gens, deux frères, Seïd Husseïn et Seïd Hassan, qui ne le quittèrent plus jusqu'à sa mort.

Un autre disciple de Bab, Molla Yousouf d'Ardebil, prêchait la nouvelle doctrine dans l'Azerbaïdjan, à Kazvin. Une jeune fille du pays se convertit et fut l'apôtre du Babisme; le peuple l'appelait *Kourret-el-Aïn*, « lumière des yeux », *Zerrin-Tadj*, « couronne d'or »; entre les disciples, son nom a toujours été, il est resté *Tahiré*, « la pure, la chaste ». La beauté de Tahiré, son talent très réel (ses vers sont maintenant classiques en Perse), sa hardiesse, tournaient la tête aux hésitants. « Elle allait partout sans voile, prêchant Bab et sa doctrine, et organisa en peu de temps une communauté nombreuse. »

A Ispahan, on accusait les Babis de connivence avec les *Loutis* anarchistes; à Tauris, on les soupçonnait de manœuvres antinationales. Partout on leur attribuait toutes les agitations populaires contre le *touïoul* (assignation donnée aux fonctionnaires sur les villes, bourgs et villages), contre la vente de la justice, contre les exactions du clergé; il est certain que les Babis rejetaient toute la tradition des docteurs et des pères de l'Islam, considérant le Koran uniquement comme le *symbole des vérités futures*. Le clergé répandait le bruit que les Babis prêchaient la promiscuité; les Cheïkhites, effrayés, se séparaient de la secte qu'ils avaient enfantée. En juin ou juillet 1848, un ecclésiastique de Kazvin anathématisa Tahiré; la même nuit, trois Babis le poignardèrent sous le porche de la mosquée, à l'heure de matines; la populace se souleva contre les novateurs; les trois assassins furent arrêtés, jugés sommairement, exécutés. Tahiré partit de Kazvin avec une poignée de partisans. L'un des deux chefs politiques du parti, Hadj Mohammed Ali, la rejoignit au bourg de Bedecht, près de Bastam. La révolution

babiste commençait (août 1848). En septembre, le chah de Perse mourait; son successeur, Nasr-ed-Din n'avait que seize ans; l'homme d'action babiste, le révolutionnaire Molla Husseïn, jugea que le moment était venu; il prit la tête du mouvement, écrivit à Hadj Mohammed et à Tahiré de venir le rejoindre à Bar Fourouch en Mazanderan, où il s'installa lui-même hardiment, terrorisant toute la ville avec une poignée de partisans qu'il y avait. Tahiré ne rejoignit pas les compagnons; elle parcourut les campagnes, prêchant de village en village.

Le coup de force de Molla Husseïn et de Hadj Ali et les clameurs des ulémas décidèrent le nouveau gouvernement du jeune roi à sévir.

Bab fut amené de la citadelle de Tchégrick avec ses deux disciples, Seïd Husseïn et Seïd Hassan, en compagnie desquels il y était détenu. « Ils furent jetés dans un cachot où se trouvaient déjà deux de ses partisans. Ils en sortirent cinq pour marcher à la mort. Deux seulement furent exécutés, car les deux frères et l'un des partisans renièrent leur maître. »

Bab s'était contenté de répondre doucement au président du tribunal ecclésiastique : « Ainsi, tu me condamnes à mort? »

En Perse, on fusille par derrière; Agha Mohammed Ali et Bab demandèrent tous deux à recevoir la mort en face. Par un hasard extraordinaire, les balles ne touchèrent que les cordes qui tenaient Bab attaché; elles se rompirent et il se sentit libre. Bab se précipita, dit-on, vers le peuple en essayant de faire croire à un miracle. Il eût peut-être réussi, si les soldats avaient été des musulmans; mais les *arbazes* (soldats) chrétiens accoururent aussitôt en montrant au peuple les cordes que les balles avaient coupées et lièrent Bab une seconde fois. Agha Mohammed Ali fut fusillé le premier, Bab après lui (19 juillet 1849).

En Azerbaïdjan, en Irak et surtout en Mazanderan, les Babis soulevés par Tahiré et par Molla Husseïn se défendirent sérieusement. La lutte armée dura de décembre 1848 à fin août 1849. Sept cents Babis, qui s'étaient fortifiés autour du tombeau du cheïkh Tabersi, près de Sari en Mazanderan, tinrent bon pendant six mois contre des troupes plus ou moins

régulières, vingt fois supérieures en nombre, qui furent battues dans quatre sorties des assiégés. Les Babis furent réduits par la famine; les généraux persans leur proposèrent une capitulation qu'ils acceptèrent; elle fut violée. Dans le reste de la Perse, la répression fut atroce. Tahiré, arrêtée en Azerbaïdjan, fut gardée en cachot pendant trois ans. Au moment d'un nouveau soulèvement de Babis, en 1852[1], elle fut étranglée dans sa prison. Le massacre de 1852 fut encore pire que celui de 1849. C'est à cette époque que le successeur de Bab, reconnu par le parti, Mirza *Yahia* (Jean), se réfugia à Bagdad, en territoire turc; un autre chef Babi, Mirza Husseïn Beha Allah, vint l'y rejoindre à sa sortie de prison, en 1853. En 1864, le gouvernement persan, inquiet de la propagande babiste à Bagdad, si près de sa frontière, adressa des réclamations au gouvernement turc; les chefs Babis furent internés à Constantinople, où ils entrèrent en relations avec le parti naissant de la « Jeune Turquie »; le gouvernement dispersa le groupe des émigrés, et interna Beha à Saint-Jean-d'Acre et Yahia à Famagouste, dont le gouverneur était justement Zia, un des meilleurs écrivains et un des fondateurs du parti de la « Jeune Turquie ». Le parti actif des Babistes réfugiés dans l'empire ottoman, sous l'influence de Yahia, à la suite de ses relations avec Zia Pacha, et plus tard avec Mehemed Bey, a peu à peu perdu son caractère religieux et s'est fondu, comme parti socialiste et révolutionnaire, dans les groupes les plus avancés de la « Jeune Turquie ». Le parti mystique et théologien, celui de Beha, s'est développé en secte religieuse à tendances libérales. Les Babis de la secte de Beha font de la tolérance un article de foi, imposent aux fidèles le pardon des offenses et le précepte : « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fasse », suppriment deux prières sur cinq, le pèlerinage de la Mekke, etc. Comme tous les Babis, d'ailleurs, ils n'admettent pas l'impureté légale (dans les aliments et le vêtement) et proclament l'égalité de la femme. La secte fait une propagande active en Turquie d'Asie, surtout dans l'Irak, en Perse méridionale et dans l'Inde.

1. De nouvelles tentatives babistes ont été réprimées en 1878, 1888 et 1889.

BIBLIOGRAPHIE

Les livres et les périodiques imprimés en turc et en arabe ne figurent pas dans cette Bibliographie.

Pour l'**Islamisme**, sa doctrine, son histoire, ses sectes, outre les ouvrages indiqués ci-dessus, t. I, p. 483-484, voir : **Edward Sell**, *The faith of Islam*, 2e éd., Londres, 1876. — **Bosworth Smith**, *Mohammed and Mohammedanism*, 2e éd., Londres, 1876. — **Garcin de Tassy**, *Doctrines et devoirs de la religion musulmane, tirés du Coran*, suivis de l'*Eucologe musulman*, in-8, Paris, 1840; — Id., *Science des religions, l'Islamisme d'après le Coran, l'enseignement doctrinal et la pratique*, in-8, Paris, 1874. — **Sylvestre de Sacy**, *La religion des Druses*. — **Barbier de Meynard**, *Journal asiatique*, VIIe série, t. XIV (1874) (pour les hérésies musulmanes). — **Goldziher**, *Revue des religions*, t. XXVI, n° 2, 1892 (id.). — **Catafago**, *Journal asiat.*, IVe série, t. II (pour la secte des Ansariés). — **L'Albania** (*Revue albanaise*), Bruxelles, 1898 (pour les doctrines des Bektachis).

Pour la **Turquie** : — **De la Jonquière**, *Histoire de l'empire ottoman... jusqu'au traité de Berlin*, 1881. — **Houry**, *De l'intervention européenne... Son influence sur la civilis. des musulmans*, etc., 1843. — **Engelhardt**, *La Turquie et le Tanzimat*, Paris, 1882-1883. — **Vital Cuinet**, *La Turquie d'Asie; Géographie administrative*, Paris, 1891-1894. — **Ubicini** et **Pavet de Courteille**, *État présent de l'empire ottoman*, Paris, 1876. — **Fr. v. Hellwald** et **L. C. Beck**, *Die heutige Turkei*, t. I, *in Europa*, Lpz., 1878. — **Belin**, *Essai sur l'histoire économique de la Turquie*, in-8, Paris, 1865; — *Étude sur la propriété foncière en pays musulman et particulièrement en Turquie*, in-8, Paris, 1862; — *Extrait d'un mémoire sur l'origine de la constitution des biens de mainmorte en pays musulman*, in-8, Paris, 1854; — *De l'Instruction publique et du mouvement intellectuel en Orient*, in-8, Paris, 1866. — *Bibliographie ottomane*, in-8, Paris, 1868 et 1869 (commencée dans le *Journal asiatique*, par **de Hammer** et **Bianchi**, et continuée dans le même recueil, par **Clément Huart**). — **De Salves**, *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1874 (pour le Lycée français de Constantinople). — **Ali Suavi**, *A propos de l'Herzégovine*, in-8, Paris, 1875 (comme type du parti ultra-patriote, dans la *Jeune Turquie*).

Pour l'**Égypte** : — **Yacoub Artin Pacha**, *La propriété foncière en Égypte*, Le Caire, 1885; — *L'Instruction publique en Egypte*, Paris, 1889. — **J. Charles-Roux**, *L'Isthme et le canal de Suez*, 2 vol. in-4 (avec cartes et gravures), 1901. — **Le Bréhier**, *L'Égypte de 1798 à 1900*, Paris, 1901. — **J. Cocheris**, *Situation internationale de l'Égypte et du Soudan (juridique et politique)*, Paris, 1903 (avec une large bibliogr.).

Pour le **Babisme** et la **Perse** : — **Mirza Kazem Beg**, *Bab et le babisme*, dans *Journal asiat.*, VIe série, t. VII et VIII; abrégé dans **Clément Huart**, *La Religion de Bab*, Paris, 1889. — Le cap. **Nicolas**, *L'Instruction publique en Perse* (*Journal asiat.*, Ve série, t. IX).

Pour l'**Inde** : — **Garcin de Tassy**, *La langue et la littérature hindoustanies de 1850 à 1869*, in-8, Paris, 1874 (continué en brochures annuelles à partir de 1870).

Pour l'**Albanie**, voir l'**Albania**, année 1898 (Bruxelles). — **Le colonel Becker**, *L'Albanie et les Albanais*, in-8, Paris, 1880. — **Wassa Pacha**, *Albanien und die Albanesen*, Berlin, 1879

CHAPITRE XVI

L'ALGÉRIE ET LES COLONIES FRANÇAISES

De 1848 à 1870.

I. — L'Algérie.

L'Algérie en 1848. — En 1848, les grandes guerres d'Afrique sont terminées. Les puissants remueurs d'hommes en qui s'est incarnée la résistance, Abd-el-Kader, Bou-Maza, ont disparu de la scène; Ahmed-Bey, depuis longtemps réduit à l'impuissance, va faire sa soumission. Les villes du littoral se transforment en villes françaises autour desquelles on voit surgir déjà une banlieue de villages européens. A l'intérieur, Constantine, Sétif, Aumale, Médéa, Orléansville, Mascara, Sidi-bel-Abbès, Tlemcen jalonnent le pays de l'est à l'ouest et tiennent en bride les sédentaires du Tell. Plus loin, la ligne des anciennes forteresses d'Abd-el-Kader : Biskra, Boghar, Saïda, Sebdou, commande les Hauts-Plateaux. Pour achever la conquête, il ne reste plus qu'à soumettre les îlots montagneux des Kabylies, à maîtriser les nomades en occupant les principales oasis et en étendant sur le Sahara du Nord la domination ou l'influence française. Il s'agit maintenant de mettre en valeur ce vaste domaine, dont les uns s'exagèrent, dont les autres méconnaissent la richesse. Désormais les questions d'organisation, de peuplement, de colonisation vont passer au premier plan.

Les colons de 1848. — La constitution de 1848 déclara l'Algérie partie intégrante du territoire français et lui accorda une représentation dans les assemblées nationales. On songea à l'utiliser pour résoudre le problème social tragiquement posé par les journées de juin. Il fut un moment question d'y envoyer comme colons les insurgés prisonniers. Enfantin proposait de constituer pour eux des lots de 150 hectares qui, au bout d'une période de dix années, seraient attribués, moitié au colon qui les aurait fait valoir, moitié aux khammès ou métayers indigènes associés à l'exploitation. Ce plan ne fut adopté qu'avec des modifications qui le dénaturaient complètement. On se contenta d'embaucher les ouvriers parisiens que laissaient sans travail la suppression des ateliers nationaux et la persistance de la crise industrielle. On donna à leur départ une solennité un peu théâtrale. Ils prenaient passage avec leur famille sur des radeaux qui remontaient la Seine et l'Yonne, gagnaient la Saône par le canal de Bourgogne, puis descendaient jusqu'à l'embouchure du Rhône, d'où ils étaient remorqués jusqu'à Marseille. Des navires de l'État transportaient ensuite les émigrants en Algérie. Chacun d'eux recevait en arrivant une concession d'une dizaine d'hectares, avec une maison toute bâtie, des instruments de labour et des semences. En attendant les premières récoltes, on leur distribuait des rations de vivres et on leur prêtait des bestiaux. Cette entreprise, à laquelle furent consacrés les 50 millions votés par l'Assemblée constituante, était vouée d'avance à un échec certain. Les lots étaient trop restreints, le recrutement trop défectueux. Outre qu'il n'était guère facile à des ouvriers d'art ou d'industrie de se transformer tout à coup en agriculteurs, beaucoup se reposaient sur l'État du soin d'assurer leur existence, et réclamaient comme un droit la continuation des secours temporaires du début. La commission d'enquête de 1849, dont Louis Reybaud fut le rapporteur, ne dissimula point et exagéra plutôt l'insignifiance des résultats. Toutefois les quarante-deux villages qui avaient été créés subsistèrent, les mauvais éléments de l'émigration parisienne s'éliminèrent d'eux-mêmes. Les autres s'attachèrent au sol et firent souche de véritables colons. Malgré les erreurs qui

en avaient compromis le succès, ce grand effort ne fut pas tout à fait perdu.

Siège de Zaatcha. — Des causes toutes locales, la turbulence traditionnelle des populations berbères, un remaniement malencontreux de l'impôt des palmiers, peut-être aussi des rumeurs, grossies par l'éloignement, qui représentaient la révolution de 1848 comme un cataclysme où s'abîmait la puissance de la France, déterminèrent l'insurrection de Zaatcha. C'était une oasis du groupe des Ziban, à sept lieues au nord-ouest de Biskra. Un certain Bou-Zian, jadis porteur d'eau à Alger, puis cheikh d'Abd-el-Kader et par surcroît marabout, en avait fait le foyer d'une agitation qui s'étendit bientôt à toute la contrée. Le lieutenant Seroka, du bureau arabe de Biskra, essaya d'y couper court en enlevant le principal meneur, mais les gens de Zaatcha s'ameutèrent et délivrèrent Bou-Zian. Le colonel Carbuccia voulut les châtier. Il fut repoussé avec perte (juillet 1849). A l'automne le général Herbillon, qui commandait alors la province de l'Est, s'avança avec 4 000 hommes. Zaatcha, enfouie au milieu de ses palmiers, dans un enchevêtrement de jardins, de clôtures, de canaux d'irrigation, était protégée par un fossé de 7 mètres et une haute muraille crénelée. Les habitants, bien armés et très excités, opposèrent une énergique résistance, devant laquelle échoua le double assaut du 20 octobre. Il fallut faire un siège en règle, appeler des renforts d'Aumale et de Sétif. Les assiégés, exaspérés par la destruction de leurs palmiers, exécutaient de furieuses sorties, les oasis voisines s'agitaient pour les secourir, les nomades menaçaient nos derrières. Cependant les approches avaient été déblayées, les brèches étaient reconnues praticables. Le 24 novembre, une dernière sortie est repoussée; le 26, à sept heures du matin, trois colonnes se lancent à l'assaut. Le colonel Canrobert entraîne la première. En un instant, les 4 officiers et 12 hommes sur 16 du peloton d'élite qui marche en tête avec lui sont mis hors de combat. Lui seul reste sans blessure et continue de mener la charge. Une fois dans la ville, la guerre de rues commence. Chacune des maisons est une forteresse. Bou-Zian avec 150 fidèles s'est retranché

dans une des plus solides. Une fusillade meurtrière rend impossible l'escalade ; un canon est mis en batterie, les artilleurs sont tués ; mais une explosion de mine déracine un pan de mur, tout est massacré ; la tête sanglante du marabout est jetée aux pieds de Canrobert. Aucun des défenseurs de Zaatcha ne fut épargné. La ville fut rasée, l'oasis détruite. Mais cette bourgade saharienne nous avait tué ou blessé 1 500 hommes, sans parler des ravages exercés dans nos rangs par le choléra. Au retour, Canrobert passa par l'Aurès qui s'était soulevé ; la prise et l'incendie de Nara, dans la vallée de l'oued Abdi, mirent fin à toute résistance.

Les mouvements qui s'étaient produits dans les deux Kabylies motivèrent de 1849 à 1851 diverses expéditions, dont la principale, celle de la Petite-Kabylie, entre Philippeville, Djijelli et Mila, valut à Saint-Arnaud les étoiles de divisionnaire.

Gouvernement de Randon. — Cavaignac nommé en remplacement du duc d'Aumale, Changarnier qui lui succéda en avril 1848 ne firent que passer au gouvernement de l'Algérie. Le général Charon l'occupa deux ans (septembre 1848-octobre 1850), le général d'Hautpoul, quatorze mois (octobre 1850-décembre 1851). On envoya alors à Alger le général Randon, qui avait quitté le ministère de la guerre avant le coup d'État pour faire place à Saint-Arnaud. Il prit possession de son poste le 1er janvier 1850 et y resta jusqu'en juin 1858, plus longtemps qu'aucun des gouverneurs qui l'avaient précédé et que la plupart de ceux qui l'ont suivi. De son commandement datent la soumission du Sahara et la conquête définitive de la Grande-Kabylie.

Extension dans le Sahara. — Dans le Sahara avait reparu le chérif Mohammed-ben-Abdallah, dont nous avions essayé de nous servir pour l'opposer à Abd-el-Kader. Il revenait du pèlerinage de la Mecque et prêchait la guerre sainte. Les Turcs, qui n'avaient pas encore abandonné l'espoir de remettre un jour la main sur l'Algérie, lui avaient facilité le passage par Tripoli et Ghadamès. Il était venu s'établir à Ouargla et avait réussi à entraîner avec lui presque tous les nomades du sud-est. En 1852, ses partisans soulevèrent Laghouat, où il

se hâta d'accourir. Trois colonnes furent alors mises en mouvement. Tandis que Youssouf marchait sur Laghouat, Pélissier se portait vers le Sud oranais, Mac-Mahon couvrait la région de Biskra. Youssouf rejeta le chérif dans Laghouat; mais, devant une résistance qui s'annonçait comme aussi déterminée que celle de Zaatcha, il s'arrêta pour attendre Pélissier qui venait à son aide. La jonction s'opéra le 2 décembre, le 3 l'attaque commença, le 4 au matin l'artillerie avait ouvert une brèche par laquelle s'élancèrent les troupes de Pélissier, tandis que Youssouf escaladait sur un autre point la muraille. La bataille des rues fut presque aussi sanglante qu'à Zaatcha. Laghouat, définitivement occupé, se repeupla lentement et devint notre poste avancé dans la province d'Alger.

Mohammed-ben-Abdallah avait réussi à s'échapper avec quelques cavaliers. Notre nouvel allié Si-Hamza, le chef des Ouled-Sidi-Cheikh, alla le relancer dans Ouargla qu'il lui enleva. Après le combat de Meggarin et la perte de Touggourt, il se réfugia dans le Djerid tunisien, puis chez les Touareg des environs d'Insalah. En 1861 on apprit tout à coup qu'il était rentré dans Ouargla. Si-bou-Beker, fils de Si-Hamza, l'en débusqua presque aussitôt, se lança à sa poursuite à travers le désert et le ramena prisonnier. Dans l'intervalle, nos troupes étaient entrées à Touggourt et à El-Oued. Dès 1856, le général Desvaux faisait commencer dans l'Oued-Rir les forages artésiens qui allaient revivifier tout ce groupe d'oasis. Par l'Oued-Rir et l'Oued-Souf nous nous étendions jusqu'aux confins de la Tripolitaine. Au delà de Laghouat et de nos postes du sud-ouest, les Ouled-Sidi-Cheikh constituaient avec notre appui une grande marche saharienne, qui couvrait au sud les provinces d'Alger et d'Oran.

Conquête de la Kabylie. — Retranchés dans leurs âpres montagnes, les Kabyles étaient restés pendant des siècles un peuple à part. Ils avaient échappé à l'assimilation romaine. Lors de l'invasion arabe, ils s'étaient laissé convertir à l'islamisme, mais en gardant leur idiome berbère, leurs *kanoun* ou coutumes locales, leur organisation si différente de celle de la société arabe. Ils ne se soumirent jamais à la domination

turque. Après 1830, ils bataillèrent souvent contre nos garnisons de Bougie, de Djijelli, de Collo, mais ils eurent toujours soin de ne pas s'engager à fond avec Abd-el-Kader, dont les allures de souverain excitaient leurs défiances. Bugeaud aurait voulu les réduire; il n'eut que le temps de leur imposer une soumission apparente qu'ils supportèrent d'ailleurs impatiemment. Tous les agitateurs qui se montrèrent chez eux, les Bou-Barla, les Si-Djoudi, les Bou-Sif les trouvèrent prêts à les suivre. Entre 1848 et 1857, il fallut presque chaque année recommencer une campagne de Kabylie. Ni l'expédition des Babors en 1853, ni celle du Haut-Sébaou en 1854 ne donnèrent des résultats décisifs. Les Kabyles demandaient l'aman, payaient une contribution de guerre, puis se soulevaient de nouveau. Randon réclama les moyens et l'autorisation d'en finir. Son influence grandissait, il avait été fait maréchal en 1856. En 1857 il put mettre ses projets à exécution. Une armée de 35 000 hommes fut mobilisée. Pendant que des corps d'observation postés à Dra-el-Mizan, chez les Beni-Mansour, chez les Beni-Abbès, au col de Chellata, cernaient de toutes parts la forteresse du Djurjura, trois divisions avec de la cavalerie et de l'artillerie de montagne l'abordaient de front par Tizi-Ouzou. Les Beni-Iraten, assaillis les premiers, résistèrent avec vigueur, mais, après une lutte de deux jours, ils se rendirent. La division Mac-Mahon, dans la sanglante journée du 24 juin, enleva sur les Beni-Menguillet le village fortifié d'Icheriden. Leur défaite entraîna celle des Beni-Yenni et des Illilten. Les combats d'Aït-Hassen et de Taourirt-Mimoun, la capture de la prophétesse Lella-Fathma furent les derniers épisodes de cette rude campagne de soixante jours. Toutes les tribus acquittèrent l'amende de guerre et livrèrent des otages. Le fort Napoléon (aujourd'hui Fort-National) s'éleva sur le plateau de Souk-el-Arba, chez les Beni-Iraten, au cœur de la Grande-Kabylie; des routes militaires s'ouvrirent au milieu des montagnes. Les Kabyles conservaient leurs institutions particulières et l'autonomie de leurs communes, mais ils étaient domptés. Il faudra pour les jeter de nouveau dans la révolte la grande commotion de 1871.

Colonisation. — Tout soldat qu'il était, le maréchal Randon ne se laissa pas absorber par les seules préoccupations militaires. L'œuvre de la colonisation fut activement poursuivie. On mit à l'essai différents systèmes : celui de la vente des lots de terre, celui des grandes compagnies foncières. En 1853, 20 000 hectares furent attribués à la Compagnie genevoise, à charge pour elle de construire des villages et d'y installer des colons. En même temps le régime des concessions individuelles était modifié ; au lieu d'un titre provisoire, le colon obtenait un titre de propriété immédiate avec clauses résolutoires, qui lui permettait de transmettre à un tiers ses droits et ses obligations ou de se procurer des ressources en hypothéquant sa terre. 85 centres nouveaux furent ainsi créés. On s'occupait d'améliorer les ports, de protéger les forêts, d'expérimenter des cultures. Il y eut encore là bien des tâtonnements et des erreurs. Mais malgré tout l'Algérie se développait. La loi du 22 juin 1851, qui accordait à presque tous les produits algériens, traités jusqu'alors comme des provenances étrangères, l'entrée en franchise dans la métropole, fut le plus efficace de tous les stimulants. En une seule année les exportations doublèrent. En 1857, un décret rendu sur la proposition du maréchal Vaillant décida la construction d'un réseau de chemins de fer algériens ; les travaux commencèrent en 1860. A cette date, le commerce extérieur atteignait à 157 millions. En 1861 la population européenne dépassait le chiffre de 200 000.

La présence de cette population complétait la prise de possession du pays, mais elle compliquait singulièrement le problème de l'organisation politique, beaucoup plus simple tant qu'on n'avait eu affaire qu'aux seuls indigènes. On avait pu laisser à ceux-ci, non seulement leurs coutumes et leur statut, mais tout le régime féodal ou patriarcal sous lequel ils vivaient avant la conquête, en y superposant le commandement militaire français. Il fallut créer à l'usage des Européens des juridictions et des administrations civiles. Depuis 1848, les villes et le pays colonisé formaient dans chaque province un département. Mais les territoires civils et militaires se touchaient, se pénétraient, s'enchevêtraient parfois les uns dans les autres. Généraux et préfets,

tribunaux, parquets et bureaux arabes avaient quelque peine à distinguer et à respecter les limites de leurs attributions et de leur compétence. Cependant l'autorité militaire conserva longtemps une prépondérance absolue. La constitution de 1852 avait supprimé la députation algérienne; les conseils généraux créés sur le papier en 1848 n'avaient jamais fonctionné, les conseils municipaux institués à la même époque étaient depuis 1854 à la nomination du pouvoir exécutif. Le gouverneur général, chef de la colonie en même temps que de l'armée, administrait comme il commandait, sans autre contrôle que le contrôle lointain du ministre de la guerre et de l'empereur.

Le ministère de l'Algérie. — En 1858, le pays paraissant définitivement pacifié, le moment sembla venu de faire l'essai d'un autre régime qui porterait tout son effort sur le développement économique de l'Algérie. Le décret du 24 juin constitua un ministère de l'Algérie et des colonies, à la tête duquel était placé le prince Napoléon. Le maréchal Randon donna aussitôt sa démission. Le gouvernement général de l'Algérie fut alors supprimé; on ne laissa à Alger qu'un commandant supérieur des forces de terre et de mer. Les pouvoirs des préfets furent élargis, des conseils généraux dont les membres étaient nommés par l'empereur furent établis dans chacune des trois provinces. On se proposait « de gouverner du centre et d'administrer sur les lieux ». Mais, avec les moyens de communication dont on disposait en ce temps, l'Algérie était bien loin de Paris. Le ministre et ses collaborateurs connaissaient peu le pays; leur ardeur réformatrice se manifesta par des mesures précipitées et quelquefois malheureuses qui donnèrent lieu à des récriminations bruyantes. Le prince Napoléon très vite rebuté se retira dès le mois de mars 1859. Son successeur, Chasseloup-Laubat, administrateur distingué, signala son passage par d'utiles innovations : extension à l'Algérie du privilège et par suite des opérations du Crédit foncier, réorganisation du service des postes, emploi pour les attributions de terres domaniales du système de la vente, substitué à celui des concessions gratuites. Cependant l'antagonisme des autorités civiles et militaires ne faisait que s'accentuer; à chaque instant surgissaient des con-

flits que le ministre était souvent impuissant à trancher. Sollicité par des influences puissantes, Napoléon III se rendit en Algérie. Le 17 septembre 1860, il débarqua à Alger, le 19 il convoqua en conférence le ministre de l'Algérie, le commandant supérieur des forces de terre et de mer, les trois généraux de division, les trois préfets. Il assista silencieusement à la discussion, puis leva la séance et repartit le jour même. Son siège était fait. Deux mois après, un décret impérial supprimait le ministère de l'Algérie et des colonies et rétablissait le gouvernement général. On ne revint pas encore tout à fait à l'organisation d'avant 1858. A côté du gouverneur furent placés à peu près sur le même plan le sous-gouverneur militaire, qui centralisait les affaires indigènes, et le directeur des services civils; au conseil consultatif, composé des principaux chefs de service, s'ajouta le conseil supérieur de gouvernement, où entraient des délégués des conseils généraux. Le nouveau gouverneur Pélissier déclara « que le gouvernement de l'Algérie avait une mission essentiellement civile » et « qu'il ne dévierait point de ce but entre ses mains ». Mais après sa mort, en 1864, la direction des affaires civiles fut supprimée; le sous-gouverneur, chargé de suppléer le gouverneur général en cas d'absence, put exercer par délégation même ses attributions civiles; les généraux de division reprirent le titre de généraux commandant la province, avec droit de contrôle sur tous les services, y compris celui des préfectures. Cette fois, la restauration du pouvoir militaire était complète.

Le royaume arabe. — Les partisans du régime civil avaient invoqué les intérêts de la colonisation, leurs adversaires se constituèrent les défenseurs des indigènes. S'il était également difficile d'appliquer aux deux populations un régime uniforme et de constituer pour chacune d'elles une administration séparée, la tâche devenait bien autrement ardue quand il s'agissait de régler leurs rapports, de concilier les intérêts, les besoins, les droits des nouveaux habitants et des anciens occupants. Pour coloniser il fallait des terres. On avait eu d'abord les domaines du *beylik* ou gouvernement turc, les *habbous* ou biens de mainmorte sur lesquels l'État avait mis la main. Cette

réserve s'était bien vite épuisée. On ne pouvait la reconstituer sans toucher à la propriété indigène. Or la loi du 16 juin 1851 avait déclaré la propriété inviolable « sans distinction entre les possesseurs français ou autres ». Mais, en pays musulman, existait-il vraiment des droits de propriété? le Koran ne disait-il pas que « toute terre appartient à Dieu et au sultan son vicaire »? Les tribus avaient-elles autre chose qu'un droit de jouissance sur ces vastes étendues des terres *arch*, incessibles et inaliénables, qu'elles détenaient collectivement et dont elles n'exploitaient que la moindre partie? Ce droit, partout où elles n'en usaient pas, n'était-il pas par là même périmé? Ne serait-ce pas chose légitime de leur laisser seulement ce qu'elles étaient capables d'utiliser, et de leur retirer, pour le donner à d'autres qui sauraient en tirer parti, ce superflu stérile entre leurs mains? Le léger préjudice qu'elles éprouveraient serait d'ailleurs largement compensé si, dans la partie conservée, leur droit d'usage se transformait en un droit de propriété désormais intangible. Ce fut de ces idées qu'on s'inspira pour procéder sur différents points à des opérations de reconnaissance que suivait une sorte de partage entre l'État et la tribu. On appelait cela le *cantonnement*. Toutes les précautions qu'on y apporta n'empêchèrent pas les indigènes de se sentir lésés. Ils ne savaient pas s'ils étaient usufruitiers ou propriétaires, mais ils voyaient bien qu'on leur prenait une partie de leurs terres. Ceux mêmes qui n'étaient pas touchés se crurent menacés. Les bureaux arabes, en contact direct avec les tribus, signalèrent cet état d'inquiétude. Ils commençaient à former dans l'armée d'Afrique une sorte de corporation avec laquelle le haut commandement était obligé de compter. Ils éclatèrent en protestations quand il fut question de généraliser le cantonnement.

Battus à Alger, ils eurent gain de cause à Paris. Le projet de décret préparé par le gouvernement de l'Algérie et déjà soumis au Conseil d'État fut retiré. Une lettre-manifeste, adressée par l'empereur au maréchal Pélissier, annonça l'abandon du cantonnement. Le sénatus-consulte de 1863 déclara les tribus de l'Algérie « propriétaires des territoires dont elles avaient la jouissance permanente et traditionnelle à quelque titre que ce

fût ». « L'Algérie, avait dit l'empereur, n'est pas une colonie proprement dite, mais un royaume arabe. » Après son second voyage, en 1864, Napoléon III essaya d'atténuer la portée de cette grave déclaration. « Ce pays, écrivait-il au gouverneur Mac-Mahon, est à la fois un royaume arabe, une colonie européenne et un camp français. » On démentit le bruit d'une liquidation totale de la colonisation. Le « royaume arabe » n'en resta pas moins la formule de la nouvelle politique. Le sénatus-consulte de 1863 avait prescrit la délimitation du territoire des tribus, la répartition de ce territoire entre les douars, et enfin l'établissement de la propriété individuelle au profit des membres de ces douars, « partout où cette mesure serait reconnue possible et opportune ». Les deux premières opérations s'exécutèrent, mais la troisième ne fut nulle part entamée. Comme le sénatusconsulte disposait « que la propriété individuelle qui serait établie au profit des membres des douars ne pouvait être aliénée que du jour où elle aurait été régulièrement constituée par la délivrance des titres », la masse des territoires indigènes demeurait immobilisée, les transactions foncières étaient arrêtées, la colonisation paralysée. De 1850 à 1860 il avait été créé 85 centres avec 15 000 habitants. De 1860 à 1870 on n'installa pas plus de 4 500 colons agricoles.

Insurrection des Ouled-Sidi-Cheikh. — Depuis la grande expédition de Kabylie, nous n'avions plus eu à réprimer que quelques troubles partiels, dans l'Aurès en 1858-59, dans le Hodna en 1860. Les seules opérations de quelque importance avaient été dirigées contre les tribus marocaines des Angad, des Beni-Snassen et des Beni-Guil, voisins incommodes auxquels il fallait apprendre à respecter notre frontière. Dans le Sahara, Duveyrier exécutait sans être inquiété une exploration de deux ans à travers les oasis de la Tripolitaine et les parcours des Touareg, le commandant Mircher et le capitaine de Polignac allaient à Ghadamès signer avec les Touareg-Azguer la convention commerciale de 1862. La région du Sud-Ouest, de Géryville jusqu'à Ouargla, avait été érigée en grand commandement au profit des Ouled-Sidi-Cheikh, dont la clientèle religieuse s'étendait bien au delà de nos vagues frontières en pays saharien

et marocain. Nous nous étions ainsi épargné les frais d'une conquête et les embarras de l'administration directe. Mais notre tranquillité dans toute cette partie de l'Algérie dépendait du bon vouloir d'une grande famille de marabouts. Le khalifa ou lieutenant général Si-Hamza, qui nous avait fidèlement servis, mourut subitement en 1861, au retour d'un voyage à Alger. Les malintentionnés firent courir le bruit qu'il avait été empoisonné. Son fils aîné Bou-Beker, qui le remplaça avec le titre un peu moins relevé de bach-agha, ne se montra pas moins attaché à notre cause. Ce fut lui qui, dans un raid brillamment poussé jusqu'aux grandes dunes, nous débarrassa du chérif Mohammed-ben-Abdallah. Mais il ne survécut que quelques mois à ce fait d'armes. Il eut pour successeur son cadet Si-Sliman, jeune homme ombrageux et hautain dont on ne sut peut-être pas assez ménager le vindicatif orgueil. Quelques froissements éprouvés dans ses rapports avec nos officiers, les excitations de son oncle Si-El-Ala le décidèrent à la révolte. Dès le mois de février 1864 son attitude ne laissait plus de doute. Le lieutenant-colonel Beauprêtre, un des plus vigoureux officiers des bureaux arabes, marcha vers Géryville, à la tête d'une petite colonne composée de 100 hommes d'infanterie, d'un escadron de spahis et de contingents indigènes. Le goum des Harars fit défection. Le 8 avril, Beauprêtre, brusquement attaqué dans son camp d'Aïn-bou-Beker, non loin de Géryville, était massacré avec ses troupes, non sans avoir opposé une résistance désespérée qui coûta la vie à Si-Sliman. A cette nouvelle, les tribus douteuses se déclarèrent en masse, les montagnards du Djebel-Amour prirent les armes, le commandant supérieur de Boghar, posté en observation à Taguin, eut son avant-garde détruite et n'échappa au sort de Beauprêtre que par une retraite précipitée. Un autre fils de Si-Hamza, Si-Mohammed, reconnu comme chef suprême, appela tous les Sahariens à la guerre sainte. Pendant que nos généraux s'efforçaient de lui interdire l'accès des Hauts-Plateaux, derrière eux, en plein Tell, le marabout Si-Lazreg soulevait entre Tiaret et le Chélif la belliqueuse tribu des Flittas. Le caravansérail de la Raouïa, sur la route de Mostaganem, fut attaqué et brûlé avec ses défenseurs; des villages de colonisation, Ammi-Moussa et Zemmora,

furent pillés et incendiés. Les coureurs du marabout se montraient aux environs de Relizane. Le Sahara commençait à s'agiter. L'insurrection nous prenait au dépourvu. Les meilleures troupes de l'armée d'Afrique étaient au Mexique ou en Cochinchine.

Pélissier mourut au milieu de cette crise. Le sous-gouverneur Martimprey, chargé de l'intérim, agit avec vigueur. Il se borna pour le moment à contenir les insurgés du Sud et para aux dangers les plus pressants en portant contre les Flittas son principal effort. Battus dans plusieurs rencontres, découragés par la perte de leur chef Si-Lazreg, cernés par quatre colonnes, les Flittas se résignèrent à demander l'aman. Le 27 juin, tout était fini de ce côté. On ne vint pas aussi vite à bout des Sahariens. Dans la province d'Alger les généraux Youssouf et Liébert avaient tenu en respect ou ramené les hésitants, razzié les troupeaux des rebelles, obtenu de nombreuses soumissions. Mais dans la province d'Oran le général Jolivet éprouvait un échec à Aïn-Beïda; Si-El-Ala, descendant audacieusement la vallée de la Mékerra, jetait la dévastation et l'épouvante dans la plaine de Sidi-bel-Abbès. Ce fut seulement après la mort de Si-Mohammed, tué le 4 février 1865 dans un combat contre le général Deligny, que l'insurrection entra dans sa période de décroissance. Cependant les Ouled-Sidi-Cheikh ne cessèrent pas la lutte. Pendant les années 1867 et 1868 ce fut entre eux et nous l'interminable guerre saharienne, un échange presque ininterrompu de surprises, de coups de main, de razzias, qui entretenaient l'inquiétude parmi les populations soumises. En 1869, un gros de 3 000 cavaliers et de 800 fantassins arriva jusqu'à Taguin; on les rejeta dans le désert, mais au mois de janvier 1870 une de nos tribus, les Hamyan, fut encore assaillie et pillée. Les dissidents avaient leur point d'appui au Maroc, où les trois puissantes tribus des Beni-Guil, des Ouled-Djerir et des Doui-Ménia, unies aux Ouled-Sidi-Cheikh par les liens de la clientèle religieuse, formaient avec eux une confédération anti-française. L'impuissance du gouvernement marocain était manifeste. Le général de Wimpfen, qui commandait alors la province d'Oran, obtint non sans peine l'autorisation d'aller

chercher nos ennemis au delà de la frontière. Avec une petite colonne de 3 000 hommes que dirigeaient sous lui les généraux de Colomb et Chanzy, il s'avança jusqu'à l'Oued-Guir. Les Sahariens l'attendaient de pied ferme. « Va dire au général, répondirent-ils à un marabout qui offrait de s'interposer, que nous avons compté le nombre de ses soldats et qu'il ait la sagesse de fuir au plus vite. » Le combat du 15 avril, la prise de l'oasis d'Aïn-Chaïr les rendirent plus accommodants. Ils s'engagèrent à ne plus attaquer nos tribus et à cesser de soutenir contre nous les Ouled-Sidi-Cheikh. Cette vigoureuse campagne fit sur les nomades une salutaire impression. En 1871, le Sud-Ouest ne bougea pas.

La famine de 1867. Projets de réformes. — Depuis le 1er septembre 1864, le maréchal de Mac-Mahon occupait le gouvernement général. Le débat se poursuivait toujours entre les partisans du régime civil et ceux du régime militaire. La presse locale dénonçait les abus des bureaux arabes en des polémiques passionnées dont l'écho se prolongeait dans la métropole. Avec plus de modération et d'autorité, des publicistes instruits, Jules Duval, le docteur Warnier, exprimaient les doléances et les vœux de l'Algérie civile. L'opposition libérale fut longtemps seule à les appuyer. Mais l'opinion publique jusqu'alors indécise ou indifférente fut profondément ébranlée par les graves événements de 1867.

L'année précédente avait déjà été mauvaise. Une invasion de sauterelles s'était abattue sur les récoltes. En janvier, un tremblement de terre renversa quelques-uns des villages les plus florissants de la Mitidja. Les pluies de printemps n'arrivèrent pas, la sécheresse détruisit les céréales et les fourrages. A l'été brûlant succéda un hiver rigoureux, avec des froids intenses, des chutes de neige, des inondations. Les troupeaux périrent, les pasteurs des steppes furent frappés comme les agriculteurs du Tell, toutes les ressources manquèrent à la fois. Les indigènes ne connaissaient pas l'épargne, ils avaient perdu l'habitude d'amasser des réserves de grains dans les silos. Ils furent bientôt en proie à une affreuse détresse. Les nomades des plateaux refluèrent sur le Tell où sévissait déjà la disette. Des

multitudes affamées se pressèrent sur les routes, à l'entrée des villages, aux portes des villes, semant partout des cadavres. A la famine s'ajouta le typhus. Malgré de généreux efforts, la charité publique et privée se trouva impuissante à soulager tant de misères. 300 000 Arabes périrent. Dans une lettre émouvante où il sollicitait des secours, l'archevêque Lavigerie révéla à la France les horreurs du fléau. Il en rendit hautement responsable l'administration des bureaux arabes. Il lui reprochait d'avoir préparé le désastre en séparant systématiquement les indigènes et les colons, en écartant les populations musulmanes du contact bienfaisant de la civilisation. C'étaient donc là les fruits de cette sollicitude tant vantée pour les intérêts du peuple arabe! L'autorité militaire consternée se défendait faiblement en alléguant l'extraordinaire concours de calamités qui avait déjoué toutes ses prévisions. Les esprits les plus impartiaux estimèrent que, pour prévenir le retour de pareilles catastrophes, l'unique moyen était d'activer la mise en valeur de l'Algérie et la transformation de la société indigène, en reprenant l'œuvre interrompue de la colonisation. Telles furent les conclusions auxquelles aboutit l'enquête agricole dirigée en 1868 par le comte Le Hon. Pendant la session de 1869, à l'occasion de la discussion du budget, il proposa comme premières réformes l'extension du territoire civil, l'attribution aux agents du service des finances de l'assiette et de la perception de l'impôt, l'élection des conseillers généraux, l'inamovibilité de la magistrature algérienne. La majorité du Corps législatif n'osa pas encore le suivre. Mais le gouvernement, comprenant la nécessité d'un changement de système, institua sous la présidence du maréchal Randon une commission qui devait préparer un projet de constitution algérienne. Dans un remarquable rapport, rédigé par M. Armand Béhic, elle demanda l'agrandissement du territoire civil, l'entrée au Corps législatif de députés de la colonie et surtout l'organisation d'un pouvoir autonome, « confié à un chef indifféremment choisi dans l'ordre militaire ou dans l'ordre civil », avec un conseil supérieur élu, qui disposerait d'un budget local « voté en Algérie par les représentants de l'Algérie ». Ce projet, mûre-

ment étudié, s'inspirait des idées les plus nettes et les plus justes, et présentait sur tous les points des solutions précises. Il n'arriva même pas devant le Sénat. Le Corps législatif, séduit par l'apparente simplicité d'une formule vague, se prononça pour l'application à l'Algérie du régime du droit commun. Le 9 mars 1870, il adopta à l'unanimité un ordre du jour déclarant que « dans l'état actuel des choses... l'avènement du régime civil lui paraissait concilier les intérêts des Européens et des indigènes ». Le gouvernement, qui n'avait pas su prendre les devants, suivit l'impulsion qui lui était donnée. Il affranchit les préfets de leur subordination aux généraux commandant les provinces, il organisa l'élection des conseils généraux. Il annonça l'intention de réaliser, avec le concours des Chambres, des réformes plus complètes. Il n'eut pas le temps de les accomplir. Entre le régime militaire déjà condamné et le régime civil encore à naître, la catastrophe de 1870 surprit l'Algérie en pleine crise de transformation.

II. — Le Sénégal et l'Ouest africain.

Le Sénégal avant Faidherbe. — Le Sénégal, réoccupé en 1817, ne se composait guère que de deux centres : Saint-Louis et Gorée, avec quelques escales de traite le long du fleuve ou sur la côte. Saint-Louis, bâti sur un îlot de sable au milieu du fleuve, n'était qu'une agglomération de cases indigènes en paille et de baraques en bois, sans rues, ni quais, ni ponts pour communiquer avec les deux rives; on y manquait de tout, même d'eau potable. L'interdiction de la traite des noirs avait fait disparaître un trafic immoral mais fructueux; en 1848, l'émancipation des esclaves porta le dernier coup aux tentatives de colonisation agricole. L'unique ressource qui subsistât était le commerce des gommes, qu'on achetait aux Maures de la rive droite pour les exporter en Europe. Encore fallait-il pour s'y livrer subir les exigences et les caprices des roitelets maures, qui s'arrogeaient le droit de permettre ou d'interdire

les transactions, et percevaient sous le nom de *coutumes* des redevances en nature dont le taux variait à leur fantaisie. Pour eux comme pour leurs voisins de la rive gauche, les Ouolofs et les Toucouleurs, les Français n'étaient que des tributaires, tolérés tant qu'ils payaient. Tous les ans, un petit chef noir de l'île de Sor venait, en affectant des airs de suzerain, toucher le loyer du terrain sur lequel s'élevait Saint-Louis. Le roi des Trarza annonçait qu'à la première rupture avec les blancs il irait faire son salam dans l'église de notre chef-lieu.

Faidherbe gouverneur. — Cette situation était intolérable. Les négociants de Saint-Louis et les armateurs de Bordeaux demandèrent au gouvernemeut d'y mettre fin en adoptant une politique plus ferme, qui sût sauvegarder la sécurité du commerce et la dignité de la France. Pour l'appliquer avec suite, il fallait un commandement durable, l'action continue d'un vrai chef. Ils désignèrent eux-mêmes l'homme qui convenait à la tâche. C'était un simple capitaine, le directeur du génie Faidherbe. En 1854, il fut fait chef de bataillon et nommé gouverneur du Sénégal. Il avait alors trente-six ans, mais, depuis sa sortie de l'école de Metz, il avait presque toujours servi en Algérie ou aux colonies. « Le nouveau gouverneur, écrivait-il modestement plus tard, présentait l'avantage d'avoir étudié le monde musulman pendant six ans en Algérie, d'avoir été en contact avec les noirs pendant deux ans à la Guadeloupe..., et depuis deux ans qu'il était au Sénégal, d'avoir parcouru toute la colonie. » Dans la force de l'âge, en pleine possession de ses moyens physiques et de ses belles facultés, il allait apporter dans son commandement, avec l'ampleur de vues du penseur et les fécondes curiosités du savant, les qualités maîtresses de l'organisateur et de l'homme de guerre, la puissance du travail, l'activité réglée, le jugement sûr, la décision prompte, la calme intrépidité. Pour ses prédécesseurs, le Sénégal n'avait été qu'un lieu de passage; 31 gouverneurs ou intérimaires s'y étaient succédé depuis 1817. Il y resta onze ans, de 1852 à 1861, puis de 1863 à 1865, portant sans faiblir sous ce climat de feu le poids d'un labeur écrasant. Il en sortit épuisé. Ce ne fut que par des prodiges d'héroïque

volonté qu'il put en 1870 soutenir jusqu'au bout les fatigues de la campagne de France. On sait que le glorieux général de l'armée du Nord passa dans un fauteuil de paralytique les années de sa précoce vieillesse. Mais l'œuvre à laquelle il avait dévoué sa vie était accomplie. De nos misérables comptoirs du Sénégal il avait fait une colonie, l'amorce d'un grand empire dont il put voir déjà s'ébaucher les contours.

Luttes contre les Maures. — Les instructions données au nouveau gouverneur étaient très fermes, mais les moyens d'exécution fort restreints. Trois bataillons d'infanterie, dont deux indigènes, un escadron de spahis mi-parti, deux batteries d'artillerie, telles furent les forces dont il disposa pour faire face à des adversaires médiocrement armés, mais nombreux et braves, pour conduire contre eux coup sur coup et sans reprendre haleine, tantôt dans les déserts sans eau du pays maure, tantôt dans les forêts inexplorées des rivières du sud ou les lointaines contrées du haut fleuve, malgré le climat, le manque de routes, l'immensité des distances, des campagnes où il fallait vaincre chaque jour sous peine de périr.

Nos voisins les plus proches et les plus gênants étaient les Trarza. Maîtres des escales du bas fleuve, ils rançonnaient nos traitants: chaque année ils passaient sur la rive gauche pour piller les Ouolofs qui fuyaient devant eux sans oser se défendre. Ils faisaient ainsi le désert autour de Saint-Louis. Dès 1855, Faidherbe donna la chasse à leurs bandes et leur arracha le butin qu'elles avaient amassé. En même temps il infligeait une rude leçon aux gens du Oualo qui, nous jugeant les plus faibles, avaient pris contre nous le parti de leurs oppresseurs. Le Oualo se soumit. Mais le roi des Trarza, Mohammed-Habib, sommé de renoncer aux coutumes, d'abandonner ses prétentions sur le Oualo et de cesser ses brigandages dans le pays oualof, répondit par un ultimatum insolent : « J'ai reçu tes conditions, disait-il, voici les miennes : augmentation des coutumes des Trarza, des Brakna et du Oualo, destruction immédiate de tous les forts bâtis par les Français, défense à tout bâtiment de guerre d'entrer dans le fleuve, établissement de coutumes nouvelles pour prendre de l'eau et du bois à Guet-N'Dar et à Bop-N'Kior

(aux portes de Saint-Louis); enfin, préalablement à tout pourparler, le gouverneur Faidherbe sera renvoyé ignominieusement en France. »

Faidherbe prit résolument l'offensive. A la tête d'une colonne de 1 500 hommes, il franchit le fleuve et pénétra dans le territoire des Trarza. Ceux-ci, profitant de son absence, tentèrent une pointe sur Saint-Louis; la résistance de la tour de Leybar, défendue par un sergent et treize soldats, arrêta net leur mouvement. Sans perdre son temps à les poursuivre, Faidherbe leur interdisait les approches du fleuve, surprenait leurs campements, enlevait leurs troupeaux de bœufs. Chassés du Oualo, ils ne pouvaient plus se refaire en pillant les noirs de la rive gauche, le commerce des gommes était arrêté, les Ouolofs et les Peuls enhardis se mettaient à attaquer les caravanes qui allaient à l'approvisionnement du mil. Les Trarza ne s'avouèrent pourtant pas vaincus. Soutenus par leurs congénères, les Brakna et les Douaïch, ils continuèrent encore deux ans les hostilités. Ce fut une guerre de courses et de coups de main. Nos colonnes et nos auxiliaires traversaient le fleuve et opéraient en pays ennemi de rapides razzias. De leur côté, les Maures se jetaient sur les villages soumis, enlevaient les pêcheurs ou les bergers noirs. La campagne de 1857 fut décisive. Le 13 mai, par une température de 57° centigrades, le gouverneur surprit près du lac Cayar le prince royal Sidi et lui enleva son camp. Un fort parti de Trarza, qui s'était aventuré sur la rive gauche et avait attaqué sans succès le blockhaus de N'Der, gardé par deux soldats blancs et sept noirs, fut atteint et détruit à Langobé, au moment où il essayait de repasser le fleuve.

Les Douaïch se fatiguèrent les premiers. Dès le mois de novembre ils entrèrent en accommodement. La division se mettait parmi les Brakna. Une des plus puissantes tribus refusa de contiuuer la guerre et battit complètement les deux rois Brakna et Trarza qui s'étaient réunis pour punir cette défection. Au mois de mai 1858, Mohammed-Habib, à son tour, demanda la paix. Les Brakna suivirent peu après. Le commerce des gommes fut réglementé. Il devait désormais se faire

exclusivement dans les postes français, moyennant un droit d'environ 3 p. 100 perçu au profit des rois maures, mais par nous et non par eux. C'était l'abolition tant de fois réclamée des escales et des coutumes. La souveraineté de la France sur les peuples de la rive gauche était expressément reconnue par les Trarza. Tous s'engagèrent à empêcher les courses de pillage au sud du fleuve, aucun Maure ne devait plus le passer en armes sans l'autorisation du gouverneur. On eut à remanier plus tard les conventions relatives à la traite des gommes. Mais la paix ne fut plus jamais troublée de ce côté.

El-Hadj-Omar. — Bien avant que cette lutte eût pris fin, Faidherbe n'avait pas craint d'en engager une autre contre un adversaire beaucoup plus redoutable. Son infatigable activité permit de les mener de front. On opérait contre les Maures pendant la saison sèche; aussitôt que les pluies avaient ramené les hautes eaux, qui opposaient une barrière à leurs agressions, on remontait le fleuve pour aller combattre El-Hadj-Omar.

Ce n'était rien moins qu'un Abd-el-Kader noir, un Toucouleur des environs de Podor, qui, depuis son retour d'un long pèlerinage à la Mecque, se posait en prophète et en saint. Fanatique doublé d'un ambitieux, il rêvait de convertir à l'islamisme tous les fétichistes d'entre Niger et Sénégal et d'entre Sénégal et Gambie, et de constituer un empire musulman dont il serait le chef. Prêcheur éloquent, thaumaturge adroit, intrépide au combat, impitoyable après la victoire, il savait éblouir ou terrifier ces peuples enfants. Quelques fusées lancées sur des villages récalcitrants leur persuadèrent qu'il avait la foudre à son service. Établi depuis 1848 à Dinguiray, sur la frontière du Fouta-Djalon, il menait sans hâte ses préparatifs, chauffant l'enthousiasme des tribus musulmanes qui devaient lui fournir des soldats, dressant auprès de lui une élite de disciples, les *talibés*, dévoués jusqu'à la mort. Il avait affecté d'abord de ménager les blancs, faisant courir le bruit qu'il ne prêchait la guerre sainte que contre les idolâtres, envoyant demander au gouverneur Protat de lui prêter des canons. Il était facile de prévoir qu'il se tournerait contre nous dès qu'il se sentirait assez fort, et qu'il

faudrait bientôt le combattre à outrance si nous ne voulions lui céder la place.

En 1855, après avoir ensanglanté de ses massacres le Bambouk et le Kaarta, il préluda aux hostilités en faisant piller nos traitants du haut fleuve. Il tenait prête vers les frontières du Bambouk une armée de 12 000 hommes, Peuls, Toucouleurs, Bambaras, Saracolais. Il invitait nos sujets musulmans à se détacher des infidèles. « Dieu vous défend de vous réunir à eux, il vous a déclaré que celui qui se réunira à eux est un infidèle comme eux en disant : Vous ne vivrez pas pêle-mêle avec les juifs et les chrétiens; celui qui le fera est lui-même un juif ou un chrétien. » Ces excitations étaient entendues; il avait des partisans jusque dans Saint-Louis; les villages toucouleurs du Fouta recevaient à coups de fusil la chaloupe du gouverneur. « Notre cause était perdue, si nous ne cherchions pas à arrêter court les progrès du prophète et si nous attendions qu'il fût maître du haut fleuve pour lui résister dans le bas. »

Faidherbe agit avec sa décision habituelle. Au mois de septembre, une flottille remonta le Sénégal. Arrivée à Kayes, en aval des chutes de Félou et à plus de 1 000 kilomètres de Saint-Louis, elle débarqua des troupes, des ouvriers, des approvisionnements, des matériaux; un fort s'éleva en vingt jours sur un terrain cédé par le roi Sambala : ce fut Médine. Les ennemis d'El-Hadj-Omar reprirent aussitôt confiance. Sur toute la ligne de Bakel à Médine, ils osèrent faire tête à ses lieutenants.

Siège de Médine. — El-Hadj-Omar, occupé dans le Kaarta, différa sa vengeance. Au commencement de 1857, il revint sur le Sénégal. Le vide se faisait devant lui. 6 000 fugitifs vinrent s'entasser dans le fort de Médine et le tata de Sambala. 8 soldats blancs et 40 noirs formaient la garnison, sous le commandement de Paul Holl, un mulâtre de Saint-Louis. Le 19 avril, une femme vint l'avertir que l'ennemi approchait. Le lendemain, l'attaque commença. Trois colonnes s'élancèrent à la fois sur le fort et sur le village avec des échelles de bambou préparées pour l'escalade. Il fallut leur tuer 600 hommes pour les faire reculer. Le 11 mai, nouvelle tentative; les assaillants ont occupé un îlot du fleuve, à 150 mètres seulement de Médine. Le

fort est pris à revers. Le sergent Desplat, avec 3 laptots et 8 hommes de Sambala, s'embarque sur un canot garni de bastingages en peaux de bœuf, contourne l'île et met les Toucouleurs entre son feu et celui de la place. Bientôt la position n'est plus tenable, ils s'échappent à la nage, après avoir perdu plus de 100 des leurs. Refroidis par ces deux échecs, ne voyant pas venir le miracle qui doit leur donner la victoire, les soldats d'El-Hadj ne veulent plus remonter à l'assaut. Le siège se change alors en blocus. La famine aura raison de cette opiniâtre résistance. Mais les semaines passent et Médine tient toujours. La patience du prophète est à bout. Il adresse à ses troupes une harangue enflammée, pleure la mort de ses fidèles, conjure les survivants de les venger. A ce moment arrive un renfort. Les nouveaux venus, qui n'ont pas encore vu le feu, s'offrent à marcher les premiers; toute l'armée les suit. Profitant de la nuit, ils s'avancent jusqu'au tata et en attaquent l'enceinte à coups de pioche pour y faire brèche. Mais l'alarme est donnée. Les gens de Sambala les fusillent, le fort les couvre de mitraille, ils reculent en désordre, laissant au pied du mur une jonchée de cadavres.

Le 18 juillet, on est au quatre-vingt-dix-septième jour du siège. Depuis plus d'un mois les défenseurs de Médine et les réfugiés qui s'y abritent ne se nourrissent plus que d'arachides crues. Après les vivres et le bois, les munitions vont manquer. On ne donne plus de poudre au village, dans le fort il reste deux gargousses par canon et deux cartouches par fusil. Les approches de l'ennemi arrivent à 50 mètres du fort, à 25 mètres du tata. On est à la merci du premier assaut.

Heureusement les secours arrivaient. Il avait fallu attendre la crue du fleuve, impraticable aux basses eaux. Dès qu'il commença à monter, Faidherbe partit de Saint-Louis avec les vapeurs *Podor* et *Basilic*. L'aviso *Guet N'dar*, envoyé en avant, s'était échoué sur les rochers pointus des Petites Cataractes, le *Podor* ne put les franchir, le *Basilic* faillit y rester. Il avait contre lui un courant de foudre, sous sa quille à peine 10 centimètres d'eau, à droite et à gauche les écueils. Vainement la machine chauffait à toute vapeur, on ne bougeait plus. Debout

sur la passerelle avec les officiers de marine, le gouverneur déclara au commandant « qu'il fallait chercher à passer à tout prix, et que le devoir était de périr ou de sauver Médine. On surchargea les soupapes de sûreté et on poussa les feux. » Le bateau s'ébranla, refoula lentement le courant et passa. Il fallut encore forcer le défilé des Kippes, où le fleuve resserré coule entre des murailles rocheuses que l'ennemi avait garnies de tirailleurs. Enfin Médine apparut; le drapeau tricolore flottait toujours sur les remparts, mais un silence de mort y régnait. Faidherbe, dévoré d'inquiétude, n'attend pas que son artillerie soit débarquée; il part au pas de course avec une avant-garde de volontaires noirs, bouscule les Toucouleurs qui essaient de l'arrêter et fait sa jonction avec la garnison sortie à sa rencontre. Il était temps. « Les femmes se précipitaient sur les moindres morceaux de bois, comme si c'eût été des objets précieux, pour allumer un peu de feu et faire bouillir des racines; d'autres cueillaient et mangeaient de l'herbe crue. »

Cinq heures après, avec 350 hommes dont 50 blancs, Faidherbe mettait en pleine déroute les bandes du prophète. El-Hadj-Omar recula jusqu'au fond du Bambouk. Au printemps de 1858, il ravagea le Bondou et le Fouta, mais en évitant les postes français. En 1859, il remonta lentement vers l'est, détruisant tout sur son passage, forçant les habitants à quitter pour le suivre leurs villages incendiés. Il tenta en passant un coup de main sur Matam, mais il trouva là son ancien adversaire de Médine, Paul Holl, qui lui infligea un nouvel échec. Ce fut son dernier engagement contre nos troupes. Tout entier à la conquête des pays du Niger, il parut avoir renoncé à nous disputer le Sénégal. Dès 1860, il essayait de négocier avec nous.

Les rivières du Sud et le Cayor. — Ce péril écarté, Faidherbe put porter son attention sur la rive gauche du bas fleuve et les rivières du Sud. La rapide campagne de 1859 nous valut des traités avec le Baol, le Sin, le Saloum, entre Gorée et la Gambie. Au sud de la Gambie, les peuplades de la Casamance reconnurent la souveraineté de la France.

Il y eut un moment difficile en 1862, après le départ de Faidherbe, remplacé par le capitaine de vaisseau Jauréguiberry.

Les Toucouleurs de la rive gauche s'étaient soulevés de Podor à Bakel, coupant les communications avec le haut fleuve; en face d'eux les Maures s'agitaient; on annonçait qu'El-Hadj-Omar allait reparaître; un de ses lieutenants, Tierno-Demba, était proclamé almamy du Fouta. Jauréguiberry prit l'offensive. L'almamy fut défait près de Saldé et de Dagana. Une forte colonne, appuyée par la flottille, parcourut le Toro et le Fouta central. Le Toro fit sa soumission et reconnut la souveraineté de la France.

En juillet 1863, Faidherbe, devenu général de brigade, reprit sur sa demande le gouvernement du Sénégal. Il eut aussitôt à se préoccuper de la situation du Cayor. Ce pays, situé sur le littoral, entre Saint-Louis et Gorée, était désolé par les brigandages de ses *damels*. Nous avions été amenés à traiter avec eux pour créer une route de terre entre Saint-Louis et Gorée, puis à intervenir pour la protéger. Le damel Madiodio que nous avions installé fut renversé. Lat-Dior., qui l'avait supplanté, agissait contre nous. Faidherbe jugea nécessaire de consolider notre ligne d'occupation par l'établissement de deux nouveaux postes, Thiès, à l'est de Rufisque, et Nguigis, sur la route même de Saint-Louis à Gorée. Lat-Dior surprit la garnison de Nguigis, qui perdit 120 hommes dont 2 officiers. Cet échec, le plus grave que nous eussions encore éprouvé au Sénégal, fut vengé par le colonel Pinet-Laprade. Lat-Dior, complètement battu et vivement poursuivi, chercha un asile auprès du chef Maba, qui avait réussi à s'emparer du Saloum. Tous deux ensemble envahirent le Djolof et menacèrent le Cayor par l'est. Une colonne légère les tint en respect. Les hostilités furent alors interrompues par l'hivernage. Faidherbe, dont la santé était déjà perdue, dut quitter définitivement le Sénégal avant qu'elles fussent reprises. Pinet-Laprade, devenu gouverneur, traversa tout le Cayor et le Saloum et alla sur les frontières de la Gambie détruire l'armée de Maba. Mais celui-ci tint encore la campagne; nous n'en fûmes débarrassés qu'en 1867, après qu'il eut été tué dans une furieuse bataille de treize heures, livrée au roi de Sine. Dans l'intervalle, Lat-Dior avait fait sa paix avec nous. Il la rompit en provoquant, d'accord avec le marabout fanatique Ahmadou-

;heikou, un soulèvement simultané dans le Cayor et le Fouta. En 1869, il eut avec nos troupes un engagement heureux. L'escadron de spahis, abandonné devant le village de Mékhey par les volontaires noirs, fut à moitié anéanti. Lat-Dior fut battu à son tour dans plusieurs rencontres. Mais il trouvait toujours moyen de refaire ses forces. De guerre lasse, on se décida à traiter de nouveau avec lui et à le réinstaller comme damel du Cayor.

Progrès du Sénégal. — Depuis 1854 nous étions devenus les maîtres incontestés de toute la ligne du fleuve, depuis Saint-Louis jusqu'à Médine, de toute la route côtière de Saint-Louis à Gorée. Nous avions rejeté au Soudan El-Hadj-Omar, imposé la paix aux Maures, détruit Maba, soumis Lat-Dior. L'administration intérieure n'avait pas été moins féconde que l'action politique et militaire. Saint-Louis transformé avait maintenant des rues bien tracées, des quais en maçonnerie, des édifices publics, des ponts pour communiquer avec ses faubourgs de Guet N'dar et de Bouëtville. On avait ouvert des routes, posé des télégraphes, dressé des phares, planté des balises, créé en face de Gorée l'excellent port de Dakar. La colonie avait des casernes pour ses soldats, des hôpitaux pour ses malades, des écoles pour ses enfants, une banque, une imprimerie et jusqu'à un musée. L'école dite des otages, organisée à Saint-Louis pour recevoir des fils de chefs, dressait pour notre service de précieux auxiliaires, destinés à répandre dans l'intérieur notre langue et notre influence. La pacification presque générale, l'extension des cultures, la sécurité des transactions déterminaient un mouvement d'affaires que l'ancien Sénégal n'avait jamais connu, même au temps de la traite des nègres. Le commerce extérieur, qui n'avait été que de 5 millions en 1825, arrivait à 40 millions en 1868, à 30 millions en 1869. La population, évaluée à 15 000 âmes en 1830, en comptait 200 000 en 1870.

Explorations. — Mais les ambitions que Faidherbe avait conçues pour la France ne se limitaient pas au Sénégal. Devançant d'un quart de siècle le grand mouvement d'expansion européenne vers le continent noir, il voulait que cette colonie devînt notre base d'opérations pour pénétrer dans l'intérieur et faire

rayonner de tous côtés sur l'Afrique occidentale l'influence française. C'est dans cette pensée que furent organisées des missions chargées d'opérer la reconnaissance des pays limitrophes, d'en étudier les ressources, les forces, les routes commerciales, d'y nouer des relations, d'y conclure des traités. Déjà le mulâtre Léopold Panet était allé par l'Adrar de Chinguetti jusqu'au Maroc (1850); le lieutenant de spahis Hocquart, passant par la Casamance, la Gambie et le rio Grande, avait visité le Fouta-Djalon (1851). Faidherbe envoya le capitaine d'état-major Vincent renouveler l'exploration de l'Adrar; un noir de Saint-Louis, Bou-el-Moghdad, fit, par la voie de terre, le voyage de Saint-Louis à Mogador; l'officier indigène Alioun-Sal tenta de gagner Alger par Tombouctou; l'enseigne de vaisseau Bourrel visita le pays des Brakna; un autre marin, Mage, le pays des Douaïch; les sous-lieutenants Pascal et Lambert parcoururent, le premier le Bambouk, le second le Fouta-Djalon. En 1863, le lieutenant de vaisseau Mage et le docteur Quintin furent chargés de se rendre auprès de notre ancien ennemi El-Hadj-Omar, qui semblait disposé à négocier avec nous un traité de commerce et d'amitié. Ils devaient en même temps étudier le parcours entre nos postes du Haut-Sénégal et le Niger, en recherchant les points les plus favorables pour la création de postes espacés de trente lieues en trente lieues, qui serviraient d'entrepôt aux marchandises et de protection aux caravanes. Par les deux fleuves ainsi reliés pourrait s'ouvrir un jour une route commerciale, allant de Saint-Louis aux bouches du Niger après avoir traversé le Soudan. Mage et Quintin ne purent joindre El-Hadj-Omar, alors engagé contre les Peuls du Massina dans une lutte où il devait trouver la mort. Son fils Ahmadou ne leur laissa pas dépasser Ségou et les retint plus de deux ans dans une demi-captivité. Pendant ce séjour forcé, ils recueillirent d'amples renseignements sur la géographie, l'histoire, les productions, le commerce, l'état politique du pays; ils virent de près l'armée du conquérant toucouleur, l'organisation de son empire; ils se rendirent compte des moyens qu'il avait mis en jeu, des forces dont il disposait, des résistances auxquelles il se heurtait. Dans

leur voyage d'aller par Bafoulabé, Kita, Nyamina, dans leur retour par Nioro et Koniakary, ils purent étudier un double itinéraire de Médine au Niger navigable. Ils avaient éclairé la route où devaient s'élancer plus tard, pour réaliser la grande idée de Faidherbe, les explorateurs et les conquérants du Soudan.

III. — L'Indo-Chine.

Les persécutions de Tu-Duc. Expédition de Cochinchine. — Depuis la fin du XVIII[e] siècle, les gouvernements qui s'étaient succédé en France avaient manifesté le désir et recherché les moyens de renouer dans l'Indo-Chine orientale les relations un moment établies au temps de Louis XVI entre la France et le royaume d'Annam[1]. Ces tentatives échouèrent toujours devant les défiances des successeurs de Gia-Long. Ils employèrent la violence pour écarter la propagande des « maîtres de religion » européens, dans laquelle ils voyaient comme le prélude de l'invasion étrangère. A plusieurs reprises le gouvernement de Louis-Philippe dut intervenir pour protéger les missionnaires.

Sous le second Empire, les événements de Chine apportèrent une confirmation décisive à l'opinion, plus d'une fois exprimée par les marins, qu'il était nécessaire d'avoir en Extrême-Orient un port à nous pour servir de point d'appui et de base de ravitaillement à nos escadres. Les persécutions avaient redoublé depuis l'avènement de Tu-Duc (1847). La mission de M. de Montigny, chargé de réclamer la liberté de commerce, la liberté religieuse, l'installation d'un comptoir français à Hué et d'un consul à Tourane, n'obtint aucune satisfaction. Le vaisseau le *Catinat* avait répondu aux hostilités des mandarins annamites en bombardant les forts de Tourane et en faisant enclouer leur artillerie par sa compagnie de débarquement (1856). Tu-Duc, plus irrité qu'intimidé, annonça dans une proclama-

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 989 et suiv.

tion « que les barbares d'Europe, venus avec un navire à feu jusqu'au fort de la capitale, en étaient repartis aussitôt pour échapper par la fuite au châtiment qu'ils avaient trop bien mérité ». Les édits de mort publiés contre les chrétiens furent renouvelés. Il y eut une recrudescence de supplices. Les évêques espagnols Diaz et San Pedro eurent le même sort que les missionnaires français Schœffler et Bonnard. L'inutilité des représentations diplomatiques et des simples démonstrations navales apparaissait clairement. D'autre part, en poursuivant la réparation des violences éprouvées par nos nationaux, on pouvait saisir l'occasion de prendre pied dans la péninsule indo-chinoise. Une expédition contre l'Annam fut décidée. L'Espagne, qui avait les mêmes griefs à venger, s'y associa.

Elle se fit sans plan bien arrêté, avec une incertitude de vues et d'exécution qui faillit en compromettre le succès. La petite escadre de l'amiral Rigault de Genouilly n'eut pas de peine à enlever Tourane (1er septembre 1858), mais elle y demeura cinq mois immobile, attendant un soulèvement impossible des chrétiens indigènes, n'osant risquer dans une marche sur Hué son faible corps de débarquement. En février seulement elle se porta au sud, vers la Basse-Cochinchine, força l'entrée de la rivière de Saïgon, écrasa les forts et la citadelle et occupa la place. Tourane et Saïgon, c'étaient du moins deux positions magnifiques. Mais en Europe la guerre d'Italie allait éclater, en Asie même la guerre de Chine recommençait. L'amiral Page, qui venait de succéder à Rigault de Genouilly, reçut l'ordre d'évacuer Tourane et de rallier la flotte du Pé-tché-li en laissant une garnison à Saïgon. L'effet fut désastreux. Tu-Duc triompha bruyamment : « Les voilà donc partis, ces barbares d'Occident, ces êtres malfaisants et cupides... Pirates aussi ineptes que couards, ils ont été mis en fuite par nos vaillants soldats, et se sont sauvés comme des chiens, la queue entre les jambes. » Pour en finir, il entreprit de nous chasser de Saïgon. Son meilleur général, Nguyen-Tri-Phuong, vint assiéger les 800 soldats qui y avaient été laissés sous le commandement du capitaine de vaisseau d'Ariès et du colonel espagnol Palanca Gutierez.

Siège de Saïgon. — Saïgon est placé sur la rive droite de la rivière du même nom, un peu au-dessus de son confluent avec la Donnaï, entre l'arroyo de l'Avalanche et l'arroyo Chinois qui établit une communication par eau avec Cholon, résidence des marchands chinois et centre principal du commerce des riz, distant de 5 kilomètres. La profondeur de la rivière permet l'accès aux plus grands navires. La garnison occupait le Fort-Neuf, bâti sur les débris de la citadelle de Saïgon, la ville de Cholon, et, entre les deux, une ligne de défense appuyée sur des pagodes fortifiées. Les Annamites essayèrent d'abord de couper cette ligne. Repoussés dans une attaque nocturne (3 juillet 1860), ils organisèrent un blocus. Nguyen remuait la terre comme un Todleben à Sébastopol, « les forts poussaient comme des champignons ». Ses lignes se développaient sur un front de 16 kilomètres, tout hérissé d'obstacles, garni de tranchées, de redoutes et de forts. Il maîtrisait ainsi toutes les routes et enserrait étroitement les défenseurs de Saïgon. Pendant dix mois ils restèrent sans nouvelles du dehors.

Prise de Ki-Hoa. — Cependant la guerre de Chine avait pris fin. L'amiral Charner se hâta d'expédier des secours à Saïgon et s'y porta lui-même, à la tête d'une division navale avec 3 000 hommes de débarquement (6 février 1861). Nguyen demeura immobile dans ses formidables positions de Ki-Hoa. Il fallut une vraie bataille pour le débusquer. Le 24, les gros canons de marine, dont on avait garni la ligne des pagodes, et les navires mouillés devant Saïgon ouvrirent le feu sur le centre ennemi; à droite, la flottille s'avança en remontant la rivière; à gauche, les colonnes d'attaque rompirent la circonvallation. Le 25, tandis que l'amiral Page éteignait l'un après l'autre les forts qui barraient la rivière, deux colonnes d'infanterie appuyées par l'artillerie de campagne se lançaient à l'assaut du camp retranché de Ki-Hoa. La colonne de droite, arrivée la première, escalade les remparts, mais, une fois dans l'enceinte, elle se heurte à un ouvrage intérieur à l'abri duquel les Annamites la fusillent. Au centre et à gauche, les obstacles accumulés, l'énergie de la résistance ont retardé les progrès de l'attaque. Enfin, au moment où le lieutenant de vaisseau Jaurès

enfonce à coups de hache les portes du fort intérieur, la deuxième colonne fait irruption à son tour. Tout ce qui n'est pas tué ou blessé prend la fuite, un millier d'hommes reste sur la place. Cette lutte acharnée nous a coûté 300 tués ou blessés.

Saïgon ainsi dégagé, l'amiral mène vivement la poursuite. Il s'empare de Tong-Kéou, la ville du *Tribut*, où sont les magasins de l'ennemi, pousse des avant-gardes jusqu'à Tay-Ninh, à la frontière du Cambodge. L'armée annamite s'est débandée. Mais ses débris essaient de se reformer, au nord à Bien-Hoa, sur le Donnaï, au sud dans la forteresse de Mytho, sur un des bras du Mékong. Pendant qu'une escadrille, soutenue par de l'infanterie, s'avance par l'arroyo de la Poste, qui prolonge jusqu'au Mékong l'arroyo Chinois, l'amiral Page franchit l'embouchure du grand fleuve et remonte jusqu'à Mytho, qu'il trouve abandonné par ses défenseurs. Suspendue par la saison des pluies, la campagne est reprise en décembre, sous le commandement d'un nouveau chef, le contre-amiral Bonard. Bien-Hoa est aussitôt enlevé. Au mois de mars suivant, nos troupes entrent dans la citadelle de Vinh-Long.

Traité de 1862. — Pendant ce temps la corvette le *Forbin*, croisant à l'entrée de la rivière de Hué, interceptait les arrivages de riz, une insurrection commençait au Tonkin. Tu-Duc demanda la paix. La corvette annamite l'*Aigle des mers*, remorquée par le *Forbin*, amena à Saïgon ses envoyés, qui négocièrent avec l'amiral Bonard le traité du 5 juin 1862. L'amiral réclama la cession des trois provinces de Saïgon, Mytho et Bien-Hoa, l'ouverture des ports de Tourane, Balat, Quang-An, la promesse d'une indemnité de guerre de 20 millions, la liberté religieuse pour les missionnaires et leurs prosélytes indigènes. Les négociateurs annamites cédèrent sur tous les points. On n'attendait plus que l'échange des ratifications, quand, au mois de décembre, Tu-Duc notifia au gouverneur qu'il n'avait jamais entendu céder ses provinces, mais seulement quelques ports pour y faire le commerce. Tout était remis en question. On connut bientôt la raison de ce changement d'attitude. La lettre royale était arrivée le 12, le 16 l'insurrection depuis longtemps préparée éclatait avec une telle soudaineté et un tel

ensemble que l'amiral Bonard put craindre un instant de se trouver débordé. Il demanda du secours à l'escadre des mers de Chine. En février, l'arrivée des renforts lui permit de ressaisir une vigoureuse offensive. La prise de Gocong, le principal foyer de la rébellion, brisa les résistances. Dès le mois d'avril suivant, l'amiral put aller chercher à Hué la ratification du traité, que Tu-Duc lui accorda dans une audience solennelle.

Projet de rétrocession. — Au lieu d'une simple station navale, c'était une colonie que nous acquérions. Le gouvernement impérial en ressentit moins de satisfaction que d'embarras. Il savait combien les expéditions lointaines étaient peu populaires; il était avant tout préoccupé de faire accepter par l'opinion l'aventure mexicaine, dans laquelle il venait de s'engager à fond. La Cochinchine faillit « porter la peine des péchés du Mexique ». Comme s'il eût pressenti ces dispositions, Tu-Duc, décidé à tout tenter pour recouvrer ses chères provinces, avait imaginé d'entamer une négociation directe avec Paris. Ses ambassadeurs étaient chargés d'offrir en échange une forte indemnité et de ne marchander aucun sacrifice d'argent. Un projet de convention fut préparé. Moyennant la reconnaissance de son protectorat sur toute la Basse-Cochinchine et un tribut annuel de 2 à 3 millions, la France n'aurait conservé que les quatre postes de Saïgon, Cholon, Thudaumot et Mytho, avec des routes d'accès et le libre parcours des fleuves. C'était le système de l'occupation restreinte appliqué à la Cochinchine. Le consul de France au Siam, Aubaret, fut envoyé à Hué pour arrêter les termes d'un arrangement définitif. Heureusement Tu-Duc ne se pressa pas de conclure, il éleva des exigences inattendues qui parurent excessives; cependant la plupart des difficultés avaient été résolues, une audience royale, où l'entente semblait devoir s'établir, était indiquée pour le 22 juillet 1864, quand, le 21 au soir, un ordre de Paris, transmis en toute hâte par le gouverneur de Cochinchine, invita Aubaret à suspendre les pourparlers. Les protestations parties de Saïgon, la campagne de brochures menée à Paris par de jeunes officiers tels que Garnier et Rieunier, qui s'étaient pris d'enthousiasme pour la Cochinchine, avaient fait impression sur l'entourage de l'em-

pereur et sur les chefs de l'opposition libérale. Aussi bien que Thiers et Lambrecht, le ministre de la marine Chasseloup-Laubat, Victor Duruy, Rigault de Genouilly, le baron Brenier se prononcèrent vivement contre toute idée d'abandon. A la fin de janvier 1865, les négociations furent définitivement rompues.

Annexion des provinces de l'ouest. — Non seulement on n'abandonna rien, mais on se trouva entraîné à prendre davantage. Le traité de 1862 ne nous avait donné de la Basse-Cochinchine que la partie orientale ; les trois provinces de l'ouest, demeurées sous la domination de Tu-Duc, nous serraient entre elles et l'Annam central ; de ce côté surtout la frontière était ouverte, c'est par là que passaient les émissaires porteurs des mots d'ordre de la cour, c'est là que se réfugiaient les bandes de rebelles et de pirates vainement pourchassées sur notre territoire. Nos troupes s'épuisaient dans cette poursuite ingrate d'un insaisissable ennemi, les lettrés étaient en état de conspiration permanente, la masse rurale, qui n'eût demandé qu'à cultiver en paix ses rizières, sollicitée par d'impérieux appels de ses anciens chefs, incertaine du lendemain, restait défiante quand elle n'était pas hostile. « Si vous voulez que nous devenions Français, disaient les plus intelligents, prenez encore Vinh-Long, Hatien, An-Giang (Chaudoc), fermez l'étroite frontière de Hué du côté de Baria, et, délivrés de tout contact étranger, de toute excitation séditieuse, n'ayant plus à craindre ces menées occultes qui assiègent aujourd'hui tous ceux qui se soumettent, nous serons à vous sans arrière-pensée » (Francis Garnier). L'amiral La Grandière, gouverneur depuis 1863, insista vivement pour être autorisé à occuper les provinces de l'ouest. Quand il eut fait prévaloir ses vues, il n'attendit pas longtemps l'occasion d'agir. Au mois de mai 1867, la saison des pluies, interrompant comme à l'ordinaire les travaux agricoles, ramena l'agitation périodique toujours entretenue par les agents de Hué. Une expédition fut aussitôt préparée avec le plus grand secret. En quelques jours toutes les troupes étaient sur pied. Le 19 juin, elles entraient à Vinh-Long, le 22 à Chaudoc, le 24 à Hatien. Nulle part elles ne rencontrèrent de résistance.

Cette nouvelle conquête ajoutait à nos possessions 1 200 000 hectares, peuplés d'un demi-million d'habitants. Elle consolidait notre position en coupant court aux espérances et aux menées du gouvernement annamite. Dès lors l'œuvre de pacification avança rapidement.

Organisation de la Cochinchine. — Il avait fallu s'occuper d'organiser le pays. Ce fut la tâche de l'amiral Bonard et de son successeur l'amiral La Grandière. Difficile en raison de notre inexpérience, elle se compliquait de l'abstention systématique de l'ancienne classe dirigeante, qui semblait décidée à faire le vide autour de nous. Les communes et les cantons, avec leurs notables et leurs chefs élus, accoutumés à régler les affaires locales, à percevoir l'impôt, à faire tout seuls la police intérieure, avaient repris assez vite un train d'existence régulier. Mais il fallait entre eux et l'autorité supérieure des rouages intermédiaires. Notre personnel indigène de *phus* et de *huyens* (préfets et sous-préfets), recruté parmi les éléments médiocres dont nous disposions, fut d'abord plus compromettant qu'utile. Pour remédier à son insuffisance, l'amiral La Grandière généralisa l'institution des inspecteurs des affaires indigènes créée par l'amiral Bonard. Il y eut un inspecteur par arrondissement. C'était le plus souvent un officier détaché d'un des corps de la marine, ayant auprès de lui un secrétaire français, un ou deux interprètes, deux ou trois lettrés annamites. Il surveillait les phus, les huyens, les chefs de canton et de village, assurait la rentrée de l'impôt, administrait la justice, et, sans autre force armée que les milices indigènes, tenait en main le pays. Ce furent comme les bureaux arabes de la Cochinchine. Dès le début, l'amiral Bonard, résistant au zèle imprudent des missionnaires, avait proclamé que la France respecterait la liberté religieuse de ses nouveaux sujets. Malgré l'institution de tribunaux français pour les Européens, les Annamites gardèrent leurs coutumes et leur juridiction particulière. On créa pour leur usage des écoles où l'enseignement était donné dans leur langue, mais avec les caractères latins (*quoc-ngu*); des établissements spéciaux formaient des secrétaires et des interprètes. L'impôt, d'abord payé en nature, à la mode indigène, fut ensuite perçu

en espèces. Le premier budget de la Cochinchine, établi pour 1865, évaluait les recettes à 4 083 000 francs. Elles atteignirent à 8 670 000 francs en 1868. Elles suffisaient dès lors à couvrir les dépenses intérieures et même à compenser en partie, au moyen d'un contingent fourni à la métropole, les dépenses militaires demeurées à sa charge. Le bon aménagement des ressources permettait d'entreprendre d'importants travaux, d'entretenir et de développer les canaux, de porter à 2 000 kilomètres le réseau des routes, d'installer des lignes télégraphiques, de bâtir des casernes, des hôpitaux, des écoles, un arsenal, d'assainir Cholon, de transformer Saïgon. Le mouvement du port dépassait 500 000 tonneaux. L'exportation des riz, nulle avant la conquête, devenait de plus en plus active et déterminait un contre-courant d'importation. Le chiffre des échanges montait à 70 millions.

Le protectorat au Cambodge. — La conquête de la Cochinchine nous avait mis en contact avec le Cambodge. Cet État en décadence, menacé d'un côté par les Annamites, de l'autre par les Siamois, était tombé sous la domination de ces derniers. Ils lui avaient enlevé ses deux provinces les plus fertiles, Battambang et Angkor; un mandarin siamois établi à demeure à Oudong, la capitale, était le véritable chef du gouvernement; le roi ne faisait pas un mouvement sans sa permission. Alors déjà l'influence anglaise était prépondérante à Bangkok. Le Cambodge siamois, c'était le Mékong barré, toute expansion vers le nord à jamais interdite. Les gouverneurs français le comprirent. Dès 1862 l'amiral Bonard allait visiter le pays des Kmers. L'année suivante, l'amiral La Grandière y installa une station navale, sous le commandement de Doudart de Lagrée. Lagrée se fit géographe, linguiste, archéologue, diplomate. Il parcourut le pays, en étudia les ressources, la langue, l'histoire, les monuments, tint tête à l'envoyé siamois, gagna la confiance du roi Norodom. Quand l'amiral vint lui-même à Oudong, il n'eut pas de peine à obtenir de celui-ci un traité par lequel il acceptait la protection de l'empereur des Français, ouvrait ses États au commerce et à la prédication des missionnaires, concédait une station à Pnom-Pen, point de

croisement de quatre routes fluviales, et recevait un résident à sa cour. Ce résident fut naturellement Lagrée, qui eut fort à faire de lutter contre les prétentions du Siam et la peureuse versatilité du roi. Il empêcha Norodom de demander à ses puissants voisins une investiture qui l'aurait replacé sous leur suzeraineté. Quand ils se furent décidés à renvoyer les insignes royaux qu'ils détenaient à Bangkok, un représentant officiel du gouverneur assista à la cérémonie du couronnement. Le résident siamois quitta le Cambodge, et Norodom vint à Saïgon rendre à l'amiral la visite qu'il avait reçue. Après de longues tergiversations, il parut se livrer sans retour à l'influence française. Le Siam, par le traité de 1867, reconnut notre protectorat sur le Cambodge; peut-être était-ce lui payer trop cher cette concession, dont nous pouvions nous passer, que de le confirmer dans la possession usurpée des provinces d'Angkor et de Battambang.

L'exploration du Mékong. — Ce fut Doudart de Lagrée qui dirigea, avec Francis Garnier comme second, l'exploration du Mékong. « Déterminer géographiquement le cours du fleuve par une reconnaissance rapide poussée le plus loin possible; chemin faisant, étudier les ressources des pays traversés et rechercher par quels moyens efficaces on pourrait unir commercialement la vallée supérieure du Mékong au Cambodge et à la Cochinchine », tel était le programme tracé à la mission. Partie de Saïgon le 5 juin 1866, elle séjourna quelque temps au Cambodge et s'avança sur une canonnière jusqu'à Kratieh. Elle passa alors sur des pirogues, évita par un transbordement les rapides de Khône et put remonter jusqu'à Luang-Prabang. En amont de cette ville, les embarcations furent abandonnées, une marche pénible de cinquante jours le long du fleuve, conservé sur la droite « comme fil conducteur », amena les explorateurs à Muong-Yung. Le 18 octobre 1867, ils franchirent la frontière chinoise du Sud-Ouest, qu'aucun homme de race blanche n'avait encore passée. La province du Yunnan où ils arrivaient était en pleine guerre civile, disputée entre les troupes impériales et les insurgés musulmans. La mission y passa cependant près de six mois, poussant des reconnaissances sur le haut Song-Koï, dans lequel elle entrevoyait déjà une

route de pénétration plus facile que celle du Mékong, et vers Taly-Fou, la capitale des insurgés musulmans. Doudart de Lagrée, épuisé par la maladie, ne put prendre part à cette dernière excursion; il succomba le 12 mars 1868 à une affection du foie, que les fatigues inouïes endurées depuis deux ans avaient rendue mortelle. Garnier, revenant de Taly-Fou, ne voulut pas abandonner en terre chinoise les restes de son chef. Il les fit exhumer et transporter avec lui, d'abord à bras d'homme, puis par eau, pour les ramener à Saïgon. Le retour se fit par le Yang-tsé-Kiang, Han-Kéou et Shangaï. Le 29 juin 1868, Garnier et ses compagnons rentraient à Saïgon après une absence de plus de deux ans, ayant traversé l'Indo-Chine du sud au nord, la Chine de l'ouest à l'est, parcouru entre Kratieh et Han-Kéou plus de 10 000 kilomètres en barque ou à pied. Ce beau voyage ne profita pas seulement à la science : le cadre de l'expansion française en Indo-Chine était dès lors tracé.

IV. — *Les autres colonies françaises.*

Dans l'Océan Indien. — Le développement de nos intérêts dans l'Extrême-Orient, l'ouverture imminente du canal de Suez méritaient d'attirer sur les grandes routes maritimes de l'Océan Indien l'attention d'une politique prévoyante. L'acquisition d'Obock en 1862 nous donna une station en face d'Aden, au débouché de la Mer Rouge. Mais les hésitations de notre gouvernement nous firent encore une fois manquer Madagascar.

Malgré la farouche hostilité que témoignait aux étrangers la vieille reine Ranavalo, quelques Français entreprenants avaient réussi à s'établir dans l'île. Lastelle y avait créé des plantations et y pratiquait en grand l'élevage; Laborde avait réussi à installer aux portes de Tananarive, avec les seules ressources de la main-d'œuvre indigène, de vastes usines où travaillaient 10 000 ouvriers. Le Breton Lambert devint l'ami du prince héritier Rakoto, admirateur enthousiaste de la civilisation européenne. Il lui fit agréer l'idée d'une grande compagnie

de colonisation, qui mettrait en valeur les richesses naturelles du pays et préparerait sa transformation sociale. Pour garantir la sécurité de l'entreprise, le protectorat français devait être tout d'abord proclamé. En 1855, Lambert partit avec des lettres de Rakoto pour Napoléon III. L'empereur le reçut, l'écouta favorablement, mais subordonna son acceptation à celle de l'Angleterre, avec laquelle il voulait agir de compte à demi. Le ministre anglais Clarendon se montra assez froid pour un projet dont la réussite devait profiter surtout à l'influence française. Lambert ne put rapporter aucune assurance positive. Rakoto désappointé ne renonça pourtant pas à ses desseins. Pour les accomplir, il songea à s'emparer du pouvoir avec le concours de ses amis français. Ranavalo et son premier ministre furent avertis. Aussitôt Lambert, Laborde et la voyageuse autrichienne Ida Pfeiffer furent arrêtés et conduits à la côte; les biens de Lastelle et de Lambert furent confisqués, on lapida les Malgaches impliqués dans le complot (1857).

Impuissant à défendre ses partisans, Rakoto avait été protégé par le respect qui s'attachait à la personne royale et par l'affection de sa mère. Quand elle mourut, en 1861, il fut proclamé sous le nom de Radama II. Il s'empressa de rappeler les bannis pour reprendre avec eux l'exécution de ses anciens projets. Laborde devint consul de France à Tananarive, Lambert, créé duc d'Emirne, alla représenter le gouvernement hova en Europe. Toutefois l'Angleterre fut aussi bien que la France invitée à figurer aux fêtes du couronnement. Le traité de 1862, préparé à Paris par Lambert et signé à Tananarive par le commandant Dupré, laissait prendre à Radama le titre de roi de Madagascar, que nous avions toujours dénié à ses prédécesseurs; la France se bornait à faire réserve de ses droits. Elle obtenait l'ouverture de l'île aux Européens, mais sans stipuler en faveur de ses nationaux aucun avantage particulier. On comptait pour faire prévaloir son influence sur l'action qu'allait exercer la Compagnie « foncière, industrielle et commerciale » à laquelle Radama II concédait la totalité des mines et des terres incultes. Elle fut constituée par un décret impérial du 2 mai 1863, au capital de 50 millions divisé en 100 000 ac-

tions de 500 francs. Au début, 5 000 actions seulement étaient souscrites, avec appel de moitié du capital; ce premier fonds devait être employé aux frais d'une mission d'étude, qui partit de Marseille sous la conduite du commandant Dupré et de Lambert. Mais déjà le roi Radama n'existait plus.

Dans son ardeur réformatrice, le jeune prince n'avait ménagé ni les intérêts ni les préjugés. La suppression des douanes qui ruinait les gouverneurs des ports, celle de la corvée royale qui privait d'une main-d'œuvre gratuite les grands et les courtisans, lui aliénèrent toute l'aristocratie : le vieux parti hova, les *sikidys* ou prêtres des idoles, les devins, les sorciers et avec eux la multitude ignorante s'effaraient du libre accès et de la liberté de propagande religieuse accordés aux étrangers. Une agitation formidable commença. Des sortes de convulsionnaires, les *ramanenjanes*, affolaient la foule; on racontait que Ranavalo était sortie de sa tombe pour reprocher à son fils d'avoir vendu le pays aux étrangers. Les méthodistes ayant voulu prêcher à Ambouimanga, lieu de sépulture de la vieille reine, le peuple soulevé les chassa comme des sacrilèges. Les chrétiens indigènes déjà nombreux menaçaient d'user de représailles. De part et d'autre on se préparait à la guerre civile. Radama II, mal conseillé par sa camarilla de jeunes gens, légalisa l'anarchie par un étrange décret qui autorisait les combats singuliers d'homme à homme et de tribu à tribu. Les grands du royaume, et à leur tête le premier ministre, soutenus par des bandes armées qui arrivaient des provinces, exigèrent l'institution d'un conseil de régence, le retrait du décret sur les duels et des concessions données aux étrangers, la mort des *mena masos* ou compagnons du roi; cet ultimatum ayant été repoussé, ils donnèrent le signal de l'insurrection. Radama prisonnier dans son palais pouvait encore se sauver en sacrifiant ses amis. Il aima mieux périr avec eux. Le 12 mai, les conjurés l'étranglèrent. Sa veuve, proclamée sous le nom de Rasoherina, dut épouser le fils de l'ancien ministre et mari de Ranavalo. C'était le règne de l'aristocratie hova qui recommençait.

Le nouveau gouvernement annula le traité de 1862 et révoqua les concessions accordées à Lambert pour la Compa-

gnie de Madagascar; ce ne fut pas sans peine qu'il se décida à payer une légère indemnité aux souscripteurs. La France se contenta de cette satisfaction et signa en 1868 un autre traité avec Ranavalo II, héritière de Rasoherina. Par une aggravation de la faute déjà commise, on reconnut la pleine souveraineté de la reine sur l'île entière; en échange de cette renonciation implicite à des droits séculaires, nous obtenions pour nos nationaux la liberté de pratiquer et d'enseigner leur religion, de commercer dans l'île, de s'y établir, d'y acquérir des biens meubles ou immeubles.

En Océanie. — Tandis que le protectorat français s'affermissait dans les petits archipels polynésiens et, à Taïti, se transformait insensiblement en une souveraineté effective, nous occupions en 1853, en face de l'Australie, la petite mais salubre terre de Nouvelle-Calédonie. Considérée d'abord comme une annexe du groupe de Taïti, elle ne devint une colonie distincte qu'en 1860. La férocité et les fréquentes révoltes des Canaques, les démêlés de l'administration avec les Pères maristes, qui s'y étaient établis, retardèrent ses progrès, plus entravés que favorisés par la colonisation pénale, qui y fit ses débuts en 1864.

En Amérique. — En Amérique, aucune acquisition nouvelle ne s'ajouta à ce qui nous restait. Dans les îles des Antilles, la révolution de 1848 avait d'un même coup aboli l'esclavage et appelé à l'exercice du suffrage universel les maîtres et les esclaves de la veille. Les élections furent tumultueuses, les haines de race se manifestèrent par de graves désordres et des attentats; à la Guadeloupe, il fallut proclamer l'état de siège. Le second Empire supprima les institutions électives, la force imposa silence aux passions ennemies, l'ordre matériel fut rétabli. Pour assurer une main-d'œuvre disciplinée à la grande culture, on organisa l'immigration de travailleurs libres recrutés sur le littoral africain et dans l'Inde anglaise. L'opération fut surtout avantageuse à la colonie africaine de la Réunion, qui pouvait amener les immigrants à meilleur compte. Moins éprouvée que les Antilles par la crise de 1848, elle fut quelque temps très prospère, mais elle eut ensuite à souffrir comme elles une série de fléaux et de catastrophes. La Guyane, déjà

languissante, faute de bras et de capitaux, fut désignée en 1851 pour recevoir les transportés politiques et les condamnés aux travaux forcés. La mortalité qui les frappa ajouta à son renom d'insalubrité; la promiscuité du bagne écarta jusqu'à l'idée de la colonisation libre; la colonisation pénale, entreprise sans plan arrêté ni études sérieuses, entraîna d'énormes dépenses et d'effrayantes hécatombes, sans apporter aucun profit réel au pays. La Guyane trouva des ressources dans l'exploitation des mines d'or découvertes à partir de 1854, mais le travail des mines, en accaparant la main-d'œuvre, porta le dernier coup à la culture. Pendant ce temps, la question des territoires contestés avec la Hollande et le Brésil demeurait pendante.

V. — Les colonies à la fin du second Empire.

On ne peut pas dire que la période qui a vu l'achèvement de la conquête algérienne, l'expansion du Sénégal et l'acquisition de la Cochinchine ait été stérile. Et cependant la France n'eut pas alors une véritable politique coloniale, nettement conçue et délibérément suivie. Sous le second Empire comme au temps de Louis-Philippe, en dehors de quelques groupes spéciaux et très restreints, la nation ne s'intéressait guère aux colonies; elle en vint à confondre dans une égale aversion les folles aventures et les créations fécondes, le Mexique et la Cochinchine.

Vers 1870, les colonies françaises, en comptant l'Algérie et les protectorats de l'Océanie et du Cambodge, occupaient une superficie d'environ 700 000 kilomètres carrés, avec un peu plus de 6 millions d'habitants. Elles coûtaient, en dépenses d'administration, de garde et de souveraineté, environ 100 millions par an, mais elles alimentaient un commerce de 600 millions, dont les deux tiers avec la France. Le mouvement des navires et des marchandises entre leurs ports et ceux de la métropole représentait comme tonnage la dixième partie de la navigation nationale. Tandis que l'Algérie passait sous le régime de l'union douanière, avec des tarifs réduits pour l'importation des mar-

chandises étrangères les plus utiles à son développement, les colonies proprement dites voyaient disparaître l'ancien pacte colonial et se rapprochaient de la pleine liberté commerciale. L'Algérie relevait du ministre de la guerre, les colonies du ministre de la marine. Ni celles-ci ni celle-là n'étaient représentées au Parlement. L'Algérie, les Antilles, la Réunion étaient régies par des sénatus-consultes; elles avaient des conseils généraux, ceux de l'Algérie électifs seulement vers la fin (décret du 11 juin 1870), ceux des Antilles et de la Réunion nommés directement ou indirectement par le gouverneur. Les autres colonies, où n'existait aucune assemblée locale, étaient soumises au régime des décrets, et administrées par le seul gouverneur. De même que le gouverneur de l'Algérie était un maréchal de France ou un général, les gouverneurs des colonies étaient des amiraux ou des officiers supérieurs des corps de la marine. Faidherbe, qui appartenait à l'armée de terre comme officier du génie, fut une exception à peu près unique.

BIBLIOGRAPHIE

L'Algérie. — GÉNERALITÉS. — **Camille Rousset**, *La conquête de l'Algérie* (1841-1857), 1889, 2 vol. — **Fillias**, *Hist. de la conquête de l'Algérie* (1830-1860), Paris, 1860. — **Fillias**, *L'Algérie ancienne et moderne*, Paris, 1875. — Comm. **L. Rinn**, *Hist. de l'Algérie*, 11 vol., Alger, 1903. — **Cat**, *Hist. de l'Algérie*, t. II, Alger, 1891. — **Wahl**, *L'Algérie*, 3e édit., Paris, 1897.

HISTOIRE MILITAIRE. — *Campagnes d'Afrique* (1835-1848), *Campagnes de Crimée... d'Afrique...* (1849-1862), Lettres adressées au maréchal de **Castellane** par les maréchaux... et les généraux..., 2 vol., 1898. — Mémoires de **Randon**, 2e édit., 1872, 2 vol.; — **Martimprey**, 1886; — **Du Barail**, t. I et II, 1895, 1896; — **Castellane**, 1898, t. IV et V; — **Canrobert**, par G. Bapst, t. I, 1898; — Lettres de **Saint-Arnaud**, 1855, de **Bosquet**, 1894, du col. de **Montagnac**. — **Ch. Bocher**, *Le siège de Zaatcha*, *Revue des Deux Mondes*, avril 1851. — Gén. **Herbillon**, *Relation du siège de Zaatcha*, Paris, 1863. — **Marbaud**, *Le maréchal Pélissier*, *assaut de Laghouat*, 1863. — **Fromentin**, *Un été dans le Sahara*, 1856; *Une année dans le Sahel*, 1854. — **Hanoteau** et **Letourneux**, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Paris, 1872-1873. — **Hanoteau**, *Chants populaires de la Kabylie*, 1867. — **Bertherand**, *Campagne de Kabylie en 1852, 1854, 1856 et 1857*. — **Clerc**, *Campagne de Kabylie en 1857*. — **Carrey**, *Récits de Kabylie*, *Campagne de 1857*, Paris, 1858.— Colonel **Trumelet**, *Histoire de l'Insurrection des Ouled-Sidi-ech-Chikh, de 1864 à 1868*, Alger. — **Féraud**, *Histoire des villes et des tribus de la province de Constantine*, Paris, 3 vol., 1864-70. — **Féraud**, *Le Sahara de Constantine*, *Notes et souvenirs*, Alger, 1887. — Général **de Wimpfen**, *L'Expédition de l'Oued-Guir*, *Bulletin de la Société de géographie*, 1872. —

Fillias, *L'Expédition de l'Oued-Guir*, Alger, 1880. — *Bourbaki*, par un de ses anciens off. d'ordonn., 1885. — Comm. **Grandin**, *Le gén. Bourbaki*, 1898. — **A. Rastoul**, *Le maréchal Randon*, 1890. — **Am. Delorme**, *Lettres d'un zouave: de Constantinople à Sébastopol*, 1896.

ORGANISATION. COLONISATION. — **Baudicour**, *Histoire de la colonisation de l'Algérie*. — *Coup d'œil sur l'histoire de la colonisation en Algérie* (publication du gouv. général), Alger, 1878. — **J. Duval**, *L'Algérie*, Paris, 1859. — **Warnier**, *L'Algérie devant le Sénat*, 1863. — **Warnier**, *L'Algérie devant l'opinion publique*, 1864. — **Warnier**, *L'Algérie devant l'Empereur*, 1865. — **Jules Duval** et **Warnier**, *Un programme de politique algérienne*, 1869. — *Enquête agricole sur l'Algérie*. — *Rapport de la commission instituée par décision impériale du 5 mai 1869 pour élaborer les questions qui se rattachent à la constitution et à l'organisation administrative et politique de l'Algérie*, Paris, 1860. — **Estoublon** et **Lefebvre**, *Code de l'Algérie annoté*, Alger, 1896. — **Ch. Amat**, *Le M'Zab et les M'Zabites*, 1888. — **E. Zeys**, *Législation mozabite*, Alger, 1866; *Droit mozabite*, 1891.

Colonies. — GÉNÉRALITÉS. — **A. Rambaud**, *La France coloniale*, 6e édit., 1893. — **P. Pelet**, *Atlas des colonies fr.*, dressé par ordre du ministère (libr. Colin). — **Paul Gaffarel**, *Les colonies françaises*. — **De Lanessan**, *L'expansion coloniale de la France*, 1886. — **Jules Duval**, *Les colonies et la politique coloniale de la France*, Paris, 1864. — *Notices sur les colonies françaises publiées par ordre du marquis de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine*, Paris, 1866. — *Tableau décennal du commerce de la France et de ses colonies* (1859-69), Paris, 1870. — **Edouard Petit**, *Organisation des colonies françaises et des pays de protectorat*, Paris, 1894-1895. — **Wahl**, *La France aux colonies*, Paris, 1896. — Le **R. P. Piolet**, *Les missions cath. fr. au XIXe s.* (1900-1902), 6 vol.

Sénégal. — *Annales sénégalaises de 1854 à 1885*, Paris, 1885. — **Faidherbe**, *Le Sénégal, la France dans l'Afrique occidentale*, Paris, 1889. — Le cap. **Ancelle**, *Les explorations au Sénégal*, Paris, 1886. — **Mage**, *Voyage dans le Soudan occidental*, Paris, 1868. — *Annuaire du Sénégal et dépendances*, Saint-Louis, 1857-1870.

Indo-Chine. — **Lemozof**, *Liste bibl. des travaux relatifs au Tong-King, publiés de 1867 à 1883* (*Revue de Géogr.*, 1883) — **Bouinais** et **Paulus**, *L'Indo-Chine française contemporaine*, Paris, 1885. — **Louvet**, *La Cochinchine religieuse*, Paris, 1885-88. — **Pallu de la Barrière**, *Histoire de l'expédition de Cochinchine en 1861*, Paris, nouv. édit., 1888. — **Vial**, *Les premières années de la Cochinchine*, Paris, 1874. — **G. Francis** (Francis Garnier), *La Cochinchine française en 1864*, Paris, 1864. — **Luro**, *Le pays d'Annam*, Paris, 1878. — **Doudart de Lagrée**, *Explorations et missions*, Paris, 1883. — **Francis Garnier**, *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, Paris, 1873. — **De Bizemont**, *L'Indo-Chine française*, Paris, 1884.

Madagascar. — **D'Escamps**, *Histoire et géographie de Madagascar*, Paris, 1884. — **Sibree**, *The great african Island*, 1885. — **Ch. Buet**, *Madagascar*, 1883. — **Ellis**, *Three visits to Madagascar*, 1858. — **Ida Pfeiffer**, *Voyage à Madag.* (1852), trad. par De Suckau, Paris, 1862. — **Vinson**, *Voyage à Madag.*, Paris, 1865. — **Régnon**, *Madag. et le roi Radama II*, 1893. — Le comm. **Grandin**, *Les Français à Madag.*, t. I, s. d. (1895).

Toutes ces notices devront être complétées avec la bibliographie de notre t. XII, p. 756-759.

CHAPITRE XVII

COLONIES ET DÉPENDANCES DU ROYAUME-UNI

(1848-1870)

I. — La métropole et les colonies de 1848 à 1870.

Le régime parlementaire aux colonies. — Le parti libéral gouverne l'Angleterre de 1847 à 1866, sauf deux courtes interruptions (1852 et 1858-59), et il reprend le pouvoir de 1868 à 1874. Dans cette période il continue l'œuvre qu'il avait commencée en donnant au Canada un parlement élu. Le Canada avait depuis 1840 un ensemble complet d'institutions parlementaires, c'est-à-dire une assemblée représentative, et un ministère responsable qui devait, en théorie, être pris dans la majorité de cette assemblée. Le gouvernement parlementaire fut accordé en deux fragments aux autres colonies à population européenne. L'assemblée représentative élue en tout ou en partie fut, à partir de 1842, établie d'abord en Nouvelle-Galles, puis dans les autres colonies australasiennes; en 1853 au Cap. Le pouvoir exécutif restait entre les mains de fonctionnaires subordonnés au gouverneur; il fut confié à un ministère responsable pris dans la majorité des Chambres, à partir de 1855 dans quatre colonies d'Australasie, à partir de 1872 au Cap. Le contrôle

du gouvernement métropolitain reste confié à un gouverneur qui est souvent un personnage civil.

L'établissement du *self government* aux colonies est conforme à l'idéal politique des libéraux. Autonomie et économie sont pour eux des termes correspondants. La métropole ne demande rien à la colonie, mais elle lui impose, en échange de la liberté, l'obligation d'équilibrer son budget. On abandonne aux colonies toutes les sources de revenus que l'Angleterre avait conservées, la vente des terres, notamment. Mais on les laisse pourvoir elles-mêmes aux dépenses des travaux publics, de l'immigration, de l'instruction; tout ce que l'Angleterre consent à faire pour elles, c'est de garantir leurs emprunts. A la fin de la période que nous étudions, on leur demandera de se défendre elles-mêmes. Les dernières garnisons anglaises sont retirées de la Nouvelle-Zélande en 1869, du Canada en 1871 et le ministère des colonies du cabinet libéral Gladstone déclare que la métropole ne dépensera plus rien pour les colonies autonomes et que celles-ci se passeront de régiments ou les entretiendront à leurs frais.

Naturellement ce régime n'est appliqué ni aux colonies de la couronne, qui continuent à être administrées directement par l'Angleterre suivant l'ancien système, ni au Cap, où les guerres sont nombreuses, ni à l'Inde où la révolte des cipayes, la suppression de la Compagnie et l'établissement du gouvernement direct par l'État, obligent l'Angleterre à des envois de troupes et à des dépenses considérables. Tout ce groupe de colonies coûte très cher et charge lourdement le budget impérial. Conformément à leur politique d'économie, les ministres libéraux, surtout vers la fin de la période que nous étudions, essayent d'arrêter les annexions et les guerres.

La grande émigration. — On a vu dans le tome précédent que le gouvernement anglais avait essayé plusieurs procédés pour peupler ses colonies et avait fini par s'arrêter à l'émigration suivant le plan de Wakefield. Pour appliquer ce système, le gouvernement métropolitain s'est réservé la propriété et la vente des terres dans les colonies; il a fixé un prix de vente minimum. Le soin d'encaisser l'argent provenant

de la vente des concessions et de payer le transport des journaliers et des ouvriers est confié aux *Emigration Commissioners* à Londres. A côté de cette administration de l'État, diverses Compagnies se forment (celles de l'Australie du Sud par exemple, ou celle de la Nouvelle-Zélande), obtiennent de l'État une énorme concession de terres, un ou plusieurs prêts importants et font de l'émigration suivant le système Wakefield une entreprise commerciale au profit de leurs actionnaires. Les autres tentatives pour encourager l'émigration sont peu importantes.

Les émigrants libres se dirigent naturellement vers les pays déjà peuplés et choisissent les traversées les plus courtes. Ils vont en masse au Canada et aux États-Unis. L'application du système Wakefield et l'institution d'une caisse et d'un office d'émigration après 1831 ont eu pour but précisément de détourner vers l'Australasie et le Cap une partie du courant qui s'écoulait vers l'Amérique du Nord. La tentative a réussi. De 1837 à 1872, dernière année où ils aient fonctionné, les commissaires pour l'émigration ont expédié 369 961 personnes en Australie et 14 531 au Cap. L'émigration totale du Royaume-Uni s'élève progressivement de 23 000 personnes en moyenne par année avant 1830 à 100 000 entre 1840 et 1846, à 280 000 entre 1847 et 1856. La population blanche des colonies s'est élevée de 50 000 personnes en 1783 à un million et demi vers le milieu du XIXe siècle.

Vers 1847, le Canada reçoit un afflux de population considérable par suite de la misère irlandaise En 1845 éclate la maladie de la pomme de terre : la récolte ayant manqué, la population irlandaise est en proie à une famine épouvantable (1846-47). Les affamés mangent de l'herbe, du lichen, viennent dans les villes ramasser les épluchures; on trouve des Irlandais morts de faim sur les routes; une foule d'entre eux s'embarquent pour l'Amérique. En 1846, on compte 110 000 Irlandais sur un chiffre total de 130 000 émigrants du Royaume-Uni; le nombre des émigrants irlandais s'élève à 218 000 en 1847, et monte par une progression constante (sauf en 1848, 188 000) à 255 000 en 1851 (sur une émigration totale de 336 000 personnes). En 1847, on essaya de diriger sur le Canada le gros

des émigrants irlandais. Les malheureux s'entassaient sur toute espèce de navires; les entrepreneurs d'émigration les embarquaient sur des vaisseaux en mauvais état, sans médicaments, sans médecins; la phtisie, les maladies contagieuses, la fièvre se déclarèrent dans presque tous les départs : plus de 16 pour 100 des émigrés moururent sur les navires ou dans les quarantaines qu'on leur imposa à l'arrivée. Le gouvernement du Canada, les associations philanthropiques et religieuses donnèrent aux émigrés une aide qui fut insuffisante à cause de leur nombre excessif. Dans les années suivantes, les émigrants irlandais se dirigèrent de préférence vers les États-Unis. Une partie des survivants de 1847 les y rejoignit.

L'émigration irlandaise diminuait à peine que la découverte de mines d'or en Australie précipita les émigrants vers ce pays. On y vint de toutes les parties du monde occidental, mais surtout du Royaume-Uni. Le total des émigrants britanniques s'éleva de 248 000 en 1848, année de baisse légère, à 370 000 en 1852, année où le chiffre d'émigration a été le plus élevé. Ensuite il n'y a plus de crise grave en Angleterre ni d'attraction puissante aux colonies. Le chiffre s'abaisse à 150 000 après 1854, époque où l'on augmente le nombre des engagements pour l'armée; il tombe à 65 000 en 1861, mais il se relève ensuite, pour monter fortement à partir de 1871.

En somme, de 1846 à 1870, plus de 4 600 000 émigrants ont quitté le Royaume-Uni (contre 1 600 000 environ de 1815 à 1846). Cette émigration a augmenté beaucoup la population du Canada et de l'Australasie, mais elle a profité aux États-Unis dans une proportion beaucoup plus grande.

Le développement de l'émigration libre a fait négliger, puis abandonner l'émigration d'État. Les commissaires pour l'émigration continuèrent à fonctionner jusqu'en l'année 1873, où ils furent supprimés. Mais leur caisse ne recevait presque plus d'argent depuis que la vente des terres publiques avait été abandonnée par la métropole aux colonies autonomes (1855). Celles-ci furent libres d'employer le produit de la vente à encourager l'émigration ou à d'autres dépenses. Quelques-unes fondèrent des agences d'émigration à Londres. Mais,

comme l'industrie se développait, les patrons étaient contre l'émigration. Quand des envoyés de la Nouvelle-Galles arrivèrent à Londres pour organiser un bureau d'émigration (en 1861), un industriel leur dit : « Au lieu de nous enlever nos ouvriers, pourquoi ne reprenez-vous pas des convicts? » A cette époque, les théories de l'école de Manchester ont triomphé dans les classes dirigeantes et l'on abandonne au libre jeu des « *lois naturelles* » l'émigration comme la plupart des affaires coloniales.

La vapeur et l'électricité. — L'époque où les colonies deviennent autonomes est en même temps l'époque où l'établissement de services de navigation à vapeur et de câbles télégraphiques leur permet des communications plus rapides et plus fréquentes avec la métropole. Les premières lignes de steamers d'Angleterre aux colonies sont celles qui desservent l'Australie et le Canada, établies l'une en 1852 et l'autre en 1853. La première tentative pour poser un câble sous-marin de grandes dimensions a été faite entre l'Irlande et l'Amérique du Nord en 1858. Le câble s'étant rompu, une deuxième tentative fut faite avec le plus grand succès en 1866. Aujourd'hui, toutes les colonies, sauf les îles Falkland (desservies par une ligne allemande de Hambourg à Valparaiso), sont rattachées à la métropole par des services à vapeur réguliers. Le percement du canal de Suez, terminé en 1869, a rapproché de l'Angleterre l'Inde et l'Australie. Toutes les colonies importantes sont reliées à Londres par des câbles sous-marins; la plupart des câbles qui existent sous les océans appartiennent à des compagnies anglaises.

La vapeur et l'électricité ont eu une grande influence sur la politique coloniale. Vers 1848, les gouverneurs des colonies éloignées ne reçoivent les dépêches du ministre qu'à de rares intervalles; le gouvernement est obligé de leur laisser une grande initiative, et peut se trouver par eux engagé malgré lui dans des guerres, des annexions, des luttes contre les colons. Vers 1870, le ministre dirige lui-même l'administration coloniale jusque dans ses détails, et le moment approche où l'on dira que l'Inde et les colonies sont gouvernées par télégraphe depuis Downing Street.

II. — L'Amérique du Nord anglaise jusqu'à la constitution du Dominion of Canada (1847-1867).

En 1847, l'Amérique du Nord anglaise se compose : 1° de cinq colonies : le Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'île du Prince-Édouard, Terre-Neuve; 2° des territoires de la Compagnie de la Baie de Hudson, comprenant tout le nord, le centre et l'ouest, avec les parties qui forment aujourd'hui les colonies autonomes de Colombie britannique et de Manitoba.

Les frontières du Canada et des États-Unis viennent d'être officiellement déterminées. En 1842, on a déterminé les limites de l'État du Maine et de la colonie du Nouveau-Brunswick; les Canadiens ont été mécontents de ce règlement et l'ont surnommé la capitulation d'Ashburton (du nom du négociateur anglais). En 1846, les colons des États-Unis sont arrivés sur la côte du Pacifique dans des territoires réclamés par la Compagnie. Les Américains voulaient fermer le Pacifique aux Anglais, et l'on vit un parti prendre comme programme : « 54°40 ou la guerre! » On négocia, et la frontière fut arrêtée au 49°. Du côté du nord le pays est très mal connu. La Compagnie n'aime ni les missionnaires, ni les explorateurs. Le passage nord-ouest entre l'Atlantique et le Pacifique n'a pas encore été reconnu. La seule colonie qui ait un peu de vie politique est le Canada.

Triomphe des libéraux et du régime parlementaire au Canada. — Lorsqu'on avait accordé le régime parlementaire au Canada (1840), on avait en même temps, et par défiance contre les Français, décidé l'*union* des deux anciennes colonies : Bas-Canada, capitale Québec, avec une population française; Haut-Canada, capitale Toronto, avec une population anglaise. Chacune ne formait plus qu'une province de la nouvelle colonie appelée Canada, et chacune envoyait au parlement siégeant à Montréal un nombre égal de députés, quoique

le Haut-Canada fût moins peuplé. Deux partis s'étaient formés dans le parlement : le parti libéral, en majorité français; le parti tory, en majorité anglais. Les libéraux avaient eu la majorité dans le premier parlement; mais en 1844, alors que les conservateurs avaient le pouvoir en Angleterre, le gouverneur Metcalfe réussit à faire élire un grand nombre de tories et prit les ministres parmi eux. Les libéraux, ayant réussi après plusieurs années à grouper autour d'eux une majorité, mirent le ministère en échec; le gouverneur refusa de le renvoyer et le conflit s'engagea sur la question de savoir si le ministère canadien devait se retirer quand la majorité se prononçait contre lui. Le gouverneur Metcalfe fut remplacé par lord Elgin, qui arriva en 1847, au moment où les libéraux reprenaient le pouvoir en Angleterre. Lord Elgin fit faire de nouvelles élections qui donnèrent aux libéraux 54 députés contre 20, et il prit son ministère dans la majorité. Les prérogatives du parlement étaient définitivement reconnues au Canada (1847-48). Lord Elgin suivit une politique de conciliation favorable aux Franco-Canadiens. L'usage de la langue française dans les discussions parlementaires fut autorisé pour la première fois. En 1849, lord Elgin, en ouvrant la session, prononça le discours du trône en français. On publia une amnistie pour tous les faits de rébellion des années 1837-1838. Les tories furent très mécontents de ces mesures : ce qui mit au comble leur irritation fut le vote de 2 500 000 francs d'indemnités aux habitants du Bas-Canada lésés pendant l'insurrection de 1837-38. Les tories déclarèrent que c'était récompenser la rébellion; ils firent une opposition violente à la mesure dans le parlement de Montréal. Quand elle eut passé et qu'elle eut été sanctionnée par le gouverneur, les conservateurs anglais suscitèrent une émeute; le palais du parlement fut attaqué et incendié, les demeures des leaders libéraux saccagées pendant plusieurs jours; lord Elgin, qui cherchait à rétablir l'ordre, fut reçu à coups de pierres et sa femme insultée (1849). Le gouverneur décida que le siège de la législature serait transporté à Toronto, et pour le prochain parlement à Québec. Alors les tories canadiens adressèrent une pétition au parlement anglais pour le prier de ne pas approuver

la loi des indemnités; mais la loi fut défendue par le cabinet libéral Russell, adoptée par le parlement et sanctionnée par la reine. Ce fut la fin de la crise violente commencée en 1837.

Les partis politiques au Canada. — Les années suivantes sont occupées par les discussions sur les réformes proposées par les libéraux. Le programme arrêté en 1847 par leur principale organisation, l'*Association constitutionnelle de la réforme et du progrès*, comprenait : la responsabilité des ministres, la réforme électorale, le libre-échange et la liberté de navigation sur le Saint-Laurent, la vente des terres de la couronne à un prix moins élevé. Les forces des libéraux ou *bleus* étaient à Québec et dans le Bas-Canada, mais ils avaient des adhérents parmi les députés du Haut-Canada. De leur parti s'est détachée une extrême gauche, les libéraux-démocrates ou *rouges*, qui réclament l'abolition des dîmes et le suffrage universel; les *rouges* ont d'abord comme unique député un des chefs du mouvement franco-canadien de 1837, Papineau; il se retire aux élections de 1854 et fait place à des représentants plus jeunes.

L'ancien parti anglais du Haut-Canada se coupe comme l'ancien parti français; les deux groupes les plus importants sont les conservateurs, auxquels sont alliés quelques conservateurs français, et les libéraux, alliés aux *bleus* : à côté se forme le parti gris (*clear grit*) qui compte, en 1850, 5 députés; les gris s'appuient sur les presbytériens écossais, ont à peu près le même programme que les *rouges* et s'allient à eux en 1854 pour réclamer la suppression des tenures seigneuriales, l'abolition des dîmes, les écoles publiques ouvertes à toutes les confessions, les parlements annuels, le vote au scrutin secret, l'élection des juges de paix. Les *rouges* et les *gris* se sont déclarés en 1849 et en 1850 favorables à l'annexion aux États-Unis : ils n'avaient alors que 6 députés en tout. Dès que le nombre de leurs représentants augmente, ils deviennent loyalistes. Les partis ne sont plus taillés exactement suivant les deux langues et les deux provinces. Ils se groupent de la façon suivante : 1° conservateurs anglais intransigeants ou tories; 2° libéraux-modérés français ou *bleus* et libéraux anglais; 3° démo-

crates français ou *rouges*; 4° démocrates anglais ou *gris*; ces deux derniers partis sont généralement coalisés.

Après les réformes de 1854, les partis se réduisent à deux : 1° les tories intransigeants du Haut-Canada disparaissent; les bleus, ayant réalisé leur programme, s'unissent aux conservateurs anglais et ces deux fractions forment le *parti conservateur*; 2° quelques bleus, les rouges et les gris constituent le *parti libéral*, qui a d'abord son centre dans le Haut-Canada. Les leaders des deux partis sont d'origine anglaise : Mac Nab, puis Mac Donald pour les conservateurs; Brown, puis Mackenzie pour les libéraux. Les conservateurs défendent l'égalité des deux représentations, sont protectionnistes et hostiles aux États-Unis. Les libéraux réclament une représentation proportionnelle à la population (favorable par conséquent au Haut-Canada) et sont libre-échangistes. En 1861, l'un d'eux a déclaré qu'il était pour l'annexion aux États-Unis, si on ne donnait pas satisfaction aux demandes de son parti. Les libéraux n'ont eu le pouvoir qu'à deux moments très courts (1858 et 1862-63). De 1854 à 1873, la coalition conservatrice gouverne presque sans interruption. Son chef, Mac Donald, a été le principal fondateur du Dominion.

Abolition des réserves ecclésiastiques, des droits seigneuriaux (1854). Réforme électorale et parlementaire. — Le parlement élu en 1854 comptait une majorité de représentants favorables à la sécularisation des terres réservées pour l'entretien du clergé et à la suppression des tenures féodales, deux grosses réformes depuis longtemps en question.

D'après l'acte constitutionnel de 1791, le septième des terres de la couronne devait être réservé pour l'entretien du clergé protestant. Le clergé anglican avait d'abord été seul à profiter de ces réserves. En 1837, les presbytériens, nombreux dans la colonie par suite de l'immigration écossaise, avaient réclamé leur part et la Cour suprême de la métropole avait décidé que toutes les confessions protestantes avaient droit aux terres réservées. Les catholiques, exclus du partage, et les démocrates, parti laïque, demandaient la sécularisation des réserves. Le ministère anglais Derby (conservateur) retarda pendant quelques

mois cette mesure. En 1854, enfin, fut prononcée la sécularisation des réserves ecclésiastiques au profit des municipalités, exception faite pour les rentes et allocations accordées avant 1848, qui devaient durer jusqu'à la mort de leur titulaire.

La question des droits seigneuriaux ne se posait que dans le Bas-Canada, où elle remontait à la colonisation française. Les descendants et héritiers des seigneurs créés au XVIIe siècle avaient conservé la propriété du sol et le droit d'avoir des banalités, four, moulin, etc. Les paysans étaient leurs tenanciers et leur payaient chaque année un cens pour l'occupation de la terre. L'abolition des droits seigneuriaux était en question depuis 1845. Les Anglais du Haut-Canada en réclamaient la suppression pure et simple; les *seigneurs* français réclamaient au moins une indemnité. Un d'entre eux, Papineau, qui était du parti *rouge*, fit à la Chambre la déclaration suivante : « Je suis un grand réformiste pour les changements politiques nécessaires, mais je suis un grand conservateur pour la conservation du droit sacré de propriété. »

La question fut réglée par un compromis. En 1854, le Parlement affecta, malgré l'opposition du Haut-Canada, 2 600 000 livres st., à prendre sur les fonds publics, et 1 500 000 livres st., d'impôts nouveaux, au rachat des banalités, de la perception par le seigneur du douzième sur les lods et ventes, et de son droit de retrait. Le rachat a été facilité par une nouvelle subvention votée en 1859. Quant aux cens et rentes, on donna aux censitaires la faculté de les racheter : beaucoup ont négligé d'en user. On a fait un cadastre et on a fixé les cens et rentes. Les seigneurs ont conservé la propriété de celles de leurs terres qui n'étaient pas concédées à des *habitants* (paysans).

En 1866, les lois nombreuses et compliquées du Bas-Canada furent réunies en un code civil. On se rappelle que le Bas-Canada avait conservé les coutumes françaises. Les rédacteurs du nouveau code s'inspirèrent du code Napoléon.

Parmi les autres réformes, la plus importante est la réforme électorale et parlementaire promise par le parti libéral. En 1853, le cens électoral fut abaissé; les démocrates demandèrent sans succès le suffrage universel. La même année, le nombre des

députés fut augmenté et passa de 84 à 130. Chaque province conserva un nombre égal de représentants conformément au principe établi en 1840. Cette fois l'égalité de représentation favorisait le Bas-Canada, car le recensement de 1852 avait révélé que la province la plus peuplée était maintenant le Haut-Canada. Aussi vit-on les Bas-Canadiens s'attacher à l'égalité de représentation qu'ils avaient si fort combattue, tandis que les Haut-Canadiens, particulièrement les démocrates, réclamaient, sans succès, une représentation proportionnelle au nombre des habitants.

Le Conseil législatif (haute Chambre) devint électif en 1856; mais il ne fut pas renouvelé intégralement; on décida que ses membres resteraient en fonctions jusqu'à leur mort et seraient remplacés par 48 nouveaux membres élus tous les deux ans par groupe de douze; ces membres devraient être des propriétaires fonciers possédant une terre d'une valeur supérieure à 2 000 louis. Le Conseil législatif obtint en 1860 le droit de choisir son président.

Progrès économiques : travaux publics. — Le gouvernement libéral a établi des tarifs de douane modérés et a fait exécuter de grands travaux destinés à améliorer les voies de communication. Le Canada, comme toutes les colonies autonomes de l'Angleterre, est maître de son régime douanier. De 1846 à 1849 son gouvernement, imitant l'exemple de l'Angleterre, a décrété la liberté du commerce et il a ouvert le Saint-Laurent aux navires étrangers. En 1850 a été achevé le réseau des grands canaux du Saint-Laurent. De 1847 à 1851, le télégraphe électrique a été installé entre les grandes villes. En 1850, le service des postes a été réglé avec un tarif uniforme entre toutes les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Le premier chemin de fer avait été établi dès 1837. En 1851, le Canada, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau Brunswick, ont voté des garanties d'intérêts aux lignes de chemin de fer importantes. Le Canada a été relié par voie ferrée aux Grands Lacs (c'est l'amorce du futur transcontinental) et aux États-Unis (1851), avec lesquels il communiquait déjà par canaux. En 1853, on a voté une subvention pour l'établissement d'une ligne de stea-

mers entre le Canada et l'Angleterre. Le commerce du Canada a triplé en dix ans. La population, qui dépassait à peine un million d'habitants en 1840, s'élève à 1 848 265 habitants lors du premier recensement régulier, en 1851, et à 2 506 000 habitants en 1861. Les recettes de l'État ont passé de 6 250 000 francs en 1840 à 22 500 000 francs en 1861, mais les emprunts destinés aux travaux publics ont décuplé la dette (30 millions de francs en 1840, 280 en 1861). Le Canada uni est beaucoup plus peuplé et plus riche à lui seul que les autres colonies de l'Amérique du Nord toutes ensemble.

Rapports avec les États-Unis. — Le Canada est un pays agricole; il a besoin de vendre ses produits à un pays industriel auquel il achète les objets qu'il ne fabrique pas. Le Canada commerce d'abord surtout avec les États-Unis. Sous le gouvernement libéral, les relations sont bonnes entre les deux pays. En 1849, ils concluent un traité d'extradition, en 1854, un très important traité de réciprocité commerciale pour dix années. En 1851, l'inauguration du chemin de fer du Canada aux États-Unis est célébrée à Boston par de grandes fêtes auxquelles prennent part le président des États-Unis et le gouverneur du Canada. Il semble que les deux pays soient liés par leurs intérêts commerciaux. Mais, au bout de quelques années, les États-Unis ressentent vivement la concurrence que font à leurs propres produits ceux du Canada, les Canadiens commencent à trouver des débouchés en Europe. Divers incidents de la guerre de Sécession sont un sujet de froissements entre les deux pays. En 1861, un navire canadien est arrêté par un vaisseau de guerre américain. En 1864, vingt-trois partisans du Sud pillent la ville de Saint-Albans et se réfugient au Canada. Les États du Nord demandent qu'on les livre en vertu du traité de 1849; le Canada refuse, les considérant comme belligérants; les Américains les font attaquer comme voleurs à main armée devant les tribunaux canadiens qui les acquittent. Un assez grand nombre de sudistes étaient réfugiés au Canada, et l'opinion canadienne paraissait favorable au Sud. Le Nord semble avoir laissé, par représailles, les fenians préparer librement une invasion du Canada. Les fenians (patriotes irlandais)

comptaient parmi eux beaucoup de soldats et de généraux qui venaient de servir dans les armées américaines. Ceux-ci formèrent le projet de renverser par la force la domination anglaise. Tandis que plusieurs d'entre eux essayaient de soulever l'Irlande, d'autres se groupèrent sur la frontière Sud du Canada et firent, en 1866, sur Fort-Érié (canadien), un coup de main qui réussit; ils espéraient soulever les Irlandais et peut-être les Français du Canada; mais personne ne bougea et ils durent battre en retraite devant les troupes anglaises. Une deuxième tentative, en 1870, n'eut pas de succès. Une troisième, en 1871, fut empêchée par les troupes américaines qui, cette fois, intervinrent.

Au cours de ces divers incidents, les Américains avaient dénoncé le traité de réciprocité commerciale de 1854; le traité prit fin en 1866 et dès lors les deux États voisins établirent l'un contre l'autre des tarifs protecteurs. Le gouvernement canadien se vengea de la dénonciation du traité en faisant des difficultés pour permettre aux Américains de pêcher dans les eaux canadiennes, où ils étaient admis en vertu d'un traité de 1818.

La Fédération de 1867 (Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick). — Les difficultés qui s'étaient élevées avec les États-Unis hâtèrent la conclusion de la fédération des colonies anglaises de l'Amérique du Nord; le projet datait de 1847, et il avait été proposé au parlement canadien pour la première fois en 1851. En 1858, le Canada avait soumis à la métropole un plan de fédération qui avait échoué, les colonies maritimes ayant refusé de s'y prêter. En 1860, au contraire, c'étaient la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick qui avaient fait des avances, mais le Canada les avait refusées.

Dans les circonstances présentes, le Canada avait tout intérêt à reprendre les négociations. S'il voulait vendre ses produits en Europe, il devait s'entendre avec les colonies maritimes pour le transit et pour l'embarquement, car le Saint-Laurent, seule voie pour aller du Canada propre en Europe, est gelé pendant une partie de l'année. Une autre raison en faveur de la fédération, était la nécessité de se défendre contre une tentative d'annexion de la part des États-Unis. Or, le gouver-

nement métropolitain avait fait connaître, dès 1855, son intention de rappeler les 12 000 soldats anglais qui tenaient garnison au Canada. Rien ne pouvait donc mieux convenir à l'Angleterre qu'une fédération de colonies levant ses milices et faisant les frais de sa propre défense. Aussi le projet proposé par le Canada fut-il aisément agréé à Londres. Les négociations en Amérique du Nord commencèrent le 1er septembre 1864. A cette date, une conférence fut réunie sur l'initiative du gouvernement canadien à Charlottetown, puis continuée à Québec. Le Canada, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Édouard y étaient représentés, chaque colonie ayant un vote, à l'exception du Canada qui en avait deux. On arrêta les principaux traits du projet : l'union serait fédérale, et son plan serait soumis l'année suivante aux parlements coloniaux. Au Canada, seuls les démocrates se déclarèrent contre l'union, craignant d'être noyés dans un Parlement fédéral ; ils ne partageaient d'ailleurs pas l'hostilité des conservateurs contre les États-Unis. Les Franco-Canadiens se déclarèrent en masse pour le projet, à condition qu'il mettrait fin à l'union des deux Canada et donnerait une existence à part à la province de Bas-Canada, catholique et française. Ils craignaient précisément ce que les démocrates eussent désiré : le maintien de l'union avec une représentation proportionnelle au nombre d'habitants. On rétablit la division d'avant 1840 avec deux noms nouveaux. L'ancien Bas-Canada devint la *Province de Québec*, l'ancien Haut-Canada la *Province d'Ontario*, chacune ayant son parlement et son ministère, et le nom traditionnel de *Canada* étant désormais réservé à l'État fédéral. Le plan de fédération fut voté par le Parlement canadien à la majorité de 91 voix contre 33.

Avec les provinces maritimes, il y eut quelques difficultés. Les Chambres du Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse se déclarèrent contre le projet : les élections générales qui eurent lieu en 1865 dans le Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve furent hostiles à la fédération. Mais enfin le ministre conservateur de la Nouvelle-Écosse, sir Charles Tupper, réussit à entraîner les libéraux et à faire voter le projet, contre le parti populaire. Le Nouveau-Brunswick se rallia aussi à la fédéra-

tion. La Nouvelle-Écosse était la colonie la mieux pourvue de ports et la plus riche en navires de commerce, celle dont le Canada désirait surtout le concours. Elle comptait 370 000 habitants. Le Nouveau-Brunswick en avait à peine 200 000.

A la fin de l'année 1866, les délégués des quatre colonies se réunirent à Londres pour discuter le projet définitif avec les ministres anglais. L'acte de confédération fut approuvé par le Parlement et sanctionné par la reine en mars, proclamé le 22 mai et entra en vigueur le 1er juillet 1867.

D'après cet acte la Confédération se compose des quatre colonies citées plus haut, avec la faculté d'en admettre d'autres, s'appelle *Dominion* (Puissance) *du Canada* et est gouvernée par un Parlement composé de deux Chambres : le Parlement siège dans une ville toute nouvelle, Ottawa, que la reine avait désignée quelques années auparavant pour être le siège du gouvernement du Canada propre.

La Chambre basse, appelée *House of Commons*, comme en Angleterre, se compose de 181 (aujourd'hui 214) députés, élus proportionnellement à la population, mais de manière que la province de Québec (ancien Bas-Canada, catholique et français) ait toujours 65 députés, comme avant 1867. Les électeurs sont les propriétaires fonciers possédant un revenu de 1500 francs dans les villes et de 750 francs dans les campagnes. Le vote a lieu au scrutin secret (système australien). Les députés sont élus pour cinq ans et reçoivent une indemnité (l'indemnité existait déjà en 1840).

La Haute-Chambre, appelée Sénat, comme aux États-Unis, se compose de 24 membres pour chacune des deux provinces de Québec et d'Ontario, de 12 membres (aujourd'hui 10) pour chacune des deux autres colonies; ils sont nommés à vie par la couronne et choisis parmi les propriétaires fonciers âgés de plus de trente ans et possédant un bien d'au moins 20 000 francs dans la province qu'ils représentent.

Le ministère (*Conseil privé du Canada*) se compose du premier ministre et de quatorze autres ministres nommés par le gouverneur au nom de la couronne. Ils sont toujours pris dans la majorité.

Le gouverneur général est un grand personnage nommé par la reine et payé par le budget du Dominion (250 000 francs par an). Il nomme les lieutenants-gouverneurs de chaque province, les juges, commue les sentences, et a sur les décisions de la législature un droit de veto, mais seulement dans le cas où les intérêts de l'Angleterre seraient compromis.

Deux Anglais seuls occupent des fonctions au Canada : le gouverneur général, dont on vient de parler, et le commandant de la milice, désigné, lui aussi, par la reine. La milice est formée de volontaires canadiens. Tout le personnel officiel du Dominion et de chacune des provinces est donc canadien, à l'exception de deux personnages.

Le français est admis au même titre que l'anglais pour les délibérations parlementaires et les actes officiels dans la Province de Québec et dans la Fédération.

Les quatre États conservent leurs parlements, composés de deux Chambres (sauf Ontario, qui n'a qu'une Assemblée élue), un Conseil législatif nommé par la Couronne, une Assemblée législative élue, un ministère pris dans la majorité, un lieutenant-gouverneur dont les attributions ressemblent, toutes proportions gardées, à celles du gouverneur général.

Chaque État conserve le contrôle des impôts directs, de l'administration municipale, du débit des boissons alcooliques, des travaux publics locaux, de l'éducation, de la justice de première instance et des prisons.

Le Parlement et le ministère fédéraux s'occupent de tout ce qui concerne le commerce et les douanes, la navigation, les pêcheries, les postes, les communications, l'armée et la marine, les Indiens, les monnaies, la banque, le code criminel, le recensement, la naturalisation et l'émigration, la vente ou la concession des terres publiques. Le gouvernement fédéral a pris à son compte la dette de chaque colonie. En outre, il verse à chacun des États une subvention annuelle destinée aux frais de son gouvernement local. C'est au fond le régime américain ou le régime helvétique *actuels*; mais le pouvoir fédéral canadien est dès l'origine plus étendu et mieux déterminé que celui des États-Unis ou de la Suisse.

III. — Les cinq colonies d'Australie et la Tasmanie.

L'Australie avant 1851. — La colonie de Victoria. — La colonie la plus importante est la Nouvelle-Galles du Sud. On y compte, en 1851, 360 000 habitants et 15 millions de moutons. La partie sud de la Nouvelle-Galles, le district de Port-Philipp, en fut détachée en 1851 et forma la colonie indépendante de *Victoria*. Le district de Port-Philipp avait été exploré en 1803 par ordre du gouverneur de Sydney. L'expédition entra dans la baie de Port-Philipp, en reconnut les rivages, mais les jugea mal pourvus d'eau. Son chef déclara que le pays était tout au plus bon pour les kanguroos; c'est là pourtant que devait être bâtie Melbourne. L'expédition de 1803 s'en alla fonder le premier établissement anglais en Tasmanie et Port-Philipp resta désert pendant plus de vingt ans. De 1824 à 1831, des colons arrivèrent, les uns de Tasmanie, les autres du Swan-River, où ils étaient venus avec la malheureuse expédition de Peel; tous se mirent à l'élevage ou à la culture sans acheter les terres. Alors le gouverneur de Sydney intervint. En 1838, il envoya un détachement de police à Port-Philipp, ordonna de vendre les terres aux enchères conformément à la loi et fit construire une prison et un tribunal. Melbourne était fondée. La population du pays s'accrut vite : elle s'élevait à 10 000 habitants en 1840, à 77 000 lors de la séparation en 1851. Victoria était alors par le nombre de ses habitants la deuxième colonie d'Australie. Elle avait obtenu dès sa fondation un Conseil législatif en partie élu, sur le modèle de celui de Nouvelle-Galles.

L'Australie méridionale avait les mêmes institutions représentatives depuis 1850. La Compagnie de colonisation qui avait amené les premiers émigrants dans ce pays, continuait à y posséder des rentes et des terres, mais elle ne jouait plus aucun rôle actif.

L'Australie occidentale, après l'essai malheureux de 1829, fut colonisée en 1838 par une Compagnie analogue à celle de

l'Australie méridionale, mais avec peu de succès. En 1840, elle n'avait que 2 300 blancs. Sa capitale, Perth, fondée en 1829, n'était qu'un groupe de cabanes. La Compagnie n'avait pas voulu de convicts. Les colons en réclamèrent et en obtinrent en 1850, alors que la déportation avait été supprimée presque partout. L'envoi des condamnés était à la charge de la métropole.

L'exploration des steppes et des déserts intérieurs avait été commencée par les gens de la Nouvelle-Galles du Sud, qui avaient franchi les Montagnes-Bleues, et par les colons qui s'étaient établis en Australie méridionale. En 1836, le réseau du Murray était entièrement connu. De 1839 à 1840, Eyre, parti de l'Australie méridionale, découvrit le lac salé qui porte son nom, traversa d'est en ouest la grande plaine sans arbres et reconnut que l'arrière-pays de l'Australie du Sud et de l'Australie occidentale était un désert sans pluies et sans sources. De 1844 à 1845, Leichhardt fit la première traversée du continent, de la côte du Queensland au golfe de Carpentarie, et jugea le pays moins sec et moins désert qu'on ne le croyait. En 1847, il partit de nouveau de la côte est, avec une caravane de chevaux chargés d'eau et de provisions, pour traverser le continent dans sa plus grande largeur; il perdit tous ses chevaux et mourut de soif dans les déserts du centre.

La Terre de Van Diemen avait attiré de nombreux colons parce qu'elle est moins chaude et moins sèche que l'Australie. En 1850, elle comptait 70 000 habitants et venait immédiatement après Victoria pour le chiffre de sa population. Proportionnellement à l'étendue de l'île, c'était la population la plus dense de toute l'Australasie. Aussi croyait-on à cette époque que Van Diemen avait plus d'avenir que la Nouvelle-Galles ou Victoria elles-mêmes. Les indigènes, réduits à 200 et déportés dans des îlots en 1834, disparaissaient rapidement; le dernier homme mourut en 1862, la dernière femme en 1876. Les colons réclamaient depuis longtemps des institutions représentatives sur le modèle de la Nouvelle-Galles, et la fin de la transportation qui leur était particulièrement désagréable parce que leur budget en payait les frais. On leur donna satisfaction sur le premier

point en 1850, sur le second en 1853. La colonie réformée prit un nouveau nom, celui de Tasmanie.

Les parties peuplées de l'Australie étaient alors des pays exclusivement agricoles; les habitants s'occupaient surtout à l'élevage des moutons à laine et à la production des céréales (Australie méridionale). Les Assemblées législatives étaient dominées par les grands propriétaires de moutons. Après la découverte de l'or, un afflux d'émigrants se précipite en Australie, les villes s'accroissent, les ouvriers sont plus nombreux que les agriculteurs, la société et les institutions deviennent démocratiques. C'est une transformation radicale qui commence après 1851 et qui se poursuit de nos jours.

La période de l'or. — La présence des gisements aurifères en Australie n'était pas absolument ignorée avant 1851. Dix ans auparavant un pasteur protestant avait trouvé de l'or en Nouvelle-Galles et avait avisé de sa découverte le gouvernement qui l'invita à garder le secret, craignant de voir la population troublée et les travaux désertés. La découverte de 1841 avait été confirmée par d'autres et le gouvernement métropolitain avait envoyé un géologue chargé de faire des recherches. En 1851, ce personnage reçut la visite d'un colon australien qui lui présenta des pépites en offrant de lui indiquer le gisement contre une rétribution; ce colon revenait de Californie où il était allé chercher de l'or; il avait remarqué que les gisements californiens ressemblaient exactement à certaines parties du sol de la Nouvelle-Galles, était rentré dans la colonie et n'avait pas tardé à trouver de l'or. Sa découverte fut confirmée, il reçut une indemnité; le gouvernement permit les recherches et commença à vendre des licences de prospecteur. Le district aurifère qu'on venait d'ouvrir occupait le bassin supérieur du Macquarie, sous-affluent du Murray, et avait pour centre la ville de Bathurst. En août 1851, l'Australie avait déjà exporté 17 millions d'or.

Ce n'était que le commencement de la période de l'or. En octobre 1851 furent découverts les gisements du mont Alexandre en Victoria, non loin de Melbourne; ils ne tardèrent pas à devenir le centre d'attraction le plus important. Leur capitale fut Ballarat. En décembre 1851, ils avaient déjà fourni la valeur de

12 millions et demi de francs. L'or se rencontrait en pépites dans des alluvions qui remplissaient d'anciens lits fluviaux; pour l'exploiter, les chercheurs creusent des trous, lavent la terre et le sable, et les passent au crible : on les appelle *diggers* (piocheurs). Pour trouver l'or, nul besoin de machines, ni de matériel coûteux; il suffit d'avoir de la chance, de bien tomber. On racontait qu'un squatter avait trouvé par hasard une pépite de 100 000 francs, la plus grosse qu'on eût jamais vue.

La nouvelle population. — De semblables récits excitèrent une fièvre de l'or aussi violente que celle de Californie. De l'Europe et de l'Amérique on accourut à Bathurst et à Ballarat. L'Australie avait jusque-là attiré si peu d'émigrants que les Commissaires métropolitains avaient dû lui envoyer la grande majorité des émigrants assistés. De 1852 à 1854, la proportion changea et l'Australie reçut 224 000 émigrants libres contre 46 373 assistés. Dans le pays même, les régions agricoles se dépeuplaient au profit des champs d'or. En janvier 1852, des colons tasmaniens, après huit semaines de recherches à Ballarat, revinrent avec des sommes de 3 000 à 25 000 francs; durant les six mois qui suivirent, plus de 4 000 habitants, presque tous de jeunes ouvriers, passèrent de Tasmanie en Victoria. Dans l'Australie du Sud, pays d'agriculteurs, le gouvernement fit commencer des routes vers les champs d'or de Victoria, lança des bateaux à vapeur sur le Murray pour atteindre ceux de la Nouvelle-Galles et tenta de maintenir les habitants dans leurs champs et leurs jardins en leur donnant les moyens de vendre à haut prix leurs produits aux diggers. Mais l'Australie méridionale se vida comme la Tasmanie du côté des champs d'or.

Autour de Bathurst ou de Ballarat, les diggers se déplacent sans cesse, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un gisement : là se forme un camp de baraques ou de tentes; les boutiquiers et les cabaretiers sont nombreux dans chaque camp; les jeux de hasard, les tentatives de vol amènent des rixes fréquentes : le gouvernement est obligé d'entretenir des forces de police dans les champs d'or; mais les fonctionnaires aussi sont gagnés par la fièvre de l'or et désertent leurs postes pour se faire diggers.

Aux fêtes de Noël 1851, les mineurs de Ballarat viennent à Melbourne et y dépensent tant d'argent que tous les hommes de la police quittent la ville pour aller chercher de l'or. Le gouverneur demande et obtient un régiment anglais et un navire de guerre. Il reçoit du gouverneur de Tasmanie deux cents convicts employés comme gardiens avant d'avoir fini leur temps et qui vont servir de policemen; leur fidélité est à peu près assurée, car s'ils désertent leur poste, ils risquent d'être pris et remis au bagne. C'est un moment de dépenses ruineuses pour la colonie de Victoria. Son revenu s'est, il est vrai, augmenté de 30 pour 100, par suite du produit des droits sur la recherche de l'or : le gouvernement victorien vend aux diggers moyennant 30 shillings par mois le droit de prospecter sur les terres de la couronne; il lève un droit de 10 pour 100 sur ceux qui exploitent les filons d'or dans le roc. Mais l'augmentation de recettes ne suffit pas à compenser les frais des travaux publics, de la police; le prix des objets de première nécessité avait augmenté par suite de l'abondance de l'or, et il avait fallu doubler les traitements des fonctionnaires. En 1853, le budget de Victoria montrait un déficit de 10 millions de francs. Or, les squatters qui avaient la majorité au Conseil législatif étaient mécontents de l'invasion des chercheurs d'or; ils refusèrent de voter de nouveaux impôts. Le gouverneur obtint de la métropole, à titre provisoire, la libre disposition de l'argent provenant de la vente des terres et des licences, dont le montant avait été réservé jusque-là à payer le transport des immigrants.

Le gouverneur avait songé à augmenter les licences des mineurs pour payer les dépenses des champs d'or. Mais les diggers s'y étaient refusés et le gouverneur avait cédé. On dut même renoncer à recueillir le tarif officiel des licences, 30 shillings par mois. A la fin de 1853, beaucoup de licences n'avaient pas été payées depuis trois mois; le gouverneur les réduisit toutes à 40 shillings pour le dernier trimestre de l'année 1853; il abaissa les licences des mineurs et augmenta celles des boutiquiers et cabaretiers. Mais les diggers refusèrent de payer les licences, même diminuées; suivant l'usage des ouvriers anglais,

ils se réunirent en congrès et fondèrent une ligue. Ils s'engagèrent entre eux à ne payer qu'un tiers de la licence et menacèrent de voies de fait ceux qui payeraient davantage; leur résistance était encouragée par la nouvelle que le parlement de Nouvelle-Galles avait accueilli une proposition de supprimer les licences. Les diggers de Victoria, aussi nombreux que les habitants (70 à 80 000), se plaignaient de n'avoir pas le droit de voter pour les élections au parlement de la colonie. Ils déclaraient que, suivant les privilèges des citoyens anglais, ils n'accepteraient pas d'impôts sans représentation. En vain le gouverneur leur offrit-il de prendre un de leurs délégués parmi les membres du Conseil législatif qui étaient nommés par lui. Les mineurs jugèrent la concession insuffisante et les plus résolus d'entre eux se décidèrent à faire prévaloir leurs revendications par la force. Les diggers construisirent un camp retranché à Eureka, près de Ballarat (1854). Le gouverneur réunit toutes les troupes et toute la police de la colonie contre eux; il dut débarquer les marins de deux navires de guerre et demander des renforts au gouverneur de Tasmanie pour garder Geelong et Melbourne laissés sans garnison; les amis de l'ordre et de la domination des squatters formèrent une police volontaire à cheval. La crise fut terminée par un coup de main de l'officier qui commandait à Ballarat. Dans la nuit du 3 décembre 1854, il surprit le camp retranché d'Eureka, tua 30 diggers, en prit 120; lui-même avait perdu 4 tués et 12 blessés. Les prisonniers furent traduits devant le jury de Melbourne, qui les acquitta (1855). Une commission nommée pour faire une enquête sur la situation des champs d'or proposa de réclamer comme unique redevance 25 francs par an pour le droit de chercher l'or sur un point déterminé des terres publiques, et d'instituer un droit d'exportation sur l'or, pour compenser la diminution des recettes. Ces propositions furent adoptées. La même commission fit accorder le droit de vote aux diggers, jusque-là considérés comme des étrangers. C'est la fin de la domination des squatters; les nouveaux citoyens sont beaucoup plus nombreux que les anciens. La population de la colonie de Victoria a passé de 76 000 habitants en 1850 à 397 000 en 1856 (deux tiers dans

les villes). *Victoria est désormais la colonie la plus peuplée de l'Australie.*

Après 1855, la population des champs d'or ne s'agite plus; du reste les gisements de pépites s'épuisent, on est obligé d'attaquer les couches de quartz aurifère avec des broyeurs et des machines coûteuses. Les diggers misérables font place aux ingénieurs et aux ouvriers des grandes sociétés de capitalistes. Les chercheurs d'or qui n'ont pas fait fortune deviennent de petits cultivateurs et surtout des ouvriers des villes. L'exploitation de l'or ne perd rien de son importance jusqu'en 1861 (en moyenne 280 millions [1] sont exportés chaque année). Ensuite elle baisse pour ne se relever que dans la période contemporaine.

En 1858, des mines d'or moins importantes que celles de Victoria furent découvertes en Queensland et en Nouvelle-Zélande.

Le brigandage s'était beaucoup développé en Victoria et Nouvelle-Galles du Sud pendant la fièvre de l'or. Des bandes de coureurs de brousse (*bushrangers*) attaquaient les voyageurs et pillaient les convois. Le bushranging a été réprimé à l'aide d'une police à cheval. La dernière grande bande fut détruite en Nouvelle-Galles dans l'année 1867.

Établissement du régime parlementaire dans les colonies australiennes. — Les réformes de 1841 à 1850 avaient donné aux quatre principales colonies australiennes un *Conseil législatif* partiellement élu. Les libéraux réclamaient depuis longtemps que l'Assemblée représentative fût complètement élue et que le pouvoir exécutif fût confié à un ministère responsable.

Le gouvernement responsable fut établi en Australie à la suite des efforts d'un groupe de libéraux dont les principaux furent Charles Wentworth, le « premier Australien » [2], l'Écossais John Dunmore Lang, ministre presbytérien, historien et publiciste, et un avocat sorti du peuple, James Martin. Les premiers projets de constitution furent discutés dès 1852. En 1854,

1. La production totale de l'or dans le monde s'est élevée de 150 millions de francs en 1846 à 750 millions en 1852 (1847, Californie; 1851, Australie).
2. Voir ci-dessus, t. X, p. 908.

les Conseils législatifs des quatre grandes colonies firent préparer par des commissions des projets définitifs que le Parlement métropolitain et la reine approuvèrent et qui furent promulgués en 1855. Les premières élections sous le nouveau régime eurent lieu en 1855-56.

L'initiative de la réforme était venue du vieux parti libéral formé sous les gouverneurs absolus (1820-1842). Les constitutions furent mises en vigueur au moment où la nouvelle population ouvrière et démocratique, arrivée depuis 1851, avait le droit de suffrage : parmi les nouveaux venus se trouvaient des républicains irlandais, des chartistes qui avaient fui l'Angleterre aristocratique et qui conservaient leur programme de réformes radicales. Ils en firent entrer une partie dans les nouvelles constitutions, soit dès le début, soit au bout de quelques années, malgré les conservateurs et même malgré Wentworth et ses amis, qui se séparaient prudemment des « chartistes » et des « socialistes rouges ».

Dans la première forme des constitutions australiennes on trouve un compromis entre la démocratie et le libéralisme modéré. Les législatures de Victoria, Nouvelle-Galles, Australie méridionale, Tasmanie, se composent de deux Chambres, l'Assemblée législative (nom nouveau) et le Conseil législatif (nom de 1847).

1° L'*Assemblée législative* est élue soit par des censitaires, soit au suffrage universel. Sur ce point c'est l'Australie méridionale qui a été le plus loin; dès 1855 elle a institué le suffrage universel pour l'élection des membres de la Chambre. A part les États-Unis, l'Australie méridionale est le premier pays anglais qui ait adopté le suffrage universel. La même colonie a établi dès 1856 un mode de scrutin secret connu sous le nom de *ballot* et dont voici le fonctionnement : l'administration fait imprimer des bulletins avec les noms de tous les candidats; l'électeur, en arrivant à la salle de vote, en reçoit un, se retire derrière une cloison, fait une marque à côté du nom de son candidat, plie le bulletin et le remet à la personne qui préside aux opérations. Le suffrage universel et le *ballot* faisaient partie du programme des radicaux anglais. Ils ont été adoptés peu à peu par les diverses colonies australiennes.

Le fait est d'autant plus à remarquer que l'Angleterre n'a pas encore le suffrage universel et n'a adopté le *ballot*, sous le nom de *système australien*, qu'en 1872.

Dans les constitutions australiennes de 1855, pour être député de l'Assemblée, il suffisait de remplir les mêmes conditions que pour être électeur, sauf en Victoria où les députés devaient avoir une propriété de 50 000 francs ou un revenu annuel de 5 000 francs. Cette disposition, abrogée depuis, avait été adoptée en faveur des squatters et contre les nouveaux immigrés. Les députés à l'Assemblée n'étaient pas payés, suivant le système anglais. De 1861 à 1870, des propositions d'indemnité aux représentants furent adoptées plusieurs fois par l'Assemblée de Victoria, mais repoussées par le Conseil législatif. L'Assemblée législative était élue pour trois ans (Australie méridionale) ou pour cinq ; comme la Chambre des communes anglaise, elle votait seule le budget.

2° Le *Conseil législatif*, qui forme la Haute-Chambre, est nommé à vie par le gouverneur dans la Nouvelle-Galles du Sud : Wentworth aurait désiré pour la Nouvelle-Galles une Chambre des pairs héréditaire, mais sa proposition ne fut pas adoptée. Dans les trois autres colonies, les membres du Conseil législatif sont élus à temps par des électeurs censitaires (propriétaires fonciers) et renouvelés par séries. Le revenu nécessaire pour être électeur au Conseil fut abaissé dans plusieurs colonies. En 1868, à Victoria, il fut réduit de 2 500 francs à 1 250 francs par an, et le nombre des électeurs fut ainsi triplé.

Le gouverneur conserve le droit de veto, non plus en son propre nom, comme auparavant, mais au nom de la Couronne. Il prend son ministère dans la majorité de l'Assemblée. Pour l'installation des ministères responsables, il y eut une difficulté. Que devait-on faire des fonctionnaires chefs de service qui avaient jusque-là tenu lieu de ministres? Les colonies se décidèrent à leur donner une indemnité et ils cédèrent la place aux ministres pris dans les Assemblées.

L'instruction publique en Nouvelle-Galles (1866). — Dès lors chacune des grandes colonies australiennes est maîtresse de son administration. En 1866, la Nouvelle-Galles

du Sud devance l'Angleterre et la plupart des États européens dans l'organisation de l'enseignement primaire. Dès 1844, on avait institué, à côté des écoles confessionnelles (*denominationals*), des écoles publiques. La loi de 1869 créa un Conseil d'éducation, sorte de ministère de l'instruction publique (primaire) : toutes les écoles furent soumises au contrôle de l'État; les écoles confessionnelles ne reçurent plus de subventions, sinon dans le cas où elles seraient fondées dans un centre sans écoles nationales, et à condition d'être ouvertes aux enfants de toutes les religions. L'évêque anglican de Sydney se plaignit en disant que cette loi « étoufferait les écoles religieuses ». L'archevêque catholique accusa le gouvernement de « détruire les principes de la religion et de la morale dans les écoles publiques ». Mais l'exemple fut suivi dans toute l'Australie.

Les colonies et la vente des terres publiques. — Les colonies devenues autonomes sont obligées de pourvoir elles-mêmes à leur défense en organisant des volontaires. Les colonies doivent aussi s'occuper de faire venir les émigrants. La Nouvelle-Galles organise une agence d'émigration à Londres (1861). Le Queensland l'imite (1864).

En revanche, le gouvernement impérial abandonne, après l'institution du gouvernement responsable, la disposition des terres publiques aux diverses colonies. La législation agraire commence à varier d'une colonie à l'autre. Mais la tendance générale est à peu près la même partout. Les nouveaux immigrés demandent à acheter des terres; les gouvernements sont obligés de prendre des concessions sur les grands espaces loués aux squatters et où ceux-ci se croyaient définitivement installés depuis les lois de 1847. La lutte entre squatters et colons commence dans la période de l'or. Les diggers qui trouvent un bon gisement demandent à l'acheter; or, il se trouve souvent sur un *run* loué à un squatter, et celui-ci réclame le droit de préemption qui lui a été reconnu en 1847. Plus tard, ce sont des agriculteurs qui se plaignent de ne pouvoir s'établir nulle part, les bonnes terres étant toutes louées aux squatters. La Nouvelle-Galles prend, en 1861, l'initiative d'une mesure en faveur des petits propriétaires : la loi pose le principe du libre choix

(*free selection*). Chacun a le droit de choisir dans les terres publiques de 30 à 40 acres, à l'endroit qui lui convient, au prix de 25 francs l'acre, payé un quart comptant et le reste par annuités et sans intérêts pendant les trois premières années. Des lois analogues sont votées en Victoria (1862) et en Queensland (1868). Les *selectors* s'enfoncent dans l'intérieur, choisissent un lot, l'achètent, y construisent une petite maison, créent un jardin et un champ; ils entourent leur terre de barrières pour empêcher les moutons de passer. Les squatters surnomment ces colons (*settlers*) les cacatois; ils évitent d'entrer en relations avec eux, les laissent dans leur solitude, troublent l'eau dans leur voisinage ou les empêchent de faire des travaux d'irrigation. La vie des settlers est une des plus tristes qu'on puisse imaginer. Les squatters ont des chevaux et se rendent visite dans les fêtes et aux moments de loisir. Le cacatois vit seul avec sa Bible.

La législation en faveur des selectors a été tournée par les spéculateurs : les squatters ou des financiers font acheter plusieurs lots contigus par des hommes de paille et réussissent à constituer d'immenses propriétés en dépit de la loi. On a essayé par différentes mesures de ne créer que de petites propriétés. On a obligé chaque acheteur à clore son lot, à y construire une habitation, à en cultiver la 10e partie au moins. En Victoria, on a décidé (1869) que les lots seraient loués d'abord pendant trois ans, et qu'ils seraient vendus (ou loués pour plus longtemps) si le selector remplissait ses obligations.

La loi Torrens. — Sir Robert Torrens, haut fonctionnaire de l'Australie méridionale, a attaché son nom à une loi destinée à rendre la propriété foncière à la fois plus certaine et plus facile à transmettre. Dans le système Torrens, chaque propriété a son état civil comme une personne. Quand l'État concède un lot, il en conserve, sur une fiche ou sur un registre, une description, un croquis et un plan. Ces indications sont répétées sur un titre (analogue à nos extraits des actes de l'état civil) qui est donné au propriétaire. Les hypothèques doivent être inscrites à la fois sur les registres de l'État et sur le titre du propriétaire; de même pour les ventes, échanges, héritages. Avec

la loi Torrens, il ne suffit pas, pour être propriétaire, d'avoir acheté la terre : beaucoup de *squatters* l'avaient achetée ou avaient fait semblant de l'acheter à un indigène ou à un faux propriétaire. Il faut avoir acheté la terre à l'État directement ou à la personne à qui l'État a vendu un titre. L'application de ce système est facile dans un pays neuf comme l'Australie, où toutes les terres ont été déclarées terres de la Couronne et où les premières concessions remontent à moins d'un siècle. Outre l'avantage de créer de véritables titres de propriété, le système Torrens permet au détenteur de ces titres d'emprunter par hypothèque ou de vendre son bien plus facilement et plus vite. Torrens avait voulu rendre la propriété foncière négociable aussi facilement que celle des vaisseaux, et il a appliqué à la première les usages de la seconde. La loi Torrens, ou loi sur la propriété foncière, a été adoptée par l'Australie méridionale en 1858, par le Queensland et la Tasmanie en 1861, la Nouvelle-Galles et Victoria en 1867, la Nouvelle-Zélande en 1870, l'Australie occidentale en 1874, puis par la Colombie britannique, l'État d'Iowa, appliquée aux îles Fidji, aux colonies anglaises du détroit de Malacca, et enfin (1885) à la Tunisie.

La colonie du Queensland (1859). — Le territoire Nord (1863). — L'exploration de l'intérieur. — Le peuplement de l'Australie eut pour conséquence un nouveau démembrement de la *colonie-mère*. En 1859, la partie nord de la Nouvelle-Galles, appelée jusque-là district de la baie de Moreton, fut érigée en colonie autonome sous le nom de Queensland. La nouvelle colonie reçut dès le début le régime parlementaire et le gouvernement responsable sur le modèle de 1855. L'origine du Queensland était un dépôt de condamnés incorrigibles établi en 1824 dans la baie de Moreton; les constructions élevées en cet endroit reçurent le nom de Brisbane et furent la première ébauche de la capitale actuelle. La transportation cessa en 1842. Les colons occupaient surtout les environs de Brisbane, où ils élevaient du bétail dans les collines bien arrosées du haut Darling et des moutons dans les steppes. Le nord de la colonie a un climat et des productions tropicales; quelques planteurs de canne à sucre s'y établirent.

En 1863, le territoire qui s'étendait en arrière de l'Australie méridionale jusqu'à la côte nord fut placé sous l'administration de cette colonie. La partie centrale s'appelle terre Alexandra, et est presque inhabitée. La partie septentrionale, ou territoire du Nord, possède quelques petites villes sur la côte. La principale est Port Darwin. Palmerston est la capitale. La deuxième traversée du continent (1860) a été accomplie par Burke, qui eut l'idée d'employer des chameaux amenés d'Afrique; la troisième, par Mac Kinlay (1861), envoyé à la recherche de Burke, mort pendant qu'il recommençait son voyage en sens inverse; la quatrième par Stuart (1862), qui reconnut le parcours sur lequel fut posée la ligne télégraphique transcontinentale de Port Darwin à Adelaïde (1870-72).

IV. — La Nouvelle-Zélande de 1839 à 1870.

La Nouvelle-Zélande se compose de deux îles qui ont ensemble la même superficie que l'Italie. L'île nord renferme des volcans, des geysers, des sources thermales : l'île sud est traversée par de hautes montagnes, les Alpes néo-zélandaises (sommets de plus de 3 000 mètres), couvertes de neige et de glaciers. Le climat est tempéré et plus humide que celui de l'Australie. Les indigènes (*Maoris*), de race polynésienne, plus intelligents que les Australiens, groupés en clans et habitués à la guerre, ont pu résister longtemps aux colons. Ils étaient environ 80 000 au moment de l'annexion. Le plus grand nombre habitait l'île nord.

L'annexion : le gouverneur et la Compagnie. — L'Angleterre avait depuis 1833 un résident, sans pouvoirs bien définis, dans la Baie des Iles, à la pointe nord de l'île septentrionale. La prise de possession effective date de janvier 1840. A cette date, Hobson, envoyé de Sydney comme lieutenant-gouverneur, débarqua dans la Baie des Iles. Le 6 février, il réunit à Waïtangi, près de la baie, plusieurs chefs maoris du voisinage, leur fit accepter un traité par lequel ils cédaient à la

reine : 1° tous leurs droits et pouvoirs de souveraineté; 2° un droit de préemption sur leurs terres s'ils désiraient les vendre; ils conservaient tous leurs droits de propriété, de pêche et de chasse. Les indigènes devaient avoir « tous les droits et privilèges des sujets britanniques ». « Nous avons, disait un d'entre eux, cédé l'ombre et gardé la chose. » On obtint ensuite l'adhésion de quelques autres chefs, et, le 21 mai 1840, Hobson proclama la souveraineté de la reine sur les deux îles. Pour établir le siège du gouvernement, Hobson choisit un point où l'île du nord se rétrécit en un isthme mince de quelques kilomètres, de sorte qu'on peut y créer un port à l'ouest et un autre à l'est; le sol fut acheté aux indigènes et on y construisit les premières maisons d'Auckland. Le 16 novembre 1840, la Nouvelle-Zélande fut érigée en colonie à part et Hobson en devint gouverneur avec un Conseil exécutif et un Conseil législatif de fonctionnaires.

L'année précédente, une Compagnie privée, fondée sur l'initiative du célèbre Wakefield, avait réuni des colons en Angleterre, les avait débarqués à Port-Nicholson, au sud de l'île septentrionale, et avait fondé la ville de Wellington (1839). Vers ce moment, une compagnie française réunissait à Bordeaux des émigrés pour les conduire en Nouvelle-Zélande. La Compagnie de Wakefield réussit à la devancer, et son succès détermina le gouvernement anglais à faire proclamer par Hobson l'annexion de la Nouvelle-Zélande. La Compagnie, d'abord simple entreprise par actions, obtint un privilège du gouvernement en 1841; elle devait amener et établir des immigrants : le gouvernement lui rembourserait ses dépenses en terres à raison d'un acre par 5 shillings. Pour les autres acquéreurs, le prix officiel des terres publiques avait été fixé par l'acte de 1842 à une livre l'acre. Le gouverneur Hobson ayant essayé de vendre les terres 5 shillings, le gouvernement le rappela au respect de la loi et lui interdit de faire concurrence à la Compagnie.

Les Maoris et les terres. — La grande question en Nouvelle-Zélande fut celle des terres indigènes. Le gouvernement anglais avait dans cette île, comme dans toutes ses colonies, déclaré que les terres vacantes appartenaient à la Couronne et

qu'elles seraient vendues à son profit. Mais on ne se trouvait pas ici, comme en Australie, en face d'indigènes peu nombreux, faibles, vivant uniquement de pêche et de chasse, et pour qui la terre n'avait aucune valeur. Les Maoris cultivaient le sol et la plus grande partie des terres étaient partagées entre les tribus, chacune possédant collectivement son lot. Pour éviter les usurpations des colons et les soulèvements qu'elles auraient pu causer parmi les indigènes, le gouverneur avait déclaré par le traité de Waïtangi que la Couronne avait droit de préemption sur les terres indigènes, et il avait ensuite interdit aux blancs d'en acheter autrement que par son intermédiaire. La Compagnie et beaucoup de colons n'obéirent pas à la prescription; il était en effet plus simple d'acheter, moyennant un léger cadeau, à un indigène, des terres qui appartenaient à toute sa tribu ou même à une autre, que de les payer 25 francs l'acre par l'intermédiaire du gouverneur. De pareils procédés amenèrent des rixes. En 1841, la Compagnie venait de fonder le premier établissement anglais de l'île sud, Nelson. Le capitaine Wakefield, qui en était le chef, fit arpenter des terres voisines du fleuve Wairau, prétendant les avoir achetées aux indigènes. Deux chefs maoris déclarèrent que les terres n'avaient jamais été vendues, et comme les Européens continuaient leurs opérations, les indigènes brûlèrent l'abri de l'arpenteur. Les colons de Nelson arrivèrent en armes; des pourparlers s'engagèrent, mais les colons tirèrent des coups de fusil, les Maoris s'élancèrent sur eux et en tuèrent 19 dont le capitaine Wakefield. Le gouverneur instruisit l'affaire, donna tort à la Compagnie et la rappela au respect du traité de Waïtangi. En 1844, un nouveau gouverneur permit à la Compagnie d'acheter directement la terre aux indigènes à condition de payer à la couronne un droit de 10 shillings par acre, qu'il réduisit ensuite à un penny. Les territoires de la Compagnie s'agrandirent; elle avait, en 1840, 110 000 acres à Port-Nicholson : en 1844, elle affirmait qu'elle avait établi des colons sur 230 000 acres et qu'elle en possédait près d'un million. Les soulèvements des Maoris recommencèrent. En 1845-46, il fallut faire repousser par la troupe une attaque contre la Baie des Iles et une autre contre Wellington.

En 1846, le gouverneur interdit d'acheter directement la terre aux Maoris sous peine d'amende. L'arrivée aux affaires du ministère libéral Russell fut heureuse pour la Compagnie de Nouvelle-Zélande. Elle obtint de l'État un prêt de 236 000 livres sans intérêt (1846-47); elle décida le gouvernement à *acheter tout le territoire de l'île du Sud aux Maoris* et à le lui confier de 1847 à 1850, avec la seule restriction qu'elle ne vendrait pas au-dessous du prix officiel les terres qui n'étaient pas destinées à des services publics. Dans l'île sud, la compagnie vendit à l'église libre d'Écosse le district d'Otago (capitale Dunedin) pour y établir des presbytériens, et à une société anglicane de colonisation la province de Canterbury, dont la capitale fut Christchurch (1849). Si la Nouvelle-Zélande était une source de profits pour la Compagnie, elle coûtait très cher à l'État. Un rapport officiel de 1849 évalue les dépenses du gouvernement dans les deux îles à 144 000 livres (émigration, indemnités aux colons dépossédés, sommes payées aux Maoris) et les recettes provenant de la vente des terres à 52 000 livres; or, théoriquement, la vente des terres aurait dû couvrir les frais de colonisation! En 1851, la Compagnie fut supprimée; on garantit à ses actionnaires un revenu pris sur la vente des terres publiques néo-zélandaises. La vente des terres dans les deux îles fut remise entre les mains du gouverneur.

La constitution de 1852. — La suppression de la Compagnie permit d'organiser la Nouvelle-Zélande sur un plan uniforme; comme elle se composait de provinces d'origines différentes, on crut devoir lui donner une constitution fédérale. Déjà en 1846 on avait essayé d'en faire une fédération de municipalités et de provinces, qui avait été abolie après un an d'essai. En 1852, on la divisa en six provinces, dont chacune était gouvernée par un Conseil provincial qu'élisaient des censitaires et par un surintendant que contrôlait le gouverneur. Au centre, on établit une Chambre des représentants élue par les mêmes électeurs que les Conseils provinciaux et un Conseil législatif dont les membres étaient nommés par le gouverneur. Celui-ci avait le droit de veto. La Nouvelle-Zélande comptait alors 60 000 indigènes environ et 27 000 colons blancs, occupés

surtout à l'élevage des moutons et à la culture. A partir de 1852 la colonie paya toutes ses dépenses, sauf l'entretien des troupes.

Les guerres contre les Maoris. — Le gouvernement impérial avait maintenu l'interdiction d'acheter directement des terres aux Maoris et il s'était réservé le contrôle des affaires indigènes. Il fit faire sur les terres indigènes une enquête (1856), qui ne révéla « en général rien qui ressemble à un droit de propriété individuelle défini et indépendant du droit collectif de la tribu ». Le chef des affaires indigènes chercha à acheter le sol par morceaux importants aux tribus ou plutôt aux chefs pour les revendre par petits lots aux colons; ceux-ci auraient préféré acheter directement aux indigènes, et la Chambre des représentants à Auckland demanda vainement au gouvernement impérial de lui abandonner le contrôle des affaires indigènes. D'autre part, les Maoris étaient inquiets de voir qu'on achetait sans cesse leurs terres : en 1856, ils se trouvaient réduits au centre de l'île septentrionale et à l'île Stewart; vers la fin de l'année, une grande assemblée de chefs tenue auprès du lac Taupo décida qu'on ne vendrait plus de terres à l'avenir. Depuis plusieurs années déjà, il existait entre Maoris et colons une contestation qui devait dégénérer en guerre. C'était à propos d'un district (New-Plymouth, île nord) abandonné par une tribu qui s'était enfuie devant des ennemis vers 1830. En 1840, la Compagnie avait acheté le district à quelques indigènes qui s'y trouvaient et n'avait pas voulu désintéresser la tribu exilée, malgré les représentations du gouverneur. Les exilés revinrent en 1848 au nombre de six cents et voulurent reprendre leurs terres; il y eut des rixes et des attentats, si bien qu'en 1858 le gouverneur menaça de faire pendre tous ceux qui seraient pris en armes sur le territoire contesté, Européens ou Maoris. On crut avoir trouvé une solution en 1869 : un chef offrit de vendre des terres situées à peu de distance au nord de New-Plymouth; on lui donna 100 livres d'acompte; on avait commencé l'arpentage quand 70 à 80 Maoris survinrent et mirent en fuite les arpenteurs. Les colons de New-Plymouth prirent les armes et se barricadèrent; le gouverneur arriva en toute hâte avec le colonel commandant les troupes, un navire

croisa devant New-Plymouth. Le gouverneur écrivit à Sydney et à Londres pour demander 3 000 hommes de renfort : le major général qui commandait en Australie vint prendre le commandement des forces. La guerre resta locale, mais elle dura toute l'année. Les guerriers maoris qui ne connaissaient autrefois que les armes de bois dur et de pierre avaient acheté des fusils ; ils s'abritaient dans des *pah*, forteresses plantées sur des rochers, entourées de palissades et de fossés. Le *pah* possédait des tours de guet, des plates-formes disposées dans les arbres à l'usage des tireurs; il était pourvu d'eau, de magasins approvisionnés, de fours, afin de pouvoir soutenir un siège. Quand on avait enlevé d'assaut la palissade extérieure, il fallait enfoncer celles qui barraient les rues ou qui entouraient les maisons. Les guerres contre les Maoris sont dures et meurtrières. La première se termine en 1860 et elle est suivie de longues négociations que conclut Grey, un ancien gouverneur rappelé à cause de sa fermeté à défendre les indigènes. Le gouverneur réoccupa le district de New-Plymouth, mais il abandonna les terres dont la vente avait été la cause initiale de la guerre; il fit construire une route à travers l'île nord pour pouvoir surveiller les districts maoris. On croyait les guerres finies. Le contrôle des affaires indigènes fut enfin abandonné à la Chambre des représentants d'Auckland.

En 1863, on apprit que plusieurs Anglais venaient d'être massacrés dans la baie de New-Plymouth (4 mai). Plusieurs chefs indigènes s'étaient entendus pour recommencer la guerre. Ce fut la plus longue et la plus sanglante. Elle ne fut pas absolument générale, mais un grand nombre de tribus y prirent part. Ce fut une guerre de races, avec massacres de part et d'autre; les Maoris surprenaient les villages et tuaient tout, hommes, femmes et enfants; ils avaient foi dans une prophétie annonçant qu'à la fin de 1864 tout ce qui n'était pas de race indigène aurait disparu de l'île. Les Anglais mirent jusqu'à 20 000 hommes sur pied, soldats et volontaires; ils battaient les Maoris en rase campagne, mais il leur fallait ensuite enlever les *pah* l'un après l'autre. Les hostilités durèrent trois ans, de 1863 à 1866.

Après la grande guerre, les régiments quittèrent l'île du nord l'un après l'autre ; il n'en restait plus qu'un seul en 1868 lorsqu'on apprit que 5 officiers et 70 hommes des forces coloniales venaient d'être tués dans une rencontre avec des insurgés et que 40 Européens et 20 indigènes alliés avaient été massacrés à Poverty Bay sur la côte est. L'émotion fut considérable et il y eut une panique dans une partie de l'île. Mais ce dernier soulèvement fut assez facilement réprimé, et ce fut la fin des guerres avec les Maoris.

Le nombre des indigènes avait beaucoup diminué par suite de la guerre et de la famine qui en résultait. Une tribu de 18 000 personnes était tombée à 2 279. On estimait en 1867 le nombre total des indigènes à 38 000. Une grande partie des terres des districts rebelles avaient été confisquées par ordre de l'assemblée d'Auckland et malgré le gouvernement impérial. Néanmoins les indigènes possédaient encore 10 millions d'acres, au centre de l'île nord, dans le pays des sources thermales et des geysers. Le gouverneur alla visiter les Maoris en 1869, et leur promit qu'on leur laisserait leurs terres; dans des assemblées ils s'engagèrent à ne plus faire la guerre; on renvoya chez eux des missionnaires; on établit des écoles. En 1871, on leur accorda deux députés à l'Assemblée coloniale.

Pendant que l'île du nord était en proie à la guerre, l'île sud étendait paisiblement ses cultures et ses pâturages. Les habitants, mécontents de payer les frais de la guerre du Nord, parlèrent de fonder une colonie à part. Le gouverneur, voulant se rapprocher d'eux, transporta la capitale d'Auckland à Wellington (1865).

La paix qui avait régné dans l'île sud avait permis à la colonisation de se développer plus qu'on n'aurait pu le croire. En 1867, le nombre des colons européens s'élevait à 226 618, le total des moutons à 8 418 379, et celui des têtes de bétail à 312 835. Après la guerre, l'île nord, plus chaude et plus fertile, devint le principal centre de colonisation.

V. — Les colonies de l'Afrique australe de 1847 à 1872.

La guerre de la Hache. Annexion d'une partie de la Cafrerie. — Les tribus cafres (entre le Cap et Natal) avaient conservé leur indépendance grâce aux missionnaires; les colons du Cap se plaignaient d'être pillés par elles, et le gouvernement faisait de son mieux la police de la frontière. En 1846, un Cafre fut accusé d'avoir volé une hache et emmené au poste anglais de Grahamstown pour y être jugé; sa tribu l'enleva de force à ses gardiens. Le gouverneur envoya des troupes pour punir les ravisseurs. Ce fut le commencement de la guerre de la Hache, qui dura sept années (1846-1853). Les opérations consistent surtout à enlever les kraals entourés de haies épineuses et courageusement défendus par les indigènes; les Anglais, dans les premiers temps, sont plusieurs fois surpris par les guerriers cafres et reculent en abandonnant une partie de leurs bagages. En 1848, la principale tribu se soumit et la guerre parut terminée. Mais en 1851, les Cafres se soulevèrent tous ensemble, et ils vinrent attaquer les forts de la frontière. Il fallut deux années pour les soumettre définitivement. Après la paix, la partie de la Cafrerie qui touchait au Cap (entre la Fish River et la Kei River) devint colonie anglaise, sous un lieutenant-gouverneur, avec King William's Town pour capitale. Le reste (Pondoland), entre la Kei River et Natal, demeura indépendant (1853).

Le deuxième Voorttrekken; l'État d'Orange annexé, puis évacué par les Anglais; le Transvaal. — Pendant que la guerre des Cafres durait encore, le gouverneur du Cap en avait commencé une autre contre l'État d'Orange fondé par des Boers émigrés de Natal.

Natal était devenu une colonie à part en 1856. A cette époque, sa population se composait surtout de Cafres et d'autres noirs qui avaient cherché un refuge sous la domination anglaise

(400 000 environ). Le gros de la population blanche était formé par les éleveurs boers arrivés en 1838. Un Anglais, Byrne, avait essayé d'établir à Natal des cultivateurs britanniques; il y avait transporté de 1848 à 1850 environ 3 800 personnes, auxquelles il accordait la traversée et 20 acres de concession moyennant 10 livres. L'essai fut malheureux; Natal, pays de climat tropical, n'attirait guère que les planteurs qui venaient cultiver la canne à sucre avec la main-d'œuvre indigène ou avec celle des coolies transportés de l'Inde. Les gouverneurs tâchaient d'attirer le plus grand nombre d'indigènes possible dans la colonie en les protégeant contre les blancs. Cette politique ne convenait pas aux Boers. Dès 1846, ils avaient envoyé un d'entre eux, Andries Pretorius, porter leurs doléances au gouverneur du Cap; le gouverneur refusa de l'écouter. Alors Pretorius et ses amis s'en allèrent vers le nord-ouest avec leurs familles, leurs chariots et leurs bœufs. Un nouveau gouverneur du Cap s'empressa de les rejoindre et leur promit de grandes concessions de terres, s'ils voulaient rebrousser chemin, mais les Boers continuèrent leur nouveau *trekk* et rejoignirent un groupe d'émigrés de 1837-36 qui avait franchi le fleuve Orange : les anciens et les nouveaux *trekkers* se constituèrent en État libre d'Orange, capitale Bloemfontein. Le territoire de cet État était occupé, avant l'arrivée des Boers, par des indigènes inoffensifs, groupés en petites tribus et vivant les uns de chasse comme les Hottentots, les autres d'élevage : c'étaient les Bechouanas et les Griquas, ces derniers ayant pour chefs depuis le XVIIIe siècle des métis boers, les Kok. Les missionnaires avaient demandé pour les indigènes la protection du gouvernement du Cap, qui avait envoyé dans le pays un résident (1845). En 1848, après l'arrivée des émigrants de Natal, le gouverneur du Cap vint dans le pays et annexa aux possessions anglaises toute la région des monts Drakenberg au Vaal, sous le nom de *Orange River British Sovereignty* (1848). Il adressa aux chefs griquas une proclamation qui leur disait : « Gardez la paix, écoutez les missionnaires, alors votre bétail engraissera et vous irez au ciel. » Il déclara que les Boers devaient l'impôt foncier et le service de la milice. Il invita le

synode de l'Église calviniste à leur prêcher la soumission. A peine avait-il quitté le pays qu'un parti boer commandé par Andries Pretorius força les petites garnisons anglaises à capituler. Le gouverneur revint avec des soldats; Pretorius, dont la tête avait été mise à prix, s'enfuit au nord du Vaal, où on ne le poursuivit pas (1849). Le gouverneur tourna ses efforts contre les Basoutos qui occupent les montagnes entre l'Orange et Natal : il reçut la soumission d'un de leurs chefs. De 1848 à 1850 l'étendue des possessions anglaises au sud de l'Afrique avait doublé; mais cette expansion avait coûté très cher. Un député se plaignit au Parlement que la métropole dépensât au Cap, en frais de guerre, près de 25 millions par an. Le gouvernement libéral, partisan de la paix et des économies, résolut de rentrer dans les anciennes limites. Il commença par amnistier Pretorius et les Boers rebelles qui avaient passé le Vaal et leur reconnut le droit de s'organiser au nord de ce fleuve comme ils l'entendraient (traité de Sand River, 7 janvier 1852). La république du Transvaal était désormais reconnue. Puis le gouvernement évacua l'État d'Orange et reconnut son autonomie (convention de Bloemfontein, 23 février 1854). L'Angleterre avait réservé l'indépendance des Griquas (au confluent du Vaal et de l'Orange) et celle des Basoutos (entre l'Orange et le Caledon).

Les gouverneurs du Cap reçurent d'Angleterre l'ordre de ne pas se mêler de ce qui se passait hors du territoire soumis à leur administration. La politique d'expansion était arrêtée pour plusieurs années.

Les institutions représentatives au Cap (1853). — Le gouvernement responsable (1872). — Les colons du Cap continuent la lutte pour la conquête des libertés politiques. Ils refusent de recevoir des convicts. Le gouvernement ne tient aucun compte de leurs désirs et en 1849 il expédie au Cap 200 condamnés. Les colons décident alors de cesser tous rapports avec le gouverneur et ses agents jusqu'à ce que les condamnés soient partis. Au bout de six mois, le ministre cède et fait partir les condamnés pour Van Diemen. Pendant ce conflit, les colons ont renouvelé leur demande, souvent répétée, de parlement élu :

satisfaction leur est donnée sur ce point en 1853. On leur accorde des institutions représentatives, mais non un gouvernement responsable. La colonie a un Conseil législatif et une Assemblée législative, tous deux élus par des censitaires; le pouvoir exécutif reste confié à des chefs de service nommés par le gouverneur. Les assemblées du Cap ont réclamé un ministère pris dans la majorité du parlement. Elles l'ont obtenu à la suite d'un conflit avec un gouverneur sur une question de finances. En 1867, le gouverneur Wodehouse, partisan de la politique d'annexion, a proposé aux Chambres une augmentation d'impôt, qu'elles ont repoussée en répondant par un projet de réduction des dépenses. Le gouverneur a dissous les Chambres, et après de nouvelles élections sous la pression officielle il a essayé de faire voter un projet qui réduisait les deux Chambres à une seule composée de 36 membres seulement et qui augmentait les prérogatives des fonctionnaires chargés de l'exécutif. Le nouveau parlement a répliqué en demandant le gouvernement responsable. Le ministère impérial, mécontent de la politique annexioniste de Wodehouse, l'a rappelé et l'a remplacé par un gouverneur venu d'Australie et chargé de préparer un projet de constitution parlementaire pour le Cap (1870). La nouvelle constitution a été appliquée en 1872. Les Chambres du Cap, suivant l'exemple australien, ont payé par des indemnités la retraite immédiate des fonctionnaires qui détenaient le pouvoir exécutif; depuis lors le gouverneur a pris son ministère dans la majorité du parlement.

La Cafrerie britannique incorporée au Cap. Annexions du Basoutoland et du Griqualand-Ouest. — La colonie de Cafrerie britannique avait été organisée d'abord sur le modèle de Natal; on avait laissé les chefs indigènes en fonctions, mais on les avait amenés à se laisser contrôler et guider dans leur administration par des résidents européens, à laisser ceux-ci prononcer les amendes et les confiscations, en échange d'une rente. On avait supprimé les tortures, les supplices cruels, les condamnations et exécutions pour crime de sorcellerie; les écoles et les missions s'étaient développées dans le pays. La tranquillité fut troublée par un chef cafre et

par un sorcier mécontents du nouveau régime; ils se mirent à annoncer que tous les héros cafres morts allaient ressusciter si les indigènes sacrifiaient tout leur bétail et leurs réserves de grain. 150 000 bœufs furent tués. Quand le jour de la prétendue résurrection arriva, les Cafres étaient ruinés, affamés et prêts à piller pour se nourrir. Le gouverneur empêcha une révolte en appelant 30 000 Cafres dans la colonie du Cap pour les employer à des travaux publics; 20 000 autres moururent de faim. La Cafrerie se dépeupla de noirs et le gouverneur y installa des blancs organisés en confins militaires; il fit venir à cet effet les restes d'un corps irrégulier employé pendant la guerre de Crimée. Toutes ces mesures étaient coûteuses. Le gouvernement métropolitain voulut s'en décharger sur la colonie du Cap. Il lui demanda si elle consentait à s'incorporer la Cafrerie, et comme le parlement colonial s'y refusait, l'incorporation lui fut imposée par le gouverneur Wodehouse (1865).

Le même gouverneur mit fin par des annexions aux difficultés que soulevaient les territoires indigènes restés indépendants entre le Cap et l'Orange. L'État d'Orange était alors la plus importante des deux républiques boers. Le Transvaal s'était, il est vrai, étendu jusqu'à sa limite septentrionale actuelle, le fleuve Limpopo, dès 1864-65. Mais il n'avait presque pas d'habitants. L'Orange, au contraire, avait reçu beaucoup d'émigrants; il comptait, vers 1865, 35 000 habitants presque tous occupés à l'élevage. Ils cherchèrent à étendre leurs terrains de pâture aux dépens des Basoutos. Le Basoutoland, « la Suisse de l'Afrique australe », est un pays de vallées et de montagnes dont plusieurs dépassent 3 000 mètres, bien arrosé et très propre au pâturage. Les Basoutos sont comme les Cafres des éleveurs de bœufs. Ils étaient au nombre de 175 000, presque tous soumis au roi Mochéh. Entre eux et les Boers d'Orange, une première guerre éclata en 1858. Les Boers se plaignaient qu'on leur eût volé des bœufs, les noirs qu'on usurpât leurs terres. Les missionnaires anglais établis en grand nombre dans le Basoutoland prirent en main la cause des indigènes. Le gouverneur du Cap intervint et fit respecter le territoire basouto. En 1866, la guerre recommença. Malgré

l'appel du roi Mochéh, les Anglais n'intervinrent pas cette fois. Mochéh, battu, se rendit au camp des Boers devant Thaba-Bosigo, leur promit une cession de territoire et 3 000 têtes de bétail à titre d'indemnité. Les Boers célébrèrent ce traité par une prière solennelle, que tout le camp écouta et qui fut prononcée par le président debout sur un chariot. Mais la paix dura peu : des difficultés s'élevèrent au sujet des territoires cédés; les Boers avaient tué plusieurs Basoutos et ils allaient recommencer la guerre quand le gouverneur Wodehouse déclara, de sa propre autorité, que le Basoutoland était annexé aux possessions anglaises (1868). L'État d'Orange envoya à Londres deux délégués chargés de réclamer contre l'annexion : le ministre n'était pas mal disposé en leur faveur, mais Wodehouse ayant fait de la question une affaire personnelle, le ministre ne voulut pas le désavouer et il ne fit aucune concession à l'Orange. La colonie du Cap n'était guère moins mécontente que l'État libre; son parlement se plaignit que le gouverneur employât la police montée payée par le budget colonial à occuper et à surveiller le Basoutoland. D'autre part le ministère anglais ne consentait à ratifier l'annexion qu'à condition de ne rien dépenser. On finit par se décider à incorporer le Basoutoland au Cap (1871). Ce fut, comme la Cafrerie ou comme Natal, un pays d'indigènes, gouverné par les chefs, où il n'y avait d'Européens que les missionnaires et quelques fonctionnaires chargés du contrôle. L'annexion du Basoutoland rattachait pour la première fois le territoire de Natal à celui du Cap : elle arrêtait les progrès de l'État d'Orange à l'est. Vers l'ouest cet État fut bloqué de la même façon. Le pays des Griquas, situé de ce côté, et dont l'indépendance avait été reconnue en 1854, était considéré comme de valeur nulle à la fois par les Boers et par les Anglais. Leur opinion changea quand on eut découvert des diamants chez les Griquas. Les premiers furent trouvés en 1867. Deux ans après, un Hottentot vendait à un chercheur la célèbre « Étoile du Sud », qui valait 625 000 francs. Les chercheurs affluèrent dans le pays; en 1870, on en comptait plus de 10 000, abrités sous des huttes, des tentes, des baraques de tôle. Kimberley, la capitale du district

diamantifère, était fondée. A qui appartenait le district? L'État d'Orange le considéra comme sien et y envoya des magistrats. Le gouverneur du Cap prétendit qu'il était griqua et décida le chef des Griquas, Waterboer, à demander l'annexion de son pays aux possessions anglaises. La région, avec le district de Kimberley, devint la province de Griqualand-Ouest (1871). L'Orange réclama, mais finit par se contenter d'une compensation en argent.

La fortune du Cap allait commencer. Jusque-là il avait été considéré comme une colonie sans avenir; on croyait même qu'il serait ruiné par le percement de l'isthme de Suez.

VI. — L'Indoustan avant et après la révolte des cipayes.

Lord Dalhousie : annexion du Pendjab, des provinces centrales, de l'Aoude. — La période qui s'étend entre 1848 et la révolte de 1857 est remplie par l'administration de lord Dalhousie, « le grand proconsul ». Lord Dalhousie fit d'importantes annexions comme Wellesley et fut un réformateur comme Bentinck.

La deuxième et dernière guerre sikhe éclate six mois après l'arrivée de lord Dalhousie. Le conseil de régence des Sikhs s'est divisé en parti de la reine mère et parti du jeune souverain : des troubles éclatent et deux officiers anglais sont massacrés à Moultan; tous les confédérés sikhs se soulèvent; leur armée, qui compte plus de 50 000 hommes, a été dressée par des aventuriers européens et pourvue de canons. Durant l'année 1848, ils livrent aux Anglais cinq batailles rangées et deux autres en 1849. Ils furent même presque vainqueurs à Chilianwala (13 janvier 1849), où le général Gough perd 2 400 hommes, 4 canons et le drapeau du 24e anglais. Un autre corps britannique a enlevé la ville et la citadelle de Moultan. Toutes les forces anglaises réunies écrasent à force d'artillerie les Sikhs arrêtés au nombre de 50 000 avec 60 canons à Shadoval près Goudjerate (21 février). Le 29 mars, lord Dalhousie proclame

l'annexion du Pendjab, malgré le général sir Henry Lawrence, qui eût préféré le retour au protectorat. Le maharadja est exilé en Angleterre avec une pension de 58 000 livres; le pays est désarmé et livre 120 000 armes de tout genre.

En 1852, la deuxième guerre de Birmanie a pour conséquence l'annexion du Pégou, qui réunit les deux provinces conquises en 1826 et isole de la mer la Birmanie indépendante.

Aux annexions par conquêtes, lord Dalhousie ajoute plusieurs États vassaux, dont le souverain meurt sans héritiers directs. Les princes indous sans enfants avaient l'habitude d'adopter un successeur qui héritait de leurs possessions et, quand ils étaient vassaux, des subsides que leur payait l'Angleterre. Lord Dalhousie refusa — pour la première fois et malgré l'opposition d'une partie de son conseil — de reconnaître les adoptions. Il fit passer sous la domination directe de la Compagnie les États du dernier descendant de Sivadji, radja de Satara (1849), du dernier des Bhonsla du Nagpour (1853), du souverain de Jhansi, morts sans autres héritiers que des fils adoptifs. D'après le même principe, le gouverneur refusa de continuer aux enfants adoptifs les pensions du nabab du Carnatic, du radja de Tandjore, du Péshva (1853). L'État de Nagpour forma le noyau des Provinces Centrales. Dalhousie y joignit le Bérar, saisi sur le Nizam en garantie de dettes arriérées (1853). L'annexion la plus importante fut celle de l'Aoude (cap. Lucknow), riche pays agricole. La dynastie de l'Aoude était protégée par les Anglais depuis 1765; on se plaignait qu'elle ruinât ses sujets à force d'impôts. Bentinck, le gouverneur des réformes, avait fait à ce sujet des représentations au roi de Lucknow. Dalhousie, ayant décidé les directeurs à prendre le pays, ordonna au résident militaire de Lucknow d'annexer l'Aoude, attendu que « le gouvernement britannique serait coupable devant Dieu et devant les hommes s'il tardait plus longtemps à prendre à sa charge une administration responsable de tant de souffrances » (1856). Le roi envoya sans succès une mission en Angleterre pour demander à garder ses États; enfin il se décida à se retirer auprès de Calcutta avec une pension de 120 000 livres, et l'Aoude passa sans résistance sous l'administration anglaise.

Lord Dalhousie avait le droit d'affirmer que le régime anglais valait mieux que les gouvernements indigènes. Les impôts avaient été diminués et mieux répartis dans les pays annexés. Un ministère des travaux publics avait été institué à Calcutta. Le grand canal du Gange, l'ouvrage d'irrigation le plus important de l'Inde, avait été terminé en 1854, la construction des chemins de fer commencée, le télégraphe établi, le tarif de la poste abaissé; un service de steamers allait être installé entre l'Angleterre et l'Inde. Mais ces améliorations ne touchaient guère les indigènes; la population des pays annexés était mécontente; les cipayes s'agitaient.

La révolte des cipayes. — L'armée des Indes se composait de deux éléments : 1° les régiments de la Couronne, pris dans l'armée régulière; 2° les régiments de la Compagnie, formés de cipayes indigènes, avec des officiers anglais nommés par les directeurs. Les officiers de la Compagnie ont une carrière différente de celle des officiers de l'armée régulière; ils sont nommés par faveur (ceux de la cavalerie sont pris parmi les jeunes gens protégés qui n'ont pu être reçus aux examens du service civil des Indes); ils ne vont pas plus loin que le grade de colonel, mais ils peuvent seuls être choisis pour remplir des emplois civils très rémunérateurs. Comme les deux séries d'officiers, les deux armées sont complètement distinctes. Les régiments indigènes sont recrutés dans toutes les classes, dans toutes les races et dans toutes les religions de l'Inde. Le cipaye, à pied ou à cheval, est équipé à l'européenne pendant les exercices ou à la guerre; en dehors de son service, il vit dans sa maison avec sa femme et ses enfants, et s'habille comme les autres indigènes; on lui donne environ 8 roupies par mois. Les cipayes trouvent le métier rémunérateur et y font des économies; ils ne peuvent s'élever aux grades supérieurs et ils deviennent tout au plus *soubadars*; on appelle de ce nom des officiers indigènes dont les fonctions ressemblent à celles de nos adjudants. Ils surveillent la conduite des troupes et viennent chaque jour au rapport : les sous-lieutenants européens restent assis quand ils entrent, tandis que le soubadar quitte ses babouches et prend la position militaire. Tel est le grade le plus haut

accessible à un indigène. Les Anglais prétendent encore aujourd'hui que le cipaye fait un excellent soldat et un mauvais officier.

Les cipayes semblaient contents de leur sort; depuis les commencements de la conquête, il n'y avait jamais eu dans leurs rangs que des mutineries locales sans importance; cette tranquillité donna aux Anglais une sécurité trop grande. Après les annexions de lord Dalhousie, un grand nombre d'officiers supérieurs furent employés comme résidents sans qu'on prît la peine de les remplacer; en même temps, la Compagnie, par mesure d'économie, diminuait le nombre des blancs employés dans l'armée. En 1856, il y avait dans l'armée des Indes 40 000 Européens contre 215 000 indigènes. Et pourtant on savait que l'armée était agitée ; les annexions de Dalhousie et la propagande religieuse des missionnaires et de plusieurs employés ou militaires avaient fait croire que les Anglais voulaient convertir de force les Indous. Les affaires d'Afghanistan et la guerre de Crimée avaient appris aux Indous que l'Angleterre avait une rivale redoutable dans la Russie. Les princes dépossédés ou privés de rentes par Dalhousie excitaient les mécontents. On répétait une prophétie qui disait que la domination anglaise finirait cent ans après la bataille de Plassey. Les Anglais n'attachaient pas une grande importance à tous ces mouvements; leur insouciance ne se dissipa qu'une fois la révolte éclatée; aussi personne n'a-t-il jamais démêlé jusqu'à présent les mobiles réels de l'insurrection. La cause occasionnelle fut la distribution des cartouches enduites de graisse de vache; c'était une grave atteinte aux croyances des Indous brahmanistes, car leur religion déclare déchu de sa caste tout homme dont les lèvres ont touché à une matière provenant d'un être animé, et les prescriptions sont particulièrement sévères en ce qui concerne les vaches. Les Anglais, méprisant les mœurs et la religion des indigènes, ne voulurent pas perdre les cartouches. Ils essayèrent d'apprendre aux cipayes à les déchirer avec leurs doigts, sans se servir de dents. Mais les Indous ne voulaient pas les employer même de cette façon. Les corps de cipayes se mirent à correspondre entre eux, et les soldats musulmans, très indifférents à la graisse

animale, prirent part à l'agitation parce qu'ils espéraient rétablir l'empire musulman de Delhi. La révolte couva pendant les trois premiers mois de 1857; les officiers anglais ne se rendaient pas compte du danger qui les menaçait; ils informèrent à peine le nouveau gouverneur, lord Canning, des symptômes de rébellion. En avril et en mai, on se résolut à licencier deux régiments qui avaient refusé les nouvelles cartouches; la mesure était destinée à intimider les cipayes, menacés de perdre un métier qui leur plaisait; elle ne suffit pas et il fallut employer la coercition. Le 9 mai, le conseil de guerre de Meerut, la plus forte garnison des provinces nord-ouest, condamna à cinq ans de fer 85 cavaliers qui avaient refusé de recevoir les nouvelles cartouches, et les condamnés furent enchaînés devant tous les cipayes entourés des troupes européennes, fusils chargés et mèches allumées. Le lendemain, les cavaliers indigènes se révoltent, délivrent les prisonniers et se précipitent vers Delhi. Le commandant de Meerut, surpris, n'essaye pas de les poursuivre et se borne à télégraphier à Delhi. Cette ville n'était pas en état de résister. Un lieutenant avec 8 hommes défend l'arsenal et les magasins, puis les fait sauter pour ne pas les laisser aux mains des rebelles. Les musulmans se révoltent, massacrent une cinquantaine d'Européens et proclament roi le descendant du Grand-Mogol qui vivait retiré avec un subside de l'Angleterre. La révolte avait ainsi un centre historique et se présentait comme une restauration de l'empire musulman. Les autres centres importants furent Cawnpour et Lucknow. A Cawnpour, un Indou de la caste supérieure, Dandhou Pant, plus connu sous le surnom de Nana Sahib, fils adoptif du péchoua mort en 1853 et à qui lord Dalhousie n'avait pas voulu continuer la pension de ce souverain déchu, vint trouver les cipayes révoltés, se fit proclamer péchoua dans leur camp, et se mit à leur tête. Les Européens de Cawnpour s'étaient réfugiés derrière un retranchement improvisé; ils étaient plus de 300 soldats et employés civils, avec beaucoup de femmes et d'enfants. Au bout de dix-neuf jours, l'eau manquant, ils demandèrent à capituler. Nana Sahib leur promit un sauf-conduit pour se rendre à Allahabad; à peine s'étaient-ils embarqués

sur le Gange que les cipayes tirèrent sur eux des deux rives. Ils furent tous noyés ou massacrés, à l'exception de 425 femmes et enfants qui furent gardés comme otages par Nana Sahib.

Lucknow est le seul point où les Anglais ne furent pas surpris par l'insurrection. Le général sir H. Lawrence, commissaire principal de l'Aoude, avait fait fortifier et approvisionner sa résidence. Les Européens eurent le temps de s'y réfugier et purent y soutenir un siège jusqu'à l'arrivée des secours (2 juillet-25 septembre). H. Lawrence fut tué dès le 4 juillet.

Dans les provinces nord-ouest, dans l'Aoude et le Bengale, les régiments indigènes brahmanistes ou musulmans se soulevèrent, délivrant les prisonniers, massacrant les blancs, pillant le trésor et rejoignant le centre d'insurrection le plus proche. De toute l'armée du Bengale, un seul régiment resta fidèle. Les armées indigènes de Bombay et de Madras ne bougèrent pas; on put même plus tard se servir d'elles contre les révoltés. La révolte fut donc circonscrite à la plaine du Gange; elle resta purement militaire, sauf dans l'Aoude, où la population fut soulevée par une princesse de la dynastie détrônée par lord Dalhousie. Les États mahrattes ne bougèrent pas. Le grand État musulman d'Haïderabad resta neutre. Dans l'Inde centrale, seuls quelques princes se joignirent aux insurgés. Le Dekkan était donc préservé, mais dans le Pendjab récemment annexé, on pouvait craindre à la fois les Sikhs et les cipayes qui formaient le gros des garnisons. Le résident, le général sir John Lawrence, un futur vice-roi de l'Inde, réunit les cipayes, les fit entourer par les soldats européens en armes et les désarma. Quant aux Sikhs, il réussit à exploiter leur haine contre les cipayes, et loin de se révolter, ils fournirent des auxiliaires à l'armée de répression.

Le gouvernement des Indes avait été pris au dépourvu par le soulèvement; il essaya de réparer sa faute à force d'énergie et d'audace. Quoiqu'on fût dans la saison la plus chaude et la plus malsaine et sans attendre les renforts qu'on avait demandés à la métropole, on organisa, avec les soldats européens et quelques Sikhs, une expédition hardie contre Delhi et une autre contre Cawnpour et Lucknow. Dès le 8 juin, 8 000 soldats anglais s'établirent devant Delhi, où ils tinrent en respect plus de 30 000 re-

belles. Le 14 août, des renforts arrivèrent du Pendjab. Le 14 septembre fut donné l'assaut, qui dura huit jours; il fallut enlever les rues barricadées l'une après l'autre; le commandant de l'armée de Pendjab y fut tué et la moitié de l'effectif anglais mise hors de combat. La ville prise, un officier de volontaires, suivi de quelques cavaliers, alla saisir le descendant du Grand-Mogol à quelques kilomètres de la ville dans l'enceinte des tombeaux de ses ancêtres où il s'était réfugié, et l'amena devant le général anglais; le lendemain, il revint chercher les fils du souverain et, comme il était entouré d'une foule hostile qui voulait les délivrer, il les tua à coups de pistolet. La population de Delhi fut momentanément expulsée; les Indous furent peu après autorisés à revenir, mais on témoigna plus de rancune aux musulmans. La ville et la région restèrent en état de siège pendant un an. Il y eut de nombreuses exécutions.

L'expédition contre Cawnpour et Lucknow fut plus difficile et ne réussit pas du premier coup. Le 7 juillet, Havelock partait d'Allahabad avec un millier d'Européens, et malgré un soleil ardent, avançait de 200 kilomètres en neuf jours en repoussant quatre fois l'ennemi. Le 17, l'armée occupait Cawnpour, que Nana Sahib venait de quitter après avoir fait massacrer les femmes et les enfants restés entre ses mains. Havelock franchit le Gange et marcha sans retard sur Lucknow; mais la dysenterie et le choléra s'étaient mis dans ses troupes; il ne put forcer la route défendue par des insurgés très supérieurs en nombre et pourvus de nombreux canons, et dut revenir à Cawnpour. Une petite armée, commandée par sir James Outram, l'y rejoignit. Outram et Havelock, avec 3 000 hommes, réussirent à pénétrer jusqu'à la résidence de Lucknow, où quelques Anglais se défendaient depuis trois mois (26 septembre). La petite armée de secours y fut à son tour bloquée par une masse de rebelles. Enfin le général Colin Campbell, envoyé d'Angleterre pour diriger les opérations, vint délivrer les assiégés (16 novembre) et se retira avec eux, abandonnant provisoirement Lucknow aux insurgés; il ramena à Cawnpour 400 femmes et enfants et plus de 1 000 blessés et malades.

Au printemps de 1858, sir Colin Campbell, aidé par des Gour-

khas du Népaul, reprit une à une toutes les villes de l'Aoude ; le 19 mars, Lucknow fut définitivement réoccupé. Nana Sahib disparut dans le Népaul. En janvier 1859, la résistance était terminée. En même temps une armée partie de Bombay soumettait les États rebelles du centre (1858-59).

Le 1er novembre 1858, lord Canning avait promis l'amnistie à tous les rebelles qui n'avaient pas participé au meurtre d'un sujet anglais. Le 8 juillet 1859, la paix fut proclamée dans toute l'étendue des Indes. Puis lord Canning fit une tournée officielle chez les princes vassaux, et leur annonça que le droit de désigner un héritier adoptif leur était désormais rendu.

L'Inde passe sous l'administration directe du gouvernement anglais. — La révolte eut pour conséquence la suppression de la Compagnie. Cette mesure n'était pas inattendue : depuis longtemps on reprochait à la Compagnie d'exploiter l'Inde. A chaque renouvellement de son privilège depuis 1813, le Parlement lui avait enlevé quelques prérogatives. Le dernier renouvellement, en 1853, avait été voté non pour vingt années, selon l'usage, mais pour un temps indéterminé dont le Parlement pourrait fixer le terme. La dissolution de la Compagnie fut prononcée en 1858 et l'*Acte pour l'amélioration du gouvernement de l'Inde* régla l'administration directe du pays. La cour des directeurs était supprimée. L'Inde était gouvernée au nom de la reine par un secrétaire d'État particulier, distinct du ministre des colonies, et assisté d'un conseil de 15 membres. C'était tout simplement le développement de l'ancien bureau de contrôle. Aux Indes le gouverneur général, appelé désormais vice-roi (non officiellement), est nommé par la reine et administre avec un *Conseil exécutif* composé de chefs de service qu'on appelle ordinairenent et avec raison ministres, et avec un *Conseil législatif*, formé des précédents, plus un certain nombre de personnes désignées par le vice-roi. Celui-ci n'est pas obligé de suivre l'avis de la majorité de ses conseillers.

Dans le gouvernement local, le régime direct n'a pas changé grand'chose. Au temps de la Compagnie, on employait le moins de fonctionnaires possible, on les payait très cher et on donnait les postes à la faveur. Les jeunes gens protégés par les

directeurs ou les actionnaires influents étaient admis pendant quatre ans au collège de Haylebury en Angleterre; à leur sortie et après un premier examen, ils étaient nommés *writers* et entraient pendant deux années environ, avec des appointements, au collège de Fort-William près de Calcutta, où ils apprenaient l'indoustani et la langue de la région où ils devaient être envoyés. Après un dernier examen, ils étaient nommés assistants, puis enfin collecteurs (receveurs des impôts), ou magistrats, c'est-à-dire à la fois juges et administrateurs : en cette qualité ils étaient placés à la tête d'un district, c'est-à-dire d'une région très étendue comprenant en moyenne 800 000 habitants. Un chef-lieu de district ne comptait que quatre ou cinq fonctionnaires importants : un collecteur, un magistrat (fonctions souvent réunies entre les mains de la même personne), un ou deux assistants, un maître de postes, un médecin. En 1857, la Compagnie n'avait aux Indes que 800 fonctionnaires supérieurs : le service inférieur était en grande partie confié à des employés indigènes. Après 1858, on a conservé comme unité le district, et on n'a guère augmenté le nombre des fonctionnaires. Depuis 1853, le Parlement avait exigé qu'ils fussent recrutés dès l'origine au concours et non par faveur.

Ce qui a changé, c'est surtout l'esprit du gouvernement. La Compagnie ressemblait aux souverains orientaux dont elle avait pris la succession : elle ne se souciait que de tirer de l'Inde le plus gros revenu possible. L'administration anglaise prend soin des intérêts du pays et commence à dépenser au profit de l'Inde une partie toujours plus grande du produit des impôts; mais cette transformation s'effectue très lentement.

Les finances de l'Inde et l'impôt foncier. — Après la guerre, la dette de l'Inde se trouva augmentée de 40 millions de livres et la dépense annuelle de 10 millions. Il fallut trouver de nouvelles ressources; ce fut l'affaire du *financial member* du conseil exécutif de Calcutta (ministre des finances de l'Inde). Il augmenta le produit des douanes, celui des impôts indirects et créa un impôt sur le revenu dans les Indes. En même temps qu'elle augmentait les taxes de l'Inde, l'administration anglaise s'efforçait d'en rendre la perception plus équitable.

La principale source de revenu était l'impôt foncier (deux tiers du revenu total en 1869-70). Il avait été établi par les souverains musulmans, qui se considéraient comme propriétaires de tout le sol et traitaient les cultivateurs en fermiers qui leur devaient un cens. La Compagnie s'est substituée aux souverains musulmans et le gouvernement anglais à la Compagnie. L'impôt foncier s'appelle revenu du sol (*Land revenue*) et l'auteur du livre moderne le plus positif sur l'Inde, W. Hunter, fonctionnaire supérieur de la colonie, se déclare incapable de résoudre cette question : « Le *Land revenue* est-il un impôt ou un fermage? » Cet impôt si particulier est fixé à la suite d'une série d'opérations qui datent de la Compagnie.

Sous l'administration directe, ces opérations sont devenues plus sérieuses et plus fréquentes; on admet les réclamations et les revisions partielles. Les contribuables peuvent plaider contre les agents financiers devant les cours de justice. La taxe a été étendue à toutes les terres, ce qui a permis de soulager celles qui étaient trop imposées. La proportion de la part prise par le fisc au revenu total de la terre était d'un tiers au temps du Grand-Mogol : elle a été réduite aujourd'hui à un dix-septième.

Réformes en faveur de l'agriculture. — Le soulagement des cultivateurs, dans un pays exclusivement agricole comme l'Inde, est devenu l'un des principaux soucis du gouvernement anglais. Aux mesures pour une répartition plus équitable de l'impôt se sont ajoutées en 1859 des dispositions spéciales pour la protection des tenanciers dans le Bengale. Le gouvernement a voulu réparer ainsi le tort que leur avait fait la Compagnie en érigeant, par insouciance, les zémindars, simples fermiers de l'impôt, en propriétaires, et sans jamais penser à protéger contre eux les cultivateurs brusquement transformés en tenanciers. Les zémindars augmentaient sans mesure leurs fermages; les tenanciers, découragés, cultivaient mal ou quittaient le pays. Le gouvernement anglais a essayé de mettre des bornes à cette exploitation par la loi foncière de 1859, applicable au Bengale seul. Cette loi interdit aux zémindars d'augmenter les fermages qui n'ont pas changé depuis 1793; elle présume que les fermages qui n'ont pas varié depuis vingt

ans sont restés les mêmes depuis 1793, à moins que le contraire ne puisse être prouvé; elle permet aux fermiers payant les mêmes redevances depuis douze ans de réclamer l'arbitrage des tribunaux si le propriétaire augmente la redevance.

On a entrepris des travaux publics destinés à l'amélioration de l'agriculture. Ce sont surtout des canaux d'irrigation. Les chemins de fer, dans la période qui nous occupe, sont presque tous construits par des compagnies que l'État subventionne.

Le développement de certaines cultures a été favorisé par le gouvernement. Il a accordé des subventions et créé des pépinières pour l'acclimatation du thé sur les pentes sud du Bengale et sur celles des Ghats. Il a encouragé la culture du coton à l'époque où la guerre empêchait les États-Unis d'en fournir à l'Europe. La production du coton aux Indes, de 204 millions de livres en 1860, s'est élevée à 615 millions en 1866, mais elle est retombée à 341 en 1870. — Le gouvernement anglais a, pour la première fois en 1864-65, organisé une surveillance des forêts. En 1869, a été créé un ministère de l'agriculture.

Réformes de la justice et de l'armée. — Avec les finances, le service civil le plus important, aux Indes, est celui de la justice; on l'a amélioré, en créant des hautes cours, intermédiaires entre les trois cours suprêmes et les juges des districts (1861). Les textes des lois ont été publiés. Dès 1837, le gouvernement avait adjoint à cet effet un *law member*, véritable ministre de la justice, au Conseil exécutif de Calcutta. Le code pénal a été enfin publié en 1860, les codes de procédure civile et criminelle en 1861. On a renoncé à faire un code civil applicable à toute l'Inde. On s'est borné à recueillir les coutumes les plus généralement adoptées par les diverses sectes, à supprimer celles qui étaient inhumaines ou qui paraissaient immorales à des Européens, et à faire rédiger et imprimer les autres.

L'armée a été réorganisée. Les débris des troupes de la Compagnie ont été fondus dans l'armée de la Couronne. Les cipayes subsistent, mais ils sont encadrés dans un plus grand nombre d'Européens. Ils ne deviennent pas officiers. Depuis la révolte on s'est gardé de leur apprendre le maniement des canons, qui sont servis exclusivement par des Européens. Tous les officiers

des Indes appartiennent aux cadres de l'armée britannique et sont nommés par la reine. — En 1859 commence pour l'Inde une période de paix qui durera vingt années.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — Dans cette période les statistiques officielles deviennent régulières et leurs principaux résultats sont exposés chaque année dans le *Statistical Abstract for the several colonial and other possessions of the U. K.* et dans le *Statistical Abstract relating to British India.* Voir les nombreux annuaires, dont le plus pratique est le *Statesman's Year-Book*, Londres, depuis 1867, in-8; et le plus complet, le *Colonial Office List*, Londres, in-8.

Généralités. — **Lord Grey**, *History of the colonial policy of Great Britain, during Lord John Russell's ministery*, Londres, 1852, 2 vol. in-8. — **A. Mills**, *Colonial Constitutions*, Londres, 1856, in-8. — **E. Creasy**, *Imperial and Colonial Constitution of the British Empire*, Londres, 1872, in-8. — **Goldwin Smith**, *The Empire; a series of letters in the Daily News*, 1863.

Canada. — **Turcotte** (conservateur), *Le Canada sous l'Union, 1841-67*, Québec, 2e éd., 1882, 4 part. in-8. — **Gérin-Lajoie** (libéral), *Dix ans du Canada, 1840-1850.* — **J.-E.-C. Munro**, *The Constitution of Canada*, Cambridge, 1889, in-8. — **E.-W. Watkin**, *Canada and the States. Recollections, 1851-66*, Londres, 1867, in-8.

Australasie. — **Sir H. Parkes**, *50 years in the making of Australian history*, Londres, 1892, 2 vol. in-8. — **Ch. E. Lyne**, *Life of Sir H. Parkes*, Londres, 1897, in-8. — **Lady Barker**, *Station life in New Zealand*, 1868; trad. fr. : *Une femme du monde à la Nouvelle-Zélande*, Paris, 1882, in-8.

Inde. — **Trotter**, *India under the Queen Victoria*, 2 vol., 1887. — **Edwin Arnold**, *The marquess of Dalhousie's administration of British India*, 2 vol., 1862. — **Trotter**, *Dalhousie*, 1889. — **W.-W. Hunter**, *The marquess of Dalhousie*, in-16, 1895, dans sa collection des *Rulers of India.* — On y trouve également les biographies de *Canning* (sous qui se produisit la grande révolte), 1892, par **H.-S. Cunningham**; de *Clyde* et *Strathnair* (qui la combattirent), 1892, par Sir **Owen Tudor Burne**; de *John Lawrence* (qui sauva l'Inde anglaise avec ses Sikhs), 1894, par Sir **Ch. Aitchison**; de *Lord Mayo*, 1892, par **W.-W. Hunter**, auteur d'une autre *Vie de Mayo*, en 2 vol., 2e édit., 1876. — Gén. Sir **Ch. Gough** et **A. Innes**, *The Sikhs and the Sikh Wars*, Lond., 1897. — **Lord Roberts**, *41 Years in India from subaltern to commander in chief*, 2 vol., Lond., 1867. — **Kaye** et **Malleson**, *History of... India Mutiny*, 1890, 6 vol., l'ouvrage le plus complet sur la matière. — Colonel **Bourchier**, *Eight Month's Campaigne against the Bengal Sepoy Army*, Lond., 1858. — **E. Forgues**, *La révolte des Cipayes* (d'après des récits de témoins oculaires, entre autres le reporter militaire Campbell), Paris, 1861. — **Ed. de Warren**, *L'Inde avant et après* etc., 2 vol., 1858 — **De Lanoye**, *L'Inde contemporaine*, 1858. — **Montgomery Martin**, *La révolte de l'Inde*, trad. fr., 1860; *The progress and present state of British India*, Lond., 1862. — **E. de Valbezen**, *Les Anglais et l'Inde*, 1857; *Les Anglais et l'Inde, nouv. études*, Paris, 1875. — **Strachey**, *L'Inde*, trad. fr., Paris, 1893. — **S.-B. Malleson**, *Hist. of Afghanistan*, Lond., 1878.

Pour le **Cap**, voir ci-dessous, tome XII, les bibliog. des p. 164 et 864.

CHAPITRE XVIII

LES ÉTATS-UNIS

De 1848 à 1870.

I. — Les dernières années de la suprématie esclavagiste.

Le compromis de 1850. — Le général Taylor, élu président des États-Unis dans l'automne de 1848 [1], entra en fonctions le 4 mars 1849. La principale question dont il eut à s'occuper d'abord fut celle de l'admission dans l'Union, en qualité d'État, de la Californie, cette province mexicaine dont le traité de Guadalupe Hidalgo venait de consacrer l'acquisition. La constitution qu'adoptèrent les Californiens excluait l'esclavage. Le président Taylor n'était disposé à faire aucune objection à cette clause, et un bill d'admission fut présenté au Congrès en 1850. Calhoun et les sudistes engagèrent aussitôt une campagne des plus vives contre le bill, et toute la question de l'esclavage fut réveillée. Le débat s'étendit, embrassant le *status* futur du New-Mexico, la délimitation du Texas, l'esclavage dans le district de Columbia et la législation sur les esclaves fugitifs. Les whigs et les démocrates, abstraction faite de la section anti-esclavagiste que contenait chacune de ces organisations, se rappro-

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 819.

chèrent pour demander une fois de plus que le silence se fît sur la question de l'esclavage dans l'intérêt supérieur de l'Union. Les chefs modérés des deux partis élaborèrent et firent adopter par leurs fidèles une grande mesure de compromis. Clay fut appelé de nouveau le « pacificateur ».

Le « compromis » de 1850 se composait d'une série de lois distinctes : 1° admission de la Californie comme État libre avec exclusion de l'esclavage; 2° organisation de gouvernements territoriaux dans le New-Mexico et dans l'Utah et remise à la population locale de la décision sur l'admission ou l'exclusion de l'esclavage; 3° fixation des frontières du Texas; 4° abolition du commerce des esclaves dans le district de Columbia; 5° ensemble de mesures destinées à rendre plus efficaces les prescriptions de la constitution des États-Unis relativement à la reddition des esclaves fugitifs dans les États libres. Taylor était mort (9 juillet 1850) pendant la discussion de ces bills, auxquels l'administration de Fillmore, vice-président devenu président, donna tout son appui. Le 20 septembre 1850, le dernier bill du compromis était voté.

L'intention hautement avouée des auteurs de cette grande mesure d'apaisement était qu'elle fût considérée comme une solution définitive, absolue, du problème esclavagiste. Les conservateurs des deux partis firent une question de patriotisme du silence à observer sur l'esclavage. Mais les fractions extrêmes, les *free soilists* du Nord, et les whigs libéraux d'une part, les démocrates du Sud et les « barons de la sclavocratie », de l'autre, ne l'entendirent pas ainsi. Ces derniers ne se faisaient point d'illusion sur la durée de la trêve qui venait d'être signée; ils voyaient clairement que, si les États à esclaves restaient dans l'Union, la suprématie politique leur échapperait avant peu, conséquence forcée de l'écrasante supériorité du nombre et de la richesse au Nord, et qu'alors c'en serait fait de l'esclavage. Un parti résolument sécessionniste commença donc à se former dans le Sud; Jefferson Davis en fut un des principaux chefs. Dès 1850, avec une dizaine de ses collègues, il protesta contre le compromis tout entier, et surtout contre l'admission de la Californie comme État libre.

On n'en doit pas moins reconnaître que le compromis de 1850 arrêta pour quelque temps la marche des événements qui portaient les États-Unis à une crise décisive, et retarda sans doute de quelques années l'explosion de la guerre civile. Des questions étrangères occupèrent alors l'opinion publique, les expéditions de flibusterie à Cuba (1851), la visite de Kossuth aux États-Unis, et le différend qui s'en suivit avec l'Autriche-Hongrie (1851), un conflit avec l'Angleterre sur les pêcheries (1852), la conclusion par le commodore Perry d'un traité avec le Japon, ouvrant au monde le commerce de ce pays jusqu'alors fermé. En 1850 (19 avril) avait été signé avec l'Angleterre le traité Clayton-Bulwer, par lequel chacun des deux pays s'engageait à ne chercher à acquérir aucun contrôle exclusif sur le canal maritime à construire à travers le Nicaragua.

Élection de Franklin Pierce (1852). — Dans l'élection présidentielle de 1852, trois candidats se trouvèrent en présence : Franklin Pierce pour les démocrates, Winfield Scott pour les whigs, Hale pour les *free-soilers*. Les deux premiers représentaient, avec des nuances diverses, l'adhésion formelle au compromis de 1850, le dernier, la dénonciation de ce compromis au nom des droits du Congrès à légiférer pour les Territoires : « L'esclavage est sectionnel, disait le programme des *free-soilers*, la liberté est nationale, le gouvernement général doit exercer son influence constitutionnelle dans le sens de la liberté. » Il y avait dans tous les États-Unis un tel désir du maintien de l'Union que Hale n'eut que 155 000 voix du suffrage populaire contre 1 386 000 pour Scott et 1 601 000 pour Pierce. Scott obtint de belles minorités dans un grand nombre d'États, mais la majorité dans quatre seulement, qui lui conférèrent 42 voix électorales, tandis que son concurrent obtint 254 voix de vingt-sept États.

Nord et Sud. — Cette grande victoire rendait au parti démocratique national son ancienne suprématie dans l'Union. Pendant quelque temps, les partisans de la liberté dans le Nord, comme les sécessionnistes dans le Sud, se tinrent silencieux ou n'agitèrent que faiblement l'opinion. Mais une force énorme se développait dans le Nord d'année en année par l'immigration

(383 000 immigrants en moyenne par an pendant la période quinquennale 1851-1855), par le développement commercial et industriel, l'agriculture, les chemins de fer, le défrichement des terres nouvelles. La publication des résultats du recensement de 1850 mit brutalement en lumière l'infériorité des États du Sud et de leurs conditions économiques. Quinze États à esclaves couvraient une superficie de 929 000 milles carrés, largement supérieure à celle des seize États libres (y compris la Californie), qui n'était que de 643 000 milles carrés. Mais la population des derniers était de 13 342 000 âmes, celle des premiers de 9 613 000. Chaque mille carré au Nord avait en moyenne 20 habitants; chaque mille carré au Sud n'en avait que 10. Sur les 9 613 000 habitants des quinze États esclavagistes, on comptait 229 000 noirs libres et 3 220 000 nègres esclaves, qui, pour la représentation au Congrès, n'étaient censés constituer (à raison de trois cinquièmes du chiffre réel) qu'une population de 1 932 000 habitants libres. Il restait donc, au Sud, une population blanche de 6 164 000 habitants contre les 13 millions des seize États non esclavagistes. Le Sud ne recevait pas, par l'immigration venant du Nord, ce que lui faisait perdre en population l'émigration des États à esclaves vers les États libres. La légende des richesses fabuleuses du Sud ne reposait que sur l'évaluation des sommes perçues pour son unique produit, le coton. Ces sommes s'élevaient à 300 ou 350 millions de francs par année pour 2 millions de balles de coton; mais le prix du coton ne cessait de baisser et les frais d'exploitation de s'élever. L'immense majorité des planteurs était chargée de dettes. La valeur moyenne des terres au Sud était à peu près le tiers de celle du Nord. La part du Sud, dans un total du commerce maritime s'élevant (1853) à 42 369 000 tonnes, était de 438 000 tonnes. Les manufactures de coton représentaient un capital de 43 millions de dollars dans la Nouvelle-Angleterre, de 2 millions seulement dans le Tennessee, l'Alabama, la Georgie et la Caroline du Sud. Le Nord avait en exploitation (1850) 6 300 milles de chemins de fer, le Sud 2 300.

Les esprits éclairés qui, dans le Sud, voyaient cet état de choses et cherchaient à l'améliorer, se heurtaient à des obstacles

insurmontables : défaut d'esprit d'entreprise, règne de la routine, même pour la culture du coton, cette source unique de la richesse, et c'était là une conséquence forcée du régime économique fondé sur l'esclavage. Dans ces conditions, la victoire politique que le Sud venait de remporter sur le Nord ne pouvait avoir de suites prolongées. Elle n'avait été possible que par l'asservissement où la sclavocratie du Sud avait réussi à maintenir sa clientèle du Nord par l'ingénieux et redoutable mécanisme de l'organisation de parti. Une armée de politiciens à sa solde était occupée à démontrer au commerce, à la finance, à l'industrie, à l'agriculture, au clergé des diverses dénominations dans les États du Nord, la nécessité de ne pas pousser le Sud à bout, de le ménager dans l'intérêt de la paix et de l'Union, de ne point le précipiter à une rupture, inévitable si on le blessait dans son intérêt le plus cher.

Franklin Pierce appela Marcy aux affaires étrangères et Jefferson Davis à la guerre (démocratie du Nord et démocratie du Sud). La nouvelle administration acheta au Mexique un territoire de 55 000 milles carrés au sud du New-Mexico et de l'Arizona (traité Gadsden, 1853) et s'occupa activement d'un projet de voie ferrée du Mississipi au Pacifique.

Cuba était la grande préoccupation des esprits dans le Sud. On craignait l'adoption, par le gouvernement espagnol, d'une mesure de libération des noirs dans cette île. C'est à cette occasion que les représentants des États-Unis, en Angleterre, en France et en Espagne (Buchanan, Mason et Soulé), se réunirent à Ostende et y lancèrent un manifeste qui causa une grande sensation en Europe et dans le Nord des États-Unis (1854). Il y était dit qu'il fallait que l'Union américaine proposât à l'Espagne d'acheter Cuba ou s'emparât de l'île par la force, si par tout autre moyen on ne pouvait prévenir une émancipation des noirs. L'expédition du flibustier Walker au Nicaragua occupa encore l'opinion, puis toute l'attention dut se reporter sur les affaires intérieures, à l'occasion du Kansas.

Le bill Kansas-Nebraska. — En janvier 1854, un démocrate du Nord, inféodé à la cause esclavagiste, Stephen Douglas, sénateur de l'Illinois, présenta un bill pour l'organi-

sation de deux nouveaux Territoires, Kansas et Nebraska, dans la région située à l'ouest du Missouri, au nord du 36e degré 30'. Le bill proposait l'abrogation du compromis de 1820, et autorisait l'esclavage dans une partie du pays où ce compromis l'avait interdit pour toujours. Le bill fut soutenu par l'administration et par les principaux chefs du parti démocrate, attaqué par les avocats du *free soil*, Chase et Wade (de l'Ohio), Everett et Sumner (du Massachusetts), Seward (du New York), même par Houston (du Texas), Bell (du Tennessee) et Benton (du Missouri). Finalement, il fut voté dans les deux Chambres et devint loi en mai 1854. La presse et les meetings dénoncèrent le bill du Kansas et le rappel du compromis de 1820 (*Missouri compromise*) comme une violation de tous les engagements du Sud, une rupture de la trêve de 1850.

Dislocation des partis. — Le bill du Kansas, au nom du principe nouveau de la *Squatter Sovereignty* (souveraineté du pionnier), laissait à la population des deux Territoires le soin de décider si l'esclavage serait établi ou non dans le Kansas et le Nebraska. Aussitôt les efforts des deux partis se portèrent sur le peuplement du Kansas, le Nebraska, situé plus au Nord, étant en fait hors de cause. Le Territoire fut envahi par des maîtres d'esclaves du Sud et par des Yankees de la Nouvelle-Angleterre et des États du Nord-Ouest. Une guerre civile éclata, localisée dans le Kansas, et se termina par la victoire des gens du Nord, qui demandèrent l'admission du Kansas comme État avec une constitution interdisant l'esclavage (1856). La lutte étant ainsi rouverte entre les deux causes de la liberté et de l'esclavage, le parti anti-esclavagiste se reconstitua, avec de nouveaux adhérents enlevés aux deux partis nationaux, sous le nom de « parti républicain ». C'est à cette époque (20 mai 1856) que Sumner, au Sénat, fut assailli et à moitié assommé à coups de canne par un député de la Caroline du Sud, Brooks, que tout le Sud acclama comme un héros. Quant à la masse du parti whig, elle se fondit dans une organisation nouvelle, qui avait pour objet de rendre plus sévères les lois de naturalisation, afin de restreindre l'action des étrangers, surtout celle des catholiques, dans la vie nationale. Cette organisation nativiste

prit le nom de « parti américain », mais elle est connue principalement sous celui de « parti des Know Nothings » que lui valurent ses allures de société secrète. Pour l'élection présidentielle de 1856, trois candidats se trouvèrent en présence, Buchanan pour le parti démocrate (avec le programme de 1852 et l'exaltation de l'*act* du Kansas-Nebraska), Fillmore pour le « parti américain » (même programme plus adouci), Frémont pour le « parti républicain » avec un programme proclamant la nécessité absolue de la suppression dans les Territoires de ces deux vestiges de la barbarie, la polygamie et l'esclavage (la polygamie était en usage chez les Mormons, établis depuis quelques années dans le Territoire d'Utah). Buchanan fut élu par 174 voix contre 114 obtenues par Frémont et 8 par Fillmore. Ce n'était pas encore le succès pour le parti républicain, mais c'était pour les démocrates l'annonce d'une défaite prochaine. Les chefs de l'aile extrême des sudistes le comprirent et se préparèrent à la sécession qu'ils considérèrent désormais comme inévitable.

La présidence de Buchanan et l'élection de Lincoln. — La controverse sur l'esclavage se poursuivit avec passion dans le Congrès, dans la presse, dans le roman, dans toutes les réunions publiques, dans les législatures locales. Un grand nombre de celles-ci dans le Nord votèrent des lois pour empêcher l'action de la législation fédérale sur les esclaves fugitifs, comprise dans le compromis de 1850. Ces lois, appelées *personal liberty laws*, furent déclarées nulles par une décision que rendit le chief justice de la cour suprême, Taney, dans l'affaire du nègre Dred Scott (1857). En 1859, John Brown, anti-esclavagiste du Kansas, fit une tentative armée contre l'arsenal fédéral de Harper's Ferry et appela les esclaves à la liberté. Arrêté par les autorités de Virginie, il fut condamné et pendu le 2 décembre 1859. Une immense sensation fut causée dans tout le pays et en Europe par cette exécution.

L'administration de Buchanan ne vit pas la fin de l'imbroglio du Kansas, qui ne se dénoua qu'en janvier 1861, par l'admission de ce Territoire comme État libre. A ce moment, les membres sudistes du Congrès avaient quitté Washington, l'élection prési-

dentielle de l'année précédente (1860) ayant consommé la rupture de l'Union. Cette fois, quatre candidats étaient en lice : Breckinridge pour les sudistes déterminés, Douglas pour les démocrates unionnistes, Bell pour le « parti américain » devenu le « parti de l'Union constitutionnelle », et Abraham Lincoln, pour les républicains, parti strictement nordiste. Le programme républicain de 1860 n'était point abolitionniste; il reconnaissait le droit des États de régler chacun pour eux la question de l'esclavage, mais déclarait que, la liberté étant une condition naturelle, ni le Congrès, ni une législature locale, ni personne n'avait le droit d'établir l'esclavage dans un Territoire des États-Unis. Lincoln eut les voix électorales de tous les États libres, 189, contre 39 données à Bell, 12 à Douglas et 72 à Breckinridge, soit une majorité de 66 contre ses trois concurrents. Le vote populaire donnait 1 866 000 voix à Lincoln, 994 000 à Douglas, 669 000 à Breckinridge, 575 000 à Bell. Le vote total ayant été de 4 680 000 voix, Lincoln ne réunissait pas tout à fait la moitié des suffrages populaires, mais le collège électoral le faisait président de l'Union.

Les « hommes des droits du Sud » qui, depuis plusieurs années, soit dans les grandes administrations publiques autour du président Buchanan, soit dans les États esclavagistes, avaient tout préparé pour cette éventualité, ne perdirent point de temps pour mettre leurs desseins à exécution. Six semaines après l'élection, une convention populaire dans la Caroline du Sud vota une ordonnance de sécession (20 déc. 1860). Les autres États du Sud suivirent l'exemple; le 4 février 1861, un Congrès séparatiste, tenu à Montgomery, forma une constitution pour les « États confédérés d'Amérique » et élut Jefferson Davis président et Alexander Stephens vice-président. Buchanan ne tenta rien de sérieux pour entraver l'action des sécessionnistes. Il quitta la Maison-Blanche le 4 mars 1861, léguant à son successeur et à son pays la guerre civile.

II. — La guerre civile (1861-1865).

La sécession. Bull Run (21 juillet 1861). — Lincoln, installé le 4 mars à la Maison-Blanche, ne voulut pas prendre l'initiative des hostilités contre la confédération sudiste. Il n'eut pas à attendre longtemps l'agression. Les premiers États qui avaient fait sécession, s'étaient emparés des forts et des arsenaux de l'Union situés sur leur territoire. Les autorités de la Caroline du Sud voulurent prendre ainsi possession du fort Sumter, bâti sur une île rocheuse à l'entrée du port de Charleston. Mais elles se heurtèrent à la fidélité du major Anderson. Lincoln ayant annoncé l'intention de ravitailler et de renforcer la garnison, Jefferson Davis donna l'ordre de l'attaque. Beauregard, commandant de Charleston, bombarda le fort Sumter le 12 avril. Anderson, qui n'avait reçu ni secours ni munitions, dut capituler le même jour.

Le 17, une convention réunie à Richmond mit fin aux hésitations de la Virginie et vota l'entrée de cet État dans la confédération sudiste. Des miliciens et des volontaires virginiens marchèrent aussitôt sur Harper's Ferry, au nord de l'État, et sur Norfolk, à l'entrée du James River. Les magasins militaires d'Harper's Ferry furent incendiés par la petite garnison fédérale, qui se retira vers le nord (18 avril). Norfolk fut occupé le 20. Le commodore Paulding, commandant l'arsenal fédéral de Gosport, coula et brûla plusieurs navires, mais ne put empêcher les confédérés de s'emparer d'une nombreuse artillerie.

Le gouvernement fédéral n'était plus séparé de la *rebellion* que par le Potomac. Il faillit même se trouver bloqué à Washington. Le 19 avril, en effet, les autorités de Baltimore, favorables aux sudistes, coupèrent les ponts du chemin de fer et les fils du télégraphe. Les communications furent interrompues pendant huit jours entre Washington et le Nord. Butler dénoua cette situation dangereuse en débarquant le 25 avril des régiments du Massachusetts à Annapolis. Il s'empara de Baltimore sans coup férir, et, dès le 15 mai, la ville de Washington,

occupée par des troupes suffisantes, fut à l'abri d'un coup de main. Le gouvernement sécessionniste voulant se rapprocher de la capitale fédérale, se transporta de Montgomery à Richmond, que 120 kilomètres à peine séparaient de Washington ; la capitale de la Virginie devint la capitale de la confédération du Sud, et le congrès de la sécession y fut convoqué pour le 20 juillet. Les confédérés avaient déjà mis en campagne 20 000 hommes, échelonnés de Norfolk à Harper's Ferry. Jefferson Davis envoya des délégués en Europe pour demander la reconnaissance du nouveau gouvernement, fit éteindre tous les feux sur les côtes depuis Hampton Roads (James River) jusqu'au Rio Grande, et délivra des lettres de marque pour la course contre la marine fédérale. Puis il attendit l'ennemi.

Le gouvernement fédéral ne disposait que d'une partie des 15 000 hommes de l'armée régulière, disséminés sur les points extrêmes du territoire et dont un certain nombre avaient déjà quitté le service fédéral pour celui de la confédération. Lincoln appela sous les armes, le 15 avril, 75 000 miliciens et convoqua le congrès en session extraordinaire pour le 4 juillet. Le général Scott, âgé de soixante-quinze ans, fut nommé commandant en chef de l'armée fédérale, qu'il dut organiser avant de songer à la conduire à l'ennemi. L'administration militaire existait à peine, les arsenaux et les magasins du Nord étaient démunis, les états-majors faisaient défaut; un assez grand nombre des officiers sortis de l'École militaire de West Point étaient allés offrir leur service au gouvernement confédéré (200 environ sur 950), parmi eux, le colonel Robert Lee, chef d'état-major de Scott, Virginien comme son chef, et l'un des officiers les plus distingués de l'armée américaine. Les milices du Massachusetts et de la Pensylvanie, avec des volontaires organisés à la hâte dans les États du Nord, formèrent le noyau de l'armée fédérale. Le 3 mai, une nouvelle proclamation de Lincoln appela 82 000 volontaires. La forteresse de Monroe (baie de Chesapeake) fut ravitaillée, les ports du sud déclarés en état de blocus. Les troupes fédérales commencèrent à franchir le Potomac, occupant les hauteurs d'Arlington et Alexan-

dria, sur la rive droite du fleuve, et bientôt Contreville et Fairfax, à quelque distance au sud. Ces troupes étaient commandées par le général Mac Dowell. Scott gardait la capitale et son camp retranché.

Les unionnistes, dès le début, avaient attaché une grande importance à la possession de la partie de la Virginie située au delà des montagnes, à cause du chemin de fer Baltimore and Ohio, qui commandait les communications entre l'ouest et Washington. Le premier combat en rase campagne de la guerre civile fut livré à Philippi, où le colonel Kelley battit les confédérés, ce qui le rendit maître du chemin de fer (3 juin). Les confédérés furent encore battus à Romney le 11 juin; ils durent évacuer Harper's Ferry et reculer à Winchester, où J. C. Johnston vint se mettre à leur tête. Patterson, avec 14 000 fédéraux, traversa le Potomac et s'établit à Martinsburg; Mac Clellan et Rosecrans infligèrent encore quelques défaites aux sudistes; au milieu de juillet, les troupes du Sud avaient évacué le territoire de la Virginie occidentale. Cette suite de succès allait être bientôt effacée par le premier revers important des fédéraux.

Le 4 juillet, le congrès fédéral se réunit à Washington; on connaissait déjà les déclarations de neutralité de l'Angleterre (mai) et de la France (juin). Le congrès approuva les appels de milices et de volontaires faits par le président, et l'autorisa à constituer une armée de 500 000 hommes. Toutes les propositions financières du secrétaire du trésor Chase (impôts et emprunts) furent adoptées.

L'opinion publique, fatiguée de la longueur des préparatifs, réclamait une action vigoureuse. Depuis plus de deux mois, fédéraux et sudistes étaient en présence à Manassas, sur les bords du ruisseau Bull Run. Le 17 juillet, Mac Dowell reçut l'ordre d'attaquer l'ennemi. Le 21 eut lieu la rencontre décisive. Une partie de la population de Washington traversa le Potomac pour assister, comme à un spectacle, à la déroute présumée des confédérés. Mais l'arrivée opportune de Johnston qui, avec 6 000 hommes, se porta de Winchester au secours de Beauregard, assura la victoire aux sudistes. Cette première bataille

de Bull Run fut suivie d'une véritable débandade de l'armée fédérale jusqu'à Washington.

Jefferson Davis ne fit pas poursuivre ce grand succès. Peut-être ne le pouvait-il pas, les provisions et toute organisation administrative faisant encore défaut. Le président sudiste, qui avait assisté à la fin de la bataille, dut se contenter d'envoyer dans les États sécessionnistes un message pompeux de victoire qui excita un enthousiasme extrême dans toute la confédération.

Campagne du James River. — Un jeune général, Mac Clellan, remplaça Mac Dowell à la tête de l'armée vaincue, et fut nommé en novembre commandant en chef des armées de la république après la retraite du général Winfield Scott. Méthodique et lent, il consacra l'automne et l'hiver à organiser son armée, qui, en mars 1862, s'élevait à 150 000 hommes, répartis en corps d'armée, divisions et brigades. Pendant ces neuf mois, Beauregard s'était entouré à Manassas de solides retranchements. Le 5 mars 1862, il fut transféré du commandement de l'armée de Virginie à celui de la division du Mississipi. Son successeur, le général Johnston, le vainqueur de Bull Run, ayant appris que Mac Clellan allait transporter son armée au sud de Richmond, sur la rive droite du James River, évacua, le 9 mars, les lignes de Manassas et se replia vers le sud. Il ne disposait que de 50 000 hommes, alors que Mac Clellan lui en attribuait le triple. Les troupes fédérales furent embarquées à Alexandria pour Fort Monroe, poste situé à l'extrémité de la presqu'île du York et du James.

Le plan primitif comportait une attaque directe sur Richmond par une flottille remontant la rivière James, tandis que les troupes s'avanceraient sur les deux rives. Mais un incident qui fit grand bruit à cette époque obligea le général unionniste à modifier ce plan. Le *Merrimac*, ancienne frégate fédérale que les confédérés avaient recouverte de fer et armée de canons de gros calibre, coula deux frégates dans la rade de Hampton Roads et ne rentra à Norfolk que devant l'apparition du *Monitor*, petit bâtiment cuirassé à tourelle appartenant à la flotte fédérale. On n'osa plus, à Washington, aventurer la flottille dans le James

River. Mac Clellan dut tenter une opération par la rive septentrionale de ce fleuve. L'armée fédérale s'ébranla le 4 avril, franchit le 4 mai, après un mois de siège, les retranchements de Yorktown, et, le lendemain, délogea de Williamsburg, après un très vif combat, l'armée confédérée, qui dut se replier sur Richmond. Mac Clellan établit ses troupes (16 mai) sur les deux rives du Chickahominy (affluent de la rive gauche du James River). Il avait donné rendez-vous en ce point à trois corps fédéraux convergeant de trois directions différentes, Frémont des montagnes virginiennes, Banks de la vallée de Shenandoah et Mac Dowell de Fredericksburg. Mais le général confédéré Stonewall Jackson portait en ce moment même l'épouvante dans le Nord par une pointe d'une extrême hardiesse qui remit un moment en ses mains Harper's Ferry. Mac Dowell fut appelé à la défense du Potomac, les deux autres colonnes tenues immobiles. Jackson, au contraire, put se dérober, échapper aux forces qui le cernaient, et arriver à temps sur le champ de bataille où Mac Clellan et Johnston étaient aux prises. Johnston, après avoir fait évacuer Norfolk et tous les postes détachés en aval de Richmond, livra le 31 mai, une bataille furieuse à l'aile gauche de l'armée fédérale, à Fair Oaks. La lutte dura deux jours, fut très meurtrière, mais non décisive. Le 2 juin, les deux armées avaient repris leurs anciennes positions. Johnston, grièvement blessé à Fair Oaks, était remplacé par le général Robert Lee. Renforcé par Beauregard et par Jackson, Lee, le 26 juin, attaqua Mac Clellan sur le Chickahominy, au moment où le général fédéral préparait une marche de flanc pour se rapprocher du James River. L'effort des confédérés porta, dans cette première journée, appelée bataille de Mechanicsville, sur l'aile droite de l'armée fédérale, qui fut battue et rejetée sur Gaines' Mill, où une seconde bataille fut livrée le lendemain 27. Sous les efforts combinés de Lee et de ses lieutenants, Longstreet, Hill et Jackson, les troupes fédérales furent complètement battues.

Mac Clellan opéra cependant une habile retraite, repoussa les confédérés à Savage's Station et à White Oak Swamp (29 et 30 juin), et rallia ses troupes à Harrison's Landing, sur le

James River, où il retrouva l'appui des canonnières fédérales et un ravitaillement facile. Les confédérés tentèrent encore contre les lignes de Mac Clellan, le 1er juillet, à Malvern Hill, une attaque qui fut aussi sanglante qu'inutile. Lee ramena toutes ses forces dans les retranchements de Richmond.

A Washington, le gouvernement, effrayé, ne songeait qu'à concentrer toutes ses forces pour la défense de la capitale. Les trois corps de Frémont, de Banks et de Mac Dowell furent réunis en une seule armée sous le commandement du général Pope, qui, menacé par Jackson sur son aile droite, recula au nord du Rappahannock. Mac Clellan reçut l'ordre de ramener son armée sur le Potomac et évacua Harrison's Landing le 16 août. Sur le Rappahannock, Pope, pris entre Lee qui l'attaquait en tête, et Jackson qui, par un détour du côté des montagnes, menaçait le flanc droit et les lignes de communication de l'armée fédérale, lutta avec vigueur le 28 et le 29 août, mais fut écrasé le 30 à la seconde bataille de Bull Run. Les débris de l'armée fédérale durent chercher un refuge sous les fortifications de Washington, abandonnant à l'ennemi les approvisionnements et l'artillerie. Mac Clellan, qui venait d'arriver de la baie de Chesapeake, recueillit ces débris dans les rangs de son armée, et reçut le commandement en chef de toutes les forces fédérales. Il lui fallait tenir tête à l'invasion du Maryland tentée par les confédérés.

Invasion du Maryland. Antietam (17 septembre 1862). — Lee ne pouvait songer à aborder de front la capitale fédérale; il résolut de la tourner par les vallées du Blue Ridge. Le 12 septembre, Jackson attaqua Harper's Ferry, tandis que les corps de Hill et de Longstreet passaient le Potomac et s'avançaient jusqu'à Frederick, à 70 kilomètres de la capitale fédérale. Ils n'allèrent pas plus loin, Mac Clellan s'avançant contre eux en grandes forces, et reconnurent la nécessité de rentrer en Virginie. Ils ne purent le faire qu'après avoir repoussé l'assaut violent que leur livra le 17 septembre (bataille d'Antietam) toute l'armée de Mac Clellan. Malgré les résultats indécis de cette journée meurtrière, les confédérés se hâtèrent de repasser le 19 au sud du Potomac.

La guerre dans l'Ouest. Bataille de Shiloh (6 et 7 avril 1862). — Dès le début de la guerre, le gouvernement sécessionniste, maître de l'embouchure du Mississipi et de son cours inférieur par la Nouvelle-Orléans et la Louisiane, fit de grands efforts pour s'assurer le haut cours du fleuve et gagner à sa cause les trois grands États du Tennessee, du Kentucky et du Missouri. Les gouverneurs tenaient pour le Sud, mais les opinions étaient divisées dans les législatures. Les milices sudistes du Tennessee s'emparèrent de Memphis, celles du Kentucky de Columbus. Dans le Missouri un coup de main sur l'arsenal fédéral de Saint-Louis fut déjoué par le général Lyon. Les secours arrivèrent promptement des États voisins du Nord fidèles à l'Union. Des milices de l'Illinois occupèrent Cairo; le général Grant entra dans le Kentucky à la tête des milices de l'Indiana et de l'Ohio.

Sur la rive droite du Mississipi, une petite armée de sudistes, formée de volontaires du Missouri, de l'Arkansas et du Tennessee, battit les fédéraux; le général Lyon fut tué. Ce succès n'eut pas de résultats. Les confédérés furent aisément contenus et peu à peu rejetés dans l'Arkansas, où ils furent battus quelque temps après à Pea Ridge par Curtis. Frémont, nommé commandant en chef des troupes fédérales du haut Mississipi, s'était établi à Saint-Louis; mais, ayant lancé intempestivement, au jugement des autorités de Washington, une proclamation pour l'affranchissement des esclaves, il fut remplacé par le général Halleck.

Sur la rive gauche, le Kentucky servait de champ de bataille aux troupes des deux partis. Grant, établi à Cairo et à Paducah sur le bas Ohio, résolut d'attaquer les forts Henry et Donelson, qui commandaient les deux rivières de Cumberland et de Tennessee, à peu de distance de leur confluent avec l'Ohio. Du 6 au 15 février 1862, il s'en empara avec l'aide d'une flottille de canonnières commandée par Foote. Les confédérés laissaient 13 000 prisonniers aux mains des fédéraux, et le Kentucky était conservé à la cause fédérale. Grant, poursuivant sa victoire, marcha immédiatement vers le Sud, entra dans le Tennessee et occupa le 22 février, sans combat, la capitale de l'État, Nash-

ville. Pendant ce temps, le général confédéré Polk, ancien évêque, était obligé d'abandonner Columbus à l'approche des canonnières de Foote, et de se retirer jusqu'à Memphis, en brûlant partout les provisions de coton. Beauregard, appelé au commandement de l'armée confédérée du Mississipi, concentra 60 000 hommes à Corinth, au sud du Tennessee, centre de chemins de fer, et y établit un camp retranché.

Foote et ses canonnières, descendant le Mississipi, délogèrent encore les confédérés de New Madrid (rive droite, en Missouri) et de l'île n° 10 (7 avril). Ce dernier succès le rendit maître de tout le cours supérieur du Mississipi jusqu'à Memphis.

Dans le Tennessee, Grant et Buell s'étaient mis en mouvement pour opérer leur jonction sur la rivière Tennessee, derrière laquelle se tenait Beauregard. Le général Halleck, commandant en chef, avait lui-même quitté Saint-Louis pour rejoindre ses deux généraux. Grant, arrivé le premier, passa le Tennesse à Pittsburg-Landing, et attendit le corps de Buell. Mais il fut attaqué dans cette position le 6 avril par les confédérés (Johnston et Beauregard) et presque jeté dans la rivière à la fin de la première journée (bataille de Shiloh). Les troupes fraîches de Buell étant arrivées dans la nuit, la bataille recommença le 7 et se termina par la victoire des fédéraux. Beauregard ramena ses troupes épuisées dans le camp retranché de Corinth, où il fut bientôt bloqué par Halleck, qui, ayant rejoint Grant et Buell, prit le commandement supérieur. Craignant de se voir coupé de toutes communications, Beauregard évacua la place le 30 mai 1862. Une partie de ses troupes fut dirigée sur Vicksburg (rive gauche du Mississipi, en aval de Memphis). Il emmena le reste à Richmond, où les confédérés étaient vivement serrés par Mac Clellan. Son départ entraîna la chute de Memphis (6 juin) et la destruction de presque toute la flottille sudiste. Les canonnières fédérales, descendant le fleuve, ne furent plus arrêtées que par la place de Vicksburg.

Le blocus des côtes. — Le gouvernement fédéral ayant au début des hostilités déclaré le blocus des côtes de la région insurgée, il lui fallut quelque temps pour rendre ce blocus effectif, sur une étendue de plus de 3 000 milles. Un grand

nombre de bâtiments de commerce furent armés et diverses expéditions maritimes furent organisées pour l'occupation des points les plus importants aux abords des ports du Sud. Le 31 août 1861, Butler, avec une division de frégates, de canonnières et de transports, s'empara du fort Hatteras (Caroline du Nord). Le général Sherman et le commodore Dupont, avec une autre division, s'emparèrent de Port-Royal (Caroline du Sud). Une flottille ennemie fut brûlée et Beaufort occupé. Un excès de zèle d'un commandant fédéral faillit provoquer un conflit entre les États-Unis et l'Angleterre. Jefferson Davis avait envoyé en Europe, en qualités de chargés d'affaires de la Confédération du Sud, l'un à Paris, l'autre à Londres, Slidell, ancien sénateur, pour la Louisiane, et Mason, ancien plénipotentiaire des États-Unis en France. Ces agents s'étant embarqués le 7 novembre 1861 à la Havane sur un paquebot anglais, le *Trent*, une frégate fédérale, le *San Jacinto*, capitaine Wilkes, arrêta le *Trent* en pleine mer, et l'officier fédéral enleva de force les représentants de la sécession. L'acte audacieux du capitaine Wilkes suscita dans le Nord un grand enthousiasme; son auteur fut félicité par le Congrès et promu commodore. En Angleterre, un cri unanime d'indignation s'éleva contre l'insulte faite au pavillon national; le gouvernement réclama la reddition des prisonniers et une réparation, et commença de formidables préparatifs de guerre. Les autorités de Washington ne pouvaient courir le risque de voir la lutte contre les rebelles du Sud se doubler d'une guerre avec l'Angleterre. Mason et Slidell furent mis en liberté le 1er janvier 1862.

Le blocus des côtes des États confédérés devint peu à peu plus rigoureux. D'autre part, quelques-uns des bâtiments du Sud qui entreprirent la course, le *Nashville*, le *Sumter*, l'*Alabama*, et le *Florida*, commencèrent à infliger de grandes pertes au commerce du Nord. Pour entraver l'industrie des bâtiments violateurs du blocus (*Blockade-runners*), les fédéraux cherchèrent à fermer l'accès des ports du Sud en coulant dans les passes de vieux bâtiments chargés de pierres; ce procédé, employé notamment devant Charleston et Savannah, ne donna pas les résultats espérés, les coques étant emportées par le courant.

On revint au système des expéditions mi-partie terrestres et maritimes.

Le Mississipi. Le Sud cerné. — La plus importante fut celle qui eut pour objectif la Nouvelle-Orléans. De formidables ouvrages, des brûlots, des canonnières cuirassées, commandaient le cours du Mississipi en aval de la Nouvelle-Orléans. Au mois d'avril 1862 parut à l'entrée du fleuve une force navale importante sous les ordres des commodores Porter et Farragut, escortant une flotte de transports avec Butler et un corps de débarquement. Le 18, les bâtiments fédéraux ouvrirent le feu contre les deux forts. Le 25, Farragut, avec cinq corvettes et neuf canonnières, s'élança à toute vapeur contre les obstacles, parvint en amont des forts, détruisit la flottille confédérée et menaça la Nouvelle-Orléans du feu de ses canons. Nulle résistance ne fut tentée. Le général confédéré, Lowell, se retira sur Jackson, après avoir brûlé les magasins d'approvisionnements. Butler occupa la ville le 27 avril. Ces faits se passaient quelques jours après la bataille de Pittsburg-Landing. La flottille fédérale remonta le Mississipi, prit Bâton-Rouge, capitale politique de la Louisiane, et fut arrêtée par Port-Hudson du côté du sud, comme les canonnières fédérales l'étaient à peu près dans le même temps du côté du nord par Vicksburg.

La situation à la fin de 1862. — Les deux places de Vicksburg et de Port-Hudson étant très fortes, il ne pouvait être question de les enlever par un coup de main. Elles exigeaient un siège en règle qu'on ne put entreprendre que plus tard. Les confédérés restèrent maîtres de la partie du Mississipi comprise entre les deux forteresses, ce qui assura leurs communications avec l'ouest.

L'évacuation de Corinth (30 mai) et la retraite de Beauregard vers Richmond semblaient ouvrir aux fédéraux les deux États de Mississipi et d'Alabama. Cependant la place n'était pas vide. Braxton Bragg, successeur de Beauregard, organisait une nouvelle armée dans le Tennessee oriental; Price, Van Dorn et Lowell rassemblaient des corps épars de confédérés dans le nord de l'État de Mississipi. Depuis juillet 1862, Halleck n'était plus à l'armée de l'Ouest. Le gouvernement de Washington

l'avait appelé dans la capitale pour lui confier le commandement en chef de toutes les forces de terre (11 juillet). Le général Grant lui succéda sur le Mississipi; ses lieutenants étaient les généraux Schofield, Sherman, Rosecrans et Buell.

Au moment où Grant, ayant bien en main ses troupes reposées et tous les corps reconstitués, se disposait à prendre la route de Vicksburg, Braxton Bragg, sortant de son immobilité, envahit subitement le Kentucky et s'avança vers le nord jusqu'à Francfort. Buell réussit à lui couper la retraite; mais Bragg, presque cerné à Perryville (8 octobre 1862), se fraya un chemin après un combat qui dura tout le jour et rentra dans les montagnes de l'est du Tennessee.

Malgré l'énergie de la résistance, la situation était déjà devenue très grave pour la confédération sudiste à la fin de 1862. Dans le voisinage de la capitale fédérale seulement, l'équilibre des forces respectives ne semblait pas s'être sensiblement modifié, non plus que celui des positions stratégiques. Les confédérés occupaient la Virginie depuis l'embouchure du Rappahannock à l'aile droite jusqu'aux défilés des Alleghanys à l'aile gauche, couvrant Richmond, capitale de la sécession. Devant eux se déployait l'armée fédérale, ayant à dos le Potomac et la capitale de l'Union. Partout ailleurs les forces fédérales avaient fait d'énormes progrès : toutes les côtes bloquées, un grand nombre de points occupés et la Nouvelle-Orléans reconquise; dans le grand espace entre les Alleghanys et le Mississipi, l'insurrection réduite à une guerre de partisans, le Kentucky gardé à l'Union, le Tennessee disputé à la rébellion, tout le Mississipi au pouvoir des canonnières fédérales, sauf entre Vicksburg et Port-Hudson.

Fredericksburg. — En novembre 1862, les troupes de l'Union se trouvant concentrées devant Fredericksburg, prêtes à agir, le commandement fut tout à coup enlevé à Mac Clellan (que le parti démocrate dans le Nord désignait déjà pour son futur candidat à l'élection présidentielle de 1864). Burnside, son successeur, très peu capable, commit la folie d'aborder de front la position de Fredericksburg (rive droite du Rappahannock), couverte d'une formidable artillerie, et de vouloir l'en-

lever à la baïonnette. Il s'obstina dans cette tentative pendant toute la journée du 13 décembre et subit des pertes énormes. Désespéré de son insuccès, il envoya aussitôt sa démission. Hooker, son successeur, se contenta pendant quatre mois d'observer l'ennemi.

Murfreesboro. — Braxton Bragg, après Perryvillle, s'était retiré à Chattanooga par Knoxville; il y préparait une nouvelle incursion vers le nord. A la fin de décembre 1862, il se dirigea sur Nashville où commandait Rosecrans (successeur de Buell). La rencontre eut lieu à Murfreesboro, le 27 décembre, Braxton Bragg tâta son adversaire dans les journées des 28, 29 et 30 décembre, puis lui livra une bataille acharnée les 31 décembre 1862 et 1er janvier 1863. Il ne put l'entamer et se décida à se retirer. La victoire de Murfreesboro assurait aux fédéraux la possession du Tennessee. Rosecrans poursuivit les confédérés en retraite sur Chattanooga. La guerre dans l'ouest se trouvait portée sur les frontières de la Georgie.

Vicksburg et Port-Hudson. — Pendant le cours de l'hiver de 1862 à 1863, le général Banks et Farragut commencèrent le siège de Port-Hudson, et Grant décida une attaque contre Vicksburg. Il en chargea Sherman, qui avec 40000 hommes tenta le 29 décembre une attaque de vive force et y perdit 2000 hommes. Grant résolut alors de prendre lui-même la direction des opérations contre Vicksburg, devenu un vaste camp retranché, inabordable de presque tous les côtés. Des travaux énormes furent entrepris, sans aucun résultat, pour le creusement de canaux d'accès. Finalement deux canonnières forcèrent le passage en bravant le feu de nombreuses batteries et parvinrent en aval de Vicksburg, mais pour tomber en peu de jours aux mains des confédérés. Farragut, ayant fait la même tentative du côté de Port-Hudson sur le *Hartford* avec quelques canonnières, fut plus heureux et devint maître du Mississipi entre les deux places. Porter ne tarda pas à le rejoindre, ayant forcé le passage sur le *Benton*, suivi de toute son escadre (7 avril). Du côté de la terre, le colonel Grierson, à la tête d'un parti de cavalerie, traversa tout l'État du Mississipi du nord au sud, et détruisit tous les chemins de fer et approvisionne-

ments qu'il trouva sur sa route. Il fut frappé de la solitude, de l'absence de toute vie apparente dans les régions traversées. « La confédération du Sud, dit-il, est une coquille vide. »

Grant crut le moment venu de porter le coup décisif. De Memphis il fit suivre à son armée, forte de 60 000 hommes, la rive droite du Mississipi, jusqu'en face de Grand Gulf, en aval de Vicksburg, cette forteresse n'étant pas abordable par la rive gauche à cause du Yazoo et de ses innombrables bayous et marais. La flottille bombarda Grand Gulf le 29 avril. Les défenseurs de ce poste l'abandonnèrent, et toute l'armée put passer sur la rive gauche. Grant la dirigea alors, abandonnant toute communication avec le fleuve, vers l'armée de Johnston établie entre Vicksburg et Jackson, capitale de l'État du Mississipi. Après un vif combat à Raymond, la ville de Jackson tomba entre les mains de Mac Clernand et de Sherman (14 mai), et Johnston se trouva rejeté au delà de cette ville vers l'est. Vicksburg n'avait plus pour défense que sa garnison commandée par Pemberton. Celui-ci fut battu à son tour à Champion Hill et enfermé dans Vicksburg le 21 mai. Un assaut général, livré le 22, échoua sur tous les points. Il coûtait à l'Union des pertes qu'un génie militaire plus empreint d'humanité que ne l'était celui de Grant, eût aisément épargnées. Ce carnage devait être le premier d'une série de semblables hécatombes qui n'étaient point nécessaires et dont reste chargée la mémoire de Grant.

Le siège régulier commença. Banks devant Port-Hudson avait comme Grant procédé à l'investissement, puis livré un assaut infructueux. Là aussi un siège en règle était nécessaire. Les tentatives de diversion extérieure, faites sur la rive droite par Mac Culloch, Marmaduke et Price, et sur la rive gauche par Johnston, restèrent sans résultats. A la fin de juin, ces deux places étaient à bout de vivres et déjà à peu près détruites par le bombardement. Pemberton se décida à traiter sans attendre l'assaut final; il capitula, et l'armée fédérale entra le 4 juillet dans le « Sébastopol de la rébellion ». Les prisonniers confédérés étaient au nombre de 18 000. Port-Hudson, à la nouvelle de la chute de Vicksburg, se rendit le 8 juillet avec 8 000 hommes.

Chancellorsville. — Après le désastre de Fredericksburg (23 décembre 1862), les armées de Virginie étaient restées quatre mois en présence, séparées par le Rappahannock. La neige rendait les chemins impraticables. Des deux côtés, on s'observait, en se fortifiant, sans oser prendre l'initiative de l'attaque. Hooker, successeur de Burnside dans le commandement en chef de l'armée fédérale, réorganisa ses troupes et combla les vides à l'aide des renforts qui lui parvenaient. Le 27 avril 1863, il sortit de l'immobilité. Quittant ses cantonnements de Falmouth, rive gauche du Rappahannock, il remonta ce fleuve, puis le franchit brusquement pour tourner les hauteurs de Fredericksburg. Lee opéra un mouvement de conversion sur sa gauche vers Chancellorsville, où il rencontra les fédéraux. La bataille s'engagea le 1er mai, dans une région broussailleuse et boisée, appelée le désert, *Wilderness*. Dès le début de la première journée l'aile droite de Hooker fut culbutée et presque anéantie par Stonewall Jackson, le général légendaire, moitié soldat, moitié moine, dont la vaillance semblait plus qu'humaine; il eut le bras emporté dans ce combat et succomba quelques jours après. Sa mort fut pour le Sud une perte irréparable.

Pendant trois jours, les fédéraux luttèrent pour résister à la pression toujours plus vive des sudistes. Mais le commandement fit défaut, Hooker, malade, ou frappé de stupeur devant la responsabilité qu'il avait assumée, ne donnait pas d'ordres ou en donnait qui ne purent être que funestes pour son armée. Il fallut céder et repasser le Rappahannock. L'armée avait tellement souffert qu'elle n'était plus en état de contenir l'ennemi. Robert Lee crut l'occasion propice pour porter à la puissance fédérale le coup décisif qui assurerait la vie à la confédération sudiste. S'il pouvait être victorieux au nord du Potomac, l'acharnement de Grant devant Vicksburg n'avait plus de portée. C'est devant Washington, sinon à la Maison Blanche, que la paix serait signée.

Lee en Pensylvanie. Gettysburg (3 juillet 1863). — Le 3 juin, Lee mit son armée en mouvement. Elle comptait 80 000 hommes répartis en trois corps d'armée, Longstreet,

Ewell le général à la jambe de bois, et Hill; une division indépendante de cavalerie était sous les ordres de Stuart. L'artillerie de corps, très forte, comptait 240 canons.

Les fédéraux avaient l'avantage du nombre : 80 000 hommes avec Hooker au nord du Rappahannock, 15 000 avec Keyes à Suffolk, et 15 000 avec Shenck à Winchester et à Harper's Ferry. Heintzelmann protégeait Washington avec 36 000 hommes. Les quatre généraux étaient sous les ordres de Halleck, qui avait conservé le commandement en chef. La première colonne des confédérés, sous Ewell, passa par la vallée de Shenandoah, surprit à Winchester le corps de Milroy et le dispersa, franchit le Potomac en amont de Harper's Ferry, et entra dans la vallée de Cumberland (Maryland), suivie des corps de Longstreet et de Hill. Stuart, avec sa cavalerie, couvrait cette marche à droite en disputant les défilés du Blue-Ridge à Pleasonton. Hooker ramenait parallèlement son armée vers le nord par Centreville et Fairfax. Lorsqu'il fut assuré que Lee avait passé le Potomac, il le franchit à son tour, plus à l'est, et se plaça ainsi dans le Maryland entre Washington et les sudistes. Stuart fit alors un grand détour. Passant derrière l'armée fédérale, il franchit le Potomac tout près de Washington, se plaça entre cette ville et l'armée de Hooker, remonta au nord parallèlement à cette armée et à celle de Lee, et arriva avec ses escadrons épuisés de fatigue sur la rive droite du Susquehannah où il comptait trouver l'avant-garde confédérée. Celle-ci, arrivée jusqu'à Harrisburg, avait été subitement rappelée par Lee. Stuart eut beaucoup de peine à la rejoindre au nord de Gettysburg. Ce *raid* fit peu de mal aux fédéraux, tandis que l'absence de la cavalerie fut très nuisible aux confédérés.

Hooker aurait voulu grossir son armée par l'adjonction de la garnison de Harper's Ferry. Il ne put l'obtenir de Halleck. Comprenant que, depuis Chancellorsville, il avait perdu la confiance du président, il donna sa démission (fin juin). Le commandement en chef fut donné à Meade, officier du génie, modeste, appliqué, très estimé de ses camarades. Meade ne changea rien aux dispositions de marche, et l'armée continua son mouvement sur Gettysburg, petite localité située au pied

d'un promontoire terminant une série de hauteurs orientées du sud au nord, et flanqué de deux vallées dont le confluent avait lieu au nord de Gettysburg. Tandis que Meade faisait occuper le promontoire par son avant-garde et échelonnait les divers corps de son armée sur les collines situées en arrière, l'armée confédérée s'avançait par la vallée de l'ouest et débordait les fédéraux au nord.

Le 1er juillet, l'avant-garde confédérée s'empara du village et s'y établit, menaçant les fédéraux sur leur droite. Le danger pour Meade était la nécessité de combattre avant que le mouvement de concentration de ses troupes sur les positions de défense fût achevé. Il se continuait encore en effet le 2 juillet, lorsque Lee fit attaquer les hauteurs sur plusieurs points à la fois et par le gros de ses forces. Grâce à une puissante artillerie, Meade restant sur la défensive repoussa tous les efforts des confédérés. Le 3 juillet, Lee engagea toutes ses réserves et les lança à l'assaut des positions ennemies. Une des divisions, celle de Pickett, réussit à couronner la crête, arriva jusqu'aux batteries, mais périt là presque entière. L'armée fédérale ne fut entamée sur aucun point.

Les pertes avaient été considérables des deux côtés. Meade ne voulut pas, en chargeant immédiatement l'ennemi, compromettre le grand succès qui sauvait l'Union. Lee, de son côté, ne pouvait renouveler l'effort où il venait d'échouer. N'ayant pas réussi à disloquer l'armée fédérale, il devait renoncer à l'invasion du Nord et rentrer en Virginie. Encore la tâche n'était-elle pas aisée. Cependant, manœuvrant avec une remarquable habileté, il sut tenir en main ses troupes épuisées par trois journées de sanglants combats, et ne fut pas inquiété sérieusement. Il se replia en marches lentes sur le Potomac, qu'il franchit en amont dans le même temps que Meade le passait en aval. C'en était fait des espérances fondées sur l'invasion de la Pensylvanie. Il ne restait à Lee que la perspective de défendre de nouveau Richmond contre les atteintes de l'armée fédérale. La confédération, battue à Gettysburg et le même jour frappée d'un coup terrible dans l'ouest par la chute de Vicksburg, ne pouvait plus espérer vaincre les forces du Nord. Le grand pro-

blème posé par la sécession de 1861 était résolu : l'Union triomphait de l'application de la doctrine de la souveraineté des États; le sort de l'esclavage était prononcé.

Chattanooga. — La défaite de Gettysburg et la perte de Vicksburg amenèrent un mouvement général de concentration des troupes confédérées pour résister à l'offensive que les fédéraux allaient prendre en Virginie et dans l'ouest. Braxton Bragg, après Murfreesboro, s'était retiré dans le Tennessee oriental sur Chattanooga. Il y fut rejoint par Johnston avec les débris de l'armée de Vicksburg et par Longstreet détaché de l'armée de Lee. Averti que Rosecrans, qui le tenait en observation, allait recevoir d'importants renforts, il recula encore, s'abritant derrière la petite rivière Chickamauga. Rosecrans occupa immédiatement la ville et se jeta un peu étourdiment sur l'ennemi. La bataille dura deux jours (19 et 20 septembre) et se termina par une déroute complète des fédéraux, rejetés en grand désordre sur Chattanooga. Braxton Bragg ne chercha pas à reprendre aux fédéraux cette importante position stratégique qui commandait toutes les routes entre les États de l'Est et ceux du golfe, et entre le Tennessee et la Georgie, et se contenta d'un investissement insuffisant. Rosecrans fut remplacé dans son commandement par le général Grant, que vinrent renforcer les corps de Hooker et de Sherman, détachés, l'un de l'armée du Potomac, l'autre de celle du Mississipi. Braxton Bragg, affaibli, au contraire, par le départ de Longstreet, prit position sur les collines de Lookout et de Missionary, au sud de Chattanooga. Grant alla l'y chercher le 23 novembre et l'en délogea après une série de combats acharnés. Les confédérés, chassés des hauteurs, ne se rallièrent qu'à Ringold, où la poursuite cessa. La défaite des confédérés à Chattanooga anéantissait tous les résultats de leur brillant succès de Chickamauga. Braxton Bragg fut remplacé par Joe Johnston, qui ramena ses troupes en arrière jusqu'à Dalton (Georgie) pour les y réorganiser.

Plusieurs mois se passèrent sans nouvelle rencontre générale. Sherman échoua dans une attaque combinée avec l'amiral Farragut contre Mobile. En février 1864, Grant fut appelé au commandement en chef de l'armée du Potomac à la place de

Meade, et Sherman remplaça, à la tête de l'armée du Tennessee, Thomas, successeur provisoire de Grant.

Le port de Charleston avait été attaqué le 7 avril 1863 par le contre-amiral Dupont, commandant l'escadre de blocus de l'Atlantique méridional. En deux heures, tous les bâtiments de sa flottille cuirassée, qui s'étaient aventurés dans la rade, furent désemparés par le feu des forts (Moultrie, Sumter, Wagner et Gregg). Les avaries étaient si graves que la lutte ne put être reprise; les monitors étaient vaincus. Dupont fut remplacé dans son commandement par le contre-amiral Foote. Bientôt après, Foote, malade, dut céder la place au contre-amiral Dahlgreen. Le même mois Gillmore, avec 12 000 hommes, débarqua dans l'île Folly (au sud de Charleston), passa de là dans l'île Morris le 10 juillet, et réduisit par un siège en règle (du 18 juillet au 6 septembre) les forts Wagner et Gregg. Un assaut tenté de nuit sur le fort Sumter le 8 septembre échoua. Un peu plus tard, un bombardement d'une extrême violence, continué pendant sept jours, mit le fort en ruine sans réduire ses défenseurs. Une nouvelle tentative d'assaut eut lieu le 23 novembre sans succès. Les fédéraux renoncèrent enfin à l'entreprise; Gillmore fut rappelé au commencement de 1864 à Richmond, Dahlgreen resta pour surveiller Charleston.

La campagne de 1864. — Avec l'année 1864 s'ouvre la dernière phase de la guerre civile. Les armées de la Confédération ne peuvent plus se recruter comme aux premiers temps de la lutte. La population est épuisée. Les pertes ont été énormes par le feu de l'ennemi, plus encore par les maladies et par la désertion. Les sudistes ont été battus à Gettysburg, rejetés en Virginie. Ils se sont vu enlever Vicksburg, Port-Hudson et tout le cours du Mississipi. L'armée de Pemberton a été prise, celle de Johnston dispersée, celle de Braxton Bragg poussée en Georgie. Dans cet immense espace qui s'étend des monts Alleghanys au Mississipi, il n'y a plus une division régulière confédérée. Seuls, des partisans, comme Forrest, y peuvent exécuter des *raids*, vraies expéditions de maraude et de pillage, désastreuses pour la population civile, sans utilité stratégique.

A l'ouest du Mississipi, le drapeau esclavagiste était encore tenu par Magruder dans le Texas, par Price dans l'Arkansas, par Dick Taylor dans la Louisiane, par Kirby Smith, commandant en chef du département transmississipien. Contre ces généraux, Banks, dont le quartier général est à la Nouvelle-Orléans, va guerroyer pendant toute l'année 1864. Il tentera avec l'appui de la flottille de Porter, sur la Rivière Rouge, une grande expédition, d'où il reviendra vaincu.

Dans ces campagnes lointaines il se dépensera d'un côté comme de l'autre une somme considérable d'énergie, de vaillance, d'héroïsme; le sang coulera dans nombre de combats souvent très meurtriers, mais sans résultat sérieux, sans influence sur les destinées dernières de la lutte, qui vont se décider exclusivement en Virginie et en Georgie; en Virginie entre Grant et Lee; en Georgie entre Sherman et les derniers généraux que lui pourra opposer le président Jefferson Davis.

Grant et Lee. — Le major général Grant, appelé en février 1864 de Chattanooga à Washington pour prendre à la place de Meade le commandement de l'armée de Virginie, reçut bientôt après de Lincoln le grade de lieutenant général avec le commandement en chef de toutes les armées de terre de l'Union. Tous les pouvoirs militaires de conception et d'exécution étaient donc concentrés en ses mains. Il s'arrêta au plan suivant : l'armée de Virginie dont il prenait lui-même la direction aurait pour objectif la destruction de l'armée de Lee; son lieutenant Sherman, appelé à prendre à sa place le commandement de l'armée du Tennessee, poursuivrait en Georgie les forces confédérées de Braxton Bragg jusqu'à leur destruction complète. Puis, tournant par le sud la muraille des Appalaches, il occuperait les derniers États rebelles encore en armes, Caroline du Sud et Caroline du Nord, en prenant à revers l'armée de Lee attaquée de front par l'armée principale.

La grande armée fédérale était massée sur la rive gauche du Rapidan (affluent de droite du Rappahannock en Virginie), en face des troupes de Lee qui occupaient la rive droite. Grant fit savoir par un ordre du jour (3 mai 1864) qu'on allait reprendre l'offensive. Les forces prêtes à franchir la rivière étaient placées

sous le commandement en chef du général Meade et présentaient un effectif évalué à 140 000 hommes.

Grant envoya Butler s'établir avec un corps d'armée sur la rivière James pour menacer de là Petersburg, forte position située au sud de Richmond. Mais Butler, à peine débarqué sur la rive sud du James, au confluent de l'Appomattox, fut enfermé dans la presqu'île de Bermuda Hundred par Beauregard, appelé de Charleston pour protéger du côté du sud les approches de la capitale confédérée.

Les 3 et 4 mai, l'armée de Meade passa le Rapidan. Le 5, elle marcha sur Chancellorsville, couverte sur sa gauche par la cavalerie de Sheridan. Elle rencontra bientôt, dans cette région du Wilderness où l'armée de Hooker avait été arrêtée l'année précédente, les forces de Lee, divisées en trois corps toujours commandés par Ewell, Hill et Longstreet, les héros de Gettysburg. Pendant les deux journées du 5 et du 6 mai, les deux armées se heurtèrent et se firent un mal énorme sans s'entamer (bataille du Désert ou de Wilderness).

Par un mouvement sur son flanc gauche, Grant s'efforça alors de tourner l'aile droite de Lee, espérant arriver avant lui à Spottsylvania et le couper de la route de Richmond. Lee prévint ce dessein et Grant le trouva fortement retranché. Deux journées de lutte, 10 et 12 mai, laissèrent encore intactes les lignes de l'ennemi. Les pertes fédérales furent très fortes à l'angle occidental des positions confédérées (bataille de Spottsylvania). Grant commença un nouveau mouvement de flanc (23 mai), franchit la North-Anna River en deux points, mais trouva de l'autre côté Lee établi dans des positions telles qu'il n'osa l'attaquer. Passant le Pamunkey (près de son embouchure) le 29 mai, il comptait, par une marche rapide, atteindre le Chickahominy avant Lee et peut-être pousser jusqu'à Richmond. Mais Lee couvrait toute la ligne du Chickahominy, de Cold Harbor à droite, à Hanover à gauche. Le 3 juin, sans avoir cherché le point faible de ces positions ou tenté d'en reconnaître les divers aspects, Grant ordonna un assaut général sur la droite de l'ennemi. L'armée fédérale perdit là 10 000 hommes en moins d'une heure et fut rejetée dans ses lignes. C'est la célèbre tuerie de Cold

Harbor. Grant descendit (12 juin) par une marche de nuit la rive gauche du Chickahominy, franchit la rivière à quelques milles du dernier champ de bataille et marcha sans être inquiété vers le James River qu'il fit traverser à toutes ses troupes (14 juin) sur un des ponts préparés par Butler. Ce grand mouvement par la route de terre, qui venait de porter l'armée fédérale de la rive nord du Rapidan à la rive sud du James, du 3 mai au 14 juin, avait exigé un effrayant sacrifice d'hommes, et l'armée de Lee était à peine entamée.

L'armée fédérale n'avait pas encore achevé le passage du James, lorsque Grant résolut de tenter un coup de main sur Petersburg, clef des communications de Richmond avec le sud. L'opération fut mal combinée, les ordres donnés sans précision, les corps d'armée lancés au hasard contre la place confédérée à mesure qu'ils parvenaient sur la rive droite du fleuve. Pendant quatre journées, du 15 au 18 juin, les lieutenants de Grant s'acharnèrent vainement contre les lignes de Petersburg et laissèrent des milliers d'hommes sur la place.

Il fallut entreprendre contre Petersburg les travaux d'un siège régulier. La flottille bloqua le James, se protégeant par des estacades contre des bâtiments cuirassés construits à Richmond. Le chemin de fer de Weldon (Richmond-Wilmington) tomba bientôt entre les mains des fédéraux et les confédérés échouèrent dans trois attaques (19, 21 et 28 août) pour le reprendre. Ils se tinrent désormais sur la défensive, fortifiant sans cesse leurs positions. Pendant que se resserraient les mailles du réseau dont Grant voulait envelopper Richmond et Pétersburg, Lee essaya de renouveler la manœuvre qui avait réussi en 1862, et d'obliger Grant par une démonstration en force contre Washington, à lâcher prise du côté de Pétersburg. Ewell, chargé de cette tâche, s'en acquitta brillamment. Il occupa Harper's Ferry, passa le Potomac, envahit le Maryland et la Pensylvanie et jeta la terreur dans Washington. Mais les autorités fédérales, cette fois, ne rappelèrent pas l'armée de Virginie pour la défense de la capitale, bien que les communications eussent été interrompues pendant quarante-huit heures entre celle-ci et les villes de l'ouest. Ewell se trouva bientôt dans une position très aven-

turée. Son coup de main ayant été surtout une grande razzia d'approvisionnements, il songea à mettre son butin en sûreté, et repassa le Potomac, poursuivi assez vivement jusqu'à Winchester. Il fit alors volte-face, balaya tout ce qu'il avait devant lui, rentra dans le Maryland, s'y promena durant quelques jours, puis s'établit à Harper's Ferry, que seule l'arrivée de Sheridan, détaché de la grande armée fédérale, le força peu après d'abandonner.

Cette diversion n'eut d'autres résultats que le gain pour les sudistes d'une grande quantité de provisions. Grant n'avait point quitté ses positions. Les batteries fédérales ne cessaient de bombarder les fortifications de la ligne Petersburg-Richmond. La ligne de circonvallation s'étendit peu à peu. A la fin d'août, il ne restait à l'armée de Lee qu'une seule voie ferrée, celle de Danville-Lynchburg. Ses communications par toutes les autres voies étaient coupées. Il allait cependant résister plus de six mois encore.

Sherman en Georgie. — Les premières opérations de Grant avaient fait espérer que Richmond allait bientôt succomber. Pendant quelque temps, dans cette attente, les opérations avaient été suspendues sur d'autres points. Elles furent reprises partout dès qu'il fut démontré que la résistance des confédérés pouvait se prolonger. Du 5 au 23 août, l'amiral Farragut s'empara des forts défendant l'entrée de la baie de Mobile, après un brillant combat naval où le *Tennessee*, bélier cuirassé appartenant aux confédérés, tint tête pendant deux heures à toute l'escadre fédérale. Le 2 septembre, l'armée de Sherman entrait dans Atlanta. De ces deux succès, l'un enlevait à la confédération le seul débouché important qui lui restât sur le golfe du Mexique et anéantissait ses dernières forces navales. L'autre livrait au principal lieutenant de Grant toute la Georgie et réalisait la première partie du plan consistant à tourner la rébellion par les États du sud-est.

Johnston, après la défaite de Braxton Bragg à Chattanooga, avait rallié à Dalton les troupes confédérées. L'effectif, quelques mois plus tard, ne s'en élevait encore qu'à 30 000 hommes. Sherman au contraire reçut des troupes fraîches et répartit ses

forces entre les généraux Thomas, Mac Pherson et Schofield

Il entra en campagne le 6 mai 1864, le jour où s'achevait, au sud du Rapidan, la bataille du Wilderness. Il ne lui fallut pas moins de quatre mois de combats incessants pour venir à bout de la résistance des sudistes jusqu'à Atlanta. Johnston dut céder Dalton et Resaca (15 mai), abandonner le passage de l'Etowah (23 mai), Dallas (5 juin), Kenesaw (27 juin). Forcé de reculer toujours, il ne s'arrêta plus qu'à Atlanta, point de jonction de nombreuses lignes de chemin de fer, et grand dépôt du matériel de guerre de la rébellion. Destitué de son commandement le 10 juillet, il fut remplacé par Hood qui livra aux alentours de la ville plusieurs combats indécis, et put tenir six semaines. Mais lorsqu'il eut été battu le 31 août à Jonesboro, et que le chemin de fer de Macon fut tombé aux mains de l'ennemi, il se décida à évacuer la ville le 1er septembre, après avoir fait sauter les magasins et brûler les approvisionnements. Hood, en retraite sur Macon, conçut la résolution hardie d'abandonner la Georgie et d'envahir le Tennessee en décrivant une grande courbe autour d'Atlanta par l'Alabama. Sherman détacha Thomas pour la défense du Tennessee, puis, autorisé par Grant, entreprit de traverser la Georgie pour gagner le littoral maritime.

Il ne partit, toutefois, qu'après deux mois de repos et de préparatifs, le 14 novembre, six jours après la réélection de Lincoln à la présidence de l'Union contre Mac Clellan, candidat des démocrates. En partant, il détruisit la ville. La principale armée qui eût pu lui résister était déjà loin vers le Tennessee. Sherman avait 60 000 hommes d'excellentes troupes. Il ne trouva devant lui que des forces insignifiantes, malgré les efforts de Jefferson Davis qui était venu à Macon pour exciter la population à se lever contre l'envahisseur. La marche à travers la Georgie (*The great March to the Sea*) ne se heurta donc qu'à très peu d'obstacles et fut en réalité une grande promenade militaire. L'armée arriva le 29 novembre à Millen après avoir tout détruit ou brûlé sur son passage. Elle parut bientôt devant Savannah, que bloquait déjà l'amiral Dahlgreen. Le fort Mac-Allister, qui défendait la ville, fut enlevé le 13 décembre;

Hardee, avec 15 000 hommes de la garnison, évacua la ville, que les fédéraux occupèrent le 21.

Dans le temps que ces événements se passaient en Georgie, Hood se dirigeant au nord-ouest par l'Alabama, entra dans le Tennessee, livra un combat violent à Schofield (Franklin, 30 novembre), mais ne put empêcher la jonction de ce général avec Thomas à Nashville. Lorsque le général confédéré parut, le 2 décembre, devant la capitale du Tennessee, les forces fédérales s'étaient suffisamment accrues pour assurer la défense de la place. Le 15 décembre, Thomas et Schofield sortirent des retranchements et attaquèrent les sudistes. La bataille dura tout le jour et recommença le lendemain 16. Elle se termina par la déroute de l'armée de Hood, qui ne fut sauvée d'une destruction complète que par une charge désespérée du chef de partisans Forrest. Les fédéraux poursuivirent jusqu'au Tennessee les débris de l'armée vaincue (27 décembre).

La fin de la guerre. — La grande lutte approchait maintenant de son terme. Jefferson Davis ne pouvait plus fournir de nouvelles divisions à ses généraux; le Sud avait épuisé ses dernières ressources; toutes les positions encore occupées par les confédérés tombèrent rapidement au pouvoir des fédéraux. Le fort Fisher (qui commandait l'entrée de la rade de Wilmington) fut pris le 7 janvier 1865. La place même de Wilmington fut occupée le 21 du même mois. Sherman était arrivé le 17 à Columbia (capitale de la Caroline du Sud). Refoulant devant lui tous les débris épars des divers corps confédérés de Hood, de Hardee et de Beauregard, il continua son mouvement vers le nord et parut à Fayetteville le 12 mars. La ville de Charleston, qui avait si longtemps résisté aux attaques fédérales, fut évacuée le 17 février. L'amiral Dahlgreen fit hisser sur le sommet démantelé du fort Sumter le drapeau de l'Union abattu depuis le 12 avril 1861. Un incendie violent dévora la métropole de l'esclavage au moment où les régiments noirs y faisaient leur entrée; magasins, dépôts de coton, gares de chemins de fer, navires cuirassés et bâtiments en construction, tout fut consumé. Johnston, rappelé de sa disgrâce par Jefferson Davis pour tenter d'arrêter Sherman, fut battu par lui à Bentonville

(22 mars), et ne put l'empêcher d'arriver à Goldsboro, et de gagner de là City Point, où il trouva son chef, le général Grant, et s'entendit avec lui pour les opérations finales.

L'agonie de la Confédération était commencée. Depuis le mois d'août 1864, les forces de Lee et de Grant étaient restées en présence, se battant irrégulièrement et sans engagement à fond; le généralissime du Nord attendait le résultat de la campagne engagée par Sherman. La cause rebelle était maintenant virtuellement abattue. Il ne restait qu'à l'achever. Une brillante chevauchée du corps de Sheridan dans la vallée de Shenandoah (du 1er au 24 mars), chassa les confédérés de la Virginie occidentale et leur fit perdre un de leurs derniers généraux, Early. Lee tenta, à cette heure suprême, une attaque contre les lignes ennemies (25 mars); il fut repoussé. Le 28 un assaut général fut livré à ses fortifications. Le 29, Sheridan, placé à l'extrême gauche des fédéraux, effectua autour du flanc droit de l'armée de Lee un mouvement de conversion qui, après trois jours de combats acharnés (30, 31 mars et 1er avril), où Hill fut tué, fit tomber entre les mains des fédéraux la forte position de Five Works. L'aile droite de Lee, coupée du reste de l'armée, fut presque entièrement prise. Le 2 avril toute l'armée de Grant s'élança sur les fortifications de Petersburg et enleva la première ceinture de retranchements. Lee télégraphia alors à Jefferson Davis qu'il ne pouvait plus tenir tête à l'ennemi et que l'évacuation de Richmond devait avoir lieu sans délai; il allait lui-même se retirer à Danville avec les débris de son armée. Jefferson Davis quitta aussitôt Richmond, avec tout le gouvernement et un grand nombre des habitants, par le chemin de fer de Lynchburg. Le 3, Lee évacua les derniers retranchements de Petersburg et se dirigea sur Danville. Mais Sheridan le gagna de vitesse et parvint avant lui à Burkesville. Les confédérés inclinèrent plus à l'ouest, Sheridan hâta sa poursuite, atteignit l'arrière-garde à Deatonville (5 avril) et prit Ewell avec presque toute sa division. Le 7, le chemin de Danville était définitivement coupé aux sudistes, et Lee n'eut plus d'autre ressource que de se retrancher à Farmsville, puis à Appomattox-Station, pour y attendre les fédéraux. Définitive-

ment enveloppé le 8 avril, et invité par Grant à se rendre pour éviter une nouvelle et inutile effusion de sang, il consentit à capituler le 9. Il ne stipula que la reddition de sa propre armée, réduite à 25 000 hommes. Johnston se rendit le 26 aux mêmes conditions que Lee. Dick Taylor, qui avait défendu Mobile jusqu'au 8 avril, se retira, après l'évacuation, dans l'intérieur de l'État du Mississipi, y erra quelque temps, puis, ayant appris la capitulation de l'armée principale, mit bas les armes le 4 mai. Kirby Smith, que l'expédition malheureuse de Banks avait laissé maître de toute la rive droite du Mississipi, se retira au Mexique après avoir licencié ses troupes (26 mai). Magruder, qui commandait au Texas, rendit Galveston aux fédéraux le 2 juin. C'était le dernier point du territoire des États-Unis où l'autorité fédérale ne fût pas encore rétablie.

Le corsaire *Alabama*, commandé par le capitaine Semmes, avait fait subir au commerce américain des pertes considérables. Au retour d'une croisière dans la mer des Indes, il entra dans le port de Cherbourg (juin 1864), où arriva bientôt une corvette fédérale, le *Kearsage*, commandée par le capitaine Winslow. Les deux bâtiments sortirent de la rade le 19 juin et engagèrent le combat hors des eaux françaises. Après une heure de lutte l'*Alabama* fut coulé. Une partie de l'équipage tomba aux mains du *Kearsage*. Semmes et une quarantaine d'officiers et de matelots furent recueillis par un yacht anglais, le *Deerhund*, et portés à Southampton, d'où Semmes put regagner l'Amérique. Jefferson Davis lui confia le commandement de la flottille confédérée du James River. Un autre corsaire confédéré, le *Florida*, fut attaqué et pris dans le port même de Bahia par la corvette fédérale *Wassuchet* (5 octobre 1864).

Jefferson Davis, qui avait disparu après la reddition de Lee, fut découvert et pris le 10 mai 1865, enfermé au fort Monroe, remis en liberté après quelques années. Une première proclamation d'amnistie fut lancée en 1865; d'autres suivirent jusqu'en 1868, époque où l'amnistie fut pratiquement universelle.

Les premières levées pour le recrutement des énormes armées du Nord furent obtenues par des engagements volontaires sans primes. Mais, dès le 1er juillet 1861, le Congrès

vota une indemnité de 100 dollars par homme qui s'engagerait pour trois ans; bientôt les États, les comtés, les villes, des sociétés particulières, augmentèrent par des dons volontaires les primes votées par le Congrès, afin de pouvoir fournir les contingents réclamés sans recourir au service obligatoire. La prime s'éleva peu à peu pour les engagements volontaires jusqu'à 350 dollars. Le montant total des primes fédérales atteignit 300 millions de dollars, celui des autorités locales, 286 millions. La confédération du Sud eut recours à la conscription dès les derniers mois de 1861; le gouvernement fédéral ne l'établit que par les deux lois de recrutement de 1863 et 1864. L'engagement volontaire resta la base du recrutement, la conscription n'intervenant que lorsque les effets du régime normal étaient insuffisants. Néanmoins les opérations du tirage au sort provoquèrent sur plusieurs points des désordres sérieux, même de véritables émeutes à New-York. Ceux qui tombaient au sort pouvaient s'exonérer au moyen d'une somme de 300 dollars; mais l'exonération fut supprimée en 1864. Du 15 avril 1861 au 14 avril 1865, 2 759 000 hommes furent appelés sous les drapeaux. En 1863 et 1864, l'Union disposa en tout temps d'environ 900 000 combattants; au 1er mai 1865, plus d'un million d'hommes étaient sous les armes. 186 000 nègres, pendant toute la durée de la guerre, furent enrôlés. D'après les rapports officiels pour 1865-66, la guerre coûta au Nord 280 000 hommes, dont 5 220 officiers et 91 000 soldats tués pendant le combat ou morts de blessures, et 2 320 officiers et 182 000 soldats morts de maladie. Cette estimation paraît faible. Quant au nombre exact des morts et des blessés sudistes, il n'a jamais été officiellement établi.

Comme charge financière, la guerre légua à l'Union une dette de 3 milliards de dollars et un régime douanier sévèrement protectionniste.

L'émancipation des noirs. — La question de l'émancipation attira dès le début de la guerre l'attention du président et du Congrès, mais elle fut traitée avec prudence, et Frémont, dans l'ouest, fut destitué de son commandement pour avoir voulu dans cette affaire devancer la décision des pouvoirs fédé-

raux. L'esclavage fut aboli dans le district de Columbia et dans les Territoires par les lois des 16 avril et 9 juin 1862. Une proclamation du 1er janvier 1863 déclara libres tous les esclaves des États en rébellion. Un amendement constitutionnel, le treizième, voté par le Sénat le 8 avril 1864, et par la Chambre le 31 janvier 1865, puis ratifié par les législatures des trois quarts des États, sanctionna l'abolition complète de l'esclavage aux États-Unis. Cet amendement entra en vigueur le 18 décembre 1865.

De telles mesures, ainsi que toutes celles que le Congrès votait pour la poursuite de la guerre, et la création des énormes ressources qu'elle exigeait, se heurtaient dans le Nord à une vive opposition. Il existait encore un fort parti de démocrates, dont quelques-uns même, flétris dans l'opinion sous le nom de *Copperheads*, sympathisaient avec les sudistes et souhaitaient leur triomphe, réclamant le rétablissement de la paix par des concessions aux rebelles. Le Congrès dut, pour dompter cette opposition, qui croissait avec les difficultés et les charges de la guerre, autoriser passagèrement la suspension de l'*habeas corpus*. En 1864, les démocrates opposèrent Mac Clellan à Lincoln pour l'élection présidentielle. Le candidat du parti républicain obtint 212 voix contre 21 données à son rival et 81 suffrages non exprimés, appartenant aux États confédérés.

III. — La Reconstruction (1865-1870).

Les amendements constitutionnels. — Lincoln avait inauguré sa seconde présidence le 4 mars 1865. Le 9 avril, Lee capitulait; cinq jours plus tard, l'acteur Booth assassinait le président. Andrew Johnson, vice-président, prit aussitôt la direction des affaires et ne tarda pas à entrer en conflit avec le parti républicain au Congrès, à propos des mesures de reconstruction de l'Union qui furent la grande affaire de 1865 à 1870. Lincoln avait dès 1864 autorisé la formation de gouvernements unionnistes dans les États de Louisiane et d'Arkansas. Le Ten-

nessee suivit l'exemple en 1865. Johnson reconnut ces gouvernements, et nomma en outre (mai et juin 1865) des gouverneurs provisoires dans la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Georgie, la Floride, l'Alabama, le Mississipi et le Texas. Ces gouverneurs devaient convoquer des conventions dont les délégués seraient élus par les habitants qui, dans chaque État, jouissaient du droit de suffrage d'après les lois en vigueur immédiatement avant la sécession, et qui prêteraient serment de fidélité à la constitution. Les conventions se réunirent dans tous les États du Sud, et votèrent des résolutions supprimant l'esclavage, déclarant la nullité de la dette confédérée et rappelant les ordonnances de sécession. Des législatures furent ensuite élues, et toutes ratifièrent le treizième amendement. Il semblait donc que la reconstruction de l'Union fût désormais un fait accompli; pour la sanctionner, il ne restait qu'à accepter la rentrée au Congrès des sénateurs et des représentants du Sud.

Mais le Congrès n'approuva point le plan de reconstruction du président. La majorité républicaine refusa aux représentants du Sud leur admission au Congrès, et vota, le 9 avril 1866, par-dessus le *veto* de Johnson, un « bill des droits civils » pour les nègres émancipés. Il adopta en outre le quatorzième amendement qui déclare citoyens des États-Unis et de l'État où elles résident toutes personnes nées aux États-Unis ou naturalisées, et interdit à tout État de porter atteinte aux privilèges et immunités de citoyens des États-Unis. En 1867, une loi accorda le droit de suffrage aux citoyens de couleur du district de Columbia et des Territoires. Les intentions de la majorité républicaine radicale du Congrès, élue en 1866, se précisaient ainsi chaque jour davantage, visant l'égalité absolue, civile et politique, entre les noirs et les blancs. Une série de lois furent encore votées par-dessus le *veto* de Johnson. Elles supprimaient les gouvernements provisoires établis ou autorisés par le président, et divisaient les États du Sud en cinq districts militaires dont chacun devait être gouverné par un officier de l'armée fédérale ayant rang au moins de brigadier-général. Ces commandants de districts avaient pour tâche principale la confec-

tion de listes électorales où tous, blancs et noirs, devaient figurer, sauf les personnes qui avaient fait partie d'une législature ou occupé une fonction judiciaire sous le gouvernement confédéré, ou étaient soumises à l'une des exceptions énumérées dans le quatorzième amendement. Ces listes électorales établies, des législatures seraient formées pour rédiger de nouvelles constitutions, conférer le droit de suffrage aux gens de couleur et ratifier le quatorzième amendement. Quand toutes ces conditions seraient remplies, le Congrès admettrait la rentrée des représentations du Sud. Les anciens États à esclaves, gouvernés par les *carpet-baggers* et les *scalawaghs* (aventuriers du Nord unis à des politiciens nègres), sous le contrôle de l'autorité militaire, acquiescèrent à toutes les conditions posées par le Congrès. En 1868, la mise en vigueur du quatorzième amendement fut proclamée. Deux ans plus tard, la législature fédérale vota et les trois quarts des États ratifièrent le quinzième amendement, assurant le droit de suffrage à tous les citoyens des États-Unis, et complétant ainsi le quatorzième. Les États eurent dès lors leurs représentants et leurs sénateurs à Washington comme avant la guerre.

Johnson et le Congrès. — Le conflit entre le président et le Congrès prit en 1867 un caractère tout à fait aigu à l'occasion du remplacement, au ministère de la guerre, de M. Stanton par Grant d'abord, puis par Thomas. La Chambre, exaspérée par l'attitude du président, décida en février 1868 une action d'*impeachment*, qui n'aboutit pas; le Sénat, transformé en Cour de justice, se prononça contre Johnson, mais non avec la majorité des deux tiers requise pour une condamnation. Il se produisit ensuite un certain apaisement, mais Johnson ne pouvait songer à une réélection. Le parti républicain adopta en 1868 pour candidat le général Grant, le héros de la guerre civile; les démocrates lui opposèrent Horatio Seymour du New-York. Grant fut élu par 214 voix contre 81 données à Seymour, et quatre ans plus tard (1872) il fut réélu par 286 voix contre 80 données à divers, son rival Horace Greeley étant mort avant la fin de la campagne présidentielle.

L'année 1867 vit l'admission d'un nouvel État, le Nebraska,

et la vente par la Russie aux États-Unis du territoire de l'Alaska. Les difficultés avec l'Angleterre, soulevées par l'attitude de ce pays à l'égard des deux belligérants pendant la guerre civile, et par l'aide donnée dans la Grande-Bretagne aux entreprises des corsaires confédérés (*Alabama* et *Florida*), furent aplanies par voie d'arbitrage conformément au traité de Washington du 27 février 1871. La décision des arbitres rendue à Genève (14 septembre 1872) accorda une indemnité de 15 500 000 dollars aux États-Unis. Les relations entre l'Espagne et les États-Unis furent assez troublées à cette époque, et la puissante République fut de nouveau soupçonnée de convoiter l'île de Cuba. Grant négocia aussi vainement pour l'acquisition de droits territoriaux sur Saint-Domingue.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — *The Congressional Globe*, période de 1837 à 1872 (débats du Congrès), 108 vol. — **Th. Benton**, *Abridgment of the Debates of Congress from 1789 to 1856*, New York, 16 vol., 1856.

Période de 1848 à 1860. — **J. Schouler**, *History of the United States*, vol. V (1847-1861), New York, 1891. — **H. von Holst**, *Verfassungsgeschichte der Vereinigten Staaten*, vol. V, Berlin, 1895, trad. amér. Chicago, 1886. — **H. Wilson**, *Rise and Fall of the Slave Power in America*, 3 vol., Boston, 1877. — **J. R. Giddings**, *History of the Rebellion*, New York, 1864. — **H. Greeley**, *The American Conflict*, 2 vol., Hartford, 1867. — *The Works of* **Charles Summer**, 12 vol., Boston, 1875.

Biographies : de *Daniel Webster* par **G.-T. Curtis**, N. Y., 1869; de *Wm. Lloyd Garrison*, par **Ol. Johnson**; de *R.-B. Taney*, Chief Justice, par **Sam. Tyler**, Baltimore, 1872; de *S.-P. Chase*, par **Warden**; de *B. Wade*, par **A.-G. Riddle**, Cleveland, 1886; de *Wendell Phillips*, par **G.-L. Austin**, Boston, 188? ; d'*Alex. H. Stephens*, par **Johnstone** et **Browne**; du même, par **Cleveland**; de *Gerrit Smith*, par **Frothingham**, 1878. — Dans la série des *American Statesmen*, éd. par J. Morse jr., Boston : *D. Webster*, par **H.-C. Lodge**; *Th. Benton*, par **Theod. Roosevelt**, 1887; *Henry Clay*, par **Carl Schurz**, 2 vol., 1887. — **Lyon G. Tyler**, *Letters and Times of the Tylers*, 2 vol., Richmond, 1885. — *Autobiography of W. H. Seward*, par **F.-W. Seward**. — *The Life of Wm. Lloyd Garrison*, racontée par ses enfants, 4 vol., éditée par The Century Company, New York, 1889.

La guerre civile. — **Wm. Swinton**, *Campaigns of the Army of the Potomac*, New York, 1882. — *Battles and Leaders of the Civil War*, par **R.-U. Johnson** et **Cl. Buel**. The Century Company, 1887; Londres, 4 vol. in-4, 1889. — **Le Comte de Paris**, *La guerre civile en Amérique*, 8 vol., avec atlas, Paris, 1874-1883. — **Langel**, *Les États-Unis pendant la guerre de sécession*, 1865. — **E. Grasset**, *La guerre de sécession*, 2 vol., 1886-1887. — *Rapport officiel* du général **Grant**, Paris, 1866. — **J. Scheibert**, *La guerre civile aux États-Unis... au point de vue militaire*, tr. fr., de Bornecque, 1876. — **Edw.-Mc Pherson**, *Political History of the U. S. during the Great Rebellion*, Washington, 1865.

J.-C. **Frémont**, *Memoirs of my Life*, 1887. — **Gen. C.-W. Doubleday**, *Reminiscences of the Filibuster war* (*1855-60*), New York, 1887. — *Mc Clellan's own Story*, by **G.-B. Mc Clellan**, N. Y., 1887. — **Gen. Rich. Taylor**, *War Reminiscences*, 1788. — *Memoirs of* general **William T. Sherman**, by himself, 1874. — *Memoirs of* gen. **J.-B. Hood**, de l'armée confédérée, New Orleans, 1887. — **Jefferson Davis**, *The Rise and Fall of the Confederate Government*, 2 vol., N. Y., 1881. — *Personal Memoirs of* **U. S. Grant**, 2 vol., 1886. — *Personal Memoirs of* **P.-H. Sheridan**, General *U. S. Army*, 2 vol., 1888.

Ad. Badeau, *Military History of Ulysses S. Grant, from April 1861 to April 1865*; 3 vol., 1881. — **A.-W. Alexander**, *Grant as a Soldier*, 1887. — Gen. **A.-L. Long**, *Robert E. Lee, his Military and Personal History*, 1886. — Gen. **Walter H. Taylor**, *Four Years with general Lee*, 1887. — Rev. **J.-W. Jones**, *Personal Reminiscences of general Lee*. — Un article de lord **Wolseley** sur le général Lee dans le Macmillan de mars 1887. — Biographies de Lee et de Stonewall Jackson, par **Esten Cooke**.

Isaac N. Arnold, *The Life of Abraham Lincoln*, Chicago, 1885. — **Allen Thorndike Rice**, *Reminiscences of Ab. Lincoln*, 1886. — **John G. Nicolay** (secrétaire de Lincoln) et **John Hay**, *Biogr. of Ab. Lincoln*, publiée d'abord dans le Century Magazine, 1887. — *Biogr. du gén. Burnside*, par **B. Perley Poore**, Providence, 1882, et du *gén. G. Thomas*, par **Van Horne**, 1882.

Série des *Campaigns of the Civil War*, de Ch. Scribner's Sons, New York, 1882 : — 1. *The Outbreak of Rebellion*, par **J.-G. Nicolay**. — 2. *From Fort Henry to Corinth*, par le général **M. F. Force**. — 3. *The Peninsula*, par le général **Al. S. Webb**. — 4. *The Army under Pope*, par **J.-C. Ropes**. — 5. *The Antietam and Fredericksburg*, par le général **Fr. Winthrop Palfrey**. — 6. *Chancellorsville and Gettysburg*, par le général **Abner Doubleday**. — 7. *The Army of the Cumberland*, par le général **Henry M. Cist**. — 8. *The Mississipi*, par le lieutenant de génie **F.-W. Greene**. — 9. *Atlanta*, par le général **J.-D. Cox**. — 10. *The March to the Sea, Franklin and Nashville*, par le même. — 11. *The Shenandoah Valley in 1864*, by **G. E. Pond**. — 12 *The Virginia Campaign of 1864 and 1865*, by **A. A. Humphreys**, chef d'état major de l'armée du Potomac. — Supplementary volume, *Statistical Record of the Armies of the U. S.*, by, **Fred. Phisterer**, 1882.

Série maritime de Ch. Scribner's Sons, 1883 : — 1. *The Blockade and the Cruisers*, par **J.-R. Soley**. — 2. *The Atlantic Coast*, par l'amiral **D. Ammen**. — 3. *The Gulf and Inland Waters*, par le commandant **A.-T. Mahan**, U. S. Navy. — La vie de l'amiral *Farragut*, par son fils **Loyall Farragut**, N. Y., 1879. — **J.-T. Scharf**, *The Confederate States Navy*, 1887. — **J. Bigelow**, *France and the Confederate States Navy*, 1888.

The Campaign of Fredericksburg, by a line officer (un officier anglais), Londres, 1887. — **Dodge**, *Campaign of Chancellorsville*, 1881. — **J.-D. Cox**, *The second Battle of Bull Run*. — **J. Parton**, *Gen. Butler in New Orleans*, Boston, 1871. — *Feldzug im Nord-Virginien* (*1862*), par **Mangold**, officier allemand. — **Sam. R. Reed**, *The Vicksburg Campaign*, Cincinnati, 1882. — **Hoke**, *The Great Invasion of 1863*. — *The military operations of Gen. Beauregard*, par **Alfred Roman**, aide de camp, 2 vol., N. Y., 1884. — **C.-W. Williams**, *A History of the Negro Troops in the War of the Rebellion*, N. Y., 1887. — **Fr. Wilkeson**, *Recollections of a Private Soldier*, N. Y., 1886. — **Edw.-M. Pherson**, *Political History of the U. S. during the Period of Reconstruction*. — **J.-G. Blaine**, *Twenty years of Congress*, 1884.

CHAPITRE XIX

L'AMÉRIQUE LATINE

De 1848 à 1870.

La lutte des partis dans les États de l'Amérique latine est violente durant cette période; seul le Brésil jouit d'un gouvernement libéral et qu'aucune secousse constitutionnelle ne transforme; quelques soulèvements sont assez vite apaisés. Le Brésil combat au dehors contre les tyrans absolutistes, Rosas et Lopez. Dans les autres pays, les forces en présence sont le clergé, les généraux contre le pouvoir laïque et civil, les fédéralistes contre les centralistes. Les capitales et les grandes villes où l'élément européen exerce une influence sensible jouent un rôle considérable, Lima, Montevido, Buenos-Ayres, par exemple. Durant cette période, les guerres avec les puissances étrangères ont tourné à l'avantage des Américains; l'Espagne contre le Chili et le Pérou, et la France, au Mexique, ont en réalité échoué. En dehors de cette défaite des Européens, le résultat de la période, c'est en général la ruine des partisans de la centralisation, du clergé et de l'influence des militaires dans l'État.

I. — L'Empire du Brésil.

L'empereur Pedro II. — Pedro II régnait effectivement depuis le 18 juillet 1841[1]. Au début, quelques partisans de la

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 864. Son avènement est d'avril 1831 (il était alors mineur).

République, et en particulier d'une république fédérative sur le modèle des États-Unis se soulevèrent. C'est dans les provinces de San Paolo et de Minas Geraës que s'était produit le mouvement. Ces provinces avaient une vie politique particulièrement active : il y avait un parti républicain. Le général Caxias soumit les insurgés (1842), mais en 1848 la province de Pernambuco se souleva à son tour; ce fut une tentative vaine. L'empereur Pedro, qui était un homme doux, humanitaire, instruit et libéral, pacifia son empire par l'amnistie.

Après les insurrections, le règne de l'empereur Pedro s'est écoulé au milieu de la paix intérieure jusqu'en 1870, grâce au caractère bon et pacifique du chef de l'État. La violence n'était pas dans ses mœurs, et sans renoncer à exercer une influence sur les affaires du pays, l'empereur laissait fonctionner normalement la constitution qui le faisait régner et non pas gouverner. Le gouvernement de Pedro II symbolisait l'empire libéral. Ainsi malgré les luttes parfois violentes de deux partis opposés, l'empereur n'a jamais eu recours aux procédés usités généralement dans l'Amérique du Sud, l'état de siège et la dictature militaire. Il n'a jamais mis d'entraves à la liberté de penser et d'écrire de ses sujets, il a laissé publier des journaux républicains. Il aimait à conformer sa politique à celle de l'Europe, où il se plaisait tant à voyager et dont il n'imitait que les gouvernements libéraux.

La constitution politique du Brésil a été fixée par la loi du 25 mars 1824, modifiée par les actes additionnels du 12 août 1834 et du 12 mai 1840. Le souverain porte le titre d'*empereur constitutionnel* et *défenseur perpétuel du Brésil*; l'empereur détient le pouvoir exécutif (mais ce sont les ministres qui sont responsables); il possède le droit de grâce, convoque les Chambres dans l'intervalle des sessions; ce pouvoir et celui de sanctionner les lois constituent le *pouvoir modérateur*. Le pouvoir législatif appartient : 1° à un *Sénat* de 58 membres nommés à vie; les princes de la famille impériale sont membres du Sénat à l'âge de vingt-cinq ans; 2° à la *Chambre des députés*, composée de 122 membres élus pour quatre ans. La Chambre des députés est élue à deux degrés : les citoyens désignent les *électeurs*, qui nomment

les députés et présentent à l'empereur une liste de trois candidats au Sénat, parmi lesquels le souverain choisit. La Chambre des députés a l'initiative en matière d'impôt, de recrutement militaire, de mise en accusation des ministres. Les deux chambres collaborent à la confection des lois. La sanction impériale est indispensable pour donner force de loi aux décisions des Chambres.

Le pouvoir judiciaire est dévolu : 1° à des juges de paix élus par le peuple dans chaque paroisse et chargés de la conciliation; 2° à des juges qui appliquent la loi, à des jurés qui se prononcent sur le fait. La liberté individuelle, la liberté de conscience, l'inviolabilité des propriétés sont garanties par la constitution. L'enseignement public est gratuit. L'esclavage est toléré, mais n'est pas reconnu par la constitution.

Les provinces ont à leur tête un président nommé par le pouvoir central et qui fait exécuter les décisions de l'assemblée provinciale. Au-dessous des provinces sont les paroisses, subdivisées en districts. Les conseils municipaux administrent les finances et assurent la police dans les territoires qui dépendent de la paroisse.

Chaque province a sa recette particulière, qu'elle gère à son gré. En réalité, le Brésil a trouvé un régime qui combine le fédéralisme des États-Unis avec la forme de la monarchie constitutionnelle.

L'ère des grandes luttes parlementaires (1862-1870). — L'impossibilité d'une entente entre les partis conservateurs et libéraux déchaînés et l'empereur amena la dissolution des Chambres (12 mai 1863). Les conservateurs, durant la précédente législature, avaient été acharnés contre le ministère; dans les pays, l'union se fit contre les conservateurs Cette coalition (les *ligueiros*) triompha le 8 septembre des conservateurs presque complètement écrasés. Les libéraux abandonnèrent après la victoire le ministère Olinda, qu'ils avaient soutenu dans la lutte électorale (janvier 1864). Zaccarias de Goës et Vasconcellos essayèrent de faire un cabinet de conciliation représentant tous les partis; ils ne surent satisfaire personne et passèrent la main à Furtado, qui fit réussir une combinaison *plus libérale*. Ce

ministère coïncida avec une crise économique, la faillite d'une grosse maison de banque de Rio, des désastres financiers, un arrêt sensible du commerce; un incident le fit sombrer.

Le marquis de Olinda reprit le pouvoir, partageant les portefeuilles entre libéraux radicaux et libéraux modérés. Mais au milieu des difficultés créées par une guerre étrangère, le désaccord divise le cabinet qui démissionne. De nouveau Zaccarias prit le pouvoir (1867), mais les conservateurs lui reprochaient le prix et les lenteurs de la guerre alors engagée contre Lopez et le Paraguay. Au mois de juillet 1868, l'empereur s'adressa aux conservateurs pour faire le ministère. Mais, en présence de la colère et des protestations des libéraux, Pedro II dut prononcer la dissolution de la Chambre.

II. — États de la Plata.

La République argentine. — Urquiza et Rosas. — Les excès de la dictature de Rosas[1] lassaient et le Brésil, l'État libéral voisin, et les provinces de la République argentine, toujours jalouses de la situation privilégiée de Buenos-Ayres. Les provinces se soulevèrent, et le général Urquiza, chargé de réprimer le mouvement, prit leur parti. Le Brésil avait favorisé les insurgés. Urquiza s'avança vers le Sud avec la « grande armée libératrice de l'Amérique du Sud ». Rosas, battu à Monte-Caseros (3 février 1852), prit la fuite et s'embarqua pour l'Irlande.

Buenos-Ayres crut que sa puissance allait déchoir; elle voulait prédominer; une place dans la confédération ne lui suffirait pas; la capitale voulait être tout dans la République. Elle refusa de déléguer à la Constituante convoquée à Santa-Fé par Urquiza; elle secoua l'administration des hommes d'Urquiza. Le nouveau libérateur ne put maîtriser cette cité qu'il avait vainement tenté de bloquer. Buenos-Ayres agissait comme un État distinct et autonome. Cette cité devenait dans le même temps remarquable par son luxe et ses monuments.

1. Voir ci-dessus t. X, p. 860.

La Confédération des autres provinces avait son siège à Parana (1853). Urquiza était chargé du pouvoir actif. Il voulut réunir la province sécessionniste et y réussit : ses troupes vainquirent celles de Mitre (bataille de Cepeda, 23 oct. 1859). Buenos-Ayres rentrait dans la Confédération. La réconciliation se fit au milieu des fêtes. C'est alors qu'Urquiza passa le pouvoir à Derqui (1860). En 1861, une nouvelle querelle entre Buenos-Ayres et la Confédération entraîna cette fois la victoire de Mitre (à Pabon, 17 septembre 1861). En 1862, Mitre fut élu président de la République argentine; Buenos-Ayres redevenait capitale. Les années qui suivirent furent occupées par la guerre du Paraguay, les invasions épidémiques. La Confédération était mise à de rudes épreuves. Les provinces s'agitaient, Urquiza était comme indépendant dans l'Entre-Rios dont il était le gouverneur.

Mitre céda le pouvoir en 1868 à Sarmiento, un ancien publiciste adversaire de Rosas, lieutenant d'Urquiza, adepte fervent et agissant de la doctrine de l'éducation populaire. Il semblait préluder à une ère de paix. Urquiza cependant était assassiné (1870), les provinces remuaient encore; une rébellion menée par Lopez Jordan ne prit fin qu'en 1873.

L'Uruguay. — Blancos et Colorados. — Le gouvernement fut longtemps à se remettre des luttes intestines qui avaient entraîné l'intervention des Argentins avec Urquiza en 1851. Le pays était toujours divisé entre deux partis hostiles l'un à l'autre et coupés en fractions souvent adverses : les *colorados* ou libéraux, les *blancos* ou conservateurs.

En 1851, on vit arriver au pouvoir Bernardo Berro, qui appartenait au parti conservateur. Il fut d'abord modéré; mais les colorados émigrés se groupaient sur la frontière et, conduits par Venancio Florès, appelèrent le pays à l'insurrection. Le 1er mars, au milieu de la désorganisation du gouvernement et de l'armée, Anastasio Aguirre succéda à Bernardo Berro. C'était encore un conservateur. Mais, en même temps, Florès occupait tout l'ouest, où il administrait et levait l'impôt et essayait une entente avec le Brésil. Florès, mis hors la loi, entrait dans Florida, prenait Duraguo et, appuyé par 6 000 Brésiliens, s'emparait

de Paysandú. La ville de Montevideo fut affolée par ce fait d'armes; 8000 Brésiliens arrivèrent bientôt devant la ville, tandis que 13 vapeurs bloquaient le port. Au milieu de la terreur, sept sénateurs remplacèrent le président Aguirre par Villalba.

Le 23 février, Florès entra dans Montevideo, après une entente avec Villalba. Cette rentrée fut accompagnée de réjouissances publiques. Les chefs du parti conservateur furent mis sur un navire et expulsés. Florès, *gouverneur provisoire de la République*, fit avec le Brésil et la République argentine un traité d'alliance offensive contre le président du Paraguay, l'allié des conservateurs. Florès partit lui-même pour l'armée.

L'émigration européenne recommençait; Buenos-Ayres et Montevideo étaient reliées télégraphiquement; on traçait des chemins de fer. En 1866, dans les trois premiers semestres, la préparation et l'abattage de 452834 bœufs ou vaches et de 21404 chevaux dans les saladeros marquaient la richesse de l'élevage uruguayen. En 1867, le commerce général de l'Uruguay était supérieur à 150 millions et Montevideo recevait dans son port 2865 vaisseaux (335000 tonnes).

Florès désirait se décharger du pouvoir dictatorial qu'il avait assumé; des élections législatives eurent lieu (chambre de 1868); mais les ennemis de Florès ne lui firent pas grâce; il fut assassiné. Sous son successeur le général Lorenzo Batlle, les conservateurs se soulevèrent; l'insurrection dura quatre ans et fut écrasée en 1872; à cette époque surgit au Paraguay un parti nouveau, les *radicaux*, qui veulent dominer les querelles des libéraux et des conservateurs.

Le Paraguay. — Les deux Lopez. — Le congrès décerna pour dix ans les pouvoirs qu'avait possédés Francia à son neveu Carlos Antonio Lopez[1]. Lopez (1844-1862), sans entrer dans les voies du libéralisme, renonça à l'isolement de son pays. Il lia avec la France, l'Angleterre, la Sardaigne et les États-Unis des relations amicales, ouvrant le pays à leurs navires (1857). En 1848, Lopez décréta la dissolution des mis-

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 862.

sions du Paraguay : les Indiens qui étaient émancipés recevaient les droits des citoyens. En 1854, le congrès national renouvela pour dix ans encore les pouvoirs présidentiels de Lopez. Il mourut en 1862. Il avait joué un rôle important comme arbitre entre Buenos-Ayres et les provinces argentines toujours en querelle. Il avait nommé vice-président son fils Solano, peu avant de mourir, et suivant un droit que lui donnait la Constitution. Le Congrès ratifia le choix de Carlos (26 octobre 1862). Solano Lopez avait voyagé en Europe et en France; il était alors âgé de trente-cinq ans. Son père l'avait déjà appelé au ministère (guerre et marine). Les événements allaient révéler son énergie et mettre son courage à de rudes épreuves.

Guerre du Paraguay (1864-1870). — La jalousie qui anime les trois républiques de la Plata (Uruguay, Argentine, Paraguay) les unes contre les autres, le désir que le Brésil et l'Argentine manifestent toujours d'étendre leur territoire causèrent une inévitable conflagration dans la Plata.

Lopez craignit d'être attaqué : il prit l'offensive. Il saisit le gouverneur du Matto Grosso à bord d'un navire brésilien (novembre 1864) et passa dans le Matto Grosso à la tête de 10 000 hommes. Ce fut d'abord une série ininterrompue de succès; les forts brésiliens de Corumba et Donrado tombent entre ses mains; il pousse sur Cuyaba, prend Corrientes et capture deux navires brésiliens.

Cette politique brutale agréait au congrès, qui la sanctionna, nomma Lopez *maréchal*, et l'autorisa à contracter un emprunt de 124 millions (1865). Mais elle amena par contre une triple alliance entre le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine (mai).

Alors commencèrent les désastres : la flottille du Paraguay battue par la flotte du Brésil, une division entière massacrée, un corps d'armée paraguayen anéanti.

Lopez rassembla ses troupes d'abord sous Stapira, puis sous Humaïta, et là vainquit les Argentins et Mitre (avril 1866); il rejetait aussi hors du territoire paraguayen un corps d'armée brésilien venant du Matto Grosso (1867). L'année 1868 fut désastreuse pour le Paraguay; les alliés obligent Lopez à se retirer de Humaïta vers Tebimary et Timbo; son armée reconstituée

est battue sous Angostura, il laisse à l'ennemi 16 canons, 1 000 prisonniers; la capitale découverte est prise. Cependant Lopez, qui se montrait indomptable, poursuivait la guerre. Il est encore vaincu par l'armée brésilienne du comte d'Eu près de Caraguatry, en août 1869; au mois de mars 1870, dans un suprême effort, aidé de 5 000 Indiens et de quelques débris de cavalerie et d'infanterie, il est tué sur les bords de l'Aquidaban; ses soldats sont écrasés par la cavalerie brésilienne (15 mars).

Les conséquences ont été désastreuses pour le pays vaincu. Il possédait en 1857 environ 140 000 habitants; il reste, en 1870, un sixième de la population, les femmes et les enfants; les revenus sont tombés de treize millions à deux. La ruine était complète. Il fallait réédifier le gouvernement. On a d'abord changé la Constitution politique; la nouvelle fut calquée sur celle des États-Unis. Le 2 octobre 1869 fut proclamée l'abolition de l'esclavage.

Le traité de paix définitif conclu en janvier 1872 avec le Brésil a fixé la nouvelle frontière entre les deux pays

III. — Colombie et Vénézuela.

Le gouvernement fédéral en Colombie. — Depuis 1836, époque à laquelle Santander[1] quitte le pouvoir, jusqu'en 1858, les diverses formes gouvernementales sont tentées au milieu des guerres civiles; enfin en 1858 le système fédératif est organisé. Le président Mariano Ospina voulut par des lois proposées au congrès sauver quelques vestiges de centralisation. Les États de Santander, Cauca, Bolivar, Magdalena furent hostiles à cette tentative du président et aux résolutions du congrès. Mariano Ospina songea d'abord à combattre ces États; il proclama l'état de siège dans la confédération et décréta une levée de troupes. Mais il n'agit pas. Au commencement de 1861, les villes du littoral se rallient aux insurgés; les pouvoirs présidentiels d'Ospina sont arrivés à terme : il est remplacé à la prési-

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 859.

dence par un autre conservateur, Arboleda, issu d'une famille qui avait pris part à la guerre de l'indépendance. Arboleda était bon orateur et bon poète. Pourtant il ne gouverna pas longtemps. Ses adversaires politiques, sous la conduite de Mosquera, pénétrèrent dans Bogota le 18 juillet 1862, après un combat de cinq heures.

Le triomphe du fédéralisme suivit cet événement. Mosquera devint président provisoire de la Nouvelle-Grenade, désormais « États-Unis de Colombie ». « Il décréta que la loi naturelle serait le seul code de la nation, proclama la séparation de l'Église et de l'État, avec défense aux prêtres d'exercer leur ministère sans l'autorisation du pouvoir civil et confisqua la propriété des couvents. » (Deberle).

Constitution de 1862. — La Confédération est formée de neuf États : Antioquia, Bolivar, Boyala, Cauca, Cundinamarca, Magdalena, Panama, Santander, Tolima. Ces États sont autonomes pour leur gouvernement intérieur : ils ont chacun un président, un parlement, une haute cour de justice; toutes les fonctions, même judiciaires, sont à l'élection; les municipalités jouissent d'un régime libéral.

A Bogota réside le gouvernement fédéral : un président élu par le peuple pour deux ans, un congrès élu par les États (Sénat de 27 membres, Chambre de 66 représentants). Le présidont n'est pas rééligible en sortant de charge; il est assisté pour le pouvoir exécutif de quatre ministres (intérieur et relations étrangères, trésor et crédit national, *hacienda y fomento*, guerre et marine). Les Chambres des neuf États élisent une cour suprême de trois membres et un procureur général de la nation. C'est le congrès qui déclare la guerre. C'est lui qui fait les lois; mais le pouvoir législatif du congrès est quelquefois contrarié par les États; de là des prises d'armes.

Le 1er avril 1864, Mosquera, laissant la constitution fonctionner régulièrement, reçut le serment du Dr Manuel Murillo Toro, et, lui cédant la présidence, devint le leader du parti démocratique; il resta populaire, parlait dans les clubs, où il attaquait la France et l'Espagne, alors en lutte l'une contre le Mexique, l'autre contre le Pérou.

Murillo trouva durant sa présidence des difficultés graves; les ressources pécuniaires de l'État étaient médiocres; les salines rendaient peu, les biens du clergé confisqués étaient vendus à vil prix. Le clergé, mécontent des confiscations, de la séparation de l'Église et de l'État, d'accord avec les conservateurs, remuait les provinces. Murillo dut prendre les armes et battit ses adversaires. C'est Mosquera qui succéda à Murillo. Mais en avril 1865, lorsqu'il reprend de nouveau les pouvoirs présidentiels, c'est un vieillard, il a soixante-quatorze ans. L'âge n'a pas changé son ardeur, mais sa politique. Bientôt le conflit éclate entre lui et le congrès. Il faisait un emprunt en Angleterre et disposait du trésor sans vouloir justifier de son emploi; il heurtait de front les pouvoirs locaux, il prenait les objets du culte dans les églises pour faire de l'argent. Il fit un appel au peuple et aux soldats de Bogota. La résistance du congrès à la politique présidentielle entraîna la dissolution. Mosquera prononça l'état de siège. Mais comme il prenait ces mesures dictatoriales, le deuxième vice-président le fit arrêter et emprisonner. On l'exila pour quatre ans. Le pouvoir passa constitutionnellement au vice-président Guttierez (1er avril 1868), à qui succéda le général Salgar.

Vénézuela : défaite des Unitaires. — En janvier 1847, Paez avait usé de son influence pour faire élire Tadeo Monagas. Il le regretta bientôt et essaya de le renverser, mais après son échec il dut s'enfuir à New-York. Les deux frères Monagas, Tadeo et Gregorio, alternèrent au pouvoir jusqu'en 1858. Tous deux étaient fédéralistes.

Les conservateurs prirent le pouvoir; les libéraux et les démocrates se soulevèrent dans les provinces, sans pouvoir renverser les conservateurs. Paez, revenu dans sa patrie, de nouveau fut dictateur. Cependant il dut reconnaître la puissance de Juan Falcon, le chef des fédéralistes. D'ailleurs Paez n'était plus que le prête-nom dans un gouvernement où la réalité du pouvoir appartenait à son ami Rojas, le ministre de l'intérieur, homme du gouvernement despotique. Cependant le parti conservateur unitaire se disloquait; les soldats de Falcon avaient battu l'armée de Paez. Il fallut traiter avec les fédéra-

listes maîtres de l'ouest et qui agitaient le pays à l'est; la capitale était comme bloquée. Les deux partis firent une entente; le général Juan Falcon devint président provisoire, son ami et collaborateur Guzman Blanco vice-président provisoire. L'assemblée constituante du 24 décembre 1863 invita Falcon, l'organisateur de la grande croisade de la liberté, à « continuer d'exercer le gouvernement général de la fédération avec le caractère de président des États-Unis de Vénézuela ».

D'après la constitution du 22 août 1864, la République est formée de vingt États indépendants et ayant un gouvernement particulier démocratique et responsable. Le gouvernement de la fédération appartient à un sénat et à une chambre renouvelables tous les deux ans par moitié. Les députés ne peuvent être ministres. Le pouvoir exécutif appartient à un président nommé pour quatre ans. Une haute cour de justice juge les conflits d'État à État. La Constitution assure les différentes libertés (presse, association, enseignement, religion, réunion).

La pénurie des finances, la résurrection du mouvemeut unitaire déterminèrent la fin du gouvernement de Falcon (1868). Le parti unitaire revint au pouvoir avec J.-R. Monagas, qui mourut bientôt. Guzman Blanco saisit l'occasion et se fit donner un pouvoir provisoire de président qu'il conserva jusqu'en 1873.

IV. — Les Républiques andines.

La Bolivie; coups d'État militaires. — L'année 1848 est marquée par un coup d'état militaire; le ministre de la guerre, Belzu, s'empare du pouvoir avec l'appui de l'armée. Après Belzu, en 1855, le général Cordova, qu'une émeute jette à bas.

Les libéraux portèrent à la présidence contre les militaires le docteur Linarès. Les généraux se débarrassèrent de lui. Ils ne parvinrent d'ailleurs pas à s'entendre; le Chili et le Pérou. pour mettre fin aux troubles, songeaient à se partager la Bolivie. En mai 1862, une convention nationale désigna le général Acha; le colonel Balza souleva son régiment; le général Perez, chargé de le soumettre, s'insurgea à son tour et se nomma

président. C'est l'anarchie militaire. En janvier 1865, le général Acha a de nouveau contre lui le général Belzu. Après Belzu, c'est le lieutenant-colonel Malgarejo qui se soulève. Belzu est tué; Malgarejo se croyait maître, quand le colonel Casto Aguedas mit la main sur Cobija et La Paz, qu'il lui fallut reprendre (1866). Malgarejo fut nommé par les électeurs président jusqu'en 1869. Il se maintint au pouvoir jusqu'au bout, faisant quelques tentatives pour activer la vie économique du pays. Toute cette période est de luttes constantes entre des chefs militaires ambitieux qui s'appuient sur une garnison ou un régiment; point de parti, des ambitions déchaînées; c'est une longue comédie que jouent colonels et généraux sous les yeux du public civil effrayé.

L'Équateur : domination du parti clérical. — A la fin de 1849, les cléricaux font passer à la présidence leur candidat, Diego Noboa, qui appelle les jésuites et donne l'hospitalité aux conservateurs en fuite de la Colombie. Contre la Colombie, qui demande raison, Diego Noboa envoie une armée, dont le général, José-Maria Urbino, s'empresse de renverser ce même Noboa. Urbino est fait dictateur (1851); il s'est appuyé sur les démocrates avancés: il garda le pouvoir jusqu'en 1856. Son successeur Roblès n'était pas non plus un clérical. — Cependant le Pérou, pour un conflit de frontières, ouvrit les hostilités contre l'Équateur; Urbino et Roblès commandent les troupes, mais le pays s'insurge; le parti conservateur de Quito prend pour chef Moreno et le pousse à la présidence : Roblès et Urbino avaient dû passer au Chili (1859).

Gabriel-Garcia Moreno, professeur de chimie, avait été exilé dans sa jeunesse; il avait étudié les institutions de l'Europe, vécu à Londres et à Paris. Il est nommé président le 8 juillet 1861. Moreno appartient au parti conservateur clérical. D'abord populaire, il fait des mécontents, à cause d'un concordat signé avec Rome, très dommageable au pouvoir civil, à cause du protectorat de la France qu'on lui reprochait de rechercher, à cause d'une annexion projetée à l'Espagne, etc. De là haine d'un certain nombre d'Équatoriens et de voisins (Colombie). Mosquera intervint avec 4 000 hommes pour soustraire « les frères démo-

crates de l'Équateur au joug théocratique du professeur Moreno ». Moreno fut battu (6 décembre 1863).

Le Congrès maintint Moreno au pouvoir, approuva que les ecclésiastiques ne fussent soumis qu'à des tribunaux ecclésiastiques. L'État installa à ses frais des écoles de frères de la Doctrine chrétienne. Quelques insurrections tentées contre Moreno et sa politique furent réprimées. D'ailleurs les élections furent favorables aux conservateurs; le président proposait Carrion pour lui succéder, Carrion fut élu par 21 000 voix contre 8 000. Une nouvelle tentative d'insurrection fut réprimée par Moreno.

Carrion ne put gouverner qu'en associant à son gouvernement Moreno, à qui il confia le commandement supérieur de ses troupes; Moreno en usa pour le renverser. Pendant quelque temps Espinosa fut président, puis après une modification de la Constitution (1869), Moreno se saisit de nouveau du pouvoir; il continua sa politique cléricale, faisant don au pape d'un million pris sur la caisse publique, protégeant les missions : on l'assassina vers la fin de sa seconde présidence; sa fin fut horrible, il fut criblé de coups de couteau et de revolver (1875).

Le Pérou; gouvernement des militaires. — La période de 1851 à 1872 est marquée au Pérou par la prédominance des militaires. En 1851, le maréchal de Castilla quittait le pouvoir, dont la transmission se faisait, pour la première fois sans désordres, au général Echenique. Mais après le général San Roma et l'ex-dictateur Vivanco, Castilla, redoutant une politique contre-révolutionnaire, prit les armes à son tour.

En 1858, le « grand maréchal » Castilla est de nouveau élu président de la République. Il commença par congédier le Congrès, qui lui résistait. Le Congrès issu des élections de 1859 ne fut pas mieux accueilli par lui; Castilla, mégalomane, voulait démembrer l'Équateur, mettre la main sur la Bolivie, sa politique arrogante vis-à-vis de l'étranger plaisait au peuple; elle amena une flotte française au Callao : Castilla devint plus modeste. Cependant il protesta contre l'expédition française au Mexique, offrit à Juarez de l'argent et des soldats.

En juin 1862, le général San Roman, candidat du gouvernement, est élu et prend le pouvoir; il meurt peu de temps après,

en avril 1863. Suivant la constitution, récemment amendée (10 nov. 1863), le pouvoir devait passer au premier vice-président, mais celui-ci, le général Juan Antonio Pezet, voyageait en Europe; le deuxième vice-président dirigea l'exécutif.

La politique extérieure du général Pezet fut pacifique, il régla les difficultés pendantes avec l'Équateur, la Bolivie et les États-Unis. Il s'abstint de mêler le Pérou aux affaires mexicaines. Cependant une agression espagnole changea cette attitude pacifique. En pleine paix, la flotte de l'Espagne occupait les îles Chinchas (14 avril 1864). Le ministre péruvien des Affaires étrangères répondit aux déclarations de l'amiral espagnol Pinzon :

« La déclaration que vous avez bien voulu me faire remettre sera déposée aux archives de ce ministère, comme un témoignage de l'offense faite à la République, comme un document destiné à stimuler dans le gouvernement, dans le cœur de chaque Péruvien qui le lira, les sentiments d'orgueil national que vous avez imprudemment blessés. Il serait indigne du gouvernement péruvien de discuter les affirmations émises dans ce document, tant que le signataire se maintient en possession d'une partie du territoire national...

«... Quelle que soit ou puisse être à l'avenir votre conduite, vous pouvez être assuré que les sujets espagnols résidant au Pérou continueront à jouir de la plus complète sécurité pour leurs personnes, tant qu'ils continueront à traiter leurs affaires pacifiquement et honorablement.

« Le Pérou a fait trop de progrès en civilisation, depuis qu'il s'est rendu indépendant de la métropole, pour qu'il fût nécessaire de prendre vis-à-vis de lui la sécurité des *otages*. Il vous appartenait de faire revivre une coutume de guerre des temps barbares, et peu digne d'un officier supérieur d'une nation qui se prétend civilisée... »

Le Congrès soutint le gouvernement en votant son emprunt de 50 millions de piastres destinés à augmenter l'armée de 20 000 hommes et la flotte de 20 bâtiments. L'Angleterre et la France blâmèrent la politique espagnole, la sympathie des États-Unis était acquise au Pérou, celle du Chili se montra plus particulièrement vive. Le gouvernement espagnol recula et

l'amiral Paréja remplaçant Pinzon signait les préliminaires de la paix le 28 janvier 1865.

L'opposition prit prétexte de la politique extérieure de Pezet pour attaquer la présidence. Le maréchal Castilla parlait d'une ligue offensive des États américains contre l'Espagne; il voulait la guerre. Il fallut le déporter. L'insurrection se produisait à Arequipa, à Puno, Cuzco, le deuxième vice-président, Canseco, y adhérait, revenait en armes dans Lima. Pezet était déchu, mis en jugement; ses ministres poursuivis. D'ailleurs l'ex-président était en sûreté à bord d'un navire anglais. Canseco, en sa qualité de vice-président, prit le pouvoir et fit un ministère. Canseco déclara qu'il agirait suivant la constitution et la légalité et demanderait la confirmation de son pouvoir. Les chefs militaires le déposèrent et le colonel Pardo fut nommé dictateur.

Le colonel Pardo fit poursuivre les auteurs de l'entente avec l'Espagne; il rompit avec l'Espagne, annula les négociations pour la paix. Une quadruple alliance unissait contre le gouvernement espagnol le Chili, le Pérou, la Bolivie et l'Équateur. L'escadre espagnole quitta Callao, bombardé sans succès. Malgré ces succès la dictature de Pardo avait des adversaires; Castilla, beau-frère de Canseco, très populaire, groupait une partie des mécontents; le colonel Balta conspirait de son côté. Il fallut convoquer les électeurs, faire élire des députés. Le 31 août 1867, une constitution était élaborée; le président est élu pour cinq ans; le catholicisme est la seule religion reconnue et autorisée.

Une insurrection organisée par Canseco à Arequipa détermina la chute de Pardo. Il eut pour successeur Balta, élu pour quatre ans; la constitution de 1867 était abandonnée (1868).

Le Chili : conservateurs modérés et conservateurs ultras (pelucones). — En 1851, à Bulnès, conservateur, succède encore un conservateur, le professeur Montt. Quelques insurrections furent vaincues grâce au concours de Bulnès. Mais en 1858 le pouvoir du président fut plus vivement attaqué. Les conservateurs ultras (*pelucones*) se soulevaient à cause de l'établissement d'un temple protestant à Valparaiso, le clergé poussait les *pelucones*. Les radicaux demandèrent une revision de la constitution, ouvrirent un club, qu'on ne put arriver à

fermer. Valparaiso et Santiago furent mis en état de siège. Copiapo s'insurge, les radicaux s'emparent de Talca (1859). Montt, civil, était mal soutenu par les généraux, mais grâce aux pouvoirs extraordinaires que lui conféra le Congrès, il put battre les insurgés à Penuelos (29 avril). En juillet 1861, les élections lui donnaient pour successeur José Joaquin Perez. L'élection de Perez était le résultat d'une entente entre les partis; il prononça une amnistie en faveur des insurgés à dater de 1851. Mais bientôt il ne put plus satisfaire les avancés ni les conservateurs.

Conflit hispano-chilien. — Durant le conflit hispano-péruvien, le Chili avait manifesté sa sympathie au Pérou; le premier conflit réglé, le gouvernement espagnol demanda raison à la République chilienne de son attitude. Le gouvernement du Pérou donna au ministre d'Espagne à Santiago des explications dont il se montra satisfait; ce diplomate, Tavira, fut rappelé. Les intentions de l'Espagne étaient hostiles; on le vit bien à l'arrivée de l'amiral Pareja, escorté de cinq navires, qui réclama le salut de 21 coups de canon et des explications nouvelles. Le gouvernement chilien ne se laissa pas intimider. Il déclara : « La République, fortifiée par la justice de sa cause, soutenue par l'héroïsme de ses enfants, prenant Dieu pour juge et le monde civilisé pour témoin de la lutte, défendra son honneur et ses privilèges jusqu'à la dernière extrémité, et fera la guerre par tous les moyens qu'autorise le droit des gens, quelque extrêmes et douloureux qu'ils soient. »

La guerre fut déclarée et le peuple l'accepta avec enthousiasme. Le Congrès vota 20 millions de piastres pour la défense du pays. L'amiral espagnol riposta en déclarant bloqués les grands ports Valparaiso, Coquimbo, Caldera, etc. Pour parer à cette mesure dommageable aux neutres, le gouvernement chilien ouvrit 38 ports libres de droits de douane. C'est par un brillant succès chilien que commença la guerre sur mer. La corvette chilienne *Esmeralda* fondit, entre Coquimbo et Papulo, sur la canonnière espagnole *Virgen de Covadonga*, et s'en empara en vingt minutes (26 nov. 1865). A la nouvelle de ce désastre, l'amiral espagnol Pareja se tua d'un coup de revolver.

La flotte espagnole passa sous les ordres du brigadier Mendez-Nunez, commandant de la *Numancia* qui était alors au Callao. Arrivé dans les eaux chiliennes, il répondit à la prise de la *Covadonga* par des représailles terribles. Il somma le gouvernement chilien d'avoir à se rendre aux propositions d'arrangement faites par la France et l'Angleterre, sinon Valparaiso serait bombardée. Le gouvernement chilien persista dans son refus; après une sommation et un délai de deux heures pour l'évacuation de la ville, Valparaiso fut livrée au bombardement (31 mars 1866). Les flottes neutres avaient laissé faire; « l'opération » achevée, Nunez quitta les eaux du Chili.

Les républiques andines, Chili, Bolivie, Équateur, Pérou, s'étaient unies en une quadruple alliance; la Bolivie et le Chili réglaient à l'amiable leurs conflits de frontière. Après la cessation des hostilités, le gouvernement chilien conserva sa popularité : Perez fut réélu le 25 juillet 1866 pour cinq ans. Le renouvellement des deux chambres ne livra pas passage à l'opposition (31 mars-1er avril 1867). Deux emprunts étaient contractés en Angleterre (1866-1867); la République étendit au sud son territoire en Araucanie.

En 1871, le Chili adhéra à un projet d'armistice avec l'Espagne, accepté à Lima par le Pérou dès 1869; ce fut pour le commerce des puissances non belligérantes et alliées un grand soulagement. La même année, en juillet, le Congrès décida que les présidents de la République chilienne n'auraient plus droit à la rééligibilité. Errazuriz succéda à Perez.

V. — Le Mexique.

Chute de Santa Anna. Progrès des Yorkinos. — De 1848 à 1858 le Mexique est troublé par une série de luttes civiles qui contribuent, après la défaite infligée par les États-Unis, à discréditer la république mexicaine. La présidence passe successivement à Herrera (président pour la deuxième fois, 1848-1851), à Arista (1851-1853), à Santa Anna (quatrième fois, 1853-1854), Martin Carrera (1854-1856), à Comonfort

(1856-1858). Cette période est marquée par le déclin de l'influence de Santa Anna, ambitieux vulgaire, que le désir de gouverner avait poussé du camp des *yorkinos* ou démocrates à celui des monarchistes centralisateurs et cléricaux, dissimulés sous le nom d'*escoceses*.

A cette époque, la constitution de 1846 supprime la constitution centraliste de 1835 et ramène le Mexique à un régime imitant celui des États-Unis; c'est le retour à la constitution de 1824. Mais la constitution éprouve des vicissitudes nombreuses; en 1853, Santa Anna la supprimait, se faisait appeler Altesse Sérénissime, gouvernait sans congrès, jouait à l'empereur. Il est vrai qu'il se faisait chasser. L'heure des yorkinos était proche; ils prennent le dessus avec Alvarez et Comonfort. C'est la victoire des Indiens, des libéraux, des amis de la tolérance religieuse et des principes démocratiques sur le parti de la dictature ou de la monarchie déguisée, de l'oligarchie foncière, de l'influence cléricale.

Le président Juarez (1858-1872). — Juarez est sans doute l'homme politique mexicain dont le rôle a été le plus considérable. Il arrive au pouvoir avec le parti démocratique et anticlérical dont il est le chef. Benito Juarez est un Indien, un homme d'humble origine; il est né en 1808 dans les environs d'Oajaca, dans un hameau formé de quelques huttes de roseaux. Ses parents possédaient une hutte et un lopin de terre. Il perdit sa mère de bonne heure et fut élevé successivement par sa grand'mère, puis par un oncle; à douze ans il ne savait ni lire ni écrire; il ne parlait pas l'espagnol. Il servit d'abord à Oajaca comme domestique. Son maître, surpris de voir en lui une grande intelligence, le fit instruire. Juarez passa d'abord par le séminaire, puis étudia dans un institut que les libéraux avaient fondé. Il fut admis au barreau, fit de la politique dès 1828 dans les rangs des yorkinos avant de plaider; il devient conseiller municipal d'Oajaca (1831), puis député à deux reprises. Il est gouverneur d'Oajaca jusqu'en 1852. Il devient un des chefs des yorkinos révoltés en 1855. Il montre dès lors ses qualités morales; il fait preuve d'une ténacité indomptable.

C'est au milieu des luttes civiles qu'il arrive à la présidence

de la République. Les partis étaient déchaînés, conservateurs contre démocrates. Les démocrates avaient triomphé et poussé à la présidence le général Alvarez, qui bientôt démissionna, puis le général Comonfort. Les conservateurs, qui étaient soutenus par le clergé, tentèrent de se soulever contre Comonfort. Ils furent vaincus et le parti clérical frappé : le congrès de Mexico décréta les biens ecclésiastiques sécularisés (1856); bientôt il fut décidé que le catholicisme n'était plus religion d'État, que le clergé perdait ses tribunaux, tombait sous le droit commun; la surveillance sur l'enseignement lui échappe et les ordres monastiques sont dispersés. Les conservateurs et le clergé répondirent à ces mesures par la guerre civile. Comonfort fut battu, dut sortir de Mexico (21 janvier 1858). La capitale tombe entre les mains des insurgés commandés par Zulagoa et Miramon (1858-1859).

Juarez était à cette époque premier juge de la cour suprême et vice-président de la République. Lorsque Comonfort eut été déchu, Juarez, se prévalant de la constitution de 1857, prit la présidence de la République. Mais sa situation était critique; il était assiégé dans Vera Cruz et sans communication avec l'intérieur du pays. Les États-Unis cependant le reconnaissaient comme président de la République; les généraux Alvarez, Vidaurri et Ortega se déclaraient en sa faveur.

La guerre civile dure trois ans : d'un côté, le chef des conservateurs cléricaux, Miramon, désireux d'appeler comme chef de l'État un prince étranger, de rétablir le clergé dans ses anciens privilèges, et de bâillonner la presse; de l'autre, Juarez pour qui tiennent quelques États, sans ressources, dans l'impossibilité de rassembler un congrès et réduit à faire une constitution provisoire. Néanmoins Juarez est vainqueur; il frappe son principal ennemi, le clergé. Il confisque tous ses biens, sauf les églises, dissout les couvents, autorise les religieux à réclamer leur dot, décrète le mariage civil, rend l'état civil aux laïques et supprime la légation mexicaine à Rome.

Juarez rentre victorieux à Mexico en décembre 1860.

Démêlés du Mexique avec l'Angleterre, l'Espagne et la France. — Des difficultés diplomatiques surgirent au

moment même où Juarez triomphait à l'intérieur. Pendant la guerre civile, la maison du consul anglais à San Luis avait été pillée, des Espagnols avaient été massacrés. La guerre civile terminée, les gouvernements anglais et espagnol réclamaient une réparation. La France réclamait aussi. Un banquier suisse, Jecker, qui s'était fait naturaliser Français avec l'appui du duc de Morny (1862), demandait une restitution. Le duc de Morny devait toucher 30 p. 100 de la somme remboursée. Miramon avait emprunté à Jecker 75 millions de francs, mais n'avait touché en réalité que 3 millions en argent et 4 millions 500 000 francs en papier. Juarez refusa de rembourser en entier, comme le lui réclamait le consul de France, une somme empruntée pour le combattre. D'ailleurs le Congrès avait décidé (17 juillet 1861) d'interrompre pour deux ans le paiement des créances étrangères, afin d'examiner leur validité.

La France, l'Angleterre et l'Espagne s'entendirent par la convention de Londres du 31 octobre 1861 pour faire valoir leurs réclamations. Les alliés s'interdisaient tout démembrement et toute ingérence dans les affaires intérieures du Mexique. Le président Lincoln, sollicité par les trois puissances, refusa de se joindre à elles. Son appui était déjà assuré à Juarez.

Les forces navales des trois puissances se présentèrent dans les eaux mexicaines : les Espagnols prirent sans difficulté Vera Cruz; Prim commandait l'escadre espagnole, Jurien de la Gravière la française, Dunlop l'anglaise. Une adresse des plénipotentiaires déclarait que les puissances européennes ne prétendaient pas s'immiscer dans les affaires des partis mexicains. Juarez négocia. L'Espagne et l'Angleterre ne voulaient pas appuyer les prétentions de la France, qu'elles trouvaient exagérées. On occupe quelques villes et le drapeau mexicain est de nouveau hissé à la Vera Cruz.

A ce moment même, Napoléon III rompait l'entente avec les deux autres puissances alliées par sa politique personnelle favorable aux ennemis de Juarez et que l'on a crue inspirée par le pape, désireux de venger le clergé mexicain. En effet, le général Almonte, ancien ambassadeur de Miramon à Paris, déclarait aux

plénipotentiaires anglais et espagnol que Napoléon lui avait promis son appui pour favoriser l'avènement de l'archiduc Maximilien au trône du Mexique. L'Anglais et l'Espagnol refusèrent d'entrer dans cette voie; c'était la rupture de la convention de Londres. Juarez considère la guerre comme ouverte avec la France; il négocie avec l'Espagne et l'Angleterre.

Guerre franco-mexicaine. — Le général Almonte se jette dans le pays, rassemble des partisans, se fait nommer président et rouvre ainsi l'ère des guerres civiles. Le corps expéditionnaire français est conduit par Lorencez. Le 5 mai 1862, il est repoussé au fort de Guadalupe sous Puebla; il se retire sous Orizaba, où il se retranche. En septembre arrive le général Forey avec 30 000 Français; il débarque à la Vera Cruz; en mars 1863, il assiège Puebla. Comonfort, le général mexicain, voulut débloquer la place, mais la division française du général Bazaine le défit à San Lorenzo (8 mai). Durant deux mois Ortega résiste dans la place assiégée et ne capitule qu'après avoir anéanti ses armes et ses drapeaux (18 mai 1863).

Juarez sortit alors de Mexico; il se rendit dans les provinces septentrionales pour organiser la résistance et chercher l'appui des États-Unis. Le Congrès lui avait conféré avant son départ les pouvoirs de dictateur pour la durée de la guerre, puis s'était séparé. La route était libre; les Français entrèrent dans Mexico (5 juin 1863). Une commission de 35 membres désignés par le général français Forey convoqua une junte de deux cent quinze membres. Cette junte nomma empereur du Mexique le frère de l'empereur d'Autriche, l'archiduc Maximilien. Le nouveau souverain arriva en mai 1864.

Mais l'oligarchie conservatrice qui avait fait ce choix sous la présidence d'un général étranger déchaînait dès lors une guerre terrible au Mexique. Les républicains prirent en horreur un souverain qui leur était imposé, et conduits par Juarez ils entreprirent une lutte sans pitié et sans merci. Juarez organisait la guerre dans le nord; le corps expéditionnaire français avait à lutter contre le climat et un ennemi insaisissable qui faisait la terrible guerre d'escarmouches; les horreurs de la guerre d'Espagne recommencèrent. Les généraux français, Forey, puis

Bazaine, voyaient leurs troupes fondre petit à petit. Maximilien laissait prendre des mesures qui rendaient inexpiable cette guerre à la fois civile et étrangère : depuis octobre 1865, les républicains mexicains faits prisonniers étaient passés par les armes; les généraux Arteaga et Salazar avaient été exécutés.

Les Mexicains se vengèrent aux combats de Tacambaro (1865)[1], de Matamoros (mai 1866), de Tampico (août), d'Alvarado et Oajoca. Les troupes françaises soutenaient mal le nouveau souverain, car le général Bazaine semblait travailler pour son compte et garder le pays qu'il occupait; il était fâché avec Maximilien et bientôt allait se retirer après l'intervention diplomatique des États-Unis. En 1867, le corps expéditionnaire quittait Mexico et prenait la mer à la Vera Cruz. Maximilien refusa de quitter le Mexique à la suite des troupes françaises; il crut pouvoir résister à l'aide de quelques soldats autrichiens, belges et mexicains impérialistes. Il pensait peut-être pouvoir par le libéralisme ramener à lui les Mexicains. Lui-même était un homme doux. Sitôt les Français partis, le soulèvement fut général; Escobedo prenait dans Queratero l'empereur, Miramon et Mejia; tous trois passent devant le conseil de guerre; ils sont condamnés à mort et fusillés (19 juin 1867).

Ce fut le tour des juaristes de condamner et d'expulser leurs adversaires, de confisquer leurs biens. Ainsi finit cette guerre sanglante. Elle a marqué la fin du parti monarchiste et centraliste; le clergé a été définitivement affaibli : c'est le triomphe du parti démocratique, des yorkinos. La constitution de 1857 a été rétablie, Juarez a été réélu président de la République pour une période de quatre ans (1867-1871); réélu en 1871, il est mort en 1872.

BIBLIOGRAPHIE

GÉNÉRALITÉS. — **Alfred Deberle**, *Hist. de l'Amérique du Sud*, 1876; rééditée et continuée par A. Milhaud, 1897. — Voir aussi articles dans notre *Grande Encyclopédie* et dans l'*Encyclopædia Britannica*.

Brésil. — DOCUMENTS OFFICIELS. — *Actas dos sessoēs da Camara dos Senadores do Imp. do Brasil*, Rio, I, 1826-1827; II, 1828-1831, 38-48, 1850, 1865,

1. Près de Morelia, dans le Michaocan.

44 vol. in-4. — *Annaês do Parlamente Brasileiro*, 1858-80, 5 vol. in-4. — *Actas dos sessoês da Cam. dos Deputados do Imp. do Brasil*, 1828-1869, 54 vol., in-4. — *Annaês da Camara dos Deputados*, 1867-1880.

Mossé B., *Dom Pedro II, empereur du Brésil*, 1889, Paris. — **Pereira da Silva**, *Le Brésil sous Pedro II* (*Revue des Deux Mondes*, 1858). — **Fialho**, *Dom Pedro II, empereur du Brésil*, 1876, Bruxelles, 62 vol. in-fol.

États andins. — **Cl. Say**, *Historia fisica y politica de Chile*, 23 vol., 1844-1854. — **J.-V. Lastavisa** et **Tocornal**, *Histoire générale de la République de Chili*, 5 vol., 1866. — **D. Barros Arana**, *Hist. general de Chile*, 9 vol., 1884-1888, Santiago. — **C.-R. Markham**, *A history of Peru*, 1892. — **B. Vicuña Mackenna**, *Hist. de la guerra de Chile con España*, 1863. — **E. Mossbach**, *Bolivia*, 1875-1876. — **Mendez**, *Bolivia*, 1875.

États de la Plata. — **Aug. Meulemans**, *La République du Paraguay*, 1882. — **A.-M. de Gratry**, *La Confédération argentine*, 1858; *La République du Paraguay*, 1862. — **Is. de Maria**, *Compendio de historia de la república del Uruguay*, 1875. — **F. Durand**, *Précis de l'histoire politique et militaire des États de la République de la Plata*. — **R. Poncet**, *Le Paraguay moderne*, 1867. — **A. Lamas**, *Biblioteca del Rio de la Plata*, 1873. — **Stancy**, *La terreur sous Rosas*, 1883. — **Dominguez**, *Historia argentina*, 4e édit., 1870. — **Daireaux**, *Buenos-Aires, Pampa, Patagonie*, 1878; *La vie et les mœurs à la Plata*, 2 vol., 1888. — **D.-F. Sarmiento**, *Civilisation et Barbarie*, 1853. — **L. Schneider**, *Der Krieg der Triple Alliance gegen die Regierung der Republ. Paraguay*, 3 vol., 1872-1875. — **J. Lelong**, *Le Paraguay. La dynastie des Lopez*, 1868; *L'alliance du Brésil et des républiques de la Plata contre le Paraguay*, 1866. — **Th. Fix**, *La guerre du Paraguay*, 1870. — **J. Arosemana**, *Constituciones politicas de la América meridional*, 1870.

Colombie. — **J.-M. Spence**, *The Land of Bolivar*, 2 vol., 1878. — **Lor. Montufar**, *Reseña historica de Centro América*, t. I, 1878. — **Bancroft** (H. H.), *History of central America*, 1888, t. VIII. — **Pereira**, *Les États-Unis de Colombie*, 1883. — **J.-M. de Rojas**, *Bosquejo histórico de Venezuela*, 1888. — **Th. C. de Mosquera**, *Los partidos en Colombia*, 1874. — **P. Marcoy**, *Voyage à travers l'Amérique du Sud*, 2 vol., 1869. — **Raimondi**, *El Perú*, 1874, 3 vol.

Mexique. — Général **Du Barail**, *Mes souvenirs*, t. II, 1895. — Lieut.-col. **Loizillon**, *Lettres sur l'expéd. du Mexique*, 1890. — **Van der Smissen** (anc. comm. de la Légion belge), *Souvenirs du Mexique*, 1892. — **G. Bibesco**, *Au Mexique*, 1862-1887. — Le lieut.-col. **Bourdeau**, *La guerre au Mexique*, 1894. — **Ch. Martin**, *Précis des évén. de la campagne du Mexique en 1862*, 1883. — **P. Gaulot**, *L'empire de Maximilien*, 1890. — **Alvensleben**, *With Maximil. in Mexico*, 1867. — **E. Domenech**, *Histoire du Mexique*, 3 vol., 1868. — **G. Niox**, *L'expédition du Mexique*, 1874. — **E. Lefebvre**, *Documents officiels de la secrétairerie privée de Maximilien ou Histoire de l'intervention française au Mexique*, 2 vol., 1869. — **Papiers des Tuileries** : *Lettres* du colonel Brissonnet au général Frossard; *Lettres* du général F. C. B.; du lieut.-col. de Galliffet, du général Douay, etc. — **L. de Montluc**, *Correspondance de Juarez et de Montluc, ancien consul général*, 1886. — **Fr. de Arrangoiz**, *Méjico desde 1800 hasta 1867*, 4 vol., 1872. — **Nic. de Zamacois**, *Historia de Méjico*, 18 vol., 1877-1878. — **Ch. d'Héricault**, *Maximilien et le Mexique*, 1872. — **E. de Kératry**, *La créance Jecker*, 1867; *La Contre-guérilla*, 1867; *L'empereur Maximilien, son élévation et sa chute*, 1867. — **Chevalier**, *Le Mexique ancien et moderne*, 1863. — *Les Histoires générales du Second Empire.*

CHAPITRE XX

L'EXTRÊME-ORIENT

**Chine. — Russie et Chine. — Annam. — Siam et Cambodge.
Birmanie. — Japon.**

De 1850 à 1870.

I. — La Chine.

L'empereur Hien Foung (1851-1861). — Le quatrième fils de Tao Kouang, mort le 25 février 1850, Yi Tchou, en montant sur le trône, prit le nom de règne de Hien Foung [1]. Les révoltes intérieures qui avaient ébranlé le trône de son grand-père Kia K'ing allaient redoubler de vigueur; la brèche ouverte dans l'empire sous le règne de son père Tao Kouang devait s'élargir. Hien Foung, ni comme homme, ni comme souverain, ne fut à la hauteur de sa tâche : il masqua par sa faiblesse et ses cruautés sa profonde incurie, et son empire dut le salut à ceux-là mêmes qui lui avaient déclaré la guerre : les Français et les Anglais.

Les T'ai P'ing. — Les sociétés secrètes, formées depuis la fin du XVII[e] siècle en vue du renversement de la dynastie mandchoue, avaient été un sujet de préoccupation constante pour les Ts'ing; sous des noms divers, leurs efforts étaient

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 988.

incessants : nous avons vu, sous le nom de *Pei Lien Kiao*, un mouvement considérable sous l'empereur Kia K'ing [1]; sous la direction de Hong Sieou-tsiuen, une révolte plus formidable encore allait ébranler le trône impérial.

Hong était le troisième et plus jeune fils d'un propriétaire paysan, et était né en 1813, dans un petit village du district Hoa, à dix lieues au nord-est de Canton. Quoique très intelligent, il échoua dans ses examens à Canton, où il fit la connaissance de missionnaires protestants (1833). Ses sentiments patriotiques, la connaissance de livres étrangers, puis, à la suite d'une maladie (1837), des visions, lui persuadèrent qu'il avait une grande mission à remplir et il chercha autour de lui des disciples pour l'aider à l'accomplir. Il convertit à ses idées Foung Yun-san, qui devint un auxiliaire précieux; en 1844, Hong se rendit dans le Kouang-si pour prêcher ses idées, et dès 1850, le mouvement religieux devient politique. La mort de l'empereur Tao Kouang (25 février 1850) est en quelque sorte un signal, et, au mois d'octobre, Hong passe de la prédication à l'action. Alors commence une longue marche à travers la Chine; une formidable armée de rebelles à la tête de laquelle Hong marche sous le titre de roi céleste, *T'ien Wang*, est commandée par quatre lieutenants, *Yang*, *Sieou*, *Foung*, *Wei*, rois de l'Est, de l'Ouest, du Sud et du Nord (Tong-Wang, Si-Wang, Nan-Wang et Pe-Wang); dans le Kouangsi ils font le siège de la capitale, Kouei-lin, puis ils pénètrent dans le Hou-nan, assiègent Tchang-Cha, et, par la rivière Siang, pénètrent dans le lac Toung-ting qu'ils traversent, jusqu'au Yang-tse, à Yo-tcheou (13 décembre 1852). Rien n'arrête leur descente sur le Kiang; toutes les grandes villes tombent successivement entre leurs mains : Han-k'eou (23 déc. 1852), Wou-tchang (12 janv. 1853), Kieou-kiang (18 févr.), Ngan-king (24 févr.). Les rebelles paraissent enfin le 8 mars en face de la grande ville de Nan King, qui capitule après un formidable assaut, quelques jours plus tard. Le chef des rebelles se proclame Fils du Ciel et sa dynastie devient celle des T'ai P'ing, tandis que

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 971.

dans le peuple on désigne les insurgés sous le nom de Tchang Mao (longs cheveux), parce qu'ils ont renoncé à la coutume tartare de se raser le haut de la tête et qu'ils laissent pousser tous leurs cheveux comme à l'époque des Ming. Cependant les étrangers s'émeuvent de ce mouvement considérable et le gouverneur de Hong Kong, Sir George Bonham, à bord de l'*Hermès* (mai 1853), M. de Bourboulon, sur le *Cassini* (30 nov.), et le vapeur américain *Susquehanna* (mai 1854), se rendaient à Nan King pour visiter les rebelles.

Marche vers le nord. — Maîtres de Nan King, les T'ai P'ing traversent le Kiang, battent les Tartares à deux reprises (12 et 15 mai 1853), s'emparent de Fong Yang (28 mai); de la province du Kiang-sou, ils sont passés dans le Ho-nan, dont ils ne peuvent prendre la capitale K'ai-foung; ils traversent le Fleuve Jaune, passent dans le Chan-si et pénètrent enfin dans le Tche-li (29 sept.). Leurs éclaireurs paraissent devant Tien-tsin (30 oct.) : Peking va tomber entre leurs mains. Est-ce frayeur? est-ce changement de plan? ou les inondations, ou le manque d'approvisionnement? Ils rebroussent brusquement chemin et reprennent la route du sud. De nouveau, ils traversent le Fleuve Jaune (17 mars 1854), ils s'emparent de la ville importante de Lin-tsing (12 avril), et enfin regagnent le Kiang.

D'autre part, ils avaient consolidé leur position sur ce grand fleuve. Une campagne dans le Kiang-si leur avait livré le lac Po-yang; ils mettaient le siège devant Nan-tchang (juin 1853), puis ils étaient remontés le long du fleuve et ils reprenaient Wou-tchang, capitale du Hou-pe (26 juin 1854), qu'ils évacuent et reprennent pour la troisième fois au mois de mars l'année suivante.

Chang-haï. — Cependant les T'ai P'ing allaient se trouver en présence des étrangers. Du 7 septembre 1853 au 17 février 1855, les rebelles occupèrent la ville chinoise de Chang-haï, mais leur présence devait être la source de conflits entre les résidents européens et eux-mêmes ou avec les troupes impériales. Ces dernières menaçant les concessions étrangères, un contingent de résidents et de matelots anglais et américains les repoussa par la force le 4 avril 1854 (bataille de *Muddy*

Flat, sobriquet donné à Chang-haï, à cause de sa position dans une plaine boueuse). Le 9 décembre 1854, l'amiral Laguerre bombardait les rebelles et, le 6 janvier suivant, ses deux navires, la *Jeanne d'Arc* et le *Colbert*, achevaient de dégager notre concession avec ses compagnies de débarquement; nous perdîmes dans cette action deux officiers et sept soldats de marine tués sur le coup; trente-quatre autre avaient été blessés.

Mais nous devons abandonner un instant les T'ai Ping pour parler d'autres événements, qui à la même époque menaçaient la Chine.

Les Musulmans au Yun-nan. — Cette rébellion commença au Yun-nan entre mineurs musulmans et chinois, qui se prirent de querelle. A cinq jours de marche de Ta-li-fou, se trouvaient des gisements de galène argentifère mis en pleine exploitation et en commun par des Chinois et des Musulmans. Le Chinois, âpre au gain, tenta bientôt d'évincer son compatriote musulman, mais celui-ci, peu heureux au début de son travail, avait vu ses efforts réussir et refusa d'employer à son tour le Chinois moins prospère : de là rixes, quelques hommes tués, les Chinois repoussés, et le mandarin, pris de peur, qui au lieu de calmer l'effervescence, s'enfuit à Yun-nan-fou pour rédiger un rapport foudroyant contre les Mahométans, et mettre ainsi le feu aux poudres. Craignant d'être attaqués, les Musulmans se fortifièrent, mais les Chinois, revenus en nombre, les attaquèrent vigoureusement et massacrèrent tous ceux qu'ils purent saisir dans les villages voisins. Grâce aux mandarins, le calme revint, les troubles cessèrent, mais pour renaître bientôt.

Un massacre général des Musulmans fut organisé par un certain Houang Tchoung, vice-président du ministère de la Guerre et leur ennemi acharné; mais, prévenus, les Mahométans ayant à leur tête leur grand prêtre Ma Teh-sing, et Tou Wen-Sieou, tous deux fort considérés par leurs coreligionnaires, se mirent en mouvement, et s'emparèrent de Ta-li-fou, qui resta désormais la capitale et la forteresse des Musulmans dans le Yun-nan.

Un certain Ma H'sien, dont le frère avait été un des premiers mineurs tués près de Ta-li-fou, fut le second chef militaire de ces 20000 hommes, mis en marche par Ma Teh-Sing. Sa témérité, son énergie, donnèrent une telle impulsion à ses coreligionnaires que les Musulmans, en 1860, étaient vainqueurs sur tous les points. Malgré leur immense succès, les deux Ma, qui auraient pu dicter les plus dures conditions aux troupes impériales, se soumirent et se contentèrent d'obtenir du gouvernement de Peking, pour Ma H'sien, qui changeait son nom en celui de Ma Ju-Lung, le grade de général de brigade, des grades correspondants dans l'armée impériale aux chefs subalternes, et de larges gratifications aux soldats.

La soumission des deux Ma (1860) fut une faute irréparable; elle amena la ruine du parti musulman; nous verrons ultérieurement [1] que les succès temporaires de Tou Wen-Sieou, resté sultan de Ta-li, n'empêchèrent pas son écrasement définitif (janvier 1873).

Premières difficultés avec l'Angleterre. — Le traité de Nan King [2], du 29 août 1842, avait été complété par un traité supplémentaire, signé par Sir Henry Pottinger, à Hoomun-Chae, le 8 octobre 1843, relatif principalement à la réglementation du commerce. Conformément à l'article XII du premier traité, et à l'article XI du second, les îles Chousan et Koulangsou avaient été évacuées [3] aussitôt après le paiement des indemnités. Par une convention, signée le 4 avril 1846 à Boca Tigris, par le gouverneur de Hong Kong, Davis, les conditions d'admission des étrangers à Canton étaient réglées; il était également stipulé que l'île Chousan, évacuée par les Anglais, ne serait jamais cédée par la Chine à une autre puissance occidentale; que même, si elle était attaquée par des étrangers, la Grande-Bretagne la reprendrait pour la restituer à la Chine; cette convention fut complétée par un arrangement conclu par le haut commissaire impérial Ki Ying deux jours plus tard.

1. Voir ci-dessous, t. XII, le chapitre *Extrême-Orient*.
2. Voir ci-dessus, t. X, p. 979.
3. Voir ci-dessus, t. X, p. 987

Le mauvais vouloir des Chinois se manifesta bientôt par la disgrâce des fonctionnaires qui avaient conduit les négociations avec les « barbares de l'Ouest »; de nombreuses attaques, soit par le peuple, soit par des pirates contre des sujets anglais, allaient augmenter les causes de mécontentement du gouvernement britannique.

Affaire de l'Arrow. — Un nouveau grief allait être le point de départ des hostilités, et le poids des négociations allait retomber sur le docteur (depuis Sir) John Bowring, chargé du gouvernement de Hong Kong en l'absence de Sir Samuel Bonham, et investi en même temps de pleins pouvoirs, comme ministre plénipotentiaire de Sa Majesté britannique. Bowring comprenait d'ailleurs tout le premier que c'était à Peking et non à Canton qu'il fallait agir sur le gouvernement La *lortcha* (on désigne sous ce nom un bâtiment à la coque européenne avec une mâture et un équipage indigènes) *Arrow*, battant pavillon anglais, commandée par un Irlandais, Thomas Kennedy, ayant été abordée par des fonctionnaires chinois, douze matelots chinois sur quatorze qui composaient l'équipage, furent emmenés prisonniers. Protestation immédiate du consul Harry S. Parkes, près du commissaire impérial Yeh; celui-ci s'excuse sous le prétexte fallacieux qu'un des matelots de l'équipage était le père d'un célèbre pirate, puis il s'avise que le navire, de construction chinoise, avait été enregistré, il est vrai, à Hong Kong, où il devait se rendre le jour même de l'arrestation de l'équipage, mais que sa licence était expirée depuis le 27 septembre 1856, et que, par conséquent, il n'avait plus le droit de porter le drapeau anglais, depuis cette date; en conséquence, Yeh refusait au consul Parkes toute espèce de satisfaction : le prétexte n'était pas excellent, mais il était suffisant.

Commencement des hostilités. — Le 22 octobre, Harry Parkes donnait avis de la réponse du commissaire Yeh à ses compatriotes et, en même temps, il prévenait le vice-amiral commandant en chef des forces navales, Sir Michael Seymour, de la tournure que prenaient les événements. L'amiral arrivait à Canton le lendemain, avec le *Coromandel*, après avoir bombardé les quatre forts (*Barrier forts*) entre Whampoa et Canton.

En même temps, les vaisseaux de guerre, *Encounter*, *Sampson*, *Barracouta*, *Comus*, prenaient position, les premiers près de la factorerie anglaise, le dernier dans la passe de Macao. L'amiral faisait sentir successivement ses forces contre les autres forts sans amener les Chinois à résipiscence. Les Chinois, exaspérés, le 14 décembre 1856, à onze heures du soir, brûlèrent les factoreries étrangères ; toutes furent détruites, sauf l'établissement anglais, qui échappa à la ruine commune. Le lendemain, Sir Michael Seymour bombardait la ville.

Attitude de la France. — Des détachements français ou américains auraient peut-être pu éviter ce désastre, mais, dès le 24 novembre 1856, notre plénipotentiaire, le comte R. de Courcy, avait annoncé de Macao à Sir John Bowring que l'amiral Guérin avait retiré « des factoreries le détachement qu'il y avait envoyé pour y protéger le vice-consulat et le pavillon de France ». Notre ministre ajoutait : « Nous n'avons plus maintenant à Canton aucun intérêt matériel à couvrir de notre protection » ; [j'ai] pris soin d'instruire le gouvernement chinois.... de l'adhésion morale que j'entendais donner à votre cause dans ces graves circonstances, tout en maintenant une neutralité de fait qu'il ne me serait permis de rompre sans l'autorisation du gouvernement de Sa Majesté Impériale. »

La France allait avoir l'occasion de quitter sa neutralité pour prendre une part active aux opérations.

Martyre de l'abbé Chapdelaine. — Depuis notre traité de 1844 avec la Chine, nos missionnaires, aussi bien dans le nord de la Mandchourie que dans le sud de la province de Canton, avaient cessé d'être l'objet de mauvais traitements de la part des Chinois. Mais ce fut au Kouang-si, province célèbre dans le martyrologe de l'Église, que devait être commis un crime qui a d'ailleurs été imité tout récemment. Le Kouang-si n'avait pas de missionnaires depuis les jésuites, lorsqu'en 1853, le préfet apostolique du Kouang-toung, M. Libois, du séminaire des Missions étrangères de Paris, y envoya l'abbé Auguste Chapdelaine, du diocèse de Coutances. Au bout de trois ans d'évangélisation, l'abbé Chapdelaine fut arrêté et mis cruellement à mort à Si-lin-hien, le 27 février 1856 : il

n'était âgé que de quarante-deux ans. Sa mort nous fournissait un prétexte pour intervenir en Chine.

Le Parlement anglais. — C'était l'état de guerre, sans déclaration de guerre, qui existait en Chine : il était impossible de ne pas prendre de mesures décisives, mais le gouvernement britannique allait trouver une opposition violente dans le sein du Parlement. Richard Cobden dénonça les mesures qui avaient été prises à Canton dans l'affaire de l'*Arrow*, et sa motion de blâme, appuyée par un énergique discours de Gladstone, fut votée le 26 février 1857, à une majorité de 16 voix. Lord Palmerston n'hésita pas un instant, il en appela aux électeurs, qui approuvèrent pleinement sa politique chinoise.

Plénipotentiaires. — James, huitième comte d'Elgin et douzième comte de Kincardine, était nommé au mois d'avril 1857 haut commissaire et plénipotentiaire de Sa Majesté britannique pour le règlement des affaires pendantes avec l'empereur de Chine; d'après les instructions que lui adressait Clarendon, le 20 avril 1857, Elgin devait formuler cinq demandes : les trois premières, réparation des dommages causés aux sujets britanniques, exécution complète des clauses des différents traités; la quatrième, le droit de résidence à Peking d'un ministre dûment accrédité par la reine, avec le pouvoir de communiquer directement avec les hauts fonctionnaires chinois; la cinquième comprenait la revision des traités, afin d'obtenir de nouvelles facilités pour le commerce, l'accès aux grandes villes du littoral et aux rivières, et la permission pour les navires chinois de se rendre de tous les points de la côte à Hong Kong pour y faire le commerce. L'éventualité d'une guerre était prévue dans ces instructions.

La France fit choix comme plénipotentiaire du baron Gros.

Révolte des Indes. — Cependant Elgin s'était mis en route, lorsqu'à Ceylan il apprenait du lieutenant général T. Ashburnham, commandant des forces expéditionnaires, qui venait de quitter Bombay, qu'un régiment indigène s'était mutiné, le 11 mai 1857, à Meerut. A Singapore, Elgin recevait du vicomte Canning, gouverneur général de l'Inde, une dépêche le pressant d'envoyer à Calcutta les troupes à destination de

Chine. Après accord avec le général Ashburnham, le 5e fusiliers et le 90e régiment d'infanterie légère étaient envoyés à Calcutta [1]. Arrivé à Hong Kong, le 3 juillet, n'attendant le baron Gros que vers la fin de septembre, Elgin se rendit à Calcutta; il était de retour à Hong Kong au mois de septembre et le baron Gros arrivait le 16 octobre.

Commencement des hostilités. — Le 12 décembre 1857, un ultimatum était remis au commissaire Yeh et l'île de Honan était occupée sans résistance le 15. Le 25 décembre, Yeh refusait de rendre la ville de Canton. Le 29 décembre, les forces de terre et de mer des alliés, sous les ordres des contre-amiraux Sir Michael Seymour, Rigault de Genouilly, du major général C. T. van Straubenzee, bombardaient Canton et s'en emparaient; le 5 janvier 1858, on faisait prisonnier Yeh, le gouverneur général, Pi Kouei, le gouverneur de la province, et le général tartare. Yeh fut envoyé captif à Calcutta, Pi Kouei fut chargé de l'administration de la ville, sous le contrôle de trois commissaires étrangers : le commandant F. Martineau des Chenez, de la marine française; Harry S. Parkes, consul d'Angleterre, et le colonel Thos. Holloway, de l'infanterie de marine anglaise.

Marche vers le nord. — Cependant le comte C. Poutiatine, ministre de Russie, et William B. Reed, ministre des États-Unis, se joignaient aux ministres de France et de Grande-Bretagne pour appuyer à la cour de Peking les doléances des étrangers. Les plénipotentiaires donnèrent avis au gouverneur impérial qu'ils se rendaient à Peking et qu'ils y attendraient jusqu'à la fin du mois de mars (1858) les délégués du gouvernement impérial chargés de régler les difficultés. Le gouvernement chinois ayant refusé de correspondre avec les plénipotentiaires, les alliés se rendirent à Ta-kou, à l'entrée du Peï-ho. Les commissaires chinois n'ayant pas pleins pouvoirs pour traiter, d'autre part le gouverneur-général Tan ayant envoyé au comte Poutiatine, le 17 mai, un mandarin pour lui dire que l'empereur refusait de recevoir les envoyés étrangers à Peking,

1. Voir ci-dessus, p. 646 et suiv.

la marche en avant sur Tien-tsin fut décidée (20 mai). Le jour même les forts de Ta-kou étaient bombardés et occupés par les alliés : rien n'empêchait les plénipotentiaires d'arriver à Tien-tsin le 30 mai.

Traités de Tien-tsin. — A leur arrivée, Elgin et Gros reçurent de Tan, gouverneur général du Tche-li, Tsong, gouverneur général des grains, et Wou, sous-secrétaire d'État, un décret impérial du 29 mai, annonçant que deux commissaires, Koueï Liang, grand secrétaire d'État, et Houa Cha-na, président du conseil des Finances, allaient se rendre à Tien-tsin pour examiner l'état des affaires en litige. En tout état de cause, les mesures étaient prises pour continuer la marche sur Peking : les commissaires impériaux arrivèrent toutefois à Tien-tsin le 2 juin. Mais les commissaires étaient munis de pleins pouvoirs et un double traité fut signé le 26 juin 1858 avec la France et la Grande-Bretagne.

Le traité anglais comprend cinquante-six articles; les principales clauses en sont : le droit pour l'Angleterre d'avoir un ambassadeur ou un ministre à la cour de Peking, de même que pour la Chine d'avoir un représentant à la cour de Saint-James; liberté du culte; Tchen Kiang, sur le Yang-tsé, est ouvert immédiatement au commerce, Han-k'eou le sera après le rétablissement de la paix. Outre les ports de Canton, Amoy, Foutcheou, Ning-po et Chang Haï, ouverts par le traité de Nan King, les étrangers devront également avoir accès à : Nieou-tchouang (Mandchourie), Tang-tcheou (Tche-fou, Chan-toung), Tai-ouan (Formose), Tchao-tcheou (Swatow, Kouang-toung) et Kioung-tcheou (Haïnan). D'autres clauses traitent des droits de douane, de navigation, etc. Enfin les ratifications devaient être échangées à Peking, dans l'année qui suivrait la signature du traité. Dans un article supplémentaire, il était convenu que les forces anglaises se retireraient de Canton après le paiement d'une indemnité de deux millions de taëls pour dommages et intérêts, et de deux millions de taëls pour les frais d'expédition.

Le traité français, signé le 27 juin 1858, renferme quarante-deux articles, différant peu du traité anglais. Parmi les ports

ouverts, Tam-soui dans l'île de Formose, ainsi que Nan King, dans le Kiang-sou, sont ajoutés (cette dernière stipulation resta lettre morte) dans le traité français; en revanche, Niou-tchouang n'y figure pas; en plus de l'indemnité de deux millions de taëls pour frais d'armements, une indemnité doit être donnée aux Français et aux protégés de la France dont les propriétés ont été pillées ou incendiées par la populace de Canton avant la prise de cette ville par les troupes alliées. En outre, le mandarin de Sin-lin-hien, coupable du meurtre de l'abbé Chapdelaine, était dégradé et déclaré incapable d'exercer désormais aucune fonction; la première mission du baron Gros et de lord Elgin en Chine était terminée.

Affaire de Ta-Kou. — M. de Bourboulon, pour la France, et M. Frederick W. A. Bruce furent laissés pour échanger les ratifications des traités de Tien-tsin, et, afin de remplir leur mission, au mois de juin 1859 ils se rendaient à l'embouchure du Pei-ho. Une escadre anglaise, commandée par l'amiral James Hope, et deux bâtiments français accompagnaient les plénipotentiaires. Ils trouvèrent l'entrée de la rivière barrée; une sommation adressée le 22 juin aux Chinois d'avoir à laisser le passage libre resta sans réponse; le 25 juin, les forces alliées tentèrent de forcer le passage; elles furent accueillies par le feu des forts de Ta Kou, et après un combat sanglant, dans lequel l'amiral Hope et le commandant français Tricault furent blessés, les alliés durent renoncer à leur entreprise et se retirer à Chang Haï, où ils attendirent les instructions de leurs gouvernements. L'action des autorités locales de Ta Kou ayant été approuvée par l'empereur Hien Foung, une guerre devenait inévitable.

Guerre de 1860. — La nouvelle de l'attaque infructueuse des forts du Peï-ho arrivait en Europe au mois de septembre; dès le 2 novembre 1859, l'empereur Napoléon arrêtait la composition des troupes qui devaient prendre part à l'expédition, et le 13, un décret impérial nommait le général de division Cousin-Montauban commandant en chef des forces de terre et de mer : deux brigades d'infanterie, avec des troupes de différentes armes formaient un effectif d'environ huit mille hommes.

Un brillant état-major général dont le chef était le lieutenant-colonel Schmitz accompagnait le général Montauban. A la tête des forces anglaises était placé le lieutenant général Sir Hope Grant. Son armée comprenait 13 116 hommes dont 1 000 cavaliers environ. Le commandement de la flotte était distinct de celui de l'armée de terre; il était confié au contre-amiral James Hope, ayant sous ses ordres le contre-amiral Lewis Jones.

Enfin, on faisait de nouveau appel au concours du baron Gros et de lord Elgin, qui devaient demander des excuses pour l'attaque de Ta Kou, la ratification et l'exécution des traités de Tien-tsin, et le paiement d'une indemnité pour frais de guerre. Les plénipotentiaires s'embarquèrent à Marseille, le 28 avril 1860.

Commencement des hostilités. — Le genéral Montauban s'embarquait à Marseille (12 janvier 1860), touchait à Hong Kong (26 février), où il conférait avec les chefs anglais et le contre-amiral français Page : il arrivait à Chang Haï sur le *Forbin* (12 mars). Cependant, suivant l'exemple de l'Angleterre, les forces navales françaises dans les mers de Chine étaient détachées des forces de terre, et le vice-amiral Charner en était nommé commandant en chef par décret impérial (4 février 1860). Charner quittait Marseille (29 février), arrivait à Hong Kong (12 avril) et à Chang Haï où il rencontrait pour la première fois le général Montauban (19 avril). Le général anglais sir Hope Grant arrivait à Chang Haï le 6 avril. Deux jours après, les Chinois rejetaient l'ultimatum qui leur avait été adressé à Peking, le 8 mars, par Bourboulon et Bruce. Une conférence des chefs français et anglais fut tenue à Chang Haï (le 14 avril) dans laquelle on décida de s'emparer de la grande Chou-san, que Chang Haï servirait de base aux Français, et Hong Kong aux Anglais; toute idée de blocus était abandonnée. Ting Haï, dans la grande Chou-san, se rendit aux alliés sans résistance, une semaine plus tard (21 avril); enfin le 8 juin, les Français occupaient Tche-fou sans coup férir. Le 18 juin, une réunion des généraux et amiraux français et anglais avait lieu à Chang Haï, à la suite de laquelle la base des opérations fut changée : Tche-fou, où arrivait le baron Gros le 11 juillet,

devenait le rendez-vous des Français, tandis que le général Grant et l'amiral Hope s'établissaient en face, à Ta-lien-ouan, dans la péninsule de Liao-toung.

Prise de Ta Kou. — Le 12 juillet 1860, une reconnaissance était faite de la côte chinoise : elle montrait que l'accès de la rivière Pe-tang, un peu au nord du Pei-ho, était seul praticable. Un nouveau conseil des chefs de guerre était tenu à Tche-fou, le 19 juillet, et quelques jours plus tard (26 juillet) les flottes quittaient les mouillages de Tche-fou et de Ta-lien-ouan : le vice-amiral Charner, sur la *Renommée*, était suivi du contre-amiral Page, sur la *Némésis*, commandant la première escadre, du contre-amiral Protet sur la *Dryade*, commandant la seconde escadre, et du capitaine de vaisseau Bourgois, sur la *Dragonne*. Le 30 juillet, les flottes appareillaient et se dirigeaient sur le Pe-tang-ho, mais l'état de la mer ne permettait le débarquement des troupes que le 1er août; le lendemain, l'avant-garde occupait la ville, le fort du sud, et le fort du nord de Pe-tang sans accident. Malgré le mauvais temps, les jours suivants furent employés à reconnaître la plaine marécageuse qui s'étend entre le Pe-tang-ho et le Pei-ho et que traverse une chaussée ; le 12 août, les retranchements de Sin-ko étaient emportés, et le surlendemain les alliés s'emparaient de Tang-ko. Le plan du général Montauban était de s'appuyer sur ces deux places pour jeter un pont sur le Pei-ho et attaquer les forts de la rive droite de ce fleuve, qui fut franchi le 18 août. Toutefois, ce plan fut modifié sur l'initiative des généraux sir Hope Grant et Collineau, et, le 21 août, on commença l'attaque du fort en amont sur la rive gauche. Les efforts des troupes de terre étaient secondées par les navires des amiraux Page et Jones. L'attaque commença à cinq heures; à six, l'action était générale ; à sept, la poudrière du fort intérieur sautait, enfin, l'assaut était donné ; les Français pénétraient les premiers dans la place et notre drapeau était planté sur les murs par le tambour Fachard. Les forts du sud restaient silencieux, le second fort du nord se rendait sans résistance, enfin le même jour les trois forts de la rive gauche s'étaient rendus. Ainsi dans la même journée, les alliés s'étaient emparés de cinq forts, de quatre barrages, de

167 pièces de gros calibre, de 444 pièces de moindre force, de fusils, d'arbalètes, etc.

Prise de Tien-tsin. — La route de Tien-tsin était libre; l'*Alarme*, accompagnée de l'*Avalanche* et de la *Mitraille* et de l'amiral Hope, quittait le mouillage de Tang-ko, et remontait le Pei-ho (23 août). L'amiral Charner, quelque temps après, arrivait dans le fleuve; Tien-tsin se rendait sans résistance aux deux amiraux, le 24 août 1860. Les troupes de terre arrivaient dans cette ville deux jours plus tard avec les plénipotentiaires, Elgin et Gros.

Heng-fou, gouverneur du Tche-li, et Kouei-liang, haut commissaire impérial, se présentèrent en négociateurs, mais on reconnut quelques jours après, qu'ils n'étaient pas munis de pleins pouvoirs, aussi les négociations furent-elles rompues (7 septembre) et une marche générale des armées alliées sur Peking fut ordonnée.

Guet-apens de Toung-tcheou. — A la première étape sur le Pei-ho, Yang-tsoun, Tsai, prince de I, et Hang Ki, ministre de la Guerre, apportent de nouvelles propositions (10 septembre), qui ne sont acceptées qu'à la seconde étape, à Ho-si-wo; les troupes devaient camper à deux lieues de Toung-tcheou et quitter le 17 septembre Ho-si-wo. Le lendemain, les alliés se heurtaient à l'armée tartare et on apprenait que les officiers qui avaient été envoyés en avant étaient faits prisonniers. Onze Français et vingt-six Anglais étaient victimes de ce guet-apens, dit de Toung-tcheou, quoiqu'il ait eu lieu en réalité à Tchang-kia-tchouang (18 sept.), et à la suite duquel beaucoup d'entre eux devaient trouver la mort dans d'affreux supplices.

Pa-li-kao. — Cependant les armées alliées passaient sur l'armée tartare, s'engouffraient dans la longue rue de Toung-tcheou, et s'engageaient sur la route pierrée de 18 kil. qui conduit de cette ville à Peking. A huit « li » (*pa li*), un pont de marbre (*kiao*) franchit le canal, qui va du Pei-ho à la capitale; c'est là que le général tartare, San-Ko-li-tsin, avait massé ses cavaliers; dans un combat furieux qui dura de sept heures du matin jusqu'à midi, les alliés et en particulier les troupes

françaises, avec le général Collineau en tête, enlevèrent le pont, et dispersèrent la cavalerie tartare. Ce brillant fait d'armes valut au général Montauban le titre de comte de Pa-li-kao. Le jour même, l'abbé Deluc avait été décapité sur le pont par les Chinois : il n'avait que trente-quatre ans (21 septembre).

Prise du Palais d'été. — Le 6 octobre, les forces françaises et la cavalerie anglaise tournaient Peking et s'emparaient au nord-est de la ville du Palais d'été impérial, le Yuen-ming-yuen, que l'empereur Hien Foung avait quitté en hâte quelques heures auparavant pour se réfugier à Djehol, en Mongolie. On y trouvait des traces des tortures infligées aux malheureux prisonniers européens. La cruauté des Chinois ne peut toutefois excuser, si elle l'explique, le pillage du Palais d'été ; Yuen-ming-yuen était un véritable musée dont les palais, dispersés au milieu des parcs et des lacs, contenaient entassés tous les présents envoyés aux souverains de la Chine. Cependant, les Chinois renvoyaient 17 prisonniers et on put se rendre compte du sort des victimes du guet-apens de Toung-tchéou ; quatre d'entre eux avaient été mis à mort, les autres conduits à Peking à pied ou dans des chariots garnis de clous, périrent dans les tortures ou des suites de mauvais traitements. Ces atrocités portèrent au plus haut point l'indignation de lord Elgin, qui était installé au Want-cheou-chan, près du Yuen-ming-yuen ; les massacres avaient eu lieu à l'instigation de l'empereur ; le plénipotentiaire anglais ne pouvant atteindre le fuyard, résolut de le frapper dans ce qu'il avait de plus cher. Le Yuen-ming-yuen était, dit lord Elgin, « la résidence favorite de l'empereur, et sa destruction ne pouvait manquer d'être un coup porté à son orgueil, aussi bien qu'à ses sentiments ». Le jeudi 18 octobre, le palais était incendié.

Prise de Peking. — Le 13 octobre, le ministre Hang Ki se décida, sur les menaces des alliés, à ouvrir la porte'An-ting, et ceux-ci résolurent de s'installer dans la capitale. Le 17, un ultimatum était envoyé aux Chinois pour les avertir que si la paix n'était pas signée le 29, le palais impérial de Peking serait incendié. Le prince Kong, frère de l'empereur, comprit qu'il était de l'intérêt de la dynastie mandchoue de traiter le plus

vite possible avec les étrangers; d'ailleurs le général Ignatiev, ministre de Russie, avait triomphé des dernières hésitations du prince à se rendre auprès des alliés. Le 22 octobre, une indemnité pour les victimes du 8 octobre était payée et quelques jours plus tard la paix était signée.

Conventions de Peking. — Le 24 octobre 1860, Lord Elgin signait une convention en neuf articles qui comprenaient : des excuses pour l'attaque à Ta Kou de juin 1859, le droit de résidence pour un ministre anglais à Peking, une indemnité de huit millions de taëls pour frais de guerre (six millions) et dommages aux résidents anglais (deux millions) au lieu de l'indemnité de l'article séparé du traité de Tien-tsin; Tien-tsin ouvert au commerce, règlement de l'émigration, cession à l'Angleterre de Kaou-loun en face de Hong Kong; exécution immédiate du traité de Tien-tsin; évacuation des Chou-san, après la signature des conventions; occupation de Tien-tsin, des forts de Ta Kou, de la côte nord-est du Chan-toung et de Canton jusqu'au paiement de l'indemnité. Les ratifications du traité de Tien-tsin étaient échangées le même jour. Le lendemain, le baron Gros signait avec le prince Kong une convention similaire en dix articles. L'article 6 a un intérêt particulier pour nous à cause du protectorat des missions : « Conformément à l'édit impérial, rendu le 20 mars 1846, par l'empereur Tao Kouang, les établissements religieux et de bienfaisance qui ont été confisqués aux chrétiens pendant les persécutions dont ils ont été les victimes seront rendus à leurs propriétaires par l'entremise de Son Excellence M. le Ministre de France en Chine, auquel le gouvernement impérial les fera délivrer avec les cimetières et les autres édifices qui en dépendaient. » Les ratifications du traité de Tien-tsin eurent lieu le même jour.

Fin de la campagne. — Le 28 octobre, avaient lieu au cimetière catholique, remis entre les mains de Mgr Mouly, lazariste, évêque du Tche-li nord, les funérailles solennelles des victimes du guet-apens de Toung-tcheou; le lendemain, l'ambassade assistait à un service pour les morts et à un *Te Deum* dans la cathédrale, remise également à Mgr Mouly. Le 1er novembre, les Français quittèrent Peking, et les Anglais

le 7; les ambassadeurs quittèrent le 9 avec les dernières colonnes : toutes les troupes étaient de nouveau réunies à Tien-tsin le 14 novembre; le général Collineau et le général Staveley restaient à Tien-tsin; les autres troupes étaient embarquées soit pour Chang Haï, soit pour Canton. Le baron Gros quittait Tien-tsin le 24 novembre, après avoir installé M. de Bourboulon comme ministre à Peking. Lord Elgin quittait le 25, son frère cadet, sir Frédérick Bruce, allait rester en Chine comme ministre d'Angleterre.

Mort de Hien Foung; Toung Tchi. — Ce misérable prince, heureusement pour son empire, mourut peu de temps après ces désastres (22 août 1861); il eut pour successeur, son fils Tsai Tchoun, qui prit le nom de règne (*nien-hao*) de Ki Tsiang, « bonne chance ». Quelle lourde succession pour cet enfant! Dans le nord-ouest et le sud-ouest de la Chine, les Musulmans étaient en rébellion; au centre, les T'ai P'ing, avec Nan King comme capitale, se répandaient sur les bords du Kiang et occupaient les principales villes du Kiang-sou et du Tche-kiang, les étrangers n'avaient pas encore évacué les ports du nord, ni Chang Haï, et ils tenaient Canton; les Russes étaient fortement établis sur le fleuve Amour. Ni flottes, ni armées dignes de ce nom; le trésor impérial vide. Il eût suffi qu'une puissance occidentale le désirât pour que le trône mandchou, ébranlé depuis Tao Kouang, croulât dans l'ignominie, avec Hien Foung. Ce furent les étrangers, au contraire, qui sauvèrent cette dynastie presque perdue et aidèrent l'homme habile qui allait diriger les destinées de l'empire à sortir de difficultés presque inextricables.

Le prince Kong. — Yi Sin, prince de Kong, sixième fils de l'empereur Tao Kouang, frère de Hien Foung, était alors un jeune homme; il était né le 11 janvier 1833. C'était lui qui avait traité avec les alliés et ce fut lui qui dirigea les affaires pendant les derniers mois du règne de son frère. Les affaires étrangères, qui étaient réglées par les gouverneurs des provinces frontières et par le *Li-fan-youen*, pour les affaires de Mongolie et de Russie, n'étaient pas rattachées à l'un des six départements ministériels. La guerre de 1860 avait fait voir

l'inconvénient de ce système, et à la suite d'un rapport du prince de Weï, un décret impérial constitua, le 19 janvier 1861, un nouveau ministère sous le nom de Tsong-li Ko Kouo Che Wou Yamen ou simplement Tsong-li Yamen, auquel furent appelés le prince Kong, Kouei Liang, premier grand secrétaire, et Wen Siang, vice-président du ministère de la Guerre. L'année suivante, quatre autres membres furent appelés à ce ministère, qui en 1869 comprenait dix ministres. L'avènement d'un jeune empereur allait donner encore plus d'importance au prince; une longue régence s'annonçait; le 7 novembre 1861, le prince Kong était nommé premier ministre et régent conjointement avec l'impératrice douairière. Pour bien marquer le changement politique, il changeait le nom de règne de son neveu de Ki Tsiang en Toung Tchi (*union dans l'ordre*), puis il se débarrassait des conseillers de Hien Foung, par un véritable coup d'État : le 2 décembre, un décret dénonçait les crimes du Conseil des Huit, institué par Hien Foung et ordonnait qu'un rapport fût fait sur les châtiments à infliger à Tsai Yuan, prince de Yi, Tuan Hua, prince de Tchen, Sou Tchouen, grand secrétaire. Le même jour, l'ordre était donné de dégrader les deux premiers et d'arrêter le troisième; huit jours après tous trois étaient condamnés à mort; pour sauver le prestige de l'État, Tsai et Tuan eurent la faveur de se suicider, tandis que Sou fut exécuté : il mourut d'ailleurs avec beaucoup de courage. Tous les autres membres du Conseil furent dégradés. Ajoutons que le 31 août 1864 la *Gazette de Peking* annonçait que par suite des services rendus par les ancêtres de Tsai et de Tuan, leurs titres de princes seraient ressuscités et donnés à des membres éloignés de leurs familles. Le prince Kong était désormais maître de la situation; il allait garder le pouvoir, presque sans interruption, pendant de nombreuses années, jusqu'à ce que son influence pâlît devant celle de Li Houngtchang.

Guerre des T'ai P'ing. — Le principal effort du gouvernement tendait à rétablir l'ordre dans les provinces; nous avons vu déjà que les deux Ma, en faisant leur soumission en 1860, avaient porté un coup fatal à l'influence musulmane dans le

Yun-nan; mais les T'ai P'ing occupaient toujours Nan King et le Kiang-sou; la prise de Ning-po (9 décembre 1861) et de Hang-tcheou (29 décembre 1861) leur livrait le Tche-kiang. Les étrangers, menacés dans leurs intérêts dans la vallée du Kiang, ne pouvaient manquer d'intervenir : une conférence des autorités maritimes et militaires, vice-amiral sir J. Hope, colonel Moody, contre-amiral Protet, colonel Théologue, Edan, consul de France, se réunissait à Chang Haï (13 février 1862) et décidait d'agir énergiquement. D'autre part, au mois de juin 1860, une force de cent étrangers commandée par l'Américain Ward avait été réunie par les Chinois; la prise de Şong-kiang, le même mois, et l'appui qu'elle donna aux troupes franco-anglaises lui valurent le titre d'*Ever victorious Army, Tchang chang-kiun*. Le général de brigade C.-W.-D. Staveley avec le contingent français s'emparait successivement de Tsing-pou (12 mai 1862) et de Nan-jao (17 mai 1862), où nous perdions l'amiral Protet, tué d'une balle au cœur; quelques jours auparavant le capitaine Dew, de la marine anglaise, avait repris Ning-po (10 mai 1862). Malheureusement Ward fut tué à Tsu-tchi dans le Tche-kiang, le 20 septembre, et remplacé par Henry Burgevine, qu'on fut obligé de destituer en janvier 1863; il eut pour successeur le capitaine Holland, de l'infanterie de marine anglaise, et enfin le célèbre Gordon (Gordon pacha) en mars. La prise de Fou-chan (6 avril 1863), de Tai-tsan (2 mai 1863), de Quin-san (30 mai 1863), de Wo-kong (29 juillet 1863), de Fong-tching (26 août 1863), permit d'investir la grande ville de Sou-tcheou. Entre temps Henry Burgevine était passé aux rebelles [1] (août), mais était obligé de se rendre à Gordon deux mois plus tard; une défaite (27 nov.) réparée par une victoire (29 nov.) sous les murs de Sou-tcheou précédèrent la reddition de cette ville (5 décembre 1863) à Gordon et à Li Fou-taï; malgré la parole jurée, les chefs rebelles furent mis à mort par ordre de ce dernier, et Gordon donna sa démission.

Fin de la guerre des T'ai P'ing. — Cependant pendant que Gordon et Li conduisaient les opérations militaires sur la

1. Cet aventurier mourut misérablement noyé en juin 1865.

rivière de Sou-tcheou, un corps franco-chinois agissait dans le Tche-kiang; la prise de Chao Hing (18 mars 1863) par le capitaine Dew avait préparé la pacification. Notre compatriote Tardif de Moidrey, remplaçant Protet, avait été tué devant cette ville (19 février 1863), mais ses successeurs, les lieutenants de vaisseau Pierre d'Aiguebelle et Prosper Giquel, s'emparèrent de la capitale du Tche-kiang, la grande ville de Hang-tcheou (21 mars 1864), et l'occupation de Hou-tcheou (28 août 1864) termina heureusement cette campagne.

Cependant Gordon avait repris du service (mars 1864); les opérations militaires furent poussées avec vigueur dans la vallée du Kiang, enfin Nan King fut attaqué : Hong-Sieou-tsiuen, le t'ien-wang, se suicidait, et la grande capitale se rendait (19 juillet 1864) à Tseng Kouo-fan. La fameuse Tour de porcelaine avait été détruite en 1856 par l'explosion d'une poudrière. Dorénavant, les T'ai P'ing sont traqués de province en province; chassés de Tchang-tcheou dans le Fou Kien (avril 1865), ils se réfugient dans les montagnes; beaucoup regagnent leur province d'origine; d'autres franchissent la frontière du Tong-King où nous les retrouverons plus tard comme *Pavillons jaunes* et *Pavillons noirs*.

Les Nien Fei. — Pendant ces dernières années de luttes, le brigandage s'était établi en maître dans certaines provinces, et, sous le nom de rébellion, les pillards masquaient leurs déprédations : tels étaient les maraudeurs appelés Nien Fei dans le sud du Tche-li, l'ouest du Chan-toung et le nord du Ho-nan.

Pour mettre un terme à leurs exploits, le gouvernement impérial les fit attaquer du côté sud par le vice-roi Tseng Kouo-fan et du côté nord par le prince San-Ko-Li-tsin, le même général tartare que nous avions mis en déroute à Pa-li-kao; mais ce dernier fut tué par les Nien Fei en mai 1865. Après avoir causé beaucoup de dégâts dans la vallée du fleuve Jaune, les rebelles furent écrasés en 1868 par Li dans le Chan-toung; des bandes de ces Nien Fei réussirent à échapper et rejoignirent les Mahométans révoltés dans le Tche-li. Li fut en conséquence dégradé à Peking; mais il n'en continua pas moins sa marche victorieuse et tous ses honneurs lui furent rendus.

Essais d'organisation militaire. — La guerre de 1860, les révoltes des Mahométans dans le Yun-nan, des T'ai Ping, des Nien Fei étaient une dure leçon, et il fallait songer à réorganiser tout au moins la défense de l'empire. Après la prise de Nan King, en 1864, un camp avait été établi près de Chang Haï, à Fong Hoang-chan, pour exercer les troupes chinoises à l'européenne, sous la direction d'officiers français et anglais; mais cet effort, purement local d'ailleurs, était insuffisant : il fallait faire grand et nous allons voir quels furent les résultats des deux essais tentés avec la flottille du commandant anglais Sherard-Osborne, et l'arsenal français à Fou-tcheou.

Flottille Sherard-Osborne. — Déjà à l'automne de 1861, l'inspecteur général des douanes, H. N. Lay, dans une entrevue avec le prince Kong, avait fait remarquer l'importance qu'il y avait pour la Chine à écraser la rébellion des T'ai Ping, et la possibilité de le faire avec une force organisée à l'européenne. Le prince entra dans ces vues, et dans une lettre du 20 octobre 1862, il donnait des instructions à M. Lay pour l'achat de vaisseaux et de canons et l'engagement des officiers anglais dans le but de créer une flotte. Rentré en Europe pour sa santé, Lay s'était occupé activement de cette affaire. Il fallait d'abord permettre aux Anglais de prendre du service chez les Chinois et pour cela abroger l'ordonnance de neutralité du 17 janvier 1855, édictée par sir John Bowring, qui interdisait sous peine d'amende ou de prison aux sujets britanniques de servir soit le gouvernement impérial, soit les rebelles. Cette difficulté fut tournée. Il fallait ensuite rétablir l'autorité impériale sur le Kiang et supprimer les pirates. Ce projet préparé par Lay (16 juin 1862), le capitaine de vaisseau Sherard-Osborne fut désigné avec la permission de son gouvernement (juillet 1862) pour organiser une force militaire et maritime pour la destruction des pirates en Chine, et reçut le 2 septembre 1862 l'autorisation de lever des hommes et d'affréter des navires pour le service de l'empereur de la Chine. Le gouvernement britannique ayant demandé à Lay de produire une autorisation écrite des Chinois pour entreprendre les achats de navires et de munitions et les enrôlements d'officiers, Lay répondit qu'elle était entre

les mains de Hart, son second, qu'elle était datée du 14 mars 1862, et que depuis cette époque, il avait reçu de l'argent par l'intermédiaire des douanes chinoises, ainsi qu'une dépêche du ministère chinois des Affaires étrangères pour presser la besogne. D'ailleurs une lettre du prince Kong, du 24 octobre 1862, chargeait officiellement Lay de cette mission. Le capitaine Sherard-Osborne signait avec ce dernier (Londres, 16 janvier 1863) un contrat par lequel il devait prendre le commandement de tous les navires européens et bateaux indigènes montés par des Européens; pendant quatre ans, il devait être le seul commandant en chef européen. Lay arrivait à Peking (1er juin 1863), et trouvait le prince Kong hostile à quelques-unes de ses demandes. Osborne qui devait rester à Chang Haï, fut appelé dans la capitale; il apprit que le gouvernement central revenait à l'ancien système de confier aux autorités provinciales la défense des côtes et qu'il allait être placé sous les ordres du fou-taï du Kiang-sou. Justement désappointé, l'officier anglais (19 octobre 1863) déclare au prince Kong qu'il ne peut accepter la position qui lui est faite contrairement à l'engagement pris avec Lay et qu'il disloque la flotte qu'il a réunie. En effet, d'accord avec le ministre d'Angleterre, sir Frederick Bruce, Lay envoie une partie de son escadre en Angleterre, l'autre à Bombay (novembre 1863). Lay fut victime de cette aventure, car le prince Kong, jugeant qu'il avait mal mené cette affaire, qu'il avait outrepassé ses pouvoirs, peut-être aussi que ses prétentions étaient singulièrement exagérées, le révoqua de sa haute position (15 novembre 1863).

Origine des douanes. — Sir Robert Hart. — L'origine des douanes remonte à l'occupation de Chang Haï par les T'ai Ping (7 sept. 1853). La difficulté d'assurer la perception régulière des droits d'entrée obligea les consuls de France, de Grande-Bretagne et des États-Unis à faire un arrangement avec le Tao Taï par lequel trois fonctionnaires étrangers les représentant [1] présideraient au paiement des droits pour le compte du gouvernement chinois. Cet état de choses commença le 12 juil-

1. Ce furent Thomas Francis Wade pour les Anglais, L. Carr pour les Américains et Arthur Smith pour les Français.

let 1854 et le nouveau système parut tellement satisfaisant aux Chinois que lorsque la ville indigène fut à nouveau occupée par les troupes impériales, ils prièrent M. Horatio Nelson Lay, qui avait représenté le consul d'Angleterre à la place de Wade, de devenir inspecteur permanent des douanes de Chang Haï; ce petit service fut ensuite étendu aux autres ports et nous allons voir quelle importance énorme il a pris depuis lors.

Nous avons dit qu'à la suite de l'affaire de la flottille Sherard-Osborne, M. Lay avait perdu sa place; il fut remplacé dans la haute position d'inspecteur général des Douanes maritimes impériales par Sir Robert Hart (nov. 1863), qui depuis lors a donné un développement considérable au service qui lui était confié et a certainement été le conseiller étranger le plus écouté à Peking, où il joue depuis trente-cinq ans un rôle prépondérant. Robert Hart, né en février 1835, entra dans le service consulaire anglais en Chine (1854), secrétaire de la commission des alliés à Canton (1858), il passa en 1859 dans les douanes chinoises en qualité de député-commissaire; successeur de Lay (1863), il fut nommé ministre d'Angleterre à Peking, à la mort de Sir Harry Parkes; mais il donna sa démission, et fut fait baronnet en 1893.

Organisation des douanes. — Les douanes comprennent (1er juillet 1901) un chiffre total de 6 091 employés, dont 1044 étrangers et 5 047 indigènes, répartis dans trois départements :

1° *Revenue Department :* 3 681 Chinois et 876 étrangers, dont 279 pour l'administration intérieure (*In-door Staff*), 551 pour le service extérieur (*Out-door Staff*), 46 pour le littoral;

2° *Marine Department :* 473 Chinois et 98 étrangers, dont 7 pour le bureau de l'ingénieur en chef et son suppléant (*Engineers' Staff*), 27 pour le service des ports et 64 pour celui des phares;

3° *Educational Department :* 5 étrangers et 1 Chinois pour les deux collèges (*Tong Wên Kouan*) de Peking et de Canton. Au-dessous de l'inspecteur général (désigné d'une façon populaire sous les initiales de I. G.) viennent le *Député Inspecteur*

général et les *commissaires* (au 1er juillet 1901, ils étaient 40), les *deputy commissioners* (19), le *chief assistant*, les *assistants* de 1re (18), 2e (35), 3e (40), 4e classe (12), les *clerks* (12) et les employés divers (12); en tout, 279 fonctionnaires. On compte 29 médecins ou chirurgiens. Le service de la côte comprend les six commandants des vapeurs, dont quatre anglais, un danois (le plus ancien), un norvégien, etc. Les deux collèges ont un enseignement ainsi composé (nous mettons entre parenthèses la nationalité des professeurs) : président, C. H. Oliver (Anglais). — Peking : *droit international* (?); *chimie* (Allemand); *physique* (Anglais); *astronomie* (Anglais); *français*, *anglais*, *russe*, *allemand*, *anatomie* et *physiologie* (Américain). — Canton : *anglais* (1 anglais, 1 chinois).

Les douanes impriment à leur département spécial de Chang Haï quatre séries de publications : 1° *Statistical Series;* 2° *Special Series;* 3° *Miscellaneous Series;* 4° *Service Series*. Ces documents numérotés sont dressés et classés avec le plus grand soin. La deuxième série spéciale renferme des mémoires étendus sur la médecine, la soie, l'opium, la musique chinoise, etc. Les mélanges, 3e série, fournissent des catalogues des expositions de Vienne (1873), de Philadelphie (1876), de Paris (1878), de Berlin (1880, pisciculture), des listes des phares, etc.

Les douanes ont des agents dans tous les endroits, ports maritimes et fluviaux, ouverts au commerce étranger. Leur service est assuré, outre les six vapeurs mentionnés plus haut, par trois croiseurs, cinq barques et un ponton d'entraînement. Les douanes, dont l'inspectorat général est, comme nous l'avons dit, à Péking, possèdent à Chang Haï un bureau de statistique avec une imprimerie, et sont représentées en Europe, à Londres, par un secrétariat dont le chef a rang de commissaire.

Arsenal de Fou-tcheou. — Nous ne rencontrâmes pas les mêmes difficultés que les Anglais. Le corps franco-chinois qui avait aidé si largement à réprimer la rebellion des T'ai Ping, dans le Tche-Kiang, était commandé par deux officiers distingués de la marine française, d'Aiguebelle et Giquel. Ils furent chargés par Tso Tsong-tang, vice-roi du Fou-Kien, de

créer sur la rivière Min, entre Fou-tcheou et la mer, un établissement où pourraient être fabriqués les armes, et tout ce qui est nécessaire à la marine et à l'armée. C'est ainsi que fut installé en 1867 l'arsenal dit de Fou-tcheou, qui, tout en ayant cessé, depuis le 16 février 1874, d'être régi directement par les Européens, continue néanmoins à rendre de grands services; l'éducation des jeunes gens attachés à l'arsenal et destinés à devenir des ingénieurs ou des officiers de marine est complétée en Europe par des missions d'instruction, qui, dirigées d'abord par Prosper Giquel et Li Fong-pao (1876), l'ont été ensuite par L. Dunoyer de Segonzac et Tche Meou-ki, puis par Wou Ta-jen. Les jeunes gens, répartis soit sur les navires de la marine anglaise, soit dans les usines du Creusot ou de Saint-Chamond, dans les écoles du génie maritime, de maistrance, des arts et métiers, des mines, etc., retournent dans leur pays après un séjour de trois ou quatre ans en Occident, parfaitement instruits dans les sciences européennes.

Ports du Yang-tse. — L'activité du prince Kong se signalait non seulement par des campagnes contre les rebelles, mais aussi par l'exécution des promesses faites aux ministres étrangers. Il fut décidé entre M. Bruce et le prince Kong, que le Yang-tse serait ouvert au commerce étranger par un arrangement provisoire, à la suite duquel lord Elgin (20 janvier 1861) pria le vice-amiral sir James Hope de l'aider à conclure une convention avec les rebelles de Nan King et à installer à Kieou Kiang et à Han-k'eou les consuls désignés par M. Bruce. Parkes devait accompagner l'amiral. En conséquence, Hope et Parkes remontaient le Kiang sur le *Coromandel*, accompagné de plusieurs autres navires de guerre, installaient un consul à Tchen-Kiang, arrivaient à Nan King (20 février 1861), où ils se mettaient en relations avec les T'ai P'ing, puis continuaient leur route, laissaient à Kieou Kiang W. Raymond Gingell comme consul, et parvenaient à Han-k'eou (11 mars 1861) visité jadis par lord Elgin sur le *Furious*. P. J. Hughes restait comme consul et l'amiral remontait le Kiang jusqu'au lac Toung-ting, à Yo-tcheou, où il rencontrait une mission anglaise qui cherchait une route

par le Tibet entre la Chine et les Indes anglaises. L'amiral Hope était de retour à Chang Haï, le 30 mars 1861. Quelques jours auparavant, Harry Parkes, autorisé par l'amiral, avait déclaré (9 mars) le Kiang ouvert entre Tchen Kiang et Han Keou et publié les règlements qui devaient régir le commerce anglais sur le fleuve. D'autre part, la Chambre anglaise de commerce de Chang Haï envoyait une mission pour étudier les ports du Yang-tse au point de vue commercial. Une mission semblable, envoyée de nouveau en 1869, remonta jusqu'au Se-tch'ouan. Han-k'eou, dans la province de Hou-pe, est situé sur la rive gauche de la rivière Han, l'une des plus considérables de Chine, à son confluent avec le Kiang; sur l'autre rive du Kiang se trouve la ville de Hang-yang; en face, sur la rive droite du Kiang, se trouve la grande capitale provinciale de Wou-tch'ang. L'agglomération formée par ces trois villes est une des plus considérables de l'empire, et les Russes y font un commerce des plus importants de thé en briques. On comprendra le grand intérêt de ce port pour nous, lorsqu'on saura que la station du chemin de fer franco-belge qui doit le relier à Peking se trouvera sur la concession française : c'est dire que les Anglais sont loin d'être les principaux intéressés, comme ils en font courir le bruit, dans la vallée du Yang-tse. Kieou Kiang est situé sur le bord du Yang-tse près du lac Poyang. C'est le port le plus rapproché de la manufacture impériale de porcelaine de King-te-tchin. Enfin, Tchen Kiang, également sur la rive droite du fleuve, au confluent du canal impérial, occupe une excellente position dans la province du Kiang-sou, dont la capitale, Nan King, qui devait être ouverte au commerce étranger, par le traité français de commerce de Tien-tsin (1858), occupée par les T'ai P'ing, resta fermée. En revanche, Canton fut complètement évacué par les alliés le 21 octobre 1861, après trois ans et dix mois d'occupation. La remise de la ville fut faite en grande cérémonie au vice-roi Lao Tsoung-kouang par le commandant Coupvent des Bois pour les Français, et le capitaine Borlase pour les Anglais. Le consul français fut laissé dans le *yamen* du Trésor, celui des Anglais dans le *yamen* des commissaires alliés. Au mois de

juillet 1865, les dernières troupes étrangères étaient retirées de Takou et de Chang Haï.

Les Américains en Chine. — Deux puissances avaient suivi avec le plus vif intérêt les événements de 1858 et de 1860 : c'étaient les Russes, dont nous parlerons ci-dessous, et les États-Unis, représentés par leurs ministres William B. Reed, puis John E. Ward. Les États-Unis avaient signé à Tien-tsin, le 18 juin 1858, par l'intermédiaire du premier, un traité; ce traité fut complété par des articles additionnels à Washington, le 28 juillet 1868, ratifiés à Peking, le 23 novembre 1869. Les Américains, depuis la fin du siècle dernier, avaient en Chine des intérêts commerciaux considérables; le pavillon des Russell, des Heard, des Oliphant fit longtemps concurrence à ceux des Dent et des Jardine, et dans le commerce des thés et des cotonnades, Boston, New-York et Baltimore, plus tard San Francisco, furent de redoutables rivales pour Londres et Manchester.

Autres traités. — Comme après le traité de Nan King de 1842, les traités de Tien-tsin de 1858 et les conventions de Peking de 1860, les nations étrangères se hâtèrent de profiter des avantages cédés à la France et à l'Angleterre, en signant de leur côté des traités particuliers. Le roi de Prusse, au nom du Zollverein, des grands-duchés de Mecklembourg-Schwerin et de Mecklembourg-Strelitz, et des Villes hanséatiques, envoyait dans l'Asie orientale (1859-1862) une expédition dont un des actes principaux fut la signature, par le comte d'Eulenbourg, d'un traité à Tien-tsin (2 septembre 1861), ratifié à Chang Haï le 14 janvier 1863. Le gouverneur général de Macao, Isidoro Francisco Guimaraës, signait un traité le 13 août 1862 à Tien-tsin, dont la ratification fut refusée par le gouvernement chinois, par suite de la clause relative à Macao, diversement interprétée dans les textes portugais et chinois. Le traité danois, signé par Waldemar Rudolph de Raasloff, est de Tien-tsin, (13 juillet 1863), ratifié à Chang Haï le 29 juillet 1864. Le traité espagnol, négocié par don Sinibaldo de Mas, à Tien-tsin (10 octobre 1864), a été ratifié par la reine d'Espagne le 14 mai 1866, et les ratifications ont été échangées à Tien-tsin le 10 mai 1867.

*Le traité hollandais, négocié par J. des Amorie van der Hoeven, a été signé à Tien-tsin le 6 octobre 1863. Le traité belge, négocié par Auguste T'Kint, signé à Peking le 2 novembre 1865, a été ratifié à Chang Haï le 27 octobre 1866. Le traité italien négocié par le capitaine de frégate Vittorio Arminjon, signé le 26 octobre 1866, à Peking, a été ratifié à Chang Haï le 12 novembre 1867. L'Autriche, qui avait déjà visité les mers de l'Asie orientale, lors de la circumnavigation de la frégate *Novara* (30 avril 1857-26-août 1859), envoyait une nouvelle mission en Chine en 1869, à la tête de laquelle était placé le contre-amiral baron de Petz, qui concluait un traité à Peking le 2 septembre 1869, ratifié à Chang Haï le 27 novembre 1871. Il faut ajouter que dans ces derniers traités, beaucoup des clauses du traité danois, admirablement rédigé, faisaient précédent et étaient adoptées.

La Chine libre. — Canton évacué, la rébellion des T'ai Ping écrasée, la régence fermement établie, la Chine allait reprendre possession d'elle-même. Pour mieux marquer qu'une ère nouvelle commençait pour cet empire, les diplomates de 1860 qui étaient restés comme ministres plénipotentiaires à Peking étaient déplacés (1865). M. de Bourboulon rentrait en France, laissant M. de Bellonet comme chargé d'affaires; Sir Frederick William Adolphus Bruce cédait la place à son collègue du Japon Rutherford Alcock (28 mars et 7 avril 1865), et était nommé à Washington (1er mars 1865). Qu'allait faire la Chine? Le prince Kong paraissait animé des meilleures intentions. La fondation de l'Université de Peking, Tong Wen Kouan (1867), par sir Robert Hart, semblait indiquer le désir chez les Chinois d'acquérir la connaissance de nos sciences et de notre littérature, pendant que leurs armements annonçaient leur intention de transformer leur système militaire. Cependant, il était difficile de faire comprendre aux autorités provinciales le mouvement considérable et irrésistible qui avait amené l'intervention des étrangers en Chine et l'installation définitive de légations à Peking. Des attaques contre les Européens, comme l'affaire de la mission protestante de Yang-tcheou (1868), montraient que le gouvernement chinois ne se rendait pas encore compte de la situation.

Convention Alcock. — L'article 27 du traité de Tien-tsin du 26 juin 1858, portait que l'une des deux parties contractantes pourrait demander au bout de dix ans une nouvelle revision du tarif et des articles relatifs au commerce; en conséquence Sir Rutherford Alcock, ministre d'Angleterre, le prince Kong, Wen Siang et autres fonctionnaires désignés, signèrent à Peking le 24 octobre 1869 une convention supplémentaire en seize articles. Wen-tcheou, dans le Tche-kiang, et Wou-hou, dans le Nganhouei, devaient être ouverts au commerce britannique; en revanche on renonçait à l'ouverture de Kioung-tcheou dans l'île de Haïnan; la Chine était libre de nommer des consuls dans les ports appartenant à la Grande-Bretagne. La plupart des autres articles étaient relatifs aux droits de différentes sortes. Cette convention ne donnait nullement satisfaction aux revendications du commerce anglais en Chine; aussi fut-elle vivement critiquée, et devant la pression exercée sur lui par l'opinion publique, le gouvernement anglais se refusa à ratifier la convention de Sir Rutherford Alcock; c'était un échec dont ce diplomate ne se releva pas, et deux ans plus tard (juillet 1871) il donnait sa démission de ministre; sa carrière au Japon avait été plus heureuse.

Mission Burlingame. — A l'instigation de sir Robert Hart, désireux de faire connaître aux puissances occidentales les idées libérales qui prédominaient, disait-on, dans le nouveau gouvernement chinois, celui-ci eut l'idée d'envoyer aux États-Unis et en Europe une mission spéciale, et mit à sa tête Anson Burlingame, ministre des États-Unis depuis le 14 juin 1861. Homme disert plus que politique habile, Burlingame accepta la mission qui lui était confiée, et donna sa démission de ministre le 21 novembre 1867. On lui adjoignit comme secrétaires MM. J. Mac Leavy Brown (Anglais) et de Champs (Français) et deux délégués chinois, Soun et Tchi (1868). Burlingame se rendit d'abord aux États-Unis, où, avec William H. Seward, secrétaire d'État, il signa les articles additionnels de Washington (28 juillet 1868) et où il prononça, avec la plus rare éloquence, une série de discours, dans lesquels il représentait « la croix brillant sur toutes les montagnes » de l'empire du Milieu.

Venu successivement à Londres, Paris, Berlin, où il reçut un accueil moins enthousiaste qu'à Washington, il mourut à Saint-Pétersbourg, au moment où la nouvelle d'une affreuse catastrophe venait apporter le plus atroce démenti à sa théorie d'une Chine libérale : le massacre de Tien-tsin.

Massacre de Tien-tsin. — Le ministre de France, comte Lallemand, avait quitté le 6 novembre 1868 le poste qu'il occupait depuis mai 1867, laissant la gérance de la légation au comte Julien de Rochechouart. Les persécutions contre les missionnaires recommençaient dans les provinces, le parti anti-européen relevait la tête, et un certain Tcheng Ko-jui fomentait de savantes intrigues qui avaient pour but l'expulsion des étrangers, et dont le résultat se fit bientôt cruellement sentir. Le 21 juin 1870, le consul de France à Tien-tsin, M. de Fontanier; le chancelier du consulat, M. Simon; l'interprète de la légation de France, M. Thomassin et sa femme; un prêtre lazariste, l'abbé Chevrier; un négociant français, M. Chalmaison, et sa femme; trois Russes, Barov, Protopov et sa femme, et neuf sœurs de Saint-Vincent de Paul, dont quatre Françaises, deux Belges, deux Italiennes, une Irlandaise; en tout vingt étrangers étaient massacrés de la façon la plus barbare à Tien-tsin. La cathédrale catholique était incendiée. Les assassins avaient profité de l'absence de tout bâtiment européen dans le Pei-ho et ils se préparaient à envahir les concessions étrangères pour continuer leurs massacres, lorsqu'ils s'arrêtèrent devant l'attitude énergique des résidents étrangers. Qui sait quelle influence aurait pu avoir cette terrible catastrophe sur les événements qui amenèrent la rupture entre la France et la Prusse en 1870? Mais le télégraphe n'allait pas encore plus loin que Singapore et la nouvelle n'arriva en Europe que plus tard.

II. — Russie et Chine.

Ambassades russes. — Le traité de Nertchinsk[1], du 29 août 1689, avait rejeté les Russes hors du bassin du He-loung-

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 920-922.

kiang; l'ambassade d'Evert Isbrand Ides (1693-1694) est la première de ces missions qui pendant le XVIIIe et le commencement du XIXe siècle se rendirent, au nom du tsar, à la cour de Peking. Citons les principales. L'inconduite des négociants russes leur a fait interdire l'entrée de la capitale, Yan Ismaïlof fut chargé d'obtenir de nouveau de la Chine la libre circulation des caravanes portant les produits russes à Peking. Ismaïlof, accompagné d'une brillante escorte, arriva à Peking le 29 novembre 1720 et séjourna dans cette capitale jusqu'au 2 mai 1721. Une nouvelle ambassade, sous la conduite du comte Sava Vladislavitch, partit en 1725 pour la Chine avec la mission officielle d'annoncer au Fils du Ciel l'accession au trône de Russie, de Catherine, la veuve de Pierre le Grand, qui venait de mourir. Vladislavitch signa le 20 août 1727 un traité déterminant d'une façon plus exacte les limites des deux empires; il faut y ajouter les traités du 21 et du 27 octobre 1727, signés par le même diplomate. Le Suédois Lorenz Lange, qui avait accompagné Ismaïlof et qui, après le départ de ce dernier, était resté à Peking, avait été obligé de quitter cette ville le 12 août 1722. Il y retourna de nouveau avec le comte Vladislavitch, et enfin comme chef de mission en 1736; il repartit définitivement de Peking le 10 mai 1737 et fut nommé vice-gouverneur d'Irkoutsk. Ce fut un des hommes qui rendirent le plus de services aux Russes dans la capitale de l'empire chinois. Ivan Kropotof signa le 18 octobre 1768 un supplément au traité de paix du 21 octobre 1727. Notons l'acte du 8 février 1792, l'ambassade de Golovkin (1805-1806), et celle plus connue, mais non plus utile, d'Egor Fédorovitch Timkovsky en 1820-21.

Mouravief; Nevelsky. — La seconde étape des Russes dans leur conquête du fleuve Amour date de la nomination comme gouverneur général de la Sibérie orientale de Mouravief, gouverneur de Toula. Mouravief avait fait la connaissance à Pétersbourg du capitaine-lieutenant Guennadi Nevelsky, commandant le transport de la Compagnie russo-américaine le *Baïkal*, faisant le service de Cronstadt au Kamchatka. Nicolas Nicolaïevitch Mouravief pensait que Nevelsky était

l'homme qu'il lui fallait pour faire l'exploration des côtes sud-est de la Sibérie orientale depuis la baie Tougouste jusqu'au fleuve Amour.

Au mois de mai 1849, Nevelsky arriva à Petrovpolosk, sur la côte de Kamchatka, et le 31 il se dirigeait vers la pointe septentrionale de la grande terre désignée sous le nom de Sakhalin, Krafto et Tara Kaï, doublait les deux caps Élisabeth et Marie, découverts par Krusenstern, longeait la côte occidentale, trouvait la baie Trompeuse, devenue depuis Baïkal, doublait le cap Golovatchef et pénétrait dans le fleuve Amour. Le voyage de Nevelsky avait une importance capitale : il montrait que Sakhalin n'était nullement retenu à la terre ferme, que c'était bien une île, que la Manche de Tartarie n'était pas un golfe comme l'avait cru La Pérouse, mais bien un détroit. Les voyages d'Orlov, les nouvelles explorations de Nevelsky, l'expédition de Rimski Korsakof, etc., complètent cette découverte dont Mouravief va tirer parti.

Mouravief sur l'Amour. — Le 16 juin 1853, Mouravief fait demander à Peking la délimitation des pays restés sans démarcation à la suite du traité de Nertchinsk; lui-même part pour la Sibérie orientale (1854), prend le commandement d'une nombreuse flottille, et le 18 mai entre dans les eaux du He Loung-kiang, fermé depuis deux siècles à la navigation russe. Nouvelle note à Peking pour avertir les Chinois que désormais ils devront traiter avec le gouverneur général de la Sibérie orientale pour la question des frontières. Mouravief continue la descente du fleuve jusqu'au port Marïensk (14 juill. 1864); l'escadre de l'amiral Poutiatine est réunie dejà dans la baie Impériale et dans la baie de Castries; la province amourienne devient propriété du gouvernement russe. En 1855 et 1856, deuxième et troisième expédition de Mouravief sur le fleuve Amour. A la fin de cette dernière année l'Europe approuve la création de la province Maritime (Nicolaievsk) et Poutiatine est envoyé à Peking comme ambassadeur.

Traité d'Aïgoun. — Cependant Mouravief descendit à nouveau le fleuve le 26 avril 1857; le 9 mai il créait une nouvelle ville sur la rive gauche à l'embouchure de la Zeya, Blagovies-

tchensk; sur l'autre rive de l'Amour, en face, à Aïgoun, il signait quelques jours plus tard (16-28 mai 1858) un traité avec l'envoyé chinois le prince I-chan, commandant en chef sur l'Amour Ce traité ratifié par l'empereur de Russie le 8 juillet 1858 et par l'empereur de Chine le 2 juin 1858, rédigé en russe, en mandchou et en mongol, ne comprend que trois articles; les Russes obtiennent la rive gauche de l'Amour depuis l'Argoun jusqu'à son embouchure; les Chinois gardent la rive droite jusqu'à l'Ousouri; « les territoires et endroits situés entre la rivière Ousouri et la mer, comme jusqu'à présent, seront possédés en commun par l'empire Ta Tsing et l'Empire de Russie, en attendant que la frontière entre les deux États y soit réglée »; la navigation de l'Amour, de l'Ousouri et du Soungari est réservée aux Russes et aux Chinois. La ville de Khabarovka était créée au confluent de l'Ousouri et de l'Amour; elle prend de jour en jour l'importance que nous avions prévue jadis. A la suite de ces succès, Mouravief reçut le titre de comte Amoursky.

Traité de Tien-tsin. — D'autre part, le contre-amiral Euthyme Poutiatine signait avec Kouei Liang et Houa Cha-na un traité à Tien-tsin le 1/13 juin 1858. Ce traité, en douze articles, marque que dorénavant les relations entre la Russie et la Chine n'auront plus lieu « comme autrefois par l'intermédiaire du Sénat, et du Li-fan-yuen, mais par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères de Russie, et du premier membre du conseil suprême de l'Empire (Kiun-ki-tchou) ou principal ministre, sur la base d'une parfaite égalité ». L'ouverture de ports au commerce russe, sur le littoral le séjour de la mission ecclésiastique russe à Peking, l'installation d'un service de postes aux lettres entre Kiachta et Peking, etc., sont les principales stipulations.

Traité de Peking. — Cependant la guerre de 1860 augmentait les appétits de la Russie; aussi un traité additionnel est-il signé à Peking (2/14 novembre 1860) par le général-major Nicolas Ignatiev et le prince Kong. Par ce traité en 15 articles, les territoires entre l'Ousouri et la mer, au lieu d'être communs aux deux empires, appartiendront à la Russie;

la frontière sera donc les rivières Ousouri et Son'gatcha, le lac Hin Kaï jusqu'au Tou Men-kiang, la frontière coréenne, etc. Le traité est ratifié à Saint-Pétersbourg le 20 décembre, et promulgué le 26 décembre 1860. Le 20 février /4 mars 1862, une convention relative au commerce par terre était signée à Peking par le ministre russe, M. de Balliouzek, et complétée dans la même ville par le général Vlangaly, le 15/27 avr. 1869.

III. — L'Annam.

Tu'-Du'c. — Massacres de missionnaires [1]. — Tu'-Du'c, en remplaçant son père Thieu-tri sur le trône (1847), eut à lutter contre son propre frère Hoàngbào, ou An-phong, qui prétendait à la couronne. Tu'-Du'c avait cependant reçu l'investiture impériale chinoise à Hué, tandis que ses prédécesseurs avaient été obligés d'aller jusqu'à Hanoï pour l'obtenir. Hoàngbào, capturé, fut coandamné à la prison perpétuelle : il s'y suicida. On profita de cette révolte pour y impliquer les chrétiens et les poursuivre. Un édit fut rendu le 21 mars 1851, pour mettre à mort les prêtres européens et indigènes. Augustin Schoeffler, le 1er mai 1851 ; Jean-Louis Bonnard, le 1er mai 1852, des Missions Étrangères, furent mis à mort; l'évêque Jose-Maria Diaz fut exécuté le 20 juillet 1857; le père Sampedro subit le même sort en 1858. La France ne pouvait rester indifférente. Le 16 septembre 1856, le *Catinat*, commandé par M. Lelieur de Ville-sur-Arce, paraissait dans la baie de Tourane, mais Tu'-Du'c refusait d'entrer en communication avec lui; à son tour, le 23 janvier 1857, M. de Montigny arrivait à Tourane; il échouait également.

L'amiral Rigault de Genouilly. — Cependant la France ne perdait pas de vue ses intérêts en Cochinchine, et en 1857 une commission s'était réunie à Paris, présidée par le baron Brenier, pour examiner le traité signé par l'évêque d'Adran en

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 998.

1787. Il fallait châtier l'audace des Annamites et venger le meurtre des missionnaires français et espagnols. Le 31 août 1851, le vice-amiral Rigault de Genouilly paraissait devant Tourane, à la tête de quatorze bâtiments Le corps de débarquement comprenait des compagnies de marins, deux bataillons d'infanterie, une batterie d'artillerie de marine, plus un corps de tagals commandé par le colonel espagnol Lanzeroti. Le 1er septembre, les deux forts de Tourane étaient pris; l'amiral eut le très grand tort de s'attarder sur cette côte malsaine, où il perdit une partie de son effectif; il finit par comprendre que Tourane n'était pas le point vulnérable où il fallait frapper Tu'-Du'c, aussi quittait-il cette baie le 2 février 1859. Sept jours plus tard, il mouillait à l'embouchure du Donnai, et le 18 février Saigon tombait entre ses mains. Laissant dans cette ville le capitaine de vaisseau Jauréguiberry, Rigault de Genouilly retourna à Tourane, dont il obligeait les Annamites à lever le blocus (15 septembre 1859), puis il remettait le commandement au contre-amiral Page (1er novembre 1859).

L'amiral Page. — Les instructions laissées au contre-amiral Page étaient des plus conciliantes : ne demander aux Annamites ni contributions de guerre ni cession de territoire; liberté du culte, et nomination de trois consuls et d'un chargé d'affaires à Hué. Cependant, pour sa propre sécurité, Page était obligé de détruire les forts de Kien-chang au nord de la baie de Tourane. C'est dans cette affaire que fut tué le lieutenant-colonel Dupré Déroulède sur la *Némésis* (18 novembre 1859).

Nguyên-tri-phuong. — Cependant la seconde guerre avec la Chine réclamait la plus grande partie de nos forces; Tourane était évacué le 3 mars 1860, et l'amiral Page ralliait l'amiral Charner, nommé commandant en chef des forces navales de Chine, laissant derrière lui à Saigon 800 hommes commandés depuis 1er avril 1860 par le capitaine de vaisseau Dariès, successeur de Jauréguiberry; le colonel espagnol Palanca commandait en second. Nous occupions entre Saigon et Cho-lón quatre pagodes désignées sous le nom de Cayma, les Mares, les Clochetons et Barbet. Le général annamite Nguyên-tri-phuong s'était établi entre les deux villes avec ses forces; dans la nuit

du 3 au 4 juillet 1860, il attaqua avec 3 000 hommes les Clochetons occupés par les Espagnols, mais il fut mis en fuite.

Les amiraux Charner et Page. — La fin de notre guerre avec la Chine allait rendre libre notre escadre et l'amiral Charner était désigné pour en prendre le commandement contre la Cochinchine; avec le contre-amiral Laffon de Ladébat, comme chef d'état-major général, et le chef d'escadron d'état-major de Cools, comme chef d'état-major des troupes, il concentrait 474 bouches à feu à Wou-song, qu'il quittait à bord de l'*Impératrice* le 24 janvier 1861. Il jetait l'ancre à Saigon le 7 février, et les 24 et 25 février il délogeait Nguyên-tri-phuong des lignes de Ki-hoa. Mais fatigué de sa double campagne, Charner laissait le commandement à Page, qui s'emparait de Mytho (13 avril 1861). A son tour celui-ci rentrait en France et le contre-amiral Bonard était nommé commandant en chef en Cochinchine le 8 août 1861.

L'amiral Bonard et le traité de Saigon. — L'amiral Bonard envoie le *Narzagaray* occuper Poulo-Condor, puis il complète la conquête de la basse Cochinchine par la prise de Bien-hoa (9 décembre 1861) et de Vinh-long (23 mars 1862). Ses succès obligèrent les Annamites à signer un traité à Saigon (5 juin 1862). La France était représentée par l'amiral Bonard, l'Annam par Phan Thanh-giàn et Lam Duy-nghia. La ville de Poulo Condor et les trois provinces de Gia dinh (Saigon), Dinh tuong (Mytho) et Bien-hoa nous étaient cédées; trois ports devaient être ouverts au commerce étranger : Cù-a-hân (Tourane), Ba-lat et Quàn-yen; une indemnité de 4 millions de piastres mexicaines devait nous être payée; nous obtenions la liberté du culte, et l'Annam nous cédait ses droits sur le Cambodge. L'amiral Bonard s'embarqua le 30 avril 1863 pour la France, en laissant pour lui succéder l'amiral de La Grandière.

Exploration du Me-Kong. — La possession de Saigon devait fatalement nous conduire à explorer le grand fleuve qui arrose la péninsule indo-chinoise sous le nom de Me-Kong et le sud de la Chine sous le nom de Lan-tsan-kiang. Francis Garnier, sous le pseudonyme de G. Francis, avait lancé une brochure faisant ressortir l'importance de cette grande voie déjà

explorée par notre compatriote Henri Mouhot. Dès 1865, le marquis de Chasseloup-Laubat, ministre de la Marine, et président de la Société de géographie, annonçait son intention d'organiser une mission scientifique en Indo-Chine; au mois de décembre de la même année, l'amiral de La Grandière en offrait le commandement au capitaine de frégate Doudart de Lagrée. La commission d'exploration fut définitivement constituée le 1er juin 1866. Le lieutenant de vaisseau Francis Garnier, inspecteur des affaires indigènes, en faisait partie. L'expédition quitta Saigon le 5 juin 1866; elle visita les ruines d'Angkor, qu'elle laissait le 5 juillet pour se rendre à Siem-reap; le 16 septembre, elle était à Bassac, se rendait dans l'ancienne capitale Vien-chang, puis à Luang Prabang; elle répara le tombeau de Mouhot et pénètra dans le Yun-nan après avoir constaté la non-navigabilité du Me-Kong. On sait que de nouveaux voyages ont fait prévaloir d'autres idées. Garnier, à deux reprises, se sépara de l'expédition principale, descendit le Ho-ti-kiang, à partir de Yuen-kiang en novembre 1867, jusqu'à ce qu'il fût arrêté par les rapides; il devinait la future route du Tong-King. A gauche, il se rendait à Ta-li, capitale du sultan musulman Tou-wen-sieou, où Sladen l'avait précédé; mais là il fut obligé de revenir en arrière. La mission arrivait le 16 janvier 1868 à Tong-tchouen; c'est là que Lagrée, épuisé par son long séjour au Cambodge et en Cochinchine, non moins que par le dur voyage qu'il venait d'accomplir, mourut le 12 mars. Garnier ramena l'expédition au Kiang, où il s'embarqua; il arriva à Chang Haï le 12 juin 1868, et à Saigon le 29 du même mois. Ainsi se termina ce voyage mémorable, si considérable au point de vue géographique, et qui devait avoir une importance énorme au point de vue politique.

L'amiral de La Grandière. — Le contre-amiral Pierre-Paul-Marie de La Grandière, nommé gouverneur de la Cochinchine et commandant en chef par intérim le 28 janvier 1863, en remplacement de l'amiral Bonard, était rentré en France en mission spéciale le 31 mars 1865. L'intérim fut fait par le contre-amiral Roze. Le vice-amiral La Grandière, de retour en Cochinchine le 28 novembre 1865, y organisait la mission

d'exploration du Me-Kong. Les agissements des Annamites d'une part, notre protectorat sur le Cambodge, d'autre part, nous obligèrent à annexer les trois provinces à l'ouest de notre colonie. Dans une courte campagne, Vinh-luong (20 juin), Chau-doc (22 juin), Ha-tien (24 juin 1867) tombèrent sans difficulté entre nos mains. La Grandière ayant ainsi complété la conquête de la Basse-Cochinchine, partit pour la France, en congé, le 4 avril 1868.

Saigon. — Saigon, sur un affluent du Don-Naï, forme une circonscription dont la ville même (Thanh-Pho Saï-Gon) et cinq arrondissements (*hat*) (Giadinh, Tay-ninh, Thu-Dau-Mot, Bien-Hoa et Ba-ria), comprenant 63 cantons (*tong*), et 635 communes (*lang*). Le tracé du plan de la ville fut fait le 13 mai 1862; un arrêté de l'amiral La Grandière (4 avril 1867) organisa une commission municipale constituée définitivement par l'amiral Ohier (8 juillet 1869). Depuis le 8 mai 1867 jusqu'en 1871, le médecin de la marine Louis Turc remplit les fonctions de maire.

IV. — Siam et Cambodge.

Le Siam. — Nous avons vu les efforts faits par la France au XVIIe siècle [1] pour établir des relations avec ce pays, et sa lutte avec la Birmanie au XVIIIe siècle [2]. La capitale Juthia, fondée par Phaja-Uthong, qui prit le nom de Phra-Rama-Thibodi, en 1350 (712 de l'ère siamoise), avait reçu à sa naissance l'appellation de Krung-Thep-Maha-Nakhon-Si-Ajuthaja; elle fut réduite en cendres par les Birmans. Le Siam avait eu déjà plusieurs capitales, dont la plus ancienne, construite en 520 avant Jésus-Christ par le premier roi Bathamarât, se nommait Savanthevalôk ou Sangkhalôk. Cependant un patriote siamois, Phaja-Tak (1767), réussit à chasser des ruines de Juthia l'envahisseur birman, et vint s'installer à Bangkok, qu'il appela Thanaburi. C'est sous son règne que Gia-Long se réfugia au Siam [3].

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 915-917.
2. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 959-961.
3. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 973.

Phaja-Tak s'empara dans le sud de Ligor; dans le nord de Xieng-mai et de Vieng-chan (1778); mais en 1782 il fut assassiné par son premier ministre, qui monta sur le trône sous le nom de Phra-Phuti-Chào-Luáng (Yot Fa). Celui-ci est le fondateur de la dynastie qui règne encore aujourd'hui sur le Siam; il garda Bangkok comme capitale, mais il transféra sa résidence de la rive occidentale du Me-nam à la rive orientale. En 1794, le roi de Siam fit couronner à Bangkok le roi de Cambodge exilé, lui donna le nom de Prea-bat-somdach-sdach-prea-réachéa-ongcar-prea-noreai-réachéa-thiréach, et le fit reconduire dans son pays au mois de mai de la même année par une armée siamoise, qui occupa les provinces d'Angkor et de Battambang. Le nouveau roi mourut au mois d'août 1796, âgé de vingt-quatre ans, et après l'administration assez longue du premier ministre, son fils Pre-Ang-chan alla se faire couronner à Bangkok en août 1806; Ang-chan, déjà vassal du Siam, accepta également la suzeraineté de l'Annam, qui l'avait reconnu comme roi du Cambodge. Après vingt-neuf ans de règne, Phra-Phuti-Chào-Luáng mourut, en 1811, et il eut pour successeur son fils Phën-din-Klang, qui vécut jusqu'en 1825.

Luttes entre le Siam et le Cambodge. — En 1811, des troubles ayant éclaté au Cambodge, le roi du Cambodge s'adressa à l'Annam pour rétablir l'ordre; le Siam s'émut de cet appel et intervint en faveur des révoltés. L'intervention de Gia-Long assura au roi Ang-chan la possession de Ou-dong; un arrangement fut conclu avec le Siam, à La-bich (1813).

Phen-din-Klang eut pour sucesseur à Bangkok son fils aîné Cháo-Prasat-Thong qui usurpa le trône qui revenait à son frère cadet Cháo-Fa Mongkut. A la suite d'une guerre que fit le nouveau prince en 1829 au roi laotien de Vieng-chan, il fut fait prisonnier et amené à Bangkok; le Siam, la Birmanie et l'Annam se partagèrent le Laos. Pendant la rébellion de Khôi [1], en Basse-Cochinchine, les Siamois envahirent Ha-Tièn et Chaudôc; le roi du Cambodge était obligé de fuir à Vinh-long et l'empereur d'Annam, Minh-Mang, ne réussit à les chasser

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 991.

qu'en 1834 jusqu'au Battambang. Pour tenir les Siamois en respect, Minh-Mang fit construire une citadelle à Pnom-Penh, où il installa le général annamite Truong Minh-Giang. Sur ces entrefaites, Ang-Chan mourut après vingt-huit ans de règne. Il eut pour successeur sa fille cadette, Ngoc-vân, âgée de vingt ans, sous le nom de Neac Ang-Mey. Cependant, les Annamites menaçaient d'absorber le Cambodge qui était divisé en 33 *phu* avec une administration semblable à celle de la Cochinchine dont le chef-lieu était Tran-Tay-Thành (ancienne citadelle d'An-man). Les Siamois intervinrent, la reine Ang-Mey fut obligée de se réfugier à Chaudôc (1841), et le frère de l'ancien roi, Pre-Ang-Duong, proclamé roi. Toutefois, il ne reçut l'investiture qu'en 1847, après un traité signé en juin 1846, qui terminait les hostilités entre l'Annam et le Siam. Ce dernier pays reprenait aux dépens de l'Annam l'influence qu'il avait perdue sur le Cambodge à l'époque de Gia-Long.

Relations étrangères. — La première ambassade au Siam depuis le XVIIe siècle fut celle de John Crawfurd qui arriva à Paknam sur le *John-Adam* le 26 mars 1822, et à Bangkok le 28, chargé de demander une diminution de droits d'entrée sur les marchandises et le libre commerce dans les ports siamois. Reçu en audience du roi le 28 avril, Crawfurd ne put obtenir la signature d'un traité : les Siamois faisaient observer que les Portugais avaient signé un traité deux ans auparavant et que cependant aucun de leurs navires n'avait encore paru à Bangkok. Les Anglais essayèrent vainement de faire comprendre que leurs intérêts commerciaux étaient infiniment plus importants que ceux des Portugais. Crawfurd s'embarquait le 14 juillet 1822 et arrivait à Pak-nam quatre jours plus tard, en route pour l'Annam [1], sans avoir rien obtenu. En 1826, le gouverneur général de l'Inde, lord Amherst, désireux d'obtenir l'aide des Siamois contre les Birmans, et d'apaiser l'inquiétude causée à leur établissement de Penang par l'occupation par les Siamois des territoires de leur allié Ahmed Ier Sadj-ed-din-Alim, roi de Quedah, occupation qui dura jusqu'en 1842, envoya le

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 993.

capitaine Henri Burney; celui-ci, plus heureux que son prédécesseur Crawfurd, réussit à signer le 20 juin 1826, un traité en quatorze articles, ayant un caractère plutôt politique, mais auquel Burney réussit à faire ajouter un arrangement commercial en six articles. A leur tour, les États-Unis d'Amérique, par l'intermédiaire de Mr. Edmund Roberts, concluaient un traité d'amitié et de commerce, le 20 mars 1833 (dix articles), ratifié par le roi le 14 avril 1836. Le 9 août 1850, Sir James Brooke, à bord du *Sphinx* et du vaisseau de la Compagnie des Indes, *Nemesis*, arrivait à la barre du Meï-Nam; il échoua dans des négociations dont le but n'a pas été rendu public et qu'il rompit le 28 septembre 1850. Nouvel insuccès, la même année, pour M. Ballestier, qui venait au nom des États-Unis réclamer contre les traitements auxquels étaient soumis ses concitoyens au Siam et conclure un nouveau traité.

Le roi Mongkut. — Cependant Phra-Châo-Prasat-Thong mourait le 3 avril 1851, et malgré les efforts de ses fils, son frère Châo-Pha (né le 18 octobre 1808), qu'il avait dépossédé en 1825, prit possession du trône sous le titre de Somdet-Phra-Paramander-Maha-Mongkut. Les revendications étrangères allaient se produire plus actives que jamais. Sir John Bowring était envoyé de Hongkong à Bangkok en 1855 et il réussissait non sans peine à signer un traité d'amitié et de commerce en douze articles, le 18 avril 1855, ratifié à Bangkok le 5 avril 1856. Ce traité était suivi de six règlements pour régir le commerce anglais au Siam et d'un tarif. Harry S. Parkes, qui apportait la ratification de la reine d'Angleterre, conclut sur la demande de lord Clarendon, une convention complémentaire de commerce, le 13 mai 1856, pour bien préciser les articles conservés ou abrogés dans le traité Burney de 1826. — Townsend Harris, consul général pour les États-Unis au Japon, concluait au nom de son gouvernement un traité d'amitié, de commerce et de navigation, calqué pour la plus grande partie sur le traité anglais de 1855 (11 articles; Bangkok, 29 mai 1856; ratifié à Bangkok le 15 juin 1857). Cependant, la France, avec ses grands intérêts dans l'Extrême-Orient, ne pouvait rester spectatrice indifférente. Notre consul à Chang Haï, M. de Montigny, chargé

de mission, signait à Bangkok, le 15 août 1856, un traité d'amitié, de commerce et de navigation en vingt-quatre articles, suivi de quatre règlements et d'un tarif; le traité fut ratifié à Bangkok le 24 août 1857. Malheureusement notre agent eut l'imprudence de faire savoir qu'il se rendait au Cambodge pour signer un traité analogue, il eut l'imprudence encore plus grande de prendre à son bord un ministre siamois pour se rendre à Kampot; bien reçu à Kampot, M. de Montigny, grâce aux intrigues siamoises, ne put obtenir de traité du faible roi Ang-Duong, qui avait cependant le désir de se placer sous notre protectorat. — Le consul de Danemark à Singapore, John Jarvie, signait à Bangkok le 21 mai 1858, un traité en anglais avec une traduction siamoise en vingt-cinq articles, suivi de six règlements et d'un tarif, ratifié dans la même ville le 15 septembre 1859. — Le comte d'Eulenburg, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Prusse, des autres États du Zollverein allemand, et des grands-duchés de Mecklembourg-Schwerin et de Mecklembourg-Strelitz, signait aussi un traité d'amitié, de commerce et de navigation, en allemand, anglais et siamois, le 7 février 1862; il comprenait vingt-cinq articles, et était suivi de règlements commerciaux et d'un tarif (ratifié à Bangkok le 23 mai 1864).

Protectorat de la France sur le Cambodge[1]. — Le roi Ang-Duong était mort à Oudong en 1859, et son fils aîné Prea-Ang-vodey ou Prea-Ang-Chrelang, né de Neac-Menéang-Pen, à Angcor-Borey en 1835, fut couronné en 1860; c'est le roi connu sous le nom de Norodom I[er] (Som-Dach Pra *Noroûdam* Prom Boreraksa Pra-Maha-Abbarach). Il eut d'abord à lutter contre son jeune frère Votha, et se rendit en janvier 1862 à la cour de Siam pour demander appui. La conquête de la Basse-Cochinchine par les Français enlevait toute influence aux Annamites, et les Siamois étaient en réalité maîtres du Cambodge. Déjà le 24 mars 1861, l'amiral Charner, après avoir dégagé Saigon, avait envoyé à Kampot l'aviso le *Norzagaray*, commandé par le lieutenant de vaisseau Lespès. En sep-

1. Depuis le traité de 1856 jusqu'en 1869 la France a été représentée à Bangkok par les consuls de Castelnau, Zanole, Aubaret, Gorsse et Dillon.

tembre 1862, l'amiral Bonard, gouverneur général de la Cochinchine, rendit visite à Norodom et s'aperçut sans peine de l'influence de l'agent siamois à la cour. En juillet 1863, le nouveau gouverneur général de la Cochinchine, le contre-amiral La Grandière, se rendait à Ou-dong pour presser le roi de se mettre sous le protectorat de la France. Norodom hésitait, par crainte des Siamois ; l'énergique commandant Doudart de Lagrée eut raison de ces tergiversations, et grâce à cet officier distingué, le 11 août 1863, un traité d'amitié et de commerce était conclu à Ou-dong entre le roi du Cambodge Pra-Maha-Abbarach (Norodom) et la France, représentée par le contre-amiral La Grandière, gouverneur et commandant en chef en Cochinchine. Il se composait de dix-huit articles dont les principales clauses étaient : que la France accordait sa protection au Cambodge; qu'elle nommait un résident ou consul auprès du roi du Cambodge, qui serait chargé, sous la haute autorité du gouverneur de la Cochinchine, de veiller à la stricte exécution des lettres de protection; pleine liberté pour les Français au Cambodge, liberté du culte catholique, etc.; donation d'un terrain aux Quatre-Bras pour construire un fort, établir un dépôt de charbon et des magasins d'approvisionnement pour les navires français. Ce traité a été ratifié à Ou-dong le 14 avril 1864.

Agissements des Siamois. — Par leurs intrigues aussi bien que par les armes, les Siamois avaient su augmenter considérablement leur zone d'influence, dans le Laos, ils avaient formé, de l'ancien royaume de Vieng-Chan, les trois petits Etats protégés de Luang-Prabang, de Vieng-Chan et de Bassac. Le Cambodge se vit à son tour successivement privé : en 1794, des provinces de Battambang et d'Angkor; en 1814, de celles de Tonlé-Repou, de Saac et de Stung-Treng; en 1847, de celles de Stung-Por et de Molu-Prey. Aussi les Siamois voyaient-ils d'un très mauvais œil notre influence, substituée à celle de l'Annam, arrêter leurs entreprises contre le royaume Khmer. Cependant Norodom, toujours faible, malgré ses engagements avec la France, signait un traité avec le Siam le 1er décembre 1863, ratifié en janvier 1864, qui restait secret pendant quelques mois, et dont les tendances étaient clairement indiquées

dans une note remise par la cour de Bangkok, le 3 juin 1864, au couronnement du roi du Cambodge, en présence du capitaine de vaisseau Desmoulins, chef d'état-major de l'amiral La Grandière : le Siam réservait ses droits à la suzeraineté du Cambodge et à la possession des provinces de Battambang et d'Angkor, et du Laos jusqu'au Grand-Fleuve. Les difficultés avec le Siam ne furent aplanies qu'en 1867.

Traité de 1867. — Une ambassade siamoise à la tête de laquelle se trouvait Phya-Sura-Wong-Way-Waddhn, qui était déjà venu en France en 1861, lors d'une première ambassade, fut reçue par Napoléon III, le 12 mai 1867 ; deux mois plus tard, les ambassadeurs siamois signaient un traité avec la France.

Le traité en français et en siamois signé à Paris le 15 juillet 1867 par le marquis de Moustier, secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, pour la France, et par Phya-Surawongs-Way-Wat et Phra-Kaxa-Sena pour le Siam, règle, « définitivement et d'un commun accord, la position faite au royaume du Cambodge par suite du traité conclu à Ou-dong, entre la France et ce royaume, le 11 août 1863 (vingt-septième jour de la lune Assach de l'année Cor 1225) » ; le roi de Siam reconnaît notre protectorat sur le Cambodge, déclare nul le traité qu'il a conclu avec cette puissance en décembre 1863, renonce à recevoir tout tribut de la part du Cambodge que la France s'engage à ne pas annexer à ses possessions de Cochinchine; les provinces de Battambang et d'Angkor (Nakhon-Siemrap) resteront au royaume de Siam. Les autres clauses de ce traité en neuf articles règlent les relations entre Siamois et Cambodgiens, etc.

En cédant Battambang et Angkor, nous commettions une faute grave, qui n'a pas été réparée jusqu'ici. M. du Chesne de Bellecourt, consul général, envoyé en mission extraordinaire auprès du roi de Siam, quittait la France le 19 septembre pour se rendre à Saigon, et de là, sur la canonnière l'*Alarme*, à Bangkok, où eut lieu le 24 novembre l'échange des ratifications du traité du 15 juillet.

Missions catholiques au Siam et au Cambodge. — Le premier vicaire apostolique du Siam fut Louis Laneau, de

Chartres, évêque de Metellopolis (1674-1696), des Missions Étrangères de Paris. En 1841, la Malaisie étant détachée du Siam, Mgr Hilaire Courvezy, évêque de Bida, fut chargé du nouveau vicariat, et le Siam fut confié à Jean-Baptiste Pallegoix, de Dijon, évêque de Mallos, auteur de travaux extrêmement remarquables sur la langue thaï. Ce prélat, mort le 18 juin 1862, a eu pour successeurs Ferdinand-Aimé-Augustin-Joseph Dupond, d'Arras, évêque d'Azoth (1864-1872) et Mgr Jean-Louis Vey, du Puy, évêque de Geraza (1875).

Le vicariat apostolique du Cambodge a été formé en 1850 aux dépens de la Cochinchine occidentale, et appartient également au séminaire des Missions Étrangères de Paris. Son premier administrateur fut Jean-Claude Miche, évêque de Dansara, qui mourut à Saigon le 1er décembre 1873. Ce vicariat apostolique embrasse également les deux provinces de la Cochinchine française de Ha-tien et de Chaudoc, et diverses tribus laotiennes. L'abbé Louis Aussoleil, du diocèse de Tulle, qui remplaça Mgr Miche comme supérieur de la mission, revint en France en 1875; ce dernier a été définitivement remplacé comme supérieur par Marie-Laurent-François-Xavier Cordier, qui, supérieur de la mission de 1875 à 1882, a été, le 6 janvier 1883, sacré évêque de Gratianopolis.

Missions protestantes. — Elles sont représentées au Siam par l'*American Baptist Missionary Union* dont la mission a été fondée en 1833 par le Rev. J. Lalor Jones († septembre 1851), par le *Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church in the United States* dont la mission a été établie en mars 1840 par le Rev. W. P. Buell, et par la *Siamese Mission*. Il existait jadis une *American Missionary Association* établie en 1850 par le docteur Bradley, qui fit un premier voyage au Siam en 1835.

Le roi Chulalong-Korn. — Le roi Mongkut étant mort le 1er octobre 1868, eut pour successeur son fils Somdetch-Phra-Paramendr-Maha-Chulalong-Korn, né à Bangkok le 27 septembre 1853, marié à la princesse Sawang Waddhana, née le 10 septembre 1862. C'est le cinquième souverain de la dynastie actuelle; il règne encore aujourd'hui. La régence du royaume fut exercée par Phya Suriawongse.

V. — La Birmanie[1].

Première guerre birmane. — Les derniers efforts des Anglais en Birmanie n'avaient pas eu de succès; ce furent les difficultés avec l'Arakan, commencées en 1811, puis l'attaque du gouvernement birman de ce pays, sur la frontière sud-est du Bengale, qui amenèrent l'intervention anglaise sous l'administration de lord Amherst, successeur du marquis de Hastings comme gouverneur général des Indes (1823-1828). Au début de 1824, il fut décidé que le major général Sir Archibald Campbell se mettrait à la tête d'une armée de 5 à 6 000 hommes, venus des présidences de Fort-William (Bengale) et de Fort-Saint-George (Madras) et réunis à Port-Cornwallis dans la grande Andaman, pour se rendre maître de la ville la plus importante de l'estuaire de l'Irraouaddy, Rangoun, dans l'ancien royaume de Pegou. Le 5 mai 1824, la guerre était déclarée. Dès le 10 mai, et sans que la cour d'Ava s'y attendît, la flotte anglaise ayant à sa tête le commodore Grant, sur le *Liffy*, franchissait la barre de la rivière de Rangoun, et la majeure partie des troupes expéditionnaires, qui étaient arrivées à Cornwallis du 2 au 4 mai, occupèrent la ville le 11 mai. Le premier contact des Anglais avec les Birmans, qui avaient eu fort à faire pour rassembler toutes leurs forces, eut lieu le 28 mai. Deux envoyés birmans n'ayant pu s'entendre avec les Anglais, ces derniers, après une attaque des Birmans le 1er juillet, s'emparèrent, le 8, du fort de Kameroot. Un petit corps de troupes fut envoyé vers le sud : Tavoy capitula et Mergui fut enlevé d'assaut.

Les Birmans ne subirent que des défaites pendant trois mois; on rappela Mahâ Bandoula, qui commandait dans l'Arakan, avec tout son contingent. Les Siamois, très intéressés par la guerre des Anglais avec les Birmans, trouvaient l'occasion excellente pour reprendre le Tenasserim. Ils comptaient non seulement sur les succès des Anglais, mais aussi sur les diffi-

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 968.

cultés que les Birmans rencontreraient, et ils protestèrent de leur bonne volonté auprès des Anglais. Ceux-ci ne furent pas leurs dupes. Pour couper court à leurs projets, ils envoyèrent à Martaban le lieutenant-colonel Godwin. Il rencontra des vents contraires, une forte résistance de Maha Oudnah, gouverneur de Yeh. Cependant cette ville, à l'est de Martaban et de Tavoy, tomba entre ses mains. Maha Bandoula profita de la fin de la saison des pluies pour s'avancer avec toute son armée contre Rangoun; une lutte terrible s'engagea du 1er au 7 décembre et, le 15, le fort de Kokien fut attaqué et les troupes de Bandoula durent se replier à Donoobew.

Organisée à nouveau pour continuer la campagne, l'expédition, revenue à Tonghoo, établit ses quartiers d'hiver à Prome, sur l'Irraouaddy. Après quelques tentatives infructueuses de conciliation, l'armée birmane, composée de trois divisions, ayant repris l'offensive, fut repoussée devant Prome et obligée de se retirer à Mellonne. Arrivés devant cette ville, les Anglais signèrent le 29 décembre 1825 un traité de paix préliminaire, mais les hostilités reprirent bientôt, le roi ayant refusé de le ratifier. Les Anglais continuèrent leur route sur Ava, la capitale, après avoir repoussé les Birmans de Mellonne.

Traité de Yandabou. — Le roi d'Ava, voyant l'armée anglaise s'avancer près de la capitale et ayant même été battu à Prahangniou, se décida à envoyer de nouveaux plénipotentiaires. Ceux-ci étaient accompagnés d'un missionnaire américain, Adoniram Judson, de sa femme, et d'un commerçant anglais nommé Gouger, ainsi que de quelques autres personnes qui avaient été capturées pendant les hostilités. Le 24 février 1826, un traité se composant de onze articles était signé à Yandabou. Parmi les principales clauses du traité, nous trouvons la cession de l'Assam, de l'Arakan, de Yeh, de Tavoy, Mergui, Tenasserim, et des îles qui en dépendent, à l'Angleterre; interdiction était faite aux Birmans de toute ingérence dans le Manipour, le Kachâr, le Jyntia; l'article 11 vise le roi de Siam, lequel étant allié fidèle de la Grande-Bretagne, est considéré partie au présent traité. L'évacuation des troupes anglaises à Rangoun après le paiement d'un quart de l'indem-

nité totale, c'est-à-dire de 25 lakh de roupies, et l'exécution du traité, est stipulée dans un article supplémentaire : au versement du second quart, les troupes britanniques devaient se retirer totalement, et les deux autres versements devaient être effectués annuellement à partir de la date de la convention.

Par le traité de Yandabou, la Birmanie était totalement isolée du nord-est de l'Inde et de l'embouchure de la Salouen; la côte ouest de l'Indo-Chine, c'est-à-dire l'Arakan, leur était enlevée de même. Il ne restait aux rois d'Ava que les deux rives de l'Irraouaddy, et comme littoral l'ancien royaume de Pegou, c'est-à-dire Rangoun, qu'une seconde guerre avec les Anglais devait leur enlever bientôt. Ils ne pouvaient plus étendre leur influence que sur les principautés de la haute Salouen et sur la rive droite du Me-Kong.

Mission de John Crawfurd. — Une lettre datée du 1er septembre 1826 nous apprend que John Crawfurd occupait depuis six mois le poste de commissaire civil du gouvernement anglais à Rangoun, lorsqu'il reçut de George Swinton, secrétaire du gouvernement des Indes, des instructions relatives à une mission spéciale pour Ava. Le véritable but de la mission était de conclure un traité de commerce avec la cour d'Ava et d'atténuer quelques questions irritantes, telles que celles de la frontière Est de l'Assam, de l'établissement d'un fonctionnaire principal à Rangoun, des affaires du Manipour, de la frontière de Martaban, de l'acquisition de l'île Negrais à l'embouchure de la rivière de Bassein, etc. Le 22 février 1827, Crawfurd écrivait officiellement de Sangor, à George Swinton, que le 23 novembre précédent, il avait conclu un traité de commerce avec le gouvernement birman, dont le roi, Sagain-Meng ou Phagyidoa, était le même qui avait signé le traité de Yandabou.

Nouvelles difficultés. — Mais pas plus en Birmanie qu'en Chine avant 1842 (traité de Nan King) les promesses faites par ce traité commercial, de laisser liberté entière de commerce aux négociants anglais de Rangoun, ne furent observées et tenues. Seule, la force, en Extrême-Orient, fait respecter les conventions. En 1830, le major Burney, commissaire anglais,

était venu s'installer à la cour d'Ava. En 1837, le roi Sagain-Meng, au pouvoir depuis dix-huit ans, était détrôné par son frère Tharâwadi-Meng. La capitale fut transportée à Amarapoura en 1838; cette ville, qui avait été construite sur la rive gauche de l'Irraouaddy à une lieue et demie d'Ava, par Badoun-Meng (Bodoahprâ), fils d'Alompra, sixième roi de la dynastie, et occupée par lui le 10 mai 1783, resta jusqu'en 1860 le siège du gouvernement, tandis qu'Ava ou Awâ, Ratanapoura (en pâli), la « ville des pierres précieuses », fondée en 1364 par Thado-menge-bya, sur l'Irraouaddy, à l'embouchure de la Mytnge, fut déchue de son importance. Ce ne fut qu'en 1860 que Mengdoun-Meng établit sa résidence à Mandalay. Tous ces changements avaient été très funestes au major Henry Burney qui, après avoir eu à Ava comme résident anglais un séjour fort pénible, dut se retirer à Rangoun, de là à Calcutta et finalement revint en Angleterre. En 1838, le colonel Banson était envoyé à Ava par lord Auckland comme nouveau résident; mais, n'ayant pas mieux réussi que son prédécesseur, il revint au Bengale en 1839. Le capitaine Mac Leod, son second, qui s'était retiré à Rangoun jusqu'en 1840 (moment où les Anglais avaient quitté cette ville pour n'y revenir qu'après 1852), avait voyagé dans le Laos birman et était parvenu à signer un arrangement avec un des chefs de ce pays.

Seconde guerre birmane. — Sous les administrations successives de lord Auckland, époque du grand désastre d'une première campagne afghane, de lord Ellenborough (1842-1844), de lord Hardinge (1844-1848), l'attention des Anglais avait été détournée de la question birmane pour se porter presque exclusivement sur le nord-ouest de l'Inde. Lord Dalhousie devait s'occuper à nouveau des intérêts britanniques en Birmanie en annexant le Punjab, en défaisant encore une fois les Sikhs, et en devenant maître du Pegou, de l'estuaire de l'Irraouaddy, du territoire d'Aoude, en 1856, et de quelques autres territoires. Le plus grand des gouverneurs généraux des Indes Orientales peut-être depuis lord Clive, Dalhousie, complétant l'œuvre de ses prédécesseurs, lord Hardinge et lord Amherst, remettait en 1856 le pouvoir à lord Canning, après

avoir administré l'Inde pendant huit années fécondes.

En 1852, le 10 janvier, les Birmans, malgré une lettre du gouvernement des Indes qui leur reprochait toutes sortes de vexations commises au préjudice du commerce anglais et de mauvais traitements infligés aux négociants britanniques, et qui demandait satisfaction à la cour d'Ava, commencèrent les hostilités à Rangoun. La ville, malgré de vigoureux combats, les 12 et 14 avril, tombait aux mains des Anglais, ainsi que Bassein le 19 mai suivant. Le major Cotton et le commandant Tarleton attaquaient en juin 1852 la ville de Pegou, et, le 20 décembre, le royaume était déclaré annexé aux autres possessions anglaises. Ce qui subsistait de la Birmanie était isolé du reste du monde. En février 1853, Mengdoun-Meng, demi-frère de Pugan-Meng, roi depuis 1846, détrônait ce dernier à Amarapoura. Lord Dalhousie n'imposa pas de traité au nouveau souverain ; il se contenta de continuer l'occupation du Pegou et d'affirmer ainsi la possession de l'Angleterre.

Mission à Ava. — Le nouveau roi Mengdoun-Meng comprit l'intérêt qu'il y avait pour lui à demeurer en bonnes relations avec les conquérants étrangers de l'Inde. De leur côté, les Anglais, tenant le gage, se contentèrent de nommer le major Arthur Phayre gouverneur du Pegou, et n'exigèrent pas la signature d'un traité. Mengdoun-Meng, en 1855, envoya une mission particulière à lord Dalhousie, pour lui montrer sa bonne volonté. Lord Dalhousie, pour lui rendre sa politesse, lui expédia le 1er août 1855 une ambassade spéciale ; cette dernière quittait Rangoun, ayant à sa tête sir Arthur Phayre. D'après la lettre de lord Dalhousie à Mengdoun-Meng, du 3 juillet 1855, la mission de Phayre avait pour objet, de « confirmer l'alliance amicale qui est souhaitée par les chefs des deux grands États ; d'écarter toutes les causes de discorde possible entre eux, et d'encourager et d'augmenter le commerce, qui doit être également utile à l'un et à l'autre ». L'occasion ne se présenta pas de signer un traité, ainsi que le désiraient les Anglais. Sir A.-P. Phayre, le premier, était nommé commissaire principal de la Birmanie anglaise, le 31 janvier 1862.

Mission de Sladen. — Par leur prise de possession du

royaume de Pegou, les Anglais étaient forcément amenés à chercher dans les provinces sud-ouest de la Chine, spécialement vers le Yun-nan, des débouchés pour leur commerce. Le capitaine Richard Sprye fut le premier, en 1858, à émettre l'idée d'un chemin de fer qui se dirigerait de Rangoun au Yun-nan avec embranchements sur le Siam, le Cambodge, le Tong-King et l'Annam. La Birmanie et l'Angleterre signèrent en 1867 un traité de commerce, et une exploration sous les ordres du major E.-B. Sladen, agent à Mandalay, fut organisée en 1868. Sladen, quittant Mandalay le 13 janvier, arriva à Bhamo le 21 janvier, où il séjourna jusqu'au 26 février. Après une station de sept semaines à Momein, et un séjour à Ta-li, son retour à Mandalay eut lieu le 20 septembre de la même année. Parallèlement avait lieu, à la même époque, le voyage de la commission française d'exploration du Me-Kong avec Doudart de Lagrée et Francis Garnier, partie de Saïgon le 5 juin 1866.

VI. — Le Japon[1].

Organisation des Tokugawa. — L'organisation que Iyeyas donna au Japon devait durer depuis 1603 jusqu'à la révolution de 1868; le Shogoun était un véritable monarque absolu. — L'administration centrale était répartie entre six principales autorités : le cabinet des ministres (*Yôbeya*); la haute cour de justice (*Hyôdjôsho*); la chambre des intendants (*Kandjôsho*); le chef de l'administration des cultes bouddhique et shintoïste (*Jishabugyô*); le préfet de la ville de Yedo (*Matsibugyô*), et enfin la préfecture de police (*Metsukejô*). — On peut dire que l'administration provinciale était entre les mains des grands seigneurs ou daïmios, mais le domaine shogounal ou *Koryo* était administré : 1° par le *Shoshidaï* (gouverneur de Kioto); 2° par les *Jodaï*, *Djoban* et *Kaban* (gardes des châteaux de Nidjô, Osaka et Sumpu); 3° par les *Matsibugyô* (chargés de l'administration générale dans les villes principales de Kioto, Osaka, Sumpu, Nara, Fushimi, etc.); 4° par les *Bugyô* (chargés

1. Voir ci-dessus, t. V, p. 923.

soit de l'administration des ports de commerce comme ceux de Nagasaki, Sado, Sakaï, Ouraga, soit de l'administration des terres sacrées comme celles de Yamada et de Nikko); 5° par les *Daïkwan* (ou sous-préfets, destinés à percevoir les impôts et à rendre la justice dans chaque district du domaine shogounal). — L'administration municipale générale des villes était dirigée par les Matsibugyô ou préfets, et l'administration locale était dirigée par les vieillards (*Matsidoshiyori*) et les maires (*Manushi* ou *Shôya*). Les villages étaient administrés par les *Murakatasanyaku*, qui comprenaient les *Manushi*, ou maires élus par les paysans, les *Kumigashira* ou adjoints aux maires et les *Hyakushôsodai*, conseillers municipaux[1]. On voit que les communes étaient très libres. On désignait sous le nom de *Bakufu* ou *Ha-fu* le gouvernement du Shogoun, qui se composait de ce chef, et du cabinet de ses ministres (*Yôbeya*), comprenant un ministre ou *Taïro*, trois *Rôdjû* et cinq *Wakadoshiyori*. L'inégalité de traitement, la corruption des vassaux du Shogoun, la jalousie des daïmios, et en particulier des princes Satsuma et de Soshiu, devaient amener la chute des Tokugawa, lorsque les étrangers parurent avec des forces que ne soupçonnaient pas les Japonais.

Les étrangers au Japon. — Nous avons vu que les Hollandais étaient, avec les Chinois, les seuls étrangers admis à résider à Deshima au XVIIe siècle. Ce fut en vain qu'en 1807 les Russes essayèrent d'atterrir à Yesso, et les Français d'établir des relations. Nous n'avons des connaissances sur l'empire du Soleil-Levant que par les rares voyageurs qui ont pu y débarquer : Engelbert Kaempfer, qui fit un séjour de deux ans au Japon (1690-92) et dont l'*Histoire*, quoiqu'il fût Westphalien, parut en anglais (1727); Charles-Pierre Thunberg, Suédois, envoyé au Japon en 1772, ancien élève de Linné; et Philippe Franz, baron de Siebold, auteur de l'ouvrage *Nippon, Archiv zur Beschreibung von Japan*, qui fut publié à Leyde en 1832-1851. L'arrivée du commodore Perry allait changer la situation.

Les Américains au Japon. — Nori-hito (Komeï Tennô,

1. Ces détails sont empruntés à un ouvrage de M. Yorodzou-Oda.

1847-1856) était alors Mikado et Iye-Yosi Shogoun (1838-1853). Les intérêts commerciaux des États-Unis dans l'Extrême-Orient étaient si importants que le président Fillimore se décida à envoyer au Japon, afin d'obtenir un traité, une escadre ayant à sa tête le commodore Matthew Calbraith Perry. Celui-ci arrivait porteur de ses instructions à l'entrée de la baie de Yedo, à Uraga, en juillet 1853. Le 31 mars 1854, malgré l'opposition du prince de Mito et des ennemis des Shogouns de la maison de Tokugawa, il signait avec le bakufu, à Kanagawa, un traité comprenant douze articles, dont le plus important était pour les Américains l'ouverture des ports de Shimoda, dans la province d'Idzu, et d'Hakodate, dans l'île de Yesso. Ce traité était ratifié en 1854 par le président des États-Unis et les ratifications étaient échangées le 21 février 1855 à Shimoda. La signature de ce traité amena d'autres conventions avec les puissances européennes; tour à tour l'Angleterre, la Russie et la Hollande obtenaient par traités des avantages importants; celui de Nagasaki (14 octobre 1855), signé par l'amiral sir James Stirling, ouvrait aux Anglais les ports de Nagasaki (Hizen) et d'Hakodate (Matsmai); celui de Shimoda (7 février 1855) était signé par l'amiral russe Poutiatine; celui de Nagasaki (30 janvier 1856) par le Hollandais Donker Curtius.

Nouveaux traités. — Le nouvel envoyé américain, le général Townsend Harris, profitant des victoires franco-anglaises en Chine, signait à Yedo, le 29 juillet 1858, un nouveau traité, par lequel Kanagawa était ouvert au commerce étranger, et les États-Unis autorisés à établir un agent diplomatique à Yedo. Un autre traité fut signé par le Japon avec la Hollande, le 18 août 1858; avec la Russie, le 7 août; avec l'Angleterre, le 26 août; avec la France, le 9 octobre de la même année. A partir du 13 août 1859, le baron Gros, qui représentait la France, obtenait l'ouverture de Hakodate, de Kanazawa et de Nagasaki au commerce français. Venait ensuite l'ouverture de Ni-i-gata, le 1[er] janvier 1860, et de Hiogo, le 1[er] janvier 1863. Le Japon autorisait les sujets français à résider à Yedo, à partir du 1[er] janvier 1862, et à Osaka, à dater du 1[er] janvier 1863, mais seulement pour y commercer. Le Sho-

goun Iye ya-sada étant mort subitement en 1858, on essaya de le remplacer par Hitotsubashi. Le premier ministre (*taïro*) Ii Kamon fit avorter ce projet, et Iye-motsi monta sur le trône.

Hostilités contre les étrangers. — Ii Kamon no Kami fut un des rares hommes du Japon qui comprit l'importance et la force des étrangers. C'est lui qui avait signé les derniers traités avec eux, malgré le Mikado et les daïmios; s'il n'avait pas agi de la sorte, non seulement les Tokugawa, mais encore le Mikado, auraient essuyé un désastre. Ce grand ministre paya de sa vie sa clairvoyance : il fut assassiné en 1860. L'agitation contre les étrangers augmentait : la légation d'Angleterre était attaquée le 5 juillet 1861; le 14 septembre 1862, les gens du daïmio de Satsuma assassinaient près de Yokohama un Anglais, nommé Richardson : il fallait sévir. Le 5 septembre 1864, Anglais, Français, Hollandais et Américains réunissent leurs flottes pour attaquer les forts de Shimonoseki et les détruisent. Deux ans plus tard, Hitotsubashi, plus connu sous le nom de Keiki, devenait Shogoun. Il est le dernier de la lignée d'Iyeyas.

Chute des Tokugawa. — Cependant Komei Tennô était mort et remplacé comme Mikado par son fils Mutsu-hito, né à Kioto le 3 novembre 1852. Le nouveau souverain prend le *nengo* (nom de règne) de *Mei dji* (1868); la révolution éclate, le shogounat est aboli; les Impériaux écrasent les Tokugawa dans plusieurs rencontres et la résistance de ceux-ci se termine à Hakodate l'année suivante. Mutsu-hito accepte les traités avec les étrangers, ouvre Kobe, Osaka (1868), Ni-i-gata, Yedo (1869) au commerce; il transfère sa capitale de Kioto à Yedo, qui prend le nom de Tokyo (cour de l'Est; équivalent de Tong-King). Une transformation complète de l'empire du Soleil-Levant allait s'opérer; nous verrons que, malgré son extraordinaire rapidité, elle rencontra de grandes difficultés[1].

1. Pour la *Bibliographie* de ce chapitre, voir ci-dessous, t. XII, p. 840, à la fin du chapitre *Extrême-Orient*.

CHAPITRE XXI

LA GUERRE DE 1870-1871

L'EMPIRE

I. — La déclaration de guerre.

La guerre qui mit aux prises en 1870 la Prusse et la France, était prévue depuis 1866. Le maréchal Niel, nommé ministre au mois de janvier 1867, la préparait activement. Il faisait reconnaître avec soin non seulement les frontières françaises, mais le territoire allemand. Il augmentait le nombre des batteries et armait de pièces rayées les principales places de l'Est. Il créait une commission supérieure des chemins de fer qui réglerait à l'avance la marche et la concentration des hommes et du matériel. Il établissait un plan de campagne : deux armées, l'armée d'Alsace, commandée par Mac-Mahon, et l'armée de Lorraine, commandée par Bazaine, étaient destinées à l'offensive et s'appuieraient l'une l'autre pendant qu'une troisième, confiée à Canrobert, leur servirait de réserve.

Mais Niel mourut au mois d'août 1869, et son successeur, Le Bœuf, ne prit que des mesures désastreuses. Il refusa d'accroître le nombre des batteries. Il supprima la commission des chemins de fer. Il abandonna l'organisation de la garde mobile — qui se composait de tous les hommes remplacés ou exemptés — en déclarant qu'elle ne devait exister que sur le

papier et que ses manœuvres n'étaient que des farces. Comme Niel, il ne comptait que sur l'armée régulière, qui saurait soit porter soit recevoir le premier choc, et il assurait, sans croire si bien dire, que ce premier choc décidait du sort d'une campagne. Qui ne pensait alors que les Français, grâce à leur intelligence, à leur esprit d'initiative et aux charges à la baïonnette, se débrouilleraient toujours et vaincraient l'adversaire? Malgré d'insuffisants préparatifs et des combinaisons hasardeuses, la guerre d'Italie n'avait-elle pas réussi? Nos troupes qui n'étaient pas encore sorties de leurs garnisons lorsque l'Autrichien dépassait Novare et menaçait Turin, ne l'avaient-elles pas arrêté à temps, refoulé, contraint à une paix glorieuse?

Subitement, au mois de juillet 1870, un incident faisait naître l'explosion. « Nous sommes, disait un général, tantôt belliqueux et tantôt pacifiques. Nous ne pouvons nous résigner à accepter franchement la situation que nous nous sommes faite par les fautes énormes commises en 1866, et nous ne pouvons non plus nous décider à la guerre. Nous y rêvons sans cesse, nous nous y préparons d'une façon continue avec un redoublement d'activité intermittent; puis au dernier moment, le cœur nous manque toujours, et, après un pas fait en avant, nous en faisons deux en arrière. La paix repose sur des bases trop peu solides pour être durable. La Prusse peut ajourner ses projets, mais n'y renoncera jamais. Dans cet état de transformation, de troubles, de défiances, n'est-il pas clair qu'un incident imprévu peut, à chaque instant, amener une crise terrible[1]? »

Le prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen avait accepté la couronne d'Espagne. La presse française s'indigna. Une demande d'interpellation fut déposée à la Chambre. Le 6 juillet, le duc de Gramont, ministre des Affaires étrangères, disait au Corps législatif sur un ton d'imprudente provocation qu'une puissance qui placerait un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, romprait l'équilibre européen et qu'en ce cas la France remplirait son devoir sans hésitation et sans faiblesse.

1. *Correspondance du général Ducrot*, II, pp. 303-304 (lettre du 30 avril 1869).

Léopold de Hohenzollern se désista. Mais Gramont voulait, pour satisfaire l'opinion et « dominer l'animation des esprits », que le roi Guillaume de Prusse interdît au prince de revenir sur sa renonciation. Guillaume était alors à Ems. L'ambassadeur français, Benedetti, alla l'y trouver, et le 13 juillet, au matin, à la promenade, le pria de déclarer qu'il ne donnerait jamais son consentement si le prince posait encore sa candidature. Guillaume répliqua qu'il ne pouvait prendre un pareil engagement. Quelques instants après, le roi recevait une lettre de M. de Werther, son ambassadeur à Paris : selon Werther, le duc de Gramont désirait que Guillaume écrivît à Napoléon qu'il n'avait pas eu l'intention de blesser les intérêts et la dignité de la France. Le monarque fut froissé, et lorsque Benedetti demanda dans l'après-midi une nouvelle audience pour l'entretenir du même sujet, il fit répondre par son aide de camp qu'il avait dit son dernier mot. Le lendemain, il quittait Ems et, dans le salon de la gare, il répétait à Benedetti qu'il n'avait plus rien à lui communiquer; son gouvernement, ajoutait-il, continuerait les négociations.

Benedetti n'avait donc pas été insulté, et ne se plaignait pas d'une insulte. Mais Bismarck avait reçu du roi une dépêche qui racontait l'événement. Il la publia, non pas, comme on l'a prétendu, en la falsifiant, mais en l'abrégeant et en lui donnant par là une forme plus précise, plus frappante. Elle était ainsi conçue : « L'ambassadeur français a demandé à Sa Majesté le roi à Ems de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté s'engageait pour tout l'avenir à ne jamais donner son consentement dans le cas où les Hohenzollern reviendraient sur leur candidature. Sa Majesté a refusé alors de recevoir l'ambassadeur français et lui a fait dire qu'elle n'avait plus rien à lui communiquer. »

Le ministère français interpréta cette dépêche comme un outrage, et Gramont s'écria que la Prusse avait souffleté la France. Le 15 juillet, le chef du cabinet, Émile Ollivier, demandait au Corps législatif un crédit de cinquante millions et annonçait qu'il rappelait les réserves pour « soutenir la guerre qu'on lui offrait ». Thiers objecta que le fond était accordé,

que le prince de Hohenzollern renonçait à la couronne et que le roi Guillaume approuvait cette renonciation, qu'il ne fallait pas faire une querelle de mots et rompre sur une question de forme. Ollivier répondit qu'il acceptait d'un cœur léger et confiant la responsabilité qui dès ce jour commençait pour lui, et que la France essuyait un affront puisque, d'après les récits de la Prusse, le roi avait refusé d'entendre une dernière fois Benedetti : les crédits furent votés et, le 19 juillet, la France déclarait officiellement la guerre.

Mais que pouvait-elle, seule contre toute l'Allemagne? Elle n'avait pas d'alliances. La Russie, irritée que Napoléon eût naguère pris parti pour les Polonais insurgés, assurait la Prusse de sa neutralité bienveillante et lui promettait son concours si l'Autriche s'alliait à la France. Dès lors, l'Autriche n'osait bouger, et d'ailleurs, dans le plan que l'archiduc Albert exposait à Napoléon au mois de février 1870, son armée ne devait s'ébranler que dix semaines après l'armée française. L'Italie agissait de même. Elle s'engageait à pénétrer en Bavière, mais au 15 septembre seulement et à condition que les Français eussent envahi l'Allemagne du Sud. Pour se prononcer, l'Autriche et l'Italie attendaient donc une victoire éclatante, qui, sans leur appui, n'était guère possible.

Si du moins l'empereur et Le Bœuf avaient conservé le plan de campagne longuement médité par Niel! Tout, les cadres, les états-majors, les commandements des trois armées d'Alsace, de Lorraine et de réserve, était déterminé, fixé, et peut-être Mac-Mahon et Bazaine, responsables des premiers événements et par suite concentrant leurs forces, auraient-ils, l'un, arrêté le prince royal à Frœschwiller, et l'autre, secouru Frossard à Spicheren. Mais l'empereur décida qu'il n'y aurait qu'une armée, l'armée du Rhin, dont il eut la direction suprême et dont Le Bœuf fut major général. Il fallut refaire tout le travail.

L'empereur et Le Bœuf croyaient avoir 450 à 500 000 hommes disponibles. Mais un grand nombre des réservistes rappelés n'arrivèrent pas à temps. Les dépôts étaient à cette époque très loin des régiments. Un homme du Nord allait s'habiller et s'armer dans le Midi pour combattre en Alsace, et un ancien

zouave qui courait à Châlons reprendre sa place dans son corps, devait se rendre au dépôt d'Alger. Aussi l'armée du Rhin ne comptait-elle que 250 000 hommes dans les premiers jours du mois d'août. Napoléon voulut incorporer une centaine de gardes mobiles à chaque bataillon de ligne; mais à cette mesure excellente les bureaux objectèrent la loi.

Tout ou à peu près tout s'organisait alors, non pas en temps de paix, mais à l'instant où la guerre était déclarée. Brigades, divisions, corps d'armée se formaient à la dernière heure. Le transport des troupes et des approvisionnements, laissé aux différentes divisions du ministère qui ne s'entendaient pas entre elles, se fit donc tumultueusement, dans une extrême confusion et avec des retards infinis. Des bataillons destinés à l'Alsace arrivaient dans la Moselle. Des batteries débarquaient à Metz sans harnachements et retournaient à Douai pour s'équiper. Le général Michel écrivait à Belfort qu'il n'avait trouvé ni son général de division ni sa brigade. Le 24 août, après les grandes batailles et lorsqu'on croyait les munitions épuisées, on découvrait dans la gare de Metz trois millions de cartouches dont personne ne connaissait l'envoi.

Rien n'était prêt. Les forts de Metz et de Belfort nullement achevés; toutes les hauteurs qui dominent les autres places du nord-est dépourvues d'ouvrages; dans les principales forteresses de Lorraine et d'Alsace, à Thionville, à Metz, à Strasbourg, pas de grands magasins qui auraient assuré la subsistance de l'armée; à Metz, des projectiles en nombre insuffisant; entre cette ville et Verdun, pas de chemin de fer direct. Plusieurs corps ne reçurent jamais leurs voitures réglementaires : quand elles sortirent des casemates de Toul, elles ne pouvaient rouler; les bois avaient joué, et les cercles des roues n'adhéraient plus. Lorsque la division Abel Douay fut attaquée le 4 août à Wissembourg, elle dut laisser ses blessés au pouvoir de l'ennemi; elle n'avait pas encore son service d'ambulance, et le médecin en chef, arrivé de Strasbourg dans la journée sur le champ de bataille, n'eut à sa disposition d'autre matériel que sa trousse de chirurgien.

Le corps d'état-major se composait des sujets les plus distin-

gués des Écoles militaires. Mais la plupart de ses officiers, bornés au stérile travail du bureau ou aux brillantes fonctions d'aide de camp, ignoraient les détails du service de guerre.

L'infanterie était courageuse, énergique, solide : elle avait une arme excellente, le chassepot. Mais, dans les batailles, selon les vieux règlements, elle se formait sur deux lignes, sans profiter des accidents du terrain, et s'offrait inutilement aux coups de l'artillerie ennemie. Au lieu de la reculer ou de la masquer dans les bois et les ravins ou de la couvrir par des tranchées-abris, on la fit coucher par terre; elle n'était pas moins exposée aux obus, et lorsqu'elle se relevait pour agir, elle avait perdu beaucoup de sa vigueur morale.

La cavalerie, bonne, bien montée, routinière, comme l'infanterie, exécutait de belles manœuvres d'ensemble qui ne se pratiquent jamais à la guerre, et ignorait le service en campagne. Les généraux la firent charger en grosses masses, et elle chargea brillamment, héroïquement; les relations allemandes reconnaissent qu'elle a, malgré l'insuccès de ses efforts, le droit de jeter un regard de légitime orgueil sur les champs de bataille où elle a glorieusement succombé, et à Sedan, le roi Guillaume, la voyant s'élancer à diverses reprises sous le feu meurtrier des compagnies prussiennes, ne pouvait s'empêcher de s'écrier : « Ah! les braves gens! » Mais elle ne savait ni éclairer la marche de l'armée ni inquiéter et harceler l'adversaire. Elle opéra des reconnaissances sans voir les ennemis qui, l'instant d'après, canonnaient ses campements à l'improviste. Il arriva même qu'elle demandait l'appui de l'infanterie pour s'aventurer au loin!

L'artillerie fit preuve du plus beau sang-froid et d'un admirable dévouement. Mais elle employait des fusées fusantes au lieu de fusées percutantes. Ses canons de bronze se chargeaient par la bouche, et les canons d'acier des Allemands qui se chargeaient par la culasse, avaient l'avantage de la portée, de la justesse et de la rapidité du tir. Si nos pièces de 12 luttèrent encore avec les pièces prussiennes, nos pièces de 4, chères à Napoléon et à Le Bœuf parce qu'elles avaient aisément triomphé des mauvaises pièces autrichiennes et décidé par leur extrême mobilité la vic-

toire de Solférino, étaient notoirement inférieures. Quant aux mitrailleuses qui lançaient des gerbes de balles à une distance de 12 à 1800 mètres, elles ne rendirent pas les merveilleux services qu'en attendait l'empereur.

Après avoir confié la régence à l'impératrice, Napoléon III arriva le 28 juillet à Metz. Son armée se trouvait, trois jours après, répartie de la façon suivante : le 1er corps ou corps de Mac-Mahon à Strasbourg; le 2e corps, de Frossard, à Forbach; le 3e corps, de Bazaine, à Saint-Avold; le 4e corps, de Ladmirault, à Boulay; le 5e corps, de Failly, à Bitche; le 6e corps, de Canrobert, à Châlons; le 7e corps, de Félix Douay, à Mulhouse; la garde impériale, qui formait sous les ordres de Bourbaki un corps d'armée de deux divisions, grenadiers et voltigeurs, aux environs de Metz. L'armée était donc éparpillée sur une ligne de 70 lieues. L'empereur n'osa la concentrer et la jeter, ainsi qu'il voulait d'abord, dans le pays de Bade entre Maxau et Germersheim, pour séparer l'Allemagne du nord de l'Allemagne du sud, contraindre la Bavière et le Wurtemberg à la neutralité et entraîner par ce coup d'audace l'Autriche et l'Italie.

Malade, presque impotent et comme atteint de débilité sénile, connaissant mieux que personne la supériorité militaire de l'ennemi, informé, ne fût-ce que par les rapports du colonel Stoffel, que l'armée prussienne, composée de toutes les classes de la nation, était dans la monarchie des Hohenzollern la première et la plus honorée des institutions; qu'elle avait plus qu'en France à tous les degrés de la hiérarchie le sentiment du devoir; que tous ses services spéciaux, service des chemins de fer, service télégraphique, service sanitaire, avaient été de longue date organisés avec le plus grand soin, à demeure, sans diminution du nombre des combattants, et qu'elle accomplirait sa concentration en onze jours au plus parce que chacun savait ce qu'il devait faire heure par heure, Napoléon III n'avait déclaré la guerre que sur les conseils de Gramont, qui croyait à la solidité des alliances, et de Le Bœuf, qui croyait aux calculs des bureaux, et surtout sur les excitations de l'impératrice, qui pensait à son fils et voulait inaugurer le règne de Napoléon IV par de grandes victoires et par la revanche de Sadowa. Peut-être

comptait-il aussi sur le hasard. Peut-être s'imaginait-il que la chance le favoriserait comme en 1859, dans la campagne d'Italie. Mais, dès qu'il fut à Metz, en plein désarroi, il se résigna tristement à la défensive et, dès le lendemain de son arrivée, il ordonnait à Mac-Mahon de ne pas agir avant huit jours.

Huit jours ne s'étaient pas écoulés que l'ennemi franchissait la frontière. Toute l'Allemagne, Saxe, Bavière, Wurtemberg, Bade, marchait avec la Prusse contre la France, et le roi Guillaume disait qu'il n'avait jamais vu un semblable réveil du sentiment national, et aussi universel. Trois armées s'avançaient : la Ire armée, commandée par Steinmetz; la IIe armée, confiée au prince Frédéric-Charles; la IIIe armée, conduite par le prince royal de Prusse et composée de tous les contingents du sud. Steinmetz et Frédéric-Charles se portaient vers la Sarre, l'un par Trèves et Sarrelouis avec 50 000 hommes, l'autre, par Kaiserslautern et Neunkirchen avec 180 000 hommes. Le prince royal de Prusse, à la tête de 160 000 hommes qui se réunissaient autour de Landau, devait envahir l'Alsace. Le roi Guillaume, actif, énergique, infatigable, militaire dans l'âme, avait le commandement suprême. Mais il ne l'exerçait que de nom. Trois personnages qu'il avait su choisir et garder, Bismarck, Moltke, Roon, l'accompagnaient. Bismarck mena les négociations. Moltke, aidé par un état-major excellent qu'il avait formé, dirigea les opérations et dicta l'ensemble des mouvements. Roon, ministre de la guerre, et habile organisateur, pourvut aux approvisionnements et au matériel. Les officiers allemands étaient certains du succès. « Nous avons, disait l'un d'eux, la supériorité du haut commandement, celle de l'artillerie et celle du nombre; nous partons, pleins d'enthousiasme et pénétrés de la justice de notre cause. »

II. — Les premiers désastres : Wissembourg, Frœschwiller, Forbach.

Wissembourg. — Les Allemands avaient terminé le 31 juillet la concentration de leurs forces, et déjà leur cavalerie

envoyait sur notre territoire de petits partis qui, par leur pointes audacieuses, alarmaient la population de la frontière. L'empereur, voulant tromper l'impatience française par un semblant d'offensive et donner au prince impérial, son fils, le baptême du feu, fit le 2 août attaquer la ville prussienne de Sarrebruck. Deux divisions du 2e corps de Frossard se mirent en mouvement; le faible détachement — un bataillon et trois escadrons — qui gardait Sarrebruck, se retira devant elles, et cette inutile affaire fut célébrée comme une victoire. Mais le lendemain, Moltke commandait aux armées allemandes de se porter en avant, et le 4 août éclatait la première défaite, celle de Wissembourg.

Une division de Mac-Mahon, la division Abel Douay, qui ne comptait pas 5000 hommes, était sur l'extrême frontière du Bas-Rhin, à Wissembourg et sur les hauteurs environnantes. Le 4 août, au matin, elle fut surprise par une division bavaroise et deux corps prussiens de la IIIe armée ou armée du prince royal. Douay périt. Un bataillon, cerné dans la ville, mit bas les armes; 200 soldats qui défendaient le château du Geisberg, capitulèrent après une très vive résistance. Le reste des Français se replia sur Lembach. Les Allemands avaient 1500 des leurs hors de combat. Mais, dès la première rencontre, ils enlevaient un canon, faisaient mille prisonniers, et ils entraient en Alsace pour n'en plus sortir!

Frœschwiller. — A la nouvelle de l'échec de Wissembourg, l'empereur comprit le tort qu'il avait eu de disséminer ses troupes. Il mit Bazaine à la tête des corps qui formaient la gauche de l'armée du Rhin, 2e, 3e, 4e, garde impériale, et il chargea Mac-Mahon de commander, outre le 1er corps, le 5e corps de Failly et le 7e corps de Félix Douay.

Il était trop tard. Dès le 6 août, Mac-Mahon, contre son attente, fut attaqué. Il n'avait pas pressé la marche de Failly; il n'avait encore reçu d'autre renfort qu'une division du 7e corps, la division Conseil-Dumesnil; au lieu de se replier dans la montagne entre Bitche et Phalsbourg pour joindre Failly et de tenir la crête des Vosges dans de redoutables positions d'où il aurait donné la main à l'armée de Metz, il avait accepté la bataille en

arrière de Wissembourg, sur des hauteurs qu'il n'avait pas garnies d'ouvrages de campagne, de crainte de fatiguer le soldat.

Les 45 000 hommes de Mac-Mahon occupaient le plateau où se trouvent les villages de Frœschwiller et d'Elsasshausen : Ducrot était à gauche, à Nehviller; Raoult et Conseil-Dumesnil, au centre, à Frœschwiller; Lartigue, à droite, dans le Niederwald.

Jusqu'à midi, les Français furent victorieux, et dans leur joie, ils acclamaient Mac-Mahon partout où il passait. Ducrot repoussa les Bavarois. Raoult refoula les Prussiens de Kirchbach, qui furent à plusieurs reprises pourchassés jusqu'au bas du plateau dans les rues de Wœrth. Lartigue rejeta les Prussiens de Bose au delà de la Sauer.

Mais déjà, comme elle fit du reste dans toute la campagne, l'artillerie allemande, se présentant en grandes masses, avait réduit au silence l'artillerie des Français, et elle accablait leur infanterie par un feu intense. Enfin, à une heure, des corps entiers, et non plus des avant-gardes, prenaient part à l'action, et, si Ducrot conserva ses positions, si Raoult ne perdit que le mamelon du Calvaire, Lartigue dut céder à l'effort obstiné de Bose. Débordé, voyant les Prussiens pénétrer dans le Niederwald et s'établir au village de Morsbronn, Lartigue appelle a son aide la brigade Michel : deux escadrons de lanciers et deux régiments de cuirassiers, le 8e et le 9e. La brigade Michel se précipite dans Morsbronn où elle est décimée par les balles prussiennes qui crépitent sur ses cuirasses avec le bruit de la grêle[1]. Lartigue saisit l'offensive; au bout d'un instant, il faiblit et fléchit de nouveau. La ligne française était rompue à son extrémité et allait se briser peu à peu sous la double attaque que Bose et Kirchbach dirigeaient sur son flanc et sur son front. Vainement les troupes de Mac-Mahon déployèrent la plus grande valeur. Il fallut abandonner le Niederwald, abandonner Elsasshausen. A trois heures et demie, le maréchal ne tenait

1. C'est la fameuse charge des cuirassiers de Reichshoffen; mais il faudrait dire les cuirassiers de Morsbronn, et la colonne que la France a fait élever en l'honneur de ces braves gens, sur un plateau, à l'angle de la route de Morsbronn à Mertzwiller, porte l'inscription : « Aux cuirassiers dits de Reichshoffen. »

plus que les alentours de Frœschwiller. Il amena son artillerie de réserve : elle fut écrasée. Il engagea les quatre régiments de cuirassiers de la division Bonnemains, 1er, 2e, 3e, 4e : ils furent arrêtés par les fossés, les vignes et les houblonnières autant que par la fusillade des tirailleurs ennemis. Il lança les turcos, le seul régiment qui fût encore intact : ils reculèrent sous une pluie de mitraille. A quatre heures et demie, Prussiens, Wurtembergeois, Bavarois entraient dans Frœschwiller. Le maréchal se retira sur Reichshoffen et de là sur Saverne. Sa retraite fut couverte par une division du 5e corps de Failly qui n'arrivait que pour assister à la déroute. Il avait perdu 16 000 hommes, tués, blessés ou prisonniers, et son 1er corps, corps d'élite, composé des plus belles troupes d'Afrique, était presque entièrement hors de combat.

Forbach. — Le même jour, 6 août, les Allemands, vainqueurs sur un autre point, envahissaient la Lorraine. Le 2e corps de Frossard avait quitté Sarrebruck pour occuper Forbach et le plateau de Spicheren. Il y fut attaqué par la Ire armée de Steinmetz, et, débordé sur sa gauche, cédant au nombre, évacua les hauteurs après une perte de 8000 hommes environ. Comme à Frœschwiller où une reconnaissance du général Walther avait entraîné la bataille, cette affaire de Spicheren ou de Forbach était due à la soudaine détermination du commandant de l'avant-garde, Kameke, qui prit sur lui d'assaillir les Français parce qu'il les croyait en retraite, et, successivement, Kameke, Stülpnagel, Gœben, Zastrow, Steinmetz avaient dirigé l'opération au fur et à mesure que de nouvelles troupes arrivaient. Mais tandis que les Allemands marchaient hardiment au canon, et avec confiance, en bons camarades, dans le meilleur esprit de solidarité, volaient au secours les uns des autres, les Français ne bougeaient pas ou ne faisaient que d'inutiles mouvements, n'osaient aller de l'avant. Bazaine, qui se trouvait à Saint-Avold, aurait pu dégager Frossard; il le laissa se dépêtrer tout seul. Frossard pouvait, dans la première partie de la journée, profiter de la supériorité numérique qu'il avait pour rompre la mince ligne de bataille que lui opposaient les ennemis, et jusqu'à trois heures de

l'après-midi, grâce à la bravoure et à la ténacité de la division Laveaucoupet, il eut le dessus. Malheureusement, et comme firent ses collègues dans les actions qui suivirent, il défendit simplement sa position et négligea toutes les occasions de saisir l'offensive : l'audace appartenait aux Allemands ; plus de furie française, mais le *furor teutonicus*.

III. — Les grandes batailles sous Metz.

Borny. — Sous l'impression du double désastre de Frœschwiller et de Forbach, le gros de l'armée du Rhin se rejeta sur Metz. L'empereur, hésitant, perplexe, ne savait que faire. Il dut s'incliner devant l'opinion frémissante. Le ministère Ollivier était tombé, et l'impératrice-régente avait confié la présidence du nouveau cabinet au général Cousin-Montauban, comte de Palikao, qui s'était révélé durant l'expédition de Chine en 1860 comme un très bon organisateur ; il était septuagénaire, mais vif, ardent, fertile en projets, convaincu qu'il allait par sa fiévreuse activité sauver à la fois la France et l'empire. La Chambre se déclarait en permanence, malgré Napoléon qui l'accusait de violer la Constitution et de revenir aux temps où les représentants du peuple conduisaient les armées. A la prière de la régente, Le Bœuf se sacrifiait, et, tout en se plaignant de l'injustice des hommes, donnait sa démission de major général. Bazaine, le plus jeune des maréchaux et le moins agréable à l'empereur, populaire par suite et regardé, vanté par l'opposition comme un grand homme de guerre, parce qu'il avait montré dans les campagnes précédentes, en Crimée, en Italie et au Mexique, une bravoure réelle et une certaine intelligence, Bazaine recevait le 12 août le commandement en chef.

Sur le conseil de Napoléon, le nouveau généralissime résolut de gagner Verdun et Châlons. Le 14 août, le mouvement commençait et, à l'exception d'une division du 4e corps, du 3e corps tout entier et de la garde impériale, l'armée avait franchi la Moselle.

Mais Moltke avait deviné le dessein des Français et décidé de les refouler sur Metz en leur coupant la route de Verdun : pendant que l'armée de Steinmetz restait en observation sur la rive droite de la Moselle, l'armée de Frédéric-Charles passerait la rivière à Novéant et à Pont-à-Mousson sur les ponts que notre état-major avait négligé de détruire.

Son plan fut secondé par l'heureuse témérité de ses lieutenants. Dans l'après-midi du 14 août, comme à Frœschwiller et à Forbach, un des généraux de l'avant-garde de Steinmetz, le général-major Von der Goltz, convaincu de la retraite des Français et comprenant qu'il fallait les retenir encore, attaquait de son chef l'adversaire, et, appuyé par ses voisins, secouru par le I[er] corps de Manteuffel et par le VII[e] corps de Zastrow, il suscitait la bataille de Borny ou de Colombey-Nouilly.

Bazaine revint sur ses pas pour tirailler et canonner durant cinq heures. Ses solides bataillons luttèrent avec la plus grande vaillance. Mais la supériorité de l'artillerie allemande se manifesta de nouveau : lorsque Ladmirault menaça de déborder Manteuffel et le rejeta de Mey sur Nouilly, 90 pièces postées à Noisseville, à Servigny, à Poixe, arrêtèrent le mouvement tournant des Français. Au soir, une partie de l'infanterie prussienne se débandait dans le ravin de Lauvallier; l'autre emporta Mey, Vantoux, Grigy, le bois de Borny. Le combat, confus, incertain, que Bazaine aurait dû soit refuser, soit pousser à fond, fut, en définitive, glorieux pour l'armée du Rhin, mais retarda sa retraite.

Le 15 août, elle arrivait en majeure partie sur les plateaux de la rive gauche. Mais au lieu de s'engager sur les trois voies qui conduisent de Metz à Verdun, la première par Mars-la-Tour, la deuxième par Etain, la troisième, plus au nord, par Briey, elle eut ordre de ne prendre que la route de Mars-la-Tour et celle d'Etain. Un encombrement effroyable se produisit parce qu'avant de déboucher dans la plaine de Gravelotte d'où se détachaient les deux chemins, il fallut suivre une seule voie, celle qui, au sortir de Metz, traverse Longeville et Moulins. Aussi, aucun des corps n'était-il au soir du 15 août sur l'emplacement que Bazaine lui avait assigné, et deux divisions,

demeurées fort en arrière, ne purent assister à la bataille du lendemain[1].

Au matin du 16 août, Napoléon, inquiet, prenait les devants et se hâtait de gagner Verdun par la route d'Etain. Mais Bazaine n'avait pas envie de le suivre et de quitter Metz. Il disait la veille qu'il voulait passer. Une fois débarrassé de l'empereur, il suspendit tous les mouvements et prescrivit d'attendre les instructions qu'il donnerait dans l'après-midi.

Il était déjà attaqué. Frédéric-Charles, profitant de ses retards, lui barrait le chemin, et deux corps prussiens, le III[e], de Constantin d'Alvensleben, et le X[e], de Voigts-Rhetz, allaient dans cette journée du 16 août, et, de nouveau, par une bataille improvisée, arrêter l'armée française presque entière.

Rezonville. — La route de Verdun passe par quatre villages, Gravelotte, Rezonville, Vionville et Mars-la-Tour. Les Français tenaient au 16 août Gravelotte et Rezonville. Mais ils durent céder Vionville et n'atteignirent pas Mars-la-Tour. La bataille a chez eux le nom de Gravelotte ou de Rezonville et chez les Allemands le nom de Mars-la-Tour ou de Vionville.

A neuf heures, l'artillerie de la cavalerie prussienne surprenait en avant de Vionville par une pluie d'obus la cavalerie française de Forton qui fuyait jusqu'à la maison de poste de Gravelotte. Le 2[e] corps de Frossard vint aussitôt occuper Vionville et, au sud-ouest de Vionville, le hameau de Flavigny. Mais Constantin d'Alvensleben attaqua Frossard sans balancer, le délogea de Flavigny et de Vionville après de sanglants efforts, lui enleva même au delà de la grande route le bois de Tronville et le refoula sur Rezonville. Le 6[e] corps de Canrobert, arrivé de Châlons depuis plusieurs jours, flanquait la droite de Frossard et demeurait indécis, hésitant. Bazaine accourut. S'il avait eu du coup d'œil, de l'audace et le génie de l'offensive — que ses lieutenants n'avaient pas davantage — il aurait pu, dès cet instant et dans d'autres moments de l'action, déborder Alvensleben et le culbuter dans les ravins de Gorze. Mais il plaçait les

1. La division Lorencez, du 4[e] corps, et la division Metman, du 3[e] corps (le 3[e] corps avait été confié, après la nomination de Bazaine, d'abord au général Decaen, qui fut blessé mortellement à Borny, puis au maréchal Le Bœuf).

régiments et les batteries, éparpillait ses canons au lieu de les masser, renforçait sa gauche au lieu de renforcer sa droite parce qu'il craignait d'être coupé de Metz, et la bataille flottait au hasard. Il n'envoya pas un seul ordre au 4e corps de Ladmirault !

Cette journée du 16 août peut s'appeler la journée des charges. A midi et demi, lorsque Frossard se replia sur Rezonville, Bazaine fit couvrir cette reculade par le 3e lanciers et par les cuirassiers de la garde. Ces deux régiments furent décimés par le feu de l'infanterie prussienne et poursuivis par les hussards de Brunswick et de Westphalie qui dispersèrent l'escorte de Bazaine. Pour son malheur, le maréchal ne fut ni tué ni pris.

Quelques instants plus tard, les brigades Grüter et Rauch, qui formaient la 6e division de cavalerie, cuirassiers, uhlans et hussards de Brandebourg, uhlans et hussards de Schleswig-Holstein, s'ébranlaient pour achever la déroute de Frossard, et Bourbaki les refoulait, à la tête des grenadiers de la garde.

A deux heures, lorsque Canrobert se décidait à s'avancer pour enlever Vionville aux Allemands épuisés, Alvensleben jetait au-devant de lui les cuirassiers de Magdebourg et les uhlans de la Marche, les deux régiments de cette brigade Bredow dont l'héroïque chevauchée, le *Todesritt*, a été célébrée par la poésie allemande, et cette brigade, renversant la première ligne de Canrobert, sabrant les servants des batteries ou les frappant de la lance, dépassant même la seconde ligne française, puis, sous les coups des cavaliers de Forton et de Valabrègue tournant bride, faisant de nouveau sa trouée à travers l'infanterie et regagnant Flavigny après avoir perdu la moitié de son effectif, cette brigade sauvait Alvensleben : Canrobert ne bougeait plus de tout le jour[1].

A trois heures, lorsque apparaissait sur le champ de bataille, à l'extrême droite des Français, le 4e corps de Ladmirault, qui, pour venir plus vite, avait pris la route de Briey, Alvensleben faisait charger la brigade Barby, et cette brigade était écrasée, l'infanterie prussienne fléchissait : mais, comme toujours, les

1. Cf. les *Lettres sur la cavalerie* du général de Hohenlohe, trad. Jaeglé, p. 22-23.

Français qui pouvaient la balayer devant eux, ne profitaient pas de leur avantage, ne pensaient qu'à se défendre.

A quatre heures, le X[e] corps de Voigts-Rhetz secourait le III[e] corps d'Alvensleben, et lorsque la division commandée par le général de Cissey accablait au sud de la ferme de Grisières la brigade d'infanterie Wedell de ce X[e] corps, des régiments de cavalerie, dragons et cuirassiers, fondaient sur les Français pour céder bientôt au feu des mitrailleuses et des chassepots.

A cinq heures, Ladmirault, voulant dégager sa droite, faisait donner tout ce qu'il avait d'escadrons sous la main, « et alors se produit, au nord de Mars-la-Tour et à l'ouest de Bruville, sur le plateau de Ville-sur-Yron, la charge célèbre dite de Rezonville, la plus importante rencontre de cavalerie que présente la campagne, et parmi les tempêtes équestres que cite l'histoire de la guerre, une des plus impétueuses et des plus grandioses. On se joint, on se choque de tous côtés, on se mêle, on se traverse, et au milieu du cliquetis des sabres, des coups de pistolet, des clameurs dans les deux langues : *en avant*, *charge*, *allume*, et des gémissements des blessés, un nuage de poussière épaisse et aveuglante s'élève au-dessus des régiments qui tourbillonnent et s'entre-tuent. Mais les Français ne s'engagent que peu à peu, par portions et non en masse. Le 2[e] chasseurs d'Afrique, qui veut s'emparer d'une batterie, est repoussé par des dragons et de l'infanterie. Le 2[e] et le 7[e] hussards sont renversés pour s'être élancés trop tard, et le général Montaigu qui les commande, gravement atteint, démonté, reste aux mains de l'ennemi. Le 3[e] dragons que le général Legrand mène à leur secours, plie également, et Legrand tombe frappé à mort. Les lanciers du général de France culbutent les dragons d'Oldenbourg et sont culbutés à la fois par les uhlans et par les dragons de Legrand, qui les prennent pour des Prussiens à cause de leur habit bleu. Les dragons de l'Impératrice se précipitent avec les chasseurs d'Afrique; ils tournent bride au bout de quelques minutes et entraînent dans le torrent de leur déroute la brigade de chasseurs Bruchard qui vient à leur aide. Le signal de ralliement que fait sonner le général de France redouble la confusion. Heureusement, le 2[e] et le 4[e] dragons, conduits par le général de

Maubranches, se déploient en bon ordre, et la cavalerie prussienne ne tarde pas à se retirer, accablée par un triple feu, par une batterie de 12, par l'infanterie de Cissey qui s'est logée dans la ferme de Grisières, par le 2e chasseurs d'Afrique qui s'abrite en un bois voisin[1]. »

Enfin, à sept heures du soir, la brigade Grüter qui se jetait sur un régiment de ligne et l'enfonçait, était aussitôt refoulée par la division de cavalerie Valabrègue. Même à huit heures et demie, dans un dernier effort, une brigade de hussards et de dragons, menée par le colonel de Schmidt, franchissait la grande route près de Rezonville, mais la repassait bientôt en toute hâte sous la fusillade des zouaves de la garde.

Seize mille hommes étaient de part et d'autre hors de combat, mais grâce aux charges répétées de leur cavalerie et à ses utiles sacrifices, grâce à la supériorité de leur artillerie qui tira plus de vingt mille coups de canon et domina constamment le feu des Français, grâce surtout à la médiocrité de Bazaine qui ne comprit rien à la situation, les Allemands avaient en réalité gagné cette bataille que les Français jugeaient indécise ou regardaient même comme une victoire : non seulement ils n'étaient que 65 000 contre 125 000, et d'un bout à l'autre de la journée, pour imposer à l'adversaire, n'avaient cessé d'attaquer; mais ils coupaient les deux routes qui conduisent à Verdun, par Mars-la-Tour et par Étain.

Saint-Privat. — Il leur restait à couper la route de Verdun par Briey. Bazaine avait reculé le 17 août pour se ravitailler. Il aurait pu attaquer les Allemands encore fatigués et compléter son avantage de la veille : le prince Frédéric-Charles, dont les renforts étaient très éloignés, a depuis avoué qu'il redouta ce mouvement durant toute la matinée et qu'il ne fut rassuré que lorsqu'il vit la retraite des Français. Le maréchal déclara qu'il fallait, à cause de la grande consommation des munitions d'artillerie et d'infanterie, reprendre sur le plateau de Plappeville les anciens campements.

Frossard s'établit à Rozérieulles; Le Bœuf, aux fermes de

1. A. Chuquet, *La Guerre de 1870-71*, pp. 63-65.

Moscou et du Point-du-Jour; Ladmirault, à Amanvillers; Canrobert, à Saint-Privat. Comme au 16 août, la gauche des Français était solide, fortement appuyée, et, en outre, défendue par des tranchées-abris qu'elle eut le temps de construire. Mais leur droite était en l'air : venu le dernier à l'armée du Rhin, Canrobert avait moins d'hommes et de canons que les autres chefs de corps, et il ne put élever d'ouvrages de campagne parce que son génie ne l'avait pas rejoint.

Le 18 août, à midi, après s'être convaincu que les Français voulaient, non se retirer sur Briey, mais se maintenir sur les hauteurs de Rozérieulles et d'Amanvillers, Moltke assaillit leurs positions : il avait réuni presque toutes les forces de la Ire et de la IIe armée.

Les Allemands furent repoussés à notre gauche par Frossard et Le Bœuf. S'ils prirent Saint-Hubert, ils ne purent emporter ni Moscou ni le Point-du-Jour. Au soir, le VIe corps reculait, saisi de panique, et le IIe corps de Fransecky, qui venait à son aide, échouait dans ses tentatives.

Au centre, Ladmirault tint ferme dans Amanvillers et ne perdit pas un pouce de terrain.

Mais, à droite, Canrobert fut tourné et complètement battu. S'il écrasa la garde royale sur la pente découverte de Saint-Privat, il dut, à la tombée de la nuit, sous l'épouvantable canonnade de vingt-quatre batteries saxonnes et prussiennes, sous un véritable ouragan de fer et de feu, se replier vers Metz dans un affreux désarroi, et cette déroute entraîna celle de Ladmirault.

Bazaine n'avait pas paru sur le champ de bataille. Il ne sortit de son quartier de Plappeville que pour se rendre sur le mont Saint-Quentin, où il passa deux heures à pointer des canons vers l'extrémité de sa gauche sur un point inabordable à l'ennemi. Il n'envoya ni instructions ni renforts à ses lieutenants, et dans cette grande bataille où Moltke et le roi Guillaume disposaient de 180 000 hommes et de 700 pièces, il n'engagea ni la réserve générale d'artillerie ni la garde impériale, qui eût changé le sort de la journée si elle avait secouru Canrobert. Le maréchal craignait évidemment de compromettre sa réputation. Aussi nommait-il cette bataille, non pas une bataille, mais une défense

de lignes, la « défense des lignes d'Amanvillers » : c'était, selon lui, une simple action où il ne s'agissait que de conserver ses positions, et le commandant en chef n'avait pas à intervenir.

Saint-Privat coûtait 20 000 hommes aux Allemands et 13 000 aux Français. Mais Bazaine était rejeté sous Metz, et Moltke le fit aussitôt bloquer par les trois corps de la Ire armée et par quatre corps de la IIe qui formèrent une armée de 160 000 hommes commandée par Frédéric-Charles. Lui-même et le roi Guillaume rejoignirent le prince royal de Prusse qui se dirigeait avec 137 000 hommes sur Paris par Nancy et Bar-le-Duc. Une nouvelle armée, dite armée de la Meuse, eut mission de marcher sur Paris par Verdun et Sainte-Menehould; elle était aux ordres du prince royal de Saxe et comptait 86 000 hommes.

IV. — Sedan.

L'armée de Châlons. — Les vaincus de Frœschwiller qui, selon le mot d'un de leurs officiers, s'étaient battus comme des lions et faisaient retraite comme des lièvres, avaient, par Lunéville, Neufchâteau et Joinville, non sans peine ni confusion, gagné Châlons-sur-Marne. Ce fut là que se forma l'armée dite de Châlons, qui comprenait quatre corps : le 1er corps, qui passait sous les ordres de Ducrot; le 5e corps, de Failly, qui vint en Champagne, après maint retard et maint crochet, par Sarrebourg, Lunéville, Mirecourt et Chaumont; le 7e corps, de Félix Douay, qui se rendit à Châlons en se servant de la voie ferrée soit par Dijon et Paris, soit par Troyes et Noisy-le-Sec; le 12e corps, confié au général Lebrun. Elle comptait 120 000 hommes, et eut pour général en chef Mac-Mahon.

Ainsi que l'empereur, le maréchal désirait se porter sous les murs de Paris. Mais l'impératrice-régente s'opposait au retour de Napoléon dans la capitale[1], et le ministre Palikao voulait que

1. « Avez-vous, écrivait-elle à l'empereur, réfléchi à toutes les conséquences qu'amènerait votre rentrée à Paris sous le coup de deux revers? Pour moi, je n'ose prendre la responsabilité d'un conseil. »

Mac-Mahon fît une marche prompte et hardie pour dégager Bazaine. Traverser l'Argonne, écraser le prince royal de Saxe avant que le prince royal de Prusse eût le temps de lui prêter main-forte, mettre Frédéric-Charles entre deux feux, tel était le plan, assurément téméraire et très dangereux, de Palikao.

Mac-Mahon n'osait risquer l'aventure. Il croyait que la véritable destination de son armée était d'appuyer et de prolonger la résistance de Paris, et s'il vint s'établir à Reims le 21 août, ce fut plutôt pour rétrograder sur la capitale par la vallée de l'Oise que pour secourir Bazaine. Mais le 22, l'empereur recevait une lettre de Palikao et une dépêche de Bazaine : le ministre écrivait qu'il était impossible d'abandonner Bazaine, et le généralissime mandait de Metz à la date du 19 qu'il allait prendre la direction du nord. Mac-Mahon résolut de marcher sur Metz par Montmédy.

Marche de Mac-Mahon. — Mais, tant à cause de ses incertitudes que de l'irrégularité des distributions et parce que ses régiments, en grande partie découragés et indisciplinés, manquaient de cohésion, il marcha lentement et perdit bientôt toute l'avance qu'il pouvait avoir. Le 23, son armée est sur la Suippe. Le 24, elle fait un détour vers Rethel. Le 25, pendant que Failly et Lebrun demeurent à Rethel, Ducrot et Douay gagnent Attigny et Vouziers. Le 26, sur l'Aire, à Marcq, à Apremont, à Senuc, la cavalerie allemande rencontre la cavalerie française et pousse des hurrahs en reprenant le contact qu'elle avait abandonné depuis le soir de Frœschwiller.

Averti par les journaux de Paris, devinant que l'adversaire s'acheminait vers le nord-est, Moltke s'était rabattu dans la même direction. Le 27 août, les Saxons qui formaient le XIIe corps allemand, arrivaient à Dun et à Stenay sur la Meuse, barraient déjà la route de Metz à Mac-Mahon.

Pourtant, le reste des Allemands était loin encore, et le maréchal pouvait se jeter sur les Saxons et les accabler. Mais il ne songeait qu'à son propre péril. Le 27 août, du Chesne, il écrivait à Paris qu'il n'avait pas de nouvelles de Bazaine, que, s'il continuait sa marche vers l'est, il serait pris entre deux armées, et il annonçait le dessein de se rapprocher de Mézières. Palikao

répondit que le retour de l'empereur déchaînerait la révolution à Paris, qu'il fallait à tout prix délivrer Metz, et, au nom du conseil des ministres, au nom du conseil privé, il somma Mac-Mahon de secourir Bazaine; pour mieux le décider, il promit de lui envoyer un corps tout frais et récent, le 13e, commandé par Vinoy.

Mac-Mahon obéit. Il reprit vers Montmédy le mouvement qu'il avait interrompu. Mais, le 29 août, les Français sentirent monter l'orage. Si Lebrun passait la Meuse à Mouzon, si Ducrot s'apprêtait à la passer le lendemain, Douay, harcelé, perdait un temps précieux, et Failly, attaqué à Nouart et à Bois-des-Dames, n'atteignait Beaumont qu'en pleine nuit, avec des troupes recrues de fatigue.

Beaumont. — Le 30 août, Ducrot traversait la Meuse à Remilly et arrivait à Carignan. Pareillement, Douay, bien que talonné par les Bavarois, franchissait la rivière. Mais le même jour, à midi, à Beaumont, dans un fond dominé de trois côtés par des bois épais, Failly, qui ne se gardait pas et ne prenait aucune précaution, était soudainement assailli par l'armée d'Albert de Saxe et l'aile droite de l'armée du prince royal de Prusse. Ses troupes résistèrent vaillamment; malgré le premier effarement, malgré le désordre qu'avait provoqué d'abord cette brusque agression, elles défendirent pendant quelques heures les fermes de la Thibaudine et de la Harnoterie, le plateau de Yonck, les fourrés du bois de Givodeau et les alentours de Villemontry; elles durent toutefois reculer vers Mouzon et ne gagnèrent l'autre rive de la Meuse que sous la protection de l'artillerie de Lebrun.

Sedan. — Il fallait après cet échec se rejeter en arrière, et le 31 août, à une heure du matin, Mac-Mahon annonçait sèchement à Palikao qu'il était forcé de se porter sur Sedan.

Mais, comme à Frœschwiller, le maréchal croyait qu'il ne serait attaqué que le surlendemain et il resta sur les hauteurs autour de Sedan, au lieu de se diriger en toute hâte vers Mézières. A droite, Lebrun occupait Bazeilles et la Moncelle; au centre, Ducrot tenait Daigny et Givonne; à gauche, Douay s'établit au calvaire d'Illy. Le 5e corps, désormais commandé

par Wimpffen que Palikao avait appelé d'Algérie et chargé de remplacer le malheureux Failly, servait de réserve.

Les Français étaient dans une souricière. Pendant qu'ils se concentraient à Sedan, Moltke prescrivait une série de mouvements qui devaient les enserrer entre la Meuse et la frontière belge : l'armée d'Albert de Saxe, marchant par la rive droite, venait leur fermer les débouchés de l'est, et l'armée du prince royal de Prusse, marchant par la rive gauche, les débouchés de l'ouest. Dès le soir du 31 août, une avant-garde poussait à Pourru-Saint-Remy et à Francheval; une autre, à Donchery, à Frenois, à Wadelincourt, — d'où, le lendemain, les obus passant par-dessus Sedan, prenaient les Français à revers, — et déjà les Bavarois s'emparaient du pont de Bazeilles.

Le 1er septembre, 140 000 Allemands s'ébranlaient contre 90 000 Français. Les Bavarois et les Saxons commencent l'action; ceux-là entrent dans Bazeilles et engagent avec l'infanterie de marine un combat acharné; ceux-ci se saisissent de la Moncelle et du bois Chevalier. A six heures et demie, Mac-Mahon, blessé et arraché par cette heureuse blessure à la responsabilité de la catastrophe finale, remet le commandement de l'armée à Ducrot. A huit heures, Ducrot, craignant d'être cerné, ordonne aux troupes de se rassembler sur le plateau d'Illy et de se replier vers Mézières. Déjà se dessine ce mouvement de retraite. Mais à neuf heures, Wimpffen, persuadé que l'opération est impraticable, tire de sa poche une lettre de Palikao qui lui défère, en cas de malheur, la succession de Mac-Mahon, et il enjoint à tous les corps de conserver leurs positions et de lutter sur place. Il était préférable de laisser faire Ducrot, qui eût sauvé sans doute une partie de l'armée, soit en lui ouvrant la route de Mézières, soit en la jetant sur le territoire belge. A une heure, malgré leur bravoure, les Français perdirent Bazeilles et Balan, perdirent Daigny, perdirent Givonne : Bavarois, Saxons, garde prussienne les refoulaient vers Sedan [1].

1. Sur l'incendie de Bazeilles et les cruautés reprochées aux Bavarois, il faut lire Gabriel Monod, *Allemands et Français, Souvenirs de campagne* (p. 55) : « J'a vu l'incendie de Bazeilles; je me suis informé avec le plus grand soin de l manière dont les faits s'étaient passés. J'ai questionné des soldats français, de soldats bavarois et des habitants présents à ce drame terrible; je ne puis

Tandis que l'armée d'Albert de Saxe interceptait ainsi le chemin de Carignan, les Wurtembergeois, passant la Meuse à Dom-le-Mesnil, occupaient la route de Mézières, et deux autres corps de l'armée du prince royal de Prusse, le Ve et le XIe, traversant la rivière à Donchery, puis tournant à droite par le défilé de la Falizette, arrivaient à Saint-Menges, à Fleigneux, à Floing. Les Français étaient définitivement entourés. A Sedan, comme à Sadowa, et plus brillamment encore, les armées allemandes, après avoir marché séparées, faisaient leur jonction sur le champ de bataille même.

L'artillerie du XIe corps, l'artillerie du Ve corps, l'artillerie de la garde prussienne accablèrent le corps de Douay, qui dut abandonner le calvaire d'Illy et s'abriter dans le bois de la Garenne. Vainement Douay lança son infanterie renforcée sur le calvaire d'Illy et engagea l'artillerie de réserve. Vainement, sur l'ordre de Ducrot, la division Margueritte fit plusieurs fois de suite sur le plateau de Floing une charge héroïque. La fusillade, habilement dirigée, des tirailleurs prussiens décima la cavalerie. Le feu convergent des pièces allemandes écrasa l'artillerie. Peu à peu refoulée, l'infanterie recula vers Sedan. Toute l'armée, confuse, éperdue, finit par s'entasser sous le canon de la citadelle dans la ville, qui, selon le mot d'un témoin, était pour elle un irrésistible aimant.

Désespéré, Wimpffen tenta de se frayer un passage vers Carignan et à deux reprises se jeta sur Balan avec une poignée de braves. Mais, dès deux heures et demie, sans consulter personne, et dans la pensée d'arrêter l'effusion du sang, l'empereur avait fait hisser le drapeau blanc sur le donjon de Sedan. Wimpffen donna sa démission; elle fut refusée par Napoléon : le général avait revendiqué le commandement et l'avait exercé pendant la bataille; c'était à lui de sauver l'armée comme il pourrait. Au soir, à dix heures, dans une maison de Donchery,

voir qu'une des conséquences affreuses, mais inévitables de la guerre. La plus grande partie du village avait été détruite par les obus; beaucoup d'autres maisons furent incendiées pour en chasser les soldats d'infanterie qui s'y étaient retranchés; le reste fut brûlé, parce que les habitants, cachés dans les caves, tirèrent sur les Bavarois après la fin de la bataille. Onze d'entre eux furent fusillés. Quelques malheureux périrent asphyxiés, soit alors, soit pendant le combat. » Cf. H. von Helvig, *Ludwig Freiherr von der Tann*, p. 159-160.

Wimpffen conférait avec Moltke. « Vous n'avez plus de munition et de vivres, lui dit le chef d'état-major des armées allemandes, toute résistance est vaine, et si vous ne concluez sur-le-champ, nous vous écraserons demain dès l'aurore. »

Le 2 septembre, après avoir tenu un conseil de guerre et reconnu que la défense était impossible, que les ennemis occupaient déjà la barrière de Sedan et que leurs canons — au nombre de 690! — installés sur toutes les hauteurs d'alentour et braqués sur les étroites avenues qui conduisent à la place, produiraient dans l'armée française, si elle voulait combattre encore ou sortir de vive force, un affreux et inutile carnage, Wimpffen signait la capitulation.

Les Allemands n'avaient eu dans cette bataille de Sedan, la plus grande bataille d'artillerie du siècle, que 6000 hommes hors de combat. Les Français avaient 3000 tués et 14 000 blessés; 3000 d'entre eux purent franchir la frontière belge; 82 000 furent, avec l'empereur, emmenés en captivité.

V. — Capitulation de Metz.

Moins de deux mois après, l'armée de Bazaine subissait le même sort que l'armée de Mac-Mahon.

Bazaine. — Plein de bravoure et de sang-froid, mais volontiers inerte, peu capable de mouvoir et de manier des masses, dépourvu d'énergie et de fermeté, intrigant, finassier, très ambitieux, cachant sous une apparence de rondeur et de bonhomie le plus profond égoïsme, ne pensant qu'à lui-même et sacrifiant à son propre intérêt l'intérêt de la patrie, Bazaine avait résolu de ne plus s'exposer en rase campagne et d'attendre les événements sous le canon de Metz. Il jugeait la partie perdue sans retour. Mac-Mahon, pensait-il, serait une seconde fois battu, les Allemands pousseraient sans obstacle sur Paris et la paix était prochaine. Or, cette paix, qui la garantirait, qui la signerait, sinon Bazaine, le glorieux Bazaine dont l'armée, la seule qui resterait au pays, était, en somme, invaincue et

demeurait intacte? Il se flattait ainsi d'être le héros de la France, l'homme de la situation, et il ne prévoyait pas que la nation se lèverait contre l'envahisseur, que Paris résisterait longtemps, plus longtemps que Metz.

Sortie du 26 août. — Au lendemain de Saint-Privat, il avait quitté la ligne des hauteurs et ramené dans le camp retranché sa vaillante armée, cette armée du Rhin qui, déjà investie, n'était plus que l'armée de Metz. Mais le 23 août, une dépêche lui apprenait que Mac-Mahon se dirigeait sur Montmédy. Il ordonna que les troupes marcheraient le 26 sur Thionville. Cette tentative n'était pas sérieuse. Pendant que les soldats traversaient la Moselle et se traînaient dans la boue sous une averse torrentielle, les chefs de corps que Bazaine avait convoqués en conseil de guerre au château de Grimont pour rejeter sur eux une part de sa responsabilité, décidaient de rester sous les murs de la ville. Bazaine avait objecté le mauvais temps, le manque de munitions, la faiblesse des forts de Metz, et il n'avait pas soufflé mot de la dépêche de Mac-Mahon.

Sortie du 31 août. — Le 31 août, après avoir reçu la veille une autre dépêche de Mac-Mahon, il fit un nouveau simulacre de sortie vers Thionville. Mais, au lieu de se dérober durant la nuit ou de partir de grand matin, il donna le signal du combat à quatre heures du soir après avoir manœuvré tout le jour sous les yeux des Allemands. Il n'y eut que six divisions d'infanterie, sur quatorze, qui donnèrent. Elles s'emparèrent de plusieurs villages, notamment de Servigny qu'il fallait emporter pour forcer le blocus. Mais Servigny fut repris deux heures après, les troupes s'arrêtèrent, et le lendemain, 1er septembre, lorsqu'elles recommencèrent la lutte sans avoir d'instructions précises de Bazaine, sans s'appuyer mutuellement, les Allemands, enhardis, regagnèrent le terrain perdu; à onze heures du matin, le maréchal faisait cesser le feu.

Fourrages et coups de main. — Il employa le mois de septembre à exécuter ou à terminer des travaux qui consolidèrent la défense de Metz et du camp retranché. Mais il avait négligé de vider les villages et d'enlever toutes les denrées des environs. Bientôt les subsistances commencèrent à manquer.

Depuis Rezonville, l'armée consommait les vivres destinés à la garnison de Metz. On dut, dès le 15 septembre, réduire la ration du pain, et, dès le 18, abattre chaque jour deux cent cinquante chevaux pour la nourriture des hommes. De petites expéditions entreprises dans les alentours, des coups de main sur Lauvallier, la Grange-aux-Bois et Nouilly, sur Chieulles et Vany, sur Peltre et Mercy-le-Haut, sur les Maxes et Bellevue (22, 23 et 27 septembre) n'augmentèrent que faiblement les ressources.

Calculs politiques. — Les Messins reprochaient à Bazaine de mêler la question politique à la question militaire, et chez le maréchal les préoccupations personnelles dominaient en effet les devoirs du soldat. Il avait appris la défaite de Sedan, la captivité de Napoléon III, le départ de l'impératrice-régente qui s'était réfugiée en Angleterre, à Hastings, la formation d'un gouvernement de la défense nationale présidé par le général Trochu et composé des députés de Paris. Après quelque hésitation et surtout parce qu'il était jaloux de Trochu, il se prononça, non pas hautement, mais en son particulier et dans ses conversations avec ses intimes, contre le nouveau gouvernement, qu'il qualifiait d'insurrectionnel. Le 16 septembre, il demandait à Frédéric-Charles des renseignements sur la situation. Le prince lui répondit le jour suivant que la République n'était reconnue ni par la France entière ni par les puissances monarchiques ; il ajoutait qu'il était prêt et autorisé à faire toutes les communications que désirait le maréchal, et il lui envoyait en même temps une note de Bismarck, insérée dans l'*Indépendant rémois* : cette note portait que l'Allemagne traiterait, non avec un pouvoir qui ne représentait qu'une partie de la gauche de l'ancienne Chambre, mais avec Napoléon ou avec la régence ou avec Bazaine qui tenait son commandement de l'empereur. Bazaine tomba dans le piège. Il noua des relations avec l'ennemi. Le 18 septembre, Bismarck savait que Bazaine restait fidèle à la dynastie impériale : « Le maréchal, disait-il à Jules Favre, ne vous appartient pas », et trois jours plus tard, on racontait dans l'entourage de Moltke que Bazaine était l'adversaire décidé des gouvernants de Paris et que dans une lettre adressée au grand

quartier général, il regrettait que sa pauvre patrie fût en proie à l'anarchie[1] !

L'affaire Régnier. — A ce moment, un nommé Régnier qui voulait à tout prix jouer un rôle, offrait à Bismarck de ménager la paix. Il avait inutilement tenté de voir l'impératrice à Hastings, mais il avait obtenu par l'entremise du précepteur Filon une photographie de l'endroit, revêtue de la signature du prince impérial. Bismarck avait pour maxime d'essayer un homme au moins une fois et d'employer, pour arriver à ses fins, tous les moyens, même les plus invraisemblables. Il donna un laisser-passer à Régnier. Le 23 septembre au soir, l'aventurier, guidé par un parlementaire prussien, franchit les lignes françaises, entre chez Bazaine, lui montre la photographie de Hastings, lui expose son plan : neutraliser l'armée de Metz et l'établir dans une ville ouverte, où se réuniraient, avec l'impératrice régente, le Sénat et le Corps législatif. Bazaine répondit que chaque jour qui s'écoulait diminuait la force matérielle et morale de ses troupes, qu'il était dans une impasse, qu'il traiterait dès qu'on voudrait, non pour Metz, mais pour son armée, qu'il consentait à sortir de la place avec armes et bagages pour maintenir l'ordre dans l'intérieur. Régnier regagna le quartier général de Frédéric-Charles après que Bazaine eut mis sa signature à côté de celle du prince impérial sur la photographie de Hastings. Mais il revint le lendemain pour annoncer que Bismarck autorisait un général à se rendre auprès de l'impératrice-régente. Sur le refus de Canrobert, Bourbaki quitta Metz. L'impératrice lui déclara qu'elle ne connaissait pas Régnier et qu'elle ne se prêterait à aucune négociation pour ne pas entraver le gouvernement de la défense nationale qui pouvait, après tout, opérer un miracle.

Mais Bazaine avait révélé qu'il n'avait de vivres que jusqu'au 18 octobre et le mot de reddition, de capitulation était déjà prononcé. Le 29 septembre, dans une dépêche, Bismarck demandait si le maréchal accepterait, pour la reddition de l'armée de Metz, les conditions qui seraient stipulées par

1. Verdy du Vernois, *Deutsche Rundschau*, août 1895, p. 205.

Régnier. Et Bazaine, sans s'indigner des propositions de Bismarck, répondait qu'il accepterait une capitulation avec les honneurs de la guerre, pourvu que la place de Metz ne fût pas comprise dans la convention.

Combat de Bellevue. — Au milieu de ces pourparlers qui paralysaient l'armée jusqu'à l'instant prochain, inévitable où elle serait vaincue par la famine, soldats et bourgeois s'agitaient dans le camp de Metz et dans la ville. Pour apaiser l'émotion, Bazaine livra le 7 octobre le combat de Bellevue ou de Ladonchamps. Les troupes, et notamment les voltigeurs et les chasseurs de la garde, montrèrent par leur ardeur et leur élan qu'elles étaient encore capables d'un sérieux effort. Mais cet effort fut le dernier qu'elles firent, et la pluie qui tomba dès lors sans discontinuer, la fange des bivouacs, la diminution graduelle du pain, la viande de cheval sans sel, l'ennui, le découragement, les réduisirent bientôt à l'état le plus misérable.

Mission de Boyer. — Le 10 octobre, Bazaine réunit ses chefs de corps en conseil de guerre. Tous furent d'avis de tenir sous Metz jusqu'à l'entier épuisement des vivres, de négocier avec l'ennemi, et, si la convention n'était pas honorable, de percer les lignes d'investissement. Le général Boyer, aide de camp du maréchal et son confident, fut envoyé le surlendemain au grand quartier général allemand, à Versailles. Il avait des instructions secrètes de Bazaine et il dit au roi Guillaume que la question militaire était jugée, que l'armée de Metz ne reconnaissait d'autre pouvoir que la régence, qu'elle était le *noyau de l'ordre*, la seule force qui pût maîtriser l'anarchie en France et garantir les gages que réclamerait la Prusse.

Le 17 octobre, Boyer revenait de Versailles, après avoir été gardé à vue, comme un parlementaire, durant tout son voyage. Il annonça le 18, dans le conseil de guerre, que la France était dans la situation la plus lamentable, et il fit connaître les conditions de Bismarck : l'armée quitterait Metz pour se rendre dans une ville ouverte où l'Empire serait restauré par le Sénat et l'ancienne Chambre des députés, mais elle devrait auparavant se prononcer en faveur de l'impératrice-régente. Le 19, les chefs de corps décidèrent que Boyer serait envoyé à l'impéra-

trice : l'Empire, leur avait dit Bazaine, était le seul régime légal, et le général Changarnier, présent à la séance, s'écriait qu'il fallait sauver la société, que la régente accepterait les propositions prussiennes pour laisser le trône à son fils, que les troupes, entraînées par une femme énergique et belle, la suivraient partout.

Boyer vit l'impératrice à Chislehurst le 22 octobre. Mais, avant de négocier, la régente désirait que l'armée de Metz obtînt un armistice de quinze jours avec le droit de ravitaillement. Le roi Guillaume refusa, et le 24 Bismarck écrivait à Bazaine qu'il n'avait aucune garantie, que l'attitude de la nation française et de l'armée ne semblait pas favorable à la cause de l'Empire, que les propositions qui venaient d'Angleterre étaient absolument inacceptables, qu'il n'entrevoyait nulle chance d'arriver à un résultat par des négociations.

Les combinaisons politiques de Bazaine échouaient. « Il se trompe grossièrement, disait l'état-major allemand, s'il croit que nous traiterons son armée et Metz sous un autre point de vue que le point de vue militaire. » Qu'importait à Bismarck la restauration de l'Empire? Dès le lendemain de Frœschwiller, avec son ordinaire sagacité, il avait prédit la République, et il se souciait peu que cette République fût rouge, bleue ou grise pourvu qu'il pût conclure avec elle une paix qui donnerait satisfaction à l'Allemagne [1].

Bazaine capitula. Il avait inutilement demandé que l'armée fût envoyée en Algérie et que Metz fût exclu de la convention. Frédéric-Charles lui répondit que les conditions seraient celles de Sedan et que la place aurait le même destin que les troupes.

La capitulation fut signée le soir du 27 octobre. Elle livrait aux Allemands, outre la forteresse de Metz et son immense matériel, une armée de 173 000 hommes.

Après son retour en France, Bazaine fut, le 10 décembre 1873, condamné à mort par un conseil de guerre pour avoir capitulé en rase campagne sans avoir épuisé ses moyens de défense, ni fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur. Mac-

1. L. Bamberger, *Studien und Meditationen aus fünf-und-dreissig Jahren*, 1898, p. 425.

Mahon, devenu président de la République, commua la peine de son compagnon d'armes en une détention perpétuelle à l'île Sainte-Marguerite. Mais Bazaine put s'évader. Il mourut en 1888, à Madrid, dans la misère.

Son exemple prouve combien les auteurs du Code militaire avaient raison d'interdire les communications avec l'ennemi. Bazaine parlementa, négocia, intrigua pour jouer après la guerre le rôle d'un Monk. Mais, s'il avait été soldat, et rien que soldat, il aurait peut-être changé la face des choses. Il pouvait, un mois avant la capitulation, percer vers Thionville ou Château-Salins : une moitié des troupes eût succombé; l'autre passait et fournissait aux armées de la défense nationale les cadres indispensables [1]. Ou bien, s'il se refusait à ce grand sacrifice, il pouvait simplement *tenir*, tenir bon et ferme, éviter le gaspillage des subsistances, ramasser dans les environs de Metz tout ce qu'il y avait de vivres, et, avec un peu de prévoyance, il n'aurait capitulé qu'au mois de décembre. La reddition du 27 octobre décida la victoire de l'Allemagne [2]. Les régiments de Frédéric-Charles devenaient disponibles : les uns allèrent sur la Loire, les autres sur la Somme, combattre et accabler les forces que la province avait hâtivement organisées pour secourir Paris, et, avec un juste et triste pressentiment, Gambetta s'écriait que « l'avalanche descendait de Metz ».

1. Voir l'opinion du général prussien auteur de la brochure *Der Krieg um Metz* citée par d'Andlau dans *Metz, campagnes et négociations*, p. 330.

2. La question des drapeaux a été l'objet d'un vif débat. Bazaine n'a pas voulu les livrer à l'ennemi. Mais, au lieu de laisser aux régiments le soin de les anéantir, il avait prescrit de les envoyer à l'arsenal où ils seraient brûlés, et, avec sa finasserie coutumière, il fit dire par son chef d'état-major, le général Jarras, au chef d'état-major du prince Frédéric-Charles, le général Stiehle, que c'était l'habitude en France, après une révolution, de détruire les drapeaux que les gouvernements déchus avaient donnés aux troupes, et que cet usage avait reçu déjà un commencement d'exécution. C'était appeler sur ce point l'attention de l'ennemi. Stiehle déclara que pareil usage lui était inconnu, et il écrivit à Bazaine pour lui demander le nombre des drapeaux qui existaient encore, et le lieu où ils se trouvaient. Or, l'ordre du maréchal, transmis au général Soleille qui commandait en chef l'artillerie, n'avait pas été sur-le-champ exécuté. Bazaine, se piquant d'être fidèle à ses engagements, fit répondre à Stiehle par Jarras qu'il y avait encore à l'arsenal de Metz 41 drapeaux au moins. 56 furent remis au vainqueur. Le colonel de Girels, directeur de l'arsenal, et le colonel Melchior eurent le temps de faire incinérer, l'un huit étendards de cavalerie, l'autre les drapeaux des chasseurs et des voltigeurs de la garde. Les zouaves et les grenadiers de la garde purent eux-mêmes lacérer leurs enseignes. Laveaucoupet réduisit en cendres les drapeaux de sa division, et Lapasset, ceux de sa brigade.

VI. — Les forteresses.

Capitulation de Strasbourg. — Un mois avant Metz avait succombé Strasbourg. Il ne fallut que six semaines aux Allemands pour s'emparer de la place. Elle n'avait pas de forts détachés : le génie français assurait par la bouche de Frossard que ces forts seraient un embarras plutôt qu'une aide, que l'adversaire n'occuperait pas des hauteurs dangereuses et que si son artillerie allumait des incendies, les pompiers sauraient les éteindre! Elle n'avait pas de casemates. Sur les 15 000 hommes qui composaient sa garnison, 10 000 à peine étaient des combattants réels, et dans la sortie du 16 août, cinq jours après l'apparition de l'ennemi, les troupes, prises de panique, s'enfuirent en abandonnant trois canons. Werder, qui commandait les assiégeants, voulut brusquer la reddition par un bombardement. Il ne put intimider les habitants; mais sans cesser de couvrir Strasbourg de projectiles — 193 000 tombèrent sur la ville et les remparts — il recourut au siège régulier. Il attaqua le saillant nord-ouest de la fortification du côté de la porte de Pierres. Les parallèles qu'il fit tracer furent rapidement achevées. Peu à peu son artillerie s'approcha des murs. Elle démonta la plupart des canons de l'assiégé. Elle l'obligea à évacuer successivement les lunettes 44, 52 et 53 qui protégeaient le front d'attaque. Elle ouvrit une brèche dans deux bastions dont le terre-plein, affreusement labouré, n'était plus qu'un amas informe. L'assaut allait être livré. Le général Uhrich, gouverneur de Strasbourg, capitula. Le 28 septembre, les Allemands entraient dans la cité, qui, sous la grêle des obus et des bombes, au milieu des incendies et des ruines chaque jour accumulées, malgré le nombre croissant des blessés et des morts, avait montré tant de courage, tant d'abnégation, et si bien mérité de cette patrie française à laquelle elle était arrachée. Une semaine auparavant s'était produite une action héroïque qui tient du merveilleux : un enfant de Strasbourg, Edmond Valentin, nommé préfet du Bas-Rhin par le nouveau

gouvernement, avait franchi les lignes ennemies, traversé à la nage un bras de l'Ill, gravi les remparts sous les balles des sentinelles françaises et pénétré dans la ville.

Autres sièges et capitulations. — La plupart des forteresses tombèrent pareillement. Elles n'avaient pour se défendre que de mauvaises fortifications dominées de tous côtés, des garnisons sans consistance et souvent de vieux gouverneurs sans énergie.

La Petite-Pierre était gardée par une trentaine d'hommes dont le chef était le sergent-major Boeltz; le 8 août, Boeltz détruisit le matériel et rejoignit l'armée.

Lichtemberg, autre fortin des Vosges, commandé par le sous-lieutenant d'infanterie Archer, fut bombardé par un détachement wurtembergeois et capitula le 9 août; avant la reddition, Archer mit hors de service tout ce dont l'adversaire aurait pu profiter.

Marsal, sur la haute Seille, se rendit le 14 août au IIe corps bavarois, après n'avoir tiré qu'un coup de canon : il y avait 600 hommes dans cette bicoque, et pas un artilleur.

Vitry-le-François fut le 25 août évacué par un millier de gardes mobiles qui formaient sa garnison et qui furent, le même jour, pris à Epense, sur la route de Sainte-Menehould, par la 6e division de cavalerie.

La citadelle de Laon capitula le 9 septembre sans combat, dès que parut l'ennemi; mais dans un accès de désespoir, un garde-magasin du nom de Hanriot fit sauter la poudrière : l'explosion coûta la vie à une centaine d'Allemands et à 300 Français.

Toul barrait aux envahisseurs la voie ferrée de Frouard à Paris et leur imposa quelque temps de lents et difficiles détours. La place repoussa le 16 août une attaque de vive force tentée par l'avant-garde du IVe corps. Bombardée le 23 août par le VIe corps, bombardée de nouveau le 10 septembre par l'artillerie que les Allemands avaient trouvée à Marsal, puis le 18 par quarante-deux canons de campagne, elle se rendit le 23 septembre sous le feu accablant de soixante-deux pièces de gros et de petit calibre établies au mont Saint-Michel.

Soissons céda le 16 octobre à la 2e division de landwehr, après trois semaines d'investissement et quatre jours de bombardement : sa défense fut active, énergique, mais ne pouvait rien contre une artillerie postée sur la montagne Sainte-Geneviève et sur le mont Marion.

Schlestadt, qui n'avait que d'antiques fortifications sans abris ni casemates, fit une courte résistance qui cessa le 23 octobre.

Neufbrisach lutta plus longtemps et ne sonna la chamade qu'après un bombardement de huit jours, le 10 novembre, lorsque certains de ses quartiers étaient devenus de véritables carrières.

Verdun repoussa d'abord une tentative dirigée le 23 août par le prince royal de Saxe. Bombardée durant trois jours, du 13 au 15 octobre, par des canons français qui venaient de Toul et de Sedan, défendue par une garnison qui s'était grossie des fugitifs de l'armée de Mac-Mahon et qui fit deux heureuses sorties, ripostant avec vigueur à l'artillerie de l'assiégeant, cette place se rendit le 8 novembre lorsque plus de cent bouches à feu, largement approvisionnées, se déployèrent sur les côtes Saint-Barthélemy et Saint-Michel. Elle eut des conditions très honorables. Son gouverneur, le général Guérin de Waldersbach, obtint, en considération de sa belle résistance, que le matériel de guerre fût, après la paix, rendu à la France.

Thionville, investi le 20 novembre, bombardé deux jours plus tard par soixante-seize pièces de gros calibre qui lui envoyèrent 25 000 projectiles, capitula le 24.

La Fère tomba le 26 novembre, après avoir reçu la veille du haut des collines du Parc et de Danisy 3 500 obus.

Phalsbourg, attaqué le 10 août, canonné le 14 par les troupes du VIe corps, investi le 19, ne se rendit que le 12 décembre lorsque le pain manqua et après un bombardement qui ruina le tiers de la ville : le commandant Taillant fit tout ce qu'exigeait l'honneur militaire ; il détruisit l'artillerie, les munitions et ce qui pouvait être utile à l'ennemi.

Montmédy, attaqué le 5 septembre par l'artillerie de campagne, cerné le 15 novembre, capitula le 14 décembre au bout de deux jours de bombardement ; une grande partie de sa garnison réussit à gagner le territoire belge.

Mézières, bombardé le 31 décembre, ouvrit ses portes le 2 janvier 1871, après avoir reçu 12 000 projectiles.

Rocroy succomba le 5 janvier à un coup de main. La petite forteresse avait été bombardée durant quatre heures par des pièces de campagne. Rebutés, les Allemands se retiraient. Mais, avant de s'éloigner, ils firent une dernière sommation que le commandant accepta.

Longwy reçut en quatre jours 28 000 obus que les assiégeants lancèrent des hauteurs voisines, de Mexy, de Romain et du mont du Chat : le 23 janvier, la place capitulait.

Langres, Besançon, Auxonne ne subirent pas de siège. Le général Von der Goltz avait investi Langres le 18 décembre et allait bombarder la ville avec trente-neuf pièces de gros calibre lorsque les mouvements de Bourbaki le rappelèrent dans l'est.

L'imprenable Bitche fut observé jusqu'à la fin des hostilités par deux batteries.

Organisation du pays conquis. — Au milieu de ces sièges et des mouvements des armées, l'envahisseur administrait ses conquêtes. Il créait dès le 16 septembre à Reims un gouvernement général qui régissait les pays occupés autres que la Lorraine et l'Alsace. Il instituait des préfets, des sous-préfets, des commissaires civils chargés de lever les contributions et de surveiller les hommes valides qui tenteraient de répondre à l'appel de la défense nationale. Il formait avec des bataillons de campagne et de landwehr des *troupes d'étape*, et ces troupes protégeaient le transport du matériel et des vivres par les voies ferrées qui reliaient le Rhin à la Seine. Des mesures de répression sévères, impitoyables, mirent les armées à l'abri de toute surprise et garantirent la sûreté de leurs communications. Les francs-tireurs étaient exclus des lois de la guerre, et les villages où ils tuaient et blessaient un Allemand, déclarés responsables et châtiés avec une extrême rigueur. Ablis, Etrépagny, Cherizy, et, aux environs de Mantes, les communes de Mézières, de Parmin, de Dannemois, de Moigny furent incendiées. Dans la nuit du 21 au 22 janvier, 250 partisans des Vosges qui étaient réunis près de Lamarche sous les ordres du commandant Bernard, firent sauter le pont de Fontenoy entre Toul et Nancy :

Fontenoy fut brûlé et la Lorraine frappée d'une contribution de dix millions de francs. Un sous-officier avait péri dans un engagement contre des francs-tireurs près de Vaux, dans les Ardennes : les habitants du lieu, au nombre de quarante, durent s'assembler dans l'église et désigner trois d'entre eux qui furent passés par les armes. On perfectionnait la guerre de terreur. On prenait des otages dans la population civile pour les envoyer en Allemagne. On plaçait des notables du pays, maires, conseillers municipaux, gros propriétaires, sur les locomotives pour empêcher les francs-tireurs de faire dérailler les trains. On réquisitionnait les ouvriers dans les chantiers de Nancy en les menaçant de fusiller leurs surveillants.

Événements maritimes. — Les Allemands n'avaient pas alors de marine militaire, et les vaincus purent, dans la seconde partie de la guerre, recevoir impunément d'Amérique des armes et des munitions. De son côté, la France qui, dès le début des hostilités, voulait tenter un débarquement sur les rivages de la Baltique, dut, après les premiers désastres, appeler ses marins aux armées. Il n'y eut donc sur mer que des événements sans importance. Le 24 juillet, une escadre française, conduite par l'amiral Boüet-Willaumez, avait quitté Cherbourg sous les yeux de l'impératrice et aux acclamations de la foule; elle croisa dans la Baltique et revint bientôt, après avoir lancé quelques boulets aux canonnières prussiennes à la hauteur de Rügen. Une autre escadre, sous les ordres de l'amiral Fourichon, parut dans la mer du Nord et jeta l'ancre à Héligoland : elle aussi n'entreprit rien de sérieux à cause du mauvais temps. Au mois de décembre, une flotte, commandée par l'amiral de Gueydon, se montrait dans la Baltique, dans la mer du Nord, à l'estuaire de l'Elbe, et enlevait nombre de bâtiments de commerce. En revanche, au mois de janvier 1871, la corvette prussienne *Augusta* coulait à l'embouchure de la Gironde deux vaisseaux marchands ainsi qu'un vapeur chargé de vivres et, après cette action hardie, courait se réfugier dans le port espagnol de Vigo. Un combat naval avait eu lieu le 9 novembre 1870 dans les parages de la Havane entre l'aviso français le *Bouvet* et la canonnière prussienne le *Météore* : le *Bouvet* eut

une chaudière perforée par un boulet, le *Météore* eut son grand mât et son mât de misaine démontés; les deux navires gagnèrent le port neutre de la Havane pour réparer leurs avaries.

LA DÉFENSE NATIONALE

VII. — L'armée de la Loire.

Révolution du 4 septembre. — Le 4 septembre, pendant que le Corps législatif délibérait sur la situation, la foule envahit la salle des séances. Pour écarter les futurs chefs de la Commune, Gambetta, Favre, Ferry, etc. se rendirent à l'Hôtel de ville et y proclamèrent la République. Un « gouvernement de défense nationale » se constitua. Il comprit tous les députés de Paris, à l'exception de Thiers. C'étaient Emmanuel Arago, Crémieux, Favre, Ferry, Gambetta, Jules Simon, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Eug. Pelletan, Picard, Rochefort — qu'on aimait mieux « avoir dedans que dehors », — plus le général Trochu. Nommé récemment gouverneur de Paris, Trochu, pour amener et rallier l'armée, demanda et obtint la présidence. Gambetta fut ministre de l'intérieur; Picard, des finances; Crémieux, de la justice; Simon, de l'instruction publique; Favre, des affaires étrangères. Le général Le Flô et l'amiral Fourichon eurent, l'un le portefeuille de la guerre, l'autre celui de la marine. Dorian et Magnin prirent les travaux publics et le commerce. Étienne Arago était maire de Paris et avait pour adjoints Brisson, Floquet, Clamageran et Durier. Ferry exerça les fonctions de préfet de la Seine. La préfecture de police fut successivement occupée par Kératry, Edmond Adam, Cresson.

Un des premiers actes du nouveau gouvernement avait été de convoquer une Constituante pour le 16 octobre. Mais les élections ne pouvaient se faire que durant une trêve. Après l'entrevue de Favre et de Bismarck à Ferrières (20 septembre), elles furent ajournées. Le ministre des affaires étrangères déclarait que

la France ne céderait ni un pouce de son territoire ni une pierre de ses forteresses; Bismarck lui répondit que l'Allemagne voulait Strasbourg, la *clef de sa maison*, et il ne consentit à l'armistice que s'il obtenait la reddition de Bitche, de Toul et de Strasbourg, la continuation de la guerre autour de Metz et l'occupation du Mont Valérien. Le gouvernement de la Défense nationale refusa de poser les armes. « L'ennemi, disait-il, nous place entre le déshonneur et le devoir; notre choix est fait. Paris résistera jusqu'à la dernière extrémité; les départements viendront à son secours, et, Dieu aidant, la France sera sauvée. »

Le gouvernement resta dans Paris. Bien que la ville, en état de siège et de guerre, ne pût être regardée désormais comme le centre de l'administration, elle était le point essentiel de la défense, et l'on croyait que l'autorité devait être là où le danger serait le plus grand.

Pourtant, trois membres du gouvernement, le vieux Crémieux, le bizarre Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon capable, prudent, mais trop réservé et trop peu connu, se rendirent à Tours pour organiser les forces de la province. Fourichon dirigeait la Guerre. Dès le 17 septembre, lorsque ses deux collègues subordonnèrent à des commissaires civils les généraux qui commandaient les divisions territoriales, il donnait sa démission.

Artenay et première prise d'Orléans. — Un nouveau corps d'armée, le 15ᵉ, s'était formé à Bourges sous les ordres du général de la Motterouge. Il comptait 60 000 hommes. Le 10 octobre, à Artenay, son avant-garde essaya d'arrêter les troupes prussiennes et bavaroises que Von der Tann et Wittich menaient sur Orléans. Elle fut repoussée et le lendemain les Allemands prenaient possession d'Orléans, après un combat obstiné dans les environs et les faubourgs.

Châteaudun. — Huit jours plus tard (18 octobre), tandis que le général de Tann restait à Orléans, Wittich marchait sur Châteaudun. Il se heurta contre les francs-tireurs de Lipowski et les gardes nationaux de la ville, qui, durant plusieurs heures et jusqu'au milieu de la nuit, luttèrent opiniâtrément dans les rues et les maisons. La vaillante cité fut à moitié brûlée; mais sa résistance est demeurée justement célèbre.

Gambetta et Freycinet. — La défense de la province devenait plus vigoureuse. Elle était animée par Gambetta, le plus jeune, le plus hardi, le plus bouillant des membres du gouvernement. Le 7 octobre, l'ardent tribun, ignorant des choses militaires, mais plein d'énergie et de patriotisme, plein du désir de la revanche, avait quitté Paris en ballon. Il descendit près de Montdidier. Le lendemain, il était à Tours. Il avait voix prépondérante et il prit aussitôt les deux ministères de l'Intérieur et de la Guerre.

Il avait besoin au ministère de la Guerre d'un adjoint, d'un délégué. L'homme qu'il choisit fut un ingénieur des mines, ancien chef de l'exploitation des chemins de fer du Midi, nommé au lendemain du 4 septembre préfet du Tarn-et-Garonne, Charles de Freycinet. Très intelligent, sagace, laborieux, décidé, flegmatique, faisant parfois et sur le ton de l'autorité des recommandations utiles, Freycinet n'était nullement stratégiste; il croyait que les mouvements s'exécutent sur le terrain avec autant de promptitude et de facilité que dans le cabinet; il ne sut pas donner à la défense l'impulsion, la direction d'ensemble; il ne comprit pas que le meilleur système de résistance c'était la guerre de partisans, une guerre où il y aurait, non des batailles rangées et des belles manœuvres, mais de petits combats qui finiraient par fatiguer et user l'ennemi, non de grandes tentatives pour débloquer Paris, mais des escarmouches, des coups de main, des opérations de détail destinées à couper les communications de l'adversaire. Gambetta le tenait pour un second Carnot. Comme tous les Français depuis Frœschwiller et Sedan, il voyait dans les militaires des gens bornés, uniquement propres à réaliser les conceptions des hommes d'étude. Il s'imaginait, « en rompant avec la tradition, renouveler les prodiges légendaires de 1792 et de 1793. Selon lui, la France, régénérée par la République, repousserait l'envahisseur, ainsi qu'à la fin du siècle dernier, par un élan sublime, et il jurait que le peuple ferait reculer le despote. Il oubliait que les volontaires avaient causé les revers de la Révolution par leur indiscipline et leur lâcheté, que la première République avait été sauvée, non par le courage de ses levées,

mais par les discordes de la coalition; que les Allemands de 1793, indécis et peu nombreux, piétinaient sur place à quelques lieues de la frontière, et que ceux de 1870, unis, victorieux, innombrables, étaient non pas sur la Sauer et sur l'Escaut, mais sur la Seine, sur la Loire, au sein du territoire[1]. »

Gambetta et Freycinet, aidés des directeurs du ministère, Loverdo, Haca, Thoumas, firent cependant des prodiges d'activité. Ils sauvèrent l'honneur du nom français. Les généraux qu'ils employèrent ont pour la plupart reconnu que la Délégation avait su par de rapides et vigoureuses mesures renforcer les effectifs, et malgré les rigueurs de la saison et l'encombrement des voies ferrées, pourvoir aux besoins du soldat. 238 batteries nouvelles entrèrent en ligne et onze corps d'armée, formant ensemble 600 000 hommes, surgirent comme du sol. C'étaient 2 batteries et 5000 hommes par jour!

On avait appelé sous les drapeaux ce qui restait des réservistes, les anciens militaires au-dessous de trente-cinq ans, les jeunes gens de la classe de 1870, tous les gardes mobiles, et ceux qu'on nomma les mobilisés ou les vieux garçons, tous les gardes nationaux célibataires ou veufs sans enfants au-dessous de quarante ans. Mais les cadres manquaient. Le nouveau corps d'officiers avait presque autant d'inexpérience que les soldats et ne parvint pas à leur imposer l'obéissance. Et que pouvaient contre un adversaire alerte, manœuvrier, plein d'aplomb et d'endurance, excité par le succès, que pouvaient ces régiments de marche, ces bataillons de la mobile, ces mobilisés, troupes neuves, inexercées, indisciplinées, braves par élan, incapables néanmoins de supporter longtemps les fatigues, de subir les privations avec constance et de faire un effort sérieux et persistant, découragées, rebutées, méfiantes, et, au rebours de ce qui se produit d'ordinaire, n'arrivant pas à s'aguerrir tout en guerroyant? « Quel que soit le patriotisme d'une nation, disait Bismarck à Jules Favre, elle ne peut improviser des armées, et s'il suffisait de donner un fusil à un citoyen pour le faire soldat, ce serait une duperie que de dépenser le plus clair de la richesse publique à entretenir des armées permanentes. »

1. Cf. A. Chuquet, *La Guerre de 1870-71*, p. 168.

Coulmiers. — Gambetta débuta par un brillant succès. La Motterouge avait, après l'abandon d'Orléans, conduit le 15[e] corps débandé à La Ferté Saint-Aubin, sur la rive gauche de la Loire. Il fut remercié pour n'avoir engagé qu'une partie de ses forces à l'affaire d'Artenay. D'Aurelle de Paladines lui succéda : homme ferme et rigide, qui réunit les troupes à Salbris et tâcha, non sans résultat, de les instruire, de relever leur moral et, comme disait Freycinet, de les façonner à son austère discipline. Bientôt d'Aurelle eut sous son commandement, outre le 15[e] corps, un 16[e] corps qui s'était formé à Blois et qui fut confié d'abord à Pourcet, puis à Chanzy. Ces deux corps durent, sur l'ordre de la délégation, reprendre Orléans.

Ils y réussirent. Le 9 novembre, l'armée de la Loire — la première armée de la Loire, ainsi qu'on la nomme d'ordinaire, — après avoir livré l'avant-veille le combat de Vallière, remportait la seule victoire franche, entière, incontestable, qu'ait eue la France dans cette campagne.

Le général de Tann, averti, avait évacué Orléans et concentré ses 15 000 hommes autour de Coulmiers. Mais il ne put soutenir le choc des 60 000 Français qui, dans cette grande plaine nue et à peine accidentée, marchaient à lui sur deux lignes, en très bon ordre, de même qu'à une revue. Électrisés par l'exemple de leurs généraux qui s'étaient mis à leur tête, nos jeunes soldats enlevèrent d'assaut les villages que les Bavarois avaient crénelés et fortifiés, Baccon, Coulmiers, Géminy, Rosières, Champs, Ormeteau. A quatre heures de l'après-midi, Tann recula sur Artenay. Il était défait, mais non complètement, comme l'avait espéré la Délégation de Tours. Un général de cavalerie [1], chargé de le tourner, l'avait inutilement canonné, et Martin des Pallières qui s'avançait par Gien pour lui barrer le chemin, arriva trop tard : on croyait que l'ennemi résisterait plus longtemps et Martin des Pallières ne devait déboucher que le 10 au soir ou le 11 au matin.

1. Le général Reyau, tiré du cadre de réserve, parfait cavalier du reste et qui savait manœuvrer selon les principes de Saumur; à la vue d'une colonne qui s'avançait par la route de Châteaudun, et qui n'était autre que le corps des francs-tireurs de Lipowski, il fit demi-tour : le gouvernement le remplaça sur-le-champ.

D'Aurelle fut nommé général en chef de l'armée de la Loire, et certains esprits impatients crurent qu'il allait pousser sur Paris et rompre les lignes d'investissement. Mais le prudent d'Aurelle comprenait que ses bataillons n'étaient encore ni assez aguerris ni assez outillés pour risquer cette offensive téméraire, et il les installa dans la forêt d'Orléans en un vaste camp retranché qui, par Gidy et Chevilly, s'étendait de la Chapelle à la Loire. Il savait d'ailleurs que le prince Frédéric-Charles, libre de ses mouvements après la capitulation de Metz, amenait de Metz à marches forcées trois de ses corps, le IIIe de Constantin d'Alvensleben, le IXe de Manstein et le Xe de Voigts-Rhetz, et il voulait, avec des troupes concentrées et qu'il aurait sous la main, attendre l'attaque des Allemands dans des positions bien étudiées, armées avec grand soin, pourvues de tranchées-abris et défendues par des pièces de marine à longue portée.

Beaune-la-Rolande. — Mais la Délégation, fiévreuse, préoccupée avant tout de débloquer Paris qu'elle regardait comme le « suprême objectif », pressait d'Aurelle de sortir des boqueteaux de la forêt. Elle lui avait donné, outre le 17e corps de Chanzy, trois nouveaux corps, le 17e, le 18e et le 20e, commandés par Sonis, Billot et Crouzat. Pourquoi ne pas aller de l'avant avec toutes ces forces qui montaient à 250 000 hommes? Elle ne songeait pas que la plupart de ces hommes n'étaient pas soldats et que ces nombreux régiments, dénués d'organisation et d'instruction, mal équipés, mal vêtus, mal armés, nullement prêts à combattre, ne pourraient tenir devant les Allemands.

Dans sa hâte d'agir, et, comme elle disait, de faire quelque chose, la Délégation prit sur elle de diriger les opérations des deux ailes de l'armée. Elle lança le 24 novembre sur Pithiviers la 1re division du 16e corps, celle de Martin des Pallières, et les deux corps de Crouzat et de Billot. Mais Martin des Pallières s'embourba dans les mauvais chemins de Chilleurs-aux-Bois à Loury, et les rencontres de Ladon et de Maizières où trois brigades de Voigts-Rhetz se heurtèrent aux troupes de Billot et de Crouzat, n'eurent d'autre résultat que de mettre Frédéric-Charles sur ses gardes.

Quatre jours après, le 28 novembre, sur l'ordre de la Délégation, le 18e et le 20e corps, réunis sous le commandement de Crouzat, se portaient derechef en avant pour ne livrer que de stériles et sanglants combats. Crouzat enleva Saint-Loup, Nancray, Batilly, mais trouva devant Beaune-la-Rolande une très vive résistance. Billot se rendit maître de Maizières, de Juranville, de Lorcy, des Côtelles, mais ne vint qu'à la nuit au secours de Crouzat qui battait en retraite. Dans cette journée, comme plus tard sur les bords de la Lisaine, les Allemands, confiants dans leur solidité, s'étaient considérablement étendus; leur ligne de bataille, si mince qu'elle fût, avait victorieusement soutenu l'effort des Français, et Voigts-Rhetz, qui luttait seul avec son Xe corps, qui déployait toutes ses troupes jusqu'au dernier homme, qui n'avait plus de réserve à sa disposition, Voigts-Rhetz avait fait front partout jusqu'à l'arrivée de deux divisions de cavalerie que lui envoyait Alvensleben.

Loigny-Poupry. — A cet instant une dépêche partie de Paris par ballon annonçait qu'une armée sortait de la capitale et s'avançait au-devant de l'armée de la Loire. Le ballon était allé tomber en Norvège, et la dépêche venait tardivement, le jour même où avait lieu la sortie. La Délégation ordonna de marcher sans délai sur Fontainebleau par Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Mais les troupes, dispersées sur une ligne de soixante kilomètres, ne pouvaient s'entr'aider. A gauche, l'un à Saint-Péravy, l'autre dans la forêt de Marchenoir, étaient le 16e corps de Chanzy et le 17e corps de Sonis, accouru de Chateaudun où le gouvernement l'avait, sur de faux bruits, inutilement envoyé; au centre, en avant d'Orléans, le 15e corps que d'Aurelle commandait en personne et qui comprenait les trois divisions Martin des Pallières, Martineau et Peytavin; à droite, à Bellegarde, du côté de Gien, le 18e et le 20e corps de Billot et de Crouzat.

Chanzy avait le plus de chemin à faire. Il s'ébranla d'abord, et le 1er décembre il chassait les Bavarois du général de Tann de plusieurs villages, de Guillonville, de Gommiers, de Terminiers, de Faverolles et de Villepion.

Mais le 2 décembre, toutes les forces du grand-duc de Mec-

klembourg que Moltke avait chargé de couvrir la route de Paris, étaient en face de Chanzy : deux divisions d'infanterie et trois divisions de cavalerie avaient rejoint les Bavarois. Malgré son énergie et celle de ses lieutenants, Barry et Jauréguiberry, Chanzy échoua contre Lumeau et le château de Goury. Il avait perdu Loigny lorsque Sonis, qui lui servait de réserve, arriva de Patay. Sonis n'avait avec lui que de l'artillerie, une brigade, les mobiles des Côtes-du-Nord et les zouaves pontificaux ou volontaires de l'Ouest. Il plaça ses batteries à Villepion et envoya le 51e régiment de marche sur Loigny. Ce régiment s'enfuit. Sonis, hors de lui, se mit à la tête des 300 zouaves pontificaux et s'élança vers le village sous une grêle effroyable d'obus; il prit une ferme, la ferme de Villours, mais il ne put atteindre Loigny; lui-même tomba, gravement blessé, et avec lui, son chef d'état-major Bouillé ainsi que le colonel Charette; 60 zouaves seulement échappèrent.

Deux divisions du 15e corps, Martineau et Peytavin, appuyaient la droite de Chanzy; elles furent repoussées au moulin de Morale et devant le village de Poupry.

Seconde prise d'Orléans. — Cette défaite de Loigny-Poupry obligeait l'armée de la Loire à la retraite. A son aile gauche, une des trois divisions de Chanzy, la division Morandy, s'était sauvée à Huêtre, derrière les lignes de la forêt d'Orléans, et les lieutenants de Sonis assuraient que le 17e corps était harassé, incapable d'opérer un mouvement. A son aile droite, les troupes de Billot et de Crouzat, que Freycinet avait jusqu'alors dirigées et qu'il rendait trop tard à d'Aurelle, ne se trouvaient pas assez près pour être d'aucune utilité, et, rompues par la bataille de Beaune-la-Rolande, se laissaient mettre en échec par le général de Hartmann, qui n'avait qu'une division de cavalerie, quatre bataillons, et six pièces de canon. Restait le centre formé par le 15e corps et déjà sensiblement atteint par l'affaire de Poupry. Il fut aisément accablé par une attaque concentrique de Frédéric-Charles. Chassé le 3 décembre de Chilleurs-aux-Bois et de Chevilly, il dut battre en retraite dans le plus grand désordre et ne put même tenir derrière les épaulements et les tranchées-abris construits avec tant de peine en avant d'Orléans.

Soldats et officiers étaient démoralisés. Ils remplissaient les cabarets et les cafés. En vain d'Aurelle et son état-major tentèrent de rallier ces bandes éparses et de les ramener au combat. Des Pallières réussit quelque temps, avec ce qu'il réunit des trois divisions du 15e corps et grâce à l'artillerie de marine que commandait le capitaine de vaisseau Ribourt, à couvrir les abords de la ville. Mais le 4 décembre, à onze heures et demie du soir, il évacuait Orléans. La Délégation rejeta sur d'Aurelle la responsabilité du désastre : elle l'accusa de n'avoir pas concentré ses troupes, de n'avoir pas « opposé la simultanéité de ses forces aux attaques de l'ennemi », — bien que d'Aurelle n'eût cessé, dans ses dépêches, de protester contre la dissémination de son armée, — et lui enleva le commandement.

Josnes. — La première armée de la Loire n'était plus. Chanzy, qui n'avait pu, selon l'ordre de d'Aurelle, marcher vers Orléans, demeurait sur la rive droite du fleuve avec le 16e et le 17e corps. Le reste, 15e, 18e et 20e corps, avait passé sur la rive gauche : le 15e par le pont de pierre d'Orléans, qu'il ne fit pas sauter, faute de poudre; le 18e, par le pont suspendu de Sully; le 20e, par le pont de Jargeau.

Le gouvernement, menacé, quitta Tours le 8 décembre et alla s'installer à Bordeaux. Mais il ne se décourageait pas et Gambetta se disait inaccessible au désespoir. Il forma deux armées : l'une, la deuxième armée de la Loire, commandée par Chanzy et composée du 16e et du 17e corps; l'autre, la future armée de l'Est, commandée par Bourbaki et composée des 15e, 18e et 20e corps, qui se rabattirent sur Bourges pour se remettre de l'état de misère et de marasme où ils étaient.

Chanzy était un véritable homme de guerre, ferme, inébranlable, animé jusqu'au bout par l'espérance du succès, s'efforçant par l'idée d'une offensive d'exciter et de maintenir la confiance des troupes, résolu de délivrer Paris et, suivant sa propre expression, se cramponnant à cette pensée.

Après avoir reculé derrière les bois de Montpipeau, il avait couvert la trouée par où doit passer un ennemi qui se dirige d'Orléans sur Tours, et le 5 décembre au soir il s'établissait à Josnes, sur le terrain accidenté qui s'étend de Lorges à Beau-

gency, la gauche appuyée à la forêt de Marchenoir et la droite à la Loire. Trois corps constituèrent dorénavant son armée : le 16e, conduit par l'amiral Jauréguiberry; le 17e, mené par le général de Colomb; le 21e qui venait d'être organisé au Mans et qui avait à sa tête le capitaine de vaisseau Jaurès.

Dès le 7 décembre, le grand-duc de Mecklenbourg attaquait Chanzy. La lutte fut indécise : si les Français plièrent à Messas, ils forcèrent l'adversaire d'abandonner Cravant et Beaumont, ils maintinrent leurs lignes, ils couchèrent sur leurs positions.

Le 8, Tann et le grand-duc engageaient la bataille dite de Beaugency ou de Villorceau. Leurs troupes souffrirent beaucoup du feu des chassepots et des mitrailleuses; elles laissèrent aux mains des Français Beaumont et Le Mée; le général de Tann fut un instant dans une situation très critique, et à la fin de l'action il n'avait plus de munitions, ne disposait plus que de deux faibles compagnies qu'il n'osait lancer « dans cet enfer où elles se seraient évaporées comme une goutte d'eau sur le feu brûlant » Mais à l'extrême droite de Chanzy, la colonne Camô avait dû évacuer Vernon, Messas et Beaugency.

Chanzy ne se retira pas. Il mit sa droite sur les hauteurs de Tavers et résista dans la journée du 9 décembre avec la même vigueur : il lâcha Villejouan et Origny, mais refoula les bataillons prussiens au delà du ravin de Tavers.

Le 10, il ressaisit Origny et si les Allemands reconquirent Villejouan, il s'empara du château du Coudray.

Vendôme. — On a dit que ces quatre journées étaient peut-être les moments les plus glorieux de la défense nationale. Tann avouait l'épuisement absolu de l'infanterie du 1er corps bavarois, qui depuis le 1er décembre avait perdu sur le champ de bataille le tiers de ses hommes et plus de la moitié de ses officiers. Mais Frédéric-Charles venait à l'aide du grand-duc. Les troupes de son IXe corps s'avançaient par la rive gauche de la Loire; elles avaient enlevé le château de Chambord par un coup de main; elles se présentaient devant Blois. Chanzy allait être tourné, et, dans cette position si périlleuse, il appela Bourbaki à son secours, le pria de marcher aussitôt sur Orléans, et d'arrêter, de retenir Frédéric-Charles. Mais Bourbaki répondit

qu'il ne pouvait imposer l'offensive à son armée délabrée. Chanzy insista, et le gouvernement joignit ses ordres aux sollicitations du général. De nouveau, et avec raison, Bourbaki objecta la détresse profonde de ses hommes qui manquaient de vêtements et de vivres, objecta l'état lamentable de ses chevaux amaigris et écorchés sur tout le corps, objecta l'extrême lassitude de ses troupes qui tomberaient en dissolution dès qu'elles se porteraient en avant. Chanzy se replia le 11 décembre sur Vendôme, et le 13 il était le long du Loir.

Frédéric-Charles le suivit avec toutes ses forces. Il prit Fréteval le 14 décembre et Bel-Essort le lendemain. Chanzy dut reculer encore. Il se dirigea sur le Mans par une pluie incessante et un froid rigoureux. Des bataillons entiers se débandaient. Une foule d'hommes se traînaient derrière les colonnes ou s'éparpillaient dans les fermes. Quelques-uns s'attardaient ou s'écartaient exprès pour se faire capturer par les uhlans. D'autres, prenant l'avance, se hâtaient de se rendre au Mans où ils croyaient trouver le repos et la fin de leurs souffrances. Mais Chanzy fut à peine harcelé. Frédéric-Charles, trompé par un mouvement de Bourbaki, qui chassait de Gien un détachement bavarois, avait couru vers Orléans.

Le Mans. — Le 19 décembre, Chanzy était au Mans et se pressait de réorganiser son armée si rudement éprouvée. Quatre jours plus tard, deux colonnes mobiles, commandées par Rousseau et Jouffroy, allaient tâter l'adversaire, l'une vers Nogent-le-Rotrou, l'autre vers Vendôme, et masquer le mouvement que le tenace général méditait d'opérer sur Paris. Ces deux colonnes eurent d'abord de petits succès, et celle de Jouffroy perça jusqu'aux faubourgs de Vendôme; mais elles durent bientôt céder à des forces supérieures. Le grand-duc de Mecklembourg et Frédéric-Charles arrivaient, le premier par Nogent-le-Rotrou et la vallée de l'Huisne, le second avec ses trois corps, le IIIe, le IXe et le Xe, Alvensleben, Manstein et Voigts-Rhetz, par les routes de Saint-Calais, de Vendôme et de Tours. C'étaient 58 000 fantassins, 15 000 cavaliers et 300 canons qui s'ébranlaient contre Chanzy.

Le 6 janvier commençait une série de combats que les Alle-

mands comprennent sous le nom de bataille du Mans ou des « sept jours devant le Mans ». La lutte était vive dans ce pays ondulé, accidenté, coupé de haies et de talus, propre à la guerre défensive, et les rigueurs du temps se joignaient aux obstacles du terrain : des tourbillons de neige empêchaient de voir au loin; le dégel produisait une boue épaisse qui ralentissait les marches; le froid, succédant au dégel, formait un verglas qui rendait les chemins glissants et très difficiles. Mais les Allemands avançaient avec une lenteur sûre, et, comme ils disaient, les troupes qu'ils employaient contre l'énergique résistance de Chanzy, étaient des troupes d'élite, des troupes expérimentées et vigoureuses, des *Kerntruppen*.

Le 9 janvier, à leur droite, le grand-duc de Mecklembourg enlevait au général Rousseau les villages de Connerré et de Thorigné; au centre, Alvensleben s'emparait d'Ardenay et derrière lui venait Manstein; à gauche, se montrait Voigts-Rhetz.

Le 10, les Allemands étaient maîtres de Parigné-l'Évêque et de Changé. Sur plusieurs points, les Français se battaient avec héroïsme. Mais leurs généraux assuraient unanimement que les hommes n'en pouvaient plus, qu'ils ne sauraient que défendre les positions, et Chanzy était seul à prononcer le mot d'offensive.

L'affaire décisive eut lieu le 11 janvier sur un sol couvert de neige, par un temps froid et clair. Jaurès, qui tenait tête au grand-duc de Mecklembourg entre la Sarthe et l'Huisne, sur le plateau de Sargé, au nord du Mans, eut les honneurs de la journée comme des journées suivantes. Il garda Pont-de-Gennes, et Mecklembourg ne put opérer sa jonction avec Frédéric-Charles.

Au centre, entre l'Huisne et la route de Saint-Calais, Colomb était engagé contre Alvensleben et Manstein. S'il perdit le village de Champagné et, malgré la bravoure du capitaine de frégate Gougeard, la plus grande partie du plateau d'Auvours, il conserva les hauteurs d'Yvré-l'Évêque.

Chanzy croyait donc au succès et se disait satisfait de l'attitude de son armée. Mais à la tombée de la nuit, la droite des Français où Jauréguiberry, aidé de Jouffroy et de Roquebrune,

ne s'était pas laissé entamer, fut soudain compromise. A la faveur de l'obscurité, l'avant-garde de Voigts-Rhetz qui débouchait par la route de Tours, surprit les mobilisés d'Ille-et-Vilaine sur le tertre de la Tuilerie. On tenta de réoccuper la position. Les troupes se débandèrent. Il resta impossible, et dans la nuit, et aux premières lueurs du jour, de les rallier et de les ramener : elles refusaient de marcher et se couchaient dans la neige. Sur tous les points, même débâcle. Pas un général ne répondait de ses soldats. La division Pâris, saisie de panique, évacuait dans la matinée le plateau d'Auvours.

Le 12 janvier, Chanzy qui l'avant-veille défendait formellement toute retraite et déclarait qu'il fallait résister à outrance, Chanzy, pleurant de rage, quittait Le Mans. Il voulait d'abord se retirer sur Alençon, afin de rester plus près de Paris. Sur l'ordre du gouvernement, il recula vers Laval pour s'établir derrière la Mayenne. Le 21e corps, de Jaurès, avait encore bonne contenance : il couvrit la retraite et refoula le 13 janvier, à Sillé-le-Guillaume, par une vive fusillade et par des salves de mitrailleuses, une colonne allemande qui poursuivait les vaincus du Mans. Mais une autre colonne, conduite par le général de Schmidt, fut plus heureuse, le 14 et le 15 janvier, aux combats de Chassillé et de Saint-Jean-sur-Erve, où elle enleva de nombreux bagages et fit un millier de prisonniers au 16e corps : ce corps, ainsi que le 17e, n'offrait plus, selon le mot de Jauréguiberry, qu'une cohue inimaginable de fuyards.

Il est vrai que les ennemis étaient, de leur côté, presque entièrement épuisés. Certains de leurs régiments avaient perdu les deux tiers de leurs officiers. Des sergents-majors commandaient des compagnies. Les soldats, déguenillés, mettaient les pantalons de toile des paysans ou les pantalons bleus des mobiles dont ils arrachaient la bande rouge. Quelques-uns marchaient en sabots. D'autres n'avaient pour chaussure que des jambières de linge. Mais l'armée de la Loire était à bout de forces, et avec elle s'évanouissait la grande et suprême ressource de la défense nationale. L'invasion allemande ne cessait de s'étendre : le 17 janvier, après un court combat avec les

francs-tireurs de Lipowski, le grand-duc de Mecklembourg entrait à Alençon, et le 19, une colonne, sous les ordres du général de Hartmann, occupait Tours.

VIII. — L'armée de l'Est et Belfort.

La défense des Vosges. — Dès la seconde quinzaine de septembre, des bataillons de mobiles et des corps francs s'étaient rassemblés dans les Vosges. Le général Cambriels fut chargé de les réunir sous le nom de « corps de l'Est ». Mais le XIVe corps allemand, commandé par Werder, marcha contre lui par les routes du Donon. Malgré la bravoure des gardes nationaux qui défendirent Raon-l'Étape et Rambervillers, malgré l'énergie du général Dupré qui livra le 9 octobre au général Degenfeld le malheureux combat de la Burgonce, malgré les engagements de Brovelieures et de Bruyères, les Allemands entrèrent à Épinal, à Lure, à Luxeuil.

Cambriels, craignant d'être cerné dans la montagne, s'était replié sur Besançon. Il fut poursuivi par Werder. Mais il prit une belle position qu'il est difficile d'aborder et presque impossible de tourner, celle de Châtillon-le-Duc et d'Auxon-Dessus, sur la rive gauche de l'Ognon. Soutenu par la garnison de Besançon, le corps de l'Est refoula le 22 et le 23 octobre les Allemands, qui se rejetèrent sur Dijon.

Prise de Dijon. — Trois armées ou simulacres d'armée pouvaient protéger Dijon : le corps de l'Est, aux ordres de Cambriels; l'armée des Vosges, qui s'organisait à Dôle sous le commandement de Garibaldi; l'armée de la Côte-d'Or, dont le chef était alors le colonel Fauconnet. Mais Cambriels refusa de courir à un désastre. Garibaldi, qui n'avait encore que deux brigades, ne bougea pas. Fauconnet lutta seul : il fut mortellement blessé, et Werder occupa Dijon le 30 octobre : c'était pour les Allemands un nouveau centre de ravitaillement.

La délégation remplaça Cambriels par Crouzat, et le corps de l'Est, qui forma désormais le 20e corps, vint grossir l'armée de la Loire. Il ne resta dans la région de la Saône et du Rhône que

l'armée des Vosges et une armée qui se constituait tant bien que mal à Lyon, au milieu des émeutes, grâce aux efforts du préfet Challemel-Lacour et du général Bressolles.

L'armée des Vosges, que Garibaldi avait menée de Dôle à Autun, avait fini par compter 16 000 hommes. Mais elle ne faisait que parader et son général, malade, vieilli, entièrement dominé par l'ancien pharmacien Bordone, son chef d'état-major, n'agissait qu'à sa guise, sans souci des ordres du gouvernement, et, comme disait Bordone, en dehors de toute ingérence, dans une indépendance absolue. Pourtant Ricciotti, un des fils de Garibaldi, surprit le 17 novembre à Châtillon-sur-Seine un détachement de troupes d'étape. Huit jours plus tard, l'armée des Vosges marchait sur Dijon et s'emparait de Pasques et de Prénois. Mais à Hauteville elle fut saisie de panique et le 27 novembre elle regagnait précipitamment Autun. Le général de Keller se mit à ses trousses avec une brigade; le 1er décembre, il poussait audacieusement sur Autun, et sans les mobiles qui soutirent le choc avec bravoure, sans un intrépide Polonais, Bossak-Hauké, la ville tombait dans les mains de l'ennemi.

Combats de Nuits. — Le capitaine d'état-major Cremer, à qui Bressolles avait donné le commandement d'un petit corps de 6 000 hommes, répara cet échec des garibaldiens. Il défit le 20 novembre à Nuits une reconnaissance dirigée par l'état-major de Werder et, le 3 décembre il se jetait au devant de la brigade Keller qui venait d'Autun et lui tuait à Châteauneuf plus de 200 hommes.

Moltke prescrivit de refouler Cremer pour isoler Besançon et couvrir le siège de Belfort. Le 18 décembre, la division badoise de Glümer attaquait Cremer à Nuits et sur le plateau de Chaux. Les Badois perdirent 900 des leurs; mais, si les mobiles de la Gironde se battirent avec vaillance, une partie des mobilisés refusa de marcher; Cremer se replia sur Beaune et de là sur Chagny.

Campagne de l'Est[1]. — C'est alors qu'eut lieu cette mémorable diversion qu'on nomma l'expédition de l'Est et qui

1. Quelques détails sur cette campagne de l'Est sont tirés d'un mémoire inédit du colonel de Bigot.

se faisait trop tard ou trop tôt : trop tard, car il eût mieux valu déboucher de Besançon en octobre, et, la droite appuyée à Belfort et la gauche à Langres, entrer en Lorraine par les vallées de la Meuse et de la Moselle, réoccuper les cols des Vosges, couper l'adversaire de l'Alsace et tenter le débloquement de Metz; trop tôt, car il eût fallu ne se mettre en mouvement qu'après avoir laissé passer les plus grands froids et pris le temps de réunir à Besançon et sur le plateau jurassique autant d'hommes et de matériel que possible.

La Délégation avait décidé de chasser Werder qui cantonnait à Dijon, de délivrer Belfort assiégé, d'intercepter les communications des Allemands. Une armée qui comptait plus de 100 000 hommes était chargée de l'opération. Elle comprenait quatre corps : le 15e corps, de Martineau ; le 18e, de Billot ; le 20e, de Clinchant; le 24e, de Bressolles, et, en outre, la division Cremer ainsi qu'une réserve commandée par le capitaine de frégate Pallu de la Barrière. Son général en chef fut Bourbaki. Mais Bourbaki n'avait plus l'ardeur de jadis; il répétait qu'il ne faut pas jouer son va-tout qu'à bon escient; il se défiait de ses troupes et ne sut pas les entraîner; il craignait d'être soupçonné : « Je vois d'ici, avait-il dit, ce qui se passera; dès qu'il pleuvra ou que la neige tombera, les soldats crieront à la trahison, et comment ne trahirais-je pas, puisque j'étais aide de camp de l'empereur! »

D'incroyables lenteurs compromirent le début de l'expédition. Les brigades, les divisions n'arrivèrent que peu à peu, par une ligne ferrée à une seule voie. Pas de magasins préparés d'avance. Pas de convois organisés.

Villersexel. — Cependant la supériorité numérique de Bourbaki était telle qu'il obligea, sans coup férir, le général de Werder à reculer de Dijon à Vesoul, et le 9 janvier il le battait à Villersexel. La lutte fut obstinée, non seulement à Marat, à Moimay, mais dans le village de Villersexel, et notamment dans le vaste château de Grammont, où les Allemands occupaient le rez-de-chaussée et les Français le premier étage et les caves. Bourbaki se montra le brillant soldat d'autrefois.

« A moi l'infanterie! s'écriait-il au fort de la mêlée; est-ce que l'infanterie française ne sait plus charger? »

Héricourt. — Mais le vainqueur, au lieu de se hâter et de suivre Werder sans retard, hésita, perdit du temps, se laissa durant trois à quatre jours amuser par des démonstrations d'avant-postes. Werder put concentrer son armée sur la ligne de la Lisaine, la gauche à Montbéliard, le centre à Héricourt, la droite à Chenebier, et sa position, défendue par des canons de gros calibre que lui envoyèrent les assiégeants de Belfort, était formidable.

Peut-être aurait-il dû l'abandonner, si Bourbaki avait exécuté la manœuvre qui lui fut proposée par le lieutenant-colonel de Bigot, chef d'état-major du général Rolland, gouverneur de Besançon. Qu'un corps de 20000 hommes débouche des plateaux de Blamont et de Croix, qui s'abaissent en étages successifs jusque dans la vallée de l'Allaine entre Montbéliard et Delle, et que Bigot a fait garnir de redoutes et d'épaulements; que ce corps, dont les flancs sont assurés à droite par le territoire suisse et à gauche par la vallée du Doubs, descende dans la vallée de l'Allaine presque entièrement dépourvue de troupes; qu'il occupe le plateau de Dambenois sur la rive gauche de la Savoureuse, et Werder, tourné, coupé en partie, abandonne le siège de Belfort. Mais après avoir promis à Bigot de lui fournir pour cette opération la première division du 15e corps, Bourbaki lui envoya seulement la brigade Minot, et lorsque cette brigade atteignit Pont-de-Roide et Blamont, il la rappela sur la rive droite du Doubs; Bigot ne disposait plus que de 7000 hommes, et le mouvement décisif qu'il voulait entreprendre sur les derrières de Werder ne put s'accomplir.

Pendant trois jours, du 15 au 18 janvier, 130 000 Français assaillirent 45 000 Allemands sur les bords de la Lisaine. Partout l'artillerie allemande fit reculer les Français, qui bataillaient sur son front et ne tentaient que des attaques décousues et trop distantes les unes des autres, au lieu de diriger la plus grande partie de leurs forces sur un seul point, sur l'extrémité de sa droite. Pourtant, le 16 janvier, Cremer et l'amiral Penhoat s'emparèrent de Chenebier, qui n'était qu'à neuf kilomètres de

Belfort et le lendemain matin, malgré les assauts réitérés des Badois, ils conservèrent ce village.

Il était trop tard. Les Français s'épuisaient. Tous n'entraient pas en ligne : le tiers des compagnies allait au feu, et le reste se dérobait. Le froid sévissait, et sur des routes difficiles les subsistances n'arrivaient que très lentement. Dès le 8 janvier, dans une lettre à Chanzy, Bourbaki prévoyait de quel préjudice seraient à l'expédition « la difficulté de faire vivre des troupes, lorsqu'elles s'éloignent des voies ferrées, et le mauvais état des chemins qu'une couche de verglas rendait peu praticables ». Il se retira sur Besançon.

Retraite sur Besançon. — Le danger que couraient ses communications le déterminait autant que l'épuisement de ses troupes. Une armée dite du Sud, commandée par Manteuffel, marchait au secours de Werder. Elle se composait de deux corps prussiens, le II[e] de Fransecky et le VII[e] de Zastrow, qui couvraient jusqu'alors le blocus de Paris aux environs de Montargis et d'Auxerre. Les garibaldiens auraient pu la retarder dans les défilés de la Côte-d'Or; ils ne bougèrent pas, abusés par une vigoureusé démonstration de la brigade Kettler, qui les tint en respect durant quatre jours, du 20 au 24 janvier, et leur livra deux combats, à Talant, et à Pouilly, où elle eut l'avantage. Cependant, Manteuffel, passant presque sous les yeux de Garibaldi, tournant Dijon par le nord, débouchait dans la région du Doubs et de l'Ognon, pour couper à Bourbaki le chemin de Lyon et ne lui laisser d'autre retraite que les routes malaisées du Jura.

Bourbaki avait fait occuper par le 24[e] corps de Bressolles la ligne du haut Doubs et les plateaux du Lomont : il se couvrait ainsi contre Werder, qu'il prenait en flanc et immobilisait sur la rive droite du Doubs. Mais il ne put rien contre Manteuffel. L'armée du Sud ne fut arrêtée nulle part, sauf au pont d'Osselle et au défilé de Salins : elle passa le Doubs à Fraisans, à Dampierre, à Dôle; elle arriva par la forêt de Chaux sur les positions de Byans et d'Abbans-Dessus, ainsi que dans la vallée de la Loue; elle prit possession de la route et du chemin de fer de Besançon à Lyon.

Sur le conseil de son chef d'état-major Borel et du lieutenant-colonel de Bigot, Bourbaki résolut alors de rester à Besançon. S'adossant à la Suisse, recevant ses approvisionnements par les deux voies ferrées de Pontarlier et des Brenets, il tiendrait les plateaux du Jura qui forment une immense forteresse naturelle par leurs escarpements presque partout inexpugnables et par leurs défilés de facile défense. Le 24e corps de Bressolles s'établirait au Lomont, la droite au plateau de Blamont et la gauche au défilé de Pont-les-Moulins, en face de Baume-les-Dames; la garnison mobile de Besançon, dans la vallée du Doubs, entre Pont-les-Moulins et le plateau de Busy; le 15e corps de Martineau, entre le plateau de Busy et Salins, sur les positions qui dominent les défilés du Lizon; la division Cremer, aux défilés entre Pont-d'Héry et Andelot-en-Montagne, où passent la route et la voie ferrée de Pontarlier; le 20e corps de Clinchant, au mont Rivet et dans les vallées de l'Ain et de la Saône; le 18e corps de Billot et la réserve, au centre du plateau, pour se porter partout où besoin serait et assurer les communications. Les instructions furent envoyées. Déjà le 15e corps de Martineau atteignait les emplacements qui lui étaient assignés et sa deuxième division repoussait deux attaques successives tentées par les Prussiens contre Busy qui ferme l'entrée du plateau entre le Doubs et la Loue. Déjà la division Cremer était dans la vallée de la Loue et s'approchait de Salins.

Mais les mobilisés du Doubs abandonnèrent les défilés du Lomont et Bressolles négligea de les réoccuper sur-le-champ. Le 24 janvier, les troupes de Werder, jetant des ponts en face de Baume-les-Dames, s'engageaient hardiment dans ces défilés et apparaissaient sur le plateau de la rive gauche du Doubs en face du ravin de Pont-les-Moulins. On pouvait les écraser en garnissant les hauteurs, les mettre entre deux feux. Bressolles reçut ordre de reprendre possession du Lomont et de se porter avec la gauche du 24e corps vers le ravin de Pont-les-Moulins pour assaillir les Prussiens sur leurs derrières. Billot dut, avec son 18e corps qui se reposait depuis deux jours dans des cantonnements, traverser Besançon, s'établir dans la soirée même du 25 janvier sur le plateau en arrière de la ville et aborder les

Prussiens le 26, au matin : sa droite occuperait le point dominant de Côte-Brune, d'où elle pourrait battre toute la position de l'ennemi ; sa gauche, poussant sur Dannemarie, se saisirait de Silley, qui commande le défilé de Pont-les-Moulins, et couperait ainsi toute retraite aux Allemands.

Malheureusement, Billot ne traversa Besançon que le 26 à trois heures du matin, et Bourbaki, qui comptait trouver les troupes du 18ᵉ corps aux prises avec l'adversaire dès le jour naissant, les rencontra à Montfaucon, à Gennes, à Saône, à Nancray, à trois lieues en arrière des positions où elles devaient être. Affligé, inquiet, mécontent, il rentra le soir à Besançon. Là, il reçut coup sur coup trois dépêches qui mirent le comble à son désespoir : l'une, de Freycinet, lui reprochait sa lenteur et l'accusait de recommencer Metz ou Sedan; l'autre l'informait que le 24ᵉ corps de Bressolles abandonnait sans retour le Lomont pour se replier vers Morteau et Pontarlier; la troisième lui annonçait que Cremer se retirait également sur Pontarlier au lieu de défendre les défilés de Salins parce qu'il avait entendu le canon des forts. Le général tenta de se brûler la cervelle : la balle du revolver dévia sur l'os temporal.

Un conseil de guerre auquel assistaient Martineau, Clinchant, Borel, Rolland, et Bigot, délibéra sur la situation. Martineau et Borel refusèrent le commandement; Clinchant l'accepta, à condition de battre en retraite sur Pontarlier pour prendre ensuite les routes du Sud.

Retraite de Pontarlier. — Deux divisions demeurèrent aux alentours de Besançon. Le reste de l'armée de l'Est gagna sans obstacle le premier plateau entre Besançon et la vallée de la Loue; mais sa marche devint désastreuse lorsqu'elle atteignit le deuxième, puis le troisième plateau. Les canons et les convois ne pouvaient plus suivre les colonnes. Les hommes et les chevaux tombaient harassés, transis, affamés. Les Prussiens, venant d'Arbois par les routes que Cremer aurait dû défendre, tournant le fort de Salins, barraient les issues, et le 29 janvier, à Sombacourt, une division française de 4000 hommes se laissait capturer avec deux généraux et toutes ses pièces d'artillerie. Clinchant se crut sauvé lorsqu'il apprit l'armistice. Mais l'ar-

mistice l'exceptait. Il signa la convention des Verrières avec Hans Herzog, général des troupes de la Confédération helvétique, et pénétra le 1er février sur le territoire suisse où son armée, qui comptait encore 80 000 hommes, fut internée. La résistance énergique que fit au défilé de la Cluse une arrière-garde d'infanterie commandée par Pallu de la Barrière ainsi que la canonnade des forts de Joux et de Larmont avaient protégé le passage.

Reprise de Dijon. — Dijon et Belfort succombaient en même temps. A la nouvelle de l'armistice qui ne s'étendait pas à la Côte-d'Or, Garibaldi avait reculé sur Lyon, et le 1er février, le général Hann de Weyhern qui venait de rejoindre Kettler avec deux brigades badoises, entrait dans Dijon sans combat.

Siège de Belfort. — La place de Belfort, cernée depuis le 3 novembre, avait longtemps bravé l'effort des assiégeants et subi un bombardement de soixante-treize jours. Non que sa garnison fût solide : elle comptait 16 000 hommes dont 3000 seulement avaient une valeur sérieuse. Mais elle avait eu le temps de se préparer aux épreuves qui l'attendaient et d'établir pour sa défense des ouvrages avancés d'un bon profil. D'excellents chefs animèrent les troupes de leur énergie : le capitaine Thiers qui tenait le fort de Bellevue, le capitaine La Laurencie qui dirigeait les batteries du Château, le colonel Denfert qui commandait la ville après y avoir commandé le génie et qui sut imposer à tous, aux bourgeois et aux soldats, son inflexible vouloir. Pourtant, sous les ordres de Treskow, les Allemands faisaient de jour en jour des progrès; ils s'emparèrent peu à peu de tous les villages environnants; ils ouvrirent la tranchée contre les Hautes et les Basses-Perches. Le 8 février, Denfert dut abandonner ces deux mamelons, et de là, cinq jours plus tard, à mille mètres de distance, Treskow braquait sur le Château une centaine de pièces. Mais le 15 février, l'armistice était étendu à toute la région de l'Est. Le 18, Denfert sortait de Belfort avec armes et bagages, après avoir tiré le dernier coup de canon et avec la satisfaction de sauver à la France la seule ville qui lui reste de l'Alsace.

IX. — L'armée du Nord.

La lutte s'était organisée en Normandie et dans le Nord comme sur la Saône et la Loire.

En Normandie où un corps allemand, commandé par le comte de Lippe, occupait Gisors et Gournay, une petite armée se réunissait sous les ordres du général Briand. Elle faisait des reconnaissances, repoussait le 28 octobre à Formerie un détachement du comte de Lippe et surprenait à la fin de novembre un autre détachement dans le bourg d'Etrépagny.

L'effort était plus sérieux dans le Nord, où les places fortes renfermaient un considérable matériel de guerre et où se rendaient la plupart des prisonniers évadés de Sedan et de Metz. Le commissaire du gouvernement Testelin, aidé du général Farre et du lieutenant-colonel Villenoisy, y formait un 22e corps qui comptait quatre brigades et sept batteries d'artillerie.

Mais bientôt les Allemands s'ébranlèrent. Ils firent d'abord deux pointes sur Saint-Quentin. Une première fois, le 8 octobre, ils n'étaient qu'en petit nombre — trois escadrons de dragons et une compagnie et demie de landwehr — et ils reculèrent devant une barricade dressée dans le faubourg et sous la fusillade des gardes nationaux et des francs-tireurs animés par le préfet de l'Aisne, Anatole de la Forge. La seconde fois, le 21 octobre, ils parurent en forces : trois bataillons de landwehr et une batterie soutenaient les dragons, et la ville fut frappée d'une contribution.

Villers-Bretonneux. — Après la prise de Metz, une armée composée de deux corps, le Ier et le VIIIe, marcha, sous les ordres de Manteuffel, sur Amiens, qui donnait aux Allemands le passage de la Somme et une tête de chemin de fer sur Rouen. Le 27 novembre, elle battit l'armée française que le général Farre avait établie à Villers-Bretonneux, entre la Somme et l'Avre, pour protéger Amiens et Corbie tout ensemble. Le lendemain, elle entrait dans Amiens. La ville avait une citadelle commandée

par le brave capitaine Vogel qui voulait résister à outrance; mais Vogel fut tué sur le rempart, et le 30 novembre, après deux sommations et un jour de feu, la citadelle ouvrit ses portes.

D'Amiens, l'armée de Manteuffel se porta sur Neufchâtel et Forges-les-Eaux. Le 5 décembre, après avoir culbuté la veille à Buchy l'aile gauche du général Briand qui se repliait en hâte sur Honfleur, elle prenait possession de Rouen.

Les troupes allemandes formèrent dès lors dans cette région deux groupes reliés d'ailleurs par le chemin de fer : l'un, sous Bentheim, gardait Rouen et surveillait Le Havre; l'autre, sous Gœben, tenait Amiens et les bords de la Somme.

Ce fut sur la Somme que la guerre se continua. L'armée du Nord s'était augmentée : elle comprenait désormais deux corps, le 22e, le plus vigoureux, conduit par Lecointre, et le 23e, mené par Paulze d'Ivoy, beaucoup moins solide, car, s'il avait des fusiliers marins qui se montrèrent très braves, il comptait une division de mobilisés qui fléchirent dans toutes les affaires et furent plus nuisibles qu'utiles. Le général en chef était Faidherbe, ancien colonel du génie et gouverneur du Sénégal, naguère commandant de la division de Constantine, homme avisé, prudent, très expérimenté, persévérant et habile à la fois, qui ne donnait rien au hasard, ne livrait jamais que des combats d'un jour et ne cessait de tenter des pointes, d'inquiéter l'ennemi, d'exercer ses troupes novices et appuyées aux places fortes de l'Artois et de la Flandre.

Pont-Noyelles. — Après avoir réoccupé le château de Ham, dont la petite garnison capitula le 9 décembre, et rejeté sur La Fère une reconnaissance d'infanterie, Faidherbe vint avec 78 pièces et 35 000 hommes s'établir sur l'Hallue à Pont-Noyelles et dans les villages d'alentour. Manteuffel l'attaqua le 23 décembre avec 25 000 soldats et 108 bouches à feu. La bataille fut indécise. Mais le 23e corps ne put, au soir, se maintenir dans le village de Daours. Fatigués par la lutte et surtout par la nuit glaciale qu'ils passèrent sur le lieu de l'action, redoutant d'être tournés, les Français battirent en retraite le lendemain avec un ordre parfait.

Bapaume. — Ils reparurent le 2 janvier pour dégager Péronne assiégé, et, si le 23e corps échoua devant Behagnies et Sapignies, le 22e enleva Achiet-le-Grand et Béhucourt. Le 3, par un froid très vif qui couvrait de givre leurs cheveux et sur une neige durcie qui craquait sous leurs pieds, ils marchaient résolument sur Bapaume; cette fois, la victoire fut pour eux. Le général Kummer perdit presque tous les dehors de sa position et se vit refoulé dans la vieille enceinte de Bapaume. Il gardait sans doute le village de Ligny et le hameau de Saint-Aubin; il refoulait la brigade Forster qui l'attaquait sans ordre de Faidherbe dans le faubourg d'Arras; il repoussait les tentatives de Faidherbe contre les avenues du Calvaire et du chemin de fer. Mais le lendemain, il évacuait Bapaume et reculait derrière la Somme. Son adversaire aurait dû le suivre pour débloquer Péronne. Lui aussi s'était éloigné. Toujours circonspect et nullement sûr du lendemain, ne comptant que sur le tiers de ses troupes pour former ses têtes de colonne, craignant de compromettre un succès acquis, croyant les Prussiens moins battus qu'ils ne l'étaient, Faidherbe avait gagné Boisleux afin de remettre son armée et de la réapprovisionner.

Saint-Quentin. — Quelques jours plus tard, le 10 janvier, il partait de nouveau et entrait à Bapaume. Mais là, il apprit que Péronne avait capitulé dans la nuit : non seulement les Allemands prenaient 47 canons et 3000 hommes, mais ils donnaient à leur aile droite un précieux point d'appui sur la Somme. Faidherbe, résolu de secourir Paris et, comme il disait, de se dévouer, se rejeta vers l'est pour s'engager sur la route de Saint-Quentin, de Ham et de Compiègne. Il avait 40 000 hommes, et devant ces masses la division de cavalerie du comte de Lippe évacua le 16 janvier Saint-Quentin. Mais Gœben, qui succédait à Manteuffel dans le commandement des forces allemandes de la Somme, avait ordre de frapper un coup décisif. Il réunit 30 000 hommes et marcha contre Faidherbe. Le 18 janvier, son aile gauche se heurtait aux Français à Trefcon, à Caulaincourt, à Pouilly et leur faisait 500 prisonniers. Le 19, il livrait bataille à Faidherbe qui l'attendait de pied ferme sur les hauteurs à l'ouest et au sud de Saint-Quentin.

Aborder l'ennemi et le culbuter, telle était l'instruction de Gœben à ses lieutenants, Barnekow et Kummer. Après une lutte de sept heures, Barnekow, qui venait par les routes de Paris et de La Fère, refoula le 22e corps de Lecointe sur le faubourg d'Isle et sur la gare. Pareillement, Kummer, qui débouchait par les routes de Péronne et de Ham, ne parvint que dans l'après-midi à recogner le 23e corps de Paulze d'Ivoy sur le faubourg Saint-Martin. Mais Lecointe, pris en flanc sur sa droite, se retira par la ville une demi-heure trop tôt, et les Prussiens, entrant à sa suite dans Saint-Quentin, tournèrent l'aile gauche de Paulze d'Ivoy qui tenait dans le faubourg Saint-Martin derrière une barricade construite avec des balles de laine. Nombre de combattants du 23e corps, cernés, durent déposer les armes.

Paulze d'Ivoy se replia sur Cambrai, et Lecointe sur le Cateau. L'armée du Nord, si fatiguée qu'elle fût, avait pu, à l'étonnement et à la joie de Faidherbe, se mettre en marche et en retraite. Elle échappait au sort dont la menaçait Gœben. Elle trompait l'espoir de l'ennemi qui projetait de l'envelopper et de lui infliger une défaite semblable à celle de Sedan. Mais elle laissait 9000 prisonniers et six canons au vainqueur. La bataille de Saint-Quentin l'avait démoralisée, brisée. Des partis de cavalerie allemande sommèrent Cambrai et insultèrent le glacis de Landrecies. Faidherbe avouait que si les ennemis envahissaient la Flandre, tout gouverneur de forteresse qui voudrait résister jusqu'à la dernière extrémité aurait contre lui la bourgeoisie, la garde nationale et les mobilisés.

X. — *Siège de Paris.*

Pendant que la province luttait pour débloquer Paris, Paris, pourvu de vivres pour quatre mois, pourvu d'armes et de canons par sa propre industrie, protégé par son enceinte et par ses forts[1], faisait une longue et surprenante résistance.

1. Ces forts étaient les suivants : sur la rive gauche de la Seine, Mont-Valérien, Issy, Vanves, Montrouge, Bicêtre et Ivry; sur la rive droite, Charenton, Nogent, Rosny, Noisy, Romainville, Aubervilliers, fort de l'Est, la Double-Couronne et la Briche.

Dès le 16 septembre, les vainqueurs de Sedan étaient arrivés au nord de Paris et passant la Seine à Villeneuve-Saint-Georges et à Juvisy, avaient jeté sur la rive gauche du fleuve leurs principales forces. Le 19 eut lieu un premier combat, le combat de Châtillon. Il fut livré par Ducrot. Échappé des mains des Allemands, le hardi général s'était rendu à Paris où il avait reçu de son camarade et ami Trochu le commandement supérieur des deux corps qui composaient l'armée active : le 13e que Vinoy avait conduit au secours de Mac-Mahon et ramené, non sans difficulté, mais avec adresse, de Mézières à Paris, et le 14e qui se constituait à peine sous les ordres du général Renault.

Châtillon. — Ducrot voulut assaillir les Allemands tandis qu'ils traversaient la vallée de la Bièvre. Mais les zouaves récemment formés furent pris de panique, et leur fuite entraîna la débandade de deux divisions qui lâchèrent Clamart et Bagneux : il fallut quitter le plateau de Châtillon, et Trochu fit sauter aussitôt tous les ponts, excepté ceux de Neuilly et d'Asnières. Journée irréparable! Les envahisseurs occupèrent les hauteurs de Châtillon, de Clamart, de Meudon qui dominaient les forts du sud. Ils bloquèrent Paris. Comme Metz, la capitale devait succomber par la famine. L'armée du prince royal de Prusse s'établit de Bougival à Choisy-le-Roi; la division wurtembergeoise, entre la Seine et la Marne; l'armée du prince royal de Saxe, de la Marne jusqu'à Saint-Germain. Le quartier général du roi Guillaume était à Versailles

Les assiégeants n'eurent jamais autour de Paris plus de 235 000 hommes. Mais, pendant qu'au nord, à l'ouest, à l'est, des corps d'armée se jetaient sur toutes les forces françaises qui s'organisaient, avant qu'elles eussent acquis un peu d'expérience militaire, ils perfectionnaient leurs lignes d'investissement et peu à peu, avec le temps, les rendaient presque inabordables, presque infranchissables, barricadant les villages, crénelant les parcs et les villas, dressant des batteries sur les hauteurs au-dessus des chemins, profitant des moindres accidents du terrain, reliant leurs positions par un habile système d'avant-postes.

Les assiégés finirent par compter 500 000 hommes armés.

Mais les 14 000 marins qui servaient dans plusieurs forts [1] comme à bord de leurs vaisseaux, et les deux régiments d'infanterie ramenés par Vinoy, le 35ᵉ et le 42ᵉ, qui firent, pour ainsi dire, les frais de toutes les sorties, étaient les seules troupes solides, inébranlables au feu. Le reste laissait beaucoup à désirer. C'étaient les régiments de marche, 90 bataillons de mobiles, 283 bataillons de garde nationale et une foule de corps francs. Le quart des régiments de marche avait quelque instruction. Les mobiles de la Seine étaient insubordonnés, et ceux de la province, quoique plus sérieux, furent gâtés par le contact de la population parisienne. La garde nationale comprenait, à côté des gens de cœur prêts à se sacrifier, des hommes de désordre, parfois des repris de justice, et les deux tiers de ses bataillons n'avaient aucune discipline, aucune habitude du service, aucune envie de se battre. Les corps francs, à peu d'exceptions près, passaient le temps à marauder.

Et pourtant, il était possible de tirer grand parti de cette masse confuse : il fallait en extraire sans retard, dès le premier jour, les éléments les plus dociles et les plus vigoureux, les mêler à la ligne, les dresser et les aguerrir. Mais Trochu se méfiait de tout ce qui n'était pas l'armée régulière. Cet homme que Napoléon III nommait le plus fort de tous ses généraux, n'avait pas l'énergie de caractère nécessaire à la tâche qu'il avait assumée. Beau parleur, fier de son talent oratoire, éblouissant volontiers par sa faconde ses collègues du gouvernement, et plus avocat que tous les avocats qui l'entouraient, se flattant d'être une « force morale », il n'avait pas foi dans le succès, ne regardait le siège que comme une héroïque folie, ne résistait que pour satisfaire à l'honneur, pour remplir un devoir, et il résista passivement, avec une sorte de molle résignation, sans profiter, ainsi qu'il l'aurait pu, des immenses ressources de l'immense Paris. Pourquoi ne pas harceler les Allemands

1. Six forts (outre les deux batteries de Saint-Ouen et de Montmartre) avaient été confiés à la marine : trois au nord-est : Romainville, Noisy, Rosny, réunis sous le contre-amiral Saisset; trois au sud : Ivry, Bicêtre, Montrouge, groupés sous le contre-amiral Pothuau, les uns et les autres sous la direction supérieure du vice-amiral La Roncière le Noury, qui reçut dès le principe le commandement en chef de tous les marins.

par des escarmouches quotidiennes, par d'incessantes chicanes et, comme il disait lui-même, par des coups de boutoir? Pourquoi ne pas troubler, détruire leurs travaux et leurs cantonnements? Pourquoi ne pas assiéger l'assiégeant, ne pas entreprendre la guerre de tranchées, ne pas s'acheminer vers quelques-unes de positions ennemies, en se couvrant par des ouvrages de terrassement?

Il fit des sorties, mais pour la forme, sans assigner à ses troupes un but précis, sans employer de forces suffisantes, sans s'appliquer à mettre de son côté toutes les chances, et dans la plupart de ces affaires le canon des forts servit moins à protéger la marche des Français qu'à donner l'éveil aux Allemands.

Le 22 septembre, Vinoy reprit les bourgs de Villejuif et de Vitry ainsi que les deux redoutes des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet.

Chevilly et Bagneux. — Mais le 30 septembre, à l'attaque de Chevilly, de l'Hay et de Thiais, Trochu défendit à Vinoy d'engager les réserves, et le 13 octobre, lorsqu'il sut que Vinoy s'était rendu maître du bas Châtillon et de Bagneux, il n'ordonna pas de conserver les positions conquises.

La Malmaison. — Le 21 octobre, avait lieu cette affaire de la Malmaison où les zouaves, entraînés par un héros, le commandant Jacquot, et désireux de laver leur tache du 19 septembre, se battaient avec furie. Si cette reconnaissance offensive n'a pas, comme on le dit d'ordinaire, jeté la panique à Versailles dans l'état-major allemand, elle empêcha l'ennemi d'établir ses canons jusqu'à l'extrémité de Bougival et de s'avancer vers Rueil et Nanterre.

Le Bourget. — Le 30 octobre, Trochu laissait la garde royale prussienne se ressaisir du Bourget que les francs-tireurs de la Presse avaient enlevé l'avant-veille sur l'ordre de Carrey de Bellemare. Il jugeait que le Bourget était en pointe et n'avait qu'une importance très secondaire, n'appartenait pas au système général de la défense. Carrey lui demanda de l'artillerie; le canon n'arriva qu'après le combat, et la garnison du Bourget, abandonnée, livrée à elle-même, succomba. C'étaient 1 900 hommes, francs-tireurs de la Presse, mobiles de la Seine (12e et 14e bataillons), soldats du 28e de marche. Leur résistance,

animée par les commandants Baroche et Brasseur, fut acharnée, héroïque. Tous périrent ou furent capturés.

Le 31 octobre. — Ce malheureux combat du Bourget exaspéra Paris. La population apprenait au même moment la capitulation de Metz et l'arrivée de Thiers qui venait proposer un armistice. Le 31 octobre, la garde nationale mit la crosse en l'air. Le gouvernement qui siégeait dans une salle de l'Hôtel de Ville, fut fait prisonnier par les tirailleurs de l'agitateur Flourens et sa déchéance proclamée. Mais Picard s'esquiva, et un bataillon du faubourg Saint-Germain délivra Trochu et Ferry. Le scrupuleux Trochu ne voulait recourir qu'à la garde nationale. Picard ordonna de battre le rappel et Ferry amena un bataillon de mobiles bretons. Les insurgés détenaient encore Favre et Simon comme otages; ils purent sortir sains et saufs. Le 3 novembre avait lieu un plébiscite. 559 000 *oui* décidèrent contre 62 000 *non* que le gouvernement de la défense nationale resterait à son poste.

Mission de Thiers. — Thiers avait quitté Paris le 31 octobre. Après avoir parcouru l'Europe pour solliciter l'intervention des puissances, il était venu recevoir les pouvoirs du gouvernement de Paris et, au 4 novembre, il négociait à Versailles avec Bismarck un armistice qui permettrait à la France d'élire une assemblée : la proposition, faite par l'Angleterre à la Prusse, était appuyée par l'Autriche, l'Italie et la Russie.

Bismarck consentit en principe à l'armistice. Mais il ne voulait pas que Paris fût ravitaillé pendant la suspension d'armes, à moins que l'Allemagne n'eût des « équivalents militaires », par exemple, un fort de Paris et peut-être deux forts. Thiers répliqua qu'autant valait demander Paris. Toutefois le 5 novembre, dans une conférence qu'il eut au pont de Sèvres avec Favre et Ducrot, il conseilla la paix immédiate, fût-ce au prix de l'Alsace. Ducrot lui répondit en termes mâles et dignes que la France devait encore se défendre : « Elle se relèvera de ses ruines matérielles; jamais elle ne se relèverait de ses ruines morales; notre génération souffrira, mais la suivante bénéficiera de l'honneur que nous aurons sauvé ! »

Le gouvernement déclara qu'il ne pouvait accepter un armis-

tice sans ravitaillement. Il forma trois armées. La première armée, dont le chef fut Clément Thomas, se composait des régiments de Paris ou bataillons de guerre tirés peu à peu, mais trop tard, de la garde nationale. La deuxième armée, conduite par Ducrot, comprenait 100 000 hommes répartis en trois corps . Blanchard, Renault et d'Exéa. La troisième armée, sous les ordres de Vinoy, comptait 70 000 hommes. Une division de 30 000 hommes était à Saint-Denis, sous le commandement du vice-amiral La Roncière le Noury.

Le plan de Trochu. — Ces forces devaient concourir à l'exécution du plan conçu par Ducrot et approuvé par Trochu : faire sortir de Paris, du 15 au 18 novembre, 50 000 hommes choisis qui se réuniraient dans la presqu'île de Gennevilliers, passeraient la Seine sous la protection d'une artillerie considérable, et gagnant, après un seul combat, les hauteurs de Cormeilles, traversant l'Oise, arriveraient à Rouen, de là au Havre, et adossés à la mer qui serait comme la base d'opérations, ralliant le gros de l'armée de la Loire et les détachements de l'armée du Nord, reviendraient ravitailler et débloquer Paris. Voilà pourquoi Ducrot et Trochu avaient attaqué La Malmaison au 21 octobre : ils désiraient écarter les assiégeants de la presqu'île de Gennevilliers, les éloigner du terrain où s'organisait l'expédition de Normandie.

Coulmiers renversa ce plan. Il fallait aller, non plus vers Rouen, mais vers Orléans et Gien, au devant de l'armée de la Loire; il fallait porter bataillons et canons de l'ouest au sud-est sur les rives de la Marne, de Charenton à Avron.

Les batailles de la Marne. — Ducrot, que Trochu a nommé son meilleur collaborateur, fut chargé de l'entreprise. Il résolut de franchir la Marne dans la boucle qu'elle forme entre Joinville et Bry, d'enlever Villiers et Cœuilly, de se déployer en une longue ligne de bataille entre Gournay et Chennevières et de marcher sur Lagny pour se rejeter ensuite de l'est vers le sud, après avoir laissé sur la droite les positions redoutables de Villeneuve-Saint-Georges et de Boissy-Saint-Léger.

Le 28 novembre, dans une proclamation enflammée que tout Paris lut avec une patriotique émotion, Ducrot jurait de

ne rentrer que mort ou victorieux. Mais dès le lendemain un obstacle inattendu lui faisait perdre un jour. Les équipages de pont qui, remorqués par un vapeur, se rendaient du canal de Charenton dans la Marne, rencontrèrent au-dessus du pont de Joinville un courant si rapide qu'ils ne purent le remonter qu'à une heure du matin. Il était trop tard pour tenter l'opération. On exécuta néanmoins les démonstrations convenues à Épinay, à l'Hay, à la Gare aux Bœufs; on s'empara du plateau d'Avron, position avantageuse qui commande la plaine de la Marne et qui s'avançait comme un coin dans les lignes allemandes; et, le 30 novembre, la deuxième armée passait la rivière.

Blanchard et Renault devaient aborder de front les coteaux de Villiers et de Cœuilly pendant que d'Exéa les prendrait à revers par Noisy-le-Grand. Mais les troupes de Blanchard reculèrent sous le feu intense des Wurtembergeois abrités derrière le parc de Cœuilly. Celles de Renault fléchirent également devant le parc de Villiers, qui, de même que celui de Cœuilly, offrait l'aspect d'une forteresse ou d'une sorte de camp retranché. Quant à d'Exéa, il arriva trop tard, non par Noisy-le-Grand, mais par Bry, et son attaque contre Villiers échoua. Comme dans toute cette guerre, les efforts des Français avaient été décousus et incomplets; comme toujours, leurs mouvements étaient vigoureux, mais la précision, la cohésion leur manquaient.

L'armée coucha sur ses positions. Toutefois elle était désorganisée, harassée, et la nuit très froide qui suivit acheva de l'attrister et de l'accabler. D'Exéa repassa la Marne en disant que ses bataillons ne pouvaient plus résister, et Trochu dut lui enjoindre de revenir sur la rive gauche.

Le 2 décembre, après une trêve d'un jour que les deux partis employèrent, non seulement à ensevelir les morts, mais à se reposer et à se refaire, recommençait la bataille. Le II[e] corps prussien, commandé par Fransecky, qui devait diriger toutes les troupes allemandes entre Seine et Marne, avait renforcé les Wurtembergeois et les Saxons. Les Français furent surpris à Bry, à Champigny, et s'ils se remirent bientôt de leur émoi, s'ils combattirent avec obstination, s'ils reconquirent les postes perdus et occupèrent de nouveau Bry et la moitié de Cham-

pigny, s'ils avaient à la fin de l'action une attitude d'offensive, ils ne gagnèrent pas une parcelle du sol, n'enlevèrent ni Cœuilly ni Villiers, clefs de la position. La lutte du 30 novembre et du 2 décembre était donc vaine. De l'aveu de Trochu, elle coûtait à la deuxième armée, à cette armée qui était le nerf de la défense, 10 000 hommes, dont la plupart de ses officiers de marche et la plus grande partie de ses cadres. Et, lors même qu'elle eût été victorieuse, à quoi menait-elle les Français, qui eussent été plus loin, en rase campagne, au bout de la troisième étape, attaqués par des troupes fraîches et fatalement écrasés?

Ils repassèrent la Marne, et Ducrot, l'héroïque Ducrot qui avait laissé la moitié de son épée dans le corps d'un Saxon, conseillait de conclure une convention honorable qui préserverait la ville de la famine et l'armée d'une capitulation sans réserve ni restriction. Mais Paris refusait d'entrer avec l'ennemi dans le moindre arrangement. Le 5 décembre, Moltke annonçait à Trochu que les Allemands avaient réoccupé Orléans, et il offrait un sauf-conduit à l'officier français qui viendrait se convaincre de la reprise de cette ville. Trochu ne voulut pas profiter de ces ouvertures : il accusa réception de la lettre et la fit afficher, en ajoutant qu'elle ne changeait rien à la résolution et au devoir du gouvernement, qui étaient de combattre.

De même, lorsque la Russie déclara qu'elle n'était plus liée par les stipulations de 1856, le gouvernement déclara que Jules Favre n'irait pas représenter la France à la conférence de Londres. Vainement Gambetta demandait que Favre vînt parler de la guerre aux puissances. Vainement le délégué aux Affaires étrangères, Chaudordy, priait Favre de se rendre à Londres pour transformer la conférence en un congrès où il traiterait de la paix et obtiendrait peut-être de meilleures conditions. Le gouvernement craignait de mécontenter Paris.

Second échec du Bourget. — Trochu avait derechef organisé l'armée. Le 21 décembre, il tentait une nouvelle entreprise et conduisait ses troupes dans la plaine de Saint-Denis pour provoquer une lutte d'infanterie. Vinoy enleva Ville-Évrard et la Maison-Blanche, mais laissa sur le soir les Saxons ressaisir ces deux points. Deux brigades de La Roncière, les

brigades Lamothe-Tenet et Lavoignet, devaient assaillir le Bourget. Les Allemands avaient fortifié ce village parce qu'il leur servait d'avant-poste et les protégeait soit contre une attaque de front, soit contre un mouvement tournant la ligne d'ouvrages qu'ils avaient établie sur le ruisseau de la Morée. La brigade Lavoignet fut arrêtée par un feu très vif qui partait des barricades et des murs crénelés, et la brigade Lamothe-Tenet, après s'être emparée de l'ouest du Bourget, recula, lorsqu'elle fut exposée aux boulets français d'Aubervilliers et de Drancy. Ducrot avait, de son côté, emporté la ferme de Groslay; voyant que le Bourget restait aux mains des Prussiens, il craignit d'avancer et de causer un désastre. Cette sortie n'aboutit qu'à une violente et inutile canonnade. Paris croyait avoir une bataille décisive et n'eut qu'une escarmouche.

Le gouverneur se plaignait de n'avoir pu joindre l'ennemi qui lui opposait son artillerie et gardait son infanterie derrière les rivières. Il maintint l'armée en face du Bourget. Mais, dans la première nuit, le thermomètre descendit à 14 degrés au-dessous de zéro. La terre devint si dure qu'on dut renoncer aux travaux de tranchée. Chaque jour se produisaient de nombreux cas de congélation. Le 26 décembre, cette plaine de Saint-Denis que les soldats nommaient le camp du froid, fut abandonnée.

Le bombardement. — Le lendemain commençait le bombardement. Le parc de siège des Allemands était enfin formé. Ils voulaient, dès le début de l'investissement, attaquer régulièrement le front nord-ouest de la place, et pendant qu'une grande démonstration aurait lieu contre Montrouge, diriger leur principal effort sur Issy et Vanves. Mais il fallait avoir des canons de siège et des munitions en nombre suffisant. Les difficultés étaient immenses : on dut réunir les pièces dans le parc de Villacoublay; on dut transporter par chemin de fer jusqu'à Nanteuil, puis par voie de terre, de Nanteuil à Villacoublay, sur des voitures à quatre roues, l'approvisionnement courant des munitions; on dut installer les batteries dans les parcs de Meudon et de Saint-Cloud, sur le plateau de Châtillon, à Fontenay, à l'Hay.

Le 27 décembre, au milieu d'une bourrasque de neige, l'ar-

tillerie allemande, démasquant soixante pièces de gros calibre, tonnait sur les forts de l'est, sur Nogent, sur Rosny, sur Noisy, particulièrement sur le mont Avron, qui fut deux jours plus tard évacué sous une pluie de projectiles.

[redacted] profondément ébranlé.

Sur le front sud, Issy, Vanves, surtout Montrouge, accablés par un tir très juste et qui ne cessait de gagner en justesse, luttaient vigoureusement. Malgré leur fatigue excessive, les marins de Montrouge servaient les pièces et chaque nuit déblayaient les débris de murs, réparaient les embrasures et les traverses que les projectiles allemands avaient bouleversées. Mais peu à peu la situation du fort empirait; les voûtes de ses magasins fléchissaient : les terres de ses parapets n'offraient plus de consistance; de jour en jour, son équipage, débusqué de quelque logement, se concentrait davantage.

Paris même fut bombardé. Auteuil, Passy, les quartiers de la rive gauche reçurent quotidiennement trois à quatre cents obus.

Montretout. — Un acte de désespoir, une tentative suprême s'imposait, et, comme disait Trochu — qui répétait le mot de Suffren et de Napoléon, — tant qu'il restait un coup de canon [redacted] de la Bergerie et la maison Craon.

Le fougueux Ducrot échoua pareillement et à plusieurs reprises contre le mur de Longboyau. « Il est impossible, disait-il, de surmonter les obstacles que l'ennemi a accumulés devant nous. » Partout, les Prussiens, tirant avec sang-froid à l'abri des abatis, des tranchées et des créneaux, refoulèrent les assauts des Français par un feu d'une violence extrême.

Ils furent à leur tour repoussés lorsqu'ils voulurent prendre l'offensive. Mais la nuit tombait. Une panique se produisit parmi les bataillons de garde nationale que Clément Thomas avait proposé de mettre à l'épreuve et que Trochu avait mêlés à la troupe de ligne.

Le 22 janvier. — Paris, vaincu, abandonné par les armées de la province qui étaient son seul espoir, et qui, battues sur

tous les points, ne pouvaient de longtemps venir à son secours, Paris allait succomber. Depuis plusieurs semaines la famine s'annonçait : le 20 novembre, plus de viande de bœuf et de mouton; le 15 décembre, la ration de cheval fixée à trente grammes; le 15 janvier, la ration de pain — et d'un pain indigeste, noir, mélangé d'avoine, d'orge ou de riz — réduite de cinq cents à trois cents grammes, et l'on savait que la ville n'aurait plus rien à manger le 31 janvier.

C'en était fait. Trochu, accusé d'incapacité depuis les batailles de la Marne, resta président du gouvernement; mais il fut destitué comme général en chef de l'armée de Paris. Vinoy, qui le remplaça, ferma les clubs, supprima deux journaux des plus violents, le *Réveil* et le *Combat*, réprima vigoureusement une émeute qui, le 22 janvier, attaquait l'Hôtel de Ville.

Capitulation. — Le 23, Jules Favre se rendait à Versailles et, cinq jours plus tard, signait un armistice : une assemblée, où siégeraient les députés des pays conquis, serait élue le 8 février et réunie le 12; les Allemands prendraient possession des forts de Paris et du matériel de guerre; la garnison serait prisonnière dans la ville, sauf une division de 12 000 hommes qui devait assurer le service intérieur; la garde nationale conserverait ses armes. Favre avait été plus qu'imprudent : il consentait à excepter de la trêve Belfort et l'armée de l'Est; il oubliait, dans sa dépêche à Gambetta, de mentionner cette exception!

Gambetta s'indigna. Il déclara que la guerre continuerait acharnée, implacable, et, par décret, il exclut de l'assemblée future tous les hauts fonctionnaires et candidats officiels de l'Empire. Mais Bismarck lui télégraphia que les élections devaient être libres, et Jules Simon, envoyé par le gouvernement de Paris avec pleins pouvoirs, annula le décret. Gambetta, frémissant de colère, donna sa démission. Encouragé par les manifestations des habitants de Bordeaux, soutenu par tout le Midi, il avait voulu, un instant, rejeter l'armistice, supprimer les élections, prendre la dictature, et lutter encore, lutter à outrance, jusqu'à complet épuisement, jusqu'à l'extermination, dans le massif du Plateau central, dans la Bretagne, dans le Cotentin et les lignes de Cherbourg; les généraux Haca et Thoumas lui

démontrèrent que la résistance était désormais impossible.

La paix. — Le 12 février, l'Assemblée se réunissait à Bordeaux. Le 1er mars, dans cette dramatique séance où elle confirmait la déchéance de Napoléon III et le déclarait responsable de la ruine de la France, elle adoptait les préliminaires de paix arrêtés le 26 février entre Thiers et Bismarck.

La paix fut définitivement conclue à Francfort le 10 mai. Elle donnait à l'Allemagne, outre une indemnité de 5 milliards, l'Alsace, à l'exception de Belfort, et la Lorraine dite allemande, Thionville et Metz. Encore les Allemands ne renoncèrent-ils à Belfort qu'à condition d'entrer dans Paris, où ils occupèrent durant deux jours, le 1er et le 2 mars, les Champs-Élysées et l'espace compris entre la rive droite de la Seine et la rue du faubourg Saint-Honoré jusqu'à la place de la Concorde.

Ainsi se terminait cette guerre qui, selon le mot de Gambetta, devait vider la question de prépondérance entre l'Allemagne et la France. Sur les champs de bataille, l'unité germanique avait été fondée par le fer et le feu, et le sang français en avait cimenté les fondations.

BIBLIOGRAPHIE

Les innombrables livres et articles parus sur la guerre fr.-all. sont indiqués dans **Palat**, *Bibliogr. générale de la guerre de 1870-1871*, 1897.

Ouvrages allemands. — GÉNÉRALITÉS. — Le plus important des ouvrages allemands est sans contredit : *La Guerre fr.-all. de 1870-71*, œuvre de la section historique du **Grand État-Major prussien**, trad. franç. **E. Costa de Serda**, en 20 livraisons (avec quantité de cartes, plans, croquis), 1872-1878. — **W. Rustow**, *Guerre des frontières du Rhin*, 1 vol., trad. fr., 1873. — Major **Scheibert**, *La guerre fr.-all.*, trad. fr., 2e édit., 1895. — Baron **Colmar von der Goltz**, *Gambetta et ses armées*, trad. fr., 1877.

Le Maréchal **de Moltke**, *La guerre de 1870* (rédigée en 1887-1888); simultanément édit. all. et édit. fr., celle-ci par Jaeglé, 1891. — Du même, *Lettres à sa mère et à ses frères* (1823-1888); édit. fr. par Jaeglé, 1892. — Du même, *Corresp. militaire*, sur la guerre fr.-all.; trad. fr., 3 vol., 1899. — **Roon**, v. ci-dessus, p. 348-349. — **Bismarck**, *Lettres*; *Discours*; *Mémoires*; ibid. — **Moritz Busch**, *Bismarck und seine Leute*; ibid.

Biographies et monographies. — Biographies de l'emp. Guillaume Ier, de l'imp. Augusta, de Bismarck, Moltke, Roon : ci-dessus, ibid. — Monographies sur les opérations des divers corps de l'armée d'invasion, par des officiers allemands : à prendre notamment dans le catalogue Dumaine-Chapelot, avec indication des traducteurs français. — Cap. **P. Wolff**, *La défense de Belfort*, trad. fr., 2 vol., Bruxelles, 1877-1878.

Ouvrages français. — GÉNÉRALITÉS; DIPLOMATIE ET GUERRE. — **Be-**

nedetti, *Ma mission en Prusse*, 1871. — Col. baron **Stoffel**, *Rapports militaires écrits de Berlin* (1866-1870), 1871. — Le duc de **Gramont**, *La France et la Prusse avant la guerre*, 1872. — **L** (Legrelle)**, *La France et la Prusse devant l'histoire*, 2 vol., 1874-1875. — **Albert Sorel**, *Hist. diplom. de la gu. fr.-all.*, 2 vol., 1875. — **A. Wachter**, *La gu. fr.-all.*, 2 vol., atlas, 1873.

OUVRAGES ÉTENDUS — **A. Duquet**, 8 vol. depuis 1880. — Le lieut.-col. **Rousset**, *Hist. générale de la guerre fr.-all.*, 6 vol. avec atlas. — **Pierre Lehautcourt**, *La défense nationale*, 8 vol., 1896-1898. — Le comm. **Patry**, *Étude d'ensemble*, atlas de 190 cartes, donnant pour chacun des 190 jours de la guerre, la situation de toutes les armées. — **F. Bonnet**, *Guerre fr.-all., résumé d'après le Grand État-major prussien*, 3 vol., 1883-1886.

Comme ouvrage peu étendu, mais très sûr : **A. Chuquet**, *La guerre de 1870-1871*, nombreuses éditions.

RAPPORTS OFFICIELS, MÉMOIRES, SOUVENIRS DE TÉMOINS OCULAIRES. — Gén. comte de **Palikao**, *Un ministère de vingt-quatre jours*, 1871. — Gén. **Bonnal**, *Frœschwiller*, 1899. — Gén. **De Wimpffen**, *Sedan*, 1871. — Gén. **Ducrot**, *La journée de Sedan*, nouv. édit., 1872. — Maréchal **Bazaine**, *L'armée du Rhin* (jusqu'au 29 oct.), 1872. Comparer avec **Procès Bazaine**, compte rendu des débats, 1874. — Gén. **Frossard**, *Rapp. sur les opér. du 2e corps de l'armée du Rhin, jusqu'au blocus de Metz*, 1872. — **Un officier supérieur** [**d'Andlau**], *Metz, Campagnes et négociations*, 1872. — Gén. **Fay**, *Journal d'un off. de l'armée du Rhin*, 1871. — Gén. **Du Barail**, *Mes souvenirs*, t. III. — **Gambetta**, *Corresp.* (Voir Enquête sur le 4 septembre). — **Ch. de Freycinet**, *La guerre en province*, 1871. — Gén. **d'Aurelle de Paladines**, *La première armée de la Loire*, 1871. — Gén. **Chanzy**, *La deuxième armée de la Loire*, 1871. — Gén. **Martin des Pallières**, *Orléans*, 1872. — Gén. **Ducrot**, *Vie militaire*, publiée, d'après sa corresp., par sa famille (1839-1871). — Gén. **Ducrot**, *Guerre des frontières* (une réponse au Grand État-major prussien), 1873. — Gén. **Faidherbe**, *Campagnes de l'Armée du Nord*, 1871, et *Réponse* à Von Gœben, gén. prussien, 1873. — Le col. **P. Poullet**, *La Campagne de l'Est*, 1879. — **Ch. Rémond**, *Les batailles de Nuits*, 2e édit., 1885. — **Dormoy**, *Les trois batailles de Dijon*, 1894.

Prince **Georges Bibesco**, *Belfort, Reims, Sedan*, 1874; *Prisonnier*, 1899. — Lieut-col. **F. Prévost**, *Les forteresses françaises pendant la guerre*, 1872. — Cap. **Ed. Thiers**, *La défense de Belfort*, 1872. — **E. Guesquin**, *Bitche et ses défenseurs*, 1900. — Gén. **Uhrich**, *Doc. relat. au Siège de Strasbourg*, 1872.

Amiral **La Roncière Le Noury**, *Les Marins au Siège de Paris*, 1872. — **E. Chevalier**, *La marine fr. et la marine all.* (pendant cette guerre), 1873.

Dans Paris. — LES JOURNÉES (4 septembre, 31 octobre, 22 janvier). — *Enquête* sur le 4 septembre, ordonnée par l'Assemblée nationale, 12 vol. — *Procès-verbaux* de la Défense nationale, publiés par le journal *Le Matin*, 1903, vont paraître en volume avec préface et notes de **H. des Houx**. — **Jules Simon**, *Souv. du 4 sept.*, 2 vol., 1874. — **Jules Favre**, *Le gouv. de la Défense nationale*, 2 vol., 1876. — **J. Ferry**, *Dépositions*, dans le t. I de ses *Discours et opinions* (v. **A. Rambaud**, *Jules Ferry*, 1903). — **Glais-Bizoin**, *Dictature de cinq mois*, 1873. — **H. Rochefort**, v. ci-dessus, p. 194. — **E. Cresson**, *Cent jours du Siège à la préfecture de police*. — Gén. **Vinoy**, *Siège de Paris*, 1872; *L'armistice et la Commune*, 1872. — Gén. **Trochu**, *La politique et le Siège de Paris*, s. d. [1874].

Innombrables sont les *souvenirs, journaux, chroniques*, etc., publiés par les Parisiens assiégés : Mme E. Quinet, Mme E. Adam, L. Veuillot, L. Jezierski, A. du Mesnil, J. de Marthold, F. Wey, F. Sarcey, Clamageran, Molinari, J. Claretie, etc., etc. Il faut nous borner.

CHAPITRE XXII

LA FRANCE ÉCONOMIQUE

De 1848 à 1870.

I. — La transformation des moyens de transport.

Les chemins de fer. — La période de paix qui suivit les guerres de la Révolution et de l'Empire permit à la France de tourner tous ses efforts vers le développement économique. Les divers gouvernements, de 1815 à 1848, s'attachèrent, après avoir liquidé les charges des deux invasions, à constituer l'outillage national. De son côté, l'initiative privée ne demeura pas inactive; elle sut mettre à profit les inventions récentes qui venaient donner un élan inattendu à la production industrielle. La première partie du XIXe siècle vit ainsi, en même temps que le développement de la vieille France agricole, étendant son pouvoir d'action et améliorant ses procédés d'exploitation, la naissance d'une France industrielle nouvelle, due à la substitution du travail mécanique au travail à la main, et dont l'utilisation de la vapeur comme force motrice allait hâter encore les rapides progrès. Toutes deux allaient bénéficier de la transformation des moyens de transport qui s'effectue à partir de 1850, et vient achever la constitution du monde économique contemporain, dont l'origine date des grandes inventions mécaniques des dernières années du XVIIIe siècle.

Le gouvernement de Juillet avait compris l'importance qu'étaient destinés à prendre les chemins de fer, dont les premiers essais avaient été effectués peu de temps après son avènement, et il s'était résolument engagé dans l'œuvre, très discutée au début, de la constitution d'un réseau ferré. La révolution de 1848 l'arrêta au commencement même de cette entreprise. La crise financière de 1847, aggravée par la crise politique de l'année suivante, mit les compagnies de chemins de fer dans l'impossibilité de tenir leurs engagements, et elles se virent obligées d'interrompre les travaux de construction. Le gouvernement de la seconde République vint en aide aux compagnies défaillantes par des moyens divers : garantie d'intérêts, prolongation des concessions, sans adopter un système précis. Malgré les sacrifices consentis par l'État, la constitution du réseau n'avançait cependant que lentement. Les capitalistes hésitaient à se lancer dans ces entreprises nouvelles. Leur hésitation était due principalement au peu de durée et au peu d'étendue de la plupart des concessions, qui ne semblaient pas permettre d'espérer une rémunération suffisante pour les capitaux engagés. Le morcellement du réseau avait, en outre, de graves inconvénients au point de vue économique : il élevait outre mesure les dépenses d'exploitation, nécessitant ainsi le maintien de tarifs élevés, et obligeait les voyageurs et les marchandises à des transbordements multipliés, annulant en partie les avantages du nouveau mode de transport. Pour consolider le crédit des compagnies, le second Empire rendit générale la durée de 99 ans, jusqu'alors exceptionnelle, pour les concessions; puis, dès 1852, il se mit à l'œuvre pour réunir entre quelques puissantes compagnies, auxquelles l'étendue de leur réseau assurerait un trafic rémunérateur, les nombreuses concessions accordées jusqu'alors. A la fin de 1857 ce mouvement de concentration était achevé; il n'y avait plus que six grandes compagnies, concessionnaires d'un réseau devant s'élever à plus de 16 000 kilomètres.

Malheureusement, la violente crise de 1857 vint de nouveau effrayer les capitaux. Paralysées par la défiance du public, les compagnies, en présence d'engagements s'élevant à plus de

deux milliards, jugèrent impossible pour elles l'accomplissement de leurs contrats, et elles en demandèrent la revision au gouvernement. Celui-ci, conscient de l'importance qu'avait pour le pays tout entier l'achèvement rapide d'un réseau complet de voies ferrées, décida de venir en aide aux compagnies et de leur fournir les moyens d'achever les travaux. On s'arrêta à un plan ingénieux qui devait ramener la confiance du public, sans grever outre mesure les finances de l'État. Les *Conventions de 1859*, qui s'appliquèrent avec quelques modifications de détails à toutes les compagnies, eurent pour base le principe de la garantie d'intérêt. L'État s'engageait, quand les bénifices des compagnies ne seraient pas suffisants pour donner à leurs actionnaires un intérêt de 4 p. 100, à compléter la somme nécessaire à cet effet. Cette garantie ne s'appliquait qu'aux lignes nouvelles; les lignes déjà construites n'en bénéficiaient pas. Les sommes ainsi versées par l'État n'étaient accordées aux compagnies qu'à titre d'avances dont elles étaient débitrices envers lui, et qu'elles devaient lui rembourser, avec les intérêts, au moyen de leurs bénéfices futurs. De plus, l'État, en compensation des avantages qu'il faisait aux compagnies, stipulait en sa faveur un partage des bénéfices, quand ceux-ci dépasseraient un certain chiffre.

Grâce à cette combinaison, la faveur publique revint aux titres des compagnies de chemins de fer et celles-ci purent se procurer aisément les capitaux qui leur étaient nécessaires. En 1870, plus de 17000 kilomètres de voies ferrées étaient livrés à l'exploitation.

Par suite de l'abaissement considérable du prix des transports, l'utilité économique des chemins de fer se trouvait encore accrue. En vingt ans, le coût du transport des marchandises par voie ferrée avait diminué de près de moitié, et celui des voyageurs, du quart environ. Le tarif moyen par tonne kilométrique n'était plus, en 1869, que de 6 centimes, et celui par voyageur et par kilomètre, de 5 cent. 44.

La navigation intérieure. — Négligés pendant quelques années, au moment où les chemins de fer, nouveaux encore, accaparaient la plus grande partie des ressources disponibles,

les travaux d'amélioration de la navigation intérieure furent repris avec ardeur à partir de 1860. De 1848 à 1870, la longueur des canaux fut augmentée de 900 kilomètres, et des sommes considérables furent consacrées à la régularisation des fleuves et des rivières.

La navigation maritime. — L'application de la vapeur aux transports maritimes avait devancé son application aux transports terrestres. Malgré son avance, la navigation à vapeur demeura cependant stationnaire durant plusieurs années, pendant que se développaient partout les chemins de fer. L'adoption de l'hélice comme moyen de propulsion fut pour elle une nouvelle cause de progrès, que vint aider l'abaissement du prix du fer et de l'acier. Cet abaissement eut pour résultat une diminution importante du prix des machines, et en facilitant la substitution aux navires en bois de navires en fer d'une capacité beaucoup plus grande, il permit de diminuer, dans une proportion importante, les frais fixes qui pèsent sur le fret. En 1870, la marine marchande française avait un effectif de plus de 1 million de tonneaux, dont 200 000 appartenaient à la marine à vapeur. La France occupait, à l'égard du tonnage total, aussi bien qu'à celui du tonnage à vapeur, le second rang parmi les puissances maritimes. Elle n'était distancée que par l'Angleterre; mais celle-ci la distançait de beaucoup, ayant un tonnage total de près de 6 millions de tonneaux dont plus de un cinquième à vapeur.

La télégraphie électrique. — L'application de l'électricité à la télégraphie vient à son tour, pendant cette période, contribuer à développer les moyens de communication. A partir de 1851, le télégraphe électrique remplaçait le vieux télégraphe à bras.

Effets de la transformation des moyens de transport. — La transformation des moyens de transport allait avoir, au point de vue économique et social, des résultats considérables. La diminution des frais de transport et l'accroissement de la rapidité des déplacements amenèrent une mobilité croissante, et inconnue jusqu'alors, des hommes et des choses. A la fin du règne de Louis-Philippe, il était encore anormal de

voir un sac de blé traverser le royaume de part en part; les tarifs du roulage eussent rendu par trop onéreux un semblable voyage. Quinze ans plus tard, la situation était complètement changée; les relations de province à province, de frontière à frontière étaient devenues chose courante, et l'établissement des chemins de fer dans les pays voisins rendait maintenant faciles des voyages éloignés que l'on n'entreprenait auparavant qu'avec la plus grande répugnance, à cause des grosses dépenses et de la perte inévitable de temps qu'ils nécessitaient.

Un fait économique des plus importants, l'extension des débouchés, allait résulter de cette facilité nouvelle. Jusqu'alors, l'agriculture et l'industrie n'avaient guère eu comme débouchés que les marchés locaux. Leurs rayons d'approvisionnement et de vente étaient excessivement restreints; seules, les marchandises précieuses pouvaient supporter les frais de transport à de longues distances. Désormais, elles peuvent aller chercher leurs clients au loin; leur production n'est plus limitée par la clientèle avoisinante, forcément restreinte. En même temps, et par un résultat logique, la concurrence se trouve considérablement augmentée : des pays autrefois isolés, et qui se bornaient à vendre leur production sur leurs marchés respectifs, vont devenir rivaux sur les grands marchés auxquels ils peuvent maintenant apporter leurs produits. De cette concurrence élargie, résultera une spécialisation de plus en plus grande de la production, chaque pays, chaque territoire s'attachant à produire les articles ou les objets pour lesquels il rencontre des facilités particulières et qu'il peut ainsi obtenir à des conditions meilleures que ses concurrents. La même cause aura également pour effet un autre phénomène : le nivellement géographique des prix. En 1847, année de mauvaise récolte, l'hectolitre de blé valait 49 francs dans le département du Bas-Rhin, tandis qu'il se vendait 29 francs seulement dans celui de l'Aude; ces régions étant pratiquement dans l'impossibilité de communiquer, l'équilibre ne pouvait s'établir entre leurs marchés : l'abondance relative qui existait dans l'une ne pouvait servir à atténuer la disette de l'autre. Vingt ans plus tard, de pareilles différences étaient inconnues; la diminution survenue dans le

prix des transports ne leur eût plus permis de se produire.

La transformation des moyens de transport donne à l'industrie une vive impulsion. Le développement de sa productivité est excitée par l'augmentation considérable de sa clientèle. L'industrie française, qui a adopté résolument l'outillage nouveau, recueille de son initiative des bénéfices considérables. Elle exporte ses produits dans les pays stationnaires, demeurés purement agricoles, ou ne suivant que lentement le mouvement industriel, et, dans ces pays, elle ne se heurte pas encore à la concurrence redoutable que lui feront dans quelques années les industries de nations rivales arrivées plus tard qu'elle à la vie industrielle.

L'agriculture voit augmenter, avec le développement des centres industriels et l'extension du bien-être, la demande pour ses produits, en même temps qu'elle trouve la possibilité de se procurer aisément les engrais nécessaires à l'amélioration du sol, et de développer la spécialisation de sa production.

Le commerce, enfin, voit, en peu de temps, le champ de son activité considérablement étendu, le montant de ses transactions extraordinairement développé, et les affaires internationales prendre dans ses opérations une place de plus en plus importante.

II. — La politique commerciale.

Prohibition et libre-échange. — Le développement des chemins de fer, et l'ardeur que la France mettait à ajouter à son outillage économique ce nouvel élément de productivité étaient en opposition absolue avec la politique de prohibition existante à la fin du règne de Louis-Philippe, et soutenue par de nombreux et ardents intéressés. N'était-il pas contradictoire de vouloir s'isoler de toutes les autres nations, de s'obstiner à repousser leurs produits en élevant à la frontière une barrière douanière infranchissable, et de s'efforcer en même temps de développer le plus rapidement possible les moyens matériels de communication?

L'*Association pour le libre-échange* continua, sous le gouvernement de la seconde République, la lutte qu'elle avait commencée sous le gouvernement précédent. Elle ne réussit pas davantage à soulever un puissant mouvement d'opinion en faveur des idées qu'elle défendait. Les principaux intéressés à la politique attaquée : les agriculteurs et les industriels, groupés dans l'*Association pour la protection du travail national*, ne rompirent pas leur alliance. Les industriels auraient aimé sans doute pouvoir se procurer à meilleur compte les matières premières qu'ils étaient obligés de faire venir de l'étranger, mais ils préféraient subir ce désavantage à voir porter la moindre atteinte au régime qui les garantissait sur le marché national contre la concurrence particulièrement redoutée par eux de l'Angleterre, et aussi de la Belgique, de la Suisse et des provinces rhénanes, pays qui se transformaient rapidement. Quant aux classes ouvrières, sur l'appui desquelles avaient compté les libre-échangistes, l'explosion de socialisme qui eut lieu en 1848 empêchait toute idée libérale de se faire jour parmi elles, et, en outre, elles redoutaient beaucoup la concurrence que pourrait venir leur faire le travail étranger, et dont les menaçaient les protectionnistes, en cas d'abaissement des barrières douanières.

L'Assemblée nationale, issue du suffrage universel, se montra donc aussi intransigeante que les chambres censitaires et elle n'apporta aucune modification importante au régime que celles-ci lui léguaient.

Politique économique de Napoléon III. — L'empereur Napoléon III, qui avait passé ses années d'exil en Angleterre, et avait assisté au développement économique de ce pays, se proposa, en arrivant au pouvoir, de pousser la France dans la même voie. Il voulait ainsi en augmentant la prospérité nationale, en créant une classe riche qui lui devrait l'existence, en répandant le bien-être, s'assurer une clientèle nombreuse et intéressée. Persuadé que pour tirer parti des ressources du pays il fallait résolument abandonner la vieille politique de l'isolement, il n'hésita pas à faire violence aux idées courantes et à se prononcer contre la politique de la prohibition. Mais, très prudent aussi, sentant la nécessité d'épargner à l'agriculture et à

l'industrie de trop vives secousses, il repoussa l'application brutale des théories libre-échangistes, et déclara « qu'une protection douanière lui paraissait nécessaire », mais que « cette protection ne devait être ni aveugle, ni immuable, ni excessive ».

Dès 1853, il commençait à appliquer ses idées, usant des pouvoirs que la loi lui conférait, les dépassant quelquefois, et comptant sur les heureux résultats de son initiative pour ramener les esprits à de plus justes idées.

De 1853 à 1855, une série de décrets abaissèrent successivement les droits d'entrée sur un grand nombre de matières premières : houille, fer, fonte, acier, laine. L'admission en franchise d'un certain nombre de produits, destinés à recevoir en France un complément de main-d'œuvre, était autorisée, et la prohibition qui frappait les bâtiments de mer construits à l'étranger était remplacée par un droit d'importation de 10 p. 100. En 1856, la Chambre, malgré une vive opposition, sanctionnait quelques-uns de ces décrets.

Enhardi par ce succès, le gouvernement présentait la même année un projet de loi tendant à l'abolition complète des prohibitions encore inscrites dans le tarif des douanes. Malgré les droits élevés dont il proposait de frapper les articles affranchis, le projet souleva dans tous les centres industriels une opposition formidable. Le gouvernement n'osa pas la braver, mais, bien qu'obligé de battre en retraite, il déclara que les prohibitions seraient levées à partir du 1er juillet 1861, et il invita l'industrie à profiter de ce délai de cinq années pour se préparer au nouveau régime commercial dont l'adoption ne pouvait pas être retardée davantage.

L'agriculture n'avait pas été épargnée; elle aussi avait vu ses privilèges attaqués. Des décrets avaient abaissé les droits d'entrée sur les bestiaux, les vins, les spiritueux. L'échelle mobile même, regardée par les agriculteurs comme indispensable à leur sécurité, était menacée. La mauvaise récolte de 1852 servit de prétexte pour la suspendre temporairement en 1853. Le prix élevé du blé pendant les trois années suivantes justifia pendant quelque temps le maintien de cette mesure provisoire, que le gouvernement continua ensuite lorsque les prix revinrent

à leur niveau ordinaire. En 1859, il présentait un projet de loi pour abolir définitivement l'échelle mobile. Mais, devant les protestations que souleva ce projet, il dut le retirer, et il se vit même obligé de remettre en vigueur, pour quelque temps, la loi de 1832.

Traités de commerce. — Ce nouvel échec prouva à l'empereur qu'il ne pourrait réaliser que de vive force la réforme qu'il croyait indispensable pour assurer le développement de la prospérité de la France. La Constitution de 1852 accordait au chef de l'État le droit de faire des traités de commerce sans recourir aux Chambres. Ce droit fournit le moyen cherché. M. Michel Chevalier, économiste libéral, s'était mis en rapport avec Cobden, l'initiateur de la politique commerciale libérale en Angleterre, dans le but d'essayer d'arriver à une entente entre les deux pays. L'empereur accepta volontiers l'idée de la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre, qui lui permettrait de réaliser le plan contre lequel l'opinion soulevait tant d'obstacles. Les négociations, menées dans le plus grand secret, aboutirent rapidement.

Le 5 janvier 1860, dans une lettre adressée à M. Fould, ministre d'État, et publiée dans le *Moniteur*, l'empereur, sans parler encore du traité projeté, développait le programme économique dont il poursuivait depuis son avènement la réalisation, et qu'il allait demander aux Chambres de sanctionner. L'un des principaux articles de ce programme était la suppression des prohibitions, et la conclusion des traités de commerce avec les puissances étrangères.

Le 23 janvier, le traité de commerce entre la France et l'Angleterre était signé et rendu public. La France adoptait résolument, non une politique libre-échangiste, ainsi que venait de faire l'Angleterre, mais une politique de protection modérée. Les prohibitions étaient supprimées à l'égard des produits anglais et remplacées par des droits qui pouvaient représenter jusqu'à 25 p. 100 *ad valorem*; par contre, nos produits obtenaient l'admission en franchise en Grande-Bretagne, à l'exception de ceux dont les similaires y étaient frappés de taxes intérieures.

Ce traité fut bientôt suivi de traités semblables avec d'autres

puissances : Belgique, Association douanière allemande, Italie, Suisse, etc. En outre, ces diverses puissances signèrent à leur tour des traités entre elles. L'acte de 1860 fut ainsi, pour l'Europe entière, l'ouverture d'une ère de politique commerciale libérale.

Le Corps législatif dut s'incliner devant le fait accompli, il consentit enfin à sanctionner les actes du gouvernement et à mettre le tarif général en harmonie avec le tarif conventionnel résultant des traités.

En 1860, il autorisait l'admission en franchise de plusieurs matières premières, notamment les cotons, les laines, les produits tinctoriaux, et il abaissait les surtaxes de provenance et de pavillon. En 1863, la franchise était étendue aux peaux, au chanvre et au lin, et les prohibitions à la sortie étaient supprimées. Ce ne fut qu'en 1867, cependant, que la franchise fut accordée aux houilles, dont, il est vrai, les droits d'entrée avaient été considérablement réduits par les traités.

En 1861, l'échelle mobile avait été supprimée, et, depuis lors, le blé ne supportait plus, à l'importation, qu'une taxe uniforme, presque nominale, de 0 fr. 60 par 100 kilogrammes.

En 1866, malgré les protestations des constructeurs, qui réclamaient le retour à la prohibition, une loi autorisait, dans le but de favoriser le développement de notre marine, l'admission en franchise des navires construits à l'étranger. Comme compensation, elle accordait la même faveur à tous les produits bruts ou fabriqués nécessaires à la construction, à l'armement ou à l'entretien des bâtiments de mer.

Disparition du système colonial. — Les colonies bénéficièrent également des idées dominantes dans le gouvernement. La loi du 5 juillet 1861, étendue successivement à toutes les colonies, fit disparaître les derniers vestiges du système colonial. Elle autorisait l'importation aux colonies de toutes marchandises étrangères, moyennant le paiement d'un droit de douane égal à celui qui les frappait à leur entrée en France, et l'emploi du pavillon étranger pour toutes les relations commerciales des colonies, soit avec la métropole, soit avec les pays étrangers. Le sénatus-consulte du 4 juillet 1866 alla plus

loin encore : il orienta les colonies vers l'autonomie douanière, en donnant aux conseils généraux le droit de voter les tarifs douaniers.

Ainsi, malgré la vive opposition qu'il avait rencontrée, le gouvernement impérial était parvenu à modifier dans un sens libéral la politique commerciale, depuis si longtemps restrictive de la France. Il n'avait pu cependant convertir l'opinion publique à ses idées, et celle-ci ne l'avait suivi qu'avec répugnance dans cette nouvelle voie. On ne réclamait plus, sans doute, la prohibition absolue; les partisans les plus fanatiques de la politique restrictive en reconnaissaient l'impossibilité. Ce qu'on voulait à tout prix, c'était arrêter le gouvernement dans la politique d'abaissement des droits qu'il paraissait décidé à poursuivre, et obtenir un relèvement des droits successivement abaissés depuis 1853.

Dès les premiers jours de 1870, les protectionnistes demandèrent la dénonciation du traité de commerce avec l'Angleterre qui avait été conclu pour dix ans, avec clause de tacite reconduction. Le Corps législatif n'osa pas revenir sur une politique qui, tous les documents le prouvaient, loin d''avoir été défavorable à la France, avait aidé puissamment à son développement économique, et il se prononça contre la dénonciation du traité. Au moment où éclata la guerre avec l'Allemagne, le gouvernement n'eût cependant pu compter sur une majorité pour l'aider à accentuer encore sa politique; il devait se borner à défendre, et souvent avec de grandes difficultés, l'œuvre accomplie.

III. — Le développement du crédit.

De 1815 à 1848, on avait vu les valeurs mobilières commencer à se répandre dans le public. A partir de 1860, elles prennent une extension de plus en plus grande. Le grand public s'y habitue, s'y accommode; il finit par regarder comme une représentation suffisante des capitaux dont il se dessaisit ces simples titres, revêtus des signatures de gens qu'il ne connaît que par la

renommée générale. Il apprécie surtout la facilité avec laquelle, grâce à leur aisée réalisation, il peut recouvrer les fonds qui, à un moment imprévu, lui deviennent nécessaires.

Sociétés financières et établissements de crédit. — Par leur ampleur, le coût de l'outillage mécanique, l'importance du fonds de roulement, les entreprises industrielles exigent maintenant une accumulation considérable de capitaux. Peu à peu, ceux-ci prennent dans l'organisation industrielle une importance prépondérante, et la législation faite pour les anciennes associations de personnes devient de plus en plus insuffisante. En 1863, une loi sur les sociétés à responsabilité limitée essaie de combler les lacunes existantes. Bientôt reconnue insuffisante, elle est remplacée à son tour en 1867 par une loi qui remanie complètement la législation relative aux sociétés par actions et supprime l'autorisation préalable conservée jusqu'alors pour les sociétés anonymes.

La Banque de France demeure l'institution financière prépondérante du pays, la forteresse centrale du crédit. Après la crise de 1848, on lui incorpore les banques d'émission départementales, et elle reste seule à jouir du monopole d'émission des billets au porteur et à vue. En 1859, ce privilège lui est renouvelé jusqu'en 1897. A côté d'elle, se constituent successivement de nouveaux établissements de crédit : le Comptoir d'escompte de Paris, créé avec l'aide du gouvernement en 1848, mais qui conquiert bientôt sa liberté; le Crédit mobilier (1852), destiné à finir lamentablement après de brillants débuts; le Crédit industriel et commercial (1859); la Société de dépôts et comptes courants (1863); la Société générale (1864); le Crédit lyonnais (1865).

Magasins généraux. — En 1848, dans l'espoir d'apporter quelque remède à la crise violente qui avait gravement ébranlé le crédit, on introduisit en France le système des magasins généraux, qui fonctionnait avec succès en Angleterre. Dans ces magasins, servant de dépôts publics, soumis à une réglementation particulière, les négociants peuvent mettre en garde les marchandises dont ils ne trouvent pas l'emploi immédiat; il leur est ensuite facile de trouver à emprunter sur les titres (récépissés et warrants) qui leur sont remis comme constatation

du dépôt. C'est une extension ingénieuse de la législation forcément un peu étroite du prêt sur gage.

Crédit Foncier. — Depuis assez longtemps déjà, l'attention avait été attirée par les plaintes de la propriété et de l'agriculture, qui déclaraient ne pouvoir se procurer qu'avec difficulté les capitaux dont elles avaient besoin pour effectuer les améliorations rendues nécessaires par les découvertes récentes. La République de 1848 ne put résoudre le problème de mettre à leur portée le crédit qu'elles réclamaient. Le gouvernement impérial le reprit, et eut le bonheur de le résoudre, au moins partiellement. En 1852, le « Crédit Foncier », véritable banque de la propriété immobilière, était créé. Cette propriété rencontrait deux obstacles à la réalisation des emprunts qu'elle pouvait avoir intérêt à contracter : l'inconvénient pour le prêteur de l'immobilisation de ses capitaux, et la difficulté pour l'emprunteur d'assurer avec ses revenus à la fois le paiement des intérêts de sa dette et la reconstitution de la somme empruntée, afin d'arriver à une libération rapide. Le Crédit Foncier supprimait ces inconvénients. Il avançait aux propriétaires, sur garantie hypothécaire, les sommes dont ils avaient besoin, et ceux-ci se libéraient envers lui au moyen de versements périodiques réguliers, comprenant à la fois les intérêts et une somme consacrée à l'amortissement du prêt, dont la durée pouvait être faite assez longue pour rendre l'amortissement léger. L'argent qu'il avançait ainsi, le Crédit Foncier se le procurait en émettant des titres de faibles coupures, garantis par les propriétés gageant les prêts consentis, et facilement négociables. C'était une sorte de mobilisation du sol. La tentative réussit, mais elle ne put accomplir qu'une partie de son but et servit beaucoup plus à la propriété urbaine qu'à la propriété rurale.

A la faveur du développement des valeurs mobilières, et de la prospérité économique du pays, le marché financier de Paris prit, sous l'Empire, une très grande extension, et acquit une prépondérance incontestée, inférieure seulement, pour certaines catégories de valeurs, au marché de Londres.

IV. — L'industrie.

Progrès généraux. — Le mouvement industriel atteint pendant la période de 1848 à 1870 toute son ampleur. La science devient de plus en plus l'auxiliaire de l'industrie, et s'efforce de tirer de ses découvertes des applications pratiques. Après la mécanique, la physique et la chimie viennent à leur tour lui apporter leur aide.

Le champ d'action de l'industrie s'étend avec une rapidité inattendue. Le développement des chemins de fer lui ouvre de nouveaux marchés que l'éloignement l'empêchait d'atteindre jusqu'alors, et sa clientèle nationale s'accroît à mesure que la prospérité va en augmentant. La réforme de 1860, si redoutée des industriels, qui craignaient de se voir submerger par leurs concurrents étrangers, produit, somme toute, malgré des souffrances particulières inévitables, les résultats les plus heureux. Elle amène une transformation plus rapide de l'outillage, l'extension de l'usage des machines perfectionnées, et l'adoption des procédés nouveaux, toutes choses dont le résultat final est l'augmentation de la productivité.

Cet élan se traduit par une élévation considérable du nombre des brevets d'invention demandés chaque année. En 1847, on en avait demandé 2 000; en 1867, le nombre des demandes est plus que double.

L'emploi de la vapeur comme force motrice se généralise; la force utilisée par l'industrie en 1869 est de plus de 320 000 chevaux, ayant plus que quintuplé depuis vingt ans. La quantité de houille consommée a triplé; en 1869, elle dépasse 20 millions de tonnes.

Industrie métallurgique. — L'industrie métallurgique est celle qui fait, pendant cette période, les progrès les plus marqués.

La production de la fonte et du fer se développe d'une manière considérable. En 1869, on évalue à 1 300 000 et 900 000 tonnes respectivement cette production. L'emploi du

combustible végétal peut être regardé comme définitivement abandonné; s'il est encore employé, ce n'est que pour la fabrication de métaux devant présenter des qualités spéciales. La différence du prix de revient lui rend impossible la lutte avec son rival. Le quintal de fonte au bois revient à 13 fr. 14, tandis que celle au coke ne coûte que 8 fr. 08; la proportion pour le fer est à peu près la même.

La diminution survenue dans le prix du fer, supérieure à 30 p. 100 dans une période de vingt ans, a permis l'usage courant de ce métal, que l'on substitue rapidement au bois, dans un grand nombre d'emplois jusqu'alors exclusivement réservés à celui-ci. L'emploi du fer dans la construction se développe; la construction des machines lui fournit un débouché toujours croissant, celle des chemins de fer en absorbe une grande quantité pour la fabrication des rails, et on commence à l'employer pour la construction des navires.

L'invention de l'Anglais Bessemer, en 1853, bientôt appliquée en France, permet de réduire de moitié le coût de fabrication de l'acier, qui cesse par suite d'être un métal de luxe, et dont la production décuple en peu de temps, s'élevant en 1869 à 110 000 tonnes.

Deux faits intéressants à constater se produisent dans l'industrie métallurgique. D'abord, un déplacement général de cette industrie, qui abandonne peu à peu les localités où elle était installée, pour aller s'établir dans le voisinage des mines de houille et de fer. Puis, un mouvement de concentration très rapide; à mesure qu'on abandonne l'emploi du combustible végétal, le nombre des hauts fourneaux diminue, malgré l'augmentation constante de la production. Les petites exploitations, trop onéreuses, cèdent la place aux grandes; tandis que les anciens hauts fourneaux au bois rendaient de 3 à 5 000 kilogrammes de fonte par jour, vers 1867, il y a des hauts fourneaux au combustible minéral qui produisent jusqu'à 50 000 kilogrammes.

Industries textiles. — Les industries textiles voient également, par l'emploi de plus en plus répandu de l'outillage mécanique, leur production aller en se développant. Deux

inventions nouvelles, les peigneuses Heilmann et Hubner, qui facilitent la préparation du coton, de la laine, et même de la bourre de soie, viennent encore, dès le début de la période, accélérer leur progrès. A partir de 1860, l'industrie française emprunte à l'Angleterre ses métiers à filer perfectionnés, dits métiers renvideurs.

De 1848 à 1869, l'industrie du coton fait plus que doubler le chiffre de sa consommation de matière première ; à cette dernière date, elle consomme annuellement plus de 120 millions de kilogrammes de coton brut, et la filature emploie près de 7 millions de broches. Malheureusement, cette industrie subit, de 1861 à 1865, une crise violente. La guerre de Sécession, aux États-Unis, cause une brusque interruption de la culture du coton dans les États du Sud, alors presque seuls producteurs. Une véritable famine du coton se produit, et son prix s'élève brusquement, quintuplant presque de 1860 à 1864. Mais, avant même que la paix fût rétablie, de nombreux centres de culture étaient créés, aux Indes anglaises et en Égypte. Après 1865, les États-Unis reprenaient à leur tour cette culture, avec plus de succès encore qu'auparavant. Vers 1868, le coton était retombé au même prix qu'avant la guerre.

Cette crise violente de l'industrie cotonnière profita aux autres industries textiles, particulièrement à celle de la laine, dont la consommation de laine brute dépassa 130 millions de kilogrammes. C'est de cette époque que date la grande extension prise par les lainages légers, qui vinrent remplacer les tissus mélangés de laine et de coton, que le prix élevé de cette dernière matière avait temporairement fort renchéris.

L'industrie linière bénéficia aussi de cette élévation de prix, qui amena la substitution des toiles de lin aux toiles de coton. En 1867, la filature du lin et du chanvre occupait 600 000 broches et on comptait 9 000 métiers mécaniques.

L'industrie de la soie ne demeura pas en arrière. La fabrique lyonnaise occupe à elle seule, en 1865, 115 000 métiers et consomme environ 2 millions de kilogrammes de soie, c'est-à-dire à peu près la moitié de la consommation totale.

Industries diverses. — L'industrie des produits chimiques fait des progrès inattendus. Des inventions successives

permettent de mettre à la portée de l'industrie des produits demeurés jusqu'alors des produits de laboratoire. Le sodium, qui valait 7 000 francs le kilogramme en 1840, ne vaut plus que 6 francs trente ans plus tard; le sulfure de carbone tombe de 200 francs à 1 franc le kilogramme. Sans être pour tous aussi extraordinaire, une baisse importante a lieu pour les autres produits; et, malgré cette diminution considérable des prix, l'importance acquise par cette industrie est telle que la valeur totale de sa production fait plus que décupler de 1847 à 1865, époque à laquelle on ne l'estime pas à moins de 700 millions de francs.

La découverte faite en 1856, par l'Anglais Perkins, des couleurs d'aniline vient révolutionner l'industrie de la teinture.

L'industrie du papier subit de grandes transformations. En 1851, on réussit à fabriquer de la pâte de paille; puis, vers 1867, apparaissent les premières pâtes de bois. Ces procédés ont pour résultat une grande diminution dans le prix de revient des produits.

Enfin, l'industrie du sucre de betterave prend un développement imprévu. En 1850, la mécanique la dote de l'hydro-extracteur, et, quelques années après, la chimie lui apporte le procédé économique de défécation par la chaux. De 1850 à 1870, la production du sucre indigène quadruple, dépassant, à la dernière date, 240 millions de kilogrammes.

La production industrielle. — L'enquête de 1865 évaluait à 12 milliards de francs la valeur totale de la production industrielle de la France, qui avait ainsi plus que doublée en vingt ans, malgré une baisse très forte des prix pour un grand nombre de produits. La grande industrie fournit à peu prés la moitié de ce total, et sur un chiffre de plus de 3 millions de patrons et d'ouvriers, auquel on évalue alors la population industrielle de la France, elle en occupe près de 1 300 000, dont 1 100 000 ouvriers environ.

V. — L'agriculture.

Progrès généraux. — L'agriculture continue également à progresser, bénéficiant, de même que l'industrie, de l'augmentation générale de l'aisance, qui a pour effet un accroissement de la consommation, et de l'amélioration des moyens de de transport, qui ouvre à des régions demeurées jusqu'alors presque complètement isolées du reste du pays des débouchés nouveaux. Les chemins de fer donnent naissance, au moment de leur création, à quelques craintes dans les provinces voisines des grands centres urbains, dont elles avaient pour ainsi dire le monopole de l'approvisionnement. Elles redoutent la concurrence que vont pouvoir venir leur faire maintenant sur ces marchés des provinces éloignées. Ces craintes sont vite dissipées. Certaines de ces provinces trouvent, par le fait même du développement des communications, des débouchés à l'étranger; la Normandie et la Bretagne, par exemple, voient augmenter leurs relations avec l'Angleterre. Les autres bénéficient de ce que, en France même, la consommation se développe plus vite que la production.

La culture. — Jusque vers 1862, les améliorations agricoles se manifestent surtout par l'extension des cultures, due aux défrichements opérés sur les terres incultes; c'est la continuation du mouvement déjà existant pendant la période précédente. A partir de 1862, les progrès sont dus principalement au perfectionnement du système de culture, à l'amélioration des terres par le drainage, et à l'emploi des engrais, qui augmente de plus en plus.

L'agriculture reçoit, comme l'industrie, un grand secours de la chimie. Un Allemand, Liebig, s'attaque résolument, vers 1840, à la doctrine alors régnante suivant laquelle l'humus seul donne la fécondité au sol. Il prouve que pour entretenir sa fécondité, il faut lui rendre les aliments minéraux cédés par lui aux récoltes. Or, le rôle que joue le fumier à cet égard n'est qu'un rôle indirect et insuffisant; s'il a une action, c'est

simplement parce qu'il aide à la dissolution des éléments minéraux du sol, et par suite facilite leur absorption par les racines de la plante. La conséquence de cette théorie était la possibilité de remplacer le fumier par des engrais artificiels, doués d'une action plus efficace. La découverte de Liebig n'entra que lentement dans la pratique. Elle trouva cependant quelques ardents propagateurs en France, et l'abaissement du prix des produits chimiques et des frais de transport en facilita l'adoption. Vers la même époque, l'agriculture est dotée d'engrais naturels nouveaux. Le guano, importé du Pérou, à partir de 1850, et dont la consommation en France s'élève, en 1869, à près de 100 millions de kilogrammes; le phosphate de chaux fossile, dont les gisements découverts en 1856 dans les départements des Ardennes et de la Meuse sont bientôt exploités industriellement; enfin les résidus des sucreries de betteraves, qui fournissent à l'agriculture des engrais très appréciés.

L'amélioration de l'outillage en quantité et en qualité, grâce à l'abaissement du prix du fer, est très sensible aussi pendant cette période.

L'étendue du sol arable, en 1862, est évaluée 26 millions et demi d'hectares. Les céréales en occupent un peu plus de 15,6 millions, les farineux alimentaires et les cultures industrielles 2,6, les prairies artificielles 2,7. Tous ces chiffres sont en augmentation marquée sur ceux donnés par l'enquête de 1852. Par contre, l'étendue des jachères mortes a encore diminué; elle ne s'élève plus qu'à 5 millions d'hectares environ.

La culture du froment continue à s'étendre, au détriment de celle du seigle et du méteil. Le rendement par hectare s'accroît aussi, de sorte que, vers 1865-70, la récolte moyenne varie entre 95 et 100 millions d'hectolitres. Malgré cette augmentation de la production, la France doit faire appel à l'étranger pour se procurer la quantité de blé nécessaire à sa consommation, et, pendant la période 1866-70, elle importe annuellement 6 millions d'hectolitres de blé en moyenne.

Parmi les cultures industrielles, celle qui s'est le plus développée est la culture de la betterave à sucre; elle occupe maintenant plus de 135 000 hectares, produisant plus de

40 millions de quintaux. Grâce aux améliorations de la culture, le rendement moyen à l'hectare a augmenté de près de 20 p. 100 en vingt ans.

La viticulture reçoit une grande impulsion par suite de la création des chemins de fer, qui ouvrent au vin des débouchés étendus à l'intérieur et à l'extérieur. La superficie cultivée en vignes s'élève vers 1865 à plus de 2 300 000 hectares. La maladie de l'oïdium, qui attaque la vigne vers 1850, réduit la production d'une manière considérable pendant quelques années; mais à partir de 1856 celle-ci va en augmentant, et finit par atteindre, dans les bonnes années, jusqu'à 65 et même 70 millions d'hectolitres. C'est une source de richesse considérable pour les pays qui peuvent s'adonner à cette culture, car, malgré le développement de la production, le prix du vin, loin de baisser, va en augmentant. L'exportation, qui n'était vers 1847 que de 1 million et demi d'hectolitres, dépasse, vers 1867, 2 millions et demi.

La sériciculture, dont les progrès avaient été si rapides à partir de 1840, continue à croître jusqu'en 1853; mais, à cette époque, elle est cruellement éprouvée par la maladie de la pébrine, qui ravage nos magnaneries. La France, qui s'approvisionnait elle-même de graines, doit les faire venir de l'étranger Malgré tous les soins donnés, la production des cocons diminue considérablement; en 1856, elle est réduite à 7 millions et demi de kilogrammes, et elle ne se relève vers 1868 qu'à 9 ou 10 millions. En quinze ans, cette maladie a fait subir à notre pays une perte de plus de 1 milliard de francs, perte d'autant plus sensible que cette industrie était entièrement localisée dans une région peu étendue : les bassins du Rhône et de l'Hérault.

L'élevage. — La consommation de plus en plus grande de la viande de boucherie pousse l'agriculture à développer l'élevage, dans lequel elle trouve une source de profits importants.

L'espèce bovine attire particulièrement l'attention des éleveurs. Le nombre des animaux s'accroît, en même temps que, par une étude continue, on développe en eux l'aptitude à produire de la viande. En 1866, la population bovine est évaluée à plus de 12 millions et demi de têtes.

L'espèce ovine, au contraire, est en diminution; elle ne

compte plus, à la même date, que 30 millions de têtes. Ce mouvement de recul, qui ira en continuant, a commencé vers 1850. Il est dû à la suppression graduelle des jachères et à la transformation en terres arables d'une superficie notable des terres vaines et vagues, affectées autrefois à la nourriture de ces animaux. Mais leur diminution est compensée par l'amélioration des races, qui produisent plus de viande qu'autrefois et présentent un développement plus précoce. La production de la viande a désormais pris le pas sur la production de la laine.

Malgré cette augmentation des existences animales, excitée par l'élévation continue du prix de la viande, l'agriculture ne peut arriver à suffire à la consommation, et, à partir de 1850, la France fait un appel de plus en plus grand à l'étranger. Pendant la période 1862-71, nos importations nettes d'animaux de la race bovine s'élèvent à 138 000 têtes par an, en moyenne, celles de la race ovine à 872 000, et celles de la race porcine à 116 000. Pendant la période 1842-51, ces chiffres n'avaient été respectivement que 24 000, 73 000 et 75 000.

L'élévation des prix qui se fait fortement sentir sur le lait, le beurre, le fromage, les œufs, procure des ressources nouvelles à l'agriculture, en lui permettant de tirer bon parti de ces produits accessoires, que la difficulté des moyens de transport empêchait auparavant beaucoup de régions, trop éloignées des grands centres de consommation, d'utiliser avantageusement.

La valeur totale du produit brut agricole est évaluée vers 1870 à 7 milliards et demi de francs environ. C'est une augmentation de 50 p. 100 en vingt ans.

La propriété foncière. — La propriété foncière profite à la fois du développement de la production et de l'élévation du prix des produits agricoles. La valeur moyenne de l'hectare de terre augmente de plus de 43 p. 100 dans l'espace de dix ans; évaluée à 1850 francs en 1862, vers 1870 elle avoisine le chiffre de 2000 francs. Cette augmentation ne s'est pas produite également sur l'ensemble du territoire. Les terres qui ont le plus profité sont celles qui se prêtaient le mieux aux améliorations que permettaient les nouvelles découvertes de la chimie agricole. Ce sont les régions du nord-ouest et de l'ouest qui ont été le

plus favorisées. En outre, il s'est produit, du fait des chemins de fer, une tendance très marquée au nivellement des prix, les régions déshéritées autrefois, par suite de leur isolement, voyant cet isolement cesser, et les régions anciennement privilégiées voyant au contraire naître une concurrence nouvelle.

Les salaires agricoles. — Les salaires agricoles ont augmenté pendant la même période de 40 à 45 p. 100. En 1872, on évalue à 800 francs le revenu moyen annuel d'une famille, et le prix d'une journée d'homme à 2 francs environ. Une des causes de cette augmentation, la principale peut-être, a été la diminution de la population rurale. Celle-ci avait baissé en vingt ans de près de 10 p. 100, et comme le vide s'était fait principalement dans la population virile, on estimait que la somme de travail avait dû baisser du quart. Sans les améliorations survenues dans la culture et les progrès de l'outillage, cette diminution des bras se fût encore plus fortement fait sentir.

VI. — Le commerce.

Le commerce intérieur. — Le commerce devait naturellement bénéficier de la continuation et de l'augmentation d'intensité de l'essor industriel et agricole. Il se trouvait aussi grandement facilité par le développement rapide des voies ferrées et la création des nouveaux établissements de crédit.

Le montant des escomptes annuels à la Banque de France dépasse, pendant les années voisines de 1870, la somme de 6 milliards de francs.

Le trafic commercial augmente d'une manière considérable. En 1869, les chemins de fer, dont le réseau avait décuplé depuis vingt ans, transportaient 111 millions de voyageurs et 44 millions de tonnes de marchandises à toutes distances, représentant 6 270 millions de tonnes kilométriques. Les transports par eau n'avaient pas été affectés par la construction des voies ferrées ; à la même époque, le tonnage kilométrique sur les rivières et canaux dépassait 1 900 millions de tonnes.

Ce développement subit cependant plusieurs temps d'arrêt.

La crise de 1847, aggravée par la révolution, fut semblable à une tourmente. Sa violence fut telle que le Gouvernement provisoire dut décréter, le 15 mars 1848, le cours forcé des billets de la Banque de France, et prendre des mesures spéciales pour limiter le remboursement des sommes réclamées par les déposants des caisses d'épargne. A la fin de 1849, la reprise des affaires s'annonçait, et, le 6 août 1850, le cours forcé était aboli. L'année 1857 vit une crise plus violente encore, qui frappa à la fois toutes les grandes nations commerciales. Le cours forcé put cependant être évité, mais la Banque de France dut élever le taux de son escompte jusqu'à 10 p. 100, chiffre qui n'avait pas encore été vu. Malgré sa gravité, la crise de 1857 fut rapidement liquidée, et l'élan donné au commerce par la nouvelle politique douanière amena très vite une recrudescence des transactions. La guerre de Sécession aux États-Unis, qui eut pour contre-coup un embarras sérieux pour l'industrie cotonnière, une de nos industrie les plus importantes, produisit une légère crise en 1864, la dernière d'ailleurs jusqu'en 1870.

L'essor commercial fut favorisé et excité même par un accroissement considérable du métal-or, dû à la découverte et à la mise en exploitation rapide, avec les moyens industriels nouveaux, des mines de Californie et d'Australie. En vingt ans, de 1850 à 1870, les extractions d'or s'élevèrent à près de 4 millions de kilogrammes, représentant plus de 82 p. 100 du total des extractions antérieures à 1850. Cette véritable révolution dans la production des métaux précieux eut son contrecoup sur la composition de notre circulation monétaire. La loi de l'an XI mettait l'or et l'argent sur le même pied. Par suite de son abondance relative, l'or baissa de prix, le métal-argent légalement déprécié fut exporté, et notre circulation monétaire devint presque exclusivement une circulation d'or. L'exportation de l'argent amena des inconvénients pour les petites transactions journalières, les monnaies divisionnaires ayant fui comme les autres; pour y mettre un terme, une loi de 1864 réduisit de 0.900 à 0.835 le titre des pièces d'argent de 50 et de 20 centimes, réduction qui annulait l'effet de la prime du métal. Le même inconvénient se fit sentir également en Belgique,

en Italie et en Suisse, pays qui avaient adopté le système monétaire français, et amena la conclusion, en 1865, d'une convention monétaire entre ces puissances. L'*Union latine*, nom donné à l'union qui en fut le résultat, composée des quatre pays déjà cités, auxquels devait se joindre la Grèce trois ans plus tard, adoptait un système monétaire commun basé sur la loi française de l'an XI; mais toutes les pièces d'argent, à l'exception des pièces de 5 francs, qui conservaient un pouvoir libératoire illimité, devenaient des monnaies d'appoint, et étaient frappées au titre réduit de 0.835.

Les principes de liberté commerciale du gouvernement impérial l'amenèrent à supprimer successivement les restrictions qui pesaient sur les commerces de la boucherie et de la boulangerie, et le monopole des courtiers en marchandises.

Le commerce extérieur. — Le commerce extérieur va en se développant avec une rapidité extraordinaire pendant cette période. Le total du commerce général, de 2 555 millions de francs en 1850, à la veille de l'adoption des premières mesures libérales, s'élève à 5 412 en 1859 et dépasse 8 milliards en 1869. Cette dernière année, le chiffre du commerce spécial est de 6 228 millions, ayant presque quadruplé depuis 1847. Dans ce chiffre, les importations entrent pour 3 153 millions, dont 979 d'articles destinés à la consommation et 2 173 de matières nécessaires à l'industrie; en 1847, ces dernières ne figuraient que pour 542 millions. Dans les exportations, qui s'élèvent à 3 075 millions, les produits naturels figurent pour 1 435, et les objets manufacturés, dont nous n'exportions en 1847 que pour 528 millions, figurent pour 1 640 millions.

VII. — Les classes ouvrières.

Les classes ouvrières et la Révolution de 1848. — La Révolution de 1848 fut une révolution sociale. Pour la première fois, les classes ouvrières, telles que la grande industrie avait commencé à les modifier, pouvaient, à la faveur des événements politiques, espérer faire entendre avec quelque chance

de succès leurs revendications. Des hommes qui avaient pris à cœur la défense de leur cause et se flattaient d'avoir trouvé des remèdes efficaces à leurs maux, étaient portés au pouvoir au moment le plus inattendu. Pendant quelques jours, les classes ouvrières, confiantes dans le nouveau gouvernement, purent se bercer de l'espoir de voir réaliser leurs désirs.

La crise violente de 1845 avait durement accusé un des maux nouveaux, un des plus redoutables, apportés par la grande industrie : le manque de travail pour des hommes qui ne pouvaient compter que sur leur salaire. Celui-ci faisant défaut, c'était la misère inévitable avec tout son cortège de souffrances. Une des demandes les plus vives des ouvriers était celle de l'organisation du travail. Ils voulaient que l'État intervînt pour régulariser la production industrielle, et atténuer ces à-coups et ces heurts qui rendent leur vie si incertaine et contre lesquels les plus laborieux et les plus rangés se trouvent impuissants.

Audacieusement, le Gouvernement provisoire s'engagea à satisfaire à cette demande, et, dans sa proclamation du 5 février, il reconnut « le droit au travail », qui devait se transformer, dans la Constitution, en un simple devoir d'assistance pour la société. Trois jours après, une commission permanente était créée sous la présidence de Louis Blanc, avec mission d'étudier les moyens de réaliser cette promesse. Mais les ouvriers, que la crise avait privés de travail, ne pouvaient attendre les résultats de l'enquête, et, dès le 26 février, le gouvernement décrétait l'organisation d' « ateliers nationaux », où les sans-travail pourraient trouver à occuper leur activité, et seraient assurés de recevoir une rémunération pour leurs services.

Malheureusement, cette solution par trop simple ne put résoudre le problème. Moins d'un an après leur ouverture, les ateliers nationaux étaient dissous. Ils avaient causé au gouvernement de nombreux ennuis, et ne s'étaient montrés qu'une forme coûteuse et peu efficace de la charité. Quant à la Commission du travail, elle n'aboutit à aucun résultat.

Pour répondre à une autre demande des ouvriers, le décret du 2 mars limita à dix heures à Paris, et à onze heures en province la durée de la journée de travail. C'était la première fois,

dans l'histoire économique, que paraissait la journée maxima générale. Cette mesure radicale ne reçut d'ailleurs aucune application. Dès le 9 septembre, elle était abrogée, et un nouveau décret se bornait à fixer à douze heures la durée de la journée de travail pour les adultes, uniquement dans les manufactures et usines. Mais aucune autorité n'ayant été chargée d'en surveiller l'exécution, ce décret demeura, comme le précédent, lettre morte. Il en fut de même de la suppression du marchandage, décrétée aussi à la demande des ouvriers.

La législation ouvrière sous le second Empire. — Le Gouvernement provisoire disparu, les classes ouvrières cessèrent d'occuper le premier rang dans les préoccupations gouvernementales. Les dangereuses utopies de quelques-uns de leurs défenseurs firent tort à l'équité d'un grand nombre de leurs réclamations. L'Assemblée nationale, puis le second Empire, ne purent cependant écarter de parti pris les graves questions résultant de la transformation industrielle, et que la crise récente de 1847 avait si vivement mises en lumière. Il devenait d'autant plus nécessaire de s'en inquiéter que les classes ouvrières, jusque-là tenues à l'écart du gouvernement, venaient d'acquérir à leur tour le droit de vote.

En 1791, le droit de coalition avait été supprimé pour les patrons comme pour les ouvriers. Cependant la loi s'était montrée plus dure pour les ouvriers que pour les patrons. En 1849, l'égalité de répression était établie. Mais cette égalité était devenue insuffisante. La concentration des entreprises, effet des inventions nouvelles, avait rendu plus faciles qu'autrefois les ententes entre patrons, ententes à l'égard desquelles, d'ailleurs, le gouvernement ne savait garder l'impartialité. La situation était tout autre pour les ouvriers, qui ne pouvaient dissimuler les réunions nécessaires pour arriver à une entente commune; sans le droit de s'unir, ils se trouvaient donc désarmés et dans une situation d'infériorité réelle vis-à-vis des patrons, pour la discussion du contrat de salaire. Le droit de coalition et le droit d'association étaient ceux qui leur tenaient le plus à cœur. Le premier leur fut enfin accordé, après beaucoup d'hésitation, en 1864. Quant au second, le gouvernement le leur refusa obsti-

nément, mais il dut se résigner à faire preuve de tolérance à ce sujet.

En 1848, on comptait déjà à Paris onze syndicats de patrons, dont le gouvernement tolérait l'existence, malgré la loi. Ces associations étaient à peu près inconnues en province; à partir de 1852, sous l'influence de l'activité industrielle et commerciale, elles se développèrent, et, en 1867, on comptait à Paris plus de cinquante chambres syndicales patronales. Les associations ouvrières, obligées d'user de plus de prudence, avaient généralement adopté la forme de sociétés de secours mutuels; cependant, en 1867, il existait déjà quatre chambres syndicales ouvrières. A partir de cette date, leur nombre alla en augmentant, grâce à l'attitude nouvelle du gouvernement qui assura les ouvriers de sa bienveillance et autorisa la formation d'associations syndicales. Dans ce cas, comme dans la plupart des autres mesures qu'il prit vis-à-vis des classes ouvrières, l'Empire se refusa à leur donner une liberté qu'il redoutait, et préféra conserver à leur égard une sorte de patronage qui les laissait à sa merci.

En 1868, l'article 261 du code civil, qui donnait au maître le privilège exorbitant d'être cru sur son affirmation, en cas de discussion relativement au contrat de louage de services, fut abrogé, et le droit commun rétabli en cette matière. Vingt ans avant, le décret du 27 mai 1848 avait établi l'égalité dans les conseils de prud'hommes en décidant que le nombre des prud'hommes ouvriers devrait toujours être égal à celui des prud'hommes patrons, tandis que le décret de 1809 avait réservé à ces derniers la majorité.

Un des moyens dans lesquels les chefs du mouvement ouvrier de 1848 avaient le plus d'espoir pour améliorer le sort des classes ouvrières était le développement des associations de production. Ils entrevoyaient la possibilité d'arriver par elles à la suppression du salariat. Pour aider ce mouvement, l'Assemblée nationale accorda une subvention de trois millions, destinés à être répartis entre les associations ouvrières qui en feraient la demande. Cinquante-six sociétés furent admises à profiter de ce don généreux. Mais les résultats ne répondirent

pas aux espérances conçues; en 1855, neuf d'entre elles seulement subsistaient. Un nouvel essor de la coopération eut lieu en 1863, et, pour le favoriser, la loi sur les sociétés commerciales de 1867 édicta des règles spéciales pour les sociétés coopératives, désignées sous le nom de sociétés à capital variable. Les effets en furent cependant peu appréciables.

En 1850, une loi avait créé, sous la garantie de l'Etat, une caisse de retraites pour la vieillesse, afin de faciliter aux ouvriers les moyens de se constituer une modeste réserve pour leurs vieux jours, et, en 1868, il lui fut annexé, pour la compléter, une caisse d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents résultant de travaux industriels ou agricoles.

Les salaires. — L'étude de la marche des salaires de 1850 à 1870 fait ressortir pour cette période une hausse moyenne de 30 à 40 p. 100. C'est, à première vue, une augmentation considérable, surtout si l'on tient compte de la tendance très sensible à une diminution de la journée de travail dans un grand nombre d'industries. Cependant à cette augmentation du salaire nominal ne correspondait pas une semblable augmentation du salaire réel. Le prix de la vie s'était en effet, dans son ensemble, parallèlement élevé. La diminution du prix des articles manufacturés, résultant du perfectionnement de l'outillage, avait été entravée à la fois par l'abondance de l'or et par le développement de la consommation; aussi, la baisse de prix des articles manufacturés ne dépassa pas 25 à 30 p. 100. Par contre, les prix de tous les produits agricoles augmentèrent beaucoup, ceux des comestibles végétaux s'élevèrent de 10 p. 100 environ, et ceux de la viande et des produits accessoires de la ferme, beurre, œufs, fromage, etc., de 50 p. 100. Les loyers, dans les villes, subirent aussi de fortes augmentations. En somme, tout en permettant aux ouvriers d'augmenter quelque peu leur bien-être, l'élévation des salaires demeura, dans l'ensemble, proportionnelle à l'élévation des prix, et, comme elle ne s'est produite qu'avec beaucoup plus de lenteur que cette dernière, qu'elle a subi pendant les crises des temps d'arrêt, les ouvriers se sont trouvés souvent dans des situations difficiles, avec un salaire parfois insuffisant pour satisfaire aux besoins de l'exis-

tence, dont le nombre allait d'ailleurs croissant avec l'augmentation de la richesse générale. Cependant, vers la fin de la période, l'équilibre s'est rétabli, et une partie au moins de l'élévation du salaire nominal représente une augmentation réelle de revenu.

VIII. — Les finances.

Législation budgétaire. — La seconde République n'apporta pas de modification importante à notre législation budgétaire. Les gouvernements précédents, depuis 1815, y avaient successivement introduit toutes les mesures capables de donner aux représentants du pays les garanties qu'ils pouvaient désirer quant à la sincérité des comptes et de l'exécution des dépenses.

La spécialité suivit son mouvement naturel d'extension et le nombre des chapitres s'éleva de 338 à 362. Par le décret du 11 avril 1850, la durée de l'exercice fut abrégée de deux mois.

Si la République avait trouvé à son gré la législation budgétaire libérale des gouvernements monarchistes, il en devait être autrement de la part du gouvernement absolu de l'Empire. Dès le début, on comprit qu'on allait, à cet égard, revenir en arrière. Le pays avait remis ses destinées entre les mains du souverain; pourquoi eût-il discuté les crédits que celui-ci jugeait nécessaires à l'exécution d'œuvres qu'il regardait comme indispensables au bien de ses sujets? Au système de la discussion, l'Empire substituait le système paternel de l'abonnement, le régime d'administration à forfait industriel, le seul, disait son ministre des finances, M. Bineau, « qui puisse assurer l'économie ». Le sénatus-consulte du 25 décembre 1852 ramena le pays au régime de 1817. Le budget continuait à être présenté avec ses subdivisions administratives : par chapitres et articles, mais il n'était plus voté que par ministères. Le Conseil d'État était chargé de répartir définitivement par chapitres les crédits accordés, répartition qui, d'ailleurs, n'obligeait pas le gouvernement, d'autres décrets pouvant autoriser des virements de chapitre à chapitre. En somme, le gouvernement disposait

à son gré des crédits que le Parlement lui accordait en bloc.

Le retour à ce système ne fut pas de longue durée, et l'on reprit lentement la marche en avant, pour revenir à des institutions plus libérales. En 1861, les sections spéciales, qu'avait inaugurées l'ordonnance de 1827, étaient rétablies, au nombre de 67. Mais l'emploi des virements, qui subsistait, annulait pratiquement cette concession faite au régime parlementaire. La situation embarrassée des dernières années du règne, les demandes de plus en plus audacieuses de l'opposition, obligèrent à revenir enfin à la spécialité de 1831 : en 1869, le vote du budget par chapitres était rétabli. Les virements n'étaient pas abrogés, mais il est peu probable que l'usage eût pu en être continué.

Malgré le développement de la prospérité qui eut pour effet une très grande augmentation dans le rendement des impôts, le second Empire dut recourir souvent au crédit : pour subvenir aux dépenses des guerres entreprises et au programme étendu de travaux publics qu'il voulait réaliser. Quand il tomba, il avait augmenté la dette perpétuelle de près de 168 millions en rentes, et de plus de 6 milliards en capital; il laissait en outre une dette flottante dépassant 800 millions.

L'Empire essaya d'alléger les charges que la dette faisait peser sur le pays en recourant aux conversions. La première, faite en 1852, par M. Bineau, fit réaliser au trésor une économie de 16 millions environ par an. La seconde, opérée en 1862 par M. Fould, fut moins heureuse. Laissée facultative et compliquée d'une opération d'emprunt, elle ne réussit que partiellement, et, si elle procura au trésor une somme de 157 millions 1/2, elle augmenta par contre le capital de la dette de 1600 millions.

Les impôts. — La seconde République semblait appelée à apporter de profondes modifications au système fiscal que lui léguait la monarchie, et qui eut à soutenir à cette époque de très vives attaques. L'adoption de l'impôt sur le revenu, réclamé par un grand nombre de partisans du nouveau régime, pouvait seule, suivant eux, permettre d'exécuter les réformes qu'exigeait le principe de la juste répartition des charges, laquelle devait être assurée par l'introduction de la progressivité

dans les impôts. Impôt sur le revenu, principe de la progression, demeurèrent à l'état de projet.

Mais, détruisant avant d'édifier, le Gouvernement provisoire, malgré la diminution considérable du rendement des impôts, qu'il essayait de pallier en mettant une surtaxe extraordinaire de 45 centimes sur les contributions directes, abolissait, pour satisfaire aux réclamations populaires, le droit sur le sel et l'exercice sur les boissons. Ces dernières, peu de temps après, étaient affranchies de tous droits par l'Assemblée nationale, qui, dans un simple but électoral, enlevait ainsi au trésor 110 millions de recettes.

Ces mesures furent d'ailleurs vite rapportées. A la fin de 1848, l'impôt du sel était rétabli, mais, par une sage mesure, le tarif antérieur était réduit des deux tiers, et l'année suivante, six mois seulement après leur suppression, les droits sur les boissons, y compris l'exercice, indispensable pour assurer leur recouvrement, étaient également remis en vigueur.

En 1849, une taxe nouvelle était créée : la taxe des biens de mainmorte, destinée à représenter pour ces biens les droits de succession auxquels ils seraient soumis, s'ils appartenaient à des individus, au lieu d'appartenir à des associations.

En 1850, les valeurs mobilières, dont le développement faisait une source fructueuse de revenu, furent pour la première fois atteintes par le fisc. Elles furent frappées d'un droit de timbre, et durent subir, à l'égard des droits de succession, le même tarif que les biens immobiliers, tandis qu'antérieurement, elles ne subissaient que le quart de ce tarif. En 1857, un droit spécial de transmission vint s'ajouter au droit de timbre.

BIBLIOGRAPHIE

Statistique industrielle de 1861-65, 1873. — *Statistique agricole décennale de la France, 1862*. — *Enquête de 1860 sur l'état de l'industrie en France* (à l'occasion de la conclusion du traité de commerce avec l'Angleterre), 8 vol., 1861-62. — *Enquête de 1862 sur l'état de la marine marchande française, ses tendances et ses besoins.* — *Enquête de 1870 sur le régime économique de la France* (coton, laine, chanvre, lin, soie, marine marchande); résumé analytique, par **Paul Cocq** et **Benard**, 1 vol., 1872. — *Enquête de 1859 sur le commerce des grains.* — *Enquête agricole de 1866*, 1866-72. —

Enquête de 1865 sur les principes et faits généraux qui régissent la circulation monétaire et fiduciaire; résumé par **Arthur Legrand**, 1 vol., 1872. — *Enquête de 1870 sur la question monétaire*, 2 vol., 1872. — *Enquête de 1872 sur la situation des classes ouvrières en France*; rapport de **M. Ducarre**, 1875. — *Tableaux annuels* (depuis 1818) et *tableaux décennaux* (depuis 1827) *du commerce de la France*. — *Rapports annuels de la Commission des valeurs de douane*, depuis 1848, publiés dans les *Annales du commerce extérieur*. — *Recensements généraux de la population* (quinquennaux), depuis 1821. — *Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, depuis 1844. — *Journal des Économistes*, revue mensuelle, depuis décembre 1841. — *Annales de la société d'Économie politique*, depuis 1846. — **Alfred Picard**, *Traité des chemins de fer*, 1887. — **A. Colson**, *Transports et tarifs*, 1890. — **Auguste Devers**, *La politique commerciale de la France depuis 1860*, dans *Die Handelspolitik*, Leipzig, 1892. — **Octave Noël**, *Histoire du commerce extérieur de la France depuis la Révolution*, 1879 — **L. Wolowski**, *La liberté commerciale et les résultats des traités de commerce de 1860*, 1869. — **Claudio Jannet**, *Le capital, la spéculation et la finance au XIXe siècle*, 1892. — *Expositions universelles de 1855 et de 1867*, rapports des jurys. — **L. Figuier**, *L'année scientifique et industrielle*, annuel, depuis 1857. — **H. de Parville**, *Causeries scientifiques, découvertes et inventions*, annuel, depuis 1861. — **De Lapparent**, *Le siècle du fer*, 1890. — **F. Dujardin-Beaumetz**, *Histoire graphique de l'industrie houillère en France, depuis 1865*, 1890. — **Turgan**, *Les grandes usines*, depuis 1860. — **A. Audiganne**, *Les populations ouvrières et les industries de la France*, 1860. — **Louis Reybaud**, *Rapport sur la condition des ouvriers qui vivent de la soie*, 1860; *Le coton*, 1863; *La laine*, 1867; *Le fer et la houille*, 1874. — **L. de Lavergne**, *Économie rurale de la France*, 4e éd,. 1871; *L'agriculture et la population*, 2e éd., 1865. — **D. Zolla**, *Études sur les variations du prix et des revenus des terres en France*, Annales agronomiques, 1887 et 1888, et Économiste Français, 1888 et 1889; *Études d'économie rurale*, 1896. — **Cl. Juglar**, *Des crises commerciales*, 1889 — **Aug. Arnauné**, *La monnaie*, 1894. — **L. Fauchille**, *L'union monétaire latine*, Annales de l'École des Sciences Politiques, 1886. — **E. Levasseur**, *La population française*, 3 vol., 1889-91. — **J. Chailley-Bert** et **A. Fontaine**, *Lois sociales*, recueil des textes de la législation sociale de la France, 1895. — **Ad. Blanqui**, *Les classes ouvrières en France, en 1848-49*, 1849; *Les populations rurales de la France*, Journal des Économistes, 1852. — **E Thomas**, *Histoire des ateliers nationaux*. — **G Cahen**, *Louis Blanc et la Commission du Luxembourg*, Annales de l'École des Sciences Politiques, 1897. — **Charles Rist**, *La durée du travail dans l'industrie française, de 1820 à 1870*, Revue d'Économie politique, 1897. — **Jules Simon**, *L'ouvrière*, 1861; *L'ouvrier de huit ans*, 1867. — **Paul Leroy-Beaulieu**, *La question ouvrière au XIXe siècle*, 1872; *Le travail des femmes au XIXe siècle*, 1873; *Essai sur la répartition des richesses*, 3e éd., 1888. — **L. Smith**, *Les coalitions et les grèves*, 1886. — **Ch. Renault**, *Histoire des grèves*, 1867. — **Victor Mataja**, *Les origines de la protection ouvrière en France*, Revue d'Économie politique, 1895 et 1896. — **A. de Foville**, *Les variations des prix en France depuis un demi-siècle*, Économiste français, 1874 et 1875. — **Paul Boiteau**, *Fortune publique et finances de la France*, 1866. — **G. du Puynode**, *L'administration des finances, 1848-1849*, 1849. — **De Nervo**, *Les finances de la France, de 1852 à 1860*, 1861. — **Charles-Roux**, *L'isthme et le canal de Suez*, 2 vol., in-4, 1901. — **J.-B. Dumont**, *Les grands travaux du siècle*, 1889. — **Allain-Targé**, *Les déficits, 1852-1868*, 1868. — Voir également ci-dessus, t. X, la bibliographie du chapitre XII.

CHAPITRE XXIII

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

De 1848 à 1870.

La littérature française au temps du second Empire, comparée à ce qu'elle était de 1815 à 1848, est un commencement de décadence qu'il ne faut nullement dissimuler parce qu'il est tout naturel après un siècle littéraire que l'on peut mettre en parallèle avec le siècle de Louis XIV. Cette époque est le déclin du romantisme et le retour du réalisme. Il s'est passé vers 1850 exactement ce qui se passa en 1660, avec cette différence qu'en 1660 ce sont les réalistes qui ont été plus grands que leurs prédécesseurs, tandis que vers 1850 ce sont les réalistes qui ont été de beaucoup inférieurs à leurs devanciers et qui les ont fait éclater en une plus vive lumière, de telle sorte que, quoique les choses se soient passées de la même façon dans les deux siècles, le XVIIe siècle n'en est pas moins resté dans l'esprit des hommes le siècle des classiques et le XIXe siècle celui des romantiques.

Les poètes. — La poésie, grâce aux derniers romantiques, a brillé encore d'un vif éclat, de 1848 à 1870. C'est en 1853 qu'*Émaux et Camées* furent publiés, dont nous avons parlé en traçant la carrière de Théophile Gautier dans toute sa suite. Hugo, du reste, non seulement nous restait, mais était à l'apogée de son génie. L'exil l'avait rendu tout entier aux lettres; la maturité, d'autre part, était favorable à ce génie robuste et

patient, comme la jeunesse à des génies plus instinctifs. De 1850 à 1860, il donna ses œuvres les plus fortes. Ce furent les *Contemplations* en 1856, recueil de poésies tantôt purement personnelles, et élégiaques, comme les admirables *Pauca meæ*, tantôt plus objectives, regards jetés sur les souffrances et les héroïsmes humains, sortes d'élégies collectives de l'humanité. C'étaient les *Feuilles d'automne* ou les *Voix intérieures* élargies, agrandies par une conception plus vaste des choses et une puissance de sentiment qui s'était accrue dans la souffrance. — Dans la colère de ses espérances trompées et peut-être de ses convictions blessées, il avait en 1853 lancé les terribles et souvent admirables *Châtiments*, qui à côté de vulgarités et de trivialités injurieuses peu dignes de l'art et peu relevées par lui, contiennent des morceaux de haute satire d'une beauté merveilleuse et nous rendaient la satire lyrique, oubliée depuis d'Aubigné. Ils nous rendaient mieux encore. Comparant les grandeurs du premier Empire et les pauvretés du second, antithèse qui est le fond du livre tout entier, Hugo était amené à raconter les événements les plus saillants du premier Empire, à faire des récits en vers, ce qu'il n'avait jamais fait, et il se révéla à lui-même grand poète épique. On ne fait pas de ces découvertes sans en profiter, et Victor Hugo s'en souvint plus tard. C'est à l'*Expiation* des *Châtiments* que nous devons la *Légende des siècles*.

Celle-ci parut en 1859. C'était un renouvellement définitif de la manière d'Hugo et c'était la plus grande œuvre qu'il eût écrite. Comme il arrive presque toujours, on ne s'en aperçut pas tout d'abord. Le public dépaysé crut à une décadence du génie. Seul M. Montégut salua l'œuvre nouvelle comme le chef-d'œuvre de l'auteur et comme un chef-d'œuvre.

Hugo donna encore en 1865 les *Chansons des rues et des bois*. Œuvre de jeunesse, à ce qu'affirmait l'auteur, ou excursion passagère dans un domaine qui n'était pas le sien le moins du monde, ce livre est très faible. On y trouve encore la virtuosité qui n'abandonne jamais Hugo, et çà et là quelques croquis assez frais; mais en général un badinage lourd et sans grâce.

Hugo a écrit en prose plus à cette époque qu'à aucun moment

de sa vie. Il publia en 1862 les *Misérables*, roman à tendances socialistes, mais où son nouveau talent épique se déployait magnifiquement, surtout dans l'épisode de Waterloo, dans la mort de Jean Valjan, le héros du livre, etc. — *Les Travailleurs de la mer*, roman très ennuyeux, contenant des pages prestigieuses et quelques-unes vraiment belles, parurent en 1866, et une fantaisie pittoresque et lyrique, sous couleur de critique, intitulée *William Shakespeare*, en 1864. Enfin un roman sans aucun intérêt, et qui même comme style n'a que les défauts de Hugo, *Quatre-vingt-treize*, parut en 1869. A partir de ce moment la décadence véritable commença pour le grand poète, et quoiqu'il ait écrit jusqu'à sa mort, arrivée en 1885, et laissé des œuvres posthumes qu'on n'a pas fini de publier, nous indiquons ici les principales de ces dernières œuvres pour ne pas revenir à lui dans le chapitre suivant. *L'Année terrible* (1870-1871) parut en 1872, et, parmi beaucoup de verbiage, contient des choses très fortes, et même, à notre avis, quoique trop rares, les morceaux lyriques les plus puissants de Hugo. La seconde et la troisième *Légende des siècles* ont quelques beaux poèmes, comme le *Cimetière d'Eylau*. *L'Art d'être grand'père* et les *Quatre vents de l'esprit* sont quelquefois agréables. — Ce grand poète, à qui n'ont réussi à nuire ni l'insupportable satisfaction qu'il manifestait de lui-même ni l'indiscrète admiration de ses amis, reste un des plus grands noms de notre histoire littéraire. Il est surtout grand écrivain. Il a connu toutes les ressources et tous les trésors de la langue française et il y a ajouté. C'est le plus puissant, le plus habile, le plus prodigieux artiste littéraire, c'est-à-dire le plus excellent manieur de mots, de sonorités et de rythmes, que nous ayons jamais eu parmi nous.

Les autres poètes paraissent bien petits auprès de celui-ci. Cependant le second Empire en a vu naître quelques-uns de très estimables. Un élève de Lamartine, et le plus original de ses élèves, Victor de Laprade donnait en 1852 des *Poèmes évangéliques*, qui attirèrent l'attention sur lui. Il la fixa par *Psyché*, grand poème mythique d'une assez belle ordonnance, et quelques pièces détachées, comme la *Mort du chêne*, qui sont d'un grand art. Une excursion, assez peu heureuse, dans la poésie politique

satirique fit du bruit autour de son nom vers 1860. Il a occupé un rang très distingué dans le monde des lettres.

Leconte de Lisle, au moins par la perfection de sa forme, est un plus grand poète. Ses *Poèmes antiques* (1854) et ses *Poèmes barbares* (1863) sont des œuvres un peu monotones, où il n'a pu ou voulu mettre que des effets de couleur, de relief et de rythme, mais qui sont d'une incontestable beauté. Ce sont comme des harmonies plastiques. D'une des manières de Victor Hugo, Leconte de Lisle avait fait tout un genre, qu'il ne faudrait pas, à notre avis, s'appliquer à cultiver trop, mais qui ne manque ni de dignité sévère ni de grandeur. Leconte de Lisle, en ces années de 1850 à 1865 environ, était à la tête d'un groupe de jeunes poètes qui prit successivement différents noms, mais qui finit par choisir ou accepter celui de *Parnasse* et de *Parnassiens*. Ces jeunes poètes affectaient principalement l'absence de sensibilité et l'extrême soin de la forme. La double influence de Leconte de Lisle et de Théophile Gautier se marque par ces deux tendances. Ils ne détestaient pas qu'on les traitât d'*Impassibles*. Ils formèrent une petite école assez en vue sous le second Empire. Des poètes distingués en sortirent que nous trouverons en leur lieu, qui du reste, comme il arrive toujours, ne gardèrent rien des tendances et des instincts collectifs de leur école quand ils eurent pris conscience de leur originalité personnelle. En dehors d'eux, l'aimable Autran, soit qu'au théâtre il fît applaudir *la Fille d'Eschyle*, soit que dans ses volumes il peignît, souvent avec force, presque toujours avec grâce, les beautés des champs et de la mer, arrivait à une notoriété fort enviable et qui suffisait à la délicate modestie qui était le fond de son caractère. Dans un demi-isolement assez hautain, Charles Baudelaire se composait, avec un très faible talent, une originalité laborieuse dont quelques jeunes gens de son temps et aussi quelques-uns du nôtre ont été dupes un peu plus qu'il ne fallait. Quelques vers de haute allure, quelques autres exprimant avec finesse une pensée rare ou d'une excentricité intéressante, quelques sentiments maladifs, qui ne sont pas toujours de pure affectation, exprimés avec un certain air de langueur et d'énervement, font que le mince volume de Bau-

delaire doit être lu par les curieux et le sera quelque temps encore avec intérêt. Mais c'est imiter un trait de son caractère, qui était l'entêtement dans la mystification, que de vouloir faire de lui une des gloires de la littérature française. — Vers la fin de l'Empire se déclarèrent Sully Prudhomme et François Coppée, et même déjà José Maria de Hérédia, que nous retrouverons à la date de leur succès, c'est-à-dire sous la troisième République.

Le théâtre. — Le théâtre, sans rien donner de très remarquable comme drame tragique — car on ne peut que citer de Ponsard *le Lion amoureux* en 1866, et *Galilée* en 1867, de Louis Bouilhet *Madame de Montarcy* (1856) et *la Conjuration d'Amboise* (1866), — fut, par la grande comédie et même par la petite, extrêmement éclatant pendant tout le second Empire et les premières années qui le suivirent. Deux rivaux qui furent toujours amis, Émile Augier et Dumas fils, produisirent pendant ces vingt ou vingt-cinq années un théâtre comique comme on n'en avait point vu depuis cent cinquante ans, et sont déjà des comiques classiques au même titre que Molière, Regnard, Le Sage et Beaumarchais. Tous les deux, surtout le premier, ont subi l'influence de Balzac et du retour au réalisme dont Balzac a au moins donné le signal. Tous les deux ont cherché à se débarrasser de l'élément romantique qu'ils apportaient avec eux, le premier à un très faible degré, et à observer et à peindre avec force la réalité qui les entourait. Tous les deux ont réussi chacun selon son tempérament et la nature particulière de son talent, ont rompu, sans le mépriser et en sachant en profiter, avec le théâtre adroit mais superficiel et conventionnel de Scribe, et ont rendu au théâtre français toute sa gloire des grandes époques.

Augier fonda en France le théâtre réaliste. Il partage cette gloire avec Dumas fils, mais si l'on tient à la considération rigoureuse et superstitieuse des dates, c'est à Augier que l'honneur en revient, *Gabrielle* étant de 1849 et *le Demi-Monde* de 1855, et même *la Dame aux camélias*, si l'on veut la tenir pour drame réaliste, de 1852. Il n'avait pas commencé par le réalisme. Il avait commencé par chercher sa voie. Anti-romantique, sans savoir par quoi le romantisme devait être remplacé, grand ami

de Ponsard, il avait songé d'abord à une petite restitution de l'antiquité. De là cette *Ciguë* (1845), jolie pièce, du reste, mais qui sentait un peu l'exercice scolaire; puis il avait tenté quelque chose du côté de la comédie purement psychologique dans *l'Homme de bien* (1845), pièce très intéressante parce qu'elle donne beaucoup de mal et demande beaucoup de pénétration pour la comprendre, mais, pour les mêmes raisons, peu destinée à faire le bonheur du public. Puis, dans *l'Aventurière*, il abordait enfin le drame réaliste, mais indirectement et en biaisant. *L'Aventurière* était un drame réaliste devant la crudité duquel Augier avait reculé. Voulant montrer un vieillard conquis et maîtrisé par une courtisane et sauvé brutalement par son fils, il n'avait pas osé montrer ces personnages sous des costumes modernes, et, par exemple, avec le pantalon à la hussarde de Philippe Brideau; et il dépaysa le sujet. Il le transporta dans le XVIe siècle. C'était un drame réaliste transposé. — Avec *Gabrielle* (1849), Augier fit franchement une comédie moderne, en réaction décidée contre le romantisme, bourgeoise, à sentiments bourgeois, à conclusion bourgeoise. Il s'établit dans la famille française du XIXe siècle pour en être le peintre et l'historiographe. Désormais il pourra, pour se délasser, faire de temps en temps des *Joueur de flûte* et des *Philiberte* (qui du reste sont des pièces exquises), mais son rôle et son office sont tracés; il peindra les mœurs du temps, et principalement le contrecoup des vices et des travers des hommes et des femmes sur la vie de famille et les orages qu'ils y provoquent et les ruines qu'ils y font. Il suivit cette voie, très bien compris du reste, applaudi du premier coup, et soutenu par d'illustres amitiés littéraires, comme celle de Mérimée, qui devait voir avec plaisir la comédie s'engager dans les voies où il avait lui-même engagé le roman. Alors se succèdent *le Gendre de M. Poirier* (1854), *le Mariage d'Olympe* (1855), *les Lionnes pauvres* (1858), *les Effrontés* (1861), *le Fils de Giboger* (1862), *Maître Guérin* (1864), *Paul Forestier* (1868), jusqu'à *Madame Caverlet* (1876) et aux *Fourchambault* (1878). Tout ce théâtre peignait la famille française de la bourgeoisie moderne sous ses différents aspects, montrant l'homme d'affaires, l'homme de loi provincial, le bohème de lettres, le salon poli-

tique, la bourgeoise née courtisane et ce qui en advient, la courtisane devenue « femme honnête » et ce qui s'en suit; mettait face à face, par une trouvaille de génie qu'il a trop transformée en procédé, l'honnêteté intransigeante et rigide du garçon de vingt-cinq ans avec la défaillance morale, confuse et rougissant d'elle-même, du père et chef de famille de cinquante ans; faisait comme le tour de la société contemporaine et la représentait avec cette vérité un peu grossie qui sera toujours celle du théâtre, mais avec fidélité cependant et quelquefois profondeur.

Tout ce théâtre est très vivant, très actuel, et en même temps contenant une assez forte part de vérité générale et durable pour survivre longtemps à l'époque qui l'a inspirée. Si l'on compte par *types* créés, ce qui n'est pas une mauvaise manière de compter, il faut se rappeler Gabrielle (la « femme incomprise » nouvelle alors, ou du moins dont il était nouveau de se moquer); M. Poirier, — la lionne pauvre, — Giboyer, — d'Estrigaud, — Navarette (la courtisane femme d'affaires, attrapée pour la première fois au théâtre), — Maître Guérin — et le séduisant M. Lestiboulois, préfet du second Empire. C'est une très belle galerie. Augier avait, avec cela, une très grande habileté dans l'agencement d'une pièce de théâtre, et d'une longue pièce de théâtre, car les siennes sont très étendues pour des comédies. Il avait beaucoup d'esprit. Ses *mots* étaient très jolis, d'un tour très français et qui rappelait les causeurs de la fin du XVIIIe siècle. Il avait quelques manies qui complètent sa physionomie de grand bourgeois français du milieu du XIXe siècle. Il croyait aux jésuites et aux journalistes, à leur colossale influence. C'étaient ses deux troupeaux noirs. Il y voyait deux associations redoutables contre chacune desquelles il était presque inutile d'essayer quelque résistance quand on tombait dans leurs sombres trames. A cet effroi du jésuite on reconnaît le bourgeois de Louis-Philippe, à cette terreur du journaliste l'élève de Balzac, qui aussi a attribué au journaliste une puissance de strangulation un peu exagérée. Somme toute, c'est un très grand théâtre que celui d'Émile Augier. On peut lui reprocher un peu de sécheresse et un soin presque constant d'éviter toute sensibilité, défaut commun à tous ceux que la déclamation

romantique avait excédés et qui réagissaient contre elle. Mais c'est un monument solide et éclatant, qui, plus encore dans vingt ans qu'aujourd'hui, attirera l'attention et l'admiration des hommes, — je dis des hommes.

Dumas fils est aussi grand et peut-être plus original. Il hésita un peu plus longtemps sur sa direction, étant fils de romantique, aimant le romanesque d'un goût qu'il n'a jamais tout à fait perdu, et ayant une sensibilité, d'un genre particulier, plus nerveuse qu'attendrie, mais encore une sensibilité très vive qui devait le tenir rattaché un peu plus longtemps à l'école qui régnait avant 1850. Il commença par des romans, les uns sentimentaux, les autres comiques, tous assez faibles. L'un d'eux, *la Dame aux camélias*, se trouva être un chef-d'œuvre. Il en fit une pièce romanesque, ayant déjà certains aspects réalistes, en 1852. Il était entré dans la gloire. *Diane de Lys* succéda, en 1853. Moitié romanesque encore, moitié réaliste, elle était moins profonde que *la Dame aux camélias* et aussi moins touchante. Elle confirmait cependant l'opinion que la France avait du talent de l'auteur. En 1855, *le Demi-Monde* révéla que non seulement un homme de talent, mais un grand dramatiste était né. Dumas avait vu un des grands aspects de la société moderne. Il s'était aperçu que les barrières, autrefois presque infranchissables entre le monde des femmes honnêtes et celui des autres, s'étaient abaissées, que des communications s'étaient établies entre les deux, que sur les frontières de l'un et de l'autre un monde intermédiaire s'était formé, un demi-monde équivoque que le vrai monde ne savait pas assez repousser et exclure, et que cela était grave, et en tout cas très intéressant. Il avait fait ce tableau, et de ce tableau il avait fait une pièce très forte, admirablement disposée, précise et juste, et qui n'était ni romanesque ni sentimentale à aucun degré. Le succès fut très grand. Dès lors Dumas fils poursuivit une carrière qui fut toujours glorieuse. Il eut comme parallèlement deux manières, auxquelles, vers la fin, il en ajouta une troisième. Tantôt il faisait la simple comédie de mœurs, comme Émile Augier. C'étaient *le Père prodigue* (1859), *l'Ami des femmes* (1864), *les Idées de madame Aubray* (1867), *Une visite de noces* (1871),

Monsieur Alphonse (1873). Dans ces pièces il étudiait les vices éternels de l'humanité toujours avec le tour particulier qu'ils ont pris de nos jours : dans *le Père prodigue* le ridicule charmant, mais dangereux, du vieillard resté invinciblement jeune homme; dans *les Idées de madame Aubray* le désaccord entre nos théories et nos actes, et nos cruelles tortures quand les circonstances nous obligent à conformer ceux-ci à celles-là; dans *Une visite de noces*, merveilleux drame en un acte, l'horrible déboire qui reste de l'amour sensuel qu'on a pris un moment pour l'amour vrai; dans *Monsieur Alphonse*, un chef-d'œuvre, l'amour chez la femme du peuple, l'égoïsme masculin, la précocité effrayante, châtiment des parents coupables, de l'enfant né et élevé dans une situation irrégulière; dans *l'Ami des femmes*, la pièce la plus profonde de Dumas et peut-être du théâtre moderne, l'incohérence, la nervosité, le défaut d'équilibre, l'extrême dans la susceptibilité pudique et tout à l'heure dans l'abandonnement moral, « l'être absurde » enfin qu'ont créé chez une femme, bien née du reste, l'éducation sentimentale et le tour d'esprit romanesque. — Tantôt, comme son grand ancêtre Molière fit si souvent, Dumas écrivait la pièce à thèse, posait une question et chargeait des personnages placés dans telle situation de la résoudre par une leçon de choses. Ainsi dans *la Question d'argent* (1857), *le Fils naturel* (1858), il plaidait pour telle ou telle des idées qui lui étaient chères et laissant entrevoir la solution qu'il donnait personnellement au problème posé. C'est ainsi que dans *la Question d'argent* il flétrissait comme un vice et montrait qu'on devrait frapper d'un impôt comme une sécession incivique le parasitisme social, la richesse oisive et improductive; c'est ainsi que dans *le Fils naturel* il montrait la cruauté de la loi qui permet à un homme d'abandonner exactement sur le pavé l'enfant dont il est manifestement et de son aveu le père, et qui laisse à l'auteur dramatique le soin de punir ce père indigne par le seul ridicule. — Enfin, vers le terme de sa carrière dramatique, Dumas, revenant par un détour à ses premières tendances, a fait quelques pièces purement romanesques, tenant même un peu du mélodrame, très pathétiques ou très amusantes, comme *la Princesse Georges*, *la Femme de Claude*,

satire emportée contre les mauvaises femmes plutôt que drame, *l'Étrangère*, *la Princesse de Bagdad*, et la charmante comédie sentimentale *Denise*. — Dumas fils, en son théâtre, a remué beaucoup d'idées, soulevé beaucoup de questions, étudié des régions un peu particulières et comme des coins de la société contemporaine, mais en les choisissant bien, en s'avisant bien de ceux qui étaient singulièrement intéressants à explorer et en y portant une vive lumière. Si l'on compte, comme tout à l'heure pour Augier, par types créés, on en trouve peut-être moins que chez l'illustre rival; mais encore : le roué moderne, plus ou moins généreux, plus ou moins sec (de Ryon, Charzay, de Jalin); l'intrigante usant sa vie et déployant du génie pour passer du monde malhonnête à celui qui l'est moins (Baronne d'Ange); l'homme d'affaires intelligent, point méchant, presque généreux, absolument dénué de sens moral (Jean Giraud); le père prodigue, la femme du peuple amoureuse (madame Guichard), enfin M. Alphonse, sont des caractères vrais, très bien attrapés et marqués de traits qui resteront. Et l'art avec lequel ces pièces sont conduites est souvent admirable. Le mouvement rapide, la sûreté et la précision des effets, quelque chose de vigoureux dans la façon de poser la scène et de nerveux dans la manière de conduire le dialogue donnait à ce théâtre la solidité qu'il faut pour qu'il survive longtemps aux circonstances dont il est né et à la société qu'il a peinte. Le milieu de notre siècle a produit deux de ces dramatistes qu'une génération lègue à la génération suivante pour que celle-ci y reconnaisse celle-là et elle-même.

Il en a même vu naître deux autres, au moins, beaucoup moins grands, aussi bien doués au point de vue purement technique, sachant construire une comédie avec un art consommé, intéresser ou amuser toujours, ouvriers excellents dans l'art le plus difficile qui soit. Victorien Sardou, au commencement de l'Empire, avait étudié Molière, Beaumarchais et Scribe avec passion. Il s'exerçait par exemple, assure-t-on, à lire un premier acte de Scribe, à fermer le livre et à imaginer la suite de l'intrigue et le dénouement, tout heureux, et ce bonheur ne laissait pas de lui arriver souvent, quand la pièce qu'il construi-

sait se trouvait être presque exactement celle que Scribe avait faite. Du reste, ce qui fait le tout de cette affaire, il était doué. La combinaison dramatique se faisait d'elle-même dans son cerveau. Ses premières pièces (*la Perle noire, la Papillonne*) sont des merveilles d'ingéniosité et d'adresse, supérieures même, en cela, aux suivantes. A cet art, qu'il a toujours gardé, il ajouta plus tard des qualités d'observation un peu superficielle, portant sur les travers passagers, les ridicules du jour, les modes et manies courantes. C'est ce qui fit le succès de *Nos Intimes*, *la Famille Benoîton*, *Séraphine*, *Daniel Rochat*, *Rabagas*. Enfin, en sa qualité de vaudevilliste, il était bon mélodramiste quand il le voulait, et *la Haine* et *Patrie* sont des drames pathétiques et éloquents, comme *Madame Sans-Gêne*, d'une part, et *Théodora*, d'autre part, sont des reconstitutions historiques habiles, très curieuses, soutenues d'une action intéressante. Au milieu de tout ce théâtre, si varié, dénotant une incroyable fécondité de ressources et souplesse de talent, *Divorçons!* petite pièce en trois actes courts, avec toutes les qualités ordinaires de l'auteur, révèle une finesse d'analyse morale d'une qualité supérieure et mérite de rester longtemps en possession non seulement du suffrage de la foule, mais du suffrage des délicats. Sardou, comme Scribe, auprès duquel la postérité le placera, parce qu'elle relèvera Scribe du discrédit où il est tombé, a gardé, chose infiniment rare au théâtre, dans un âge déjà avancé, toute l'adresse de son talent, en y ajoutant peut-être plus de sûreté. A l'heure où ceci est écrit il produit encore d'excellentes choses, et rien n'annonce que sa carrière soit près d'être close. C'est un des plus extraordinaires tempéraments dramatiques qui aient été.

Labiche avait de l'imagination et le don de la gaîté ; une imagination comique intarissable, féconde en incidents, en surprises très naturelles, en revirements inattendus et logiques, en histoires divertissantes se développant comme d'elles-mêmes et devenant du dernier bouffon sans cesser d'être vraisemblables; une gaîté franche, directe, qui ne se cherche jamais, qui ne sent jamais l'artificiel, qui s'amuse elle-même en amusant les autres, qui n'est jamais méchante, jamais même amère, et qui semble remercier les hommes d'être si comiques. Avec lui la raillerie

perd le caractère de malignité que, même atténuée, elle a toujours; elle semble une forme, seulement un peu piquante, de la bienveillance. Cette joie, faite de bonté gaie, répandue sur toute cette œuvre légère, cache même un peu la vérité, sinon la profondeur de l'observation. « Il ne lui faudrait, a dit de lui Augier, qu'un peu plus d'amertume pour paraître profond. » Rien n'est plus juste. Labiche avait tout ce qu'il fallait pour être un censeur redoutable de nos travers et de nos vices. Il a préféré les trouver très réjouissants et les montrer tels. Il a laissé un théâtre plein de belle humeur, saine et réconfortante, des comédies qui sont comiques, chose rare non seulement en son temps; de petits chefs-d'œuvre de vivacité joyeuse, de mouvement et d'allégresse spirituelle. Il faudra quelque temps pour trouver son successeur.

Les romanciers. — Les romanciers du second Empire sont très distingués, et il est un d'eux qui est un grand romancier : c'est Gustave Flaubert. Flaubert avait en lui, comme Balzac, un romantique et un réaliste. Le réaliste était le meilleur des deux et celui qu'il aimait le moins, comme il arrive. Il écrivait *Madame Bovary* avec ennui et *la Tentation de saint Antoine* avec enthousiasme. Le romantique, élève direct de Chateaubriand, aimait d'abord la belle prose, nombreuse, équilibrée, sonore et éclatante. Il s'y entendait du reste, et a écrit des pages descriptives d'une largeur, d'une couleur et d'une beauté souveraines. Il aimait de plus la restitution des époques disparues et se plaisait à donner la sensation du monde barbare de l'Afrique du temps des Scipions (*Salammbô*), du monde du moyen âge (*Saint Jean l'Hospitalier*), du monde juif au temps de Jésus (*Hérodias*), etc. — Le réaliste avait un œil admirable pour voir nettement les choses et les gens, surtout les choses médiocres et les petites gens. Il rendait non seulement les ridicules, mais le naturel tout entier des hommes et des femmes de petites villes, pénétrait leurs sentiments et les raisons lointaines, la génération lente de leurs sentiments, les démarches successives de leurs passions aux longs acheminements et aux traînantes évolutions. Ou bien il saisissait très nettement l'esprit d'un temps peu éloigné du nôtre (*l'Éducation sentimentale*),

l'ensemble des préjugés, des tendances, des manies d'une génération, et montrait les hommes gouvernés par ces forces, souffrant par elles, secoués par elles, ou languissants et comme stupides sous leur molle et invincible étreinte, toujours passifs même quand ils paraissent le plus agités. Tout cela avec une vérité plus minutieuse, plus rapprochée de l'objet que dans Balzac, sans intervention de l'imagination grossissante ou déformante, sans trait forcé, sans brusque écart dans la fantaisie ou seulement dans l'exagération.

Avec ces qualités merveilleuses il fit un chef-d'œuvre, *Madame Bovary*, qui, par ses tendances, est presque en même temps une bonne action; car il peignait ce que Augier n'avait qu'indiqué dans *Gabrielle* et dans *les Lionnes pauvres*, la femme assez bien douée et presque intelligente, mais détraquée par l'éducation sentimentale, les lectures romanesques et romantiques, le goût du luxe, l'admiration sotte de la haute vie, tombant ainsi dans les pires égarements et n'y pouvant pas être plainte parce qu'elle y reste ridicule, ce qui est la grande leçon de l'ouvrage. *L'Éducation sentimentale*, plus fournie d'idées, plus remplie aussi de personnages différents, serait supérieure, si elle n'était pas ennuyeuse. Mal composée, traînante, abondante en longueurs inutiles, elle supporte mal la lecture. Il faut l'avoir lue une fois, puis, ayant marqué les parties qui sont les chefs-d'œuvre d'observation et de *réflexion*, y revenir souvent et ne pas se lasser de les goûter. Cet homme de pensée laborieuse et d'exécution pénible, torturé du désir de ne pas laisser une ligne qui ne fût excellente de précision, de clarté et de pureté de langue, a peu produit. Il n'est rien de ce qu'il a donné au public qui ne soit au moins digne d'un grand intérêt. Il a eu la plus grande influence sur le mouvement de littérature réaliste commencé avant lui, mais qu'il a accéléré et auquel il a donné sa direction définitive.

Assez loin de lui, dans tous les sens qu'on voudra donner à ce mot, Octave Feuillet, très délicat, très distingué, connaissant bien les hommes du monde et les femmes du monde, les aimant un peu trop et aimant trop à leur plaire, ce qui l'a empêché de les peindre aussi complètement que son observation très attentive

lui permettait de le faire, les idéalisant toujours même quand il racontait leurs fautes, écrivait dans un style très pur, un peu trop élégant, un peu coquet, sinon maniéré, de belles histoires de jeune homme pauvre et fier et de jeune fille fière et riche; de jeune fille profondément pieuse séparée de celui qu'elle aime par l'absence de religion chez celui-ci; d'homme du monde loyal et de haute allure, très gentilhomme, mais de cœur sec et dur, répandant à cause de cela le malheur autour de lui et finissant par souffrir lui-même et par mourir des infortunes qu'il a semées. Ces romans romanesques avaient leur vérité particulière. Ils peignaient les états d'âme d'une partie de la société française de 1860. Ce monde spécial, un peu trop restreint, hésitant entre le franc égoïsme et sensualisme moderne et certaines traditions et hérédités de sentimentalisme, d'esprit religieux et de générosité chevaleresque, se reconnaissait, très embelli, ce qui ne lui déplaisait pas, dans ces peintures, et y prenait un intérêt qui avait quelque chose du plaisir que l'on éprouve à se voir deviné par un homme très poli et discret. La foule ne laissait pas de prendre intérêt à ces révélations apprêtées d'un monde supérieur à elle, qu'elle admire toujours vaguement tout en se consolant de ne pas en être pour en médire. Feuillet eut un succès grand, et du reste mérité. Il a fait un peu de théâtre, soit en tirant de ses romans des pièces assez bien disposées, soit en abordant la scène de plain-pied (*Dalila*). Son théâtre, absolument romanesque, fut goûté précisément parce que, comme nous l'avons dit, les réalistes décidés qui occupaient la scène, Augier et Dumas, et aussi Sardou pour d'autres raisons, et à plus forte raison les vaudevillistes comme Labiche, lequel sacrifie absolument les rôles de femmes, donnaient très peu de place à la sensibilité dans leur théâtre. Or, si « on a honte de pleurer au théâtre », comme dit La Bruyère, on aime assez y avoir envie de pleurer, et sauf les mélodrames populaires, les pièces de Feuillet étaient les seules qui donnassent satisfaction à ce légitime désir. C'était un homme de talent et d'esprit, de peu d'imagination, d'une certaine puissance de pathétique, et d'une observation restreinte, mais assez juste. Il a eu la grande habileté de remplir tout son mérite, et c'était

assez pour lui faire un succès très honorable et très enviable, qu'il a eu.

Edmond About avait tant d'esprit que dès ses premiers pas on l'appela fils de Voltaire et même Voltaire tout court, ce qui était un excès de concision. Élève de l'École normale et de l'École d'Athènes, il rapporta d'Athènes en 1855 cette fameuse *Grèce contemporaine*, d'une gaieté si malicieuse, qui fit son nom célèbre en huit jours; puis *Tolla*, roman des mœurs italiennes, trop spirituel, et *les Mariages de Paris*, et *le Roi des Montagnes*, souvenir de Grèce qui pourrait être intitulé *la Grèce picaresque*, puis *Germaine*, roman parisien se terminant en Grèce, où l'About de Paris et l'About de Grèce se donnaient la main, firent au jeune écrivain une brillante réputation. Il ne la perdit point, mais l'augmenta peu dans la seconde partie de sa carrière. *Le Nez d'un notaire*, *l'Homme à l'oreille cassée* et *Trente et quarante* sont encore des romans comiques très amusants; mais *le Cas de maître Guérin* est d'une fantaisie un peu pénible; *Madelon*, après une première partie très brillante et assez forte, est un roman qui paraît bien long; *les Mariages de province* contiennent encore quelques nouvelles assez piquantes, mais d'autres d'un médiocre intérêt. About s'était du reste jeté dans le journalisme, et, d'abord au *Figaro*, puis au *Gaulois*, puis au *XIX*e *siècle*, dont il fut le directeur depuis 1872 jusqu'à sa mort, arrivée en 1884, il avait dépensé beaucoup de talent et acquis la réputation d'un polémiste redoutable, sans grand profit pour la véritable littérature. Esprit très léger, écrivain d'une pureté, d'une clarté, d'une vivacité sans pareilles, doué d'une faculté d'assimulation étonnante qui en faisait (*Progrès*, *A. B. C. du travailleur*) un vulgarisateur incomparable, Edmont About pensait peu par lui-même et n'aurait pas été capable d'une attache prolongée au même objet. De là vient qu'il a été surtout regardé comme un amuseur de qualité rare. Il était plus que cela. Mais le degré de vigueur lui a manqué qui fait d'un homme très intelligent un homme de pensée.

La philosophie. — L'époque du second Empire a été presque une grande époque philosophique. Elle a vu décliner

et s'éteindre l'école éclectique des Cousin, Jouffroy, Damiron, etc. Elle a vu s'accuser l'école positiviste, en même temps que naître un groupe d'idéalistes très distingués et très puissants d'esprit. Il y a donc là comme une dispersion des esprits et une divergence des tendances; mais c'est précisément ce qui marque un travail général de la pensée et signale à l'historien une époque philosophique essentielle. Le plus brillant des élèves de Cousin, élève très indépendant du reste, entré très jeune dans la réputation, ce qui aurait pu lui faire craindre que sa vie ne fût courte, et ce qui l'aurait en cela absolument trompé, Jules Simon, sentant peut-être que la métaphysique de l'école à laquelle il appartenait était très faible, et suivant son goût, du reste, s'était à peu près cantonné dans les études de morale. Il écrivait le très beau livre intitulé *le Devoir*; puis, dans des études de morale sociologique, *l'Ouvrière*, *l'Ouvrier de huit ans*, il abordait le problème redoutable de la vie matérielle dans ses rapports avec la vie morale aux temps modernes. Il était bientôt entraîné dans la vie politique et nous le retrouverons plus loin comme orateur. Un très beau style oratoire, une pensée très claire et comme transparente, une souplesse d'intelligence rare, beaucoup d'esprit et de malice qui se dissimulaient dans les commencements de sa carrière et qui devaient se cacher beaucoup moins plus tard, étaient des qualités principales de cet esprit très distingué.

Le positivisme venait de perdre son illustre et puissant fondateur, Auguste Comte, qui écrivit sous le règne de Louis-Philippe, mais qui est bien placé ici, parce que, comme tous les grands penseurs, il n'a vécu qu'après sa mort, et parce qu'il a vécu de cette façon surtout de 1848 à 1870. Il avait voulu écarter définitivement toute métaphysique de la pensée humaine et de la préoccupation des hommes, fonder la philosophie sur la science, tracer aux hommes un programme de devoirs, une morale, qui dérivât uniquement de leur nature en tant que leur nature dérivait elle-même des lois toutes naturelles du monde tel que la science le connaît. C'était un très bel effort, peut-être vain, pour résoudre en nous les contradictions que nous sentons entre notre animalité et nos aspirations élevées, pour

simplifier notre conception de nous-mêmes, pour simplifier aussi notre morale sans sacrifier ce qu'elle a d'essentiel et d'éternellement nécessaire, pour supprimer le mystère fécond en inquiétudes et en angoisse qui est en nous. Il fut à peu près inconnu en son temps; mais ses disciples, Littré et Taine, attirèrent très vivement l'attention sur lui et sur eux dès le commencement du second Empire. Littré écrivit une remarquable introduction aux œuvres d'Auguste Comte, et, dans les revues philosophiques du temps, avec quelques amis, fit entrer peu à peu et obstinément la doctrine du maître dans un très grand nombre d'esprits. Puisque nous parlons de lui, nous ne pouvons pas nous dispenser de nommer la glorieuse œuvre d'un tout autre ordre qui a rendu son nom universel, le *Dictionnaire historique de la langue française.*

Taine était plus qu'un vulgarisateur. C'était un philosophe original. Profondément touché par le *Cours de philosophie positive* de Comte, mais très familier aussi avec Mill, avec Darwin, avec Spencer, qui, précisément au temps où Taine entrait dans la vie intellectuelle, fondaient en Angleterre la philosophie scientifique moderne; ne négligeant pas, et au contraire pratiquant à fond la philosophie métaphysique des Allemands, et en particulier de Hegel et de Fichte, Taine, avec sa prodigieuse capacité de lecture et d'assimilation, savant à vingt ans, produisait sur-le-champ, et même un peu trop tôt, des œuvres philosophiques, des œuvres de moraliste, des œuvres littéraires, des œuvres pittoresques et des œuvres critiques. C'était *les Philosophes français du XIXe siècle*, à la fois pamphlet cruel et œuvre de doctrine où le positivisme s'affirmait avec vigueur; *Thomas Graindorge*, coup d'œil souvent superficiel, mais quelquefois assez aigu, jeté sur la société contemporaine, ce qui pouvait déjà faire prévoir le misanthrope amer; *l'Intelligence*, vigoureuse étude de psychologie physiologique; *Histoire de la littérature anglaise*, œuvre très inégale, souvent supérieure, dont certaine parties, comme l'étude sur Shakespeare, par exemple, sont des chefs-d'œuvre de vision puissante et de résurrection pittoresque; *La Fontaine et ses Fables*, modèle de critique philosophique plutôt que de critique littéraire, étude

psychologique plutôt qu'esthétique, mais d'une finesse, d'un art brillant et d'une largeur de généralisation admirable; les *Essais de critique et d'histoire*, recueil d'articles qui est peut-être son chef-d'œuvre, où il y a tel article sur Balzac qui est tout un beau livre, et tel autre sur Racine, quelque peu d'accord qu'on puisse être avec l'auteur, qui en est un autre. Telle était, et nous ne citons pas tout, l'aurore de la jeunesse de Taine. Plus tard, attiré de plus en plus vers l'histoire, il entreprit une œuvre considérable, l'étude des *Origines de la France contemporaine*, une enquête sur les dernières années de l'ancien régime, sur la Révolution, sur l'Empire et sur la façon enfin dont la France s'est constituée après ces secousses et par l'effet de ces secousses. Cette œuvre, extrêmement contestable, comme toutes les œuvres où il y a des idées, n'en est pas moins un grand monument. Elle est le résultat d'un labeur acharné, d'une réflexion soutenue, d'une faculté d'embrassement et de synthèse comme je ne vois pas qu'il y en ait eu une autre dans le XIXe siècle. Elle a fait penser, réfléchir, discuter. Elle a été une date. Jusque-là la Révolution française était ou un objet d'exécration ou de fétichisme; elle a été, depuis ce livre, un objet d'étude physiologique, pour ainsi parler.

A l'autre extrémité du monde philosophique, Renouvier et Ravaisson se distinguaient parmi beaucoup d'autres, comme restaurateurs, à divers titres, de l'idéalisme, et Caro, et Janet comme continuateurs, libres et originaux, de l'école spiritualiste précédente. Caro, très éloquent, en ses cours de Sorbonne et en ses livres, se plaçait surtout sur le terrain de la morale et s'efforçait de montrer qu'il y allait d'elle à adopter les idées positivistes et à les répandre. Ses livres sur l'*Idée de Dieu*, sur la *Fin du XVIIIe siècle*, sur la *Philosophie de Gœthe*, bien d'autres encore sont d'un écrivain très pur et très chaleureux, beaucoup plus philosophe que ses adversaires voulaient le faire croire. Janet, plus savant, et très versé dans l'histoire de la philosophie, très large d'esprit et très hospitalier, du reste, sans renoncer à ses croyances spiritualistes, s'attachait à tout comprendre et à expliquer tous les systèmes avec autant de loyauté que d'intelligence. Ravaisson, après une magnifique thèse sur l'*Habitude*,

aimait peu à produire, répandait ses idées philosophiques très élevées et quelquefois subtiles dans des entretiens qui ont été féconds pour beaucoup de hauts esprits, rédigeait en 1867 un *Rapport sur la philosophie au XIX*e *siècle*, qui est une véritable histoire, et plus qu'une histoire de la philosophie contemporaine, et finissait par se renfermer dans les études d'art dont il a la passion, comme il y a une parfaite compétence. Renouvier rajeunissait et revivifiait la philosophie de Kant dans ses *Essais de critique générale* (1854-1864) et dans la *Critique philosophique*, pendant que Lachelier, à l'École normale, dans son livre sur l'*Induction* et dans de trop rares articles, soutenait des idées analogues avec une remarquable faculté d'invention dans les idées et de dialectique serrée dans l'analyse des idées des autres.

Mais, comme au centre et comme au sommet aussi du monde intellectuel, Renan, philosophe, historien, moraliste, sociologue, philologue et fantaisiste remuait avec aisance toutes les idées et attirait sur lui tous les regards. C'était une intelligence souveraine, servie par une puissance de travail aussi extraordinaire que celle de Taine. Il avait commencé par se destiner à l'Église, ayant été élevé, dans sa Bretagne, par des prêtres catholiques et dans une famille très pieuse. Élève du séminaire Saint-Sulpice, se livrant avec ardeur à l'exégèse, il crut voir que l'authenticité des livres saints était douteuse, et ruineux, ainsi, les fondements de la foi catholique, et renonça à l'Église et à la foi. Il remplaça tout d'abord, comme il arrive toujours, une foi par une autre et crut énergiquement à la puissance de la science pour perfectionner l'homme, lui donner une règle de vie, fonder une morale et agrandir indéfiniment cette morale. Il déposa cette croyance dans un livre d'ensemble qu'il ne devait publier que beaucoup plus tard, à un moment où il n'y croyait plus guère, *l'Avenir de la Science*; puis il fit deux parts dans sa vie : l'une pour une vaste étude sur les origines du christianisme depuis les temps bibliques jusqu'à Marc Aurèle; l'autre pour saisir au passage, chemin faisant, toutes les idées et questions importantes que les circonstances lui apporteraient et pour les examiner et discuter devant le

public. Il remplit ses deux desseins. Au premier se rattachent toutes ses études sur les langues et littératures sémitiques, sorte de travaux d'approche préparatoires à sa grande œuvre, et l'*Histoire d'Israël* et l'*Histoire des origines du christianisme.* Un talent admirable pour faire revivre les personnages les plus obscurcis par l'éloignement, une intelligence pénétrante et fine des civilisations disparues, qu'il s'agisse de Jérusalem, de la Galilée, d'Antioche, d'Athènes, de Corinthe ou de Rome, une perspicacité singulière à suivre une idée religieuse à travers les esprits des différents temps et des différents lieux qui la déforment, la transforment ou l'agrandissent, ou la précisent; un art, qu'il a poussé quelquefois jusqu'au procédé, de rendre sensibles les idées des hommes disparus aux hommes d'aujourd'hui en rapprochant ingénieusement celles de ceux-là de celles de ceux-ci; des qualités, en un mot, d'historien moraliste extrêmement rares et précieuses, font de cette grande histoire, non seulement un grand livre de renseignements sur le christianisme, ses origines et ses premiers développements, mais un grand livre de renseignements sur la vie morale de l'humanité, sur les façons diverses que l'humanité tout entière a de sentir, de penser, d'espérer, de désespérer, de douter et de croire. En dehors de ce monument que Renan a bâti toute sa vie durant, il remplissait comme en se jouant son autre dessein, et, sur toutes les affaires intellectuelles importantes, disait son avis.

C'est ainsi que dans *la Réforme intellectuelle et morale* (1871) il examinait les conditions nouvelles d'existence politique et d'existence morale faites à la France par son amoindrissement en Europe; que dans les *Questions contemporaines* des réflexions sociologiques, littéraires, morales et politiques s'entremêlent et se complètent les unes les autres; que dans les *Mélanges d'histoire et de voyages* les questions d'archéologie, d'histoire littéraire et d'histoire philosophique sont tour à tour abordées; que dans les étonnants *Dialogues philosophiques*, d'abord la science arrêtée et précise, puis les hypothèses hardies déjà, mais vraisemblables encore, puis l'imagination à la fois poétique et philosophique de M. Renan, viennent comme se superposer l'une à l'autre pour ouvrir par degrés au lecteur le champ séduisant

et un peu vertigineux de l'infini. Enfin, comme si nous avions eu tort de dire que Renan n'avait fait que deux parts de sa vie intellectuelle, il trouvait le temps et la force, en toute aisance, de se livrer à des travaux purement littéraires qui auraient à eux seuls fait la gloire d'un autre et qui n'étaient que ses récréations intellectuelles. Il écrivait ses charmants, poétiques, quelquefois éloquents et émouvants *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*; il se laissait aller à des fantaisies sous forme de dialogues (*Caliban*, *l'Eau de Jouvence*, *le Prêtre de Némi*, *l'Abbesse de Jouarre* (1878-1886), où il mettait de la grâce, de l'esprit, des paradoxes, des boutades, quelquefois une profondeur philosophique, une amertume de pessimisme, plus ou moins dissimulée sous la bonne humeur, qu'il n'aurait pas voulu faire paraître dans des volumes d'allure sérieuse; toujours une souplesse de talent sans cesse renouvelée qui faisait l'étonnement du monde. Enfin avant de s'endormir sur sa tâche magnifique, il publiait, sous le titre de *l'Avenir de la science*, ce livre de 1848 qu'il avait mis en réserve, comme pour montrer au dernier moment d'où il était parti et où il était arrivé. Renan historien, malgré quelque hospitalité accordée à l'hypothèse, reste admirable pour mettre en lumière les âmes des temps éloignés, et est un grand psychologue du passé; comme philosophe il n'a pas eu de doctrine arrêtée : au fond positiviste, mais trop pénétré et parfumé, pour employer une image qu'il aimait, du christianisme qu'il avait respiré avec ivresse à l'âge des impressions ineffaçables, il aurait toujours voulu sauver, non seulement la morale chrétienne qu'il recommandait comme il la pratiquait, mais la croyance en Dieu, l'amour de Dieu, et surtout l'espoir en Dieu, le sentiment qui lui tenait le plus au cœur, parce qu'il est peut-être le plus exquis. De là des incertitudes, qui seraient pénibles chez un autre et qu'il savait rendre charmantes par un talent merveilleux d'entrelacer dans une même page, avec mille nuances et muances, et quelquefois dans une même phrase onduleuse et captieuse, deux idées contradictoires; de là un effort aussi pour prouver sinon Dieu, du moins la présence, dans le cœur de l'homme et dans le monde, du « divin », c'est-à-dire dans l'homme le sentiment religieux, dans le monde une

vague et puissante aspiration à un monde idéal; de là enfin, avec un secours et un reflet de certaine philosophie allemande, cette idée subtile et un peu décevante, séduisante chez lui et prestigieuse, que si Dieu n'existe pas, il se crée, nous le créons progressivement par chacun de nos efforts vers le vrai, le beau et le bien, par chacun de nos actes désintéressés, et faisons que son règne arrive. Forme nouvelle et curieuse de l'espoir en Dieu, devenu l'espoir et le désir que Dieu existe; centre, peut-être, intime et secret, sensible et palpitant, de toute la pensée de ce chrétien amputé, qui a arraché Dieu de son cœur, qui n'en a pas arraché le goût et le désir, et qui par le goût et le désir le crée à nouveau.

L'histoire. — Alexis de Tocqueville, que nous avons laissé un peu en arrière, avait, dès 1835 commencé, dès 1839 achevé son bel ouvrage sur la *Démocratie en Amérique*, œuvre trop touffue, mais à cette époque aussi neuve, aussi précieuse et aussi utile que possible, et où l'auteur avec une loyauté parfaite, sur un exemple vivant, à l'aide d'observations sagaces et patientes, faisait d'avance le bilan des avantages et des désavantages que la Démocratie apporterait aux peuples européens le jour, inévitable et prochain, selon lui, où elle s'établirait chez eux. En 1850 il donnait *l'Ancien régime et la Révolution*, enquête que Taine n'a fait que continuer et élargir dans ses *Origines de la France contemporaine*, et à laquelle il doit infiniment. Tocqueville, compulsant avec sa conscience et son scrupule accoutumés les archives provinciales du XVIIe et du XVIIIe siècle, arrivait à cette conclusion, nouvelle alors, que la centralisation n'avait pas été l'œuvre de la Révolution française, qu'en cela la Révolution n'avait fait que continuer et aggraver l'œuvre de l'ancien régime, et que la France contemporaine était la France de l'ancien régime plus rigoureusement ramassée et contractée qu'auparavant. Ce livre inachevé, qui aurait été achevé dans un esprit non pas plus profond, mais plus impartial peut-être et moins passionné qu'il ne l'a été par M. Taine, est un des maîtres livres du siècle. Une foule d'idées qui ont fait la fortune intellectuelle de plus d'un et qui servent de fonds aux discussions des hommes politiques viennent de lui. Les quelques œuvres pos-

thumes laissées par ce philosophe trop tôt enlevé à la science sociologique (*Correspondance et œuvres inédites*, 1860) ne sont intéressantes que pour celui qui veut connaître entièrement le tour d'esprit, le caractère et aussi les passions, dissimulées dans les œuvres didactiques de cet homme très distingué.

Au temps où Tocqueville mourait, Victor Duruy n'était encore qu'un modeste professeur d'histoire dans un lycée de Paris et ne songeait pas que par un caprice très intelligent de Napoléon III il deviendrait ministre deux ans plus tard. Mais il avait déjà beaucoup écrit. Ses livres, destinés aux écoliers, comme devraient l'être tous les livres d'un bon professeur, étaient très goûtés, parce qu'ils étaient vivants, rapides et colorés. Son passage aux affaires guérit Victor Duruy d'un défaut qui était peut-être le seul qu'il eût, l'excès de modestie. Il s'avisa sur son propre compte de la vérité, qui était qu'il pouvait aspirer à être plus qu'un excellent rédacteur de livres scolaires. Ces livres qu'il avait faits de seconde main, il les refit patiemment sur les sources, en vrai et presque grand historien qu'il était. De ce travail sont nées sa grande *Histoire Grecque* et sa grande *Histoire des Romains*. Auprès du grand public cette façon de faire nuisit à ses livres. On s'imagina que ces nouvelles œuvres n'étaient que des rééditions, un peu remaniées, des anciennes. Mais le monde des historiens ne s'y trompa point et sut bien voir que c'étaient des ouvrages tout nouveaux, au courant de toutes les découvertes, solides et pleins, et qui, pour révéler des qualités toutes nouvelles de leur auteur, n'avaient rien abandonné des anciennes, aussi vivement et brillamment écrits que les livres de jeunesse du professeur du lycée Henri IV. Victor Duruy, après une très longue vie toute consacrée au travail et à de durables institutions et organisations pédagogiques, que le nouveau régime a reçues de ses mains et a acceptées, est mort (décembre 1894) entouré de l'estime et de la vénération de tous.

Fustel de Coulanges avait commencé, lui aussi, par l'histoire de l'antiquité. Sa *Cité antique* (1864) fut une révélation. L'histoire philosophique et morale, mais l'histoire philosophique et morale soutenue par une connaissance minutieuse et comme

héroïquement scrupuleuse des faits, une diligence infinie dans l'examen des textes, mais une puissance de synthèse et un art d'ordonnance infiniment rares avaient permis à Fustel, en un seul volume, de donner une idée nouvelle, et précise et très vraisemblable de l'essence même de la civilisation grecque et romaine, de l'essence même de la vie politique et religieuse de la Grèce et de Rome, et comme de l'âme nationale de ces deux grands peuples. Dans un autre ouvrage, matériellement plus considérable et resté inachevé, l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, Fustel avec le même talent d'exposition, une érudition plus étendue encore, un esprit peut-être trop systématique, jetait une lumière vive sur une des parties restées les plus obscures de toute l'histoire, et préparait une immense tâche à ses continuateurs en leur montrant tout ce qu'il y a à découvrir dans le champ à moitié labouré par lui.

Gaston Boissier, comme les précédents, a commencé par l'antiquité; mais il n'a presque jamais voulu en sortir. Son premier livre, *Cicéron et ses amis*, était moitié critique littéraire, moitié histoire anecdotique, et était charmant. Il fit sa réputation. Il s'agissait de la soutenir; l'auteur l'augmenta. *L'Opposition sous les Césars*, *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, *la Fin du paganisme en Occident* forment une sorte d'histoire des idées morales dans la vieille Rome, complètent et éclairent l'œuvre de Renan, la complètent et l'éclairent d'autant plus qu'elles sont aussi étrangères aux préoccupations contemporaines que la pensée de Renan y était naturellement encline. M. Boissier continue à scruter curieusement les âmes antiques et à y faire des découvertes aussi intéressantes pour l'historien que pour le moraliste. De temps en temps il fait un tour aux lieux où ont vécu ses héros ordinaires et il en rapporte des *Promenades archéologiques*, qui, à l'intérêt de l'érudition, ajoutent le charme aimable de discrètes impressions de voyage.

Les orateurs et les critiques. — Les grands orateurs, sans être très nombreux, n'ont pas manqué dans la période du second Empire. Le gouvernement avait pour lui le disert, adroit et subtil Rouher, à la parole incorrecte souvent, mais abondante et souvent chaleureuse, et aux ressources multipliées

d'argumentation et de réplique. L'opposition, très faible comme nombre, très riche en grands talents, comptait le puissant et âpre Jules Favre, très grand orateur, un peu laborieux, d'éloquence un peu voulue, qui sentait parfois la rhétorique, mais d'une très belle et forte langue qui rappelait les orateurs de la Restauration; au-dessous de lui, le spirituel et ironique Picard, le sombre et mélodramatique Eugène Pelletan ne manquant pas, en élève de Lamartine, d'une certaine ampleur oratoire; le souple, habile et ingénieux Jules Simon, capable de prendre tous les tons, depuis la raillerie spirituelle la plus incisive jusqu'à l'éloquence la plus élevée. N'oublions pas que Thiers était venu, tout en gardant son entière indépendance, apporter à cette opposition l'appui de son expérience et de son talent oratoire qui grandissait avec les années.

Enfin Émile Ollivier, longtemps dans l'opposition, rallié au gouvernement quand il crut pouvoir le transformer en « Empire libéral », faisait admirer dans l'un et l'autre rôle son éloquence facile, harmonieuse, se déployant en larges développements, éclatante, imagée, un peu trop fleurie, charme pourtant et séduction des oreilles et de l'esprit.

Cette époque fut encore un beau temps pour la critique littéraire. Sainte-Beuve, qui écrivait depuis vingt ans en 1850, a eu cependant, de 1850 à 1869, la pleine possession de son talent, la pleine force de son influence et le plein rayonnement de sa gloire. Il avait commencé, comme tout le monde, par écrire des vers, qui pour la plupart sont détestables; puis il avait dans *Volupté* (1834) essayé du roman. Le roman ne valait pas beaucoup plus que les vers; mais cependant il marquait un esprit fait pour l'analyse psychologique. Il finit par se renfermer tout entier dans l'histoire littéraire et la critique et y devint un maître. L'*Histoire de Port-Royal*, qui ne fut achevée qu'en 1860, mais dont la plus grande partie avait paru sous le règne de Louis-Philippe, était une œuvre mal composée, où l'auteur rattachait par digressions tout le XVIIe siècle à l'histoire d'un couvent, donnant ainsi à ce couvent une importance peut-être exagérée, ou au XVIIe siècle laïque un air sectaire qui ne répond peut-être pas à la réalité; mais parti une fois pris de ce

défaut, *Port-Royal* est une œuvre de science immense, de psychologie profonde, de critique avisée, mesurée et juste, et presque une grande œuvre historique et philosophique à la fois. Il avait, de plus, en diverses revues, publié des articles qui sont devenus plus tard en volumes les *Portraits littéraires* et les *Portraits contemporains*. Ces articles étaient très judicieux, encore un peu gâtés peut-être par l'influence que le romantisme avait eue sur Sainte-Beuve, mais sans que cette influence fût excessive, minutieux et fins, pleins de ces nuances sans lesquelles la vérité n'est pas atteinte et la critique n'existe pas; mais ils étaient trop laborieux, trop lentement faits, trop refaits probablement, produits d'une enquête et d'un art qui n'étaient jamais satisfaits d'eux-mêmes, et les détails y absorbaient un peu ou y brouillaient les grandes lignes. En 1850, chargé de faire de la critique hebdomadaire dans un journal quotidien, Sainte-Beuve dut s'astreindre à écrire plus vite, à moins revenir sur ses pas et à viser plus droit au but. « Il va faire de bons articles, dirent ceux qui s'y connaissaient et le connaissaient. Il n'aura pas le temps de les gâter. » Ce fut vrai. Cet article hebdomadaire de Sainte-Beuve, écrit avec une force de travail extraordinaire pendant vingt ans, est devenu les *Causeries du lundi*. C'est le plus vaste répertoire de notions littéraires justes et d'idées littéraires intelligentes et quelque chose de plus. Sainte-Beuve y a fait de l'histoire politique, de l'histoire morale, de la sociologie, de l'histoire littéraire, de la critique contemporaine. Il est peu de grandes questions générales qui n'y soient au moins touchées, de grands noms littéraires, sans compter infiniment de petits et même d'infiniment petits, qui n'y soient examinés et étudiés, de questions littéraires qui n'y soient discutées à fond. Parti du sensualisme du XVIII[e] siècle, séduit et charmé par la forte et intense vie morale des jansénistes jusqu'à paraître devenir chrétien, revenant à une sorte de positivisme peu différent de sa première disposition d'esprit, il a été au fond, sinon sceptique dans le sens grossier du mot, du moins celui qui se réserve, et qui se contente d'adhérer juste autant qu'il le faut pour bien comprendre. Son influence sur Taine, sur tous les historiens et sur tous les critiques qui sont

venus après lui, a été, comme on pense, très considérable. A tous il a appris le respect et le goût passionné de la vérité, l'importance des études morales dans la critique littéraire et qu'elles en sont le fond même et comme l'âme. Autour de Sainte-Beuve, un groupe brillant de critiques, sans partager sa gloire, attiraient l'attention du public français et même européen.

Jules Janin était déjà très connu de 1830 à 1847. Entré au *Journal des Débats* en 1836, il y resta jusqu'en 1874 comme critique littéraire et particulièrement critique dramatique. D'une verve facile et capricieuse, de beaucoup d'esprit, d'un style souple, coloré, bigarré et bariolé, souvent du plus mauvais goût, charmant quelquefois et toujours amusant, il promena deux générations de lecteurs à travers la littérature ancienne, la littérature moderne, le théâtre et les fantaisies de M. Janin. Il fut très aimé, jusqu'au jour, qui arriva tard, où il perdit la facilité et le tour aisé de ses grâces et où il ne resta plus de lui que le fond, qui était faible. Ce fut une personnalité distinguée et brillante, mais un modèle très dangereux à imiter. — Pendant ce temps Montégut, à la *Revue des Deux Mondes*, montrait tout au contraire son grand savoir, sa vigueur d'esprit, l'originalité vraie d'un penseur qui pense par lui-même, et se montrait digne successeur de Gustave Planche. Versé dans les littératures étrangères et particulièrement dans la littérature anglaise, à la fois d'une compréhension large et d'un goût arrêté sur de solides principes, il était l'homme le plus qualifié pour parler littérature à ceux qui déjà la connaissent.

J.-J. Weiss, élève de l'École normale en 1848, quelque temps professeur de Faculté, puis journaliste politique et littéraire, était un curieux esprit. Assez instruit, avec, à ce que l'on croit voir, de grandes lacunes, plein d'imagination, comme écrivain, nerveux, rapide, vif et vigoureux et quelquefois vraiment étonnant de subite éloquence qui n'était ni fausse ni déplacée, il avait le goût le plus étrange, pour ne pas dire le plus faux, puisqu'en pareille affaire il est difficile de savoir où est le vrai, qui ait peut-être jamais été. Les jugements de Weiss étaient si excentriques qu'on les prenait presque toujours pour les paradoxes d'un brillant esprit qui se joue dans les idées et qui

s'amuse à faire l'éloge de la pluie, du moustique ou de Caligula. Ce grand écrivain, car il n'était pas moins, par suite d'une certaine nonchalance de caractère et peut-être de sa bizarrerie fondamentale d'esprit, produisit assez peu. Il eut une carrière très brillante, comme on peut croire, autant à cause de ses défauts que de ses éminentes qualités, certains lecteurs étant séduits par ces défauts mêmes, les autres aimant à lire un homme dont on ne pouvait jamais savoir à l'avance ce qu'il allait soutenir, attaquer ou défendre, et avec lequel, ce qui n'est pas sans charme, ou s'attendait toujours à de l'imprévu.

Paul de Saint-Victor, comme Jules Janin, mais plus que lui, représentait alors la critique romantique sur son déclin. Cette critique, dont il faut écrire l'histoire; qui avait commencé par la *Préface* de *Cromwell* et la *Muse française*; dont il ne faut pas oublier que Sainte-Beuve, vers 1830, avait été un représentant; qui, sous le règne de Louis-Philippe, avait eu un très grand nombre de tenants, mais relativement obscurs; qui eut comme son dernier mot, étrange et exagéré jusqu'à une sorte d'aberration, dans le *William Shakespeare* de Victor Hugo en 1869, procédait peu par raisonnements. Elle avait ou tâchait d'avoir d'un auteur ou d'une œuvre une impression forte, puis elle rendait cette impression par des images, des tableaux, des représentations colorées et riches, des méditations ou digressions lyriques et, trop souvent, de simples exclamations éloquentes. Saint-Victor, qui avait un pinceau dans son porte-plume, y fut expert et quelquefois très distingué.

Francisque Sarcey fonda sous le second Empire sa réputation, qu'il soutient vaillamment encore. Il était « homme de théâtre » comme il aime à dire, autant qu'on peut l'être, aimant le théâtre avec passion, le comprenant bien, et le comprenant par son essence même, c'est-à-dire comprenant et aimant en lui non pas tout ce qu'il peut comporter, admettre, emprunter des autres arts ou recevoir d'eux; mais ce sans quoi il ne serait pas, ce qui par conséquent le distingue fondamentalement des autres arts et l'en sépare. Qu'on ne dise pas par exemple à Sarcey que le théâtre est la représentation de la vie humaine : il ne l'est pas, puisque le roman et le poème épique le sont aussi. Qu'on ne

lui dise pas que le fondement de l'émotion théâtrale est la sympathie de l'homme pour l'homme : ce n'en est pas le fondement, puisque c'est le fondement aussi de l'émotion que nous éprouvons à lire une élégie ou une oraison funèbre. Qu'on ne lui dise pas que le théâtre est la peinture tragique ou comique des passions particulièrement fortes de l'humanité : il ne l'est pas puisque le roman, l'épopée, la poésie lyrique le sont aussi ou peuvent l'être. Le théâtre est en son fond ce sans quoi il ne serait pas, disparaîtrait, serait autre chose. Quoi donc? Une *action* représentée par des *acteurs* sur des planches, à dessein de retenir mille spectateurs entre quatre murs pendant trois heures sans qu'ils aient envie de s'en aller. Voilà ce que n'est ni le roman, ni l'épopée, ni l'élégie, ni le lyrisme, ni la poésie didactique, ni rien, sauf le théâtre, et voilà donc ce que c'est que le théâtre. Il s'ensuit que le théâtre pourra avoir mille qualités communes avec toutes sortes d'autres arts; mais que ses qualités essentielles sortiront de la définition précédente.

Avec cette pierre de touche et la manière de s'en servir, M. Sarcey a pendant près de quarante ans, et il semble loin d'avoir dit son dernier mot, éprouvé dix mille pièces de théâtre anciennes et modernes, sûrement, fermement, soutenu de sa passion pour le théâtre d'abord, d'une conscience, ensuite, d'une force de labeur et d'une force d'attention qui étonnent ses contemporains. Comme il arrive toujours, il a un peu trop incliné dans son sens. Ce qui est parfaitement le fond du théâtre (au moins pour les modernes) il a trop cru ou semblé croire que c'en était le tout. Quand une pièce péchait par l'intrigue, soit manque de clarté, soit manque d'intérêt, de curiosité, et avait des qualités remarquables à d'autres titres, il n'a pas assez pardonné à ses défauts en faveur de ses beautés, et l'a renvoyée un peu vite au roman, à l'épopée, ou à autre chose. Il a cependant fait œuvre de bon, consciencieux et avisé critique. A travers son labeur de critique dramatique, de journaliste quotidien et de conférencier, il a trouvé le temps d'écrire quelques livres aisés et spirituels : *Souvenirs d'enfance*; — *Comment je suis devenu conférencier*, et l'excellent, le pittoresque et pathétique *Siège de Paris*. C'est d'ailleurs un des

hommes les plus droits, les plus loyaux et les plus généreux que notre génération et la précédente aient connus.

Cette époque a eu encore des journalistes d'assez grand talent pour qu'ils aient leur place marquée, et une place très honorable, dans l'histoire littéraire. Nous en avons nommé quelques-uns, Weiss, Sarcey, Edmond About, en parlant d'autres genres littéraires où ceux-ci s'étaient illustrés. Parmi ceux qui ont été surtout et presque uniquement des journalistes politiques, il faut nommer Louis Veuillot, défenseur ardent et violent de la religion et de l'Église catholiques, et surtout satirique implacable de tous ceux qui n'appartenaient ni à cette église ni à cette religion. Admirable écrivain, qui avait à la fois le style classique, la langue classique et l'outrage populaire, et qui savait réunir tout cela dans une manière à lui, vigoureux, nerveux, succulent, passant de la phrase courte et cinglante de Voltaire à la phrase harmonieuse et pleine de Bossuet, sans difficulté et aussi sans dissonance. Prévost Paradol, élève de l'École normale et quelque temps professeur de Faculté, comme Weiss, eut vers le milieu du second Empire un succès de journaliste politique et littéraire qui fut plus rapide et plus éclatant qu'aucun autre du même genre. La langue d'une pureté parfaite et d'une élégance soutenue, peut-être même un peu trop soutenue, qui lui était naturelle, y était pour quelque chose; son esprit et l'ironie savante où il était passé maître, et qui obligeait quelquefois ses lecteurs à avoir autant d'esprit que lui pour le bien entendre, les flattant à l'endroit sensible, y contribuèrent encore plus. Un livre de politique générale, très beau, très complet, résumant toutes les doctrines du parti libéral de 1868, fut publié par lui sous le titre de *la France nouvelle*. Il est encore très digne d'être lu et très utile à lire. Avant qu'il se fût consacré entièrement à la politique, il avait publié en un volume un cours de Faculté sous le titre de *Moralistes français*. Comme « causeurs » ou « choniqueurs », quelques écrivains se sont fait une véritable réputation et très méritée. Avant 1860 brillaient déjà à ce titre soit au *Figaro* ressuscité par Villemessant, soit au *Gaulois*, soit dans les journaux illustrés les Alphonse Karr, Albéric Second, Edmond About, Sarcey,

Auguste Villemot. Le genre avait été créé dès le temps de Louis-Philippe par Mme de Girardin, femme d'Émile de Girardin, fondateur de la *Presse*, de la *Liberté*, de la *France*, etc. Émile de Girardin, journaliste de grand talent du reste, avait fondé en France la presse à bon marché; Mme de Girardin avait fondé la chronique comme genre littéraire : cette maison a eu une grande influence sur les destinées de la presse française.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages à consulter sur les écrivains français de 1848 à 1870. — LECONTE DE LISLE : **Brunetière,** *Évolution de la poésie lyrique en France*, leçon XIII; **P. Bourget,** *Essais de psychologie contemporaine.* — BAUDELAIRE : **Brunetière,** *Revue des Deux Mondes*, 1er sept. 1892; **Paul Bourget,** *Essais de psychologie contemporaine.* — AUGIER : **H. Parigot,** *Emile Augier*, 1862; *Le Théâtre d'hier* (1893). — ALEXANDRE DUMAS FILS : **H. Parigot,** *Le Théâtre d'hier*; *Génie et métier* (1894). — VICTORIEN SARDOU : **H. Parigot,** *Le Théâtre d'hier.* — LABICHE : **H. Parigot,** *Le Théâtre d'hier.* — FLAUBERT : **Maxime du Camp,** *Souvenirs littéraires*; **Paul Bourget,** *Essais de psychologie contemporaine.* — EDMOND ABOUT : **H. Parigot,** *Le Théâtre d'hier* (*passim*); **Sarcey,** *Comment je suis devenu conférencier.* — FEUILLET : **H. Parigot,** *Le Théâtre d'hier* (*passim*); **Brunetière,** *Revue des Deux Mondes*, du 1er février 1891. — H. TAINE : **Brunetière,** *Évolution de la critique*, leçon IX; **G. Monod,** *Renan, Taine, Michelet*, 1894; **De Margerie,** *H. Taine*, 1894; **E. Faguet,** *Politiques et moralistes du XIXe s.*, 3e série, 1900 (Taine, Renan); **G. Barzelotti,** *La philosophie de H. Taine*, trad. Dietrich, 1900. — RENAN : **J. Darmesteter,** *Ernest Renan*, *Revue Bleue*, 14 et 21 oct. 1893; **Ledrain,** *Renan, sa vie, son œuvre*, 1892; **Salomon Reinach,** *Renan*, *Revue archéologique*, 1893; L'abbé **d'Hulst,** *Renan*, 1894; **Faguet,** ouvrage cité; **G. Séailles,** *Renan, essai de biographie psychologique*, 1894. — FUSTEL DE COULANGES : **Guiraud,** *Revue des Deux Mondes*, du 1er mars 1896. — SAINTE-BEUVE : **Brunetière,** *Évolution de la critique*, leçon VIII; *Évolution de la poésie lyrique en France*, leçon VI; **Levallois,** *Sainte-Beuve*, 1872; **Nicolardot,** *Confession de Sainte-Beuve*, 1882; **G. Michaut,** *Sainte-Beuve avant les Lundis, essai sur la formation de son esprit et de sa méthode critique*, Paris, 1903, in-8. — PRÉVOST-PARADOL : **Gréard,** *Lettres de Prévost-Paradol précédées d'une Étude biographique et littéraire*, 1894.

L. Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de littérature française*, t. VIII, *Période contemporaine* (1850-1900), 1899.

CHAPITRE XXIV

L'ART EN EUROPE

De 1848 à 1870.

La période dont il faut résumer ici l'histoire complexe et touffue est si riche en tentatives et en œuvres souvent contradictoires qu'on essayerait en vain d'en faire tenir dans une même définition les caractères généraux. Essor du réalisme qui, entre le classicisme épuisé et le romantisme fatigué, se fait doctrinaire et militant et compromet par ses excès et ses étroitesses le principe fécond de vérité qu'il contient; — renaissance d'un idéalisme, non plus formaliste et traditionaliste, mais sentimental et archaïsant, qui prétend aller chercher par delà les maîtres du classicisme et les païens de la renaissance ses exemples, sinon ses modèles; — entre les deux, tentatives de rajeunissement de la pédagogie classique d'une part, et apparition d'un néo-classicisme qui se confond bientôt avec la peinture de genre, héritière peu respectueuse et désabusée des grandes ambitions du romantisme; de l'autre, importance et conquêtes croissantes du paysage, qui, de plus en plus, pénètre tous les genres, supprime les limites rigides dans lesquelles on les enfermait jadis et donne même naissance à une technique nouvelle : voilà à grands traits les principaux éléments que l'analyse révèle dans l'art européen de cette période. Dans tous les pays, c'est chez les peintres que la vie est le plus active,

les luttes le plus vives, l'opinion le plus divisée, l'individualisme le plus émancipé. L'architecture n'en est encore qu'à essayer dans les gares, les halles et les grands établissements publics l'emploi du fer que l'industrie met à son service et qui tend à modifier quelques-unes de ses formes ou de ses parti pris traditionnels. Les immenses galeries des expositions universelles ou nationales, dont l'habitude s'introduit alors dans la vie des peuples, exercent elles-mêmes une influence notable sur cette architecture spéciale, tandis que les comparaisons et les échanges, rendus plus faciles de peuple à peuple par ces rencontres périodiques, apportent dans la production des œuvres d'art un élément nouveau. La sculpture tend à se dégager de la discipline étroite et froide qui, depuis la réforme davidienne, pesait lourdement sur elle, et reprend contact avec la vie. Le rapide déclin des arts industriels, isolés de la vie commune de l'art par l'aristocratique pédagogie des académiciens, attire l'attention et éveille la sollicitude de quelques esprits clairvoyants qui, sans trouver encore le remède, signalent le danger et s'efforcent d'y parer.

I. — L'Art en France de 1848 à 1870.

La peinture. — « La Révolution de Février a surpris le jury académique en pleines fonctions », écrivait le 17 mars 1848 un critique, T. Thoré. Au bruit de l'insurrection, les « jurés de la liste civile » n'eurent que le temps « d'ôter leurs lunettes et leurs perruques »; on proclama le Salon libre et une commission nommée par le suffrage universel des artistes fut chargée, sous la direction de Jeanron, de pourvoir au classement des cinq mille cent quatre-vingts œuvres d'art qui tout à coup réclamaient leur place à la cimaise. Ce fut une inexprimable confusion d'où il ne se dégagea et ne pouvait se dégager rien de nouveau. Quelques artistes, jusque-là exclus des jurys, durent pourtant au vote populaire d'y être appelés à côté des académiciens; Barye siégea à côté d'Abel de Pujol, Théodore

Rousseau à côté de Léon Cogniet; Rude, David d'Angers furent pour la première fois au nombre des élus.

La révolution de 1848 fut trop éphémère pour exercer sur la production des œuvres d'art une influence décisive. Elle laissa pourtant une trace de son passage et de son idéal encyclopédique et humanitaire dans un vaste projet de décoration du Panthéon. Le peintre Chenavard, élève d'Ingres, dessinateur savant et conventionnel, esprit de grande culture et de tendance philosophique, sorte de Cornelius Français, avait conçu le plan d'une « palingénésie universelle » où il se proposait de montrer « les transformations successives de l'humanité, les évolutions morales du monde ». Les parois du Panthéon se prêtaient admirablement au développement de la série d'images symboliques et historiques qui devaient traduire ses pensées à tous les yeux. Le fond du temple serait occupé par la *prédication du Christ sur la montagne*, considérée comme le centre ou le partage de l'histoire du monde; l'antiquité païenne occuperait toute la partie gauche; la droite serait réservée à l'ère chrétienne jusqu'à la Révolution; la *Convention* devait fournir le dernier tableau de la série. Ledru-Rollin avait ouvert à l'artiste un premier crédit de trente mille francs — et l'œuvre immense avait été aussitôt mise sur le chantier. Pendant quatre ans, Chenavard s'y consacra. Mais, au lendemain du coup d'État, M. de Montalembert et ses amis, « offusqués de la place que l'artiste avait laissée à la philosophie à côté de la religion » et jugeant que ces compositions n'étaient pas assez orthodoxes, obtinrent qu'on les mît de côté. Le Panthéon fut rendu au culte et l'œuvre entreprise resta inachevée. Les cartons en sont conservés au musée de Lyon.

Chenavard espérait avoir ouvert à la peinture une voie féconde; il croyait qu'elle devait être de notre temps, philosophique et morale. L'occasion qui semblait s'offrir se déroba trop tôt pour qu'il pût réaliser son rêve — et d'ailleurs « le peintre » en lui était trop inégal au penseur.

Ce n'est pas dans cette direction que la logique des choses et le mouvement général des esprits poussaient la peinture moderne. Le romantisme, parvenu au dernier terme de son

évolution, a épuisé — selon l'*Esthétique* de Hegel — toute sa destinée et accompli celle de l'art lui-même. Quand la personnalité est arrivée à son point extrême de développement, que tout est soumis à l'instinct individuel, à la fantaisie et à la virtuosité de l'artiste érigé en maître absolu de toute réalité, l'art n'est plus que l'habileté supérieure à représenter les apparences — le Réalisme triomphe. Il fit en effet son entrée en scène, non sans fracas, et il trouva ou il chercha dans le mouvement démocratique un auxiliaire sentimental.

Au salon de 1851, Gustave Courbet (1819-1877), praticien solide et fécond, exposait les *Casseurs de pierre*, *Un enterrement à Ornans*, l'*Homme à la pipe* et déclarait la guerre à toutes les formes de l'*idéalisme*, aussi bien la romantique que la classique. Les *Baigneuses* suivirent de près (1853), puis les *Demoiselles des bords de la Seine*, le *Retour de la conférence*. En 1855, profitant de l'Exposition universelle, il réunissait dans un local séparé l'ensemble de son œuvre et lançait au monde un manifeste retentissant. « Aujourd'hui, disait-il, d'après la dernière expression de la philosophie, on est obligé de raisonner même dans l'art et de ne jamais laisser vaincre la logique par le sentiment. La raison doit être en tout la dominante de l'homme. Mon expression d'art est la dernière, parce qu'elle est la seule qui ait jusqu'à présent combiné tous les éléments. En concluant à la négation de l'idéal et de tout ce qui s'ensuit, j'arrive en plein à l'émancipation de l'individu et finalement à la démocratie. Le réalisme est par essence l'art démocratique... Traduire les idées, les mœurs, l'aspect de mon époque selon mon appréciation, — être non seulement un peintre, mais encore un homme, en un mot faire de l'art vivant, tel est mon but. »

Proudhon, bientôt après, commentait l'œuvre du « maître peintre d'Ornans », et, sans en approuver toutes les tendances ni toutes les formes, il en dégageait la signification philosophique et sociale. « Peindre les hommes dans la sincérité de leur nature et de leurs habitudes, dans leurs travaux, dans l'accomplissement de leurs fonctions civiques et domestiques, avec leur physionomie actuelle, surtout sans pose; les surprendre, pour ainsi dire, dans le déshabillé de leurs consciences,

non simplement pour le plaisir de railler, mais comme but d'éducation générale et à titre d'avertissement esthétique : tel me paraît être, à moi, le vrai point de départ de l'art moderne. » La *Fileuse endormie*, le *Retour de la foire*, l'*Enterrement à Ornans* étaient à ses yeux l'œuvre d'un moraliste profond autant que d'un original artiste; les *Casseurs de pierres* étaient « une ironie à l'adresse de notre civilisation industrielle qui tous les jours invente des machines merveilleuses pour labourer, semer, faucher, moissonner, battre le grain, moudre, pétrir, filer, tisser, coudre, imprimer... et qui est incapable d'affranchir l'homme des travaux les plus grossiers, les plus répugnants, apanage éternel de la misère ». Les *Demoiselles des bords de la Seine* n'étaient pas, à ses yeux, de moindre signification. L'une, la brune, aux traits accentués et légèrement virils, étendue sur l'herbe, « pressant la terre de sa poitrine brûlante... c'est Phèdre qui rêve d'Hippolyte, c'est Lélia qui accuse les hommes des infortunes de son cœur, qui leur reproche de ne pas savoir aimer et qui cependant repousse le timide et dévoué Stenio... Fuyez, si vous tenez à votre liberté, à votre dignité d'homme; si vous ne voulez que cette Circé fasse de vous une bête!... » L'autre, la blonde, assise, « poursuit aussi sa chimère, chimère non d'amour, mais de froide ambition... Elle possède des actions et des titres de rente; elle se connaît aux affaires et suit attentivement les cours... Elle ne se fait pas d'illusion; le fol amour ne la tourmente pas. Bien différente de son amie, elle est maîtresse de son cœur et sait commander à ses désirs. Elle gardera longtemps la fraîcheur; à trente ans, elle n'en paraîtra pas plus de vingt. D'ici là, peut-elle manquer de rencontrer au bois un prince russe, un grand d'Espagne ou un agent de change? Du reste, à quelque âge qu'elle se marie, elle n'aura pas d'enfant... »

C'était là sans doute de la critique un peu trop sublime, littéraire, romantique, et « idéaliste » bien plus que réaliste. Mais ces grosses filles, largement et grassement peintes d'ailleurs (mais qu'importe à un philosophe, qu'il s'appelle Proudhon ou Pascal, la « peinture », cette « vanité »)? — ces grosses filles voulaient tout de même dire quelque chose, et c'était à peu près

ceci : « Les temps nouveaux sont nés ; nous n'aurions pu, il y a quelques années, nous installer ici pour y dormir notre lourd sommeil ou ruminer notre rêve grossier ; la place eût été occupée par des chœurs de nymphes et de dryades, par toutes les divinités des eaux et des bois. Leur règne est fini et le nôtre commence... » « Courbet, peintre critique, analytique, synthétique, humanitaire, est une expression du temps, écrivait encore Proudhon. Son œuvre coïncide avec la *Philosophie positive* d'Auguste Comte, la *Métaphysique positive* de Vacherot, le *Droit humain* ou *Justice immanente* de moi, le droit au travail et le droit du travailleur annonçant la fin du capitalisme et la souveraineté des producteurs, la phrénologie de Gall et de Spurzheim, la physiognomonie de Lavater. »

Pourtant, au même moment, l'enchanteur Corot (1796-1875) évoquait innocemment des *Nymphes* jouant avec l'amour et l'on se laissait prendre, en dépit de Courbet et de ses manifestes, à ces incantations où toutes les harmonies, toutes les tendresses, toutes les poésies de la nature se faisaient les complices du naïf magicien. Il célébrait à sa manière, à la fois spontanée et savante, l'échange des reflets, les échos de notes gaies, rapides et chantantes qui à tous les coins de l'horizon s'éveillent, s'appellent et se répondent; par son vif sentiment, son intuition sûre et subtile de la vie de l'atmosphère et de ses relations avec tout ce qu'elle enveloppe et fait vivre, il ouvrait la voie à l'impressionnisme; mais on peut dire qu'il fut et resta « idéaliste » dans le vrai sens du mot; avec la vision du monde, il fit passer en nous le lyrisme charmant dont la contemplation de la nature avait rempli son cœur.

C'est également de la contemplation journalière de la nature par une âme sérieuse et réfléchie que naquit l'œuvre de J.-F. Millet (1814-1875) que l'on pourrait aussi, par opposition à Courbet, appeler un idéaliste. Dans chacun de ses tableaux, il semble avoir voulu fixer d'une manière définitive un des caractères essentiels, une des allures habituelles de ces ruraux qu'il aimait et en même temps de la terre qui les porte, à laquelle ils appartiennent ainsi que la machine à l'usine, et dont ils sont pour ainsi dire des morceaux lentement animés. Ses

œuvres forment comme autant de chants d'un vaste poème, des *Géorgiques* d'après le christianisme, sans invocation à la blonde Cérès et à Palès déesse des troupeaux, portant au frontispice, au lieu du *fortunatos nimium*, la tragique parole biblique : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ». « Je tâche, écrivait-il, de faire que les choses n'aient pas l'air d'être amalgamées au hasard et pour l'occasion, mais qu'elles aient entre elles une liaison indispensable et forcée... Une œuvre doit être tout d'une pièce, *gens et choses doivent toujours être là pour une fin.* Rien ne compte que ce qui est fondamental; quel est le plus beau d'un arbre droit ou d'un arbre tortu? Celui qui est le mieux en situation... Ce n'est pas tant les choses représentées qui font le beau que le besoin qu'on a de les représenter. Point d'atténuation dans les caractères; qu'Alcibiade soit Alcibiade et Socrate Socrate. On peut dire que tout est beau pourvu que cela arrive en son temps et en sa place... Avoir fait plus ou moins de choses qui ne disent rien, ce n'est pas avoir produit. Il n'y a *production* qu'où il y a *expression*... Malheur à l'artiste qui montre son talent avant son œuvre... » Et jamais peut-être les liens vivants qui unissent l'œuvre à l'homme et le talent à l'âme ne se sont révélés avec une plus intime évidence que chez ce peintre, dont la virtuosité est nulle et la main un peu lourde, mais chez qui la pensée fut toujours austère, la volonté présente, l'émotion virile et humaine.

Il fut de ceux pour qui la réalité, selon le mot de Gœthe, est la source de toute poésie, — et c'est par là qu'il se distingua des réalistes dogmatiques et sectaires, qui se préoccupèrent moins de la vérité même que d'une certaine vérité, et furent entraînés dans leur polémique et leur révolte contre les « idéalistes » à des négations violentes, à d'étroits partis pris.

Dégager des plus humbles spectacles de la vie la part d'émotion humaine et d'intime beauté qui s'y cache, les aborder non pas avec une vaine curiosité et la préoccupation pédantesque du « document », mais avec cette sympathie révélatrice qui découvre sûrement, parce qu'elle le désire, le sens idéal de toute réalité, rendre sensible aux yeux du peuple ce qui à portée de la main est digne d'être aimé — voilà ce

que les Millet, les Corot, les Th. Rousseau, les Jules Dupré, apprirent aux peintres de leur temps, prisonniers entre l'académisme stérile et le réalisme brutal.

Théodore Rousseau, attentif à la beauté éternelle et changeante — dans la variation des saisons et des heures — des « êtres qui ne pensent pas, mais qui nous donnent à penser », voulut tout peindre : le fleuve et la forêt, la plaine et la montagne. Il interrogea avec une curiosité passionnée l'inépuisable nature. Le registre de ses sensations est infini comme elle. « Notre art, disait-il, ne peut atteindre au pathétique que par la sincérité. Si je parviens par l'assimilation de l'air avec ce qu'il fait vivre, de la lumière avec ce qu'elle fait éclore et mourir, à donner la vie au monde de la végétation, alors vous entendrez les arbres gémir sous la bise et les oiseaux qui appellent leurs petits. »

Jules Dupré, son ami, a été tour à tour le peintre des pacages de la Creuse et du Berry, des bois de l'Isle-Adam, des couchers du soleil sur l'Oise; il a excellé, selon le mot de Th. Rousseau lui-même, « à condenser les forces d'un tableau ». Daubigny, son voisin et un peu son élève, mit dans ses tranquilles contemplations, avec un peu moins de lyrisme, un profond sentiment de la beauté apaisante des choses.

Pendant que ce groupe des peintres naturalistes — auquel vint bientôt s'adjoindre M. Jules Breton, qui exposait en 1857 la *Bénédiction des blés* — enrichissait la peinture française d'œuvres saines et fortes, et l'orientait vers ses véritables destinées, les générations nouvelles des classiques, surveillées d'un œil inquiet par le vieil Ingres, s'ouvraient aussi à des idées et manifestaient des intentions de rajeunissement. M. Ernest Hébert, qui avait passé à la villa Médicis sous la direction successive d'Ingres et de Schnetz — cet ami de Léopold Robert, comme lui respectueux de David et épris de la vie italienne, moderne et populaire, cherchant à l'interpréter avec grandeur et style, mais l'enfermant en des formes sèches, la figeant en silhouettes plastiques et conventionnelles, — M. Ernest Hébert, à qui Jules Dupré avait révélé l'importance expressive du paysage, envoyait au Salon de 1850 un tableau tel qu'on n'était

pas habitué à en attendre des pensionnaires de l'Académie. La *Malaria* fut accueillie avec enthousiasme; il sembla que l'auteur avait trouvé au fond des grands yeux noirs dilatés par la fièvre et sur le front d'ambre verdâtre des filles de la Campagne romaine le secret d'une poésie nouvelle, — mélancolique, morbide, mais pénétrante, qui toucha également le cœur des romantiques et des classiques. C'était une paysannerie sentimentale et italienne — et, par surcroît, un bon tableau.

Cabanel (1824-1889), que le désir de plaire et une recherche assez banale de l'élégance firent tomber souvent dans la fadeur, trouvait dans quelques-uns de ses portraits et en présence de la nature ses meilleures inspirations. Delaunay (1828-1891), comme « peintre d'histoire », ne s'éleva jamais au-dessus de son tableau de la *Peste*, sillonné de lignes violentes; mais il reste un des grands portraitistes du siècle; mélange singulier de volonté et de sensibilité, d'entêtement et d'inquiétude, de réserve hautaine et de timidité, de tristesse et d'ironie, il a laissé une galerie de portraits qui n'auront pas beaucoup de voisinages à craindre dans les musées de l'avenir. Paul Baudry (1828-1886), Breton comme lui, demanda aux Florentins et aux Vénitiens des conseils et des leçons; mais c'est Venise surtout qui d'abord l'enchanta. La suavité blonde de la *Fortune avec le jeune enfant* séduisit tous les yeux et gagna tous les cœurs au Salon de 1857, tandis que le *Portrait de Beulé*, et bientôt après celui de *Guizot*, annonçaient un des meilleurs portraitistes du temps. L'impressionnabilité, la curiosité ardente et loyale qui devaient, au cours de sa brillante et trop courte carrière, le conduire tour à tour de Clouet à Michel-Ange et à Titien pour l'amener à la fin, plus qu'à demi gagné, sincèrement troublé en tout cas, au seuil de l'école du « plein-air », nuisirent sans doute au plein épanouissement de son originalité; il leur dut, tout au moins, à chacun de ses portraits, de pénétrer d'une sympathie plus intime les modèles les plus divers. La décoration du foyer de l'Opéra fut la grande œuvre de sa vie; il y trouva l'emploi brillant de tout ce qu'il avait appris à l'École de Rome, et il rajeunit par un goût de modernité souriante tout ce qu'il puisait dans la richesse parfois obsédante

de ses souvenirs. C'est en lui assurément que le groupe « classique » trouva le représentant le plus glorieux à la fois et le plus émancipé.

L.-G. Ricard (1823-1872) ne fut que portraitiste. Il aima lui aussi les Vénitiens et Florence; il y mêla des souvenirs d'Angleterre — et à travers tout cela, il marqua d'une empreinte personnelle ses portraits où, dans la richesse des matières éclatantes et solides, s'épanouit la fleur mystérieuse de la vie et comme un rayonnement d'âme.

Dès les dernières années du second Empire, MM. Henner, Bonnat, J.-P. Laurens étaient déjà connus — mais c'est après 1870 qu'ils comptèrent leurs années de pleine production. C'est également à cette dernière période qu'appartiennent plutôt Puvis de Chavannes, dont les peintures ornementales révélaient déjà en face de celles de Baudry un principe de décoration à la fois plus libre, plus simple, et plus synthétique, où le paysage ajoutait à l'expression des figures sa douceur et sa majesté, — et Gustave Moreau, visionnaire et poète, qui sous des airs d'archaïsme, dans l'opulence mélancolique d'une peinture d'émailleur et d'orfèvre, revêtit les mythes antiques d'une forme et comme d'une signification nouvelle et toute moderne. Dès 1855, il se fit connaître; il fut un des artistes les plus « représentatifs » d'une génération que le romantisme et le « mal littéraire » avaient profondément pénétrée et qui ne savait plus concevoir de « forme » que chargée d'intention et d'idée.

L'École des Beaux-Arts qui, en vertu du règlement constitutif du 4 août 1819, s'administrait elle-même au moyen d'une assemblée de tous les professeurs déléguant ses pouvoirs à un comité de cinq membres, était sous la dépendance absolue de l'Institut. On crut le moment venu, en 1863, d'en élargir un peu les cadres et d'ouvrir à l'air nouveau les fenêtres de la vieille maison. Le décret impérial du 13 novembre, qui réorganisait à la fois l'École et l'Académie de France à Rome, et enlevait — ou essayait d'enlever — à l'Institut une part de son autorité exclusive sur ces deux établissements, provoqua dans les rangs des académiciens une émotion profonde

et fut l'occasion de violentes polémiques. Les intentions de ce décret restèrent en réalité assez platoniques, et il n'en résulta guère en fait que la création d'ateliers spéciaux, dont l'utilité était plus que contestable et dont les conséquences devaient aller directement contre le but qu'on s'était proposé. Mais on put croire d'abord, craindre ou espérer, selon les camps, qu'un coup sensible avait été porté aux privilèges et à l'autorité de l'Académie, et Ingres au nom de la quatrième classe de l'Institut rédigea une *Réponse au rapport sur l'École impériale des Beaux-Arts adressé au maréchal Vaillant, ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts.* « Il n'est que trop vrai, écrivait-il, que la France, depuis plus de trente ans, est travaillée du fléau que l'on nomme romantisme, qui détruit et corrompt le goût de l'art antique, que notre grand et célèbre maître David avait fait renaître dans ses admirables ouvrages et que depuis on a tant outragé. » Pour l'École — qui, « par son heureuse influence, guide les jeunes élèves, pour arriver au véritable but de l'art, par les études classiques de la nature, de l'antiquité grecque et romaine, des beaux temps de la Renaissance et de Raphaël », — il réclamait le droit « d'enseigner sans contrôle ». Il ne reconnaissait « à personne » de se connaître assez en art « pour se croire plus artiste que les artistes eux-mêmes, *lorsque surtout ces artistes sont des membres de l'Institut* ». Il s'indignait qu'on pût trouver que le séjour obligatoire des pensionnaires à Rome fût trop prolongé; « Rome, répondait-il, réunit tous les caractères possibles et représente l'art dans tout son apogée; — je voudrais que les pensionnaires y fussent comme attachés ».

Cette intransigeance irréductible témoignait de l'entêtement dans ses principes du vieux peintre, qui connaissait mal lui-même sa véritable force et le secret de son génie; — elle prouvait que la pédagogie classique et académique n'avait rien oublié ni rien appris, mais elle dissimulait mal sa décadence. Le conflit entre les tendances de l'art moderne et vivant et et les exigences du traditionalisme en était seulement rendu plus aigu.

La même année 1863, on avait pu lire au *Moniteur* du 24 avril

la note suivante : « De nombreuses réclamations sont parvenues à l'Empereur, au sujet des œuvres d'art qui ont été refusées par le jury de l'Exposition. Sa Majesté, voulant laisser le public juge de la légitimité de ces réclamations, a décidé que les œuvres d'art qui ont été refusées seraient exposées dans une autre partie du palais de l'Industrie. » Ce fut, dans les ateliers des « jeunes », un délire universel. « Ni l'édit de Milan, ni l'édit de Nantes, écrivait Castagnary, n'ont apporté autant de joie dans le cœur des opprimés. On riait, on pleurait, on s'embrassait! » C'est à ce « salon des refusés » que parurent beaucoup de peintres, depuis célèbres ou connus, Chintreuil, Fantin-Latour, Jongkind, Lansyer, Alphonse Legros, Vollon, Whistler, Harpignies, Pissarro, Manet. C'est là que l'impressionnisme se signala pour la première fois à l'attention et s'offrit aux discussions de la critique. Nous verrons par la suite quel fut son rôle dans l'évolution de la peinture moderne.

Ce qui dominait chez les jeunes gens dans les dernières années du second Empire, c'était un besoin de retour à la « couleur » et à la peinture claire. « Si les premiers maîtres de Rubens s'étaient attachés à châtier l'incorrection de son dessin et la vulgarité de ses types, avait écrit Ingres au maréchal Vaillant, ils seraient sans doute parvenus à rendre ce grand artiste plus complet par la forme sans détruire ses qualités éminentes. » Et il ajoutait : « Le dessin est tout : c'est l'art tout entier; les procédés matériels de la peinture sont très faciles et peuvent être appris en huit jours. » Mais les méthodes pour apprendre le dessin répondaient moins aux exigences véritables de l'art qu'à un certain idéal de calligraphie correcte et élégante où excellaient quelques élèves d'Ingres qui n'ont rien ajouté à l'histoire de la peinture française. Ceux qui, comme Lecoq de Boisbaudran, essayaient d'introduire dans l'école une pédagogie moins étroite et proposaient un système d'*éducation de la mémoire pittoresque*, étaient bientôt découragés et rebutés. La « couleur » paraissait, par opposition à la tradition académique, la condition même de la vie; c'est la couleur qu'à la suite de Delacroix les « orientalistes » allaient chercher de l'autre côté de la Méditerranée; c'est la couleur qu'Henri

Regnault (1843-1871), impatient de fuir les « ombres sales » et le jour triste des ateliers parisiens, célébrait dans ses lettres d'Espagne en termes lyriques et cherchait avec une verve passionnée dans ses premiers tableaux. « Décrasser la palette », devint bientôt le mot d'ordre de la nouvelle école, née, par une évolution logique, du paysage désormais affranchi et triomphant.

Entre ces grands courants principaux, les peintres de genre, sûrs en tout temps de l'attention et de la faveur du grand public français, continuaient paisiblement leur route. Si les uns, toujours à la recherche de l'anecdote et des « sujets » amusants, ne furent guère que des costumiers, d'autres s'élevèrent jusqu'à la peinture de mœurs. Tassaert, Alphonse Legros, François Bonvin comptent parmi les meilleurs; Meissonier, par la perfection de son métier volontaire et précis, surtout par l'intérêt de ses tableaux militaires, conservera devant la postérité une part de la gloire dont ses contemporaine lui prodiguèrent toutes les faveurs au cours de sa longue carrière. Mais en réalité son œuvre aurait pu ne pas se produire : on peut dire que rien n'eût été changé dans la marche générale de la peinture du siècle.

La sculpture. — La mort de Pradier en 1852, celles de Rude en 1855 et de David d'Angers en 1856 faisaient disparaître, avec ces trois artistes d'inégale grandeur, les représentants les plus autorisés des diverses tendances qui se partageaient l'école française de sculpture. Chacun laissait des élèves, sinon des continuateurs. C'est de l'atelier de Pradier que sortirent la plupart des statuaires dont l'antiquité resta l'idéal préféré et qui s'efforcèrent de continuer, en l'adaptant aux besoins de l'art de leur temps, la tradition antique; Guillaume, Perrault, Jouffroy sont au premier rang. Parmi les élèves de David d'Angers, les uns, comme Cavelier et Bonassieux, s'assimilèrent ce qu'il y avait en lui de classique; les autres, comme Préault, représentèrent le côté romantique de son esthétique et de son imagination. Millet, Foyatier, éclectiques et novateurs modérés, recherchèrent dans leurs figures historiques ou héroïques le mouvement et quelquefois même la « modernité » — Foyatier, par exemple, dans la *Sieste* (1848), — sans arriver jamais jusqu'à la vie profonde ni à la véritable originalité. L'atelier de Cave-

lier, que sa *Pénélope* avait rendu célèbre, devint une pépinière de sculpteurs; c'est par son enseignement qu'ont passé la plupart de ceux qui sont devenus maîtres à leur tour. C'est par des maîtres de cette sorte que se transmettent de génération en génération un corps de doctrines, une tradition positive et assimilable, et que se continue le recrutement d'une école, on pourrait dire sa sécurité et son honneur; — ils remplissent, sans rien perdre du passé ni rien compromettre de l'avenir, les intérims toujours longs du génie.

Mais c'est parmi les élèves de Rude que se trouvent ceux qui apportèrent à l'école française les œuvres les plus vivantes et les plus significatives. Carpeaux, mort à quarante-sept ans (1828-1875), communiqua au marbre, que son maître Rude avait réveillé, la fièvre, l'ivresse de la vie. Quand son groupe de la *Danse* parut à la façade du nouvel Opéra, ce fut un grand scandale; un « classique » indigné alla même jusqu'à répandre une bouteille d'encre sur le torse de la danseuse dont le « cancan » semblait une offense directe à la majesté du lieu et à la dignité du grand art. Le temps a effacé l'encre et maintenu en place le chef-d'œuvre. Jamais sculpture ne fut plus ardente et pétillante; les maîtres du XVIIIe siècle y reconnaîtraient leur sang, comme dans la *Flore*, si gracieuse dans l'épanouissement, la plénitude et le sourire de sa jeunesse. Dans les bustes de Carpeaux, de Charles Garnier à Alexandre Dumas et à Napoléon III, et de Mlle Fiocre à la marquise de la Valette, revivent, en effigies parlantes, les hommes et les femmes du second Empire. Il fut par excellence le sculpteur et il restera, dans la plastique, le grand interprète de cette période de notre histoire.

Il y eut une heure où l'on put croire que les destinées de Clésinger seraient égales à celles de Carpeaux. La *Femme piquée par un serpent*, au salon de 1847, avait été saluée d'acclamations enthousiastes; on avait proclamé le « Murat de la statuaire » grand sculpteur et maître de l'avenir. L'avenir ne tint pas ces promesses.

C'est surtout après 1870 que Frémiet, élève de Rude, Dalou, élève de Carpeaux, Paul Dubois, Chapu, Falguière acquirent leur grande renommée.

L'architecture. — Ce qui manqua surtout aux statues et aux statuaires de cette période, ce fut le support d'une architecture vraiment nationale. Le divorce de l'architecture et des arts qui autrefois s'alimentaient de sa substance, complétaient et exaltaient la signification du monument qu'ils ornaient, manifestaient son âme, — voilà la grande faiblesse de l'école moderne, ou plutôt une des causes profondes qui expliquent la disparition de toute école, en prenant le mot au sens qu'il eut jadis. Il ne suffit pas, en effet, de « commander » dans les bureaux d'une direction des Beaux-Arts, aux peintres et aux sculpteurs, un lot de statues, bas-reliefs ou tableaux destinés à la décoration d'un hôtel de ville, d'un opéra ou d'une église, pour renouer entre les arts cette union intime et féconde qui fit leur force aux grandes époques de création artistique. Le lien qui rattache les unes aux autres ces œuvres disparates n'est qu'administratif, c'est-à-dire artificiel. Il faut pour la création d'un « style » en architecture, de longues gestations où sont intéressées toutes les forces de la vie sociale et morale des peuples.

La période du second Empire vit s'ébaucher quelques essais d'une architecture nouvelle, où le fer tendait à prendre, comme élément de construction, générateur de formes inédites, un rôle que l'avenir ne manquera pas de rendre plus prépondérant, mais que les habitudes du goût public ont longtemps considéré comme « industriel » plutôt qu' « artistique ». Il n'en reste pas moins que les Halles centrales de V. Baltard, qui n'avaient point de précédent, sont devenues le type de tous les marchés dont les nécessités de l'approvisionnement des grandes villes ont provoqué la création, et ont donné du premier coup avec une décision, une logique et une force magistrales, le modèle de la construction métallique. Baltard, avec moins de bonheur, voulut, dans la construction de l'église Saint-Augustin, combiner l'emploi simultané de la pierre et de la fonte; le résultat de cette conception hybride, intéressant comme tentative, reste médiocre comme expression monumentale. Labrouste, en revanche, dans la grande salle de travail de la Bibliothèque impériale, fit du fer un emploi aussi raisonné que hardi; par la franchise du parti pris, l'appropriation claire et logique du

monument à sa destination, c'est une des belles œuvres de l'architecture du siècle.

L'établissement et le rapide développement des voies ferrées provoquèrent bientôt la construction de gares monumentales qui ne tardèrent pas à être insuffisantes. Celle de l'Est, commencée en 1847 par Duquesney, a servi de modèle à la plupart des autres. La gare du Nord, reconstruite par Hittorf, ne gagne rien à l'adjonction de motifs néo-grecs.

Les travaux d'embellissement et d'assainissement entrepris à Paris par le second Empire — et aussi des préoccupations stratégiques de défense intérieure, dont l'événement devait montrer l'inutilité — provoquèrent la percée de grandes artères dont l'alignement impitoyable entraîna la démolition d'un grand nombre de vieux hôtels et de monuments intéressants. Des casernes, destinées à commander ces grandes artères, s'élevèrent place Lobau, place du Château d'Eau, rue de Rivoli et dans la Cité. L'art français n'en fut pas accru.

Les églises de la Trinité, de Sainte-Clotilde ne furent que des adaptations d'anciens styles : l'habileté que les architectes Ballu et Gau y montrèrent n'ajouta rien non plus au trésor monumental de la France.

Le nouveau Louvre de Lefuel, continuateur de Visconti, fut dès sa construction l'objet de vives critiques dont Vitet se fit l'organe, et que l'avenir n'a pas réfutées. Les galeries du rez-de-chaussée et les terrasses qui les surmontent — simple placage sans objet utile, sans destination possible et que le climat eût dû plutôt déconseiller, — la lourdeur des frontons, témoignent d'une méthode superficielle et tout extérieure, qui, pour avoir été souvent critiquée, n'en resta pas moins en honneur dans un grand nombre d'ateliers les plus réputés du second Empire. Ils continuèrent d'ailleurs d'opposer à toutes les tentatives de réforme ou d'élargissement de l'enseignement une résistance irréductible, et quand Viollet-le-Duc, appelé à professer l'histoire de l'architecture française à l'École des Beaux-Arts, essaya d'ouvrir son cours, des manifestations violentes et concertées lui fermèrent la bouche. Il dut se retirer.

Le monument le plus expressif de l'époque, ce fut encore

l'Opéra de Charles Garnier. Avec sa polychromie, obtenue par l'emploi de matériaux précieux et soigneusement choisis, son ornementation composite et surabondante, il a la richesse un peu lourde et, si l'on peut dire, la nuance de splendeur et de magnificence qui répondent le mieux à l'idéal de la société et de la cour du second Empire. Mais la beauté du plan, accusant avec une claire décision toutes les parties essentielles de l'édifice : scène, salle, foyer, et sa destination, la largeur aisée et pratique des dégagements, la verve de la conception générale font de ce monument une œuvre originale et forte.

Les arts décoratifs et industriels. — On avait pu voir depuis le commencement du siècle et la disparition des derniers ouvriers d'art qui avaient continué, sous le premier Empire, les traditions du style Louis XVI, combien était rapide la décadence des arts décoratifs, et quel coup terrible la réaction davidienne leur avait portée. Ingres se faisait encore l'écho et le défenseur de cette doctrine aristocratique quand, en 1863, il écrivait dans sa réponse au maréchal Vaillant : « Maintenant, on veut mêler l'industrie à l'art. L'industrie, nous n'en voulons pas! qu'elle reste à sa place et ne vienne pas s'établir sur les marches de notre école, vrai temple d'Apollon, consacré aux arts seuls de la Grèce et de Rome. » A mesure que cette doctrine étroitement aristocratique avait exercé une plus grande influence, on avait vu s'enlaidir comme jour à jour le décor de notre existence. On allait bâiller d'admiration devant les tableaux d'histoire où des héros casqués et nus faisaient de beaux gestes, et l'on rentrait chez soi se heurter à des meubles vulgaires et disgracieux; on voyait se perdre le sentiment de la beauté éparse dans la nature à portée de nos mains et pour nous utilisable. Des esprits avisés voulurent remettre en honneur les arts « inférieurs ». En 1845, on fondait une Société d'art industriel; en 1848, on créait un Conseil supérieur des manufactures nationales, qui étudiait un « projet d'Exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie »; et peu d'années après paraissait le célèbre rapport du comte Léon de Laborde, qui faisait entendre un véritable cri d'alarme. Une Société du progrès de l'art industriel se constituait en 1858, qui devait donner naissance à

l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie. L'avertissement solennel donné par L. de Laborde était renouvelé en 1862 par Prosper Mérimée : « Des progrès immenses ont eu lieu dans toute l'Europe, écrivait-il, et bien que nous ne soyons pas demeurés stationnaires, nous ne pouvons nous dissimuler que l'avance que nous avons prise tend à s'effacer... Une défaite est possible ; elle serait même à prévoir dans un avenir peu éloigné si, dès à présent, nos fabricants ne faisaient pas tous leurs efforts pour conserver une suprématie qu'on ne garde qu'à la condition de se perfectionner sans cesse... » Mais l'opinion publique est lente à s'émouvoir pour de pareils objets, et l'optimisme officiel et les dédains académiques restaient plus forts que les leçons de l'expérience. Pourtant Victor Duruy, avec sa bonne volonté clairvoyante, fit étudier le projet d'un « Collège des beaux-arts appliqués à l'industrie », qui, s'il n'aboutit pas sous cette forme, contribua du moins à remettre « à l'ordre du jour » les questions relatives à l'enseignement du dessin et à ses applications pour les industries d'art.

II. — L'Art hors de France.

L'art en Angleterre. — En 1851, l'Angleterre perdait le dernier de ses grands paysagistes. Le vieux Crome était mort en 1821, Constable en 1837, W. Muller en 1845, à trente-trois ans, sans avoir pu donner toute sa mesure, laissant après lui le vigoureux David Cox, qui vécut jusqu'en 1859. Au milieu d'eux, plus grand qu'eux tous, Turner (1775-1851), génie solitaire, visionnaire tour à tour décevant et sublime, arrivait à sa dernière évolution, à ce qu'on a appelé sa « troisième manière », s'exaltait jusqu'à l'hallucination dans son rêve de lumière, cherchait à fixer sur la toile les insaisissables mirages de feux d'artifice aériens — et c'étaient quelquefois de confuses marmelades, quelquefois de merveilleuses évocations. — En 1841, dans un tableau d'une impression poignante, peint au lendemain de la mort de Wilkie, il avait évoqué les funérailles en pleine mer du célèbre peintre, la descente du cercueil

contre les flancs du sombre navire dans l'eau nocturne et noirâtre, dans le gouffre d'ombre sous le ciel livide sillonné d'un éclair. Il s'était bientôt après renfermé dans une solitude farouche — et la peinture anglaise ne comptait plus guère que ces peintres de genre anecdotique ou moral ou de genre historique, tels que Mulready (1786-1863), Maclisse (1811-1870), Ellmore, Leslie (1794-1859), Frith (1819-1895), Pettie (1839-1893), Armitage (1817-1894), Webster (1800-1886), dont les tableaux, avec leur fort accent de terroir, la franchise acide de leur coloration et leurs intentions morales furent populaires, — moins cependant que ceux de Edwin-Landseer (1802-1873), le grand animalier national.

C'est alors qu'éclata ce que quelques critiques anglais ont appelé « la révolte préraphaélite » (*in 1849, came the preraphaelite revolt* [1]). On a peine à comprendre aujourd'hui les scandales que provoquèrent chez les critiques et dans le public anglais les premières manifestations des « préraphaélites ». La violence des polémiques qui s'émurent alors est d'autant plus surprenante que, par un bienfait de sa position insulaire, et aussi de la formation tardive de son école nationale, l'Angleterre était plus à l'abri qu'aucun autre peuple des partis pris académiques dont les continentaux éprouvèrent trop souvent la stérilisante tyrannie [2]. On ne peut s'empêcher de sourire à constater avec quelle ardeur d'indignation les bons bourgeois anglais prirent tout à coup la défense de ce pauvre Raphaël, sérieusement menacé, paraît-il. Dickens lui-même crut devoir intervenir dans la lutte et lui apporter le secours de sa plume et de son grand nom.

Sept jeunes gens, William Holman Hunt, Dante-Gabriel Rossetti, John Everett Millais, James Collinson, bientôt remplacé par J.-H. Deverell, Frederic-Georges Stephens, Thomas

1. Walter Amstrong, *Victorian fine art* (The Art Journal, juin 1887).
2. Etty (mort en 1849) fut un des rares peintres anglais qui s'appliquèrent dans la première moitié du siècle à la peinture du « nu », principalement du corps féminin. Il vécut beaucoup en Italie, surtout à Venise. Une *danse homérique* qu'il avait exposée à Manchester fut habillée de draperies par un pudique insulaire. Il a peint des *baigneuses*, des *Cupidons*, des *nymphes*, un peu trop satinées, mais de modelé délicat.

Wolner, William Michael Rossetti — peintres, poètes, critiques, sculpteurs — furent les fondateurs de la « confrérie ». William Bell Scott, Arthur Hughes, Ford Madox Brown, leur aîné, leur apportèrent bientôt une chaleureuse adhésion. Ils arrivaient des points les plus divers de l'horizon intellectuel; ils différaient d'origine, de tempérament, d'éducation. Rossetti, raffiné, subtil et passionné, était fils d'un proscrit napolitain, commentateur de Dante, révolutionnaire, catholique et platonicien. William Holman Hunt, austère et enthousiaste à la manière des puritains, appartenait à une famille de petite bourgeoisie et de fortune modeste; il était grand liseur et chercheur; un moment éloigné de ses croyances religieuses par la lecture de Voltaire et de Shelley, il était bientôt revenu par un effort de sa volonté et de sa conscience à sa foi réformée anglicane et était résolu à mettre à son service toutes les ressources de son art. Millais enfin — pour ne parler que des trois « confrères » arrivés à la célébrité — était le plus naturellement « peintre » de tous et ne devait que traverser le préraphaélisme. C'est Rossetti, doué d'un extraordinaire pouvoir d'action sur les intelligences et les cœurs, qui fut le *master spirit* de la pléiade.

A ces esprits ardents, enclins au mysticisme, les théories des esthéticiens qui juraient par Raphaël, les fadeurs des néo-classiques, même les moralités bourgeoises d'un Wilkie et de ses continuateurs n'inspiraient qu'une profonde aversion ou une dédaigneuse indifférence. Ils cherchaient, un peu à tâtons mais avec une belle conviction, « du côté de la nature pour la poésie et l'art », comme s'exprimait le *Germe*, leur éphémère organe, quand une rencontre fortuite leur apporta la formule et la devise, sinon la révélation, de ce qu'ils attendaient. L'un d'entre eux, W. Holman Hunt, a raconté dans une revue anglaise [1], comment une nuit, dans une réunion tenue chez Millais, ils ouvrirent pour la première fois un album de gravures d'après les fresques du Campo Santo de Pise. Ce fut pour eux comme un trait de lumière, et la découverte de ce livre, à ce moment

1. *The contemporary Rewiew* (avril, mai, juin 1886, juillet, août 1887).

précis de leur vie, décida de la fondation de la « *Preraphaelite Brotherhood* ». Ils avaient dès lors trouvé pour leurs études un guide; ils savaient le secret de l'affranchissement attendu, et comment ils viendraient à bout de la « corruption, de l'orgueil insolent et malsain, des conventions arrogantes » qui empoisonnaient pour eux les sources mêmes de l'art. Ils firent vœu de revenir, avec des cœurs humbles et croyants, « dégagés de toute sensualité », à la vérité et à la nature, suivant l'inspiration des vieux maîtres, des « primitifs » d'avant le XVIe siècle, en qui tout leur paraissait « simple, sincère, éternellement et inaltérablement vrai ». En cette nuit mémorable, d'enthousiasme religieux, la vérité leur apparut « dans l'illumination d'un éclair »; ils se baptisèrent *Préraphaélites* et décidèrent d'ajouter à leur nom, comme signe de ralliement et d'initiation, les trois lettres P. R. B. (Preraphaelite Brotherhood). En 1854, Ruskin leur apportait le puissant appui de son adhésion, de sa prédication enthousiaste et de son influence d'année en année grandissante sur ses compatriotes. — Au fond, les sentiments qui les inspiraient étaient ceux qui avaient déjà renouvelé la littérature.

La vérité : tel fut leur mot d'ordre. Mais l'on se tromperait si l'on voyait en eux des *réalistes*, en conservant à ce mot le sens que les polémiques continentales lui ont donné. La représentation pure et simple de la réalité ne pouvait leur suffire; ils y mêlent toujours quelque idée morale; ils en font le moyen d'expression d'un sentiment ou d'un symbole. Ils accumulent les détails précis avec une infatigable patience; ils veulent qu'un botaniste puisse reconnaître toutes les plantes et jusqu'aux brins d'herbe de leurs tableaux; ils expriment avec une minutie acharnée les moindres nervures d'une feuille, mais leur idéalisme intense pénètre de toutes parts le monde des apparences sensibles. « Glorifiez Luc, l'évangéliste — écrit Rossetti dans un de ses sonnets, — car c'est lui qui enseigna le premier à l'art à joindre les mains et à prier. D'abord l'art osa à peine déchirer les voiles des vieux symboles; mais ayant vite compris que l'immensité du ciel, le silence des champs et le jour même étaient des symboles encore plus puissants, il a vu

la manifestation de Dieu en tout et il est devenu son serviteur. Et si, vers le déclin du jour, son œuvre devient pénible... il peut encore, dans ce crépuscule, s'agenouiller dans le gazon pour prier, avant que la nuit empêche tout travail. »

On retrouve chez plusieurs artistes anglais qui n'appartiennent pas au groupe des préraphaélites, quelque chose de cette intensité mélancolique et douloureuse dans l'inspiration habituelle — par exemple dans Mason (1818-1872).

Watts, sans leur appartenir — et plutôt porté dans sa facture aux formes largement brossées, à la manière des peintres du XVIe siècle — a cependant les mêmes préoccupations morales. Il s'est fait de l'art une conception très réfléchie, très haute et très anglaise. Le peintre, à ses yeux, s'abaisserait en consentant à n'être qu'un artisan de beauté, de passion ou de vie; c'est à la conscience qu'il doit viser; il doit tenir, pour le peuple, école d'idéal, et la peinture murale lui paraissant à cette fin particulièrement efficace, il proposait de couvrir de grandes fresques les gares et les parois de tous les monuments de Londres.

Burne-Jones (1833-1898) et son ami W. Morris (1838-1897) se rattachent plus directement à Rossetti, dont ils recherchèrent les leçons en 1855, quand ils se décidèrent à abandonner les études théologiques qu'ils avaient commencées à Exeter College pour se vouer à l'art. L'amitié de ces deux hommes a exercé sur l'art anglais contemporain — et notamment sur l'art décoratif — une profonde influence, dont on aura à indiquer le caractère dans le dernier volume de cette histoire.

L'école anglaise était dès lors entrée dans une voie nouvelle; ouverte d'une part à des influences italiennes et même académiques (dont F. Leigthon, 1830-1896 fut le représentant le plus autorisé), elle marque d'une empreinte fortement nationale tous les éléments qu'elle adapta à son usage, et ses paysagistes comme ses portraitistes ont compté dans l'art contemporain de la seconde moitié et de la fin du siècle.

On trouvera dans le dernier volume de cette histoire, un résumé de l'histoire de l'art en Allemagne, dans les pays scandinaves, en Hollande, en Belgique, en Italie, en Espagne et en Suisse dans la seconde moitié et la fin du XIXe siècle. On verra

comment les écoles les plus vivantes et les plus fécondes sont celles qui se sont affranchies des influences académiques que le retour du classicisme avait au début du siècle imposées à l'esthétique européenne — et comment aussi les États-Unis d'Amérique ont commencé de former sous l'influence de la vieille Europe une école de peinture qui tend à devenir nationale.

III. — *La musique de 1848 à 1870*[1].

Les grands artistes de la période précédente avaient magnifiquement élargi le pouvoir d'expression de la musique. Elle avait réussi, avec Beethoven, avec Schumann, à rendre les émotions les plus profondes et les plus complexes de l'âme. Berlioz l'avait pliée à peindre le monde extérieur. Comme tous les arts de notre époque, elle tend désormais à sortir de ses limites; elle veut être peinture et poésie. Cette tendance s'affirme pendant un quart de siècle. Ce n'est pas qu'elle compte, en dehors de Wagner, des génies aussi puissants que ceux dont nous venons de parler; mais, de 1848 à 1870, les conquêtes des grands romantiques passent dans le domaine public; et tout en continuant de faire opposition à un Berlioz, ou à un Schumann, les plus classiques s'enrichissent de leurs découvertes. La musique devient de plus en plus une langue d'analyse psychologique. — Et en même temps que plus subtile, elle devient plus populaire; son public s'étend; elle sort de l'élite et pénètre jusqu'à la foule. Le Théâtre-Lyrique ouvert en 1851, et les Concerts populaires fondés par Pasdeloup en 1861, répandent en France la connaissance des grandes œuvres symphoniques et dramatiques. En Allemagne, le goût public est formé, non seulement par les auditions, mais par les livres, par des ouvrages tels que ceux de Wagner, par les remarquables journaux d'art, au premier rang desquels combat la *Nouvelle Gazette musicale* de Schumann, par les grandes éditions critiques de Breitkopf et Härtel, et par les études histo-

1. Par M. Romain Rolland.

riques de Winterfeld, de Westphal, de Chrysander, de Jahn, de Nohl, d'Ambros, de Robert Eitner, et de tant d'autres. Ainsi est rendue possible par une culture musicale plus sérieuse, la révolution artistique qui s'accomplit de nos jours à Bayreuth.

La musique française : Gounod et Ambroise Thomas. — De 1848 à 1870, la musique française compte encore de grands noms de la période précédente. Halévy meurt en 1862, Meyerbeer en 1864, Berlioz en 1869, Auber en 1871, Félicien David en 1876. Mais les écoles se rapprochent, les différences s'atténuent; le temps des luttes héroïques est passé. De même que le plus vieillot et le plus traditionnel de ces maîtres, Auber, a donné des gages au romantisme et à l'orientalisme en musique (dans *l'Enfant prodigue*, 1850), le plus hardi, Berlioz, restreint sa fougueuse imagination à suivre les traces des grands classiques, de Gluck et de Spontini, dans une partie de ses *Troyens* (1863-64), œuvre admirable et inégale, où se trouvent les pages les plus pures qu'il ait écrites, et aussi les plus conventionnelles et les moins senties. — Il se fait une moyenne entre les deux écoles; et de ce compromis sortent les maîtres qui ont représenté l'art français pendant un tiers de siècle : Ambroise Thomas (né à Metz en 1811, mort en 1896), et Charles Gounod (né à Paris en 1818, mort en 1893). Ce sont d'aimables artistes, instruits, d'une inspiration délicate, pénétrés des influences allemandes et italiennes, classiques et romantiques, et faisant de toutes fleurs un miel assez parfumé, assez agréable, qui n'est sûrement pas la nourriture des forts, mais dont l'Europe entière a goûté le charme. — Berlioz disait d'Ambroise Thomas, à propos de son premier opéra-comique, *la Double Échelle*, joué en 1837 : « Son style n'a pas de physionomie bien individuelle. Les formes n'en sont pas toujours dessinées bien nettement; il flotte indécis entre l'école allemande et l'école italienne, tout en inclinant cependant visiblement vers cette dernière. » — Ce jugement reste vrai de toute l'œuvre du musicien. Il fut jusqu'à la fin un éclectique consciencieux, assez bien doué, médiocrement original, dont le style et l'esprit élégant et doux se tiennent à mi-chemin de la sentimentalité allemande et du style fleuri d'Italie. — Ses principales œuvres

sont *le Caïd* (1849), *le Songe d'une nuit d'Été* (1850), *Psyché* (1855), *Mignon* (1866), *Hamlet* (1868). Il connut peu la lutte, jouit d'une faveur peut-être excessive, devint directeur du Conservatoire, à la mort d'Auber, en 1871, et eut la joie d'assister en 1894 à la millième représentation de sa *Mignon*.

L'art de Gounod est aussi un éclectisme où se fondent et s'atténuent des influences opposées, mais l'artiste est plus intéressant. On peut ne pas l'aimer; on peut même être l'ennemi de ce qu'il y a de mièvre et de fade dans son style; mais personne ne peut nier sa personnalité, une des deux ou trois plus marquantes dans la musique française du siècle, la plus forte influence artistique sur notre école jusqu'à la mort de César Franck. Son art est un curieux mélange de naïveté sincère et raffinée, de tendresse vraie et factice, de volupté et de mysticisme mondain. Le sentiment le plus profond en lui était le sentiment religieux; et c'est dans la période postérieure à 1870, qu'il en a donné en quelques oratorios l'expression la plus émue. Nous y reviendrons. Mais tous ses grands ouvrages dramatiques, qui ont fait son universelle célébrité, datent d'avant 1870 : *Sapho* (1851); *Chœurs d'Ulysse*, pour Ponsard (1852); *la Nonne sanglante* (1854); *le Médecin malgré lui* (1858); *Faust* (1859); *Philémon et Baucis* (1860); *la Reine de Saba* (1862); *Mireille* (1864); *Roméo et Juliette* (1867). On peut reprocher à sa langoureuse séduction d'avoir énervé l'art français; mais elle a été la poésie de toute une génération; et il est difficile d'être sévère pour un des plus gracieux mélodistes français.

Autour de ces noms principaux, nous citons rapidement Victor Massé (1822-1884), le populaire auteur des *Noces de Jeannette* (1851) et de *Galatée* (1852) : « de la musique de Paris, disait Berlioz, avec un peu de sensibilité, un peu de grâce, un peu d'esprit, un peu de tout »; — Mermet (1815-1890), dont le *Roland à Roncevaux* (1864) triomphait auprès du public qui sifflait *les Troyens* de Berlioz; — Maillart (1817-1871), connu par ses *Dragons de Villars* (1856), et Bazin (1815-1878) par son *Voyage en Chine* (1865); — Niedermeyer (1802-1861), Reber (1807-1880), Grisar, Clapisson; le trop célèbre Offenbach (1819-1882), dont la verve malsaine régna surtout de 1860 à

1870. — Qelques-uns des maîtres d'aujourd'hui ont déjà fait leurs preuves dans cette période. M. Reyer (né en 1823) écrit un certain nombre d'opéras, dont le plus connu est *la Statue* (1861). M. Massenet a débuté au théâtre en 1867; et, la même année, le plus inspiré des compositeurs français depuis Berlioz, Georges Bizet, donne *la Jolie fille de Perth*.

La musique italienne : Verdi. — La seconde moitié du siècle en Italie se résume dans le nom de Verdi. L'art de Rossini et de Donizetti était le produit du voluptueux et égoïste repos qui suivit les guerres de l'Empire. Verdi correspond au réveil des nationalités, au mouvement révolutionnaire, qui se fit sentir dans toute l'Europe, et qui transforma l'Italie. Ce n'est plus l'Italie de Stendhal, la terre de plaisir, où la pensée est proscrite, mais où la vie a toute licence. C'est l'Italie unitaire, la dure monarchie piémontaise, si âprement mêlée aux questions politiques, et si peu à son aise avec l'art qu'elle semble une étrangère dans la patrie qu'elle a fondée. Verdi est un Italien du Nord, plein de l'esprit nouveau, et passionnément patriote. Ses drames ont cet intérêt historique, que beaucoup ont été des actes politiques, ou qu'ils ont pris une signification révolutionnaire.

Né en 1813 à Roncole près de Busseto (duché de Parme), Giuseppe Verdi débuta à la Scala de Milan en 1839. Son premier grand succès fut *Nabuchodonosor*, en 1842. Puis vinrent, en 1843, *I Lombardi* qui soulevèrent l'enthousiasme patriotique à Milan; en 1844, *Ernani*; en 1846, *Attila*, et en 1847, *Macbeth*, qui furent tous deux le prétexte de manifestations nationales à Venise. Toutes ces œuvres sont d'une violence mélodramatique. Ce style brutal bouleversa l'art italien. Verdi se lassa lui-même de ces excès. Sa personnalité plus vigoureuse que profonde s'est souvent transformée au cours de sa longue vie, et toujours d'une façon inattendue. Après 1850, il semble revenir aux traditions de sa race. C'est l'époque de ses œuvres les plus populaires : *Rigoletto* (1851), *il Trovatore* (1853), *la Traviata* (1853), curieux essai qui annonce, quarante ans à l'avance, les drames lyriques bourgeois de nos contemporains; *les Vêpres siciliennes* (1855), *le Bal masqué* (1859), *la Forza del destino*

(1862), — toutes œuvres où se mêle étrangement un mauvais goût barbare, parfois presque frénétique, à la subtilité d'un art très avancé. *Don Carlos*, écrit pour Paris en 1867, indique un changement nouveau dans son style, qui est plus réfléchi et plus soigneusement déclamé à la façon française. Enfin *Aïda*, terminée dès 1869, représentée seulement en 1871, au Caire, est une révolution dans l'art italien, brusquement transformé, fécondé par les influences germaniques, le souffle du Wagner de *Lohengrin* et de *Tannhaüser*. Nous suivrons dans la période suivante la curieuse évolution de cette personnalité énergique et indécise.

Les autres musiciens disparaissent auprès de lui, et il faut se contenter de citer les noms de Pacini, Coppola, surtout de Mercadante (1795-1870), fécond auteur d'une centaine d'opéras, et de quelques compositeurs bouffes, non sans verve, comme les frères Ricci, Petrella, Cagnoni, Pedrotti.

La musique allemande : Wagner. — Toute l'époque est dominée par l'œuvre de Wagner. Wagner n'a pas encore conquis sa suprématie artistique; ce n'est qu'après 1870 que son action s'exerce sur la musique de toute l'Europe; mais de 1848 à 1870, il crée ses chefs-d'œuvre, et sa pensée embrasse et complète celle de tous ses contemporains.

Richard Wagner, né le 22 mai 1813 à Leipzig, avait écrit en 1848 ses œuvres les plus populaires : *Rienzi* (1842), *le Hollandais volant* (1843), *Tannhaüser* (1840-45), *Lohengrin* (1845-47), où se montrent déjà toutes ses qualités poétiques et morales : son mysticisme aigu, sa sensualité dévorante, sa volonté héroïque, ses crises d'extase religieuse et de passion païenne. Mais ce sont encore des opéras; et si beau qu'en soit le style, c'est l'ancienne forme de Weber mise au service d'une âme puissante.

Précisément en cette année 1848, son esprit subit une crise, d'où sortit sa révolution artistique. Il travaillait à un drame sur Frédéric Barberousse. Il s'aperçut que le sujet ne convenait pas à la musique; et c'est en recherchant les conditions où pouvait s'opérer l'union des deux arts, qu'il arriva à se séparer radicalement de Gluck, qu'on s'obstine à lui donner comme devancier. Gluck croyait que « la véritable fonction de la

musique était de seconder la poésie ». Wagner découvre que la musique est une poésie à elle seule, et une poésie précise, le langage spécial de l'âme. Il brise avec l'art dramatique de son temps. « Je ne prétends pas réformer l'opéra; je le laisse tel qu'il est, et je fais autre chose... Je n'écris plus d'opéras : ne voulant pas inventer un nom arbitraire pour mes travaux, je les appelle des drames » (1851).

Après s'être recueilli trois ans, et après avoir développé ses pensées dans les trois traités principaux : *l'Art et la Révolution* (1849), *l'Œuvre d'art de l'avenir* (1850), *Opéra et Drame* (1851), Wagner reprit ses travaux dramatiques; et de cette claire conscience de soi-même sortirent ces poèmes d'une plénitude et d'une unité parfaites, qui n'ont presque rien de commun avec l'art du passé : *Tristan et Ysolde* (1857-1859), chant de la passion dévorante et destructrice; *les Maîtres chanteurs de Nuremberg* (1845-1867), œuvre de joie et de bonhomie épique; la colossale *Tétralogie des Nibelungen*, qui ne vit le jour qu'après 1870, mais qui fut presque tout entière écrite dans la période précédente : l'esquisse générale, dès 1848; le *Rheingold*, 1853-1854, *la Walküre*, 1854-1856, *Siegfried*, 1857-1858 et 1868-1869; la *Gœtterdæmmerung*, commencée en 1869; enfin *Parsifal* même, dont l'idée date de 1855, et l'esquisse de 1864. Toutes ces œuvres, qui portent l'empreinte du pessimisme de Schopenhauer, et où de vagues tendances bouddhiques se mêlent à une ardeur furieuse et héroïque de vivre, sont un miroir grandiose de la vie de Wagner, dévoré de passions, de tristesses, d'ambitions, proscrit d'Allemagne comme révolutionnaire, écrasé par la misère et par les cabales à Paris, méconnu, calomnié, outragé, sauvé du désespoir par l'aide miraculeuse d'un roi capable de comprendre et de défendre son génie, le poétique et infortuné Louis II de Bavière. 1870 marque à peu près le terme de cette lutte acharnée et le commencement de la triomphale vieillesse, dont nous avons connu les derniers rayonnements. De 1870 datent les premiers plans pour l'édification du théâtre de Bayreuth.

Si pénétrée que soit l'œuvre wagnérienne du souffle des grands classiques, surtout de Weber et de Beethoven, c'est une trans-

formation complète de la musique. La mélodie s'étend, brise ses limites, se plie aux nuances de la pensée, aux transformations des caractères, coule, s'agite, progresse constamment. L'harmonie ne s'en sépare plus, s'y mêle étroitement, et toute la vie trouble de l'âme s'y reflète; elle module sans cesse, sans se fixer nulle part. « Lance-toi sans crainte sur les flots sans limites, dans la pleine mer de la musique. Ouvre largement les issues à ta mélodie, qu'elle s'épanche comme un torrent continu à travers l'œuvre entière » (1861). Tout est mélodie. « L'unique forme de la musique est la mélodie. » Le rythme se rompt; l'asymétrie passionnée succède aux balancements calculés du style classique. Partout c'est un essai pour rendre la vie dans sa liberté et sa complexité. « L'art doit produire l'impression complète de la vie. »

Cette musique qui prétend être la langue immédiate du cœur, implique un idéalisme intérieur. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire l'explication que Wagner donne de *Tristan* : « Lorsque je composai mon *Tristan*, je me plongeai avec une entière confiance dans les profondeurs de l'âme, de ses mystères; et de ce centre intime du monde, je vis s'épanouir sa forme extérieure. Un coup d'œil sur l'étendue de ce poème vous montre aussitôt que le détail infini auquel le poète, en traitant un sujet historique, est astreint pour expliquer l'enchaînement extérieur de l'action aux dépens du développement clair des motifs intérieurs, ce détail, j'osai le réserver exclusivement aux derniers. La vie et la mort, l'importance et l'existence du monde extérieur, tout ici dépend uniquement des mouvements intérieurs de l'âme. L'action qui vient à s'accomplir dépend d'une seule cause, de l'âme qui la provoque, et cette action éclate au jour, telle que l'âme s'en est formé l'image dans ses rêves » (1861).

De là une double influence exercée par Wagner, l'une par sa musique, l'autre par sa pensée : influences qui souvent furent disjointes l'une de l'autre, et dont la seconde agit avec une puissance singulière sur tous les arts de la période contemporaine.

Wagner laisse loin derrière lui tous les maîtres allemands de son temps, bien que certains n'aient pas manqué de gran-

deur. Le plus célèbre de ces musiciens est Johannès Brahms, de Hambourg (1833-1897), dont la gloire, exagérée en Allemagne par une secrète réaction contre Wagner, repose sur une œuvre symphonique solide et assez originale, quoique trop volontairement inspirée de Schumann et de la dernière manière de Beethoven; ses principales compositions sont d'ailleurs postérieures à 1870. Après lui viennent le symphoniste Joachim Raff (1822-1882), d'un style plus romantique; Ferdinand Hiller (1811-1885), Flotow, Reinecke, Max Bruch, Goldmark, etc.

Les Écoles du Nord : musique russe et musique scandinave. — Enfin s'éveillent les écoles musicales du Nord. — La Russie avait toujours été un des peuples les plus musiciens d'Europe; mais ce n'est qu'avec Verstovski et Glinka qu'elle semble trouver une expression artistique personnelle. Au commencement du siècle, des artistes étrangers, Boïeldieu et le Vénitien Cavos, dirigent encore la musique russe. C'est à Glinka (1804-1857) que revient l'honneur d'avoir fondé l'opéra russe. La première exécution de *la Vie pour le Tsar* en 1836 est une date historique; bien que l'œuvre soit encore assez « occidentale », elle marque par ses tendances le réveil de l'art national, et elle souleva aussitôt un enthousiasme patriotique. Puis vint, en 1842, *Rousslan et Ludmilla*, œuvre plus originale, moins comprise d'abord. — Glinka fut suivi de près par Sérof (1820-71), artiste laborieux, critique agressif, qui subit un peu l'influence de Wagner, mais dont quelques opéras, surtout *la Force maligne*, ont une verve populaire et brutale qui lui appartient en propre. — Plus grand artiste que Sérof, Dargomijsky (1813-68) est surtout célèbre par une œuvre posthume, jouée seulement en 1872, qui fit de lui un chef d'école après sa mort : *le Convive de pierre*, d'après Pouchkine, le premier vrai drame lyrique écrit en Russie, œuvre forte et saisissante, où les caractères sont solidement tracés, et les passions rendues avec justesse. — A côté de ces maîtres du théâtre, sont devenus populaires les noms du symphoniste Tchaïkovsky (1840-93) et du grand pianiste Antoine Rubinstein (1829-94) : ce sont tous deux des éclectiques distingués, d'un talent plus abondant que vraiment

inspiré. — Au même moment, la Pologne comptait, après Chopin, un musicien national, Moniuszko (1819-1872), et les pays scandinaves voyaient les débuts de cette école un peu frêle, mais poétique, et tout imprégnée de nature, dont Niels Gade (né en 1817), Jensen (né en 1837), Svendsen (né en 1840), et surtout Grieg (né en 1843), devaient répandre le charme sur toute l'Europe.

BIBLIOGRAPHIE

Voir ci-dessus, t. X, p. 731 et suiv., et en outre : **Théophile Gautier**, *Les Beaux-Arts en Europe en* 1855, 2 vol. in-16, 1856; — *Les Salons de J. Thoré*, par **W. Burger**, 3 vol., 1870. — **Th. Sylvestre**, *Les artistes vivants*, 1875. — **P.-J. Proudhon**, *Du principe de l'art et de sa destination sociale* (nouvelle édition), 1875, in-16. — **Castagnary**, *Salons*, 1857-1870, 2 vol., 1892. — **Charles Blanc**, *Les artistes de mon temps*, 1876. — **Champfleury**, *Grandes figures d'hier et d'aujourd'hui*, 1861. — **John W. Mollet**, *The painters of Barbizon*, Londres, 1890. — **David Croal Thomson**, *The Barbizon School of Painters*, Londres, 1891. — **A. Sensier**, *Souvenirs sur Théodore Rousseau*, 1872, in-8. — **Ph. Burty**, *Maîtres et petits maîtres*, 1882. — **Edmond About**, *Voyage à travers l'Exposition des Beaux-Arts*, 1855. — **André Michel**, *J.-F. Millet et l'exposition de son œuvre à l'Ecole des Beaux-Arts* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1887); et *Notes sur l'art moderne*, 1896. — **G. Lafenestre**, *La tradition dans la peinture française au XIX*e *siècle*, 1898, in-16. — Comte **Léon de Laborde**, *Rapport sur l'application des arts à l'industrie fait à la Commission française du jury international de l'Exposition universelle de Londres*, 1856, in-8. — **Viollet-le-Duc**, *De l'intervention de l'État dans l'enseignement des Beaux-Arts*, 1864, in-8. — **Ernest Chesneau**, *Le décret du 13 novembre et l'Académie des Beaux-Arts*, 1864, in-8. — **Vitet**, *De l'enseignement des arts du dessin* (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1864). — **Ingres**, *Réponse au rapport sur l'École impériale des Beaux-Arts*, 1863, in-8. — **Charles Garnier**, *Le Nouvel Opéra*, 1873. — **E. Chesneau**, *Les nations rivales dans l'art*, 1868. — **Adolf Rosenberg**, *Geschichte der modernen Kunst*, 2 vol. in-4, Leipzig, 1884-1889. — **John Ruskin**, *Letters to the Times on the principal preraphaelite pictures in the exhibitions of 1874* (*Reprinted for private circulation*, Londres, 1876; *Præ-Raphaelitism, its arts, literature and professors* (*London and Country Review*, mars 1868). — **Robert de la Sizeranne**, *La peinture anglaise contemporaine*, 1895.

La musique. — **Houston Stewart Chamberlain**, *Richard Wagner*, Munich, 1896; *Le drame wagnérien*, Paris, 1894. — **Henri Lichtenberger**, *Richard Wagner poète et penseur*, 1898. — **Richard Wagner**, *Gesammelte Schriften und Dichtungen*, 10 vol., Leipzig. — **Heinrich Reimann**, *Johannes Brahms*, Berlin, 1897. — **Pagnerre**, *Charles Gounod et son œuvre*, in-8, 1890. — **A. Pougin**, *Verdi*, 1886. — **H. Lavoix**, *Histoire de la musique*; *Histoire de la musique française*, 1891. — **A. Soubies**, *Histoire de la musique allemande*, 1897; *Histoire de la musique russe*, 1898; de même pour les autres pays. — **A. Soubies et Malherbe**, *Histoire de la deuxième salle Favart*, 1893. — **C. Bellaigue**, *Portraits et silhouettes de musiciens*, 1896. — **F. Clément** et **Larousse**, *Dictionnaire lyrique, ou histoire des opéras jusqu'à 1876*, in-8.

CHAPITRE XXV

LES SCIENCES MODERNES[1]

De 1848 à 1870.

Le problème de l'enseignement scientifique. — La première Révolution française, comme on l'a vu (t. IX, p. 361), avait entraîné une transformation radicale de l'enseignement scientifique : il avait été mis brusquement, mais très intelligemment, dans un juste rapport avec les progrès de la théorie et avec l'importance que les applications commençaient à prendre dans la vie sociale.

Vers le milieu de notre siècle, les nouveaux progrès accomplis exigeaient déjà une profonde réforme ; mais de même que la Révolution de 1848 avorta politiquement, de même, en France du moins, les tentatives de refonte de l'enseignement n'aboutirent qu'aux résultats les plus fâcheux.

La science supérieure, se mouvant dans les abstractions, ne peut longtemps rester vivante qu'à une condition : il faut que les progrès qu'elle réalise successivement passent assez tôt dans l'enseignement secondaire pour qu'il n'y ait pas, entre les deux degrés, un abîme trop difficile à franchir; le second de ces degrés doit constituer une initiation suffisante pour assurer le

1. Ce chapitre a été rédigé avec la collaboration de M. Lucien Poincaré pour les sciences physiques et chimiques, et de M. Houssay pour les sciences biologiques.

recrutement du premier. Il faut donc, progressivement, faire entrer plus de matières dans l'enseignement secondaire, et pour cela il faut arriver à les exposer d'une façon de plus en plus condensée et rapide sans compromettre l'instruction.

Le problème se complique encore, parce qu'en présence des applications scientifiques qui se multiplient incessamment, il est au moins intéressant d'en traiter, de façon plus ou moins complète, dans l'enseignement; mais comme elles dépendent souvent de notions très élevées, on se trouve conduit dès lors à surcharger encore le degré secondaire de connaissances purement pratiques, qui, loin d'aider au développement intellectuel, peuvent le compromettre en surchargeant inutilement la mémoire et en introduisant dans l'esprit des idées fausses ou au moins trop incomplètes.

C'est en France, en raison de la centralisation de l'enseignement et de l'uniformité des programmes imposés, que cette question, qui doit toujours rester ouverte, prit un caractère aigu; en Allemagne et en Angleterre, la plus grande liberté d'allures de l'enseignement supérieur, la souplesse et la variété des institutions se prêtèrent sans trop de difficultés aux nouvelles nécessités de la situation.

En France aussi, à la différence des nations rivales, il fallait compter avec le lourd héritage des glorieuses traditions remontant au commencement du siècle; on ne sut pas s'inspirer de leur véritable esprit pour en créer de nouvelles.

Le conflit des idées aboutit au fameux *plan d'études* du 10 avril 1852, auquel est resté attaché le nom du ministre Fortoul. Il introduisait dans les lycées, à partir de la quatrième, une *bifurcation* entre des classes *de lettres* et des classes *de sciences*, conduisant chacune à un baccalauréat séparé. Ce système, que l'opinion publique, mal éclairée sur la question, accueillit avec assez de faveur, mais qui fut toujours mal vu dans l'Université, subsista une quinzaine d'années, mais compromit l'enseignement pour une période beaucoup plus longue. L'erreur était d'aggraver la séparation intellectuelle qui tendait à se faire, depuis le commencement du siècle, entre l'éducation purement littéraire et l'éducation purement scientifique, alors que le pro-

blème est toujours, au degré secondaire, de donner une instruction intégrale, de faire des hommes complets; on prétendait aussi à tort commencer l'enseignement scientifique à un âge où l'esprit des élèves n'est pas d'ordinaire suffisamment mûr pour le recevoir; mais surtout il ne fallait pas croire que c'est le temps consacré aux études qui importe et non la façon dont elles sont conduites.

A cet égard, les programmes furent aussi mal conçus que possible; loin de chercher à élever le niveau des connaissances théoriques, on le rabaissa plutôt, soit en restreignant les matières de l'enseignement, soit en maintenant autoritairement des modes d'exposition surannés et déjà ridicules aux yeux des élèves; on tendit au contraire à développer les connaissances pratiques et les sujets dont l'enseignement est facile, mais peu utile à la formation de l'esprit.

La responsabilité de ces programmes paraît incomber surtout à l'astronome Le Verrier, auquel son rôle politique (opposé à celui d'Arago, qu'il remplaça à l'Observatoire en 1854) valut, dès 1850, une grande influence dans les conseils du gouvernement. Cette influence s'exerça dans le même sens et d'une façon tout aussi fâcheuse pour la réorganisation de l'enseignement à l'École polytechnique, effectué d'après les votes d'une commission mixte nommée le 6 juillet 1850.

Le programme d'admission à cette École se trouve, en France, remis à la décision du ministre de la guerre, sans intervention de son collègue de l'instruction publique; cependant ce programme détermine le niveau le plus élevé de l'enseignement secondaire scientifique (classe de mathématiques spéciales), et influe dès lors sur le niveau des cours à l'École normale et dans les Facultés des Sciences. D'un autre côté, par le nombre et la valeur moyenne des élèves, l'École polytechnique, au point de vue national de la formation des savants, dépassait de beaucoup, en 1850, comme importance, pour les mathématiques et la physique, l'ensemble des autres institutions d'enseignement supérieur. Il y aurait donc eu intérêt majeur à ce que les fausses idées de Le Verrier ne triomphassent pas aussi complètement.

Elles rencontrèrent, il est juste de le dire, dans les conseils de l'École une opposition ardente et opiniâtre, dont l'histoire ne sera jamais écrite[1], mais qui finit par triompher vers 1863, malgré les coups d'autorité qui privèrent l'École de plusieurs de ses meilleurs professeurs ou examinateurs (Chasles, Liouville, Catalan).

Un mal très sérieux n'en avait pas moins été produit; si nous ajoutons qu'en thèse générale le second Empire ne se préoccupa guère d'assurer à l'enseignement scientifique les ressources qui lui sont indispensables, et qu'il laissa s'endormir les Facultés de province dans la préparation d'un petit nombre de licenciés sans avenir, on ne s'étonnera pas que, pendant cette période, la France ait perdu, dans le domaine scientifique, une suprématie qui lui était déjà vivement disputée.

Les sciences mathématiques. — Cependant ce déclin relatif de notre pays ne s'accuse nullement, comme nous le verrons, dans le domaine de la chimie ou dans celui des sciences naturelles; nous y regagnons plutôt la situation compromise. C'est pour la physique surtout et à un moindre degré pour les mathématiques, que la France perd décidément la haute main sur le mouvement intellectuel. A n'en juger que par les sommités scientifiques, ce changement de situation ne se révèle guère; l'Académie des sciences continue à présenter un ensemble de noms toujours aussi illustres, et les mathématiciens par exemple qu'elle recrute de 1847 à 1870 [2], se signalent par des travaux qui ne le cèdent en rien à ceux de leurs aînés. Mais la production mathématique a pris dans tous les pays un essor extraordinaire, le nombre des travailleurs et des travaux augmente sans cesse; et grâce aux journaux spéciaux, les résultats à peine obtenus sont publiés au fur et à mesure. Tout mathématicien

1. Dans les procès-verbaux des séances, les opinants sont désignés par des lettres : A, B, C. On ne peut donc suivre les revirements qui se produisirent dans l'esprit de plusieurs savants, comme Poncelet, d'abord entraînés par Le Verrier. Le général Morin, directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, fut le seul qui resta fidèle à ce dernier jusqu'à la fin.

2. En 1851, Michel Chasles, voir t. X, p. 736; en 1855, Delaunay (1816-1872); en 1856, Hermite et Joseph Bertrand (nés en 1822); en 1860, Serret (1819-1885); en 1862, Ossian Bonnet (1819-1885); en 1868, Barré de Saint-Venant (1797-1886).

est dès lors obligé de se tenir au courant de ce qui se fait[1], mais en même temps il en profite aussitôt et peut apporter sa pierre à l'édifice commencé par un autre. Dans ces conditions, il n'y a plus d'écoles tranchées, ni de centre intellectuel; les fortes individualités s'accusent isolément et les affinités naturelles se déclarent sans distinction de nationalité.

En présence de cet éparpillement des travaux mathématiques, la tâche de l'historien devient des plus ardues; il est impossible de rendre à chacun la part qui lui est due, à moins d'entrer dans un détail infini. Je ne puis avoir d'autre prétention, dans les quelques pages qui suivent, que de signaler brièvement quelques-uns des progrès décisifs et quelques-unes des voies nouvelles qui ont été ouvertes aux chercheurs.

Géométrie. — En 1864, Michel Chasles commence à donner une série des innombrables applications de sa méthode des *caractéristiques*, « qui peut supporter la comparaison avec toute découverte de ce siècle[2] », et de son principe de correspondance, développé depuis par tant d'autres géomètres.

En 1854 et 1860, Christian von Staudt[3] ajoute d'importantes *Contributions* à sa *Géométrie de situation*, qu'il s'est proposé de créer indépendante de toute mesure. Il ramène le nombre à n'être en géométrie que la pure détermination d'un point, et donne, dans cet ordre d'idées, une représentation complète des imaginaires en géométrie projective.

En 1864, la *Statique graphique* de Karl Culmann, professeur à l'École polytechnique de Zurich, fonde l'application de la géométrie moderne à des déterminations autrefois réservées au calcul analytique et représente, pour les problèmes qu'elle aborde, un progrès analogue à celui que Monge avait réalisé en

1. On ne verra plus guère dès lors des faits comme ceux-ci : Steiner publiant des résultats obtenus cinq ans auparavant par Cayley et Sylvester, ou inversement Chasles traitant un sujet déjà épuisé par Steiner.

2. Dans un système de coniques astreintes à quatre conditions seulement, Charles appelle *caractéristiques* le nombre μ des coniques passant par un point, et le nombre ν des coniques touchant une droite. Sous certaines limitations, le nombre des coniques satisfaisant à une cinquième condition est en général $\alpha\mu + \beta\nu$, α et β étant des paramètres entiers dépendant seulement de la cinquième condition.

3. Voir ci-dessus, t. X, p. 736.

créant la géométrie descriptive [1]. Cette dernière branche, très développée en France depuis l'origine, mais surtout orientée (notamment par La Gournerie, 1814-1883) vers l'étude des surfaces et de leur courbure, est à son tour rajeunie à l'étranger par l'introduction des méthodes de la géométrie projective.

L'Italien Luigi Cremona (né à Pavie en 1830, professeur à Bologne, puis à Milan, enfin à Rome depuis 1873), crée la théorie de l'affinité des courbes algébriques, dans son *Introduzione ad una teoria geometrica delle curve piane* (1863), dont il étendit ensuite les principes aux trois dimensions (*Preliminari di una teoria geometrica delle superficie*).

Georg-Friedrich-Bernhard Riemann (1826-1866), successeur en 1859 de Lejeune-Dirichlet à Gœttingue, dans un de ses premiers mémoires, rédigé en 1854 à la demande de Gauss, mais resté inédit jusqu'en 1867 (*Sur les hypothèses qui servent de fondement à la géométrie*), élargit singulièrement le domaine des tentatives non-euclidiennes. Ses idées, vulgarisées en partie par Helmholtz à partir de 1868, furent confirmées par le mémoire classique de Beltrami (*Saggio di interpretazione della geometria non-euclidea*). La notion de la courbure, positive, nulle ou négative, d'un espace à *n* dimensions et la conclusion à la possibilité (théorique) d'une géométrie (sphérique ou riemannienne) à trois dimensions, dans laquelle toutes les droites d'un plan se couperaient et où la distance de deux points serait sujette à un maximum déterminé, ne pouvaient manquer de provoquer de vifs étonnements. Mais Félix Klein devait bientôt poursuivre des recherches encore plus paradoxales.

Dans le domaine de la géométrie analytique, nous retrouvons tout d'abord Hesse [2] qui, devenu professeur à Heidelberg (1856), y publia en 1861 ses *Vorlesungen* où il traite de la géométrie à trois dimensions et en particulier des surfaces du second ordre, et qui développa, vers la même époque, son système de correspondance entre chaque point d'un plan et un couple de points sur une droite; puis Plücker [3], lequel, revenu aux mathématiques

1. En France, la *Statique graphique* de Maurice Lévy (1874) est devenue l'ouvrage fondamental sur la matière.
2. Voir ci-dessus, t. X, p. 729.
3. *Ibid.*, p. 738.

pures, constitua une *Nouvelle géométrie de l'espace, sur la considération de la ligne droite comme élément de l'espace* (titre de son ouvrage posthume publié en 1868), ou, en d'autres termes, sur les concepts, introduits par lui, de *complexes* et de *congruences* de droite.

Clebsch (1833-1872), né à Kœnigsberg, professeur au Polytechnicum de Zurich en 1858, à Giessen en 1863, à Gœttingue en 1868, et auteur de *Vorlesungen ueber Geometrie*, qui sont devenues classiques, s'est particulièrement signalé par l'emploi des fonctions abéliennes dans la théorie générale des courbes et des surfaces, ainsi que par ses recherches relatives à la représentation d'une surface sur une autre. Il a également introduit un nouveau principe fondamental, celui de la considération du *genre*, dans la classification des courbes algébriques.

Algèbre et analyse. — Le premier ouvrage où apparaît l'influence des idées de Grassmann [1] est le livre *Sur les nombres complexes* de Hermann Hankel (1839-1873), paru en 1867, mais qui, malgré sa valeur, trouva d'abord beaucoup moins d'accueil que le remarquable écrit posthume (1874) du même auteur sur l'histoire de la mathématique dans l'antiquité et au moyen âge.

Dès 1864, un mathématicien américain, Benjamin Peirce (1809-1880), avait commencé l'exposé de ses conceptions sur l'*algèbre linéaire associative* (comprenant jusqu'à 162 algèbres différentes). En 1858, Cayley avait généralisé la conception des *matrices* dues à Hamilton et que Sylvester et d'autres devaient plus amplement développer.

Arthur Cayley, né à Richmond en 1821, James Joseph Sylvester, né à Londres en 1814 (mais qui a longtemps professé à Baltimore), sont les plus illustres mathématiciens anglais de notre siècle, et ont marqué leur trace dans toutes les branches de la science. On doit rappeler leurs brillantes découvertes (1849-1851) sur les lignes droites des surfaces du troisième degré, ainsi que l'extension faite par Cayley des équations de Plücker à la recherche, dans les courbes algébriques, des singu-

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 740.

larités complexes (qu'il a montré équivaloir chacune à un certain nombre des quatre singularités simples). Mais Cayley et Sylvester sont avant tout des algébristes et leur principal titre de gloire est d'avoir constitué, comme une nouvelle branche de la science, la théorie des *invariants*[1]. Cayley doit en être considéré comme le véritable créateur, par ses premiers mémoires publiés dans le *Cambridge Mathematical Journal*, à partir de 1845. Toutefois, la question était déjà en germe dans les travaux de Lagrange et de Gauss, comme aussi dans les recherches plus récentes de George Boole (1815-1864), un des auteurs les plus originaux, en particulier par ses études sur les notations symboliques et notamment par l'application qu'il en fit à la logique. Sylvester, en revanche, a peut-être la gloire d'avoir davantage systématisé la nouvelle théorie, et c'est à lui que l'on doit le plus grand nombre de termes techniques, y compris celui d'*invariant* lui-même.

Dans la théorie des équations, signalons la solution transcendante de l'équation du cinquième degré, donnée par Hermite en 1858, au moyen des fonctions elliptiques.

Les recherches relatives à la convergence des séries avaient pris une importance toute particulière depuis que Cauchy et Abel avaient fait ressortir le défaut de rigueur général, au siècle précédent, dans les calculs et démonstrations où l'on employait des séries. Joseph Bertrand découvrit les critères logarithmiques de convergence, longtemps regardés comme toujours décisifs, mais qui, dans certains cas, échouant sur des séries réellement convergentes, doivent être regardés comme *spéciaux*. Le premier critère *général*, fondé sur le rapport de deux termes successifs, fut établi par Kummer (1810-1893) dans un énoncé dont la seconde partie a depuis été reconnue superflue.

On doit à Dirichlet la première démonstration rigoureuse concernant la représentation d'une fonction continue par une série trigonométrique de Fourier; il croyait toutefois à la pos-

1. Celle des déterminants, qui remonte à Cauchy (t. X, p. 743), commençait déjà à être introduite dans l'enseignement secondaire. C'est à cette période en effet que remontent les ouvrages classiques de Spottiswoode (1851), Brioschi (1854), Baltzer (1857).

sibilité de représenter ainsi toute fonction continue; cette impossibilité a été manifestée par Riemann, dans un mémoire fondamental, consacré à l'étude directe des fonctions représentées par une série trigonométrique; c'est dans le même mémoire que Riemann a donné les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'une fonction admette une intégrale, et mis en lumière qu'une fonction continue peut ne pas toujours avoir un coefficient différentiel.

L'intégration des équations différentielles linéaires entra dans une nouvelle voie, grâce aux mémoires publiés en 1865 et 1868 par Lazarus Fuchs (né en 1825).

La théorie des fonctions elliptiques reçut d'importants perfectionnements, parmi lesquels on doit signaler la considération des fonctions modulaires, introduite par Hermite en 1858. Celle des fonctions abéliennes et en particulier leurs liaisons avec les fonctions *théta* généralisées de Jacobi furent développées par Rosenhain (1816-1887), Borchardt (1817-1880) et Riemann. Ce dernier chercha encore à fonder sur un nouveau principe (auquel il donna le nom de Dirichlet) la théorie générale des fonctions d'une variable complexe, et, pour discuter les diverses formes de discontinuité, inventa les célèbres surfaces dites de Riemann, conçues comme formées de plans distincts, quoique coïncidants.

Pour la théorie des nombres, nous nous contenterons de signaler les travaux de Stephen Smith [1] (1826-1883), de Kummer, qui introduisit le concept des *nombres idéaux*, et de Dedekind (né en 1831), qui parvint à les éviter.

Mécanique et astronomie. — En mécanique, la construction de la science rationelle étant achevée, l'activité se porte sur les applications. Lamé (1795-1870) donna en 1852 une *Théorie mathématique de l'élasticité* où il déploya autant d'habileté comme analyste que dans ses travaux antérieurs sur la chaleur. Barré de Saint-Venant consacra sa vie à établir l'accord

1. La théorie des nombres attire si peu les mathématiciens en général que nous mentionnerons ici une singulière exception à une remarque que nous avons faite plus haut. En 1882, l'Académie des sciences proposa un prix pour une question (la représentation d'un nombre comme somme de cinq carrés) résolue dans un mémoire imprimé par Smith, en 1868, dans les *Proceedings of the Royal Society*.

entre la théorie et la pratique, et découvrit les véritables lois de la flexion et de la torsion.

La théorie de la lune fut singulièrement approfondie. En 1853, John Couch Adams établit que l'accélération du moyen mouvement de cet astre, d'après l'explication donnée par Laplace, n'était que la moitié de l'accélération observée. Delaunay attribua la différence au frottement des marées et essaya une refonte du calcul des équations lunaires.

L'impossibilité de l'existence des anneaux de Saturne autrement que comme un ensemble de parties non liées entre elles fut établie par Peirce et Maxwell.

Quant à l'astronomie d'observation, la période de 1847 à 1870 est surtout remarquable par la découverte d'une multiplicité de petites planètes entre Mars et Jupiter, venant s'adjoindre aux quatre trouvées de 1801 à 1807. La cinquième fut observée par Hencke le 8 décembre 1845; l'année 1847 en fournit trois autres. En 1870 on était arrivé au numéro 112, soit entre 4 et 5 par an comme moyenne.

Mais l'histoire de la physique et de la chimie réclame plus impérieusement notre attention.

Les sciences physiques et chimiques. — Nous avons vu, dans le tome précédent, quels rapides progrès avait accomplis la physique pendant la première moitié de notre siècle. Ces progrès ont abouti à une synthèse définitive; l'antique, mais vague croyance des philosophes mécanistes, que tous les phénomènes de la nature ne sont que des mouvements, peut désormais se préciser sous une forme mathématique (la conservation de la force, comme disait Helmholtz, en donnant à ce mot le même sens que Descartes; la conservation de l'énergie, comme on dit aujourd'hui), et ce résultat est indépendant de toute hypothèse sur les figures ou sur les propriétés des éléments de la matière. Du coup s'évanouissent tous les fluides spéciaux imaginés pour faciliter l'explication des phénomènes caloriques, électriques ou magnétiques; en même temps apparaît la possibilité de transformer ces phénomènes les uns dans les autres ou encore de les produire mécaniquement, toujours sous de rigoureuses conditions d'équivalence.

Cette synthèse est la grande œuvre de notre siècle; mais à partir du moment où l'idée en surgit, tous les efforts semblent se diriger de ce côté. Il y a, par suite, comme un ralentissement des recherches particulières. Il faut d'ailleurs assurer le terrain conquis, soit en combinant de nouvelles expériences pour mettre en lumière les nouvelles théories, soit en procédant à des mesures plus précises pour leur donner une plus grande rigueur. Les applications se multiplient; mais les grandes découvertes d'avenir deviennent plus rares; on ne peut guère citer que celle de l'analyse spectrale.

Enfin, ayant ramené ses problèmes à ceux de la mécanique, la physique tend à prendre de plus en plus un caractère mathématique; mais, pour cela, elle est conduite à formuler de nouvelles hypothèses sur la constitution de la matière et sur la nature des forces qui agissent sur ses éléments.

Tels sont les traits principaux de l'histoire de la physique pendant cette période; la chimie, au contraire, poursuit de plus en plus brillamment la voie qu'elle s'est ouverte, et les découvertes qui lui sont dues peuvent rivaliser, comme importance, avec celles de la génération précédente. Mais les idées théoriques qui président à ces découvertes prennent un caractère de plus en plus précis, et, pour cette science, l'heure d'une synthèse positive s'annonce à son tour.

Le principe de la conservation de l'énergie : Helmholtz, Clausius. — La mécanique rationelle avait, dès longtemps, établi que, dans les systèmes matériels idéaux qu'elle considère, le travail des forces (extérieures ou intérieures) est égal à la variation de la demi-force vive : pratiquement, on admettait qu'aucune action mécanique extérieure ne pouvait s'exercer sans une perte irrémédiable de travail, qu'on attribuait aux *résistances dites passives* (forces intérieures) et qu'on supposait correspondre à des déformations plus ou moins sensibles, mais en tout cas définitives.

La découverte de l'équivalent mécanique de la chaleur montra que le travail supposé ainsi perdu correspondait au contraire, en très grande partie, à une augmentation de la demi-force vive (énergie), afférente à des éléments matériels

trop petits pour que leur mouvement pût être directement mesuré, tandis que cette augmentation devenait perceptible à nos sens sous une autre forme, celle de la chaleur. L'énergie correspondante n'était donc nullement perdue, puisque la chaleur pouvait, à son tour, se transformer en travail mécanique.

Bien plus, les déformations sous l'influence des forces intérieures ne devaient pas davantage être considérées comme une énergie perdue. Si, par exemple, on élève un corps pesant d'une position de repos à une autre, un travail est dépensé, et la force vive du corps n'a pas varié. Mais il est susceptible de produire, en tombant de la hauteur à laquelle il a été élevé, un travail égal à celui qui a été dépensé.

Considérons, dans cet ordre d'idées, un ensemble de corps naturels tels que l'on puisse négliger l'action des forces extérieures. On pourra énoncer le théorème de la mécanique rationelle en disant que l'énergie de cet ensemble est constante, à la condition de la décomposer en deux : une énergie actuelle (demi-force vive correspondant tant aux mouvements locaux des parties ou de l'ensemble, qu'aux mouvements sonores, thermiques, lumineux, électriques, magnétiques, etc.); et une énergie virtuelle correspondant à la position de chacun des éléments du corps.

Si les forces intérieures ou extérieures (et celles que l'on considère en physique sont dans ce cas) sont d'ailleurs telles que l'énergie virtuelle dépende exclusivement de la position des éléments, on peut enfin éliminer la considération de ces forces, et dire que l'énergie d'un système de corps naturels ne peut varier que par emprunt ou cession aux systèmes voisins.

Tel est le sens rigoureux qu'il convient d'attacher au célèbre principe de la conservation de l'énergie. Cependant il importe de signaler une tendance marquée à lui donner une signification plus grave encore, tendance qui s'accusa en particulier à cette époque dans le livre de l'*Unità delle forze fisiche* du P. Secchi (1869), mais qui n'a point abouti à des résultats décisifs et qui désormais semble rencontrer de moins en moins de partisans.

L'adoption d'un principe général d'où la notion de force est

exclue conduisait à écarter cette notion ou du moins à ne la considérer que comme dérivée. La force, comme phénomène, ne serait que l'effet, non la cause du mouvement. Dans cet ordre d'idées, il devient indispensable de trouver une explication mécanique de toutes les forces naturelles s'exerçant à distance, et tout d'abord de la gravitation universelle; pour cela il faut imaginer des milieux doués de propriétés convenables pour déterminer les lois de la transformation du mouvement; l'énergie virtuelle ne doit plus alors être distinguée en principe de l'énergie actuelle; elle serait en effet communiquée réellement au milieu, puisqu'on ne reconnaîtrait plus, en fait, que des forces en contact, donnant lieu à des travaux qui s'annulent réciproquement.

Tel est le cadre mathématique que les lois de la mécanique imposaient aux physiciens, lorsque vers 1849 [1] Helmholtz (1811-1894) commença à réunir en corps de doctrine et à propager par ses écrits les idées élaborées dans l'âge précédent. Cet illustre savant, né à Potsdam, fut d'abord médecin militaire jusqu'en 1848 : depuis il enseigna la physiologie successivement à Kœnigsberg, à Bonn et à Heidelberg, avant de venir occuper la chaire de physique à l'Université de Berlin (1871). Puissant mathématicien, expérimentateur génial, penseur aussi profond et vulgarisateur aussi ingénieux que Galilée, il a laissé sa trace dans les domaines les plus divers de la science. Mais surtout on ne peut oublier, en acoustique, sa lumineuse explication du timbre par la superposition et l'intensité relative du son fondamental et de ses harmoniques, explication donnée dans sa *Lehre von den Tonempfindungen* (1862).

Quant à la théorie mécanique de la chaleur proprement dite, les fondements seuls en avaient été jetés par Joule et Mayer. La construction fut élevée par un autre savant allemand, Clausius (1822-1868), dans des mémoires que publièrent, de 1848 à 1862, les *Annales* de Poggendorff, et qui formèrent en 1864 un ouvrage devenu classique. Clausius retrouva les lois oubliées ou inédites de Sadi Carnot; il y ajouta une doctrine

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 754.

nouvelle, celle de l'*entropie*, dont la signification véritable reste encore à préciser et d'après laquelle le système du monde évoluerait vers une répartition plus uniforme de la chaleur et une diminution des mouvements locaux. Enfin il mit en honneur la théorie cinétique des gaz, celle qui les considère comme constitués de particules animées de grandes vitesses et rebondissant les unes sur les autres, en montrant que cette hypothèse pouvait-être formulée de façon à en déduire mathématiquement les lois fondamentales de Mariotte et de Gay-Lussac.

L'électricité; la télégraphie sous-marine; William Thomson, Maxwell. — En Angleterre, après Rankine, ce fut William Thomson (aujourd'hui Lord Kelvin), né en 1824, qui propagea les idées nouvelles, en contribuant d'ailleurs singulièrement à les éclaircir. Mais c'est surtout aux progrès de l'électricité qu'il s'attacha à cette époque; en attendant les applications que nous avons vues se réaliser de nos jours, la télégraphie se développait rapidement et l'on commençait à agiter le problème de jeter un câble sous-marin dans l'Atlantique pour établir une communication entre l'Ancien et le Nouveau Monde. La réussite d'une pareille opération, aujourd'hui devenue courante, n'eut lieu qu'en 1866, après plusieurs années de tentatives infructueuses. C'est peut-être le témoignage le plus merveilleux qu'ait vu notre siècle des ressources de la science technique et de la supériorité de l'intelligence sur la nature. — William Thomson est l'inventeur des appareils les plus ingénieux pour l'envoi et la réception des signaux télégraphiques, comme aussi d'un grand nombre d'instruments précis et délicats qui ont rendu possibles les mesures nécessaires pour les progrès de la science pure et appliquée. D'autre part, mathématicien habile, il a perfectionné singulièrement les méthodes du calcul, tandis que la théorie lui doit des explications aussi hardies qu'ingénieuses pour un grand nombre de phénomènes électriques.

A côté de lui, Maxwell (1831-1879), précisant les idées de Faraday, leur donnant une forme plus rigoureuse et plus mathématique, construisait la théorie électro-magnétique de la lumière. Après avoir démontré le rôle prépondérant du milieu

isolant dans les phénomènes électriques, il considère ceux de la lumière comme identiques à des effets d'induction se succédant très rapidement et se propageant, suivant le même mécanisme, dans les divers milieux. Cette conception, en dehors des idées en vogue jusqu'alors, devait recevoir plus tard d'éclatantes confirmations expérimentales.

L'analyse spectrale : Kirchhoff et Bunsen. La vitesse de la lumière : Fizeau et Foucault. — L'analyse spectrale fut créée à Heidelberg par la collaboration d'un physicien, Kirchhoff (1824-1887), et d'un chimiste, Bunsen (né à Gœttingue en 1811), célèbre par d'autres travaux, notamment par l'invention de la pile électrique qui porte son nom. Kirchhoff, dans une suite d'études à la fois mathématiques et expérimentales, poursuivies de 1857 à 1860, tira le premier les conséquences de la coïncidence, déjà entrevue par Brewster et Angstrom, entre les raies obscures du spectre solaire (dites de Frauenhofer[1] et les raies brillantes des spectres que donnent des vapeurs métalliques rendues lumineuses. D'après sa théorie, les raies obscures sont dues à l'absorption par des vapeurs existant dans l'atmosphère solaire de certaines radiations émises par la masse liquide incandescente de l'astre. Si la vapeur d'une certaine substance devient elle-même source lumineuse (par exemple si on introduit dans une flamme seulement une trace de cette substance), elle produit une raie brillante caractéristique, coïncidant précisément avec la raie obscure à laquelle donne lieu la même vapeur à froid. On peut dès lors affirmer l'existence dans l'atmosphère solaire, par exemple, des vapeurs de tous les corps dont les spectres, étudiés sur notre terre, auront offert des raies brillantes identifiées avec telle ou telle raie de Frauenhofer.

Mais l'analyse spectrale ne sert pas seulement à reconnaître l'existence dans le soleil ou dans les étoiles des substances que nous rencontrons sur notre terre, à prouver ainsi l'unité de composition de l'univers ; elle est pour le chimiste un nouveau et précieux mode de recherches, parce qu'elle permet de

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 749.

déceler dans un minerai, par exemple, l'existence des métaux dont on reconnaît les raies caractéristiques, alors qu'ils sont en proportion beaucoup trop minimes pour être constatés par les réactions chimiques les plus sensibles. Enfin l'analyse spectrale conduit à isoler les métaux donnant naissance à des raies brillantes qu'on ne doit pas attribuer à ceux qui sont déjà connus; c'est donc un procédé pour la découverte de nouveaux corps simples. Ce fut cette face de la méthode de Kirchhoff que Bunsen mit en pleine lumière, et il lui donna une vogue immédiate en découvrant par ce moyen le *cérium* et le *rubidium* (vers 1862).

L'étude du spectre prit donc dès lors une importance capitale, et de tous côtés les travaux se multiplièrent sur ce sujet et sur les questions voisines. On doit à cette occasion une mention particulière aux importants travaux de Stokes et de Ed. Becquerel sur la fluorescence et la phosphorescence.

Nous venons de rencontrer le premier nom français dans notre revue de l'œuvre scientifique de cette période; l'école des physiciens de notre pays se laissait incontestablement dépasser par celles de l'étranger. Au moment où disparaissaient, l'un après l'autre, les savants illustres qui avaient fait sa gloire, mais dont la vieillesse ne pouvait guère plus la guider, la mort fauchait, dans la force de l'âge et avant qu'ils eussent donné leur mesure, les meilleurs de la génération suivante, un Wertheim, un Sénarmont, un Verdet, ces deux derniers professeurs incomparables.

Toutefois l'optique continua à être cultivée avec ardeur et succès dans la patrie de Fresnel. En particulier, de retentissantes expériences aboutirent à la mesure directe, sur la terre, de la vitesse de la lumière. Deux noms sont attachés à cette mesure : ceux de Fizeau (1829-1896) et de Foucault (1819-1868). Associés dans un grand nombre de leurs travaux, ils ont, en fait, pour la vitesse de la lumière, construit deux appareils différents : celui de Fizeau, le premier en date, est regardé comme un peu moins précis; celui de Foucault (1863) permet d'opérer dans une chambre sur un rayon de quelques mètres.

Professeur à la Faculté de médecine, Fizeau avait commencé par des recherches sur la daguerréotypie. Celles qu'il fit ensuite

sur les interférences et la polarisation ont une grande importance. Il appliqua notamment le premier de ces phénomènes à des mesures de micrométrie d'une grande précision. Dans un de ses mémoires, peu remarqué lors de sa publication, mais qui paraît contenir le germe d'une méthode féconde, il a montré par l'expérience que le mouvement, par rapport à l'auditeur, du centre d'un ébranlement sonore influe sur la hauteur du son, et que de même le mouvement d'un corps lumineux, s'il est assez rapide, altère la longueur d'onde des rayons. C'est un fait qui doit entrer en ligne de compte dans l'analyse de la lumière des astres et peut servir à étudier leur marche.

Foucault était étudiant en médecine lorsqu'il se passionna également pour la daguerréotypie et fut ainsi mis en rapport avec Fizeau. Longtemps simple préparateur à la Faculté, il était déjà célèbre lorsqu'il obtint d'être attaché comme physicien à l'Observatoire. Son appareil pour la mesure de la vitesse de la lumière lui permit de l'étudier comparativement dans l'air et dans l'eau. En montrant qu'elle était plus considérable dans l'air, il trancha d'une façon définitive en faveur de la théorie des ondulations le débat toujours renaissant entre les partisans de ce système et les tenants de la doctrine de l'émission.

Il s'acquit une gloire non moins grande par la démonstration directe de la rotation de la terre, faite d'abord dans une cave, puis répétée au Panthéon, au moyen d'un pendule reposant sur un plan à l'aide d'une pointe et dont le plan d'oscillation paraissait se déplacer par un mouvement diurne (1851). Son paradoxal *gyroscope*, qui permet de déterminer le méridien d'un lieu sans aucune observation astronomique, prouva de même qu'il avait le génie de tirer des lois de la mécanique les conséquences les plus inattendues. Quant au talent de constructeur d'appareils dont il avait donné tant de preuves, il devait encore l'appliquer pour établir des miroirs de télescope et de grandes lentilles d'une inimitable perfection.

Autodidacte comme savant, génial inventeur d'expériences, Foucault, par contre, ne pouvait être chef d'école.

La chimie : J.-B. Dumas; H. Sainte-Claire Deville, Wurtz, Berthelot, Pasteur. — Mais si la France perdait

sa suprématie dans le domaine de la physique comme dans celui des mathématiques, elle la reprenait victorieusement pour la chimie. Jamais elle ne compta, dans cette science, une pléiade de maîtres aussi illustres. C'est Henri Sainte-Claire Deville (1818-1881) et Pasteur (1822-1895) à l'École normale; Wurtz (1817-1884) à l'École de médecine, Berthelot (né en 1827) au Collège de France. Mais ce qui caractérise surtout cette période, c'est que chacun de ces maîtres est chef d'une école distincte et anime ses élèves d'un esprit différent. La part des hypothèses, qui, sans être définitivement consacrées, peuvent utilement guider les chercheurs, restait encore en effet assez large pour que divers systèmes pussent se disputer la prééminence.

Jean-Baptiste Dumas (1800-1884), dont le puissant enseignement a suscité ces diverses écoles, reste en dehors d'elles, et garde la chaire de la Sorbonne; mais la politique lui prend le meilleur de son temps, et quoique son action, grâce à son influence dans les conseils du gouvernement, s'exerce fructueusement en faveur du progrès scientifique, il ne dirige plus le mouvement des esprits.

Sainte-Claire Deville s'adonna surtout à la chimie minérale; il créa des procédés de préparation en grand pour des corps simples qu'on n'obtenait avant lui qu'en grains impurs; c'est ainsi qu'il obtint des lingots d'aluminium ou de magnésium, des cristaux de bore et de silicium. La préparation industrielle de l'aluminium fut de la sorte fondée grâce à lui. En même temps, il imaginait de nouvelles méthodes d'analyse, reproduisait un grand nombre d'espèces cristallines, mesurait des densités de vapeur à des températures que l'on ne croyait pas pouvoir atteindre. Mais surtout il consacrait son enseignement à ruiner la doctrine de l'affinité, consacrée par l'autorité de Berzélius, et fondée sur l'hypothèse d'une force occulte ne se manifestant qu'au contact des corps et développant alors une énergie créée de toutes pièces. C'est lui qui, le premier, transportant dans le domaine de la chimie le principe nouveau qui triomphait en physique, montra sous quelles déterminations il devait être appliqué pour établir la continuité entre les deux ordres de phénomènes; il fit ressortir le rôle de la chaleur dans

les réactions chimiques, prouva l'existence de véritables équilibres chimiques réglés par les conditions physiques de la température et de la pression; enfin il découvrit le phénomène de la dissociation et en énonça les lois, semblables à celles qui président aux changements d'état physique des corps.

Wurtz fut au contraire le maître incontesté en chimie organique; dès 1849 il faisait la découverte des ammoniaques composées, qui apportait à la doctrine des types une éclatante confirmation. En 1856, deux ans après que Berthelot avait établi la fonction trialcoolique de la glycérine, il découvrait le glycol, dont la fonction est bialcoolique. Ce fut le point de départ de toute une série de travaux, de classifications et de découvertes nouvelles, poursuivies tant en France qu'à l'étranger. Mentionnons entre autres les multiples recherches de Cahours (1813-1891) sur la série aromatique; les combinaisons organo-métalliques, etc., d'Hofmann[1] (1818-1892), le créateur de l'industrie des matières colorantes extraites du goudron de houille; de Williamson, qui découvrit les éthers mixtes; de son compatriote Frankland, sur la constitution des alcools et de leurs dérivés, etc.

Wurtz s'attacha surtout à propager ce qu'on appelle la théorie atomique, avec l'idée des différentes *valences* des corps simples, et le système de notations qui permet de représenter intuitivement la composition souvent si complexe des corps organiques. Il lutta toute sa vie pour faire abandonner dans l'enseignement la notation des équivalents, purement conventionnelle en fait, mais que la routine devait maintenir jusqu'à une date toute récente. La notation atomique désigne par le symbole de chaque corps la masse de ce corps qui occuperait, à l'état gazeux, le même volume qu'une certaine masse (2 gr.) d'hydrogène, ce dernier corps étant pris comme type; elle indique donc, en principe, la composition en volumes des corps. L'opposition qu'elle rencontra longtemps fut provoquée par les hypothèses

1. Né à Giessen, élève de Liebig, appelé comme professeur à Londres, puis (à partir de 1862) à Berlin, dont il organisa le magnifique laboratoire, Hofmann fut le fondateur de la *Société chimique allemande*. Il a collaboré avec Cahours pour les découvertes de la série non saturée des alcools et les recherches sur les bases phosphorées.

plus ou moins hasardées, se rattachant aux idées de Dalton, dont elle ne se dégagea que peu à peu, et qui amenèrent de fréquentes discussions entre Wurtz et Sainte-Claire Deville. Si ces hypothèses n'ont plus guère aujourd'hui qu'un intérêt historique, il n'en faut pas moins reconnaître qu'elles ont puissamment servi au progrès scientifique.

Longtemps simple préparateur de Balard au Collège de France, M. Berthelot monta en 1859 dans la chaire de chimie organique à l'École supérieure de pharmacie. En 1864 on créa pour lui une chaire au Collège de France. Il avait déjà accompli sur la synthèse des composés organiques ses immortels travaux qui ont définitivement éliminé de la science l'idée d'une force vitale intervenant nécessairement et victorieusement dans la formation de ces composés.

La synthèse de l'alcool et des principes immédiats des corps gras remonte à 1854 : quelques années plus tard suivit, au moyen de l'arc électrique, celle de l'acétylène (carbure d'hydrogène), qui permet de reproduire par les réactions ordinaires tous les composés organiques.

Dès 1865, M. Berthelot professait au Collège de France et publiait ses premières *Leçons sur la thermochimie*; il jetait ainsi les fondements sur lesquels la science chimique devait être reconstruite en accord avec la rénovation de la physique. Si le dégagement ou l'absorption de la chaleur dans les réactions chimiques avaient déjà suscité des mesures effectuées par Lavoisier et par Laplace, si la thèse de la transformation de l'énergie s'imposait désormais de plus en plus victorieusement, la tâche assumée par M. Berthelot n'en était que plus difficile, car il ne s'agissait de rien moins que de discerner des lois pouvant permettre de prédire à coup sûr toutes les réactions imaginables; or les formules de ces lois, tout aussi bien que les déterminations numériques nécessaires à leur application, ne pouvaient être déduites que de longues séries d'expériences précises; car la conception théorique qui conduisait à ces recherehes ne suffisait nullement pour en préjuger les résultats, même sous les formes les plus générales.

Mais c'était surtout dans la période suivante que l'illustre

savant devait achever son œuvre. Nous laisserons de même Pasteur avant la fin de sa brillante carrière.

Elle débuta par un travail très remarqué sur un problème rentrant dans le domaine de la physique et qui avait arrêté Mitscherlich : pourquoi le paratartrate double de soude et d'ammoniaque n'avait aucune action sur la lumière polarisée. Pasteur montra que ce sel est en réalité composé de deux sels pouvant être séparés, ayant une dissymétrie inverse et par suite une action inverse sur le plan de polarisation de la lumière. Amené dans ce travail à étudier les modifications de la dissymétrie pendant la fermentation du tartrate d'ammoniaque, il aborda dès lors l'étude générale des fermentations.

La doctrine généralement adoptée était alors celle de Liebig, émise en 1839. Une fermentation était une réaction lente entre l'oxygène de l'air et une matière organique. Cette matière, en voie de destruction (le ferment), communiquait aux composés fermentescibles en contact avec elle le mouvement de décomposition qui l'animait elle-même. En somme, il s'agissait d'un phénomène purement chimique, ayant son analogue dans des réactions entre corps inorganiques.

Opérant sur des milieux complètement débarrassés de toute matière pouvant être regardée comme ferment au sens de Liebig, y introduisant seulement quelques milligrammes de levure (c'est-à-dire de cellules végétales), et produisant ainsi une fermentation régulière, Pasteur établit expérimentalement une conception toute contraire Le ferment est un être vivant (végétal ou animal, microbe), qui peut se multiplier dans un milieu favorable; la fermentation est le résultat de l'action chimique que, pour vivre, cet être exerce sur le milieu, action dont le caractère dépend des phénomènes chimiques dont le ferment est lui-même le théâtre, en tant qu'être vivant.

Entre temps, Pasteur soutint une dispute célèbre, qui eut un grand retentissement et se termina pour lui par un triomphe éclatant.

La croyance à la génération spontanée des êtres inférieurs était restée une opinion consacrée par de puissantes autorités, quoiqu'elle ne reposât sur aucun fait scientifiquement établi.

En 1858, un savant distingué, Pouchet, directeur du Muséum de Rouen, crut avoir, dans des expériences d'apparence irréprochable, constaté la réalité de générations spontanées. Avec son sens profond de la rigueur expérimentale, Pasteur découvrit comment des germes avaient pu se glisser dans les vases clos de Pouchet; il établit d'une façon irréfutable quelles sont les précautions nécessaires et suffisantes pour faire périr les germes ou les empêcher de pénétrer dans les appareils; il montra que, si ces précautions sont prises, aucune génération spontanée n'est jamais observée; qu'enfin les faits invoqués par ses adversaires devaient toujours s'expliquer soit par la préexistence de germes microscopiques dans les milieux, soit par l'introduction des germes flottant dans l'atmosphère.

Les sciences naturelles : la doctrine de l'évolution. — Tels furent, jusqu'à sa cinquantaine, les travaux de l'illustre savant qui, dans la seconde partie de sa carrière, poursuivant avec persévérance l'étude du rôle dans la nature de ces microbes sur lesquels il avait appelé l'attention, devait révolutionner les conceptions de la médecine et les pratiques de la chirurgie. Son œuvre, avant 1870, était déjà de la plus haute importance pour les sciences biologiques; elle jetait une lumière précise sur le lien qui unit les phénomènes vitaux à ceux de la chimie, de même que celle de Berthelot éclairait les rapports entre les phénomènes chimiques et physiques. Ainsi se préparait la synthèse des sciences de la nature, que le XIXe siècle laissera à accomplir au XXe, après l'avoir singulièment avancée.

Mais pour la période qui nous occupe, c'est une autre question, d'une égale importance philosophique, qui commence à prendre le premier rang dans les préoccupations des naturalistes.

En 1859 paraît le livre célèbre de l'*Origine des espèces*, par Charles Darwin (1809-1882); c'était le fruit des méditations de plus de vingt ans, remontant au voyage scientifique qu'il avait accompli dans sa jeunesse (expédition du *Beagle* vers la Terre de Feu, 1831-1836). Par défiance envers ses propres idées, il se limitait à rédiger lentement ses études sur la sélection artificielle (*Variations des animaux et des plantes à l'état domestique*, 1868) lorsque la communication d'un mémoire

transformiste de son compatriote Wallace et les conseils qu'il reçut à ce sujet de Lyell et de Hooker le décidèrent à une exposition de ses propres opinions.

Le trait propre de Darwin est d'avoir introduit dans la thèse évolutionniste, qui remontait à Lamarck, l'idée que dans la lutte pour la vie, des variations accidentelles, mais avantageuses pour une espèce, se conservent et se développent par l'hérédité : qu'il se fait ainsi une sélection naturelle des formes spécifiques les mieux douées. Le transformisme avait dès auparavant rallié plusieurs savants; mais aucun n'avait trouvé une formule aussi propre à expliquer les apparences de finalité dans la nature, aucun n'avait su rendre son système aussi accessible par la clarté de l'exposition, aussi plausible par le choix scrupuleux des preuves mises à l'appui. Du coup, la doctrine de l'évolution commença à passionner le grand public; l'ardente opposition qu'elle rencontra de la part du clergé anglican n'aboutit qu'à la faire connaître davantage, et à lui faire donner par ses défenseurs une extension et des développements hors de proportion avec la pensée même de Darwin. Tandis que celui-ci, l'un des moins bruyants et des plus modestes à coup sûr des savants contemporains, continuait les observations patientes et ingénieuses dont il a rempli ses derniers ouvrages, Huxley, Carl Vogt († 1894), Hæckel hâtaient de tous leurs efforts le triomphe du nouvel évangile. En France, les adhésions des savants se firent attendre jusqu'à la génération suivante, mais les arguments invoqués contre le transformisme par Flourens et Quatrefages ne pouvaient ralentir le mouvement des esprits. Ce ne fut que lorsque l'ardeur des polémiques fut éteinte et que l'on prétendit faire de la doctrine triomphante une clef d'explication universelle, que les objections valables se firent jour; on reconnut que la théorie propre de Darwin devait être confinée au terrain scientifique sur lequel il l'avait posée. N'assignant aucune cause aux variations accidentelles qui amènent la sélection naturelle, elle est pour le philosophe moins satisfaisante en fait que celle de Lamarck, qui attribue l'évolution à l'influence du milieu; elle ne jette, en réalité, aucun jour sur le problème capital de l'ori-

gine de la vie; mais elle n'en reste pas moins un des faits les plus marquants de l'histoire de notre siècle.

En tout cas, le courant nouveau orienta de plus en plus les naturalistes vers l'étude des organismes inférieurs, jusque-là relativement négligée, mais qui semblait contenir la clef des problèmes agités. Signalons rapidement le commencement des explorations méthodiques du fond de la mer qui, alors que Forbes, en 1859, affirmait qu'il n'y avait plus de vie au-dessous de 300 brasses, ont révélé jusqu'aux profondeurs de 3000 mètres l'existence d'une faune adaptée à un milieu si différent de ceux qui nous sont familiers, et conservant des types que l'on croyait disparus depuis de longues périodes géologiques; la fondation du premier laboratoire marin (en 1869, à Roscoff, par Lacaze-Duthiers), pour permettre la poursuite méthodique des études sur les animaux et végétaux des rivages de la mer.

La physiologie : Claude Bernard. — La zoologie et la botanique descriptives ayant à peu près épuisé, comme champ d'exploration, la surface du globe, il s'en ouvrait donc un nouveau, qui exigeait des ressources plus puissantes, comme aussi des travaux plus minutieux et plus patients. Il en était de même en histologie; les faits les plus apparents étant découverts, il fallait, pour pénétrer encore plus avant dans le détail de la structure intime des tissus ou du fonctionnement des organes, inventer des procédés de plus en plus subtils et délicats. Le progrès le plus remarquable, dans l'histoire de cette technique, semble l'invention du microtome (construit sous sa première forme en France par Rivet, 1866) permettant d'opérer des coupes d'une épaisseur excessivement réduite dans les tissus préalablement durcis par l'injection de réactifs, puis inclus dans une substance telle que le collodion ou la paraffine.

En botanique, il restait à résoudre un problème capital : celui du mode de fécondation et de reproduction pour les végétaux cryptogames. La sexualité pure et simple fut successivement établie par Thuret (1851) pour les fucus, par Pringsheim (1855) et Bary (1858) pour les algues conjuguées, par Thuret de Bornet (de 1860 à 1870) pour les floridées. Pour les fougères et les mousses, le mode, plus complexe et assimilable aux géné-

rations alternantes du règne animal, fut reconnu à la suite des travaux de Lesczyc-Suminsky (1848) et de Hofmeister (1849).

Mais ce fut surtout à cette époque la physiologie qui progressa sous l'influence d'un maître qui sut non seulement accomplir des travaux originaux dignes de servir de modèles, non seulement former une brillante pléiade d'élèves [1], mais aussi propager par son enseignement et ses livres des règles et des principes qui ont formé comme un code universellement adopté.

Dans les découvertes personnelles de Claude Bernard (1813-1878), deux sont hors de pair : la fonction glycogénique du foie (1848-1849), le système des nerfs vasomoteurs, c'est-à-dire agissant sur le calibre des vaisseaux sanguins (1862). Là il a tout créé et son œuvre reste définitive. Ses recherches sur la physiologie du pancréas, sur les effets du curare (1850), sur la sensibilité récurrente, sur la chaleur animale, sont également de premier ordre.

Sa conception biologique fondamentale est l'unité et la communauté des phénomènes vitaux dans les deux règnes, végétal et animal; ces phénomènes sont de deux ordres : fonctionnels ou de destruction, plastiques ou de synthèse organique. La vie se soutient par l'enchaînement de ces deux ordres de phénomènes constamment associés et réciproquement unis; elle n'est, dans la forme animale la plus complexe, que l'intégrale des vies élémentaires des cellules qui vivent dans le sang (milieu intérieur) de la même façon que les cellules des protozoaires vivent dans l'eau. Elles empruntent leurs aliments à ce milieu et y rejettent leurs déchets, tandis que l'abondance du sang en chaque point est réglée par le système nerveux, et que l'élection des cellules particulières pour les diverses substances qui se trouvent dans le milieu assure la stabilité de l'organisme.

Les idées que Claude Bernard a fait triompher comme principes scientifiques en biologie sont : 1° le déterminisme rigoureux. Chaque variation dans un phénomène correspond à une différence dans les conditions matérielles, et cette correspon-

1. Le plus marquant, Paul Bert (1833-1886), se signala, avant 1870, par ses recherches sur la greffe animale (1863), sur la vitalité propre des tissus animaux (1866), sur la respiration et l'asphyxie, etc.

dance est à déterminer par l'expérience; 2° l'utilité de l'hypothèse, comme guide de l'investigation, mais sous la condition de ne l'adopter définitivement qu'après avoir tout fait pour la détruire; 3° l'incertitude de la méthode statistique et la nécessité de procéder toujours par expériences comparatives.

Ces règles paraissent aujourd'hui banales; Claude Bernard les empruntait d'ailleurs à la pratique des sciences physiques et chimiques; mais à l'époque où il les formulait, la grande majorité des médecins étaient imbus de la croyance à des forces vitales spéciales, échappant au déterminisme. Des maîtres renommés disaient hautement : « En médecine (et cela valait pour la physiologie), il n'y a pas de lois, il n'y a que des faits isolés. » De là l'abus de la statistique des observations, destinée à fournir au moins une probabilité pour guider tout d'abord dans la prognostique et la thérapeutique.

L'école clinique, comme elle s'appelait, traita d'ailleurs longtemps d'utopie le programme de l'école expérimentale, tel que le traçait Claude Bernard. Cette dernière n'a triomphé que par les résultats qu'elle a obtenus en suivant la voie que lui ouvrait son fondateur. Les progrès réalisés furent tout d'abord sensibles pour la diagnostique, qui se renouvela presque complètement. Mais l'action des médicaments commença dès lors aussi à être étudiée avec la rigueur et la précision indispensables à la science, en attendant que les découvertes de la bactériologie, dues aux travaux de Pasteur, entraînassent les médecins dans un nouveau courant d'idées.

Conclusion. — En résumé, la période de 1847 à 1870, au point de vue du progrès scientifique présente une importance capitale, moins pour la constitution de théories particulières que par le puissant effort de synthèse qui renouvelle l'ensemble des conceptions et ne fait que redoubler l'activité intellectuelle. Les nouvelles découvertes ne le cèdent pas en valeur théorique à celles de l'âge précédent et elles préparent des applications plus immédiates, dont le dernier quart du XIX[e] siècle verra le splendide épanouissement.

Sous des formes plus ou moins différentes de celle qu'Auguste Comte avait voulu leur imprimer, les idées fondamentales

du positivisme se répandent en même temps de plus en plus et gagnent surtout les savants. L'Allemagne s'est lassée, au moins pour un moment, des systèmes métaphysiques; en Angleterre, Stuart Mill fonde le positivisme anglais, auquel Herbert Spencer donnera une originalité si profonde: en France, Littré est le meilleur héritier de Comte. Mais les véritables promoteurs de ce nouveau courant de la pensée, ce sont ceux qui ont donné à la science l'unité rêvée seulement par le fondateur du positivisme, ceux dont nous n'avons pu citer que les noms les plus saillants, d'Helmholtz à Claude Bernard et Berthelot.

BIBLIOGRAPHIE

Voir ci-dessus, t. IX, p. 392, et t. X, p. 767.

Généralités. — **J. Th. Merz,** *A hist. of european thought in the XIX*th *century*, 1896. — **W. Thomson,** *Popular lectures and addresses*, Lond., 1871.

Mathématiques. — **Hankel,** *Theorie der Complexen-Zahlensysteme*, Leipzig, 1867. — **Quételet,** *Sciences mathématiques et physiques chez les Belges*, Bruxelles, 1866. — **Gerhardt,** *Geschichte der Mathematik in Deutschland*, Munich, 1877. — **Walterhausen** et **Sartorius,** *Gauss, zum Gedächtniss*, Leipzig, 1856. — **Félix Klein,** *Vergleichende Betrachtungen über neuere geometrische Forschungen*, Erlangen, 1872. — **Hankel,** *Die Entwickelung der Mathematik in den letzten Jahrhunderten*, Tübingen, 1884. — **Reiff,** *Geschichte der unendlichen Reihen*, Tübingen, 1889.

Physique et chimie. — **Dumas (J.-B.),** *Discours et éloges académiques*. — **Verdet,** *Théorie mécanique de la chaleur*, Paris, 1872. — **Regnault,** *Relation des expériences entreprises pour déterminer les principales lois et données numériques qui entrent dans le calcul des machines à vapeur*. — **Mayer,** *Bemerkungen über das mechanische Equivalent der Wärme*, Heilbronn, 1851. — **Clausius,** *Die Potentialfunction und das Potential*, Leipzig, 1859. — **Tyndall,** *Heat considered as a mode of motion*, Londres, 1863 (trad. franç., 1864). — **Rankine,** *On the conservation of energy*, Londres, 1859. — **Clausius** (trad. Folie), *Théorie mécanique de la chaleur*, 1869. — **J. Gay,** *Henri S.-Claire Deville et ses travaux*, 1889. — **Wurtz,** *La théorie atomique*, 4e édit. (avec notice biographique par **Friedel**), Paris, 1886. — **Berthelot,** *Essai de mécanique chimique*, Paris, 1879; *La synthèse chimique*, Paris, 1875. — Le *Cours de physique* de **Jamin** (prof. à l'École polyt.), 1re édit., 1858; 2e édit., 1869-71, 3 vol., a orienté pendant vingt ans, en France et à l'étranger, l'enseignement de la physique.

Sciences naturelles. — **[Vallery-Radot],** *Histoire d'un savant par un ignorant*, Paris, 1883, in-18. — Du même, *La vie de Pasteur*, gr. in-8, 1900. — **Duclaux,** *Pasteur, Histoire d'un esprit*, Paris, 1896. — **Francis Darwin** (trad. de Varigny), *Vie et correspondance de Charles Darwin*, 1888.

A l'occasion de l'Exposition univ. de 1867, le ministre **Duruy** avait fait rédiger et imprimer une collection de *Rapports* sur le progrès des Sciences. Quelques-uns de ces rapports présentent encore de l'intérêt.

CHAPITRE XXVI

L'ÉGLISE ET LES CULTES NON CATHOLIQUES

De 1846 à 1870.

Grégoire XVI était mort le 1er juin 1846. En trois jours (14-16 juin), le conclave réuni pour élire son successeur se mit d'accord sur le nom du cardinal Jean Mastaï-Ferretti, évêque d'Imola, qui prit le nom de *Pie IX*, et inaugura le 21 juin le plus long pontificat que l'Église ait jusqu'à présent connu (32 ans). Nous n'avons pas à nous occuper ici du prince temporel, mais seulement du souverain spirituel et de ses divers actes jusqu'en 1870. Considéré à ce point de vue, on peut dire que Pie IX a achevé la restauration générale de l'Église dans l'ancien et le nouveau mondes; — a contribué, par ses décisions doctrinales et l'impulsion donnée aux missions, à maintenir ou propager la foi catholique ; — a raffermi enfin l'autorité pontificale et renoué les grandes traditions de l'Église en convoquant au Vatican le vingtième concile œcuménique. — Après avoir étudié ces trois ordres de faits, nous ajouterons quelques mots sur les cultes non catholiques.

I. — Rapports de l'Église et des divers États.

Rétablissement de la hiérarchie en Angleterre et en Hollande. — Dès le 9 novembre 1846, Pie IX preludait

aux diverses mesures qu'il devait prendre en matière ecclésiastique, en adressant à tous les évêques de la catholicité une encyclique dans laquelle il exposait les plaies du siècle, que l'Église a seule le pouvoir de guérir, à la condition que ses pasteurs se montrent vigilants et dévoués. On trouve déjà dans cette encyclique de la première heure les pensées maîtresses qui, jusqu'à la fin, guideront le nouveau pape dans le gouvernement de l'Église.

Le zèle qu'il recommandait aux autres, Pie IX le manifesta d'abord en s'occupant du rétablissement de la hiérarchie en Angleterre. Il avait suivi avec soin le mouvement suscité dans l'Église anglicane par la publication des *Tracts for the times*, et encouragé les nombreuses conversions qui en furent la suite. En 1847, il avait même chargé deux des plus illustres convertis, Faber et Newman, d'introduire dans leur pays l'ordre de l'Oratoire. En 1850, sur l'avis des vicaires apostoliques de l'Angleterre, il jugea le moment venu d'y reconstituer l'épiscopat catholique, disparu depuis trois siècles. Par une bulle datée du 29 septembre, il érigea douze évêchés, groupés autour de l'archevêché de Westminster, dont le premier titulaire fut Mgr Wiseman († 1865), vicaire apostolique depuis 1840.

L'acte pontifical souleva une vive réaction parmi les protestants, et l'on vit se réveiller les vieilles haines contre les catholiques. La populace fut soulevée au cri de *No popery*. Lord Russell fit voter une loi déclarant nulles les nominations faites par Pie IX et interdisant aux nouveaux évêques de porter leurs titres, etc. Mgr Wiseman tint tête à l'orage, et réussit à n'être brûlé « qu'en effigie et non en personne ». Le bruit apaisé, les conversions reprirent plus nombreuses. En 1851, trente-trois ministres anglicans abjurèrent, parmi lesquels l'archidiacre de Chichester, Manning, destiné à succéder à Wiseman sur le siège de Westminster et à mourir, comme lui, cardinal. Depuis lors, le catholicisme n'a cessé de faire des progrès en Angleterre, où il jouit maintenant d'une liberté plus grande qu'en bien des pays catholiques.

Les progrès du catholicisme ont été moins retentissants en Hollande, où l'intolérance des calvinistes a toujours empêché

l'exécution du concordat de 1827; mais, grâce à la liberté religieuse proclamée par la Constitution de 1848, ils furent assez réels pour que Pie IX, dès 1853, jugeât opportun d'y rétablir la hiérarchie. Il créa un archevêché à Utrecht et quatre évêchés suffragants à Harlem, Bois-le-Duc, Bréda, Ruremonde. Malgré les efforts des protestants et des jansénistes, qui décidèrent le gouvernement royal à demander le retrait de cette mesure, elle fut maintenue et devint le point de départ d'un véritable renouvellement de la vie catholique en Hollande.

L'Église en Allemagne; le memorandum de Wurtzbourg. — L'attention de Pie IX fut ensuite attirée par les événements graves qui se passaient en Allemagne depuis 1848. A cette époque, la situation de l'Église dans les divers États allemands était loin de donner satisfaction aux catholiques. Leurs efforts pour mettre un terme à l'assujettissement dont elle souffrait n'avaient pas réussi, faute surtout d'une entente commune. En 1848, profitant de l'agitation provoquée par la révolution de France, les évêques allemands se réunirent à Wurtzbourg, pour aviser aux moyens de faire cesser l'oppression qui pesait sur l'Église (21 octobre-16 novembre). De leurs longues délibérations sortit un *memorandum*, qu'ils devaient faire parvenir à leurs gouvernements respectifs, et qui contenait leurs revendications fondamentales. Ils réclamaient, entre autres choses, le respect de la liberté de conscience des catholiques, la liberté d'enseignement, le droit de diriger leurs séminaires, de régler les choses du culte, et d'administrer les biens de leurs églises sans ingérence du pouvoir séculier.

Ces efforts des évêques ne devaient pas rester stériles. Ils eurent tout d'abord un succès relatif en Prusse, où la nouvelle constitution (1850) sanctionna quelques-unes des clauses du *memorandum* de Wurtzbourg. D'après l'article 12, « l'Église évangélique et l'Église romaine, ainsi que les autres sociétés religieuses, étaient déclarées libres d'organiser elles-mêmes leurs affaires ». L'article 13 leur permettait de communiquer librement avec leurs chefs; et par l'article 15, l'État prussien renonçait en principe au droit qu'il avait jusqu'alors exercé de nommer aux postes ecclésiastiques. Grâce à ces libertés, l'Église

catholique s'affermit en Prusse de 1850 à 1870, et put résister plus tard au *Kulturkampf* de Bismarck.

En Bavière, les évêques obtinrent également de Maximilien II (1848-1864), après deux remontrances, certaines concessions qui, bien qu'incomplètes, améliorèrent cependant la situation de l'Église.

Les mémoires de Fribourg et le conflit badois. — Dans la province ecclésiastique du Haut-Rhin, il fut plus difficile d'arriver à une entente. Dès le 21 mars 1848, l'archevêque de Fribourg-en-Brisgau, Mgr Hermann de Vicari, avait réclamé du gouvernement badois un traitement plus équitable et plus libéral à l'égard des catholiques : il n'avait rien obtenu. En 1850, une motion présentée par le député Hirscher et tendant à l'abrogation des lois contraires à l'Église fut rejetée par les Chambres. Les évêques du Haut-Rhin se réunirent alors à Fribourg, et rédigèrent, conformément au *memorandum* de Wurtzbourg, un mémoire collectif qui fut remis en 1851 aux divers gouvernements. Ceux-ci se concertèrent de leur côté à Carlsruhe et firent attendre leur décision. Pour en finir, les évêques, de nouveau réunis à Fribourg (février 1853), décidèrent l'envoi d'un second mémoire. Les gouvernements intéressés se hâtèrent alors d'accorder quelques menues concessions et refusèrent les plus importantes (5 mars). Après la réception du mémoire, le gouvernement badois répondit qu'il s'en tiendrait aux concessions faites le 5 mars et réprimerait rigoureusement toute tentative d'aller au delà.

En présence de cette attitude intransigeante, Mgr de Vicari, malgré son grand âge, n'hésita plus. Il prononça publiquement l'excommunication contre les membres du Conseil supérieur ecclésiastique et protesta par une lettre pastorale contre les empiétements de l'État. Il nomma ensuite aux cures vacantes et fit justifier sa conduite en chaire. Le gouvernement, réalisant ses menaces, donna d'abord l'ordre d'incarcérer les ecclésiastiques qui avaient obéi à l'archevêque; mais, presque tous étant dans ce cas, il fut obligé, pour ne pas interrompre partout l'exercice du culte, de commuer la prison en amendes ou en retenues de traitement. C'est alors que Pie IX intervint, et,

dans deux allocutions, blâma la conduite du gouvernement badois (décembre 1853 et janvier 1854). Ce dernier s'obstina : par divers arrêtés (avril et mai 1854), il s'empara de l'administration des biens de l'Église ; puis comme Mgr de Vicari résistait encore à cette mainmise, il commença contre lui un procès criminel, et le fit garder à vue dans son palais par des gendarmes (mai 1854). Mais en présence de l'agitation qui se produisit en faveur de l'évêque, il le relâcha et entama des négociations avec Pie IX. Après de longs et pénibles pourparlers, il finit par signer certains *articles préliminaires*, qui remettaient toutes choses en l'état.

La publication de ces « articles préliminaires », qui eut lieu en novembre 1854, mettait fin à la querelle pendante, mais ne répondait pas aux revendications des évêques de la province, qui conservèrent une attitude ferme et forcèrent ainsi les gouvernements à s'entendre avec eux ou avec le pape. — La Hesse-Darmstadt conclut la première une convention avec l'évêque de Mayence, Mgr Ketteler (1854) ; mais, dans la suite, cette convention fut l'objet de si violentes attaques de la part des Chambres, que l'évêque la retira de lui-même (1866). — En 1857, le gouvernement du Wurtemberg s'était mis d'accord avec le Saint-Siège et avait signé un nouveau concordat. Soumis aux Chambres, ce concordat fut rejeté par elles en 1861, mais remplacé par une loi assez libérale (30 janvier 1862). — Le duché de Nassau s'entendit en 1861 avec l'évêque de Limbourg.

Le duché de Bade fut moins heureux : le 28 janvier 1859, le grand-duc avait conclu avec le pape un concordat ; mais une coalition des protestants et des « libéraux » le fit repousser par les Chambres en 1860, et le gouvernement, renonçant à entreprendre de nouvelles négociations, en revint à l'idée de régler les questions ecclésiastiques par voie législative (9 oct. 1860). Ce fut l'occasion de nouveaux conflits ; et lorsqu'en avril 1868 Mgr de Vicari mourut, le gouvernement et le chapitre ne purent se mettre d'accord sur le choix de son successeur, et le siège de Fribourg resta vacant pendant quatorze ans.

L'Église en Autriche ; concordat de 1855. — En Autriche, grâce aux bonnes dispositions personnelles du jeune

empereur François-Joseph, la situation créée par l'application des doctrines joséphistes se détendit sensiblement. Sur les instances de l'épiscopat autrichien, réuni à Vienne au mois de juillet 1849, l'empereur abolit le *placet* impérial, permit aux évêques de communiquer librement avec le pape, et leur rendit le droit de veiller à la discipline ecclésiastique et de régler le service divin, sans ingérence de l'État (1850).

Quelques années plus tard (18 août 1855), François-Joseph conclut avec Pie IX un concordat célèbre, qui, dans la pensée des deux parties contractantes, devait marquer la fin du système joséphiste. Ce concordat consacrait la religion catholique comme religion d'État, reconnaissait à l'Église son autonomie et le droit de posséder, remettait en vigueur les dispositions canoniques relatives à la juridiction épiscopale (sauf celles qui concernaient le privilège de clergie), abrogeait pour les catholiques, à dater du 1er janvier 1857, le mariage *civil*, et confiait aux évêques la censure des livres et la surveillance de toutes les écoles catholiques, publiques et privées.

L'empereur toutefois réservait aux dissidents des libertés étendues. Malgré cela, ils attaquèrent vivement le concordat autrichien, et s'efforcèrent par tous les moyens d'en empêcher l'application ou d'en obtenir le retrait. Ils trouvèrent un appui chez les fonctionnaires de l'école de Metternich, restés joséphistes, réussirent à entraver l'exécution de la plupart des dispositions concordataires, et finirent par imposer à l'empereur, en 1868, une loi scolaire et une loi confessionnelle, conçues dans un esprit tout différent de celui du concordat. Ce dernier resta dès lors lettre morte.

L'Église en Portugal, en Espagne, en Italie. — Dans les États catholiques d'origine latine, c'est-à-dire en Portugal, en Espagne, en Italie, en France, la situation respective de l'Église et de l'État subit peu de changements de 1846 à 1870.

En Portugal, le Code pénal de 1852 soumet encore les actes du Saint-Siège au *placet* royal, et l'état de l'Église reste aussi lamentable que dans la période précédente. Bien des paroisses manquent de prêtres. Il n'y a plus de monastères d'hommes; et les monastères de femmes, où l'admission des novices est

interdite depuis 1834, ont presque disparu. En 1862, dans une encyclique adressée aux évêques portugais, Pie IX déplora cette situation; mais il ne parvint pas à l'améliorer.

En Espagne, les rapports, rompus de fait avec le Saint-Siège depuis plusieurs années, avaient été rétablis en 1848; et, en mars 1851, une première convention avait réorganisé la hiérarchie en divisant l'Espagne et ses colonies en 58 diocèses. L'abolition des officialités et la vente des biens ecclésiastiques étaient reconnues, mais l'Église recouvrait le droit de posséder. Un second concordat, ratifié en 1859 et devenu loi de l'État en 1861, stipula l'inviolabilité des biens non aliénés. Quelques nouveaux évêchés furent ensuite créés, et amenèrent un remaniement des circonscriptions diocésaines.

En Italie, la dynastie de Savoie, parallèlement à ses entreprises contre les États pontificaux, avait inauguré une politique hostile à l'Église. En 1850, les lois Siccardi suppriment la juridiction ecclésiastique, le droit d'asile dans les couvents, la faculté d'acquérir des biens de mainmorte sans l'autorisation de l'État. En 1854, une autre loi prononce la confiscation des biens monastiques. En 1855, la loi Cavour proscrit tous les ordres religieux, à la seule exception de ceux qui s'occupaient de l'éducation et des malades : 335 couvents sur 600 furent fermés. En 1856, le mariage civil est introduit. Dès l'année précédente, le pape avait menacé d'excommunication les auteurs de ces diverses lois. Cela n'empêcha pas Victor-Emmanuel de les étendre en 1859 aux provinces conquises, et en 1866 de confisquer une seconde fois les biens ecclésiastiques, de supprimer la plupart des séminaires (267 sur 288), et d'interdire l'admission de novices dans tous les ordres religieux, afin d'amener à bref délai leur disparition.

L'Église en France sous la République de 1848 et le second Empire. — En France, la réaction contre le gouvernement de Louis-Philippe, qui dans l'ordre politique aboutissait à l'établissement du suffrage universel, fut dans l'ordre religieux favorable à l'Église. Les municipalités invitent le clergé, redevenu populaire, à bénir les arbres de la liberté. Les évêques accueillent le nouveau régime avec une sympathie

marquée, et l'aide à lutter contre les fauteurs de désordres, Mgr Affre se fait tuer sur les barricades du faubourg Saint-Antoine pour arrêter les sanglantes journées de juin (25 juin 1848). Grâce à cette alliance entre l'Église et la démocratie, il fut possible d'obtenir de la seconde République la liberté de l'enseignement secondaire que la monarchie de Juillet avait promise et n'avait pas donnée. Ce fut l'œuvre de la loi du 15 mars 1850 (dite *loi Falloux*, du nom d'un de ses auteurs), qui permettait à toute personne, laïque ou congréganiste, moyennant certaines conditions de capacité, d'ouvrir des collèges, placés sous la *surveillance* de l'autorité publique, mais non plus sous sa *direction*.

Après le coup d'État, la crainte des passions démagogiques, la politique habile de Napoléon III, qui inspira confiance aux catholiques en répondant de l'ordre matériel, en parlant vaguement de la suppression possible des *articles organiques*, rallièrent tout d'abord à l'Empire la plus grande partie de l'épiscopat et du clergé. Les évêques purent alors réunir sans autorisation quelques conciles provinciaux. L'évêché de Rennes fut érigé en archevêché (1859), et un nouveau diocèse institué à Laval [1]. — Mais l'harmonie entre l'Église et l'Empire fut bientôt troublée par la politique italienne de Napoléon III et par son alliance avec le Piémont, alliance qui favorisait les convoitises de la maison de Savoie et mettait en péril l'indépendance du Saint-Siège [2]. Les évêques trompés s'éloignèrent de Napoléon, et pour la plupart manifestèrent dès lors une opposition déclarée. Après la campagne d'Italie, quelques-uns protestèrent très vivement, comme Mgr Dupanloup à Orléans (1859) et Mgr Pie à Poitiers (1861). L'empereur répondit en dissolvant la société charitable de Saint-Vincent de Paul (janvier 1862), que Persigny avait représentée comme s'occupant de politique. — Grâce à

1. Trois évêchés furent encore créés à la Réunion, à Oran, à Constantine (ces deux derniers en 1867); l'évêché d'Alger fut érigé en archevêché en 1866. En tenant compte de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice (1860), ces érections nouvelles portaient le nombre des *provinces* ecclésiastiques françaises à 18 et le nombre des *diocèses* à 92.

2. Sur l'attitude équivoque de Napoléon III à l'égard du Saint-Siège et l'opposition que cette attitude provoqua chez les catholiques, voir ci-dessus, chap. v et chap. vii, § 3.

l'influence de l'impératrice, les rapports avec Pie IX, très tendus à ce moment et qu'allait tendre encore la question du *Syllabus* (1864), ne furent jamais rompus; mais une certaine défiance régna jusqu'à la fin dans les relations entre les évêques et le gouvernement impérial. Ce n'est qu'en 1867 que Napoléon III comprit qu'il avait été le jouet de la diplomatie italienne, et tenta un rapprochement tardif.

L'Église en Russie; persécution en Pologne. — En Russie, le concordat consenti en 1847 par Nicolas Ier resta lettre morte jusqu'à la fin de son règne, et ne fut publié qu'en 1856, par son successeur Alexandre II. Cette publication donna d'abord quelque espérance de voir la situation des Grecs-Unis et des catholiques polonais s'améliorer; mais cette espérance fut bientôt déçue. A la suite du jubilé séculaire de l'Empire en 1862 et de l'insurrection de la Pologne en 1863, la persécution religieuse reprit, systématique et implacable. Un certain nombre de prêtres et de moines catholiques furent fusillés, étranglés, déportés en Sibérie. 130 couvents d'hommes sur 155 et 32 couvents de femmes sur 42 furent supprimés (1864), les biens du clergé confisqués (1865), le concordat avec le Saint-Siège dénoncé (1866). Des popes remplacèrent les prêtres catholiques dans les paroisses, et les Polonais furent contraints par la force d'assister à leurs offices et de laisser baptiser leurs enfants par eux. — Le pape Pie IX, insulté dans son propre palais par l'ambassadeur russe, M. de Meyendorf (1er janv. 1866), éleva contre ces violences d'énergiques protestations, qui n'eurent d'autres résultats que d'entraîner la rupture des relations diplomatiques avec la Russie et une recrudescence de persécution.

II. — *État intérieur de l'Église.*

Restauration de l'autorité pontificale. — Le fait le plus marquant de l'histoire intérieure de l'Église sous le pontificat de Pie IX est assurément la restauration de l'autorité du Saint-Siège sur l'ensemble de la catholicité. Affaiblie par les désordres du grand schisme d'Occident, rejetée par les protes-

tants, minée par les théories gallicanes des Bourbons et les théories joséphistes des Habsbourg, l'autorité pontificale, si grande sous Grégoire VII et Innocent III, avait forcément diminué. Mais l'abandon des anciennes conceptions régaliennes, le renouvellement des études historiques, l'action des publicistes catholiques, le réveil général qui s'était manifesté dans la chrétienté pendant la première moitié du siècle, avaient réhabitué les catholiques, prêtres et fidèles, à se tourner vers Rome, « mère et maîtresse de toutes les Églises », pour lui demander une solution dans leurs doutes, une direction dans leurs difficultés, un secours dans leurs entreprises. La vieille règle catholique « *Roma locuta est* » était redevenue une réalité.

Pie IX profita largement de ce courant qui ramenait les esprits au centre de l'unité. Il en profita d'abord pour rétablir l'uniformité dans la liturgie, pour définir ou préciser certains points de dogme, pour encourager la diffusion des associations religieuses et des missions. Il en profita aussi pour rassembler autour de lui à différentes reprises (1854, 1862, 1867) des évêques de tous les pays, manifestant ainsi extérieurement la restauration de l'autorité du pape sur l'Église, jusqu'au jour où il convoquera au Vatican le vingtième concile œcuménique pour lui demander de déterminer définitivement en *droit* cette autorité rétablie en *fait*.

La liturgie romaine; le dogme de l'Immaculée Conception; controverses dogmatiques. — Pie IX s'occupa d'abord des liturgies. Il maintint les liturgies orientales (nov. 1846), mais s'efforça de ramener à l'unité les liturgies particulières qui, sous l'ancien régime, s'étaient introduites dans la plupart des diocèses français et dans certains diocèses du nord et de l'ouest de l'Allemagne. Dom Guéranger, abbé de Solesmes, avait inauguré, dans son grand ouvrage sur les *Institutions liturgiques* (1840-1851), une vive campagne contre ces liturgies particulières. Encouragé par le pape, le mouvement gagna de proche en proche, et, en mars 1853, Pie IX pouvait féliciter les évêques français de leur zèle à rétablir partout la liturgie romaine. Le clergé de Lyon toutefois résista jusqu'en 1864.

Pie IX s'occupa ensuite du dogme de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Formulée au milieu du IX[e] siècle par Paschase Radbert, moine de Corbie, adoptée en 1140 par les chanoines de Lyon, puis par Duns Scot et les Franciscains, proclamée explicitement comme dogme de foi par le concile de Bâle dans sa trente-sixième session (non œcuménique), la doctrine de l'Immaculée Conception s'était propagée partout, malgré l'opposition que lui faisaient les Dominicains sur la foi d'un passage, d'ailleurs obscur, de saint Thomas d'Aquin. En 1708, le pape Clément XI avait étendu à toute l'Église la fête de l'Immaculée Conception, déjà célébrée dans la province de Cantorbéry depuis 1328 et dans les États de la Maison d'Autriche depuis 1629. Il ne restait plus qu'à trancher la question au point de vue dogmatique. Le 1[er] février 1849, Pie IX adressa à tous les évêques de la catholicité l'encyclique *Ubi primum*, pour leur demander leur avis. Ayant obtenu 576 réponses, presque toutes affirmatives, il appela autour de lui 200 prélats, et en leur présence, le 8 décembre 1854, promulgua solennellement la définition de l'Immaculée Conception (bulle *Ineffabilis*). Ce dogme s'imposait désormais à tous les catholiques.

Pie IX eut ensuite à trancher différentes controverses, qui menaçaient plus ou moins gravement la pureté de la foi. — Vers 1850, un prêtre autrichien nommé Antoine Gunther († 1863), partant d'un principe analogue à celui d'Hermès, aboutissait comme lui au semi-rationalisme. Ses doctrines erronées sur la Sainte Trinité et la personnalité de Jésus-Christ furent vivement attaquées par Clemens, professeur à Bonn (1853), et condamnées par Pie IX en janvier 1857. Gunther se soumit de suite à la sentence du Saint-Siège. — En décembre 1862, ce fut le tour de Jacques Froschammer, professeur à Munich, qui, dans un ouvrage sur l'origine de l'âme humaine, avait réduit en système le *générationisme* à l'encontre du *créationisme*; — et en février 1866, de l'abbé Ubaghs, de l'Université de Louvain, qui professait un *ontologisme* exagéré, condamné dès 1861 par un décret du Saint-Office.

Progrès des associations religieuses et des missions catholiques. — Le pape ne se contentait pas de maintenir la

pureté de la foi. Voulant aussi la propager, il encouragea toutes les associations formées dans ce but, et notamment la société de Pie IX (*Piusverein*), dont la première assemblée générale se tint à Mayence en octobre 1848. Approuvée dès le mois suivant par les évêques allemands, réunis à Wurtzbourg, et par Pie IX en février 1849, cette association a tenu depuis lors des assemblées annuelles dans diverses villes d'Allemagne, où elle est devenue le centre de toutes les œuvres catholiques. — En 1852, le P. Pététot rétablit en France l'institut de l'*Oratoire*, dans lequel allait se distinguer le P. Gratry. — En 1856, Mlle Eugénie Smet (mère Marie de la Providence) fonde la congrégation des *Dames auxiliatrices des âmes du purgatoire*. — En 1868, après la terrible famine qui avait décimé l'Algérie (1867), Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, organise, sous le nom de *Pères de Notre-Dame d'Afrique* ou *Pères blancs*, une société de missionnaires chargés de l'éducation des orphelins arabes et de l'évangélisation de l'Afrique centrale.

Cette création nouvelle montre que les missions lointaines, qui avaient repris dans la première moitié du siècle un grand développement, ne perdaient rien de leur activité. Elles continuaient à s'étendre dans toutes les parties du monde, où il devient difficile de les suivre. Nous nous bornerons à l'indication des faits principaux qui les concernent.

Dans le Levant, Pie IX rétablit en 1847 le patriarcat latin de Jérusalem, avec obligation de résidence pour le titulaire. Mais dans l'Empire ottoman, la situation des chrétiens, exposés au fanatisme musulman, reste toujours très précaire, malgré l'édit de tolérance (*Khatt-i-humayoun*) rendu par le sultan en 1856, après la guerre de Crimée et avant le traité de Paris. — Dans l'ouest de l'Afrique, un nouveau vicariat apostolique est érigé au Sénégal en 1854. Le Centre africain est attaqué à la fois par des missionnaires indigènes installés à Naples par Fra Ludovico di Casoria (1865) et par les Pères blancs de Mgr Lavigerie (1868). A Madagascar, le vicariat apostolique, confié aux Jésuites en 1848, se maintient, malgré les obstacles suscités aux missionnaires par le protestantisme anglais, proclamé religion d'État en 1869 par la reine Ranavalo II. — Dans les Indes-Orientales,

l'organisation ecclésiastique se développe considérablement. En 1854, on n'y comptait pas moins de 20 vicariats apostoliques avec 800 prêtres et un million de fidèles.

Comme toujours, c'est en Extrême-Orient que l'évangélisation rencontre le plus de difficultés, et que le sang des missionnaires coule le plus souvent. — En Annam, l'apparition d'un vaisseau français, le *Catinat*, provoqua en 1856 une persécution générale : toutes les fondations, écoles, couvents, églises, furent ruinées. — En Chine, où, en dépit du traité de Nankin, le P. Chapdelaine avait été massacré en 1856, le traité de Tien-Tsin (1858) et la prise de Pékin par l'expédition anglo-française (1860) donnèrent aux missionnaires un peu de sécurité et leur permirent d'accéder dans l'intérieur du pays. En 1870, on comptait en Chine environ 800 000 chrétiens, répartis entre trois évêchés (Pékin, Nankin, Macao) et neuf vicariats apostoliques. — En même temps que la Chine, le Japon concluait avec la France et l'Angleterre un traité, qui ouvrait certains ports aux étrangers et par suite aux missionnaires, auxquels le pays était fermé depuis deux siècles (1858). Une église fut bâtie à Yokohama en 1862 par le provicaire apostolique. En 1865, un missionnaire, M. Petit-Jean, retrouva les débris encore subsistants des anciennes chrétientés japonaises, formées par les Jésuites au XVIe siècle. — En Corée, il y eut des massacres en 1866.

Dans l'Amérique enfin, qui cesse de pouvoir être considérée comme un pays de mission, la hiérarchie catholique s'établit ou se développe. — Aux États-Unis, un conseil plénier tenu à Baltimore en 1852 avait réclamé de nouveaux évêchés. Pie IX les créa en 1853, et en 1858 érigea le siège de Baltimore en siège primatial. En octobre 1866, Mgr Spolding tint dans cette dernière ville un second concile plénier qui réclama encore la fondation de nouveaux évêchés ou vicariats apostoliques. A part quelques émeutes passagères suscitées contre elle (1844, 1853), l'Église catholique jouit aux États-Unis de la liberté commune. — Il n'en est pas de même au Mexique, où elle fut persécutée à plusieurs reprises, notamment par Juarez (1859 et 1867). Depuis 1848, l'Église mexicaine comptait dix évêchés groupés autour de l'archevêché de Mexico. — Dans l'Amérique

centrale, les diverses républiques ont signé chacune un concordat avec Pie IX : celles de Guatemala et de Costa-Rica en 1852 ; celles de Nicaragua et de San-Salvador en 1861. — Dans l'Amérique du Sud, le Brésil subit l'action croissante de la franc-maçonnerie. Au Chili et au Pérou, au contraire, malgré le manque de prêtres, la situation de l'Église est assez prospère.

L'encyclique « Quanta cura » (8 décembre 1864). — Pie IX, dans ses divers rapports avec les gouvernements, n'avait pas été sans éprouver certains obstacles, nés de théories philosophiques ou politiques contraires aux principes chrétiens et répandues de tous côtés par des livres, des brochures, des journaux hostiles au catholicisme. Il se sentait comme enveloppé d'une sourde conspiration, qui prenait son mot d'ordre dans différentes sociétés secrètes (ventes de *carbonari* en Italie, loges maçonniques en France, en Espagne, etc.), et qui tendait par tous les moyens à détruire l'influence que la religion avait jusqu'alors exercée sur les individus, les familles, et les sociétés. Déjà, dans plusieurs lettres ou allocutions, il avait signalé et condamné, comme ses prédécesseurs, les théories au nom desquelles on combattait l'Église et son autorité[1]. Mais depuis longtemps, il désirait résumer dans un document unique, que les évêques pourraient toujours avoir sous la main, les principales doctrines condamnées, afin de prémunir les catholiques contre elles et d'en arrêter, autant que possible, la diffusion. Il choisit, pour réaliser son projet, et afin de lui donner une certaine solennité, le 8 décembre 1864, c'est-à-dire le premier anniversaire décennal de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Ce jour-là, il adressa à tous les évêques l'encyclique *Quanta cura*, dans laquelle il condamne à nouveau un grand nombre « d'erreurs et de doctrines perverses », que ses prédécesseurs et lui-même avaient déjà réprouvées ; notamment : — 1° le *natu-*

1. Notamment : encyclique *Qui pluribus*, 1846 ; allocution *Ubi primum*, 1847 ; encyclique *Nostis et nobiscum*, 1849 ; lettres apostol. *Multiplices inter*, et *Ad apostolicæ*, 1851 ; allocutions *Acerbissimum*, 1852, et *Singulari quâdam*, 1854 ; encyclique *Singulari quidem*, 1856 ; allocutions *Numquam fore*, 1856, *Multis gravibusque*, 1860, *Jamdudum cernimus*, 1861, *Maxima quidem*, 1862 ; lettres à l'archev. de Frising *Gravissimas*, 1862, et *Tuas libenter*, 1863 ; encyclique *Quanto conficiamur*, 1863.

ralisme, qui conduit à soutenir que « les États doivent se constituer et se gouverner sans tenir compte de la religion », que la liberté de la presse « ne doit être limitée, ni par l'autorité ecclésiastique, ni par l'autorité civile », que « la volonté du peuple constitue la loi suprême, indépendante de tout droit divin et humain »; — 2° le *communisme* et le *socialisme*, qui tendent à exclure la religion de la famille, en prétendant que « tous les droits des parents sur leurs enfants découlent de la loi civile », et que « l'instruction et l'éducation de la jeunesse doivent être enlevées au clergé, ennemi des lumières, de la civilisation et du progrès »; — 3° le *régalisme*, affirmant que « l'Église de Jésus-Christ est soumise à l'autorité civile » et que la puissance ecclésiastique « n'est pas de droit divin distincte et indépendante de la puissance séculière », avec toutes les conséquences, plus ou moins contraires à la liberté de l'Église, que le gallicanisme, le joséphisme, le protestantisme ont tirées de ces prémisses.

Le Syllabus; règles d'interprétation. — A l'encyclique *Quanta cura*, qui devait être communiquée aux fidèles, était annexé un autre document, qui n'était pas destiné à la publicité : c'était le *Syllabus* ou « Résumé renfermant les principales erreurs de notre temps, signalées dans les allocutions consistoriales, encycliques et autres lettres apostoliques de N. T. S. P. le pape Pie IX ». Ce catalogue contient, réparties en dix paragraphes, un ensemble de 80 propositions que le pape rejette comme erronées. Dans le premier paragraphe, sont condamnés le panthéisme, le naturalisme, et le rationalisme absolu; dans le second, le rationalisme modéré; dans le troisième, l'indifférentisme et le latitudinarisme. Le quatrième paragraphe n'est qu'un simple renvoi concernant le socialisme, le communisme, les sociétés secrètes, bibliques, clérico-libérales. Le cinquième, au contraire, ne signale pas moins de vingt « erreurs relatives à l'Église et à ses droits » et tendant toutes à affirmer sa subordination au pouvoir laïque. Le sixième paragraphe vise les « erreurs relatives à la société civile, considérée soit en elle-même, soit dans ses rapports avec l'Église », et tendant à légitimer tous les errements joséphistes

ou gallicans. Viennent ensuite les erreurs « concernant la morale naturelle et chrétienne » (§ 7), « le mariage chrétien » (§ 8), « le principat civil du pontife romain » (§ 9), et enfin « le libéralisme moderne » (§ 10), c'est-à-dire l'erreur qui consiste à présenter comme conforme à la raison, et non pas simplement comme imposée aux gouvernements par des nécessités de fait, la liberté civile des cultes.

A la suite de chacune de ces 80 propositions, rédigée sous une forme *négative* et concise qui en rend l'interprétation souvent difficile, se trouvent indiquées les allocutions ou lettres apostoliques auxquelles on doit se référer pour savoir en quel sens et dans quelle mesure est condamnée la proposition en question. C'est uniquement à ces sources auxquelles il renvoie expressément que le *Syllabus* emprunte sa valeur doctrinale ; à proprement parler, il n'en a pas par lui-même. Il ne suffit pas en effet de retourner chaque proposition sous une forme *affirmative* pour connaître la vraie pensée du pape. En outre, il ne faut pas oublier que le *Syllabus* se place uniquement au point de vue des principes de l'ordre immuable et absolu, laissant de côté les nécessités de l'ordre contingent et relatif; en termes d'École, il pose la *thèse* et ne s'occupe pas de l'*hypothèse*, c'est-à-dire de la conciliation des principes avec les réalités. Telle proposition, condamnée au sens *philosophique*, sera au contraire tolérée si on veut l'entendre au sens *pratique*.

Accueil fait au Syllabus. — Étant données sa nature et sa forme, on comprend que le *Syllabus* ne fût pas destiné à être publié. Il le fut cependant, dans des circonstances restées obscures, et, bien qu'il ne contînt rien de nouveau, sa publication fit scandale. « Il fut accueilli avec joie par les ennemis de l'Église qui le représentèrent comme une déclaration de guerre du pape à la société moderne, avec ennui par les gouvernements qui essayèrent d'empêcher de le publier, avec un embarras visible par les catholiques libéraux » (Seignobos).

Les ennemis de l'Église négligèrent de se reporter aux sources auxquelles se référait le *Syllabus*, le prirent tel quel, et sans vouloir faire la distinction du sens philosophique et du sens pratique, affectèrent d'y voir la condamnation explicite de

toutes les libertés consacrées par la Révolution, notamment : — 1° de la souveraineté nationale et du suffrage universel (proposition 60), alors que le pape condamne simplement la doctrine qui considère « l'autorité comme la somme du nombre et des forces matérielles » et ne reconnaît « d'autre force que celle qui résulte de la matière » (alloc. *Maxima quidem*, 1862); — 2° de la liberté des cultes non-catholiques (prop. 78 et 79), qui n'est réprouvée qu'en tant qu'elle implique la tolérance *dogmatique*, et non pas en tant qu'elle implique la tolérance *civile* (alloc. *Acerbissimum*, 1852, et *Numquam fore*, 1856); — 3° de la liberté de la presse considérée d'une façon générale (prop. 79), tandis que le pape visait seulement la liberté *illimitée* (*omnimodam libertatem*) qu'aucun gouvernement n'a jamais admise. Et ainsi du reste. — Un dernier grief concernait la 80e proposition condamnée, ainsi conçue : « Le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme, et la civilisation moderne »; d'où l'on tirait cette conclusion que le pape réprouvait toutes les sociétés telles qu'elles étaient organisées de son temps, alors que, par ces expressions, d'ailleurs peu heureuses, il entendait désigner « un système combiné tout exprès pour affaiblir et peut-être renverser l'Église du Christ » (alloc. *Jamdudum cernimus*, 1861).

Cette manière de présenter les choses produisit une double émotion, d'abord chez les monarques, dont quelques-uns interdirent la publication de l'encyclique et du *Syllabus* (Victor-Emmanuel, Napoléon III, Alexandre II), ensuite chez les évêques, qui protestèrent à la fois contre ces mesures d'interdiction et contre l'interprétation donnée au *Syllabus* par les ennemis de l'Église. Mgr Dupanloup, dans sa célèbre brochure sur *la Convention du 15 septembre et l'Encyclique du 8 décembre*, établit le véritable sens du document pontifical; et ses règles d'interprétation (que nous avons résumées plus haut) reçurent l'adhésion de 630 évêques du monde entier et de Pie IX lui-même (4 février 1865). Il n'y eut qu'un nombre très restreint de dissidents, dont le plus important était Mgr Maret, évêque *in partibus* de Sura.

III. — Le Concile œcuménique du Vatican.

Préliminaires et convocation du Concile. — L'émotion provoquée par la divulgation du *Syllabus* était à peine calmée qu'une émotion beaucoup plus profonde et plus générale fut soulevée, en 1867, par l'annonce de la convocation prochaine d'un concile œcuménique. Pie IX y songeait depuis longtemps, et au moment même où il allait publier l'encyclique *Quanta cura*, le 6 décembre 1864, il en avait entretenu secrètement quinze cardinaux, puis en 1865 trente-cinq évêques. La très grande majorité s'étant montrée favorable au projet, le pape annonça officiellement son intention aux 500 évêques qui se trouvèrent réunis à Rome, à l'occasion du dix-huitième centenaire du martyre des saints Pierre et Paul (26 juin 1867). L'année suivante (29 juin), il publia la bulle d'indiction (*Æterni Patris*), qui fixait l'ouverture du concile au 8 décembre 1869, en indiquait l'objet et le lieu (Rome), et manifestait l'espérance que les divers chefs d'État, surtout les catholiques, n'empêcheraient pas les prélats convoqués de se rendre au concile.

Le 8 septembre suivant, Pie IX adressa à tous les évêques orientaux schismatiques la lettre *Arcano divinæ*, par laquelle il les invitait à venir au concile, afin d'arriver « à l'union tant souhaitée de tous ». Cet appel ne fut pas entendu. La nation arménienne manifesta seule des dispositions favorables, qui furent étouffées par les soins du Phanar. — Le 13 septembre, le pape écrivit également aux protestants et autres « acatholiques », les exhortant à considérer « s'ils étaient bien dans la voie tracée par Jésus-Christ pour conduire au salut éternel » (lettre *Jam vos omnes*). L'attitude des protestants à l'égard de cette lettre fut diverse : les sceptiques s'en moquèrent ; les zélés s'en offensèrent et répondirent par des injures; les intentions du pape ne furent comprises et respectées que par un petit nombre de réformés, tels que Baumstark en Allemagne, Guizot en France, Pusey en Angleterre.

Ce qu'il y avait de remarquable dans ces préliminaires du

concile, c'est que Pie IX n'invitait pas les princes catholiques à s'y faire représenter, comme cela avait eu lieu pour les autres conciles œcuméniques, notamment pour celui de Trente. Cette décision n'avait pas été prise sans hésitation. Admise, puis rejetée, elle avait été votée définitivement le 28 juin 1868, au risque de rendre irrévocable l'hostilité de certains chefs d'État[1]. C'était la rupture officielle de tout lien entre les pouvoirs séculiers et le pouvoir religieux; mais comme la rupture de fait préexistait, du chef des pouvoirs séculiers, la décision contraire, explicable au moyen âge, ne se fût pas comprise au XIXe siècle. Les gouvernements, sentant la différence des temps, se tinrent sur la réserve et n'osèrent pas réclamer.

Préparatifs du concile; le règlement du 27 novembre 1869. — Il n'y avait plus de temps à perdre pour préparer le concile. Pendant l'hiver 1868-1869, Pie IX appela auprès de lui un grand nombre de théologiens d'Italie, de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Espagne, d'Amérique, pour élaborer les projets qui devaient être soumis au concile. Ces théologiens furent répartis en sept commissions, présidées chacune par un cardinal, et ayant des attributions distinctes.

Pendant que les commissions travaillaient, les gens du dehors ne restaient pas silencieux. De tous côtés, on s'occupait du futur concile; et à son sujet paraissaient une foule d'écrits, de brochures, d'articles de journaux, dont quelques-uns devaient avoir un singulier retentissement. Le 6 février 1869, en effet, parut dans la *Civilta cattolica* une correspondance française qui indiquait, comme le but exclusif à atteindre et comme le désir de tous les catholiques, l'adoption par le concile des doctrines du *Syllabus* et la proclamation de l'infaillibilité du pape. Le *Catholique de Mayence* protesta, et cela suffit pour susciter dans les principaux pays d'Europe une vive polémique. Les germanistes d'Allemagne et les gallicans de France se montrèrent les plus ardents. En Allemagne, le chanoine Döllinger rédigea ou inspira les *Lettres de Janus* (mars 1869), qui furent réfutées

1. En avril 1868, le prince de Hohenlohe, ministre des Affaires étrangères de Bavière, avait essayé de s'entendre avec les divers cabinets européens pour entraver la réunion du concile.

par Hergenröther. En France, Mgr Maret, évêque *in partibus* de Sura, fit paraître en septembre un livre intitulé : *Le concile et la paix religieuse*; et le mois suivant (10 octobre), le *Correspondant* publiait un article qui passa pour refléter les idées de Mgr Dupanloup, etc. C'est au milieu de cette agitation que devait s'ouvrir le concile du Vatican.

Quelques jours avant l'ouverture, le pape promulgua, par la bulle *Multiplices inter* (27 novembre 1869), le règlement élaboré par la commission cardinalice pour la tenue du concile. Ce règlement, qui différait assez sensiblement de celui du concile de Trente, reconnaissait aux Pères le droit de formuler des propositions, que le pape restait libre de soumettre ou non au concile, ordonnait le secret des délibérations, réglait la tenue des *congrégations générales*, dans lesquelles on discutait les décrets conciliaires [1], et celle des *sessions publiques*, dans lesquelles on les publiait [2], etc. Les sessions publiques devaient être présidées par Pie IX lui-même, et les congrégations générales par le cardinal de Reisach. Ce dernier étant mort le 23 décembre fut remplacé par le cardinal De Angelis.

Ouverture et premiers travaux du concile; nouveau règlement du 20 février 1870. — Le 8 décembre, Pie IX ouvrit le concile et tint la *première* session publique. Ce jour-là, Rome présentait un spectacle unique. Dans la grande basilique de Saint-Pierre, où la salle synodale avait été construite, étaient réunis 723 prélats, venus de toutes les parties du monde [3]. Après les prières et les cérémonies d'usage, la session fut occupée par la prestation du serment d'obéissance et par une allocution du pape. La seconde session publique fut fixée au jour de l'Épiphanie (6 janvier 1870).

Elle fut précédée de plusieurs « congrégations générales ».

1. Chaque membre y votait oralement par oui (*placet*), non (*non placet*), oui avec amendement (*placet juxta modum*).

2. Dans ces sessions, on ne pouvait voter que par *placet* ou *non placet*.

3. Ces 723 Pères du concile se répartissaient ainsi : 49 cardinaux, 9 patriarches, 4 primats, 123 archevêques, 481 évêques, 6 abbés *nullius*, 22 abbés généraux, 29 généraux ou vicaires généraux d'ordre. A la date du 20 décembre, le nombre des Pères monta à 743. Il fut réduit par suite de décès, de maladie, de congés, ou d'abstentions à 667 à la *troisième* session (24 avril 1870), à 535 à la *quatrième* (18 juillet).

Dans les quatre premières (du 10 au 28 décembre), furent successivement élues la congrégation d'*initiative*, chargée d'examiner les propositions des Pères, et trois commissions ou *députations*, chargées d'élaborer les projets relatifs à la foi, à la discipline, aux ordres religieux. — Le 28 décembre, commença la discussion du *schema* dogmatique *De fide catholica*, portant condamnation des erreurs issues du rationalisme; elle se poursuivit jusqu'au 10 janvier 1870. Le *schema* fut alors renvoyé à la députation du dogme pour être remanié conformément aux décisions du concile; 35 orateurs avaient pris la parole. — En attendant le jour de la publication, les congrégations générales discutèrent successivement trois projets disciplinaires concernant : les évêques et la vacance du siège épiscopal, la vie et les devoirs des clercs, la rédaction d'un petit catéchisme uniforme pour toute l'Église. On arriva ainsi au 22 février.

Ce jour-là, la fin de la séance fut marquée par un événement important. Beaucoup de Pères, trouvant la marche du concile trop lente, avaient demandé des modifications au règlement dans le but d'activer les discussions. Après avoir pris l'avis des cardinaux présidents et de la commission d'initiative, Pie IX édicta des dispositions nouvelles qui permettaient d'abréger les débats et même d'y mettre fin si l'assemblée se jugeait suffisamment éclairée (20 février). Le nouveau décret, communiqué à la congrégation générale du 22 février, souleva la protestation d'une centaine d'évêques, notamment des évêques allemands et autrichiens; mais il reçut l'adhésion de la grande majorité et fut appliqué.

La question de l'infaillibilité; agitation qu'elle provoque; la constitution « De fide » (24 avril). — Une question plus grave agitait d'ailleurs à ce moment l'assemblée. Dans les premiers jours de janvier, dix-huit évêques avaient présenté une motion tendant à faire définir par le concile l'infaillibilité pontificale, dont il n'avait pas encore été question. Ce *postulatum* fut bientôt suivi d'un second dans le même sens, signé par 420 Pères, et d'un troisième en sens contraire, par lequel près de 140 évêques priaient Pie IX de ne pas laisser discuter la motion.

Ces opposants se divisaient en deux groupes. Les uns étaient *anti-infaillibilistes*, c'est-à-dire qu'ils rejetaient le dogme de l'infaillibilité en lui-même, le prétendant contraire à la tradition et à la constitution de l'Église, qui, selon eux, n'admet comme infaillibles que les conciles œcuméniques unis au pape. Les autres, beaucoup plus nombreux, étaient *inopportunistes*, c'est-à-dire que, tout en admettant le dogme en lui-même, ils prétendaient qu'il n'était pas opportun de le proclamer, ce qui aurait pour effet d'accroître l'irritation déjà causée aux gouvernements européens par la publication du *Syllabus* et de leur faire croire que le pape aspirait à la domination universelle et cherchait à ressusciter le moyen âge. — Les partisans de l'infaillibilité répondaient aux « anti-infaillibilistes » qu'une croyance enseignée par saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, proclamée par les deux conciles œcuméniques de Lyon (1274) et de Florence (1439), sans compter les conciles régionaux, ne pouvait pas être présentée comme contraire à la tradition de l'Église. Ils faisaient observer aux « inopportunistes » qu'il n'était que trop opportun de définir d'une façon précise l'autorité du souverain pontife dans l'Église, à une époque où cette autorité était de toutes parts attaquée et battue en brèche par les gouvernements, que d'ailleurs l'agitation produite avait rendu « nécessaire » la solution de la question.

Pendant que Pie IX réfléchissait et consultait la commission d'initiative, la controverse tombait dans le domaine public. Divers journaux anglais, italiens et français (notamment l'*Univers*, rédigé par Louis Veuillot) menèrent une campagne très active en faveur de l'infaillibilité. Döllinger continuait à la combattre dans ses fameuses *Considérations*, qui provoquèrent en Allemagne une nuée d'écrits hostiles (Huber, Friedrich, Sepp, Reinkens, etc.). En France, Mgr Dupanloup et le P. Gratry prenaient à partie Mgr Dechamps, archevêque de Malines, infaillibiliste convaincu. Montalembert († 13 mars 1870) déplorait le triomphe de ce qu'il appelait « un romanisme exclusif ».

Ces polémiques, qui devinrent d'une vivacité inouïe, dénaturaient les intentions du Saint-Siège et surexcitaient les passions irréligieuses. La diplomatie elle-même s'en mêla. Le ministre

des affaires étrangères de France, M. Daru, — malgré l'avis contraire de M. Émile Ollivier, chef du cabinet du 2 janvier, — crut devoir échanger des notes avec les cabinets de Berlin et de Vienne, et même adresser à la cour de Rome un *memorandum*, qui resta d'ailleurs sans effet[1].

Dans les premiers jours de mars, Pie IX, ayant pris l'avis de la commission d'initiative, permit d'introduire le *postulatum* sur l'infaillibilité dans le *schema De Ecclesia Christi*. La première partie de ce *schema* avait déjà été soumise au concile, et la députation du dogme avait reçu des Pères, conformément au nouveau règlement, 120 mémoires *écrits*. C'est dans la seconde partie, entre les chapitres XI et XII, consacrés à la primauté du souverain pontife, qu'on intercala un chapitre nouveau intitulé : « De l'inerrance du pontife romain dans les définitions sur la foi et les mœurs ». Le *schema* fut distribué le 6 mars. 150 notes, réunissant chacune de dix à vingt signatures, furent remises à la députation du dogme par les Pères du concile.

Mais avant de procéder à la discussion générale, le concile reprit sa discussion interrompue sur le *schema De fide*, qui finit par être adopté à l'unanimité et fut publié par Pie IX dans la troisième session publique (24 avril).

Discussion et définition de l'infaillibilité (18 juillet); ajournement du concile. — La députation du dogme proposa alors de délibérer sur la question de la primauté et de l'infaillibilité du pontife romain. Régulièrement, cette proposition n'aurait dû venir qu'en seconde ligne, après le vote sur la première partie du *schema De Ecclesia*, concernant l'Église en général. Mais la majorité des Pères, voyant l'horizon politique s'assombrir en Europe et craignant pour la liberté du concile, avait réclamé cette interversion et pressait la discussion *générale*, qui commença le 11 mai et dura jusqu'au 3 juin. 64 prélats exprimèrent les opinions les plus divergentes. Il y avait encore 40 orateurs inscrits, lorsqu'une centaine de Pères demandèrent la clôture, qui fut votée à une grande majorité.

La discussion *spéciale* sur chacun des quatre chapitres du

1. Sur cet incident, cf. Emile Ollivier, *L'Église et l'État au concile du Vatican*, t. II, p. 100-242.

schema dura du 6 juin au 13 juillet. Les deux premiers chapitres, sur l'institution de la primauté dans la personne de saint Pierre et sa perpétuité dans les évêques de Rome, passèrent sans grands débats. Le troisième, sur la portée de la primauté, suscita 32 discours et 72 amendements; le quatrième, sur l'infaillibilité, 57 discours et 96 amendements. La discussion fut des plus véhémentes et les séances parfois orageuses. Le 13 juillet, grâce à l'activité déployée par la députation du dogme, on put procéder au vote nominal sur l'ensemble du *schema*, qui fut définitivement adopté, après quelques retouches, le 16 juillet. Le lendemain, 55 évêques de la minorité (allemands, autrichiens, et français) quittèrent Rome après avoir écrit au pape qu'ils maintenaient leurs votes antérieurs. Ils ajoutaient d'ailleurs une promesse de soumission, qu'ils ont tenue.

Le 18 juillet, eurent lieu la *quatrième* session publique et le dernier vote sur la première constitution *De Ecclesia*. Sur les 535 Pères présents, 533 votèrent *oui*; les deux autres prononcèrent le *Non placet*, mais s'unirent immédiatement après à leurs collègues. « Pie IX se leva alors, et, tandis qu'un orage violent secouait la coupole de Saint-Pierre, il donna l'approbation solennelle à la constitution *Pastor æternus* » (Alzog). — Le chapitre III de cette constitution reconnaît au pape « un plein et suprême pouvoir de juridiction sur toute l'Église, non seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église universelle ». — Le chapitre IV définit que le pape, « lorsqu'il parle *ex cathedra* », « jouit de cette même infaillibilité que le divin Rédempteur a donnée à son Église dans la définition des doctrines qui intéressent la foi ou les mœurs ».

Le même jour, on apprit que la France avait déclaré la guerre à la Prusse. Cet événement menaçait Rome par contrecoup. De plus, les chaleurs y devenaient intolérables, et nombre d'évêques sentaient le besoin de retourner dans leurs diocèses, dont ils étaient éloignés depuis de longs mois. Près de trois cents demandèrent et obtinrent des congés; aussi fut-il convenu que les grands travaux ne reprendraient qu'à la Saint-Martin pro-

chaine. Mais dans l'intervalle, les Piémontais, dans les circonstances que l'on sait, avaient envahi Rome (20 septembre); le pape était prisonnier au Vatican, et le concile dans l'impossibilité de se continuer. Le 20 octobre, Pie IX l'ajourna à des temps meilleurs (bulle *Postquam Dei munere*).

IV. — Les cultes non catholiques.

Le protestantisme en Allemagne. — Le protestantisme se divise, on le sait, en trois confessions principales : luthérienne, calviniste, anglicane. Dans chacune d'elles, des tendances diverses ont abouti de 1846 à 1870 à des groupements plus ou moins hostiles les uns aux autres.

Dès 1848, les luthériens d'Allemagne organisent une *Union évangélique*, qui tient depuis ce temps, à l'instar du *Piusverein* catholique, des assemblées périodiques. — En 1857, une autre association, l'*Alliance évangélique*, fondée à Londres en 1846 par l'Écossais Chalmers, tint son onzième congrès à Berlin, sous la protection du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, qui n'avait pas renoncé à l'espoir d'unir les différentes confessions de son royaume. Le diplomate prussien De Bunsen y embrassa publiquement le calviniste genevois Merle d'Aubigné, au grand scandale du parti orthodoxe. L'*Alliance* tint une nouvelle assemblée à Genève en 1862. Là, les méthodistes, très hostiles au rationalisme, entrèrent en lutte ouverte avec les protestants allemands, dont la plupart inclinaient du côté de la libre pensée. — Aussi, dès l'année suivante (1863), ces derniers fondèrent, en opposition avec l'*Alliance évangélique*, une association nouvelle (*Protestantenverein*), afin de « renouveler l'Église protestante par l'esprit de liberté évangélique et la mettre en rapport avec le progrès de la civilisation ». En fait, cette association se distingua surtout par sa négation du caractère surnaturel du christianisme.

De leur côté, les luthériens rigides, ayant à leur tête le professeur berlinois Hengstenberg, repoussaient toutes ces unions, qu'ils trouvaient plus ou moins équivoques et beaucoup trop

« libérales ». Pour lutter contre elles, ils formèrent des espèces de confréries provinciales composées de purs luthériens. — La lutte entre les deux tendances, orthodoxe et rationaliste, n'a fait que s'accroître avec le temps. La seconde devient un danger pour les Églises établies, qui ne se soutiennent plus que grâce à l'appui de l'État.

Le protestantisme en Suisse, France, Hollande. — Une crise semblable, à la même date, agite le calvinisme. En Suisse d'abord, le principe de la libre association religieuse, proclamé sous l'influence d'Alexandre Vinet, avait miné le crédit de l'Église officielle. Lorsqu'en 1864 elle voulut fêter le troisième centenaire de la mort de Calvin, il y eut contre le despotisme du réformateur des protestations, qui, pour être rétrospectives, n'en étaient pas moins ardentes.

En France, M. de Gasparin et un Suisse, M. Monod, fondèrent en 1848 l'*Union des Églises évangéliques de France*, qui fit une opposition déclarée à l'Église reconnue par l'État. Il y eut alors séparation entre les croyants, dont M. Guizot († 1874) fut un des plus respectés, et ceux qui avaient cessé de l'être. Ces derniers formèrent bientôt un parti important, sous la direction de MM. Pécaut, Réville, Coquerel fils, Edmond Schérer. Ils adhérèrent aux principes rationalistes de l'école de Tubingue, et éliminèrent tout élément surnaturel du christianisme. Un tiers parti, dirigé par MM. Coquerel père et de Pressensé († 1891), chercha à conserver un peu de christianisme positif et professa le protestantisme dit « libéral ».

En Hollande, un nouveau système synodal s'organisa en 1850. Mais là encore l'Église officielle eut à lutter contre des Églises séparatistes et contre les progrès constants de l'incrédulité sous ses diverses formes.

Le protestantisme en Angleterre et en Amérique. — En Angleterre, le mouvement « puséiste » continuait. Le Dr Pusey était toujours sur la brèche, et, bien qu'il soit resté jusqu'à sa mort (1882) attaché à l'Église anglicane, qu'il affectait de considérer comme une partie intégrante de la catholicité au même titre que l'Église romaine, ses prédications et son influence, jointes à celles des convertis Newman et Manning,

contribuèrent pour une large part à la diffusion du catholicisme dans la haute société anglaise. — En sens inverse, sept savants d'Oxford publièrent en 1866 des *Essays and reviews*, dans lesquels ils émettaient sur le caractère du christianisme des idées nettement rationalistes. La Haute Cour leur infligea un « blâme officiel », qui n'empêcha pas la nouvelle école *essayist* de se répandre. Elle finit par donner naissance au parti de la *Broad Church* (large Église), qui tient le dogme pour peu important, et, par la témérité de sa critique, déconcerte l'Église établie.

Aux États-Unis, où il n'y a pas d'Église officielle, la grande majorité de la population protestante n'appartient à proprement parler à aucune Église, et assiste indifféremment aux offices des diverses « dénominations », selon l'occasion. Il faut noter cependant l'influence considérable prise par les méthodistes, grâce surtout à la campagne active qu'ils ont menée contre les esclavagistes.

En 1865, l'Anglais W. Booth essaya de rajeunir le méthodisme par la fondation de l' « Armée du salut » (*Salvation army*). Cette secte nouvelle, née à Londres et organisée militairement, a pour but principal de s'emparer des classes populaires. Une « expédition conquérante » envoyée en Amérique y a recruté un certain nombre d'adhérents.

Rapports des catholiques et des protestants. — Si maintenant nous recherchons quels ont été, de 1846 à 1870, les rapports entre catholiques et protestants, nous constatons le progrès des idées de tolérance. Divers gouvernements, qui ne l'avaient pas encore fait, adoptent le principe de la *parité* politique des deux confessions. Dans les pays catholiques, ces mœurs nouvelles étaient tout à l'avantage des protestants, qui obtenaient une organisation ecclésiastique; dans les pays protestants, tout à l'avantage des catholiques, qui obtenaient la liberté religieuse.

C'est ainsi qu'en 1856 les protestants *hongrois* se virent offrir par l'empereur François-Joseph une constitution ecclésiastique. Sur leur refus de l'accepter (1859), une loi de 1860 leur reconnut l'autonomie, dont ils jouissaient en fait depuis longtemps. Les protestants *germano-slaves* d'Autriche se con-

formèrent au contraire à l'organisation qui leur fut donnée en 1866. — En Italie, les Vaudois du Piémont obtinrent en 1848 les droits civils. — En Espagne au contraire, la lutte contre le protestantisme, qui s'y insinue par Gibraltar avec les prédicants anglais, fut d'abord menée vigoureusement. Mais, après la chute de la reine Isabelle (1868), un temple évangélique fut construit à Madrid, et des prédicants allemands, aidés de quelques Espagnols, parvinrent à constituer en Espagne une vingtaine de communautés protestantes.

En sens inverse, la Hollande accorda en 1848 la liberté religieuse aux catholiques. — En Danemark, la Constitution proclama la liberté des cultes et l'égalité politique de tous les citoyens en 1849. — La Suède et la Norvège suivirent cet exemple en 1873. — En 1869, sur la proposition du ministère Gladstone, l'Église anglicane fut « désétablie » en Ilrande, c'est-à-dire perdit dans ce pays son caractère d'Église d'État, et par suite sa juridiction et son droit de lever des dîmes. — En Suisse, la situation des catholiques était devenue moins favorable après la guerre du Sonderbund, qui donnait la prépondérance à l'élément radical et protestant. Toutefois les conflits entre protestants et catholiques restèrent localisés jusqu'en 1878 ; ils devaient devenir plus étendus et plus graves après le concile du Vatican.

Progrès de l'émancipation des Juifs en Europe. — Le mouvement libéral de 1848 fut favorable aux Juifs et amena leur émancipation dans la plupart des pays qui avaient maintenu ou restauré les anciennes prohibitions.

En Allemagne, l'émancipation fut promise ou décrétée par la plupart des États dès 1848. Retardée quelque peu par la réaction de 1850, elle finit par prévaloir d'une façon complète ou presque complète dans 29 États allemands, parmi lesquels la Prusse (1850), la Saxe, le Wurtemberg, la Bavière (1855). En fait, toutefois, les Juifs continuèrent à être exclus en Prusse des fonctions publiques. — L'émancipation leur fut accordée par les villes de Hambourg en 1861 et de Francfort en 1864. — En 1869, la nouvelle Confédération du Nord abolit sur son territoire toutes les restrictions civiles et politiques qui subsistaient encore, notamment dans le Mecklembourg ; et cette déci-

sion fut étendue deux ans plus tard à tout l'Empire allemand, notamment à la Bavière et aux autres États du Sud (1871).

En Autriche, la révolution de 1848 n'eut pas pour les Juifs des effets aussi durables qu'en Allemagne. L'ancienne législation avait été rétablie dès 1853, et les Juifs durent attendre la Constitution autrichienne de 1867. — La même année, les Chambres hongroises votèrent l'émancipation, sans toutefois inscrire les frais du culte israélite au budget de l'État.

En Italie, les diverses révolutions de 1848 avaient supprimé les derniers « ghettos »; mais ils furent rouverts après la réaction absolutiste. La Sardaigne seule les maintint fermés. Il en résulta que la cause des Juifs se trouva liée à la politique de Victor-Emmanuel. A mesure que le royaume de Sardaigne s'annexait de nouveaux États, les Juifs de ces États acquéraient leur liberté (Toscane, Modène, Lombardie, Romagnes, 1859; Ombrie et Marches, 1860; Sicile et Naples, 1861; Vénétie, 1866; États pontificaux, 1870).

Les Juifs de Suède furent émancipés en 1848, de Danemark en 1849, d'Espagne en 1868; dans ce dernier pays toutefois, leur culte public ne fut pas autorisé. — La Suisse, les Principautés danubiennes, la Russie, l'empire ottoman se montrèrent seuls réfractaires à ce mouvement, auquel avait cédé, en moins de quatre-vingts ans, tout le reste de l'Europe.

BIBLIOGRAPHIE

Voir ci-dessus, t. X, p. 795-797; et ajouter les ouvrages suivants :

1° Sur l'Église en général et le pontificat de Pie IX : — **Seignobos**, *Hist. politique de l'Europe contemp.*, Paris, 1897, chap. XXII et *passim*. — **Marocco**, *Pio IX*, Turin, 5 vol. (1861-1864). — **Hülskamp**, *Pius IX*, 1870. — **Stepischnegg**, *Papst Pius IX und seine Zeit*, 2 vol. 1879. — **Pougeois**, *Hist. de Pie IX*, Paris, 6 vol. 1877-1886. — **J. Zeller**, *Pie IX et Victor-Emmanuel*, 1879.

2° Sur l'Église en Angleterre et en Irlande : ***, *Situation actuelle des catholiques d'Angleterre*, Ratisbonne, 1852. — **Manning**, *England and Christendom*, Londres, 1867. — **W. Ward**, *Life of card. Wiseman*, Londres, 1897, 2 vol. — **Newman**, *Apologia pro vitâ suâ*, dern. éd., Londres, 1878. — **Klein**, *Fréd. W. Faber, der Begründer des Lond. Oratorium*, Fribourg, 1879. — **F. de Pressensé**, *Le card. Manning*, Paris, 1897. — **Thureau-Dangin**, *La Renaissance cath. en Angleterre au XIX° s.*, Paris, t. I (1899) et II (1903).

3° Sur le conflit badois : **Hirscher**, *Notion sur la question relig.*, Fribourg, 1850. — **De Riancey**, *La liberté de l'Église et la perséc. relig. dans le grand-duché de Bade*, Paris, 1853. — **Warnkönig**, *Sur le conflit de l'épiscopat et*

du gouv. du Haut-Rhin, Erlangen, 1853. — **Ketteler,** *Le droit canon et l'Église cathol. en Allemagne*, Mayence, 1854. — **Seitz,** *Die Kathol. Kirchenangelegenheit in Grossherzogthum Hessen*, Mayence, 1861.

4° Sur l'Église en France : **P. de la Gorce,** *Hist. de la deuxième Rép. française*, Paris, 1887, 2 vol., et *Hist. du second Empire*, Paris, t. I à VI (1849-1899), *passim*. — **Debidour,** *Hist. des rapports de l'Église et de l'État en France*, Paris, 1898 (hostile à l'Église). — **Cruice**, *Vie de Mgr Affre*, Paris, 1849. — **Foisset,** *Le card. Morlot*, Paris, 1863. — **Baunard,** *Vie du card. Pie*, Poitiers, 1893, 2 vol. — **Besson,** *Vie du card. Mathieu*, Paris, 1882 ; et *Vie du card De Bonnechose*, Paris, 1887, 2 vol. — Card. **Foulon,** *Mgr Darboy*, Paris, 1889. — Abbé **Lagrange,** *Vie de Mgr Dupanloup*, 3 vol. in-8°.

5° Sur les missions catholiques : **F. Klein,** *Le card. Lavigerie et son œuvre d'Afrique*, Paris, 1891. — **Werner,** *Atlas des missions cath.*, trad. de l'all. par Graffier, 1886. — **Launay,** *Atlas des missions de la Soc. des missions étrangères* (Extrême-Orient), avec des notices histor. — **R. P. Piolet,** *Les missions cath. franç. au XIXe s.*, Paris, 6 vol. in-8°, 1900-1902.

6° Sur l'encyclique *Quantâ curâ* et le *Syllabus* : Mgr **Dupanloup,** *La convention du 15 sept. et l'encyclique du 8 déc.*, 1865. — **Louis Veuillot,** *L'illusion libérale*, Paris, 1866. — **Schrader,** *Der Papst und die modernen Ideen*, Vienne, 1865. — **Huet,** *La révolution relig. du XIXe s.*, 1867 (hostile au Saint-Siège). — **Emile Ollivier,** *L'Église et l'État au concile du Vatican*, 2 vol., 1879. — **A. Bosseboeuf,** *Le Syllabus sans parti pris*, Paris, 1885.

7° Sur le concile du Vatican : — **Baumstark,** *Gedanken eines Protestanten über die päpstl. Einladung zur Wiedereinigung mit der röm.-kathol. Kirche*, Ratisbonne, 1869. — **Janus** (Döllinger), *Der Papst und das Concil*, Leipzig, 1869. — **Hergenröther,** *Anti-Janus*, Fribourg, 1870. — Mgr **Maret,** *Du Concile général et de la paix religieuse*, 2e éd., Paris, 1869 ; *Le pape et les évêques*, Paris, 1869, — Mgr **Dupanloup,** *Observat. sur la controv. soulevée relativ. à la définition de l'infaillibilité par le prochain concile*, 1869 ; *Avertissement à M. Louis Veuillot*, 21 nov. 1869. — **L. Veuillot**, *Rome pendant le Concile*, 1870. — **Dom Guéranger,** *De la monarchie pontificale, à propos du livre de Mgr de Sura*, 1870. — **Reikens,** *Die päpst. Unfehlbarkeit*, Munich, 1870. — **P. Gratry,** *Lettres à Mgr Dechamps*, Paris, 1870. — **W. Arthur** (protestant), *The pope, the kings and the people* (1864-1871), Lond., 1877, 2 vol. — *Acta et Decreta œcumenici Concilii Vaticani*, Fribourg-en-Brisgau, 1870 et suiv. — Mgr **Martin,** *Omnium conc. Vatic. quæ ad doctrinam et disciplinam pertinent documentorum collectio*, Paderborn, 1873. — **E. Friedberg,** *Sammlung der Aktenstücke zum ersten vatikan. Konzil mit einem Grundriss der Geschichte desselben*, Tubingue, 1872. — Mgr **Fessler** (secrétaire du concile), *Das vatic. Concil, dessen äussere Bedeutung und innerer Verlauf*, Vienne, 1871. — **J. Wallon,** *La cour de Rome et la France*, 1871 ; *La vérité sur le concile du Vatican*, Paris, 1872. — Card. **Manning,** *Le Concile œcuménique et l'infaillibilité du pontife romain*, trad. fr., 1872. — **De Pressensé** (protestant), *Le Concile du Vatican*, Paris, 1872. — Mgr **Martin,** *Die Arbeiten des vaticanischen Concils*, Paderborn, 1873. — **Th. Fromman,** *Geschichte und Kritik des vatican. Concils*, Gotha, 1873. — Mgr **Cecconni,** *Storia del Concilio ecumenico Vaticano*, 1873 et suiv., trad. Bonhomme et Duvillard, Paris, 1887, 4 vol. — **J. Friedrich,** *Geschichte des vatikan. Konzils*, Bonn, 1877-1887, 3 vol. — **Émile Ollivier,** *L'Église et l'État au concile du Vatican*, v. ci-dessus. — **J. Favre,** *Rome et la République française*, 1871.

8° Sur le protestantisme en Allemagne et en Angleterre : — **Hettinger,** *Die Krisis des Christenthums, Protestantismus und kathol. Kirche*, 1881. — Abbé **Delisle,** *L'anglicanisme et les sectes dissidentes*, 1893.

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

MM. **CAHUN** (Léon), conservateur adjoint à la Bibliothèque Mazarine.

CHÉNON (Émile), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

CHUQUET (Arthur). membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

CORDIER (Henri), professeur à l'École des langues orientales vivantes et à l'École libre des sciences politiques.

DEBIDOUR (Antonin), docteur ès lettres, inspecteur général de l'Instruction publique.

DENIS (Ernest), professeur-adjoint a la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

DESDEVISES DU DÉZERT, docteur ès lettres et en droit, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont.

EISENMANN (Louis), agrégé d'histoire et géographie.

FAGUET (Émile), de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

HAUMANT (Émile), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, maitre de conférences à l'Université de Paris.

MALET (Albert), agrégé d'histoire et géographie, professeur au lycée Louis-le-Grand.

MÉTIN (Albert), agrégé d'histoire et géographie, professeur à l'École coloniale.

MICHEL (André), conservateur des musées nationaux, professeur à l'École du Louvre.

MILHAUD (Albert), agrégé d'histoire et géographie, professeur au lycée de Douai.

MOIREAU (Auguste), agrégé des lettres.

PINGAUD (Albert), agrégé d'histoire et géographie, attaché au ministère des Affaires étrangères.

RAMBAUD (Alfred), membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.

ROMAIN ROLLAND, chargé de cours à l'École normale supérieure.

SAYOUS (Édouard), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Besançon.

SCHEFER (Christian), chargé de cours à l'École libre des sciences politiques.

SEIGNOBOS (Charles), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

TANNERY (Paul), ingénieur des manufactures de l'État.

VIALLATE (Achille), maître de conférences à l'École libre des sciences politiques.

WAHL (Maurice), docteur ès lettres, professeur au lycée Condorcet.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

LA RÉVOLUTION DE 1848 ET LA RÉACTION EN FRANCE (1848-1852).

Par M. Ch. Seignobos.

CHAPITRE II

RÉVOLUTION ET RÉACTION EN ITALIE (1848-1849).

Par M. A. Pingaud.

CHAPITRE V

LA FRANCE

LE SECOND EMPIRE

POLITIQUE INTÉRIEURE. — **Du 2 décembre 1852 au 21 mai 1870.**

Par M. A. Debidour.

CHAPITRE VI

LA QUESTION D'ORIENT

La guerre de Crimée. L'empire ottoman et les nations chrétiennes des Balkans.

Par M. A. Malet.

CHAPITRE VII

FORMATION DE L'UNITÉ ITALIENNE

(1850-1870).

Par M. A. Debidour.

CHAPITRE VIII

FORMATION DE L'UNITÉ ALLEMANDE

(1852-1870).

Par M. E. Denis.

CHAPITRE IX

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL

De 1848 à 1870.

Par M. DESDEVIZES DU DÉZERT.

I. — L'Espagne.

II. — Le Portugal.

CHAPITRE X

L'ANGLETERRE

De 1846 à 1872.

Par M. ED. SAYOUS.

I. — Russell et Palmerston (1846-1852).

II. — Palmerston (1853-1865)

CHAPITRE XI

LES ROYAUMES DE BELGIQUE ET DES PAYS-BAS

De 1848 à 1870.

Par M. A. Métin.

CHAPITRE XII

LES ÉTATS SCANDINAVES

De 1848 à 1870.

Par M. Chr. Schefer.

CHAPITRE XIII

ÉTABLISSEMENT DU DUALISME AUSTRO-HONGROIS

(1859-1871).

Par M. L. Eisenmann.

CHAPITRE XIV

LA RUSSIE

De 1848 à 1870.

Par M. E. Haumant.

CHAPITRE XV

LE MONDE ISLAMIQUE

De 1840 à 1870.

Par M. L. Cahun.

CHAPITRE XVI

L'ALGÉRIE ET LES COLONIES FRANÇAISES

De 1848 à 1870.

Par M. M. Wahl.

CHAPITRE XVII

COLONIES ET DÉPENDANCES DU ROYAUME-UNI

De 1848 à 1870.

Par M. A. Métin.

CHAPITRE XIX

L'AMÉRIQUE LATINE

De 1848 à 1870.

Par M. A. Milhaud.

CHAPITRE XX

L'EXTRÊME-ORIENT

CHINE. — RUSSIE ET CHINE. — ANNAM. — SIAM ET CAMBODGE.
BIRMANIE. — JAPON

De 1850 à 1870.

Par M. H. Cordier.

III. — Les grandes batailles sous Metz.

IV. — Sedan.

V. — Capitulation de Metz.

VI. — Les forteresses.

LA DÉFENSE NATIONALE

VII. — L'armée de la Loire.

VIII. — L'armée de l'Est et Belfort.

IX. — L'armée du Nord.

X. — Siège de Paris.

CHAPITRE XII

LA FRANCE ÉCONOMIQUE

De 1848 à 1870.

Par M. A. Viallate.

I. — La transformation des moyens de transport.

III. — La musique de 1848 à 1870.

CHAPITRE XXV

LES SCIENCES MODERNES

De 1848 à 1870.

Par M. P. Tannery.

CHAPITRE XXVI

L'ÉGLISE ET LES CULTES NON CATHOLIQUES

De 1846 à 1870.

Par M. E. Chénon.

I. — Rapports de l'Église et des divers États.

II. — État intérieur de l'Église.

III. — Le Concile œcuménique du Vatican.

100-05. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 5-05.